PR[Bd - Revue.]

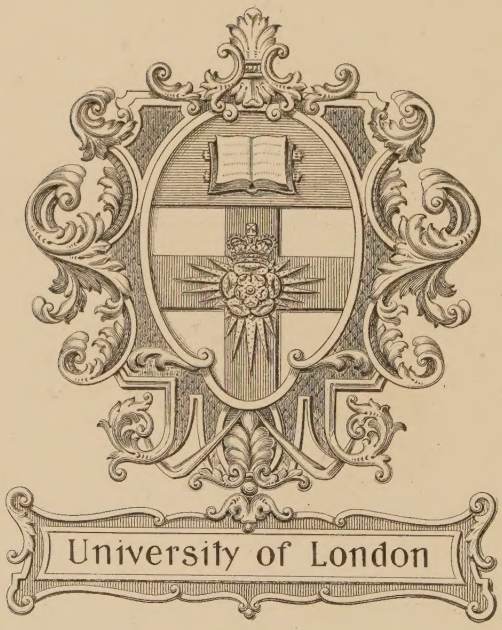

SHL
WITHDRAWN

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1934_41

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL

IMPRIMERIE WILLAUME

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

41e Année. — 1934.

SHL
WITHDRAWN

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 103

1934

SHL
WITHDRAWN
BIBL.
LONDIN.
UNIV.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

INTRODUCTION A UNE HISTOIRE DE LA PLÉIADE[1]

Considérations bibliographiques

B. — LES SOURCES.

La question des textes réglée, il faut régler celle des sources. Qui nous renseigne sur la vie des poètes de la Pléiade? Où puiser avec certitude les éléments de leur histoire?

I. — Documents personnels.

C'est eux-mêmes, d'abord, qu'il faut interroger. Comme quelques anciens prompts à se raconter[2], plusieurs d'entre eux ont pris plaisir à fixer dans leurs vers, pour la postérité, de précieux souvenirs autobiographiques. Une épitre de Ronsard à Pierre de Paschal[3] (1554); une élégie latine de du Bellay à Jean Morel d'Embrun, « son Pylade[4] » (1559); une dédicace de Baïf au roi Charles IX[5] (1573), contiennent des données qu'on ne trouve que là. Sans doute, il les faut soumettre au contrôle de la critique ; mais, à la lumière de cette critique, ces documents se révèlent d'importance capitale.

C'est trop peu dire. Lyriques par essence, et, comme nos grands romantiques, ayant déjà conçu le lyrisme comme l'expression spontanée des sentiments individuels, les poètes de la Pléiade nous

1. Voir la *Revue* d'octobre-décembre 1933, p. 481.
2. Ovide notamment, dans une pièce des *Tristes*, IV, x.
3. *Bocage* de 1554, f. 22 r° (Laum.A VI, 61). — Après sa brouille avec Paschal, Ronsard dédia sa pièce à Rémy Belleau (Blanch. IV, 296 ; Vag. V, 158 ; Laum.B IV, 95).
4. *Elegia ad Ianum Morellum Ebred. Pyladem suum.* Publiée seulement en 1569, à la suite du recueil posthume des *Xenia*, la pièce date de la fin de 1559. Marty-Laveaux en a reproduit les passages essentiels dans son *Du Bellay*, I, xxxiii-xxxv.
5. En tête de ses *Euvres en rime*, 1573 (M.-L. I, iii-viii). — Texte réimprimé déjà par Becq de Fouquières, *Poésies choisies de Baïf* (Paris, Charpentier, 1874), 1-6.

livrent constamment leur âme ; leur œuvre presque tout entière n'est guère qu'une succession d'épanchements, de confessions, de confidences ; on y perçoit à tout instant des réactions sentimentales et des états psychologiques. Riche et vaste matière, d'un intérêt prenant et d'un charme réel, mais qui peut induire en erreur les imprudents trop empressés à transformer en précisions biographiques les plus intimes émotions. Le problème est toujours délicat de savoir comment et dans quelle mesure, chez un poète, se transposent en éléments d'art les impressions individuelles, et surtout les faits de la vie privée ; et c'est pour l'avoir résolu trop vite, que certains ont tiré des diverses *Amours* des « histoires » d'amour, — qui ne sont bien souvent que des « romans » d'amour.

Il est dommage que nous n'ayons pas plus de lettres des poètes de la Pléiade. Celles qu'on a de du Bellay[1], datées de 1559, jettent une assez vive lumière sur les amertumes et sur les tristesses de ses derniers jours. Celles qu'on cite de Ronsard[2], — une douzaine tout au plus, dont une moitié connue seulement par des analyses, — se rapportent à des faits divers qui ne sont pas toujours de première importance. On a de Baïf une lettre latine au pape Grégoire XIII, à l'occasion de son Psautier[3] ; on en possède une autre, en français, envoyée au roi Charles IX, à propos de l'Académie[4]. Rien de Dorat, rien de Pontus, et rien non plus de Peletier, ni de Belleau, ni de Jodelle. Tout cela ne constitue pas un ensemble très imposant de documentation autobiographique.

II. — Vers d'amis. Tombeaux. Épitaphes. Oraisons funèbres.

Les poètes de la Pléiade ont échangé beaucoup de vers. On peut glaner chez les uns et les autres plus d'un détail qui a son prix, — et de même dans les nombreuses pièces que leur ont adressées des amis du dehors. Mais, si légitimes que soient ces échanges dictés par les bons sentiments, il faut nourrir quelque défiance envers les excès d'amitié : trop de ces épigrammes et trop de ces épîtres ne

1. *Lettres de Joachim du Bellay*, publiées pour la première fois d'après les originaux par Pierre de Nolhac. Paris, Charavay, 1883. — M. de Nolhac a retrouvé depuis deux autres lettres, qu'il a publiées dans la *R. H. L. F.*, 1894, p. 49, et 1899, p. 360. Ad. van Bever a recueilli les douze lettres à la fin de son édition des *Jeux Rustiques* (Paris, Sansot, 1912), 253-286.

2. Laum.[B] VII, 123-135 et 141-142 (cf. les notes, VIII, 140-145). — Il faut y joindre deux lettres, dont une à Scévole de Sainte-Marthe, retrouvées et publiées par M. de Nolhac, *Bull. du Bibl.*, septembre-octobre 1923, p. 411-422. La seconde éclaire d'un jour tout nouveau les rapports de Ronsard et d'Hélène.

3. Publiée par Léon Dorez, *R. H. L. F.*, 1894, p. 159.

4. *Id.*, *ibid.*, 1895, p. 78.

sont pas autre chose que des œuvres *encomiastiques*, autorisées et commandées par les habitudes du temps.

A plus forte raison faut-il se montrer circonspect envers ces témoignagnes d'admiration et de regret que l'on appelle les *tombeaux* : est-ce sur le cercueil des morts que se font entendre jamais les paroles de vérité? C'était l'usage, à cette époque, d'honorer ceux qui s'en allaient, — s'ils avaient marqué sur la terre, — d'une couronne poétique, où chaque ami du disparu mêlait pieusement sa fleur.

Du Bellay, parti le premier, a reçu le premier cet hommage. L'année même de sa mort (1560), plusieurs humanistes, dont Adrien Turnèbe, Claude d'Espence et Léger du Chesne, lui consacraient une plaquette de *Carmina et Tumuli*[1]. En même temps, Guillaume Aubert de Poitiers publiait une *Elegie* sur son trépas[2], et Rémy Belleau dédiait à sa mémoire un *Chant pastoral*[3]. Ces deux poèmes, complétés par des odes et des sonnets d'auteurs divers, qu'avait dès 1560 recueillis Charles Utenhove[4], ont constitué un *tombeau* que reproduisent, en l'enrichissant, à partir de 1568, toutes les éditions collectives données du poète angevin[5].

Jodelle, mort en 1573, abandonné de ses amis, ne semble pas avoir suscité d'autres regrets que ceux du jeune Agrippa d'Aubigné, qui pleura dans ses *Vers funebres* le « prince des poëtes tragiques[6] ». Mais, quatre ans plus tard (1577), d'unanimes lamentations s'élevèrent pour déplorer la perte de Rémy Belleau[7]; le *tombeau*, dressé par ses amis, ne contenait pas moins de vingt-cinq pièces : onze françaises, huit latines et six grecques[8].

Comme de juste, l'émoi fut encore plus vif à la mort de Ronsard (1585). Avec lui s'éteignait le plus grand des poètes que la France

1. *In Ioachimum Bellaium Andinum poetam clarissimum doctorum virorum Carmina et Tumuli.* Paris, Federic Morel, 1560 (Bibl. Nat., Rés. Y[e], 408 et pY[c], 1448).

2. *Elegie sur le trespas de feu Ioach. Du-Bellay Ang.* Paris, Federic Morel, 1560 (Bibl. Nat., Rés. Y[e], 900). — Une autre édition est datée de 1561 (Bibl. Nat., Rés. Y[e], 397 et pY[c], 1462).

3. *Chant pastoral sur la mort de Ioachim du Bellay Angevin.* Paris, Robert Estienne, 1560 (Bibl. Maz., 10627). — Recueilli, mais avec de profondes retouches, dans la *Bergerie* (Gouv. II, 150-162 et 338-344 ; M.-L. I, 293-303, et II, 133-138).

4. A la suite de son *Epitaphium in mortem Herrici Gallorum regis christianissimi, ejus nominis secundi.* Paris, Robert Estienne, 1560 (Bibl. Nat., Rés. mY[c], 118 et 335).

5. Cf. F. Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVI[e] siècle* (Paris, Champion, 1922), 235-237.

6. *Vers funebres de Th. A. d'Aubigné, gentil-homme Xantongois, sur la mort d'Estienne Jodelle Parisien, prince des poëtes tragiques.* Paris, Lucas Breyer, 1574 (Bibl. Nat., Rés. Y[e], 623 et 624). — Reproduits par Réaume et de Caussade, III, 315-324.

7. *Remigii Bellaquei poetae Tumulus.* Paris, Mamert Patisson, 1577 (Bibl. Nat., Rés. mY[c], 925 (10). — Reproduit par Gouv., III, 365-382.

8. Cf. F. Lachèvre, *op. cit.*, 247.

eût jamais produit. On rendit à ses mânes d'exceptionnels hommages, et cent trois pièces, cette fois, — treize grecques, quarante latines, quarante-six françaises et quatre italiennes, — formèrent un *tombeau*[1] qui, depuis lors, accompagna toutes les éditions posthumes.

Il est étrange que Dorat, qui s'est tant prodigué pour le *tombeau* des autres, n'ait pas eu son propre *tombeau*. C'est peut-être que ses élèves les plus glorieux et les meilleurs l'avaient précédé dans la mort[2].

Des *tombeaux*, il faut distinguer les *épitaphes*, qui, toujours dictées en latin, apportent quelquefois des précisions de dates. Celles qu'ont cru devoir rédiger pour eux-mêmes du Bellay en 1558[3] et Tyard en 1601[4], sortes de testaments moraux, ont avant tout une valeur psychologique. Mais l'épitaphe de du Bellay par Pierre de Paschal[5], celle de Belleau par un anonyme[6], celle de Dorat par Nicolas Goulu[7], fournissent quelques éléments dont peut bénéficier une exacte biographie[8].

L'*oraison funèbre* est réservée aux princes. Seul de la Pléiade, Ronsard, prince de la poésie, a mérité l'honneur de l'oraison funèbre. Le 24 février 1586, aux obsèques solennelles célébrées par les soins de Galland au collège de Boncourt, deux régents du collège, le Chartrain Jacques Velliard[9] et l'Écossais Georges Critton[10], firent débiter par les meilleurs de leurs élèves deux *éloges* latins, d'un caractère tout oratoire[11]. L'après-midi du même jour, un jeune homme de vingt-sept ans, qui devait finir cardinal, Jacques Davy du Perron, prononça en français une *oraison funèbre*[12], dont on goûta fort l'éloquence. Éloquence mise à part,

1. Dans la plaquette de Binet : *Discours de la Vie de Pierre de Ronsard,* dont il sera question plus loin. Cf. F. Lachèvre, *op. cit.*, 255-256. — Le *Tombeau de Ronsard* a été reproduit par Blanch., VIII, 235-292. L'éditeur y a joint des vers de Malherbe, de Régnier et de Boileau.

2. Peletier, Baïf et Tyard n'ont pas eu non plus de *tombeau*.

3. *Poemata*, f. 60 r°. — Reproduite par M.-L., *J. du Bellay*, I, xxxviii.

4. M.-L., *P. de Tyard*, xxxiii.

5. M.-L., *Appendice de la Pléiade*, II, 385.

6. M.-L., *Belleau*, I, xv, n. 3.

7. M.-L., *Dorat*, lxviii.

8. Il est surprenant qu'aucune épitaphe n'ait été d'abord faite pour Ronsard. C'est en 1609 seulement, plus de vingt ans après sa mort, qu'une inscription marqua sa tombe au prieuré de Saint-Cosme-lez-Tours. Cf. à ce sujet Laumonier, *Notice sur Ronsard*, VIII, 273-275.

9. *Petri Ronsardi poetae Gallici laudatio funebris*... Paris, 1586 (deux édit. : Bibl. Nat., Ln^{27}, 17840 et 17840A).

10. *Georg. Crittonii laudatio funebris, habita in exequiis Petri Ronsardi apud Becodianos* .. Paris, 1586 (Bibl. Nat., Ln^{27}, 17841).

11. Cf. Laumonier, *Binet*, 193.

12. *Oraison funebre sur la mort de Monsieur de Ronsard, par I. D. du Perron, lecteur de la Chambre du Roy.* Paris, Federic Morel, 1586 (Bibl. Nat., Ln^{27}, 17839).

ces trois textes documentaires, — dont il serait à désirer qu'on nous donnât, dans un même volume, une édition critique et commentée, — nous apportent, sur la Pléiade en général, sur Ronsard en particulier, nombre de détails très curieux qu'on aurait tort de négliger[1].

III. — Préfaces. Notices. Éloges.

Pas davantage il ne faut négliger les diverses introductions que la piété d'amis dévoués a mises en tête des éditions posthumes : l'épître de Guillaume Aubert dédiant à Charles IX la première édition collective de du Bellay[2], la préface anonyme adressée « au Lecteur » des œuvres de Rémy Belleau[3], l'avertissement de Charles de La Mothe présentant au public le recueil de Jodelle[4], contiennent des indications, trop peu nombreuses à notre gré, mais d'autant plus utiles à recueillir, sur la vie des auteurs, leur caractère, leurs intentions, leur activité poétique.

Le *Discours* de Claude Binet sur Pierre de Ronsard, écrit pour servir de préface à la plaquette qui publiait ses *Derniers vers* et son *Tombeau*[5], est un document unique en son genre, qu'ont mis à profit depuis trois cents ans tous les historiens littéraires. Il en existe trois rédactions (1586, 1587, 1597), qui présentent entre elles de notables divergences, et qui nous montrent que Binet a, d'édition en édition, renforcé le panégyrique au détriment de la vérité. C'est malheureusement d'après le dernier texte, le plus fantaisiste des trois, qu'on a constamment reproduit Binet. Déjà, Sainte-Beuve avait soupçonné que, pour les dates et pour les faits, le biographe de Ronsard était sujet à caution. Une question particulière, le différend de du Bellay et de Ronsard, à propos de l'ode, en m'amenant à comparer les versions successives de Binet, m'avait conduit moi-même, dès 1899, à quelque scepticisme touchant sa véracité[6]. J'appelais de mes vœux une édition critique.

Sur les diverses éditions de ce discours, cf. Laumonier, *Binet*, 193-194, et surtout Émile Picot, *Rev. des livr. anc.*, II (1917), 333-341. — En attendant l'édition critique qui relèvera les variantes, on pourra consulter, mais avec précaution, les deux réimpressions modernes (Blanch., VIII, 179-221 ; Vag., VII, 22-65).

1. J'en avais déjà profité dans mon *Joachim du Bellay*. M. Laumonier en a tiré bien plus encore pour ses études sur Ronsard.

2. M.-L., *J. du Bellay*, I, xxxviii-xl.

3. M.-L., *Belleau*, I, xvii-xix.

4. M.-L., *Jodelle*, I, 1-9.

5. *Discours de la vie de Pierre de Ronsard, gentil-homme Vandomois, prince des poëtes François... Plus les Vers composez par ledict Ronsard peu avant sa mort : ensemble son Tombeau recueilli de plusieurs excellens personnages.* Paris, Gabriel Buon, 1586 (Bibl. Nat., Ln^{27}, 17842, et Rés. mY^{c}, 925 (21).

6. *R. H. L. F.*, 1899, p. 44-50.

Une jeune Américaine de Bryn Mawr, en 1905, Miss Helene Evers, essaya de nous la donner dans un travail d'ailleurs fort estimable[1]. Cette entreprise, que l'on pouvait malaisément mener à bien, loin, des grands dépôts de Paris, M. Paul Laumonier l'a pleinement réalisée dans sa thèse complémentaire de 1909[2]. Avec une étendue de science qui n'a d'égale que la rigueur de sa méthode, il a déterminé les sources des trois rédactions de Binet, montrant que ce qu'il ne doit pas aux amis du poète, Dorat, Baïf, Belleau, Galland, etc., il le doit au poète lui-même, dont il a reçu tard certaines confidences, et dont il a surtout, le plus souvent, démarqué les vers ou la prose. Il a fortement établi les mérites et les défauts de cet essai biographique, la part d'exactitude et la part de légende ; et son introduction comme son commentaire sont un modèle de critique avertie et pénétrante. Ainsi mise en pleine lumière par un minutieux examen qui va toujours au fond des choses, l'œuvre de Binet, contrôlée, complétée, vérifiée, rectifiée, devient, pour l'historien de la Pléiade, un des plus sûrs moyens de son information.

Que n'avons-nous pareille aubaine pour l'ample série des *notices* qu'ont vu fleurir la fin du XVIe siècle et le début du XVIIe !

Les brèves mentions de La Croix du Maine et de du Verdier, dans leurs *Bibliotheques Françoises* (1584), n'offrent, dans la plupart des cas, qu'un intérêt bibliographique[3]. Il est pourtant tel article, comme celui de du Verdier sur Jodelle ou comme ceux de La Croix du Maine sur Dorat et sur Peletier, qui, contenant des faits précis ou des souvenirs personnels, contribue à fonder la documentation biographique ou littéraire.

L'humaniste Papire Masson[4], qui, d'un séjour de quatre années en Italie (1563-1567), avait rapporté le goût de l'histoire et de la notice élogieuse à la manière de Paul Jove[5], et qui connaissait

1. *Critical edition of the Discours de la vie de Pierre de Ronsard par Claude Binet* (vol. II des *Bryn Mawr College Monographs*). Philadelphie, 1905, un vol. in-8° de IV-190 pages.

2. Paris, Hachette, 1909, un vol. in-8° de XLVIII-261 pages. — Sur la valeur de ce travail et sur quelques réserves que j'ai cru devoir faire, cf. mon compte rendu, *R. H. L. F.*, 1910, p. 635-638.

3. En voici le relevé, d'après l'édit. Rigoley de Juvigny : La Croix du Maine, I, 183 (Jodelle), 426 (Peletier), 439 (Baïf), 443 (Dorat) ; II, 1 (du Bellay), 316 (Ronsard), 336 (Tyard), 351 (Belleau) ; — du Verdier, I, 501 (Jodelle) ; II, 291 (Peletier), 333 (Baïf), 404 (Dorat), 534 (du Bellay) ; III, 326 (Ronsard), 363 (Tyard), 398 (Belleau). — On notera que, dans ces deux répertoires, les auteurs sont rangés par ordre alphabétique de *prénoms*.

4. Sur Papire Masson (1544-1611), consulter les thèses de Pierre Ronzy (Paris, Champion, 1924).

5. Les *Elogia* de Paul Jove, publiés à Venise en 1546, ont eu plusieurs réimpressions au cours du XVIe siècle (1549, 1551, etc.).

bien Dorat pour avoir fréquenté chez lui, nous a laissé deux témoignages intéressants sur la Pléiade. Son *Éloge de Ronsard*[1], — que M. Ronzy date de 1586 et qu'il croit antérieur au *Discours* de Binet[2], — s'il glorifie chez le disciple de Dorat le docte imitateur des Grecs et de Pétrarque, formule, touchant la *Franciade*, une condamnation sévère et judicieuse. Son *Éloge de Dorat*[3], postérieur de deux ans, nous donne, sur le personnage dont il était le familier, quelques détails des plus précieux[4].

Le véritable héritier de Paul Jove, à la fin du XVIe siècle, est Scévole de Sainte-Marthe. Il avait soixante ans sonnés, lorsqu'il entreprit de faire l'éloge des hommes qui s'étaient, de son temps, illustrés dans les lettres[5]. Ses *Elogia*, publiés en un livre à Poitiers en 1598, ont été par lui portés à deux livres en 1602, à quatre en 1606, à cinq en 1616[6]. D'édition en édition, le recueil s'est enrichi[7], mais aussi modifié : les variantes sont nombreuses et rendraient nécessaire une édition critique. Sainte-Marthe, dont la longue existence avait vu bien des choses, et qui, durant ses séjours à Paris, avait noué des relations avec la plupart des poètes de la Pléiade, aurait pu nous fournir sur eux des souvenirs pleins d'intérêt[8]. Mais sa mémoire est défaillante; ni dans les faits, ni dans les dates, il n'a le souci de l'exactitude ; et, plus orateur qu'historien[9], il accueille complaisamment des anecdotes à effet, que l'on a reconnues erronées ou douteuses. Il ne faut recourir à lui qu'avec une extrême prudence. Bon nombre des légendes si longtemps colportées sur les écrivains de la Renaissance, n'ont de garant que sa fantaisie.

1. *Petri Ronsardi Vindocinensis, nobilis poetae, Elogium.* M. Ronzy n'a pu rencontrer nulle part la première édition. Cf. le texte reproduit dans l'édition posthume des *Elogia* de Masson donnée par Balesdens (1638), II, 283-286 (Bibl. Nat., Rés. G, 2512).

2. Ronzy, *Papire Masson*, 339-340 et 639-640 ; *Bibliographie*, 30, n° 14.

3. *Epitaphium Ioannis Aurati poetae regii.* Paris, Denys du Pré, s. d. (Bibl. Maz., A 15989, pièce 19). — Recueilli par Balesdens, II, 287-291.

4. « Cet éloge est resté une des sources essentielles de la biographie du poète », écrit M. Ronzy, 510. Cf. *Bibliographie*, 39-40, n° 20.

5. *Gallorum doctrina illustrium Elogia.*

6. Toutes ces éditions se trouvent réunies à la Bibl. Nat. (Ln^o^, 28, 29, 110 ; Y^c^. 8593). — Les trois dernières sont à la Sorbonne.

7. De 63 en 1598, les notices passent à 150 en 1616.

8. Voici, dans les quatre éditions, les notices sur la *Pléiade* : Baïf (A 14, B 14, C 17, D 17) ; — du Bellay (A 39, B 39, C 60, D 63) ; — Belleau (A 63, B 63, C 120, D 126) ; — Peletier (A 67, B 67, C 133, D 139) ; — Ronsard (A 78, B 78, C 144, D 150) ; — Dorat (A 87, B 87, C 167, D 173) ; — Tyard (D 265). — Rien sur Jodelle nulle part.

9. Le P. Niceron dit fort bien, *Mémoires*, VIII, 18 : « Comme Sainte-Marthe ne s'est proposé simplement que de loüer ceux de nos écrivains qu'il lui a plû de choisir entre les autres, il a parlé d'eux plutôt avec l'éloquence d'un orateur qu'avec l'exactitude d'un historien ; c'est pourquoi il ne parle presque pas de leurs écrits, et quand il le fait, c'est toujours d'une maniere fort generale ». Voir un curieux exemple de ce genre oratoire, et même déclamatoire, dans la notice sur Peletier.

Traducteur des *Éloges* de Sainte-Marthe[1], Guillaume Colletet voulut les refaire en français, — au moins pour les poètes, — en les allongeant et les complétant. Ses *Vies* de poètes, dont un fatal incendie devait détruire un jour le manuscrit autographe[2], ont joui très longtemps d'un singulier prestige, et, durant près d'un siècle, il ne s'est guère publié d'éditions de nos vieux auteurs, sans qu'on y mît comme préface la vie de l'auteur par Colletet[3]. L'érudit féru du passé, qui poussait l'amour de Ronsard au point de se faire acquéreur de sa maison de ville au faubourg Saint-Marcel, n'a manqué dans ses recherches ni de ferveur ni de conscience. Il a lu de près ses poètes ; il a tiré de leurs écrits des éléments d'information ; il a pieusement relevé les hommages qu'il a pu découvrir chez leurs amis et leurs contemporains. Son zèle n'est pas en défaut, — mais bien son sens critique. Incapable de discerner la vérité de la légende, et d'ailleurs né trop tard pour avoir connu les poètes dont il nous retrace l'histoire, il s'en rapporte sans contrôle à ceux qui ont pu les connaître, et souvent, trop souvent, il se borne à délayer Binet, du Perron et Sainte-Marthe. A son égard aussi la prudence s'impose.

IV. — L'Estoile. De Thou. Pasquier.

Avec Colletet se ferme la série des auteurs de notices élogieuses. Mais les historiens ont leur mot à dire, plus important, plus instructif que toute l'éloquence des plus flatteurs *Éloges*. Parmi les contemporains de la Pléiade, il en est trois surtout dont le témoignage a grande valeur : L'Estoile, de Thou, Pasquier.

Pierre de L'Estoile est, à vrai dire, moins historien qu'anecdotier. Il n'a souci des vues d'ensemble ni des exposés méthodiques. Avec une curiosité qui ne va pas sans malice, ce bourgeois de

1. *Eloges des hommes illustres... composez en latin par Scevole de Sainte-Marthe, et mis en françois par G. Colletet.* Paris, 1644 (Bibl. Nat., Ln^{9}, 30, et Z. Payen, 1211.)

2. Une transcription incomplète, à l'usage d'Aimé Martin, nous a conservé 147 de ces *Vies* (Bibl. Nat., mss. fr., nouv. acq., 3073). — Sur le manuscrit de G. Colletet, son histoire et sa destruction, cf. Léopold Pannier, *Rev. crit.*, 1870, II, 324-338, et Paul Bonnefon, *R. H. L. F.*, 1895, p. 59-77.

3. En ce qui touche la Pléiade, les notices publiées, avant ou après l'incendie de 1871, sont les suivantes : Ronsard (Blanchemain, *Œuvr. inéd. de Rons.*, 1855, 15-124) ; — Belleau (Gouverneur, *Œuvr. de Belleau*, 1867, I, xi-xxxii) ; — Jodelle (Ad. van Bever, édit. des *Amours* de Jodelle, 1907, 11-51) ; — du Bellay (Ad. van Bever, édit. des *Jeux Rustiques*, 1912, 11-72). — La transcription Aimé Martin contient les notices sur du Bellay, 46 r°-57 v° ; Belleau, 58 r°-63 v° ; Jodelle, 249 r°-256 v° ; Peletier, 392 r°-397 v°. De la notice sur Dorat, il n'existe que le début, 162 r°. Rien sur Baïf, ni sur Ronsard, ni — quoi qu'en dise Pannier — sur Pontus de Tyard. Quelques fragments de la Vie de Baïf ont été conservés par Sainte-Beuve (*Tableau*, édit. de 1843, 83 et 420) et par Rochambeau (*Famille de Ronsart*, 1868, 194-196). Quelques fragments de celle de Pontus de Tyard l'ont été par Jeandet (*Pontus de Tyard*, 1860, 177-179) et par Rochambeau (*op. cit.*, 245-246).

Paris retient et note au jour le jour les faits parvenus à sa connaissance, attentif à tout recueillir, les vers qui circulent et les bruits qui courent. Ses *Mémoires-Journaux*[1], dans le décousu de leur rédaction, enregistrent plus d'un détail dont l'histoire a fait son profit. C'est ainsi qu'il nous peint Dorat « poëte du Roy [Charles IX], qui taschoit à attraper quelque chose, fust en mentant ou disant vray, estant fort necessiteux et ayant grand affaire de ses pieces[2] ». Il mentionne que, pour leurs vers à propos du mariage de Joyeuse (septembre 1581), Ronsard et Baïf ont reçu d'Henri III chacun 2 000 écus[3]; mais la mort de Ronsard (décembre 1585) l'amène à remarquer mélancoliquement que le même Henri III « ne lui fist jamais grande demonstration de faveur ni aucun avancement[4] ». Il consigne dans son journal que, le 19 février 1607, M. Despinelle lui a donné « diverses poësies non imprimées », parmi lesquelles « *huict sonnets de Ronsard en faveur d'une des filles de la feue Roine-mere*, qu'on a tirés des mains de M. Gallandius[5] ». Enfin, — document capital, — il consacre une page entière à retracer brièvement la misérable vie et la lugubre fin du poète Jodelle[6].

A Jacques-Auguste de Thou, grave figure de magistrat, il n'a manqué, pour être un grand nom dans les lettres, que d'avoir écrit en français sa monumentale *Histoire de son temps*. De l'historien tel que nous le voulons, il a toutes les qualités : l'érudition, l'exactitude, la hauteur de vues, l'impartialité. Dans son vaste ouvrage en cent trente-huit livres[7], qui mène l'histoire de France, et souvent l'histoire générale, de 1543 à 1607, il a donné place délibérément aux hommes de lettres, dont, à grands traits, sous l'année de leur mort, il résume la vie et l'œuvre ; et, de cet ouvrage, on a pu tirer plus de quatre cents notices de « savants » illustres[8]. Notices courtes, en bien des cas, mais toujours substan-

1. Édit. Brunet (Paris, Jouaust, 1875-1896), 12 vol. in-8°.
2. XII, 373.
3. II, 23.
4. II, 222.
5. VIII, 276. — Ces huit sonnets pour Hélène de Surgères n'ont été publiés qu'en 1609 (Laum[B], VI, 57-61).
6. XII, 386-387.
7. Édit. Samuel Buckley (Londres, 1733), 7 vol. in-f°. — Trad. franç. (Paris, 1734), 16 vol. in-4°.
8. A. Tessier, *Eloges des hommes savans, tirez de l'Histoire de M. de Thou.* Genève, 1683, 2 vol. in-16. — On lit tout au début de l'*avertissement* : « Comme les Eloges des hommes savans qui sont répandus dans tout le corps de l'Histoire de M. de Thou, font une des plus grandes beautez de cet excellent ouvrage, j'ay crû que je ferois une chose également utile et agréable au public, si, les ayant mis en nôtre langue, je les donnois en un volume séparé. » Idée ingénieuse, à coup sûr ; mais la traduction, reprise de P. du Ryer (1659), est très lâche et très inexacte.

tielles. La Pléiade en a sa part. Si de Thou se tait de Jodelle et de Baïf, s'il ne consacre à Peletier que quelques lignes[1], si même on le voudrait moins sobre sur le compte de du Bellay[2], du moins Dorat[3], Pontus[4], Belleau[5], Ronsard surtout[6], sont l'objet de portraits plus longs et plus poussés. L'auteur ne se contente pas (ce qui est déjà fort utile) de précisions chronologiques qu'on chercherait en vain ailleurs ; il relève chez ces poètes des traits curieux de caractère, et formule sur leur œuvre, en toute indépendance, des opinions très judicieuses. Il peint en relief Pontus de Tyard, robuste Bourguignon, grand mangeur, grand buveur, gardant jusqu'à sa mort, à quatre-vingt-quatre ans, la vigueur de son corps et de son esprit[7]. La très sincère admiration qu'il éprouve et professe pour le génie de Ronsard ne l'empêche pas, cependant, de regretter et condamner, chez un homme qui fut d'Église, les écarts de sa conduite et l'abus qu'il fit des plaisirs[8]. Bref, la sûreté de son information et la clairvoyance de ses jugements confèrent à son témoignage une valeur considérable.

Magistrat, lui aussi, surtout humaniste et poète, Étienne Pasquier a sur de Thou cet avantage d'avoir connu et fréquenté personnellement plusieurs des membres de la Pléiade, dont son enthousiaste jeunesse a partagé les ambitions et les doctrines : comme elle, défenseur de la langue française[9] ; comme elle, admirateur du génie des anciens ; comme elle, aimant d'un vif amour la poésie.

Ses lettres[10] nous le montrent en rapports seulement avec Ron-

1. Liv. LXXVI, ann. 1582 (édit. IV, 99 = trad. VIII, 665).
2. Liv. XXVI, ann. 1560 (édit. II, 72 = trad. III, 621).
3. Liv. LXXXIX, ann. 1588 (édit. IV, 549-550 = trad. X, 213).
4. Liv. CXXXIV, ann. 1605 (édit. VI, 310-311 = trad. XIV, 416).
5. Liv. LXIV, ann. 1577 (édit. III, 544 = trad. VII, 537).
6. Liv. XXX, ann. 1562 (édit. II, 189-190 = trad. IV, 222). — Liv. XXXVII, ann. 1565 (édit. II, 435 = trad. V, 35). — Liv. LXXXII, ann. 1585 (édit. IV, 320-321 = trad. IX, 412).
7. Liv. CXXXIV (édit. VI, 310-311) : « Cum in libris assiduus esset, cibo multo, quippe vasto corpore, utebatur, et generosa vina, qualia illis locis circa Ararim nascuntur, aqua nulla admista, citra temulentiam bibebat : cumque dormitum ibat, quod mirum est, largo se meraci haustu sine valetudinis dispendio proluebat... Integris animi et corporis sensibus ad meliorem vitam migravit... aetatis anno octogesimo quarto. »
8. Liv. XXX (édit. II, 189) : « Neque is erat, qui libertatem suam atque adeo licentiam poëticam sacerdotalis muneris necessitate tanquam compede ad gravitatem ea functione dignam vellet astringere. » — Liv. LXXXII (édit. IV, 321) : « Verum homo, ut ingenio, sic forma et corporis robore insignis, cum vita soluta licentiose nimis genio indulgeret, valetudinem firmissimam debilitavit, acerbissimis arthritidis doloribus extrema aetate conflictatus. »
9. Cf. notamment sa lettre à Turnèbe, datée de 1552.
10. Recueillies, en 22 livres, au t. II des *Œuvres*, Amsterdam [Trévoux], 1723, in-f°.

sard[1] et Pontus[2]; mais on peut largement puiser dans celles qu'il adresse à d'autres correspondants. C'est dans une lettre à Ramus qu'il rend ce juste hommage à Peletier : « grand poëte, arithmeticien, et bon medecin, que je puis presque dire avoir esté le premier qui mit nos poëtes François hors de page[3] ». C'est dans une lettre à Nicolaï, sur les rapports de la nature et de l'art en poésie, qu'une judicieuse antithèse oppose l'un à l'autre, dans une égale insuffisance, Jodelle qui, trop confiant en sa facilité, « mesprisoit les livres », et Baïf qui « sçavoit beaucoup », mais qui manquait du don sacré[4]. Pasquier fait preuve à chaque instant d'intelligence, d'ingéniosité, de pénétration. Il fait preuve aussi de franchise. A Ronsard déjà glorieux, il reproche hardiment sa « servitude à demy courtisane »; il le blâme de prodiguer à n'importe qui ses éloges : « Quant à la plume du Poëte, elle doit estre seulement voüée à la celebration de ceux qui le meritent[5] ».

Les mêmes qualités littéraires et morales éclatent dans son grand ouvrage, *Les Recherches de la France*, qu'il a mis plus d'un demi-siècle à préparer et composer[6]. Une pensée patriotique a guidé ses efforts pour évoquer et retracer le passé de la vieille France, en ajoutant à ce tableau celui de la France moderne. Comment, dans cette vaste fresque, aurait-il oublié la France de l'esprit? Trois livres sur neuf — un tiers de l'œuvre — ont pour objet la littérature, la langue, l'Université. Celui qu'il consacre à l'histoire des lettres, ou plutôt de la poésie[7], est d'intérêt fondamental. Ébauché seulement en 1596, Pasquier l'a longuement mûri, l'alimentant, au cours des ans, de ses études, de ses idées, de ses souvenirs personnels. Un chapitre en particulier, le sixième[8], est déjà la première esquisse d'une histoire de la Pléiade : « De la grande flotte de poëtes que produisit le regne du roy Henry deuxiesme, et de la nouvelle forme de poësie par eux introduite ». Ce qui fait à nos yeux l'importance de ce chapitre, ce n'est pas seulement que Pasquier, ami de Ronsard et souvent son disciple, a vu de près le mouvement de renaissance poétique dont il s'est

1. Col. 11-12, 23-24, 37-42.
2. Col. 65-68, 271-274, 461-462.
3. Col. 55 C.
4. Col. 653 A.
5. Col. 12 D.
6. Le premier livre a vu le jour en 1560. La dernière édition publiée par l'auteur (1611) comprend sept livres. L'édition complète est posthume (1621).
7. Ce livre, le sixième dans les éditions de 1607 et 1611, est devenu le septième dans les éditions posthumes, notamment dans la grande édition in-f° de 1723, où les *Recherches* occupent tout le premier volume.
8. Édit. de 1723, I, col. 701-710.

constitué l'historien ; mais c'est encore que son rôle d'acteur autant que de témoin ne l'a pas empêché d'y voir clair, et de garder en toute chose le sens de la juste modération[1]. Sans doute, on pourra discuter, voire infirmer, certaines de ses assertions; mais il faudra toujours en tenir compte. Comme pour son ami de Thou, son autorité reste considérable.

V. — Documents d'archives.

Et, pour finir, nous rangerons parmi les sources tous les documents et pièces d'archives dont la production au grand jour, amenée par d'heureux hasards ou d'intelligentes recherches, a jeté quelque lumière sur des faits longtemps obscurs, éclairé certains coins de la vie des poètes, fourni à leur histoire quelques dates précises.

Dès le XVIIe siècle, le désir de trouver Baillet en défaut avait conduit Ménage à compulser les registres capitulaires de l'église Notre-Dame de Paris : il en avait tiré, pour du Bellay, des textes qui fixaient ses dignités ecclésiastiques, les circonstances de sa mort, l'emplacement de son tombeau[2].

Mais c'est au XIXe siècle qu'on a résolument poursuivi ces enquêtes. Des comptes de l'Épargne conservés aux Archives, de certains manuscrits de la Bibliothèque Impériale, l'ardent fureteur qu'était Jal a tiré des renseignements sur les libéralités royales envers Dorat, Jodelle, Baïf, Ronsard[3].

Que des recherches aient porté sur l'origine des familles et sur les généalogies, qui pourrait s'en étonner? Le marquis A. de Rochambeau[4], l'abbé L. Froger[5], plus récemment M. Jean Martellière[6] et M. Henri Longnon[7], s'y sont employés, concernant Ronsard, avec le même zèle, sinon avec la même science et le même bonheur : d'archives publiques ou privées, ils ont fait sortir toute une série d'aveux, de contrats, de lettres, de quittances, qui sont autant de « pièces justificatives », fondement solide d'une

1. Sainte-Beuve a raison d'écrire, *Caus. du Lundi*, III, 254 : « Un caractère qui est essentiel chez lui, et qu'on ne tarde pas à découvrir comme faisant le fond de son mérite, c'est une excellente *judiciaire*, ainsi qu'on disait autrefois, une appréciation juste et moyenne des choses, de quelque côté qu'il se retourne et qu'il dirige sa vue. »

2. *Anti-Baillet* (édit. de 1730), 65 66, 93, 146.

3. *Dict. crit. de biogr. et d'hist.* (2e édit., 1872), art. Baif, Dorat, Jodelle, Ronsard.

4. *La famille de Ronsart*, Paris, Franck, 1868.

5. *Nouvelles recherches sur la famille de Ronsard*, dans la *Rev. hist. et arch. du Maine*, XV (1884), 90-134 et 202-241. — *Notes sur la famille de Ronsard*, dans les *Ann. Fléch.*, mars 1906.

6. *Les origines des Ronssart*, dans les *Ann. Fléch.*, mai-juin 1909.

7. *Pierre de Ronsard*. Paris, Champion, 1912.

histoire vraie. En 1925, M. l'abbé G. Plat a retrouvé le chartrier des Ronsart[1], et, parmi les actes notariés qu'il renferme, le contrat de mariage de Louis de Ronsart, père du poète, avec Jeanne de Chaudrier. — Semblablement, le docteur Ch. Guignard a débrouillé les origines de la famille de Baïf[2]; et l'abbé Cl. Jugé, biographe de Peletier, a reproduit à son sujet une généalogie manuscrite découverte à la Mazarine[3].

D'autres enquêtes ont éclairci les rapports de nos poètes avec l'Église : car plusieurs furent clercs, et l'un même devint évêque. Les registres des *Insinuations ecclésiastiques du diocèse du Mans*, conservés aux Archives de la Sarthe, ont fourni à l'abbé R. Charles, en 1879, l'acte de tonsure de Ronsard[4]. Les mêmes registres, utilisés en 1881 par l'abbé L. Froger, lui ont permis, en établissant la nomenclature de ses bénéfices et de ses prébendes, de retracer la très fructueuse carrière que fit dans l'Église le simple tonsuré d'autrefois[5]. Et c'est l'abbé Froger encore qui nous apprend que, si du Bellay ne fut pas, comme on l'a cru, chanoine en l'église Saint-Julien du Mans, il obtint du moins la jouissance de la chapellenie de Cofresne[6].

Après les choses d'église, et par contraste, les choses d'amour. Les poètes de la Pléiade ont été de grands amoureux ; mais que sait-on des femmes qu'ils ont aimées et chantées? Pour ne retenir ici que deux faits, en 1902, les recherches parallèles et concordantes de MM. Henri Longnon[7] et Paul Laumonier[8] ont identifié Cassandre ; et M. Jean Martellière, en 1904 et 1906, a complété leur découverte en produisant son contrat de mariage, par lui retrouvé dans les Archives du Loir-et-Cher[9]. — D'autre part, les Archives de la Loire-Inférieure et celles de Maine-et-Loire ont en 1910 révélé à l'abbé A. Bourdeaut, dans la famille du Bellay, l'existence d'une cousine, Olive de Sévigné, qui semble bien avoir été la muse inspiratrice de Joachim[10]. Et, par surcroît, des fouilles pratiquées dans les mêmes archives, et complétées d'ailleurs par bien d'autres recherches, ont permis au même savant d'évoquer

1. Cf. *Journal des Débats*, 3 avril 1925.
2. *Rev. de la Ren.*, I (1901), 194-199; IV (1903), 288-308 ; V (1904), 191-211.
3. *Jacques Peletier du Mans* (Paris, Lemerre, 1907), 421-422.
4. Art. sur *Saint-Guingalois*, dans la *Rev. hist. et arch. du Maine*, V (1879), 82 et 373-374. — Acte reproduit dans Laum[B]., VIII, 277.
5. *Ronsard ecclésiastique*, dans la *Rev. hist. et arch. du Maine*, X (1881), 178-244.
6. *R. R.*, IV (1903), 47-54.
7. *Rev. des quest. hist.*, janvier 1902, p. 224-234.
8. *R. R.*, III (1902), 73-115.
9. *Bull. de la Soc. arch. du Vendômois*, XLIII (1904), 51-57, et XLV (1906), 165-183.
10. *Mém. de la Soc. nat. d'agr., sc. et arts d'Angers*, XIII (1910), 1-54.

les tracas, les démêlés et les procès qui font si triste la vie du poète angevin[1].

Que de pièces encore il faudrait mentionner ! Toute une liasse de papiers se rapportant à la saisie du Lymodin par les créanciers de Jodelle[2] ; des donations faites de leur vivant par Dorat et Baïf[3] ; un navrant placet du même Dorat au roi Henri III, pour le supplier « tres humblement » d'avoir pitié de sa vieillesse « en sa grande necessité[4] » ; etc.

Mais rien ne passe en importance le précieux autographe acquis par le Collège de France en 1903, et qui nous montre Dorat, Ronsard, Belleau, Baïf, associés l'an 1567 à quatre professeurs du Collège Royal, pour examiner Nicolas Goulu, le propre gendre de Dorat, et juger sa valeur d'helléniste[5].

Dans ce court exposé, je n'ai pas eu la prétention de dresser l'inventaire de *tous* les documents qu'on a produits sur la Pléiade. Je n'ai relevé que les principaux. Quel qu'en soit l'intérêt, ils ne suffisent pas à porter partout la lumière, et trop de coins restent obscurs dans cette histoire. Souhaitons qu'un jour ils s'éclairent, et qu'aux lueurs que l'avenir fera surgir encore de la poussière des archives, toute la vérité se dévoile à nos yeux !

(*A suivre.*) HENRI CHAMARD.

1. *Mém. de la Soc. d'Angers*, XIV (1911), 9-88, et XV (1912), 5-225.
2. Art. de PH. RENOUARD, dans la *R. H. L. F.*, 1922, p. 484.
3. Art. d'A. TUETEY, dans le *Bull. philol. et hist. du Com. des trav. hist. et scient.*, 1916, p. 11.
4. Art. d'H. DROUOT, dans la *R. S. S.*, 1930, p. 126.
5. Cf. A. LEFRANC, *l'Amateur d'autographes*, 15 juillet 1903; *Ann. du Coll. de Fr.*, 1903; *Gr. écr. fr. de la Ren.* (1914), 387-411.

LES PERSONNAGES REPARAISSANTS DANS « LA COMÉDIE HUMAINE »

Aucun lecteur de Balzac n'ignore le rôle joué dans *la Comédie humaine* par le retour d'un roman à l'autre des mêmes personnages. Miss Ethel Preston a étudié ce procédé[1] et a montré l'immense développement que Balzac a fini par donner à ce moyen de prêter au monde gigantesque et infiniment varié de son imagination une unité extérieure et visible. Sur les deux mille personnages qui figurent dans *la Comédie humaine*, quatre cent soixante sont « reparaissants ». Balzac lui-même a eu soin d'avertir le lecteur du grand prix qu'il attachait à ce procédé et des effets qu'il comptait en tirer. « Un grand pas a été fait dernièrement. En voyant reparaître dans *le Père Goriot* quelques-uns des personnages déjà créés, le public a compris l'une des plus hardies intentions de l'auteur, celle de donner la vie et le mouvement à tout un monde fictif dont les personnages subsisteront peut-être, alors que la plus grande partie des modèles seront morts et oubliés[2]. »

Mais Balzac n'a pas employé ce procédé dès la première heure. Bien que l'intention de Miss Preston n'ait pas été « de suivre l'évolution du procédé de reparition à travers les éditions successives des romans de Balzac, depuis l'édition originale jusqu'à l'édition définitive, mais de l'étudier dans son plus complet épanouissement, dans le dernier état où l'avait laissé Balzac au moment de la suprême revision de son œuvre », elle ne s'est pas défendu de traiter dans son premier chapitre de « l'origine et développement du système des personnages reparaissants » et d'ajouter en appendice un graphique pour en montrer le développement. Et M. Marcel Bouteron, dans la préface par laquelle il présenta l'étude de Miss Preston au public, reconnaît l'intérêt de ce côté du sujet en donnant « quelques brèves remarques sur la découverte et l'application de cet ingénieux procédé ». On conviendra que la question de l'évolu-

1. Ethel Preston, *Recherches sur la technique de Balzac*. Paris, les Presses françaises, 1926.

2. Il est vrai que ce n'est pas Balzac, mais Félix Davin qui était l'auteur du passage cité. Il se trouve dans l'*Introduction aux Études de mœurs au XIXe siècle*, publiée dans le tome I de l'édition de 1835. Mais Félix Davin écrivait certainement sous l'inspiration de Balzac. Cf. Lovenjoul, *Histoire des œuvres de H. de Balzac*, troisième édition, Paris, Calmann-Lévy, 1888, p. 46.

tion du procédé et de son application progressive, que Miss Preston a renoncé à étudier, ne manque ni d'intérêt ni d'importance.

Peut-on fixer le moment où l'idée du retour des personnages se présenta à Balzac? « C'est seulement en 1833, écrit Miss Preston, que Balzac a systématiquement usé du procédé de la reparition des personnages. » « Sa découverte, dit plus prudemment et plus exactement M. Bouteron, ne semble pas antérieure à l'année 1833, et son usage se révèle pour la première fois dans *le Père Goriot*, composé en septembre 1834. » Tous deux citent le récit de Mme Surville. « Ce ne fut que vers 1833, lors de la publication de son *Médecin de campagne*, qu'il pensa à relier tous ses personnages pour en former une société complète. Le jour où il fut illuminé de cette idée fut un beau jour pour lui. Il part de la rue Cassini, où il alla demeurer en quittant la rue Tournon, et accourt au faubourg Poissonnière, que j'habitais alors.

« Saluez-moi, nous dit-il joyeusement, car je suis tout simplement en train de devenir un génie[1]. »

En effet, il semble que la date de 1833 pour cette découverte géniale repose uniquement sur le témoignage de Mme Surville, témoignage peu sûr, on le sait, au moins quand il s'agit de dates[2]. Mais il me paraît bien difficile d'admettre que Balzac ait eu l'idée des personnages reparaissants au mois de septembre 1833 et n'en ait fait aucun usage dans les romans composés pendant les douze mois suivants. L'occasion n'en manquait certes pas. De cette année sont *l'Illustre Gaudissart*, la dernière partie de *la Duchesse de Langeais*, le premier chapitre de *la Fille aux yeux d'or*, *Souffrances inconnues* (deuxième épisode de *la Femme de trente ans*) et *la Vallée du torrent* (dernière partie du quatrième chapitre du même ouvrage). Dans chacun de ces récits, Balzac introduira plus tard, dans de nouvelles éditions, un ou plusieurs personnages reparaissants. Sous leur forme primitive ils n'en offrent aucun. Il est vrai que la comtesse de Sérisy et le baron de Maulincourt, créés dans *Ferragus*, reviennent dans *la Duchesse de Langeais*; que Henri de Marsay, créé dans *la Fille aux yeux d'or*, revient

1. Balzac, *Œuvres*, édition définitive, Paris, Michel Lévy frères, 1869-1876, t. XXIV, p. 28.

2. Ce qui paraît fixer la date dans le souvenir de Mme Surville, c'est la publication du *Médecin de campagne*, paru au mois de septembre 1833. Honoré en aurait-il parlé lors de cette visite mémorable? Il aurait pu, une année plus tard, parler des chagrins que lui causait la nouvelle édition du *Médecin de campagne* qui venait de paraître. « J'ai eu d'autres chagrins, écrit-il le 11 août 1834 à l'Étrangère. Mon Boileau, mon hypercritique, mon ami, qui me juge et me corrige en dernier ressort, a trouvé considérablement de fautes dans les deux premiers volumes in-12 du *Médecin de campagne*. Ça m'a désespéré... J'ai été deux jours malade quand il m'a fait voir les fautes. *Lettres à l'Étrangère*, t. I, p. 182.

dans le dernier chapitre de *la Duchesse de Langeais*; que Ronquerolles paraît dans tous les trois récits. Mais cela ne doit pas nous surprendre, puisque ces trois récits ne sont que des épisodes d'une même histoire, l'*Histoire des Treize*. Ce qui devrait plutôt nous surprendre, c'est que les personnages paraissants dans plus d'un de ces récits sont si peu nombreux. Les fameux Treize sont représentés dans chaque épisode par des individus qui, à l'exception de Ferragus, Ronquerolles et de Marsay, s'ils ne sont pas anonymes, ne figurent pas dans les autres[1]. Dans tous les autres romans, au nombre d'une trentaine, qui avaient paru avant la fin de 1834, il n'y a pas la moindre trace du système des personnages reparaissants.

On objectera peut-être le cas de Pauline de Villenoix. En effet, l'amie de l'abbé Birotteau (*le Curé de Tours*) ne peut pas être autre que la Pauline de *Louis Lambert*. Balzac le dit assez clairement en parlant du dévouement avec lequel, son ami ayant perdu la raison, « pendant cinq années, elle s'était consacrée au bonheur mécanique de ce malheureux, dont elle avait si bien épousé la folie qu'elle ne le croyait point fou[2] ». Cependant il semble ne s'être souvenu que vaguement de Pauline en décrivant la « vieille fille » du *Curé de Tours*. Celle-ci, qui, dans *Louis Lambert*, est, en 1820, dans tout l'éclat de sa beauté de jeune fille, est, cinq ans plus tard, dans *le Curé de Tours*, quand elle vient chez Sophie Gamard[3], « une autre vieille fille, amie de Birotteau ». Elle ne quitte Villenoix, dans *Louis Lambert*, qu'après la mort de Louis, le 25 septembre 1824; mais, dans *le Curé de Tours*, nous la retrouvons bientôt établie à Tours, où son salon est fréquenté par l'abbé Birotteau, qui a déjà eu le temps de prendre l'habitude d'y passer trois soirées par semaine. Dans *Louis Lambert*, « l'origine de Mlle de Villenoix et les préjugés que l'on conserve en province contre les Juifs ne lui permettaient pas, malgré sa fortune et celle de son tuteur, d'être reçue dans cette société qui s'appelle, à tort ou à

1. Ronquerolles est le seul personnage qui paraisse dans les trois épisodes. Ferragus paraît dans *Ferragus* et *la Fille aux yeux d'or*, Mme de Sérisy et le baron de Maulincourt dans *Ferragus* et *la Duchesse de Langeais*, de Marsay dans *la Duchesse de Langeais* et *la Fille aux yeux d'or*. Il s'agit, bien entendu, de la version primitive.

2. Balzac, *Œuvres*, t. VI, p. 41.

3. Cerfberr et Christophe (*Répertoire de la Comédie humaine*, Paris, 1893, p. 542) disent que « deux ans plus tard (après la mort de Lambert), vieillie, presque retirée du monde... Pauline de Villenoix protégeait François Birotteau ». Mais elle était déjà depuis quelque temps son amie lorsqu'il entra en pension chez Sophie Gamard, dix-huit mois ou deux ans avant les événements racontés dans *le Curé de Tours*, c'est-à-dire vers la fin de 1824 ou dans les premiers mois de 1825, peu de temps après la mort de Louis Lambert.

raison, la noblesse ». Dans *le Curé de Tours*, « Mlle Salomon de Villenoix tenait à la société la plus aristocratique de Tours ». Il est évident que Mlle de Villenoix, en reparaissant dans *le Curé de Tours*, ne joue nullement le rôle des personnages reparaissants qui rappellent un groupe de personnages connus et représentent un milieu social. D'ailleurs, les deux romans en question sont tous deux de 1832, et personne n'a songé à faire remonter l'origine de ce procédé au delà de 1833.

On ne saurait non plus voir une trace du procédé dans deux allusions à la « femme abandonnée » dans le texte primitif de *la Duchesse de Langeais*. La duchesse, pressée par Montriveau, déclare que l'aventure de Mme de Beauséant lui a appris le danger des sacrifices et qu'elle ne voulait pas jouer une « seconde édition de l'histoire de Mme de Beauséant ». Balzac, qui confondait si facilement le monde de son imagination avec le monde de la réalité, n'avait pas besoin du système des personnages reparaissants pour évoquer ici ce frappant exemple de la fragilité des attachements humains. Mme de Beauséant ne figurait pas parmi les personnages du roman, mais y a été ajoutée plus tard[1].

Est-il exact d'affirmer, cependant, que c'est dans *le Père Goriot* que le procédé des personnages reparaissants se révèle pour la première fois? Je ne le pense pas. Voici un fait qui semble s'y opposer. Dans *la Femme de trente ans*[2] on rencontrait, dans le texte primitif, M. de Blamont et M. de Vouglans. Ces messieurs ne figurent nulle part ailleurs. En retouchant ce texte pour la troisième édition des *Études de mœurs au XIXe siècle* (tome IV), parue en septembre 1834, Balzac supprima ces deux noms en faveur de ceux de Ronquerolles et de Marsay, qui s'étaient déjà distingués dans l'*Histoire des Treize*. Cette substitution prouve, ce me semble, que Balzac avait à ce moment son

1. Cette allusion présente, d'ailleurs, une contradiction chronologique, du moins depuis *le Père Goriot*. La duchesse fait cette allusion au commencement de 1819, au plus tard. La vicomtesse de Beauséant ne sera abandonnée qu'au lendemain du grand bal qu'elle donnera le 18 février 1820. Balzac s'est sans doute rendu compte de cette difficulté puisque, dans l'édition de *la Comédie humaine*, il modifia le texte de la première édition. Il avait écrit : « Bien mieux, la récente aventure de madame de Beauséant m'a prouvé que ces mêmes sacrifices sont presque toujours les causes de votre abandon ». Nous lisons aujourd'hui : « Bien mieux, la rupture qu'on prévoit entre madame de Beauséant et le marquis d'Ajuda, qui, dit-on, épouse mademoiselle de Rochefide, m'a prouvé », etc. Si Balzac a fait ainsi disparaître une difficulté chronologique dans les rapports de Mme de Beauséant avec la duchesse de Langeais, il en a laissé subsister une autre. Dans *le Père Goriot*, la duchesse va au bal de son amie le 18 février 1820. D'après *la Duchesse de Langeais*, elle était à ce moment, depuis quelques mois déjà, en Espagne.

2. L'on sait que c'est le troisième chapitre de ce roman, intitulé aujourd'hui *A trente ans*, qui, dans les anciennes éditions, seul portait ce titre. Cf. Lovenjoul, *op. cit.*, p. 27.

idée. Mais quand on songe aux nombreux échanges de noms qu'il allait faire plus tard dans cette même *Femme de trente ans*, on a l'impression que l'idée est toute neuve et qu'il ne fait ici qu'un coup d'essai. Les personnages qui, par leur retour à tout moment, donneront une unité à ce monde qui commence à se dessiner dans son imagination, ne sont pas encore trouvés, ou pas encore choisis. Le salon où Charles de Vandenesse fait la connaissance de la femme de trente ans est celui de Mme Vitagliano et ne deviendra que plus tard celui de Mme Firmiani, de même que le marquis et la marquise de Vieumesnil ne se sont pas encore transformés en M. et Mme d'Aiglemont. C'est donc à Henri de Marsay et au marquis de Ronquerolles que Balzac a fait l'honneur de les choisir, parmi les plus de quatre cents personnages déjà créés, pour être les premiers exemples de l'application de sa découverte[1]. Ils sont, pour ainsi dire, les premiers nés de la grande famille des personnages reparaissants.

A côté de ces deux on doit, si je ne me trompe, mettre un troisième, Alexandre Crottat, dont le nom se rencontre pour la première fois dans la seconde partie du quatrième chapitre de *la Femme de trente ans*, ajoutée à l'édition de 1834 sous le titre de *la Vallée du torrent*. Le rôle joué par Crottat et Roguin dans César Birotteau est tel qu'il faut croire qu'ils y figuraient dès l'origine de ce roman. Il est vrai que *César Birotteau* ne parut qu'au mois de décembre 1837. Mais un premier brouillon existait depuis le mois d'avril 1834. Malgré l'attitude de doute qu'il convient de garder devant les affirmations de Balzac au sujet des ouvrages projetés ou commencés, il est plus que problable que l'histoire de César Birotteau avait été arrêtée dans ses grandes lignes à Frapesle en 1834[2]. Balzac aura fait une application de son nouveau procédé en donnant à Charles de Vandenesse pour notaire le Crottat inédit de *César Birotteau*.

Mais si *le Père Goriot* n'est pas absolument le premier roman où l'on puisse trouver l'application de ce procédé, il n'en reste pas moins vrai que c'est assurément le premier où ce procédé ait fait partie du plan même de l'ouvrage.

Miss Preston a compté dans *le Père Goriot* trente-cinq personnages reparaissants. Pour les premiers lecteurs de ce roman, cependant, ils étaient seulement au nombre de vingt-trois. Ils formaient le premier état de cette société que Balzac rêvait. A

1. Il convient de remarquer que Ronquerolles n'avait pas encore, en 1834, remplacé de Flesselles dans le premier épisode de ce roman.

2. Cf. Maurice Serval, *Autour de Balzac* : « *César Birotteau* », dans la *Revue d'Histoire littéraire*, avril-juin et juillet-septembre 1930.

leur tête viennent Ronquerolles et de Marsay, leurs aînés ; à côté de ceux-ci nous voyons quatre autres personnages de l'*Histoire des Treize* : la duchesse de Langeais, le marquis de Montriveau, le baron de Maulincourt et la comtesse de Sérisy; *la Femme abandonnée* a fourni cinq personnages : le marquis d'Ajuda-Pinto, la vicomtesse de Beauséant, son mari, son beau-père et son domestique; *Gobseck* en a fourni trois : Gobseck et le comte et la comtesse de Restaud[1]; deux ont été pris dans *la Maison du chat qui pelote* : le duc et la duchesse de Carigliano; sept autres récits sont représentés chacun par un personnage : *le Bal de Sceaux* par la comtesse de Kergarouët[2], *le Rendez-vous* par la marquise d'Aiglemont[3], *la Femme de trente ans* par Charles de Vandenesse, *la Peau de chagrin* par Rastignac[4], *Mme Firmiani* par Mme Firmiani, *le Colonel Chabert* par Derville, et *la Grenadière* par lady Brandon.

Quelque grand qu'ait été le pas fait ainsi dans *le Père Goriot*, ce n'est qu'un commencement. Vingt-trois des compositions antérieures n'avaient pas encore de personnages reparaissants. Une des premières préoccupations de Balzac devait être, tout en développant la société représentée par ces personnages, de lier ces compositions aux autres au moyen de ce procédé, en y cherchant, comme il venait de faire pour *le Père Goriot*, quelques personnages que le lecteur reconnaîtrait et qui viendraient accroître le groupe de personnages reparaissants. Dans *un Drame au bord de la mer*, daté de novembre 1834, nous retrouverons Louis Lambert, son oncle Lefebvre et Pauline de Villenoix. Dans *le Contrat de mariage* et dans *le Lys dans la vallée*, qui occupaient

1. En donnant au comte de Restaud un valet de chambre nommé Maurice, Balzac semble avoir oublié que, dans *Gobseck*, le valet s'appelait Joseph. Il allait plus tard supprimer cette contradiction. Dans l'édition de *la Comédie humaine*, Maurice est le nom du valet dans les deux récits.

2. Il est vrai qu'Émilie de Fontaine ne devint comtesse de Kergarouët que longtemps après le bal de Mme de Beauséant. Mais cette difficulté ne doit pas nous faire croire que Balzac ait voulu introduire ici une autre comtesse de Kergarouët qui ne figure nulle part ailleurs dans *la Comédie humaine*. Elle est citée comme « une des femmes les plus élégantes », avec lady Brandon, la duchesse de Langeais, Mme de Sérizy, la duchesse de Carigliano, la marquise d'Aiglemont et Mme Firmiani, toutes déjà connues. Nous verrons, en effet, que *la Comédie humaine* fourmille de contradictions de ce genre.

3. Le premier des six morceaux réunis plus tard pour former *Même histoire*, aujourd'hui *la Femme de trente ans*. Cf. Lovenjoul, *Histoire des œuvres de H. de Balzac*, p. 25.

4. A l'origine, le héros du *Père Goriot* ne s'appelait pas Rastignac. Voir l'intéressante étude de Mario Roques dans *la Revue Universitaire* pour 1905, tome XIV[2], p. 34. La conjecture de M. Roques sur le plan primitif du roman et le rôle destiné à Victorine Taillefer perd un de ses appuis du moment qu'il est constaté qu'on a tort de dire que « Rastignac est créé dès 1830 » et que « Mme de Nucingen avait déjà commencé la fortune de Rastignac ». Le nom de Rastignac ne se trouve pas dans les premières éditions du *Bal de Sceaux* et d'*Étude de femme*.

Balzac en 1835, nous reconnaîtrons Claës et le duc de Casa-Réal de *la Recherche de l'absolu*, le comte de Granville d'*une Double Famille* et l'abbé Birotteau du *Curé de Tours*. *La Vieille Fille*, du mois d'octobre 1836 nous rapprochera des *Chouans* par des allusions à Hulot, à Marche-à-Terre, à Marie de Verneuil et au marquis de Montauran. *La Femme supérieure*, premier état des *Employés*, en 1837, prendra Hippolyte Schinner dans *la Bourse*. En 1839, *la Vendetta* acquerra un personnage reparaissant en la personne de Servin qui figure dans Pierre Grassou. Enfin, *la Paix du ménage*, de 1829, possédera pour la première fois un personnage reparaissant à partir de 1841, quand *une Ténébreuse Affaire* tirera Malin de Gondreville de son obscurité. Cependant, tant que l'édition de *la Comédie humaine* n'aura pas paru, les personnages reparaissants seront loin d'être aussi nombreux dans ces premiers récits que dans les autres, et il y aura dix ouvrages n'ayant aucun personnage qui figure ailleurs. Si pour les lecteurs de *la Comédie humaine* cette différence n'existe plus, c'est que Balzac, pour la faire disparaître, s'est servi d'un autre moyen, celui dont nous avons déjà vu un exemple dans l'introduction après coup de Ronquerolles et de Marsay dans *la Femme de trente ans*, où primitivement ils manquaient[1]. Les personnages reparaissants se répartissent ainsi en deux groupes : ceux qui appartiennent aux récits dès la première édition et reparaissent dans des ouvrages postérieurs, les indigènes, pour ainsi dire ; et ceux qui, étrangers aux récits sous leur première forme, y ont été introduits après coup, par suite d'une modification du texte primitif, soit qu'ils aient été ajoutés dans une interpolation, soit qu'ils aient remplacé d'autres personnages, comme dans le cas de Ronquerolles et de Marsay déjà cité. Dans presque tous ces récits les personnages du second groupe sont de beaucoup les plus nombreux.

Voici, rangés dans les deux groupes selon leur origine, tous les personnages reparaissants des trente-quatre contes et romans antérieurs au *Père Goriot* ; le second groupe est divisé en II *a* et II *b* pour séparer les personnages interpolés de ceux dont la présence s'explique par un échange de noms ou qui, d'abord ano-

1. Quelques-uns de ces récits, cependant, ont résisté au procédé et restent un peu ou complètement en dehors de la société de *la Comédie humaine*, Cela est vrai pour bon nombre des *Études philosophiques*. Aucun personnage du *Message* ne figure ailleurs. Sans une allusion dans *l'Envers de l'histoire contemporaine* à « un médecin de campagne qui a laissé son nom écrit dans un canton », *le Médecin de campagne* serait entièrement étranger au monde des personnages reparaissants. *Z. Marcas* le serait également sans une brève allusion dans *un Prince de la Bohème*, et *les Marana* sans deux lignes dans *le Lys dans la vallée*.

nymes, ont été plus tard gratifiés du nom d'un personnage connu. Les noms du second groupe sont suivis du titre de l'ouvrage où ils parurent pour la première fois et de la date de sa publication, et, pour le groupe II *b*, entre crochets, du nom ou de la désignation du personnage dans la version primitive. Le chiffre entre parenthèses indique la page où le nom se trouve et facilitera le contrôle ou l'examen des exemples.

LES CHOUANS (*Œuvres*, t. XII).

I. — Bauvan (Comte de).
Beau-pied.
Corentin.
Hulot.
Longuy.
Marche-à-Terre.
Montauran (Marquis de).
Pille-Miche.
Verneuil (Duc de).
Verneuil (Marie de).

II *a*. — Esgrignon (Marquis d'), *Le Cabinet des Antiques*, 1836. (53, 129.)[1]
Ferdinand, *Béatrix*, 1839. (41.)
Loudon (Prince de), *Modeste Mignon*, 1844. (74.)
Troisville (Vicomte de), *La Vieille Fille*, 1836. (53.)
Valois (Chevalier de), *La Vieille Fille*, 1836. (53, 115.)

II *b*. — Brigaut [Chevalier de Renty], *Pierrette*, 1840. (132.) — [Le garde-chasse de madame Gua]. (136, 228, 229.)
Fontaine (Comte de) [Marquis de P.], *Le Bal de Sceaux*, 1830. (136.) — [D'Autichamps]. (53.) — [De Châtillon]. (159.)
Guénic (Baron du) [Chevalier de Renty], *Béatrix*, 1839. (131.)
Lenoncourt (Duc de) [Marquis de Navailles], *Le Lys dans la vallée*, 1836. (204, 243.)
Vissard (Chevalier du) [Cottereau], *L'Envers de l'histoire contemporaine*, 1844. (224.) — [Longuy]. (227.)[2]

LA PAIX DU MÉNAGE (*Œuvres*, t. II).

I. — Gondreville (Comte de).
Gondreville (Comtesse de).
La Roche-Hugon (Martial de).
Soulanges (Comte de).
Soulanges (Comtesse de).

II *b*. — Keller (François) [Un banquier célèbre], *César Birotteau*, 1837. (44.)

1. Les dates données pour les romans dans cette liste sont, autant que possible, celles de la composition ou de la première publication. *Le Cabinet des Antiques* ne fut publié complet en volume qu'en 1839, mais le commencement, où figure déjà la famille d'Esgrignon, parut en 1836.

2. Il convient de noter ici encore trois personnages qui ne reparaissent pas, mais dont les noms, étrangers au monde de *la Comédie humaine*, ont été échangés contre d'autres qui rappellent des familles connues. Le marquis de Marigny cède la place au vicomte de Bauvan (107); Blanche de Hautefeuille est devenue Blanche de Castéran (305); une demoiselle de Rohan a disparu en faveur d'une demoiselle d'Uxelles (234).

Montcornet (Comte de) [Le colonel], *Le Cabinet des Antiques*, 1839. (402.)

LA MAISON DU CHAT QUI PELOTE (*Œuvres*, t. I).

I. — Carigliano (Duc de).
Carigliano (Duchesse de).
Guillaume (Monsieur).
Guillaume (Madame).
Guillaume (Virginie).
Guillaume (Augustine).
Lebas (Joseph).
Sommervieux (Théodore de)[1].

II *a*. — Birotteau (César), *César Birotteau*, 1834. (28.)
Birotteau (Madame), *César Birotteau*, 1834. (28.)

II *b*. — Aiglemont (Marquis d') [Le colonel], *Le Rendez-vous*, 1830. (64.)
Camusot [Un négociant], *Un Grand Homme de province à Paris*, 1839. (28.)
Loraux (L'abbé) [Charbonneau], *César Birotteau*, 1837. (61.)
Lourdois [Un peintre en bâtiment], *César Birotteau*, 1837. (43.)
Rabourdin [Chef de division au ministère de la Guerre], *La Femme supérieure*, 1837. (28.)
Roguin [Vernier], *César Birotteau*, 1834. (51.)
Roguin (Madame) [Madame Vernier], *César Birotteau*, 1834. (28, 46, 47.)

LE BAL DE SCEAUX (*Œuvres*, t. I).

I. — Fontaine (Comte de).
Fontaine (Vicomte de).
Fontaine (Baron de).
Fontaine (Émilie de).
Kergarouët (Comte de).

II *a*. — Aiglemont (Marquise d'), *Le Rendez-vous*, 1831. (128.)
Camps (Madame Octave de), *Madame Firmiani*, 1831. (128.)
Chaulieu (Duchesse de), *Mémoires de Deux Jeunes Mariées*, 1841. (128.)
Espard (Marquise d'), *L'Interdiction*, 1836. (128.)
Ferraud (Comtesse), *Le Colonel Chabert*, 1832. (128.)
Marsay (Henri de), *La Fille aux yeux d'or*, 1834[2]. (94.)
Maufrigneuse (Duchesse de), *Le Cabinet des Antiques*, 1838. (128.)
Montcornet (Comtesse de), *Le Cabinet des Antiques*, 1838. (128.)

1. Henri de Sommervieux dans la version primitive.

2. Le nom de Marsay se rencontre pour la première fois dans *la Duchesse de Langeais*. Mais il est probable que ce personnage fut créé dans *la Fille aux yeux d'or* dont la première partie parut en même temps que *la Duchesse de Langeais*, au mois de mars 1834. On est tenté de croire que de Marsay ne fut introduit dans *la Duchesse de Langeais* que lors de la correction des épreuves, à la place d'un autre personnage. Il est nommé pour la première fois à la page 198 (*Œuvres*, t. VIII); dans la première édition nous trouvons à cet endroit le nom d'un monsieur de Genouillac. Dans cette édition le roman se terminait par le fragment suivant, supprimé dans les éditions postérieures, où il joue le premier rôle.

« C'est de la niaiserie ! dit Henri de Marsay. Il ne faut l'introduire en nous que comme une drogue qui, à certaine dose, augmente le plaisir; sinon, autant lire Kant, Fichte, Schelling ou Hegel.

— Voilà un homme ! s'écria Ronquerolles en frappant sur l'épaule de Marsay.

Nucingen (Baronne de), *Le Père Goriot*, 1834. (128.)
Restaud (Comtesse de), *Le Père Goriot*, 1834. (128.)
Touches (Mademoiselle des), *Béatrix*, 1839. (128.)

II *b*. — Baudenord (Godefroi de) [Monsieur de Sérisy][1], *La Maison Nucingen*, 1838. (92.)
Baudry (Planat de) [Monsieur de Bonneval], *L'Envers de l'histoire contemporaine*, 1843. (78.)
Dudley (Lady) [Vicomtesse d'Abergaveny], *Le Lys dans la vallée*, 1836. (101, 102.)
Grossetête (Anna) [Anonyme], *La Muse du Département*, 1843. (83.)
Manerville (Paul de) [Monsieur de Montalent], *La Fille aux yeux d'or*, 1834. (92.)
Mongenod (Mademoiselle) [Anonyme], *L'Envers de l'histoire contemporaine*, 1843. (83.)
Palma (Georges Brummer], *Gobseck*, 1830. (119.)
Portenduère (Savinien de) [Monsieur de Comines], *Ursule Mirouët*, 1841. (92.)
Rastignac (Eugène de) [Monsieur de Saluces], *La Peau de chagrin*, 1831. (92.)
Vandenesse (Félix de) [Un gentleman], *Le Lys dans la vallée*, 1836, (102.)
Werbrust [Schilken], *Gobseck*, 1830. (119.)

GOBSECK (*Œuvres*, t. III)[2].

I. — Gigonnet.
Gobseck.
Grandlieu (Vicomtesse de).
Grandlieu (Camille de).
Malvaut (Jenny).
Palma.
Restaud (Comte de).
Restaud (Comtesse de).
Restaud (Ernest de).
Restaud (Georges de).
Werbrust.

— Oui, ça n'a été pour moi qu'un poème ! dit Montriveau lorsque les tournoiements de l'onde s'effacèrent dans le sillon du brick.

— On t'accorde le poème, pour satisfaire à ce qui reste de faiblesse humaine, camarade, dit de Marsay en lâchant avec grâce la fumée de son cigare. Ta duchesse !... je l'ai connue. Elle ne valait pas ma fille aux yeux d'or. Et cependant je suis sorti tranquillement un soir de chez moi pour aller lui planter mon poignard dans le cœur. Tu n'étais pas encore des nôtres.

— Ronquerolles, dit-il en se tournant vers le marquis, conte-lui donc cette affaire pour le distraire ; tu sais mieux que moi en faire valoir les détails. (Cf. Lovenjoul, *op. cit.*, p. 104.)

Ne semble-t-il pas que Balzac, très content du personnage qu'il venait de créer, ait voulu tout de suite le faire voir ? A l'époque où il préparait l'édition de *la Comédie humaine*, quand « l'illustre de Marsay » avait promené sa « personnalité dominante » à travers plus de vingt scènes, Balzac n'éprouvait plus le besoin d'attirer l'attention sur lui, à un moment si mal choisi.

1. Dans la troisième édition, ce personnage s'appelait Grosbois.

2. On est surpris de ne pas trouver dans la première version de *Gobseck* les noms de Maxime de Trailles et de Derville. Il est évident que de Trailles, dans *le Père Goriot*, est le même personnage qui avait figuré dans *Gobseck* sans nom, et que le Derville du *Colonel Chabert* est le même avoué que la vicomtesse de Grandlieu appelait simplement « mon cher Émile » dans *Gobseck*. Balzac lui-même nous avertit que c'est dans *Gobseck* que « commence également le personnage de Derville, l'avoué du comte Chabert ». Dans ces deux cas il ne s'agit pas réellement de substitutions.

II *a*. — Ajuda-Pinto (Marquis d'), *La Femme abandonnée*, 1832. (489.)
Beauséant (Vicomtesse de), *La Femme abandonnée*, 1832. (519.)
Franchessini (Colonel), *Le Père Goriot*, 1834. (489.)
Gobseck (Esther), *La Torpille*, 1838. (516.)
Gobseck (Sarah), *César Birotteau*, 1837. (468.)
Goriot, *Le Père Goriot*, 1834. (486.)
Kergarouët (Comte de), *Le Bal de Sceaux*, 1830. (469.)
Marsay (Henri de), *La Fille aux yeux d'or*, 1834. (489.)
Portenduère (Amiral de), *Ursule Mirouët*, 1841. (469.)
Ronquerolles (Marquis de), *Ferragus*, 1833. (489.)
Vandenesse (Charles de), *La Femme de trente ans*, 1832. (489.)
Vandenesse (Félix de), *Le Lys dans la vallée*, 1836. (489.)

II *b*. — Derville [Émile], *Le Colonel Chabert*, 1832.
Nucingen (Baron de) [Monsieur Lafitte], *Le Père Goriot*, 1834. (490.)
Maurice [Joseph], *Le Père Goriot*, 1834. (509.)
Trailles (Maxime de) [Anonyme], *Le Père Goriot*, 1834.

La Vendetta (*Œuvres*, t. II).

I. — Servin.

II *b*. — Gigonnet [Un juif], *Gobseck*, 1830. (317.)
Magus (Élie), [Un brocanteur], *Le Contrat de mariage*, 1835. (321.)
Roguin [Un notaire], *César Birotteau*, 1834. (307.)
Roguin (Madame) [Madame Planta], *César Birotteau*, 1834. (289.)
Roguin (Mathilde) [Fanny Planta], *Pierrette*, 1840. (270.)
Thirion (Amélie) [Mademoiselle de Montsaurin], *Le Cabinet des Antiques*, 1839. (269.)
Vergniaud [Hardy], *Le Colonel Chabert*, 1832. (316, 323.)

Étude de Femme (*Œuvres*, t. II).

II *a*. — Mortsauf (Comtesse de), *Le Lys dans la vallée*, 1836. (465.)
Vandenesse (Félix de), *Le Lys dans la vallée*, 1836. (465.)
II *b*. — Beauséant (Marquis de) [Marquis de L...], *La Femme abandonnée*, 1832. (461.)
Bianchon (Horace) [Anonyme], *Le Père Goriot*, 1834. (460.)
Joseph [Jean], *La Peau de chagrin*, 1831. (462.)
Listomère (Marquis de) [Comte de...], *Le Lys dans la vallée*, 1836. (457.)
Listomère (Marquise de) [Comtesse de...], *Le Père Goriot*, 1834. (457.)
Nucingen (Baronne de) [La vicomtesse...], *Le Père Goriot*, 1834. (462, 465.)
Rastignac (Eugène de) [Ernest de M...], *La Peau de chagrin*, 1831. (459).

UNE DOUBLE FAMILLE (*Œuvres*, t. II).

I. — Crochard (Caroline).
Crochard (Charles).
Fontanon (L'abbé).
Granville (Comte de).
Granville (Comtesse de).

II *a*. — Hauteserre (Robert d'), *Une Ténébreuse Affaire*, 1840. (360.)
Hauteserre (Adrien d'), *Une Ténébreuse Affaire*, 1840. (360.)
Simeuse (Paul-Marie de), *Une Ténébreuse Affaire*, 1840. (360.)
Simeuse (Marie-Paul de), *Une Ténébreuse Affaire*, 1840. (360.)

II *b*. — Bianchon (Horace) [Un médecin], *Le Père Goriot*, 1834. (390.)
Molineux [Rigolet], *César Birotteau*, 1837. (339.)
Roguin (Madame) [Madame Chignard], *César Birotteau*, 1834. (339.)
Vandenesse (Comtesse de) [Anonyme], *Une Fille d'Ève*, 1838. (392.)

ADIEU (*Œuvres*, t. XVI).

II *b*. — Granville (Comte de) [Monsieur de Bueil], *Une Double Famille*, 1830. (167.)
Granville (Comtesse de) [Madame de Bueil], *Une Double Famille*, 1830. (167.)

SARRASINE (*Œuvres*, t. X).

Lanty (Comtesse de)[1].

II *b*. — Carigliano (Duc de) [Maréchal S.], *La Maison du chat qui pelote*, 1830. (578).
Espard (Marquise d') [Madame de Briche], *L'Interdiction*, 1836. (582).
Gondreville (Comte de) [*Monsieur d'Aligre*], *La Paix du ménage*, 1829. (578.)
Nucingen (Baron de) [Monsieur Roy], *Le Père Goriot*, 1834. (578.)
Rochefide (Marquise de) [Comtesse Fœdora], *Béatrix*, 1839. (610.)

UN ÉPISODE SOUS LA TERREUR (*Œuvres*, t. XII).

II *a*. — Ragon, *César Birotteau*, 1837. (344.)
Ragon (Madame), *César Birotteau*, 1837. (344.)
II *b*. — Beauséant (Marquis de) [Anonyme], *La Femme abandonnée*, 1832. (334.)
Langeais (Duc de) [Anonyme], *La Duchesse de Langeais*, 1834. (334.)

L'AUBERGE ROUGE (*Œuvres*, t. XVI).

II *b*. — Taillefer (Jean-Frédéric) [Mauricey], *Le Père Goriot*, 1834. (253.)

1. Le comte et la comtesse de Lanty, leurs enfants Filippo et Marianina, Sarrasine, Vien et Zambinella reparaissent dans *le Député d'Arcis*, mais seulement dans la partie qui n'est pas de Balzac. Mme de Lanty reparaissait aussi dans la première édition du *Lys dans la vallée*, mais fut supprimée dans l'édition de *la Comédie humaine*.

Taillefer (Victorine) [Mademoiselle Mauricey], *Le Père Goriot*, 1834. (271.)

MADAME FIRMIANI (*Œuvres*, t. II).

I. — Cadignan[1] (Prince de).
Camps (Octave de). Camps (Madame Octave de).

II *a*. — Espard (Marquise d'), *L'Interdiction*, 1836. (446.)
Macumer (Baronne de), *Mémoires de Deux Jeunes Mariées*, 1841. (446.)
Lenoncourt (Les), *Le Lys dans la vallée*, 1836. (442.)
Maufrigneuse (Duc de), *Le Cabinet des Antiques*, 1838. (439.)
Maufrigneuse (Duchesse de), *Le Cabinet des Antiques*, 1838. (446.)
Vandenesse (Les), *La Femme de trente ans*, 1832; *Le Lys dans la vallée*, 1836. (442.)

II *b*. — Blamont-Chauvry (Princesse de) [Duchesse de...], *La Duchesse de Langeais*, 1834. (446.)
Bourbonne (Monsieur de) [Comte de Valesnes], *Le Curé de Tours*, 1832. (441.)
Listomère (Marquise de) [Comtesse de Frontenac], *Le Père Goriot*, 1834. (443.)

LA PEAU DE CHAGRIN (*Œuvres*, t. XV).

I. — Aquilina. Euphrasie. Rastignac.

II *b*. — Bianchon [Un médecin], *Le Père Goriot*, 1834. (48.)
Bixiou [Un monsieur], *La Femme supérieure*, 1837. (44, 48, 50).
Canalis [Un fabricant de Ballades], *Un Début dans la vie*, 1842. (43.) [Victor Hugo]. (46.)
Cardot [Un notaire], *Un Début dans la vie*, 1842. (44, 45.)
Carigliano (Duchesse de) [Maréchale de ***], *La Maison du chat qui pelote*, 1830. (91.)
Cursy [Un vaudevilliste], *La Femme supérieure*, 1837. (45, 48, 51.)
Desroches [Un avoué], *La Maison Nucingen*, 1838, (44.)
Finot [Marivault], *César Birotteau*, 1837. (113, 116, 120.)
Massol [Un jeune homme], *Une Fille d'Ève*, 1838. (43.)
Moreau (de l'Oise) [Un propriétaire], *Un Début dans la vie*, 1842. (43.)
Nathan [Lamartine], *Une Fille d'Ève*, 1838. (46.)
Navarreins (Duc de) [Duc de N***], *La Duchesse de Langeais*, 1834. (66, 115, 118.)
Nucingen (Baronne de [Madame de N...], *Le Père Goriot*, 1834. (91.)
Restaud (Comtesse de) [Madame de V...], *Gobseck*, 1830. (91.)
Sérisy (Comtesse de) [Madame de F...], *Ferragus*, 1833. (91.)
Taillefer [L'amphitryon], *Le Père Goriot*, 1834. (36, 41, 55.)
Vignon (Claude) [Un journaliste], *Béatrix*, 1839. (43, 51.)

1. Ce nom était d'abord Carignan. La forme actuelle date des *Secrets de la princesse de Cadignan*, où ce personnage reparut.

LE CURÉ DE TOURS (*Œuvres*, t. VI).

I. — Birotteau (L'abbé).
Bourbonne (Monsieur de).
Listomère (Baronne de).
Troubert (L'abbé).
Villenoix (Mademoiselle de).

LE RENDEZ-VOUS[1] (*Œuvres*, t. III).

I. — Aiglemont (Marquis d').
Aiglemont (Marquise d').
Aiglemont (Hélène d').

II *b*. — Listomère-Landon (Marquise de)[2] [Marquise de Belorgey].
Ronquerolles (Marquis de) [Monsieur de Flesselles], *Ferragus*, 1833. (564, 565, 584.)
Sérisy (Comtesse de) [Madame de Roulay], *Ferragus*, 1833. (561-564.)

SOUFFRANCES INCONNUES (*Œuvres*, t. III).

I. — Saint-Lange (Curé de).

II *b*. — Aiglemont (Marquise d') [La Marquise], *Le Rendez-vous*, 1831.

LA FEMME DE TRENTE ANS (*Œuvres*, t. III).

I. — Vandenesse (Charles de).

II *a*. — Esgrignon (Victurnien d'), *Le Cabinet des Antiques*, 1836. (621.)
Listomère (Marquise de), *Le Père Goriot*, 1834. (621.)

II *b*. — Aiglemont (Marquis d') [Marquis de Vieumesnil], *Le Rendez-vous*, 1831. (623.)
Aiglemont (Marquise d') [Marquise de Vieumesnil], *Le Rendez-vous*, 1831. (605.)
Firmiani (Madame) [Madame Vitagliano], *Madame Firmiani*, 1831. (603.)
Marsay (Henri de) [Monsieur de Vouglans], *La Fille aux yeux d'or*, 1834. (621).
Ronquerolles (Marquis de) [Monsieur de Blamont], *Ferragus*, 1833. (621.)

LA VALLÉE DU TORRENT[3] (*Œuvres*, t. III).

II *b*. — Aiglemont (Marquis d') [Le marquis], *Le Rendez-vous*, 1831. (630.)
Aiglemont (Marquise d') [La Marquise], *Le Rendez-vous*, 1831. (630.)

1. Premier chapitre de *La Femme de trente ans*. Les chapitres de ce roman ayant paru détachés, avec des personnages qui n'étaient pas censés être les mêmes et qui portaient des noms différents dans chaque épisode, il convient de les regarder ici comme des scènes indépendantes et de noter les noms de la version primitive que Balzac a gardés en réunissant les divers épisodes dans *Même histoire*, mais qu'il a fini par supprimer dans l'édition de *la Comédie humaine*.
2. Ce personnage ne reparaît pas.
3. Fin du quatrième chapitre, *le Doigt de Dieu*, ajoutée dans la troisième édition.

Desroches [Maigaud], *La Maison Nucingen*, 1838. (632.)
Tillet (F. du) [Un homme d'affaires], *César Birotteau*, 1834. (631.)
Vandenesse (Charles de) [Le Comte], *La Femme de trente ans*, 1832. (630.)

LES DEUX RENCONTRES (*Œuvres*, t. III).

II *b*. — Aiglemont (Marquis d') [Marquis de Verdun], *Le Rendez-vous*, 1831.
Aiglemont (Marquise d') [Marquise de Verdun], *Le Rendez-vous*, 1831. (682.)
Aiglemont (Hélène d') [Hélène de Verdun], *Le Rendez-vous*, 1831. (681.)
Schinner [Gudin], *La Bourse*, 1832. (671.)

L'EXPIATION (*Œuvres*, t. III).

I. — Saint-Héeren (Comte de).

II *b*. — Aiglemont (Marquise d') [Marquise de Bellan], *Le Rendez-vous*, 1831. (683.)
Cadignan (Princesse de) [Duchesse d'Avaugour], *Le Cabinet des Antiques*, 1838. (692.)

LA BOURSE (*Œuvres*, t. I).

I. — Schinner (Hippolyte)[1].

II *a*. — Bixiou, *La Femme supérieure*, 1837. (356.)

II *b*. — Bridau (Joseph), [Anonyme], *Un Grand Homme de province à Paris*, 1839. (356.)
Halga (Chevalier du) [Anonyme], *Béatrix*, 1839. (348.)
Kergarouët (Comte de) [L'amiral], *Le Bal de Sceaux*, 1830. (359.)
Molineux [Le propriétaire], *César Birotteau*, 1837. (338.)
Souchet (François)[2] [Daniel Vallier]. (355, 356.)

LOUIS LAMBERT (*Œuvres*, t. IV).

I[3]. — Lambert (Louis). Lefebvre. Meyraux.

LA GRANDE BRETÈCHE (*Œuvres*, t. XVII).

II *a*. — Desplein, *La Messe de l'athée*, 1836. (564.)

II *b*. — Bianchon (Horace) [Monsieur de Villaines], *Le Père Goriot*, 1834. (562-576.)
Roguin [Chodron], *César Birotteau*, 1834. (567.)

1. Jules Schinner dans la première édition.
2. Le nom de Souchet ne se trouve dans la première édition d'aucun récit. Dans *la Comédie humaine* Souchet remplace aussi Antonin Moine dans *une Fille d'Ève* et Klagmann dans *la Fausse Maîtresse*. Ces trois personnages se sont ainsi fondus en un seul.
3. Pour mademoiselle Pauline Salomon de Villenoix, voir plus haut.

LA FEMME ABANDONNÉE (*Œuvres*, t. III).

I. — Ajuda-Pinto (Marquis d'). Beauséant (Vicomtesse de).
Beauséant (Marquis de). Champignelles (Marquis de).
Beauséant (Marquise de). Jacques.
Beauséant (Vicomte de). Nueil (Gaston de).

II *a*. — Grandlieu [1] (Les), *Gobseck*, 1830. (40.)

II *b*. — Blamont-Chauvry (Les) [Montmorenci], *La Duchesse de Langeais*, 1834. (40.)
Cadignan (Les) [Lusignan], *Madame Firmiani*, 1831. (40.)
Navarreins (Les) [Soubies], *La Duchesse de Langeais*, 1834. (40.)

LA GRENADIÈRE (*Œuvres*, t. III).

I. — Brandon (Lady). Gaston (Louis). Gaston (Marie).

LE COLONEL CHABERT (*Œuvres*, t. IV).

I. — Derville. Godeschal [2].
Ferraud (Comte). Vergniaud.
Ferraud (Comtesse).

II *a*. — Grandlieu (Vicomtesse de), *Gobseck*, 1838. (254-284.)
Navarreins (Duc de), *La Duchesse de Langeais*, 1834. (254.)
Roguin [3], *César Birotteau*, 1834. (269.)

II *b*. Crottat (Alexandre) [Un notaire], *César Birotteau*, 1834. (269.)
Desroches [Anonyme], *La Maison Nucingen*, 1830. (247.)

1. La famille des Grandlieu, représentée jusqu'en 1838 seulement par la vicomtesse et sa fille, ne commença à prendre de l'importance qu'avec *le Cabinet des Antiques*, *un Grand Homme de province à Paris* et surtout *Béatrix*.

2. Godeschal ne figurait pas dans *la Transaction*; il fut ajouté dans le remaniement de 1835.

3. Le nom de Roguin se rencontre pour la première fois dans le tome IV de la première édition des *Scènes de la Vie parisienne*, paru le 1er mai 1835, où ce récit était intitulé *la Comtesse à deux maris*. Il ne figurait pas dans la première version, publiée d'abord, aux mois de février et de mars 1832, dans *l'Artiste*, sous le titre de *la Transaction*, puis, la même année, dans le tome I du *Salmigondis*, sous le titre du *Comte Chabert* (Cf. Lovenjoul, *op. cit.*, p. 29). On sait que cette première version fut profondément modifiée dans l'édition de 1835. Balzac en parle dans une lettre à madame Hanska, datée le 30 mars 1835 (*Lettres à l'Étrangère*, t. I, p. 242) :

« Puis, j'ai eu pour vingt jours de travail pour refaire *la Comtesse à deux maris* (l'ancienne *Transaction*). J'ai trouvé cela détestable, manquant de goût, de vérité, et j'ai eu le courage de recommencer sous presse. J'ai fait le même travail pour *les Chouans*. »

Dans cette version remaniée et augmentée nous lisons :

« Mais, dis donc, mon petit, reprit-il en s'adressant au notaire, je vais avoir besoin de renseignements qui doivent être dans ton étude. N'est-ce pas chez ce vieux fripon de Roguin...

— Nous disons l'infortuné, le malheureux Roguin », reprit maître Alexandre Crottat en riant et interrompant Derville.

« N'est-ce pas chez cet infortuné, qui vient d'emporter huit cent mille francs à ses clients et de réduire plusieurs familles au désespoir, que s'est faite la liquidation de la succession Chabert? »

Balzac aurait-il eu l'idée d'introduire ce personnage inutile et ces détails absolument étrangers à l'intérêt du *Colonel Chabert* si Roguin ne jouait pas déjà son rôle capital dans les malheurs de César Birotteau? Voir plus haut la note sur Crottat.

LES MARANA (*Œuvres*, t. XVI).

I. — Diard. Diard (Madame). Marana (La).

LE MÉDECIN DE CAMPAGNE (*Œuvres*, t. XIII).

I. — Benassis.

L'ILLUSTRE GAUDISSART (*Œuvres*, t. VI).

I. — Gaudissart (Félix).

II *a*. — Popinot (Anselme), *César Birotteau*, 1834. (348, 349).

II *b*. — Finot [Un de mes amis], *César Birotteau*, 1834. (348, 349).

FERRAGUS (*Œuvres*, t. VIII).

I. — Desmarets (Jules).
Desmarets (Madame).
Gruget (Madame).
Maulincourt (Baronne de).
Maulincourt (Auguste de).
Meynardie (Madame).
Pamiers (Vidame de).
Ronquerolles (Marquis de).
Sérisy (Comtesse de).

II *a*. — Falleix (Martin), *La Femme Supérieure*, 1837. (114.)
Haudry (Docteur), *César Birotteau*, 1837. (87.)
Nucingen (Baron de), *Le Père Goriot*, 1834. (19, 23.)

II *b*. — Desplein [Docteur Moé], *La Messe de l'athée*, 1836. (69, 87.)
Langeais (Duchesse de) [Duchesse de...], *La Duchesse de Langeais*, 1834. (13.)
Marsay (Henri de) [Le témoin], *La Fille aux yeux d'or*, 1834. (46.)
Nucingen (Baronne de) [La dame], *Le Père Goriot*, 1834. (18, 19.)

EUGÉNIE GRANDET (*Œuvres*, t. V).

I. — Grandet (Félix).
Grandet (Guillaume).
Grandet (Charles).

II *a*. — Chaulieu (Duchesse de) [Duchesse de Margency], *Mémoires de Deux Jeunes Mariées*, 1841. (389.)
Florine [Une actrice], *Une Fille d'Ève*, 1838. (338.)
Keller (François) [Un de ses confrères de Paris], *César Birotteau*, 1837. (335.)
Lupeaulx (Chardin des) [Monsieur de Gérente], *La Femme supérieure*, 1837. (318.)
Nucingen (Baron de) [Maréchal d'Oud...], *Le Père Goriot*, 1834. (254.)
Roguin [Monsieur A.], *César Birotteau*, 1834. (225, 275.)

(*A suivre.*) A. CANFIELD.

POUR UNE MISE AU POINT

DU FOUILLOUX, E. BINET, ROCOLES ET V. HUGO

(*Suite et fin*[1]).

II

Du Fouilloux, Rocoles et V. Hugo.

L'intérêt que peut présenter Jean-Baptiste de Rocoles, qui fut chargé par le marchand libraire Denys Bechet de « reveoir, corriger et augmenter » *Le Monde*, autrefois composé par Pierre Davity, serait assurément bien maigre, si ce compilateur n'avait précisément servi d'intermédiaire entre Du Fouilloux et l'illustre auteur de la *Légende du Beau Pécopin*.

C'est une légende, commence par déclarer V. Hugo, que du moins vous ne trouverez dans aucun légendaire. Je vous l'envoie telle que je l'ai écrite sous les murailles mêmes du manoir écroulé, avec la fantastique forêt de Sonn sous les yeux, et, à ce qu'il me semblait, sous la dictée même des arbres, des oiseaux et du vent des ruines.

Malgré son affirmation, l'auteur, ici, comme dans ses autres œuvres, a beaucoup profité de ses lectures, et autant de la « dictée » des livres qu'il pouvait avoir sous la main, que de la « dictée même des arbres et des oiseaux ».

M. Jean Giraud, dans le savant article de la *Revue d'Histoire Littéraire de la France* mentionné plus haut, a déjà, comme nous l'avons dit, montré tout ce que V. Hugo doit au *Monde* de Rocoles, dans cette légende, particulièrement dans le chapitre X, intitulé *Equis Canibusque*, où est décrite la meute célèbre du Beau Pécopin.

C'est de cette description seulement, dont la source première remonte à *La Vénerie* de Du Fouilloux, que nous voudrions reprendre l'étude sur les brisées de M. Jeau Giraud[2], avec l'espoir d'éclairer d'un jour nouveau, en même temps que le plagiat de Rocoles, le texte et la manière de V. Hugo.

Donc, déclarait M. J. Giraud : « *Le Monde*[3] (p. 380, *Des Chiens*

1. Voir la *Revue d'Histoire Littéraire*, n° 4, 1933, p. 513.

2. *Victor Hugo et le « Monde » de Rocoles. R. H. L.*, dix-septième année, 1910, p. 497-530. Toutes nos citations de M. J. Giraud renverront aux pages de cet article.

3. *Le Monde, ou la Description générale de ses quatre parties, avec tous ses Empires, Royaumes, Estats et Républiques... Composé premièrement par Pierre Davity, seigneur de Montmartin.. , et dans cette Nouvelle édition, Revue, Corrigé*

de Chasse) offre le passage entier que V. Hugo a remanié et allégé suivant son goût. Rocoles rend à César ce qui est à César : il renvoie à « Jacques Du Fouilloux dans sa *Vénerie* ». Hugo, d'ailleurs, n'avait pas besoin d'y recourir, comme il appert de la simple lecture du texte suivant : le polygraphe avait « contaminé » les sources diverses; Hugo n'avait qu'à prendre » (p. 511).

Avant de rapporter nous-même (pour la commodité de l'examen) le texte de V. Hugo et celui du polygraphe, c'est-à-dire de Rocoles, nous devons d'abord relever la proposition où notre devancier affirme, sans preuve suffisante, que, dans le morceau en question, « le polygraphe avait *contaminé* les sources diverses », c'est-à-dire, dans l'espèce, la *Vénerie* de Du Fouilloux et l'*Essay des Merveilles de Nature* du P. Binet.

Une étude très minutieuse des quatre textes (Fouilloux, Binet, Rocoles, Hugo) nous permet d'affirmer catégoriquement que, dans la description en cause, si V. Hugo a puisé uniquement dans Rocoles, Rocoles, lui, avait puisé exclusivement dans Du Fouilloux, et non « contaminé » Du Fouilloux et Binet[1]. En effet, il n'y a absolument rien dans le texte de V. Hugo, qui ne puisse être complètement justifié par le texte de Rocoles à l'exclusion des deux autres. D'autre part, non seulement tout ce qui est dans le texte de Rocoles peut être justifié par Du Fouilloux, mais il y a chez Rocoles certains détails fort caractéristiques, qui ne peuvent être justifiés que par Du Fouilloux, à l'exclusion de Binet.

C'est ce dont le lecteur pourra facilement se rendre compte par

et Augmenté tant pour les Descriptions géographiques, que pour l'Histoire, jusques à notre temps par Jean-Baptiste de Rocoles, Conseiller et Aumosnier du Roy, et Historiographe de Sa Majesté. A Paris, chez Denys Bechet au Compas d'Or, Louis Billaine à Saint-Augustin. MDCLX. Voyez le titre complet de ce livre dans l'article de M. J. Giraud, qui l'a cité tout au long.

Ajoutons que la première édition de l'ouvrage de Davity — non signalée par M. Giraud, — sous le titre : *Les Estats, Empires, Royaumes et Principautez du Monde..., par le sieur D. T. V. Y.* Paris, Pierre Chevalier, MDCXXV, est un ouvrage d'histoire et de géographie strictement politiques. Nouvelle édition augmentée en 1643 : *Le Monde ou Description générale,... etc., Composé par Pierre d'Avity, seconde édition revue, corrigée et augmentée au Tome de la France par F. Ranchin... advocat à Montpellier.* Paris, Claude Sonnius et Denys Bechet.

Les additions faites par Rocoles, dans l'édition de 1660, sont surtout d'histoire naturelle. Le passage que nous étudions, ici, ne se trouve donc pas dans l'ouvrage primitif de Davity.

Quant à Rocoles (1620-1696), qui eut une vie excessivement tourmentée, voyez la *Biographie universelle* de Michaud.

1. Ceci nous amène à formuler incidemment quelques réserves de prudence sur la méthode et d'autres conclusions de M. Giraud dans son article. Ainsi, à propos de la description du Phénix reprise par V. Hugo dans sa *Légende* du Beau Pécopin et qui se trouve déjà dans Binet et dans Rocoles, il faudrait, pour que les conclusions de M. Giraud soient définitives, qu'il se fût préoccupé de retrouver la source même de Binet (*qui n'a rien inventé*), afin de faire la preuve, par la comparaison des textes, que c'est bien à Binet, et non pas à la source de Binet, que Rocoles a puisé.

lui-même (surtout en tenant compte de la fin de la Rem. *i*, du commentaire qui et suivra, du début de la note 1 de la page 40 ci-dessous), s'il prend la peine de faire les confrontations nécessaires entre les textes que nous lui mettons sous les yeux; précédemment ceux de Du Fouilloux et de Binet, présentement ceux de Rocoles et de Hugo.

Il voudra bien se souvenir :

1° Que, les emprunts faits par Hugo à Rocoles étant si constants, si évidents — et, d'ailleurs, déjà démontrés par M. Giraud, — *nous avons renoncé à les marquer*, pour ne pas charger la typographie;

2° Que, par contre, dans les textes de Hugo et de Rocoles, nous mettons *en italique* les mots caractéristiques *qui ne se rencontrent que chez ces deux auteurs*, à l'exclusion de Binet et de Du Fouilloux ;

3° Que nous *soulignons d'un trait* tous les mots caractériques qui, ne *figurant pas dans Binet*, se retrouvent à la fois chez Du Fouilloux, Rocoles et Hugo ou seulement chez Du Fouilloux et Rocoles sans avoir été retenus par Hugo;

4° Que les lettres de référence qui accompagnent parallèlement certains mots dans les textes de Rocoles et de Hugo renvoient aux remarques d'un commentaire littéral, d'ordre particulièrement « technique », qui suivra, immédiatement nécessaire à l'intelligence comparée de ces textes et indispensable pour asseoir ultérieurement notre critique et notre jugement littéraires.

ROCOLES.	VICTOR HUGO.
Des chiens de chasse.	
Les chiens blancs dits baux surnommez greffiers sont venus de Barbarie [a], *ils ne s'estonnent pas du bruit* [b], *servent pour la grande chasse*. Ceux qui naissent d'une pièce sont bons, comme les blancs [c], et marquetez de rouge, non pas les noirs, ou gris bruns. Ils demeurent trois ans dans leur bonté [d], sont sujets à courir au bestail [e].	... Le premier groupe se composait de... avec... douze paires de chiens-bauds. Le deuxième groupe était entièrement formé de greffiers de Barbarie [a], blancs et marquetés de rouge, braves chiens *qui ne s'étonnent pas du bruit* [b], demeurent trois ans dans leur bonté [d], sont sujets à courir au bétail [e], *et servent pour la grande chasse.*
Les fauves sont de grand cœur, et de *bon* [g] nez, se plaisent au cerf seulement. Les meilleurs sont ceux qui ont le poil vif, tirant sur le rouge, ou qui ont une tache blanche au front ou au col : les jaunes ou marquetez de gris, ou	Le troisième groupe était une légion de chiens de *Norvège* [f] : chiens fauves au poil vif tirant sur le roux avec une tache blanche au front ou au cou, qui sont de *bon* [g] nez et de grand cœur se plaisent au cerf surtout; chiens gris, léopardés sur l'échine, qui ont les

de noir ne valent guere. Ils sont venus de *Norvège* [f].

Les gris servent à tout et sont communs [h] : les meilleurs sont gris sur l'échine marquetez de rouge, ayant les jambes de mesme poil que celles d'un lièvre. Ceux qui sont au-dessus de l'échine gris, tirant sur le noir et les jambes canelées [i] de rouge et de noir sont excellens : les trop gris argentez ayant les jambes fauves tirant sur le blanc ne sont pas si bons. Ils s'étonnent du bruit [b], au reste ils sont ardens, courageux... etc.

Ceux de l'abbaye de S. *Aubert* en Ardennes [j] sont tous noirs, puissans de corsage : ont les jambes courtes, aussi ne *vont*-ils pas si vistes [k] : c'est pourquoi ils chassent les bestes puantes comme sangliers, renards, etc., les limiers qu'ils engendrent sont bons.

Ils ont la teste moyenne [m], plutost longue que camuse [n]. Les naseaux gros et ouverts ; les oreilles larges et de moyenne épaisseur, les reins courbez, le rable gros [o], les *jambes* : aussi grosses et larges, la cuisse troussée, et le jarret droit bien herpé, la queue grosse près des reins, et le reste *greslé* [q], le poil de dessous le ventre rude, la jambe grosse, le pied sec et en forme *de celui d'un renard*, les ongles grosses [r]. Le masle doit être court et courbé, et la lyce longue. Toutes ces proprietez signifient, [?] lorsqu'ils sont petits, il faut voir [s] s'ils ont les oreilles longues, larges et epesses, et le poil du ventre rude ; quelques-uns les estiment bons, s'ils testent près du cœur, s'ils ont la gueule noire non pas rouge, et les naseaux ouverts.

jambes de même poil que les pattes d'un lièvre ou cannelées [i] de rouge et de noir. Le choix en était excellent. Il n'y avait pas un bâtard parmi ces chiens. Pécopin, qui s'y connaissait, n'en vit pas parmi les fauves un seul qui fût jaune ou marqué de gris ; ni parmi les gris un seul qui fût argenté ou qui eût les pattes fauves. Tous étaient authentiques et bons.

Le quatrième groupe était formidable ; c'était une cohue épaisse, serrée et profonde de ces puissants dogues noirs de l'Abbaye de Saint *Aubert*-en-Ardennes [j], qui ont les jambes courtes et qui ne *vont* pas vite [k], mais qui engendrent de si redoutables [l] limiers et qui chassent si furieusement [d] les sangliers, les renards et les bêtes puantes.

Comme ceux de Norvège, tous étaient de bonne race, et vrais chiens gentilshommes, et avaient évidemment tété près du cœur. Ils avaient la tête moyenne [m], plutôt longue qu'écrasée [n], la gueule noire et non rouge, les oreilles vastes, les reins courbés, le râble musculeux [o], les *jambes* [p] larges, la cuisse troussée, le jarret droit bien herpé, la queue grosse près des reins et le reste *grêlé* [q], le poil de dessous le ventre rude, les ongles forts [r], le pied sec, *en forme de pied de renard*.

Le cinquième groupe était oriental...

*
* *

a. 1° *Chiens blancs dits baux surnommez greffiers... venus de Barbarie*, dit Rocoles, après Du Fouilloux. Or, de cette unique espèce, V. Hugo fait deux espèces différentes : les *chiens-bauds* (du 1er groupe) et les greffiers de *Barbarie* (du 2e groupe). — 2° *Baux* est un qualificatif et non un patronymique, aussi bien dans Rocoles que chez Du Fouilloux. Or V. Hugo semble bien en faire un patronymique dans le mot composé *chiens-bauds*, inexistant, qu'il a cru pouvoir fabriquer, comme s'il s'agissait seulement de style et non d'une réalité objective (cf. à peu près le même procédé dans Binet : « lyce emplie d'*un de ces Baux* »). *Paire* est impropre. « On dit *voilà un beau « couple » de chiens*, pour dire : *voilà deux beaux chiens* » (D'Yauville, *Vénerie*, p. 303). — 3° Du Fouilloux avait simplement dit : « la race desquelz *je pense* est revenue de Barbarie ». Rocoles, malgré son incompétence, se fait catégorique dans son affirmation. Comme Binet, il simplifie et fausse en résumant. V. Hugo ne fait que suivre Rocoles; mais, pour raison de style, en resserrant encore l'expression, il fausse davantage la réalité.

b, *b'*. *Ne s'étonnent pas du bruit*, dans V. Hugo, comme dans Rocoles (chez qui l'expression revient une deuxième fois, *b'*) n'a aucun sens; de quel *bruit*, en effet, peut-il bien s'agir? (Cf. le texte de Du Fouilloux.) Le procédé est toujours le même et aussi mauvais (cf. ci-dessus la Rem. *c* du Commentaire au texte de Binet).

c. Ceux qui naissent d'une pièce, comme les blancs, dans Rocoles, est encore une phrase abrégée, fort amphibologique et obscure (comme s'ils pouvaient naître par morceaux!), qui trahit la précision technique de Du Fouilloux. — Au lieu de *pièce*, on lit *pive*, dans Rocoles : « faute évidente du vieux livre, souvent fautif d'ailleurs », avait déjà noté M. Giraud (p. 512, n. 1).

d. Demeurent trois ans dans leur bonté. Contresens commis par Rocoles et suivi par V. Hugo. M. Giraud n'a pas relevé, à propos de Rocoles, cette erreur que M. Philipot avait déjà signalée, l'attribuant alors à V. Hugo : « Il n'a pas compris, expliquait-il très justement, l'incidente où Du Fouilloux nous apprend que ces chiens n'atteignent pas leur bonté *avant l'âge de trois ans*. Le sens de la tournure « qu'ils n'ayent » lui a échappé » (p. 103, n. 3).

e. Sont sujets à courir au bétail (et non : *courir le bétail*, comme écrit à tort M. Philipot, p. 103, n. 3, ce qui aurait un tout autre sens), dans V. Hugo d'après Rocoles, est une absurdité que ni M. Philipot ni M. Giraud n'ont relevée. V. Hugo présente

comme une qualité ce qui est un défaut. Du Fouilloux avait écrit, en effet, « bestail privé »; l'omission de l'adjectif « privé » chez Rocoles a peut-être induit V. Hugo à croire que « bétail » signifiait *grosses bêtes*, d'où la proposition : « servent pour la *grande chasse* », qui se trouve déjà chez Rocoles, et que, lui, rapproche de *bétail*, comme pour commenter ce mot. Le détail : « *servent pour la grande chasse* » semble provenir, chez Rocoles, de la phrase où Du Fouilloux dit que ces chiens « *sont dediez pour les Roys* ».

f. Chiens de Norvège, dans V. Hugo, évidemment d'après Rocoles : « venus de Norvège ». Race jusque-là inconnue! Rien de semblable dans Du Fouilloux (aucun nom de pays dans Binet). Le veneur, sur l'origine des chiens fauves, dont il s'agit ici, concluait seulement : « Et est à présumer que les chiens fauves sont les anciens chiens des Ducz et seigneurs de *Bretaigne* ». Selon nous, *Norvège*, dans le texte du *Monde*, proviendrait de l'imprimeur, qui aurait lu *Norvège* au lieu de *Bretagne* dans la copie manuscrite de Rocoles. Il est impossible d'expliquer autrement cette bévue cynégétique, passée inaperçue de M. Philipot et de M. Giraud, et à laquelle rien ne peut, par ailleurs, apporter même un semblant d'explication.

g. De bon nez, dans V. Hugo d'après Rocoles. Cette expression banale ne rend point l'expression technique « de *haut* nez » qui est dans Du Fouilloux et que Binet avait conservée.

h. Servent à tout et sont communs (seulement dans Rocoles), trahit le texte de Du Fouilloux : « sont chiens communs parce qu'ils savent faire plusieurs mestiers ». « *Servent à tout* pourrait signifier : même à garder les vaches ; et « communs » semble vouloir dire : qu'on les rencontre partout.

i. Jambes cannelées, dans V. Hugo, d'après Rocoles (*canelées*) ne peut présenter aucun sens, du moins pour ceux qui ne se payent pas de mots. L'origine première de cette bévue est dans une coquille (*canellées* pour *tanellées*), — ou un accident d'impression (*t* écrasé et décapité en *c*), — que l'on retrouve dès l'édition 1568 de *La Vénerie* et que toutes les autres ont reproduite depuis. La présence de ce barbarisme chez Rocoles et Binet ne prouve point que Rocoles l'ait pris chez Binet ; mais, comme lui, dans une édition fautive de Du Fouilloux.

j. Abbaye de Saint-Aubert-en-Ardennes. M. J. Giraud ne s'est point demandé quel est ce saint, jusque-là inconnu dans les Ardennes. M. Philipot avait accepté, sans plus, la correction de M. Dottin : « *H*ubert » (dans sa citation de V. Hugo, p. 503). —

V. Hugo ici a encore suivi aveuglément Rocoles, où, évidemment par suite d'une coquille, on lit « *A*ubert », au lieu de « *H*ubert » qui est dans Du Fouilloux.

k. Qui ne vont pas vite, dans V. Hugo, en parlant de « chiens *courants* », est en somme une absurdité. Elle n'a frappé ni M. Philipot ni M. Giraud. Du Fouilloux avait dit : « aussi ne *sont*-ilz pas *vistes* » ; Rocoles a reproduit le veneur presque littéralement ; mais on lit chez lui : « aussi ne *vont*-ils pas *si* vistes » (le pluriel « vistes » ferait croire à une coquille — « *vont* » au lieu de « *sont* » —, ou encore à une mauvaise lecture de sa copie par l'imprimeur, plutôt qu'à une retouche volontaire). V. Hugo, pour corriger, a transformé l'adjectif « vistes » en adverbe (au sing.) et a gardé « *vont* » ; le malheur est que « ne vont pas vite » est loin d'être synonyme de « ne *sont* pas *vites* » (Du Fouilloux) !

l. Les « *redoutables* limiers » de V. Hugo, — au lieu de « limiers... sont *bons* » de Rocoles (cf. « les limiers en sortent *bons* » dans Du Fouilloux), — pour « redoutables » qu'il les fasse, n'ont effrayé ni M. Giraud ni M. Philipot. Après V. Hugo, les deux critiques se sont mépris sur le sens véritable de *limier*, qui a toujours été un chien de *quête* avec le *nez* (« bons »), et non d'*attaque* avec les *dents* (« redoutables » ; cf. *furieusement*, V. Hugo).

m. Ils ont la teste moyenne, etc., dans Rocoles, s'applique forcément aux *chiens de Saint-Hubert*, tandis que chez Du Fouilloux il s'agissait seulement des *signes d'un chien bon et beau*, en général. V. Hugo a corrigé d'instinct.

n. V. Hugo avait déjà utilisé « cette *tête camuse*, ces *gros naseaux*, ces *larges oreilles*, cette *gueule noire* » de Rocoles, pour décrire le dogue que caresse Pécopin et dont Bauldour est jalouse. C'est la raison pour laquelle il change maintenant (tête) *camuse* en *écrasée*, (oreilles) *larges* en *vastes*, et supprime les naseaux *gros et ouverts*.

o. Râble musculeux, dans V. Hugo, au lieu de *râble gros*, dans Rocoles (d'après Du Fouilloux), qu'il a sans doute trouvé peu pittoresque. Mais le râble est naturellement « musculeux » : tout l'intérêt est de savoir s'il est *bien musclé*, donc « gros ».

p. Les jambes larges, dans V. Hugo, d'après Rocoles : « les *jambes* grosses et *larges* ». Il faut d'abord réfléchir que, dans cette anatomie descriptive, les *jambes* (sans parler de leur qualification de *larges*) se trouvent entre le râble et les cuisses !... C'est la place naturelle des *hanches* : aussi le texte original de Du Fouilloux donne-t-il : « les *hanches* grosses et larges ». Encore là,

c'est très vraisemblablement par suite d'une mauvaise lecture du manuscrit de Rocoles, l'imprimeur qui a mis *jambes*, au lieu de *hanches*. V. Hugo a reproduit telle quelle cette étrange anatomie. A remarquer que Rocoles, suivant Du Fouilloux, donne encore plus loin, mais pour de bon, cette fois : « jambe grosse ». V. Hugo, ne sachant sans doute quoi faire de cette *jambe* qui réapparaissait, l'a supprimée.

q. « Le reste *greslé* » dans Rocoles, en parlant de l'extrémité de la queue, ne peut présenter aucun sens. C'est encore une faute de copie ou d'impression pour « gresle », qui est dans Du Fouilloux. M. Giraud ne l'a pas fait remarquer. Il ne fait pas remarquer non plus que les premières éditions de V. Hugo (encore dans *Le Rhin*, Paris, Renouard, 1845) donnent bien « grêlé », copié littéralement de Rocoles : mot que, dans la suite, on a pris pour une faute d'impression et corrigé en « grêle ».

r. « Les ongles *grosses* », dans Rocoles, au lieu de « gros » (Du Fouilloux), est encore évidemment une faute de lecture par l'imprimeur. « Ongles *forts* », dans V. Hugo qui corrige, est moins précis que « gros ».

s. Toutes ces propriétés signifient, lorsqu'ils sont petits, il faut voir s'ils ont..., dans Rocoles. Incohérence de syntaxe, qui a échappé à M. Giraud : « ... signifient » appartient à la conclusion du *chap. 6* de Du Fouilloux, et « lorsqu'ils sont petits... », à la conclusion de son *chap. 9*. Quelques lignes de la copie manuscrite de Rocoles ont dû être sautées, ou un de ses feuillets être égaré ou omis par le typographe.

*
* *

De la simple comparaison de ces deux textes entre eux et avec les textes de Binet et de Du Fouilloux, il ressort donc très évidemment, d'abord que Rocoles n'a puisé que dans Du Fouilloux[1],

1. Notons que, dans l'édition du *Monde* de 1643, revue et augmentée par F. Ranchin, on trouve déjà un passage de quelques lignes sur les cerfs : « Les cerfs, qui muent et jettent les testes en Février et Mars, et dont la teste ou bois est propre contre tous venins, ne portent leurs premières testes qu'on appelle dagues, que la deuxième année... », etc. (1er volume, chap. *Terre*, p. 220). Il provient originairement des chapitres 15 et 18 de Du Fouilloux, mais, nous semble-t-il, à travers un autre auteur de seconde ou de troisième main; car le passage qui concerne le Lièvre (*Ibid.*, p. 212) ne rappelle en rien les choses si caractéristiques que le veneur a dites de cet animal.

En ce qui concerne la description des chiens courants (*Ibid.*, p. 221), qui nous intéresse particulièrement ici, il n'y a rien dans les additions de Ranchin qui rappelle Du Fouilloux. C'est donc bien Rocoles qui a eu l'idée de puiser directement chez le veneur.

à l'exclusion de Binet, ensuite que tout ce qui est dans V. Hugo est explicable par Rocoles à l'exclusion de Binet et de Du Fouilloux[1].

1. La phrase de V. Hugo : « se plaisent au cerf *sur tout* », qui, différant de celle de Rocoles « se plaisent au cerf *seulement* », rappelle celle de Du Fouilloux « aymans communément le cerf *sur toutes* autres bestes » (rien dans Binet), doit être regardée non comme une imitation de Du Fouilloux (ainsi que l'a cru M. Philipot, art. cité), mais comme une correction de style faite par V. Hugo sur Rocoles, et rencontrant, par pur hasard, le texte primitif du veneur.

D'autre part, l'expression « vrais chiens gentilshommes », qui n'est point dans Rocoles, nous paraît avoir été imaginée par V. Hugo, comme un commentaire expressif de l'expression « de bonne race », qui précède. Tel n'était pas, pourtant, le sentiment de M. Philipot : « Quant à l'expression amusante *chiens gentilshommes*, dit-il, elle a pu être inspirée par un passage du chapitre V de la *Vénerie*, où il est question du *blason* d'un chien : « Toutesfois j'ay trouvé un livre qu'un veneur adressoit à un Prince de Lorraine qui aymoit fort la chasse, où il y avoit un Blason qu'iceluy veneur donnoit à son Limier, nommé Souillart, qui estoit blanc :

De sainct Hubert sortit mon premier nom,
Fils de Souillard, chien de tres grand renom... »

(Art. cité, note 3, p. 104.)

Ce blason provient du *Livre de la Chasse du Grand Sénéchal de Normandye et les Ditz du bon Chien Souillard...*, par Jacques de Brézé (*Paris*, Pierre Le Caron [1494?]. Mais M. E. Philipot prêtait à V. Hugo une confusion qu'il paraît avoir faite lui-même : celle de prendre dans le texte de Du Fouilloux le mot « blason » au sens d'*écu d'armoiries* (d'où l'idée de « gentilshommes »), quand il désigne en réalité ici, selon les habitudes du Moyen Age, un *petit poème* composé pour louer ou pour blâmer (dont ci-dessus l'*incipit*).

D'ailleurs, V. Hugo ne nous semble pas avoir jamais connu *La Vénerie* de Du Fouilloux. Autrement il n'eût pas manqué de s'en inspirer avantageusement dans tels chapitres des *Misérables* (voy. ci-dessous, p. 45, n. 1), et surtout dans tel autre passage, il n'eût pas fait de *Fouillou* (*sic*) un *gamin de Paris* : « Paris commence au badaud et finit au gamin, deux êtres dont aucune autre ville n'est capable; l'acceptation passive qui se satisfait de regarder, et l'initiative inépuisable; *Prudhomme* et *Fouillou*. Paris seul a cela dans son histoire naturelle. Toute la monarchie est dans le badaud. Toute l'anarchie est dans le gamin. » (*Misérables*, 3e part., liv. I, chap. IV, 1er paragr.).

Il y a eu au moins deux autres *Fouilloux*, dont le nom est connu (*v. gr.*, voy. le *Catal.* des *Imprimés* de la B. N.), mais aucun dont le nom soit de bien loin aussi célèbre que celui du veneur, ni réponde à l'allusion de V. Hugo. S'il s'agit, ici, du veneur qui a toujours vécu et chassé dans le Poitou et n'avait rien d'un *gamin de Paris anarchiste*, c'est absurde; s'il s'agit de quelque autre, c'est inintelligible : à moins qu'il ne s'agisse que d'un nom propre, assez sonore et expressif en lui-même (par étymologie populaire : *fouiller*, s'entend), mis là, comme ça, par V. Hugo pour faire le pendant et l'antithèse à *Prudhomme*, et « épater le bourgeois »!...

Le veneur, il est vrai, avait dit dans son *Adolescence* (v. 47-58) :

Par les foretz maint escot resonnoyt...
On oyoit là le vent cytharizer
Qui me donnoit un aguillon d'aymer...

Et V. Hugo a repris dans la *Tristesse d'Olympio* (nous rappelons que les *Rayons et les Ombres* sont de 1840, et le *Rhin*, de 1842) :

Il entendait frémir dans la forêt qu'il aime
Ce doux vent qui faisant tout vibrer en nous-même
Y réveille l'amour.....

Ce peut n'être là qu'une rencontre... Pourtant l'analogie entre les deux textes est assez frappante pour qu'on se demande s'il n'y a pas imitation ou réminiscence. Mais alors, comment expliquer que ce soit la seule?... Du moins nous n'en connaissons pas d'autres. Il faut savoir que des fragments du petit poème de l'*Adolescence*, dont celui-ci, ont été assez souvent reproduits, aux XVIIe et XVIIIe siècles, et même au début du XIXe, dans ce genre de recueils ou florilèges intitulés *Poètes français* (Cf. La Croix du Maine, l'abbé Goujet et autres auteurs de *Bibliothèques*). Nous

Commençons par examiner ce que le reviseur du *Monde* a voulu faire et ce qu'il a fait.

« N'oublions pas, déclare M. J. Giraud, que le but visé par Rocoles était le même que celui du P. Binet. Permettre aux gens du monde, aux honnêtes gens « qui ne se piquent de rien » de *parler élégamment* de toutes choses... et d'autres encore » (p. 521).

Un professeur de vieille rhétorique, quoi ! Il est grave, pour le juger ensuite et à cause des conséquences qui découlent de ce jugement, de se tromper d'abord aussi radicalement sur le sens d'un livre ! Mais qu'on en regarde donc le titre (M. Giraud le reproduit tout au long, p. 498), et y on lira, en toutes lettres, que l'auteur ne s'y donne que pour un « historiographe » (il l'était par office), et qu'il n'entend faire, selon l'objet premier de l'œuvre, que la « description » géographique et historique du « Monde ». Entre autres « descriptions » d'animaux, en effet, on trouve celle *Des chiens de chasse*. C'est donc une œuvre de vulgarisation que se propose l'auteur, sans aucun autre but que de satisfaire la curiosité du lecteur.

Le but de Rocoles est ainsi très différent de celui de Binet, même si dans leurs plagiats ils peuvent se rencontrer, puisque l'un et l'autre puisent à la même source.

Étudions leurs procédés.

Le naturaliste d'occasion et le maître de rhétorique s'adressent tous deux à des non veneurs : donc, nécessité initiale pour tous deux de laisser de côté tout ce qui, trop spécialement technique, n'intéresserait que l'exercice même de la chasse. Mais immédiatement ils divergent : le rhétoricien recherche les détails et les termes de l'art qui peuvent orner le discours ; le naturaliste, seulement les traits naturels qui distinguent les caractères physiques et les aptitudes des animaux selon leurs espèces. Il faut bien que ce dernier se serve aussi, à l'occasion, des termes qui sont en usage ; seulement, ce ne sont pas les mots qu'il recherche, mais les caractères spécifiques[1]. Ce ne sont donc pas leurs rencontres, fatales, puisqu'ils puisent à la même source, qu'il est

croirions volontiers que ce soit un livre de ce genre qui ait, pour cette *notation poétique* aussi gracieuse que nouvelle (et peut-être même pour le *nom propre* du veneur) servi d'intermédiaire entre Du Fouilloux et V. Hugo.

1. « L'abondance verbale, la notation curieuse des termes techniques qui frappent quand on feuillette le copieux in-folio, insiste M. Giraud, devaient exciter chez Victor Hugo une allégresse féconde. » (p. 521.) Sans doute, ce dut être le point de vue de l'auteur du *Beau Pécopin*, et M. Giraud devait le noter. Mais est-ce une raison pour que le critique, dont le jugement doit être impersonnel et scientifique, sollicité sans doute par une pareille autorité ou même par son propre sentiment, retienne encore aujourd'hui comme fondées en réalité et en identité les apparences accidentelles qui se rencontrent entre Rocoles et Binet?...

instructif de noter, mais bien leurs divergences dans ce que l'un prend et l'autre laisse, ainsi que nous l'avons fait. (Cf. les mots *soulignés* dans Rocoles et Du Fouilloux, et qui ne sont pas dans Binet.)

Car, si Rocoles a quelques traits qui ne sont pas dans Binet, combien en a-t-il omis de ceux que le jésuite avait recueillis chez le veneur? Et toujours pour la même raison : les traits qu'il omet lui ont paru plus de vénerie que d'histoire naturelle; et ceux qu'il ajoute, le jésuite les avait jugés trop exclusivement naturalistes, dépourvus du relief spécial qu'il y cherchait. *Demeurent trois ans dans leur bonté*, — *sujets à courir au bétail*, — *les jaunes... ne valent guère*, — *ont les jambes courtes, aussi ne vont-ils pas si vistes*, — *les limiers qu'ils engendrent sont bons* : voilà, certes, des notations purement naturalistes, sans aucun relief de style, omises par Binet. Par contre, des expressions telles que : *reins courbez*, — *tête camuse, rable gros*, — *jarret bien herpé*, etc., se retrouvent dans Rocoles, non point, certes, à cause du relief verbal qui plaisait à Binet, mais seulement parce qu'elles sont usuelles et nécessaires pour un naturaliste.

Avec quelle négligence, d'autre part, Rocoles lit, comprend et pille ses sources, nos Remarques précédentes l'ont prouvé... Les « etc. » dont il parsème ses extraits sans raison et sans gêne, et jusqu'à la mauvaise qualité de son écriture, nous voulons dire de sa calligraphie[1] (car, de style, ce plagiaire n'en a pas) : tout démontre qu'il ne faisait que de la « copie », pour le compte du libraire Denis Bechet. Et pourtant, ne craint pas d'écrire M. Jean Giraud, « son œuvre imprégnée de souvenirs italiens et espagnols, mais surtout de latinismes, n'offrait-elle pas une nourriture substantielle et facilement assimilable au latiniste impénitent qu'était V. Hugo? » Qualifier de « souvenirs italiens » ou autres les sombres rapines d'un Rocoles[2]! Les appeler une « nourriture substantielle »!... Et M. Giraud, toujours à son idée et à V. Hugo, d'achever : « La couleur archaïque de son style, le ton désuet de

1. Cause vraisemblable, dans l'*imprimé*, des erreurs signalées ci-dessus : Rem. *c*, *f*, *j*, *k*, *p*, *q*, *s*, de notre commentaire.

2. Empressons-nous de dire que M. Giraud fait ici allusion à d'autres sources de Rocoles, et non précisément à la *Vénerie* de Du Fouilloux, qui n'a rien d'italien ni d'espagnol. Mais parce que M. Giraud, prédominé par son idée, ramène si facilement tout au même, nous ne croyons pas trahir sa pensée en rapportant ici une appréciation générale qui, mettant en évidence la préoccupation qui a dirigé sa critique, explique, du même coup, comment et pourquoi ses conclusions sur Rocoles peuvent se trouver aux antipodes de celles que, pour notre compte, nous portons sur ce polygraphe.

son langage sonnent comme un écho, brillent comme un reflet du *Monde*... La poésie de *Pécopin* et la qualité de cette prose, Rocoles ne pourrait-il en revendiquer une part? »... Oui, certainement : tout autant, mais non plus, que le carrier de Carrare sur l'œuvre du sculpteur irradiant le mouvement et la vie dans le bloc de marbre que son pic a mis à portée du ciseau de l'artiste!...

*
* *

Mais ceci nous amène, — puisque c'est bien le seul intérêt que puisse présenter Rocoles, — à examiner comment V. Hugo en a fait son profit.

Remarquons d'abord que la description de Rocoles passe à peu près intégralement dans V. Hugo. Aussi, beaucoup plus que ce que V. Hugo a emprunté et conservé, il nous semble instructif d'étudier le peu qu'il a laissé de côté ou modifié.

Quelques très rares détails comme : *naissent d'une pièce*, — *sont communs*, — *mâle court et courbé*, — *lyce longue*, ont été omis, parce que trop « histoire naturelle », et hors de propos dans la description d'une meute. Il en modifie quelques autres : *rouge* en *roux*, — *marquetés* en *léopardés*[1], — *bons* en *formidables* (*limiers*), soit pour l'harmonie, soit surtout pour corser l'expression. (*Chassent*) *si furieusement* est un détail ajouté pour les mêmes motifs.

Plus souvent, pour des raisons de style, il change l'ordre de certaines notations, il serait ici plus juste de dire de certains membres de phrase (v. gr. : *servent pour la grande chasse*, et surtout toute la fin de la description), ou bien ajoute des mots et des bouts de phrase de liaison (*braves chiens qui...*, — *le choix était excellent*).

Surtout, il dramatise à l'occasion, comme le conte l'exige, ce qui, chez Rocoles, est simplement notation : « Les jaunes ou marquetez de gris... ne valent guère », devient : « *Pécopin qui s'y connaissait n'en vit pas... un seul qui fût jaune ou marqueté de gris* ».

« Quel qualificatif, se demande M. Giraud, doit-on appliquer à ce procédé d'invention : plagiat ou documentation? Nous disons hardiment documentation; car plagiat signifie absence d'originalité, et notre enquête permet, à quiconque sait comparer deux

1. V. Hugo avait déjà employé l'expression : « *marqué* de gris ».

textes, de rendre hommage à l'originalité du grand prosateur » (p. 527-528).

« Documentation », soit ! Mais *documentation* n'est point synonyme d'*originalité*; et l'argumentation du distingué critique serait moins *hardie*, mais sans doute plus séduisante, si, avant de *rendre hommage à l'originalité du grand prosateur*, — que nous sommes loin de nier ! — elle en expliquait d'abord la nature et la mesure.

Car, enfin, une première question se poserait, et importante, pour apprécier l'originalité créatrice de l'auteur : est-ce V. Hugo qui a conçu de lui-même, dans son plan primitif, l'idée de cette description et de son effet, dont il aurait ensuite recherché en bon lieu les éléments; ou, n'est-ce pas plutôt, comme nous le croyons, la lecture de Rocoles qui lui a suggéré l'idée de cette description, en même temps qu'elle lui en fournissait les matériaux?... Mais, le résultat est toujours le même, objectera-t-on ! Nous ne le croyons pas. Car, outre que l'invention de V. Hugo en résulte diminuée et moins pure, ce « morceau », qui s'imposait ainsi à lui, du dehors, peut avoir exercé sur lui une suggestion et une domination contraires à cette maîtrise souveraine qui est de l'art créateur.

Examinons le second point. On voit très clairement ce que V. Hugo a cherché dans la description de Rocoles, pour le faire passer dans la sienne : la couleur et le pittoresque. Et, encore là, entendons-nous bien : les détails, qu'ils soient de choses ou de mots auxquels nous faisons allusion, sont naturels chez le naturaliste, c'est-à-dire seulement significatifs pour l'esprit, sans la moindre intention d'amuser la sensibilité. Ils ne deviennent, en réalité comme en intention, curieux et pittoresques que chez V. Hugo, qui ne se propose point d'instruire, mais uniquement de frapper l'imagination, disons le mot, d'étonner et *éblouir* son lecteur, autant que le fut le Beau Pécopin lui-même, devant pareille meute de chiens et de mots !... Le but de Rocoles n'empêche ni n'entraîne le but de V. Hugo. Et ici, le but de V. Hugo, qui n'était point dans Rocoles (qu'on ne fasse pas le contresens de le croire), est proprement original, et tout à fait dans le cadre et le ton du récit fantastique qui convient à cette légende.

Voilà l'intention; et nous y rendrions tout l'hommage qu'elle mérite si nous pouvions nous aussi être « ébloui » du résultat autant que M. Giraud et que le Beau Pécopin lui-même, qui pourtant « s'y connaissait », nous souffle V. Hugo. Malheureusement, ou heureusement, il se trouve que nous nous y connaissons aussi;

et notre imagination, qui consentait d'abord (c'est une des conventions de l'art) à se laisser prendre et amuser au petit jeu de l'*éblouissement* que veut jouer le « grand prosateur », est prise au contraire de révoltes incoercibles, quand on vient lui raconter des absurdités trop flagrantes ; et tout ce bel air d'assurance érudite risque de n'apparaître plus alors (même dans les choses justes et jolies) que comme une fanfaronnade de mots à l'esbroufe, d'où la dignité de la pensée, et même la simple réflexion, reste par trop absente.

« ... A peine pourrait-on lui reprocher d'avoir abusé de ce coloris local, estime pourtant M. Giraud. Familiarisé avec certains termes de vénerie, de médecine archaïque, avec certains mots bizarres qui appellent la glose, Hugo n'eut point égard à l'ignorance de son lecteur. Mais il tenait à la forme de certaines phrases, de certaines expressions, au point de se détourner de son chemin pour s'en emparer et faire trophée » (p. 258).

Que V. Hugo ait voulu « faire trophée », aucun doute. Mais qu'il « n'eut point égard à l'ignorance de son lecteur », c'est exactement le contraire qui est vrai, du moins dans un certain sens ; et V. Hugo avait tellement « égard à l'ignorance de son lecteur » que précisément il l'escomptait pour faire passer à son actif, sonnant et reluisant comme de bon aloi, des termes et des valeurs avec lesquels il était loin d'être « familiarisé » lui-même[1].

1. Même procédé, vingt ans plus tard, dans les *Misérables* (2e partie, liv. V, ch. 1 et x) où V. Hugo (dans l'intervalle, il a dû connaître une nouvelle source cynégétique, probablement de seconde main, dont nous ignorons l'identité) a massé, à propos de la chasse de Jean Valjean par Javert, un certain nombre d'expressions cynégétiques. Les unes sont assez banales (v. g. *buisson creux*) pour être restées correctes ; d'autres pourraient être discutées ; quelques-unes sont franchement mauvaises.

On nous permettra de citer ici quatre exemples particulièrement caractéristiques de ces dernières :

A. « Jean Valjean avait tout de suite quitté le boulevard et s'était engagé dans les rues, *faisant le plus de lignes brisées qu'il pouvait, revenant quelquefois sur ses pas* pour s'assurer qu'il n'était pas suivi. Cette *manœuvre* est propre au cerf *traqué*. Sur les terrains *où la trace peut s'imprimer*, cette *manœuvre* a, entre autres avantages, celui de *tromper les chasseurs et les chiens* par le *contre-pied*. C'est ce qu'en vénerie on appelle un *faux rembuchement* » (*ibid.*, ch. 1. La dernière expression seule est soulignée par V. Hugo, c'est nous qui soulignons les autres) : 1° *Manœuvre* (qui se dit du travail du valet de limier) est très impropre en parlant du cerf ou de toute autre bête de vénerie ; il fallait dire proprement : *ruse*. — 2° « En vénerie » (selon la formule même de V. Hugo), on ne *traque* (suivre au *trac*, c'est-à-dire à la trace) pas le cerf, mais on en fait la quête et la suite avec des chiens de *bon* et de *haut nez* (*flair*). — 3° Pour cette raison essentielle, en vénerie, les *traces imprimées* ne comptent guère. — 4° Les traces *imprimées* ne peuvent *tromper* les *chiens*, qui chassent avec leur *nez* et non avec leurs yeux ; elles ne peuvent non plus *tromper* l'œil des *chasseurs*, puisque leur impression dans le sol indique, on ne peut mieux, quel est le *droit* et le *contre-pied*. — 5° Pour cette raison encore, *contre-pied* (sens opposé au *droit*, autrement dit : direction du cul et non de la tête de la bête) ne signifie rien ici. D'ailleurs, on ne doit pas dire que les chiens ou les

« Amateur de technicité, fureteur de vieux livres, poursuit M. Giraud, il ne se défendait point de l'être; mais il n'avait guère

veneurs *se trompent par* le contre-pied, mais *en prenant* (suivant) le contre-pied pour le droit. En réalité, il semble bien que V. Hugo a mis ici improprement *contre pied* au lieu de *retour* ou *hourvari*. — 6° Lorsqu'un cerf non « traqué », mais *rusé*, ayant fait sa nuit aux gagnages, va pour se mettre au fort et que, *pénétrant* de quelques pas *dans le bois*, il en ressort du même côté, cela s'appelle proprement un *faux-rembuchement*. V. Hugo a encore employé improprement ce terme au lieu de *retour* ou de *hourvari*.

B. L'expression : « *Il assura les grands devants*, comme parlent les chasseurs » (*Ibid*, chap. X), est, sans parler de la confusion que V. Hugo paraît faire entre « chasseurs » et *veneurs*, inexistante en vénerie, où elle ne répond à rien. Elle nous semble une contamination malheureuse de deux autres expressions, authentiques celles-là : « *assurer* ses derrières » (milit.) et « prendre ses (*grands*) *devants* » (vén.). En vénerie, on peut *s'assurer* que le cerf dont on fait la quête n'est pas sorti du fort où on l'a rembûché, en *prenant les* (*grands*) *devants*, mais on ne peut jamais *s'assurer* ni *assurer* qu'il n'en sortira pas.... On comprend bien ce que V. Hugo a voulu dire en parlant de Javert qui traque Jean Valjean ; mais pourquoi ce faux chic d'une érudition en apparence si sûre d'elle-même?...

C. « Javert, en se préoccupant de mettre les *limiers de meute* sur la voie, alarma la bête en lui donnant *vent du trait* et la fit partir » (*Ibid.*).

Nous regrettons d'autant plus vivement de ne pas savoir quelle a été ici la source immédiate de V. Hugo, qu'il n'est pas impossible que les deux expressions (soulignées par nous) ne s'y rencontrent pas déjà, du moins sous une forme plus ou moins approchante. Ce qui ne veut point dire qu'elles soient indiscutablement bonnes.

1° D'abord l'expression : « limiers de meute », non seulement n'existe pas, mais est absurde, les deux termes étant opposés et contradictoires entre eux. Il semble, s'il ne l'a trouvée déjà ainsi toute faite, que V. Hugo l'ait fabriquée en substituant le mot *limiers* au mot *clefs* dans l'expression authentique : *clefs de meute* (les meilleurs chiens d'une meute).

2° On dit en vénerie : « lancer *à trait* de limier », et (en parlant de la bête) *avoir vent* de.... » Dès lors, comment expliquer, chez V. Hugo, l'expression « vent du trait », surtout avec le verbe « donner »? Plus exactement, quel y serait le sens de *trait*? La plupart des lecteurs doivent l'entendre au sens de *longe* (*lien* du *limier*) ; mais pourquoi cette corde de crin aurait-elle plus d'odeur (*vent*) que le *chien* ou *l'homme* lui-même? En réalité, dans l'expression « lancer à trait de limier », le mot *trait* signifie, non plus *longe*, mais *en trayant*, c'est-à-dire *en suivant* (les voies du cerf avec le limier) : encore là, la bête n'aura pas vent de la *suite* (action de *traire*), mais du chien et de l'homme. Il est évident que la phrase de Hugo signifie : « alarma la bête en lui donnant *l'impression qu'elle était poursuivie* » ; mais comment, au double point de vue de la grammaire et de la vénerie, réussir à élucider la métaphore?...

D. « Il arrive quelquefois qu'un cerf est *brisé la tête couverte*, c'est-à-dire *s'échappe quoique ayant la meute sur le corps* ; et alors les plus vieux chasseurs ne savent que dire. Duvivier, Ligniville et Desprez restent court. Dans une déconvenue de ce genre, Artonge s'écria : « Ce n'est pas un cerf, c'est un sorcier » (*Misér., ibid.*).

L'expression *briser un cerf la tête couverte* est authentique, mais elle n'a jamais eu et n'aura jamais le sens que V. Hugo lui prête. Le Verrier de la Conterie, dans son *École de la Chasse* (*Chasse du Cerf*, chap. XIV, début; certainement la source de la source de V. Hugo, dans ce cas) explique que « lorsqu'on est obligé de rompre [les chiens] à fond de forêts, sur un cerf au hallali, parce qu'il est nuit, il faut *le briser la tête couverte* à la sortie du chemin où l'on rompt, et se retirer après, jusqu'au lendemain matin », pour revenir alors, à ces brisées, en reprendre la suite, le relancer et forcer. Rien de plus clair et de plus juste. *Briser un cerf la tête couverte*, c'est donc jeter une brisée sur ses voies à *l'endroit même* où, abandonnant le chemin qu'il suivait jusque-là, il est *en train de pénétrer sous bois* (la tête seule étant encore couverte par le branchage). Cette opération peut se faire non seulement dans le cas en cause, mais dans tous les cas où, pour une raison ou une

le loisir de contrôler Binet[1] ou Rocoles par Du Fouilloux.... Il lut beaucoup.... Mais il ne se fourvoya pas dans les livres de première main, et ne se livra point à de minutieuses confrontations de textes. Il parcourait du regard table des matières et manchettes, se fiant à son flair... » (p. 515). « Préservé qu'il était par un sens particulièrement sûr du génie de la langue française, Hugo pensait puiser à ce fleuve bourbeux mais riche en paillettes » (p. 521).

Oui, V. Hugo avait le sentiment verbal. Mais M. Giraud croit-il vraiment qu'en matières techniques, comme c'est le cas, le sentiment verbal, si aiguisé qu'il soit, puisse jamais suppléer à la connaissance positive de la réalité?... Croit-il vraiment que ce soit *se fourvoyer* que de *remonter aux livres de première main*? Croit-il vraiment qu'en matières techniques, même « de minutieuses confrontations de textes » puissent, à elles seules, jamais suffire à qui et à quoi que ce soit?...

Les emprunts que V. Hugo, à travers Rocoles, a faits à *La Vénerie* de Du Fouilloux démontrent nettement le contraire. Le grand écrivain avait beau avoir du « flair », comme le dit M. Giraud, sa chasse n'en reste pas moins regrettablement, dans l'espèce, souvent plus de gueule, si l'on ose dire, que de haut nez.

En matières techniques, en effet, ce n'est pas seulement le texte qu'il faut confronter avec le texte, ni même l'idée de l'un avec l'idée de l'autre : il y a un troisième élément primordial et essentiel, qu'il faut toujours avoir présent à l'esprit, c'est la réalité objective et positive des choses. Hors de là, dans ces matières, point de salut pour l'écrivain[2]. Même le texte d'un livre « de pre-

autre, on *renonce à pousser la suite ou la poursuite* d'un cerf. (Cf. Le Verrier de La Conterie, *ibid.*, chap. X.) L'interprétation (*c'est-à-dire*) qu'en donne V. Hugo est radicalement fausse et absurde, car l'expression *tête couverte* n'a absolument aucun rapport d'aucune sorte avec l'*hallali*. Il se peut pourtant que la formule de V. Hugo : *ayant la meute sur le corps* provienne d'une contamination qu'il aurait faite des sens des deux termes : *hallali* (moment où *les chiens ont rejoint le cerf*) et *tête couverte* (interprétée, alors, par lui à contre-sens : *ils lui couvrent la tête*, le « coiffent », comme on dit des bêtes noires). Tout cela n'en est pas moins, n'en est que plus faux et absurde.

Quant aux veneurs qu'il cite avec une docte bravoure, si *Ligniville* est un auteur connu (*Les Meuttes et Véneries de... Messire J. de Ligniville, grand veneur de Lorraine de 1602 à 1632*, B. N., Ms., f. fr. n° 635, anc. 7104, dont les Chasses pour le *Chevreuil* [Nancy, MDCLV] et pour le *Lièvre* [Metz, 1865] ont été publiées), les noms de *Duvivier, Desprez et Artonge* ont tout l'air d'arriver tout droit du pays de *Jérimadeth!...*

1. Nous avons déjà dit que V. Hugo ne doit rien à Binet, dans cette description.

2. Et même pour le critique, devrait-on ajouter.

« Au chapitre des *Repas et Boissons*, dit M. Giraud, le *Monde* nous offre la curieuse recette, d'allure pharmaceutique et charlatanesque, qui valait d'être sauvée de l'oubli : Le Caoué *ou* Cavé des Arabes *est appellé des Indes l'herbe divine.... C'est une herbe qui croist en abondance es Indes Orientales.... Prenez demy-once de cette herbe, que vous mettrez en poudre et ferez infuser une pinte d'eau commune trois*

mière main » ne peut suffire. Il faut, dans ce cas, pour la stabilité du triangle, le rapport harmonieux des trois éléments angulaires : réalité objective, — idée exprimée par le texte, — pensée de l'écrivain qui saisit et unit les deux. Sans cet appui constant sur l'objet qui est leur unique raison d'être, l'idée la plus ingénieuse et le terme du plus joli effet, ne sont plus alors que des faux-semblants où la pensée et l'art se leurrent.

III

Conclusion.

Au nom de la richesse verbale, rattacher d'une part V. Hugo à Rocoles et, à travers Rocoles, ou immédiatement, à E. Binet; d'autre part, rattacher E. Binet à Ronsard : c'était du même coup rattacher Hugo à Ronsard et, par là, apporter une confirmation curieuse des rapports qui existent, en effet, entre le Romantisme et la Pléiade.

On ne peut nier que cette vue de l'esprit ne fût séduisante.

Mais — lacune étrange et déjà ruineuse — aucune place ne revenait, dans ce bel édifice, à Du Fouilloux, le fournisseur original pourtant de toute cette richesse verbale qui en formait la pierre angulaire et la clef de voûte.

MM. Philipot et Giraud, à la quête des sources de V. Hugo, une fois sur la piste que M. Dottin leur avait montrée au doigt, tour à tour foisonnant, avaient renouvelé brillamment les voies; mais ce fut, partant de V. Hugo, le contre-pied, si l'on peut dire, qu'ils avaient pris dans leur suite. Déjà trop enivrés des fortes senteurs hugoliennes, ils ne purent, dans le hourvari des textes et le croisement des influences, distinguer des voies d'un sentiment plus ténu; et, de confiance, en voulant toujours au vent qui les guidait, se fourvoyèrent dans le change.

C'était du texte même du veneur qu'il fallait droitement partir, en faisant ses arrières au lancé; puis, après en avoir bien pris con-

ou quatre heures; puis la faictes bouillir en sorte qu'il y en ayt un tiers de consommé.... Les personnes de condition l'adoucissent avec le sucre..., etc. ». (p. 464-465.)

Que V. Hugo ait fait un sort à cette « recette » dans son *Beau Pécopin* (chap. XII), rien de mieux pour l'effet pittoresque qu'il en a tiré. Mais est-ce une raison pour que le critique, qui doit non seulement admirer mais dominer l'auteur qu'il juge, lui-même tout à l'admiration et presque à l'étonnement, s'en tienne aux formules verbales, et ne reconnaisse pas dans cette « curieuse recette d'allure pharmaceutique et charlatanesque » du « caoué », et qui « valait d'être sauvée de l'oubli », la recette et le nom mêmes du *café*, encore *caoua* dans l'argot militaire et populaire?

naissance et jugement, dressant toujours sur les erres par où il allait, se rabattre successivement sur les voies d'un sentiment nouveau, qui venaient s'y accompagner.

La chasse ou, si l'on aime mieux, la perspective se trouve alors renversée, ou plutôt redressée : car c'est évidemment la richesse verbale du veneur, qui, à cause même de l'influence exercée successivement sur les trois autres écrivains, passe au premier plan.

De la comparaison immédiate, mais plus minutieuse des textes, à mesure qu'ils viennent doubler celui de Du Fouilloux ou se doubler entre eux, un deuxième fait se dégage : c'est que le cas d'influence Du Fouilloux-Binet fut absolument étranger au cas d'influence Du Fouilloux-Rocoles-Hugo. Constatation, celle-là, d'une importance capitale, car elle ruine déjà l'idée directrice de la critique de nos devanciers.

Dès lors, à les examiner en dehors de tout préjugé, les buts et les emprunts de Binet, de Rocoles et de V. Hugo apparaissent ce qu'ils sont en réalité : l'auteur de l'*Essay*, comme professeur de rhétorique, compile un manuel de phraséologie ; le reviseur du *Monde*, en vulgarisateur au rabais, pille des renseignements d'histoire naturelle ; l'auteur du *Beau Pécopin*, en romantique, glane à poignées les mots et les détails pittoresques.

Du coup, restitués à leurs intentions et à leurs réalités, les emprunts de ces trois clients de Du Fouilloux reprennent chacun leur intérêt intrinsèque et leur importance historique : importance et intérêt insignifiants chez un Rocoles, dont le plagiat, somme toute, n'a servi que de trait d'union entre V. Hugo et Du Fouilloux ; importance considérable, et tout autre qu'on ne l'avait soupçonnée, chez le Père Binet, qui se révèle un précurseur fort original ; intérêt inédit, et même de tout premier ordre, chez V. Hugo, pour juger au vif de sa « manière » aux prises avec les termes techniques.

Finalement, de toutes ces recherches comparées sur des emprunts dont *La Vénerie* fut la source constante, à les pousser à fond il appparaît qu'au delà du sol trop mouvant du sentiment littéraire, le roc jusqu'auquel il faille creuser pour, dans ces espèces techniques, établir les bases d'une critique inébranlable, c'est la linguistique[1]. Car, dans les termes spéciaux que comportent ces matières, la cristallisation longuement mûrie par une délicate logique entre l'expression, l'idée et l'objet, est telle (c'est la rare

1. Voyez, ci-dessous, la dernière note du présent article, particulièrement *in fine*.

beauté de ces termes dans leur précision parfaite, et non dans leur pittoresque apparent) qu'on n'y peut rien changer sans tout ruiner, aboutir à l'incorrection et au barbarisme, au contre-sens ou au non-sens, à l'absurde et au ridicule. Employer ces termes et en apprécier l'emploi, comme on ferait de vulgaires mots pittoresques ou de sentiment, c'est assez ressembler à ces braves gens qui se complaisent à manier ou admirer, pour le luisant du métal ou l'étrangeté de la forme, un outil savamment agencé dont ils ignorent le mécanisme et l'usage.

Peut-être quelque lexicologue, la relevant, nous expliquera-t-il doctement un jour le sens de l'expression « jambes *cannelées* » (pour ne rappeler que cet exemple), attestée par une si longue tradition et consacrée par le talent de V. Hugo. Car, chez Hugo, nous assure la critique littéraire, — précisément à propos de cette description du *Beau Pécopin*, — « les chiens sont peints avec exactitude »; il « s'applique à n'employer que des termes précis et techniques, soit pour désigner la robe de l'animal, soit pour désigner ses qualités physiques[1] ».

Tel est le brillant résultat : quand on ignore les termes, on se méprend sur la valeur des choses ; on érige en beauté littéraire une erreur qui fait plus de cas de la creuse sonorité du mot que de la substantielle réalité de l'idée ! Il est vrai que des goûts et des couleurs on ne discute pas, dit un proverbe : et l'expérience démontre que critiques et amateurs peuvent éprouver, à la lecture de tels morceaux, une jouissance égale à leur illusion.

Non que nous n'apercevions pas, certes, l'art avec lequel V. Hugo a travaillé la matière amorphe que lui offrait Rocoles ; mais nous en apercevons aussi les limites, les lacunes et même, dans une certaine mesure, la vanité. Le point, en effet, n'est pas seulement d'admirer, ici, que l'écrivain ait traité ces termes selon son génie à lui ; mais, d'abord, de savoir s'il les a traités selon leur génie, à eux. Or, notre commentaire n'a que trop démontré que le « grand prosateur » était tout autre chose que « familiarisé avec certains termes de vénerie... *qui appellent la glose* », comme ne craignait pas de l'affirmer catégoriquement M. Giraud, cependant que tout aux procédés artistiques de V. Hugo il faisait la sourde oreille à leur appel. Et cela est grave ; car ce n'est pas seulement la langue française qui est lésée, mais la sincérité de

1. Ce jugement est de M. J. Descharmes (*Revue biblio-iconographique*, janv.-fév. 1905) comparant entre eux les passages cynégétiques de l'auteur du *Beau Pécopin* et de l'auteur de la *Légende de St-Julien l'Hospitalier*. En le rapportant ici, nous ne croyons pas trahir, mais corroborer le sentiment de M. Jean Giraud.

l'art et de l'artiste, mais l'intégrité et la vérité de la critique.

« Dans la poésie de Pécopin et la qualité de cette prose, Rocoles ne pourrait-il revendiquer quelque part? » se demandait M. J. Giraud. Mais, tout justement, la voilà cette part que le plagiaire, avec ses bourdes, peut revendiquer. Quant à « la couleur archaïque », au « ton desuet de son langage », -- et autres choses aussi, — qui *sonnent comme un écho et brillent comme un reflet du Monde*, certainement, en écrivant cela, M. J. Giraud a été la victime de son éloquence : car — outre que les additions de Rocoles ne sont qu'une minime partie du *Monde* de Davity, — pour avoir accolé son nom sur le bien d'autrui le plagiaire n'en devient point l'auteur, et M. Giraud, comme « quiconque sait comparer deux textes » et même trois, sait bien aussi que toute cette richesse et ce pittoresque de détails, tant appréciés chez Hugo, même après les déformations infligées par un Rocoles, sont et restent, dans ce qu'ils peuvent encore garder de bon, la propriété indiscutable de Du Fouilloux.

Mais, au fait, pourquoi pas le moindre mot, jamais le moindre regard pour l'auteur de *La Vénerie*, source de tous ces biens?... Serait-ce parce qu'il ne fut ni rattaché à quelqu'un, ni précurseur de quelque chose?... Qu'il n'a pas encore son étiquette, ni son nom dans nos Histoires littéraires?... Que pour l'entendre il faille, au delà du pittoresque superficiel des mots, atteindre jusqu'à la réalité de l'objet signifié?... D'ordinaire, il est vrai, la matière empruntée, de peu de valeur à sa source, reçoit tout son prix de l'emprise du penseur ou de l'artiste qui la met en œuvre ; mais, dans le cas présent, c'est le contraire qui se trouve vrai.

D'abord, les feux de ces termes, précieux en eux-mêmes, qui sont dans leur juste lumière chez le veneur, deviennent artificiels et souvent faux chez ceux qui prétendent indiscrètement *en faire trophée*. Élevé dès l'enfance à la vénerie, non seulement Du Fouilloux en parle la langue avec cette propriété rigoureuse qui en fait l'exquise précision et la vraie beauté, mais avec l'abondance ou la sobriété que l'objet exige, mais avec l'aisance d'instinct, avec la spontanéité sûre d'elle-même que seul peut donner le sentiment profond du génie d'une telle langue. Et si, un jour, il se décida à articuler par écrit les secrets de son art, ce fut, uniquement mais passionnément, pour se faire auprès des adolescents l'apôtre et le rénovateur du noble déduit ancestral. Aussi s'est-il mis tout entier dans son livre avec sa longue expérience des bois et des animaux, avec sa clarté, sa rapidité et son pittoresque de vision, en un mot avec son intelligence très vive et déjà critique des choses de la nature,

avec tout son tempérament d'homme, — et il en avait! Il sait, il sent, il voit, il vit ce qu'il dit : ce n'est pas un manuel qu'on a entre les mains, c'est un compagnon qui vous parle d'homme a homme, c'est un veneur qui vous entraîne sur ses brisées. Bref, si jamais écrivain d'un ordre aussi strictement technique peut — la rencontre est fort rare dans l'histoire des sciences et des lettres — avoir en même temps une valeur, non seulement linguistique, mais littéraire, c'est assurément l'auteur de *La Vénerie*.

Mais il faut l'entendre !

Au temps où le *Dictionnaire de l'Académie* proscrivant les termes techniques (on sait au nom de quel « bon usage » !) n'avait pas encore sévi sur l'intégrité et la connaissance de la langue nationale — dont les termes cynégétiques sont un des plus antiques fleurons, envié des langues étrangères, — nos anciens ne s'y étaient point trompés, qui, pour *parler vénerie*, disaient : « parler Fouilloux[1] ».

Aujourd'hui encore, les innombrables emprunts que des écrivains de tout genre (bien d'autres que les trois auteurs dont il a été question dans cet article !) ont fait unanimement, pendant plus de deux siècles consécutifs, à *La Vénerie*, restent toujours, pour

1. On trouve cette curieuse expression notée pour la première fois (mais elle est certainement plus ancienne) dans les *Remarques nouvelles sur la langue française* (1675) du P. Bouhours : « On dit *parler Fouilloux* : c'est parler avec capacité de la chasse, et dans les termes de Fouilloux qui en a écrit » ; puis, à l'art. *Parler*, dans les *Dict.* de Richelet (éd. 1680-1728), de Trévoux (éd. 1752) ; enfin dans le *Nouv. Dict. all.-fr. et fr.-all.* (Strasbourg, chez Arm. König, 1762 ; art. *Weidmaenisch* et *Parler*).

Quant aux termes techniques en général, malgré le discrédit et l'ostracisme dont ils furent frappés, à partir du XVIIe siècle, dans la « bonne société », sa langue et sa littérature, il va sans dire qu'ils n'en survécurent pas moins, par une nécessité aussi imprescriptible que les professions et les besoins qui étaient leur raison d'être, dans l'usage non artificiel du peuple. Seulement la scission se fit si profonde entre la langue du « peuple » et la langue de la « littérature », que les critiques et les linguistes, gens naturellement de « bonne société » et de purisme académique, ayant moins de contact avec le peuple qui conservait ces termes qu'avec une littérature d'où ils étaient absents, finirent sinon par les oublier et ignorer totalement, du moins par ne plus garder qu'une vague souvenance de leur existence et de leur signification.

Déjà, il y a près d'un quart de siècle, les recherches si originales et documentées de M. D. Mornet sur les *Sciences de la Nature en France au XVIIIe siècle* (Paris, A. Colin, 1911) faisaient entrevoir, quoique ce ne fût pas particulièrement leur but, l'importance des termes techniques dans ce domaine. Il était réservé à un historien de la langue française, de la science et de l'autorité de M. F. Brunot, de montrer (avec quelle richesse d'exemples et quelle acuité de vision) toute la place que les termes techniques occupent dans la vie et dans la langue — réelles — du peuple (*Hist. de la Langue française des origines à 1900*, particlt. : T. VI, *Le XVIIIe siècle, 1re partie, Le mouvement des idées et les vocabulaires techniques*, 1930). Par delà et par dessus l'influence académique, c'est la vieille et bonne tradition française enfin retrouvée et renouvelée. Et il est plus facile de prévoir que de calculer quelle sera pour le renouvellement des études linguistiques, et même littéraires — non seulement en France, mais à l'étranger, — l'influence de telles recherches et l'affirmation d'une telle vérité.

qui les connaît, comme un témoignage historique irréfragable de l'ampleur de l'influence exercée par sa richesse verbale et documentaire. Que, si on est, au surplus, suffisamment au courant des choses et de la langue de la vénerie pour les comparer à leur source, rien ne démontre mieux, par un résultat peu ordinaire en ces sortes de recherches, en même temps que l'infériorité de tous ces « profits », non seulement la très grande autorité linguistique, mais — dans les limites de son domaine — la supériorité littéraire et l'originalité inimitable de notre plus grand écrivain de vénerie.

François Remigereau.

« MAUROY »

Le ton de l'article qu'on va lire sort nettement de celui qui convient à un exposé ou même à une discussion pour prendre celui de la polémique. Nous ne l'avons pas écarté parce que nul ne peut contester la valeur des recherches de M. Demeure. Mais nul non plus ne peut ignorer l'importance des travaux de M. Bray, le succès mérité de sa Formation de la doctrine classique. *Nous avons donc communiqué à M. Bray les remarques de M. Demeure et nous donnons sa réponse que voici :*

Une dizaine de lignes extraites d'un article de M. Demeure, paru dans le *Mercure de France* le 15 janvier 1928, m'avaient incité à écrire pour la *R. H. L.* une note de quatre pages qui figura dans le n° de janvier 1931. Mes quatre pages me valent aujourd'hui une réponse de quarante pages. J'abuserais de la patience de nos lecteurs en prolongeant une controverse d'un trop minime intérêt. Au reste, ai-je besoin de dire que, pas plus aujourd'hui qu'hier, Maucroix ne me paraît avoir été en 1666 un « ennemi de Boileau », quand tout lecteur soucieux de se faire une opinion peut se reporter à la courte note qui m'a attiré le réquisitoire ci-dessus ? Est-il utile de défendre contre des ricanements un livre qui depuis sept ans reçoit de précieux témoignages d'estime ? Ne serait ce pas de l'outrecuidance que de me disculper d'avoir fondé une « nouvelle école d'histoire littéraire » ? Comment ne pas dédaigner telle ou telle habileté polémique, trop habile pour aller au but, telle ou telle imputation, à l'adresse de ma personne autant que de mes écrits ?

Pourtant, je tiens à donner acte à M. Demeure des deux seules erreurs que je reconnais avoir commises parmi toutes celles qu'il m'impute. Ma mémoire est bien infidèle, qui ne m'a même pas dicté sans faute deux vers des *Satires* que tout le monde, sauf moi, sait par cœur. Je m'en excuse.

René Bray.

Les premiers textes de la Satire VII nomment « Mauroy » quatrième dans une liste de sept froids rimeurs en proie à leur manie ; les premiers textes de la Satire IX nomment « Mauroy » troisième dans une liste de huit poètes qui ont ennuyé le roi, toute la cour, et l'esprit de Despréaux. Qui est « Mauroy » ? Si peu importante que la question puisse paraître au premier abord, c'est un fait qu'elle a été posée ; et Brossette lui-même a jugé qu'elle méritait une réponse. Voici ce qu'il dit dans son long commentaire du vers 45 de la Satire VII (1716, I, 71-72) :

Vers 45. *Bonnecorse, Pradon, Colletet, Titreville.* Au lieu des deux premiers noms, il y avait ceux de *Bardou, Mauroy, Boursaut,* dans les premières éditions. Mais *Mauroy* et *Boursaut* devinrent amis de notre Poète, et, en même temps, *Bonnecorse* et *Pradon* firent paraître contre lui des ouvrages remplis d'injures. Cela fut cause qu'il ôta les noms des premiers, pour faire place à ceux-ci ; et c'est à propos de ce changement de noms qu'il fit l'épigramme suivante : *Venez Pradon et Bonnecorse...* — *Bardou* : mauvais poète de ce

temps-là, qui avait fait insérer quelques petits ouvrages dans les recueils de poésies qu'on imprimait alors. — *Mauroy* : Jean Testu de Mauroi, dont les ouvrages paraissaient aussi dans les recueils de poésies. Il a été ensuite de l'Académie Française. Il était abbé de Fontaine-Jean et de Saint-Chéron de Chartres, prieur de Saint-Jean de Dampmartin, et aumônier de Mme la Duchesse d'Orléans. Il mourut le 10 d'avril 1706, âgé de quatre-vingts ans. Notre Auteur avait aussi fait les deux vers suivants... — *Boursaut* : ... [3¼ demi-lignes]... — *Colletet* : voyez la note sur le vers 77 de la Satire I. — *Titreville* : poète très obscur, dont il y a quelques vers dans les recueils de poésies.

Selon Brossette « Mauroy » serait donc Testu de Mauroy. Je me hâte de déclarer que cette identification n'est pas encore condamnée, et vraisemblablement ne le sera jamais. Si j'ai renoncé à la soutenir, c'est parce que j'ai vainement essayé de la soutenir; autrement dit, je n'ai pas su lui trouver le commencement de preuve qu'à l'ordinaire nous exigeons des hypothèses les plus légitimes comme des plus agréables à notre paresse.

Ce commencement de preuve pourrait être une déclaration du vieillard d'Auteuil. Je dis un commencement, parce que les déclarations de Boileau en matière d'identifications ont toujours besoin d'être vérifiées. L'Équivoque était devenue chez le vieillard d'Auteuil une seconde nature. Il ne se contentait pas de dire à l'un que *Damon* était Cassandre... idéalisé, et à l'autre que c'était un personnage « un peu chimérique »... ayant quelque rapport à Cassandre; il allait jusqu'à affirmer avec la même force que *Jaquin* était Jacquier, et que *Jaquin* n'était pas Jacquier. *George* était Dalibert, à moins que ce ne fût un autre personnage, si ce n'était « là un mot inventé ». *Alidor*, consigne Le Verrier, est le même Dalibert : « c'est du bonhomme Pinet que cela avait été dit d'abord, mais très mal à propos, *de l'aveu même de l'auteur* »; à l'usage de Guéton, Boileau précise : « ces vers n'ont point été faits pour taxer M. Pinet, et regardent plutôt un M. Dalibert... » : ce *plutôt* pourrait valoir à lui seul toute la Satire XII (cf. Lachèvre, *Satires*, 13, 15, 99, et Laverdet, 473, 484, 553). Il faut ajouter que le vieillard d'Auteuil était très peu fier des critiques et des éloges qu'il avait, au temps de sa jeunesse, distribués au hasard; or il avait le déplaisir de constater que les nombreux candidats au rôle de commentateur de M. Despréaux étaient curieux surtout de ces personnalités qui lui rappelaient de fâcheux souvenirs. Il refusait de répondre deux ou trois fois (Laverdet, 514), et puis il lâchait un nom qui était quelquefois le nom véritable de sa victime. Il faut ajouter encore que la mémoire de cet homme précocement vieilli n'était pas restée intacte, et que, pour ses *Satires* comme pour son *Lutrin*, il avait fait usage de « mémoires » relatifs à des faits ou à des hommes dont il n'avait jamais eu qu'une connaissance indirecte, superficielle et fugace. Néanmoins, une déclaration du vieillard d'Auteuil nous est toujours précieuse. Et nous serions heureux de tenir de Boileau lui-même quelque renseignement sur le « Mauroy » qui nous occupe. Mais ni dans Le Verrier, ni

dans Guéton, ni dans le journal imprimé de Brossette nous ne trouvons de déclaration expresse relative à « Mauroy ». Nous pouvons supposer que Brossette a cependant interrogé Boileau sur les anciennes leçons du vers 45 de la Satire VII ; mais cette supposition ne serait pas même vraisemblable. Nous pouvons nous assurer plutôt que ce n'est pas la faute de Brossette si nous ne possédons pas un recueil absolument complet des confidences d'Auteuil. La très longue note sur le vers 45 fait état d'une déclaration de l'Auteur, d'une seule : la *Satire des Satires* de Boursault, sortie des presses, avait fait si peu de bruit, rapporte Brossette, « que notre Auteur assurait qu'il ne l'avait vue que trois ou quatre ans après qu'elle eut été imprimée ». Voilà un bon exemple des « éclaircissements historiques » qu'il était facile d'obtenir de M. Despréaux lui-même. Le désintéressement dont Boileau a fait preuve à l'égard de la *Satire des Satires* imprimée, est une chose d'autant plus magnifique que la pièce non représentée de Boursault avait reçu des marques d'un intérêt très vif de la part du même Boileau ; on serait tenté de ne point croire à un désintéressement aussi brusque (cf. Lachèvre, *Glanes*, I, 98, et Magne, *Bibliographie*, II, 126, note 3), s'il n'était attesté par Boileau, et rapporté par Brossette ; mais tout ce que Brossette a dit est « véritable » (1716, I, XII). « Ou du moins, ajoute-t-il, je l'ai reçu comme tel. » Nous aussi, cher Brossette, nous le recevons comme tel. Mais nous voyons bien sur quels sujets roulaient de préférence les propos de table du Réformateur du Parnasse, et qu'ils étaient destinés à un Plutarque plutôt qu'à un Mézeray ou à un Saumaise. Si Brossette avait appris à Auteuil que « Mauroy » est Testu de Mauroy, il n'aurait pas manqué de se prévaloir de cette confidence. Mais à Auteuil on répugnait fort à traiter des questions mesquines, et plus encore à renouveler le souvenir de fautes qu'on croyait avoir sinon réparées, du moins dissimulées.

Ce n'est pas à Auteuil que Brossette a connu les variantes du vers 45 ; ce n'est pas à Auteuil qu'il a recueilli les éléments de ses remarques sur ce vers. Pour s'assurer une sorte de monopole des confidences d'Auteuil, Brossette a déployé beaucoup d'intelligence et de ténacité (et il a étouffé beaucoup de scrupules) ; mais dans Le Verrier, dans Guéton, dans la partie de ses papiers qu'il pouvait appeler vraiment le journal de ses conversations avec M. Despréaux, dans les lettres qu'il avait reçues de Boileau, dans les papiers de Boileau que lui avait envoyés l'abbé, dans les textes de Boileau que lui avaient communiqués un La Monnoye ou un P. Thoulier, l'avocat lyonnais n'a probablement trouvé que le tiers des éléments nécessaires à son commentaire des œuvres de Boileau. Pour le reste il a dû se pourvoir où nous cherchons à nous pourvoir. Plus qu'un confident de Boileau, Brossette est un commentateur de Boileau. Commentateur privilégié sans doute, mais, d'une part, il a pris soin de nous conserver les plus importants des documents qu'il avait eus à sa disposition, il nous a fait abandon de ses privilèges ; d'autre part, sa situation de quasi-contemporain

l'obligeait à des ménagements auxquels nous ne sommes plus tenus : il n'a pas pu dire toutes les vérités qu'il savait ou croyait savoir; il a distingué « ce que le Public doit savoir, d'avec ce qu'il est bon qu'il ignore ». Grâce à Brossette lui-même, grâce à Laverdet, grâce à M. Lachèvre, grâce à tous les érudits qui se sont occupés de Boileau, un commentateur du xxe siècle peut refaire le travail de Brossette. Comme n'importe quel autre commentateur, ni moins ni plus, Brossette a ses erreurs, ses ignorances et ses habiletés. Pour éclaircir le texte primitif du vers 45, il avait à rédiger une note générale et cinq notes particulières. De la note qui est de beaucoup la plus longue, la note relative à *Boursaut*, on peut se contenter de dire ceci : Brossette assurant que « Molière ne regarda pas Boursaut comme un ennemi digne de son ressentiment », oublie certaines plaisanteries de l'*Impromptu* sur « Brossaut » ; Brossette date de novembre 1667 un fait d'octobre 1663, et de 1685 des textes et des événements qui sont de 1687; mais le commentateur ne s'est pas fait faute de raconter longuement les démêlés de Boursault avec Molière et avec Boileau, et la réconciliation de Boileau avec Boursault, parce que la tâche du commentateur était ici très facile. Restaient quatre notes particulières à rédiger, quatre personnages à identifier : Bardou, Mauroy, Colletet, Titreville. Pour *Colletet* Brossette a simplement renvoyé le lecteur à sa note sur le vers 77 de la Satire I : M. Lachèvre, qui a démontré de façon décisive (*Glanes*, I, 86) que le vieillard d'Auteuil voulait que ses lecteurs pensassent à Guillaume Colletet, M. Lachèvre me permettra de donner à sa démonstration un complément superflu en rappelant que Brossette connaissait bien les intentions de Boileau sur ce point (Laverdet, 542); mais Brossette, persuadé que le Satirique avait exagéré l'antiquité de la Satire I, a refusé de croire que le Colletet mis en cause était le père, et il a désigné le fils. Est-ce une erreur de Brossette? Je ne sais. Il me suffit pour le moment de savoir qu'en matière d'identifications Brossette a parfois préféré aux déclarations de l'Auteur les approximations du commentateur. Pour *Bardou*, pour *Mauroy* et pour *Titreville*, Brossette a usé d'une formule : « ...qui avait fait insérer quelques petits ouvrages dans les recueils de poésies qu'on imprimait alors; ... dont les ouvrages paraissaient aussi dans les recueils de poésies;... dont il y a quelques vers dans les recueils de poésies »; cette formule, Brossette l'a extraite, avec beaucoup d'intelligence, d'une déclaration générale de Boileau que le pesant Le Verrier avait recueillie tout à fait hors de propos (nous y reviendrons) : Brossette l'a-t-il appliquée partout avec une égale justesse? Il y a longtemps déjà, M. Lachèvre a fait remarquer que « les recueils de poésies du xviie siècle ne renferment aucune pièce signée Titreville » ; mais Brossette s'est mis à l'abri des démentis en excluant Titreville de son index et en se gardant bien de dire « Titreville est Titreville » ; il a dit sans s'engager : « *Titreville* : poète très obscur... » De *Bardou*, il semble bien que Brossette ne savait rien, pas même que ce Bardou, prénommé Jean et

mort en 1668, devait être distingué d'avec cet autre Bardou (Pierre) qui avait fréquenté chez Boileau en 1694 et à qui Racine pieux avait voulu amicalement repasser l'« embarras » de composer des Cantiques spirituels : ne sachant rien de Bardou, le commentateur en a dit : « mauvais poète de ce temps-là ». On voit que je ne tiens nullement à allonger la liste des Erreurs de Brossette. J'ai voulu seulement montrer que Brossette, contraint à la besogne obscure et ingrate d'un commentateur, y a dépensé ni plus ni moins d'intelligence et de prudence que les autres commentateurs de Boileau. Mais si nous n'avons pas de raison nécessitante d'accepter telles quelles les notices de Brossette sur *Bardou*, sur *Titreville* et sur *Colletet*, qu'est-ce donc qui nous obligerait à prendre à la lettre sa notice sur *Mauroy*?

En tout et pour tout, cette notice contient : 1° la formule citée ci-dessus ; 2° le texte et le commentaire d'une épigramme de Boileau contre « Mauroy » : j'imagine que Brossette devait la communication de ce texte « inédit » à l'homme qui à peu près à la même époque revoyait le *Menagiana* et les Remarques de Brossette; 3° une quelconque notice nécrologique sur un des Quarante mort depuis moins de dix ans. Le Commentateur connaissait assez bien son public pour se rendre compte que les lecteurs auxquels on aura permis de savoir que Testu de Mauroy avait été abbé de Saint-Chéron de Chartres, n'auront pas l'ingratitude d'exiger une preuve à l'appui de la thèse que « Mauroy » est Testu de Mauroy. De tout temps l'étalage de l'érudition facile a servi à masquer les données d'un problème gênant. Il y a cependant au moins deux points non négligeables à propos desquels Brossette n'a pas dissimulé parfaitement son embarras ou bien a abusé de son habileté. Premier point : est-ce qu'en disant ou en lisant « Mauroy » Boileau et ses contemporains ne pouvaient pas ne pas penser à Testu de Mauroy? Brossette a éludé la question en disant trois fois « Mauroy » et une fois « Jean Testu de Mauroi » sans jamais se donner l'air de parler de son chef. Or, s'il y a des raisons de croire que « Mauroy » aurait pu servir à désigner Testu de Mauroy comme « Despréaux » et « Puymorin » servaient à désigner couramment des Boileau, je n'ai pas encore eu la chance de trouver, ailleurs que chez Boileau et chez les commentateurs de Boileau, un texte où « Mauroy » désigne sûrement Testu deMauroy ; dans des imprimés et dans des manuscrits j'ai trouvé tout au long « Testu de Mauroy » ou « Testu-Mauroy » ; j'ai trouvé par contre des « Mauroy » ou « de Mauroy » qui sûrement ne se rapportent pas à notre poète ; M. Lachèvre m'a appris que Testu de Mauroy auteur a signé « Jean Testu », et d'autres érudits m'ont appris que, pour éviter toute confusion, les contemporains appelaient volontiers Testu de Mauroy « Testu le noir ». Dans ce ramas de faits, je ne vois pas de réponse nette à la question éludée par Brossette ; je retire comme gratuite, comme fausse si l'on veut, l'hypothèse que j'ai faite autrefois, à savoir que si Boileau avait voulu diriger la pensée de ses lecteurs vers Testu de Mauroy, il

aurait joué sur *Testu* au lieu de dire « Mauroy »; j'ai eu tort de supposer que Boileau voulait instruire ses lecteurs, qu'il appelait un chat *chat*, qu'il pouvait s'inspirer des plaisanteries de Loret et des salons sur « Têtu ». Je ne prends plus parti entre les premiers ouvrages de M. Magne qui, dans leur index, plaçaient Testu de Mauroy sous la lettre *T*, et les derniers qui le placent sous la lettre *M*. Mais la question reste posée, et elle se pose de nouveau à propos du second point qui a embarrassé Brossette. Dans sa note sur Boursault, Brossette, on l'a déjà dit, a raconté très longuement les relations de Boileau avec Boursault; il n'a guère parlé que de cela. La note sur Testu de Mauroy ne dit pas un mot des relations de Boileau avec Testu de Mauroy. C'est dans sa note générale sur le vers 45 que Brossette a fait allusion à la réconciliation de Boileau non pas avec Testu de Mauroy, mais avec *Mauroy*. Que signifient à ces places cette allusion et ce silence? Ayant rapporté exactement les trois noms « Bardou, Mauroy, Boursaut », qui figuraient dans les anciennes éditions de Boileau, Brossette poursuit : « mais *Mauroy* et *Boursaut* devinrent amis de notre poète, et en même temps *Bonnecorse* et *Pradon* firent paraître contre lui des ouvrages remplis d'injures. Cela fut cause qu'il ôta les noms des premiers... » Admirable coïncidence entre la fin de deux anciennes inimitiés et la naissance de deux nouvelles haines! Mais qu'est devenu *Bardou*? Est-il sûr que *Bardou* ait disparu des Satires sans qu'aucun Bardou soit devenu l'ami du Satirique? Brossette ne savait rien de Bardou; Brossette a « semé » Bardou. Il ne savait rien des démêlés ni de la réconciliation de Boileau avec « Mauroy »; il a affecté de lier le sort de « Mauroy » au sort de Boursault, afin de n'avoir plus à parler que de Boursault. Les pauvres commentateurs sont bien obligés d'escamoter les difficultés qu'ils ne peuvent pas résoudre.... Mais Brossette nous a dit consciencieusement tout ce qu'il croyait savoir : d'une part, que *Mauroy* et *Boursaut* sont rentrés en grâce auprès de Boileau en 1685, ce qui serait une erreur, pour Boursault du moins, si cela ne signifiait tout simplement que l'édition de 1685 est la dernière où Brossette a trouvé les noms de *Boursaut*, de *Mauroy* et de *Bardou*; d'autre part, Brossette nous a dit que « Mauroy » se retrouve dans « Testu de Mauroy », nom d'un poète et académicien contemporain de Boileau. Brossette nous a livré ces renseignements et tous les documents qu'il possédait : nous pouvons, avec l'aide de Brossette, refaire les calculs de Brossette; nous pouvons attendre que la chance nous fasse découvrir d'autres renseignements et documents; nous pouvons encore, s'il nous plaît, répéter la lettre de Brossette.

*
* *

« Mauroy est Mauroy ». Cette formule, par bonheur pour nous, n'a pas été présentée comme une évidence péremptoire, ni comme la

devise d'une sage ou molle incuriosité, ni même comme un acte d'obéissance à Brunetière, lequel décida jadis qu' « il n'y a pas lieu de tirer Bardou ni Mauroy de leur obscurité », ni non plus comme un reproche à M. des Granges qui, en 1914, définissait *Mauroy* « un poète obscur dont on ne sait rien ». M. René Bray n'ignore pas que, malgré Brunetière, Bardou a été tiré de son obscurité, ni que bien avant moi des commentateurs de Boileau ont jugé inutile ou dangereux de répéter Brossette, ni que l'obscurité de « Mauroy » préexistait à la note de six lignes que j'ai autrefois consacrée à cette victime du Satirique (*Mercure*, 15 janvier 1928, 360). Et la formule « Mauroy est Mauroy » a été placée par M. Bray en *conclusion* d'une étude critique qui ne s'est pas proposé seulement de montrer combien d'erreurs graves la Passion et l'Imagination pouvaient accumuler dans l'espace le plus restreint, mais qui a voulu encore mettre en lumière des textes inconnus ou méconnus jusqu'ici et cependant nécessaires à une étude serrée du problème « Mauroy ». Voici tous les arguments qui, dans l'article de M. Bray (*R. H. L.*, 1931, 99-103), me semblent pouvoir militer en faveur d'une conclusion positive. Les textes originaux et authentiques (1666 et 1668) des Satires VII et IX prouvent, paraît-il, que « Boileau ne déforme pas tous les noms : il nomme, à côté de Mauroy, Boursault, qui est bien Boursault, Colletet, qui est Colletet » ; bien que M. Bray ne le dise pas nettement ici, j'imagine que d'autres lecteurs penseront avec moi que cela veut dire : Boursault est Boursault, et Mauroy est Mauroy. Quant à l'édition préoriginale (1666) de la Satire VII que Boileau a désavouée et qui néanmoins « peut à l'occasion aider le commentateur dans ces difficiles identifications », l'édition dite *monstrueuse* « donne *Francheville* au lieu de *Titreville*, *Bardoir* au lieu de *Bardou* (sans doute simple faute d'impression) ; mais *Mauroy* y reste *Mauroy* » ; bien que M. Bray ne le dise pas nettement ici, j'imagine que d'autres lecteurs penseront avec moi qu'il doit y avoir là la vérification de la thèse « Mauroy est Mauroy ». Et ne s'attardant pas plus que moi à remarquer l'excessive modération d'une conclusion aussi bien préparée : « il me paraît plus facile à croire que Mauroy est Mauroy », — après tout, les problèmes difficiles peuvent aussi bien que les autres s'accommoder de solutions faciles .. à croire, — les lecteurs auront hâte sans doute de connaître le Mauroy qu'ils savent enfin qu'est *Mauroy*. Je regrette de ne pouvoir satisfaire leur curiosité. Au temps où il était facile non pas relativement mais absolument, sinon de croire, du moins de supposer que le « Mauroy » de Boileau pouvait être un Mauroy relevant d'une érudition plus ou moins absconse, je n'avais eu aucune peine à trouver des « Mauroy » ou « de Mauroy ». J'en avais retenu deux. D'abord, le Mauroy des Comptes des Bâtiments du roi : en 1678, ce sieur Mauroy a reçu une gratification royale de trois cents livres « en considération de son application aux belles-lettres » ; mais je n'ai pu le connaître d'ailleurs, et les belles-lettres en ce temps-là peuvent être, aussi bien que la poésie, la

physique, par exemple, c'est-à-dire la médecine. Ensuite, le seul Mauroy que nomment les tomes I et II du Manuel bibliographique de M. Lanson : Nicolas Mauroy le jeune; ses vers s'imprimaient vers 1500, il est vrai, mais il n'est pas absolument impossible que Boileau soit remonté jusque-là dans le temps pour compléter sa fameuse liste des mauvais poètes antérieurs à la naissance de Despréaux : Bardin, Motin, Ronsard, Mauroy. Un vrai poète non contemporain du Satirique, un contemporain du Satirique non sûrement poète, voilà les deux Mauroy que j'avais choisis pour les offrir ensemble à la Satire. M. Bray a choisi un troisième Mauroy dont je ne saurais parler avec compétence : si j'ai bien compris, on sait du Mauroy qu'est sûrement *Mauroy*, une seule chose, c'est qu'il a fort bien pu n'être pas Mauroy.

Voici comment. Supposons d'abord que le *Mauroy* de Boileau soit, comme le dit Brossette, l'abbé Jean Testu de Mauroy. Supposons ensuite que « Boileau voulait désigner l'abbé Testu sans le nommer trop nettement ». Supposons enfin : « peut-être l'a-t-il fait en le nommant, non pas du nom de Testu dont l'abbé signait ses ouvrages, mais du nom de Mauroy, moins connu du public ». Pour rentre ces suppositions plus acceptables et les erreurs ou contradictions de M. Demeure plus évidentes, nous pouvons faire d'autres suppositions : les unes ne coûteront quelque chose qu'aux historiens, à savoir que les gens du XVIIe siècle confondaient nom (patronymique) et surnom, et qu'ils identifiaient Testu de Mauroy avec le célèbre abbé Testu ; les autres n'ont jamais rien coûté ni ne coûteront jamais rien à personne, à savoir que « Mauroy » n'est peut-être pas l'occasion où l'édition monstrueuse peut aider le commentateur dans ces identifications vraiment difficiles, et que les éditions authentiques ont pu se permettre de déformer quelques noms, et de nommer, à côté de Boursault, qui est bien Boursault, et de Colletet, qui est Colletet, Mauroy qui peut être ou bien Mauroy, ou bien Testu, ou bien Testu de Mauroy. Et voilà résolue la première difficulté laissée en suspens par Brossette. La seconde, c'est-à-dire l'histoire des relations de Boileau avec « Mauroy », a été résolue avec non moins d'aisance. En lisant pour la première fois l'article de M. Bray, j'ai eu plaisir à y trouver des questions pertinentes : « quelle raison Boileau avait-il de s'acharner contre votre *Mauroy* ? Quelles ont été les réactions de votre *Mauroy* ? » Mais une seconde lecture m'a convaincu que j'ai une fâcheuse tendance à confondre l'éloquence avec l'histoire, et que les partisans de Mauroy-Testu-Testu de Mauroy n'ont pas plus aujourd'hui qu'hier l'obligation de faire connaître leurs réponses à leurs questions : le rôle dont ils sont chargés, c'est le rôle d'examinateurs. Ils disent, mais en passant et sans la moindre passion, que « toutes les rééditions des *Satires* jusqu'en 1694 étalaient ce nom de Mauroy » ; a nous de comprendre qu'ils ne rejettent pas pour autant la date (1685) assignée par Brossette à la réconciliation du Satirique avec sa victime, *étaler* pouvant signifier ne mettre ni au début du vers, ni à la césure, ni à la rime, et

« jusqu'en 1694 [exclusivement] », pouvant équivaloir ici à « jusqu'en 1685 inclus ». Ils disent que le « petit poète » Testu de Mauroy a été académicien à partir de 1688 : à nous de deviner si les *Satires* ont été pour quelque chose dans cette promotion, si les flatteries du discours de réception [8 mars] ont été des avances à Boileau ou un véritable remerciement, si, dans cette « élection » trop semblable à une précédente de 1684, l'auteur des *Satires* s'est fait le champion des Lettres ou l'humble serviteur des caprices de Monsieur. Ils déclarent d'emblée que, dans le XVIIe siècle, il n'est pas d'écrivain plus mal connu que Boileau : à nous d'avouer que nous connaissons plus mal ce Testu de Mauroy qui pourrait peut-être nous apprendre quelque chose sur l'obscur Boileau. Car « le but de l'histoire littéraire, c'est d'éclairer la critique littéraire » (*R. H. L.*, 1930, 557), c'est d'offrir son lumignon à la Source de toutes lumières, pour que celle-ci en fasse ce que nous savons. La Critique ne nourrit que de grands desseins : par exemple, dénoncer en trente-neuf pages de la *R. H. L.* les erreurs de deux pages du *Mercure*. C'est à croire que ces erreurs ne sont pas tellement patentes : les erreurs patentes se dénoncent plus aisément. Ainsi M. Bray n'a eu besoin que d'une demi-page pour prouver que ce serait une grave erreur de lire *Maucroix* dans des imprimés qui portent tous, et nettement, « Mauroy ». Il lui a suffi de deux lignes pour prouver que le vers 44 de la Satire VII doit se lire : *j'y rencontre*, et que la leçon « des manuscrits » pour le vers 17 de la Satire II est *un galant d'un autre âge*. Ces nouvelles leçons peuvent choquer l'intelligence, et même la tradition ; mais la leçon « Mauroy », par qui donc a-t-elle jamais été contestée ? M. Bray ne le dit pas très nettement. M'ayant reproché d'avoir cru que « Mauroy » était un nom *déformé* par Boileau, M. Bray pouvait, semble-t-il, se dispenser de paraître me reprocher d'avoir mal *lu* « Mauroy », et aussi de m'excuser sur la ressemblance entre « Mauroy » et « Maucroy »... Mais, enfin, les recherches faites par M. Bray dans les éditions originales des *Satires* ont prouvé de façon définitive que *Mauroy* n'est pas autre chose que « Mauroy ».

Les documents nouveaux produits par M. Bray peuvent-ils servir en outre à poser contre la thèse Maucroy la question préalable? Rassemblons-les en un tableau :

VII subreptice..	Bardoir	Mauroy	—	—	Francheville
VII avouée.....	Bardou	Mauroy	Boursault	Colletet	Titreville
IX authentique.	(Bardin)	Mauroy	Boursault	Colletet	Titreville

Pour tirer de l'examen de ces simples graphies la moindre indication relative aux personnages visés par Boileau, il faudrait premièrement vouloir soumettre un problème d'histoire littéraire à des méthodes scientifiques qui, n'en déplaise à l'auteur des tendances actuelles de l'histoire littéraire, sont toujours fécondes, mais à condition qu'on leur demande ce qu'elles peuvent donner : et, par exemple, ce n'est pas sur deux cas, Boursault et Colletet, deux cas arbitrairement choisis, deux cas tendancieusement interprétés (Colletet est

moins *à côté* de « Mauroy » que Bardou), deux cas mal étudiés, que peut s'asseoir un raisonnement par analogie. Il faudrait, en second lieu, faire appel à des principes qui ne doivent pas complètement leur allure vague et oscillante au souci d'être et de paraître « littéraires » : que les éditions authentiques déforment quelques noms sans les déformer tous, et que l'édition monstrueuse est en effet un monstre de sincérité quand elle n'est pas un monstre typographique. Il faudrait enfin vouloir offenser le bon sens en confondant graphies, noms et personnages, et en prenant un recueil de satires pour un registre de l'état civil. Qu'en 1666 et 1668, Boileau ait écrit *Boursault* comme nous l'écrivons avec un *l*, je suis bien obligé d'en croire M. Bray plutôt que Brossette ou cette édition de 1674 où j'ai lu, pages 63 et 84, *Boursaut*, sans *l*. Mais l'exemple de Boursault serait mal propre à illustrer la thèse stérile que « Boileau ne déforme pas tous les noms » : j'ai lu en 1683 *Bursaut* sans *o*, qui pourrait être une allusion aux Gabelles, et en 1674, dans le *Lutrin* et à l'index, *Bursost*, qui rime péniblement avec *dépost* et voudrait tant « rimer » avec *sot*. Ni la science véritable ni le sentiment littéraire ne sauraient s'accommoder de ces formules simplettes « Boursault est Boursault » qui, étant réversibles, ne signifient rien, que leur prétention à limiter les caprices d'un satirique et la fantaisie d'un poète. Qu'il me soit permis, dans un plaidoyer « pro domo », d'évoquer des souvenirs et de rendre hommage à la mémoire de mon premier professeur en Boileau : en 1914, le regretté Marcel Sembat, venu soutenir contre le député sortant de Neuilly la candidature d'un général, ne put se résoudre à prononcer une fois correctement le nom, Nortier, de son collègue à la Chambre; je suis témoin que *Noirtier*, *Mortier*, etc., firent beaucoup rire les auditeurs. L'histoire ajoute que les rires ne changèrent rien à rien, et que la guerre elle-même, assez forte pour ravir au député Nortier son siège et la vie, fut impuissante à suspendre longtemps l'activité littéraire du général. Ainsi, pourrions-nous dire, Boileau perdait-il agréablement son temps et celui de ses auditeurs à anatomiser des noms propres. L'interprétation des variantes de noms propres qui se rencontrent et dans les diverses pièces d'un même recueil et dans les différentes éditions de la même pièce est une tâche bien délicate, et qui risque d'être vaine très souvent : à partir d'un certain moment, le rire se justifie par lui-même. Boileau a traité les noms avec un respect sincère ou affecté, ou bien les a « déguisés » par prudence ou par rosserie, ou par méchanceté, ou par simple amusement suivant qu'il avait affaire à un mort ou à un vivant, notable ou inconnu, franchement odieux ou ridicule, etc. : les formules les plus complexes sont insuffisantes à traduire les complications du réel, et le désordre effet de l'art se prête encore moins que l'autre à un ordre formel. Quinault, en 1674, est nommé ici *Quinaut* et là *Kainaut*; en 1683, dans la Satire IX, *Quinaut* cède sa place à *Hainaut*; en 1694, *Kainaut* de 1674 reste *Kainaut*, mais *Quinaut* devient *Kaynaut*; ...

mais l'index de 1694 donne cette clef : « *Kainaut*, voyez *Quinaut* » ; en 1701, *Quinaut* remplace et *Kainaut* et *Kaynaut* et même *P**** (Perrault). De ces faits, et des autres que j'ignore, pourra-t-on conclure quelque chose? Je ne suis pas sûr qu'ils puissent donner une idée de l'histoire, relativement simple, des relations de Boileau avec Quinault, et je ne sais pas du tout si le couple *Hainaut-Haynaut* avait, dans l'esprit et dans le cœur du Satirique, beaucoup plus de rapport à Hesnault qu'à l'autre couple *Kainaut-Kaynaut*.

On nous dira qu'à la différence de Quinault et de Boursault, Mauroy est toujours resté « Mauroy », dans les éditions authentiques et dans l'édition monstrueuse, dans la Satire IX comme dans la Satire VII, en 1685 aussi bien qu'en 1666. De l'édition monstrueuse, je ne dirai rien parce que je ne la connais pour ainsi dire pas : j'ai donc le devoir de supposer, de croire qu'en négligeant de rapporter les graphies dans cette édition des noms de Boursault et de Colletet, M. Bray n'a pas omis de signaler un cas où l'insincérité n'est pas imputable au typographe ; quant à *Bardoir*, l'hypothèse, non moins utile que gratuite, qu'il constitue une faute d'impression, serait plus vraisemblable s'il était établi que *bardoir* est plus dépourvu de sens que *noirtier*, et que Boileau a toujours traité avec le plus profond respect le nom de Bardou. — Voyant *Mauroy* et dans la Satire VII et dans la Satire IX, la Science décide qu'un Mauroy vaut un Mauroy ; les lettrés préféreront chercher si le poète n'a pas donné au *Mauroy* de la Satire IX un sens, ou un accent, ou une valeur nouvelle. — Que de 1666 à 1685, *Mauroy* soit resté *Mauroy*, cela pourrait signifier, après tout, que Boileau n'a pas voulu démasquer sa victime. Je ne crois pas avoir vu une seule fois le nom *Chapelain* dans l'édition de 1674; l'auteur de *la Pucelle* y est désigné par des périphrases ou des appellations assez claires, mais son *nom* est une fois *Ariste* (au lieu de *Pucelain*), deux fois *Patelin*, et une fois *P**** : un beau nom du Parnasse, un calembour rosse, une devinette qui voudrait être suggestive (*P...atelin* ou *...ucelain*? en 1694, *P**** signifie *pucelage*), Chapelain est tout cela, mais nulle part, en 1674, il n'est *Chapelain*. Ne regrettons pas la réconciliation de Boileau avec « Mauroy » : même dans l'édition de 1694, même dans la « favorite », à côté de noms, de plus en plus nombreux, rétablis dans leurs graphies normales, subsistent des noms déformés; toutes les éditions de Boileau sont, de ce point de vue, des habits d'Arlequin. A la fin des deux énumérations où figure *Mauroy*, les éditions définitives ont continué à donner *Titreville* ; cinq vers avant *Mauroy* dans la Satire VII, nous lisons encore *Sofal* (et, dans la Satire IX, *Saufal* à la sottise moins évidente) ; deux vers plus haut, nous lisons encore *Raumaville*. Oui, mais l'édition de 1674 (page 62) donne *Saumaville*; ayant remarqué cette différence de texte, l'ineffable Guéton (Laverdet, 481) demande « si cela signifie quelqu'un » ; Boileau répond : « Saumaville était un libraire fort décrié. Je l'avais d'abord déguisé sous le nom de *Roumaville* [*sic*] ; on mit *Saumaville*,

et c'est ainsi qu'il s'appelait ». Si je comprends bien, c'est le nom déformé qui doit être considéré par les éditeurs de Boileau comme le texte authentique; le nom véritable constitue une faute de l'imprimeur.... Et alors je me permets de demander à l'auteur des tendances actuelles de l'histoire littéraire de vouloir bien protester contre tous les abus des méthodes scientifiques. Je ne pense pas qu'à propos de « Mauroy » on ait voulu appliquer aux *Satires* les méthodes de concordance, de différence et de variation concomitante. Mais je ne suis pas sûr qu'on n'ait pas soumis un recueil de plaisanteries à des méthodes qui ont été dressées pour l'étude des diplômes. La vraie question préalable était celle-ci : Despréaux a-t-il jamais exercé le métier de greffier autrement que pour rire?

Que « Mauroy » soit dans les *Satires* un nom déformé, cela ne l'empêche pas d'avoir été ailleurs une appellation correcte. Allons plus loin : il est fort possible que Boileau ait tout simplement opéré un transfert de noms propres. Bien avant Dreyfus-Brisac, du vivant même du satirique, ont été dénoncées l'in-intelligence et l'im-moralité de certains procédés satiriques, le procédé des *niches*, par exemple. Il importerait peut-être d'en dénoncer aussi la malice. « Venez, Pradon et Bonnecorse : Linière et Perrin vous attendent » : il y a en effet des contacts qui blessent la délicatesse et la susceptibilité plus profondément que de violentes attaques personnelles. Il y a encore des successions lourdes à porter : le premier occupant d'une niche ne l'a pas quittée complètement; parfois, il y a laissé de lui-même quelque chose de subtil comme un parfum; parfois, il y a laissé une défroque ridicule que le nouvel occupant va être contraint d'endosser. Nommer une fois de plus l'abbé de Pure, c'est exploiter un succès; mais le présenter recouvert des nippes galantes de Ménage, c'est lui faire une sorte d'apothéose. Boileau a fait mieux. M. Lachèvre (*Glanes*, I, 86) nous apprend que les éditions authentiques nomment *Colletet* le poète crotté de la Satire I depuis 1694 seulement; auparavant, elles le nommaient *Pelletier* . Voilà une variante de 1694 qui semble satisfaire l'intelligence et la morale, d'autant mieux qu'en 1694 Colletet prenait ainsi possession officielle d'une niche qui avait été faite spécialement pour lui : une édition subreptice de 1667 avait déjà dit *Colletet*; l'édition monstrueuse, qui n'est parfois un modèle que de demi-sincérité, avait livré l'initiale *C*.... N'allons pas croire que pendant près de trente ans Boileau a sincèrement pris l'amphitryon Pelletier pour le cherche-midi Colletet : au besoin, M. Magne nous rappellerait que dès 1674, quatre ans après la mort d'Ogier, Colletet a occupé dans l'*Art poétique* une niche tout à fait semblable à celle de la Satire I. N'allons pas dire platement et inexactement que *Pelletier* a été remplacé par *Colletet* en 1694, ni qu'auparavant *Pelletier* occupait la place de *Colletet*. En réalité, le jeune Despréaux tenait assez peu soit à stigmatiser la gueuserie de Colletet (bien qu'il jugeât la pauvreté un vice, un vice intellectuel), soit à diffamer ce Du Pelletier si bon homme, si naturel-

lement louangeur qu'il s'était cru loué par l'auteur de la Satire II ; tenant compte de toutes les suggestions, intéressées et désintéressées, le Satirique a métamorphosé Pelletier en *un* Colletet; il a fait de ces deux misérables poètes, de ces deux hommes de fortunes différentes un couple grotesque tellement indissoluble qu'un seul nom suffisait à les désigner tous deux. Colletet ou Pelletier? Pelletier et Colletet. Colletet lui-même n'était pas un être simple. On l'a déjà dit, le vieillard d'Auteuil a chargé Le Verrier et Brossette d'expliquer à la postérité que le *Colletet* de la Satire I était Guillaume Colletet, le père. Brossette a eu tort de n'en pas croire Boileau et de désigner, comme victime du Satirique, Colletet François, le fils. La vérité a été dite par la *Doctrine classique* qui, page 362, prénomme cette victime de Boileau François, et page 382 la prénomme Guillaume : oui, Guillaume ou François, le fils ou le père, au choix du lecteur. Le Satirique n'ignorait pas l'existence de deux Colletet; mais il n'était pas assez ennemi de son art, la poésie, pour chasser de l'esprit de ses lecteurs ou auditeurs un doute qui lui était trop utile. Sa vieillesse radoteuse et vaniteuse s'est occupée à faire ces distinctions qui font notre affaire parce que nous voulons donner au critique Boileau le courage, la sincérité et la simplicité. Mais la vérité est plus forte que nos désirs, et quand nous frappons la formule « Colletet est Colletet », nous ne faisons qu'exprimer de façon énergique l'idée que le poète Despréaux équivoquait joyeusement sur l'équivoque.

Si je ne crois pas que « Mauroy » soit Nicolas Mauroy le jeune, c'est parce que je ne puis croire ni à Motin ni à Bardin. Je ne nie pas l'existence de ce M. Bardin qui laissa la première place vacante à l'Académie, ni de cet ami de Régnier que M. Pierre Brun a pris la peine de réhabiliter. Mais, de la Satire IX, *Bardin* répond directement à *Bardou* de la Satire VII; je ne pense pas que Boileau ait voulu « attaquer » l'académicien mort héroïquement en 1637 et dont on ne devait pas parler en 1668 comme d'un rimeur; « Bardin » n'était dans l'esprit de Boileau qu'un souvenir de lecture (*Histoire de l'Académie*) dont un poète satirique devait tirer parti. Et Despréaux a fait flèche de tout bois : *Bardou* est le nom réel du poète qu'il visait; *Bardoir* pourrait être du même poète le nom déguisé ou « déformé »; *Bardin* est un nom proprement « travesti », un nom transféré par la Satire de son légitime possesseur à un personnage qui, dans la réalité, se nommait d'une façon un peu différente. Quant à *Motin*, « qui aurait cru, dit Baillet, que M. Despréaux, en voulant désigner un poète vivant de son temps, ait rencontré si fort à propos, par le changement d'un *C* en une *M*, un autre poète dans la même langue, dans le même siècle, et peut-être dans le besoin de subir un jugement semblable? Cependant le mystère sera cause un jour que le véritable *Motin* pourra passer pour un autre, si on ne le révèle, aussi bien que les autres de la même nature dont M. Despréaux a voulu remplir une partie de ses Satires » (cité par Brossette, I, 341). Je sais bien, le *Menagiana* et

Brossette (font-ils deux?) opposent à la croyance de Baillet et de nombreux autres contemporains un démenti du vieillard d'Auteuil; je crois plutôt à un aveu de Boileau qui, dans l'index de 1674, fait croire qu'il vise « Motin, poète morfondu et glacé », et qui supprime cet article dans l'index de 1694. *Motin* est le nom « travesti », *Kautain* est le nom « déformé », *Cotin* est le nom véritable de Trissotin. Il va sans dire que le mystère est plus prenant et le jeu plus amusant quand ce sont deux hommes exactement contemporains que le Satirique met en cause en ne livrant qu'un nom. C'est le procédé *Pelletier*-Colletet. Le personnage à qui appartient le nom se rend bien compte que l'accusation n'a pas été lancée contre lui, mais aux yeux du public elle est tombée sur lui; l'autre, rongé par le soupçon, réunit ses amis pour leur démontrer que ce n'est pas lui qui a été nommé, et il leur annonce qu'il va exiger de l'auteur une disculpation en forme. C'est bien contre le médecin Guénaud qu'est lancée par la Satire IV l'accusation d'avoir assassiné un grand nombre de gens au moyen de l'antimoine; mais, dit Brossette, « pendant sa vie on déguisa (travestit) son nom sous celui de *Desnaud*, apothicaire », et la Satire VI atteste que Guénaud n'a jamais commis qu'un crime : avec son cheval il éclaboussait les pauvres piétons. Que n'avons-nous, signée de Boileau, l'attestation que *Hainaut* n'a absolument rien de commun avec *Kainaut*! Le doute ne nous serait plus permis... Mais voici, enfin, *Titreville*. En 1927, la Doctrine classique, occupée à montrer la hardiesse du critique Despréaux, s'était interdit de parler d' « un inconnu comme Titreville », et elle l'avait chassé de son index : ils sont vraiment embarrassants, ces inconnus attaqués par Boileau, ces morts qu'il faut qu'on tue et dont on ne peut retrouver le cadavre. En 1931, cherchant M-a-u-r-o-y, M. Bray a trouvé, au lieu de Titreville, Francheville, et ce nom-ci dit quelque chose à la moyenne des érudits. Titreville serait donc Francheville? Peut-être bien... Cependant, nous ferons sagement de ne pas arrêter de formule : à côté des graphies *Titreville* et *Francheville*, laissons de la place au moins pour une troisième graphie que nous révélera M. Boudhors; à côté du personnage Francheville, deux places au moins ont été retenues, par M. Lachèvre, pour deux Titreville en chair et en os : l'un, Charles, est l'auteur d'un poème latin imprimé en 1637; l'autre, Claude, est un magistrat qui vivait au temps des *Satires* et qui n'habitait pas très loin de la Cour du Palais. *Titreville*, comme *Pelletier*, a pu être trois personnages à la fois...

« Ce vers désigne deux personnes... Ce vers désigne *particulièrement* le fameux... Sous ces noms-là l'Auteur désigne les partisans en général... » C'est Brossette lui-même qui a formulé ce principe d'interprétation des *Satires*. Et je crois bien que Brossette a appliqué son principe surtout lorsqu'il n'avait pas d'autre moyen de concilier des déclarations contradictoires du vieillard d'Auteuil ou lorsque la diffamation lui paraissait trop forte. Mais le principe est juste et bon. Avant même de connaître la démonstration de M. Bray, j'étais prêt à

admettre que, dans les *Satires*, « Mauroy » n'a jamais été autre *chose* que « Mauroy ». Que « Mauroy » ait été un *personnage* nommé ou surnommé « Mauroy », la chose me paraît fort possible, et je ne demande qu'à connaître le Mauroy, poète ou même non poète, dont M. Bray parle avec plus d'autorité que de précision. D'ores et déjà les partisans de Mauroy, tous les partisans des Mauroy passés et à venir sont assurés qu'en aucun cas ils n'auront rien à abdiquer de leurs convictions critiques, historiques et paléographiques. Boileau peut contenter tous les goûts non exclusifs : il a parfaitement pu présenter à ses contemporains, en première ligne, un Mauroy véritable et même un Testu de Mauroy. Mais, derrière ce Mauroy véritable, il a pu placer un faux Mauroy que nous avons le droit de chercher, ou plutôt — car les recherches risqueraient d'être longtemps vaines, même si nous nous munissions, comme d'autres, d'un astrolabe — que nous avons le devoir de reconnaître lorsqu'il nous est montré par Boileau, par le seul être au monde capable de nous éclairer sur les intentions voilées d'un fantaisiste.

*
* *

Bien qu'il ait apporté la plus grande attention à étudier les textes des *Satires*, M. Bray n'a pas complètement négligé l'épigramme où figure aussi « Mauroy ». Il l'a même citée deux fois : une première fois parce que la Science exige que soient cités tous les documents connus, une deuxième fois parce que ce document lui a paru pouvoir instruire, en effet, le lecteur : l'épigramme, demande-t-il, « l'épigramme :

Qui ne hait point tes vers, ridicule Mauroy...

peut-elle vraiment viser Maucroix? » Je suis moi-même obligé de reconnaître que, sous cette forme, l'épigramme ne risque en aucune façon d'atteindre Maucroix. Mais j'ai le souvenir d'avoir lu quelque part qu'un homme féru de poésie, ayant enfin réussi à mettre sur pieds un vers français, ne se lassait pas de le réciter à tout venant; il le récita un jour à Gilles Boileau, qui se récria aussitôt : « Ah! Monsieur, que la rime en est belle! » Pourquoi donc l'argumentation de M. Bray néglige-t-elle la rime de « Mauroy »? La doctrine classique mise en anecdotes prête à Despréaux des théories assez intéressantes sur la rime : par exemple, que la rime enrichit la raison, ou que deux mots rimant ensemble s'enrichissent mutuellement. Mais Despréaux a fait mieux que d'émettre des théories; il a réalisé des modèles d'équivoques sur la rime. Ainsi Linière figure dans trois des premières œuvres de son disciple : la Satire IX, à la recherche de précédents tutélaires, rappelle le rôle de Linière dans l'affaire de *la Pucelle*; la Satire IX, en 1674, donne en toutes lettres le nom de *Linière*. L'Epître II représente Linière furieux provoquant Boileau à un concours de vitesse : Linière plaisanté n'est plus que *L****, au milieu d'un

vers; mais ici il n'y a pas désaccord entre le nombre d'astérisques et le nombre de syllabes voulu par la mesure, tandis que dans la Satire VII, *C**** désigne non pas Chapelain ou Colletet, mais Cotin. L'*Art poétique* enfin, consommant la rupture entre d'anciens amis, attribue le mérite de certaines chansons de Linière non au génie, mais au hasard et au vin : l'identité de *L**** aurait été facile à deviner ici parce que la mesure indiquait le nombre de syllabes nécessaires et surtout parce que le « mot » devait rimer avec *grossière*; il y avait peut-être danger à accuser trop nettement Linière d'être un idiot et un alcoolique : pour « dépayser le lecteur », comme dit Brossette, et pour fermer la bouche en même temps à *L**** et à Linière, Boileau a fait imprimer *Lo**** (1674, p. 156). Mais c'est là un type exceptionnel d'équivoque : le plus souvent le Satirique, bien loin d'empêcher la rime de dire ce qu'il pensait, l'a chargée de susurrer ce que l'art lui interdisait de dire platement. Dans un passage célèbre de la Satire II, la raison, c'est-à-dire le contexte, n'a jamais cessé de fredonner *Ménage, Ménage...* (paroles et musique de Gilles Boileau); mais les intentions officielles et superficielles de Despréaux, en 1674 encore, sont dénoncées — à voix basse, elles aussi! comme tout cela est compliqué! — par la rime :

> Si je veux d'un Galant dépeindre la figure
> Ma plume pour rimer trouve l'Abbé de P***.

C'est, ici, la rime *figure*, dans la Satire VI c'est la rime *obscure*, dans la Satire IX c'est la rime *voiture* qui renseignaient les lecteurs de 1674 sur la véritable identité de l'*Abbé de P****.

Or j'avais, moi aussi, je l'avoue, négligé ces considérations trop littéraires au cours de mes profondes recherches sur les Mauroy de l'Histoire. Il y avait plusieurs mois que le problème « Mauroy » était allé rejoindre beaucoup d'autres problèmes dans les oubliettes d'un fichier, quand le hasard d'une re-lecture me ramena devant la note de Brossette. Après avoir recopié sa fiche signalétique de Testu de Mauroy, Brossette dit : « Notre Auteur avait aussi fait les deux vers suivants qu'il n'a jamais fait imprimer :

> Qui ne hait point tes vers, ridicule Mauroy,
> Pourrait bien pour sa peine aimer ceux de Fourcroy.

C'est une traduction du fameux vers de Virgile, Églogue III : *Qui Bavium non odit...* » Une épigramme de Boileau « inédite », une pièce de vers qui ne se retrouve pas dans les papiers remis à Brossette par l'abbé Boileau, un distique qui accommode à la française (tâche chère à Boileau) le vers satirique allégué par le Discours sur la Satire avec ce commentaire que Bavius et Maevius ne sont pas des noms supposés, — assurément, cela valait d'être regardé de près. Et d'abord, puisqu'il s'agissait de vers, cela valait d'être récité. Je lus d'une voix forte; je prononçai distinctement et exactement *Mau-roy*; à peine avais-je achevé le second vers que l'Écho de ma chambrette soupira

railleusement *Maucroix!* Des expériences faites par des amis ou par moi en des lieux différents ne donnèrent pas un autre résultat... Je demande pardon aux lecteurs de la *R. H. L.* d'évoquer devant eux ces souvenirs d'une jeunesse qui, en son temps déjà, fut jugée peu sérieuse. Mais on me demande pourquoi j'ai identifié « Mauroy » avec Maucroix : il faut bien que je fasse connaître à mes juges la moins faible de mes raisons. M. Bray a poussé l'indulgence à mon égard jusqu'à rappeler que « *Mauroy* ressemble à *Maucroix*, et, poursuit-il, j'ajouterais : davantage encore à *Maucroy*, orthographe fréquemment adoptée par les contemporains, en particulier, en 1685, par l'éditeur des *Ouvrages de prose et de poésie des Sieurs de Maucroy et La Fontaine* ». Le renseignement est précieux ; mais, s'il m'est permis de le dire, je crois avoir distingué *Mauroy* et *Maucroy* même dans des manuscrits; M. Bray n'eût pas dépensé plus d'indulgence s'il m'eût prêté, plutôt que des hallucinations de la vue, des hallucinations de l'ouïe. Il s'agit ici de poésie; « l'oreille, comme M. Despréaux l'a très judicieusement remarqué, est d'une grande autorité en ces matières » (Brossette, I, 329); nos lecteurs, « qui l'ont bonne, peuvent et doivent la consulter »; ils voudront, je suis sûr, réciter à leur tour l'épigramme de Boileau, soit dans la version de Brossette, soit dans cette version que M. Magne vient de remettre en lumière et qui avait été imprimée *avant* celle du trop habile commentateur :

> Qui peut souffrir tes vers, pitoyable Fourcroy,
> Puisse-t-il pour sa peine aimer ceux de Mauroy.

Et peut-être voudront-ils encore, avant de se prononcer, examiner certaines questions qui me semblent se poser d'elles-mêmes : le *Mauroy* de l'épigramme n'a pas seulement la prétention de former avec *Fourcroy* un équivalent du virgilien *Bavius-Maevius*, il veut rimer avec lui : deux noms propres dans un distique pourraient-ils rimer trop richement? De ces deux noms, l'un est connu et dit tout de suite tout ce qu'il a à dire sur son propre compte : n'aurait-il rien à nous apprendre, à nous dire à l'oreille, sur l'autre, cet inconnu, ce faux-nez peut-être qu'il a reçu de Boileau mission d'accompagner et de présenter aux amis? Le vieillard d'Auteuil n'était guère homme à priver la postérité d'une quelconque de ses œuvres : en refusant de confier cette épigramme aux presses et même au papier, n'aurait-il pas obéi au désir de ne pas livrer au public une clef des premières Satires?

Le *Mauroy* de la Satire VII ne peut-il pas être, lui aussi, Maucroix? Sur ce *Mauroy*, Brossette nous dit que, comme Bardou et Titreville, il avait fait insérer « quelques petits ouvrages dans les recueils de poésies qu'on imprimait alors ». Brossette a pensé, avec raison, je crois, que la Satire VII et, en particulier, l'énumération de noms propres des vers 44-45 étaient visées par la fameuse déclaration de Boileau (Lachèvre, *Satires*, 56) à Le Verrier : « Souvent, pour

trouver les *noms* de ceux qu'il a cités dans ses *premiers* ouvrages, [l'auteur des Satires] ne faisait qu'ouvrir ces recueils de vers qu'imprimait autrefois de Sercy... ». Au temps où je pouvais consulter la Somme du XVIIe siècle poétique, j'ai noté que les recueils collectifs contiennent, de Testu de Mauroy, de 1636 à 1661, trente-sept pièces, et, de 1662 à 1700, onze pièces. Mais la déclaration à Le Verrier s'occupe de noms et du recueil Sercy. Voici la cinquième partie de ce recueil, celle de 1660. A négliger les simples initiales, le Sercy de 1660 offrait aux caprices du Satirique deux douzaines de noms : il ne donne nulle part Mauroy, ni Testu, ni Testu de Mauroy ; le nom *de Maucroix*, lui, est écrit en toutes lettres, au bas de pièces et à la table. Peut-être Boileau a-t-il voulu dire à Le Verrier qu'il se contentait d'ouvrir le recueil à la page du titre? Il disait n'avoir jamais lu que le premier feuillet des ouvrages de galanterie moderne. Le titre donc du Sercy de 1660 est *Poésies choisies de Messieurs...* ; suivent seize noms en capitales, disposés sur deux colonnes : celle de gauche donne la première place à CORNEILLE ; celle de droite livre le nom de *Bardou* (Bardou, Mauroy..., dit la Satire) et le nom de *Montereuil* (dans la suite de la Satire, *Montreuil — sous-bois* ou *sur-mer*? — rime avec *recueil*) ; mais le premier nom que l'œil aperçoit dans le livre entr'ouvert, c'est le nom qui commence cette colonne de droite : MAUCROIX. Je donne cet argument pour ce qu'il peut valoir. Depuis douze ans que je suis éloigné des grandes bibliothèques, je regrette bien d'avoir attaché tant d'importance à la date de 1660 et de n'avoir pas consulté au moins la quatrième partie du Sercy (1658) outre la cinquième. Mais les chercheurs mieux placés auront tôt fait de feuilleter tous les Sercy, et d'y relever tous les noms de poètes « attaqués » par Boileau pour la seule raison que leur nom figurait là, sur ce palmarès véritable auquel Boileau empruntait les éléments de son palmarès satirique ; je souhaite sincèrement qu'ils fassent une cueillette tellement abondante que, pour essayer de justifier le *souvent* de la déclaration à Le Verrier, ils n'aient pas besoin de l'appoint d'une explication sentimentale qu'il serait difficile de demander à Bardou et même à Montereuil. Car je ne pense pas qu'ils puissent se contenter d'expliquer ce *souvent* comme l'a fait M. Bray, en lui substituant un *parfois* : « Que subsiste-t-il des arguments de M. Demeure? Que *Mauroy* ressemble à *Maucroix*... Que Maucroix était l'un des poètes du *Recueil* où Boileau, peu scrupuleux, puisait parfois sans aucune raison, les noms de ses victimes. Arguments bien faibles... ». J'avais dit d'une façon plus prétentieuse, mais moins fade : « Maucroix figurait en très bonne place sur la liste des MM. du Recueil » ; et cela voulait signifier, entre autres choses, que Despréaux avait repris à son compte une plaisanterie de l'auteur des *Précieuses ridicules*.

(*A suivre.*) JEAN DEMEURE.

MÉLANGES

NOTES INEDITES DE SAINTE-BEUVE

(*Suite*[1].)

7. — Il y a une très belle lettre du C[al] Bessarion, platonicien, à Michel Apostolius, jeune homme qui s'était mêlé dans cette querelle pour Platon contre Aristote et Théodore Gaza, aristotélien [*sic*], avec la férocité juvénile. Bessarion le blâme ; il montre les mérites d'Aristote ; il y donne d'excellents conseils pour diriger les jeunes gens dans ces querelles où de grands noms antiques et vénérables sont en jeu (19 mai 1462). Il serait à souhaiter (dit Boivin le cadet, *Mém. de l'Acad. des Inscrip.*, tome 2, 2e partie) que les Apostolius d'aujourd'hui, dont le nombre n'est que trop grand, eussent des amis tels que Bessarion qui leur dessillassent les yeux et qui leur apprissent à parler avec respect des illustres de l'antiquité aussi bien que de ceux de notre siècle.

8. — Postel, par ses livres *des merveilleuses victoires des femmes* et de leur réhabilitation dans l'Ère future, par ses prédictions d'un nouvel ordre de choses fondé sur le rétablissement de la *raison*, avec ses visions de la mère Jeanne, *vierge vénitienne*, *Ève*, dont il est l'*Adam*, avec ses idées sur la France, organe et siège de la monarchie universelle, me représente assez bien le père Enfantin, la femme libre et les rêveries saint-simoniennes d'aujourd'hui.

9. — « Quand, après de longues et intimes années de liaison, l'amitié tourne à mal et s'irrite, c'est un mal affreux et renaissant à chaque souvenir, qu'on porte avec soi. L'ami qui faisait une partie essentielle de notre vie et de notre âme cessant de vivre en nous de la vie de l'amitié, est comme un enfant qui meurt au ventre de sa mère et dont elle ne peut se débarrasser ; ce qui était notre propre vie doublée devient un corps étranger et mortel, le fléau de nos entrailles. Il n'y a qu'un moyen de guérir ce sentiment, c'est par un vrai pardon, un pardon non pas *en Dieu* seulement, mais en Dieu à la fois et vis-à-vis

1. Voir la *Revue d'Histoire Littéraire*, d'octobre-décembre 1933.

de l'homme, de l'ami aliéné ; c'est en ne laissant subsister dans l'âme l'un de l'autre aucun fiel recrudescent dont la cuisson revienne à certaines saisons, à certaines heures. — (Ce que dit Jean-Paul des *réconciliations*...) Les vieilles amitiés si elles ne sont pas pour nous, demeurent contre nous, et c'est amer. » (Lettre à Guttinguer [1].)

10. — Antoine Loisel, de famille bourgeoise de Beauvais qui avait tellement engendré que la postérité en était *de près de deux mille âmes* (quelle couvée !), à ce que dit Loisel lui-même (*Mém. de Beauvaisis*, 219), né 1536, mort 1617, étudie sous Cujas, à Toulouse, à Bourges, avec Pierre Pithou, son ami intime, dont il a écrit la vie. Avocat au Parlement à Paris, devient gendre de l'avocat du Roi Dumesnil (dont il a écrit la vie). — De cette volée des avocats et gens de parlement, L'Hôpital, Harlay, de Thou, Pithou, Pibrac, Brisson, Marion, Dumesnil, Pasquier. En 1581, Loisel est envoyé en Guyenne, avocat du Roi dans la Chambre de Justice accordée aux religionnaires, Pithou (Pierre) en étant procureur du Roi.

Ils s'en revinrent en 1584, lors de la Ligue. Loisel, avec Pithou, aida à la réorganisation du Parlement en 1594, lors de la rentrée d'Henri IV, et après cela dans la vie privée, l'étude et les consultations.

Quand son beau-père amena premièrement le jeune Antoine Loisel à Paris, voyant qu'il s'amusait à regarder ceux qui allaient sur des mules et le trouvait étrange, parce qu'il n'en avait jamais vu, il lui dit que, s'il était homme de bien, il irait, Dieu aidant, quelque chose comme eux. — Devenu vieux, Loisel allait toujours monté dessus sa mule à sa petite maison champêtre de Chevilly, à une lieue et demie de Paris, près Villejuif, et son fils, âgé déjà de plus de quarante ans et conseiller de la Cour, l'accompagnait à pied, ne tenant point cette modestie d'équipage à déshonneur, mais en parlant plutôt à la honte et confusion du luxe et de l'orgueil qui a régné depuis parmi les jeunes gens.

Ayant perdu ce fils aîné avant lui, le bonhomme Loisel fut un peu consolé par la naissance d'un petit posthume de ce fils, qu'il a vu croître jusqu'à la fin de ses jours et qu'il prenait plaisir de tenir près de lui ; il fit à ce sujet ce distique charmant, digne de l'*Anthologie* :

Quis Civiliaca lateat, si quaeris, eremo ?
Laertesque senex, Telemachusque puer.

Son *Dialogue des Avocats* a été imprimé après lui. Sa bibliothèque

1. La pensée et jusqu'aux termes mêmes de ce fragment sont repris dans le poème des *Pensées d'août : A Ulr...* (*Poésies*, 346-348.) Ce poème date d'octobre 1835 ; Guttinguer y fait allusion dans une lettre du 27 octobre 1835. Faut-il interpréter l'expression « Lettre à Guttinguer » dans le sens de « Lettre poétique », « Épître à Guttinguer » ? Notre texte serait alors une ébauche du poème. Ou bien s'agit-il d'une véritable lettre ? On peut aussi l'admettre, puisque, en épigraphe au poème *A Ulr...*, Sainte-Beuve a mis la dernière phrase de notre fragment avec cette indication : *Lettres*. La date de ce n° 9 doit être automne 1835 (moment de la brouille complète avec Hugo).

(non considérable, mais précieuse par des mns[1] et annotations d'auteurs), resta dans sa famille après sa mort.

Au commencement de sa *Vie de Pierre Pithou*, Loisel l'appelle celui qui a été, pendant qu'il a vécu, *comme un magistrat privé et perpétuel de la France*[2].

11. — *Amour et Opinion*[3] de mon excellent ami Ulric Guttinguer. — Les mœurs de l'Empire et de 1815 très bien exprimées ; sous ce rapport, comparable à certains romans de Mme de Souza. Noble élégie d'Empire où les personnages sont de beaux colonels ou des généraux de vingt-neuf ans, de jeunes et belles comtesses de vingt-cinq ; où la scène se passe dans des parcs, des châteaux.

[Suivent neuf citations de *Amour et Opinion*.]

Tout Ulric est dans ces quatre vers :

> Il est aussi, Victor, une race bénie,
> Qui cherche dans le monde un mot mystérieux,
> Un secret que du ciel arrache le génie,
> Et qu'aux yeux d'une amante ont demandé mes yeux[4].

12. — Mlle Aïssé, jeune Circassienne achetée enfant à Constantinople par M. de Ferriol, ambassadeur de France — plus tard, devint la maîtresse de ce vieux libertin, — mais elle resta pure de cœur. A sa mort, elle fut chez sa sœur Mme de Ferriol, sœur de Mme de Tencin. Là, dans une condition un peu subalterne, mais chérie de tout ce que cette société avait de mieux, elle inspira au Chevalier d'Aydie une passion profonde qu'elle partagea. Elle en eut une fille. Mais elle était aussi portée à la piété qu'à la tendresse. Les remords vinrent; elle les confia à Mme de Calandrini, de Genève, dont la vertu les avait éveillés en elle. — Sa correspondance avec cette dame est charmante. — D'Argental et Pont de Veyle étaient les fils de Mme de Ferriol. Mme de Parabère, Mme du Deffant chérissaient Mlle Aïssé, la première très tendrement, et quand elle se convertit et prit un confesseur, ces deux dames 'aidèrent pour qu'elle ne fût pas tourmentée par cette sèche et avare Mme de Ferriol, moliniste en diable. Elles aidèrent leur amie à cela sans réflexion, comme elles l'auraient aidée pour autre chose. Mlle Aïssé mourut de la poitrine; le Chevalier d'Aydie lui survécut de quinze ans, mais toujours épris et exemple d'une rare et constante passion. Les lettres de Mlle Aïssé sont du style du XVIIe siècle, comme

1. Il faut lire, probablement : « manuscrits ».

2. Dans son article sur Töpffer, paru dans la *Revue des Deux Mondes*, le 15 mars 1841, Sainte-Beuve a cité le « distique charmant » qu'on vient de lire. (*P. C.*, III, 239n.) — Cette longue note sur Loisel a été prise probablement au même moment que les notes nos 7, 8 et 9, c'est-à-dire vers 1836. Les fol. 159-160 forment un double feuillet et toutes les notes sont de la même écriture.

3. Sainte-Beuve a inscrit, au-dessus de ce titre, la date de parution de l'ouvrage : « 1828 ». L'abbé Brémond date *Amour et Opinion* de 1827. — Dans *P. C.*, II, 414, Sainte-Beuve dit : « vers 1828 ».

4. Sainte-Beuve a repris ces indications sur Guttinguer dans son article du 15 décembre 1836. (*P. C.*, II, 397 sv.) — Peut-être la note no 11 date-t-elle du moment où Sainte-Beuve préparait cet article.

Mme de Lambert. C'était la société de Fontenelle, de Bolingbroke.

[Suit une citation des *Lettres* de Mlle Aïssé, reprise dans *P. F.*, 39-40 : « On parle de guerre... », etc.[1].]

13. — [Une citation : Mme de Montmorency à M. de Bussy] :

« Quand les étoiles s'y mettent, elles couronnent les gens en dépit d'eux ou du moins sans qu'ils s'en mêlent. »

14. — [Une citation : Mlle de Montpensier à Mme de Motteville. Cette citation a été reprise, en partie, dans *Volupté*, p. 308 (chapitre XXI), et, en partie, dans *P. R.*, II, 277-278. Dans la marge du *D. 569*, Sainte-Beuve a noté :]

Tout ce qu'il y a de bon l'est à proportion de la quantité de christianisme qui y entre.

En lisant, en observant les choses et les hommes, il se faisait un départ de ce qui n'était pas chrétien[2].

15. — Quand vous me regardiez, vos yeux m'inspiraient votre grâce et c'est pourquoi vous m'aimiez[3].

16. — « Oiseaux légers, lions, cerfs, daims bondissants, montagnes, vallées, rivage, eaux, vents, ardeurs, alarmes qui veillez toute la nuit, par les douces lyres, par le chant des sirènes, je vous conjure de ne point approcher de la muraille pour que l'Épouse dorme en paix.

« A l'heure de la mort...

« Les fleuves d'amour qui sont en leurs cœurs[4]... ils sont si vastes et si tranquilles qu'ils paraissent être comme des mers calmes. »

JEAN DE LA CROIX D'AVILA[5].

17[6]. — Demander les *Lettres* de Descartes. — Les *Mémoires* de Saint-Simon. — Quatremère de Quincy, *Raphaël*, *Des moyens et du but dans les arts d'imitation*. — Pithou. — Lemontey. — *Caliste ou Lettres de Lausanne*. *Mémoires* de Merlin[7].

1. Sainte-Beuve a utilisé cette note sur Mlle Aïssé dans son étude de juillet 1832 sur le *Roman intime (P. F.)*. Voir, en particulier, les pages 36-37. Cette note n° 12 date donc, probablement, de 1832.

2. Sainte-Beuve a fait allusion à ce passage d'une lettre de Mlle de Montpensier non seulement dans *Volupté* et *P.-R.*, mais aussi *P. F.*, 10 n² ; *P. F.*, 24 ; *P. Litt.*, I, 286². Il a certainement transcrit cette citation dans le *D. 569* avant juillet 1832. Les deux notes en marge que nous donnons ci-dessus ont été insérées presque textuellement dans *Volupté*, 307 et 308-309 (chap. XXI).

3. C'est là une citation de Saint Jean de la Croix, *Cantique spirituel*.

4. Sainte-Beuve a noté, au-dessous de ce dernier mot : « les cœurs des saints ».

5. Nous donnons au complet cette citation, parce qu'il nous paraît intéressant de la rapprocher d'un passage de *Volupté*, chapitre XXIV, p. 371. Le mouvement lyrique est le même.

6. Le verso du fol. 165 porte uniquement cette adresse : « Monsieur Sainte-Beuve, rue Montparnasse, n° 1 ter, Paris ». — On sait que la mère du poète a habité là, à partir de 1830.

7. Ces rapides indications de lectures à faire sont accompagnées du dessin, à la plume, de deux profils d'homme. — Les deux titres : *Raphaël* et *Des moyens...*, etc., doivent désigner deux ouvrages de Quatremère de Quincy. Le titre exact du second ouvrage est : *Essai sur la nature, le but et les moyens de l'imitation dans les beaux-arts*. — Sainte-Beuve parle de *Caliste ou les Lettres de Lausanne* dans son étude

18. — « Ignorer beaucoup de choses est la condition nécessaire pour en savoir une à fond. » (COUSIN.)

« L'erreur est la forme nécessaire de la vérité dans l'histoire. » (COUSIN[1].)

19. — Bernardin de Saint-Pierre lut le manuscrit de *Paul et Virginie* chez Mme Necker à une société d'élite, Thomas, Buffon, l'abbé Gagliani : « D'abord on l'écoute en silence, peu à peu l'attention se fatigue, on se parle à l'oreille, on bâille, on n'écoute plus; M. de Buffon regarde sa montre et demande ses chevaux; Thomas s'endort; M. Necker sourit en voyant pleurer les dames, et les dames, honteuses de leurs larmes, se pressent de les sécher... ». Le pauvre Bernardin est près, à son retour chez lui, de jeter au feu le roman. Il fallut, pour le rassurer, que le peintre Vernet, qui voulut en entendre la lecture, se fût répandu en larmes et en admiration[2].

20. — Au commencement de la Révolution, Bernardin de Saint-Pierre adressa à Louis XVI les *Vœux d'un solitaire*, voix de conciliation qui fut encore moins entendue que celle de Ballanche en 1818.

Bernardin de Saint-Pierre a la plume fénelonienne comme Ballanche la plume bourbonienne[3].

21. — Nous avons pris l'habitude de faire d'excellentes histoires sur les vies et les ouvrages de nos grands écrivains, de ces biographies copieuses comme en ont les Anglais sur Johnson, Cowper, Gray, Milton,... etc.

Ainsi Walckenaer, sur La Fontaine; Taschereau, sur Molière, Corneille; Musset-Pathay, sur Jean-Jacques; Mme Necker-de-Saussure, sur Mme de Staël; Mme de Staël, sur M. Necker; Aimé-Martin, sur Bernardin de Saint-Pierre; Campenon, sur Ducis; Bausset, sur Bossuet et Fénelon; Daunou, sur Boileau. Le Condorcet, sur Voltaire, est à refaire[4].

22. — Galloix est un esprit spécial, il ne voit partout que le côté de rêverie. C'est comme Bernardin de Saint-Pierre, à qui son père faisait admirer les tours de la cathédrale de Rouen : « Comme elles volent haut », s'écria-t-il, et tout le monde de rire. Il ne voyait que les hiron-

sur le *Roman intime*, juillet 1832. Ces indications de lectures pourraient donc être d'un peu avant cette date.

1. Ces deux citations sont extraites du *Cours d'histoire de la philosophie*, fascicule 6, p. 31 et 33, mai 1828.

2. Cette note est marquée d'une croix. — Sainte-Beuve cite ici l'étude d'Aimé-Martin sur B. de Saint-Pierre. La matière de la note a été reprise, en 1831, 24 décembre, dans l'article sur *Les Soirées littéraires* (*P. Litt.*, I, 433). Le texte du *D. 569* est donc antérieur à cette date.

3. Cette note est marquée d'une croix. — Sainte-Beuve a repris l'idée et la comparaison du premier alinéa dans une note à son étude de 1832 sur Sénancour. (*P. C.*, I, 172.) — En marge du second alinéa, Sainte-Beuve a écrit : « Dès qu'il écrit, il est forcément [?] cela ».

4. Cf. dans *P. Litt.*, I, 29-30, le développement sur les biographies (septembre 1829). Le *Corneille* de Taschereau date précisément de 1829.

delles qui y avaient leurs nids. Il aimait la nature bien plus qu'il n'entendait l'art[1].

23. — On lit au tome second des *Essais* de Nicole : [suit une citation de Nicole, reprise dans *P. Litt.*, I, 256-257]. L'image de Nicole n'est pas consolante. On conçoit que Diderot ait trouvé ces doctrines funestes à l'humanité, et qu'il ait fait aussi, sous image d'île et d'océan, une contre-partie au tableau de Nicole. (Note à ajouter à mon article *Diderot*[2].)

24. — M. de La Mennais a cinquante ans à peu près ; né vers 1781, ou 82, d'une famille que la Révolution n'épargna qu'en la ruinant, il lut beaucoup, au hasard, et tout de bonne heure[3] ; il ne couchait qu'avec son livre ; jeté dans une vaste bibliothèque, il s'y repaissait ; il avait lu Jean-Jacques à dix ans. De là habitudes solides[4] et anciennes de style : pain bis. Dévot d'ailleurs et va, de lui-même, adorer le Saint-Sacrement et aux églises. Mais, vers le temps de sa première communion, remis à un ecclésiastique, il entend des discussions sur la foi ; ce qu'il a lu lui revient, l'amour-propre s'en mêle — de là[5] irréligion et puis les passions. — Mais il revient vite à réfléchir, à examiner, et se fonde une conviction, un opinion rationnelle, sans pratique, mais chrétienne[6]. Cela sommeilla ainsi en lui, jusqu'à ce qu'un grand malheur arrivé dans quelque passion le jeta dans la pratique vive et dans ce qu'il est.

L'imagination de l'abbé de La Mennais a été ardente jusqu'à quarante ans. Ses passions ont été telles qu'il évite même de se souvenir, de peur que les cicatrices ne se rompent. Il a toujours aimé, rêvé la solitude[7], il s'est imposé l'action par devoir, et il attribue à cet effort[8] l'espèce d'irritation[9] involontaire qu'on remarque dans ses écrits et qu'il est le premier à reconnaître. Il a aimé[10] la solitude et la fuite du monde au point de sauter par-dessus un mur, à la campagne, pour ne pas rencontrer un domestique de la maison qui venait par le sentier ordinaire[11].

1. Galloix est mort en 1828. Sainte-Beuve (*P. litt.*, III, 302) dit l'avoir bien connu. Il en parle ici au présent, comme s'il vivait encore. — Le passage sur B. de Saint-Pierre a été repris par Sainte-Beuve, en octobre 1836, dans une étude sur l'auteur de *Paul et Virginie*. (*P. Litt.*, II, 113.) L'anecdote consignée par Sainte-Beuve est rapportée par Aimé-Martin. — Notre critique a marqué cette note d'une croix dans la marge.

2. Il s'agit de l'article de la *Revue de Paris*, du 26 juin 1831. Sainte-Beuve a ajouté la note en 1832, dans le volume de *Critiques et Portraits littéraires*, paru chez Renduel (p. 417).

3. Sainte-Beuve a ajouté, entre les lignes : « sciences, histoire, littérature ».

4. Entre les lignes : « Nicole ».

5. Entre les lignes : « rupture ».

6. Entre les lignes : « qu'il soutenait dans la conversation ».

7. Entre les lignes : « même à la façon d'Horace et de Montaigne ».

8. Entre les lignes : « dit-il ».

9. Entre les lignes : « d'emportement ».

10. Entre les lignes : « autrefois ».

11. Cette note sur La Mennais a été prise, probablement, en vue de l'article de février 1832 (*P. C.*, I, 210-11, 227-28).

25. — Être pour les grands hommes de son temps ce que Brossette n'a pas réussi à devenir pour Boileau, ce que Valincourt aurait dû être pour Racine, ce que Fontaine a été pour Sacy[1].

26. — Vers, commencement à des articles biographiques contemporains :

1° Ballanche, par exemple : L'histoire d'hier on l'écrit aujourd'hui. On se peint, on s'observe, on se décrit et on s'interprète l'un l'autre et l'idée de la veille et la découverte du matin. C'est un des traits, des inconvénients du jour, mais qui a aussi ses avantages. Rien désormais n'est perdu; ces observations ainsi faites, si elles sont justes, fixent bien toutes les nuances et les variations du progrès ; il faut faire dans le moral comme on fait maintenant dans le physique, où chaque jour les savants physiciens observent et notent l'état de l'atmosphère; le thermomètre, on en met chaque jour, on prend les hauteurs et on note le chemin fait[2].

2° A propos de Mme de Souza ou de Duras, par exemple : D'autres ont le talent et le goût de peindre les grands hommes, les individus de premier ordre; ils les exagèrent, mais ils abordent l'humanité par là, par le grand escalier et la porte royale. Mirabeau, Napoléon, Byron, Gœthe. — Ainsi font les Lerminier, Hugo... Ils font bien, mais moi je ne prends pas par ces grands côtés qui me seraient accablants[3]... mais par d'autres plus détournés, plus à l'écart, croyant qu'après tout on arrive également à pénétrer la vie d'une époque et à retrouver tout l'essentiel de la nature humaine[4].

27. — Carrel manque de quelque chose en largeur et promptitude — en largeur de cœur et en promptitude d'esprit[5].

28. — [Trois citations de Hoffmann : *Kreisleriana.*]

29. — Deux grands anonymes, modèle d'amour et modèle de haine, l'*Imitation* et *Junius*[6].

1. Note marquée d'une croix dans la marge. — Sainte-Beuve a repris cette idée dans une étude sur Béranger, en décembre 1832 (*P. C.*, I, 83 sv.).

2. Sainte-Beuve a noté dans la marge : « bénéfices du temps, comme inconvénients », et ceci encore : « Mécompte. Idéal qu'on se fait d'eux, programme qu'on leur trace en lettres d'or, et ils ne le suivent. On leur en veut alors, si l'on n'y prend garde. — Si les modèles ont quelquefois varié, tandis que nous les faisions, nous-même, pendant ce travail, avons plus d'une fois varié aussi. Ainsi sur Hugo, depuis le temps où nous jugions dans le *Globe* ses premiers volumes d'*Odes*, 1826, jusqu'à notre dernière critique des *Chants du crépuscule.* »

3. Dans la marge : « par ces soleils d'en face ».

4. Dans la marge : « Il y a, en ce moment, une préoccupation excessive de la grandeur, du colossal, qui écrase le reste ». — L'allusion à Hugo et à l'article sur *Les Chants du crépuscule*, dans la première partie de la note, date ce passage d'après novembre 1835. Mais il se pourrait que les remarques marginales seules soient si récentes. Nous croirions volontiers que le corps de la note est un peu plus ancien : en juillet 1833, en effet, Sainte-Beuve note à propos de Lerminier, cette tendance à l'exagération (*Pr. L.*, II, 242); il revient sur cette idée en parlant de Mirabeau et de Hugo, en février 1834. Cf. aussi *Pr. L.*, II, 297 sv., avril 1836.

5. Le 15 février 1833, Sainte-Beuve parle de Carrel à propos du duel avec Laborie. (*Pr. L.*, II, 159 sv.)

6. Il s'agit, dans cette note, des *Lettres de Junius*, auxquelles la première liasse du *D. 569* fait déjà allusion.

30. — Il faut savoir le nom de Castalion comme celui du P. Hardouin; l'un voulait que Virgile et Horace fussent des moines du Moyen Age; l'autre voulait refaire saint Jérôme et les autres en style d'Auguste.

31. — Les discours prolixes et ternes de ce Robespierre à qui on veut faire aujourd'hui une réputation de talent me paraissent (je demande pardon de l'image) ressembler à une bave glaireuse et visqueuse, à une pituite verte très étendue [1].

32. — Camille Desmoulins, la veille de sa mort, lisait en prison Young [2].

33. — Le poète Thomas Gray est bien un ingénieux et mélancolique *scholar*.

34-42. — [Les notes nos 34-42 ont été prises à la lecture de l'*Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, depuis son établissement, avec les éloges des académiciens morts depuis son renouvellement*. Paris, Guérin, 1740.]

34. — Une citation, éloge de Despréaux par de Boze, reprise *P. Litt.*, I, 21n2. (*Hist. de l'Acad.*, I, 193.)

35. — Sur la mort de Baudelot. (*Hist. de l'Acad.*, II, 271.)

36. — Sur le mariage de Dacier. (*Hist. de l'Acad.*, II, 282.)

37. — Sur l'abbé Massieu, incapable de se faire à l'étude de la théologie. (*Hist. de l'Acad.*, II, 309.)

38. — Sur l'abbé Massieu, et le succès de son discours sur l'usage de la poésie. (*Hist. de l'Acad.*, II, 311.)

39. — Sur M. de Coislin et l'usage qu'il faisait de sa bibliothèque. (*Hist. de l'Acad.*, III, 149.)

40. — [Sainte-Beuve note, d'après *Hist. de l'Acad.*, III, 214 :] L'abbé de Vertot avait près de 45 ans, quand il composa le premier morceau d'histoire qu'il a donné au public. [Et il ajoute :] On conçoit mieux le bon Rollin commençant d'écrire en français vers 60 ans [3].

41. — Sur l'usage du Collège Sainte-Barbe, « que les boursiers fissent la cuisine, une fois le mois, chacun leur tour ». (*Hist. de l'Acad.*, II, 350.)

42. — [Nous donnons au complet la note prise par Sainte-Beuve à la lecture de l'*Hist. de l'Acad.*, II, 354 sv. :]

Boivin l'aîné, savant original, disputeur, processif; jeune, il avait la fureur des vers français; il en montra à Chapelain qui lui conseilla de

1. Note inspirée peut-être par la lecture d'une étude de Ch. Nodier sur l'éloquence de Robespierre. (*Rev. de Paris*, t. VI, 1829.)
2. Dans la marge : « *Les Méditations d'Hervey* (de Letourneur) ».
3. La note est marquée d'une croix dans la marge.

les *mettre au cabinet*. Ce fut pour Boivin un coup de foudre; il faillit en mourir. Il écrivit en rentrant le détail de ses impressions et une espèce de psychologie personnelle, comme on dirait aujourd'hui. Cette pièce singulière (*Hist. de l'Acad. des Inscriptions*, II) est intitulée *Flux de mélancolie*. Elle commence ainsi : « Dans l'état où je suis, il n'y a que Dieu qui puisse me consoler... Je suis si ennuyé du monde que, si ce chagrin me continue, j'espère au moins qu'il m'en tirera bientôt. Il me semble que j'écris mon testament... » Premier indice, au XVIIe siècle, de la maladie des Chatterton! Cela n'allait pas encore au suicide. On ne se tuait pas; on priait Dieu qu'il vous fît mourir[1].

43. — Les trois têtes les plus encyclopédiques et les plus éclairées du XVIIIe siècle sont d'Alembert, Turgot et Condorcet, surtout les deux dernières.

44. — Il y a eu dans le XVIIIe siècle des hommes bien originaux et bien intéressants; ils sont en petit nombre et tous morts jeunes : Vauvenargues, Gilbert, Malfilâtre, André Chénier, les seuls qui aient été vrais poètes avec l'auteur de l'Ode... à Priape.

45-53. — [Toutes ces notes concernent l'abbé Galiani. La plupart sont de simples extraits de la *Correspondance avec Mme d'Épinay*. Relevons les remarques suivantes de Sainte-Beuve :]

46. — M. de La Touche a pris l'idée de son livre des *Lettres de Carlin et Ganganelli* dans Galiani[2]. Voir lettres du 15 février 1774 et du 14 mars 1774. *Corresp. avec Mme d'Epinay*, t. II.

48. — Il y a dans les lettres de l'abbé Galiani un *projet de statue* pour lui, bien cynique et original, et un bien drôle de portrait de Cicéron.

49. — L'abbé Galiani est de la même famille que Sterne, — bouffon et sublime ou tendre à la fois. — Sa bouffonnerie, pourtant, est un peu maniérée et fouettée. Il est volontiers cynique.

51. — Il y a dans Galiani du Diderot et de l'Arlequin : « Voilà, dit-il quelque part, comme je suis; deux hommes divers pétris ensemble, et qui cependant ne tiennent pas tout à fait la place d'un seul[3] ».

1. La note est marquée d'une croix dans la marge. — Elle est reprise, presque textuellement, dans une note d'un article sur Vigny. (*P. C.*, II, 74.) Sans doute date-t-elle de 1835 (comme aussi toutes les notes précédentes inspirées par la lecture de l'*Histoire de l'Acad....*). 1835 est la date de *Chatterton*; c'est aussi l'année où Sainte-Beuve a écrit l'article sur Vigny que nous signalons ici. Mais la note n'a pas été employée (si elle était déjà écrite) lorsque cette étude sur Vigny parut dans la *Revue des Deux Mondes*, en octobre 1835. Sainte-Beuve l'a introduite, par contre, en 1836, dans ses *Critiques et Portraits littéraires*, III, 445.

2. Dans la 1re liasse du *D. 569*, Sainte-Beuve a recopié les deux lettres de Galiani auxquelles il renvoie ici. (*Appendice*, no 116.) — L'ouvrage de La Touche a paru en 1827.

3. Sainte-Beuve a repris cette idée — et cette citation — dans son étude de 1850 sur Galiani. (*C. L.*, II, 423-424.)

53. — Le roi Stanislas de Pologne (si niais et si puéril), au milieu des grands dangers de 1773, passait son temps, pour se désennuyer, à lire un recueil des copies des lettres que l'abbé Galiani, alors à Naples, écrivait à ses amis de Paris.

54. — Il y a une tournure d'esprit favorable à la critique littéraire et une autre à la composition. — Les auteurs éminemment propres à la composition composent beaucoup, vite, vont toujours en avant; ils ne s'arrêtent pas sur ce qu'ils font, ils ne se retournent pas pour examiner ce qu'ils ont fait; ils marchent et marchent encore, jusqu'à ce qu'ils soient au terme du voyage. Tels sont, par exemple : MM. Lemercier et Hugo. Moi, je ne suis pas fait ainsi, j'avance lentement, avec peine. Quand j'ai fait quelque chose de bon, je m'arrête pour en jouir; quand j'ai fait quelque chose de mauvais, je m'arrête pour le corriger. Ce n'est pas le moyen d'aller bon train. Aussi ne suis-je guère propre que pour la critique littéraire ou pour des compositions de courte haleine. La meilleure organisation serait celle qui n'irait pas trop vite, mais qui irait toujours, qui ralentirait son mouvement bien moins pour jouir de ce qu'elle aurait fait de bon que pour corriger ce qu'elle aurait lâché de mauvais. Mais où trouver ce mélange heureux, ce tempérament idéal? Racine lui-même ne l'avait pas; il était plus voisin de la critique littéraire que de la composition[1].

55. — Les illustres poètes d'Athènes, comme les illustres poètes de l'Italie moderne, moururent presque tous loin de leur patrie : Eschyle, Euripide, Dante, Tasse.

56. — *Vieux* et *envieux* font bien ensemble.

57. — Voltaire fait des fautes d'orthographe, dit un Pédant.
— Tant pis pour l'orthographe, répondit Rivarol.

58. — Un membre de l'Académie écrit comme on écrit; un homme d'esprit écrit comme il écrit.

59. — La littérature italienne du 18e siècle est toute française, littérairement, politiquement, philosophiquement : Casti, Métastase, Algarotti, Beccaria, Galiani, Genovesi.

60. — Galiani lisait profondément Rabelais. Il appelait l'abbé Morellet : Panurge.

61. — Rabelais fut très goûté par cette école philosophique du 18e siècle qui n'était pas celle de Voltaire, mais celle de Diderot, d'Holbach, Galiani. (Voir la brochure de Ginguené[2].)

1. Cette opinion — contestable, d'ailleurs, — sur Racine, Sainte-Beuve l'a développée dans son étude sur ce poète, en décembre 1829-janvier 1830. (*P. Litt.*, I.) — D'autre part, cette analyse de la tournure d'esprit favorable à la critique littéraire fait songer à l'article de décembre 1835 : *Du génie critique et de Bayle.* (*P. Litt.*, I.)

2. Sainte-Beuve a tiré parti de cette « brochure de Ginguené » dans son étude des *C. L.* (II, 439-440) sur Galiani.

62. — Galiani, comme Diderot, a fait mille plans et pas un ouvrage.

63. — [Une citation de Galiani sur le *Commentaire de Corneille* par Voltaire.]

64. — Le genre du drame historique dans M. Duval est aussi faux que le genre du roman historique dans Mme de Genlis.

65. — La pièce d'*Agamemnon* par Lemercier est bien écrite, mais, pour faire tant que de reprendre un sujet tant de fois traité, il fallait, ce me semble, y mettre plus de poésie, surtout plus de poésie grecque.

66. — Ce que Walter Scott a fait pour le roman historique, M. Lemercier l'a commencé pour le drame historique par *Pinto*.

67. — *Pinto* est une espèce de *Gil Blas*, de *Figaro*.

68. — « La maison de Hastings peut compter sur la maison Rothschild », a dit (dit-on) M. Rothschild. — Dans *Pinto*, le Juif Lemos avait dit déjà : « La maisson Lemos et Corée est heureux te serfir la maisson Pracance ». — (Lemercier.)

69. — Le *Plaute* de Lemercier, le *Souper d'Auteuil* d'Andrieux sont de fort jolies pièces, ingénieuses plutôt que comiques. Les vers sont les mêmes, pour le rythme et souvent pour la tournure, que ceux d'*Amphitryon*.

70. — Le *Cromwell* de V. Hugo ressemble beaucoup au *Christophe Colomb* de Lemercier, par le ton du style comico-tragique.

71. — Le *Colomb* de Lemercier, sur son vaisseau, au 3e acte, est très bien. Comme celui de C. Delavigne aurait dû être.

72. — [Une citation : lettre de Galiani à Mme de Belzunce; « c'est un métier de fiacre que celui de gouverneur de prince ».]

73. — [Une citation : lettre de Galiani à Thomas, sur l'affection que celui-ci portait à son cheval.]

74. — [Une citation de Barchou, prise dans un article de *la Revue des Deux Mondes*, 1831, p. 344-345, sur un *Essai d'une formule générale de l'histoire de l'humanité d'après les idées de M. Ballanche*. La citation commence par ces mots : « Ainsi lorsqu'on gravit... » et se termine par : « et contemplant déjà l'éternelle vérité[1] ».]

75. — Eric Sjoegren, qui publia ses vers sous le nom de *Vitalis*, est le *Joseph Delorme* et le *Kirkewhite* de la Suède[2].

76. — Dans *Axel et Valborg* d'Oelenschlæger, Valborg, ne pou-

1. Le fol. 177, qui contient cette citation, doit donc dater de 1831.

2. C'est probablement par J.-J. Ampère que Sainte-Beuve est renseigné sur les littératures du Nord. En 1832, Ampère parla de ces littératures à la Sorbonne, lors de la première suppléance que lui offrit Fauriel. En 1833, il publia son *Littérature et Voyages*. (Voir *N. L.*, XIII, 221.) — Il s'agit ici de Sjœberg.

vant être unie à celui qu'elle aime, lui dit qu'au moins elle ne sera à nul autre et se vouera au Seigneur :

« Je serai la servante de Dieu; la Sainte Église me prêtera son voile et me protégera contre le monde.... Je me souviendrai de nos amours comme d'un doux rêve, comme d'une amitié pieuse et sainte. Mon âme s'élèvera vers le Très-Haut dans sa prière, et pendant que les Saints cantiques parcourront les voûtes et monteront vers lui, je lui demanderai aussi qu'il soulage ton cœur souffrant.... Puis tard, j'irai m'asseoir dans ma petite cellule; j'y resterai calme dans ma douleur. Mes mains tisseront l'or et la soie; et mes jours couleront comme ceux de la tourterelle innocente. Toujours fidèle, elle ne trouve de repos nulle part; et l'eau même qu'elle boit, elle la trouble avec ses pieds [1]. »

77-80. — [Quatre citations de Fabre d'Olivet (*Vers dorés*)] [2].

81. — *Woldemar* est un bon roman d'analyse, substantiel et étoffé. Mais la forme est par trop vague et trop niaisement sentimentale. Il y a une chose fausse surtout: Le commencement va très bien. Henriette et Woldemar ne se croient qu'amis, et Woldemar doit épouser cette jolie figure insignifiante d'Alwina, — très bien! — mais Henriette a prononcé au lit de mort du vieil Hornick [?] le serment de n'être jamais à Woldemar. Woldemar l'a su, et voilà que l'idée qu'il ne pourrait avoir Henriette pour femme, quand il le voudrait et elle, et qu'Alwina n'existerait pas, le trouble et le fait devenir comme amoureux. Il faudrait qu'Henriette de son côté, apprenant les calomnies du public sur son compte, en fût rendue aussi comme amoureuse de Woldemar, — de là, passion réelle et malheur, comme il arrive toujours en ces sortes de passions. La réconciliation platonique de la fin ne signifie rien [3].

82. — L'*Histoire d'une Grecque moderne* par l'abbé Prévost est un joli roman, dont l'idée est très délicate et très neuve. Cette jeune Grecque, d'abord vouée au sérail puis rachetée et délivrée par un seigneur français, qui résiste à l'amour de ce seigneur et n'est peut-être pas insensible pour d'autres que lui, ce *peut-être* surtout si adroitement ménagé et que rien ne peut trancher, il y avait là matière à une œuvre charmante, et celle de Prévost, quoique jolie, est un peu trop exécutée au hasard [4].

1. La fin de cette citation, depuis « Puis tard... » est marquée d'un trait dans la marge. Cette évocation de Valborg dans sa petite cellule ressemble à celle de Mme de Couaën, au chap. IX de *Volupté* : « Moi, en entrant et la voyant ainsi, je supposais volontiers quelque religieuse du Midi, la Portugaise par exemple, immobile en sa cellule, regardant les cieux et le Tage, et attendant éternellement celui qui ne reviendra pas. »

2. *Les vers dorés de Pythagore, traduits en vers eumolpiques français, précédés d'un Discours sur l'essence et la forme de la poésie chez les principaux peuples de la terre*, par Fabre d'Olivet, ont paru en 1813. Sainte-Beuve ne mentionne Fabre d'Olivet qu'en un seul passage de ses œuvres (*P. C.*, II, 45) en septembre 1834. Il a dû le lire vers cette date, au moment où il s'intéressait aussi à Saint-Martin.

3. Il s'agit du roman de Jacobi. Sainte-Beuve l'a lu avant décembre 1833, date où il le nomme dans un article sur Jouffroy. (*P. Litt.*, I, 323.)

4. Cette note est d'avant septembre 1831. Sainte-Beuve, en effet, l'a reprise presque

83. — Sterne me fait souvent l'effet de Gérard Dow; Swift, de Terburg ou de van Ostade.

84. — [Une citation traduite d'Euripide : *Hécube*, mort de Polyxène.]

85. — Le livre *Du Sentiment* de Ballanche est son premier ouvrage, ouvrage de jeune homme de dix-huit ans, niaisement déclamatoire et ridiculement sentimental, sans ordre, sans logique et même sans cette suavité d'éloquence qui plus tard fera le charme des écrits de Ballanche[1].

86. — L'abbé Prévost a la manière anglaise de Richardson et de Fielding. Son *Doyen de Killerine* est un peu comme le *Vicaire de Wakefield* ou *Abraham Adams*, quoiqu'avec un peu moins de ridicule que ce dernier. Il a des longueurs à la Richardson et aime à moraliser comme lui. Il a un style naturel, coulant et souvent plein de charmes naïfs; cela sent son dix-septième siècle[2].

87. — L'abbé Prévost était nourri de la lecture de Nicole et des écrivains de Port-Royal.

88. — [Quatre citations de l'abbé Prévost.]

89. — La philosophie française du 18e siècle est tout entière dans sa chimie, sans synthèse dès que les éléments sont un peu nombreux et les combinaisons complexes. La chimie analyse les corps organiques, mais ne les reconstitue pas ; donc il lui échappe quelque chose dans ces composés mobiles. Cependant elle le nie ; ainsi a fait la philosophie du 18e siècle. En soumettant le diamant à une haute chaleur, on obtient du carbone, — donc le diamant est du charbon. Condillac et Helvétius raisonnent comme Lavoisier ; et, quand bien même Lavoisier aurait raison, Condillac et Helvétius ne l'auraient pas. Ils ont raisonné sur un résidu d'analyse, c'est-à-dire sur des cendres, et il s'agissait de l'homme[3].

90. — [Trois citations de Jacobi, *Woldemar*.]

91. — Niebuhr admirable de vues, mais d'une poésie archaïque et hérissée[4].

textuellement à cette date dans une étude sur l'abbé Prévost. (*P. Litt.*, I, 286-287).

1. Sainte-Beuve, à propos d'une réédition des œuvres de Ballanche, juge le livre *du Sentiment* une « production sans importance ». (*Pr. L.*, II, 183. 1er mars 1833.)

2. La comparaison du *Doyen de Killerine* à *Abraham Adams* est reprise par Sainte-Beuve dans son étude sur Prévost, de septembre 1831. (*P. Litt.*, I, 281.)

3. Dans *Pr. L.*, II, 18-19 (article sur Jouffroy du 27 décembre 1830), on trouve exprimée la même idée et la même critique : « [L'homme] est une molécule vivante, incessamment excitée et modifiée par l'organisme social dont elle fait partie intégrante; arrêter la molécule, la monade, au point où on la trouve, la détacher du tout, la soumettre au microscope ou au creuset expérimental, la retourner, la décomposer, la dissoudre, et conclure de là à la nature et à la destinée du tout, c'est absurde ; conclure seulement à la nature et à la destinée de la molécule, c'est encore se méprendre étrangement. »

4. L'*Histoire romaine* de Niebuhr a commencé d'être traduite en 1830.

[Suivent trois citations de Niebuhr sur l'histoire purement poétique, sur l'histoire mythique et sur les Pélasges.]

92. — [Deux citations d'Hoffmann, extraites, la première, de l'*Église des Jésuites*, la seconde, de *Maître Martin*[1].]

93. — [Une citation de Niebuhr sur l'évolution des institutions civiles et morales.]

94. — [Huit citations d'Hoffmann, dont une de *Maître Martin* et les autres de *Kreisleriana*.]

95. — [Au recto du fol. 189, Sainte-Beuve a jeté, d'une écriture très petite, des notes hâtives, difficiles à déchiffrer :]

« Heureux ceux... » (tout le passage de *Wilhelm Meister*[2]).

... Ainsi je me plaignais, et lui me répondit :

Qu'importe où vous les passez, ces belles années !

Quoi ? c'est le mien [?]

Quoi...

Oui, peut-être, quand le génie y est...

Mais pour moi faible, qui ai besoin d'être soutenu, tout cela n'est pas égal ; un beau paysage, une fête [?], une femme, un grand homme..., tout agit sur moi, me relève, etc.

J'aurais besoin de lire tous les jours un bon livre, de voir un bon tableau[3]...

96. — [Les fol. 190-194 sont occupés par des extraits des *Mémoires* de Byron[4]. Une seule de ces citations a été reprise par Sainte-Beuve, dans *N. L.*, IX, 399. En outre, après avoir copié dans ses notes le portrait que trace Byron de la Fornarina, il ajoute :]

La Fornarina est le type idéal des femmes de Mérimée. Par là encore, celui-ci est un disciple de Byron.

97. — « Si l'œil n'était pas lui-même un petit soleil, comment verrait-il si bien ? » (Vieille rime allemande.)

98. — *Apologétique* de Tertullien[5]. Composé vers 200 de notre ère,

1. Sainte-Beuve a repris la première de ces citations le 23 octobre 1830. (*P. C.*, II, 245-246.) La traduction d'Hoffmann par Loève-Veimars a commencé à paraître en 1829.

2. Il s'agit sans doute du passage que Sainte-Beuve a donné, au complet, en note d'une étude sur Sénancour (*P. C.*, I, 160-161). — Dans la *Pièce demi-saint-simonienne* publiée dans la *Muse française* (août-octobre 1930), il semble que l'on retrouve quelque chose de cette antithèse entre la vie heureuse et libre de ceux qui sont nés riches et la « vie étroite, étiolée » de ceux que leurs destins condamnent à la médiocrité. — Ce poème inédit de Sainte-Beuve est daté de février 1831.

3. Au verso du fol. 189, on peut lire un bref inventaire de vêtements dressé par Sainte-Beuve : « 5 mouchoirs de poche, 3 de couleur, 2 blancs ; 3 paires de bas, 2 de couleur ; 4 cravates, 3 blanches ; 4 chaussettes, 3 fines ; 1 gilet de laine ; 1 bonnet de coton ; 1 serviette. »

4. Les *Mémoires* de Byron ont été traduits en 1830-1831. Sainte-Beuve dut prendre ces notes à ce moment ; en effet, dans la *Pièce demi-saint-simonienne*, à laquelle nous venons de renvoyer et qui date de février 1831, il dit : « Feuilletant au réveil un des livres que j'aime, — Byron et ses amours et la Guiccioli... »

5. Pour les citations que fait Sainte-Beuve de l'*Apologétique*, nous renvoyons à

écrit à la diable, rude, âpre, incorrect, bourré de barbarismes et par moments sublime et fort de logique dans sa subtilité. Instruction sans beaucoup de critique, érudition confuse, citation pêle-mêle des époques les plus éloignées, d'anecdotes sous Romulus, sous Catilina, d'Hippias parmi les philosophes ; concluant de tout cet historique indigeste de très bonnes choses à l'appui du christianisme.

— On apprécie bien ce qu'était alors le christianisme, son état social et son dogme. Le dogme, déjà ce qu'il sera :

La Religion, dit-il, « scit se peregrinam... in coelis habere ». [I, 2.] *Grand nombre des chrétiens* : « Obsessam vociferantur... detrimento maerent. » [I, 7.] *Plus nombreux que les Parthes et les Marcomans* : « Hesterni sumus... templa. » [XXXVII, 4.]

Accusation d'infanticide, d'inceste, de complot contre l'État. Tibère ménagé par Tertullien et présenté comme favorable aux chrétiens. [V, 2.]

Les mœurs romaines, sanglantes, débauchées; l'exposition et l'étouffement des enfants, l'ivrognerie des femmes, la cruauté du cirque, admirablement retracées, à la Juvénal.

Farces, parodies et contre les anciens Dieux païens, et contre le nouveau Dieu chrétien ; semblable à la parodie des Variétés.

Exposition magnifique de son Dieu et du Verbe. — Théorie chrétienne des démons. Il montre que les Dieux païens ne sont autres que des démons. Il demande la liberté pour son Dieu : « Videte enim... colere quem nolim. » [XXIV, 6.] Il montre les chrétiens priant pour César, pour tous les Empereurs. [XXX, 4.] Croyaient que la fin du monde, avec les calamités qu'elle doit entraîner, est suspendue par le cours de l'empire romain.

Société chrétienne ; ce qu'elle doit encore au second siècle : « Corpus sumus... aut recognoscere. » [XXXIX, 1-3.] « Ibidem exhortationes... divina. » [XXXIX, 4.] « Praesident... apponit. » [XXXIX, 5.] « Omnia... uxores. » [XXXIX, 11.]

Il blâme Socrate et Caton d'avoir prêté leurs femmes à leurs amis, pour qu'ils leur fissent des enfants. Comme Saint-Simon pour Mme de Bawr.

A propos des maux qui affligent cette terre, il dit que les chrétiens n'en sont pas blessés, surtout « quia nihil... excedere ». [XLI, 5.] Ce qui fait concevoir qu'on ait accusé les chrétiens d'être inutiles au monde ; accusation qu'il réfute pourtant en disant : « Neque enim... exules vitae. » [XLII, 1.] Ce qui est un peu en contradiction avec ce désir de sortir (*excedere*) de la vie.

(*A suivre.*) CHARLY GUYOT.

l'édition de Waltzing et Severyns (Paris, Les Belles-Lettres, 1929). Nous marquons les limites extrêmes de chaque passage cité, en indiquant les premiers mots et les derniers.

LES LECTURES DE RENAN AU SÉMINAIRE
D'APRÈS UN « RECUEIL » INÉDIT

« Je ne me suis nullement proposé », écrit Renan dans la Préface de ses *Souvenirs*, « de fournir des renseignements par avance à ceux qui feront sur moi des notices ou des articles [1]. » Quoi qu'on doive penser de cette déclaration en général, il est un point où l'effet a répondu à l'intention. Nous ne savons guère, à nous en tenir à ce livre, quelles lectures ont contribué à la formation du séminariste, avant son arrivée à Issy. Les archives de Saint-Nicolas-du-Chardonnet sont elles-mêmes peu instructives à ce sujet, et P. Lasserre a pu écrire : « Il serait, je crois, impossible d'établir documentairement ce que Renan a pu connaître de nos écrivains romantiques à cette époque [2] ».

I

En réalité, il existe un manuscrit, déposé à la Bibliothèque Nationale [3], qui comble cette lacune. C'est un Cahier très fortement cartonné, dont le plat mesure 22 × 17 cm., et qui comprend quatre-vingt-dix feuilles. Il a été acquis chez Savard, marchand papetier, 63, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, près l'École Polytechnique [4].

La première feuille porte au recto cette sorte de titre : « Ernest Renan, classe de Rhétorique. Recueil de mes lectures », le tout surmonté d'une croix et de l'inscription d'usage « A. M. D. G. » (*Ad majorem Dei gloriam*). Sur le recto de la seconde feuille figure cet avertissement : « J'ai réuni ici, sous différents chefs, tout ce que mes lectures ou mes explications m'ont fait découvrir dans les auteurs latins, ou français, ou grecs de plus remarquable, soit comme pensée, soit comme expression [5] ».

A partir de la feuille 3, Renan a divisé son Cahier en autant de parties qu'il y a de lettres dans l'alphabet (moins le W, qu'il a omis). Le début de chaque section est marqué par la lettre, tracée en majuscule dans le coin droit du recto, tout à fait en haut. Il a réservé :

Six feuilles pour chacune des lettres suivantes : A, E;

Cinq feuilles pour chacune des lettres suivantes : B, C, D, G, I, L, M;

1. *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse*, p. 3, 1923, Paris, Calmann-Lévy, édit.
2. *La Jeunesse d'Ernest Renan*, t. I, p. 296-297, 1925, Garnier frères.
3. Nouvelles acquisitions françaises, n° 11 495[3].
4. Non loin, par conséquent, du Petit Séminaire Saint-Nicolas, sis à l'angle de la rue de Pontoise et de la rue Saint-Victor.
5. Tout le manuscrit est écrit à l'encre, sauf une addition de 1844 au crayon noir.

Quatre feuilles pour chacune des lettres suivantes : F, H, N, O, P, R, S;

Trois pour T, deux pour J et deux pour U; enfin une pour chacune des autres.

Visiblement, il s'est donné plus de large au début, puis il s'est aperçu qu'il fallait réduire.

Comme il arrive souvent en pareil cas, le cadre s'est trouvé plus d'une fois ou trop grand, ou trop petit, trop grand surtout : des colonnes, des pages, des feuilles sont demeurées en blanc [1]. L'inverse ne s'est produit qu'en deux endroits, pour le P et le V, ainsi qu'on le précisera ci-dessous.

On vient de mentionner des colonnes. En effet, Renan a partagé en deux moitiés, par une droite verticale au crayon noir ou à l'encre, les pages où il avait à écrire. Le « chef » sous lequel il a classé ses extraits est en tête de chaque colonne.

Certaines colonnes, qui n'étaient pas remplies jusqu'en bas, ont reçu vers le milieu un « second titre [2] », sous lequel le scripteur a mis son excédent, sans empiéter sur les pages réservées aux autres lettres. C'est ce que l'on peut voir, non seulement à P et à V, mais à C, à M et à R.

Bien entendu, l'extrait n'a point toujours fini avec la colonne; de là des renvois minutieusement indiqués par Renan : « Voyez ci-après », ou, si la place était déjà prise : « Voyez [*n*] colonnes plus loin »,... etc. Un assez grand nombre de rubriques comportent ainsi une ou plusieurs suites, que l'on représente dans le tableau suivant par le chiffre correspondant (en petit exposant).

A Amitié. Aumône. Apothéose. Athènes. Avenir. Avarice. Art. Affectation. Anciens [1]. Abus. Ambition. Amour-propre [1]. Ame [5]. Annibal. Athéisme. Autorité.

B Beau. Bossuet. Bienfait. Bonheur.

C Conseil. Conquérant [2]. Chagrin. Critique [1]. Crime. Cœur. Charité [1]. Croix Chute (originelle) [1]. Changement. Christianisme [2]. Création. Culte. [*En second titre* :] Coutume. Curiosité. Consolation. Contradiction.

D Dieu [2]. Docilité. Défiance. Dissipation. Dispute. Démosthène [1]. Doute. Défaut. Douceur. Dialectique [1].

E Émulation. Esclave. Épopée. Excès. Espérance. Enfant. Éloquence [1]. Épidémie. Érudition. Esprit [1]. Erreur [1]. Évangile. Être. Église. Exemple. Eternité. Extrêmes.

F Fierté. Foi. Fortune. Fermeté. Faiblesse. Flatteur. Fénélon. Fin.

G Guerre. Grands [3]. Goût (Inclination). Goût (littéraire) [1]. Grammaire. Gloire [3]. Grec (Langue grecque). Gravité.

H Hospitalité. Homme [4]. Homère. Homicide. Histoire. Hébreu (Langue hébraïque). Hérésie. Humilité.

I Idolatrie. Insensé. Imitation [1]. Immortalité. Insecte. Ingratitude. Insolence. Impureté. Imagination [1]. Improvisation. Infini. Intérêt.

J Joie. Justice [1]. Juifs [1]. Jésuites. Jugement.

L Louange. Liberté [1]. Lecture. Loquacité. Luxe. Littérature. Latin (Langue latine). Langue. Lâcheté. Loi.

1. Il en est également ainsi des feuilles réservées pour K, Q, X, Y, Z.
2. Entre deux traits à la règle.

M Mort[7]. Médiocrité. Milieu. Merveilleux[1]. Malheur[1]. Monde. Mortalité. Mère. Matérialisme. Marie. Métaphysique. Mission. Musique. Milton. [*Une suite de* Malheur *et deux suites de* Mort *sont en second titre.*]

N Nouveauté. Nouvelle. Naturel. Navigation. Napoléon. Nation. Nature.

O Occasion. Orgueil. Odyssée. Ostentation. Orphelin[1]. Ordre. Opinion[1].

P Persécution. Patience. Philosophie[1]. Pudeur. Pauvre[1]. Prédication[1]. Plaisir. Politique. Providence. Pensée[1]. Pitié. Parents. Prophéties[1]. [*Deux suites de* Prédication *sont en second titre*; *la suite de* Prophéties *et la suite de* Pensée *sont en report*[1]. *En second titre également* :] Passions. Philosophisme[1]. Patriotisme. Pascal. [*Et en report* :] Pape[1]. Principes.

R Richesses[1]. Retraite. Repentir. Romains. Roi[1]. Ridicule. Récompense. Révolution (s)[1]. Remords. Respect. Religion[1]. Rhétorique. Renaissance. Romantisme. [*La suite de* Richesses *et la suite de* Religion *sont en second titre. En second titre également* :] Réputation. Révélation.

S Sublime[1]. Sépulture. Superstition. Science. Sensibilité. Solitude. Sacerdoce. Siècle (Dix-neuvième).

T Temps. Traître. Tyran. Tristesse. Tempérance.

U Unité.

V Vengeance. Vieillard. Vérité. Vocation. [*En second titre* :] Vertu. [*En report* :] Vanité.

II

Chacun des textes classés sous ces nombreux chefs est suivi du nom de son auteur, sauf onze d'entre eux qui portent la mention : « Anonyme »[2], et un douzième, au-dessous duquel on lit seulement : « H. L. ». Nous donnons un spécimen de cette disposition, en reproduisant la dernière page de la lettre V.

VÉRITÉ.

La vérité est presque toujours odieuse, parce qu'elle ne nous est presque jamais favorable.

MASSILLON.

La vérité a des charmes dont un bon cœur a peine à se défendre.

MASSILLON.

On n'étouffe pas la vérité en la forçant au silence : car l'oppression est passagère, et la vérité éternelle.

LAHARPE.

Il y a une vérité, mais je peux m'adresser mieux qu'à des hommes pour la connaître.

DE SAINT-MARTIN.

De tous les lambeaux de vérité qui pendent à toutes les erreurs, on ne fait pas la vérité. La vérité est comme la robe de N. S., elle n'a pas de couture.

(*Anonyme.*)

Si on est trop jeune, on ne juge pas bien; si on est trop vieux, de

VOCATION.

Comme un loup carnassier... comme un soldat altéré de sang... Ainsi cet infâme brigand (Satan) viola les barrières des jardins sacrés. Ainsi d'infâmes mercenaires entrent sans mission dans l'Eglise du Seigneur.

MILTON.

Le choix d'un genre de vie pour la plupart des hommes est une route prise au hasard, suivie à l'aventure. Dans ce tourbillon qui saisit et emporte dès la jeunesse, bien peu délibèrent à l'avance, se proposent un but, le fixent avec sagesse pour y tendre avec force. On s'en va follement dans la vie, flottant au gré des circonstances et l'on ne songe pas que le grand terme doit être communément le fruit de la voie adoptée; que nous avons chacun, dans les desseins de Dieu, une voie préparée et sûre, hors de laquelle nous courons risque de faire un triste naufrage.

M. DE RAVIGNAN.

1. Renan appelle ainsi les colonnes qu'il a dû former, exceptionnellement, sur des feuilles réservées à la lettre précédente.

2. L'un d'eux est en latin.

même. Si on n'y songe pas assez, si on y songe trop, on s'entête, et on ne peut trouver la vérité... Il n'y a qu'un point indivisible qui soit le véritable lieu de voir les tableaux ; les autres sont trop près, trop loin, trop haut, trop bas. La perspective l'assigne dans l'art de la peinture ; mais dans la vérité et dans la morale qui l'assignera ?

PASCAL.

La chose la plus importante à la vie, c'est le choix d'un métier. Le hasard en dispose. La coutume fait les maçons, les soldats, les couvreurs... La force de la coutume est si grande que des pays entiers sont tous de maçons, d'autres tous de soldats. Sans doute que la nature n'est pas si uniforme.

PASCAL.

Si on les met en ordre, les livres ou auteurs nommés dans ce Recueil forment le tableau suivant, où l'exposant marque le nombre des extraits (pas d'exposant dans le cas d'un seul extrait).

Bible. [*Ancien Testament.*] Genèse [3]. Lévitique. II Rois [2]. I Paralipomènes. Job [7]. Psaumes [5]. Proverbes. Ecclésiaste. Sagesse [2]. Ecclésiastique [3]. Isaïe [5]. Daniel. Malachie. — [*Nouveau Testament*]. Évangile de saint Matthieu [4]. Évangile de saint Jean. Actes des Apôtres [8]. Épître aux Romains [4]. Épîtres I et II aux Corinthiens [14]. Épître aux Galates [3]. Épître aux Éphésiens. Épître I aux Thessaloniciens [2]. Épître I à Timothée. Épître aux Hébreux. Épître de saint Jacques. Apocalypse.

Tous ces textes sont en latin, et conformes à la Vulgate. Une référence est fausse : à *Hérésie*, I Cor., XV, 19, c'est, en réalité, I Cor., XI, 19. A *Philosophie*, le texte attribué à Isaïe, XXIX, 14, est de I Cor., I, 19, qui a en vue, il est vrai, le lieu d'Isaïe. — Renan omet plusieurs « autem » ou « enim », un « ergo », un « quoniam », et des mots ou passages inutiles à l'idée qu'il veut représenter. Ce qui s'accompagne, au besoin, de modifications légères. A *Mort*, il écrit « dierum » au lieu de « annorum » dans Isaïe, XXXVIII, 10, et « nostra » au lieu de « vestra » dans *Jacq.*, IV, 15. Il extrait l'euphémisme « dormire », « obdormire in Domino », d'Ecclésiastique, XLVI, 23, et d'Actes, VII, 59.

Certaines de ces citations ont été rencontrées ailleurs que dans l'Écriture. Renan indique lui-même que *Matth.*, IV, 9, est allégué par Massillon ; et *ps.* LXXXI, 6, par Bourdaloue. De même, *Gen.*, II, 18 ; *Mal.*, III, 13-18 ; *Tim.*, VI, 10 ; Ecclés., XLI, 3, se lisent, les trois premiers chez Bossuet [1], le dernier chez MM. de Quélen et Ravignan. Un passage d'*Actes* (XVII, 21) sur le caractère athénien est inscrit sous la rubrique *Athènes* par le futur historien de saint Paul ; Chateaubriand lui avait déjà donné place dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem* [2].

Cette question de l' « intermédiaire » se pose également pour les citations non-bibliques. La difficulté y est même plus grande, puisque

1. En français avec la référence, ou en latin (en note ou dans le texte). Voir *Élévations* et *Discours pour la profession La Vallière*.

2. En omettant trois mots de la Vulgate. Cf. *Œuvres complètes*, nouvelle édition..., Garnier frères, s. d., t. V, p. 183.

Renan se borne à nommer l'auteur, sans jamais localiser le texte. Doit-on se contenter de ce qu'il apprend ainsi ? Ce serait ne tirer qu'un parti bien insuffisant du Recueil. Cette pensée nous a engagé dans des recherches, dont le résultat provisoire (avril 1933) est présenté ci-dessous.

Ce tableau comprend : à gauche, le nom de l'auteur, tel qu'il est écrit[1] ; au milieu, le titre de l'ouvrage auquel appartient la citation ; à droite, l'intermédiaire qui l'a fait connaître au scripteur. Les indications de celui-ci sont en italiques. Il est facile de voir à quoi elles se réduisent, et combien sont rares les cas où nous savons par Renan que telle parole est dans la bouche de tel personnage, ou que tel écrivain est traduit ou cité par tel autre.

Il en résulte que tout n'a pu être identifié. Non que les *blancs* marquent toujours une lacune. La référence du milieu n'est pas nécessaire, si la colonne de droite est remplie. De son côté, celle-ci n'a pas besoin de l'être, si l'on connaît l'ouvrage cité et si l'on est sûr que Renan l'a eu en mains. Nous nous expliquerons mieux sur cette dernière condition à la suite du tableau.

Les auteurs y sont classés en six sections selon les temps et les pays ; et, à l'intérieur de chaque division, en commençant par ceux que Renan a cités le plus souvent. Les noms affectés du même exposant sont rangés par ordre alphabétique.

Grecs (15 noms).

Eschyle[15]	Perses[2] (gr., fr.). Prométhée enchaîné[9] (gr.). Sept contre Thèbes[2] (gr.). Suppliantes[2] (gr., fr.).	
Longin[13]	Traité du Sublime[13] (fr.). Un extrait, qui est une citation d'Hésiode faite par Longin, porte cette précision : (*trad. par Boileau*).	Cependant, d'autres endroits s'écartent de cette traduction et se rapprochent des citations de Longin qu'on trouve chez La Harpe, Lycée, t. I.
Homère[6]	Odyssée[4] (*trad. par Bitaubé*). — Iliade[4] (*par. d'Achille*).	Ces « paroles » sont (*trad. par Laharpe*). Lycée, t. I.
Aristote[5]	Fr.	La Harpe[4], Lycée, t. I. — (*Cité par Addisson.*) Remarques de M. Addison sur Milton.
Euripide[3]	Hécube (gr.). Iphigénie en Aulide (gr.) (*Paroles d'Agamemnon*). *Oreste (?) (fr.).	Le texte d'Hécube est traduit par La Harpe (Lycée, t. I), en 3 vers que Renan a transcrits à la suite.
St Jean Chrysostôme[2]	Fr.	L'un des textes se lit chez Bourdaloue, qui s'en inspire explicitement.
Platon[2]	»	La Harpe[4], Lycée, t. III.

1. On remarquera, entre autres, la graphie « Mgneur de Quélen », qui répond mal à cette note des *Souvenirs d'Enfance* (235, n. 1) : « On s'est habitué, de notre temps, à mettre *monseigneur* devant un nom propre... C'est là une faute de français ; le mot « monseigneur » ne doit s'employer qu'au vocatif ou devant un nom de dignité. »

Sophocle[2]	Gr.	
Démosthène	Fr.	La Harpe, Lycée, t. II.
Eschyne [sic]	»	*Ibid.*
Hésiode	»	Voir Longin.
St Jean Damascène	»	
Josèphe	»	(*Cité par Montesquieu.*) Considérations sur... la grandeur des Romains et... leur décadence.
Pindare	»	
Plutarque	* Réfutation de Colotès (fr.).	Lamennais, Essai sur l'indifférence en matière de religion, t. I.

Antiquité latine et Moyen Age (24 noms).

Horace[20]	Lat. : I Odes[9], II Odes[15], III Odes[4], I Satires.	
St Augustin[17]	Fr[5]. Lat.[12] dont : Confessions[5], De civitate Dei, De Doctrina christiana, In Psalmum CXVIII, * In Psalmum CXXIV.	Fr. Bossuet[4], Profession La Vallière, Ravignan. — Lat. Bossuet[3] (Prof. La Vallière[2], dont 1 partiellement ; Oraison funèbre du P. Bourgoin, part.).
Tacite[15]	Lat. : I Annales[7], II Ann.[6], III Ann. Vie d'Agricola.	Cette dernière citation est en note chez Bossuet, Or. fun. de la Duchesse d'Orléans.
Virgile[9]	Lat. : Eglog. II. Enéide[7].	
Thomas-a-Kempis[7]	Lat. : De Imitatione Christi[7].	
Quintilien[6]	Fr.[4] Lat.[2]	Fr. La Harpe[3], Lycée, t. II ; Girard, Préceptes de rhétorique. — Lat. : *ibid.* ; Noël et De La Place, Leçons françaises de littérature et de morale.
Cicéron[5]	Fr.[3] Lat.[2]	Fr. La Harpe[3], Lycée, t. III. — Lat. : le cardinal de Retz[1] (Voir ce nom).
Salluste[4]	Lat. Une citation, suivie de cette parenthèse : (*paroles de Cat.*), appartient à la Conjuration de Catilina.	Une autre citation se lit chez Massillon, Petit Carême.
St Jérôme[3]	Fr.[2] Lat.	
Pline[3]	»	Fr. : La Harpe[2], Lycée, t. II.
Tite-Live[3]	Lat.	
St Grégoire le Grand[3]	»	
Sénèque-le-Tragique[2]	»	
Tertullien[2]	»	
St Ambroise	»	Traduit et cité par de Beauvais.
St Bernard	»	
Jules-Capitolin	Fr.	Montesquieu. Considérations...
St Cyprien	Lat.	Traduit et cité par M. Dupanloup. Éléments de rhétorique sacrée.
St Grégoire	Fr.	*Cité de St Grégoire.*
Juvénal	»	La Harpe, Lycée, t. I.
St Léon-le-Grand	Lat.	

Lucain	Fr.	(*Trad. par Laharpe.*) Lycée, t. I.
Ovide	Métamorphoses (lat.)	La Harpe y fait allusion, *ibid.*
Salvien	Lat.	

Réforme et seizième siècle (5 noms).

Luther	Fr. (*paroles adressées aux premiers anabapt.*)	
Calvin	Lat.	
Charron[6]	*De la sagesse[5].	
St François de Sales..		
Malherbe	*Stances à du Périer sur la mort de sa fille.	Transcrit à la suite des vers d'Horace (I Odes, IV, 13-14) imités par Malherbe.

Dix-septième siècle (20 noms).

Pascal[66]	Pensées[66].	
Bossuet[63]	Discours pour la profession de Mme de La Vallière[20]. Discours sur l'Histoire universelle[3]. Élévations sur les Mystères[15]. Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans[9]; de la reine d'Angleterre[2]; de la reine de France ; du prince de Condé. Politique tirée de l'Écriture Sainte[2]. 2e Sermon pour la purification de la Ste Vierge[3].	L'esprit de Bossuet? — Le Génie de Bossuet[2]? (où se trouvent aussi plusieurs citations localisées ci-contre). — C. Desmarais, De la littérature française au XIXe siècle.
Fénelon[15]	Lettre à l'Académie[2] (dont 1*). Sermon pour la fête de l'Épiphanie[3]. Sermon pour la fête de Ste Thérèse.	L'un des extraits de la Lettre, et ceux du premier Sermon sont chez La Harpe, Lycée, t. II, et chez Dupanloup, Élém. rhét. sacrée. Sept autres (*ibid.*) dont un aussi chez *Girard, Préc. rhét.
Descartes[9]	Discours de la méthode.	La Harpe, Lycée, t. III.
L'abbé Fleury[8]	Mœurs des Israélites et des Chrétiens[8].	L'un de ces extraits se lit chez Dupanloup, Élém. rhét. sacrée.
Boileau[3]	Art poétique. Épitre V. Réflexions critiques sur quelques passages du rhéteur Longin.	1re citation, chez La Harpe, Lycée, t. I. — 2e, amenée par celle d'Horace (III Odes, I, 37-40, vers imités par Boileau).
Racine[3]	Athalie[2]. Esther.	
[*G. de*] *Balzac*[2]	Socrate chrétien[2]	Noël et de La Place, Leçons françaises de Littérature et de Morale.
Le P. Maimbourg[2]		
Malebranche[2] [écrit une fois *Mallebranche*]		
M. Olier[2]		
Mme de Sévigné[2] [écrit		

une fois *M. de Sevigné*].....	Lettre à Mme de Grignan[1] (7 juin 1675).	
Bourdaloue.....	Sermon pour le 1er dimanche de l'Avent sur le Jugement dernier.	
Corneille.....		
Dacier.....		
La Fontaine.....	*Les filles de Minée (récit de la mort de Thisbé).	La Harpe, Lycée, t. I.
Logique de Port-Royal.		
Molière.....	Le Misanthrope.	Noël et de La Place, Leç. fr. de litt. et de mor.
Nicole.....		
Le cardinal de Retz...	*Cité comme de Cicéron.*	La Harpe, Lycée, t. II.

Dix-huitième siècle (30 noms).

Laharpe[59].....	Lycée (t. I III)[58].	
Massillon[31].....	Petit Carême : Sermon Des exemples des Grands[6]; Sermon sur les tentations des Grands[15]. Remerciements de Massillon à l'Académie française[2]. Pensées sur différents sujets[8].	L'un des extraits du second Sermon est aussi dans Girard, Préceptes de rhétorique.
Montesquieu[10].....	Considérations[5]. *De l'esprit des lois[5].	
Barthélemy[9].....	Voyage du jeune Anacharsis en Grèce[7].	Noël et de La Place, Leç. fr. de litt. et de mor.
D'Aguesseau[7].....	Nécessité de la science[1]. Décadence du barreau[5].	*Ibid.*
D'Alembert[3].....	Éloge de Fléchier[2]. Éloge de Massillon.	*Ibid.*
J.-J. Rousseau[3].....	*Émile[3].	L'un de ces textes est chez La Harpe, Lycée, t. II.
Voltaire[3].....	(Proses[1]. Vers[2]).	Un vers est cité dans un extrait de La Harpe, *ibid.*
Bailly[2].....	Essais sur les fables et leur histoire[2].	Noël et de La Place, Leç. fr. de litt. et de mor.
Bridayne[2].....		
Girard[2].....	Préceptes de rhétorique tirés des meilleurs auteurs anciens et modernes[1].	
Thomas[2].....	(Prose. Vers.)	Dupanloup, Élém. rhét. sacrée. — La Harpe, Lycée, t. III.
Amar.....		
L'abbé Arnaud.....		Noël et de La Place, Leç. fr. de litt. et de mor.
De Beauvais.....		
Boufflers.....		
Le P. Buffier.....		
Colin.....	Traduction de l'Orateur. Préface.	(*Cité par Girard.*) Préceptes de rhétorique.
Delille.....	(Prose.)	
L'abbé Gédoyn.....		La Harpe, Lycée, t. II.
Guénée.....		
La Chaussée.....	L'École des Mères.	Noël et de La Place, Leç. fr. de litt. et de mor.
Lecourayer.....		
De Lévis.....		Noël et de La Place, Leç. fr. de litt. et de mor.

Malesherbes.....		*Cité par Alibert* (Voir ce nom).
Prud'homme (*révolut.*)		
Robespierre.....		
J.-B. Rousseau.....	(Vers.)	La Harpe, Lycée, t. III.
De St-Martin.....		
Vauvenargues.....		La Harpe, Lycée, t. II,

Dix-neuvième siècle (24 noms).

C. Desmarais[11].....	De la littérature française au XIXe siècle considérée dans ses rapports avec les progrès de la civilisation et de l'esprit national ; suivi de l'Essai sur les classiques et les romantiques[11].	
M. Dupanloup[8].....	Éléments de rhétorique sacrée, ou Préceptes et modèles de la véritable éloquence chrétienne, recueillis des œuvres de Fénélon[7].	
Victor Hugo[8].....	Ode onzième : Buonaparte[7]. Littérature et Philosophie mêlées.	
Mgr de Quélen[7].....	Discours prononcé par Mgr l'Archevêque de Paris en l'Église métropolitaine, à l'assemblée générale, le 29 décembre 1834 (au profit de l'œuvre des orphelins de St Vincent de Paul, par suite du choléra-morbus)[7].	
M. de Ravignan[7].....	Oraison funèbre de Mgr Hyacinthe-Louis de Quélen, archevêque de Paris, prononcée en l'Église métropolitaine de Paris, le 26 février 1840[7].	
La Mennais[6].....	Paroles d'un croyant[5].	
De Maistre[6].....	*Considérations sur la France. Du Pape[4]. Soirées de St-Pétersbourg.	Le dernier texte est *cité par M. Dupanloup*, dans Élém. rhét. sacrée. On y lit aussi les extraits du Pape.
Chateaubriand[4].....	Itinéraire de Paris à Jérusalem, Introduction[4].	
M. de Bonald[2].....		Dupanloup[1], Élém. rhét. sacrée.
Degérando[2].....	Histoire comparée des systèmes de philosophie, considérés relativement aux principes des connaissances humaines, t. II[2]	
M. Dumont[2].....		
L'abbé Gerbet[2].....		
Aimé-Martin.....	Préambule des Harmonies de la nature.	Noël et de La Place, Leç. fr. de litt. et de mor.
Alibert.....	Physiologie des passions.	*Ibid.*

Benjamin-Constant...	De la religion, considérée dans sa source, ses formes et ses développements, t. II.	
[*C. A.*] *Coquerel*.....	Essai sur l'histoire générale du christianisme.	Abbé Gosselin, Pouvoir du pape sur les souverains au Moyen Age.
Delalle.....		
M. du Ferrier.....		
M. Frayssinous.....		
Guizot.....		
Lamartine.....	2e Méditation.	Desmarais, De la litt. fr. au XIXe siècle.
J. d'Ortigue.....		
Taylor.....		
Villemain.....	Discours sur la critique.	Desmarais, De la litt. fr. au XIXe siècle.

Étrangers, cités en français, sauf un (12 noms).

All.] *Leibnitz*[2].....	2e Lettre à M. Grimaret[1].	Abbé Gosselin. Pouv. du pape, etc.
Droit de Souabe.....	Lat.	*Ibid.* (part.)
Fred. Eichorn [lisez : *Eichhorn*].....	Histoire de l'Empire et du droit germanique, 3e édition.	*Ibid.*
Klopstock.....		
[Ang.] *Milton*[9].....	Le Paradis perdu[6]. Le Paradis reconquis[5].	
Addisson[8].....	Remarques de M. Addison sur Milton[3].	
Bacon.....		Desmarais, De la litt. fr. au XIXe siècle.
Pope.....		
[Holl.] *'S Gravesande*..		
[Ital.] *Silvio Pellico*[7]..	*Des devoirs des hommes, discours à un jeune homme[7].	
Boccalini.....		(*Cité par Addisson.*) Remarques... sur Milton.
Casanova.....		

Les chiffres en exposant ne correspondent pas rigoureusement au plus ou moins de connaissance que Renan a d'un auteur. Par exemple, sur huit citations de V. Hugo, sept sont empruntées à une seule pièce. Que l'élève, au lieu de nommer le poète après chaque extrait, soit passé de l'un à l'autre par des points de suspension, et le nombre aurait pu se réduire à trois ou quatre. Inversement, un La Harpe ou un Dupanloup ont encore plus servi que ne l'indique leur exposant. Pour calculer celui-ci, en effet, nous avons tenu compte des textes où l'auteur parle en son nom, et de ceux qu'il traduit en vers[1], mais nullement de ceux qu'il traduit ou cite sans rien y ajouter de son cru[2]. C'est pourtant chez lui que Renan les a trouvés.

Il ne nomme nulle part Noël et de La Place, ni l'abbé Gosselin. Ces

1. Renan précise alors : « trad. par... ».

2. Nous avons dérogé deux fois à cette règle : en faveur du cardinal de Retz et d'Alibert. Sans cela ils n'auraient pu figurer au tableau, puisqu'ils ne paraissent dans le registre que pour une citation qu'ils font.

intermédiaires implicites seraient à ajouter en leur lieu dans la liste des auteurs; sans compter ceux qui ont pu nous échapper.

A s'en tenir aux résultats actuels, il reste une question à élucider. Qu'une même citation soit dans deux livres que Renan a connus; qu'il ait recueilli chez un intermédiaire une phrase d'un livre qu'il a lu, cela ne cause pas d'embarras. Le difficile est de distingner ce qu'il a eu sous les yeux, et ce qu'on lui a lu ou dicté.

En principe, on mettra dans la première catégorie les ouvrages cités le plus souvent et avec le plus de suite; à la seconde appartiendraient les auteurs dont l'exposant est très faible. D'après l'Avant-Propos du Recueil, les extraits proviennent soit de « lectures », soit d' « explications ». N'y faut-il pas joindre des textes de versions? Dans ces cas (ceux, je pense, où la citation du registre est en latin ou en en grec), Renan n'a en face de lui que des morceaux séparés; à moins qu'il ne s'agisse d'un prosateur ou d'un poète expliqué couramment, ou lu d'un bout à l'autre par prédilection. Quand il cite en français un auteur ancien, c'est plus probablement d'après un tiers, exception faite des ouvrages comme l'*Odyssée*, dont il mentionne la traduction Bitaubé.

Un autre indice est fourni par les variantes. Sans doute, celles-ci s'expliquent quelquefois par une différence d'édition, ou parce que Renan a abrégé ou corrigé[1]. Mais elles peuvent venir aussi des altérations apportées à l'original par un intermédiaire, ou de ce que l'élève n'a pas bien entendu ou compris son professeur. Hugo, par exemple, écrit : « Dont l'avenir *hait* la puissance », et Renan : « ... *est*... ». La bévue s'expliquant par la quasi-homophonie, l'Ode a dû être dictée en classe.

Enfin, et surtout, il faut tenir compte des vraisemblances morales. Un Calvin, un Voltaire, un J.-J. Rousseau, un Robespierre peuvent figurer au tableau : on ne s'avance pas beaucoup en supposant que l'élève de Dupanloup n'a pas fait de leurs écrits ses lectures de chevet. Effectivement, les extraits de ces auteurs rentrent dans le genre des « aveux », dont l'apologétique tire parti[2]. On coupe le texte dès qu'il tourne dans un autre sens, et l'on se glorifie de ces témoignages tronqués, comme de trophées arrachés aux ennemis de la foi par la force de la vérité. Parmi les plus belles pièces de ce musée, on montre le passage de Rousseau sur l'Écriture : « Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si simple soit l'ouvrage des hommes?... », et celui de Montesquieu sur le christianisme : « Chose étrange ! [cette] religion... qui ne semble avoir d'autre objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci ». De ce que ces fragments se voient chez Renan, l'on ne doit certes pas conclure qu'il ait lu l'*Émile*,

1. C'est sans doute ce qui s'est produit avec Charron, et avec Boileau traducteur de Longin. Ce sont les variantes de tout genre, que marquent les astérisques dans le tableau.

2. Voilà pourquoi Renan prend soin d'ajouter, au nom des auteurs qu'il fait parler en faveur du pape, leur qualité de protestants (Leibniz, Fréd. Eichhorn, Coquerel),

ni même la *Profession*, ni l'*Esprit des Lois*[1]. Et s'il a reproduit cette phrase de B. Constant : « Pour s'égayer avec Voltaire aux dépens d'Ezéchiel ou de la Genèse, il faut réunir deux choses..., la plus profonde ignorance et la frivolité la plus déplorable », ce n'est point une raison de croire qu'il ait pu jeter les yeux sur la suite : « Cependant, nous reconnaissons.. que [les annales juives] sont remplies de faits révoltants et d'actions cruelles, que nous ne prétendons point justifier ». La maison de M. Dupanloup n'était une école ni d'impartialité ni de critique.

En revanche, le Supérieur tâchait d'en faire un temple du bon goût et des bonnes mœurs. Si l'on y lisait Horace (dont le très fort exposant est un nouveau signe de la religion universitaire pour ce poète), c'était certainement dans une édition expurgée. Quatre vers représentent nos deux grands dramaturges du XVIIe siècle ! Même les tragédies sacrées de Racine, dirait-on, n'inspiraient pas entièrement confiance.

Que d'autres conventions encore qu'il fallait respecter ! Le séminariste transcrit-il une phrase comme celle-ci : « Les grands ne sont grands que parce que nous somme à genoux : levons-nous », il y joint cette parenthèse : « Cité pour l'énergie, mais très-outré ». Un autre jugement a trait à la phrase qui ouvre l'*Émile*. « Souvenons-nous », dit La Harpe, « de ce qu'a dit Rousseau : Tout est bien sortant des mains de l'auteur des êtres; tout se dégrade et se dénature entre les mains de l'homme[2] ». « Sophisme », note Renan. En quel sens l'entend-il ?

On sent comme il est délicat d'interpréter un document de ce genre. Il ne concerne qu'une année de Saint-Nicolas; et des auteurs peu ou pas cités peuvent avoir été étudiés en seconde. Qui sait si Renan n'a pas fait des lectures dont il n'a rien osé extraire, de peur de se compromettre, ne fût-ce qu'aux yeux d'un rhéteur comme M. Duchesne ? Les indications du tableau ne vaudraient alors que dans ce qu'elles ont de positif. Même ainsi considérées, on se demande si elles répondent au goût des maîtres et à l'esprit de la maison, ou aux préférences intimes de l'élève. N'a-t-il pas, par exemple, mis plus d'âme à copier tel Sermon de Bossuet que le Petit Carême de Massillon ? Et cependant, ne lisait-il pas chez Girard, et n'admettait-on pas autour de lui que « Massillon est peut-être, parmi les orateurs modernes, le plus beau modèle des mœurs oratoires » ?

Si l'on a, pour s'éclairer en ces matières, d'autres documents contemporains, notre dessein n'est pas d'en faire ici grand état. Nous nous bornerons à souligner les principales indications que le Recueil apporte sur les connaissances et les dispositions du rhétoricien[3].

1. La phrase de Montesquieu est en épigraphe aux premières éditions du *Génie du Christianisme*.

2. *Lycée*, Paris, Crapelet, Lefèvre, 1816, t. II, 394.

3. Du rhétoricien, disons-nous, et non du philosophe, sur lequel le registre peut aussi renseigner. Car, visiblement, il a été emporté à Issy, où de nouvelles colonnes

III

En littérature ancienne, le fort exposant d'Eschyle et celui de Tacite correspondent à ce que l'on sait d'ailleurs. R. Canat a bien marqué la fortune du premier chez les romantiques[1]. Voici encore une lettre significative de Mérimée à Boissonade (1846), à propos d'un article qu'il aurait écrit sur Eschyle, une quinzaine d'années auparavant : « La préférence que j'accordais à Eschyle venait de ce qu'étant romantique alors, je pensais qu'Eschyle était le moins classique de tous les anciens[2] ». Il est surprenant, en revanche, que l'*Odyssée* ne soit pas mieux représentée dans le Recueil. Mais cet ouvrage a été surtout, pour le jeune Breton, le poème de la mer, et les Pensées choisies du Registre n'ont trait qu'au moral. Quant à Horace, Renan l'a goûté si fort, qu'il écrit encore, en 1846 : « De tous les hommes de l'antiquité, je n'en vois pas de plus vrai en son ordre, et qui ait été moins dépassé qu'Horace. Je me pâme devant cette grâce, cette prodigieuse délicatesse[3] ».

Des qualités bien différentes l'ont attaché à l'*Imitation*. Il eût pu presque dire, avec Michelet : « Je ne lisais pas, j'entendais... comme si cette voix douce et paternelle se fût adressée à moi-même ». « Une maxime », écrit encore Michelet, « me resta dans la mémoire et je suis fâché de n'avoir pu jamais la retrouver dans le livre; c'en était là à peu près le sens : Je ne me suis jamais repenti d'être resté seul et de m'être tu, je me suis souvent repenti d'avoir été parmi les hommes. » S'il avait consulté le Recueil de Renan, il y aurait vu, sous la rubrique *Retraite*, ces deux pensées, qui n'avaient pas moins frappé le séminariste : *Vellem me pluries tacuisse, et inter homines non fuisse. Dixit quidam : Quoties inter homines fui, minor homo redii*[4].

Des modernes, nous parlerons peu. A s'en tenir au Recueil, la férule de Boileau aurait été assez légère[5]. Le *Lycée* de La Harpe n'est pas toujours indigne du grand cas que Renan en a fait. La forte prédominance des écrivains religieux n'a rien pour surprendre. Les extraits relativement assez nombreux de Montesquieu sont très significatifs.

ont été remplies. On les reconnaît notamment à ce qu'elles sont sous un second titre ou en report. L'écriture et l'encre sont sensiblement différentes. Enfin la nature des rubriques et des auteurs les rapporte à la philosophie (*dialectique, pensée, principes*; Descartes, Pascal, De Gérando,... etc.) ou à l'influence de M. Gosselin, dont Renan, à Issy, a été le lecteur et le pénitent. Du reste, ces indices ont besoin d'être confirmés les uns par les autres.

1. *La Renaissance de la Grèce antique*, Hachette, 1911, Index, p. 282.

2. Cité par P. Trahard, *La Jeunesse de Prosper Mérimée*, II, 223.

3. *Nouveaux Cahiers de Jeunesse*, p. 256.

4. La seconde appartient au chapitre XX du livre I, *De amore solitudinis et silentii* (cf. Bossuet, *Panégyrique de saint Bernard*, premier point : Bernard « ... devenu extraordinairement amoureux du secret et de la solitude »).

5. Faut-il croire cette assertion des *Souvenirs* : « L'éducation cléricale a une supériorité sur l'éducation universitaire, c'est sa liberté en tout ce qui ne touche pas à la religion... Le joug du dogme classique y est moins lourd », p. 158?

Voici un inédit de la même époque qui aide à les commenter : « Je déteste en histoire le genre des rhéteurs; c'est-à-dire celui qui ne spécifie rien, exagère tout, prend le ton emphatique pour un rien, s'échauffe à tout moment, veut tout orner... Il serait bon de donner une bonne fois un coup de pied à ces gens-là... Parlez-moi de Montesquieu : c'est l'homme le moins rhéteur qu'il y ait jamais eu. »

En revanche, le Recueil ne donne pas à J. de Maistre la place qui aurait dû lui revenir, à en juger par cette phrase des *Souvenirs* : « Je savais par cœur les *Soirées de Saint-Pétersbourg*[1] ». Chateaubriand ne figure au tableau que par quatre citations d'apologétique ou de morale. Rien de Michelet. Renan connaissait-il de nom Honoré de Balzac? On se le demande, à cause de cette mention qui suit les deux textes de Guez : « (Écrit il y a 200 ans) ». Mais Renan veut bien plutôt souligner ainsi la valeur prophétique des passages[2], qui lui semblent prédire Napoléon et son temps.

C'est aussi l'Empereur qui a occasionné presque tous les emprunts à V. Hugo. Dès qu'on en vient à ce nom, on a devant soi l'anecdote rapportée à l'envi par les biographes, et en ces termes chez P. Lasserre : « Le jeune neveu de Victor Hugo lui ayant été proposé comme élève, M. Dupanloup posa comme condition que l'oncle ne vînt jamais porter au parloir le bruit d'une renommée trop étourdissante pour de jeunes oreilles, trop fascinatrice pour de jeunes cœurs[3] ». Peut-être. Mais enfin, n'oublions pas ce témoignage de Renan lui-même : « Les discussions du romantisme pénétraient dans la maison de toutes parts; on ne parlait que de Lamartine, de Victor Hugo. Le supérieur s'y mêlait, et, pendant près d'un an, aux lectures spirituelles, il ne fut pas question d'autre chose. L'autorité faisait ses réserves; mais les concessions allaient bien au-delà des réserves. » Même si l'auteur des *Souvenirs* exagère[4], Lamartine a dû être plus connu qu'on ne le croirait, d'après cette unique citation du Recueil : « L'homme est un Dieu tombé, qui se souvient des cieux » (vers rencontré chez un tiers). V. Hugo est un peu plus avantagé. Outre son jugement sur Milton[5], sont transcrits plusieurs extraits de son ode *Buonaparte* (1822). Pendant cette année de rhétorique, par un jour clair et froid de décembre, Paris reçut les cendres de Napoléon. Renan avait beaucoup désiré d'assister à cette pompe : « Je serais bien malheureux de perdre l'occasion de voir un spectacle dont je ne verrai jamais le semblable[6] ». En fait, il

1. P. 159.

2. Rubriques : *Conquérant, Révolutions.* Peut-être aussi rapproche-t il la préciosité du mauvais goût romantique.

3. *La Jeunesse d'Ernest Renan*, I, 1925, 213 (d'après Schoenher).

4. En cet endroit, Renan a, sans trop le laisser voir, le désir de faire entendre que sa culture littéraire n'a pas été inférieure à celle des grands écrivains ses rivaux.

5. C'est un extrait, republié en 1834, d'un article de la *Muse française* de 1824 : *Eloa ou la sœur des Anges, Mystère, par le comte Alfred de Vigny.* Hugo, on le sait, a transposé son éloge de Vigny à Milton. Selon Ernest Dupuy, cela se fit « sans changer un mot ». En réalité, il y a quelques variantes.

6. Lettre inédite du 10 décembre 1840. — De Russie, Mme Allan-Despréaux écrit, à

n'y a probablement pas été conduit, et son dépit n'aura pas été médiocre. Ses maîtres étaient moins souples que l'archevêque de Paris, qui avait préparé un compliment. Ils sentirent le besoin de jeter sur l'ébullition des élèves un peu d'eau froide, et ils eurent l'habileté de puiser à la source même, qui depuis... Pareillement l'*Ami de la Religion* ne retenait de la littérature napoléonienne que ces vers où Lamartine présente à l'exilé de Sainte-Hélène la vision d'

> Un jeune homme, un héros, de... sang inondé;
> Le flot qui l'apportait passait, passait sans cesse ;
> Et toujours en passant la vague vengeresse
> Lui jetait le nom de Condé.

« Cette simple strophe », selon le pieux rédacteur, « valait mieux sans contredit à elle toute seule que les mille bouts rimés qui ont été jetés, depuis quelques jours, sur le cercueil de Bonaparte [1]. » Et, dans un autre article (du 30 janvier 1841), il recommande d'« associer au nom de Bonaparte le triste surnom de fléau de Dieu ». C'est juste ce que l'on fit chez M. Dupanloup. Ce genre d'antidote réussit-il vraiment auprès de Renan et de ses camarades ? Toujours est-il que V. Hugo eut par là, officiellement, entrée à Saint-Nicolas : on accueillit en lui le pensionné de Louis XVIII, le jeune lyrique pour qui l'histoire ne présentait de poésie que jugée « du haut des idées monarchiques et des croyances religieuses ». Quant à l'ami du duc d'Orléans, quant à l'auteur de l'*Ode à la Colonne* (1827), ou de cette pièce, *Le Retour de l'Empereur*, dont les *Débats* du 14 décembre 1840 publièrent des fragments, — il restait à la porte. Ici encore, Saint-Nicolas *retardait*.

Une constatation analogue s'impose à propos de l'ouvrage qui offrit à Renan une première image de son siècle. Cyprien Desmarais était un publiciste catholique, dont S. Charléty mentionne [2] deux écrits politiques, qui parurent en 1833. L'auteur y donne le conseil, dans l'intérêt même du catholicisme, de s'adapter au nouveau régime. Un pareil opportunisme inspire son livre *De la Littérature française*, etc. Mais il faut savoir que ce volume, réédité en 1837, contient un *Essai sur les classiques et les romantiques* publié dès 1825 [3]. « M. Desmarais », disait malignement Alfred Michiels, « a enrichi notre littérature d'un singulier genre de fraude : il a vendu quatre fois au public la même œuvre sous des titres différents. Il réimprima ses *Considérations*... vers

la même occasion : « Pour moi, j'enrageais d'être enfermée ici comme un ours dans sa cage. Être contemporaine de cela et ne pas l'avoir vu !!! C'est aussi par trop bisquant. »

1. Elle appartient à la pièce intitulée *Bonaparte* (1821) des *Nouvelles Méditations poétiques*. L'ode *Buonaparte* serait à en rapprocher. Lui aussi, Hugo touche au meurtre du duc d'Enghien : « Il passa par le crime ». En 1840, une des statues de l'avenue de l'Esplanade des Invalides était celle de Condé; beaucoup trouvèrent indécent que ces deux ombres se rencontrassent.

2. *La Monarchie de Juillet*, p. 107.

3. Alors annoncé et commenté par le *Globe* (voir P. Trahard, *Le Romantisme défini par « Le Globe »*, 1925, 54-55, 56-60, 97). — Cette année 1825 vit aussi paraître l'*Essai* de Junius Castelnau (voir P. Jourda, *R. H. L. F.*, 1932, pp. 356-357).

1830 et les donna comme un nouvel essai sur les classiques et les romantiques. En 1833, seconde réimpression, troisième dénomination : *De la Littérature française au XIXe siècle*. Durant l'année 1837, enfin, la Société des bons livres prête son aide à l'auteur : l'ouvrage reparaît affublé d'un quatrième costume [1]. »

Il fallait à Desmarais une certaine dose de libéralisme et d'optimisme — ou d'indifférence — pour ne pas tenir compte davantage de la tournure que le romantisme avait prise de 1825 à 1837. « V. Hugo », écrit-il [2], *trahit quelquefois* la pensée religieuse qui le domine » : le jugement est modéré. Mais si l'on ne demande pas à Desmarais un tableau fidèle de la littérature française en 1837, on comprend l'intérêt que sa lecture a pu avoir pour Renan. Tout le long de son ouvrage, après Mme de Staël, avec de Bonald et Nodier, le publiciste répète que *la littérature est l'expression de la société*. Dès lors, la querelle du classicisme et du romantisme est bien autre chose à ses yeux qu'« une simple question littéraire ». Le romantisme est à la société née de la Révolution ce que le classicisme a été au siècle de Louis XIV [3]. La littérature ne peut pas être plus ramenée que l'état social à la forme de 1660.

De Mme de Staël encore vient la distinction de la littérature transplantée et de la littérature indigène. Oui, notre XVIIe siècle n'a été que le reflet de la Grèce, et Desmarais, tout en l'admirant, ne saurait l'absoudre tout à fait d'avoir à ce point oublié les traditions nationales : aussi va-t-il jusqu'à y dénoncer un « commencement d'aberration ». Le romantisme, au contraire, a le mérite de puiser dans notre passé, et, bien que sa ferveur soit médiocre à l'égard des « ténèbres », de la « longue nuit » du Moyen Age [4], Desmarais rappelle pourtant que cette époque a eu une « croyance et une inspiration vraies » : le christianisme. Comment ne pas penser, dès lors, que « la puissance de la littérature romantique » est « autant supérieure à la puissance de la littérature classique, que les mystères de la religion chrétienne sont au-dessus des fictions du paganisme » ?

Ainsi la nouvelle école, loin d'être un accident malheureux, est une conséquence nécessaire du mouvement des esprits. Les personnes religieuses devraient plutôt s'en féliciter, en songeant que les mœurs, encore trop sceptiques et indifférentes, pourraient en recevoir une bonne influence, pour peu que le romantisme élaguât ses abus, se purgeât de sa « bouffissure » et de ses « néologismes », devînt viable enfin

1. *Histoire des idées littéraires en France au XIXe siècle*, 4e éd., 1863, Paris, Dentu, p. 160 161. Du reste, Michiels est loin d'être hostile à Desmarais ; au contraire, il le range parmi le « très petit nombre d'hommes qui ont compris le mouvement littéraire du siècle ».

2. P. 316.

3. « Pour leur époque », écrit le contemporain de Stendhal, « Racine et Boileau étaient romantiques ».

4. Surtout, il ne goûte guère l'« imitation pâle et décolorée de la littérature du Moyen Age » à laquelle il assiste en 1833 (p. 313).

et prêt à atteindre peut-être le même degré de perfection auquel la littérature classique était parvenue. « Il semble à quelques-uns que ni la monarchie ni la religion ne peuvent plus subsister en France, si l'on n'y obéit pas rigoureusement aux lois du classique. Juger ainsi le romantisme et ses effets, c'est non seulement, comme il me semble, ne pas comprendre la question; c'est aller plus loin encore dans l'erreur, en prenant les idées et les choses au rebours de leur véritable aspect. »

Ainsi Desmarais travaille à dénouer l'alliance de la réaction politique et de la réaction littéraire. Ou plutôt, la vraie réaction littéraire, c'est le romantisme, qui s'apparente à la philosophie d'un de Maistre ou d'un Bonald autant qu'il s'oppose à l'encyclopédisme. D'ailleurs, la « rencontre des sectateurs les plus zélés et les plus nombreux de l'école romantique sous les bannières monarchiques » n'est-elle pas significative? « Le premier des romantiques français, et le plus célèbre de tous », n'est-il pas « en même temps à la tête des écrivains monarchiques »? Certes, Desmarais ne l'ignore pas, certains considèrent Chateaubriand « comme un fléau littéraire »; mais il lui sait gré d'avoir « ramené la sensibilité nationale aux émotions religieuses ».

Cette doctrine s'accorde, dans l'esprit de l'auteur, avec une croyance qui fait partie du même héritage spirituel : l'idée de la perfectibilité indéfinie de l'homme. Seulement, il la restreint au domaine moral, et lui assigne son terme dans le ciel. Ce qui ne l'empêche pas de parler noblement de ceux que cette conviction, même moins éclairée, anima. Pendant la Révolution, écrit-il, « l'héroïsme s'était réfugié dans les camps », et aussi chez certains philosophes stoïques, comme ce Condorcet qui, « dans les derniers jours de sa vie, poursuivi par les bourreaux, traçait d'une main savante, quoique prévenue, l'*Histoire des progrès de l'esprit humain* ».

Longtemps après, Renan finit par cette même évocation la lettre à Berthelot, qui ouvre les *Dialogues philosophiques*. Que ce passage soit ou ne soit pas un souvenir de Desmarais, le livre de ce dernier méritait d'être examiné ici. Par lui, le séminariste ne s'est pas seulement fait une idée des lettres françaises. La citation inscrite sous le chef *Romantisme* est ainsi conçue : « Toutes les littératures des temps modernes, excepté la littérature française, s'empreignent plus ou moins fortement du type romantique[1] ». Selon Desmarais, la littérature allemande est « moins passionnée [que l'anglaise], quoique plus mystique »; elle respire « une philosophie inoffensive » et se tient « presque toujours à une certaine distance des hommes et de leurs passions ». Ces lignes, et tant d'autres morceaux sur le « beau idéal » ou l'enthousiasme, préparaient de très loin Renan au commerce qu'il eut en 1845 avec le livre *De l'Allemagne*[2].

1. *De la littérature*, etc., p. 255. Il s'agit des littératures modernes à leur naissance.
2. *Ibid.*, 247, 358, 262, 267, 313, 268, 299, 264-265, 278-279, 324-325, 320, 167-168, 58, 68-69, 15, 30, 183, 193, 46.

Est-ce à dire qu'en 1840-1841, son Recueil se soit enrichi, grâce à Desmarais, d'un grand nombre d'idées nouvelles? Les extraits porteraient plutôt, en général, sur des opinions communes au publiciste et aux maîtres de Saint-Nicolas. On y définit le philosophisme, l'« histoire du cœur humain faite à rebours »; le XIXe siècle est « le chaos en marche[1] ». L'on ne saurait croire, pourtant, que le livre ait cessé d'agir, dès que son esprit ne répondait plus aux principes de M. Dupanloup.

Ceux-ci ne s'écartaient-ils pas davantage des emprunts faits par l'élève aux *Paroles d'un Croyant*? Comment Renan a-t-il pu lire cet ouvrage condamné[2]? Ne serait-ce pas pendant les grandes vacances de 1841 ou l'année suivante? « Voulez-vous », écrit F. Duine, « que les pages du *Croyant* prennent sous vos yeux leur véritable couleur? Emportez-les dans cette campagne bretonne où [M. Féli] les a créées. Sur les bords du clair étang, vous verrez le hêtre superbe dont les racines accaparent la terre... en obligeant un chêne... à vivre difficilement dans les anfractuosités de la roche : « Voilà comme les petits croissent à l'ombre des grands »... Ces visions, où les spectres font craquer leurs os à la lueur des lampes sinistres, ce sont les allocutions pieuses ou les lectures et conversations pittoresques des... soirées de la villa bretonne[3]. » Est-ce donc que Renan n'a pu résister à cette magie, qu'il a transcrit des phrases comme celles-ci?

« *Roi.* Des hommes, ayant écouté la parole du serpent, se levèrent et dirent : Nous sommes rois. » « C'est le péché qui a fait les princes. » « *Homme.* Tous naissent égaux : nul en venant au monde n'apporte avec lui le droit de commander. » *Grands* : « Tenez-vous prêts, car les temps approchent. En ce jour-là,... les rois hurleront sur leurs trônes; ils chercheront à retenir avec les deux mains leurs couronnes emportées par les vents, et ils seront balayés avec elles. Les riches et les puissans sortiront nus de leurs palais, de peur d'être ensevelis sous les ruines. On les verra, errans sur les chemins, demander aux passans quelques haillons pour couvrir leur nudité, un peu de pain noir pour apaiser leur faim, et je ne sais s'ils l'obtiendront[4]. »

En vérité, si cette vision fut fixée à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, il s'y passait des choses plus scandaleuses, pour la clientèle aristocratique, qu'une visite de V. Hugo au parloir. D'après les *Souvenirs*, « l'idée que le talent primait tout le reste [y] étouffait les divisions, et, au bout de huit jours, le plus pauvre garçon débarqué de province,

1. Desmarais avait seulement écrit p. 354 : « La civilisation s'avance régulière quand elle se met d'accord avec les principes de la morale et de la religion; dans le cas contraire, c'est le chaos en marche ». Sévère pour son temps, Renan lui applique les six derniers mots.

2. Encyclique *Singulari vos*.

3. F. Duine, *La Mennais*, Garnier, 1922, 199-200.

4. *Œuvres complètes de Lamennais*, t. X, Paris, Pagnerre, 12, 61, 76-77. — Ces lignes, depuis : « Tenez-vous prêts », sont citées dans l'article de Sainte-Beuve sur les *Paroles d'un Croyant* (*Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1834).

gauche, embarrassé, s'il faisait un bon thème ou quelques vers latins bien tournés, était l'objet de l'envie du petit millionnaire qui payait sa pension sans s'en douter[1] ». Sans doute. Cependant, pour parler si âprement des grands et des riches, le pauvre plébéien breton a dû subir plus d'un froissement... « Les lecteurs », dit encore Duine, « qui entrèrent le mieux dans les sentiments de M. Féli, furent les républicains. » Pour la circonstance, un républicain s'éveilla-t-il en Renan?

Ne multiplions pas ces questions. Le Recueil, assurément, nous ouvrirait un jour sur le caractère et la mentalité du jeune homme; non seulement par ce qui s'y trouve, mais par ce qu'on n'y voit pas (aucune colonne, par exemple, n'est consacrée à la Prière). On aimerait aussi suivre dans l'œuvre postérieure la trace de ces citations, que la mémoire du grand écrivain garda presque aussi sûrement que son registre. Celui-ci, d'autre part, demanderait à rentrer dans la vieille tradition de ces « Cahiers d'expression », où les écoliers ont consigné des tournures latines, puis des figures empruntées aux modernes[2]. Qu'il nous suffise, ici, d'avoir apporté cette contribution nouvelle à la biographie intellectuelle de Renan, et à l'histoire de l'enseignement au XIXe siècle.

JEAN POMMIER.

1. P. 149.

2. Voir là-dessus Madeleine Jouglard, « L'imitation inventrice ou les Contradictions d'André Chénier », dans la *Revue de Littérature comparée* de 1928; et notamment, la page 648 *et circa*, sur les notes de l'auteur de *L'Aveugle*.

ESSAI DE CLASSEMENT PAR SUJETS ET PAR DATES DES CONTES ET DES NOUVELLES DE GUY DE MAUPASSANT

L'étude que l'on va trouver ci-après a servi de travail préparatoire au volume de la Collection « Ames et Visages », *Maupassant et la Normandie*.

Pour me reconnaître plus aisément parmi les quelque deux cent-quatre-vingts contes et nouvelles de l'écrivain normand, il m'avait paru nécessaire d'en dresser un tableau faisant ressortir, de manière commode, leur classement par sujets et par dates de publication.

Il me semble aujourd'hui que ce travail peut être utile à tous ceux qui étudieront l'œuvre de Maupassant, et c'est pour leur épargner une assez longue besogne que j'ai prié la *Revue d'Histoire Littéraire de la France* de l'accueillir.

Mais je dois signaler aussi que ce moyen matériel d'ordination n'est point tout à fait dépourvu d'intérêt littéraire : il révèle clairement que Maupassant, au cours des dix années de sa fulgurante carrière de « météore », a pris et repris sans cesse, sous des formes diverses, quelques rares thèmes de prédilection. Certains, — comme la préoccupation de l'enfant ignoré de son père, — ont exercé sur son esprit une véritable obsession. On les trouve traités d'abord comme des ébauches, esquissés pour la recherche d'un détail, puis mieux développés, et, enfin, s'épanouissant en plein dans une longue nouvelle ou dans un roman. Il existe ainsi de véritables « études » (au sens où les peintres entendent ce mot) pour *Une Vie*, pour *Pierre et Jean*, pour *Le Champ d'Oliviers*. Parfois, un sujet est essayé dans la manière comique avant d'être traité définitivement sur le mode tragique.

Enfin, le raccourci de cette analyse met en lumière les véritables *leitmotive* qui reviennent dans les œuvres de Maupassant (description de Rouen, par exemple, dans *Un Normand*, *Bel Ami*, *Le Horla*, *Qui sait*, *Hautot père et fils*, etc.

Il s'ensuit qu'on pourrait envisager un tout autre système de classement, qui prendrait pour objet le cadre extérieur des nouvelles, au lieu des préoccupations morales dont on y trouve le sujet : *La Guerre de 1870-1871*, par exemple, les *Nouvelles Cauchoises*, les *Contes de la Riviera*, etc. Je me suis borné, pour ne pas compliquer ce travail à l'infini, à donner l'énumération des titres (avec le rappel du groupe où je les avais rangés), pour ces catégories accessoires.

Nota. — La première colonne indique le titre des contes.
La deuxième colonne indique le titre des recueils (Co. : Édition Conard ; Hav. : Havard ; Oll. : Ollendorff [Albin Michel]).
La troisième colonne indique la signature sous laquelle ont paru ces nouvelles.
La quatrième colonne indique le périodique qui les a publiées.
La cinquième colonne indique la date de publication.

A. — *L'Enfant.*

Donneur d'eau bénite.	Boule de Suif (Co.) Misti (Oll.).	Guy de Valmont.	*Mosaïque.*	1876.

fant enlevé par des saltimbanques. Son père, pour le retrouver, se fait donneur d'eau bénite à la porte d'une église.

toire d'une fille de ferme.	Maison Tellier.		*Rev. Pol. et Litt.*	26 mars 1881.

fant naturel adopté par l'homme qui épouse la mère. — Cf., dans une note différente : *Le Papa de Simon.*

Papa de Simon.	Maison Tellier.		*s. l.*	s. d.

option d'enfant naturel.

Fils [publié sous le titre : *Père Inconnu*].	Contes de la Bécasse.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	19 avril 1882.

fant naturel abandonné : il devient ivrogne et voleur. Remords du père académicien ; cf. *L'Abandonné.*

Enfant.	Clair de Lune.		*Gaulois.*	24 juill. 1882.

ifant naturel né le jour où son père épouse une jeune fille. La mère meurt. Le bâtard est adopté par le jeune ménage.

x Champs.	Contes de la Bécasse.		*Gaulois.*	31 oct. 1882.

option d'enfant. Rivalité de deux familles paysannes.

uerie.	Œuv. posth. (Co.), Le Père Milon (Oll.).	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	12 déc. 1882.

e femme suppose un enfant, simule un voyage en Italie pour rejoindre son mari, — tout cela dans le dessein de se faire donner de l'argent par son amant, ministre des Affaires étrangères.

uit de Noël.	Mademoiselle Fifi.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	26 déc. 1882.

ur ne pas rester seul la nuit de Noël, Templier ramène chez lui une fille qui accouche et qu'il doit garder six semaines.

Petit.	Contes du Jour et de la Nuit.		*Gaulois.*	19 août 1883.

ractement, *M. Parent*, y compris la révélation faite par un domestique.

mble Drame.	Contes du Jour et de la Nuit (Co.), Misti (Oll.).		*Gaulois.*	2 oct. 1883.

ifant élevé au loin, la mère reste pour lui une étrangère et ne s'en console pas. Cf. *Duchoux* (1887, *Main Gauche*).

Père [*Contes du jour*].	Contes du Jour et de la Nuit (Co.), Misti (Oll.).	Maufrigneuse.	*Gaulois.*	20 nov. 1883.

ême thème que *M. Parent* : idylle, grossesse, obsession de l'enfant abandonné.

Martine.	Le Rosier de Madame Husson.	Maufrigneuse.	*Gaulois.*	11 sept. 1883.

ccouchement auquel assiste le fiancé refusé qui devient l'ami du mari.

Baptême.	Miss Harriet.		*Gaulois.*	14 janv. 1884.

sirs de paternité chez un prêtre.

ncontre.	Les Sœurs Rondoli.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	11 mars 1884.

r un hasard bien préparé, la baronne passe, en chemin de fer, une nuit avec son mari, dont elle vit séparée. Ainsi se trouve légitimé l'enfant dont elle pense être enceinte.

lieu.	Contes du Jour et de la Nuit.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	4 mai 1884.

tard, que sa ressemblance avec son père révèle à celui-ci.

L'Abandonné.	Yvette.		*Figaro.*	15 août 1884.

Hantise de l'enfant naturel abandonné et devenu un rustre. Cf. *Un Fils.*

Un Parricide [publié sous le titre : *l'Assassin*].	Contes du Jour et de la Nuit.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	19 août 1884.

Enfant abandonné qui tue son père et sa mère : cf. *Un Fils, Le Champ d'Oliviers, L'Abandonné.*

L'Armoire.	Toine.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	16 déc. 1884.

Une fille, pour recevoir ses clients, fait coucher son petit garçon dans une armoire.

M. Parent.	M. Parent.		*s. l.*	s. d. [1884].

Drame de l'enfant adultérin — comme *Pierre et Jean* ; — mais, ici, c'est le père qui, par une vengeance de domestique, a tout appris et qui en souffre : cf. *Le Petit, Le Père* ; à la fin de la nouvelle, utilisation de *Garçon, un Bock!*

Histoire Vraie [publié sous le titre : *Mirza*].	Contes du Jour et de la Nuit.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	20 janv. 1885.

Femme séduite, dotée et mariée à un complaisant qui la fait mourir pour en hériter. Cf. *Une Vie*, deux ans plus tôt.

En Wagon.	M. Parent.		*Gil Blas.*	24 mars 1885.

Un prêtre assiste une femme qui accouche en wagon.

Fini.	Œuv. Posth. (Co.), Toine (Oll.).		*Gaulois.*	25 juil. 1885.

Histoire d'un amant amoureux de la fille de son ancienne maîtresse. Peut-être une ébauche de *Fort comme la Mort.*

Mlle Perle.	La Petite Roque.		*s. l.*	s. d. [1885].

Enfant abandonnée et recueillie par de braves gens.

La Confession.	Toine.			

Effroyable histoire d'un homme qui fait mourir de froid son fils naturel pour épouser une héritière. Il raconte ce crime dans un testament.

L'Ermite.	La Petite Roque.		*Gil Blas.*	26 janv. 1886.

Un homme possède sa propre fille, sans s'en douter. Horreur qui le fait fuir. Il se fait ermite. Cf. *M. Jocaste, Le Port.*

Rosalie Prudent.	La Petite Roque.		*Gil Blas.*	2 mars 1886.

Infanticide, cause : deux jumeaux, dont le père n'est autre que le patron de la coupable.

Le Père Amable.	La Petite Roque.		*Gil Blas.*	30 av. & mai 1886.

Jalousie du beau-père envers sa bru et envers l'enfant naturel de celle-ci. Il se pend.

Le Père [*Clair de Lune*].	Clair de Lune.		*Gil Blas.*	26 juil. 1887.

Une bohémienne hospitalisée dans un château pour y accoucher revient chaque année avec un « mari » différent.

Duchoux.	La Main Gauche.		*Gaulois.*	14 nov. 1887.

Enfant adultérin, doté et élevé, mais au loin. Quand le père va le voir, il est effrayé de sa vulgarité et s'enfuit : cf. *Un Fils, Humble Drame.*

Divorce.	Le Rosier de Madame Husson.		*Gil Blas.*	21 fév. 1888.

Une femme, grâce à une annonce, épouse un notaire et lui apporte 2500000 fr. Après le mariage, le notaire découvre que sa femme fait élever clandestinement quatre enfants, dont les quatre pères ont fourni la dot.

Hautot père et fils.	La Main Gauche.		*Écho de Paris.*	5 janv. 1889.

Le père Hautot, mortellement blessé, lègue à son fils légitime sa maîtresse et son fils naturel. Rien n'est changé.

Inutile Beauté [*Lequel?*] (Le feuilleton donne une version différente de la fin).	L'Inutile Beauté.			*Écho de Paris, feuilleton.*	2 au 7 av. 1890.

ensonge d'une femme qui insinue par vengeance des doutes au mari sur la paternité d'un de ses enfants (lequel ?), puis avoue longtemps après qu'elle a menti. [Dans une curieuse lettre de Maupassant à Havard (6 mars 1890), l'auteur dit préférer cent fois cette nouvelle au *Champ d'Oliviers*, trop « bourgeois ». Il déclare que *Mont Oriol* ne vaut pas grand'chose.]

ouche.	L'Inutile Beauté.			*Écho de Paris.*	7 fév. 1890.

problème de l'enfant, dans une note gaie. Paternité par actions, histoires de canotage.

Champ d'Oliviers.	L'Inutile Beauté.			*Figaro* (*feuilleton*).	14-23 fév. 1890.

abbé Vilbois se suicide devant son fils naturel, bandit redoutable surgi devant lui alors qu'il croyait que cet enfant n'était pas de lui. Cf. *Un Fils, L'Abandonné*, etc.

Cf. *Le Testament* (*La Bécasse*), dont *Pierre et Jean* est le développement (novembre 1882).
Yveline Samoris [*Le Père Milon*] (décembre 1882).
M. Jocaste (Mlle *Fifi-Misti*) ou le bonheur par l'inceste (janvier 1883).
Les Sabots (*La Bécasse*), fille séduite et épousée. Calcul des parents (21 janvier 1883).
Le Mal d'André [*Sœurs Rondoli*] (juillet 1883).
Le Cas de Mme Luneau [*id.*] (avril 1883)
Un Million, *L'Héritage* } *Miss Harriett* (novembre 1882) (avril 1884) } Enfant confectionné en vue d'un héritage.
L'Aveu (*Contes du Jour* (Co.) *Boule de Suif* [Oll.]), une fille se donne à un cocher de diligence pour point payer sa place (juin 1884).
La Bête à Me Belhomme [*M. Parent*] (septembre 1885). Le seizième enfant de Mme Rabot est ultérin.
Mme Hermet [*Main Gauche, Misti*] (janvier 1887).
Cf. aussi : *Une Vie, Mont Oriol, Pierre et Jean, Fort comme la Mort.*

B. — *Crimes. Morts violentes. Incendies volontaires.*

Saut du Berger.	Œuv. posth. (Co.), Père Milon (Oll.).	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	9 mars	1882.

prêtre, austère et fanatique, précipite du haut d'une falaise des amoureux qui s'étreignent dans une hutte de berger. Ils sont tués. [Cf. *Une Vie*, qui reproduit deux épisodes de la nouvelle.]

Aveugle.	Œuv. posth. (Co.), Père Milon (Oll.).	Maufrigneuse.	*Gaulois.*	31 mars	1882.

victime d'une famille de paysans qui l'abandonne au milieu d'un champ sous la neige. Il meurt. [Cf. *Une Folle*, 1882.]

Voyage.	Clair de Lune (Co.), Miss Harriet (Hav.).	Maufrigneuse.	*Gaulois.*	10 mai	1882.

une femme, dans un wagon, aide un condamné à sortir de Russie. Idylle.

Bandit corse.	Œuv. posth. (Co.), Père Milon (Oll.).	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	25 mai	1882.

horrible histoire de vendetta : yeux arrachés, récit sanglant.

Confession d'une femme [a paru sous le titre : *L'Affût*].	Œuv. posth. (Co.), Père Milon (Oll.).	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	28 juin	1882.

un mari force sa femme à passer une nuit à l'affût d'un homme qu'il croit être l'amant de la dame et qui est celui de la femme de chambre. Il le tue.

Veuve.	Clair de Lune.		*Gaulois.*	1er sept.	1882.

un gamin de treize ans se pend par désespoir d'amour.

Une Ruse.	Mlle Fifi.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	25 sept. 1882.

Mort subite d'un monsieur chez sa maîtresse. Comédie jouée par un médecin ami pour expliquer au mari qu'il s'agit d'un accident. Le mari et le médecin reconduisent le mort chez lui.

Le Pardon.	Clair de Lune.		*Gaulois.*	16 oct. 1882.

Pardon d'une femme à la maîtresse de son mari.

Le Loup.	Clair de Lune.		*Gaulois.*	14 nov. 1882.

Mort d'un chasseur tué par un loup. Poursuite du loup par le frère du chasseur. Récit qui rappelle *Saint Julien l'Hospitalier* et le *Beau Pécopin*.

Yveline Samoris.	Posth. (Co.), Père Milon (Oll.).		*Gaulois.*	20 déc. 1882.

Esquisse d'*Yvette*.

Un Réveillon.	Mlle Fifi.			s. d. 1882.

Le mort dans la huche. Ses enfants réveillonnent sur le couvercle.

Auprès d'un mort.	Posth. (Co.), Boule de Suif (Oll.).		*Gil Blas.*	30 janv. 1883.

Un ami de Schopenhauer veille le maître mort. Sourire du cadavre. Bruit. Rictus : c'est le râtelier qui est tombé : hallucination.

Deux Amis.	Mlle Fifi.		*Gil Blas.*	5 fév. 1883.

Morissot et Sauvage, victimes de leur amour pour la pêche, fusillés par les Prussiens, parce qu'ils refusent de dire le « mot d'ordre » français.

Saint Antoine.	Contes de la Bécasse.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	3 avril 1883.

Antoine loge un Prussien. C'est son « cochon » qu'il gave, engraisse et saoule. Un soir de saoulerie, il le tue et l'enterre dans le fumier. On fouille un vieux gendarme qu'on soupçonne du meurtre.

Le Père Judas.	Toine (Co.), Misti (Oll.).		*Gaulois.*	28 fév. 1883.

Mort du Juif-Errant, vieux mendiant que dévorent ses porcs.

La Reine Hortense.	Clair de Lune.	Maufrigneuse,	*Gil Blas.*	24 avril 1883.

Mort d'une vieille fille qui, durant son agonie, se croit mère.

Le Père Milon.	Posth. (Co.). Le Père Milon (Oll.).		*Gaulois.*	22 mai 1883.

Assassinats, exécution. Cf. *La Mère Sauvage*.

L'Orphelin.	Posth. (Co.). Le Père Milon (Oll.).		*Gaulois.*	15 juin 1883.

Un orphelin, recueilli par une vieille fille, la tue pour hériter. Il est acquitté et considéré.

Miss Harriet [publié sous le titre : *Miss Hastings.*]	Miss Harriet.		*Gaulois.*	9 juil. 1883.

Suicide d'une vieille Anglaise mystique et amoureuse. Elle se noie dans un puits, près d'Étretat.
[Le 15 mars 1884, Maupassant écrit à Havard pour substituer le titre de *Miss Harriet* à celui de *Miss Hastings*. En octobre 1890, difficultés avec Audran et Boucheron pour leur opérette *Miss Harriett* qui, par suite de la revendication de Maupassant, devint *Miss Helyett*.]

L'Ane [publié sous le titre : *Le Bon Jour*].	Miss Harriet.		*Gaulois.*	15 juil. 1883.

Deux « ravageurs » torturent un âne dont ils vendent le cadavre en le donnant pour une biche.

Tombouctou.	Contes du Jour et de la Nuit.		*Gaulois.*	2 août 1883.

Histoire de Turco. Cannibalisme. Embuscade : morts décapités.

Un Duel.	Œuv. posth. (Co.), Boule de Suif. (Oll.).		*Gaulois.*	14 août 1883.

Après la guerre, M. Dubuis, homme fort placide, voyageant en chemin de fer, provoque et tue en duel un officier prussien qui l'a outragé.

e Vendetta.	Contes du Jour et de la Nuit. (Co), Boule de Suif (Oll.).		*Gaulois.*	14 oct. 1883.

e veuve, dont le fils est tué dans une rixe en Corse, dresse son chien à étrangler un mannequin, et, uand le moment est venu, le lâche sur l'agresseur de son fils, qui meurt.

Confession [publié ous le titre : *L'Aveu*].	Contes du Jour et de la Nuit.		*Gaulois.*	21 oct. 1883.

urtre par ingestion de verre pilé. Cf. *Moiron*. Jalousie.

mières Neiges.	Œuv. posth. (Co.), Boule de Suif (Oll).		*Gaulois.*	11 déc. 1883.

e femme, pour forcer son mari à installer un calorifère, sort dans la neige, la nuit, presque nue, t meurt un an après de la maladie qu'elle a contractée. Mais elle est heureuse en pensant que le alorifère est installé.

Main.	Contes du Jour et de la Nuit.		*Gaulois.*	23 déc. 1883.

assinat mystérieux. Autre état de la *Main d'Écorché*. Cf. : Folie.

tre trouvée sur un oyé.	Œuv. posth. (Co.), Contes du Jour (Oll.).		*Gil Blas.*	8 janv. 1883.

cide. Mise en scène macabre.

tes d'un voyageur.	Bécasse (Co.).		*Gaulois.*	4 fév. 1884.

fant décapité par un tunnel. [*Ne figure pas dans l'édition Ollendorff.*]

Vieux.	Contes du Jour et de la Nuit.		*Gaulois.*	6 janv. 1884.

itations prématurées à une inhumation. Même thème que *L'Héritage*.

co.	Contes du Jour et de la Nuit (Co.). Boule de Suif (Oll.).		*Gaulois.*	21 janv. 1884.

valet de ferme, par sadisme et paresse, fait mourir de faim un vieux cheval.

Mère Sauvage.	La petite Roque (Co.), Miss Harriet (Hav.).		*Gaulois.*	3 mars 1884.

e paysanne met le feu à sa masure où elle a enfermé des Prussiens. On la fusille.

Gueux.	Contes du Jour et de la Nuit.		*Gaulois.*	9 mars 1884.

mme *Le Vagabond* : mais, ici, le gueux est infirme et on le laisse mourir de faim après l'avoir rrêté parce qu'il a volé une poule. [*Le Vagabond*. Cf. : *Viols*.]

Petit Fût.	Les Sœurs Rondoli.		*Gaulois.*	7 avril 1884.

ant vendu sa ferme à fonds perdu à Me Chicot, celui-ci alcoolise la mère Magloire pour la faire mourir.

Horrible.	Œuv. posth. (Co.). Contes du jour (Oll).		*Gaulois.*	18 mai 1884.

mme habillée en homme, cherchant son enfant dans la déroute, prise pour un espion et fusillée ; hallucination collective.

omenade.	Yvette.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	27 mai 1884.

Leras se pend, un soir, par dégoût subit d'une existence vide de vieux bureaucrate.

Tic.	Œuv. posth. (Co.). Toine (Oll.).		*Gaulois.*	14 juil. 1884.

ne fille enterrée vivante. Un voleur de bijoux viole la tombe, et la réveille en lui coupant un oigt. Son père garde de cette aventure une maladie nerveuse.

vrogne.	Contes du Jour et de la Nuit.		*Gaulois.*	20 août 1884.

matelot tue sa femme parce qu'il soupçonne qu'on l'a grisée pour abuser d'elle, tandis qu'il était au cabaret.

Mohammed fripouille.	Yvette.		*Gaulois.*	20 sept. 1884.

Scène de pillage et meurtre par vengeance dans le Sud algérien.

Le Garde.	Yvette.		*Gaulois.*	8 oct. 1884.

Meurtre et incendie volontaire par vengeance.

La Chambre II.	Toine.		*Gil Blas.*	9 déc. 1884.

La femme du Président loue une chambre d'hôtel pour voir librement son amant. Dans l'intervalle des visites, l'hôtelier y met un voyageur. Il meurt. La dame, ignorant cela, se couche et croit que le corps est celui de son amant endormi. Elle est affolée de terreur quand elle constate sa méprise; les voyageurs croient à un crime et tout s'explique au commissariat.

La Roche aux Guillemots.	Contes du Jour et de la Nuit.			s. d. (1884).

Cadavre dans une malle; celui qui conduit le corps le laisse quatre jours dans une écurie pour aller chasser.

Le Baptême.	M. Parent.		*Gil Blas.*	13 janv. 1885.

Enfant qui meurt de froid parce que ses parents tombent ivres-morts dans le ruisseau en revenant de l'église. La scène se passe près de Pont-l'Abbé.

Petit Soldat.	M. Parent.		*Figaro.*	13 août 1885.

Deux conscrits bretons aiment la même fille de ferme, rencontrée le dimanche. L'un est préféré — ou plutôt se déclare le premier. L'autre se noie dans la Seine, sans rien dire, en rentrant avec son camarade.

Les Bécasses.	M. Parent.		*Gil Blas.*	20 oct. 1885.

Un berger sourd-muet surprend sa femme en flagrant délit et l'étrangle. Son patron le défend aux assises. Il est acquitté.

Le Diable.	Le Horla.		*Gaulois.*	5 août 1886.

Par cupidité, une garde-malade, à la campagne, fait mourir de frayeur une malade, en lui faisant « voir le Diable ».

Le Marquis de Fumerol.	Le Horla.		*Gil Blas.*	5 oct. 1886.

Conversion *post mortem*.

Le Fermier.	Œuv. posth. (Co.). Contes du Jour. (Oll.).		*Gaulois.*	11 oct. 1886.

Femme qui meurt de langueur pour n'avoir pu épouser le fils de ses maîtres.

Le Trou.	Le Horla.		*Gil Blas.*	9 nov. 1886.

Rivalité de pêcheurs à la ligne. L'un noie son rival. Il est acquitté.

Amour.	Le Horla.		*Gil Blas.*	7 déc. 1886.

Joie sadique de tuer les animaux à la chasse. Cf. *Sur les chats.*

Clochette.	Le Horla.		*Gil Blas.*	21 déc. 1886.

Histoire d'amour d'une pauvre vieille lingère. Mort subite. Terreur d'un enfant devant la mort.

Les Rois.	Le Horla.		*Gaulois.*	23 janv. 1887.

Récit d'une soirée des Rois pendant la guerre. On invite le curé, qui doit amener des dames : ce sont les religieuses et les pensionnaires de l'hospice. Au dessert, on apporte un mort tué par méprise aux avant-postes.

L'Ordonnance.	La Main gauche.		*Gil Blas.*	23 août 1887.

La femme du colonel cède à l'ordonnance qui a surpris le secret de ses amours. Elle se suicide par dégoût, mais révèle tout à son mari par une lettre. Celui-ci, après lui avoir arraché le nom de l'amant, tue l'ordonnance.

L'Assassin.	Rosier (Co.). Contes du Jour (Oll.).		*Gil Blas.*	1er nov. 1887.

Un homme tue celui qui lui révèle qu'il est trompé par sa femme : cf. *L'Ordonnance.*

Cf. *La Main d'Écorché* (1875, *Boule de Suif*) [Folie]. — *Sur l'Eau* (*Maison Tellier*, 1882) [Folie]. — *Mlle Fifi*, s. d. [Filles]; *Mme Baptiste* (*Mlle Fifi*, novembre 1882) [Viols]. — *Fou?* (*Mlle Fifi*,

août 1882 [Folie]. — *La Folle* (*Bécasse*, 1882, s. d.). — *Suicides* (*Rondoli*, avril 1883) [Folie]. — *La Confession* (*Toine*, 1884) [L'Enfant]. — *Le Petit* (*Contes du Jour*, août 1883) [L'Enfant]. — *Misti* (*Yvette*, janvier 1884) [Folie]. — *Un Parricide* (*Contes du Jour*, août 1884) [L'Enfant]. — *La Petite Roque*, décembre 1885 [Perversions, viols]. — *Rosalie Prudent* (*La Petite Roque*, 2 mars 1886) [L'Enfant]. — *Le Père Amable* (*La Petite Roque*, avril 1886) [L'Enfant]. — *Moiron* (*Clair de Lune*, septembre 1887) [Folie]. — *Hautot père et fils* (*Main Gauche*, janvier 1889) [L'Enfant]. — *L'Endormeuse* (*Main Gauche*, septembre 1889) [Folie]. — *Le Champ d'Oliviers* (*L'Inutile Beauté*, février 1890) [L'Enfant]. — *Le Bûcher* (*Clair de Lune*, Co.). *Incinération d'un Indien* (ne figure pas dans Ollendorff).

C. — *Viols. Perversions sexuelles. Érotisme*, etc.

La Femme de Paul.	Maison Tellier.		*s. l.*	s. d.

Étude de Lesbiennes. La scène se déroule à la Grenouillère, parmi les canotiers.

Madame Baptiste.	Mlle Fifi.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	28 nov. 1882.

Viol et suicide.

M. Jocaste.	Mlle Fifi. (Co.). Misti (Oll.).	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	23 janv. 1883.

Un père viole sa fille parce qu'elle lui rappelle la mère (*Inceste sadique*). Cf. *L'Ermite.*

La Mère aux Monstres.	Toine. (Co.). Misti (Oll.).	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	12 juin 1883.

En se serrant le ventre pendant ses grossesses, une femme fabrique à volonté des monstres qu'elle vend aux bateleurs.

La Tombe.	Bécasse. (Co.). Misti (Oll.).	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	29 juil. 1883.

Un amant, pour revoir sa maîtresse morte, ouvre la tombe. La puanteur du corps putréfié ne l'empêche pas de baiser les lèvres. Aux assises, il est acquitté.

Les Caresses.	Petite Roque. (Co.). Misti (Oll.).		*Gil Blas.*	14 août 1883.

La caresse est divine jusqu'en ses « plus monstrueuses inventions ». (Cf. De Sade.)

Un Sage.	Sœurs Rondoli.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	4 déc. 1883.

Épuisé par sa femme, un mari lui cherche un amant et renaît à la vie.

Châli.	Sœurs Rondoli.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	15 avril 1884.

Suspectée de vol, Châli, jeune Indienne de neuf ans, « petite épouse » d'un officier de marine, est cousue dans un sac et noyée par ordre du rajah, son maître.

La Chevelure.	Toine (Co.). Boule de Suif. (Oll.).	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	13 mai 1884.

Une chevelure de femme, trouvée dans le secret d'un vieux meuble italien, rend fou l'acheteur du meuble, qui, chaque nuit, possède en rêve la femme dont il tient les cheveux. Cf. *L'Apparition* (dans *Clair de Lune*); cf. aussi *Chevelure lumineuse* dans la *Vénus Rustique.*

La Petite Roque.	La Petite Roque.		Feuilleton du *Gil Blas.*	18-23 déc. 1885.

Viol, assassinat, remords et suicide du coupable.

Un Cas de Divorce.	L'Inutile Beauté.		*Gil Blas.*	31 août 1886.

Perverti sexuel qui *aime* les orchidées.

Le Vagabond.	Horla.		*Nouvelle Revue.*	15 janv. 1887.

La sottise d'un maire de village, qui, au lieu de faire donner à manger à un ouvrier sans travail et affamé, le fait conduire hors de la commune, est cause d'un viol. Les gendarmes ramènent le vagabond. Le maire se réjouit.

Un Soir.	La main gauche.			s. d. (1889).

Un homme surprend sa femme en flagrant délit. Il regrette l'Inquisition, est assoiffé de tortures, veut la châtier. Inventions sadiques.

Le Masque..	Inutile Beauté.		*Écho de Paris.*	10 mai 1889.

Un vieillard, atteint d'une sorte de folie érotique, court les bals, la figure couverte d'un masque.

Cf. *Cochon de Morin* [*Bécasse*] (1882), dans le genre gai; à rapprocher de *La Petite Roque*, pour la promptitude et la violence du désir.

L'Odyssée d'une fille [*Le Rosier*] (septembre 1883), l'aventure ordinaire des filles.

Julie Romain [*La Petite Roque*] (mars 1886) : Une vieille actrice se fait donner par ses serviteurs le spectacle de l'amour.

(Sur l'Inceste. Cf. Aussi : *Nos Anglais* (*Toine*), 10 février 1885 [explication de la généalogie du Christ, qui démontre l'utilité de l'Inceste]. — *L'Ermite* (*Petite Roque*, 26 janvier 1886). [L'Enfant.] — Inceste du père avec sa fille. Cf. *M. Jocaste.* — *Le Port* (*La Main Gauche*), 15 mars 1889 [voir : Filles Inceste entre frère et sœur].

Voir : Folie, Aventures amoureuses, Filles.

D. — *Folie. Terreurs Hallucinations.*

La Main d'Écorché.	Boule de Suif (Co.). Misti. (Oll.).	Joseph Prunier	*Almanach de Pont-à-Mousson.*	1875.

Crime, hallucinations, folie : cf. *La Main* (*Contes du Jour*), décembre 1883 [Crimes].

Sur l'Eau.	Maison Tellier.		*s. l.*	s. d. [1881].

Terreur nocturne sur la rivière. Repêchage de noyé.

Magnétisme.	Œuv. posth. (Co.). Le Père Milon (Oll.).	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	5 avril 1882.

Rêves amoureux. Hallucinations précédant et déterminant l'amour.

Fou.	Mlle Fifi.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	23 août 1882.

Jalousie d'un homme envers le cheval d'une femme aimée. Meurtre.

La Peur.	Contes de la Bécasse.		*Gaulois.*	23 oct. 1882.

Hallucinations : 1° dans les sables sahariens ; — 2° histoire de revenant assassiné.

La Folle [a paru formant avec *La Bécasse* un seul conte].	Contes de la Bécasse.		*Gaulois.*	5 déc. 1882.

Une folle est abandonnée sous la neige par les Prussiens et meurt de froid. Cf. *L'Aveugle* [Crimes], 1882.

Conte de Noël.	Clair de Lune.		*Gaulois.*	25 déc. 1882.

Histoire d'exorcisme : une folle hypnotisée à la messe de minuit par l'or brillant de l'ostensoir dans les mains du prêtre qui l'exorcise. Elle guérit.

Mlle Cocotte.	Clair de Lune.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	20 mars 1883.

Un cocher, que son maître oblige à noyer une chienne, repêche la charogne et devient fou.

Apparition.	Clair de Lune.		*Gaulois.*	4 avril 1883.

Hallucination : histoire de cheveux. Cf. *La Chevelure*, mai 1884 [Perversions].

Suicides.	Les Sœurs Rondoli.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	17 avril 1883.

Relire de vieilles lettres, puis, par dégoût et sentant l'inutilité de tout, se suicider.

Lui?	Les Sœurs Rondoli.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	3 juil. 1883.

Hallucinations. Semble être comme un premier état de *Le Horla* (1886).

Misti.	Yvette (Co.). Misti. (Oll.).	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	22 janv. 1884.

Terreur superstitieuse du chat. (A rapprocher, pour certains détails, de *Qui sait?* et de *Un fou.*)

Un lâche.	Contes du Jour et de la Nuit.		*Gaulois.*	27 janv. 1884.

Peur folle et hallucinations poussant au suicide un homme qui va se battre en duel. (Cf. *Bel Ami.*)

Solitude. | M. Parent. | | *Gaulois.* | 3 mars 1884.
Nouvelle d'apparence très sage, mais révélant une profonde détresse morale. Inquiétude de l'isolement. Impossibilité de n'être pas seul en amour comme en amitié.

La Peur. | La Petite Roque (Co.). Misti (Oll.). | | *Figaro.* | 25 juil. 1884.
Récit de Tourguenieff. Terreur éprouvée par un baigneur et causée par une femme qui nage. — Récit du voyageur : brouette marchant seule. — Peur du choléra : cf. *Mme Hermet* (1887).

Un fou. | Le Horla (Co.). Misti (Oll.). | | *Figaro.* | 1er sept. 1884.
Semble une autre ébauche du *Horla*. Comme dans *Qui sait?* (1890), les objets déménagent ou remuent sans cause apparente, sous l'influence magnétique (?) d'un mystérieux pouvoir.
Montre que, dès septembre 1884, Maupassant éprouve déjà, et peut-être sous l'influence de l'éther, des hallucinations qui atteindront leur paroxysme *en 1890* avec *Qui sait?*

Berthe. | Yvette. | | *Figaro.* | 20 oct. 1884.
Une muette qu'on marie pour essayer de la guérir. Son mari la quitte. Elle devient folle.

A vendre. | M. Parent. | | *Figaro.* | 5 janv. 1885.
Dans une maison à vendre, un visiteur voit un portrait de femme et veut rechercher l'inconnue, dont la servante lui a conté l'histoire et dont le portrait l'a fasciné.

Fou. | M. Parent. | | *Gaulois.* | 10 sept. 1885.
Apologie du crime absolument analogue au discours de Dolmancé dans la *Philosophie dans le boudoir*. Un magistrat, hanté par le besoin de tuer, massacre un chardonneret, goûte la tiédeur du sang, — puis étrangle un enfant rencontré dans un bois, — puis fend d'un coup de bêche la tête d'un pêcheur à la ligne, et, enfin, laisse froidement guillotiner le neveu de sa victime, accablé par les présomptions.
Nouvelle très curieuse. L'obsession y est analysée au point de vue psycho-pathologique avec une précision et une science extraordinaires. On peut considérer *Fou* comme une magistrale monographie de l'*Idée fixe*. (Cf. *Pillet* [Thèse].)

Sur les Chats. | La Petite Roque. | | *Gil Blas.* | 9 fév. 1886.
Hallucinations causées par un chat. Sensations de terreur et de volupté. Sadisme. Joie de tuer à rapprocher de *Un fou* (*Horla*, 1884), de *Amour* (*Horla*, 1886 [Crimes].)

L'Auberge. | Le Horla. | | *Les Lettres et les Arts.* | 1er sept. 1886.
Souvenir de Louëche. — La famille Hauser laisse deux hommes pour hiverner dans l'auberge du Scharenbach, au col de la Gemmi. L'un se perd en chassant. L'autre devient fou dans la solitude.

Le Horla. | Le Horla. | | *Gil Blas.* | 26 oct. 1886.
Folie, terreur, hallucinations, dédoublement par « possession ». Incendie volontaire.
[La version publiée dans le *Gil Blas* a été considérablement remaniée pour le volume. Elle est beaucoup plus curieuse, plus « directe » que celle du volume. C'est elle qu'il faut préférer pour l'étude psycho-pathologique.]

Madame Hermet. | La Main gauche (Co.). Misti (Oll.). | | *Gil Blas.* | 12 janv. 1887.
Devient folle par crainte de la variole et laisse mourir son fils sans vouloir le voir. — Cf. *La Peur* (1884) [Peur du choléra].

La Morte. | La Main gauche. | | *Gil Blas.* | 31 mai 1887.
Étrange hallucination dans un cimetière : Les morts sortent de leurs tombeaux et, aux inscriptions louangeuses et fausses, substituent la vérité. La maîtresse que le visiteur vient pleurer a remplacé l'épitaphe : « Elle aima, fut aimée et mourut », par : « Étant sortie un jour pour tromper son amant, elle prit froid sous la pluie et mourut ». L'homme tombe inanimé, saisi d'horreur.

La Nuit, Cauchemar. | Clair du Lune. | | *Gil Blas.* | 14 juin 1887.
Cauchemar. L'homme errant dans la nuit, tandis que la vie est arrêtée. Peur de la mort.

Moiron. | Clair de Lune. | | *Gil Blas.* | 27 sept. 1887.
Histoire de l'instituteur qui, ayant perdu ses enfants, tue ses élèves pour que Dieu ne soit pas seul à connaître la joie de supprimer des vies. [Cf. *La Confession* (*Contes du Jour*, 1883) [Crimes], où il s'agit aussi de meurtre par ingestion de verre pilé. — Cf. De Sade : *Philosophie*, Discours de Dolmancé. Blasphèmes et invectives contre Dieu.]

L'Endormeuse.	La Main gauche (Co.). Misti (Oll.).		*Écho de Paris.*	16 sept. 1889.

Club de candidats au suicide. Hallucination peut-être imitée d'un conte anglais ou américain (?).

Qui sait ?	L'Inutile Beauté.		*Écho de Paris.*	6 août 1890.

La plus étrange des nouvelles. Histoire de meubles qui déménagent tout seuls et retrouvés à Rouen chez un antiquaire-fantôme qui semble un personnage de Poë (cf. *Le roi Peste*). Hantises. Terreurs. Internement volontaire et préventif. [Cf. *Un fou* (*Horla*), 1884.]

Rêves.	Œuv. posth. (Co.). Père Milon. (Oll.		*s. l.*	s. d.

Sensations d'un éthéromane. [Cf. *Sur l'Eau.*]

Cf. Viols, Perversions, etc.

Cf. Crimes ; Morts violentes ; Histoires macabres :

1883 : *La Confession* (*Toine*) : Hallucination, terreur de la solitude. — *Auprès d'un mort* (*Posth.* [Co.], *Boule de Suif* [Oll.]). Enterrée vivante. — *L'Horrible* (*Posth.*) [Co.] *Contes du Jour* [Oll.]. Hallucination. — *La Reine Hortense* (*Clair de Lune*) : Délire d'agonie. — 1884 : *Le Tic* (*Posth.* [Co.], *Toine* [Oll.]) : Hallucination, terreur panique. — 1886 : *Julie Romain* (*Petite Roque*) : Folie érotique. — 1888 : *Le Noyé* (*Inutile Beauté*) : Hallucination causée par un perroquet.

Cf. L'Enfant : *La Confession* (*Toine*, 1885) : Terreur de la solitude.

Cf. Aventures amoureuses, etc. :

1882 : *Marocca* (*Mlle Fifi*) : Impulsion. Envie folle de saisir les pieds du mari (cf. Thèse de Pillet) — 1884 : *Le Crime au père Boniface* (*Contes du Jour*) : Hallucination (dans une note vaudevillesque)

Nota. — Il y a, dans un grand nombre de nouvelles de Maupassant, une véritable hantise des documents (lettres d'amour, confessions, etc.) trouvés après la mort et révélant, particulièrement aux enfants, des secrets terribles ou inattendus : Ainsi, dans *La Veillée* (1882, *Posth.*) [Diverses]. — *Le Lit* (1882, *Mlle Fifi*) [Diverses]. — *Une Vie* (1883) ; *Suicides* (1883, *Sœurs Rondoli*) [Diverses]. — *La Confession* (*Toine*) [L'Enfant]. — *Un fou* (*M. Parent*, 1885) [Folie]. — *L'Ordonnance* (*Main Gauche*, 1887) [Crimes]. — *Nos Lettrés* (*Clair de Lune*, 1888) [Diverses]. — les papiers trouvés dans un meuble après la mort font le sujet de la nouvelle.

Cf. *La Chevelure* (*Boule de Suif* [Oll.] et *Toine* [Co.]) trouvée dans le « secret » d'un meuble italien (1884, Perversions).

Cf. encore dans *Fort comme la Mort*, 1889, la scène des lettres au moment de la mort d'Olivier Bertin.

E. — *Aventures amoureuses*, etc.

Les Tombales.	La Maison Tellier.		*s. l.*	s. d.

Une femme, habillée en veuve, « fait » les cimetières.

Une Partie de campagne.	La Maison Tellier.		*s. l.*	s. d.

Histoire de canotier : bonne fortune au chant du rossignol.

Une Aventure parisienne [a paru sous le titre : *Une Épreuve*].	Mlle Fifi.		*Gil Blas.*	22 déc. 1881.

Une femme de province, dans son désir de fréquenter des hommes célèbres, offre un objet d'art à un littérateur, se donne à lui, — et est fort déçue le lendemain matin.

Marocca [a paru sous le titre : *Marauca*].	Mlle Fifi.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	2 mars 1882.

Aventure algérienne, adultère raffiné. Impulsions.

Un Coq chanta.	Contes de la Bécasse.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	5 juil. 1882.

Occasion perdue, fatigue à la chasse, « passade blanche ».

Le Verrou.	Sœurs Rondoli.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	25 juil. 1882.

Histoire d'une surprise, à un rendez-vous galant, faute d'avoir tiré le verrou.

La Rouille [paru sous le titre : *M. de Coutelier.*	Mlle Fifi.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	14 sept 1882.

Chasseur fieffé qui, devant se marier, va chez les filles et constate qu'il est « rouillé ». Cf. *Le Moyen de Roger.* (*Toine* [Filles], mars 1885.)

Ce Cochon de Morin.	Contes de la Bécasse.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	21 nov. 1882.

Impulsion irrésistible qui jette Morin sur sa voisine, en chemin de fer.

Le Remplaçant.	Mlle Fifi.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	2 janv. 1883.

Mme Bonderoi, femme d'un notaire, donne, à un dragon qui lui rend visite une fois par semaine, 10 francs. Le cavalier tombe malade et envoie un camarade. Désormais, Mme Bonderoi dépense un louis, mais elle a deux dragons.

Les Sabots [précédé dans le Gil Blas d'une introduction enlevée dans le volume.]	Contes de la Bécasse.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	21 janv. 1883.

Intrigue de paysans pour faire séduire leur fille par un riche fermier. Enceinte, il l'épouse.

Réveil.	Mlle Fifi.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	20 fév. 1883.

« Il n'y a que les rêves de bons dans la vie ».

La Serre.	Posth. I (Co.). Boule de Suif (Oll.).	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	26 juin 1883.

L'exemple d'une servante surprise avec son amant dans la serre réconcilie un ménage.

La Fenêtre.	Rosier de Mme Husson.		*Gil Blas.*	10 juil. 1883.

De Brives, amoureux de son hôtesse, séduit cependant la femme de chambre ; mais un jour qu'il croit celle-ci penchée à la fenêtre, il pose un baiser sur une croupe qui est celle de la châtelaine.

Enragée.	Rosier de Mme Husson.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	7 août 1883.

Nuit de noces. La jeune mariée, que son chien a mordue, se croit enragée. Quiproquos grivois.

Le Cas de Mme Luneau.	Sœurs Rondoli.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	21 août 1883.

Une veuve campagnarde promet 100 francs au sacristain si elle a de lui un enfant, et si elle peut, ainsi, hériter. Mais, l'enfant né, elle refuse de payer, ignorant quel est le vrai père. (Cf. *L'Héritage.*)

Au Bord du lit.	M. Parent.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	23 oct. 1883.

Une femme, abandonnée par son mari, lui fait payer 5 000 francs avant de consentir à rentrer dans la chambre conjugale.

La Patronne.	Sœurs Rondoli.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	1er avril	1884.

Un étudiant est surpris avec une grisette par la patronne de la pension de famille. Celle-ci chasse la grisette, mais prend sa place près du jeune homme.

Souvenir.	Contes du Jour et de la Nuit.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	20 mai	1884.

Cf. *Les Dimanches d'un Bourgeois de Paris.* Le dénouement diffère : ici, la femme se donne au monsieur rencontré, tandis que le mari cherche son portefeuille perdu.

Les Sœurs Rondoli.	Les Sœurs Rondoli.		*Feuilleton Écho de Paris.*	29 mai au 5 juin	1884.

Italiennes faciles, dont la mère est complaisante. Prostitution en famille. Description de la Riviera, à rapprocher de celle qui se trouve dans *Idylle.*

Le Crime au Père Boniface.	Contes du Jour et de la Nuit.		*Gil Blas.*	24 juin	1884.

Méprise d'un facteur qui prend pour des râles d'agonie des soupirs amoureux et va chercher les gendarmes.

L'Aveu.	Contes du Jour et de la Nuit (Co.). Boule de Suif (Oll.).	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	22 juil.	1884.

Une fille se donne à un cocher de diligence pour ne point payer sa place.

La Confession.	Le Rosier de Mme Husson.		*Gil Blas.*	12 août	1884.

Un chaste, le capitaine de Fontenne, grisé par ses camarades, trompe sa femme et le lui dit. Elle rit aux éclats.

Bombard.	Toine.		*Gil Blas.*	28 oct.	1884.

Épouse une vieille anglaise pour 15 000 francs de rente, va devenir l'amant de la bonne. Surpris par sa femme, *avant,* celle-ci donne à la bonne le louis dont son intervention l'a frustrée.

La Revanche.	Le Rosier de Mme Husson.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	18 nov.	1884.

Mari divorcé qui devient l'amant de son ancienne femme, et, ainsi, trompe l'amant qui l'a trompé jadis.

Tribunaux rustiques.	Monsieur Parent.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	25 nov.	1884.

Une femme mûre débauche un gamin et lui donne son bien. Devenu grand, celui-ci abandonne la dame, mais garde le bien qui constitue sa dot. Il épouse une jeune fille. D'où procès qu'il gagne.

L'Inconnue.	Monsieur Parent.		*Gil Blas.*	27 janv.	1885.

Histoire d'un homme qui perd ses moyens comme *Roger* et M. de Coutelier (*La Rouille*).

Un Échec.	Le Rosier de Mme Husson.		*Gil Blas.*	16 juin	1885.

Tentative de viol en diligence. Situation grotesque. (Cf. *Cochon de Morin*, même thème.)

Joseph.	Le Horla.		*Gil Blas.*	21 juil.	1885.

Une femme dit qu'elle se trouve mal pour que son valet abuse d'elle commodément, tandis qu'elle feint d'être en syncope. (Cf. Augustin de la *Philosophie dans le Boudoir* ; Mme de Saint-Ange y met moins de formes.)

La Confidence.	Monsieur Parent.		*Gil Blas.*	20 août	1885.

Histoire de mari trompé. (Cf. *Clair de Lune.*)

Mes Vingt-Cinq Jours.	Posth. I (Co.). Toine (Oll.).		*Gil Blas.*	25 août	1885

Le séjour d'un baigneur égayé par deux veuves, à Châtel-Guyon. Baignade sans costumes au lac de Tazenat. Paysages qui se retrouvent dans *Mont Oriol.*

Imprudence.	Monsieur Parent.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	15 sept.	1885

Dîner d'un mari et de sa femme en cabinet particulier, ce qui donne à la dame l'idée de tromper son mari.

Le Signe.	Horla.		*Gil Blas.*	17 avril 1886.

Une femme du monde, pour imiter sa voisine, et voir s'il est facile de « lever » des hommes, « fait la fenêtre ». Elle ne réussit que trop, est obligée de céder pour éviter le scandale, mais fait arrêter l'homme qui veut revenir le lendemain.

Les Épingles.	La Main gauche.		*Gil Blas.*	10 janv. 1886.

Ou l'embarras d'avoir deux maîtresses qui se devinent, grâce à une correspondance mystérieuse établie par le moyen d'épingles enfoncées dans les tentures.

Allouma.	La Main gauche.		*Feuilleton Écho de Paris.*	du 10 au 15 fév. 1889.

Femme arabe du Sud qui, hantée par ses instincts nomades, abandonne le Français dont elle est la maîtresse, pour suivre un de ses pareils.

Le Rendez-vous.	La Main gauche.		*Feuilleton Écho de Paris.*	23 fév. 1889.

Dégoût de l'adultère à heures fixes. (Cf., dans *Notre Cœur*, la lassitude de Michèle.)

Clair de Lune.	Œuv. posth. (Le père Milon.)			s. d.

A Fluelen, une femme se donne à un inconnu, par la faute du clair de lune, qui emplit son âme de poésie. (Cf. *La Confidence* [*M. Parent*, 20 août 1885].)

Autres nouvelles, dont l'aventure amoureuse n'a pas déterminé le classement, mais qui se réfèrent à ce groupe :

Cf. Diverses. — *Le Gâteau* (*Posth.*, *P. Milon*, 1881). — *La Bûche* (*Fifi*, janvier 1882). — *Une Passion* (*Posth.*, *Milon*, août 1882). — *Le Baiser* (*Rondoli*, novembre 1882). — *Ma Femme* (*Maison Tellier*, *Misti*, décembre 1882). — *La Moustache* (*Toine*, *Boule de Suif*, 1883). — *Le Vengeur* (*Posth.*, *Contes du Jour*, 1883). — *L'Attente* (*Posth.*, *Contes du Jour*, novembre 1883). — *Décoré* (*Rondoli*, novembre 1883). — *Le Modèle* (*Le Rosier*, décembre 1883). — *Le Bonheur* (*Contes du Jour*, *Boule de Suif*, 1884). — *Yvette* (1884). — *La Dot* (*Toine*, *Boule de Suif*, 1884). — *L'Épingle* (*M. Parent*, 1885). — *L'Épave* (*Petite Roque*, 1886). — *Mme Parisse* (*Roque*, mars 1886). — *Au Bois* (*Le Horla*, juin 1886).

Mort, Crimes, etc. — *Le Saut du Berger* (*Posth.*, *Milon*, 1882). — *Confession d'une Femme* (*L'Affût* (*Posth.*, *Milon*, 1882). — *Une Ruse* (*Mlle Fifi*, septembre 1882). — *Le Pardon* (*Clair de Lune*, octobre 1882). — *Yveline Samoris* (*Posth.*, *Milon*, 1882). — *Miss Harriet* (juillet 1883). — *L'Ivrogne* (*Contes du Jour*, août 1884). — *Petit Soldat* (*M. Parent*, janvier 1885). — *Les Bécasses* (*M. Parent*, octobre 1885). — *Le Marquis de Fumerol* (*Le Horla*, octobre 1886). — *Le Fermier* (*Posth.*, *Contes du Jour*, 1886). — *Clochette* (*Le Horla*, 1886). — *L'Ordonnance* (*Main Gauche*, août 1887). — *L'Assassin* (*Rosier*, *Contes du Jour*, 1887).

Paysanneries, Farces, etc. — *Farce Normande* (*Bécasse*, août 1882). — *Le Mal d'André* (*Rondoli*, juillet 1883). — *Une Vente* (*Le Rosier*, février 1884). — *La Question du Latin* (*Posth.*, *Toine*, septembre 1886). — *Le Lapin* (*Main Gauche*, 1887).

L'Enfant. — (A rapprocher en entier.)

Viols. — (A rapprocher en entier.)

F. — *Filles*, etc.

Boule de Suif.	Boule de Suif.			1879-1880.

Épisode de la guerre : Boule de Suif se dévoue, cède à l'officier prussien qui retient captifs les passagers d'une diligence, et, par son dévouement, libère ses compagnons, qui, aussitôt, lui font cent avanies.

La Maison Tellier.	Maison Tellier.			1881.

La Maison Tellier est fermée pour cause de première communion, « Madame » ayant emmené ses pensionnaires pour prendre part à une fête de famille. Elles édifient jusqu'au curé lui-même.

Mlle Fifi.	Mlle Fifi.			1881.

Pendant la guerre, des Prussiens font venir de Rouen des filles pour une orgie. L'une d'elles, ne pouvant supporter la brutalité d'un lieutenant, le tue et s'enfuit. Le curé lui donne asile dans le clocher de l'église.

L'Ami Patience [publié sous le titre : *L'Ami*].	Toine (Co.). Boule de Suif (Oll.).	Maufrigneuse.	*Le Gaulois.*	4 sept. 1883.

Histoire d'un ancien camarade du conteur. Devenu tenancier de maison close et enrichi, grâce à sa femme et sa belle-sœur, qui ont été ses premières pensionnaires.

L'Odyssée d'une Fille.	Le Rosier de Mme Husson.	Maufrigneuse.	*Gil Blas*	25 sept. 1883.

Viols, etc., l'aventure ordinaire.

Le Lit 29.	Toine (Co.). Boule de Suif (Oll.).	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	8 juil. 1884.

Irma, pendant la guerre, donne la syphilis aux Prussiens par patriotisme. — Son ancien amant, le capitaine de hussards Epivent, la retrouve mourante à l'hôpital. Il est la risée des camarades.

Le Moyen de Roger.	Toine.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	3 mars 1885.

Un homme qui épouse une veuve se trouve, le soir des noces, intimidé, et perd ses moyens. Il va dans une maison close pour se mettre en train et réussit si bien que sa femme, qui ignore ce qu'il a fait, parle à tout propos « du moyen de Roger » comme d'une chose surprenante.

Ça Ira.	M. Parent.		*Gil Blas.*	10 nov. 1885.

Procédés de filles pour se procurer de l'argent : parapluies prétendus oubliés et réclamés à la Madeleine ; attente dans une voiture à la sortie du bal de l'Opéra ; erreur du monsieur levé par une comparse.

Sauvée.	La Petite Roque.		*Gil Blas.*	22 déc. 1885.

Femme de chambre dont la spécialité est de provoquer les flagrants délits d'adultère.

La Baronne.	Le Rosier de Mme Husson.		*Gil Blas.*	17 mai 1887.

Christ ancien prêté par un antiquaire qui envoie à la dame des amateurs, dont la plupart deviennent ses amants.

Les Vingt-cinq francs de la Supérieure.	L'Inutile Beauté.		*Gil Blas.*	28 mars 1888.

Un paysan clownesque, Pavilly, se casse une jambe. Soigné à l'hôpital, la Supérieure, dont il s'est fait bien voir, lui donne 25 francs, grâce auxquels il va se saouler chez les filles. Il se casse l'autre jambe et rentre à l'hôpital, à la stupéfaction de la Supérieure.

Le Port.	La Main gauche.		*Écho de Paris*	15 mars 1889.

Inceste : Un matelot, dans une maison de filles, choisit sa sœur sans la reconnaître. Le hasard de la conversation lui révèle son aventure, et, jusqu'au matin, chastes, tous deux pleurent.

Cf. L'Enfant. — *Nuit de Noël* (*Mlle Fifi*, 26 décembre 1882).

Les Sœurs Rondoli (mai-juin 1884) [Aventures]. — *L'Armoire* (*Toine*, décembre 1884) [Enfant]. — *Une Soirée* (*Le Rosier de Mme Husson*, 29 mars 1887). — *Méprise* (Soirée du premier Président) [Diverses].

G. — *Héritages.*

Coco, Coco frais.	Boule de Suif (Co.). Misti (Oll.).	Guy de Valmont.	*La Mosaïque.*	1876.

Rôle du hasard dans la vie. Legs à un marchand de coco.

En Famille.	La Maison Tellier.		*Nouvelle Revue.*	15 fév. 1881.

Histoire de vieille femme qu'on croit morte et qui ressuscite. Embarras des héritiers. Cf. *Le Vieux* (1884) [*Contes du Jour*].

La Rempailleuse.	Contes de la Bécasse.		*Gaulois.*	27 sept. 1882.

Une bohémienne aime un pharmacien et lui lègue 2 000 francs, sa fortune. Bassesse du bourgeois cupide.

Le Testament. | Contes de la Bécasse. | Maufrigneuse. | *Gil Blas.* | 7 nov. 1882.
Thème de *Pierre et Jean* condensé en une nouvelle : haine familiale après un héritage.

Un Million. | Miss Harriet. Misti (Oll.). | Maufrigneuse. | | 2 nov. 1882.

L'Héritage. | Miss Harriet. Misti (Oll.). | Maufrigneuse. | *Vie Militaire.* | mars-av. 1884.
Héritage laissé par une vieille fille aux enfants à naître d'un jeune ménage stérile. Un camarade de bureau, le beau Maze, fait un enfant à la dame, qui, ayant ainsi hérité, déclare à son collaborateur que les relations n'ont plus de raison. Cf. *Le Cas de Madame Luneau* (*Les Sœurs Rondoli*, août 1883), même sujet.

Mon Oncle Jules. | Miss Harriet. | | *Gaulois.* | 7 août 1883.
Un oncle, parti pour l'Amérique, doit être fatalement riche, et l'attente de son héritage peut servir à faciliter le mariage de nièces sans dot. Pourtant, l'oncle Jules, ruiné et fort misérable, est écailleur d'huîtres sur un paquebot. Et son propre neveu lui fait l'aumône. Bassesse bourgeoise qui empêche sa famille de le reconnaître.

Cf. *L'Héritage du Comte.*
Cf. *Bel Ami* (1885). — *Pierre et Jean* (1888). — *Le Donneur d'eau Bénite* (*Boule de Suif* [Co.], *Misti* [Oll.]. 1876). — *Les Bijoux* (*Clair de Lune*, 27 mars 1883). — *La Reine Hortense* (*Clair de Lune*, 24 avril 1883).

H. — a. *Farces* ; — b. *Paysanneries.*

a. Farces.

Farce Normande. | Contes de la Bécasse. | Maufrigneuse. | *Gil Blas.* | 8 août 1882.
« Qui va à la chasse — pendant la nuit de ses noces — perd sa place. » Grosse farce paysanne.

Mon Oncle Sosthène. | Les Sœurs Rondoli. | Maufrigneuse. | *Gil Blas.* | 12 août 1882.
Un neveu envoie à son oncle, franc-maçon, gris à crever des suites d'un repas gras du Vendredi Saint, un jésuite qui s'y prend si bien, que l'oncle converti déshérite le neveu au profit du jésuite.

La Relique. | Mademoiselle Fifi. | Maufrigneuse. | *Gil Blas.* | 17 oct. 1882.
Os de mouton donné comme relique d'une des onze mille vierges.

Le Mal d'André. | Les Sœurs Rondoli. | Maufrigneuse. | *Gil Blas.* | 24 juil. 1883.
Le capitaine, qui a séduit la femme du notaire, pi nce au sang l'enfant pour le faire taire. D'où cicatrices mystérieuses qui font renvoyer la nourrice.

Une Soirée | Œuv. posth. (Co.). Boule de Suif (Oll.). | | *Gaulois.* | 21 sept. 1883.
Me Saval, notaire à Vernon, victime de rapins qui le grisent et le laissent nu dans une armoire.

La Farce [mémoires d'un farceur]. | Œuv. posth. (Co.). Boule de Suif (Oll.). Contes du Jour. | Maufrigneuse. | *Gil Blas.* | 18 déc. 1883.
Éloge sinistre de la farce dont une de ses victimes serait morte. Phosphure de potassium dans le vase de nuit.

Le Parapluie. | Les Sœurs Rondoli. | | *Gaulois.* | 10 fév. 1884.
M. Oreille a un parapluie neuf. Ses camarades du bureau le brûlent avec un cigare. Mme Oreille le fait payer par l'assurance.

Nos Anglais. | Toine. | | *Gil Blas.* | 10 fév. 1885.
Discours fantaisiste sur la généalogie du Christ, qui sort d'un inceste (Loth et ses filles), tenu à un pasteur anglais, à Menton.

La Question du Latin. | Œuv. posth. (Co.). Toine (Oll.). | | *Gaulois.* | 2 sept. 1886.
Farce faite au professeur Piquedent : un élève lui fait croire que la petite blanchisseuse d'en face est

amoureuse de lui. Il l'épouse, s'établit épicier, est heureux et gagne beaucoup plus d'argent que lorsqu'il enseignait le latin à l'Institut Robineau.

Cf. *Le Voleur* (*Mlle Fifi*, juin 1882) [Diverses]. — *L'Héritage* (*Miss Harriet*, mars-avril 1884) [Héritages] [Farces du beau Maze, etc. Le vieil expéditionnaire.] — *Yvette* (septembre 1884) [Diverses]. Le pianiste qu'on jette à l'eau. — *Bel Ami* (1885). Plaisanteries des camarades sur Duroy-Forestier.

b. Paysanneries.

Pierrot.	Contes de la Bécasse.		*Gaulois.*	9 oct. 1882.

Chien abandonné dans une marnière. [Cf. Mirbeau : *Lettres de Ma Chaumière*.]

Un Normand.	Contes de la Bécasse.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	10 oct. 1882.

Le marchand de Saints, près de Jumièges. Inventeur d'une prière à la Vierge pour les filles mères et inventeur aussi du Saoulomètre. Description de Rouen, vu de Canteleu, qui se retrouve dans *Bel Ami*.

La Confession de Théodule Sabot.	Toine.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	9 oct. 1883.

Le menuisier, anticlérical farouche, se confesse pour obtenir le travail de réfection des stalles de l'église.

La Ficelle.	Miss Harriet.		*Gaulois.*	25 nov. 1883.

Accusation de vol, parce que le père Hauchecorne a été vu se baissant. Il ramassait une ficelle.

Idylle.	Miss Harriet.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	12 fév. 1884.

Une Italienne, dans un wagon, donne le sein à un compatriote affamé. [Description de la Riviera. Cf. *Les Sœurs Rondoli*.]

Une Vente.	Le Rosier de Mme Husson.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	22 fév. 1884.

Femme vendue au mètre cube et mise dans un tonneau pour être « litrée ».

Toine.	Toine.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	6 janv. 1885.

Cabaretier normand paralysé, que sa femme fait couver dans son lit.

La Bête à Maître Belhomme.	M. Parent		*Gil Blas.*	22 sept. 1885.

Le curé enlève une puce entrée dans l'oreille de Me Belhomme. Dialogues paysans savoureux.

Le Lapin.	La Main gauche.		*Gil Blas.*	14 juil. 1887.

Adultère et lapin volé.

Boitelle.	La Main Gauche.		*Écho de Paris.*	22 janv. 1889.

Se fait « ordureux » par désespoir de n'avoir pu épouser « sa négresse ».

Cf. Enfant. — *Histoire d'une fille de ferme* (*Maison Tellier*, mars 1881). — *Aux Champs* (*Bécasse*, octobre 1882). — *La Martine* (*Le Rosier*, septembre 1883). — *Le Baptême* (*Miss Harriet*, janvier 1884). — *Les Sabots* (*La Bécasse*, 21 janvier 1883).

Aventures amoureuses. — *Le Cas de Madame Luneau* (*Rondoli*, août 1883). — *Le Crime au Père Boniface* (*Contes du Jour*, juin 1884). — *L'Aveu* (*Contes du Jour, Boule de Suif*, 1884). — *Tribunaux rustiques* (*M. Parent*, novembre 1884).

Morts, Crimes, etc. — *Le Vieux* (*Contes du Jour*, janvier 1884). — *Coco* (*Contes du Jour, Boule de Suif*, janvier 1884). — *La Mère Sauvage* (*Petite Roque, Miss Harriet*, janvier 1884). — *Le Gueux* (*Contes du Jour*, mars 1884). — *Le Petit Fût* (*Rondoli*, avril 1884). — *Le Garde* (*Yvette*, octobre 1884). *Le Baptême* (*M. Parent*, janvier 1885). — *Petit Soldat* (*id., ibid.*). — *Les Bécasses* (*id., ibid.*). — *Le Diable* (*Horla*, août 1886). — *Le Saut du Berger, L'Aveugle* (*Père Milon*, mars 1882). — *Un Réveillon* (*Mlle Fifi*, 1882). — *Saint Antoine* (*Bécasse*, 1883). — *Le Père Judas* (*Toine, Misti*, février 1883). — *Le Père Milon* (mai 1883). — *Miss Harriet* (juillet 1883). — *La Mère Sauvage* (*Petite Roque, Miss Harriet*, mars 1884).

I. — *Sujets divers.*

Jadis. [*Les Conseils d'une Grand'mère.*]	Contes du jour et de la Nuit (Oll.). [Maison Tellier (Conard).]		*Gaulois.*	[13 sept. 1880].

Le mariage nécessaire à la société, mais contraire à la nature. Plaidoyer pour la liberté dans l'amour, fait par une aïeule devant sa petite-fille.

Le Gâteau.	Œuv. posth. (Co.). Le Père Milon (Oll.).			s. d. [1881].

La brioche symbolique des réceptions de Mme Anserre : celui qui la coupe devient son amant. A mesure qu'elle vieillit, les invités déclinent l'honneur, qui échoit au mari, puis au domestique.

Par un soir de Printemps.	Œuv. posth. (Co.). Le Père Milon (Oll.).		*Gaulois.*	7 mai 1881.

Autre état de *Mlle Perle*, de *Regret*, etc. (Cf. *Une Vie*, p. 60-67, Oll.)

Vieux Objets.	Œuv. posth. (Co.). Le Père Milon (Oll.).			s. d. [1882].

(Cf. *Une Vie*, 294.) Commentaire du vers : « Naître, vivre, mourir dans la même maison ».

La Bûche.	Mlle Fifi.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	26 janv. 1882.

L'écroulement d'une bûche empêche à point nommé un homme de tromper son meilleur ami.

Mots d'amour.	Mlle Fifi.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	2 fév. 1882.

Du ridicule d'appeler son amant « mon gros chien ».

Le Lit.	Mlle Fifi.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	16 mars 1882.

Lettres d'amour trouvées dans un vieux meuble, dont la description se retrouve dans *Une Vie*.

La Veillée.	Œuv. posth. (Co.). Le Père Milon (Oll.).	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	7 juin 1882.

En veillant leur mère morte, deux enfants, l'un magistrat, l'autre religieux, trouvent de vieilles lettres d'amour écrites par elle. Ils les lisent et perdent le respect de la morte. (Cf. *Une Vie*, 215-218)

Le Voleur.	Mlle Fifi.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	21 juin 1882.

Trois peintres, ivres, surprennent un voleur ; le conduisent, ficelé, au poste. Les gardiens croient à une farce, refusent d'arrêter le voleur. Alors, on le fait boire, et on le laisse aller.

Une Passion.	Œuvr. posth. (Co.). Le Père Milon (Oll.).	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	22 août 1882.

Femme de quarante ans passionnée. Son amant, officier, est obligé de démissionner. Elle gâche sa vie et celle de tout le monde. Le mari et l'amant se regardent avec sympathie : tous deux sont victimes.

Correspondance.	Œuv. posth. (Co.). Le Père Milon (Oll.).	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	30 août 1882.

Si les hommes ne sont pas toujours polis, les femmes, elles, ne se privent guère d'être grossières.

Clair de Lune.	Clair de Lune.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	19 oct. 1882.

L'amour se révèle à un prêtre par la poésie d'une nuit de printemps.

Le Baiser.	Sœurs Rondoli.	Maufrigneuse.	*Gaulois.*	14 nov. 1882.

Conseils d'une dame d'expérience à sa nièce sur l'art du baiser.
Ne se trouve pas dans l'édition Ollendorff.

Menuet.	Contes de la Bécasse.		*Gaulois.*	25 nov. 1882.

Vieux maître à danser et sa femme « La Castrès » dansant le menuet à la Pépinière du Luxembourg.

Ma femme.	Maison Tellier (Co.). Mis-ti (Oll.).	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	5 déc. 1882.

Pochard, Letoile se trompe de porte, entre dans la chambre d'une jeune fille et s'y endort sans la réveiller. Le lendemain, on l'y trouve. Il est obligé de l'épouser pour « réparer » une faute dont il est fort innocent. C'est une femme délicieuse et il est heureux.

La Légende du Mont Saint-Michel.	Clair de Lune.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	19 déc. 1882.

Le saint vient à bout du diable par une ruse toute normande.

Un Coup d'État.	Clair de Lune.		*s. l.*	s. d. [1882].

Proclamation grotesque de la République au village.

Au Printemps.	La Maison Tellier.		*s. l.*	s. d.

Est-ce rendre service qu'empêcher son prochain de descendre du bateau pour suivre une femme ?

A Cheval.	Mlle Fifi.		*Gaulois.*	14 janv. 1883.

Un cavalier du dimanche renverse une vieille femme. Les ressources de son ménage passent à la soigner.

En Mer.	Contes de la Bécasse.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	12 fév. 1883.

Bras pris sous le chalut. Gangrène. Amputation. [*Cette nouvelle a été imitée par d'Annunzio.*]

L'Homme-Fille.	Toine.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	13 mars 1883.

Esquisse très vague du caractère de *Bel Ami.*

Les Bijoux.	Clair de Lune.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	27 mars 1883.

Bijoux perdus. Sujet que Maupassant reprendra un an plus tard dans *La Parure.*

Walter-Schaff. [L'Aventure de].	Contes de la Bécasse.		*Gaulois.*	11 avril 1883.

Prussien affamé qui pénètre dans un château dont les habitants, croyant à une attaque, s'enfuient. Il se gave. La garde nationale le prend sans coup férir. Il est sauvé et fort heureux d'être prisonnier.

Le Pain Maudit.	Les Sœurs Rondoli.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	29 mai 1883.

Une fille entretenue héberge la noce de sa sœur. Un imbécile, au dessert, chante « Le Pain Maudit ». On ne mange plus de pain, mais on ne refuse ni le champagne ni les liqueurs.

L'Ami Joseph.	Œuv. posth. (Co.). Le Père Milon (Oll.).		*Gaulois.*	3 juin 1883.

Tyrannisés par un Méridional de leurs amis, qui s'installe chez eux, des bourgeois lui laissent la place.

Denis.	Miss Harriet.		*Gaulois.*	28 juin 1883.

Denis, perle des domestiques, voleur et assassin.

La Moustache.	Toine (Co.). Boule de Suif (Oll.).	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	31 juil. 1883.

Du rôle de la moustache en amour. [Une page émue sur les morts de la guerre.]

Regret.	Miss Harriett.		*Gaulois.*	4 nov. 1883.

Cf. *Mlle Perle.*

Le Vengeur.	Œuv. posth. (Co.). Contes du Jour (Oll.).	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	6 nov. 1883.

Jalousie posthume. (Cf. Jalousie de Duroy : Forestier trompé, dans *Bel Ami*, 2e partie, fin du chapitre II.)

L'Attente.	Œuv. posth. (Co.). Contes du Jour (Oll.).		*Gaulois.*	11 nov. 1883.

Un fils surprend sa mère dans les bras d'un amant. Il s'enfuit, et, lentement, la mère meurt de chagrin.

Décoré.	Les Sœurs Rondoli.	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	13 nov. 1883.

M. Sacrement est décoré pour « services exceptionnels », parce que sa femme a pour amant un député influent.

Garçon, un bock !	Miss Harriet.		*s. l.*	s. d. [1883].

Un enfant assiste à une scène de ménage entre son père et sa mère. Il s'enfuit. Dégoût de la vie. Il passe son existence à la brasserie. Peut-être est-ce un souvenir personnel de Maupassant. A rapprocher de *M. Parent*, pour la vie de café. [Voir L'Enfant.]

Le Modèle.	Le Rosier de Mme Husson.		*Gaulois.*	17 déc. 1883.

Une femme saute par la fenêtre pour se faire épouser par son amant qui veut la quitter. Elle se casse les jambes et reste infirme.

Rose.	Contes du Jour et de la Nuit (Co.). Boule de Suif (Oll.).	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	29 janv. 1884.

Forçat évadé, condamné pour viol et assassinat, se place comme femme de chambre et est une « perle ».

Le Protecteur.	Toine (Co.). Boule de Suif (Oll.).	Maufrigneuse.	*Gil Blas.*	5 fév. 1884.

Le besoin de montrer son influence attire à un conseiller d'État une mésaventure fort désagréable.

La Parure.	Contes du Jour et de la Nuit (Co.). Boule de Suif (Oll.).		*Gaulois.*	17 fév. 1884.

Diamants empruntés et perdus. Le ménage s'endette pour les rembourser. Ils étaient faux. (Cf. *Les Bijoux.*)

Le Bonheur.	Contes du jour et de la Nuit (Co.). Boule de Suif (Oll.).		*Gaulois.*	16 mars 1884.

La fille d'un général enlevée par un sous-officier vit en Corse avec lui.

Les Idées du Colonel.	Yvette.		*Gaulois.*	9 juin 1884.

Une première fois a paru sous le titre de :

[*Le Mariage du Lieutenant Laré.*]	[Boule de Suif (Co.). Mistti (Oll.).]		[*Mosaïque.*]	[1877].

Épisode de la guerre. Jeune fille sauvée par un lieutenant.

Le Retour.	Yvette.		*Gaulois.*	28 juil. 1884.

Cf. : *Enoch Arden*, de Tennyson. Retour du marin qui trouve sa femme remariée.

Yvette.	Yvette.		*Figaro* (*feuilleton*).	29 août au 9 sept. 1884.

Développement d'*Yveline Samoris*. (Cf. CRIMES, MORTS, etc.)

Découverte.	M. Parent.		*Gaulois.*	4 sept. 1884.

Du danger d'épouser une étrangère : du jour où elle parle français, on mesure le vide de son intelligence.

La Dot.	Toine (Co.). Boule de Suif (Oll.).		*Gil Blas.*	9 sept. 1884.

Un jeune marié abandonne sa femme dans un omnibus et s'enfuit avec la dot.

Les Prisonniers.	Toine.		*Gil Blas.*	30 déc. 1884.

Capturés par ruse dans une maison forestière devant Rethel. On inonde la cave pour prendre les Prussiens.

Le Père Mongilet.	Toine.		*Gil Blas.*	24 fév. 1885.

Haine de la campagne, due au souvenir d'une mégère.
Autre version de *Chez un Ami*, dans *les Dimanches d'un Bourgeois de Paris*.

L'Épingle.	Monsieur Parent.	Maufrigneuse,	*Gil Blas.*	13 août 1885.

Un homme mange sa fortune pour une femme qui le congédie quand il est ruiné. Il gagne aux colonies une nouvelle fortune, en espérant la manger encore avec elle, puis il se tuera.

L'Épave.	La Petite Roque.		*Gaulois.*	1er janv. 1886.

Amour né dans le danger chez un homme surpris, avec un Anglais et ses filles, sur une épave, par la marée.

Madame Parisse.	La Petite Roque.		*Gil Blas.*	16 mars 1886.

Un commandant fait fermer les portes d'Antibes pour empêcher un mari de rejoindre la femme avec laquelle il désire passer la nuit.

Julie Romain.	La Petite Roque.		*Gaulois.*	20 mars 1886.

Une vieille actrice se donne le spectacle de l'amour, grâce à ses serviteurs complices.

Au Bois.	Le Horla.		*Gil Blas.*	22 juin 1886.

Une femme attend jusqu'à soixante ans l'instant de liberté où elle pourra se faire conter fleurette dans les bois. Elle y va avec son mari et le couple est surpris par le garde champêtre.

Une Famille.	Le Horla.		*Gil Blas.*	3 août 1886.

La gourmandise du vieillard en enfance donnée en spectacle pour l'amusement de tous. On prolonge les jours du malheureux qui est si comique, car il « manquerait aux enfants ».

Une Soirée.	Le Rosier de Madame Husson.		*Gil Blas.*	29 mars 1887.

Le maréchal des logis Varajou croit aller chez les filles et monte chez le premier Président, qui donne une soirée. Il fait scandale, en offrant de « payer le champagne ».

La Porte.	Clair de Lune.		*Gil Blas.*	3 mai 1887.

Sur la complaisance et la crédulité des maris.

Le Rosier de Madame Husson.	Le Rosier de Madame Husson.		*Nouvelle Revue.*	15 juin 1887.

Muni des cinq cents francs du prix de vertu, le Rosier Isidore se saoule. (Curiosités de Gisors.)

Le Voyage du Horla [publié sous le titre : *De Paris à Heyst*].	Horla (Co.). Misti (Oll.).		*Figaro.*	16 juil. 1887.

Reportage d'un voyage en ballon, de Paris en Hollande.

Nos Lettres.	L'Inutile Beauté.		*Gaulois.*	29 fév. 1888.

Lettres d'amour trouvées dans un tiroir. Cf. *La Veillée, Une Vie*, etc. [Voir le détail au groupe Folie.]

L'Infirme.	L'Inutile Beauté.		*Gaulois.*	21 oct. 1888.

Renoncement d'un amputé à la femme aimée, compensation imparfaite trouvée dans l'amitié.

Un Portrait.	L'Inutile Beauté.		*Gaulois.*	29 oct. 1888.

Sur le regard d'une femme, l'aveu fait par un portrait.

Le Masque.	L'Inutile Beauté.		*Écho de Paris.*	10 mai 1889.

Sorte de folie érotique qui fait qu'un vieillard court les bals couvert d'un masque.

L'Épreuve.	L'Inutile Beauté.		*Écho de Paris.*	13 juil. 1889.

Haine de femme qui fait découvrir au mari qu'il est trompé.

Alexandre.	L'Inutile Beauté (Co.). Misti (Oll.).		*Écho de Paris.*	2 sept. 1889.

Alexandre, ordonnance, une manière de demoiselle Perle ou de tante Lison [*Une Vie*] reste trente-cinq ans au service d'un officier stupide et brutal, par amour pour la femme de celui-ci.

Le Colporteur.	Posth. I (Co.). Misti (Oll.).			s. d.

Le colporteur rentre à l'improviste : sa femme est en compagnie...

Après.	Œuv. posth. (Co.).			

Confession d'un prêtre entré dans les ordres par crainte et par dégoût de la vie.

Blanc et Bleu.	Œuv. posth. (Co.). Misti (Oll.).			

Un homme se lave les pieds dans la neige, parce qu'il n'a pas eu le temps de prendre un bain avant un rendez-vous.

Page d'Histoire inédite.	Œuv. posth. (Co.). Misti (Oll.).			

Reconstitution fantaisiste et sans grand intérêt d'une vie de Bonaparte.

Il n'est pas inutile d'indiquer, après ce classement par sujets, le groupe des nouvelles qui ont trait à la guerre de 1870. On trouvera l'analyse de chacune d'elles, plus haut, au paragraphe indiqué entre parenthèses dans la dernière colonne :

Boule de Suif	1879-1880	(Filles).
Mlle Fifi	1881	(Filles).
Un Coup d'État	1882	(Divers).
La Folle	5 décembre 1882	(Folie).
Deux Amis	5 février 1883	(Crimes).
Saint Antoine	5 avril 1883	(Crimes).
Le Père Milon	22 mai 1883	(Crimes).
Walter Schnaffs	11 avril 1883	(Divers).
La Moustache	31 juillet 1883	(Divers).
Tombouctou	2 août 1883	(Crimes).
Un Duel	14 octobre 1883	(Crimes).
La Mère Sauvage	3 mars 1884	(Crimes).
L'Horrible	18 mai 1884	(Crimes).
Les Idées du Colonel	4 juin 1884	(Divers).
Le Lit 29	juillet 1884	(Filles).
Les Prisonniers	30 décembre 1884	(Divers).
Les Rois	23 janvier 1887	(Crimes).

Pour les mêmes raisons, il peut être utile d'indiquer les nouvelles qui ont été inspirées à Maupassant par l'observation de ses compagnons du ministère de la Marine. Ce sont :

L'Héritage	mars-avril 1884	(Héritages).
En Famille	15 février 1881	(*id.*).
Le Parapluie	10 février 1884	(Farces).
Les Dimanches d'un Bourgeois de Paris	1884	

Enfin, dans les nouvelles suivantes, on trouve très manifestement trace de l'influence que la lecture de la *Philosophie dans le Boudoir* avait exercée sur Maupassant :

Amour	(Crimes).
M. Jocaste	(Viols, etc.).
Les Caresses	(*id.*).
La Petite Roque	(*id.*).
Un Soir	(*id.*).
Un Fou	(Folie).
Moiron	(*id.*).

René Dumesnil.

COMPTES RENDUS

JEAN PLATTARD, **François Rabelais**. Un vol. in-8° de 342 p., planches. Paris, Boivin [1932].

Peu de savants ont contribué autant que M. Plattard à faire connaître la vie et l'œuvre de Rabelais. Fidèle collaborateur de l'édition Lefranc, il a publié pour les étudiants et les professeurs, dix-huit ans après sa thèse, un substantiel *État présent des études rabelaisiennes* (Belles-Lettres, 1927), et pour les « Thélémites et dames de hault parage » une magnifique *Vie de François Rabelais* (Van Oest, 1928), dont P. Villey a rendu compte ici même (XXXVI, p. 458); pour les pantagruélistes de tout rang il a réimprimé chez Boivin le texte du précédent ouvrage[1].

Il arrive parfois que l'homme de lettres et son œuvre, tels que nous les connaissons, ne se ressemblent guère : pensez à Corneille, ou à l'antinomie entre Balzac et la *Comédie humaine* que M. Pierre Abraham a essayé de résoudre. Ici, le cas est presque désespéré : du caractère de l'homme nous savons peu de choses, et ses intentions nous échappent souvent. Pourquoi *Gargantua* est-il beaucoup plus hardi que *Pantagruel*, qui parut deux ans plus tôt? Pourquoi le Naturisme s'y mêle-t-il à l'Évangélisme?

Ne demandons pas à M. Plattard de nous faire voir Rabelais « tel qu'il fut réellement » : il reconnaît lui-même que ce n'est pas encore possible. Mais, en faisant revivre les milieux intellectuels que Rabelais a traversés, il nous permet d'imaginer avec quelque vraisemblance les états d'âme de son héros. Ce livre, et ce n'est pas un de ses moindres mérites, est presque une histoire de l'humanisme français pendant les années 1520-1550; mais cette histoire s'ordonne autour de Rabelais, et si, parfois, M. Plattard s'attarde à dessiner le portrait de tel ou tel Poitevin, ce qu'il nous dit de l'évolution religieuse des humanistes lyonnais éclaire fort bien la conduite de Rabelais, leur ami. De même l'apologie de la vie monastique écrite par Budé en 1520 nous aide à comprendre la décision que prit Rabelais de devenir franciscain. Un chapitre nous renseigne à la fois sur l'importance que les humanistes attribuaient à la médecine et sur sa place dans la vie et l'œuvre de Rabelais.

M. Plattard mentionne avec prudence les anecdotes anciennes, et il distingue soigneusement ce qui est sûr de ce qui est douteux. Pourtant il n'a pu résister, quelquefois, à la tentation de reconstituer les parties obscures de la vie de Rabelais. Par exemple, on ignore ce que celui-ci fit entre 1527 et 1530; comme il a certainement séjourné dans les villes universitaires de Bordeaux, Toulouse, Bourges et Orléans, M. Plattard conjecture qu'il s'y rendit avant 1530; mais n'est-ce pas aller trop loin que d'assigner à ce voyage hypothétique l'itinéraire Bordeaux-Toulouse-Bourges-Orléans-Paris[2]?

M. Plattard a habilement combiné le plan chronologique avec l'ordre logique. Qu'il me permette d'exprimer un vœu : dans une réédition l'on

1. Quelques différences sont à signaler, p. 28, note 1, p. 78, p. 81, p. 210, note 1. Le chapitre sur *Rabelais dans les lettres françaises et étrangères* a été supprimé.
2. « Paris l'appelait. En chemin, il s'arrêta à Bourges et à Orléans... ».

serait heureux de trouver à la fin une étude synthétique du talent littéraire de Rabelais. Sa science, si prisée de ses contemporains, et ses idées ont perdu l'intérêt qu'elles avaient au temps de François Ier, et, s'il n'y avait l'imagination, le talent descriptif, les tours, le rythme, son œuvre rejoindrait dans la nécropole des livres jadis célèbres les *Colloques* d'Erasme.

Cet ouvrage alerte et plein de vie s'appuie sur une masse énorme d'articles et de livres qui sont cités en note. J'y ai trouvé très peu de lacunes. Parmi les géants comiques on pourrait accorder une brève mention à S. Christophe, dont Rabelais a probablement lu à Lyon l'amusant mystère écrit par Chevalet (cf. *Revue du XVIe siècle*, 1931, p. 373). P. 214, Bérault a été l'objet d'un nouvel article de M. Delaruelle, publié en 1928 dans la même revue. P. 146, c'est seulement après l'apparition de *Pantagruel* qu'on intercala dans le mystère des *Actes des Apôtres* une diablerie de date récente, dans laquelle le diablotin Pantagruel se réservait les étendues d'eau salée (cf. mon ouvrage sur ce mystère, p. 242). L'article de M. Busson sur *Rabelais et le miracle*, publié dans la *Revue des Cours et Conférences* du 15 février 1929, n'est pas mentionné. On a tenté une nouvelle explication du mot « Hippothadée » dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (1931, p. 565), et on a récemment découvert un exemplaire de Denys l'Aréopagite que Rabelais possédait en 1521 (cf. le catalogue de l'Exposition Rabelais, 1933, p. 90).

Par son texte et par ses notes, cet ouvrage rendra de grands services non seulement aux admirateurs de Rabelais, mais à quiconque étudie la Renaissance et l'Humanisme français.

RAYMOND LEBÈGUE.

LIONEL-CH. DUREL, **L'œuvre d'André Mareschal, auteur dramatique, poète et romancier de la période de Louis XIII** (*The Johns Hopkins Studies in romance literatures*, XXII). Un vol. in-8° de 136 pages, Baltimore et Paris, 1932.

Après Gilbert et L'Estoille les *Johns Hopkins Studies* publient une monographie de Mareschal. Il est utile de nous faire connaître ces dramaturges de second ordre et d'étudier dans leurs œuvres l'évolution du goût et de la technique. Mareschal, dont la vie est très mal connue, a publié entre 1625 et 1646 des poésies précieuses, un copieux roman psychologique que M. Durel a étudié en détail, des tragédies, tragi-comédies et comédies. Il a commencé par mépriser les règles, qu'il attaque ainsi qu'Aristote et le théâtre des Anciens dans la préface de la *Généreuse Allemande* (1631). Puis il a accepté les trois unités et s'est appliqué à concentrer l'action. Vers 1635, dans une comédie dont les scènes ne sont pas liées, il mit sous les yeux du public une courtisane et son amant de cœur; deux ans plus tard, dans une autre comédie, il prit soin de lier les scènes et il changea la courtisane du *Miles gloriosus* en une vertueuse jeune fille. Si sa dernière tragi-comédie, la *Cour bergère* (1639), est irrégulière, par contre il termine sa carrière dramatique par deux tragédies régulières, que remplissent des conflits psychologiques.

Dans son *Jugement équitable de Charles le Hardy*, auquel M. Carrington Lancaster a consacré jadis un savant article, nous retrouvons l'histoire bien connue d'une femme qui sacrifie son honneur pour essayer de sauver un être cher[1]. Il ne serait pas sans intérêt de suivre ce thème à travers les récits, les nouvelles et les drames depuis l'histoire d'Acindynus jusqu'à *Marion Delorme* et à la *Tosca*, en passant par *Philanira*, *Mesure pour Mesure*[2], etc. Je signale aussi dans cette pièce le thème de l'exécution d'un acteur au cours d'une représentation; l'histoire légendaire de Philippe II à Tournai, que j'ai citée dans la *Romania* de 1932, p. 434, lui est apparentée.

1. Dans un thème parallèle il s'agit pour elle de sauver la cité : voyez *Monna Vanna* et les *Judith*.
2. Cf., pour le thème de la *Morte vivante*, le récent ouvrage de M. Hauvette.

M. Durel a mentionné les relations de Mareschal avec la troupe de Molière. Il se propose de rééditer l'*Inconstance d'Hylas*, dont il a célébré, après M. Marsan et M. Lancaster, la valeur psychologique.

Son ouvrage eût pu être plus approfondi et mieux ordonné. Certaines pages donnent l'impression d'une juxtaposition de fiches. Le style de Mareschal n'est pas l'objet d'une étude particulière. M. Durel félicite l'auteur du *Railleur* de sa retenue; la licence du langage et le cynisme de la conduite des personnages lui ont donc échappé? Il passe sous silence la curieuse mise en scène du quatrième acte de la *Reine bergère* (cf. Marsan, *La Pastorale*, p. 414), et il a laissé à M. Lancaster le soin de montrer l'influence du théâtre de Corneille sur le *Dictateur romain*.

Pendant les années de jeunesse que Mareschal passa au service de Gaston d'Orléans, il fut peut-être enclin au libertinage; mais j'en suis moins sûr que M. Durel. Mareschal attaque les Jésuites dans un passage de sa *Chrysolite*? Bien d'autres l'ont fait, qui n'étaient pas des libertins. La critique des rendez-vous dans les « temples » n'est pas moins banale à cette époque. Enfin, quand M. Durel allègue à l'appui de sa thèse certains vers de la *Généreuse Allemande*, il oublie que les personnages tragiques ne manquent jamais, si l'on en croit Molière, « d'accuser les Destins et de dire des injures aux Dieux ».

Comme M. Durel a pris la peine d'écrire son ouvrage en français, nous ne lui reprocherons pas quelques négligences de style; mais qu'il ne croie pas que *rosserie* soit synonyme de *bastonnade*!

R. Lebègue.

Marcel Paquot, **Les étrangers dans les divertissements de la Cour, de Beaujoyeulx à Molière (1581-1673)**. *Contribution à l'étude de l'opinion publique et du théâtre en France*. Un vol. in-8° de 225 pages. Bruxelles, Palais des Académies, 1932.

Ce travail judicieux et attrayant est fondé sur une vaste documentation. M. Paquot a montré « comment l'opinion de la France sur les autres peuples s'exprimait dans les programmes des fêtes chorégraphiques ». En général, les auteurs de ballets ont tracé des étrangers un portrait sommaire, peu flatté, et même caricatural; ils font écho à l'opinion courante : les Suisses sont ivrognes; les Allemands, stupides; les Espagnols, fanfarons, etc. Dans sa *Poëtique*, La Mesnardière énumère gravement ces traits de caractère, en y ajoutant ceux des Français : légers en amour (cf. les *Indes galantes*, 1736), téméraires, polis, etc.

Comme l'amour fait le principal sujet des ballets, la plupart des étrangers sont galants, en particulier les Mores. Souvent ils emploient une langue étrangère, l'espagnol, le sabir, ou une langue imaginaire.

Au temps de Concini, quand le gouvernement français s'accorde avec celui de Madrid, l'Espagnol gueux et bravache, grand mangeur de raves, disparaît des ballets. Pendant le ministère de Richelieu, on joue à la Cour des ballets pour fêter les dernières victoires ou glorifier la marine française.

M. Paquot a consacré un intéressant chapitre aux comédies-ballets de Molière; il passe en revue leurs étrangers traditionnels et burlesques, et il commente la turquerie du *Bourgeois gentilhomme*.

Dans les opéras de Lulli, les étrangers perdent leurs caractères distinctifs, et ils ne sont plus occupés qu'à célébrer la gloire de Louis XIV ou l'amour. Si La Motte-Houdar, en 1697, prétend caractériser, dans son *Europe galante*, les amoureux des divers pays, il n'y a aucune étude psychologique dans les *Indes galantes* de Rameau. Peut-être ferait-on une récolte plus fructueuse dans les ballets des Jésuites, au XVIIIe siècle, en particulier pour les Indiens, les Chinois et les Japonais.

Le P. Ménestrier demandait que la musique des Entrées correspondît au caractère national des personnages étrangers. Nous ne savons si les compositeurs lui ont donné satisfaction ; mais je signale, après une audition récente, que, dans l'*Europe galante*, la France dansait un menuet ; l'Italie, une forlane, etc.

Une bibliographie et un index alphabétique complètent ce savant ouvrage.

R. Lebègue.

Tartuffe, sa vie, son milieu, et la comédie de Molière, par Paul Émard. Un vol. in-8° de 278 pages. Paris, E. Droz, 1932.

A mon sens, ce livre est une erreur. M. Émard s'est efforcé de retrouver les modèles vivants que Molière aurait copiés dans *Tartuffe*, et non seulement Tartuffe lui-même, mais Orgon, Damis, Elmire, Mme Pernelle. Que n'a-t-il recherché aussi le prototype de Flipote ? Ce n'est pas que je condamne *a priori* des investigations de ce genre ; j'admire, par exemple, le patient et intelligent travail qui a permis à M. Gérard Gailly d'apporter sur Mme Schlésinger, que Flaubert a mise en scène sous le nom de Mme Arnoux, dans l'*Éducation sentimentale*, tant de renseignements nouveaux et décisifs. Mais il faut au moins que l'identification soit démontrée par des documents probants, et ce n'est pas du tout le cas pour celles qu'a entreprises M. Émard. Selon lui, Tartuffe serait un sieur Charpy, qui se fit appeler plus tard de Sainte-Croix, dont il nous conte longuement les tribulations en France, avant la Fronde, l'exil en Savoie, pour avoir été compromis dans une affaire de faux, les astuces auprès d'Ondedei et de Mazarin, pour rentrer en France sans purger sa peine ; et c'est dans la famille des d'Ansse, médiocres intrigants espagnols attachés à Anne d'Autriche, que seraient les originaux des membres de la maison d'Orgon. Molière aurait, paraît-il, connu Charpy à Turin, où M. Émard admet, pour les besoins de sa cause, qu'il est allé, bien que nous n'ayons à cet égard aucun renseignement ; il l'aurait vu là courtisan, mondain et précieux ; il l'aurait revu plus tard à Paris, à la faveur d'un logement voisin, homme de piété cette fois, et amant de « la petite Patrocle », une demoiselle d'Ansse par sa naissance. Et ce contraste lui aurait fourni non pas seulement quelques indications pour sa comédie, mais, selon les mots de M. Émard lui-même (p. 194), « *le personnage entier de Tartuffe* ». Ainsi, le sinistre forban de Molière, qui est près de conduire à la ruine une famille entière, cette puissante et complexe figure dont l'interprétation n'est pas encore fixée à l'heure actuelle, puisqu'on a pu voir, il y a quelques années, un grand acteur, comme Lucien Guitry, en donner une réalisation audacieuse et nouvelle, ne serait que la reproduction d'un piètre coquin, qui faisait des ouvrages de piété, en même temps qu'il courtisait une coquette facile ! Si M. Émard s'était borné à nous montrer que l'on peut trouver, dans certains contemporains de Molière, quelques traits disséminés qu'il a groupés pour composer ses héros, et que, par conséquent, les comédies de Molière plongent dans la réalité vivante du temps, passe encore ; quoique, à vrai dire, on se doutât bien, depuis longtemps, que, comme tous les auteurs comiques, il regardait autour de lui ; des Dorantes, par exemple, de ces nobles ruinés et escrocs qui vivaient aux dépens des riches et vaniteux bourgeois, Molière a dû en rencontrer plusieurs, vers 1670, au Louvre ou à Saint-Germain. Mais M. Émard entreprend d'identifier totalement Charpy à Tartuffe, et c'est ceci qui est inacceptable, car il n'apporte aucune preuve de poids. Le seul passage qui mérite de retenir un instant l'attention, c'est le récit, fait par Tallemant, de la scène où Charpy rencontra Mme d'Ansse à l'église des Quinze-Vingts, lui parla de dévotion « avec tant d'emportement qu'il charma cette femme qui est dévote » ; elle le logea alors chez elle,

et il s'empara si bien de l'esprit de M. Patrocle, gendre de Mme d'Ansse, et de sa femme, qu'il chassa tout le monde de la maison, et devint l'amant de Mme Patrocle, sans que le mari voulût ouvrir les yeux sur son infortune.

Il y a peut-être là quelques éléments que Molière a utilisés; et M. Émard eût été bien inspiré de se contenter de signaler cet emploi, à titre d'hypothèse, dans un article. Mais, séduit par ce rapprochement simplement possible, il a prétendu dépasser le texte, d'ailleurs connu, de Tallemant, et établir entre Charpy et Tartuffe un parallélisme absolu, dans un long volume de 278 pages; et, dans cette entreprise, qui, à bien réfléchir, est irréalisable, il a entièrement échoué. Car nous sommes en droit d'être exigeants, et de vouloir des arguments de valeur; et il faut avouer que, sur tous les points essentiels, ces arguments ne sont pas produits. Tartuffe, quand il a été recueilli par Orgon, était dans la plus complète misère; il n'avait pas de souliers, et son habit valait à peine « six deniers » ; Charpy, quand il va loger chez Mme d'Ansse, est conseiller d'État (Émard, p. 98). Tartuffe est gros et gras, il a le teint fleuri et la bouche vermeille; M. Émard est obligé d'avouer (p. 231) que Charpy n'avait sans doute aucun rapport à cet égard avec Tartuffe; il croit se tirer d'affaire en notant que le portrait de Tartuffe ne doit pas être exact, car il est brossé par Dorine, qui ne voit Tartuffe qu'avec « des yeux prévenus ». Assurément; mais Dorine renouvelle à plusieurs reprises ce portrait haut en couleur, ce qui montre que Molière y attache tout de même quelque importance; et il serait bien étrange que l'auteur nous donnât de son héros, avant qu'il paraisse, une idée fausse, alors que, quelques scènes après, nous allons le voir de nos propres yeux, et par la bouche d'une servante, chez qui, dès le début, nous avons constaté un solide bon sens. Quand Orgon prétend chasser Tartuffe de chez lui, le traître se redresse, menaçant, et engage la bataille; Charpy, quand il est congédié par Mme d'Ansse, en même temps que le ménage Patrocle, se retire sans tapage. Tartuffe est arrêté, parce que le roi a reconnu en lui « un traître renommé, dont, sous un autre nom, il était informé », et dont la vie n'est qu' « un long tissu d'actions toutes noires »; aucun de ces détails ne peut convenir à Charpy; à quoi se ramènent ses fautes avant la date du *Tartuffe*? A un faux en écritures, qui, d'ailleurs, ne lui a pas aliéné la sympathie de Mazarin, à une aventure galante avec une femme mariée, qui ne lui a valu aucun ennui notable; ce ne sont que des peccadilles, qui pâlissent étrangement à côté des crimes qu'on nous fait deviner dans le passé de Tartuffe! Le roi, de sa propre autorité, fait incarcérer Tartuffe, et Louis XIV fit, un jour, mettre Charpy à la Bastille; mais quel rapport y a-t-il entre l'emprisonnement de Tartuffe, qui ne finira que par l'échafaud ou les galères à perpétuité, et celui de Charpy, que Louis XIV ordonna, dit-on, pour complaire à sa mère (p. 149), qui n'eut pas de durée, et qui ne coûta pas même à Charpy son prieuré de Millau! Tout ceci ne résiste pas à l'examen. Mais où la fantaisie de l'assimilation dépasse les bornes, c'est à propos de Damis. Damis est Noël de Patrocle (p. 209), parce que Damis est un étourdi, et que Noël de Patrocle, nommé gouverneur des îles d'Amérique, s'embarqua précipitamment, sans s'être assuré que son prédécesseur était disposé à lui céder la place, et aussi parce que Damis menace Tartuffe et M. Loyal de les rouer de coups, et que Noël de Patrocle, ayant eu dans l'enclos des Quinze-Vingts une querelle avec une certaine dame Boulleau, cassa ses vitres avec sa canne. N'est-ce pas convaincant? Et Orgon est François de Patrocle, car « Orgon imposera à sa fille un époux, avec une insouciance semblable à celle de François de Patrocle pour la santé de Louise-Angélique, qui mourra, jeune encore, épuisée par ses incessantes maternités » (p. 206). On pense à la phrase de Molière : Voilà pourquoi votre fille est muette!

La méthode de l'ouvrage prête à des critiques graves. Pour expliquer la genèse du *Tartuffe*, M. Émard invoque le désir que Molière put avoir de se

venger du prince de Conti, et celui d'exploiter « une amusante histoire de cocuage » (p. 199). A aucun moment, il ne fait allusion de l'*École des Femmes*, comme si l'origine véritable du *Tartuffe* n'était pas en grande partie dans cette dernière pièce ; il considère le *Tartuffe* en lui-même, isolément, comme s'il ne formait pas, avec l'*École des Femmes*, *Don Juan* et le *Misanthrope*, un même ensemble, procédant d'une même inspiration, animé d'une forte pensée commune. Il arrive à M. Émard, et il fallait s'y attendre, puisqu'il veut tout expliquer et manque de preuves, de compléter arbitrairement la réalité à l'aide de la pièce, alors qu'il devrait seulement éclairer la pièce par la réalité. A propos de la tirade où Orgon attribue la pauvreté de Tartuffe à son mépris des « choses temporelles », il écrit (p. 238) : « Cette réponse *a déjà été* donnée par Charpy à Mme d'Anse et à François Patrocle ». Que cet indicatif ne fasse pas illusion ; nulle part, M. Émard n'a rapporté la réplique en question, qu'aucun texte ne lui fournissait ; nous sommes en pleine invention pour les besoins de la cause. Sans doute, il n'est pas impossible que Charpy ait parlé comme Orgon, mais cette vraisemblance ne suffit pas ici. Surtout, l'ouvrage manque de proportions. Pourquoi raconter avec tant de prolixité la biographie de Charpy avant la date du *Tartuffe*, puisque les détails de cette existence n'ont aucun rapport, même lointain, avec la pièce de Molière, et que Molière ne les a pas connus? Pourquoi s'attarder à la fin de la vie de tous les personnages, puisque cette fin est très postérieure au *Tartuffe*, et ne peut, en aucune façon, avoir servi à Molière?

Enfin, je regrette vivement que M. Émard n'ait pas cru devoir mentionner une seule fois le nom de M. Raoul Allier. Je ne pense pas qu'il veuille nous faire croire qu'il a découvert par lui-même tout ce qu'il dit de la Compagnie du Saint-Sacrement. Un mot d'hommage, si bref fût-il, était bien dû à l'original et solide ouvrage de son prédécesseur. M. Émard pourra peut-être l'enrichir de quelques nouveaux détails ; je le souhaite. Pour l'instant, il l'utilise abondamment, sans le citer ; et cela est un peu choquant. D'autant plus que M. Allier a consacré au *Tartuffe* un des plus curieux chapitres de son étude, et que M. Émard professe une théorie différente. Selon lui, Molière ne connaissait pas la Compagnie du Saint-Sacrement ; et si son *Tartuffe* se trouve, en définitive, retomber lourdement sur la Compagnie, ce fut *hors des intentions de l'auteur* (*sic*, p. 197). Dans ces conditions, M. Émard *devait* commencer par réfuter une opinion antérieure, et, disons-le, plus solidement étayée que la sienne. Car, enfin, Tartuffe va visiter les prisonniers, et il avertit Orgon des galants qui font les doux yeux à Elmire ; et c'étaient là deux occupations essentielles des membres de cette confrérie ; à plusieurs reprises, en parlant des faux dévots, Clitandre emploie le terme de *cabale*, et ce mot, comme dit pour un sujet différent, un des personnages de la *Critique*, n'est sans doute pas mis là « pour des prunes ». D'ailleurs, peu de temps après le premier *Tartuffe*, Molière faisait, dans une tirade célèbre de *Don Juan*, une allusion certaine à la Compagnie. Et pourquoi Molière, qui était bien en cour vers 1663, à l'époque précisément où la Compagnie était démasquée, n'eût-il pas eu connaissance de son existence, et des méfaits qu'on lui reprochait? Et pourquoi n'eût-il pas été l'allié du roi dans cette lutte délicate? Toute cette partie du travail de M. Émard ne repose sur aucun fondement stable.

Le *Tartuffe* est une pièce qu'aujourd'hui encore on ne peut lire avec indifférence. Les graves et délicats problèmes qu'il soulève sont toujours d'actualité, et éveillent en nous des passions diverses et profondes. Et tout cela se réduirait à l'affabulation d'un misérable fait-divers? Même si Molière s'était servi de cette bouffonnerie bourgeoise, ce qui n'est pas prouvé, il eût été bon, du moins, de marquer avec vigueur comment il l'avait transfigurée par la force de son génie.

En somme, le travail de M. Émard est intéressant et documenté pour ceux qui veulent connaître Charpy de Sainte-Croix et la famille d'Ansse. Mais,

en dépit du titre, le *Tartuffe* n'a pas grand chose à voir dans cette affaire. Du reste, pour le XVIIe siècle en particulier, où la mode n'était pas aux confidences, où les gens n'ont pas laissé de lettres intimes, les sources essentielles et véritables des grandes œuvres littéraires doivent être cherchées dans les livres, anciens ou contemporains, et non dans la biographie de tel ou tel individu, car, dans ce domaine, si l'on renonce aux hypothèses, et si l'on exige, comme on le doit, des vérités positives, on ne peut recueillir que des bribes.

M. Magendie.

M. Fuchs, docteur ès lettres. **La vie théâtrale en province au XVIIIe siècle**, tome I. Un vol. in-8° de 219 pages. Paris, E. Droz, 1933.

En publiant mes *Origines intellectuelles de la Révolution française* j'ai dû reconnaître qu'il manquait à ce tableau d'ensemble bien des précisions. Malgré l'étendue de mes recherches le terrain à explorer est si vaste et si complexe que je n'ai pu en donner que l'aspect général. Je souhaitais que des études plus limitées vinssent compléter, nuancer et au besoin contredire ce que j'avais dis. Le livre de M. Fuchs, achevé d'ailleurs avant la publication du mien, est un témoignage excellent de la nécessité de ces études partielles, mais approfondies. Ce tome I n'étudie que la construction des salles et la police du spectacle ; le tome II étudiera sans aucun doute les représentations mêmes, programmes, jeu des acteurs, etc., et ses conclusions seront non pas plus intéressantes mais plus directement intéressantes. Pourtant, dès ce tome I, que d'enseignements curieux et nouveaux, que de faits se groupent pour témoigner que la vie, au fur et à mesure qu'on l'approfondit, est singulièrement diverse et nuancée. Certes, M. Fuchs ne contredit pas ce que j'ai dit et ce que l'on savait. Il reste bien vrai, dans l'ensemble, qu'à travers le XVIIIe siècle le goût du théâtre se développe singulièrement et que ce goût s'accorde avec ce développement général de la curiosité intellectuelle sur lequel j'ai insisté. Mais, chose curieuse, si l'on construit des théâtres, si l'on appelle des troupes, ce n'est pas toujours par la volonté des bourgeois ou du moins des corps de ville, mais sur les conseils et presque par les ordres des représentants du pouvoir central soucieux de distraire les troupes casernées. Car tout cela coûte cher et la ville n'a pas d'argent ou ne désire pas le dépenser là. Il reste vrai que ce goût du théâtre grandit à mesure qu'on avance dans le XVIIIe siècle ; pourtant, il y a plutôt un arrêt dans les vingt années qui précèdent la Révolution, car ce sont celles où la disette d'argent se fait cruellement sentir. Il est vrai, comme M. Gaiffe l'a fort bien montré, que le drame et l'évolution générale du goût créent le décor déjà tout à fait romantique ; mais ce décor n'est guère qu'une intention ; les réalisations restent misérables dès qu'on les étudie avec précision, etc.

Par ailleurs, que d'enseignements pittoresques, souvent importants, dans cette étude. On a peut-être raison de parler du bon vieux temps, mais on aurait tort de croire que la vertu y régnait toute pure et la paix toute profonde. Que d'intrigues, de malversations dans la gestion de finances municipales et la construction d'une salle, voire les subventions à une troupe de comédiens ! Que de brutalité et de grossièreté ou tout au moins de désordre dans cette population provinciale, que de tumultes et de violences dans ces théâtres ; et que d'immoralités, que d' « ordures » souvent dans les mœurs. Que de conflits d'autorité, que de haines entre ceux-ci et ceux-là et notamment entre les officiers et la bourgeoisie. Et que de petitesses et de sottises chicanières. Cette bourgeoisie qui fera la Révolution au nom de l'égalité est entêtée jusqu'à la stupidité, jusqu'à la férocité de tous les privilèges, de toutes les préséances les plus mesquines. J'avais rappelé tout cela, en passant, avec d'autres exemples. M. Fuchs en apporte de nouvelles preuves ; telle

cette « querelle du tapis », du tapis aux livrées de la Ville que MM. les Échevins de Marseille prétendaient mettre devant leur loge lorsqu'ils assistaient à la représentation, dont le parlement ne voulait pas et qui fut âprement attaqué et défendu pendant cinq ans. Que de contradictions, confirmant par ailleurs ce que j'ai tenté d'établir. On craint les comédiens, par économie et piété ; et, de plus en plus souvent, on délaisse la piété, les fêtes religieuses, le carême pour les comédiens, etc.

Les recherches de M. Fuchs — dont mes remarques sont bien loin d'épuiser tout l'intérêt — sont établies sur une documentation aussi abondante que précise. Il a fouillé avec une inlassable patience toutes sortes d'études partielles et, de première main, toutes sortes d'archives. Surtout il a apporté dans l'étude de tous ces documents un remarquable esprit critique ; il sait toujours où s'arrête sa vérité ; il sait toujours ce qui lui manque pour que sa vérité puisse être généralisée ; il sait toujours consentir aux directions différentes vers lesquelles l'entraînent ses documents ; il ne cède jamais à la tentation de simplifier et de systématiser arbitrairement.

Il sait donc, et il le dit, que ses recherches ne sont pas complètes. Comment le seraient-elles ? Comment aurait-il pu aller fouiller toutes les archives provinciales ? ou tous les livres où, par hasard, il pourrait rencontrer quelque document ? Ce sera aux historiens, aux érudits de telle ou telle province de le reprendre et de le compléter, guidés cette fois par une étude d'ensemble qui a toute l'étendue, la précision, la méthode nécessaires pour ne pas errer dans les vues générales indispensables. Ainsi, peu à peu, l'on pourra faire une histoire rigoureuse de notre passé littéraire. Il vient un temps où il faut substituer aux généralisations hâtives et ruineuses une synthèse suffisamment solide car c'est elle qui donne une carte d'ensemble, nécessaire, du pays à explorer. Cette synthèse suscite, doit susciter des vérifications partielles. Peu à peu les détails de la carte se rectifient, les terres inconnues sont dessinées, jusqu'au jour où l'inconnu est vraiment connu ; dans la mesure, si l'on veut, où la raison humaine peut connaître.

Daniel Mornet.

George-R. Havens. **Voltaire's marginalia on the pages of Rousseau. A comparative study of ideas.** Un vol. in-8° de x-199 pages. Columbus (Ohio), The Ohio state University, 1933.

M. Havens et M. Torrey ont rendu à la littérature française le très grand service d'étudier avec précision la bibliothèque de Voltaire achetée par Catherine II et actuellement à la bibliothèque de Leningrad. Outre les études générales qu'ils ont publiées, M. Torrey y a trouvé l'appui le plus sûr de son important ouvrage sur Voltaire et les déistes anglais ; M. Havens y a précisé les matériaux de ce *Voltaire's marginalia*.

L'ouvrage comporte trois éléments. D'abord une reproduction rigoureusement fidèle des annotations de Voltaire. M. Havens n'oublie ni une croix, ni un trait marginal. Il a parfaitement raison. Evidemment, neuf fois sur dix, ces précisions sont superflues ; et l'on ne tirera rien d'intéressant de cette croix, de ce trait, de ce mot. Seulement, la dixième fois, une étude sur quelque œuvre ou quelque doctrine de Voltaire y découvrira un argument important et certain. Et comme l'on ne sait jamais où se produira cette rencontre, un souci élémentaire de vérité impose une fidélité minutieuse. Et puis, d'à peu près en à peu près, on arrive à des déformations singulières. Edouard Garder avait déjà publié les notes sur le *Discours sur l'Inégalité* et sur le *Contrat*, en 1860, mais hâtivement. Pourquoi avait-il omis telle note qui est une des plus caractéristiques ? Il n'y avait pas de raison pour que

Moland, en le réimprimant, ne le traitât pas comme il avait traité Voltaire et ainsi de suite. M. Havens s'est donné la peine d'être rigoureux.

Le deuxième élément est un commentaire-explication des notes et signes de Voltaire. Il est tout à fait intéressant. M. Havens connaît très bien Voltaire et Rousseau; il en a donné la preuve dans de solides études. Il a cherché à développer, à éclairer quand il le fallait les remarques de Voltaire en les rapprochant d'autres textes. Comme la pensée de Voltaire est complexe, fuyante, changeante sur beaucoup de points, on peut n'être pas toujours d'accord avec M. Havens. Par exemple, l'admiration de Voltaire pour Mahomet ne vient pas seulement de Bayle (p. 66), mais de trois ou quatre autres ouvrages que Voltaire connaissait bien. Je persiste à croire qu'il ne faut pas attacher trop d'importance à la remarque du *Dictionnaire philosophique* : « L'homme n'est point né méchant; il le devient comme il devient malade » (p. 145), même si on la rapprochait de cet éloge du bon sauvage qu'est l'*Ingénu*. Voltaire est simplement l'ennemi du péché originel et l'ennemi de toutes les injustices, de toutes les cruautés dont sont responsables les tyrans et les prêtres et dont certains sauvages ne souffrent pas. Mais il penche bien plutôt à croire que l'animal-homme est naturellement impulsif, déraisonnable et cruel; la société bien organisée aurait pu faire de ces loups des chiens; mais grâce à la complicité tyrans-prêtres elle en a fait des loups peureux, battus et hypocrites, etc., etc. M. Havens insiste, par ailleurs, sur cette conception de Voltaire. Mais quelles que soient les divergences de détail, les commentaires de M. Havens sont solides, judicieux et, souvent, les rapprochements, d'une grande précision, éclairent de la plus solide façon des points importants de la pensée voltairienne : voir, par exemple (p. 97 et suiv.) ce qui concerne les idées de Voltaire et Rousseau sur la liberté. Les conclusions générales ne sont pas moins sûres. En éditeur scrupuleux, M. Havens reproduit énumérativement les annotations. Méthode objective qui s'imposait malgré sa dispersion. Mais il a dégagé les enseignements d'ensemble avec beaucoup de force et de finesse. Ils ne changent pas, bien entendu, l'idée que nous pouvions nous faire de Voltaire; mais ces notes, ainsi juxtaposées, sont un des miroirs les plus sûrs et les plus pittoresques du mouvement de sa pensée et même de son caractère. M. Havens l'a fort bien vu et fort bien dit.

Oserais-je lui reprocher un excès de scrupules. Il a voulu tout expliquer, toutes les croix et tous les traits. Fort sagement il ne nous propose que des hypothèses. Peut-être faudrait-il dire souvent qu'on ne sait pas. Il insiste lui-même sur ce fait qu'en étudiant un autre exemplaire annoté par Voltaire de l'*Emile*, M. Bouvier avait relevé qu'il n'y avait pas de notes entre les pages 39 et 134; et M. Bouvier en concluait que Volaire n'avait fait que feuilleter et n'avait pris que peu d'intérêt à ces pages. Hypothèse, et vraisemblable; mais démentie par l'exemplaire de Leningrad, où ces pages sont assez abondamment annotées. Est-il certain que les hypothèses de M. Havens seraient toutes confirmées par la découverte de quelque deuxième ou troisième exemplaire plus précisément annoté?

Le troisième élément est le jugement de M. Havens. Qui a raison, de Voltaire ou Rousseau? Ce jugement a sa raison d'être. L'erreur de l'un ou de l'autre est souvent manifeste. Souvent aussi c'est une question d'opinion. Ne pas trop dire (p. 28) que Rousseau, dans le *Discours*, se soucie trop peu des faits. Il en avait, sur l'état de nature et les bons sauvages, fournis abondamment par des missionnaires et par d'autres; ce n'est pas sa faute s'ils étaient erronés ou partiaux. Mais, le plus souvent, M. Havens s'en tient à de sages évidences; partout où l'histoire et les faits n'imposent pas, plus ou moins, un choix, il nous laisse libres de choisir en indiquant seulement les directions du choix.

D. Mornet.

Émile Henriot. **Courrier littéraire, XVIIIe siècle.** Un vol. in-12 de 235 pages. Paris, Éditions de la Nouvelle Revue critique, 1933.

M. Émile Henriot a réuni dans ce petit livre des articles concernant le siècle qui est peut-être le plus mal connu dans notre histoire littéraire, je veux dire le XVIIe siècle. Remercions-le de n'avoir pas laissé ces « courriers » se perdre dans les colonnes du *Temps*. C'est tout autre chose que du journalisme d'information. Sans doute, le point de départ de chacun de ces articles est, le plus souvent, un livre où une étude à quoi M. Émile Henriot doit le plus clair de son information. Mais les articles sont autre chose qu'un compte rendu banal ou superficiel ou seulement assaisonné d'agrément et d'esprit. Ce n'est pas seulement du journalisme. C'est une contribution personnelle à l'étude de toutes sortes de problèmes. M. Émile Henriot a tant lu, de seconde et de première main, qu'il dispose de toutes sortes de documents et de vues précises et perspicaces capables d'éclairer ou de compléter souvent les études des autres, et qui lui permettent dans tous les cas d'en juger solidement l'intérêt et la portée. C'est cette érudition si variée et si sûre qui lui permet, par exemple, de choisir l'ouvrage ou l'étude où il trouve le thème de son courrier. Et c'est pour cela que ce recueil est tout autre chose qu'un répertoire analytique des travaux des autres. On y trouvera notamment la confirmation du paradoxe apparent que j'ai risqué. On a cru bien connaître le XVIIe siècle parce qu'on a étudié à cent ou à mille reprises les chefs-d'œuvre classiques et parce que des erreurs ou des ignorances descendues de graves travaux dans vingt manuels scolaires ont pris figures de vérités. En réalité, ou bien on a donné pour certitudes des propos mensongers ou aventureux, ou bien les renseignements manquent sur des points essentiels, et les hypothèses qu'on leur substitue ne sont que des hypothèses, ou bien l'on n'a pas cherché les documents.

On en trouvera la preuve dans les discussions résumées et reprises avec des vues ingénieuses et pénétrantes par Émile Henriot. Quel a été le rôle littéraire et quelles sont les œuvres dramatiques de Richelieu? Comment sont nées les *Provinciales*? Que fut le chevalier de Méré et que valent ses œuvres? Quel fut le rôle de Boileau dans l'école classique? De qui est la *Conversation du Maréchal d'Hocquincourt avec le Père Canaye*? Quel fut le vrai rôle littéraire de Scarron? Comment Racine aima-t-il la Champmeslé?... etc. On verra, en lisant M. Émile Henriot, combien de problèmes restent obscurs ou n'ont été élucidés que tardivement dans les ouvrages commentés. Et il y en a bien d'autres.

Le livre a la sagesse de ne pas prétendre tout résoudre. Et quand il penche vers une solution, je ne serais pas toujours exactement d'accord avec lui ou je ne mettrais pas sur les mêmes choses les mêmes accents. Je n'ai pas l'intention, par exemple, de contester la sincérité de la conversion de Racine. Mais je continue à croire qu'elle était une bonne affaire. Racine, ruiné, faisait un mariage riche. Il s'assurait des appuis et complaisances grâce à quoi, au lieu d'être besogneux, il acquerra 6 ou 800000 fr. de rente de notre monnaie. Au lieu d'un métier haï, honni, ou tout au moins suspect, de « misérable auteur », il devient un courtisan que les grands seigneurs raillent mais qui fait figure à la cour et dans le monde. Il peut acheter (et cela est tout de même singulier) l'hôtel de son ancienne maîtresse, la Champmeslé, tombée dans la gêne. Que faut-il penser du chevalier de Méré? Peu de bien, qu'il s'agisse de l'homme et de son œuvre. Je suis d'accord avec M. Boudhors et M. Émile Henriot. Mais son œuvre est tout de même un des plus curieux témoignages de l'esprit du temps. M. Émile Henriot le dit, mais un peu trop en passant,... etc. Ces divergences de vue entre M. Émile Henriot et moi-même ne sont d'ailleurs qu'accidentelles. Elles ne se présentent que dans les cas où il n'y a pas de faits pour décider. Le plus souvent, on ne saurait trop

louer le discernement, la finesse et la juste mesure d'un pareil livre. Et il ne faut pas oublier d'ajouter qu'il est ordonné et écrit avec cette bonne grâce lumineuse et cet esprit qui ajoutent aux vertus de l'érudit les charmes du chroniqueur.

DANIEL MORNET.

SAMUEL DE CONSTANT, **Le mari sentimental**, suivi des **Lettres de Mrs Heuley** et de Mlle de CHARRIÈRE, pub. avec une Introduction et des notes de PIERRE KOHLER. Un vol. in-12 de 274 pages. Edition des Lettres de Lausanne, s. d., [1928].

Je m'excuse de signaler si tardivement une excellente édition qui rend accessibles des textes fort intéressants. M. P. Kohler les a publiés, commentés et annotés avec une précision sobre et intelligente. Les *Lettres de Mrs Heuley* n'ajoutent rien à la gloire de Mme de Charrière ; mais on les a attribuées à Samuel de Constant et elles sont justement curieuses parce que l'attribution n'était pas invraisemblable. Par contre, *Le Mari sentimental* est un document très important pour bien comprendre l'oncle de Benjamin et le milieu où il a vécu. Quel curieux mélange de simplicité rustique et patriarcale, de goûts romantiques et sombres, de raison raisonnante et de sensibilité inquiète, d'amour pour les traditions et d'audaces humanitaires. J'y cueille, pour ma part, un texte significatif. Taine a fait état pour dénoncer les prodromes de l'anarchie jacobine d'un texte où le jeune Brissot disait déjà que la propriété c'est le vol et le vol une reprise légitime. Il oubliait que Brissot excusait seulement le vol de nourriture par un individu affamé, que l'opuscule est passé inaperçu, que Brissot a hautement désavoué ce paradoxe de jeunesse, que l'exemple était pris tout simplement à Beccaria, qui n'était pas un jacobin, et qu'il y a une discussion tout aussi hardie, en 1783, sous la plume de Samuel de Constant pour excuser le vol non plus d'un pain, mais de 20000 fr., chez un ouvrier misérable et affamé. Samuel de Constant n'était pourtant ni un Babeuf ni un Robespierre ; il avait lu Beccaria.

Il y a bien d'autres choses dans ce *Mari sentimental* que M. P. Kohler a mises en lumière et précisées dans son élégante et savante Introduction et dans ses notes. J'y renvoie. Il ne me reste qu'une curiosité mal satisfaite. Je retrouve très bien dans *Le Mari sentimental*, avec Samuel de Constant lui-même, les physiocrates, la société économique de Berne et toutes les sociétés d'agriculture ou économiques, le moralisme des pasteurs, le dénouement cruel des romans sombres, un peu du réalisme de Restif, beaucoup de J.-J. Rousseau,... etc. Au total, le fond est « humanitaire » et « sensible ». Mais la forme ne l'est pas du tout ou elle l'est à peine et par instants. Rien du style qui « brûle le papier » ; c'est bien plutôt celui, sinon des *Liaisons dangereuses*, du moins des romans de Mme Riccoboni — ou celui (en moins aisé) des œuvres de Mme de Charrière. Est-ce là l'usage de tous ou de presque tous les romans suisses-français d'alors ou d'un grand nombre ou seulement de la moindre partie ? En France, à cette date, et malgré les apparences, il y a autant de romans dans le style des *Liaisons* ou de l'*Ingénu* que dans celui de *La Nouvelle Héloïse* ou de *Paul et Virginie*. Il serait intéressant de connaître cette ambiance. Je conviens, d'ailleurs, que la tâche d'un éditeur n'est pas de tout dire et de répondre à toutes les curiosités.

DANIEL MORNET.

ETIENNE GILSON, professeur au collège de France, **Les idées et les lettres**. Un volume in-12 de 299 pages. Paris, J. Vrin, 1932.

C'est un recueil d'études, sans lien entre elles, écrites par un philosophe.

Mais elles ont tout de même un lien qui est celui d'une vive intelligence éclairant une vaste connaissance de la pensée humaine et de la pensée française, une connaissance historique et non pas seulement philosophique. Je laisse de côté celles de ces études que je ne puis pas juger avec compétence et qui concernent le Moyen Age. Je me contente de signaler deux d'entre elles qui intéressent le XVIe siècle : *Humanisme médiéval et Renaissance*, *Rabelais franciscain*. M. Gilson proteste avec juste raison contre l'habitude que l'on a eue d'opposer brutalement la pensée du Moyen Age et celle de la Renaissance; il rappelle que beaucoup des habitudes de pensée du Moyen Age sont déjà humanistes, sans le savoir. Un exemple particulier et précis insiste sur le rôle de la tradition franciscaine sur la philosophie de Rabelais, qui fut franciscain. J'avais déjà noté la valeur de cette dernière étude quand elle parut, dans la *Chronique* de cette Revue. J'aurais plus de chose à dire, j'entends des choses plus averties sur les études qui touchent au XVIIe et au XVIIIe siècle.

J'approuve sans réserves celle qui, dans *La Scolastique et l'esprit classique*, montre l'influence considérable de cette scolastique. Sans doute elle est très violemment et l'on peut dire presque universellement combattue dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle; elle a des adversaires dès la deuxième moitié du XVIIe. D'autre part, quand on lit non les grands textes scolastiques, mais les manuels scolaires et les cahiers manuscrits de cours (il y en a plusieurs à la bibliothèque de la Sorbonne), on se rend compte que cette philosophie scolaire s'est vidée de pensée réelle et qu'elle n'est vraiment devenue qu'une sorte de jeu conventionnel de l'esprit de plus en plus artificiel; si bien que l'aveu constant des élèves qui nous en parlent sera : « J'etais un bon élève et je n'y comprenais rien ». Mais, tout de même, c'était une discipline à laquelle étaient soumis non tous les élèves des collèges, mais une moitié, pendant deux ans. Au bout de ces deux années on soutenait ou pouvait soutenir ces thèses qui peuvent nous paraître une chicane obscure et puérile, mais qui étaient, cent témoignages nous le prouvent, des céremonies solennelles, somptueuses et glorieuses, beaucoup plus que nos soutenances d'aujourd'hui. Je pense donc, comme les philosophes le croient, qu'il y a beaucoup de scolastique chez Descartes; et je pense qu'il y en a beaucoup chez les théoriciens du classicisme (mais beaucoup moins chez les écrivains). Si je crois un peu moins que M. Gilson à cette influence de la pensée scolastique sur la pensée créatrice du XVIIe siècle, j'ajouterais qu'il faut tenir compte d'une importance formelle qui me semble considérable. Si l'esprit classique éprouve le besoin de raisonner avec rigueur sur des idées parfaitement définies avec des termes parfaitement clairs, n'est-ce pas parce que, pendant deux années, les exercices scolastiques ont habitué les élèves à partir de distinctions de sens et de définitions si minutieuses et si précises qu'elles ne puissent offrir aucune prise à l'adversaire? J'ai ébauché l'étude de l'influence de la rhétorique; M. J. Cousin l'a reprise dans toute son ampleur. Il y aurait à tenter un travail du même genre sur la grandeur et la décadence de la scolastique du XVIe au XVIIIe siècle.

Je ne suis pas exactement qualifié pour juger l'étude sur *le Sens du terme « abêtir » chez Pascal*. M. Gilson y voit un sens cartésien et il insiste sur l'influence de certaines doctrines cartésiennes sur la pensée des Jansénistes. Il me semble bien qu'il a raison et que l'abêtissement nécessaire à la foi prend ainsi un sens à la fois plus clair et moins puéril.

Par contre, j'aurais d'importantes réserves à faire sur *La méthode de M. de Wolmar*. Il s'agit du projet singulier que réalise M. de Wolmar dans *La Nouvelle Héloïse* en appelant à son foyer l'ancien amant de sa femme pour y vivre comme précepteur des enfants. Chemin faisant, ou comme préliminaire, M. Gilson prend à son compte les condamnations qui accablent Rousseau en le faisant responsable des morales modernes les plus absurdes

et les plus contraires à la vraie morale. Je n'ai aucun désir de me faire le champion de Rousseau. J'ai seulement désiré savoir ce qu'il était; et s'il avait été ce qu'on dit qu'il fut, j'en aurais convenu sans m'en étonner ni m'en affliger. Mais je ne puis tout de même pas méconnaître la grande part de vérité qu'il y a dans la thèse de M. Schinz sur *la Pensée de J.-J. Rousseau*. A côté du Rousseau âme sensible, je ne puis pas ignorer « le Romain », l'homme qui a développé malgré tout une morale de la volonté. Surtout je serais tenté de faire quelque peu à M. Gilson le reproche qu'il adresse si fortement, si impétueusement, et si justement à trop d'historiens de la littérature, qui est de bâtir cette histoire sur des idées préconçues et non pas sur une connaissance exacte de la vie complexe. En fait, les doctrines de Rousseau et leur influence doivent être jugées dans le milieu exact où elles sont nées et sur lequel elles ont agi. Or elles naissent dans un milieu où « l'esprit géométrique » a détruit toute morale et c'est l'excès de ce scepticisme ou même de ce cynisme « raisonnables » qui expliquent les excès de Rousseau en sens contraire. D'autre part, les âmes sensibles dont Rousseau est vraiment le maître sont alors des âmes sagement, honnêtement, bourgeoisement vertueuses; les erreurs « romantiques » ne sont pas son fait ou ne le sont que pour la moindre part. Il faut bien le répéter simplement parce que les faits sont là.

Sur le cas Wolmar, l'explication de M. Gilson me semble ingénieuse, subtile et incertaine. Wolmar ne ferait qu'appliquer, dans un cas singulier, *la Morale sensitive ou matérialisme du sage* qui fut bien un des projets les plus curieux et significatifs de Rousseau. Il s'agirait de tuer l'amour de Saint-Preux pour Mme de Wolmar en lui montrant qu'elle n'est plus du tout Julie d'Etange et qu'il ne peut aimer que cette Julie. Mais, malgré les très fines reconstructions de M. Gilson, j'ai du mal à voir dans cette tentative une application du *Matérialisme du sage* où je verrais surtout un souvenir peu original du matérialisme moralisant de Diderot, Helvétius, d'Holbach. Pourquoi M. de Wolmar n'a-t-il pas dit explicitement qu'il tentait l'application de ce matérialisme? Et pourquoi l'expérience, si elle part de convictions profondes chez Rousseau, échoue-t-elle si piteusement, puisqu'on ne voit nulle part Saint-Preux passer consciemment de la passion à l'amitié? Pourquoi, même si elle est applicable à Saint-Preux, ne l'est-elle pas du tout à Julie, puisque Julie meurt en écrivant : « il était temps »? Je persiste à croire qu'il y a dans cette situation deux choses : le rêve que Rousseau amoureux a fait de vivre en ami entre Saint-Lambert et Mme d'Houdetot (bien que, comme le rappelle M. Gilson, Mme d'Houdetot ne l'ait jamais aimé d'amour) et le désir, plus ou moins inconscient, mais certain, pour bien des raisons, d'écrire un roman qui plaise, qui réussisse. Or, dans les salons que Rousseau avait fréquentés, dans les romans qu'il avait lus on est toujours féru, comme au XVIIe siècle, d'analyse psychologique. Seulement, on veut du nouveau, du « rare » et du « singulier ». De là le besoin de se poser des problèmes de plus en plus subtils et qui puissent exercer congrûment l'esprit de finesse. Marivaux n'est pas mort avec Marivaux. Et l'on pourrait presque risquer le paradoxe que le cas Wolmar est, à certains égards, une sorte de marivaudage.

DANIEL MORNET.

Newly discovered French Letters. Collected and edited by RICHMOND L. HAWKINS. Un vol. de XVI-288 pages. Harvard Studies in Romance Languages, 9.

Le titre de ce recueil en indique la teneur. Le professeur Hawkins, depuis quelques années déjà, s'est attaché à recueillir des lettres intéressantes écrites

par des Français et qui ont trouvé le chemin de collections publiques ou privées aux États-Unis. Il en a fait une belle moisson. Une partie d'entre elles avaient paru déjà dans des périodiques ou des journaux, soit en Amérique, soit en Europe (*Figaro*, *Revue de Littérature comparée*, *Romanic Review*, *Modern Philology* et *Modern Language Notes*). Les principales collections publiques sont : les bibliothèques municipales de New-York, de Boston, de Buffalo, celle de la Massachusetts Historical Society, de la Bibliothèque de l'Université Harvard, et, surtout, les collections Dreer et Gratz de la Historical Society of Pennsylvania, à Philadelphie[1].

Ces lettres sont maintenant rassemblées commodément dans un volume, et dûment indexées et annotées. Des cent vingt que compte le volume, cinquante-et-une n'avaient pas été auparavant publiées. Dans un Appendice, M. Hawkins en mentionne quarante-sept autres publiées par lui ailleurs et qu'il n'a pas cru devoir reproduire ici. Il y en a treize de et à Mme de Staël, et treize de et à Tocqueville entre autres. L'index général (p. 277-288) renvoie aux lettres mentionnées dans l'Appendice aussi bien qu'aux autres. Le critère appliqué pour donner le texte des cent vingt, et pas des quarante-sept autres, n'est pas donné et échappe au lecteur.

Parmi les lettres dont le texte est donné, on trouvera les noms les plus divers, de Malherbe à Musset, de Bayle à Littré, de Marat à Clemenceau... puis des noms comme Voltaire, Buffon, Volney, Beaumarchais, Lavoisier, Brillat-Savarin, Lafayette, Nodier, Chateaubriand, Lamartine, Hugo, Vigny, Flaubert, cinquante-six noms en tout. Et nous ne comptons pas les destinataires, comme Franklin, John Quincy Adams, Monroë, Condé, Mme Geoffrin, Dacier, Vte de Noailles, Lucien Bonaparte, etc.

M. Hawkins n'a voulu publier que les lettres qui offrent un certain intérêt par le contenu ; mais, là encore, il y a, cela va de soi, des degrés sensibles. Parmi les plus intéressantes, signalons peut-être : 32, Beaumarchais à M. le baron de Steuben, 1778 ; 43, Volney au vicomte de Noailles, 11 août 1800 ; 50, Charles Nodier à Sir Herbert Croft, 30 octobre 1813 ; huit lettres de Rachel et vingt de Tocqueville.

Il n'y a rien à ajouter ici sinon que les notes sont très érudites et consciencieuses ; l'auteur avait à sa disposition l'admirable bibliothèque de Harvard University, qui facilite singulièrement ces sortes de recherches.

Albert Schinz.

Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau, t. XIX, 1929-1930 ; t. XX, 1931.

Ces deux volumes d'une collection dont l'éloge n'est plus à faire ne le cèdent pas en intérêt aux précédents. Au tome XIX, le mémoire de Mlle Erna Schieffenbusch, de Cologne, traduit par M. Élie Moroy : *Rousseau et les Beaux-Arts en France (1750-1800 environ)*, appelle d'abord notre attention sur un sujet important et neuf ; car l'influence artistique de Rousseau, prise dans son ensemble, n'avait pas été, jusqu'à présent, suffisamment étudiée ; si l'on abordait la question, c'était de biais, en quelque sorte, et sans lui consacrer de monographie méthodique. La lacune est remplie désormais ; elle l'est même surabondamment, l'auteur ayant beaucoup insisté sur certains aspects ou questions connexes que les travaux de ses devanciers avaient déjà élucidés ; était-il urgent de reprendre à la longue l'histoire des controverses suscitées par le premier discours ? Et pourquoi ne pas abréger, à propos de l'art des jardins en France, des considérations qui ne pouvaient guère être que des répétitions ? Mais, sur l'évolution du goût et des théories esthétiques, et sur

1. Où il y a, d'ailleurs, encore beaucoup à puiser.

la pratique des « arts majeurs » dans leur relation avec Rousseau, l'ouvrage est instructif, plein de choses, et fait d'original. Une enquête très nourrie nous montre qu'on disserta copieusement en France (et aussi en Allemagne) sur l'utilité morale de l'art, qu'il y eut une architecture à l'intention des âmes sensibles, que le marbre et la toile se prêtèrent aux allégories solennelles et aux groupes attendrissants ; tous symptômes d'une influence désastreuse au gré de l'auteur : car Rousseau lui apparaît comme le grand coupable d'une confusion entre l'esthétique et l'éthique, qui, pour longtemps, fit dévier l'art. Tiré vers le « Bien » par Rousseau, tandis que l'autorité des classiques l'appelait plutôt vers le « Vrai », le « Beau » négligea d'être tout simplement le beau. Toutes ces vues sont ingénieuses, et justes au moins en grande partie. Mais, avant de charger l'infortuné Jean-Jacques, il faut songer qu'il ne fut ni le seul, ni le premier en son siècle, à subordonner l'art à des fins de moralité ; et puisque Mlle Schieffenbusch le sait, puisqu'elle consacre plusieurs pages aux autres responsables, on la voudrait plus curieuse de démêler la part personnelle de Jean-Jacques dans ce mouvement d'idées. L'influence de Rousseau est supposée si évidente qu'on oublie un peu de la prouver, et surtout de la préciser. Une analyse plus serrée du jeu réel de cette influence eût peut-être amené l'auteur a adoucir sa sévérité : la question est, en effet, singulièrement complexe, et l'action de Rousseau ne saurait se réduire tout entière à la propagation de quelques lieux communs : il y a la musique de ses phrases, la magie de certaines évocations, tout ce qui effleure, enveloppe et secrètement modèle la sensibilité de ses lecteurs. Le même homme qui arrondit à grand fracas les creuses périodes de Fabricius saura faire tenir en quelques mots tout simples le mystère du clair de lune ou la mélancolie du souvenir. Par cela aussi on agit ! Un travail magistral a démontré que le romancier d'*Héloïse*, sans être un écrivain pittoresque, a préparé l'avènement du pittoresque en littérature, parce qu'il nous a appris à ne plus mépriser la campagne, la montagne, la vie modeste et provinciale, les cours de ferme avec leur pressoir et leurs noyers. De même, il se peut que Rousseau, tout en répandant des erreurs sur le rôle des arts plastiques, ait fait rejaillir dans beaucoup d'âmes la source profonde de l'art. Ses prédications encouragent la peinture abstraite et l'allégorie, mais, en revanche, le réalisme n'est devenu possible que grâce à l'abandon de certains préjugés sociaux ; mais l'art du paysage a gagné lorsque les peintres ont délaissé l'Académie pour le demi-jour des sous-bois ; et le renouvellement de l'intelligence et de la sensibilité au début du XIXe siècle est en grande partie l'œuvre de Rousseau. Toutes les questions d'influence sont avec lui à plusieurs plans : je crains que Mlle Schieffenbusch ne s'en tienne au plus immédiat, qui n'est pas toujours le plus important. Il est vrai, qu'arrêtant ses recherches à la date de 1800, Mlle Schieffenbusch avait le droit d'ignorer certaines conséquences plus lointaines, mais si elle avait moins usé de ce droit, elle aurait pu nuancer de quelques réserves opportunes des conclusions d'ailleurs suggestives, précises et solidement étayées.

Le contenu du tome XX est plus fragmentaire. M. Spink y donne, en partie, le texte primitif des *Lettres de la Montagne*. Ce sont les prémices d'une édition critique qui s'impose, pour une œuvre dont Jean-Jacques n'a pas laissé moins de trois rédactions. M. Spink nous fait connaître la première minute d'après les cahiers conservés à la Bibliothèque de Neuchâtel ; il y joint, dans son introduction, tous les renseignements matériels désirables, et, au bas des pages, un appareil critique commodément disposé. On pourra se livrer, désormais, à des comparaisons de variantes dont l'*Introduction* fait pressentir tout l'intérêt. Si elles ne concernent pas le fond des doctrines de Rousseau, elles nous peignent au vif ses inquiétudes et ses habiletés de polémiste, et aussi ses procédés d'écrivain. C'est un plaisir d'examiner les versions successives du passage où le citoyen si désabusé de Genève vante la

sécurité du bourgeois de Neuchâtel : la phrase, d'abord molle et informe comme une pâte, prend peu à peu entre ses doigts la fermeté, la pureté d'une médaille de bronze. Il faut remercier M. Spink et souhaiter la prompte suite d'une publication si heureusement commencée. A côté, M. A. Feugère ne craint pas de revenir sur les démêlés qui ont brouillé Rousseau avec le monde encyclopédique ; et il joint à ce courage celui de défendre Rousseau ; il montre tout ce qu'il y avait de légitime dans ses griefs contre Diderot, ami tyrannique et indiscret. C'est une nouvelle occasion de remarquer combien il est difficile d'être juste envers Jean-Jacques : ayant souvent raison dans le fond, il excellait à se donner tort dans la forme et à se mettre en mauvaise posture devant le public. D'où l'utilité des « redressements » comme celui que M. Feugère réussit grâce à une critique patiente et mesurée.

Tels sont les articles les plus étendus. Signalons au moins globalement l'intérêt des autres : détails de bibliographie ou de biographie, chroniques, additions à l'histoire essentiellement interminable de l'influence de Rousseau. Au tome XX, quelques considérations sur *Rousseau et la Russie* dégrossissent le sujet et font désirer une étude complète ; au tome XIX, deux ou trois pages bien documentées de M. Ali Riza, directeur de l'École normale de Smyrne, nous révèlent la place de *Jean-Jacques Rousseau dans la littérature turque*, place nécessairement exiguë, mais qui tend à s'élargir depuis 1839. On savait, par ailleurs, que la révolution chinoise s'était réclamée de Rousseau. Tandis qu'en Europe occidentale, sa doctrine politique s'use visiblement, elle semble retrouver de l'attrait et du lustre chez les nations qui se rajeunissent et veulent apprendre à espérer.

E. Carcassonne.

Marcel Raymond, **De Baudelaire au surréalisme. Essai sur le mouvement poétique contemporain.** Un vol. in-8°, 413 pages, éd. R.-A. Correa, Paris, 1933.

Il y a quelque six ans, M. Marcel Raymond a fait ses débuts de critique et d'historien de la poésie en étudiant la fortune de Ronsard pendant un tiers de siècle. Le voici qui change brusquement d'époque, de sujet, de méthode. Il passe aux formes les plus modernes de la poésie française, prend Baudelaire comme point de départ et ne s'arrête qu'à Supervielle. Trois quarts de siècle d'effort et de curiosités. Il y a eu évidemment à l'origine une influence aussi dominatrice qu'a pu l'être celle de Ronsard dans le dernier tiers du XVIe siècle. Mais la considération de cette analogie ne mènerait pas très loin : depuis Baudelaire, quelle extraordinaire diversité dans l'épanouissement de notre poésie ! On ne voit point d'époque dans notre histoire où ait frémi d'une façon aussi continue le désir de renouveler la matière et l'expression poétiques.

Bien des critiques, dans ces dernières années, ont été tentés de se faire les historiens de ce mouvement, afin de réduire, par confrontation, le nombre, un peu effarant d'abord, des écoles, des groupes, des tendances. Et la répétition même de ce dessein manifeste la difficulté d'une pareille vue d'ensemble. Je ne parle pas des faux historiens, qui n'ont pu se décider à l'impartialité et qui écrivent leur livre contre des groupes rivaux ou pour la glorification d'eux-mêmes et de leurs amis. Mais à ceux mêmes qui veulent être véridiques et raisonnablement justes l'entreprise offre bien des mécomptes. Presque fatalement, ce livre de synthèse, où doivent défiler dans un ordre commode une ou plusieurs centaines de noms, prend l'aspect d'un palmarès de concours général, ou plutôt d'un discours académique sur les prix littéraires ; le fin de l'art est de nommer le plus qu'on pourra de poètes, mais en marquant la différence des prix et des accessits ; à chaque nom, une formule plus ou

moins longue, proportionnée à l'importance qu'on veut attribuer à l'homme qui le porta ou le porte; le nom suivant est là, déjà, sur la table, qui attend son tour.

Le livre de M. M. Raymond n'échappe pas tout à fait à des reproches de ce genre ; il s'agit d'un défaut fondamental et constitutif... Mais ses formules, neuf fois sur dix, sont extrêmement heureuses, et leurs proportions sagement méditées pour établir des perspectives et des reliefs relatifs, que l'opinion commune peut accepter. Son impartialité est à peu près absolue; du moins les enthousiasmes sont discrets et les réserves ou refus tout à fait courtois. Le livre qu'il a écrit, avec une passion qui convient bien au sujet, est, je le crois fermement, le meilleur qu'on ait donné sur l'histoire de la poésie française depuis cinquante ans. Il est, en tout cas, autre chose qu'un recueil de jugements, plus ou moins lyriques ou rosses, qu'on oublie vite, dès qu'un autre livre a paru, plus à la mode du jour. L'œuvre est solidement bâtie, et sa lecture donne des suggestions dont l'effet peut se prolonger.

Dans une introduction on nous présente Baudelaire, Verlaine, Mallarmé, Rimbaud, non pas certes en eux-mêmes, et à leur date, mais tels que le commencement de leur éternité les a déjà changés. C'est Baudelaire 1933, Rimbaud 1933... Chacun se trouve mis à sa place : Verlaine très en arrière, comme il paraît juste. Tous, avec le recul, prennent un grand air de ressemblance. On entend surtout leurs appels, plus ou moins mystiques, vers un bien inconnu; on aime à penser qu'ils ont tendu à considérer la poésie comme un nouveau moyen de connaître, qui pouvait donner accès à une vie supra-terrestre. Cet appel était si exigeant qu'il n'est pas étonnant que la génération de leurs contemporains et celle qui a suivi immédiatement n'aient pas compris ces cris nouveaux, pas toujours nettement articulés, quelquefois sauvages. Les brusques initiations ne sont pas à la portée du public. Il aurait fallu, pour être éclairé, renoncer soudainement, par un coup de grâce, à de très anciennes habitudes de poésie. Pendant des années, le public dut désapprendre le respect du vers bien fait, du sujet descriptif, de la pensée toujours cerclée d'un trait. C'est seulement après 1900 que les grands maîtres de la poésie trouvent leur vraie audience. Rien de plus habituel, dans l'histoire littéraire, que ces influences à retardement.

Suivent quatre-vingts pages sur ce que M. M. Raymond appelle « le reflux », c'est-à-dire, en réalité, sur la poésie française entre 1880 et 1905. Il y a eu reflux, c'est-à-dire un éloignement provisoire de ce superbe idéal qu'avaient un moment effleuré les vagues hautes de la marée Baudelaire-Rimbaud. Point de vue original et suggestif, qui nous engage à considérer, bien que l'auteur ne le dise pas expressément, le symbolisme lui-même comme un moment de ce reflux. Il est exact que de très bonne heure les symbolistes laissèrent tomber une grosse part du programme symboliste, assez mystique, qu'avaient inspiré Mallarmé et Rimbaud, pour se satisfaire d'une imagerie nouvelle et de nouveaux jeux de sonorités. Bien vite, le symbole apparut comme moins important que le vers libre. Et, par la suite, le reflux ne fit que s'accentuer : romanisme, unanimisme, F. Jammes, Verhaeren, les lyriques du Midi, les *Stances* de Moréas, etc.

Alors commence vers 1900 ce que M. M. Raymond étiquette « la recherche d'un nouvel ordre français ». D'abord un retour à des modèles plus anciens (les romantiques, par exemple); ensuite un effort plus grand de modernisme, avec reprise de l'influence de Baudelaire, de Mallarmé, de Rimbaud. Cent pages sont consacrées à cette nouvelle époque que dominent les figures de P. Valéry et de Claudel; l'unanimisme est un des remous les plus significatifs.

Le livre III : *L'Aventure et la Révolte*, s'ouvre, vers 1905, sur les noms de Marinetti et de G. Apollinaire et nous conduit au cubisme, à Dada, au surréalisme. Ici l'auteur a bien de la peine à s'en tenir au propos qu'il avait décidé, à laisser son sujet enfermé dans l'enclos prévu Entre temps, depuis que les années

se déroulent, les limites de la poésie et de la prose ont disparu; il y a entre elles un grand territoire incertain où peuvent se lancer les raids les plus aventureux. Peut-on, dans l'œuvre d'un L. Aragon et d'un Ph. Soupault, se satisfaire de ces simples distinctions dans les moyens fondamentaux d'expression?

Au fond, le plan de M. M. Raymond, comme tous les plans chronologiques et malgré la souplesse qu'on peut apporter dans les aménagements, donne une idée assez fausse de la réalité. Toute histoire de la poésie moderne devrait avoir comme illustrations quelque chose qui ressemblerait à ces cartes historiques qui occupent les dernières pages de certains atlas scolaires. On y lirait l'accroissement ou la diminution des domaines du symbolisme, du romantisme, etc., entre des dates données. Des cartes régionales, à petite échelle quelquefois, représentant par exemple divers quartiers de Paris, indiqueraient d'autres limites. Des essais de statistique tiendraient à montrer par des courbes qu'une école, une tendance ne disparaissent pas, à proprement parler; elles s'affaiblissent. Une génération de jeunes qui continuent à écrire est bien rapidement, au bout de quelques années, mise hors la loi par de nouveaux jeunes gens; et cependant elle garde ses auteurs, ses habitudes, son public; elle est toujours là, moins bruyante, plus puissante souvent. Quelle était l'audience réelle de tel ou tel groupe? le nombre des lecteurs réels de telle ou telle revue?... On aurait ainsi des perspectives plus sûres, du moins des repères plus commodément utilisables.

Le dernier chapitre, particulièrement réussi, définit « le mythe moderne de la poésie ». « Dans l'univers, dit M. M. Raymond, que l'homme a construit à son usage, où il se sent chez lui, en sûreté, protégé par la raison, la morale, la société, la police, à l'abri dans des villes où l'on ne voit plus les oiseaux du ciel, dans des maisons, dans des chambres, dans des idées *commodes*, avec cette possibilité si plaisante d'errer un peu dans des chemins tracés d'avance qu'il appelle sa liberté, entouré de conventions qu'il regarde comme des vérités nécessaires, dans cet univers fictif que l'on croit réel, sur cette planète lancée dans l'espace (mais personne ne s'en doute!) un poète paraît. Semeur de troubles, fauteur de désordres, il lui sera malaisé, d'abord, d'être autre chose. Sa mission première est de désorienter. Le non-sens originel du monde, voilà ce qu'il va révéler peu à peu. A un moment où la science prend conscience de son caractère anthropomorphique, où la philosophie, du moins en France, se définirait comme une science, si elle l'osait, et écarte d'emblée comme imaginaires une série de problèmes, alors qu'une civilisation industrielle rêve d'introduire dans l'esprit les lois rigoureuses qui règnent dans la physique, la tâche du poète sera d'ébranler l'homme, de lui faire perdre cœur, en présence de sa vie et de l'univers, et de le mettre en contact permanent avec l'irrationnel (p. 395). »

Les conséquences littéraires? M. M. Raymond décèle l'apparition d'une sorte de courant épique sous-jacent; et le mot *épique* caractérise assez bien la grandeur du dessein, cette vision totale de l'humanité et de l'univers à laquelle prétend la poésie contemporaine. La lutte contre la forme, trop précise, redevient, comme pour Mallarmé et Rimbaud, la grande affaire. Peut-elle continuer à être intelligible? un dépaysement total n'est-il pas nécessaire pour que « la tribu » ne puisse plus comprendre les vieux mots dans lesquels les anciens avaient enfermé leur morale et leur métaphysique traditionnelles? « Le temps n'est plus, dit M. M. Raymond, où Gœthe louait les romantiques français, devant Eckermann, de ne pas s'éloigner de la nature comme l'avaient fait les romantiques allemands. Pour les symbolistes et surtout les surréalistes. Il est certain qu'ils ont rompu l'équilibre du monde intérieur et du monde extérieur en faveur du premier. Le danger signalé par Gœthe existe aujourd'hui, en France, car si les sources de toute poésie sont dans l'esprit, la nature extérieure est la voie par où l'homme qui aspire à se connaître

autrement que par l'analyse parvient le plus sûrement à s'approcher; elle est le réceptacle de l'esprit, le lieu de ses symboles visibles et sensibles, le répertoire de toutes les analogies, comme le pensait Baudelaire (p. 402). »

Au total, c'est un très beau livre, que, par compararaison avec d'autres, trop prudents, on pourra juger quelquefois aventureux et mystique. Mais on sait bien, surtout dans cette revue, qu'il est impossible d'écrire une histoire littéraire de la génération vivante. On ne peut que présenter des points de vue, tenter des classements vrais ou acceptables, possibles peut-être aujourd'hui, qui ne l'étaient pas hier, qui ne le seront pas demain. Ce qui importe, c'est la volonté de comprendre, le renoncement aux malédictions préliminaires, l'amour de la poésie et des poètes, et même une sorte de culte de cette poésie qui incline à l'acceptation des rites les plus étranges, à cause de ce qu'ils enferment encore en eux de croyance au divin. Personne ne niera qu'on ne sente cette générosité de dessein à toutes les pages du livre de M. M. Raymond.

PIERRE MARTINO.

HUGO-P. THIEME, professeur à l'Unirvesité du Michigan, **Bibliographie de la littérature française de 1800 à 1930**. Deux vol. de XXVII-1061 pages. Paris, E. Droz, 1933.

C'est un immense travail qui témoigne d'un labeur aussi vaste qu'intelligent et qui sera désormais le point de départ de toutes les recherches sur la littérature française du XIXe et du début du XXe siècles. M. Thieme n'a pas tort de prévoir toutes les critiques que l'on pourrait faire à son enquête. Elle n'est pas complète ; il a dû travailler aux États-Unis et n'a pas dépouillé, par exemple, certains quotidiens (on regrettera surtout l'absence du supplément littéraire du *Figaro* qui est, depuis une génération, le plus riche recueil d'articles courts renfermant des documents et des textes inédits). Il a dû faire un choix parmi les écrivains de quatrième ou cinquième ordre ; et, bien qu'il se soit entouré de toutes sortes d'avis autorisés, un pareil choix est toujours arbitraire. Mais, en fait de bibliographie comme ailleurs, un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort... ou encore à naître. Si M. Thieme avait prétendu être complet, il serait mort à la tâche et, sans doute, n'aurait pas trouvé d'éditeur ou de bailleur de fonds qui lui permît d'être publié. Telle quelle son œuvre est incontestablement supérieure à tout ce qu'on a publié ou est entrain de publier, et elle remplit parfaitement son but qui est non d'achever, mais de mettre rapidement en état d'achever. On y trouvera donc le dépouillement de quelque 500 périodiques, et le seul tome I (A-K) donne la bibliographie de quelque 1200 écrivains. Outre la liste des œuvres publiées en volume, l'ouvrage donne la liste des articles, des préfaces aux œuvres des autres, des publications préalables d'œuvres dans les périodiques et les références d'ouvrages, parties d'ouvrages et articles consacrés à l'auteur. Je n'ai qu'un petit regret ; il aurait été commode, le cas échéant, de pouvoir trouver de suite, par un signe très apparent, les bibliographies plus complètes qui ont été données de tel ou tel écrivain ou de tel de ses ouvrages et que M. Thieme a dû résumer plus ou moins. Ajoutons que par ses dispositions typographiques, l'ouvrage, réduit à deux volumes, est facilement maniable.

M. Thieme a mené à bien une lourde tâche, particulièrement ingrate. Il y aura toujours des gens pour traiter avec dédain des travaux de ce genre ou pour leur reprocher des ignorances ; et ce sont souvent ceux-là mêmes qui s'en servent le plus volontiers. Que M. Thieme se dise que cela importe peu et qu'il est plus assuré de « durer » à travers la littérature française que beaucoup de gens fiers de leur talent ou du tirage de leurs livres. Qui lit aujourd'hui cent ou mille gens de talent qui ont écrit vers 1830 ou qui même

connaît leurs noms ? Mais il suffit d'avoir fait de courts séjours à la Bibliothèque Nationale pour savoir que, tous les jours, trois, dix ou vingt lecteurs consultent encore, depuis un siècle, la *France littéraire* de Quérard, qu'il suffit d'appeler « le Quérard ». D'année en année, dans cent ou mille bibliothèques, des centaines ou des milliers de lecteurs continueront à tourner les pages « du Thieme ». Aucune critique n'ébranlera la solidité du monument jusqu'au jour, qui n'est pas proche, s'il vient jamais, où on en aura construit un plus vaste.

Daniel Mornet.

CHRONIQUE

DÉPOUILLEMENT DE CATALOGUES D'AUTOGRAPHES

(*Suite.*)

XIXe SIÈCLE ET XXe SIÈCLE (*Suite.*)

Cormenin (**Vicomte de**). — Toute une correspondance (soixante-quatorze lettres autog. sig.) à Paul de Saint-Victor. — Il y est question d'écrivains contemporains (notamment de Th. Gautier); nombreux jugements sur les œuvres qu'il lisait (Rousseau, etc.). — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— Lettre autog. sig. à Alex Wattemare; Paris, 12 juin 1843. — Il le félicite des rapports scientifiques et littéraires qu'il cherche à établir entre l'Europe et l'Amérique. Il lui envoie son écrit sur la centralisation. « Les lecteurs américains qui se donneraient la peine d'y jeter les yeux verraient combien le génie centralisateur de la France se sépare du génie fédératif des États-Unis. Unité, unité, voilà notre empire. Un jour, lorsque l'Amérique regorgera de populations et que, de ses montagnes à la mer, des flots d'hommes rempliront les plaines et les cités, il faudra bien que la Confédération se fractionne en plusieurs États complètement indépendants et que toutes les immenses fédérations se fondent ensemble sous l'autorité de la même règle. La centralisation doit un jour sauver l'Amérique, si elle aime la paix, l'économie, l'ordre et la liberté qui, dans les vastes et puissants empires, est inséparable de l'ordre. » — (Catalogue N. Charavay, 647.)

Courier (**Paul-Louis**). — Pièce avec une ligne autog. sig.; Paris, 8 septembre 1822. — (Catalogue Cornuau, 193.)

Cousin (**V.**). — Lettre autog. sig. à Victor Hugo (1832). — Probablement relative à une question de décorations. Il reçoit à ce sujet les compliments de V. Hugo et l'en remercie: « Oui, il me semble que la voie est bonne et qu'il faut y entrer de plus en plus... Pour Lamartine, il faudrait que cela lui convînt. On peut être refusé par M. de B.; on ne doit pas l'être par Lamartine,... » etc. — (Catalogue Degrange, 28.)

Custine (**Marquis de**). — 1° Lettre autog. sig. à Renduel, 28 septembre 1834. — 2° Contrat signé entre lui et Renduel, pour la vente de son livre : *Le Monde comme il est* [2 octobre 1834]. — (Vente Renduel, 5 mai 1933.)

Daudet (**Alphonse**). — Lettre autog. sig. à un chroniqueur. — Lettre répondant à des questions sur lui-même. Son voyage à pied en Alsace, Vosges, Suisse, Forêt Noire eut lieu en 1865 avec Alfred Delvau, écrivain de talent, qui mourut quelques mois après. Son voyage à Munich dont il se souvient

moins parce qu'il l'a fait très vite, en wagon et avec un sol, est de 1866, pendant la guerre « les Prussiens avançaient, on emballait la Pinacothèque et les mères pleuraient... » Il lui demande ensuite s'il a eu en mains la traduction allemande de son roman : *L'Évangéliste*. « Le protestantisme allemand s'est-il effarouché de mon livre? » — (Catalogue Degrange, 24.)

Daudet (Alphonse). — Lettre autog. sig. à son cher Tourguenef, avril 1891. — Lettre de recommandation pour son vieil ami M. d'Alheim, peintre russe de grand talent. « Supposez que c'est moi qui viens chez vous et faites lui votre bon sourire. » — (Catalogue Degrange, 27.)

— Lettre autog. sig. à son père. Paris, mercredi, juin 1878. — « Comptez absolument sur moi pour demain. Monsieur Guillaume de Hamin est poète viennois, et votre ami, trois excellentes raisons pour que je désire me trouver en face de lui à votre table, entre deux bouteilles de quelque chose de bon... » — (Catalogue Cornuau, 193.)

— Lettre autog. sig. à Paul de Saint-Victor (juin 1880) sur les méfaits de la censure. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— Manuscrits autog. sig. — Il s'agit du début du conte : *La Dernière Classe* (Contes du Lundi), recopié par l'écrivain et illustré d'un dessin à la plume exécuté et signé par Jean Béraud. — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— 1° Quatorze lettres autog. sig. — 2° Sept lettres autog. sig. — 3° Carte-lettre autog. sig. — 4° Six cartes de visite avec quelques lignes sig. ou sig. de ses initiales. — Dossier dans lequel il mentionne *Le Petit Chose*, *Sapho*, etc. — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Vingt-sept lettres et huit cartes de visite, le tout autog. et sig., adressées la plupart à Gaston Calmette, quelques-unes à Philippe Gille et Francis Magnard. — Daudet parle de l'Immortel : « Mon Dieu ! que de rumeur autour de cet Immortel ! » Il raconte l'inénarrable existence d'un groupe de Méridionaux en Nouvelle-Calédonie qui sont autant de Tartarins, abattant la vache du pénitencier qu'ils ont prise pour un buffle..., etc. Une lettre est relative à la vente des dessins du XVIIIe des Goncourt, une autre au mariage de son fils avec Jeanne Hugo. Il promet au *Figaro* une longue nouvelle, « le Trésor d'Arlatan » ; il écrit sur Marie Bashkirtseff et son journal ; il proclame son amour pour le Midi, espérant détruire « l'imbécile légende » qui fait de lui son adversaire : « ce midi dont je suis, qui me brûle, et que j'aime en riant, ce qui est ma façon d'aimer ». — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

— Dix lettres autog. sig. — Correspondance dans laquelle il parle de Goncourt, de Zola, etc. — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

— Lettre autog. sig. — Relative au succès de *L'Arlésienne*. ...« On m'annonce de Vienne (Autriche) que j'ai eu un fort bel article dans la Presse (vieille) et que la Nouvelle Presse libre publiera le sien dans quatre ou cinq jours, l'avant-veille de ma première représentation de *Neue Liebe* (*L'Arlésienne*). Ça nous en fera bien partir quelques douzaines. Avez-vous vu l'article espagnol dans lequel il y a des gens qui s'étouffent à la porte de votre librairie. O cher Midi ! Blague aimée !... » — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

Delacroix (Eugène). — Sept lettres autog. sig. à Paul de Saint-Victor, dans lesquelles la peinture et la littérature se mêlent. Datées : 1° deux lettres de 1848 ; — 2° deux lettres de 1854 ; — 3° une lettre du 26 mai 1856 ; — 4° deux lettres de l'année 1860. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

Delavigne (Jean-François-Casimir). — Lettre autog. sig. à un ami,

Paris, 1833. — Il lui rappelle qu'il l'attend le jour même pour dîner. « J'ai vu Thiers un moment hier matin ; il est toujours dans d'excellentes dispositions pour vous et pour le théâtre. » — (Catalogue Degrange, 27.)

Desbordes-Valmore (**Marceline**). — Lettre autog. sig. à Cabanes, Bordeaux, 6 octobre 1825. — Elle le remercie des démarches qu'il a faites en leur faveur, pour procurer, semble-t-il, un engagement à son mari et à elle-même, à Paris. « ...Je ne suis pas étonnée de tous les obstacles qui s'élèvent contre nous... mais que faire quand l'étoile s'en mêle? Errer avec résignation... Pour l'Odéon, il n'y faut guère penser. La comédie y devient un genre purement accessoire... » En P.-S. « On assure que Talma sera accordé l'an prochain au public bordelais. Valmore en est tout transporté ; pour moi je n'ose y croire à force de le souhaiter... » — (Catalogue Degrange, 23.)

— Lettre autog. sig. à M. François Louis ; 1830. — Lettre écrite pour remercier de l'envoi d'un volume. — (Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

— Lettre autog. sig. à M. Charpentier, 22 août 1850. — « Vous n'aurez pas appris sans bonheur... tout ce qui m'est arrivé d'inattendu. Ce regard de la Providence, si peu justifié qu'il soit en apparence, est tombé dans un coin si sérieusement triste que je n'ai rien fait pour m'y soustraire. Je vous envoie le prétexte dont l'Académie française a bien voulu se contenter pour être plus généreuse qu'intègre. Votre amitié dont j'ai reçu tant de preuves fermera les yeux sur cette noble inconséquence du grand tribunal. Dieu sait si je croyais y être jamais appelée. J'envoie ce petit livre à George, qui n'y regardera pas non plus de si près et qui, à titre d'Ange, me pardonnera de même toutes mes fautes d'orthographe... » — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

— 1° Lettre autog. sig. à Mme Bohaire. — 2° Pièce de vers autog. — Poésie se composant de cinq strophes intitulée : *L'Attente*, dont voici les premiers vers :

Quand je ne te vois pas, le temps m'accable, et l'heure
A je ne sais quel poids impossible à porter.

(Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

— Pièce de vers autog. sig. — Pièce intitulée : *L'Ange*, se composant de quarante-cinq vers en dix strophes. On y joint une lettre autographe signée de Joseph Récamier à Mme Desbordes-Valmore dans laquelle il parle d'un envoi des œuvres de Chateaubriand et dit : « ...Votre vive et sensible imagination doit être plus en sympathie que personne avec son talent... » — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

— Poésie autog. sig. — Poésie intitulée : *Le Retour du Marin* et débutant ainsi :

Petits enfants, nos jeunes yeux
Entre l'eau qui gronde et les cieux,
Ont-ils vu blanchir une voile?
Celle dont j'ai filé la toile,
Si mon rêve dit l'avenir,
Avant l'hiver doit revenir...

(Vente Cornuau, 7 février 1933.)

Deschamps (**Émile**). — Lettre autog. sig. à son ami de Plasmon, Versailles. — Lettre pour lui annoncer l'envoi de quelques exemplaires de ses œuvres, pour le remercier de ses éloges et pour lui présenter diverses remarques au sujet de son ouvrage. — (Catalogue Degrange, 24.)

— Lettre autog. sig. à son ami de Plasmon. — Il lui envoie, quoique malade, la lettre-préface qu'il lui avait promise. — (Catalogue Degrange, 25.)

Deschamps (Émile). — Lettre autog. sig. à un ami, Versailles, 11 septembre. — Jugement sur un manuscrit qui lui est communiqué et qu'il estime trop hardi. « ... Je trouve (pour l'Académie s'entend) le passage sur Louis-Philippe d'un sévère! Il faut que tu consultes quelqu'un de politique et d'académique surtout pour adoucir encore... » etc. — (Catalogue Degrange, 28.)

— Lettre autog. sig. à un ami, Versailles, 20 novembre. — Il lui communique l'article de l'abbé Sisson paru dans le journal officiel de Versailles et le remercie de lui avoir fait connaître « ce juste et remarquable éloge de son bon et beau livre. » — (Catalogue Degrange, 26.)

Drouet (Juliette). — Lettre autog. sig. Juliette à Victor Hugo ; 7 juillet, dimanche matin, 8 heures (1850). — Lettre intime pleine de démonstrations affectueuses. Il lui est impossible d'être gaie avec les deux préoccupations qui se sont réveillées ce matin en même temps qu'elle ; celle de le savoir souffrant et peut-être forcé de parler demain à la Chambre. — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

Ducis (Jean-François). — Manuscrit autog. sig. avec ratures et corrections, intitulé *Épître à Mademoiselle Julie Andrieux*. On y joint un billet signé et un portrait gravé de Ducis. — (Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

— Manuscrit autog. — Le poète a recopié, à raison d'un couplet par page, la chanson *Le Roi Dagobert* avec transcription de la musique; puis il a disposé dans tous les sens de chaque page des vers satiriques sur Napoléon ou copié des pensées qui se rapportent au même personnage.

« Napoléon-le-Grand, une torche à la main,
Se prépare à remplir son funeste destin!
Le germe de la guerre par son filtre infernal,
Jusqu'au fond de nos cœurs, porte un trouble fatal. »

(Catalogue Degrange, 27.)

— 1° Couplets chantés à La Rousselière, en Sologne, à la fête de Mme La Revellière-Lépeaux, manuscrits autog.; 1805. — 2° *Épître à Gérard*, manuscrits autog. sig. — Manuscrit donné à M. et Mme La Revellière-Lépeaux par Ducis. — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

A. Dumas (père). — Deux lettres autog. sig. à Paul de Saint-Victor, relatives au *Théâtre historique*. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— Lettre autog. sig. (à Mlle Déjazet). — « Belle, bonne, chère et gracieuse amie, vous me faites un bon charmant réveil et je vous en remercie. Ai-je eu des torts, je vous en demande pardon à genoux, et votre méchante moue me les a grandement fait payer... Que voulez-vous que je fasse pour la pauvre créature. J'ai 110 francs à la maison, je vais vous en envoyer 100. Je baise vos pieds... ». — (Catalogue Cornuau, 193.)

— Manuscrit autog. sig. Article intitulé : *Panem et Circenses*. — (Catalogue Cornuau, 192.)

— Lettre autog. sig. à E. About; 9 mai 1864. — Il lui adresse l'explication du dessin de *Marie*. C'est toute une épopée chrétienne dans le genre du *Génie du Christianisme* et des *Martyrs*. « Lis cela avant de faire ton article. Cela facilitera ton compte rendu ». — (Catalogue G. Charavay, 53.)

— Lettre autog. sig. — « Vous n'oubliez point, n'est-ce pas, que vous venez bavarder un instant avec nous ce soir : en tout cas je vous le rappelle. Si MM. vos frères ne craignaient pas trop de s'ennuyer et voulaient faire connaissance avec notre monde artiste...? » — (Catalogue Blancheteau, 24.)

A. Dumas (père). — Lettre autog. — « Mon cher Jules. — Excuse-moi, mais j'ai été tellement pris et emporté par le tourbillon du Théâtre qu'il m'a été impossible de me mettre au roman. Vendredi soir je retourne à Bourg pour voir le... de mes personnages... ». — (Catalogue Blancheteau, 24.)

— Manuscrit autog. sig. — Article relatif aux événements politiques de Naples. Il examine la situation, envisage les hypothèses et donne des conseils. « ... Ou le roi Victor-Emmanuel, sans s'inquiéter de Capoue et de Gaëte, va venir à Naples et remettre le gouvernement aux mains des Piémontais ; ou, hésitant lui-même devant cette espèce de coup d'Etat cavourien, il laissera Garibaldi poursuivre son siège et continuer sa dictature. Dans le premier cas, nous l'avons dit et nous sommes sûrs que Garibaldi fera ce que nous avons dit, il résignera ses pouvoirs au nom du Roi Victor-Emmanuel et se retirera dans son île... ». — (Catalogue Degrange, 23.)

— Manuscrit autog. sig. — A ses chères lectrices. Programme d'un nouveau *Mousquetaire*, qui paraîtra tous les samedis. Détails du journal. — (Catalogue N. Charavay, 646.)

— Lettre autog. sig. à un confrère. — « Mon cher Maître, je vous ai parlé de la nécessité des mille francs pour Barba. — Vous m'avez répondu que vous assureriez cette somme au prêteur, faites! Votre tout dévoué. » — (Catalogue Degrange. 26.)

— Lettre autog. sig. à Decamps. — Il lui exprime sa joie de savoir que son ami n'était pour rien dans cette petite mauvaise action qu'on lui avait mise sur le dos. « Je comprenais d'autant moins de votre part que de mon côté rien du moins que je sache n'y avait donné lieu... Je voudrais avoir une colombe plus blanche que celle de l'arche pour vous envoyer un rameau d'olivier. » — (Catalogue Degrange. 27.)

— Treize articles manuscrits, sujets divers. — (Catalogue Degrange, 28.)

— Lettre autog. sig. à M. Desnoyers. — « Ceux qui vous ont dit que la copie que vous aviez entre les mains était publiée en ont menti, dites-leur de ma part. C'est aussi vrai que ce que l'on disait l'autre jour de moi au *Siècle*, c'est-à-dire que je travaillais aux autres journaux sous un faux nom. » — (Catalogue H. Saffroy, 71.)

— Lettre autog. sig. à Horace de Vielcastel. — « Voici un honnête homme de mes amis qui a affaire à un malhonnête homme de notre connaissance. Aidez-le; s'il est besoin qu'il parle à Niewkerke, introduisez-le... ». — (Catalogue H. Saffroy, 71.)

— Prédictions réalisées. Manuscrit autog. sig. — Article relatif aux mouvements politiques en Italie. « Prenez garde!... Garibaldi à Caprera, l'armée garibaldienne licenciée, la réaction a relevé la tête de tous côtés. » — (Catalogue Degrange, 24.)

— Manuscrit autog., intitulé *L'Auberge du Colombier Rouge*. Les personnages sont ceux des *Trois Mousquetaires*. — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Quatre manuscrits autog. — Articles sur : 1° Victor Hugo et ses dessins. — 2° Lettre aux habitants de Malvito. — 3° L'avenir de la Révolution d'Athènes (1862). — 4° Georges Ier, roi de Grèce. — (Vente Andrieux, 21 avril 1932.)

— Manuscrits autog. — 1° Deux manuscrits autog. « Urbain Grandier. Prologue ». — 2° L'Auberge du Pont du Gard. — 3° L'Auberge du Colombier Rouge. — (Vente Andrieux, 30 janvier 1933.)

A. **Dumas (père)**. — Dix-sept lettres autog. sig. (1876-1877). — Lettres à une femme de théâtre. — (Vente Andrieux, 26 mai 1933.)

— Six lettres autog. sig. à Deslandes, directeur du Vaudeville, à propos de quelques-unes de ses pièces. — (Vente Andrieux, 26 mai 1933.)

A. **Dumas (fils)**. — Neuf lettres autog. sig. à Paul de Saint-Victor. Il est question de certaines de ses pièces (l'Ami des femmes, le Père prodigue). — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— Lettre autog. sig. à un confrère (13 septembre 1877). — Il le remercie de sa brochure qu'il vient de lire et qui lui rappelle tant de souvenirs!... « Je connaissais les deux sonnets de Soulary que j'admire depuis longtemps déjà. Je vais profiter de l'occasion pour les faire apprendre à Mademoiselle ma fille... » Il parle ensuite longuement du procès Dujarier-Beauvallon auquel il fut appelé en qualité de témoin. — (Catalogue Degrange, 26.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — Lettre relative à la pièce *Les Danicheff*, qu'il avait écrite avec M. de Corvin, sous le pseudonyme collectif de Newsky. Il ne peut la réserver à son correspondant, car Roning tient à la monter. « ... Je ne suis pas le seul maître de la pièce. Il promet de la reprendre avec Maret qui l'a créée et m'a joué fréquemment à la fin de 83... ». — (Catalogue Degrange, 27.)

— Lettre autog. sig. — Il demande à son correspondant de transmettre à l'Impératrice une pétition en faveur d'une œuvre qui se recommande toute seule, « mais que l'auteur de la *Dame aux Camélias* et des *Idées de Mme Aubray* doit logiquement patronner ». — (Catalogue Degrange, 28.)

— Lettre autog. sig. à Calmette, 10 décembre 1894. — Lettre en réponse à une demande d'article sur Pasteur. Il ne se sent pas capable d'écrire dix lignes qui aient le sens commun, tant il est fatigué. Peut-être son correspondant pourrait-il publier le discours avec lequel Renan a reçu Pasteur à l'Académie. « ... Le discours de Pasteur était un des plus remarquables et des plus élevés, etc... ». — (Catalogue Degrange, 28.)

— Lettre autog. sig. — Il demande à un haut fonctionnaire s'il croit qu'il y aurait des rosettes d'officier de la Légion d'honneur plus méritées que celle de Carpeaux. « Et peut-être, d'ici à deux mois, quand il sera trop tard, regrettera-ton de ne l'avoir pas fait. » — (Catalogue H. Saffroy, 70.)

— Pièce autog. sig. — Sentences probablement inédites. Voici deux d'entre elles : « Ne discutez jamais, les opinions sont comme les clous; plus on tape dessus, plus on les enfonce. — Les femmes absolument belles n'ont de pudeur que juste ce qu'il en faut pour faire valoir leur beauté. — » (Catalogue Saffroy, 65.)

— Lettre autog. sig. à Madeleine Lemaire, septembre 1874. — Il lui donne une « consultation » et analyse longuement ses sentiments : si elle est malheureuse, c'est qu'elle a trop d'intelligence virile pour se contenter de ce qui satisfait ordinairement les femmes. Elle leur en veut donc parce qu'elle les croit plus heureuses qu'elle et elle en veut aux hommes qui ne savent pas lui donner ce bonheur. « De là cette amertume qui se traduit chez vous par des ironies et quelquefois des médisances indignes d'un esprit aussi distingué que le vôtre... Vous êtes artiste jusqu'au bout de vos belles mains et vous vous raccrochez au travail pour ne pas tomber dans le désespoir ou le dévergondage, qui est le désespoir du corps. » Il lui reproche d'avoir pris l'amour pour une distraction. « ... Vous en avez assez usé pour savoir ce que la galanterie laisse de vide et de dégoût dans l'âme. » Il la rappelle à plus de raison,

à plus de dignité. Ces amours lui suffiraient si elle avait des sens; mais elle a « l'ennui particulier des femmes qui n'en ont pas ». Qu'elle se consacre à son travail et à son enfant. — (Catalogue Degrange, 25.)

A. Dumas (fils). — Carte de correspondance à M. Réty. — « Je reçois un mot de Sardou qui me demande de lui procurer une place pour le concours de déclamation. » — (Catalogue Cornuau, 193.)

— Dossier de trente-six lettres autog. sig. — Correspondance en grande partie adressée à Gaston Calmette; Dumas, qui s'intéresse à la campagne monarchiste menée dans le *Figaro,* propose un drapeau (aux trois couleurs et fleurdelisé dans un angle) et le dessine au cours de la lettre. Il envoie la copie d'une lettre que lui adresse « une femme du monde et du meilleur ». — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Feuillet (Octave). — Six lettres autog. sig. à P. de Saint-Victor (1852-1857). — Il y donne des renseignements sur certaines de ses pièces (*Dalila, la Crise*). — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

Flers (R. de). — G.-A. de Caillavet et E. Arène. — 1° Le Roi. Manuscrit autographe. — 2° Lettres autog. sig. à Samuel, directeur des Variétés (1906-1914) : *a.* Vingt-six lettres de G. de Caillavet. — *b.* Cinquante deux lettres de R. de Flers. — (Vente Andrieux, 26 mai 1933.)

— Trois lettres autog. sig. — 1° L'une à G. de Caillavet. — 2° Les deux autres au Directeur des Variétés à propos de l'*Habit vert.* — (Vente Andrieux, 26 mai 1933.)

Flaubert (G.). — Manuscrit autog. des *Trois Contes*, offert par l'auteur à Edmond Laporte. — (Vente Andrieux, 20 mars 1933.)

— Le Château des Cœurs. Manuscrit autog. — (Vente Andrieux, 17 mars 1933.)

— Athénée, Pline, Gaulois, Appien, etc. — Notes en manuscrit autographe. — (Vente Andrieux, 17 mars 1933.)

— Vie et travaux du R. P. Cruchard, par le R. P. Cerpet. — Manuscrit autog. dédié à George Sand. — (Vente Andrieux, 17 mars 1933.)

— La queue de la poire de la Boule de Monseigneur. Manuscrit autog. — (Pochade rouennaise composée par Flaubert, avec collaboration de Louis Bouilhet). — (Vente Andrieux, 17 mars 1933.)

— Empereurs romains : Commode, Julien. — Manuscrit autog. (Notes prises à la lecture de Gibbon et de Procope.) — (Vente Andrieux, 17 mars 1933.)

— Lettres d'Alciphron, Manuscrit autog. — (Notes de lecture.) — (Vente Andrieux, 17 mars 1933.)

— Vie d'Apollonius de Thyanes, par Philostrate. Résumé. — Manuscrit autog. — (Vente Andrieux, 17 mars 1933.)

— Manuscrit de 22 pages autog. — Extraits de l'*Histoire de la Révolution française*, de Buchez. — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

— Cinq lettres à lui adressées par F. Baudry, et annotées de sa main (1866-1867). — Lettres ayant trait à l'Education sentimentale. — (Vente Andrieux, 17 mars 1933.)

— Fragment autog. — Notes préparatoires pour le chapitre III de Bouvard et Pécuchet. — (Vente Andrieux, 20 mars 1933.)

Flaubert (G.). — Correspondance avec P. de Saint-Victor. — 1° deux lettres autog. sig. relatives à Salammbô (novembre 1863). — 2° Trois lettres autog. sig. (s. d.). — Invitation et rendez-vous. — 3° Trois lettres autog. sig. (s. d.). — Il y est question de « Hommes et Dieux ». — 4° Deux lettres autog. sig. — Flaubert y parle de Bouilhet. — 5° Deux lettres autog. sig. — Sur le marquis de Sade. — (Vente Saint-Victor, 15 nov. 1933.)

— Quatre lettres autog. sig. à Edmond Laporte (1866-1869). — Il y parle notamment de la « Conjuration d'Amboise » de Louis Bouilhet. — (Vente Andrieux, 20 mars 1933.)

— Six lettres autog. sig. à E. Laporte (été et automne 1872). — Il y est question du chien offert par Laporte à l'auteur de Jules Duplan. — (Vente Andrieux, 20 mars 1933.)

— Cinq lettres autog. sig. à E. Laporte (1873). — Lettres d'intimité familière. — (Vente Andrieux, 20 mars 1933.)

— Six lettres autog. sig. à E. Laporte (fin 1873, 1874). — Il y est question de la pièce de Flaubert : le Candidat. — (Vente Andrieux, 20 mars 1933.)

— Lettres autog. sig. à E. Laporte (1874). — *a*. Quatre lettres (printemps, début de l'été) où il est question surtout de Bouvard et Pécuchet. — *b*. Quatre lettres (fin été). — Sur le même sujet et sur Maupassant. — *c*. Cinq lettres (juillet-septembre). — Relatives au « Sexe faible », que Flaubert écrit sur un scénario de Bouilhet. — *d*. Quatre lettres (automne 1874) relatives au « Sexe faible » et à la préparation de Bouvard et Pécuchet. — (Vente Andrieux, 20 mars 1933.)

— Quatre lettres autog. sig. à E. Laporte (1874). — Il y est question de la « Tentation de Saint Antoine ». — (Vente Andrieux, 20 mars 1933.)

— Lettres autog. sig. à E. Laporte (1875). — 1° Quatre lettres (septembre et décembre) relatives aux affaires de Flaubert, à la médecine. — 2° Deux lettres (octobre) sur son séjour à Concarneau et la « Légende de Saint-Julien l'Hospitalier ». — (Vente Andrieux, 20 mars 1933.)

— Lettres autog. sig. à Laporte (1876). — 1° Deux lettres (printemps) sur « Saint-Julien l'Hospitalier » et sur son voyage à Nohant pour les obsèques de Sand. — 2° Six lettres (printemps, été) relatives à « Un cœur simple ». — 3° Quatre lettres (fin juillet, septembre). Il y est question, notamment, de ses recherches en vue d'Hérodias. — 4° Trois lettres (automne) où il parle d'Hérodias. — (Vente Andrieux, 20 mars 1933.)

— Lettres autog. sig. à Laporte (1877). — 1° Deux lettres (février) en partie relatives à « Hérodias ». — 2° Cinq lettres (printemps) relatives au monument de L. Bouilhet. Il y est aussi question des « Trois Contes ». — 3° Six lettres (juin-juillet). Il y parle de « Bouvard et Pécuchet ». — 4° Cinq lettres (août-début septembre) à propos d'un projet de voyage en Normandie. — 5° Trois lettres (septembre). Il y est question encore de ce voyage en Normandie. — 6° Cinq lettres (octobre-novembre) relatives au voyage qu'ils viennent de faire ensemble. — 7° Quatre lettres (fin de l'année) sur Bouvard et Pécuchet. — (Vente Andrieux, 20 mars 1933.)

— Deux lettres autog. (avril 1877) à E. Laporte, sur le manuscrit des Trois Contes. — (Vente Andrieux, 20 mars 1933.)

— Lettres autog. sig. à Laporte (1878). — 1° Quatre lettres (hiver) sur Bouvard et Pécuchet, l'histoire du duc d'Angoulême. — 2° Cinq lettres

(printemps), relatives à Laporte. — 3° Six lettres (printemps) et six lettres (printemps et été), toujours relatives aux affaires de Laporte et à Bouvard et Pécuchet. — 4° Sept lettres (été) où il est question notamment du chapitre VI de Bouvard et Pécuchet. — 5° Trois lettres (été, début automne) sur ce même chapitre. — 6° Six lettres (automne). Autour du chapitre VII de l'ouvrage. — (Vente Andrieux, 20 mars 1933.)

Flaubert (G.). — Lettres autog. sig. à Laporte (1879). — 1° Sept lettres (hiver) relatives à sa santé. — 2° Quatre lettres (printemps) sur ses affaires, et le chapitre VIII de Bouvard et Pécuchet. — 3° Six lettres (avril) relatives surtout à Tourgueneff. — 4° Sept lettres (avril-juillet) sur le chapitre VIII de son ouvrage. — 5° Huit lettres (janvier-fin juin) sur la pension obtenue par Flaubert. — 6° Trois lettres (été-automne) relatives à sa situation financière. — (Vente Andrieux, 20 mars 1933.)

— 1° Sept lettres autog. sig., écrites en 1849 et 1850, relatives à son voyage en Egypte. — 2° Cinq lettres autog. sig., écrites de 1852 à 1854. — Il y parle des événements contemporains, de son regret de n'avoir pas la vie tranquille que lui procurerait le mariage,... etc. — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

— Lettre autog. sig. à son ex-voisine. — Lettre relative à Salammbô et à son état de santé qui l'empêche de pousser son travail comme il le voudrait. — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

— Lettre autog. sig. à son cousin, vendredi soir (1857). — Lettre ayant trait à Madame Bovary qui « marche au delà de ses espérances ». Les femmes le regardent comme « une horreur d'homme »; il est trop vrai, voilà le fond de l'indignation. Mais lui se trouve très moral et son opinion est que, « si une mère ne peut en permettre la lecture à sa fille, bien des maris ne feraient pas mal d'en permettre la lecture à leur épouse ». Au surplus, les critiques qu'on peut faire sur son livre le laissent indifférent, la moralité de l'art consistant dans sa beauté même : « d'abord le style et ensuite le vrai ». — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

— Quatre lettres autog. sig. — Dans la première lettre, écrite à l'âge de 10 ans (30 décembre 1832), il envoie des vœux de bonne année. — Les deux autres sont écrites de 1842 à 1848. — Dans la dernière (1848) il dit avoir fui Rouen et s'être réfugié à Forges-les-Bains. — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

— Lettre autog. sig. à sa chère Caroline, lundi (1856). — Il s'est juré d'avoir fini son livre (Madame Bovary) à la fin de la semaine prochaine et il ne bouge. — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

— Six lettres autog. sig. — Correspondance écrite entre 1855 et 1872. — Lettres ayant trait à la maladie et à la mort de sa mère, à la mort de Bouilhet, à ses embarras d'argent. — Dans la première de ces lettres, écrite en 1855, il se dit pressé de finir son maudit bouquin. (Il s'agit sans doute de « Madame Bovary »). La dernière lettre est une demande de renseignements pour un mariage; au verso de cette lettre Maxime Du Camp donne des renseignements excellents. — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

— 1° Lettre autog. sig. (février 1866). — 2° Lettre autog. sig. (6 juillet 1868). — 3° Lettre autog. sig. (29 juillet 1868). — Adressées à son ami B... — Ces trois lettres ont trait à son livre : « l'Éducation sentimentale ». Il demande à son correspondant de « collaborer avec lui » en lui envoyant des renseignements sur « la route que prenait la diligence de Nogent à Paris; s'il y en avait une de nuit; par quelle barrière entrait-on dans Paris? » — Il remercie sa petite cousine pour son vocabulaire nogentais, mais il refuse de changer le nom de son héros : « tant pis pour les Moreau qui existent à

Nogent ». Ils n'auront pas, d'ailleurs, à se plaindre de lui, car son « M. Moreau est un jeune homme très chic ». — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

Flaubert (G.) — Lettre autog. sig. à sa cousine O..., 14 juin (1857). — Lettre dans laquelle il parle de « Madame Bovary », dont la vente marche « sur des roulettes ». Il regrette d'avoir vendu son œuvre pour un si bas prix à son éditeur, car, étant donnée la rapidité avec laquelle elle se vend : « C'est une somme de quarante à cinquante mille francs que j'aurais pu gagner cette année et qui me passe sous le nez ». Il est comblé d'honneurs, on l'éreinte, on le vante, on le dénigre, on l'exalte. Si le père de sa cousine avait vécu, quelle joie c'eût été pour lui que de voir son neveu devenir ainsi « un homme célèbre ». Les articles de journaux l'auraient fait se pâmer d'aise ou d'indignation. — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

— Lettre autog. sig. à son cher ami B., mercredi (9 avril 1856). — Lettre concernant la Vente de « Madame Bovary » à la *Revue de Paris*. — Flaubert se félicite d'être un excellent homme d'affaires parce qu'il a vendu son livre moyennant 2000 francs. Cet ouvrage paraîtra dans la *Revue de Paris* pendant six numéros de suite, à partir de juillet. Après quoi, il sera vendu à un éditeur qui le mettra en volume ; il aura ainsi l'honneur de lui offrir avant le jour de l'an un produit de sa muse. Il est « assommé » par ledit produit à force de le relire, gratter et regratter. Son copiste lui fait des fautes superbes, il écrit : « garçon de glace » pour « garçon de classe », « légumes de l'Adriatique » pour « lagunes ». — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

— Lettre autog. sig. à Ernest Feydeau. — Flaubert attend son ami à Rouen et lui donne rendez-vous à la gare de la rue Verte. « Si cependant tu ne me voyais pas, prends un coucou, c'est que j'aurais manqué le bateau. » Il envoie en même temps deux lettres à remettre à Paris à deux personnes qu'il nomme. — (Vente Andrieux, 31 janvier 1933.)

— Lettre autog. sig. à Ernest Feydeau. — « Mon bonhomme, écrit Flaubert, toutes les fois que je sors, je suis re-empoigné par la grippe. » — (Vente Andrieux, 31 janvier 1933.)

— Lettre autog. sig. à Ernest Feydeau. — Relative à une note de Feydeau recopiée en triple par Flaubert pour être remise à trois députés. Flaubert est à la veille de publier les poésies posthumes de son ami Louis Bouilhet ; il envoie à Feydeau « une des 25 épreuves avant la lettre du portrait de Bouilhet ». — (Vente Andrieux, 31 janvier 1933.)

— Lettre autog. sig. à Ernest Feydeau. — Il promet d'aller chez son amie (il souligne l'*e* de ce dernier mot), pour lui recommander « chaudement » Feydeau ; il ira le matin pour la trouver seule chez elle. — (Vente Andrieux, 19 avril 1933.)

— Lettre à Jeanne de Tourbey (future comtesse de Loynes). 15 mai 1858. — Lettre d'amour. — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Lettre autog. sig. à Mme Charpentier. — Il y est question du « Château des Cœurs » et de « l'Education sentimentale ». — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Lettre autog. sig. à Ernest Feydeau. — Il lui demande à la hâte de venir le rejoindre à la rue Verte, à 8 h. 35, et de prendre un « coucou » s'il manque le bateau. Il lui transmet deux lettres, l'une pour Blanche, l'autre pour un ami plus intime, de la maison de l'Empereur. — (Catalogue Degrange, 26.)

— Manuscrit autog. — Études et notes relatives à l'archéologie celtique et

à l'histoire de la Gaule, avec la référence des ouvrages consultés, les pensées qui lui ont paru particulièrement intéressantes et ses propres commentaires. Curieux détails sur les monuments celtiques; l'origine des alignements de pierres précieuses : l'améthiste, toute puissante contre le venin, le corail qui préserve de la foudre, le saphir qui guérit la fièvre,... etc. — (Catalogue Degrange, 25.)

France (Anatole). — Lettre autog. sig. à un ami. — Il est fâché de l'avoir manqué deux fois. « J'avais à remercier Arène de m'avoir immortalisé. Je voudrais vous demander des épreuves dont l'absence m'effraie. Bladé m'envoie la Vénus inattendue d'Agen. Je vous la fais parvenir en même temps que cette lettre ». — (Catalogue G. Charavay, 51.)

— Lettre autog. sig. à M. Maurice Lippmann. — Il demande à son correspondant quand celui-ci pourra recevoir la Baronne de Raineville avec son « dé d'ivoire » et son groupe de Clodion. — (Catalogue Degrange, 28.)

— Lettre autog. sig. à un ami. La Béchellerie, 6 janvier 1916. — « Je me méfie de votre petit enfant au large regard, qui naît dans un délire furieux. Apportez-moi bientôt des paroles de sagesse. Ma raison m'abandonne. Ce qui me tue, c'est moins la méchanceté des hommes que leur bêtise. J'ai trop vécu ». Après une allusion à leur amie, Mme..., il dit le charme de la Béchellerie par cet hiver humide et doux. « Les arbres sont moins bêtes que les hommes ». — (Catalogue Degrange, 28.)

— Manuscrit autog. sig. (à l'état de brouillon, ratures et corrections). — Étude consacrée au duc d'Aumale dont il analyse le caractère et les goûts : « ... Son intelligence étendue et souple, il la ramenait sans cesse et naturellement aux choses de l'armée. Il aimait son pays à la manière des généraux, silencieusement. Il était patriote jusque dans l'art et son musée Bourbon est formé pour l'exaltation des écoles françaises... ». (Catalogue Degrange, 26.)

— Lettre autog. sig. à « ses chers enfants », 1er avril 1919. — Il les informe que la marraine de Mariane, qui « comme la paix se fait attendre », ira à Paris prochainement se faire traiter par Ledoux-Labard. — (Catalogue Degrange, 27.)

Fromentin (Eugène). — Quatre lettres autog. sig. à P. de Saint-Victor (1866-1867). — Il y est question de ses œuvres et de celles de son correspondant. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

Gautier (Th.). — 1° Trois lettres autog. sig. à Renduel (2 avril 1835, 11 janvier 1836, 21 juin 1836). — 2° Un contrat signé pour la vente de Mademoiselle de Maupin (10 septembre 1833). — (Vente Renduel, 5 mai 1933.)

— Lettre autog. sig. à Eugène Delacroix. — Il veut faire un article sur son Salon de la Paix de l'Hôtel de Ville et il le prie de remettre à « l'esclave », porteur de ce mot, une notice à ce sujet. — (Catalogue Degrange, 25.)

— Lettre autog. sig. A Alphonse Royer, directeur de l'Odéon. Gautier a lu une comédie en vers, *Peut-être*, sur François Ier et la duchesse d'Étampes, qui lui paraît bien convenir à l'Odéon, bien que Royer ait paru craindre ce sujet : « Hugo nous a montré déjà un François Ier plus hasardeux ». — (Vente Andrieux, 26 mai 1933.)

— Lettre autog. sig. à J. Méry. — « Je ne sais comment vous remercier de votre charmante lettre. Depuis que j'ai votre approbation, je suis devenu d'un orgueil intraitable; mon vœu le plus cher est de voir dans la presse votre belle prose à propos des lignes rimées que vos compliments m'enhardiraient

presque jusqu'à nommer des poésies. Pour un article de vous je ferais un volume tout exprès; que dis-je, j'en ferais deux, je vais tâcher de ne pas mourir d'impatience jusqu'au bienheureux jour. — Croyez-moi votre partisan le plus forcené. » (Catalogue G. Charavay, 51.)

Gautier (**Th.**). — Pièce de vers autog. sig. intitulée « Sur l'oreille de Mademoiselle Forster ». — (Catalogue Cornuau, 195.)

— Dix lettres autog. sig. à P. de Saint-Victor. — 1° Une lettre du 4 août 1852, envoyée de Constantinople. — 2° Cinq lettres, où passent quelques silhouettes de contemporains. — 3° Quatre lettres auxquelles est joint un écho sur la reprise des Huguenots. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

Mme de Genlis. — Quatre lettres autog. sig. de 1826-1827. — (Catalogue Degrange, 28.)

— Lettre autog., 29 décembre 1797. — « Je crois mon ami que vous n'avés jamais fait de plus charmans vers... que les derniers que vous m'avés envoyés, ils sont véritablement ravissans... Outre mon grand herbier mythologique dont je vous ai parlé j'en ai fait un autre intitulé : Herbier moral pour servir à l'éducation de la jeunesse; celui-ci, qui n'a absolument rien de commun avec l'autre, est un recueil de fables très morales en vers... J'envoie aujourd'hui à Schleswig une petite caisse pour Elisa dans laquelle il y a une espèce de petit poupon pour Caroline... ». — (Catalogue Cornuau, 194.)

— Deux lettres; l'une adressée à l'un des princes d'Orléans, ses élèves, probablement le futur Louis-Philippe, sur le point de passer en Amérique. Mme de Genlis l'accable de compliments, même de celui de « dédaigner la baroque écriture anglaise ». Elle trouve occasion de vanter ses ouvrages, entre autres celui sur « l'emploi du temps ». — Lettre adressée à un médecin et auteur de l'Académie d'Orléans, toute pleine de considérations médico-littéraires. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Girardin (**Émile de**). — Quatre-vingt-dix-sept lettres autog. sig. où se mêlent les questions de littérature, de théâtre, de beaux arts, et les jugements sur les auteurs contemporains. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

Girardin (**Émile de, et Mme de Girardin**). — Six lettres autog. sig. — Un lettre de Mme de Girardin, sans doute adressée à un de nos grands romantiques. Elle demande que la lettre qu'elle a écrite à M. de Salvandy (ministre de l'Instruction publique) lui fasse retour : « Ce sera peut-être un jour mon seul titre de gloire que d'avoir eu la hardiesse de demander la croix pour Balzac, Alfred de Musset et vous, dans un temps où des littérateurs comme MM... l'obtiennent naturellement. » Cinq lettres d'Émile de Girardin. Sur l'une à en-tête de *La Presse*, en 1849, le publiciste s'excuse de n'avoir pas fait réponse. « J'avais là cinq cents lettres en retard. » — (Vente Andrieux, 21 novembre 1933.)

Gobineau (**Comte de**). — Cinq lettres autog. sig. à Paul de Saint-Victor : 1° deux datées de 1872; — 2° une datée de 1873; — 3° une datée de 1874; — 4° une datée de 1876. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

Goncourt (**Jules de**). — Correspondance avec Paul de Saint-Victor; en tout : trente-neuf lettres autog. sig. (datées : 1860-1868). — Jugements littéraires, récits de la vie qu'il mène, descriptions de paysages... — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

Goncourt (Jules de). — Lettre autog. sig. 28 mars. — Il demande des documents sur H. Gravelot. — (Catalogue Cornuau, 193.)

Goncourt (Edmond de). — Seize lettres autog. sig. à Paul de Saint-Victor (1870-1874). — Lettres familières, relatives à la mort de son frère, à la guerre, à des feuilletons de son correspondant, à l'impression de certains ouvrages (notamment l'étude des deux frères sur Gavarni). — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— Quatre lettres autog. sig. au directeur du *Figaro*. — Il recommande à la critique le volume écrit avec son frère Jules et consacré à la du Barry, 1878. — Une lettre datée de 1886 est relative à la publication du « Journal des Goncourt » dans le *Figaro*. Edm. de Goncourt demande à Francis Magnard de lire attentivement les récits de la visite à Gautier, à Sand, à Sainte-Beuve. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

— 1° Lettre autog. sig. 9 mai 1878. — 2° Lettre autog. sig. août 1895. — 3° Carte de visite avec cinq lignes autog. — Lettres dans lesquelles il parle de ses œuvres : Manette Salomon, Madame du Barry. On y joint des lettres des membres de l'Académie Goncourt, deux de Jean Ajalbert, deux de Rosny aîné, cinq de Victor Margueritte, deux de Lucien Descaves, deux de Paul et Victor Margueritte. — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Lettre autog. sig. 21 juin 1890. — Lettre relative à l'inauguration du monument de Flaubert. Il proteste en termes plus que vifs contre la décision du sculpteur Chapu, qui veut inaugurer son œuvre au moment où personne n'est chez soi. « Quant à un discours, je dois vous prévenir que je suis incapable de dire trois paroles devant trois personnes. » — (Catalogue G. Charavay, 51.)

— Lettre autog. sig. dimanche soir (1852). — « Les Chinois ont l'habitude d'envoyer le matin, au convive qu'ils attendent le soir, une sorte de rappel d'invitation. Vous ne nous en voudrez pas de faire comme les Chinois, et de vous redire que nos flûtes et Gavarni vous attendent demain lundi, à six heures, rue Saint-Georges, 43. » — (Catalogue G. Charavay, 51.)

— Lettre autog. sig. (six lignes), 6 février 1882. — Il remercie pour la Clairon, et prie de remettre une visite. — (Catalogue Cornuau, 192.)

— Trois lettres autog. sig. — Une datée du 29 octobre 1870 remercie un ami pour un document concernant le peintre Lagrenée; cet ami doit venir chez Edmond de Goncourt pour y travailler : « Dépêchez-vous, car il pourrait bien y avoir des obus avant quelques jours... » — (Vente Andrieux, 31 janvier 1933.)

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

MALHERBE CORRECTEUR DE TRAGÉDIE

I

Malherbe et la deuxième rédaction de « Sophonisbe ».

Il existe trois textes différents de la *Sophonisbe* de Montchrestien. Le premier a été publié à Caen en 1596: l'auteur, âgé seulement de vingt ou vingt-et-un ans, venait de composer cette tragédie et de la faire jouer devant Mme de la Vérune, femme du gouverneur de la ville. Le deuxième a paru à Rouen en 1601, avec quatre autres tragédies du même auteur[1]; il y en eut deux rééditions dans la même ville en 1603 et 1627. Enfin le texte définitif parut à Rouen en 1604, et il fut reproduit à Niort en 1606. De nos jours, Petit de Julleville a fait réimprimer avec une notice et des notes le texte de 1604[2], et Ludwig Fries les a publiés tous les trois[3]; nous les désignerons avec lui par les lettres A, B et C.

Il est indispensable de recourir à l'édition de Fries quand on veut les comparer entre eux, et c'est à elle que renverront nos références. Mais, s'il a pris la peine de compter les vers qui n'ont pas été modifiés, il a négligé l'essentiel : il s'est abstenu de signaler les corrections faites par Montchrestien et d'en donner les motifs. J'ai fait une partie de ce travail : j'ai comparé l'édition princeps à celle de 1601, et je me propose de démontrer que la plupart des changements que j'ai relevés sont dus à l'influence directe de Malherbe.

1. Dans cette édition et dans les suivantes le titre n'est plus *Sophonisbe,* mais *la Carthaginoise.* Pour plus de commodité nous conserverons le titre primitif.

2. Paris, Plon, 1891 (collection elzévirienne).

3. *Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebiete der romanischen Philologie,* LXXXV. Marburg, 1889, 160 p. in-8°. Fries n'a pas reproduit les pièces liminaires de la 1re édition. L'une d'elles se trouve en original à Caen dans le ms. Mancel n° 101.

Le texte de *Sophonisbe* a subi de très nombreuses modifications en 1601 et en 1604. Selon Fries, sur les 2237 vers que contient la 1re édition, seulement 110 sont restés en 1601 à peu près intacts, soit 1 sur 22; sur les 1822 vers de la 2e édition, 280 n'ont pas été modifiés en 1604, soit 1 sur 6[1]. Presque tous ces changements concernent la forme. En 1601 comme en 1604, le fond n'a subi que des modifications insignifiantes.

Au sujet des changements de forme Montchrestien a écrit, en 1601, dans l'*Avis au lecteur* : « Voicy Sophonisbe qui revient sur le théatre vestue d'un habit neuf et mieux seant à sa grandeur que celuy dont auparavant je l'avois accommodée ». Oui, l'habit était presque entièrement neuf, et entre les deux premières rédactions il existe des différences sensibles pour la morphologie, la syntaxe, le vocabulaire, le style et la versification.

On trouvera plus loin un relevé détaillé de ces changements; pour le moment, nous signalerons seulement les faits principaux.

Orthographe. — L'élision de l'*e* muet devant une consonne cesse presque partout.

Morphologie. — Les pronoms et adjectifs *maint*, *maint et maint*, *cil*, *cetuy*, les adverbes et conjonctions *ainçois*, *ains*, *ains que*, *ja*, *ja déja*, *si que* disparaissent.

Syntaxe. — L'article est employé un peu plus souvent; on le met devant le superlatif relatif. Les nombreux adjectifs qui étaient placés en apposition sont supprimés. Le pronom personnel sujet est rétabli. *Cela qui*, *cela que* disparaissent. Les inversions pénibles sont corrigées, et les participes employés comme épithètes ne précèdent plus le substantif (*un courbé laboureur*, *les endormans pavos*,... etc.).

Vocabulaire. — Un très grand nombre de mots ont été exclus comme archaïques : des substantifs tels que *haineux*, *soudars*, de nombreux adjectifs en *eux*, tous les adjectifs composés sauf un, et de nombreux verbes (*consommer* dans le sens de « consumer », *enaigrir*, *poindre*,... etc.).

Style. — Afin de respecter les bienséances, B supprime les mots *poitrine*, *estomac*, les termes de commisération et de tendresse, les détails relatifs à l'amour physique, les expressions familières et les objets ou les actions vulgaires. La mythologie est réduite à des fables très connues. Toutes les métaphores basses, hyperboliques, incohérentes, illogiques ou bizarres sont supprimées. Un grand nombre de répétitions de mots sont corrigées.

1. Selon Fries, les différences entre B et C sont beaucoup moins importantes que celles qui existent entre A et B.

Versification. — Presque tous les hiatus ont été corrigés. D'innombrables enjambements ont disparu.

Ce changement radical a été effectué peu de temps après la première rédaction de *Sophonisbe*; en effet, elle se place en 1596 ou peu avant[1], et le privilège de l'édition de 1601 a été accordé le 12 décembre 1600. Comment, en l'espace de quatre ou cinq années, les idées de l'auteur sur la versification, le style, le vocabulaire et la syntaxe ont-elles pu se modifier du tout au tout? Quel coup de la Grâce a permis au jeune néophyte de s'écrier :

Je vois, je sais, je crois, je suis désabusé?

Deux explications sont possibles : ou bien Montchrestien a lu entre 1596 et 1600 un *Art poétique*, un ouvrage de grammaire, des drames ou des poèmes, qui l'ont déterminé à changer complètement sa manière d'écrire, ou bien il a recouru aux lumières d'un autre écrivain, lequel s'intéressait beaucoup plus au style, à la grammaire et à la versification qu'à l'art dramatique. J'écarte tout de suite la première hypothèse; en effet, ce n'est pas la *Poëtique* de Laudun d'Aygaliers (1598) et les ouvrages publiés à la même époque qui ont pu produire de pareils effets. La deuxième s'impose à nous, et elle fait songer immédiatement à Malherbe.

En faveur de sa collaboration à la *Sophonisbe* de 1601, il y a cet argument capital : toutes les réformes que nous venons d'énumérer sont justement celles qui devaient inspirer, quelques années plus tard, son commentaire de Desportes; à cet égard, la suppression de la tournure *le courbé laboureur* est tout à fait significative. D'autre part, Montchrestien et Malherbe sont tous les deux Normands, et le second revint de Provence pour séjourner à Caen de septembre 1586 au mois de mars 1595, et du mois d'août 1598 au mois de décembre 1599. Pendant son premier séjour il se fit estimer de ses compatriotes au point d'être élu, en 1594, un des six échevins de la ville[2]. Le second séjour fut attristé par l'épidémie de peste, qui enleva au poète sa fille Jourdaine[3] le 23 juin 1599. C'est pendant ce second séjour que Montchrestien sollicita les conseils de son célèbre compatriote. Celui-ci était connu non seulement comme échevin, mais comme

1. Montchrestien était né vers 1575, et le premier *Avis au lecteur* contient cette phrase : « J'ourdis cête tragedie en un âge qui peut à peine recevoir aucun jugement ».

2. Sur le rôle politique que Malherbe joua dans sa ville natale pendant les derniers troubles, cf. Bourrienne, *Malherbe, sa vie normande*, 1895, p. 122 suiv.

3. La marraine de Jourdaine était Mme de la Vérune, à qui Montchrestien a dédié *Sophonisbe*.

poète : les *Larmes de S. Pierre* avaient été plusieurs fois imprimées, et les éditeurs de recueils poétiques venaient de publier la *Victoire de la Constance*. N'oublions pas que c'est en décembre 1600 ou en janvier 1601 que Du Perron, évêque d'Evreux, fit de Malherbe le magnifique éloge que l'on connaît.

En somme, tous les arguments sont favorables à mon hypothèse, et il est inutile de chercher un autre nom que celui de Malherbe : seul l'autoritaire « regratteur de syllabes » a pu imposer à Montchrestien ce travail minutieux et rebutant. Si toutefois on désirait une preuve supplémentaire, la correspondance de Malherbe nous la fournirait. En effet, il y a cité à deux reprises le nom de Montchrestien[1]. En 1618, il écrivait à son cousin François du Bouillon-Malherbe : « M. de Cagny... avoit un livre de la noblesse de Normandie qui avoit passé avec le duc Guillaume[2]... Un nommé M. de Montchrestien est celui de qui je le tenois, et qui le m'a dit, non une fois ou deux, mais une douzaine. » Trois ans plus tard, il se trouvait à Caen, lorsque Montchrestien essaya de soulever la Normandie. Les habitants de Caen craignaient l'arrivée d'une armée de révoltés; en fait, l'aventurier avait seulement six officiers avec lui, quand il fut surpris dans une hôtellerie et blessé mortellement. Malherbe et ses compatriotes furent rassurés par la nouvelle de sa fin : « Tant y a, écrivit-il à Peiresc, que par sa mort nous croyons être en repos en Normandie ». Il l'informait que cet « homme d'esprit et de courage » avait composé un livre sur le commerce[3], et il ajoutait cette phrase capitale : « Il a fait un livre de tragédies en vers françois; je crois que c'étoit ce qui lui avoit donné sujet de me venir voir deux ou trois fois ».

En confrontant ces deux lettres, Petit de Julleville observe judicieusement qu'à la mort de ce rebelle Malherbe s'est cru « obligé de désavouer la fréquence de leurs relations ». Nous, nous en retiendrons que Montchrestien est venu le voir souvent et que leurs conversations avaient trait surtout à ses tragédies. Or le dernier texte de celles-ci a paru en 1604, et de 1599 à 1605 Malherbe résida en Provence : peut-on imaginer que Montchrestien alla le retrouver à Aix? Non. Par conséquent, les entretiens qu'ils eurent au sujet de ses pièces remontent au plus tard au

1. Rappelons qu'une grande partie de la correspondance de Malherbe a disparu. Cf. Lebègue, *La publication des lettres de Malherbe*, *R. H. L.*, 1922-1923.

2. Malherbe, qui dans sa conversation affectait de mépriser la noblesse du sang, s'est toujours préoccupé de rechercher les origines lointaines de sa famille, et en a souvent vanté l'antiquité.

3. C'est le fameux *Traité de l'Économie politique* (1615).

mois de novembre 1599, ce qui apporte à mon hypothèse une nouvelle confirmation.

J'ignore si Malherbe a examiné aussi l'*Escossoise*, *les Lacenes*, *David* et *Aman* qui parurent pour la première fois en 1601. Mais ne soyons pas surpris si, en 1621, il s'exprimait en termes aussi vagues. D'abord, plus de vingt années s'étaient écoulées depuis l'événement. En outre, Malherbe n'attachait pas un grand prix à des pièces dont le succès avait été restreint et dont le style devait lui sembler souvent médiocre. Corriger l'œuvre de jeunesse d'un Montchrestien n'était pas une de ces tâches glorieuses qui assurent à un poète l'immortalité[1]. Quant au dramaturge, s'étonnera-t-on qu'il n'ait pas reconnu par écrit ce qu'il devait à Malherbe? Scipion du Périer a observé le même silence à l'égard du poète : ce sont des services que les gens de lettres ne se vantent pas d'avoir reçus!

Il est démontré qu'en 1598-1599 Montchrestien a mis sous les yeux de Malherbe au moins sa première tragédie. On peut préciser davantage : ces innombrables changements de forme m'incitent à penser que Montchrestien lui remit un exemplaire de *Sophonisbe*, soit manuscrit, soit imprimé[2], et que Malherbe le lui rendit après avoir biffé ou souligné tous les mots, tous les tours et tous les passages qui lui semblaient critiquables. De même, il souligna, quelques années plus tard, les expressions de Desportes qui lui déplaisaient, et, en 1616, il ratura une bonne partie du discours manuscrit que Scipion du Périer avait soumis à son jugement.

Je ne crois pas qu'il ait écrit des mots au-dessus de ceux qu'il biffait ou soulignait : je ne reconnais pas dans la version de 1601 d'expressions qui lui soient propres[3]. Je ne crois pas davantage qu'il l'ait vue et approuvée avant l'impression. S'il l'eût fait, nous n'y rencontrerions pas tant de fautes[4], et l'auteur n'aurait pas senti la nécessité de remanier son texte une seconde fois entre 1601 et 1604. J'imagine que Malherbe a rendu *Sophonisbe* au jeune auteur un peu déconfit en lui disant : « Je me suis contenté de marquer ce qu'il y avoit de plus apparent. Tant y a que vous

1. Remarquez qu'il n'a jamais mentionné dans ses lettres, même quand il écrivait à Scipion du Périer, le service analogue qu'il lui rendit en 1616 et qui fera l'objet de mon prochain article.

2. Par conséquent, un exemplaire de l'édition de 1596.

3. Son vocabulaire est peu étendu, et il est facile de reconnaître les mots qu'il a employés avec prédilection. Par exemple, la présence de l'adjectif *indubitable* dans deux mémoires d'avocat m'a permis de lui en attribuer la rédaction. (Cf. Lebègue, *Malherbe spéculateur à Toulon*, *Revue Bleue* du 6 septembre 1930.)

4. Malherbe eût raturé les enjambements, les hiatus, les *cent* et les *mille* si souvent répétés, les images baroques (par exemple, au vers 708, *ton olivier soit enté sur ta palme*), la tournure *la femme à Syphax* (v. 989), etc.

êtes un gentil garçon et qu'un jour vous ferez quelque chose de bon [1]. »

Ainsi l'on s'explique les fautes commises par Montchrestien dans la 2e version de *Sophonisbe*. Il avait à corriger quelque deux mille mots ou passages [2]. Comme il s'efforçait de garder la rime ou bien l'ensemble de la phrase, il a accompli un travail pénible et ingrat. Plus d'une fois, en voulant éviter Charybde, il est tombé dans Scylla ; en corrigeant une faute de syntaxe, il a versé dans la platitude ou il a commis un hiatus, qu'il n'a remarqué et supprimé qu'entre 1601 et 1604.

Montchrestien garda le souvenir des conseils de Malherbe. En effet, les changements effectués entre 1601 et 1604 m'ont semblé conformes aux principes de son Mentor, et, à la différence de Scipion du Périer, il ne revint presque jamais à son premier texte. Toutefois il n'imita pas, dans ses autres pièces, la pruderie du Père Luxure, et il laissa dans sa tragédie de *David* des expressions réalistes ; de plus, on trouve çà et là dans ses œuvres dramatiques des tournures familières et même vulgaires [3], qui ont dû déplaire à Malherbe quand il les a lues.

D'autre part, en 1601 comme en 1604, Montchrestien imita plus d'une fois les vers que Malherbe avait déjà publiés. Est-ce à la *Victoire de la Constance* qu'il a emprunté ce banal aphorisme : « l'épine suit la rose [4] » ? Ce n'est pas certain. Mais il se souvenait sûrement de la fin de ce même poème :

> Tousjours d'un beau dessein la gloire avantureuse
> Veut avoir pour hostesse une ame genereuse,
> Et jamais un guerrier aux combats estonné
> Ne se void coronné [5],

quand il écrivit :

> Celuy qui gagne la victoire
> Gagne la couronne de gloire,
> Au guerrier qui des coups s'estonne
> Jamais de louange on ne donne
> Et jamais devant le combat
> N'est reconnu le bon soldat [6].

1. Ce sont à peu près les termes de la lettre qu'en 1616 Malherbe a jointe au manuscrit de Scipion du Périer.

2. Rappelez-vous la statistique de Fries : 2127 vers sur 2237 ont été modifiés !

3. Cf. Lebègue, *R. Garnier*, *Rev. des Cours et Conférences* du 15 juil. 1932, p. 653.

4. Cf. éd. Petit de Julleville, p. 81 et 208.

5. Texte de 1597.

6. *Aman*, acte III, chœur, texte de 1601. Cf. aussi les vers 205-206 de la *Sophonisbe* de 1601 :

> ... Un asseuré courage
> Ne s'estonne jamais pour le bruit de l'orage.

et :

Nul avant le combat ne couronne son front [1].

Voici qui est plus curieux ; dans la première rédaction de la *Consolation à Du Périer* on lisait ce distique :

Et ne pouvoit Rosette être mieux que les roses
Qui ne vivent qu'un jour.

Montchrestien se le rappelait probablement quand il composa les vers suivants :

Les esprits bienheureux sont des celestes Roses
Au soleil de justice incessamment écloses ;
Les Roses des jardins ne durent qu'un matin,
Mais ces roses du ciel n'auront jamais de fin [2].

Malherbe, à qui il envoya certainement un exemplaire de ses tragédies, fit son profit de ces beaux vers ; et, quand la *Consolation* fut réimprimée en 1607, il donna au distique sa rédaction définitive :

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Enfin, Montchrestien paraît s'inspirer des procédés de Malherbe dans des vers tels que ceux-ci :

Lou'rons-nous leur valeur pour ne l'imiter *pas* [3] ?
. . . . . .
Dans le temple éternel de l'*éternelle* paix [4].

De cette collaboration temporaire Malherbe n'a pas tiré grand profit ; cependant, en constatant dans l'œuvre de Montchrestien la fréquence de certains défauts, il a peut-être pris une conscience plus nette des procédés de grammaire et de versification qu'il fallait éviter, par exemple l'enjambement ou l'apposition de l'adjectif. En outre, ce passage que Paul Souday admirait au point de l'égaler aux poésies de Paul Valéry :

Je sers, je le confesse, une jeune merveille,
En rares qualités à nulle autre pareille,
Seule semblable à soi [5],

est peut-être imité de ce vers de *Sophonisbe* :

N'a rien fors que soi-meme à soi-meme semblable [6].

1. *Lacènes*, v. 1338.
2. *L'Escossoise*, acte V, rédaction de 1601.
3. *Aman*, éd. P. de J., p. 189. Cf. *Larmes de S. Pierre*, v. 42, 102, 354, 372 ; *Victoire de la Constance*, v. 48 ; *Beauté, mon beau souci*, v. 20.
4. *L'Escossoise*. Cf. *Larmes de S. Pierre*, v. 96 et 252.
5. *Pour Alcandre*, éd. Lalanne, I, p. 158.
6. Il s'agit de Massinissa. Dans l'édition de 1601, on lit :
Qui semblable à luy seul n'eut jamais de semblable (v. 1466).

(Voir la suite de la note à la page suivante.)

Les corrections apportées à *Sophonisbe* ne nous apprennent rien sur les idées que Malherbe professait sur la composition d'un poème et sur les thèmes qu'il convenait de développer ; mais, en ce qui concerne la versification, le vocabulaire, la syntaxe, les images et les répétitions de mots, elles nous révèlent que, dès 1599, sept ans avant l'annotation des poésies de Desportes, la doctrine de Malherbe était constituée [1]. C'est là une constatation importante. En effet, on a supposé jadis que son talent avait mûri en Provence, de 1599 à 1605, sous l'influence de Guillaume du Vair, dont notre poète fit la connaissance en 1599 [2]. Je ne conteste pas qu'il ait tiré profit de ses entretiens avec ce magistrat que l'on considérait comme un des meilleurs orateurs et moralistes du temps, et que Du Vair ait développé son goût pour la doctrine stoïcienne de Sénèque [3]. Mais les corrections de *Sophonisbe* prouvent que, sur la forme, Du Vair n'avait plus rien à lui apprendre [4].

Cependant il ne faudrait pas exagérer la nouveauté de la doctrine de Malherbe [5]. Il a fait supprimer par Montchrestien tous les mots composés ? Mais, dès 1580, Robert Garnier n'en faisait plus usage [6]. Il biffe sans pitié les répétitions de mots auxquelles Montchrestien se complaisait ? Mais, en 1585, Garnier avait timidement entrepris ce travail sur ses propres tragédies [7]. Il a le culte des bienséances ? Mais plusieurs de ses prédécesseurs ont eu des scrupules analogues [8]. Il proscrit l'hiatus et l'*e* non élidé qui suit une voyelle ? Ils avaient déjà été condamnés par Ronsard dans l'*Abrégé de l'Art poétique* (1565). Il blâme les inversions audacieuses ? Vous trouverez la même opinion dans la préface de la *Franciade*.

(Suite de la note de la page précédente.)
Rien de tel ne subsiste dans le texte définitif ; mais Montchrestien a exprimé la même idée au début d'*Aman* :

... Toy seulement sois à toy seul semblable.

En 1543, Chappuis écrivait déjà : *Rabelais à nul qu'à soy semblable* ; au XVIIe siècle, l'expression fut si souvent employée, que Bussy-Rabutin la parodia : « *Mme de Sévigné a... le nez seul semblable à soi* ».

1. On s'en rendra compte en utilisant dans la 2e partie de cet article nos renvois à la thèse de M. Brunot (*La doctrine de Malherbe*, 1891).

2. Cf. Brunot, *op. cit.*, p. 56 et 63.

3. Sur les traductions de Sénèque par Malherbe, cf. mon article publié dans la *R. H. L.* en 1918.

4. Malherbe ne paraît pas devoir grand'chose au médiocre traité de l'*Éloquence française* que Du Vair avait publié en 1594 et que M. Radouant a réédité (cf. ses justes réflexions, p. 117 de son édition).

5. Je suis heureux de me rencontrer sur ce point avec M. Vianey, qui intitule ainsi un chapitre de son livre sur les *Odes* de Ronsard : *Dans l'édition de 1555, Ronsard inaugure la réforme de Malherbe ; de 1560 à 1584, il la précise.*

6. Cf. Lebègue, *Garnier*, *Revue des Cours* du 30 juin 1932, p. 530.

7. Cf. *ibidem*, p. 528.

8. Cf. *Revue des Cours* du 15 février 1932, p. 465, 473 et 478.

Ce qui le distingue de ses prédécesseurs, ce n'est pas la nouveauté des préceptes, c'est la rigueur avec laquelle il les applique et la forme qu'il leur donne d'une doctrine logique et cohérente[1].

II

Les corrections.

Nous allons passer en revue les termes et les tournures que Montchrestien a remplacés avant de faire réimprimer sa tragédie. Tenant pour démontrée l'hypothèse que je viens de présenter, je n'hésite pas à attribuer à Malherbe les corrections qui sont conformes à sa doctrine. Si mon hypothèse était fausse, il suffirait de remplacer son nom, dans les pages qui suivent, par celui d'un mystérieux X.

J'ai rencontré une grave difficulté, due à la disparition du texte de *Sophonisbe* qui portait les ratures, soulignures et autres corrections manuscrites. Nous possédons les copies manuscrites de la harangue de Du Périer que Malherbe a abondamment corrigées, l'exemplaire de Desportes qu'il a criblé de coups de plume et d'annotations, mais non le manuscrit ou l'exemplaire de *Sophonisbe* sur lequel il a opéré. Il en résulte que mes affirmations sur les intentions du correcteur ne reposent sur aucune preuve matérielle.

Leur probabilité est variable. Par exemple, si je relève cinquante passages où l'enjambement a disparu, je puis affirmer avec confiance que le correcteur était hostile à ce procédé. Si je constate que l'épithète *pauvre*, qui était employée en 1596 dans onze passages, ne figure plus en 1601 dans un seul d'entre eux, je suis en droit d'écrire qu'elle a été volontairement écartée. Si la deuxième rédaction ne diffère de la première que par un mot, c'est lui qui a dû être marqué d'un *deleatur* ; dans ce cas, je fais suivre la référence du mot *sûr*.

Mais, quand je ne cite qu'un exemple et qu'il n'est pas accompagné du mot *sûr*, le lecteur est en droit de conserver un doute. Par exemple, le verbe *diffamer* qui se trouvait au vers 2095 n'a pas été maintenu dans les éditions postérieures ; je signale ce cas, mais comme ce verbe est assez souvent employé au XVIIe siècle dans le même sens, on peut laisser de côté cet exemple. Pour bien des passages on ne sait si la correction est destinée à éviter un

1. Ce chapitre a été lu à une séance de l'Académie des Inscriptions en 1932 (cf. *Comptes-rendus...*, 1932, p. 382-384). Après ma lecture, M. Brunot m'a fait observer que Malherbe avait subi l'influence du style périodique de Du Vair.

mot tombant en désuétude, ou un enjambement, ou autre chose encore.

J'ai cru devoir signaler dans les passages supprimés les mots et les tournures qui ne sont pas conformes à l'usage classique ; pour ceux-là la référence est suivie de cette indication : *pass. suppr.* Presque aucun d'eux ne figure dans les lexiques des œuvres de Malherbe et de Montchrestien ; mais, comme il est improbable qu'à cause d'un seul mot l'auteur de *Sophonisbe* ait supprimé plusieurs vers, on pourra ne tenir aucun compte de ces exemples.

Mes classements pourront être modifiés : tel mot qui est étudié dans le chapitre du vocabulaire, serait peut-être mieux placé dans celui des bienséances ; pour les corrections de style, en particulier pour les métaphores, il est parfois difficile de préciser le motif auquel le reviseur a obéi.

Il eût été trop long de citer pour chaque exemple l'ensemble de la phrase. Le lecteur pourra se reporter aux deux premières éditions de *Sophonisbe* ; malheureusement la première est très rare, et la seconde peu commune ; la réédition de Fries doit être épuisée. Il nous manque une édition des tragédies de Montchrestien qui contiendrait toutes les variantes, — et qui en donnerait un relevé méthodique.

Quand je renverrai au texte de l'édition A, je donnerai simplement le chiffre du vers ; pour B et pour C, je le ferai précéder de l'abréviation du mot *vers*.

Ouvrages cités : Montchrestien, *Tragédies*, éd. Petit de Julleville ; — Malherbe, *Œuvres*, éd. Lalanne (Lexique au tome V) ; — Nicot, *Thresor de la langue françoyse*, 1606 ; — Vaugelas, *Remarques sur la langue françoise*, éd. Chassang ; — *Dictionnaire de l'Académie françoise*, 1694 ; — Brunot, *La doctrine de Malherbe* (abréviation : *Doctr.*) ; — Brunot, *Histoire de la langue française*, t. II, III et IV (abréviation : Brunot) ; — Huguet, *Quomodo Jacobi Amyot sermonem d'Audiguier emendaverit*, 1894 ; — Huguet, *Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle* ; — Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, etc.

Voici les changements de fond que nous avons remarqués en collationnant A et B ; ils sont peu importants.

Les caractères de Scipion et de Sophonisbe sont un peu embellis : l'un s'exprime avec moins de brutalité sur la mort de l'ennemie des Romains (cf. A, 1762-1764), et l'autre ne souhaite plus la mort de Scipion (cf. A, 2168-2171).

En 1596, à peine Syphax avait-il fini de haranguer Scipion, que celui-ci saluait Massinissa. Montchrestien comprit qu'il fallait éviter que les deux époux de Sophonisbe se rencontrassent ou que l'un semblât fuir l'autre ; aussi, en 1601, Scipion prononce-t-il quatorze vers entre le départ de Syphax et l'arrivée de Massinissa.

En 1601, Sophonisbe s'abstient d'interrompre le récit du messager (cf. A, 413), Massinissa ne dit plus qu'il s'en va dans sa tente (A, 2114-2117), et la nourrice adresse à sa maîtresse quelques paroles de consolation avant l'arrivée de Hiempsal[1] (B, v. 1727-1734).

Dans la 2e édition on a pris soin de remplacer le mot *Dieu* par *les Dieux* ou *le Ciel* (A, 109, 301, 921), probablement pour éviter un anachronisme ; mais plus loin, on a conservé une invocation au *grand Dieu* et une réflexion sur *Dieu* (A, 1298 et 1368). Il est singulier que le correcteur n'ait pas plus toléré le nom de Jupiter que celui de Jupin (cf. A, 308, 571, 667, 1843, 1937, 2054) ; je ne vois pas la cause de la proscription de cette divinité.

Dans la 1re édition, Montchrestien opposait le vent du Nord au *froid Borée* (A, 387) ; il corrige cette erreur en remplaçant *Nord* par *Sud*. En remplaçant *les yeux fichés au Pole* par *les yeux fichés au Ciel*, a-t-il craint que le lecteur ne confondît le pôle de l'univers avec le pôle terrestre (A, 593) ?

Le monstre vu en songe par Sophonisbe n'a plus, en 1601, que sept cornes au lieu de dix (A, 371) !

Les remarques sur la forme sont disposées dans l'ordre suivant : orthographe, morphologie, syntaxe, vocabulaire, style, versification.

L'Orthographe.

Nous sommes obligé de grouper sous cette rubrique des observations de valeur très différente. Dans certains cas, par exemple pour le *t* euphonique et l'élision de l'*e* muet et de l'*i* de *si*, le changement d'orthographe a entraîné une modification dans la rédaction du vers : ce sont là des corrections qui ont été probablement exigées par Malherbe et qui, en tout cas, ne sont pas l'œuvre d'un typographe. Mais, le plus souvent, quand B rétablit une consonne ou qu'il remplace une voyelle par une dipthongue, il nous est impossible d'attribuer ce changement de lettre à Mal-

1. En lisant la 1re rédaction, on ne savait pas à qui Sophonisbe disait adieu ; B a mis quelques paroles dans la bouche de la nourrice, afin de nous apprendre sa présence. — Quelques-uns de ces changements ont déjà été signalés par Rigal (*De Jodelle à Molière*, 1911, p. 145 et suiv.).

herbe plutôt qu'à l'imprimeur ou à Montchrestien; à cette époque l'orthographe variait selon les ateliers d'imprimerie, et, si M. Brunot a relevé sur l'exemplaire des poésies de Desportes des corrections orthographiques, rien ne prouve que pour *Sophonisbe* Malherbe se soit préoccupé de ces détails[1].

Voyelles. — Signalons *hanissement* (A, 453), *hannissans* (B, v. 375, et C, v. 351), les formes *guarir*, *guerir*, *guarison* employées à la fois par A (1248-1257), par B (v. 40 et 1064) et par C (v. 957). Dans le chapitre de la versification nous parlerons de l'élision de l'*e* muet et de l'*i*.

Diphtongues. — A et B écrivent souvent *gaigner*, et parfois *campaigne* (A, 437 et 1135), *montaigne* (A, 1037, et B, v. 850), *compaigne* (B, v. 568); on lit dans A au vers 909 *clairté*. Par contre, on rencontre dans la 1re édition *aragnée*, *fantasie*, *bagner* (29, 82, 201); B écrit *fantasie* au vers 261. On lit dans A *le féte*, *épesse*, *éclerant* (125, 788, 430 et 1858). De même, B écrit *espesse* et *vrément* (v. 303, 241 et 768).

A écrit *ambrosie* (81) et *tan* (101). A écrit toujours *povre*, que B supprimera pour des raisons de bienséance; la seule fois où il conserve cet adjectif, il lui donne l'orthographe moderne (v. 23). A hésite entre *tormenter* (835, 1200, 2182) et *tourmenter* (319, 2088), mais il écrit toujours *torment*; B ne connaît que l'orthographe moderne de ces deux mots. Notons encore dans A *vous povés* et *porvoir* (601 et 1376), *rousée* et *arrousée* (1876-1877). Dans un passage qui a été supprimé l'adjectif *legiere* se trouvait à la rime (1505[2]).

Consonnes doubles. — Ni A ni B ne paraissent observer de règle au sujet des consonnes doubles. Quant à *ll*, on rencontre, dans A, *œilhet*, *œilader*, *brandiler*, *pusilanime* (55, 802, 1831, 1536); dans B, *œillader*, *tourbilon* (v. 671, 862).

Groupes de consonnes. — A écrit *aquerir* (734, 798), *avienne* (1762), *sujet*, *objet* (613-4) à côté de *suject* (2089), de *subjet* (2131) et d'*object* (340, 2055). Systématiquement B rétablit *s* dans les mots *ebas*, *trebucher* (A, 1161 et 1589), *fréche*, *déconfites*, *échauffée*, *écaillés*, *déchirée* (545, 1091, 1095, 1104, 1813), *égal*[3], *égayer* (704, 901, 1906), *frêle*, *mâle*, *ailes* (1347, 2142, 2206), *émaillés*, *diadéme*, *fantômes*, *extréme*, *pâme*, *bláme*, *blémir*,

1. En outre, on constate, en lisant la traduction du *De Quaestionibus Naturalibus* que j'ai publiée ici en 1918, que Malherbe n'hésitait pas à écrire certains mots de plusieurs manières. Cf. la p. LXXX de son Lexique.

2. Nicot n'indique que la forme *legier*, mais d'Audiguier corrige *legier* en *leger*. (Cf. Huguet, *Quomodo Amyot sermonem...*, p. 59.)

3. Au vers 1624, B conserve la graphie *égaler*.

méme (1103, 1631, 337, 1747, 2086-87, 2124, 886 et 1630), *thrône* (597), *trépas*, *époux* (2163, 884, 1043-45), *dérober* (1803), *ót*, *ote*, *tempeté*, *éteindre*, *étranger*, *montrer*, *hóte*, *étoit*, *tót*, *cete*, *maitresse* (468, 1792, 239, 1254, 1732, 2154, 1795, 959, 467, 1028, 2211, 1155, 1226), *nótre*, *plútót* (*passim*), *cet*[1] (527-35). Il s'ensuit que l'orthographe de B est plus éloignée de la nôtre que celle de la première édition.

Consonnes finales. — A omet généralement la consonne finale quand elle est suivie de l'*s* du pluriel; il écrit *cous*, *fruis*, *effors*, *étas*, *regars*,... etc. B conserve *dars*, *soldars*, *serpens* et les participes présents en *ans*; mais il rétablit la consonne finale dans *flos*, *piés*, *pavos*, *je rens*, *sourcis*, *sanglos*, *pars*, *soudars*, *attrais* (A, 288, 774, 359, 579, 594, 1150, 989, 451-2, 1172). Le correcteur n'admet pas que pour améliorer la rime on supprime l'*s* final : il fait remplacer les mots *secour'* et *tou-jour'*, qui rimaient avec *amour* (1249 et 1767, sûr).

T euphonique. — Quand le verbe se termine par un *e* muet et est suivi du pronom *il*, A fait l'élision : *amour resemble-il pas* (1961, pass. suppr.), *tant heureux puisse il estre* (302); B a évité cette construction.

Quand le verbe se termine par la voyelle *a*, Montchrestien place, en 1596, devant *il* un *t*, sauf au vers 511, où la phrase *où va il* sera conservée par B et C (A, 423, 1636, 1934, 1999, 2212). B s'abstient de placer le pronom *il* après la désinence verbale *a*, et il ne possède aucun *t* euphonique. Je n'en ai rencontré aucun dans les poésies de Malherbe antérieures à 1605, mais sur une page de son Desportes il a précisé l'emploi du *t* après les désinences verbales en *e* et en *a*[2].

Mots divers. — On lit dans A, au vers 552, *briere*; B et C écrivent *bruyere*. Au lieu de *julep*, A écrit *julet* (1678-87); B supprime ce mot à cause des bienséances. A hésite entre *malgré* et *maugré* (1085-92); B rétablit partout la graphie moderne. A et B préfèrent *trionfe* à l'orthographe savante du mot (A, 1728, et B, v. 1408, 1425 et 1757), mais B corrige *mirte* en *mirthe*, *myrte*, *myrthe* (A, 1144, et B, v. 947, 1418, 1591, 1631).

La Morphologie.

L'article. — La forme contracte *és*, qui sera condamnée par Oudin et Vaugelas, est exclue de la 2e édition : on ne retrouve

1. Pour *c'est*.
2. Cf. *Doctr.*, 405, Lexique de Malherbe, p. LXXXVI, Brunot, II, 333, et Thurot, *De la prononciation française*, II, 240.

plus dans B *mettre és liens, loger és detours, élancer és flos, voyant és batailles*[1] *combattre, luire és cieux*, qu'on pouvait lire dans A aux vers 122, 696, 772, 1070 et 1863. Par exception, Montchrestien conserve en 1601 *tomber és pattes, és mains de*[2]... (A, 401 et 729). Cela est conforme à la doctrine de Malherbe, qui blâme chez Desportes *és devants* et écrit en prose *choir, tomber és mains de...* Au reste, l'expression *tomber és mains* fut souvent employée dans la première moitié du XVIIe siècle[3].

Noms et adjectifs qualificatifs. — En corrigeant un enjambement, B fait disparaître l'expression *artisane de gloire* (A, 1659). B et C écrivent *ta vainqueresse teste* (B, v. 1333). Le féminin *soldate* n'était plus guère employé, sauf dans l'expression *à la soldate;* Montchrestien s'était servi de la forme féminine *soldade* (461), mais cet adjectif n'a pas été conservé dans la 2e édition. Dans ses lettres Malherbe emploie souvent le féminin *grand*, mais on ne le rencontre pas dans ses vers, et il l'a souligné maintes fois dans les poésies de Desportes[4]; pour *Sophonisbe* on ne peut rien affirmer, car, si *grand'tormente* et *grand'peau* n'ont pas été conservés (A, 835, pass. suppr., et 377), par contre on lit aux vers 313 et 705 de la 2e édition *grand fortune* et *grand valeur*.

Pronoms et adjectifs. — C'est à cause des bienséances qu'on a supprimé les appellations *mamie* et *m'amie* (A, 1336 et 1326). En outre, une phrase dont le verbe avait pour sujet le mot *m'amour*, et une strophe qui contenait l'expression *s'amie*[5] ont disparu (A, 1895 et 1822).

Cil, qui selon Malherbe ne valait « du tout rien[6] », ne disparaîtra complètement que dans l'édition C. Entre 1596 et 1601, Montchrestien le supprime docilement aux vers 99, 113, 1055, 1551, 1627-28 et 2185; mais, par mégarde, il le conserve une fois (A, 1788) et l'ajoute trois fois (B, v. 105, 247 et 1255).

Cetuy n'a pas été conservé (A, 1811). Lücken ne cite aucun exemple de ce pronom, mais il a souvent rencontré *cettui-ci* dans les autres tragédies de Montchrestien; du reste, Malherbe employait souvent en prose ce composé[7].

1. B : *aux batailles.*
2. C remplace la première expression par *tomber sous les pieds de*, et supprime le second passage. Mais Montchrestien écrit au vers 686 de l'édition B *és forests* et au vers 90 d'*Aman és tableaux.*
3. Cf. *Doctr.*, 480, et Brunot, III, 273.
4. Cf. *Doctr.*, 363, et Brunot, III, 276.
5. Sur l'emploi de *s'amie*, cf. Brunot, II, 314.
6. Cf. *Doctr.*, 393, et Brunot, III, 290.
7. Cf. *Doctr.*, 304, Brunot, III, 290, et Lücken, *Zur Syntax Montchrestiens*, thèse de Giessen, 1895.

Au vers 587 *maint et maint*, que Malherbe qualifiait de gasconisme, n'a pas été conservé dans la 2e édition. Au vers 1067 *maints alarmes* a peut-être été supprimé à cause du genre d'*alarme*; mais au vers 1631 c'est certainement le mot *maint* qui a motivé la correction. Malherbe ne l'emploie pas, et il l'a blâmé chez Desportes[1]. Lücken a relevé trois exemples dans les tragédies de Montchrestien : *maint qui*, *mainte autre*, *maints autres* (éd. P. de J., p. 73, 76 et 268).

Aux vers 1215, 1549 et 2049 on lisait *un qui*. B n'a pas conservé les trois passages, mais aux vers 1627-28 il a remplacé *cil qui* par *un qui*. Cet emploi pronominal de *un* se rencontre souvent dans la prose de Malherbe, mais non dans ses vers, et il tombera bientôt en désuétude[2].

Le verbe : *actif*, *passif*, *pronominal*. — B a soigneusement corrigé les phrases qui contenaient le verbe transitif *élancer* (A, 397, 772, 1011, 1643). *Moquer l'effort de la rage romaine* a été remplacé par *fouler aux pieds*... (A, 2143) ; Malherbe, qui emploie seulement les formes *se moquer de*, et en prose, *être moqué*, a dû souligner ou biffer le mot *moquer*[3]. Conformément à l'usage du XVIe siècle Montchrestien employait *accroistre* dans le sens de *croître* (A, 735); B le fait précéder du pronom réfléchi. B a soin de supprimer le pronom réfléchi devant *paroistre* (A, 980), et il supprime un passage où on lisait *se disparoit*[4] (A, 909). Dans la phrase *faire alterer la terre* (A, 950), où (*s'*)*alterer* avait le sens d'*être altéré*, l'infinitif a été remplacé par *crevasser*.

Conjugaison interrogative. — Si Montchrestien supprime *tardé-je* et substitue *je tarde desjà trop* à *mais tarde-je point trop?* (A, 2072 et 1054), c'est pour éviter une construction à laquelle on commençait à préférer la périphrase *est-ce que*[5]. Un passage où on lisait *me plains-je* n'a pas été conservé en 1601 (A, 2018).

Radicaux. — Au vers 773 on lisait *o Roy fleurissant* ; au lieu de corriger *fleurissant* en *florissant*, forme qui se répandait de plus en plus, B a supprimé ces trois mots[6]. *Elle oit* a été conservé (A, 2191). *Il épart* est supprimé (A, 1033); du reste le verbe *épardre*[7] devait se réduire bientôt au participe passé. Un passage

1. Cf. *Doctr.*, 266 et 302, et Brunot, III, 298.
2. Cf. Brunot, III, 300, et Lexique de Malherbe, p. 655.
3. Un autre passage où il se trouvait, n'a pas été conservé (A, 2050); mais C a introduit ce verbe au vers 70, et on le rencontre deux fois dans *Hector*.
4. Les traductions de Malherbe contiennent un exemple de *se disparoistre*.
5. Cf. Brunot, III, 306.
6. Cf. Lexique de Malherbe, p. 272 (*la Sicile fleurissante*, en prose), et Brunot, III, 310. Vaugelas réserve la forme *fleurissant* pour le sens propre (*Remarques*, II. 203).
7. Éparpiller. Cf. Brunot, III, 314.

où se trouvait *je faux* a été supprimé (A, 1993); mais cette forme était souvent employée par Malherbe et ses contemporains. B évite l'indicatif *me deult* et le subjonctif *se deule*, qui figuraient dans A aux vers 203 et 294[1]. En 1596, *qu'il disse* rimait avec *Massinisse* (1171); B supprime ce subjonctif archaïque, ainsi que *voise*[2].

Désinences. — Dans un passage supprimé on avait écrit *puisse'-tu* (A, 1284). Au chapitre de la Prosodie je signalerai la suppression de *tu peusse' endurer* (A, 323). — En 1596, Montchrestien terminait souvent par un *s* la forme de la 1re personne du singulier. B se conforme à l'usage moderne : il remplace *je t'accuses à tort* (A, 163) par *à tort je t'accuse;* il ne conserve pas les passages où on lisait : *je n'aimes à demi, je décoeuvres, je n'eusses eu, je voulusse' en rien, je deusse' estre* (A, 1181, 1873, 1924, 1185, 1333); mais, par mégarde, il a ajouté *je l'eusses allaitée* (v. 1789), qui n'est pas conservé par C[3]. B supprime l'*s* de l'impératif *ayes*[4] (A, 1273), mais il introduit *ne me vueilles oster* (v. 51).

Infinitif. — Les passages où se trouvait l'infinitif *tistre, titre,* disparaissent[5] (A, 30 et 1838).

Participe. — Le distique dans lequel *décheute* rimait avec le substantif *cheute,* disparaît[6] (A, 919).

Que *et le subjonctif.* — Un passage dans lequel se trouvait le subjonctif *je meure,* n'a pas été conservé (A, 1952); mais B et C ont gardé *Sophonisbe perisse*[7] (A, 1739).

Futurs et conditionnels. — On a supprimé deux passages où se trouvaient *elle don'ra* et *tu lairrois* (A, 62 et 1853); mais, dans *Aman,* on rencontre encore *il donra*[8]. On ne trouve que dans la 2e édition la forme *cueillirons* (B, v. 1632).

Formes périphrastiques. — Malherbe blâmait chez Desportes les expressions composées du verbe *aller* et d'un participe présent[9]. Sur ce point, l'édition de 1601 n'est pas conforme à sa doctrine, car on y retrouve toutes les formes périphrastiques de la

1. Sauf à l'infinitif, Malherbe et les puristes n'employaient pas ce verbe (cf. *ib.*, 315).
2. Cf. Brunot, III, 316.
3. Cf. Brunot, III, 319.
4. Cf. Brunot, II, 328, et III, 320.
5. Cf. Brunot, III, 314 et 324.
6. Sur la disparition de *cheut,* cf. Brunot, III, 326.
7. Cf. les exemples tirés de Malherbe et de Montchrestien par M. Brunot (III, 332).
8. Selon Malherbe, il fallait « user modestement de *lairra* » (cf. *Doctr.*, 410, et Brunot, III, 333).
9. Cf. *Doctr.*, 416, et Brunot, III, 337. Mais ses vers en contiennent au moins un exemple (t. I, p. 195).

1re édition (A, 99, 1660, 1808, 1906), et B en ajoute aux vers 1044, 1095, 1455-1456. Lücken en a relevé de nombreux exemples dans la dernière rédaction des tragédies.

Prépositions. — B supprime *bondissent amont* (1578) et, probablement à cause de la métaphore, *coulant aval les flos de l'ire* (699); mais il conserve *aval un rocher*[1] (1588). *Dessur*, que Montchrestien avait souvent employé (411, 718, 1286, 1302, 1350, 1505), disparaît complètement[2]. *Fors*, que Malherbe n'emploie pas et qu'en général il critique chez Desportes[3], n'a pas été conservé (A, 924 et 1735). B a supprimé la préposition *sus*, qui se trouvait dans A aux vers 271, 308, 386, 447, 468, 1564, 1643, 1890, 1980, 2048, 2206, mais il l'a introduite au vers 1594, et C l'a conservée; Lücken en a relevé deux exemples dans *Hector*[4].

Adverbes et conjonctions. — Ont disparu : *à tous cous* (1873, pass. suppr.) et *à tous les coups* (938, sûr), *ainçois* (1523), qui selon Malherbe ne valait « du tout rien[5] », *ains*[6] (1182, 1526 et 1876, pass. suppr., et 557), *ains que*[7] (1224), *ja*[8] (219, 584, 832, 980, 1290, 1355), *ja déja*[9] (1324, sûr, et 973, pass. suppr.), *lon-tens-a* (2195, sûr), *lon-tens a que* (1333), *lors*[10] (1893, pass. suppr., et 383, 396, 403, 1196), *n'y a gueres*[11] (960), *si que*[12] (1536, pass. suppr., et 1128), *tant loin que*[13] (469). B conserve *ores*[14] (A, 1719; B, v. 483 et 1454), *jaçoit que* et *du depuis que*[15].

Ne... ne n'a pas été conservé[16] (204).

1. Cf. Brunot, III, 377-378.
2. Cf. *ibid.*, 378.
3. Cf. *ibid.*, 380, et *Doctr.*, 480.
4. Cf. éd. Petit de Julleville, p. 17 et 53, et Brunot, III, 383. Malherbe ne l'emploie pas.
5. Cf. *Doctr.*, 255, et Brunot, III, 350.
6. B l'a conservé une fois (A, 289). Malherbe, qui l'avait employé dans la première rédaction de la *Consolation à Du Périer*, a évité dans la suite ce « vieux mot » (*Doctr.*, 254, et Brunot, III, 351).
7. Malherbe blâme cette conjonction (*Doctr.*, 255). B l'introduit au vers 189, mais C ne la conserve pas.
8. Malherbe blâme cet archaïsme chez Desportes (cf. *Doctr.*, 265, et Brunot, III, 13, 97, 359). B l'a introduit aux vers 767, 912, 1337, 1719 et 1783; C l'emploie seulement aux vers 750 et 1282.
9. Cf. *Doctr.*, 265, et Brunot, III, 360. En 1585, Garnier avait remplacé *ja déja* par *ja* (*Antigone*, v. 1301).
10. Ces suppressions paraissent dues à des motifs divers, car *lors* était encore très employé dans le style soutenu (cf. Lexique de Malherbe, Brunot, III, 361, et Haase, *Syntaxe*, p. 230). Mais en 1609, d'Audiguier le remplace parfois par *alors* (Huguet, *op. cit.*, p. 82).
11. B : *n'a gueres*.
12. Malherbe qualifie d'archaïque cette conjonction (*Doctr.*, 274, et Brunot, III, 396).
13. B : *aussi loin que*.
14. Malherbe le critique souvent chez Desportes, mais il l'a quelquefois employé. Cf. *Doctr.*, 268, et Brunot, III, 364.
15. *Du depuis* se trouve dans le poème des *Larmes de S. Pierre*, mais Malherbe le critique chez Desportes. Cf. *Doctr.*, 461, et Brunot, III, 357.
16. Cf. Brunot, III, 391.

La Syntaxe.

L'article. — La comparaison des deux premières éditions de *Sophonisbe* révèle les progrès de l'article, mais son emploi varie selon sa nature et selon la nature et la fonction du substantif auquel il se rapporte.

1. Devant le sujet. — Dans la 2e édition, le nom qui est le sujet du verbe reçoit toujours l'article, sauf s'il désigne une abstraction personnifiée[1]. Au vers 2214, *car jalousie* est corrigé en *la jalousie*, tandis que le mot *nature* continue de se passer d'article (A, 103). Pour le mot *fortune*, B ajoute l'article (cf. A, 126, 305, 785, 786, 908, 1428, et B, v. 233, 593 et 660). Selon Lücken, l'article manque souvent dans les tragédies de Montchrestien devant *Nature*, rarement devant *Fortune*.

Quand il y a plusieurs sujets, l'article peut être omis : *charton et chevaux* (A, 1589), *char, cocher et chevaux* (B, v. 1375).

2. Devant le complément déterminatif. — Quand le substantif abstrait est complément déterminatif, B n'ajoute pas l'article : il conserve *les assaux de fortune* et *l'ardeur de jeunesse* (A, 564 et 1276); il remplace *caressé de l'instable fortune*, *don de fortune* et *caressé de fortune* (A, 540, 903 et 679) par *jouir des faveurs de fortune*, *cas de fortune* et *favorisé des suçces de fortune*; il écrit *le discours de raison*, *l'eau de Raison* et *le vent de raison* (v. 27, 1039 et 1396). Les trois rédactions contiennent l'expression très répandue *le compas de raison* (A, 698 et 1526, et C, v. 23). Si B ne conserve pas *la roche d'amour* et *les vens de martire et de peine* (A, 1343, 1722), c'est à cause de la métaphore ou du rejet. — B conserve *foudre de guerre* (A, 795). Il remplace *foudre de la guerre* (A, 1634) par *grand homme de guerre*; C rétablit le premier texte. — B n'a pas gardé *sur les bors d'Acheron* (A, 1047).

3. Devant le complément direct. — B remplace *promet gloire* par *presage gloire* (A, 577) et ajoute *celuy qui commet injustice*, *ayant sur vous victoire*, *luy livroient guerre*[2], *destournés de moy si grande affliction*, et *j'eusse secours vainement attendu*[3] (B, v. 515, 1758, 942, 630, 1008); du reste, le grammairien Deimier permettait l'omission de l'article indéfini, quand le complément direct était un substantif abstrait. B supprime l'épithète dans ces phrases : *faisant triste naufrage* et *vous receustes*

1. Cf. *Doctr.*, 340, et Brunot, III, 426.
2. C : *void tomber son injustice, fraudez sa victoire, luy faisoient la guerre.*
3. C n'a pas conservé ces deux dernières phrases.

nourriture premiere (A, 1609, 2150). B ne conserve pas cette phrase : *quand raison il repousse* (A, 1607), où l'article défini était omis.

4. Devant les compléments indirects et circonstanciels. — Nous ne retrouvons pas dans la 2e édition : *nous convier à paix* (A, 487), *obtemperer à raison* (1401), *selon raison* (1523), *le char qui sur roues se traine* (1587), *caressé de fortune* (679), *il faut à belle vie une mort* (2155) ; mais aucun de ces changements ne peut être attribué d'une façon sûre à une raison syntaxique, et le second et le quatrième sont probablement dus à des raisons de vocabulaire et de versification. Le changement de *emporté de roideur* en *emportés l'un par l'autre* a peut-être plus de valeur (A, 1588).

B écrit : *à la fortune il ne faut avoir foy* (v. 92) ; mais il conserve *me dérober par fuite* (A, 399), et il invente des phrases dans lesquelles le complément du participe passé passif n'est pas précédé de l'article : *angoissé de tristesse et pressé de langueur* (v. 24), *vaincu de beauté* (v. 1609), *le chef il a tourmenté de catherre et les pieds de goute*[1] (v. 1199).

5. B conserve *fuir comme vent* (A, 1365).

6. Au vers 1420 Montchrestien avait employé avec l'article la locution prépositionnelle *grâce à* : *la grace aux immortels* ; B a écrit à la place : *par la faveur du Ciel.*

7. Malherbe exigeait l'article devant le superlatif relatif[2]. En 1596, Montchrestien avait écrit *les chefs moins prisés, ceux que plus il cherit, les cœurs plus marbrins* (620, 310, 784, 785, 1883) ; je n'ai remarqué aucun exemple analogue dans la 2e rédaction, sauf au vers 714 *les rivages plus sourds*[3].

Le substantif. — *Alarme* était féminin pour Malherbe[4] ; Montchrestien l'avait d'abord employé au masculin (A, 1061) ; en 1601 le genre du mot est incertain, et dans la dernière rédaction il est du féminin. En 1596, *poison* était tantôt au masculin (1046), tantôt au féminin (1130, 1994) ; B n'admet que le féminin, mais C emploie les deux genres. Dans les trois éditions *ectase* est du masculin (A, 1126), et *reste* du féminin (A, 1074). Dans B, au vers 1150, *navire* est au féminin. *Erreur* est tantôt au masculin (A, 1666 ; B, v. 1228 ; C, v. 1123), tantôt au féminin (B, v. 1604 ;

1. C : *d'un catarrhe et ses pieds de goute.*
2. « Règle infaillible », écrit-il sur son Desportes (cf. *Doctr.*, 359, et Brunot, III, 434).
3. C ne conservera pas cette expression.
4. Cf. *Doctr.*, 357, et Brunot, III, 445.

C, v. 1455). Dans A et B *pourpre* est du masculin[1] (A, 706). *Foudre* est toujours masculin dans A (581, 979, 1871), B lui donne les deux genres (v. 692 et 826).

L'adjectif. — *Emploi adverbial de l'adjectif*[2]. — B a supprimé cette expression : *quelqu'un frais dépouillé* (A, 815). Nous étudierons plus loin, sous la rubrique de l'Apposition, une autre sorte d'emploi adverbial de l'adjectif.

Complément du comparatif[3]. — B n'a pas conservé un passage où se trouvait cette construction archaïque : *celle dont le soleil ne voit rien de plus beau* (A, 2137).

Le pronom. — *Pronom personnel sujet.* — Conformément à l'usage de Malherbe[4], Montchrestien rétablit, dans la 2e édition, le pronom personnel sujet dans les propositions principales isolées et dans les propositions dépendantes où il l'avait omis; cf. A, 271, 292, 348, 621, 656, 1157, 1313, 1545, 1742, 2107; mais il lui échappe d'écrire, au vers 1052, *de t'estre repenty ne te repentiras*. Lücken a relevé dans ses tragédies quelques omissions analogues.

Pronom réfléchi. — Au XVIIe siècle *soi* se rapporte souvent à un nom de personne[5]; la prose et les vers de Malherbe fournissent des exemples de cette construction. On en trouve aussi dans *Sophonisbe* (A, 161, 885, 1397, 1523; B, v. 113, 1312, 1354, 1477; C, v. 1081, 1207). Je signale, sans lui accorder d'importance, la correction de :

Qu'il ne s'en prenne qu'a soy-méme (A, 1397),

en :

Qu'il n'en accuse que luy-mesme (B, v. 1194);

C rétablit *soy* (v. 1081).

Pronom explétif. — Le vers 851 :

Finissés ces propos, quittés moi cette plainte,

a été corrigé d'abord parce que le reviseur n'aimait pas les fortes césures, et aussi, je crois, afin d'éviter le pronom explétif. Les poésies de Malherbe n'en contiennent pas d'exemples, et cette tournure devait sembler trop familière au poète grammairien.

Pronoms et adjectifs possessifs. — Conformément à l'opinion

1. Sur *poison, reste, navire, erreur, pourpre*, cf. Brunot, III, 443-454.
2. Cf. Brunot, III, 466.
3. Cf. Brunot, II, 410, et Darmesteter, *Cours de grammaire historique*, § 374.
4. Cf. *Doctr.*, 379, et Brunot, III, 477.
5. Cf. Haase, *Syntaxe française du XVIIe siècle*, et Brunot, IV, 862.

des puristes[1], B évite d'accoler *le mien* à un substantif : il corrige *le mien trépas* (A, 813). Lücken ne signale aucun exemple analogue, mais il a rencontré dans le *Traité d'Économie* l'expression *un sien parent*. — En 1596, Montchrestien écrivait *Sophonisbe est mienne* (A, 883); B remplaça *mienne* par *à moy*. Cet emploi de *mien* et de *tien* commençait à disparaître, mais il y en a des exemples dans les poésies de Malherbe et chez ses contemporains[2].

Dans un passage l'adjectif possessif a été remplacé par l'article et par le pronom personnel : au lieu de *lors il léche mes mains* (A, 403), on lit dans B *il me léche les mains* et dans C *me léche les deux mains*. Ce changement a-t-il pour unique but la suppression du mot *lors*? — Ailleurs, au contraire, le pronom personnel a été remplacé par l'adjectif possessif :

> Nous luy voulions remetre entre mains sa province (A, 494);
> Nous mettions en sa main la clef de sa Province (B, v. 406).

Pronoms démonstratifs. — *Celui* n'était presque plus employé comme adjectif; aussi B a-t-il corrigé *celle part* (A, 1583). Selon Malherbe, « *cela* ne se dit point devant *que*[3] »; B ne conserve pas *frustrer un etat de cela qu'on lui doit* (1748), *cela que nous desirons* (1376), *oter cela qui* (1489). *Celuy la qui* est supprimé en deux endroits (A, 97, sûr, et 1620, pass. suppr.); mais B le conserve au vers 73 et l'introduit au vers 1260; C le supprimera partout.

Le verbe. — *Impersonnel*. — En 1596, Montchrestien avait employé plusieurs fois le passif impersonnel, avec ou sans complément direct[4] : *c'est par trop raisonné* (1764, pass. suppr.), *c'est trop des-honoré céte face*, *cest trop noyé ces yeux* (855-857), *c'est trop long-tens exercé ta colere* (1000). Seul le dernier exemple a été conservé, mais B a ajouté : *c'est trop vogué* (v. 1145).

Verbes intransitifs employés transitivement. — Malherbe critique chez Desportes l'emploi transitif de *courroucer*, *crouler*, *rebeller*, *sortir*, *tomber*[5]. Dans *Sophonisbe*, une correction est

1. Cf. Brunot, III, 490.
2. Cf. *ibid.*, 489, et Malherbe, I, p. 16 et 155.
3. Cf. *Doctr.*, 394, et Brunot, III, 494.
4. On lit au vers 90 de la *Porcie* de Garnier : « C'est trop continué sa premiere victoire »; mais cette tournure commençait à tomber en désuétude. En 1625, Malherbe écrit à Balzac : « C'est trop demeurer... »; dans l'édition de 1630, on lit : *demeuré*.
5. Cf. *Doctr.*, 427, et Brunot, III, 541.

conforme au même principe : au lieu de *il trebuchoit les chevaux* (A, 1077), Montchrestien écrit dans la 2e édition : *faire leurs hommes tresbucher*. Citons en outre les phrases suivantes qui ont peut-être été supprimées pour le même motif : *ce malheur cent autres en bourgeonne*[1] (1203), *un Orion de maux grele dessus le chef un éssain de travaux*[2] (300), *l'ennemi gresle les coups*[3] (1217), *sommeiller un tresor*[4] (116).

Verbes transitifs employés sans complément. — Malherbe blâme chez Desportes l'emploi de *découvrir* sans complément[5]. A la place de *le Soleil ici-bas eclairoit* (A, 251), B écrit : *nous esclairoit*.

Fuir à ma captivité est remplacé par *refuir à la captivité* (A, 722, et aussi 756).

Le verbe *attoucher*, qui, selon Mlle de Gournay, était proscrit[6], n'est plus admis qu'avec un complément direct (A, 804; B, 676; C, 923); quand il est suivi de la préposition *à*, le correcteur le biffe (A, 874, 1579).

B paraît avoir voulu éviter l'emploi transitif de *songer*, dans le sens de *voir en songe* (A, 345, 348); cependant on rencontre cette construction dans les œuvres des principaux écrivains du XVIIe siècle.

La proposition infinitive. — La *Sophonisbe* de 1596 fournit un seul exemple d'une construction qui, en grec, serait tout à fait normale, mais qui devait être fort rare au XVIIe siècle : *l'avoir des maux d'un roy quelque compassion est digne de toi*[7] (1519); B a supprimé l'article.

En 1596, Montchrestien faisait dépendre du verbe *découvrir* une proposition infinitive : *l'œil découvre soudain s'écarter un heraut* (483); dans la 2e édition la proposition principale devient *nous avisons*.

La 1re édition contenait deux exemples de proposition infinitive dépendant d'un verbe passif : *le bien-fait est veu tou-jours*

1. Le *Dictionnaire du XVIe siècle* contient un seul exemple de cette construction; il est tiré de S. François de Sales.

2. B : *font pleuvoir un deluge de maux*. Cet exemple sera cité de nouveau au chapitre de la Mythologie.

3. Le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694 admet l'emploi transitif de *grêler*, mais seulement dans le sens de *gâter par la grêle*.

4. Rêver d'un trésor.

5. Cf. *Doctr.*, 429, et Brunot, III, 542.

6. Cf. Brunot, III, 106, et IV, 27.

7. Malherbe a écrit : *le bien jouer à la paume ne consiste pas en l'esprit*, mais c'est dans une de ses traductions de Sénèque, et, en raison de leurs archaïsmes grammaticaux, je les crois antérieures à 1599.

produire des fruis (1532), *qui sous le chaut diminuer est veue* (529). Le passage qui contenait la 1re phrase n'a pas été conservé ; quant à la seconde, elle a été totalement changée, soit à cause de la construction, soit à cause de la rime.

Le sujet non exprimé de la proposition infinitive. — Malherbe critique cette phrase de Desportes : *le temps s'enfuit sans m'en apercevoir*, dans laquelle le sujet de l'infinitif ne se rapporte pas au sujet ou au complément de la proposition principale[1]. C'est probablement pour le même motif que dans la 2e édition on a substitué à *les honneurs perdus pour se tordre les bras ne nous sont pas rendus* (A, 180) : *les honneurs perdus à nos tristes regrets ne sont jamais rendus*. On a conservé le vers 886 :

Et au lieu de la prendre elle même m'a pris,

dans lequel le sujet de *prendre* et le complément de *pris* sont la même personne. Aux vers 598-599, *il me vouloit du mal Sans l'avoir mérité* a été complètement transformé, afin d'éviter l'enjambement et peut-être aussi à cause de l'amphibologie.

Pronom réfléchi sujet de la proposition infinitive. — M. Brunot cite une tournure assez fréquente à l'époque de Malherbe, dans laquelle la proposition infinitive a pour sujet un pronom réfléchi. Malherbe l'a employée en prose. Un passage de *Sophonisbe* qui a été supprimé contenait cette phrase : *tu te montres avoir plus de constance* (2034) ; et on a complètement changé ce vers : *il* (le pilote) *s'aperçoit trainer vers une roche*[2] (1354).

Le participe. — Participe passé construit absolument. — Mlle de Gournay défendait contre les puristes certains « ablatifs absolus[3] ». Dans *Sophonisbe*, nous en trouvons deux que B a supprimés : *mais le vent redoublé, l'onde plus enragée, et le flot plus troublé, il s'aperçoit...* (A, 1352), *Syphax étant le prisonnier...* (1688). B en a conservé un autre : *le message receu l'on consulte l'affaire* (A, 501), et en a introduit un (v. 295).

Accord du participe passé. Participe passé avec *avoir*. — Quand le régime précède le verbe, Malherbe prescrit l'accord, sauf dans certains cas particuliers[4]. On s'étonne que B et C aient conservé *une autre beste a ma fuite arrété* (A, 368). C a supprimé cette phrase que B avait introduite : *sa mort elle a causé...* (B, v. 1477).

1. Cf. Brunot, III, 590, et Lexique de Malherbe, p. LXVIII.

2. Cette phrase, où *trainer* équivaut à *se trainer*, est à rapprocher de ce vers de Du Perron, que cite M Brunot (III, 592) :

Et ma langue se sente à mes dents attacher.

3 Cf. Brunot, III, 600, et Lexique de Malherbe, p. LXVIII.

4. Cf. *Doctr.*, 454, et Brunot, III, 601.

Quand le participe passé est *fait*, dans les éditions de Malherbe l'accord n'a pas lieu; Vaugelas approuve cette exception à la règle générale[1]. De même B a écrit : *la beauté qui mes jours a fait calmes* (v. 1665), et C conserve ce texte. Mais B ne garde pas *pour quoi m'as tu fait reyne*, où l'accord en genre n'était pas fait (A, 25).

Participe passé avec *être*. — Conformément à l'ancien usage, Montchrestien ne faisait pas l'accord, quand le verbe était placé avant le sujet : *maudit soit la mer*[2] (2062-63); B a mis le participe au féminin.

Adverbes de négation. — Ne *sans* pas. — Malherbe reprochait à Desportes d'avoir écrit *vous n'aurez grand honneur* et *n'ois-tu*... B a omis *pas* aux vers 99 et 256 : *pourquoy n'y pensois-tu? mon cœur qui ne s'exhale*; mais C a modifié ces deux phrases[3].

Ellipse de ne *dans l'interrogation directe*. — A faisait cette ellipse aux vers 215, 233, 1020, 1054, 1334, 1430, 2072 et 2159. En 1601, seuls les vers 1430 et 2159 ne sont pas modifiés ou supprimés. Mais les motifs de ces changements sont divers, et je ne crois pas que Malherbe, qui faisait lui-même cette ellipse[4], l'ait reprochée à Montchrestien. D'ailleurs, il y en a de nombreux exemples dans l'édition B et dans les autres tragédies de notre poète.

Non *suivi d'un verbe*. — En prose, Malherbe emploie *non* avec le verbe *faire* dans les réponses négatives, et ses contemporains font de même. Mais la construction de *non* avec d'autres verbes tombe en désuétude; Montchrestien avait écrit : *Ce sont vaines impressions... — Vaines! Non sont, nourice* (343). B a supprimé cette tournure, et Lücken ne l'a rencontrée ni dans l'édition de 1604 ni dans le *Traité d'Économie*[5].

Adverbes et prépositions. — Les trois éditions contiennent des exemples des prépositions *dedans* et *dessous*. J'ai noté dans B deux exemples de la préposition *dessus* (v. 119 et 1370); mais C a remplacé, dans le premier, *dessus* par *sur*, et il n'a pas conservé les vers 1367-82. Lücken constate qu'en prose Montchrestien n'use guère des prépositions *dessus* et *dessous*.

(A suivre.) RAYMOND LEBÈGUE.

1. Cf. éd. Lalanne, V, p. XLIV, *Doctr.*, 455, Brunot, III, 604.
2. M. Brunot cite deux exemples analogues de Racan (III, 606).
3. Cf. *Doctr.*, 466, et Brunot, III, 614.
4. Cf. Lexique de la langue de Malherbe, p. 475, et Brunot, III, 620.
5. Cf. Brunot, III, 622, et Haase, *op. cit.*, p. 248.

THE CHARACTERISTICS OF FRENCH COMEDY DURING THE PERIOD 1815-1848.

In attempting to grasp and to express the essential character of French comedy in the early XIXth century, it is necessary, first of all, to consider briefly the nature of the world which produced or which fostered that comedy.

The year 1815 marks the opening of a new era wherein society was to aim at adapting some of the activities of the *ancien régime* to the exigencies of modern life. The component parts of this new world were varied, but one class may be said to have been preponderant, namely that of the *bourgeoisie*, which designation may be taken to include all those who lay between the noble, on the one hand, and the peasant, together with the workman, on the other. Seeing that the greater part of the nobility was obliterated by the Revolution, and that those titled people who had escaped came back to France but slowly at first, and that in any case the nobility was always a minority, it becomes apparent that the *bourgeoisie* was supreme. This class consisted in part of the *bourgeois* who had survived from pre-revolutionary days, and in part of the *parvenus* and profiteers of the Revolution and Empire who had contrived to raise themselves to a considerable degree of respectability and comfort. How was this attained? Through the power of money. Although throughout the XVIIIth century this factor in life was becoming more and more dominant, yet the great cleavage of the Revolution and Empire brought about a curious spectacle, that of the sight of the modern world, with its commercial and industrial interests, rising in 1815 fully developed, an ugly and uncouth Venus Anadyomene, from the sea of torment through which France had passed. The opening age was well characterised by a writer in the *Journal des Débats*, who exclaimed :

Jamais siècle ne prêta plus que le nôtre à la satire des mœurs : quelles effrayantes peintures il offriroit à un Juvénal! Toutes les passions honteuses s'agitant au nom des sentimens les plus généreux : ici, l'intérêt sous le masque du dévouement, l'ambition sous les dehors de la modestie; là, l'égoïsme parlant de l'humanité, la discorde de l'union et la vengeance de justice; plus loin, la soif de l'or desséchant

les âmes, tarissant la source des affections les plus tendres, et transformant la nation naguère la plus sensible aux charmes des beaux-arts et aux séductions de la gloire, en un peuple qui met toutes ses jouissances dans les calculs trompeurs du hasard et dans les chances périlleuses de l'agiotage[1].

A new era was also begun in the political world, for a constitutional government was established quite contrary to that of pre-revolutionary France, it being a regime which depended, in theory, on the will of the people expressing itself through the mouthpiece of a general election. Everything was to be ameliorated, and men still believed in Rousseau, in the perfectibility of the human race, and in all those principles, generous and idealistic in themselves, which actuated the few noble minds in the Revolution. There were still dreams of a golden future, but, as the dawn faded, the lofty hopes born of the pre-revolutionary period and of the new constitution of 1815 died out. The kings were not gods, the deputies not their messengers. Corruption insinuated itself in every direction. By 1830 the disillusion was complete. Men began to try to reflect, to judge, to find for various problems a solution which would be compatible with modern life and realities. Those who were neither Romantics nor idealistic socialists — and this constituted the great majority of people — clearly understood that the day of utopias was passed, and that one must take life into account. One must live, the suicidal mania being confined to the young Romantics. To live being a more or less apparent necessity for most, it was a matter which demanded attention. There was some sort of an attempt to look at the problems face to face, and no longer to seek to settle them by an idyllic dream of happiness to come.

Not many, however, of the members of this new society troubled to think seriously about life, being chiefly concerned with the material world around them, and the new position to which they were themselves succeeding. They may indeed be said to have had, in some respects, but an elementary psychology, and seem to be grown-up children, although in the business world they very quickly developed an almost precocious acumen, especially after 1830. At first one might say that artlessness was in the fashion, and certainly scoundrels affected it, in order to catch their dupes : it is a phase in the evolution of a world. However, after 1830, as I just said, society changed, and everyone gradually became more astute. King Louis-Philippe himself concealed

1. June 18, 1818.

beneath a benevolent exterior, a craftiness not altogether estimable. This commonplace age had a hidden slyness and cunning which are to be noted. From being simply *terre-à-terre*, men had altered; not content with presenting an innocent face in order to obtain power over such dupes as still remained, they also sought to capture others with puff.

When such people went to the theatre, their purpose was amusement, without any attempt at reflection, for they had already worked hard enough during the day. Let the author beware of presenting a complex study of an original personality, for that would demand an effort on the part of the spectators who do not intend to think at all; mostly they are incapable of much application. They do not go to the theatre in order to be obliged to concentrate their attention on a problem, or on the evolution in a character, traced in an original fashion. A type which is easy to understand is what is required, one with finger-posts here and there, at the orthodox places, to point the way, in the manner of those newspapers whose placards are printed in two colours to facilitate the reading thereof.

If the plays, then, were paltry, it is no more than might be expected, seeing that the outlook of the audience was paltry. Yet this very trash has some value for the historian, for it proves the pettiness of society, since society took delight in these things.

Indeed, how can one explain otherwise than by a secret affinity on the part of the audience, the success of certain plays utterly indifferent and commonplace? The worthy *bourgeois* on entering the theatre, would naturally expect to find something of which he could grasp the meaning, and so it was equally natural that the playwrights should present subjects drawn from the life and surroundings with which the spectator was familiar. Before discussing the influence of this theatre on the coming age, and appraising the importance and value of the drama of this period of transition, it would be as well briefly to indicate the principal themes of French comedy and *drame* during the years 1815 to 1848.

Ambition and money, the love of it and the desire to possess it, provide the main topics. There is, in addition, a section of the stage given over to love and intrigue, and the discussion of social problems. Money may be subdivided into two sections, outer and inner; into the first, fall those plays dealing with speculation[1]

1. [The following is a short list of plays typical of each section mentioned above]. Étienne Gosse : *Les Jeux de la Bourse* (1819). Merle, d'Aubigny et Alhoy : *L'Agent*

and bankruptcy[1], into the second, those concerned with money and marriage[2] with gaming[3] and lotteries[4] and with the question of swindlers and adventurers[5]. The study of the illicit love affair[6] and of the position of the courtesan[7] is closely allied to that of certain social problems, such as the illegitimate child and the condition of women[8], and afterwards one may turn to other and more universal social questions, as for example slavery[9] capital punishment[10] and the attitude of the public towards prisoners[11]. From thence one may arrive at the world of politics, and around the themes of political intrigues and ambition[12], elections[13], journa-

de Change (1825). Empis et Picard : *L'Agiotage* (1826). Scribe et Bayard : *Les Actionnaires* (1829). Bayard : *M. Gogo à la Bourse* (1838). Balzac : *Mercadet* (1848).

1. Merle, d'Aubigny et Alhoy : *L'Agent de Change* (1825). F. Lemaître, Antier et Paulyanthe : *Robert Macaire* (1834). Balzac : *Mercadet* (1848).

2. Scribe : *La Charge à payer* (1825). Casimir Bonjour : *L'Argent* (1826). Scribe : *Le Mariage d'argent* (1827). Empis : *L'Héritière* (1844). Léonce et Moléri : *Le Gendre d'un Millionnaire* (1845). Balzac : *Mercadet* (1848).

3. Aude : *La Nuit d'un Joueur* (1827). Ducange et Dinaux : *Trente Ans ou la Vie d'un Joueur* (1827). Ancelot : *L'Escroc du Grand Monde* (1833). Bayard : *Le Lansquenet* (1845).

4. Picard : *La Maison en Loterie* (1817). Mazères : *Le Bureau de Loterie* (1823). Théaulon : *Mes derniers vingt sous* (1824). Cogniard : *Plus de Loterie* (1836).

5. Picard, Wafflard et Fulgence : *Un Jeu de Bourse* (1821). Antier, Saint-Amand et Paulyanthe : *L'Auberge des Adrets* (1823). Lemaître, Antier et Paulyanthe : *Robert-Macaire* (1834). Mallian, Barthélemy et Dartois : *La Fille de Robert-Macaire* (1835). Bayard : *M. Gogo à la Bourse* (1838). Balzac : *Mercadet* (1848).

6. Scribe : *Une Faute* (1830). Empis : *La Mère et la Fille* (1830). Dumas : *Antony* (1831). Ancelot : *Un Divorce* (1831). H. Martin et Pixérécourt : *L'Abbaye aux Bois* (1832). Dumas : *Angèle* (1833). Ancelot et de Comberousse : *Un Secret de Famille* (1834). Léon Guillard : *Delphine* ou *La Faute du Mari* (1843). Bayard et d'Ennery : *La Comtesse de Sennecey* (1848). F. Soulié : *Hortense de Blengie* (1848). Balzac : *La Marâtre* (1848).

7. Anicet Bourgeois et Tournemine : *Clarisse* ou *La Femme et la Maîtresse* (1829). Merville et Leroux : *La Maîtresse* (1829). Scribe : *Dix ans de la Vie d'une Femme* (1832). Empis : *Une Liaison* (1834). Souvestre : *La Maîtresse et la Fiancée* (1839).

8. Dumas : *Antony* (1831). H. Auger : *Les Mœurs et la Loi* (1832). Bayard et Leroux : *Une Fille à établir* (1834). Bayard et Laurencin : *Mathilde* ou *la Jalousie* (1835). Empis : *Julie* ou *Une Séparation* (1837). Guinoyseau d'Angers : *Le Siècle de Progrès* ou *Le Mariage Saint-Simonien* (1837). Théodore Muret : *Les Droits de la Femme* (1837). Dumersan et Gabriel : *Le Fils d'une grande Dame* (1846).

9. Antier : *Bugg* ou *Les Javanais* (1828). Ozaneaux : *Le Nègre* (1830). Desnoyer et Alboize : *La Traite des Noirs* (1835). Antier : *Le Marché de Saint-Pierre* (1839).

10. Antier, Alexis et Brienne : *L'Abolition de la Peine de Mort* (1832). Charles Duveyrier : *Le Monomane* (1836).

11. Maréchalle et Hubert : *Le Forçat libéré* (1823). A. Séville : *Le Forçat libéré* (1828). La Ville de Mirmont : *Le Libéré* (1835).

12. A. Duval : *L'Orateur Anglais* (1819). La Ville de Mirmont : *Les Intrigants* (1825). E. C. et G. F. D. : *Une Commission de Censure* (1827). Théodore Leclercq : *La Destitution* (1830). Empis et Mazères : *Un Changement de Ministère* (1831). Claude Jobin : *Les Supériorités modernes* ou *Le Baron de Soussussous* (1832). Scribe : *La Camaraderie* (1837). Casimir Delavigne : *La Popularité* (1838). La Ville de Mirmont : *Le Moyen de parvenir* (1843-1844). Bayard : *Un Château de cartes* (1847). Souvestre : *Pour arriver* (1847).

13. Onésime Leroy : *Les Deux Candidats* (1821). La Ville de Mirmont : *Une Journée d'élection* (1822). Romieu : *Les Elections* (1827). Théodore Leclercq : *Les Elections* (1830). Casimir Bonjour : *Naissance, Fortune et Mérite* (1830). Scribe : *La Camaraderie* (1837).

lism and the creation of a reputation[1], many plays were written. Indeed, it is not fully realised how large is the répertoire. The titles given below are but a selection of the more important pieces.

The very fact of the existence of such a large mass of dramatic literature is a proof of its popularity, and if such work was popular, what becomes of the Romantic drama which, to the eyes of most *littérateurs* and critics, forms the only production of the period? It is true that Romanticism was the great event of its day, and that its drama, though merely a poeticised melodrama, constitutes an admirable effort. The Romantics, although bowing to popular likings to some extent, wished to elevate the public taste by breathing into the framework of the melodrama something of the divine ardour[2]. That this attempt did not succeed is of course generally acknowledged. It could hardly have been otherwise, seeing that Romanticism is alien to the innermost nature of the French character. Another reason for its failure is to be found in the influence of *bon-sens*, of positivism and of the restricted outlook of many people who would not accept poetry or other exalted forms of art, but must be forever asking « of what use is it? » The age did not turn towards virilities or great enthusiasms and ideals, and the people, moved by a mean and grovelling spirit, could not see further than their own affairs and personal liberties. This fact of the indifference of the *bourgeois* public to Romantic efforts in the theatre may be proved by the continued success of the vaudeville and *drame*; the great number alone of these plays would be sufficient to minimise the result of any serious attempt at reform on the part of the Romantics. Indeed, after the success of *Hernani*, a success brought about by the wild young men of the day, and certainly not by respectable *bourgeois*, the power of Romanticism may be said to have settled down, from this effervescence, into a thing steadily prosperous at first, but gradually waning beneath the influence of the coming realism, hard though this may be to discover at so early a date, and beneath the revival of classicism which owed its life to Rachel. But while it is not possible to ignore the presence of the non-Romantic comedy and *drame* of the period, it must be clearly recognised at the outset that the value of this theatre is

1. Latouche et Deschamps : *Le Tour de Faveur* (1818). La Ville de Mirmont : *Le Folliculaire* (1819). Scribe : *Le Charlatanisme* (1825). Laverpillière : *L'Homme et ses Écrits* (1833). Carmouche et Varin : *Le Puff* (1838). Mme de Girardin : *L'École des Journalistes* (1839). Scribe : *Le Puff* (1848).

2. M. Henri Girard remarked to me that the *Romantics* should not be disdained, but rather admired, for having employed and elevated the form of the melodrama.

almost entirely non-literary, as it scarcely includes anything of lasting worth.

Perhaps the foregoing statement may be exemplified in one or two plays considered specifically for a moment. Thus, one may take *L'Abolition de la Peine de Mort*, by Benjamin, Alexis and Brienne[1]. It treats its problem in a serious manner, and may definitely be placed in the category of *drame*. The Grand Duke of Florence wishes to abolish the death penalty, but nevertheless submits to the contrary view of his counsellors. At the end of the play, however, he achieves his desire, on learning that an innocent man has been condemned and executed. The people acclaim their prince, amidst universal rejoicing.

The Romantic tone of this piece is noticeable ; the humanitarian outlook is fundamentally Romantic ; the scene is laid in Italy in true Romantic style. Pathos also is much in evidence, and certain of the arguments are drawn direct from Victor Hugo. The point on which to remark is that here is a play with Romantic and socialistic tendencies, produced by non-Romantic authors who commonly wrote *vaudevilles* and *comédies*. This *drame* is merely a vehicle for an idea, and the characterisation is not worthy of consideration. That is however a fault which is shared by nearly all the plays under review in this article. The characters are puppets set up by the author to prove a theory or to provide amusement, as the case may be : they are not living men and women acting in accordance with complex causes and impulses, for reasons often unknown to themselves, though clear to an outsider, the current of whose lives the author, standing apart in space, is able to disclose by drawing back the curtain for a short time. There is none of this in the theatre under review, excepting in rare instances, as in the person of Robert-Macaire, for example, who seems to be no puppet but the evil side of the modern world rising, cynical, powerful, terrible.

Another exception is to be found in *Mercadet*. This play is truly living. Occasionally the veil of formality and shallowness is rent apart, and one gains a glimpse of the dark stream of time carrying all with it, and one understands a little of the working of men's minds.

There is no such thing in *L'Abolition de la Peine de Mort* which was, as I said, written round an idea and with no other thought than to prove its truth. In any case, the shallowness of the age was even more fundamentally opposed to psychological

1. It was acted at the Ambigu-Comique, on February 22, 1832.

character studies, than it was to profound views of a social question : this latter deficiency the period would indeed have been very unwilling to admit. It is of course a fact that many modern problems were perceived and discussed in the early XIXth century, and that some few unbiassed thinkers were to be found, but they were in the minority. Especially was this the case among the dramatists. A possible exception might be instanced in the person of La Ville de Mirmont, who seems to be a serious writer capable of reflection. His *Les Intrigants* for example, is no mean production, considering the age in which it was written. It brings the *Congrégation* on to the stage in a fearless manner, and the characters are alive and form separate entities. Rougeval is the *Congréganiste*, and is a well thought out personality.

He is astute, original and able to analyse the nature of those whom he approaches; this enables him to vary his arguments skilfully, according to the nature of the person whom he is adressing. His continuous endeavour is to make proselytes, to attract fortunes to the Association and to arrive at the goal in political spheres at which it aimed. The reader is shewn Rougeval performing these scheming tasks in such a way that he takes on life and seems to act of his own volition, and not merely in answer to the strings which the author pulls behind the scenes. La Ville de Mirmont has undoubtedly aimed at, and achieved, some measure of truth in his character-study of Rougeval, and in his delineation of the reactions of others to this man. A writer more conventional and less careful for verisimilitude than La Ville would no doubt have provided the rout of the scoundrel as a final spectacle, but here all the villainies are not discovered, nor is Rougeval chased away from every respectable home, as he deserves to be.

But this is, as I said, an exception. Such authors as Bayard, Benjamin, Clairville, Empis, Scribe and others, seldom produced an original or living personality[1]. What did they do, then? Not only did they present a picture of their age, in which truth may be discerned through the extravagances and exaggerations with which the plays often seem filled[2], but in their works are to be

1. Henriette, the courtesan in *Une Liaison* may be an exception, and others could doubtless be found, but the truth of the statement remains.

2. Thus *Les Supériorités modernes*, by Claude Jobin (1832), draws clearly enough, in spite of all the confused jumble of extraneous matter, the portrait of a baron of the Empire and of the scheming and political intrigue by means of which he and his entourage endeavoured to raise themselves to high position during the Restoration period, the whole shewn in all its pettiness as it appeared to the distorted vision of an extreme royalist.

found the links between classicism, together with the school of Diderot and Mercier, on the one hand, and the school of Augier, Dumas fils, Brieux and Maurice Donnay, and of realism itself on the other. It is perhaps difficult to see any traces of classicism in the seemingly lifeless productions of most of the authors of the period under consideration, so that it might be as well to refrain from using this term, and instead to employ that of *pseudo-classicism*. It should be remembered that all through the XVIIIth century, there was a series of dramatists who wrote plays, colourless and undecided, lifeless and dull, which yet were still following in paths traced out in the great days of the XVIIth century. The rules and the framework were there and must not be broken. Whether the writers had any breath of life to put into their work was another matter, but not of much importance in their eyes. Life and vigour were scarcely required by the frivolous society for which the authors wrote, wit and some character in which might be discovered satirical allusions to a member of the company being far more to the point. By this time Molière had become really too crude and boisterous for nice society, and character studies in which any concentrated effort of reflection was required, needed too much exertion.

The early XIXth century succeeded to this tradition of degenerate classicism, and although it might branch out into such startling novelties as the *vaudeville* or the development of modern themes and subjects[1], yet at the same time the manner was still unaltered; the rules were adhered to, the *dramatis personae* were true to type, the way of treating them was lifeless, their psychology was either vague or else non-existent. Such a play as Casimir Bonjour's *L'Argent*, for example, which treats of a theme essentially of the moment, namely of speculation on the Stock Exchange, and then of its influence on marriage and the family is yet a completely pseudo-classic play. It conforms to the rules of time and place; the occurrences at the Bourse take place off-stage and the spectator is duly given a *récit de Théramène*; the characters are scarcely alive, they say just the things the author wants them to say and, with the exception of the contract-scene, where something like intensity is for a moment attained, they never awake to life and vitality.

But this is the dark hour before the dawn; towards the end of the period under consideration, while the outer form of pseudo-

1. This was less of an innovation than the authors thought, as will be shewn later. Thus, bankruptcy had been treated already in the classic age itself.

classicism still persisted, the inner spirit was changing and putting on a new life which would lead to the coming of realism and hence of certain of the modern schools. That this was latent in one of the trends of early XIXth century non-tragic drama is a thing to be accepted before the evidence of such plays as Scribe's *Mariage d'Argent* or his *Camaraderie*, or even Bayard's *Château de Cartes*.

In *Le Mariage d'Argent*, Scribe has drawn what was essentially a true picture of the type of bargaining in marriage which was common at that period. The desire for position, the love of luxury, the wish to possess money for itself alone, all result in the play, as often in real life, in a sordid and heart-breaking tragedy. That it was true in an unwelcome way is shewn by the fact that the play did not succeed. The public did not like to be faced with an unpleasant truth. Another factor which contributed to the failure of *Le Mariage d'Argent* was the excessive prudery and hypocrisy of the period, as M. Gaiffe has remarked[1]. The play shews a serious effort to reveal what was taking place every day, and this is executed quite in the right method : Scribe does not provide a personage to declaim an easy sententiousness, but causes the moral to spring from the matter of the piece itself, forming indeed its fibre and its heart. Undoubtedly there are definite traces of a new life here, though it be wrapped up in the conventional form and style of comedy.

The same may be said of Scribe's *La Camaraderie* which presents, through the protecting veil of caricature, a fairly faithful picture of the society of 1837. Such was at any rate the view taken at the time by Jules Janin. It shews quite forcibly the intriguing and wire-pulling which, in the opinion of Scribe, were so active in an election campaign. Because Scribe first unveiled the corruption in the electoral system and the spirit of unworthy ambition which held sway therein, and then, by an extraordinary contradiction, caused his upright but naïve candidate to triumph by means of the cabal, is one consequently to believe that Scribe had no lofty sentiments, as some critics would have us hold? No, certainly not; he was merely wiser than when, ten years before, he wrote *Le Mariage d'Argent*. In order to avoid a similar non-success, he writes a play apparently in the spirit of the age. But underlying all, there stirs a bitter satire on the society which could have believed any such behaviour possible and right. The characters are puppets and the world in which

1. Cf. his *Evolution du Comique*, in the *Revue des Cours et Conférences*, 1931.

they move is seemingly strange and unreal, but Scribe has gone as near to truth as he safely could. The mass of the electors can indeed be led whither one wishes; not all aspirants to the Government have disinterested motives; skilful bribery, perhaps not so in name, but in deed, is not unknown; these are facts which it would be vain to deny. Scribe was undoubtedly struck by this aspect of modern life, and has shewn it forth, as clearly as he dared, in this sad play of poignant solemnity.

A third comedy of which mention was made-though the choice is somewhat arbitrary, and others might be taken-is Bayard's *un Château de Cartes* (1847). It is a true comedy, though less powerful than La Ville de Mirmont's *Le Moyen de parvenir*, for example. But at the same time it is dramatic and lifelike, and the action moves well. The spectacle of Hortense, intriguing to obtain a post for her husband Durand because she feels ashamed that all her old school-friends are the wives of men with official rank while she is left in the cold, is extremely amusing, and is set off by the sight of de Flins, an ex-prefect who schemes for the same posts for himself. Why, he reflects, should he not become a prefect again, then a deputy, and finally a minister? — « Je vaux bien ceux que j'y vois passer. »

There is more than a semblance of reality in this play; scheming and ambitious women are not unknown in life, and the way in which these characters are here presented is not to be completely disdained. The true delineation of a character observed from nature certainly offers a claim to recognition as a forerunner of realism. Romanticism was but the glamour of the age, while bourgeois sentiment and aims form the vast expanse of the thought of the time. « Bon sens » was to prevail. During all the period under review, it was present, moving along slowly, although its efforts were but slight. The school of Augier was to come, and then the great flowering of realism, which latter springs from the triumph of « bon sens »; yet not the triumph as of something new, but a continuation of what had never really been interrupted. Romanticism thought it had torn up « bon sens » by the roots, though, as a fact, it had only stirred its outer surface. The realistic school may be viewed as a renewal of forces, after the period of calm of the first half of the XIXth century. Even dull and seemingly lifeless plays repay the patient searcher with a chance remark or a few lines containing some observed fact or crudely true statement which almost foreshadows « la comédie rosse » itself. For example, in Casimir Bonjour's

La Mère rivale (1821), a tame enough play indeed, there is a Countess who neglects her own child, but does much good to orphans and those in distress. The maid explains her conduct thus :

> Aimer les siens, fi donc! cela ne mène à rien.
> . . . . . .
> Le bien qu'on fait chez soi n'est connu de personne.
> Il faut, lorsque l'on veut passer pour être bonne,
> Laisser là des parens qui vous tendent les bras,
> Pour aller secourir ceux qu'on ne connaît pas.
> Attirer les regards est l'importante affaire[1].

Again, the dowry-hunting mother, in Scribe's *Charge à payer*, is drawn to a nicety, with only enough exaggeration and caricature to suit the light frame of the *vaudeville*.

And, if no mother would perhaps have said such a thing, yet the following speech made to a daughter unwilling to take the husband her parents wish her to accept, is a synthesis of the sordid materialism of the age :

> Votre inclination! Quelle raison futile!
> Mais, pour se marier, rien n'est plus inutile,
> On ne s'attendait pas à cette objection,
> Que fait, en pareil cas, votre inclination[2]?

Or again : the baron de Soussussous is lamenting because he had spent 300000 francs at an election and yet was not elected, and the following is the consolation offered him by a friend :

> Écoutez! les élections ne manquent pas dans ce pays-ci, et vous aurez votre tour... Il ne faut pas regretter vos 300000 francs, ils ne sont pas perdus! C'est une belle chose que d'être ministre des finances! on se rattrape bien vite[3].

Examples might be continued, but these will perhaps help to prove that there were gleams of realistic comment and evidence of acute observation in this period.

It may seem difficult to recognise the beginnings of realism in the stiff, cramped dialogue of many, if not all, of these plays, and particularly when it was enveloped in the unnatural form of the vaudeville or the old-fashioned comedy and when, if an author were to have dared to attempt some effort at emancipation, he would at once have been quenched by the hide-bound critics or

1. Act I, scene VII.
2. *L'Argent*, act III, scene V.
3. *Les Supériorités modernes*, act II, scene II.

the prudish and staid public. It should be understood that the realism which I wish to emphasise as being in these plays, is the more important one of matter, form being still divorced from reality. But some glimpses of truth of observation are evident in our period, and realism is even carried a step further and shewn in the choice of subjects. This may often be allied to a stilted mode of treatment, as for example in Riboutté's *Spéculateur*; the fundamental fact was true, and true of the moment too, for violent speculation during the Restoration period was extremely rife, which can be proved by referring to the various books that appeared on the subject, to newspaper articles and to legal reports. But apart from this, the play itself seens scarcely worthy of note, nor could its weak, colourless, sentimental, almost maundering style attract any attention at all. That some authors achieved a vivacity of form must be allowed, but this is rare. Yet occasionally it is to be found, as in Etienne Gosse's « proverbe » *Les Jeux de la Bourse ou Songeons au lendemain.*

Possibly our authors considered that they were innovating in thus depicting the manners of their day which they thought entirely new, but such was not the case. It is known that bankruptcy was made the subject of a play in *Les Banqueroutiers*, in Gherardi's *Théâtre italien* (1687). Similarly, the theme of speculation may be traced back at least to Dancourt's *Les Agioteurs* (1710), while in Sébastien Mercier's *Habitant de la Guadeloupe* (1762) there are elements of surprising modernity. The scene betwen the *Agent de change*, Mulson, and Dortigni the financier, is to be noted in this respect[1]. It is extremely interesting to find, at such a date, comedy of situation in which the circumstances are drawn from events of the day in the world of commerce[2].

One might wonder what reason an author could have for taking as a theme, scenes from everyday life. Was it simply that the audience was composed of worthy folk who could not understand anything but that to which they were accustomed? That this was partly the cause is undoubtedly true; but the playwrights determined that if they were obliged to use the material of common life for their plays, they would use it for the

1. The introduction of the *Agent de change* is Mercier's own invention, for it does not occur in *Miss Sidney Biddulph*, the English novel from which he himself says that he drew the idea for his play.

2. It may be remarked in passing that the means of raising laughter, employed by Mercier in this scene, were copied by Picard and Empis in their *Agiotage* (1826), and later by Barrière in his *Faux Bonshommes* (1854).

good of their audience, they would draw from the evil and the folly which they saw around them, a moral for their listeners, and teach them a lesson. There were two kinds of writers, firstly those who, following in the footsteps of a degenerate classicism, wished to reform man, and so attacked his inner and personal wickednesses or evil habits, and hence the results to mankind in general, and secondly those who followed the teaching of Rousseau and the Encyclopédistes. They wished to renew the institutions of civilisation and the relationships of man towards his fellows, without troubling about the reformation of the individual. Amongst this latter group must of course be counted the Romantics and Socialists together with, and this is a noteworthy point, a number of non-Romantic, non-tragic dramatists, the true descendants of the school of Diderot and Mercier, and the ancestors of Augier, Dumas fils and even Brieux. The fact that there was so often a moralising tendency in the plays of our period and that not many plays were exempt from this, shews how closely they follow in the traces of the XVIIIth century tradition. Destouches with his moral comedy is alive again in such a piece as Draparnaud's *École de la Jeunesse* (1828), Nivelle de la Chaussée with his comedy tearful and touching as well as moral, in such a play as Empis' *Héritière* or the same author's *Julie ou une Séparation*, Diderot with his substitution of the study of *conditions* instead of individuals — although there was nothing very new in this — appears again in Charles Duveyrier's *Le Monomane* [1], or finally Mercier, bolder and more revolutionary than Diderot, in *Trente Ans ou la Vie d'un Joueur*. This melodrama may perhaps detain us for a moment's reflection, as it is a definite continuation of the *drame* of the XVIIIth century, with the very subject, indeed, of the play that helped to make the school, namely Moore's *Gamester*. *Trente Ans* is clearly an imitation. There is the same manner of viewing gaming in a tragic light, the same despair of the gamester's sweet-tempered wife, the same false friend who has designs on the hero's possessions and evil intentions against his wife. In each case the plays aim at keeping before the public the *condition* of gamester, its sorrows and tragic end, with the intention of arousing the emotions of sympathy and pity, and of playing on the sensibilities of the audience.

(A suivre.) SYLVIA-L. ENGLAND.

1. This play is of course a direct ancestor of Brieux' *Robe rouge*.

LES PERSONNAGES REPARAISSANTS DANS « LA COMÉDIE HUMAINE »

(*Suite*[1].)

La Duchesse de Langeais (*Œuvres*. t. VIII).

I. — Blamont-Chauvry (Princesse de).
Langeais (Duc de). Montriveau (Marquis de).
Langeais (Duchesse de). Navarreins (Duc de).

II *a*. — Ajuda-Pinto (Marquis d'), *La Femme abandonnée*, 1832. (173.)
Maufrigneuse (Duc de), *Le Cabinet des Antiques*, 1838. (235.)
Rochefide (Berthe de), *Le Père Goriot*, 1834. (173.)
Soulanges (Comtesse de), *La Paix du ménage*, 1829. (225.)

II *b*. — Aiglemont (Marquis d') [Baron de Maulincourt], *Le Rendez-vous*, 1831. (217.)
Beauséant (Vicomtesse de) [Madame de Sérisy], *La Femme abandonnée*, 1832. (169.)
Fontaine (Vicomtesse de) [Une de ses amies], *Le Bal de Sceaux*, 1830. (152.)
Grandlieu (Duc de) [Marquis de Cassan], *Le Cabinet des Antiques*, 1838. (220.)
Granville (Comtesse de) [La femme du président de Montigny], *Une Double Famille*, 1830. (222.)
Keller (Madame F.) [Madame Bouvry], *Le Député d'Arcis*, 1842. (226.)
Maufrigneuse (Duchesse de) [Son amie], *Le Cabinet des Antiques*, 1838. (152.).

La Fille aux yeux d'or (*Œuvres*, t. VIII).

I. — Dudley (Lord). Marsay (Henri de).
Manerville (Paul de). Vordac (Marquise de).

II *b*. — Nucingen (Baron de) [Comte Porcher], *Le Père Goriot*, 1834, (279, 285.)

La Recherche de l'absolu (*Œuvres*, t. XV).

I. — Casa-Réal (Duc de).
Claës-Molina (Madame). Protez et Chiffreville.

En examinant ce tableau, on constate que le groupe I est le moins nombreux, comptant cent huit personnages, tandis que le groupe II en comprend cent trente et un; que beaucoup des personnages du groupe II reparaissent plus d'une fois, dans plus d'un ouvrage

1. Voir la *Revue d'Histoire Littéraire* de janvier-mars 1934.

(Nucingen ne reparaît pas moins de six fois); que de ces cent trente et un personnages, cent n'existaient pas avant *le Père Goriot*; et que ces derniers personnages remontent à différentes époques, depuis *le Père Goriot*, fin de 1834, jusqu'à *Modeste Mignon*, de 1844.

On se demande à quel moment ces changements ont été faits. Les nouveaux personnages reparaissants ont-ils été introduits progressivement, au fur et à mesure de leur création, dans les anciens ouvrages, à l'occasion de chaque nouvelle édition? Il est impossible de donner une réponse complète à cette question à moins d'examiner toutes les éditions de ces ouvrages. Cependant, nous avons vu que certains de ces personnages sont entrés de bonne heure dans les romans que nous étudions. Dans le tome IV de la troisième édition des *Scènes de la Vie privée*, paru en septembre 1834, Ronquerolles et de Marsay remplaçaient MM. de Blamont et de Vouglans dans *la Femme de trente ans*. Dans le remaniement de *la Transaction* (*le Colonel Chabert*), paru en 1835, dans tome IV des *Scènes de la Vie parisienne* sous le titre de *la Comtesse à deux maris*, Crottat figurait à la place d'un anonyme et Roguin avait été interpolé. Dans cette même édition des *Scènes de la Vie parisienne* également, le maréchal de Carigliano s'était déjà substitué au maréchal de S..., dans *Sarrasine*; la princesse de Blamont-Chauvry avait succédé à la duchesse de ... dans *Madame Firmiani*; le marquis et la marquise de Listomère, le marquis de Bauséant, Rastignac, Joseph et Mme de Nucingen reparaissaient dans *Profil de marquise* (*Étude de femme*) ayant remplacé le comte et la comtesse de ..., le marquis de L..., Ernest, Jean et la vicomtesse de la version originale. Dans le *Papa Gobseck*, paru le 1er mai 1835, dans le tome I de la première édition des *Scènes de la Vie parisienne*, l'avoué de la vicomtesse de Grandlieu, qui, jusqu'alors, s'était appelé simplement Émile, était Derville, et Maxime de Trailles avait cessé d'être anonyme. Dans *Gloire et Malheur*, l'amant de la duchesse de Carigliano, qui avait été « colonel », était M. d'Aiglemont dans l'édition de 1835.

De l'autre côté, nous avons vu que tous les personnages qui devaient à la fin figurer dans *la Femme de trente ans* n'ont pas été introduits avec Ronquerolles et de Marsay à l'occasion de l'édition de 1834. Cela est vrai également pour tous les autres récits. Dans *le Rendez-vous*, M. de Flesselles ne s'était pas encore effacé devant Ronquerolles, et celle qui allait être la comtesse de Sérisy était encore Mme de Roulay. De *la Comtesse à deux maris* la vicomtesse de Grandlieu et le duc de Navarreins étaient encore

absents, comme de *la Transaction* de 1832. Dans *Madame Firmiani*, l'oncle d'Octave de Camps s'appelait toujours le comte de Valesnes. Dans *Sarrasine*, M. d'Aligre, M. Roy, Mme de Briche et la comtesse Fœdora n'avaient pas encore été rebaptisés comte de Gondreville, baron de Nucingen, marquise d'Espard et Mme de Rochefide. Dans *Profil de Marquise,* il n'était pas encore question de Mme de Mortsauf et de Félix de Vandenesse. Dans *Papa Gobseck*, Esther et Sarah Gobseck manquaient encore. Dans *Gloire et Malheur*, l'abbé Charbonneau n'avait pas encore cédé la place à l'abbé Loraux.

Dans la réimpression de *Même histoire* dans le tome IV des *Scènes de la Vie privée*, qui porte la date de 1837, le procédé a gagné en étendue [1]. Mme de Vitagliano, la marquise de Belorgey, M. de Flesselles et Mme de Roulay ont disparu en faveur de Mme Firmiani, la marquise de Listomère-Landon, Ronquerolles et la comtesse de Sérisy. Mais la princesse de Cadignan, Desroches, le « petit d'Esgrignon », Schinner et du Tillet y manquent encore.

On pourrait croire que Balzac, « préoccupé en toute occasion de multiplier à travers son œuvre les retours de personnages », se serait empressé de profiter de l'édition Charpentier, en 1839, pour introduire dans les ouvrages antérieurs au *Père Goriot* de nouveaux personnages reparaissants. En 1839, la société de *la Comédie humaine* s'était grandement étendue. Certains groupes à peine entrevus en 1835 s'étaient constitués dans *César Birotteau*, *la Femme supérieure* (*les Employés*), *les Deux Poètes* (première partie des *Illusions perdues*), *la Maison Nucingen*, *le Cabinet des Antiques*, *une Fille d'Ève*, *la Torpille* et *un Grand Homme de province à Paris*. Cependant, la comparaison de cette édition avec les précédentes ne montre dans les récits pour lesquels j'ai pu la faire aucun changement en ce qui concerne les noms des personnages, même dans les cas où un changement était tout indiqué. Dans *le Colonel Chabert*, par exemple, qui porte encore dans l'édition de 1839 le titre de *la Comtesse à deux maris*, le quatrième clerc dans l'étude de Derville ne s'appelait pas encore

1. Lovenjoul ne fait pas mention de cette réimpression, qui, cependant, offre un texte considérablement remanié. Balzac en parle, sous la date du 18 janvier 1836, dans une lettre à Madame Hanska (*Lettres à l'Etrangère*, t. I, p. 295) : « Nous réimprimons, en ce moment, le quatrième volume des *Scènes de la Vie privée*, où j'ai fait de grands changements par rapport au sens général de *Même histoire*. Ainsi, la fuite d'Hélène avec le meurtrier est rendue presque vraisemblable; il a fallu longtemps pour trouver ces derniers nœuds. » Balzac fait allusion sans doute au passage qui se lit à la page 641 (*Œuvres*, t. III), et qui commence aux mots « Hélène était arrivée à un âge » et finit avec les mots « Hélène ne souhaitait plus d'aller au bal ». L'impression de 1834 porte au titre le nom de Mme Béchet, la réimpression de 1837, celui de Werdet.

Desroches; Desroches existait cependant depuis *la Maison Nucingen*, paru en octobre 1838, où il est dit que, « entré quatrième clerc dans l'étude de Derville, il y était second clerc en 1819[1] ». D'ailleurs, tous les ouvrages antérieurs au *Père Goriot* ne sont pas entrés dans l'édition Charpentier. Quoi qu'il en soit, et sans attendre les résultats d'une enquête plus complète sur l'édition de 1839, on peut affirmer que la plupart des changements destinés à répandre les personnages reparaissants à travers les romans antérieurs au *Père Goriot* ne remontent pas au delà de la première édition de *la Comédie humaine*, 1842-1849, et que c'est en préparant cette édition que Balzac développa pour la première fois systématiquement son procédé dans ces romans.

En principe, il n'y a rien de plus légitime que l'introduction dans ces ouvrages de personnages qui étaient devenus les représentants attitrés, pour ainsi dire, de l'un ou de l'autre groupe de la société de *la Comédie humaine*. Dans les salons du faubourg Saint-Germain, comme celui de Mme Firmiani, la princesse de Blamont-Chauvry, la marquise d'Espard, la marquise de Listomère, la duchesse de Maufrigneuse, la baronne de Macumer, les Vandenesse, les Lenoncourt ne devaient pas manquer. Dans *la Peau de chagrin*, les convives que Raphaël de Valentin trouve attablés avec Rastignac au sompteux repas de « l'amphitryon » — avoué, notaire, vaudevilliste, caricaturiste, médecin, journaliste, propriétaire, fabricant de ballades — devaient bien être Desroches, Cardot, Cursy, Bixiou, Bianchon, Vignon, Moreau de l'Oise, Canalis. Dans *la Femme abandonnée*, les Blamont-Chauvry, les Cadignan, les Grandlieu et les Navarreins devaient, pour les lecteurs de *la Comédie humaine*, bien plus que les Soubise, les Lusignan et les Montmorenci, avoir le prestige de l'ancienne et authentique noblesse. Dans *la Maison du Chat qui pelote*, nous nous attendons à voir dans le salon de Mme Guillaume, parmi « les négociants les mieux famés de la rue des Bourdonnais », Camusot et Cardot, et à côté d'eux M. et Mme César Birotteau, puisque nous

1. On est tenté, cependant, de risquer la conjecture, que le nom de Martin Falleix fut interpolé dans *Ferragus*, dans l'édition Charpentier. La première édition nous apprenait seulement que Jules Desmarets, après la mort de sa femme, « vendit sa charge ». Celle de *la Comédie humaine* dit qu'il « vendit sa charge au frère de Martin Falleix ». Pourquoi au frère de Martin Falleix plutôt qu'à Jacques Falleix, qui, depuis la deuxième partie de *Splendeurs et Misères des Courtisanes*, parues en 1843, devait être aussi bien connu que Martin? Ne dirait-on pas qu'au moment où Balzac retouchait le texte de *Ferragus* à cet endroit Martin Falleix pouvait être connu des lecteurs, mais non pas son frère? C'était le cas, en 1839, car Martin Falleix existait depuis *la Femme supérieure*, parue en 1837. Il y a bien, dans *les Employés*, titre donné définitivement à *la Femme supérieure*, une allusion au frère de Martin, mais dans une interpolation ajoutée dans l'édition de *la Comédie humaine* (*Ferragus*, *Œuvres*, t. VIII, p. 114; *les Employés*, *Œuvres*, t. XI, p. 196, 199).

nous souvenons de les avoir rencontrés au grand bal du parfumeur. Quand, dans *Eugénie Grandet,* des Grassins s'amourache « d'une des plus jolies actrices du théâtre de Madame », il est tout naturel qu'elle s'appelle Florine. Nous entrevoyons mieux le monde où Charles Grandet aspire à entrer par son mariage quand c'est la duchesse de Chaulieu, et non une inconnue, qui avait tourné la tête à son futur beau-père. Il ne nous surprend pas que le propriétaire de Mme Crochard, dans *une Double Famille*, et de Mme Leseigneur de Rouville, dans *la Bourse*, s'appelle Molineux. Quelquefois les nouveaux noms sont introduits presque nécessairement par suite de développements donnés aux personnages dans les ouvrages postérieurs. Ainsi la version primitive du *Bal de Sceaux* ne sait rien des familles de la vicomtesse et de la baronne de Fontaine. Ce n'est qu'à partir de *l'Envers de l'histoire contemporaine* (1845) que nous savons que la vicomtesse était la fille de Frédéric Mongenod, et c'est dans *la Muse du département* (1843) que la baronne est pour la première fois Anna Grossetête. Après ces deux romans, *le Bal de Sceaux* ne devait pas sembler ignorer ces faits. Esther Gobseck ne pouvait pas être nommée dans *Gobseck* avant *la Torpille* (1838); elle ne devait pas y manquer après la troisième partie de *Splendeurs et Misères des Courtisanes* (1844). Dans les premières éditions d'*une Double Famille*, le jeune comte de Granville s'était recommandé à la protection du ministre en « plaidant fort bien certaines causes embrouillées »; après *une Ténébreuse Affaire* on aurait été surpris de ne pas y trouver la mention du « procès Simeuse et Hauteserre ». Dans le même récit, le comte de Granville, avant *une Fille d'Ève*, pouvait parler de ses filles « richement mariées »; après, il devait dire : « Eh bien! l'aînée de mes deux filles n'est-elle pas la comtesse de Vandenesse? » Au lieu de dire de ses fils : « Ils ont tous bien réussi; l'aîné sera même l'honneur de la magistrature », il devait dire, après *le Curé de village* et *Splendeurs et Misères des Courtisanes* : « Le vicomte, de procureur général à Limoges, a passé premier président à Orléans et le cadet est, ici, procureur du roi[1]. Mais si cet expédient de rebaptiser des personnages et d'en

1. Le comte ajoute ici quelques paroles qui mettent Balzac en contradiction avec lui-même. « Quant à l'autre, le mariage de son aînée lui prépare une belle alliance ». Mais, à l'époque de cet épisode, au mois de décembre 1833, la cadette des deux filles du comte, aussi bien que l'aînée, était mariée. Le même roman (*une Fille d'Ève*) qui nous apprend le mariage, en 1828, de Marie-Angélique à Félix de Vendenssee nous dit que « du Tillet avait épousé en 1831 la dernière fille du comte de Granville ». Voici comment cette inconséquence a pu se produire. Dans la version primitive, la rencontre avec le médecin qui donne au comte l'occasion de parler de sa famille a lieu, non en 1833, mais en 1829. Les paroles du comte conviennent parfaitement à la situation de ses filles à ce moment. Balzac, en préparant son texte pour l'édition de

interpoler est sans doute légitime, on conviendra, en vue de certains exemples cités et d'autres que nous allons rencontrer, qu'il n'est pas sans inconvénients et qu'il demande dans son emploi beaucoup de circonspection.

Considérons d'abord les noms interpolés. Un personnage ajouté après coup à un récit terminé ne peut guère avoir part à l'action, qui n'a nullement besoin de lui. Le plus souvent, dans cinquante-cinq sur cinquante-neuf cas, il ne paraît pas sur la scène et ne sert qu'à définir le milieu ou à rappeler des faits racontés ailleurs[1].

Les interpolations sont particulièrement importantes dans *les Chouans*, *Gobseck*, *le Colonel Chabert* et *un Épisode sous la Terreur*. Les trois premiers ont été entièrement remaniés et, dans le quatrième, la scène qui le termine et où figurent les Ragon a remplacé la fin primitive tout à fait différente[2]. Dans *les Chouans*, les trois alinéas de la fin ont été ajoutés et contiennent une allusion à Mme de la Chanterie et aux événements racontés dans *l'Envers de l'histoire contemporaine*. Dans *Gobseck*, il y a trois interpolations considérables. La première, qui contient les renseignements sur le passé de l'avare et les allusions à Sarah Gobseck, à l'amiral de Simeuse et M. de Kergarouët, se trouve à la page 468, entre les mots « se nommait Gobseck » et « était-il resté fidèle ». La deuxième, à la page 489, entre les mots « le don d'émouvoir Gobseck » et « n'est-ce pas la plus brillante des industries », renferme les noms de Ronquerolles, de Marsay, Franchessini, Vendenesse et d'Ajuda-Pinto. Enfin, toute la fin, où se trouve le nom d'Esther Gobseck, avec les allusions au testament de l'usurier qui devait l'enrichir, remplace la conclusion primitive qui laissait

la Comédie humaine, aura gardé d'abord la date de 1829. Puis, arrivé à la dernière page de son récit, où le comte annonce son intention de partir le lendemain pour l'Italie et de fixer sa résidence à Florence, il se sera aperçu que cette date n'était plus possible. Le comte de Granville n'avait pas quitté la France à cette époque puisqu'il était encore procureur général au mois de mai 1830 et jouait un rôle important dans le procès criminel de Lucien de Rubempré *(Splendeurs et Misères des Courtisanes)* et dans *la Dernière Incarnation de Vautrin*, et qu'il était devenu pair de France après la Révolution de Juillet *(une Fille d'Ève)*. En outre, la date de 1833 avait l'avantage de donner à Charles Crochard, né en 1817, seize ans au lieu de douze et de diminuer la précocité criminelle du « très-petit jeune homme », vraiment un peu trop exagérée dans la première version.

1. Deux des quatre cas exceptionnels sont fournis par *un Épisode sous la Terreur* (voir plus loin). Le troisième se trouve dans *la Bourse* (*Œuvres*, t. I, p. 356), où les mots « dit Bixiou, le faiseur de caricatures », ont été interpolés. Seul le quatrième possède quelque intérêt. Dans *les Chouans* (*Œuvres*, t. XII, p. 115, l. 5), où figure le chevalier de Valois, on lisait dans le texte primitif : « Le doux entretien de Marie et du marquis fut interrompu par Marche-à-Terre, suivi de madame du Gua, qui se mit à crier comme si quelque balle l'avait atteinte, afin d'avoir un prétexte pour venir séparer les deux amants. En ce moment, le feu de l'escarmouche roulait avec une étonnante vivacité sans que les deux partis en vinssent aux mains. »

2. Cf. Lovenjoul, *op. cit.*, p. 147.

Gobseck encore vivant. C'est ici que nous trouvons le nom de Mme de Beauséant et la seule allusion au fils de la vicomtesse de Grandlieu et au mariage qui devait réunir la fortune des deux maisons de Grandlieu. Assurément Mme de Surville se trompe en expliquant comme elle le fait la raison de ce remaniement de *Gobseck*. « Il chercha longtemps un parti pour Mlle Camille de Grandlieu, et rejetait tous ceux que nous lui proposions :

— Ces gens ne sont pas de la même société, le hasard seul pourrait faire ce mariage, et nous ne devons user que fort sobrement du hasard dans nos livres : la réalité seule justifie l'invraisemblance ; on ne permet que le possible, à nous autres !

« Il choisit enfin le jeune comte de Restaud pour Mlle de Grandlieu, et recomposa à ce sujet la très-admirable histoire de *Gobseck*, où la plus haute moralité se trouve dans les faits et non dans les paroles[1]. » Mais dans la version primitive il était déjà question du jeune Ernest de Restaud ; ce mariage prévu est le point de départ même du récit de Derville. Évidemment le remaniement n'a pu précéder la création d'Esther Gobseck, qui paraît pour la première fois dans *la Torpille*, en 1838. Il suppose la connaissance de la famille du duc de Grandlieu que l'on ne peut faire avant *Béatrix* (1839) et la deuxième partie de *Splendeurs et Misères des Courtisanes* (1843). L'amiral de Simeuse et l'amiral de Portenduère, ajoutés dans le remaniement, n'existaient pas avant *une Ténébreuse Affaire* et *Ursule Mirouët*, parus tous deux en 1841. On ne peut pas croire que Balzac ait eu l'idée de disposer de la fortune de l'usurier en faveur d'Esther avant d'inventer l'histoire de celle-ci, et ce n'est que dans la quatrième partie de *Splendeurs et Misères des Courtisanes* (*les Peines de cœur d'un millionnaire*) que nous entrevoyons le rôle que ce legs va jouer. Ne faut-il pas conclure de tout cela que c'est en vue de l'édition de *la Comédie humaine* que Balzac recomposa Gobseck? Si cela est, nous pouvons en tirer un renseignement utile pour l'histoire de la composition de *Splendeurs et Misères des Courtisanes*. La partie où il est parlé du testament de Gobseck parut pour la première fois au mois de novembre 1844. La deuxième partie, où la situation des familles Grandlieu est exposée, parut en 1843. Mais le *Gobseck* remanié avait paru dans le tome II de *La Comédie humaine* en 1842, plus de deux ans avant *les Peines de cœur d'un millionnaire*[2].

Nous savons que *la Torpille* n'était que le commencement

1. Balzac, *Œuvres*, t. XXIV, p. XL.

2. Balzac écrit, le 2 juin, à Mme de Hanska : « Voici deux volumes de *La Comédie humaine* d'imprimés ». (*Lettres à l'Étrangère*, II, p. 43.)

d'un roman beaucoup plus considérable dont Balzac portait le plan dans la tête, et qu'à plusieurs reprises il pensa à reprendre son ouvrage pour le terminer[1]. Le *Gobseck* remanié nous autorise à présumer que Balzac, lorsqu'il préparait l'édition de *la Comédie humaine*, dans les premiers mois de 1842, avait déjà arrêté dans ses grandes lignes le développement de *Splendeurs et Misères des Courtisanes* et en avait inventé les principaux incidents[2].

En remaniant *le Colonel Chabert*, Balzac introduisit une allusion à la vicomtesse de Grandlieu et au duc de Navarreins[3], ajouta le nom de Roguin[4] et rappela son rôle dans *César Birotteau*, et cita les drames racontés dans *le Père Goriot*, dans *Gobseck* et dans d'autres récits[5].

Une interpolation intéressante est celle-ci, qui se trouve dans *le Bal de Sceaux*. Évidemment Balzac[6], en écrivant *le Bal de Sceaux*, ne prévoyait pas le rôle qu'il allait plus tard faire jouer à Émilie de Fontaine. Nous lisons dans l'ancienne version : « Bientôt la comtesse de Kergarouët rentra insensiblement dans une obscurité qu'elle semblait désirer, et Paris cessa de s'occuper d'elle ». Balzac supprima ce passage et le remplaça par celui qui suit, où les personnages interpolés rappellent la vie qu'il avait fini par donner à la comtesse de Kergarouët, vie si différente de celle à laquelle

1. *Lettres à l'Étrangère*, I, p. 490 : Les deux volumes contenant *la Femme supérieure, la Maison Nucingen* et *la Torpille* (ou le commencement de *la Torpille*), ont paru. *Ibid.*, p. 495 : « Depuis le mois de novembre dernier j'ai écrit : 1° *César Birotteau;* 2° *la Maison Nucingen;* 3° *la Torpille* (ou le commencement) ». *Ibid.*, p. 532 (14 février 1840) : « Je vais, je crois, finir *la Torpille* ». *Ibid.*, II, p. 67 (14 octobre 1842) : « *Un Député de province,... les Paysans, une Histoire de Garnison, la Torpille*, c'est des œuvres d'une horrible difficulté, et auxquelles je pense depuis trois ans ».

2. En se demandant comment la mémoire de Mme Surville a pu la tromper au sujet du remaniement de *Gobseck*, on pense au mariage du fils de la vicomtesse de Grandlieu, dont il est question dans un passage interpolé. Ne serait-ce pas pour la plus jeune fille du duc de Grandlieu, plutôt que pour la fille de la vicomtesse, que Balzac chercha si longtemps un parti? On peut cependant objecter que la fille du duc ne paraît pas avoir existé avant le fils de la vicomtesse et que Balzac semble les avoir créés précisément en vue de ce mariage. En effet, Marie-Athénaïs ne figure pas plus que le vicomte Juste avant la deuxième partie de *Splendeurs et Misères des Courtisanes* en 1843.

3. Voici le passage interpolé (*Œuvres*, t. IV, p. 254) : « Que nous établissons ici », reprit Godeschal. Ajoutez : « Dans l'intérêt de madame (en toutes lettres) la vicomtesse de Grandlieu...

— Comment! s'écria le maître clerc, vous vous avisez de faire des requêtes dans l'affaire vicomtesse de Grandlieu contre Légion d'honneur, une affaire pour compte d'étude, entreprise à forfait? Ah! vous êtes un fier nigaud! Voulez-vous bien me mettre de côté vos copies et votre minute, gardez-moi cela pour l'affaire Navarreins contre les Hospices. Il est tard, je vais faire un bout de placet, avec des attendu, et j'irai moi-même au palais... »

4. Voir plus haut.

5. La fin du *Colonel Chabert* a été entièrement récrite. Toute la dernière réflexion de Derville a été ajoutée.

6. *Œuvres*, t. I, p. 128.

elle se résignait d'abord : « Quoique la comtesse aspirât à régner sur Paris et qu'elle essayât de marcher de pair avec mesdames les duchesses de Maufrigneuse, de Chaulieu, les marquises d'Espard et d'Aiglemont, les comtesses Ferraud, de Montcornet, de Restaud, madame de Camps et mademoiselle des Touches, elle ne céda point à l'amour du jeune vicomte de Portenduère qui fit d'elle son idole ».

Enfin je citerai une interpolation qui offre un exemple frappant des inconséquences qui peuvent résulter de l'emploi de cet expédient et qui abondent dans *la Comédie humaine*. Dans *Étude de femme* on lisait dans la version primitive[1] : « Monsieur de *** reprit tranquillement la lecture de son journal ». Ayant remplacé le comte par le marquis de Listomère, Balzac vit ici l'occasion de faire une allusion utile à d'autres personnages connus. Voici la version définitive: « Monsieur de Listomère reprit tranquillement la lecture de son journal et dit : — Ah! madame de Mortsauf est morte; votre pauvre frère est sans doute à Clochegourde. » En introduisant ainsi le nom de Mme de Mortsauf et l'allusion à Félix de Vandenesse, Balzac oubliait que l'action d'*Étude de femme* se passe en 1829 ou 1830, et que la mort de Mme de Mortsauf était arrivée en octobre 1820[2].

Les substitutions de noms sont beaucoup plus nombreuses que les interpolations. Il est évident qu'elles exigent plus de soins et sont sujettes à plus de difficultés. Pour les interpolations il importe surtout d'éviter les contradictions chronologiques. Pour les substitutions il faut aussi éviter les contradictions psychologiques. Du moment qu'un personnage commence à vivre et à prendre un visage à lui, il devient reconnaissable, et un autre ne peut se mettre à sa place sans que nous nous en apercevions. Les personnages que Balzac était libre de remplacer étaient seulement ceux qui n'avaient pas de physionomie particulière ou qui ne jouaient dans la circonstance qu'un rôle bien effacé que tout autre personnage du même groupe social aurait pu tout aussi bien jouer. Autrement il courait risque de fausser l'unité psychologique du personnage[3]. Il ne doit donc pas nous surprendre de voir que les

1. *Œuvres*, t. II, p. 465.

2. Est-ce que Balzac, en retouchant l'*Étude de femme*, aurait, en pensée, reporté l'action à l'année 1820? Dans ce cas, il évitait bien une contradiction, mais il en créait une autre. Car Rastignac et la marquise de Listomère parlent de l'opéra de *Guillaume Tell*. Or cet opéra fut représenté pour la première fois à Paris en 1829. Pour Cerfberr et Christophe (*Répertoire de la Comédie humaine*, Paris, Calmann-Lévy, 1893, p. 316), l'action d'*Étude de femme* se passe en 1828, et il y a deux contradictions au lieu d'une. Et pourquoi Miss Preston (*op. cit.*, p. 277) place-t-elle l'action en 1823?

3. Cf. les remarques de Marion Roques dans la *Revue universitaire*, XIV, p. 38, sur le Rastignac du *Père Goriot* comparé à celui d'*Étude de femme* et de *la Peau de chagrin*.

personnages qui en remplacent d'autres dans les premiers romans, aussi bien que les personnages interpolés, ne jouent souvent aucun rôle dans l'action et ne paraissent pas même sur la scène. Presque jamais ils ne sont nommés plus d'une fois. Les exemples sont très nombreux, comprenant près de la moitié de tous les cas de substitution (58 sur 123). Le passage suivant du *Bal de Sceaux* offre plusieurs exemples typiques :

— Parmi les jeunes gens à marier, n'as-tu pas remarqué monsieur de Manerville?

— Oh! il dit zeu au lieu de jeu; il regarde toujours son pied parce-qu'il le croit petit, et il se mire! D'ailleurs, il est blond; je n'aime pas les blonds.

— Eh bien! monsieur de Beaudenord?

— Il n'est pas noble. Il est mal fait et gros. A la vérité, il est brun. Il faudrait que ces deux messieurs s'entendissent pour réunir leurs fortunes, et que le premier donnât son corps et son nom au second qui garderait ses cheveux, et alors... peut-être...

— Qu'as-tu à dire contre monsieur de Rastignac?

— Madame de Nucingen en a fait un banquier, dit-elle malicieusement.

— Et le vicomte de Portenduère, notre parent?

— Un enfant qui danse mal, et d'ailleurs sans fortune[1].

Beaucoup moins souvent, mais cependant dans un nombre considérable de cas, le personnage remplacé se trouve parmi les assistants, mais n'a qu'un rôle des plus insignifiants, comme M. et Mme du Bueil, remplacés par le comte et la comtesse de Granville[2], dans *Adieu*; comme la comtesse Fœdora, remplacée par Mme de Rochefide[3], dans *Sarrasine*; comme la comtesse de Frontenac, remplacée par la marquise de Listomère[4], dans *Madame Firmiani*; comme la femme du président de Montignon, remplacée par la comtesse de Granville[5], dans *la Duchesse de Langeais*. Souvent les personnages remplacés étaient anonymes; « un brocanteur », « un juif », « un notaire », remplacés par Élie Magus, Gigonnet et Roguin[6], dans *la Vendetta*; « la maîtresse du logis », remplacée par Mme de Nucingen[7], dans *Ferragus*; « son amie », remplacée par Mme de Maufrigneuse[8], dans *la Duchesse de Lan-*

1. *Œuvres*, t. I, p. 92.
2. *Œuvres*, t. XVI, p. 167.
3. *Œuvres*, t. X, p. 610.
4. *Œuvres*, t. I, p. 443.
5. *Œuvres*, t. VIII, p. 222.
6. *Œuvres*, t. II, p. 321, 317, 307.
7. *Œuvres*, t. VIII, p. 18.
8. *Œuvres*, t. VIII, p. 152.

geais; les invités de l'amphitryon dans *la Peau de chagrin*[1]. Au même groupe appartiennent les enfants, les maris et les femmes qui, dans la version primitive, ne sont connus que comme enfants, maris ou femmes, mais qui finissent par acquérir plus tard, dans d'autres romans, un nom et plus ou moins d'individualité; les belles-filles du comte de Fontaine, restées essentiellement anonymes jusqu'à *l'Envers de l'histoire contemporaine* et *la Muse du département*, où elles deviennent la fille du banquier Mongenod et Anna Grossetête[2]; les filles du comte de Granville, devenues comtesse Félix de Vandenesse et Mme du Tillet dans *une Fille d'Ève*[3].

Sur les cent trente et un personnages interpolés ou substitués, il y en a donc au moins cent qui ne paraissent pas du tout sur la scène ou qui n'y paraissent qu'un moment et dont le rôle, sans conséquence, ne découle point de leur individualité et aurait pu être joué par n'importe quel autre représentant de leur groupe social. Cependant, même dans ces cas, les moins compliqués, Balzac s'est plus d'une fois rendu coupable d'une inconséquence. Quand, dans le passage du *Bal de Sceaux* qu'on a lu plus haut, Émilie ne veut pas de Paul de Manerville parce qu'il est blond, Balzac oubliait que, dans *le Contrat de mariage*, Paul avait les cheveux noirs. Et comment le comte de Fontaine pouvait-il penser à M. de Manerville pour sa fille, attendu que celui-ci avait, trois ans auparavant, épousé Natalie Évangélista[4]? Dans le même récit il doit nous étonner de rencontrer Félix de Vandenesse dans la calèche de lady Dudley[5], en 1825, puisque *le Lys dans la vallée* nous a appris que leurs relations avaient cessé au mois d'octobre 1820 et que jamais après leur rupture elles ne s'étaient renouées. « Elle inclina la tête et je sortis. De ce jour, je ne l'ai plus rencontrée que dans le monde où nous échangeons un salut amical et quelquefois une épigramme[6]. » Dans *la Duchesse de Langeais*, Mme Keller est, en 1818, « une nouvelle mariée », sans doute parce que Mme Bouvry qu'elle remplace ici l'était; mais elle s'était mariée avant 1809, année de la naissance de son fils légitime Charles[7]. Dans *le Colonel Chabert*, Vergniaud est nourrisseur; dans *la Vendetta*, il est loueur de voitures : c'est que l'ancien maréchal des logis Hardy, en changeant de nom, n'a pas changé d'occupation[8]. Le petit d'Esgrignon, qui

1. *Œuvres*, t. XV, p. 43, 51.
2. *Œuvres*, t. I, p. 83; t. XII, p. 582; t, VI, p. 390.
3. *Œuvres*, t. II, p. 392; t. II, p. 518, 519.
4. *Œuvres*, t. IV, p. 408, 409.
5. *Œuvres*, t. I, p. 102.
6. *Œuvres*, t. V, p. 649.
7. *Le Député d'Arcis*, *Œuvres*, t. XIII, p. 8.
8. *Œuvres*, t. IV, p. 270; t. II, p. 316.

ne quitta Alençon pour la cour que vers la fin de 1822, fut reçu chez Mme d'Aiglemont en 1821[1].

Quelquefois Balzac s'est rendu compte des difficultés qui s'opposaient à la présence du remplaçant dans la scène où il voulait le faire entrer et a cherché à les supprimer en modifiant le texte. Dans *l'Auberge rouge*, la femme de Frédéric Mauricey, mère de Mlle Mauricey, vit encore après 1830. Quand Mauricey devint Taillefer, dont la femme, mère de Victorine, était, en 1819, morte depuis plusieurs années, Balzac ne pouvait guère laisser intact le passage :

« C'est mademoiselle Mauricey !... »

J'eus un éblouissement.

« Sa mère, me disait ma voisine, dont j'entendis à peine la voix, l'a retirée depuis peu du couvent. »

Balzac changea « mère » en « belle-mère », et ajouta après le mot « couvent » : « où s'est tardivement achevée son éducation. Pendant longtemps son père a refusé de la reconnaître. » Tardivement, en effet, puisque plus de dix années séparaient la jeune fille de la pension Vauquer de celle de *l'Auberge rouge*, qui, néanmoins, paraît à peine plus âgée.

Quand le vieux vice-amiral et son ombre, anonymes dans *la Bourse*, furent baptisés de Kergarouët et du Halga, certains désaccords en résultèrent entre *la Bourse* et *Béatrix*, où du Halga avait paru pour la première fois. Dans *Béatrix*[2], rétabli en Bretagne depuis la rentrée des Bourbons, du Halga avait été maire de Guérande pendant toute la Restauration. Pour lui permettre de fréquenter le salon de la baronne de Rouville entre 1815 et 1820, il fallait rectifier la biographie tracée du chevalier dans *Béatrix*. Suivant le texte définitif, « à la mort de Louis XVIII, époque à laquelle il revint à Guérande, le chevalier du Halga devint maire de la ville », et il avait l'habitude de passer ses soirées à l'hôtel du Guénic, non pas depuis vingt ans, mais depuis quinze ans[3]. Malgré ces changements, les deux personnages ne se fondent pas complètement en un ; dans *la Bourse*, le chevalier est plus âgé que l'amiral ; dans *Béatrix*, il est plus jeune.

Quand, dans *Gobseck*, l'avoué, qui n'avait eu d'abord d'autre nom qu'Émile, devint Derville, ce n'était pas une substitution ordinaire, car, en traçant le portrait de l'avoué probe et désin-

1. *Œuvres*, t. VII, p. 28; t. III, p. 621.
2. *Œuvres*, t. III, p. 188.
3. Le chiffre n'est pas encore exact puisque, au moment où le chevalier est présenté, douze ans seulement s'étaient écoulés depuis la mort de Louis XVIII.

téressé du comte Chabert, Balzac se rappelait sans doute celui de la vicomtesse de Grandlieu, sans vouloir cependant établir entre les deux personnages autre identité que celle du caractère. En faisant des deux un même personnage et en liant ainsi les événements racontés dans *Gobseck* à l'histoire du colonel Chabert, Balzac n'était pas apparemment insensible aux difficultés qui s'y opposaient. Dans *Gobseck*, les débuts de Derville étaient détaillés avec des dates précises. Les dates du *Colonel Chabert* ne cadrent pas avec celles de *Gobseck*. Malgré toutes les « cent démarches infructueuses » que le comte Chabert fait avant de chercher le secours de Derville, il arrive dans son étude, suivant la version de 1835, au mois de février 1817. C'était toujours trop tôt. L'avoué de la vicomtesse de Grandlieu ne possédera son étude qu'en 1819. C'est sans doute pour diminuer et, autant que possible, dissimuler ce désaccord, que Balzac fera plus tard passer l'action du *Colonel Chabert* en 1818. Mais les contradictions n'en subsistent pas moins, évidemment. Loin de les dissimuler, Balzac les fera encore ressortir en interpolant le passage où nous voyons Godeschal en train de rédiger l'enquête dans l'affaire : Vicomtesse de Grandlieu contre Légion d'honneur [1]. L'affaire qui, dans *Gobseck*, fut un des premiers succès de Derville et le fit connaître, en 1819 au plus tôt, est, dans *le Colonel Chabert*, au mois de février 1818 dans l'étude, et la réputation de Derville est évidemment établie depuis longtemps. En remplaçant le notaire anonyme par Crottat, Balzac se rendit coupable d'un nouvel anachronisme. Au mois de mai 1818, suivant *le Colonel Chabert*, « ce notaire, nommé Crottat, venait d'acheter l'étude où il était maître clerc, et dont le patron venait de prendre la fuite en faisant une épouvantable faillite ». Mais, dans *César Birotteau*, la faillite de Roguin arriva vers la fin de décembre de cette année [2].

Dans le texte original, l'illustre Gaudissart, rêvant des trente mille francs que chaque voyage devait rapporter, et du pouvoir et de la considération que l'argent obtenait, dit : « Alors, je deviens actionnaire dans les journaux, comme un ancien valet de chambre de mes amis, qui a maintenant trente mille livres de rente, et qui, s'il n'était pas homme de condition, aurait pu se trouver pair de France après juillet, tout comme ceux qu'on a faits ». En préparant l'édition de *la Comédie humaine*, Balzac vit ici l'occasion d'introduire un personnage reparaissant et songea naturellement à Finot, déjà lié avec Gaudissart dans *César*

1. *Œuvres*, t. IV, p. 254.
2. *Œuvres*, t. IV, p. 269.

Birotteau. Mais il se rappela que la condition donnée à Finot dans ce roman n'était pas celle de valet de chambre, et il corrigea son texte ; nous lisons dans *la Comédie humaine* : « Alors, je deviens actionnaire dans les journaux, comme Finot, un de mes amis, le fils d'un chapelier, qui a maintenant trente mille livres de rente, et qui va se faire nommer pair de France [1] ». Si l'on ne tient pas compte du tout petit récit *Étude de Femme*, où aucun des personnages de la première version n'est resté, les personnages remplacés qui jouaient un rôle un peu considérable sont au nombre de cinq : Émile, dans *Gobseck* ; le colonel, dans *la Paix du Ménage* ; le comte de Valesne, dans *Madame Firmiani* ; M. Mauricey, dans *l'Auberge rouge*, et le marquis de Cassan, dans *la Duchesse de Langeais*. Dans ces cas, la substitution des nouveaux noms a nécessité un grand nombre de changements dans le texte. Le nom de Mauricey, par exemple, revient plus de vingt fois dans *l'Auberge rouge*, et, chaque fois, il fallait le changer en Taillefer. Les noms ont toujours été changés, sans exception. Les titres se dérobaient moins difficilement à la correction. Le maréchal, comte de Montcornet, créé dans *les Paysans* [2], avait, en entrant dans *la Paix du Ménage*, le grade de général. Il remplaçait un personnage appelé « le colonel ». C'est sans doute pourquoi Montcornet est aussi très souvent colonel, surtout après les premières pages. En lui conservant son ancien grade, Balzac allégea considérablement la tâche de la correction. Mais il lui est arrivé de ne pas remarquer un mot qu'il aurait fallu changer, et, par ci, par là, un titre a échappé à sa vigilance et garde encore dans le texte de l'édition définitive la trace du personnage disparu. Ainsi, dans *Ferragus* [3], nous trouvons « dit le marquis », « demanda le marquis », là où il n'y avait pas de marquis parmi les assistants depuis que le marquis de Cassan avait cédé la place au duc de Grandlieu. De même, dans *Madame Firmiani*, où M. de Bourbonne a remplacé le comte de Valesne, le texte de *la Comédie humaine* a gardé le souvenir de la version primitive par les mots « reprit le comte [4] ».

1. *Œuvres*, t. VI, p. 348.
2. Le nom de Montcornet se trouve, pour la première fois, dans *le Cabinet des Antiques*, dans la partie ajoutée, après la publication dans le *Constitutionnel*, dans la première édition de librairie, en 1839. C'est l'époque où Balzac composait *les Paysans* (cf. Lovenjoul, *la Genèse d'un Roman de Balzac*, Paris, 1901, p. 41 ; *Lettres à l'Étrangère*, t. I, p. 517, 519, 521). On ne peut douter que c'est dans *les Paysans*, où il joue un rôle capital, plutôt que dans *le Cabinet des Antiques*, où il est seulement l'objet d'une allusion et ne joue aucun rôle du tout, que le comte de Montcornet eut son origine.
3. *Œuvres*, t. VIII, p. 227.
4. *Œuvres*, t. II, p. 448.

Il nous reste à considérer *la Femme de trente ans*, qui, au point de vue des personnages reparaissants, offre un intérêt tout particulier. On sait que les six chapitres dont se compose ce roman parurent détachés et ne possédaient, à l'origine, d'autre unité que celle du sujet. Les personnages ne reparaissaient pas. Mme d'Aiglemont était successivement la marquise, marquise de Vieumesnil, la marquise, marquise de Verdun et marquise de Bellan. Quand, à l'occasion de l'édition de 1832, Balzac fut invité par son éditeur, qui trouvait « un même personnage déguisé sous des noms différents », à intituler le volume : *Esquisse de la Vie d'une Femme*, il refusa. Dans la troisième édition des *Scènes de la Vie privée*, parue en 1834 et en 1835, Balzac remplaça, comme nous l'avons vu, plusieurs personnages par d'autres déjà connus pour avoir figuré dans des ouvrages antérieurs. Mais il se défendit de toucher aux personnages principaux. « Il est facile, nous dit Lovenjoul[1], de découvrir le motif qui avait forcé l'auteur à ne pas attribuer d'abord à une même personne les diverses aventures de *la Femme de trente ans*. A l'époque où il publiait les différents chapitres de cette œuvre, qu'il fait commencer en 1813, sous le premier Empire, l'héroïne n'eût pu, si c'eût été un seul et même personnage, avoir atteint l'âge qu'il lui attribuait dans les différentes parties de son récit, qui embrasse une période de trente et un ans ; aussi s'empressa-t-il, en préparant la dernière version qu'il ait corrigée de ce roman, de la dater de 1828-1844 au lieu de 1828-1842, afin de prolonger encore l'intervalle existant entre la date du début et celle de la fin de l'ouvrage. Il rendit possible ainsi l'indication qu'il plaça à la première ligne du dernier chapitre, que l'histoire s'achève en 1844, et non en 1842, comme dans l'édition précédente. » Mais Balzac présente tout autrement le motif de son refus dans la préface dont il fit précéder *Même Histoire* dans la troisième édition des *Scènes de la Vie privée*. « Plusieurs personnes, dit-il, ont demandé si l'héroïne du *Rendez-vous*, de *la Femme de trente ans*, du *Doigt de Dieu*, des *Deux Rencontres* et de *l'Expiation* n'était pas, sous divers noms, le même personnage. L'auteur n'a pu faire aucune réponse à ces questions. Mais peut-être sa pensée sera-t-elle exprimée dans le titre qui réunit ces différentes scènes. Le personnage qui traverse pour ainsi dire les six tableaux dont se compose *Même Histoire* n'est pas une figure ; c'est une pensée. Plus cette pensée revêt de costumes dissemblables, mieux elle rend les intentions de l'auteur[2].

1. Lovenjoul, *op. cit.*, p. 26.
2. *Œuvres*, t. XXII, p. 382.

Sans contester la force du motif proposé par Lovenjoul, il me semble que nous ne devons pas mettre en doute la sincérité de celui donné par Balzac. Il n'est que trop évident, en effet, que, malgré l'espèce d'unité créée par le sujet, les six épisodes ne présentent pas un seul groupe de personnages ; que, dans chaque épisode, le groupe est constitué en vue d'un certain aspect du sujet commun, et que c'est ce sujet, plutôt que les personnes mêmes, qui fait de ces six épisodes une « même histoire ». Pour donner aux six chapitres, regardés comme six épisodes dans la vie d'une même famille, un semblant de vérité, il aurait fallu changer beaucoup plus que trois ou quatre dates. Et même en ce qui concerne les dates, Balzac ou ne vit pas les contradictions et la confusion qu'il allait créer ou ne se donna pas la peine de faire un effort sérieux pour les supprimer. Un examen un peu attentif des dates qu'on trouve dans la version définitive suffira pour le démontrer. En effet, outre le dernier chapitre, il n'y a qu'une date que Balzac se soit avisé de changer.

L'histoire de *la Femme de trente ans* commence au mois d'avril 1813. Une année plus tard, en 1814, l'héroïne se trouve à Tours et devient l'objet de l'adoration de lord Grenville. De retour à Paris, elle y vit péniblement jusqu'à la naissance de sa fille Hélène, évidemment son premier enfant. « Pendant deux années, les vives distractions et les inquiets plaisirs que donnent les soins maternels lui firent une vie moins malheureuse. » Au commencement de 1819, son mari s'est, « par degrés, déshabitué d'elle ». Au mois de janvier 1820, elle découvre que Mme de Sérisy lui a enlevé le cœur de son mari. Amenée à un concert chez Mme de Sérisy, elle y revoit lord Grenville, qui, choqué de l'état où il la voit, propose à son mari de s'occuper de sa guérison. La proposition est acceptée. Pendant une année elle voyage. Au mois d'août 1821, guérie et heureuse, elle renvoie lord Grenville, en exigeant qu'il ne cherche plus à la revoir. Jusqu'ici nous n'avons pas entendu parler d'autre enfant qu'Hélène. Dans la vie de Mme d'Aiglemont, telle qu'elle nous a été racontée, il n'y a guère de place pour un deuxième enfant. Dix-huit mois plus tard, au mois de mars 1823, arrive le tragique dénouement. Mme d'Aiglemont se réfugie au fond de la campagne, dans son château de Saint-Lange. Elle s'y établit vers la fin de l'année 1820! C'est évidemment le printemps de 1823 qu'il aurait fallu dire. Après une année de solitude, elle quitte Saint-Lange au mois d'octobre. Il faut croire que c'est en 1824. Pendant plus de deux ans, elle continue à vivre dans la solitude. Quand nous la revoyons, dans le

salon de Mme Firmiani, elle n'est pas allée dans le monde depuis la mort de lord Grenville, « une constance de quatre ans ». Nous sommes, si les chiffres ne mentent pas, en 1827. Mais non! le congrès de Laybach est sur le point de se réunir, au mois de janvier 1821. Quelques mois après, Mme d'Aiglemont est la maîtresse de Charles de Vandenesse. Dans *le Doigt de Dieu*, l'enfant né de leur union a quatre ans. La scène se passe donc en 1832, au plus tôt. Cependant Hélène, née en 1817, n'a que sept ou huit ans. Deux ou trois ans après, c'est-à-dire en 1834 ou 1835, Hélène paraît, accompagnée d'un frère, apparemment plus jeune qu'elle, qui jusqu'ici nous a été caché et pour qui *le Rendez-vous* nous a si peu préparés que sa naissance reste mystérieuse. Au moment de la première des *Deux Rencontres*, la famille s'est agrandie de deux nouveaux enfants, âgés de sept et de cinq ans. Ces deux enfants, nés certainement après le Charles du *Doigt de Dieu*, n'ont pu atteindre cet âge avant 1836. La deuxième rencontre est séparée de la première par une période de sept ans. Le marquis d'Aiglemont n'a pu revenir d'Amérique avant 1842. C'est quelques mois après sa mort, par conséquent en 1842 ou même plus tard, que Mme d'Aiglemont mène Moïna aux eaux des Pyrénées et est témoin de la mort d'Hélène. Néanmoins, la date donnée à cet événement est 1835. Neuf ans après ce voyage, Mme d'Aiglemont meurt. Nous sommes ainsi fatalement conduits à l'année 1851, et non 1844. En 1844, Moïna avait tout au plus quinze ans, en supposant qu'elle ait été l'aînée d'Abel, comme le dit le cinquième chapitre, et non le dernier enfant de la marquise, comme dans *l'Expiation*. Gustave, mort du choléra, sans doute en 1832, serait devenu marquis bien avant la mort de son père, et aurait été très précoce pour laisser, dix-huit ans à peine après le mariage de sa mère, une veuve et des enfants. Abel, né en 1831, aurait eu quatre ou six ans quand il mourut devant Constantine, en 1837. On voit la confusion qui règne partout du moment qu'on établit la famille d'Aiglemont au centre de toutes les aventures de *la Femme de trente ans*. On ne peut se défendre de la conviction que Balzac avait grandement raison dans la préface de 1835, qu'en cédant enfin au désir de multiplier le nombre des personnages reparaissants il a été un peu la victime de son système, et que les épisodes de *la Femme de trente ans* gagneraient à recouvrer leur indépendance.

A.-G. Canfield.

« MAUROY »

(*Suite*[1].)

Le *Mauroy* de la Satire IX ne m'a paru très clair qu'en 1929, grâce à une très obligeante communication de M. Ch.-H. Boudhors ; — M. Boudhors m'a appris tant de choses capitales sur Boileau et il m'a signalé quelques-unes de mes erreurs avec tant de bienveillance, que je ne saurai jamais assez l'en remercier. — Avant 1929 j'avais remarqué, comme tout le monde depuis Brossette, que l'énumération de la Satire IX répète l'énumération de la Satire VII : *Je rencontre à la fois* :

VII : Perrin et Pelletier, Bardou, Mauroy, Boursaut, Colletet, , Titreville.

IX : Perrain, , Bardin, Mauroy, Boursaut, Colletet, Pelletier, Titreville, Quinaut.

L'intention de reprise est assez nettement avouée par la formule qui introduit la seconde énumération : *Que vous a fait Perrain...?* Il n'était pas beaucoup plus difficile de deviner de suffisantes raisons de la reprise elle-même, de l'addition de Quinault, du transfert de Pelletier auprès de celui dont il était l' « ombre » ou à qui il prêtait son faux éclat, du travestissement de *Bardou* en *Bardin* (afin de le faire rimer cordialement avec son nouveau voisin), de *Perrin* grimé en *Perrain* (afin de rendre sensible à l'œil comme à l'oreille une allusion innocente à l'autre *parrain*?). Mais si ces deux grotesques, *Perrain* et *Bardin*, me semblaient les véritables introducteurs de *Mauroy* (les sérieux Boursault et Colletet n'étant que des suivants), ils ne révélaient rien sur la véritable personnalité de *Mauroy*, qu'ils s'employaient plutôt à masquer, ou à ridiculiser. Enfin, j'avais appris de Le Verrier (Lachèvre, 85) que la Satire IX est « presque entièrement composée des mêmes termes et des mêmes invectives que la colère arrachait à tant de poètes malcontents » ; et je pouvais imaginer que Boileau avait, pour le retourner contre les Cotins, raffiné et vivifié les procédés des centons et de la marqueterie où s'était complu la *Satire des Satires* ; mais j'ignorais la source principale de la Satire IX, ce *Discours satirique au cynique Despréaux*, que M. Magne a su découvrir et a pris la peine de publier. Ce *Discours* mériterait une longue étude ; bornons-nous à dire que M. Bray l'a daté avec plus de précision que M. Collas ou M. Magne (il est, au plus tôt, de la seconde moitié de 1666), et que jamais aucun texte n'a permis de l'attribuer avec quelque apparence de certitude à Chapelain (il semble

1. Voir la *Revue d'Histoire Littéraire* de janvier-mars 1934.

qu'à tort ou à raison, Despréaux l'ait attribué à Cotin, lequel pourrait n'être pas l'auteur de la *Critique désintéressée*) ; et voyons d'abord ce que dit le *Discours*, relativement à l'unique *Mauroy* du premier recueil des *Satires*, le *Mauroy* de la Satire VII.

Ayant constaté que Despréaux a attaqué les poètes plus que les autres « conditions » et n'ayant pas eu de peine à s'expliquer ce traitement de faveur à la lumière de l'affaire des gratifications, l'auteur du *Discours* aborde l'examen de quelques cas particuliers (Magne, *Bibliographie*, II, 142) :

> Je ne vois pourtant guère de gens sensés et connaisseurs qui ne tiennent ces prétendus chantres-à-la douzaine, ces *Scudérys*, ces *Cassaignes*, ces *Cotins*, ces *Charpentiers*, pour des poètes sublimes, délicats, spirituels... Que vous a fait *l'abbé de Pure* pour dépouiller l'abbé Ménage du titre de « galant de notre âge », dont vous l'aviez mis en possession il y a longtemps, et pour en revêtir celui-ci qui ne se pique de rien moins que de galanterie?... En quoi *Perrin* vous a-t-il désobligé pour le strapasser avec tant d'autres comme vous faites...? Quelle mouche vous a piqué pour vous faire si souvent et si rudement jeter sur *Quinaut* dont néanmoins notre théâtre se pare et le Louvre est charmé? *Maucroix* sur tous, qui doit être de vos amis puisqu'il est de ceux qui vous gouvernent, et qui vaut mieux seul que tous tant qu'ils sont, pourquoi le joindre à ces autres que vous rebutez entre les balayures du Parnasse? Il y aurait de quoi s'en étonner si...

L'annotateur du manuscrit copié par M. Magne renvoie pour tous ces noms aux « Satires II, III, VII » : références incomplètes (*de Pure* se trouve aussi dans la Satire VI, et *Charpentier*, s'il ne se lit pas, se devine entre les vers du *Discours au Roi*), mais références exactes : c'est bien dans les Satires II et III que, sous une graphie normale ou fantaisiste, se rencontrent les noms de *Scudéry*, *Quinault*, *de Pure*, *Cassagne* et *Cotin*, et c'est bien dans la Satire VII que nous retrouvons les deux autres noms, d'autant plus aisément que *Perrin* « strapassé avec tant d'autres » et *Maucroix* « joint à ces autres... », les allusions valent une référence formelle à la seule énumération de noms propres que contienne le premier recueil des *Satires*. Voilà le « nouveau document que M. Demeure ignorait », et dont M. Bray révèle même les cotes des manuscrits à la Nationale et à l'Institut. Je m'excuserais humblement de mon ignorance de 1928, une entre beaucoup d'autres, si c'était à cause de cette ignorance que j'ai pu tromper ceux qui m'ont fait l'honneur de me lire avec quelque sympathie. Mais en vérité, je dois me féliciter d'avoir ignoré ce « document » qui dit que le *Mauroy* de la Satire VII est Maucroix. Il dirait : « L'abbé Testu sur tous, qui doit être de vos amis... », il n'aurait pas mieux servi à me confondre. En effet, selon M. Bray, le *Discours satirique* s'est trompé non pas sur *Kautain*, ni sur *Scutari*, ni sur Charpentier, ni sur aucun autre, mais sur *Mauroy* ; « il faut bien croire, dit M. Bray, que Chapelain pensait à ce *Mauroy* et que dans *Mauroy* il lisait *Maucroix*. Ainsi, M. Demeure a supposé ce que Chapelain avait déjà supposé ». En bon français,

Chapelain et, après lui, M. Demeure ont posé ou présenté comme réelle une graphie ou lecture qu'ils imaginaient réelle ou qu'ils savaient n'être pas réelle. Or, la supposition de Chapelain s'explique, selon M. Bray, par le fait que Chapelain a répété ou repris à son compte (Chapelain déjà manquait d'originalité) une CALOMNIE (*ter*) « inventée par les ennemis de Boileau », que M. Bray nomme encore *on*... Le moyen de discuter cela en gardant assez hauts l'esprit et le cœur? Je préfère continuer à ignorer le témoignage du *Discours satirique* sur le *Mauroy* de la Satire VII.

Mais nous ne pouvons plus ignorer la réponse qu'à cette accusation (calomnieuse ou fondée, peu importe) Boileau a faite lui-même dans la Satire IX. On n'a pas été sans remarquer l'allure interrogante du *Discours* : « Maucroix, pourquoi le joindre aux rebuts du Parnasse? Quelle mouche vous a piqué au sujet de Quinault? En quoi Perrin vous a-t-il désobligé? *Que vous a fait* l'abbé de Pure? » Les vers 97 sqq. de la Satire IX, introduits par la formule *que vous* a *fait* (texte de 1674) prétendent « répondre » à l'interrogatoire du *Discours* et « justifier » la présence de Perrin et de Maucroix dans les vers 44-45 de la Satire VII. Mais la tactique de Boileau dans la Satire IX n'est pas moins habile que spirituelle : entre le respectable auteur du *Discours* et le petit auteur des *Satires* (qui n'est, on le sait, que l'Esprit de Despréaux), Nicolas joue la comédie de « Gros-Jean Trucheman ». Le juge, d'autant plus solennel qu'il tient toute son autorité de lui-même, brandit le libelle infâme et demande pourquoi Perrin et Maucroix ont été placés là parmi les balayures du Parnasse. Gros-Jean ne sait rien de l'affaire ni des gens, mais il veut partager cette indignation trop forte pour n'être pas légitime : il lit et relit le texte criminel, se fait répéter le questionnaire, et, d'un ton courroucé, va demander au petit garçon : *Que vous* a *fait*...? Car ce qu'il sait le mieux, c'est son commencement. Mais sa mémoire a été surchargée de noms trop inconnus; brusquement, elle déverse en vrac ce qu'elle avait pris dans le questionnaire et ce qu'elle avait pris dans le texte incriminé : plus rien ne subsiste de la distinction, évidemment trop subtile, établie par le juge entre des bons et des mauvais; Quinault, que l'auteur du *Discours* nommait entre Perrin et Maucroix, va occuper la niche (une de plus!) fort opportunément disponible au bout du second vers... Et vraiment ce n'est pas la faute du dévoué interprète si ces trois poètes sont emportés en même temps que les autres par le balai de l'auteur du *Discours*... — Gros-Jean n'a pas su épeler correctement le nom de Perrin; pour Bardou, la langue lui a fourché; Mauroy ou Maucroix? Gros-Jean ne sait pas, lui; comment saurait-il? Et puis, l'un ne vaudrait-il pas l'autre?

« C'est Maucroix que vous avez visé à travers *Mauroy* ; pourquoi attaquez-vous Maucroix ? » criait l'auteur du *Discours*. Boileau répond par un « plaisant détour ». Ah ! comme un véhément démenti ou un aveu en bonne et due forme seraient mieux l'affaire des gens passion-

nés ou sérieux que nous sommes ! Mais n'avons-nous pas des démentis ou des aveux de Boileau ? Dans la préface de 1667, il se dit bien aise de faire savoir que « le nom de Scutari, l'heureux Scutari, ne veut dire que Scutari, bien que quelques-uns l'aient voulu attribuer à un des plus fameux poètes de notre siècle, dont l'auteur [des Satires] estime le mérite et honore la vertu » : Boileau proteste que Scutari est Scutari. A la même époque, ce n'est pas la Science, ce n'est pas Brossette, c'est encore Boileau lui-même qui, dans la Satire IX, proteste que « Mauroy est Mauroy ». Nous n'avons plus le droit d'écrire mollement : « il me paraît plus facile à croire que Mauroy est Mauroy » ; nous devons le jurer sur la foi de Boileau, apôtre du Goût et champion de la Droiture. Ou bien nous devons renoncer à la Doctrine classique, à ses pompes et à ses œuvres. Après tout, il n'est pas impossible que les auteurs de la Doctrine classique (page 354), Desmarets et Scaliger, aient su faire la théorie de la Satire moins bien qu'un Boileau : « un poème fertile en bons mots », ou qu'un Bayle : « le sel de la Satire demande qu'on ne s'explique pas toujours clairement, et les allusions un peu cachées y ont une grâce merveilleuse pour les gens d'esprit » (cité par Brossette, I, 341). Dans la Satire, le génie de Boileau, « son génie de singe et d'imitateur », a pu se donner libre carrière : ni les règles du genre, ni le goût n'ont pu lui interdire de prendre là un nom de port pour un nom d'homme. A nous, le Goût pourrait interdire de prendre un recueil de Satires pour l'Évangile ; il ne nous défend pas de faire à Despréaux la politesse de rire avec lui. La farce que vient de jouer cet auteur malin n'est-elle pas la plus spirituelle de son répertoire, et la plus instructive, et la plus expédiente ? Car, ne l'oublions pas, l'auteur des *Satires* sentait ses trousses menacées par de sévères inquisiteurs et des pédants hargneux, lorsqu'il a eu l'idée géniale de lancer à ses poursuivants ces formules prestigieuses : « Sofal est Saufal, Scutari est Scutari, Mauroy est Mauroy ». S'il a pu continuer à rire et à faire rire et à instruire en faisant rire, c'est justement parce que les ennemis-nés de la jeunesse et de la fantaisie se sont jetés, comme il l'avait prévu, avec une avidité insatiable, sur ces os non médullaires : il y en a qui les rongent encore avec componction, les autres sont devenus tout à fait enragés. Et voilà pourquoi Boileau reste un grand classique : non pas parce qu'il a débité des théories déjà débitées, ni davantage parce qu'il a décrié les poètes décriés avant lui et vanté les poètes vantés d'abord malgré lui, mais parce que sa grâce descend toujours avec même efficace.

Ainsi ni le jeune Despréaux (Satire IX), ni le vieillard d'Auteuil (déclaration relative à la Satire VII), ni le Poète changé en lui-même (épigramme posthume) n'ont rien dit qui nous oblige à penser que « Mauroy » soit, par exemple, Testu de Mauroy ; au contraire, l'ignorance affectée du premier, l'air embarrassé du second, les chuchotements du troisième, tout nous invite à penser que « Mauroy » est

Maucroix. Nous pourrons le faire avec quelque certitude si l'histoire, loin de démentir cette identification, lui apporte le faible appui d'un argument historique. Or, l'histoire, la pauvre histoire que nous connaissons, ne dit pas qu'à l'époque des « Mauroy », entre 1666 et 1685, Boileau et Maucroix ont été des amis intimes ; elle le dirait que cela ne nous mettrait pas dans la gêne ; mais elle pousse la complaisance jusqu'à prouver que Boileau et Maucroix n'ont pas été des amis. Sans doute, dans son unique lettre de 1695, Boileau fait allusion à un voyage qu'il fit *autrefois* à Reims (en compagnie de gens qu'il n'est pas trop difficile de nommer), et, là-dessus, M. Bray parle d'une *vieille amitié* : mais qu'il me soit permis de me fier, plus qu'à Revillout ou à M. Roche, à Brossette qui date ce voyage d'après 1677. Louis Paris a proposé la date de novembre 1681 : je crois cette date impossible, et je propose celle de juin ou juillet 1683. C'est, je crois, en 1683 qu'ont commencé entre Maucroix et Boileau des rapports vraiment amicaux, et ces rapports sont devenus assez étroits, sans cesser d'être surtout épistolaires et littéraires, à partir de 1693. Je regrette de ne pouvoir donner ici toutes les preuves nécessaires. Mais celles qui se rapportent directement à notre sujet d'aujourd'hui pourront paraître à peu près suffisantes. Quels sentiments Maucroix nourrissait-il pour Boileau avant 1683 ? M. Bray n'en connaît qu'une manifestation : « en 1672 ou 1673, dit-il, Maucroix s'intéressait au sort du *Lutrin* » : j'avoue ne pas connaître le texte *de Maucroix* auquel il fait allusion, et, par conséquent, ignorer si l'intérêt de Maucroix pour le *Lutrin* était fait de simple curiosité ou d'amitié pour l'auteur ou de haine pour les chanoines. De Maucroix, je ne connais que deux courts textes relatifs à Boileau : l'un, que j'ai cité autrefois, montre un Despréaux non moins avare et malpropre que Chapelain (éd. Paris, II, 184) ; l'autre prouve indubitablement que, neuf ans après 1672, Maucroix s'intéressait encore au *Lutrin* ; il en disait (Paris, II, 181) au chanoine Favart :

> Dans le *Lutrin*, il parle mal des bons chanoines : il les accuse d'aimer à dormir tard et de trop manger ! Vous reconnaissez-vous à cela ? En vérité, j'ai peur que Dieu ne punisse l'auteur d'avoir ainsi pris plaisir à diffamer les gens de bien. Il vient quelquefois du mal aux gens, ils s'imaginent que c'est pour une raison, et c'est pour une autre....

Je ne vois pas là des vœux ; je n'ignore pas que Maucroix se vantait d'être assez peu vindicatif ; je n'oublie pas que ce sont là des extraits de lettres intimes et à destination de Reims. Mais un Cotin aurait pu faire siens ces jugements sur Boileau, plus exactement, Cotin avait déjà publié des jugements semblables. Plutôt que de citer ces documents bien connus, et que je crois les seuls connus, et dont la date même, 1681-1682, mérite de retenir l'attention, M. Bray a préféré continuer à « prouver » que *Mauroy* ne peut pas être Maucroix en demandant : « Maucroix ignorait-il ces attaques ou pardonnait-il ces injures ? » Euh ! Jusqu'ici, l'histoire semble dire que Maucroix igno-

rait ces attaques un peu moins que l'obscur Testu de Mauroy ou que le célèbre Mauroy.

L'histoire n'a pas encore découvert un texte où Boileau exprime ses sentiments pour Mauroy ou Testu de Mauroy ; mais elle connaît une lettre de Boileau à Brienne, où il est question de Maucroix. Cette lettre, on peut la dater, avec M. Roche, de 1670 environ. M. Bray l'a citée et commentée ainsi :

> Boileau écrit : « C'est vainement que votre berger en soutane, je veux dire M. de Maucroix, déplore la perte du *Lutrin* dans l'églogue dont vous me parlez. Je le récitai encore hier chez M. le Premier Président.... » Est-ce un outrage? Je me refuse à voir en ce prétendu outrage autre chose qu'une plaisanterie tout à fait anodine. « Berger en soutane » ne peut signifier autre chose qu'ecclésiastique auteur d'églogues. Boileau ne demandait point qu'un poète bucolique fût un vrai berger ni n'interdisait à un chanoine de servir Apollon. — M. Demeure a-t-il été mieux inspiré au sujet de l'équivoque sur « Mauroy »?...

Ainsi la Doctrine classique est-elle capable d'expliquer péremptoirement et magistralement ce que les gens ont dit, en substituant à leur texte à eux, son texte à elle, préjugé meilleur. Pour ne parler que de Boileau, j'ignore si Scaliger ou Castelvetro nous recommandent de goûter le sel et l'à-propos de cette plaisanterie vraisemblablement très fine : *ecclésiastique auteur d'églogues*. Mais j'ai le vague sentiment que si Boileau eût été Berquin, il eût dit d'abord : *votre auteur d'églogues...*, et l'on m'apprit autrefois que le Satirique avait le génie des plaisanteries incisives et qu'il possédait à merveille l'art de la périphrase. De quoi s'agit-il donc dans la lettre à Brienne? Maucroix venait de composer une églogue (perdue, semble-t-il) où il avait recueilli et sans doute déformé un propos de Boileau : Maucroix disait que le Satirique, converti, poussait la dévotion et la haine des vers jusqu'à vouloir détruire ce qu'il avait fait du *Lutrin*. Le collecteur (peut-être intéressé) du Recueil dit de La Fontaine priait Boileau de démentir ce bruit s'il était faux, en venant lui réciter son nouveau chef-d'œuvre. C'est à cette invitation de Brienne que Boileau répond, par un demi-refus ou une demi-acceptation, sur un ton qu'on peut juger ironique ou bourru : « C'est très philosophiquement et non point chrétiennement que les vers me paraissent une folie : je ne l'ai point entendu d'une autre manière. Ainsi, c'est vainement que votre berger en soutane.... » Il appert que la Doctrine classique n'aurait pas fait un autre exposé de ses utiles théories et que M. Bray n'aurait pas autrement découpé le texte de Boileau, si l'expression à interpréter avait été celle qu'un Boileau bien inspiré n'aurait pas manqué d'employer : *prêtre en hoqueton*. Mais Boileau a dit *berger en soutane*, qui prétend que chez Maucroix l'être réel est le berger, non le prêtre, et qui veut contribuer à démentir le bruit propagé par une *églogue* d'une conversion *chrétienne*. Ma conversion chrétienne, dit à peu près Boileau, n'est qu'une « sottise champêtre » de plus ; ne

vous fiez pas à une soutane qui, sur certains personnages, n'est qu'un déguisement ; le berger qui a eu l'idée bizarre de s'affubler ainsi, vous pensez bien qu'il s'est voué à opérer des conversions qui ne peuvent faire ni mal ni bien à personne.... Il est d'autant plus difficile de voir dans cette périphrase une sincère amabilité à l'adresse de « M. de Maucroix », qu'elle est introduite par un possessif *votre*, lequel pouvait frapper l'attention de celui qui nous révélait cette phrase du *Discours satirique* : « Maucroix sur tous, qui doit être de vos amis... ». Boileau n'aurait-il pas été un peu excédé de ce Maucroix qu'on lui mettait un peu trop souvent sur les bras ? Malicieusement, il repasse ce prétendu ami, confident ou directeur de Despréaux, ce soi-disant garant des propos et des intentions du libre Despréaux, à ceux même qui le lui présentent avec une insistance excessive : *votre* berger en soutane, vous plairait-il de le garder pour vous ? Cela est dit à Brienne : or, nonobstant le jugement *favorable* de Brienne sur la première lettre à Vivonne (Magne, II, 293), nonobstant certaine utilisation janséniste de la Satire VIII (Lachèvre, *Glanes*, II, 76, et Magne, I, 101), nonobstant certaines relations personnelles, nous savons que Boileau ne nourrissait pas pour Brienne des sentiments d'amitié ; nous le savons par une lettre à Brossette (Laverdet, 106) et par l'épigramme *In Marullum*. Dans la liste des amis de La Fontaine ennemis de Boileau, où M. Bray a été choqué de trouver Maucroix, nous pourrons peut-être maintenir Maucroix et introduire ce Brienne à qui Boileau rejetait Maucroix.

Je n'ai pas entrepris de raconter l'histoire des relations de Boileau avec Maucroix. Il m'aurait fallu signaler qu'après avoir renié Maucroix, Boileau a été trop heureux de faire entrer le chanoine dans le groupe de ses thuriféraires : trouvant dans une lettre à lui adressée une phrase où le chanoine disait son intention d'informer le public qu'il avait l'avantage d'être *un peu* des amis de M. Despréaux, le vieillard d'Auteuil a jugé avantageux de faire imprimer : « je suis de vos amis ». Qui sait? Boileau éprouvait peut-être encore le besoin de répliquer à ce *Discours satirique* dont il n'avait pas perdu le souvenir : « Maucroix sur tous, qui doit être de vos amis... » ; ou plutôt Boileau chargeait Maucroix lui-même de répliquer : « Moi, Maucroix, qui suis de vos amis ». Il m'aurait fallu rappeler que Maucroix a reçu, en hommage, un exemplaire d'une édition de Boileau et qu'il a remercié en des termes qui ne disent pas qu'il avait l'habitude d'être ainsi honoré par Boileau ; cette édition offerte à Maucroix est celle de 1694, celle où ne figure plus *Mauroy*. D'autres faits empruntés à la période de l'amitié pourraient ne pas contredire plus que ceux-là à la thèse que *Mauroy* est Maucroix. Mais la thèse a besoin surtout de faits et de textes appartenant à l'époque des *Mauroy*. J'ai fait l'inventaire le plus complet qu'il m'a été possible. D'un côté, des textes de Maucroix : une églogue dont je sais seulement qu'elle annonçait la conversion chrétienne du Satirique, nouvelle fausse et qui n'était pas pour

démentir les accusations de libertinage lancées depuis longtemps contre Despréaux; une églogue et, datés de 1681-1682, des extraits de lettres où Maucroix semble refuser à Boileau même son estime. De l'autre côté, un unique texte, et court, de Boileau, où celui-ci affecte de n'attacher une grande importance ni aux vers, ni aux propos, ni à la personne de Maucroix. S'il n'y a pas là la preuve que *Mauroy* est Maucroix, il y a encore moins la preuve que Maucroix et Boileau étaient alors unis par une vive amitié, et que *Mauroy* ne peut pas être Maucroix. Quels ont donc été les sentiments de ces personnages l'un pour l'autre entre 1666 et 1683? Au juste, je ne sais; je croirais volontiers à une sorte de détachement peut-être plus voulu que naturel, et teinté de quelque mépris. S'il venait à être prouvé qu'avant 1666 les deux hommes avaient été assez étroitement liés, alors je donnerais aux expressions *votre berger en soutane* et *prendre plaisir à diffamer les gens de bien*, un accent d'âpreté, de rancœur et de dégoût que j'hésite encore à leur donner; alors la preuve serait fournie par l'histoire elle-même que *Mauroy* est Maucroix.

* * *

Il nous faut revoir une dernière fois le document dont M. Bray a fait le capital de son argumentation. L'auteur du *Discours satirique*, ayant passé en revue des poètes que Boileau a attaqués sans raison avouable, s'occupe maintenant de poètes que Boileau a attaqués alors qu'il avait des raisons personnelles de ne pas les attaquer (Magne, II, 142) :

> Maucroix sur tous, qui doit être de vos amis puisqu'il est de ceux qui vous gouvernent, et qui vaut mieux seul que tous tant qu'ils sont, pourquoi le joindre à ces autres que vous rebutez entre les balayures du Parnasse? Il y aurait de quoi s'en étonner si vous n'aviez en plus d'un lieu fondé tout votre petit pouvoir sur l'auteur de *la Pucelle*, les intérêts duquel vous eussiez été préférables à tous autres par les raisons que chacun sait si vous eussiez eu la moindre teinture d'honneur et d'humanité. Mais ni lui ni [nous] ne devons pas être surpris de votre barbarie puisque vous l'avez poussée jusques à votre propre frère : nous voyons dans votre premier libelle que vous le traitez de lâche [*sic*] et de rampant dans la vue d'être mis au nombre des gratifiés. Quiconque est assez tigre pour sauter ainsi au collet d'un autre lui même, fait cesser tout l'étonnement qu'on aurait sans cela de le voir sauter aux yeux de ceux qui ne sont ni ses proches ni ses alliés. C'est là le comble de la violence...

Acceptant d'utiliser un « document » qui est proprement un pamphlet, l'ancienne critique historique aurait, j'imagine, apporté tout son soin à dégager de la gangue des interprétations, vraisemblablement tendancieuses, les faits plus ou moins sûrs que produit le *Discours satirique*. Ici, il y a d'abord trois faits en quelque sorte privilégiés : le Satirique a décrié le poète Maucroix, il a maltraité Cha-

pelain, il a injurié Gilles Boileau; ces trois faits forment la base du réquisitoire, qui ne saurait tenir si ces inculpations sont fausses ou seulement risquent de paraître douteuses; il faut rejeter le tout ou commencer par admettre cela; il faut admettre cela parce que ces trois faits, tous les trois, ont été connus et acquis à l'histoire avant même que le *Discours* eût été exhumé : à ce pamphlet ils peuvent donner plus d'autorité qu'ils n'en peuvent recevoir : *Pucelain* est Chapelain, *le frère* est Gilles et *Mauroy* est Maucroix. — A cette première série de trois faits, la rhétorique assez grossière du *Discours* oppose, pour faire éclater le scandale, une seconde série de trois faits : Gilles est le propre frère de celui qui a voulu lui ravir la vie; les deux autres à qui le Satirique a voulu ôter la vue seulement, sont l'un son « patron », l'autre le meilleur de ceux dont le jeune poète accepte les directions. J'essaie de traduire exactement. Pour cette seconde série de faits, l'auteur ne serait pas fâché que le lecteur allât plus loin que les faits; volontiers il procéderait par allusion (les raisons que chacun sait) et suggestion, afin de faire juger la conduite de Despréaux tout à fait ignominieuse. C'est ici, surtout, me semble-t-il, que le « témoignage » du *Discours* doit être accepté sous réserves. D'autant plus que les faits qu'il avance concernant Chapelain et Maucroix ne sont encore connus que par lui. M. Collas, par exemple, semble non seulement ignorer que Chapelain et Despréaux aient eu l'un avec l'autre des rapports personnels, mais ajouter foi (il a peut-être raison) à des textes qui paraissent dire que Chapelain ne connaissait pas Despréaux. Le biographe de Maucroix, Louis Paris, pense que Maucroix est rentré à Reims, pour y rester, trois ans avant la fin de 1667 : s'est-il trompé, ou bien l'auteur du *Discours* songerait-il à des époques antérieures, au temps du procès Foucquet, par exemple, ou au temps qui avait précédé la mission à Rome? Revillout parle de 1656, je crois; même il nous autoriserait volontiers à imaginer Puymorin présentant à son ami Maucroix son petit frère Despréaux âgé de treize ans... Ces hypothèses ne sont ni condamnées ni solidement appuyées par le *Discours satirique*. Celui-ci nous apprend que Maucroix était un gouverneur de Despréaux, que Chapelain était un bienfaiteur de Despréaux. J'ignorais cela. Vraiment, j'ignorais cela. Mais je suis si loin de le rejeter d'emblée que déjà la lettre où Chapelain se plaint de certains ingrats ne me semble plus viser sûrement le seul Racine, et que j'éprouve un désir de plus en plus vif de pouvoir connaître un jour ces « académies » qui ont été les véritables écoles littéraires du XVIIe siècle et où ont pu se rencontrer et se lier Maucroix et Despréaux. Mes ignorances et mes erreurs m'étant moins chères qu'à M. Bray, d'ores et déjà j'admets comme de possibles vérités ces assertions du *Discours* que Despréaux était l'obligé de Chapelain et qu'il était le disciple de Maucroix. — Ce que je n'admets pas, à tort ou à raison, le lecteur décidera, c'est la thèse à laquelle le *Discours* a voulu faire servir tous ces faits, la thèse que

Boileau était un « barbare » (je comprends : un être dépourvu des sentiments humains normaux) et un « tigre », ou un « chien enragé ».

Qu'est devenu ce « document » aux mains de la nouvelle critique? Elle lui a demandé de montrer premièrement que j'avais eu tort de dater de 1683 l'amitié de Boileau avec Maucroix, ou, comme a traduit M. Bray, de croire que les « outrages » avaient été « préalables à l'amitié », et secondement que *Mauroy* n'est pas Maucroix. Avant même d'en citer une phrase, M. Bray a annoncé que le *Discours* allait « prouver qu'en 1666 Maucroix était considéré non pas comme un ennemi, mais comme un ami du satirique ». Dans cette courte introduction il y a trois équivoques très utiles à la thèse : une équivoque sur *prouver*, une équivoque sur *ennemi*, une équivoque sur *ami*. L'auteur du *Discours* dit-il qu'il considère Maucroix comme un ami de Boileau? Il dit : « Maucroix, *qui doit être de vos amis* puisqu'il est de ceux qui vous gouvernent... »; ailleurs que dans son introduction, M. Bray explique : Boileau « est en relations assez étroites avec lui et Chapelain en déduit qu'il doit être des amis du satirique ». Je ne crois pas du tout qu'il faille voir dans la phrase du *Discours* un calcul soucieux d'exactitude ou même de vraisemblance, et d'ailleurs une déduction ne serait qu'une déduction, une déduction de Chapelain serait, selon M. Bray, une déduction de calomniateur. Je ne comprends pas mieux « Maucroix, qui *devrait* être de ceux *que vous aimez* », ce qui serait un reproche plat et surtout une note fausse dans le contexte. Je crois comprendre à peu près : « qui doit être (*n'est-ce pas?* hargne ironique et accablante) de ceux que vous appelez *mes amis* » ou « que vous dites *vos amis* », « aussi volontiers que vous dites *mon patron Chapelain* ». Le *Discours* ne s'occupe nullement des sentiments de Maucroix, de Gilles ou de Chapelain pour Despréaux : il s'occupe d'exposer, en les exagérant peut-être, les titres que ces trois personnages avaient à être respectés par la satire. Le *Discours* ne se porte nullement garant que Despréaux éprouvait réellement pour Gilles, pour Chapelain et pour Maucroix les sentiments qu'aurait éprouvés dans la situation de Despréaux un être normal; le *Discours* dirait plutôt exactement le contraire. Mais alors où est, dans le *Discours*, la preuve qu'en 1666 Maucroix aimait Boileau et que Boileau payait Maucroix de retour? Elle n'est pas dans le début de la phrase « qui doit être de vos amis »; M. Bray l'a trouvée dans l'expression de ce fait « Maucroix est de ceux qui vous gouvernent ». Je retiens, dit-il, et c'est en effet le bouquet spirituel de sa méditation sur le *Discours*, « je retiens que dans cette AMITIÉ il est notoire, en 1666, que c'est Maucroix qui *gouverne* et Boileau qui est l'*écolier* ». Et voilà comment le *Discours satirique*, d'une part, « appuie bien la thèse fondamentale de M. Demeure : Boileau n'est pas présenté ici comme un chef d'école, mais comme un écolier »; d'autre part, montre que j'ai eu tort d'assigner à l'amitié de Boileau avec Maucroix la date de 1683. Oserai-je dire que je ne me souviens pas d'avoir collaboré à la

Doctrine classique et qu'aujourd'hui encore je suis incapable d'imaginer deux *amis*, et particulièrement Boileau et Maucroix, l'un avec un sarrau et l'autre avec une longue robe de pédant? Quant à mes torts, ils sont réels : j'ai eu tort d'ignorer que Maucroix était de ceux qui gouvernaient Boileau (et je regrette de ne pas pouvoir dire encore que je le sais); à l'égard du critique qui m'a fait spontanément l'honneur de m'appeler son adversaire, j'ai eu tort de ne pas préciser que j'entendais par *amitié* un sentiment, un sentiment quelque peu délicat (et je ne crois pas encore qu'en 1666 Boileau et Maucroix étaient des *amis*).

Le *Discours* dit-il qu'il ne considérait pas Maucroix comme un ennemi du Satirique? Peut-être... Mais ayant cité la phrase relative à Maucroix, M. Bray s'écrie : « Nous ne pouvons plus admettre que Maucroix soit un ennemi de Boileau en 1666 ». C'est la seconde équivoque, que le rappel d'une date contribue à faire passer. Depuis assez longtemps des critiques ont donné à l'expression *ennemis de Boileau* un sens moins arbitraire que nécessaire (comme on verra tout à l'heure) : ils désignent par là les gens que le poète Boileau a attaqués dans ses œuvres, abstraction faite d'abord des sentiments de l'homme Nicolas Boileau, sieur des Préaux. Cette définition était rappelée, je crois bien, en tête de la liste des amis de La Fontaine ennemis de Boileau, où figure Maucroix; qu'il l'ait lue là ou ailleurs, M. Bray la connaît : il a jugé mes « arguments bien faibles pour établir que le satirique a visé l'ami du fabuliste et qu'ainsi l'ami de La Fontaine est un des nombreux ennemis de Boileau ». Comment donc la lecture du *Discours*, qui dit que Boileau a attaqué Maucroix, a-t-elle pu amener M. Bray à protester que « nous ne pouvons plus admettre que Maucroix soit un ennemi de Boileau... »? Il ajoute, il est vrai : « en 1663 ». Est-ce que, pour résoudre un problème, il suffira bientôt d'en brouiller les données à plaisir et puis de le déclarer résolu? Le *Discours satirique*, ce « nouveau document que M. Demeure ignorait », dit-il que Boileau n'a pas attaqué Maucroix? Il ne *dit* pas cela, mais il fait beaucoup mieux : il le « prouve ». C'est la troisième; c'est la grande équivoque; c'est le triomphe de la nouvelle école dont le manifeste publié ici même (*R. H. L.*, 1930, 542-557) a recueilli de solides approbations comme celle-ci :

> Un fort suggestif article de M. René Bray dans la *Revue d'Histoire Littéraire* met en question, précisément, la part qu'il convient d'accorder à l'histoire dans l'étude de notre littérature. Il se pourrait que cette part ait été exagérée. Le triomphe de la méthode dite scientifique en a provoqué des abus jusque dans ce domaine de l'art... Il est réconfortant de voir un périodique souvent tombé dans les abus de l'érudition tenter de les prévenir et un professionnel de la compétence de M. René Bray inviter ses confrères à ranger en sa place le document historique et à se préoccuper davantage de littérature dès qu'il s'agit de comprendre et de goûter une œuvre littéraire.

Cela doit signifier qu'il y a des critiques et surtout des professeurs

(car l'article de M. Bray me paraît contenir surtout de bonnes instructions à l'usage des professeurs des lycées et collèges) chez qui l'intelligence et le goût sont terriblement gênés par la science. De ce malheur j'hésite à rendre la science seule responsable. L'histoire littéraire n'a jamais empêché la Critique d'affirmer qu' « en 1658 Boileau fréquente des poètes et collabore au *Chapelain décoiffé* », ni d'expliquer en même temps que « Boileau, entre 1660 et 1670, prend à partie... la quasi-totalité des écrivains en possession de *la faveur du public* » et que, vers 1660, « l'œuvre énergique de Boileau était nécessaire et *l'opinion attendait* le satirique ». Le dégoût de l'histoire n'a jamais interdit à un professeur de littérature de commencer son cours sur Verlaine par l'exhibition d'un cache-nez ayant authentiquement appartenu à l'auteur de *Jadis et Naguère*, encore moins de troquer sa chaire de littérature contre une chaire d'histoire... Mais voyons comment ce document historique, le *Discours satirique au cynique Despréaux*, a pu être rangé en sa place (ne lisons pas : remis à sa place) et comment il a pu servir la littérature.

Ranger ce document en sa place, c'est d'abord le laisser parler le moins longtemps possible : il faut n'en citer que la phrase strictement relative à Maucroix; en citant la suite immédiate, qui n'est peut-être pas encore la *suite* : « il y aurait de quoi s'en étonner si... », on inciterait le lecteur à raisonner à propos de Gilles Boileau et de Chapelain de la même façon qu'on veut raisonner à propos de Maucroix, et on compromettrait le succès d'une argumentation décisive qu'on veut emprunter, sans le dire, au *Discours satirique*. Ranger ce document en sa place, c'est, en second lieu, l'empêcher de dire les choses qu'il veut dire, mais qui sont déplaisantes. Il veut dire : Boileau a attaqué Maucroix, Chapelain, Gilles...; on l'interrompt pour crier : Boileau aurait attaqué Maucroix? Vous n'avez pour le prouver que votre mauvaise lecture de *Mauroy*; vous êtes donc, vous aussi, un vil calomniateur; taisez-vous sur ce point! Ranger un document en sa place, c'est, en troisième lieu, le laisser parler, le faire parler quand il dit des choses intéressantes. Le *Discours* ajoute : ... bien que Maucroix, Chapelain, Gilles fussent pour le Satirique un maître, un bienfaiteur, un frère; disant cela, le *Discours* « porte à penser » qu'en 1666 Boileau et Maucroix étaient des amis, que l'amitié de Maucroix « devait être utile » à Boileau, que cette amitié devait gêner les ennemis du Satirique « intéressés à l'affaiblir », que Boileau devait se soucier de son amitié avec Maucroix plus encore que de sa fraternité avec Gilles,... etc. Disant cela, le *Discours* a « prouvé » que *Mauroy* n'est pas Maucroix, et que le *Discours* a menti : les propositions concessives dénoncent le mensonge des propositions principales.

Le document historique n'est utile que dans la mesure où il sert la « littérature ». Le *Discours satirique* dit : « Il y aurait de quoi *s'en étonner*... Mais ni lui ni nous ne devons être *surpris*... Quiconque est assez tigre pour étrangler un frère fait cesser tout *l'étonnement*... »

Il y avait là, réfuté à l'avance (mais que vaut une réfutation d'un calomniateur?), il y avait là indiqué, et cette indication était précieuse, l'argument, l'unique argument dont s'est servi M. Bray. C'est l'argument de l'Etonnement. Le voici dans sa forme accomplie : « Maucroix est de ceux qui le gouvernent. Et *on ne s'en étonne pas* quand on se rappelle... **Mais Boileau aurait** attaqué Maucroix? On a beau scruter les textes... » Autre modèle : « Si Despréaux a attaqué son frère Gilles, *nous savons* que ce n'était pas sans raison. **Mais quelle raison avait-il** de s'attaquer à Maucroix...? » Et la suite, où il n'y a de points que d'interrogation ou d'exclamation, livre le lecteur pantelant à l'apaisement de la conclusion spécifique : « il me paraît *plus facile à croire* que Mauroy est Mauroy ». — L'ancienne méthodologie et l'ancienne morale s'accordaient (la vraie doctrine classique était humaine) à condamner l'étonnement qui ne se convertit pas tout de suite en aveu d'ignorance ou en modeste et active curiosité; la nouvelle école d'histoire littéraire est également contente de son savoir tout fait et de ses ignorances : tout peut servir à ses *Argumentabor*. Mais, si tous les historiens savent que le moyen de comprendre n'est pas de longtemps opposer deux faits l'un à l'autre pour, finalement, rejeter l'un (le mieux connu de préférence) et ne garder que l'autre (celui qui a un air d'inédit), les curieux de Boileau, les simples lecteurs de Boileau ont de solides raisons particulières de résister au charme des plus brillants exercices scolaires. Il y a cent ans, un éditeur de Boileau, par ailleurs estimable au plus haut point, et encore non remplacé, a eu la faiblesse de s'étonner, non pas systématiquement, certes, ni même souvent, mais dans l'histoire de Boileau, l'étonnement est toujours superflu et dangereux. Berriat-Saint-Prix, donc, demandait : Boileau aurait attaqué, outre son frère Gilles, son frère Jérôme? Il aurait attaqué une belle-sœur qui l'avait logé et soigné? Il aurait attaqué un neveu, un cousin?... Et puis, il y a vingt-cinq ans, M. Lachèvre a produit Le Verrier, et il l'a commenté (35, 36, 37, 114, 115) : « en se refusant, dit à peu près M. Lachèvre, en se refusant à croire que Boileau ait exercé sa verve contre sa propre famille, Berriat-Saint-Prix s'est trompé du tout au tout ». Depuis 1906, plusieurs *Erreurs de Brossette* ne sont plus que *les étonnements de M. Berriat-Saint-Prix*. Sincèrement j'ai peur que des articles parus ici et intitulés « Boileau et Maucroix en 1666 », et « La Dissertation sur *Joconde* est-elle de Boileau? » ne traduisent pas grand'chose de plus que des étonnements. Alors qu'il y a de vraies erreurs à me reprocher...

Mais, dira-t-on, Maucroix n'était ni un allié ni un proche du Satirique : il était son ami et son maître. Et, contrairement, d'ailleurs, à l'auteur du *Discours satirique*, M. Bray juge les attaques contre Maucroix plus scandaleuses que les attaques contre Gilles. Eh bien ! pour expier la liste des amis de La Fontaine ennemis de Boileau, nous dresserons une autre liste, également incomplète, des amis et maîtres

de Despréaux « ennemis de Boileau ». Certains noms, comme ceux de Maucroix et de Brienne, pourront avantageusement figurer sur les deux listes. En outre, voici, pour la nouvelle liste, Fourcroy : oui, le « pitoyable Fourcroy » est interchangeable avec le « ridicule Mauroy » dans l'épigramme citée par M. Bray; et pourtant, Fourcroy était bien « ami de M. Despréaux », Revillout n'a pas eu raison de balancer. Voici Rainssant, que M. Despréaux menait à sa maison de campagne, qu'il régalait, pour qui il faisait ceci, cela (Laverdet, 375), et que l'auteur de l'Epitre XI représente comme un sinistre bourreau. Voici peut-être Montereuil. Voici sûrement Lignières, qui, en 1666, était un de ceux qui gouvernaient Despréaux, un de ceux qui ne valaient rien; peu après 1666, pour des raisons que j'ignore, et, bien que je les ignore, le Satirique a sauté aux yeux de Lignières; quelques années plus tard, il lui a sauté au collet. Voici celui des maîtres de Despréaux auquel il est resté le plus fidèle : la Satire VII se termine par un trait de raillerie dirigé contre Furetière. — Un critique sévère demande : Furetière ignorait-il cette attaque ou pardonnait-il cette injure? Nous pourrions ne savoir que répondre. Nous pourrions n'avoir que le renseignement fourni par le confident le plus autorisé du vieillard d'Auteuil : « Furetière se reconnut à ce portrait et il en fut mortifié ». Mais, par bonheur pour nous, par bonheur pour Boileau et par bonheur pour Furetière, le vieillard d'Auteuil a corrigé Le Verrier : « Furetière, en effet, vit bien que c'était de lui que l'auteur avait voulu parler, mais cela ne fit que le réjouir » (Lachèvre, *Satires*, 67). A moins que, de ce probable désaccord entre Boileau parlant et Boileau écrivant, nous ne concluions que Furetière n'a peut-être pas tellement été réjoui... La seule chose sûre, c'est que ni nos ignorances les plus fières ni nos étonnements les plus ingénus ni les plus ingénieux ne suffiront à faire que ce qui a été n'ait pas été.

En restreignant le sens de l'expression *ennemis de Boileau*, en en donnant cette définition : gens que Boileau a attaqués, les historiens ont voulu donner aux faits le pas sur les hypothèses et sur les explications; ils ont voulu aussi s'épargner le ridicule de se laisser arrêter par des considérations qui n'ont pas su arrêter le Satirique. Nous pouvons juger que le Satirique aurait dû ne pas attaquer des parents et des amis; mais reconnaissons d'abord le fait que Boileau a attaqué des amis et des parents. M. Bray objecte que « si Despréaux a attaqué son frère Gilles, nous savons que ce n'était pas sans raison. Mais quelle raison avait-il de s'attaquer à Maucroix, au risque de rompre une amitié qui devait lui être utile? » Sans doute, ce n'est pas sans raison que Despréaux a attaqué son frère, mais quelles ont été ses raisons? La *Doctrine classique* assigne trois « motifs » aux attaques de Boileau en général : l'ambition, le tempérament satirique et les convictions littéraires autrement dites le Goût. Je suppose qu'à propos de Gilles, M. Bray pense à un quatrième « motif ». Pour moi, je préfère avouer que j'ignore la raison nécessaire et suffisante pour

laquelle Boileau a dénoncé au public la traîtrise, la cupidité, la bassesse d'âme de son frère, la raison pour laquelle, après un long temps, la *Réponse à M. Costar* a cessé d'avoir quelque valeur. Est-ce que le Goût se laisserait dicter ses décisions par les sentiments les moins nobles? Boileau, nous dit-on, n'a pas pu vouloir courir le « risque de rompre une amitié qui devait lui être utile ». Comme dit l'autre, c'est un point de vue. Reste à savoir si le Maucroix compromis dans l'affaire Foucquet pouvait rendre à Despréaux beaucoup plus de services que l'académicien Boileau, si Despréaux était à la recherche d'une chaire magistrale, si Despréaux n'a pas, une fois de plus, exprimé plaisamment la vérité en répondant à l'auteur du *Discours* qu'au plaisir de dire un bon mot il était prêt à sacrifier plusieurs amitiés. — Mais encore, quelle raison avait-il de s'attaquer à Maucroix? Je ne sais que répondre. Dire que j'ignore les raisons de nombreuses attaques de Boileau, cela m'obligerait à étaler des ignorances qui ne m'appartiennent pas en propre. Renvoyer à la *Doctrine classique*? On croirait que je ne suis pas sérieux. Répéter que Maucroix figure au titre du Sercy, que Maucroy et Fourcroy, rimant ensemble admirablement, permettent, ô bonheur! de dire en notre langue la même chose qu'un vers satirique de Virgile, ce serait rabâcher. Supposer que Boileau était las d'entendre appeler Maucroix « le Poète », ou qu'il blâmait Maucroix de s'être acoquiné avec Foucquet et Pellisson (des vaincus!), ou qu'il n'avait peut-être pas reçu de Maucroix la pleine approbation à laquelle il croyait avoir droit, ou qu'il a voulu successivement s'émanciper de toutes les tutelles, ce serait faire des « suppositions ». Et surtout ce serait vouloir trouver la Raison où Boileau a pu ne mettre que la Rime. Moins bien ou mieux qu'un Critique, le jeune Despréaux a été un poète. La recherche de raisons profondes, intellectuelles ou morales, à telle ou telle attaque du Satirique, n'a souvent d'autre résultat que de nous empêcher de « comprendre » cette attaque, et de comprendre Boileau. Quelle raison Boileau avait-il de s'attaquer à Cotin? Avait-il, en 1666, quelque reproche, grave ou léger, à faire au poète, au prédicateur, à l'homme? Boileau, en 1666, a attaqué Cotin *parce que* Furetière lui avait *nommé* Cotin : voilà la « raison » que nous sommes bien obligés d'admettre (Lachèvre, *Satires*, 33 et 80). A moins que nous ne voulions décrier Boileau. Mais nous pouvons laisser ce soin à la Doctrine classique qui prétend que Boileau était occupé à discréditer toute une génération, et qu'il a engagé dans ses premières attaques toute son intelligence et tout son cœur, le cœur et l'intelligence d'un diffamateur et d'un arriviste.

Entre Boileau et Maucroix, j'imagine que les choses ont pu se passer à peu près ainsi. L'épigramme qui traite *Mauroy* de ridicule (ou Fourcroy de pitoyable) pourrait être une réponse un peu vive, bien que non destinée à une grande publicité, à des plaintes, elles-mêmes un peu trop vives, de Maucroix touchant la nouvelle apparition de *Mauroy* dans la Satire IX. Mais la Satire IX avait

bien été obligée, par le *Discours satirique*, de montrer que le *Mauroy* de la Satire VII n'était que « Mauroy ». En vérité, il n'était que « Mauroy ». En 1666, Boileau n'en avait voulu ni à la personne ni aux vers de Maucroix; il n'en avait voulu qu'à un nom. Avec ce nom, il s'était bien proposé de jouer, pour le plaisir de quelques amis malins; mais, ce nom, Boileau avait eu l'exquise délicatesse de commencer par le voiler.

JEAN DEMEURE.

P.-S. — Alors que j'attendais une édition complète des *Œuvres* de Boileau, j'ai reçu l'édition des *Satires* procurée par M. Cahen. Je n'ai pas à en rendre compte, et je me borne à trois remarques nécessaires à l'exposé ci-dessus. Une lecture rapide ne m'a pas permis de trouver dans cette édition des *Satires* des variantes tirées des copies manuscrites, ni des allusions aux notes de Brossette et au commentaire de Guéton revu par Boileau que publia autrefois Laverdet. D'autre part, M. Cahen a daté justement « 1674 » des variantes tirées sans doute de l'édition originale in-4°; les variantes datées ci-dessus « 1674 » ont été tirées par moi de l'édition originale in-8°. Enfin, M. Cahen identifie « Mauroy » avec Testu de Mauroy; il voit dans *Bardoir* une faute de typographie; mais il aura été le premier, je crois bien, à identifier *Bardin* avec Bardou.

MÉLANGES

PROBLÈMES DE CHRONOLOGIE STENDHALIENNE

Quiconque a pratiqué la *Correspondance* de Stendhal[1] sait combien elle est peu sûre. Elle renferme en particulier tant de lettres incomplètement ou incorrectement datées qu'on ne saurait fonder sur elle, en son état présent, une étude un peu poussée de biographie ou de critique. Nous ne croyons donc pas inutile, en attendant l'édition que nous promet M. Louis Royer, d'essayer de préciser ou de rectifier quelques-unes de ces dates insuffisantes ou inacceptables, du moins pour la période 1821-1830, qui nous semble singulièrement curieuse et féconde[2].

I

Paris, le 3 mai [*1823*]. Au Baron de Mareste. *Correspondance*, II, 321-323.

Cette lettre, qui dans la *Correspondance* porte la date du 3 mai 1824, est assurément antérieure à 1824, puisque Beyle y parle de la *Vie de Rossini*, parue en novembre 1823, comme d'un ouvrage dont l'impression ne serait pas encore commencée : « La négociation pour l'impression dudit *Rossini* prend une bonne tournure. J'ai envoyé une convention signée de moi; j'en attends le retour[3]. »

Cette convention est sans aucun doute celle que Beyle, dans sa lettre du 1er mai 1823, soumettait à Buchon qui, semble-t-il, lui avait servi d'ambassadeur auprès d'Ambroise Tardieu[4]; en tout cas, dès le 3 juin 1823, les négociations étaient achevées, l'impression était commencée, et l'auteur corrigeait les épreuves de la troisième feuille, c'est-à-dire de la fin de l'introduction; le 5 août, il écrivait le chapitre

1. *Correspondance de Stendhal (1800-1842)*, publiée par Ad. Paupe et P.-A. Chéramy, Paris, 1908, 3 vol.

2. Ces rectifications ont fait l'objet de deux communications au *Romance Club* de l'Université de Chicago, les 13 mars 1933 et 19 février 1934; voir aussi notre *Chronologie stendhalienne*, dans *Modern Philology*, XXVIII, 104-106, August, 1930.

3. *Correspondance*, II, 322.

4. *Mercure de France*, CX, 893, 16 avril 1911.

Du public relativement aux beaux-arts, qu'il corrigeait le 18[1]; le 30 septembre, il datait de Montmorency la préface. Enfin, le 14 novembre 1823, profitant de la présence de Rossini à Paris et de la polémique qu'elle avait déclenchée, Tardieu et Boullant mettaient en vente la première édition française de la *Vie de Rossini*, qui s'enleva si vite qu'une seconde la suivit au bout de quelques semaines[2]. C'est donc incontestablement du 3 mai 1823, et non 1824, qu'il faut dater la lettre en question.

II

Rome, le 5 décembre [*1823*]. A Madame ... à Paris. *Correspondance*, II, 438-439.

Cette lettre est datée dans la *Correspondance* du *5 décembre 1826*; les éditeurs font cependant remarquer en note que cette date est inexacte, puisque, au mois de décembre 1826, Beyle était à Paris, mais ajoutent que, faute d'indications précises, la lettre n'a pas été déplacée[3]. En réalité, s'il s'agit bien d'une lettre authentique, et non d'un brouillon retouché par Colomb, elle ne peut avoir été écrite qu'en 1823, puisque, après son retour de Milan à Paris en 1821, Beyle ne fit, avant de rejoindre son poste à Trieste, que deux voyages en Italie, le premier d'octobre 1823 à mars 1824, le second de juillet 1827 à janvier 1828, et ne se trouva à Rome en décembre qu'au cours du premier.

III

Paris, le 23 octobre [*1824*]. Au Baron de Mareste. *Correspondance*, II, 437.

Cette lettre, que la *Correspondance* date du *23 octobre 1826*, est nécessairement de deux ans antérieure : Beyle, en effet, y apprend à Mareste que Curioni n'a pas encore osé chanter[4]; or c'est en octobre 1824 qu'eurent lieu les débuts de cet artiste, dont la timidité divertit fort les *dilettanti*[5].

Engagé pour trois mois par le Théâtre-Italien, Alberico Curioni était arrivé à Paris dans les premiers jours d'octobre. Ses débuts furent d'abord annoncés pour le 14, dans l'*Otello* de Rossini; mais au dernier moment il se sentit indisposé, et *Otello* fut remplacé par *Tan-*

1. H. Cordier, *Bibliographie stendhalienne*, Paris, 1914, p. 76.
2. *Journal de la Librairie*, 15 novembre et 13 décembre 1823. M. H. Prunières et M. H. Martineau, dans leurs éditions respectives de la *Vie de Rossini* chez Champion et au Divan, fixent à tort la date de publication de cet ouvrage à 1824.
3. *Correspondance*, II, 438.
4. *Ibid.*, 437. Les éditeurs impriment d'ailleurs *Carsoni* au lieu de *Curioni*.
5. Sur les débuts de Curioni à Paris, voir les journaux du temps, et en particulier *la Pandore*.

credi; ses débuts furent alors annoncés pour le 19, dans le même rôle ; mais au jour fixé il était toujours indisposé, et ce fut cette fois la *Donna del lago* qui se substitua à *Otello*. Les *dilettanti* s'émurent ; et le 20 la *Pandore*, suggérant qu'une indisposition aussi tenace pourrait bien n'être que de la peur, concluait malicieusement : « Si cet artiste a véritablement peur, nous ne pouvons que l'encourager; s'il est réellement entre les mains des médecins, nous ne pouvons que le plaindre » ; le 21, elle revenait à la charge : « Débutera-t-il? ne débutera-t-il pas? se demandent les *dilettanti*, en parlant de M. Curioni. Le plus grand nombre est pour la négative » ; le 24, elle reprenait : « Un journal annonce que ce n'est pas la peur qui empêche M. Curioni de débuter, mais seulement une indisposition réelle. C'est bien assez. Au reste, nous sommes charmés de savoir que ce chanteur *craint les suites d'un rhume et n'a pas d'autre crainte.* » Une troisième fois, les débuts de Curioni dans *Otello* furent annoncés pour le 26; ce soir-là il ne se déroba point, et le lendemain *la Pandore* s'écriait : « Enfin, M. Curioni a débuté hier dans *Otello*. Le succès qu'il a obtenu doit le guérir radicalement du mal de la peur ». Beyle lui-même lui consacra un article élogieux dans le *Journal de Paris* du 28 octobre[1].

Par ailleurs, Beyle informe Mareste que *le Sacrifice interrompu* a réussi l'avant-veille à l'Odéon[2]; or c'est le jeudi 21 octobre 1824 qu'eut lieu à l'Odéon la première représentation du *Sacrifice interrompu*, opéra en trois actes, dont le succès fut tel que *la Pandore* pouvait écrire, le lendemain, que ce sacrifice n'avait été interrompu que par des applaudissements[3].

Ces deux allusions nous autorisent donc à fixer en toute certitude la date de cette lettre au samedi 23 octobre 1824, quelques jours avant les débuts de Curioni, et deux jours après la première du *Sacrifice interrompu*.

IV

[*Paris*], *ce jeudi* [*8 décembre 1825*] *à deux heures.* A. M. H. de Latouche. *Correspondance*, II, 428-429.

Cette lettre ne porte dans la *Correspondance* d'autre date que *Ce jeudi à 2 heures* [*1825*], mais une allusion précise nous permet d'en déterminer exactement le mois et le quantième.

Beyle annonce en effet à H. de Latouche, rédacteur en chef du *Mercure du XIXe Siècle*, que le lendemain vendredi, à 11 h. 1/2, M. Tastu,

1. Reproduit par M. Prunière, dans son édition de la *Vie de Rossini*, Paris, Champion, 1922, II, 311-314.

2. *Correspondance*, II, 437. Les auteurs du *Sacrifice interrompu* étaient MM. de Saur et Saint-Geniez pour les paroles, et Winter pour la musique. L'action se plaçait au Pérou : aussi se demande-t-on, en lisant le texte de la *Correspondance*, ce que les *Prussiens* avaient à voir en cette affaire; il faut évidemment lire les *Péruviens*.

3. *Pandore*, jeudi 21 et vendredi 22 octobre 1824.

son imprimeur, recevra une page environ sur la *Sémiramide*[1]. Or c'est le jeudi soir 8 décembre 1825 que la *Sémiramide* de Rossini, interprétée par Mme Mainvielle-Fodor, fut représentée pour la première fois au Théâtre-Italien; et le *Mercure*, dans sa livraison du samedi 10, consacra effectivement à cette représentation un article piquant, où se reconnaît dès l'abord le ton cavalier de M. de Stendhal : « Le poème est excellent, les décorations détestables, Galli a été superbe; cette soirée eût été un triomphe pour ce grand acteur si le public se fût trouvé disposé à sentir la musique. Mais ce soir on venait pour juger les prétentions de Mmes Mainvielle et Pasta au rôle de Sémiramis. Un public français n'est jamais bien facile à émouvoir aux premières représentations des Italiens; ce soir, il était encore plus guindé et froid qu'à l'ordinaire[2]. »

Nous pouvons donc conclure que c'est le jeudi 8 décembre 1825, à deux heures de l'après-midi, quelques heures par conséquent avant la première de la *Sémiramide*, que Beyle adressa ce billet à Latouche, pour le prévenir qu'il enverrait le lendemain matin à l'imprimeur un bref compte rendu de la soirée, qui pourrait ainsi paraître dans la livraison du surlendemain.

V

[*Paris*], *mercredi* [*14 décembre 1825*], *minuit*. Au Baron de Mareste. *Correspondance*, II, 120.

Cette lettre ne porte dans la *Correspondance* d'autre date que *Mercredi, minuit* [*1818*]; mais deux allusions à des événements connus nous permettent de la reporter de 1818 à 1825, et d'en préciser le mois et le quantième.

En soumettant à Mareste un projet de traité pour la nouvelle édition de *Rome, Naples et Florence*, Beyle déclare en effet : « Un ami chaud que j'ai acquis depuis huit jours, l'homme qui s'est moqué de Sosth. m'a vanté à M. U. Canel qui m'envoye ce projet de marché[3] ». Or l'homme qui s'était moqué de Sosth[ènes], autrement dit de M. le vicomte Sosthènes de la Rochefoucauld, aide-de-camp du Roi et, de plus, chargé du Département des Beaux-Arts, n'était autre que M. de Latouche, le nouveau rédacteur en chef du *Mercure du XIXe Siècle*. Le vicomte de la Rochefoucauld, qui avait en vain essayé de ramener les filles d'opéra à la vertu en les forçant à porter des pantalons moins courts et des jupons plus épais, était l'homme dont tout

1. *Correspondance*, II, 428.

2. *Mercure du XIXe siècle*, XI, 470-474, 10 décembre 1825; *Vie de Rossini*, éd. Prunières, II, 376-380. Le même jour, Beyle publiait dans le *Journal de Paris* un autre compte rendu, beaucoup moins impertinent, de la même soirée : cf. *Vie de Rossini*, II, 372-375.

3. *Correspondance*, II, 120. Les éditeurs impriment d'ailleurs *Scott*, évidente erreur de lecture pour *Sosth.*, que nous nous permettons de restituer.

Paris parlait le plus : il ne se passait guère de jour que les petits journaux ne rapportassent de lui quelque nouveau trait de pudibonderie ou d'ignorance, dont les salons faisaient des gorges chaudes. Ne pouvant imposer silence à ces impertinents, il essaya de les acheter; mais il échoua malheureusement auprès de Latouche, dont il redoutait particulièrement l'esprit mordant [1]. Le vendredi soir 11 novembre 1825, Latouche avait bien accepté le pacte qu'on lui proposait; mais dès le lendemain matin, dans le *Mercure* du samedi 12, il avertissait en post-scriptum ses abonnés que, la veille, à quatre heures du soir, il avait reçu la somme de quinze cents francs pour le compte du *Mercure*, « afin que ledit journal n'attaque point, à partir de ce jour pendant un an, ni l'administration de la maison du Roi, ni la personne de M. le Vicomte Sosthènes de la Rochefoucauld »; il ajoutait qu'il tiendrait fidèlement les conditions du marché, mais que, maître de disposer de la somme reçue, il l'avait immédiatement fait remettre à M. Ternaux, président du comité grec, pour être versée aux trésoriers dudit comité comme souscription en faveur des Grecs, ainsi qu'en faisait foi le reçu, daté du vendredi 11 à cinq heures, dont il publiait le texte intégral [2]. Les rieurs furent de son côté; on admira qu'il eût fait de cet *ultra* un philhellène malgré lui; et Beyle, sous le masque du *Petit-Neveu de Grimm*, ne manqua point d'applaudir à ce bon tour, dans le *London Magazine* du 1er décembre : « This affair, by which M. Sosthènes stands convicted of *an infamous attempt to corrupt public morals*, as it was justly proclaimed by the *Globe*, does the highest honour to M. de la Touche, the new editor of the *Mercury*. He has shown great address, coolness, and decision; for his honour was irrecoverably gone, if M. Sosthènes had got the start of him, and published the treaty in the *Etoile* of the evening of the 11th. » Beyle ajoutait que, gravement offensé par la publication de ce document, le vicomte avait prié Mme Récamier de lui ménager une entrevue avec le formidable M. de Latouche, auquel il avait fini par présenter des excuses : ainsi la véritable intégrité triomphait pleinement de l'honneur monarchique. Le *Petit-Neveu de Grimm* profitait de la circonstance pour présenter au public anglais l'écrivain qui formait une si noble exception à la corruption contemporaine : il rappelait que M. de Latouche était l'auteur d'*Olivier Brusson*, la meilleure imitation française de Walter Scott; qu'il avait écrit contre les classiques quelques satires excellentes; et qu'il était l'un des deux éditeurs du *Frondeur*, ce délicieux petit journal qui, sans se départir du ton de la bonne compagnie, faisait la joie de tout Paris [3].

1. Latouche venait justement d'affubler le ministre de la justice lui-même, le comte Peyronnet, du surnom de *Beau Grenadier*, que toute la ville répétait et que le Roi lui-même avait adopté. Le vicomte, qui avait, semble-t-il, des raisons de craindre un sort analogue, se hâta de lui faire des ouvertures. Voir à ce sujet l'article de Beyle cité ci-dessous.

2. *Mercure du XIXe Siècle*, XI, 288, samedi 12 novembre 1825.

3. *Letters from Paris by Grimm's Grandson*, lettre XII, datée du 18 novembre 1825,

Le *Petit-Neveu de Grimm* s'acquittait ainsi envers le *Mercure* qui, dans ce même numéro du 12 novembre, avait consacré à M. de Stendhal un entrefilet piquant, dont la conclusion était qu'il y avait en ce mystérieux personnage «un homme de talent et trois hommes d'esprit[1] ». Cet échange de courtoisies ne pouvait manquer d'aboutir à de cordiales relations personnelles, dont témoignent la lettre du 8 décembre et la collaboration de Beyle au *Mercure*.

Il est ainsi acquis que la lettre qui nous occupe est postérieure au 12 novembre 1825; une autre allusion nous permet d'en préciser rigoureusement la date. Beyle, en effet, ce mercredi soir, donne rendez-vous à Mareste pour le lendemain jeudi à *Otello*[2]; or c'est le jeudi soir 15 décembre 1825 que la Pasta reprit au Théâtre-Italien cet *Otello* qui était son triomphe, et où elle n'avait pas paru depuis le 4 octobre. Beyle n'eut garde de manquer cette soirée, dont il rendit compte le samedi 17 dans son feuilleton du *Journal de Paris* : « Madame Pasta a joué et chanté d'une manière miraculeuse. M. Talma, qui était à l'orchestre, n'a cessé d'applaudir cette grande tragédienne[3]. »

C'est donc du mercredi 14 décembre 1825, veille de la reprise d'*Otello*, qu'il faut dater la lettre en question[4]. La chaude amitié de Latouche pour Beyle, que ce dernier fait remonter à une huitaine de jours, aurait par conséquent commencé vers le 5 décembre 1825.

VI

[*Paris*], *mercredi* [*4 janvier 1826*], *à trois heures*. Au Baron de Mareste. *Correspondance*, II, 350.

Ce billet, que la *Correspondance* date de 1824, ne peut en aucun cas être antérieur à la première semaine de décembre 1825, puisque Beyle y fait allusion à un article destiné au *Mercure*, auquel il collabora pour la première fois dans le numéro du 10 décembre 1825.

Mais un autre indice nous autorise à le dater plus précisément

London Magazine, III, 542-543, 545, december 1, 1825. Ces lettres sont signées *P. N. D. G.*, c'est-à-dire *Petit-Neveu de Grimm*, que le traducteur anglais a rendu par *Grimm's Grandson*. Il y est souvent question de M. de la Rochefoucauld.

1. *Mercure du XIXe Siècle*, XI, 285-286, samedi 12 novembre 1825. Beyle n'était sans doute point encore personnellement connu au *Mercure*, puisque le rédacteur anonyme, tout en ne prenant point au sérieux *M. de Stendal*, baptise *Antoine* ou *Alexandre Bayle* le personnage qui se cache derrière ce nom de baron allemand. Si l'on admet avec M. Ségu (*H. de Latouche*, Paris, 1931, p. 306) que l'on peut attribuer au rédacteur en chef la majeure partie de la chronique littéraire, scientifique, artistique et mondaine du tome XI, l'entrefilet serait de Latouche lui-même, ainsi que celui du 31 décembre 1825, XI, 621, où l'on peut lire l'éloge du *Nouveau complot contre les industriels* et l'annonce de la troisième édition de *Rome, Naples et Florence*.

2. *Correspondance*, II, 120.

3. *Journal de Paris*, samedi 17 décembre 1825; *Vie de Rossini*, édition Prunières, II, 381-383.

4. Mme Pasta parut encore dans *Otello* le jeudi 22 décembre 1825; mais rien ne permet de supposer que Beyle ait assisté à cette représentation.

du 4 janvier 1826. Le mardi 3 janvier 1826, la *Sémiramide* de Rossini avait été reprise au Théâtre-Italien, avec la Pasta dans le rôle de Sémiramis; le lendemain, mercredi 4, Beyle rédigea pour le *Journal de Paris*, qui le publia le jeudi 5, un bref compte rendu de cette représentation. C'est évidemment à cet article qu'il fait allusion dans son billet à Mareste lorsqu'il déclare qu'il a peiné trois heures : « J'ai travaillé de midi à trois heures pour ne pas paraître trop bête en louant tout le monde. La vérité l'a emporté. Je me soucie peu de conquérir la réputation d'un niais[1]. » L'article du *Journal de Paris* témoigne en effet d'un certain embarras : « Si la partition de *Sémiramide* était d'un jeune maestro débutant dans la carrière, nous serions embarrassés ce matin à trouver des tours de phrases assez énergiques pour le louer. Notre embarras est d'un genre bien différent. Il s'agit de faire entendre, avec les égards dus à l'auteur d'*Otello* et du *Barbier*, que le second acte de *Sémiramis* a semblé bien long. » Suit une analyse détaillée, où le blâme se mêle ingénieusement à l'éloge[2].

D'autre part, Beyle prépare pour le *Mercure* et sur le même sujet un autre article, dans lequel il s'exprime sans les ménagements de rigueur au *Journal de Paris* : « Je vous communiquerai, si je vous aperçois ce soir, la version sans gêne destinée au *Mercure* ». Une seule question le préoccupe depuis huit jours : « Est-il convenable que le nom de Stendhal paraisse sur la couverture bleue du *Mercure*[3] ? » Ne s'agirait-il pas encore de ce grand article sur la *Sémiramide*, qu'il annonçait à Latouche dans sa lettre du 8 décembre 1825, et qui ne parut point dans le numéro du 17 auquel il le destinait d'abord[4]? Peut-être à la réflexion, après avoir entendu, le 8 au soir, Mme Mainvielle-Fodor, avait-il décidé d'entendre Mme Pasta dans le même rôle avant de se faire sur la pièce une opinion définitive. Toujours est-il que, dans le *Mercure* du samedi 14 janvier 1826, nous trouvons un article de cinq pages sur la *Sémiramide*, dont l'attribution à Beyle nous semble s'imposer[5].

Qu'il soit « sans gêne », on n'en saurait douter. Non seulement, déclare le critique anonyme, la dernière moitié du second acte a paru mortellement ennuyeuse, mais l'opéra tout entier est monotone; ce sont toujours des cris, toujours des fureurs, et le tapage musical n'est interrompu qu'un seul instant par le délicieux duetto du second acte entre mesdames Pasta et Schiassetti; d'ailleurs, Rossini est un homme fini : « Rossini, ainsi que tous les grands compositeurs, est né avec six ou sept opéras *dans le cœur*. Comme aucun maestro n'eut jamais autant d'adresse, il a su déguiser les emprunts qu'il se faisait

1. *Correspondance*, II, 350.
2. *Journal de Paris*, jeudi 5 janvier 1826; *Vie de Rossini*, éd. Prunières, II, 383-387.
3. *Correspondance*, II, 350.
4. *Ibid.*, 429.
5. *Mercure du XIXe siècle*, XII, 83-88, samedi 14 janvier 1826.

à lui-même, et il est arrivé à donner trente-quatre opéras. Il commença par *Demetrio e Polibio*, écrit, dit-on, en 1809; et tout fait craindre qu'il n'ait fini en 1823 par *Sémiramide*, composée à Venise. L'absence d'idées qui caractérise le *Viaggio à Reims* doit laisser bien peu d'espoir[1] ». Cette exécution désinvolte trahit déjà son homme; mais par ailleurs l'auteur de l'article du *Mercure* exprime en maint endroit et en termes presque identiques des idées déjà exprimées par Beyle dans ses articles précédents. Comme Beyle dans le *Journal de Paris* du 17 décembre 1825, il trouve que dans *Sémiramide* Rossini donne dans le genre allemand, d'où le grand succès de cet opéra à Vienne[2]; comme Beyle dans le *Journal de Paris* du 5 janvier 1826, il admire l'accent avec lequel Mme Pasta s'est écriée *Oh ritornasse Arsace*, et la manière dont elle a dit *Placati alfin vi siete* en recevant la réponse de l'oracle de Memphis[3]; comme lui il trouve fort bien le duetto du second acte entre Assur et Sémiramis; comme lui il reproche à l'ombre de Ninus de rester trop longtemps sur la scène, et juge son chant commun[4]; comme lui, enfin, il déclare que le public s'est montré fort injuste envers Mlle Schiassetti[5]. Bien plus, comme Beyle dans le *New Monthly Magazine* du 1er janvier 1826, il compare la musique de *Sémiramide* à la musique de Gluck, et lui reconnaît de la force tout en niant qu'elle plaise à l'oreille[6]. Ces rencontres seraient difficilement explicables, si l'auteur de l'article du *Mercure* n'était pas Beyle lui-même[7].

Nous devons conclure de ces preuves convergentes que le billet que nous considérons n'a pu être écrit que le mercredi 4 janvier 1826.

VII

[*Londres*], *mardi soir* [*25 juillet 1826*]. A Sutton Sharpe. *Correspondance*, II, 431.

Ce court billet, dont la *Correspondance* n'indique pas le quantième, est évidemment d'un mardi de juillet 1826 puisque le destinataire a noté dans un coin la date de réception, *July 1826*, et que Beyle lui-même, qui ne put se trouver à Londres avant le début de juillet, l'a daté de *mardi*. D'autre part, il fait allusion au prochain départ de

1. *Mercure du XIXe siècle*, 83-88.
2. Cf. *Vie de Rossini*, éd. Prunières, II, 382; et *Mercure*, XII, 84, 85, 86.
3. Cf. *Vie de Rossini*, II, 386; et *Mercure*, XII, 86.
4. Cf. *Vie de Rossini*, II, 385; et *Mercure* XII, 86.
5. Cf. *Vie de Rossini*, II, 385; et *Mercure* XII, 87.
6. Cf. *Sketches of Parisian society, politics and literature*, lettre datée du 18 décembre 1825, *New Monthly Magazine*, XVI, 109, January 1, 1826; et *Mercure*, XII, 84.
7. On pourrait peut-être trouver une preuve supplémentaire de l'attribution que nous proposons dans les nombreuses fautes d'impression qui déparent l'article du *Mercure*; la mauvaise écriture de Beyle expliquerait *sgaardi* pour *sguardi*, *perce* pour *perchè*, *ritornane Arsare* pour *ritornasse Arsace*, *alfini siete* pour *alfin vi siete*. On sait que, quelques mois auparavant, l'éditeur du *London Magazine* avait déploré l'étonnante écriture du *Petit-Neveu de Grimm*.

Mme Pasta pour la France : « Mme Pasta part samedi. J'irai chez elle demain soir mercredi[1] ». Or, c'est à la fin de juillet 1826 que Mme Pasta, qui était à Londres depuis trois mois, fut rappelée d'urgence au Théâtre-Italien ; attendue à Paris dans les premiers jours d'août, elle reparut sur la scène du Théâtre-Italien le mardi 8 dans *Otello*[2]. Il est donc probable que, si elle quitta Londres un samedi comme l'annonce Beyle, ce fut le samedi 29 juillet, et que, par conséquent, le billet à Sutton Sharpe fut écrit le mardi 25.

VIII

[*Paris*], *ce mercredi matin* [*21 mars 1827*]. A Mlle Sophie Duvaucel. *Correspondance*, II, 515-516.

Cette lettre qui, dans la *Correspondance*, ne porte d'autre date que *Ce mercredi matin... 1829*, est certainement fort antérieure à 1829. Beyle y parle en effet des *Sposi promessi* comme d'un ouvrage encore inachevé, que l'auteur ne terminera même peut-être jamais : « Hier, chez le grand Citoyen, j'ai essuyé toute la conversation d'un ennuyeux pour avoir le troisième volume des *Sposi promessi*. Il y a un obstacle ; il n'existe pas, ou du moins M. Manzoni n'a publié que la première moitié de ce troisième volume. Il trouve son roman ennuyeux et l'on dit qu'il ne le finira pas[3]. » Or, en 1829, il y avait déjà près de deux ans que les *Promessi Sposi* étaient, non seulement achevés, mais intégralement imprimés et largement répandus en Italie et en France : les trois volumes de l'édition originale en avaient été mis en vente à Milan entre le 15 et le 17 juin 1827[4] ; Baudry en avait publié à Paris, en septembre 1827, une contrefaçon, réimprimée d'abord en février 1828, puis en septembre et en octobre 1829[5] ; Gosselin et Sautelet en avaient lancé, en février 1828, la traduction Rey Dussueil en cinq volumes[6], que suivit à une semaine d'intervalle chez Didot le premier volume de la traduction Gosselin, dont les tomes successifs s'échelonnèrent jusqu'en mai[7] ; enfin, il en avait été longuement parlé dans les *Débats*, dans le *Globe*, dans la *Revue encyclopédique*[8]. Il est donc évident que la lettre de Beyle est antérieure à la publication de l'édition originale et à la large diffusion de ses contrefaçons et de ses traductions françaises.

Mais elle est, d'autre part, nécessairement postérieure à l'impression

1. *Correspondance*, II, 431.
2. *Pandore*, lundi 31 juillet, mardi 8 et mercredi 9 août 1826.
3. *Correspondance*, II, 515.
4. Cf. A. Manzoni, *I Promessi Sposi*, éd. E. Bellorini, Torino, 1927, I, xiv.
5. *Journal de la Librairie*, 22 septembre 1827, 16 février 1828, 26 septembre et 24 octobre 1829.
6. *Journal de la Librairie*, 7 février 1828.
7. *Ibid.*, 16 février, 1er mars, 15 mars, 5 avril et 3 mai 1828.
8. Sur le succès des *Promessi Sposi* en France, voir P. Hazard, *Les Promessi Sposi relus par un Français*, Roma, Circolo di Roma, 1927.

de la première moitié du troisième volume. Or, dans une lettre datée de *Brusuglio le 10 septembre 1826*, Manzoni annonçait à son ami Fauriel que, se proposant depuis quelques jours déjà de lui envoyer les quatorze feuilles imprimées de son troisième volume, il allait prier Mme de Belgiojoso, qui partait pour Paris, de se charger de la commission : « Au reste, je vous dirai que c'était trois exemplaires que je comptais vous envoyer, pour les faire aller avec les trois que vous avez déjà des deux vol. précédens ; mais c'est bien assez abuser de la bonté de Mme de Belgiojoso, que de la charger d'un au moment même de son départ[1] ». Deux mois plus tard, dans une lettre datée de *Milan le 20 novembre 1826*, il parlait encore à Fauriel de ces premières feuilles du troisième volume, et déplorait la lenteur avec laquelle l'ouvrage s'achevait : « Mon travail avance on ne peut plus lentement, et avec de fort longues interruptions ; j'en suis désenchanté à merveille, la seule chose qui m'anime un peu, c'est l'envie d'en être débarrassé une bonne fois, vous sentez quelle verve cela doit donner. Vous avez sûrement reçu par Mme de Belgiojoso la première moitié du 3e volume ; depuis lors je n'ai pu mettre ensemble que le tiers à peu près de la seconde ; j'espère toujours cependant en sortir avant la fin de l'hiver[2] ». Fauriel, riche de trois exemplaires des deux premiers volumes, ne s'était probablement pas fait faute de les prêter libéralement à ses amis ; mais il se montra sans doute plus jaloux de la première moitié de la troisième partie, dont il n'avait reçu qu'un exemplaire, à charge de le remettre à Auguste Trognon[3], qui avait depuis longtemps sollicité l'honneur de traduire le nouvel ouvrage de l'auteur d'*Adelghis*[4] : d'où la difficulté que Beyle semble avoir éprouvée à obtenir cette partie du roman, et les manœuvres ingénieuses qu'il imagine pour entrer en relation avec le détenteur de l'unique exemplaire[5]. Cependant le roman s'achevait, et, le 11 juin 1827, Manzoni pouvait écrire à Fauriel : « Voici donc, pour finir d'en parler, les dernières feuilles du dernier volume, vous aurez la bonté de les transmettre à M. Trognon, s'il n'a pas jeté la plume après l'écritoire[6] ». Mais M. Trognon ne veilla sans doute pas bien soigneusement sur les feuilles qui lui avaient été confiées, puisqu'il fut par la suite soupçonné de les avoir communiquées à Baudry, et jugea nécessaire de se disculper dans sa lettre du 29 août 1827 à Fauriel, en rejetant le blâme sur une étourderie possible de son frère : « En tout cas, je vous prie d'être bien persuadé que je suis absolument étranger à ce fait, s'il a eu lieu, que je me serais regardé comme coupable d'un grave abus de confiance, en livrant ce qui a été pour moi un manuscrit, et d'une indiscrétion peut-être préjudiciable à

1. A. Manzoni, *Carteggio*, Milano, 1921, II, 238-239.
2. *Ibid.*, 256.
3. *Ibid.*, 239.
4. *Ibid.*, 94-95, 105-106, 223-224, 225-226.
5. *Correspondance*, II, 516.
6. *Carteggio*, II, 279-280.

Mr. Manzoni, dont je ne sais officiellement si le livre a été publié[1] ».

C'est donc manifestement entre le milieu de septembre 1826 et le milieu de juin 1827, limites extrêmes, que Beyle écrivit la lettre que nous considérons ; mais d'autres indices nous permettent de proposer une date plus précise. Le lundi 19 mars 1827, Beyle mandait à Sutton Sharpe qu'il avait montré, le samedi 17, au cercle du Jardin du Roi, chez Cuvier, sa lettre du 13 qui lui faisait, à lui Beyle, le plus grand honneur[2] ; or, dans la lettre du mercredi à Sophie Duvaucel, belle-fille de Cuvier, il parle aussi d'une lettre Sharpe, qu'on lui réclame et qu'il a égarée : « Je pourrais mentir plus ou moins adroitement ; j'aime mieux avouer noblement que, dimanche matin, dès midi, j'ai été réveillé et emmené et n'ai plus songé à la lettre Sharpe. Le difficile est de la retrouver[3]. » Ces deux lettres Sharpe n'en feraient-elles qu'une, et le mercredi de la lettre à Sophie ne serait-il pas le mercredi 21 mars 1827 ? Cette hypothèse est corroborée par le fait que Beyle explique par un déménagement la difficulté qu'il éprouve à retrouver la lettre Sharpe : « J'ai déménagé, le désordre et moi ne faisons qu'un[4] » ; et que, dans sa lettre à Sutton Sharpe, commencée le 9 mars, mais reprise et achevée le 19, il a soin d'ajouter en tête, au dernier moment, son adresse : *Rue Le Peletier, n° 6, près de l'Opéra*, précaution qu'il néglige d'ordinaire avec ses correspondants habituels et qui ne s'explique guère que par un récent déménagement[5]. En outre, dans sa lettre du lundi 19 mars à Sutton Sharpe, Beyle donne à son ami de mauvaises nouvelles de Mlle Cuvier : « La [sœur] de Sophie est gravement indisposée[6] » ; or, dans sa lettre du mercredi à Sophie, il semble bien faire allusion à cette même indisposition lorsqu'il dit : « J'espère que le temps plus doux sera favorable aux péritonites, mais le Broussais me fait peur[7] ».

Ce ne sont là que des présomptions ; mais l'allusion au temps plus doux apporte à notre hypothèse une confirmation météorologique irréfutable : les quelques jours précédents avaient été froids, le dimanche 18 avec un maximum de +5,3 et un minimum de +0,3, le lundi 19 avec un maximum de +4,7 et un minimum de —0,6, le mardi 20 avec un maximum de +10,5 et un minimum de —1,2 ; cependant, du 19 au 20, il s'était produit une hausse des maxima, passés de +4,7 à +10,5 ; mais ce fut du 20 au 21 que se produisit le changement le plus notable ; tandis que les maxima passaient de

1. *Carteggio*, II, 312. Trognon n'acheva pas sa traduction ; il en communiqua quelques fragments à Rey Dussueil, qui ne les conserva d'ailleurs pas dans sa propre traduction.
2. *Correspondance*, II, 455.
3. *Ibid.*, 516.
4. *Ibid.*, 516.
5. *Ibid.*, 455.
6. *Ibid.*, 456. Nous proposons de lire [*sœur*] le mot que les éditeurs déclarent illisible. Sophie Duvaucel était, comme on sait, la sœur utérine de Clémentine Cuvier.
7. *Ibid.*, 516. Clémentine Cuvier devait mourir dans les derniers jours de septembre 1827, après une douloureuse maladie de deux mois.

+ 10,5 le 20 à + 12,6 le 21, les minima s'élevaient brusquement de — 1,2 le 20 à + 8,2 le 21, soit une augmentation de 9,4, beaucoup plus sensible encore au commun des mortels que la hausse des maxima. Après les deux seuls jours de gel du mois, Beyle écrivant le mercredi 21 mars, avec une température qui passa de + 10,0 à 9 heures à + 11,6 à midi, était donc particulièrement bien fondé à remarquer que le temps était plus doux ; c'était, en fait, le seul jour du mois où sa remarque fût vraiment justifiée [1].

IX

[*Paris, jeudi 28 juin 1827, à 5 h. 1/4.*] A S. E. Daniele Berlinghieri. *Mercure de France*, CCXXIII, 85-86, 1er octobre 1930.

Cette lettre que M. Boyer, dans son article du *Mercure de France* [2], date seulement de *juin 1827*, est nécessairement du jeudi 28 juin 1827, puisque Beyle lui-même la date de *Giovedi alle 5 1/4*, et qu'il y annonce à Son Excellence que la Giraffe va arriver le samedi à Villeneuve-Saint-Georges et que l'on se propose au Jardin d'aller à sa rencontre par le vapeur [3]; or, le vendredi 29 juin, Buchon transmet les mêmes nouvelles à Sutton Sharpe [4]; et c'est effectivement le samedi 30 juin 1827, à cinq heures de l'après-midi, que la célèbre Giraffe fit son entrée solennelle dans Paris [5]. Beyle ne manqua point, d'ailleurs, dans sa lettre du 2 juillet, de faire part à Sutton Sharpe de cet important événement : « Mlle Sophie, sa sœur, sa mère, nous sommes allés par le steamboat de la Seine à Villeneuve-Saint-Georges au devant de la Giraffe, le 30 juin [6] ».

X

[*Paris, lundi matin 17 novembre 1828*]. A M. Viollet-le-Duc. *Correspondance*, II, 490-491.

Ce billet, qui dans la *Correspondance* ne porte d'autre date que *novembre 1828*, est évidemment du lundi 17 novembre 1828, puisque Beyle lui-même le date du *lundi matin*, et qu'il y parle de la réception de M. de Barante à l'Académie française comme devant avoir lieu le jeudi suivant [7]; or c'est le jeudi 20 novembre 1828 que

1. Nous devons ces précisions à la très courtoise obligeance de M. Sanson, du Service de Climatologie de l'Office National Météorologique, que nous prions de trouver ici l'expression de notre vive gratitude.
2. F. Boyer, « *Giulia ou le mariage manqué de Stendhal* », *Mercure de France*, CCXXIII, 81-90, 1er octobre 1930.
3. *Ibid.*, p. 86.
4. D. Gunnell, *Sutton Sharpe et ses amis français*, Paris, 1925, p. 151.
5. Voir à ce sujet les journaux du temps, et notamment le *Constitutionnel* du 3 juillet 1827.
6. *Correspondance*, II, 462.
7. *Ibid.*, 491.

M. de Barante fut reçu à l'Académie et prononça un discours qui, s'il faut en croire le *Constitutionnel*, ressemblait plutôt à un discours de tribune qu'à une harangue académique [1].

XI

Paris, le 26 décembre [1828], à cinq heures du soir, sans bougie. A Prosper Mérimée. *Correspondance*, II, 508-509.

Cette lettre, que la *Correspondance* date du *26 décembre 1829*, remonte nécessairement à 1828 : Beyle y parle en effet, comme d'un article récent, d'un *Dialogue* de Jules Janin entre Napoléon et Don Miguel paru, dit-il, dans le *Figaro* du 19 ou du 20 décembre [2]; or c'est dans le *Figaro* du 17 décembre 1828 que se trouve effectivement un *Dialogue des Morts* dont les principaux interlocuteurs sont Napoléon et Don Miguel [3]. En outre, Beyle, en énumérant les œuvres de Mérimée publiées jusqu'alors, ne cite que *Clara Gazul*, *la Jaquerie* et *la Guzla*; mais, par contre, il fait allusion à un roman encore manuscrit que son ami semble hésiter à publier, et dont il déclare qu'il entendra, lui, la lecture avec plaisir, « de sept heures du soir à minuit, en deux ou trois séances [4] ». Ce roman inédit ne peut être que la *Chronique du règne de Charles IX*, que Mérimée devait publier deux mois plus tard, dans les premiers jours de mars 1829 [5]. Quant aux maximes de philosophie amoureuse du début de la lettre, elles s'appliquent vraisemblablement aux préliminaires, jusqu'ici bien mal connus, de la liaison de Mérimée et de Mme Lacoste [6].

XII

Paris, le [15 janvier] 1829 (Café Teissier, vis-à-vis de la Bourse). Au Baron de Mareste. *Correspondance*, II, 496-497.

Cette lettre porte dans la *Correspondance* la date du *10 mars 1829*, qui nous paraît inadmissible. En effet, Beyle y rend compte à Mareste, comme d'un spectacle dont il vient juste de sortir, de la représentation Bouffé : « J'étais avec Amica à la représentation Bouffé; c'est une attrappe incroyable. Il me semble qu'une des nouveautés, *la Recette*, n'a pas été terminée [7] »; or, c'est le jeudi 15 janvier 1829 qu'eut lieu aux Nouveautés la représentation extraordinaire au bénéfice de Bouffé, au programme de laquelle figurait notamment *la Recette ou la Suite du Bénéficiaire*, vaudeville en un acte. Toutes

1. *Constitutionnel*, samedi 22 novembre 1828.
2. *Correspondance*, II, 509.
3. *Figaro*, mercredi 17 décembre 1828, 2-3.
4. *Correspondance*, II, 508-509.
5. *Journal de la Librairie*, 7 mars 1829.
6. *Correspondance*, II, 508.
7. *Ibid.*, 497.

les places ayant été louées d'avance, les bureaux ne furent même pas ouverts, et dès sept heures la salle était pleine; la recette s'éleva à plus de 7000 francs et, pour parler comme le *Courrier des Théâtres*, la présence de S. A. R. Madame ajouta aux plaisirs de cette soirée. Notons cependant une ombre à ce tableau : comme le remarque Beyle, *la Recette* ne fut pas achevée, et le *Courrier des Théâtres* ne put se retenir d'observer le lendemain : « *La Recette ou la Suite du Bénéficiaire*, telle qu'on l'a jouée, est un commencement de pièce qui a été débité mal à propos, puisqu'on ne voulait pas l'achever [1] ».

Il semble inadmissible que Beyle ait attendu deux mois pour annoncer par écrit à Mareste, qu'il voyait presque chaque jour, une nouvelle d'un intérêt aussi éphémère et qu'au surplus les journaux avaient publiée dès le 16 janvier; et, comme il écrivit la lettre en question au *Café Teissier, vis-à-vis de la Bourse*, c'est-à-dire à deux pas des Nouveautés qui se trouvaient justement Place de la Bourse, il nous paraît plus que probable qu'il le fit à la sortie même du spectacle, le jeudi soir 15 janvier 1829, date qui convient d'ailleurs fort bien à plusieurs allusions au progrès des *Promenades* et aux négociations engagées avec les éditeurs.

XIII

[*Paris*], *dimanche* [*1er février 1829*] *à 5 heures et demie.* Au Baron de Mareste. *Correspondance*, II, 120.

Ce billet, que la *Correspondance* date arbitrairement de *1818*, est de onze ans postérieur, puisque Beyle y parle de la maladie et de la mort imminente du premier président Chenevaz : « Le premier P[résiden]t Chenevaz ne peut guérir. Demandez la place [2] »; et que c'est le 29 mai 1829 que M. Chenevaz, premier président de la Cour royale de Grenoble et membre de la Chambre des députés, mourut en son château de Mézieu, dans l'Isère [3].

Mais à quel moment Chenevaz put-il être considéré à Paris comme perdu? Sans doute lorsque sa maladie, qui le retenait déjà à Lyon depuis près de trois mois, l'empêcha, en janvier 1829, de rentrer à la Chambre. C'est, en effet, à la séance du mercredi 28 janvier que le président de la Chambre lut la lettre suivante, datée de Lyon le 25 janvier : « Monsieur le Président, retenu dans cette ville depuis près de trois mois, par une maladie grave et pénible, j'espérais, il y a quelques semaines, être rétabli et me rendre à Paris, à la Chambre des députés, lorsque les froids qui sont survenus ont arrêté complètement ma convalescence, et m'ont mis dans un état tel, que je ne puis sans danger m'exposer à me mettre en route. Aussitôt que ma santé

1. *Courrier des Théâtres*, vendredi 16 janvier 1829.
2. *Correspondance*, II, 120. Les éditeurs impriment *Chenevoz*.
3. *Moniteur universel*, vendredi 5 juin 1829; A. Robert et G. Cougny, *Dictionnaire des parlementaires français*, Paris, 1890, II, 85.

et la saison le permettront, je m'empresserai de me rendre auprès de mes honorables collègues, qui voudront bien agréer mes excuses et mes regrets. J'ai l'honneur d'être, etc. *Chénévaz, député de l'Isère.* P.-S. Si la Chambre pensait que j'eusse besoin d'un congé, je vous prierais de lui en demander un de deux mois[1]. » Cette lettre fut publiée intégralement dans le *Moniteur* du jeudi 29 janvier 1829, avec la nouvelle que le congé demandé par M. Chenevaz lui était accordé.

Que Beyle se soit intéressé aux faits et gestes de ce Grenoblois rallié à la Restauration, et l'un des trois cents de M. de Villèle, est d'autant moins surprenant que le premier Président Chenevaz n'était autre que le fils de cette Mme Chenevaz, la plus méchante femme de tout Grenoble, que le jeune Henri Beyle avait été autrefois accusé d'avoir voulu assassiner[2]. Il semble naturel que Beyle, apprenant la gravité de la maladie de son compatriote, se soit hâté de prévenir Mareste afin de lui permettre de poser sa candidature à la place qui allait devenir vacante; et le billet en question portant, de la main même de Beyle, l'indication *dimanche*, nous proposons comme date probable le dimanche 1er février 1829.

Par ailleurs, cette date convient parfaitement aux allusions à des négociations avec Dondey-Dupré, en vue de la publication d'un ouvrage dont Beyle pourrait au besoin faire trois volumes, et qui ne saurait être que les *Promenades dans Rome* : « Les quatre jours demandés par M. Dondey sont plus que passés. Votre talent diplomatique doit, ce me semble, se diriger à ce qu'il n'infère pas de ce que nous lui avons laissé le manuscrit si longtemps qu'il n'y a pas de concurrents. Tâchez de lui faire entendre qu'il y a des rivaux et de grands prôneurs[3]. » Le 15 janvier, Beyle semblait compter sur Ladvocat[4]; déçu, il se tourna sans doute vers Dondey-Dupré, sans plus de succès; en tout cas, le 17 février, en désespoir de cause, il priera Mareste de voir Delaunay, tout en se demandant si, en cas d'échec, il serait possible de *renouer* avec Dondey-Dupré[5]. L'emploi du mot *renouer* prouve qu'à cette date des négociations avaient déjà été entamées et rompues avec Dondey-Dupré; le billet qui nous occupe, nécessairement postérieur au 29 janvier 1829, est donc non moins nécessairement antérieur au 17 février, et, dans ces limites, le dimanche 1er février nous paraît la date la plus vraisemblable.

XIV

Paris, jeudi [5 février] 1829. A Mme Jules Gaulthier. *Correspondance*, II, 517-519.

1. *Moniteur universel*, jeudi 29 janvier 1829.
2. *Vie de Henri Brulard*, éd. Debraye, Paris, Champion, 1913, I, 32-33.
3. *Correspondance*, II, 120.
4. *Ibid.*, 496-97. Sur la date de cette lettre, voir ci-dessus, p. 243-244.
5. *Ibid.*, 495. C'est moi qui souligne.

Cette lettre, qui ne porte dans la *Correspondance* d'autre date que *Paris, jeudi... 1829*, renferme plusieurs allusions qui nous permettent d'en fixer avec certitude le mois et le quantième.

Elle est assurément postérieure au 8 décembre 1828, puisque Beyle y fait l'éloge du *Mariage secret* de Scribe : « Le *Mariage secret* n'est pas le titre, mais le sujet de cet admirable petit drame qui tord le cœur[1] » ; en effet, *Malvina ou Un Mariage d'inclination*, dont le ressort essentiel est bien un mariage clandestin, avait été joué pour la première fois le 8 décembre 1828, et, s'il faut en croire le *Constitutionnel*, n'avait point cessé le 26 janvier 1829, après une cinquantaine de représentations consécutives, d'attirer la foule au Gymnase[2]. D'autre part, cette lettre est certainement antérieure au 14 février 1829, date de la publication du *Livre noir de Messieurs Delavau et Franchet*, dont elle parle comme d'un ouvrage encore en cours d'impression[3].

D'autres allusions nous permettent d'arriver, entre ces deux dates extrêmes, à une précision absolue. « On est irrité, dit Beyle, des coups de canon anglais contre Saldâna ; c'est une grande infamie ; les Anglais en ont le privilège[4]. » Or, c'est le mardi 3 février 1829 que le *Constitutionnel* signale brièvement l'arrivée à Brest du général Saldhana et des Portugais légitimistes qui, après avoir été expulsés d'Angleterre, avaient été à leur arrivée à Terceira accueillis à coups de canon par les stationnaires anglais ; c'est le mercredi 4 que ce même journal publie un compte rendu détaillé de l'affaire ; et c'est le jeudi 5 qu'il s'indigne contre la perfidie et la cruauté du cabinet anglais, qui a ordonné de couler à fond des bâtiments conduisant dans une possession portugaise des hommes désarmés[5]. La lettre à Mme Gaulthier est donc nécessairement postérieure au mardi 3 février ; mais elle est non moins nécessairement antérieure au samedi 7, puisque Beyle y annonce que c'est Étienne qui a été chargé de rédiger l'*adresse* de la Chambre, adresse qui fut effectivement présentée au Roi le samedi soir 7 février 1829[6].

Comme la lettre a été datée du *jeudi* par Beyle lui-même, et qu'entre le mardi 3 et le samedi 7, il n'y a qu'un jeudi, qui est le 5, nous pouvons conclure que la date correcte est inévitablement le jeudi 5 février 1829.

1. *Correspondance*, II, 518.
2. *Constitutionnel*, mercredi 10 décembre 1828, lundi 26 janvier 1829.
3. *Correspondance*, II, 518 ; *Constitutionnel*, lundi 16 février 1829 ; *Journal de la Librairie*, samedi 21 février 1829.
4. *Correspondance*, II, 518.
5. *Constitutionnel*, mardi 3, mercredi 4, jeudi 5 février 1829. Cf. dans la lettre de Beyle à Gonsolin du 10 février 1829, *Correspondance*, II, 493, une autre allusion à Terceira.
6. *Correspondance*, 518-519 ; *Constitutionnel*, jeudi 5, samedi 7 février 1829.

XV

Paris, 7 février [*1829*]. Au Baron de Mareste. *Correspondance*, III, 98.

Ce billet, que la *Correspondance* date du *7 février 1833*, est manifestement antérieur, puisque Beyle y parle de Cuvier comme d'un personnage vivant, et que l'illustre naturaliste était mort le 13 mai 1832. Mais il contient en outre une allusion précise qui nous permet d'en fixer sans hésitation la date au 7 février 1829 : « J'ai lu le discours du *King of England* ; l'émancipation y est. Ce discours a coûté 800 francs à Galignani[1] ». Or c'est le jeudi 5 février 1829 que le Lord Chancelier lut au Parlement le discours du Roi, qui renfermait une recommandation formelle en faveur de l'émancipation des catholiques d'Irlande ; la nouvelle en parvint à Paris le samedi 7 : « Le discours du roi d'Angleterre, dit la *Gazette de France*, n'arrivera à Paris que cette nuit ; nous ne pouvons donc le donner ce soir à nos lecteurs. Mais notre correspondant de Londres nous apprend qu'il contient le plus important : le parlement est invité par le roi à prendre en considération les lois pénales contre les catholiques, afin de les abolir[2]. » Les journaux français publièrent, le dimanche 8, la traduction complète de ce discours ; mais sans doute le *Galignani's Messenger*, qui se vantait de recevoir les feuilles anglaises régulièrement par estafette et souvent par voie extraordinaire, put-il les devancer et publier, dès le 7, le texte anglais[3], dont Beyle aurait ainsi pu prendre connaissance un jour avant que le gros du public n'en pût lire la version française.

XVI

Paris, le... [*juin 1829*]. A Mme Jules Gaulthier. *Correspondance*, II, 429.

Ce billet, que la *Correspondance* date de *janvier 1826*, est au moins postérieur au 3 janvier 1828, date de la chute du ministère Villèle, puisque Beyle y parle de ce ministère ultra comme d'un régime déjà ancien ; d'autre part, les *Souvenirs* auxquels il fait allusion et qui semblent bien se rapporter à l'empereur Alexandre, sont vraisemblablement les *Mémoires historiques sur l'Empereur Alexandre et la Cour de Russie*, de Mme de Choiseul-Gouffier, publiés à Paris le

1. *Correspondance*, III, 98.

2. *Gazette de France*, samedi 7 février 1829, en post-scriptum. Cf. dans la lettre de Beyle à Gonsolin du 10 février 1829, *Correspondance*, II, 493, une autre allusion à la délivrance de l'Irlande ; mais les éditeurs impriment *Islande* !

3. Nous n'avons pu nous en assurer, le *Galignani's Messenger* étant introuvable à Paris. La maison Galignani, qui seule en possède une collection complète, a opposé à notre demande de vérification un refus sans aménité.

13 juin 1829[1]. Comme Beyle ne semble pas écrire plus d'une quinzaine après la publication de l'ouvrage, la date de la lettre se place probablement entre le 13 et le 30 juin 1829[2].

XVII

[*Paris, mercredi 10 mars 1830*]. A Mlle Sophie Duvaucel. *Figaro*, 27 décembre 1930; Richmond L. Hawkins, *Newly discovered French letters*, 150-154.

Cette lettre, que M. Hawkins place « vers 1829[3] », est manifestement postérieure au 9 mars 1830, puisque Beyle y annonce qu'il a « articulé sur M. Hall », et que c'est dans le *National* du mercredi 10 mars 1830, que parut son compte rendu des *Travels in North America* du capitaine Basil Hall[4].

Beyle, d'autre part, y déclare à Sophie : « Pourquoi ne le dirais-je pas ? Je vous assure sans flatterie que j'ai pensé plusieurs fois depuis samedi que je serais heureux d'habiter dans le voisinage de l'ours Martin[5]. » C'est précisément ce qu'il avait déjà écrit en d'autres termes à la même Sophie dans sa lettre du dimanche 7 mars 1830 : « Mes goûts champêtres rêvent depuis hier soir aux charmes d'un logement au Jardin avec la perspective des arbres verts, même au milieu de l'hiver[6]. » Ce serait donc le samedi 6 mars 1830, au cours d'une soirée chez Cuvier, que Beyle aurait conçu ce projet idyllique de loger au Jardin du Roi, en briguant un modeste emploi au Museum, celui de bibliothécaire, sans doute[7]. Il y avait malheureu-

1. *Correspondance*, II, 429 ; *Journal de la Librairie*, samedi 13 juin 1829 ; *Constitutionnel*, lundi 15 juin 1829.

2. Si la date de *janvier* qui figure dans la *Correspondance* n'est pas une pure invention de Romain Colomb, elle pourrait peut-être s'expliquer par une mauvaise lecture de *juin*.

3. Richmond L. Hawkins, *Newly discovered French letters of the seventeenth, eighteenth and nineteenth centuries*, Cambridge, Harvard University Press, 1933, p. 152.

4. Réimprimé par M. H. Malo, *Pages retrouvées de Stendhal*, Paris, 1929, p. 11-28.

5. *Newly discovered French letters*, p. 152.

6. L. Royer, *Stendhal au Jardin du Roi*, Grenoble, 1930, p. 35.

7. Il dit, en effet, dans la lettre en question, p. 152 : « Il me semble, d'après ce que vous avez eu la bonté de m'écrire, que M. D... n'est pas précisément un ennuyeux. Je me sens disposé à croire au magnétisme... Ne sera-ce pas bien débuter avec M. D...? Mais irai-je le voir? Sous quel prétexte? Quelque âgé que soit un successeur, la vue en est toujours amère. » Or, en 1830, le seul fonctionnaire du Museum dont le nom commençât par un D, qui fût logé au Jardin du Roi, et dont Beyle pût raisonnablement briguer la succession, était le bibliothécaire, M. Deleuze, alors âgé de soixante-dix-sept ans. D'autre part, il semble bien, d'après le passage ci-dessus, que M. D... s'intéressât particulièrement au magnétisme et que Beyle comptât pour faire sa conquête l'entreprendre sur ce sujet ; or, M. Deleuze avait justement publié de nombreux travaux sur le magnétisme, notamment, en 1825, une *Instruction pratique sur le magnétisme animal* et, en 1826, une *Lettre à MM. les Membres de l'Académie de médecine sur la marche qu'il convient de suivre pour fixer l'opinion publique relativement à la réalité du magnétisme animal*, sans compter de nombreux articles dans les *Annales du Magnétisme* et la *Bibliothèque du magnétisme*. On voit que Beyle n'avait pas encore renoncé à grimper sur une échelle de bibliothécaire ; mais Deleuze se cramponna à la sienne jusqu'en 1833.

sement une difficulté : il lui faudrait obtenir les suffrages d'au moins sept sur treize des professeurs titulaires, ce dont il ne se sentait point capable : « Jamais, écrivait-il le dimanche 7 à Sophie, je ne serai assez plat pour plaire à sept personnes sur treize. Il faudrait que je ne fisse leur connaissance que la veille du grand jour de l'élection. Les hommes les plus doux, quand ils ont subi ma connaissance pendant six mois, donneraient six francs pour me voir tomber dans un trou plein de boue, au moment où je me prépare à entrer dans un salon[1]. » Sans doute Sophie lui offrit-elle, pour l'aider à surmonter cet obstacle, de lui apprendre à être aimable, puisqu'il lui répond dans la lettre qui nous occupe : « Je n'ai pu, Mademoiselle, profiter de votre obligeance et aller conférer avec vous sur l'art de séduire. Vous vous y connaissez mieux que moi. Nous vous sommes beaucoup plus dévoués qu'il y a deux ans, et au bout de deux ans toujours mes amis m'aiment moins, et je suis obligé d'en planter de nouveaux[2]. »

Nous sommes donc fondés à conclure que la lettre que nous considérons est postérieure au samedi 6 et au mardi 9 mars 1830 ; mais elle est nécessairement aussi antérieure au samedi 13, puisque Beyle, qui allait tous les samedis au Jardin, y annonce, par ailleurs, à son amie : « J'espère vous voir samedi ; vous aurez de l'indulgence pour un arbre qui périt par la tête comme Swift[3] » ; et comme, en parlant de cette prochaine visite, il ne dit ni *demain* ni *après-demain*, mais *samedi*, il est bien probable que la lettre fut écrite le mercredi 10 mars 1830, le jour même de la publication de l'article du *National*.

*
* *

Certaines des corrections que nous proposons n'ont peut-être d'autre mérite que de remettre à leur rang dans la *Correspondance*, par souci gratuit de l'ordre, quelques billets apparemment peu importants ; mais la plupart d'entre elles entraînent des conséquences d'ordre biographique et littéraire dont nous ne pouvons aborder ici l'exposé, et que nous nous réservons de développer dans une prochaine étude consacrée, sous le titre de *Stendhal en France*, à l'histoire de la vie de Dominique et de l'œuvre de Stendhal entre le retour de Milan en 1821 et le départ pour Trieste en 1830.

ROBERT VIGNERON.

1. L. Royer, *Stendhal au Jardin du Roi*, p. 35.
2. *Newly discovered French letters*, p. 152.
3. *Ibid.*, p. 152.

A PROPOS DE MÉRIMÉE

Si d'autres travaux m'ont détourné momentanément d'un écrivain à qui j'ai consacré dix années de ma vie, ils ne m'ont point empêché de suivre avec une sympathique attention les études qui lui furent consacrées, et je me suis réjoui de voir que l'auteur de *Carmen* intéresse de plus en plus, sinon le grand public, du moins les érudits, les chercheurs et les curieux. Mais toute médaille a son revers; on se jette sur Mérimée comme sur une proie que l'on viendrait de découvrir, on le commente avec une prolixe abondance, on raffine sur son cas, on s'ingénie à le réhabiliter aux yeux des lecteurs réticents, et, par réaction contre certains jugements antérieurs, qui semblaient acquis (je songe, en particulier, à ceux de Sainte-Beuve , on nous révèle, on croit nous révéler un Mérimée nouveau, soi-disant inconnu ou méconnu, que ses admirateurs exaltent avec une ferveur égale à la ferveur de la « chapelle » stendhalienne. Je voudrais, après avoir dressé le bilan des études dont Mérimée vient d'être l'objet, essayer de remettre avec prudence les choses au point. Je m'en tiendrai strictement aux publications et aux articles qui ont paru entre 1929 et 1933, et, sans avoir la prétention d'être complet, je ne m'occuperai que de ce qui me semble, toutes proportions gardées, essentiel.

*
* *

Rendant compte, dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France* (juillet-septembre 1931, p. 458), des *Lettres de Prosper Mérimée à la comtesse de Montijo*, j'avais déjà fait le point. Je complète aujourd'hui ce tableau sommaire, dont la sécheresse même n'est pas sans éloquence.

En 1929, Ethel Duncan publie dans la *Revue Universelle* la *Correspondance inédite de Mérimée avec Ellice* (15 juillet-1er sept. 1929), et *La Connaissance* réunit en un volume les *Lettres aux Grasset* (Ed. Parturier), tandis que la librairie Champion publie les *Dernières Nouvelles* (Ed. L. Lemonnier) et la *Bibliographie des Œuvres de Prosper Mérimée*, établie par M. Josserand et par moi[1]. M. Henri

1. M. Parturier la complète sur quelques points dans les *Notes bibliographiques sur P. Mérimée*, 13 pages. Paris, Giraud-Badin, 1929. — Voici les principaux articles parus en 1929 : Musset : *La source d'un passage de Tamango* (*Annales de Bretagne*, T. XXXVIII, p. 802-805). — J. Pommier : *Notes sur Carmen* (*Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, novembre 1929...), reproduites dans *Modern Language Notes*, mai 1931, p. 328-331. — A. Lelarge : *Duranty. M. et Mme Lacoste* (*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 10 janvier 1929). — H. Girard : *P. Mérimée de 1834 à 1853* (compte rendu : *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, juillet-septembre 1929). — M. Parturier : *Une correspondance inédite de Mérimée : Lettres*

Malo publie chez Émile-Paul des *Pages retrouvées*, précédées d'une *Introduction* (86 pages in-8°, s. d.).

En 1930, la librairie Champion publie les *Lettres à Francisque Michel*, dont l'abbé Bremond avait bien voulu me communiquer le manuscrit, et les *Études Anglo-Américaines*, éditées par M. G. Connes. M. A. Dupouy donne, dans les *Grands Événements Littéraires*, une étude sur *Carmen*[1]. Les *Lettres de Prosper Mérimée à la Comtesse de Montijo*, publiées par les soins du duc d'Albe, paraissent en « édition privée[2] », et c'est, de beaucoup, la publication la plus importante et la plus belle qui ait été consacrée à Mérimée dans ces dernières années[3].

En 1931, M. de Lanzac de Laborie donne au *Journal des Débats* (21 octobre 1931), un *Paquet de Lettres de Mérimée*. La librairie Plon publie les *Lettres de Mérimée à la famille Delessert*, avec une *Préface* de M. E. Henriot et une *Introduction* de M. Parturier[4]. La librairie Champion publie la *Jacquerie* et la *Famille de Carvajal*, éditées par M. Jourda, et le tome I des *Études Russes*, éditées par M. Mongault[5].

En 1932, un lot important de lettres de Mérimée passe en vente et est malheureusement dispersé[6]. Le comte Laurent de Sercey publie,

aux Grasset (*Figaro*, 9 mars 1929). — R. Gaschet : *Le procès pour diffamation de Mérimée* (*Figaro*, 10 août 1929),... etc.

1. Cf. le compte rendu dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France* (janvier-mars 1932, p. 134).

2. Deux volumes in 4°, illustrés. Préface de G. Hanotaux.

3. Cf. le compte rendu dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France* (juillet-septembre 1931, p. 458...); ces lettres avaient d'abord paru en partie dans la *Revue de Paris* (1er janvier 1930 et suiv.). — Principaux articles parus en 1930 : De Lanzac de Laborie : *M. et Mme de Montijo. Avant le mariage impérial* (*1839-1859*). (*Débats*, 2 juillet 1930 et suiv.) — G. Prinet : *Stendhal et Mérimée* [sur *H. B.*] (*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 20 30 janvier 1930, p. 73-74). L. Danis : *L'originale de Colomba* (*Bulletin du Bibliophile*, juillet 1930, p. 336.) — M. Parturier : *L'originale de Colomba et les véritables originales* (*ibid.*, août-sept. 1930, p. 431-432). — Ch. Robert-Dumas : *P. Mérimée* (*Die neveren Sprachen*, 1930, t. XXXVIII, p. 19-32). — E. Henriot : *Mérimée et la comtesse de Montijo* (*Temps*, 14 janvier 1930); *Mérimée et le Second Empire* (*ibid.*, 21 janvier 1930). — Struve : *Mérimée membre d'une société littéraire russe* (*Figaro*, 18 janvier 1930).

4. Cf. le compte rendu par G. Claretie dans *L'Ami du Peuple* (12 janvier 1932).

5. Principaux articles parus en 1931 : G. Charlier : *La source de Mateo Falcone* (*De Ronsard à Victor Hugo*, Bruxelles, in-8°, 1931). — E. Henriot : *Nouvelle vue sur Mérimée* (*Nouvelles Littéraires*, 26 septembre 1931). — M. Parturier : *Curiosités sur Mérimée. Lettres inédites à Albert Stapfer* (*Figaro*, 17 octobre 1931); *Autour de Mérimée. Les Forces perdues et l'Éducation sentimentale* (*Bulletin du Bibliophile*, 1931, p. 487, 492, 533, 539. (Cf. E. Henriot : *Le Temps*, 22 décembre 1931); tiré à trente-cinq exemplaires pour le *Guzla-Club* (Paris, Giraud-Badin, 1932). — E. Henriot : *Mérimée, Du Camp, Flaubert et une dame* (*Le Temps*, 22 décembre 1931). — *Le Mail* (1931) : *Lettre inédite à la comtesse de Montijo*. — G. Prinet : *Mérimée a-t-il été baptisé?* — Sombreval : *La troisième inconnue de M. et Mme de La Rochejacquelein*. — G. Prinet : *Portrait de Théodore attribué à M. Leucotés. Un ami de Mérimée : le baron de Witte* (*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 15-20 septembre; 15-30 octobre; 15 novembre 1931). — G. Ascoli : *Mérimée, l'homme* (*Nouvelles Littéraires*, 20 juin 1931, p. 8). — J. Pommier : *Notes sur Carmen* (*Modern Language Notes*, mai 1931, p. 328-334). — R. Bray : *Des Lettres inédites de Mérimée* [1829-1836], (*Gazette de Lausanne*, 27 décembre 1931).

6. Cf. *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, janvier-mars 1932, p. 153. — En

dans la *Revue des Deux Mondes* (15 mai 1932, p. 396), les *Lettres de Mérimée à la Comtesse de Boigne*. M. René Bray publie en une brochure hors commerce des *Lettres inédites de Mérimée à Sophie Duvaucel (1829-1836)* [Lausanne, Imprimerie Centrale, 1932], qu'il avait publiées en décembre 1931 dans la *Gazette de Lausanne*, grâce à l'obligeance de M. le Vicomte de Suzannet. Ces *Lettres à Sophie Duvaucel* sont publiées à nouveau, mais non intégralement, par la *Revue de Paris* (1er et 15 septembre 1932, p. 83 et 360) et précédées d'un article de M. Parturier : *Précisions sur Mérimée* (*Revue de Paris*, 1er septembre 1932, p. 63)[1]. Le *Correspondant* (25 février 1932) publie des lettres de Mérimée au chancelier Pasquier. M. Henri Mongault donne dans le *Monde Slave* (9e année, t. III, août-octobre 1932, nos 8, 9, 10) une étude neuve et approfondie sur *Mérimée et l'histoire russe*. Comme si les admirateurs de l'écrivain voulaient consacrer tant d'efforts, le 2 novembre de la même année, le Comité Cannois des « Amis de Mérimée » inaugure, sur sa tombe, au cimetière des Anglais, un médaillon en bronze à l'effigie du romancier. Enfin, la Société des *Textes Français Modernes* (Paris, F. Roches), qui avait déjà édité le *Théâtre de Clara Gazul* (édition P. Martino), édite *Carmen*, *Arsène Guillot*, *L'Abbé Aubain* (Edition M. Parturier)[2].

En 1933, M. G. Dulong édite dans la collection des *Textes Français* la *Chronique du règne de Charles IX* et, à cette occasion, une petite exposition est installée dans la vitrine de la Librairie des Lettres et des Arts (150, boulevard Saint-Germain). Les admirateurs fervents de l'écrivain peuvent contempler, parmi les documents réu-

dépouillant, dans la même *Revue*, la rubrique « *Chronique, articles, catalogues d'autographes* », on aura une idée approximative du grand nombre de lettres de Mérimée qui circulent et passent, au hasard des ventes, de main en main. C'est une des raisons pour lesquelles — je l'expliquerai tout à l'heure, — il est impossible de publier une correspondance complète de Mérimée. (Cf. en particulier *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, avril-juin 1930; janvier-mars et juillet-septembre 1931; janvier-mars 1932; janvier-mars 1933....)

1. Ces deux publications sont incomplètes. Le texte intégral sera publié dans les *Œuvres complètes de P. Mérimée*, chez Champion.

2. Parmi les articles publiés en 1932, cf. *Bulletin du Bibliophile* du 20 mai 1932 : Parturier : *L'aventure Mary Grasset et le Rouge et le Noir*; du 20 juin et du 20 juillet 1932, P. Arbelet : *Deux mauvais sujets, Mérimée et Sutton Sharpe* (il y a eu un tirage à part); du 20 août et du 20 septembre 1932 : Vicomte de Suzannet : *Mérimée et Carlyle* (p. 417); du 20 octobre 1932, Parturier : *Le Baiser à l'Inconnue*. — E. Henriot : *Le Baiser à l'Académie* (*Le Temps*, 17 octobre 1932). — M. Parturier : *Un billet inédit de Mérimée à Victor Hugo*, 17 novembre 1828 (*Le Figaro*, 12 mars 1932); *Le Manuscrit Autographe*, Paris, A. Blaizot, 1932, in-4, n° 38 (avril-mai-juin 1932), p. 61 : fac similé de ce billet avec commentaire (p. 79-81). — A. de Suzannet : *Le portrait de Clara Gazul* (*Bulletin du Bibliophile*, 20 janvier 1932, p. 53). — M. Levaillant : *Mademoiselle Mammouth* (*Figaro, Revue des Revues*, 10 septembre 1932). — E. Henriot : *Un grand bourgeois romantique : Vitet* (*Le Temps*, 11 octobre 1932). — *A la Mémoire de Mérimée* (Inauguration d'un médaillon sur la stèle qui orne la tombe de Mérimée à Cannes), [*Le Temps*, 1er et 4 novembre 1932]. — *Un portrait de Carmen par Mérimée* (*Le Temps*, 12 novembre 1932), il s'agit de l'aquarelle bien connue déjà publiée dans *Conferencia*. — G. Delahache : *Une lettre inédite de P. Mérimée au sujet de la cathédrale de Strasbourg* (*Revue Alsacienne illustrée*, t. XII). — Saisset (F.) : *Mérimée et les sources de la Vénus d'Ille* (*Revue Bleue*, 6 février 1932),... etc.

nis, l'édition originale de *Carmen*, l'édition originale de la *Chronique* et de nombreuses éditions du même livre, un dessin de Mérimée, des traductions en danois (1845) et en grec moderne (1860) de *Colomba*, des lettres autographes de Mérimée et de Sainte-Beuve... M. G. Michaut publie dans les *Annales de l'Université de Paris* (janvier-février 1933, p. 33) une étude intitulée : *La Mystification de Colomba*. M. E. Pilon consacre, dans son volume : *Muses et Bourgeoises de jadis* (Paris, Ed. Excelsior, in-12, 1933) une étude à *Sophie Duvaucel et le salon de Cuvier*[1]. Enfin la librairie Champion publie, dans l'édition des *Œuvres Complètes*, le tome II des *Études Russes* (édition Mongault) et *Mosaïque* (édition Levaillant)[2].

Si l'on ajoute à ces publications les nombreux articles, dont j'indique en note les principaux, on se convaincra aisément que Mérimée continue à préoccuper, sinon le public, qu'il ne faudrait tout de même pas surmener, comme il l'est pour Stendhal, du moins les amateurs. L'effort de ceux-ci porte à peu près uniquement sur la correspondance, car il semble que l'œuvre de l'écrivain ait été publiée tout entière. On fait donc la chasse, une chasse un peu éhontée, aux innombrables lettres que les bibliothèques et les archives particulières gardent encore avec un soin jaloux. Certes, il faut se réjouir d'une pareille émulation, grâce à laquelle des documents inconnus nous sont enfin révélés. Mais tant de zèle ne va pas sans beaucoup d'indiscrétion. Qu'aurait pensé Mérimée, si discret, si ennemi de l'étalage sentimental, devant ces profanations d'une vie intime dont il avait la pudeur et le respect? La gloire lui réservait cette mésaventure, comme à Maupassant, comme à Flaubert, comme à Stendhal, comme à tous les écrivains : nul n'échappe à notre curiosité, à notre manque de tact, à notre indélicatesse. Si encore la mémoire de l'artiste gagnait à ces publications posthumes, notre indélicatesse aurait une excuse. Ce n'est pas toujours le cas, même pour Mérimée. On constate, en effet, que les correspondances, rapprochées l'une de l'autre, se ressemblent étrangement. Peut-il en être autrement? Mérimée, qui a la plume facile, écrit plusieurs lettres par jour, quelquefois une dizaine. Il donne aux uns et aux autres les mêmes nouvelles, raconte les mêmes histoires, commente les mêmes événements : le fait est naturel et n'a, sur le moment, aucune importance. Mérimée se répète à l'infini, comme tous les épistoliers, mais il n'en a cure, car il ne songe point à la postérité. Le malheur est que ses commentateurs

1. On peut en rapprocher *Stendhal au Jardin du Roi, Lettres inédites à Sophie Duvaucel*, publiées avec des notes par Louis Royer, Grenoble, B. Arthaud, in-8, 1930.

2. Principaux articles parus en 1933 : J. Mélia : *Les lettres scandaleuses de Mérimée à Stendhal* (*Mercure de France*, 15 juin 1933). — E. Pilon : *Souvenir et tombeau de Mérimée* (*Nouvelles Littéraires*, 4 novembre 1933). — J'ajoute que, en 1934, MM. Michel Murray et Jean Silvain tirent de *Colomba* une pièce en quatre actes et cinq tableaux, qui est jouée à l'Odéon. — Cf. Comptes rendus d'Amédée Dunois (*Le Populaire*, 23 février 1934), d'E. Sée (*L'Œuvre*, 10 février 1934),... etc.

dociles se répètent avec lui ; nous passons notre temps à mettre les mêmes notes au bas de pages identiques, et ce travail devient aussi fastidieux qu'inutile. Enfin, pour la même raison, ces lettres qui, prises à part, ont une valeur propre, ne nous apprennent à peu près rien de nouveau sur Mérimée. Crier au chef-d'œuvre à chaque publication, découvrir, ou croire découvrir, un Mérimée inconnu jusqu'alors, est une illusion de commentateurs trop zélés, qui pensent peut-être à eux-mêmes plus qu'à Mérimée. L'esprit de chapelle fausse les perspectives et souffle parfois à contre-sens.

*
* *

Négligeant les détails, je ne voudrais examiner que deux points. Les lettres de Mérimée publiées dernièrement enrichissent-elles l'œuvre de l'écrivain et lui donnent-elles un regain de faveur ? Nous révèlent-elles un Mérimée que nous ne connaissions pas, ou que nous connaissions mal ?

Lettres à Ellice, aux Grasset, à Francisque Michel, à Mme de Montijo, aux Delessert, à la Comtesse de Boigne, à Sophie Duvaucel, au chancelier Pasquier, sans compter les lettres dispersées au hasard des revues, voilà de quoi s'est accru, de 1929 à 1933, le patrimoine intellectuel de Mérimée[1]. Ce n'est pas fini ; on nous annonce des lettres à Vitet[2], la correspondance avec miss Lagden, d'autres encore qui viendront grossir le lot. Prétendre qu'une pareille correspondance pourra rivaliser, en étendue et en variété, avec celle de Voltaire, ne semble donc pas exagéré. Oui, l'œuvre de Mérimée s'enrichit tous les jours, et l'on s'en félicite. Mais les correspondances publiées ont un intérêt inégal, et leur valeur n'est pas de même qualité. Outre les redites, que j'ai signalées, elles contiennent une foule de billets insignifiants. « C'est l'inconvénient des éditions d'œuvres complètes, dit justement M. Connes, qu'elles font apparaître le médiocre avec l'excellent, et le secondaire avec le principal[3]. » Ainsi dans ces correspondances, dont une partie est littérairement négligeable. Ce n'est pas la faute de Mérimée, car, encore une fois, il n'écrit pas pour la postérité, et il mêle aux questions qui nous intéressent encore des faits divers, des « potins », des préoccupations personnelles, des « actualités »..., dont l'intérêt a disparu aujourd'hui. De plus, il convient de faire une discrimination entre les textes publiés. Les uns sont de premier plan, comme les *Lettres à Mme de Montijo*, qui l'emportent de beaucoup sur les autres correspondances et nous présentent une fresque admirable de la société sous le Second

1. Je rappelle que les *Lettres à Viollet-le-Duc* ont paru en 1927, chez Champion.
2. Cet article était sous presse lorsqu'ont paru les *Lettres de Mérimée à Ludovic Vitet* (Introduction et Notes de M. Parturier), Paris, Plon, in-12, 1934. Je rendrai compte prochainement de cette publication.
3. *Études Anglo-Américaines*, Paris, Champion, in-8°, 1930, p. XXXII.

Empire, une sorte de « Comédie Humaine » en raccourci. Les autres sont de second plan, comme les lettres à Ellice [1], à F. Michel, aux Grasset [2], à la Comtesse de Boigne, au chancelier Pasquier, à Sophie Duvaucel [3]. Toujours curieuses, alertes, vivantes, elles nous renseignent sur l'érudit, sur l'archéologue, sur le voyageur, sur l'homme du monde, sur l'ami ; elles permettent d'établir, çà et là, un détail de biographie, de préciser une date, de rectifier une erreur, et, dans ce domaine, il n'y a pas de petits profits. Mais l'ensemble ne s'impose pas et ne dépasse guère le niveau de la curiosité érudite ; ce serait faire tort à Mérimée que de voir dans ces lettres autre chose qu'une relation quotidienne de sa vie publique ou privée, une sorte d'autobiographie involontaire, précieuse par cela même. Telle correspondance nous apporte des désillusions et ne remplit pas notre attente : ainsi les *Lettres à la famille Delessert*. En les ouvrant, qui donc, sachant le grand amour que Mérimée voua pendant dix-huit ans à Mme Gabriel Delessert, qui donc n'attendait l'expression ardente de cet amour ? Sans doute la correspondance est mutilée, et l'on nous assure que les premières lettres des deux amants, écrites entre 1837 et 1848, n'existent plus. Je le crois sans peine ; la famille, prudente avec raison, ou les intéressés eux-mêmes, les jugeant dangereuses, surtout au début d'une liaison délicate, les ont sans doute détruites. Ils n'ont pas eu tort. Mais ces lettres compromettantes étaient les

1. La lettre datée du 20 octobre 1859 (*Revue Universelle*, 1er septembre 1929, p. 518) est du 20 septembre.

2. Dans les *Notes Préliminaires* des *Lettres aux Grasset*, M. Parturier prétend que Céline Cayot, cette actrice des Variétés, qui ne semble pas avoir laissé une trace profonde ni dans la vie ni dans l'œuvre de Mérimée, « gêne les biographes » de l'écrivain (p. 2). En quoi les gêne-t-elle ? Les biographes de Mérimée en ont vu bien d'autres ! Plus loin, M. Parturier, qui fait remonter cette liaison aux environs de 1831 (p. 17), reproche à Mérimée qui, lui, la fait remonter à sa vingtième année, donc à 1823, d'avoir sur ce point une mémoire « volontairement défaillante » (p. 40, note 1). Défaillante, c'est possible ; mais pourquoi la défaillance serait-elle *volontaire* ? Puisqu'il s'agit de date, on a le droit d'être exigeant. Or la critique de M. Parturier manque de précision. Il faudrait d'abord démontrer que Mérimée se trompe, puis qu'il se trompe volontairement ; la démonstration n'est même pas esquissée. « Il semble bien que... », nous dit-on ; une apparence n'entraîne point une certitude. De même le rapprochement entre Arsène Guillot et Céline Cayot (p. 22) ne paraît pas très probant, surtout si on l'appuie sur les textes cités p. 101, note 2. — La lettre du 19 juin 1849 avait déjà été publiée par F. Chambon : *Notes sur P. Mérimée*, p. 264 ; on l'a amputée des deux dernières lignes.

3. Plusieurs lecteurs m'ayant demandé quel était ce comte de Lyonnet dont il est question dans la *Revue de Paris* du 1er septembre 1932 (*Lettres à Sophie Duvaucel*, p. 83, note 1), je leur signale que la coquille a été rectifiée dans le numéro du 15 septembre (p. 360, note 1) : ce qui prouve que les lecteurs ne rectifient pas toujours « d'eux-mêmes ». — Dans ses *Précisions sur Mérimée*, M. Parturier souligne que, « par parenthèse », je n'ai pu utiliser le dossier Duvaucel, qui restait ignoré (*ibid.*, 1er septembre 1932, p. 65). Or, ce dossier, je l'ai eu intégralement entre les mains en 1927, et je l'ai utilisé autant que je l'ai pu — car la discrétion s'imposait — dans *Mérimée de 1834 à 1853* (p. 259). La question sera reprise dans l'édition complète (ni celle de M. Bray, ni celle de M. Parturier ne le sont) de cette correspondance, que prépare la librairie Champion. — P. 61, M. Parturier annonce la publication des *Lettres à Mme de Boigne* (*Revue de Paris*, 1er septembre 1932). Or ces *Lettres* avaient paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1932, p. 396.

plus révélatrices, les plus enthousiastes ; leur disparition nous empêche, une fois de plus, de juger l'amant que fut Mérimée. Car les lettres qui subsistent sont forcément plus banales ; elles n'ont ni feu ni flamme, elles éclairent discrètement un amour apaisé ou sur son déclin. Trop peu nombreuses pour constituer un recueil, elles se trouvent noyées parmi les lettres adressées à Édouard Delessert, à Léon de Laborde, à Alexis de Valon, et c'est à peine si elles sont empreintes d'une mélancolie passagère et d'une émotion discrète. Le fils, le frère, le gendre nous distraient de l'amante, dont le nom ne brillera pas, comme celui de Jenny Dacquin ou de Mme de La Rochejacquelein, au frontispice d'un livre à elle seule consacré. Il était bon de publier ces lettres ; il est moins opportun de soutenir qu'elles sont une révélation. Car, sur la vie sentimentale de Mérimée, nous n'en savons guère plus après qu'avant cette lecture.

Un correspondant, alléché par l'*Annonce* de la librairie, m'écrit à ce sujet : « Peut-on dire vraiment que « c'est toute la vie de Prosper Mérimée de 1838 à 1870, et le roman le plus secret et le plus poignant d'une existence qui a paru exempte de larmes, jalonnée de bonheurs faciles » ? Peut-on affirmer que Mérimée « pose souvent le masque et nous livre une part presque ignorée de sa vie... » ? Peut-on dire que, « avec cette publication..., tombe définitivement la légende de la sécheresse et du cynisme de Mérimée » ? Peut-on dire que ces lettres sont « de véritables chefs-d'œuvre de la prose du XIXe siècle [1] » ? On veut nous en faire accroire. » J'ai tenu à citer ce passage d'une lettre privée, parce qu'elle nous renseigne sur l'état d'esprit d'un public averti, que les réclames tapageuses mettent en garde [2]. Nous autres, « mériméistes », avons des œillères, et sommes trop près de notre écrivain préféré pour le juger avec sang-froid ; j'en donnerai d'autres preuves. Les *Lettres à la famille Delessert* sont un document qu'il ne faut ni exalter ni déprécier ; elles n'ajoutent rien à la gloire de l'écrivain et ne révèlent pas un amant passionné [3].

1. *Bulletin d'Annonce* de l'édition originale (Collection La Palatine, Paris, Plon, 1931).

2. On se rappelle que, en 1927, la librairie Bernouard annonça des *Mémoires historiques inédits* de Mérimée. Grand émoi chez les mériméistes. Or le volume n'était qu'un centon d'articles parus du vivant même de Mérimée et connus de tout le monde. Agir ainsi n'est pas servir la mémoire de Mérimée ; c'est l'exploiter à des fins commerciales. (Cf. *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, avril-juin 1928, p. 274-275.)

3. M. Henriot souligne le *merveilleux scrupule* (Préface, p. v) qui présida à la publication de ces lettres. D'abord le scrupule se suffit à lui-même ; on se demande ensuite quelle épithète M. Henriot, qui aime les nuances, appliquera à *Bérénice* ou à la *Légende des Siècles*. D'autant plus que l'édition n'est pas à l'abri de tout reproche. Il faut passer condamnation, comme toujours, sur les fautes d'impression et les coquilles. Mais *La Double Méprise* est datée de 1842, alors qu'elle a paru en 1833 (p. I). Le livre de Hugues Rebell est invoqué comme témoignage essentiel, alors qu'une note reconnaît qu'il est rempli d'erreurs (p. XII), ce qui est exact et lui ôte toute valeur documentaire. La phrase de M. Hanotaux, qui est citée p. XII, s'applique aux *Lettres à Mme de Montijo*, et non aux *Lettres à la famille Delessert*, comme on pourrait le croire. Est-ce la liaison de Mérimée avec Jenny Dacquin que l'on qualifie d' « assez sotte, grossie depuis à plaisir » ? (P. XII.) Par qui et pour-

*
* *

Le même Bulletin nous annonce *une nouvelle vue sur Mérimée*. Est-ce exact? J'arrive ainsi naturellement au second point que je voudrais examiner. Cette « nouvelle vue », c'est M. Henriot qui, dans sa *Préface*, nous la révélerait; et il semble tenir beaucoup à cette découverte, puisqu'il publie une partie de sa *Préface* dans les *Nouvelles Littéraires* du 26 septembre 1931, sous le titre alléchant : *Nouvelle vue sur Mérimée*. Qu'est-ce donc? Ceci d'abord : la vie de Mérimée renferme de « tragiques dessous de tristesse et de déception », que presque personne n'avait soupçonnés; déjà, il est vrai, ses confidences à Mme de La Rochejacquelein étaient « déchirantes », mais Mérimée n'était point encore apparu comme une « victime ». *Tragique*, *déchirant*, *victime*, ces mots auraient, je crois, déplu à Mérimée. Le mot *tragique*, dit-il dans une lettre inédite que je n'ai malheureusement pas le droit de publier, implique presque toujours une exagération dans la bouche de ceux qui l'emploient, et il faut s'en méfier. Il ajoute, sur le ton ironique qui lui est familier, que, s'étant fort ennuyé jadis à la tragédie classique (notons le trait chez ce « pur classique »), il a juré *de ne jamais mettre de tragique dans sa vie*. Et il est vrai qu'il n'en a pas mis, que la souffrance chez lui ne prit jamais la forme d'une plainte *déchirante* et n'entraîna jamais d'irrémédiables catastrophes. Mérimée survécut même à la rupture avec Mme Delessert. Je ne l'en blâme pas, je constate; les neuf dixièmes des hommes sont ainsi, et Werther est une exception.

Là ne saurait donc être, et pour cause, la prétendue nouveauté des *Lettres à la famille Delessert*. La nouveauté consiste à découvrir que, « sous une apparence de sarcasme, d'incrédulité et de détachement », Mérimée cache « une sensibilité naturelle », qu'il est « sensible tout comme un autre à toute humaine émotion », qu'il a « le cœur chaste », bref, qu'il est « un sentimental sous le masque[1] ». Ces remarques sont justes; on ne peut reprocher à M. Henriot que de nous les présenter comme une *nouveauté*. Car cette sensibilité réticente et ce cœur chaste, il y a beau temps que, en réaction contre la légende d'un Mérimée froid et sec, les critiques les avaient non seulement soupçonnés, mais mis au jour. Ils n'y avaient pas eu grand mérite d'ailleurs : la sensibilité de Mérimée transparaît dans les

quoi? — Après nous avoir annoncé une publication *intégrale*, on nous prévient que « quelques coupures ont été nécessaires, uniquement commandées, d'ailleurs, par la gauloiserie des termes » (p. XLII et p. 95). Pourtant, dans les *Lettres aux Grasset*, M. Parturier se refusait à faire « d'hypocrites réticences » et à « châtrer la vérité » (p. 2). On peut toujours éviter de « châtrer » un texte,... etc. Il eût été opportun de rappeler que L. Pinvert avait déjà donné, en 1911, de précieux renseignements sur la liaison Delessert-Mérimée (Cf. *Un Post-Scriptum sur Mérimée*, p. 15 à 25), et que d'autres s'en étaient occupés (D'Haussonville, *P. Mérimée à propos de Lettres inédites*, « *Revue des Deux Mondes* », 15 août 1879, p. 737. — Faguet : *Revue Bleue*, 19 décembre 1896, p. 770. — Filon : *Mérimée et ses amis*, p. 68. — Chambon : *Lettres inédites*, p. XLI, etc.).

1. *Préface*, p. I à X. — Au *secret* de Mérimée (MM. Henriot et Parturier reprennent

Lettres à Mme de La Rochejacquelein, à mistress Senior, à Jenny Dacquin, à tant d'autres encore.... Lorsque, en 1920, M. P. Bourget qualifiait Mérimée de « grand émotif, à qui la violence de sa sensibilité a, tout jeune, fait peur », et d' « *émotif rêné* [1] », il disait exactement ce que M. Henriot répète aujourd'hui. *Emotif rêné, sentimental sous le masque*, c'est tout un. Et que d'autres, avant M. P. Bourget, avaient laissé entendre ou dit clairement la même chose ! Je ne voudrais pas étaler avec pédanterie les nombreux témoignages qui, depuis Sainte-Beuve et Taine, attestent chez Mérimée la puissance indéniable du cœur [2].

M. Henriot, si averti, ne peut les ignorer ; on s'étonne alors qu'il enfonce une porte ouverte. Est-ce donc pour faire de Mérimée un pur sentimental ? Non pas ; M. Henriot sent l'absurdité qu'il y aurait à le transformer en « une sorte d'élégiaque sentimental, amoureux transi et cultivateur de petites fleurs bleues romanesques » (p. VI). Ce qu'il loue en lui, c'est la retenue, la modération, la discrétion, la pudeur, la maîtrise de la passion, toutes vertus que nous lui connaissions déjà, et que M. Henriot résume dans le mot dont on abuse, le mot *classique* (p. VIII)[3]. Classique, Mérimée l'est, selon lui, non seulement dans son œuvre, mais dans « sa conception de la vie et de son usage ». C'est trancher net, trop net. Ne cesserons-nous donc jamais, en France, de mettre une cloison étanche entre les hommes, en qualifiant les uns de *classiques*, les autres de *romantiques*? Il semble qu'il y ait en chacun de nous des éléments classiques et des éléments romantiques, et j'ai essayé de montrer qu'il y avait certainement en Mérimée de ceux-ci et de ceux-là[4]. Et je ne sais pas si, au fond, il fut si *classique* qu'on l'affirme dans sa conception même de la vie — je veux dire de sa vie intime, — sa vie de voyageur, d'archéologue et de curieux étant elle-même une magnifique promenade romantique. Eut-il tant de mesure qu'il affecta d'en avoir? Eut-il tant de délicatesse et de tact qu'on lui en prête? En apparence, oui. Mais, en lisant les lettres à Mme Delessert, je songeais à ces amours nombreux qui s'enchevêtrent dans la vie de Mérimée ; je songeais que, bien souvent, il avait aimé, en même temps, plusieurs femmes, à qui, dans le même temps, il faisait sans doute les mêmes déclarations. Jenny Dacquin ne fut pas dupe, ni d'autres sans doute, et, si Mérimée fut une victime,

le mot, après M. Levaillant) j'avais consacré le chapitre I de la *Vieillesse de P. Mérimée* (Cf. également *Mérimée de 1835 à 1853*, p. 262 et suiv.).

1. *Mérimée nouvelliste* (*Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1920, p. 260).

2. Cf., par exemple, F. Chambon (*Journal des Débats. En l'honneur de P. Mérimée*, 28 avril 1907, p. 6).

3. M. Parturier reprend l'épithète à son compte (p. XIII) et loue Mérimée, plutôt qu'il ne le blâme, d'avoir ramené « sagement à l'ordre naturel des choses les désordres de la passion » (p. XIV). Or il ne s'agit ni de louer ni de blâmer, mais de comprendre et d'expliquer. Ailleurs, M. Parturier me reproche de refuser toute sensibilité à Mérimée (*Carmen*, éd. F. Roches, p. XII). C'est avoir mal lu ce que j'ai écrit à ce sujet. (Cf. en particulier *La Vieillesse de Mérimée. Conclusion.*)

4. Cf. *La Jeunesse de P. Mérimée*, t. II, p. 356-360.

il eut ses victimes[1]. Est-ce là cet ordre, cette mesure, cet équilibre, cette harmonie qu'on nous vante ? Tout n'est pas clair en lui, et le viveur persiste, qui gêne un peu l'amant[2]. Galant homme, ne cesse-t-on de nous répéter. J'avoue que je me fais du galant homme une conception plus étroite ; je ne peux pas oublier que d'autres sont restés fidèles à une femme, à une seule femme, et se sont dévoués tout entiers, corps et âme, à elle. Mérimée n'est pas l'homme d'une seule femme, voilà tout, et je ne crois guère, en conséquence, à sa pudeur morale. Mais quoi ! Cette pudeur consiste, nous dit-on, à ne pas faire de ses amours un étalage romantique ; et il faut accorder, en effet, à Mérimée les vertus de tact et de discrétion. Mais les amours successifs et simultanés n'en existent pas moins chez lui, et nous nous plaisons à les découvrir, sans y mettre, nous, aucune pudeur. Acceptons-les ; après tout, cette faiblesse, ce goût du changement, cette inconséquence, ces libertés du cœur, ces fantaisies amoureuses, ces amours mêmes que leur connexité n'empêche pas d'être sincères ni profonds, voilà qui est humain. Humain, oui ; noble, non. Mérimée, moins indulgent pour lui-même que ses admirateurs, s'étonne parfois, aux heures de repliement intérieur, de la dualité qui est en lui. Il s'en étonne, il s'en plaint, comme dans la belle lettre inédite que j'ai sous les yeux ; il lui arrive d'être en désarroi, en désaccord avec son âme, et, par conséquent, fort triste, dépité, mécontent de soi plus que des autres. Ce désaccord intime, qui l'honore, explique en partie son attitude de plus en plus misanthrope, son chagrin, sa ruine morale, son pessimisme voisin du nihilisme. Ce n'est pas ce qui me déplaît en lui, au contraire. Le classique artificiel qu'on nous présente me paraît faux à côté de l'homme partagé, inquiet, douloureux qu'il fut souvent[3]. Découvrir cet homme-là serait peut-être la nouveauté ; encore le soupçonne-t-on, et se livre-t-il à nous par moments. Découvrir un Mérimée expansif, lyrique, sans rêves ni masque (un masque est toujours désagréable), un Mérimée sans retenue ni mesure (on nous le dit mesuré dans l'expression de sa passion, mais la passion connaît-elle la mesure ?), découvrir ce Mérimée-là serait une nouveauté. Hélas ! cette nouveauté nous sera, je le crains, toujours refusée. Car on aura beau dire et beau faire, on ne convaincra jamais personne que la sensibilité de Mérimée fut aussi esthétiquement créatrice que celle d'un Lamartine, d'un Musset ou d'un George Sand. La sienne est d'une autre qualité ; elle n'a rien pro-

1. Même dans la rupture brusque avec Mme Delessert qui, à quarante-huit ans, l'abandonne pour Maxime du Camp, il se peut qu'il y ait de sa faute, et il finit par s'en rendre compte. (Cf. Parturier, *Introduction* des *Lettres de Mérimée à la famille Delessert*, p. XLVII.)

2. Cf. le jugement sévère que L. Pinvert porte sur l'attitude de Mérimée à l'égard des femmes ; pour lui, Mérimée est incapable d'inspirer une passion véritable. (*Bulletin du Bibliophile*, 15 juillet 1907, p. 309.)

3. Cf. le judicieux article de G. Ascoli, *Mérimée, l'homme* (*Nouvelles Littéraires*, 20 juin 1931, p. 8).

duit de comparable à *Raphaël*, aux *Nuits* et à *Indiana*. Telle est la différence qui sépare le génie du talent. Mérimée a un talent de premier ordre, et je donne à ce mot galvaudé aujourd'hui sa force originelle, qui est grande. M. Henriot répond : L'homme nous intéresse plus que l'écrivain. Oui et non ; oui, si la vie éclaire l'œuvre ; non, s'il ne s'agit que de découvrir dans l'homme ce que, précisément, il a voulu tenir caché. D'ailleurs, l'homme et l'écrivain sont inséparables, et la méthode qui ne s'attache qu'à l'homme est fâcheuse à beaucoup d'égards; trop attentive à l'accidentel, trop curieuse de l'éphémère, elle risque de fausser les perspectives, en accordant une importance aux menus faits de la vie quotidienne.

Comment, d'ailleurs, à distance, et au milieu de témoignages contradictoires, pourrions-nous être d'accord sur l'homme, sur ses paroles et ses gestes, sur ses attitudes et ses idées, sur ses sentiments et sa pensée? On a tendance aujourd'hui à nous présenter un Mérimée sentimental et bon, à vanter sa délicatesse et sa retenue, à idéaliser son portrait. Mais je me rappelle une conversation avec M. Boeswilwald, dont le père avait beaucoup fréquenté Mérimée à la cour et dans les commissions des Monuments Historiques : « La bonté de Mérimée? disait celui-ci; oui, sans doute. Pourtant, j'ai connu un Mérimée réticent, renfrogné, dur, cinglant, très redouté à cause de ses mots à l'emporte-pièce qui exécutaient leurs victimes une fois pour toutes, les laissant désemparées et blessées. Mérimée qui, au fond, n'était pas méchant, l'était quelquefois à son insu; alors il se reprenait, faisait des excuses, mais le coup était porté et beaucoup ne lui pardonnaient pas. On le craignait, et on l'aimait peu. » Ce témoignage n'est pas plus décisif que les autres; il faut, néanmoins, en tenir compte. Dans sa belle étude sur E. Delacroix, Baudelaire a laissé de Mérimée un portrait auquel on ne prête guère attention, et qui, pourtant, semble véridique. « Un homme, dit-il, à qui on pourrait plus légitimement le comparer [qu'à Jacquemont ou à Stendhal] pour la tenue extérieure et pour les manières, serait M. Mérimée. C'était la même froideur apparente, légèrement affectée, le même manteau de glace recouvrant une pudique sensibilité et une ardente passion pour le bien et le beau ; c'était, sous la même hypocrisie d'égoïsme, le même dévouement aux amis secrets et aux idées de prédilection[1]. » Depuis un demi-siècle, les biographes de Mérimée n'ont fait que développer, avec plus ou moins de bonheur, et en mettant l'accent là où il leur plaisait, le jugement profond du poète. *Froideur affectée* (il semble, en effet, qu'il y ait de l'affectation chez Mérimée), *pudique sensibilité*, *hypocrisie d'égoisme*, telles sont les marques essentielles d'un caractère qui ne mérite ni excès d'admiration ni excès de blâme.

On a voulu contester l'opportunisme politique de Mérimée. J'ai

1. *L'Art romantique. L'Œuvre et la Vie d'Eugène Delacroix*, p. 25-26.

essayé de montrer, après beaucoup d'autres, que Mérimée s'est rallié successivement à tous les régimes, en les critiquant, d'ailleurs, soit ouvertement (ce qui est rare), soit dans sa correspondance. Attitude humaine, soit; attitude héroïque? Non pas. Alors les mériméistes protestent. C'est être, paraît-il, « partial » que de constater simplement, en matière politique, l'égoïsme et l'opportunisme de Mérimée ; c'est être injuste que de ne pas admirer son attitude prudente et réticente en 1848. M. Josserand et M. Parturier n'admettent pas que l'on fasse des réserves sur cette attitude : selon eux, Mérimée n'était ni égoïste, ni intéressé, ni riche, et il a eu parfaitement raison de ne point se rallier à une République « qui l'obligeait à descendre sur le pavé, au nom d'une liberté qu'il songeait d'autant moins à réclamer que la Monarchie de Juillet lui en avait depuis longtemps donné l'habitude[1] ». A quoi l'on peut répondre que si on ne réclame pas la liberté pour soi, on peut la réclamer pour les autres, et que le désintéressement, le courage civique, l'héroïsme, existent tout de même dans les luttes politiques. Encore une fois, je ne reproche nullement à Mérimée de n'avoir pas eu ces vertus. Mais je proteste lorsqu'on approuve tout en lui, le bon et le moins bon. D'ailleurs, les faits s'imposent, que corroborent les dernières publications de sa correspondance. Je les ai exposés longuement et impartialement ailleurs, lorsque j'ai essayé de dessiner la courbe des idées politiques de Mérimée[2]. J'attends qu'on les récuse, au lieu de les déformer selon ses propres affinités. Car est-ce une méthode de discussion que de défendre Mérimée — qui n'a pas besoin de l'être, — en discutant la bonne foi politique de Victor Hugo, dont ce n'est pas le lieu d'instruire le procès, — ou en invoquant l'opinion de M. de la Gorce, — qui n'est pas le jugement de l'impartiale histoire[3]? M. Lavisse avait rencontré Mérimée plusieurs fois à la cour, et il me disait : « Cet homme froid, distant, taciturne, avait su profiter des circonstances ; aucune bassesse chez lui, mais de l'habileté ; aucune flagornerie, mais de la condescendance. Beaucoup étaient jaloux de lui ; un certain nombre lui reprochait son manque de convictions politiques[4]. » De son côté, M. Pinvert tenait de Filon qui, lui aussi, avait connu Mérimée, des renseignements oraux du même ordre : « Dans l'entou-

1. Cf. Parturier, *Lettres de Mérimée à la famille Delessert*, p. XXXIII. — P. Josserand, *Revue des Cours et Conférences*, 15 avril 1929, p. 92-93.

2. Cf. en particulier *La Vieillesse de P. Mérimée*, p. 11-12.

3. Cf. Josserand, *Revue des Cours et Conférences*, 15 avril 1929, p. 93. — Parturier, *Introduction* aux *Lettres de Mérimée à la famille Delessert*, p. XXXIII, note 2.

4. Les textes prouvent que Mérimée, qui a gardé des « préjugés bleus », tantôt parle avec sympathie de la Révolution de 1789 et de la République de 1848, tantôt les critique âprement ; son opinion varie, et il est, sous tous les régimes, « sans enthousiasme » et sans haine. Tout porte à croire que, si la République se fût consolidée, il s'en serait accommodé; mais, après 1848, il est hostile à la Révolution. (Cf. Chuquet, *Mérimée en 1848*, *Journal des Débats*, 27 mars 1924.) En tout cas, il n'abdique jamais son droit à la critique. En 1848, il raille Louis-Napoléon et ne croit pas à son succès (Filon, *Mérimée et ses Amis*, p. 208), et, plus tard, il ne ménagera pas ses critiques à l'empire libéral, lui, ancien libéral de la Restauration.

rage de l'Impératrice, on jugeait parfois assez sévèrement l'attitude de Mérimée, qui servait le régime (jusqu'à quel point? on ne sait encore), et le critiquait âprement par derrière. Sans doute il n'était pas le seul, et ses critiques étaient souvent justes. Mais on rappelait que cet ancien libéral, qui avait porté sur ses épaules le cercueil du général Foy, avait singulièrement évolué, et n'y avait rien perdu. » Je crois qu'on ne peut pas ne pas tenir compte de cette attitude, surtout lorsqu'on songe que, dans ce XIXe siècle tourmenté et instable, d'autres ont eu un idéal politique et social, se sont battus pour leurs idées, ont souffert pour elles, et sont demeurés fidèles à leurs convictions. Il serait absurde de reprocher à Mérimée de n'avoir pas eu la foi républicaine de Lamartine et de ne s'être pas fait tuer sur une barricade pour une cause quelconque ; Baudin n'était pas, ne pouvait pas être son homme. En revanche, il serait injuste de trop lui en savoir gré[1].

*
* *

Dans un autre ordre d'idées, qui nous ramène heureusement à la littérature, est-ce encore le besoin de découvrir, à tout prix, du nou-

1. Dans le détail, la critique de M. Josserand demanderait à être reprise point par point. J'avais dit que Mérimée parle de l'affaiblissement du sentiment religieux en « disciple de Voltaire »; M. Josserand le conteste et ajoute que, ce faisant, Mérimée est « un très orthodoxe disciple de Voltaire » (*Art. cité*, p. 92). Nous sommes donc d'accord, et j'avoue ne pas comprendre la restriction de M. Josserand : — M. Josserand semble croire que, en 1848, Mérimée n'a que son traitement pour vivre et que sa mère lui est une charge (*Ibid.*, p. 93). M. Parturier renchérit et prétend que Mérimée est un fonctionnaire « sans fortune » (*Ouvr. cité*, p. XXXIV). C'est inexact. Les Mérimée étaient à l'aise, et ils léguèrent à leurs fils des rentes qui allèrent sans cesse en augmentant. Sans doute, en 1848, Mérimée, menacé de perdre sa place d'inspecteur des Monuments Historiques, écrit : « Je n'ai pour vivre que cette place et celle de membre de l'Académie Française. » (A un Inconnu. Cf. Chambon, *Lettres inédites*, p. XXXII.) Mais il s'agit d'apitoyer Ledru-Rollin. En admettant que ce fût vrai, son traitement d'inspecteur s'élevait à 8000 fr., auxquels s'ajoutaient une allocation, sous forme de jetons de présence, qu'il touchait comme membre du Conseil des Bâtiments Civils, et des indemnités de déplacement pour ses tournées : au total, une somme équivalant à 80000 fr. environ de notre monnaie actuelle. En 1835, Mérimée, voyageant pour son plaisir en Angleterre, dépense 2050 fr. en cinq semaines [12 à 15000 fr. de notre monnaie actuelle]. (Cf. Chambon *Notes sur P. Mérimée*, p. 82.) A partir de 1852 il a son traitement de sénateur, et la petite fortune dont il hérite de sa mère. Lorsqu'il meurt, nous dit Chambon (*Notes sur P. Mérimée*, p. 144, note 1), « sa fortune *matérielle* pouvait être évaluée à environ *30000 fr. de rente*. En effet, il avait de l'argent placé en Angleterre, puis des actions du chemin de fer du Nord lui assurant 4 à 5000 fr, par an, enfin des rentes françaises lui donnant un revenu de 16000 à 18000 fr. (Cf. *Lettres à Panizzi*, II, 442.) « Il faut ajouter des droits d'auteur, qui étaient importants. Or 30000 fr. de rente sous le second Empire représentaient un capital de plus d'un million! On peut donc considérer Mérimée comme un « bourgeois cossu ». — A propos de la rencontre de Hugo et de Mérimée, M. Josserand déclare le récit de Hugo « extravagant » (p. 93). Je m'étais borné à le juger « partial », et je l'avais rapporté parce qu'il explique — en partie — la rupture des deux écrivains. Il se peut que le récit soit inexact, mais nul ne l'a encore démontré. — M. Josserand prétend que je « m'étonne » de l'aversion de Mérimée pour la République (p. 93). Or, si l'on veut bien relire la page à laquelle renvoie M. Josserand (*Mérimée de 1834 à 1853*, p. 277), on consta-

veau, qui pousse M. G. Michaut à ne voir en *Colomba* qu'une mystification? Des mystifications, Mérimée en avait déjà un certain nombre sur la conscience; faut-il lui en mettre une de plus? Selon M. Michaut, tous les critiques, à commencer par Sainte-Beuve, se sont laissés prendre au piège, et ont été assez naïfs pour considérer *Colomba* comme une œuvre sérieuse, comme un drame de la vendetta. A ce drame de la vendetta, que tout le monde attend, Mérimée substitue un cas banal de légitime défense. Orso tombe dans une embuscade dressée par les Barricini, et ne tire pas sur eux. Il attend qu'ils aient tiré, et il ne risposte qu'ensuite par un coup double. « Pour défendre sa vie ainsi menacée, point n'est besoin, prétend M. Michaut, d'avoir eu un père assassiné, d'avoir une vendetta à soutenir; pas n'est besoin d'être Corse. Encore une fois, c'est de la légitime défense ». Donc Mérimée nous a « une fois de plus mystifiés[1] ». Faut-il souligner combien le raisonnement de M. Michaut est spécieux? Nier l'idée de vendetta, qui anime Colomba et son frère et qui s'exprime clairement, à chaque page du livre, c'est travestir la pensée maîtresse et le sens du roman, c'est méconnaître la réalité historique sur laquelle il s'appuie, c'est fausser, en jouant sur les mots[2], sa réalité morale. Qui donc, en lisant *Colomba*, éprouve l'impression d'être mystifié? Personne, à coup sûr, et personne ne met sur le même plan *Colomba*, le *Théâtre de Clara Gazul* et la *Guzla*.

Raffiner sur la vie d'un écrivain ne vaut pas mieux que raffiner sur son œuvre. Or on nous laisse entendre qu'une «biographie définitive » de Mérimée se compose lentement et que, un jour, un « homme d'esprit réussira la Vie de Mérimée[3] ». Le mot *définitif* est un mot dangereux; il dénote chez ceux qui l'emploient une assurance que j'admire et que j'envie. Mais je crains que, en l'espèce, l'homme d'esprit en question, même doué d'une grande finesse et d'une perspicacité exceptionnelle, ne suffise point à la tâche. Il rectifiera des détails, corrigera des erreurs, précisera des dates, et ce sera fort bien. Mais des obscurités subsisteront, qu'aucune recherche ne dissipera jamais. Connaissons-nous à fond la vie d'un Villon, d'un Rabelais, d'un Ronsard, d'un Racine, d'un Rousseau, d'un Diderot? Plus près de nous, celle d'un Hugo, d'un Vigny, d'un Balzac? Des approximations, des

tera que je n'ai marqué aucun étonnement; j'ai cherché simplement à expliquer l'attitude de Mérimée. — Selon M. Josserand, cette aversion viendrait de ce que Mérimée tremble pour ses « chers monuments » (p. 93). Et, sans doute, en avril 1849, on supprime le poste d'inspecteur général; mais on le rétablit aussitôt. Sans doute, en mai, on veut supprimer la Commission des Monuments Historiques; mais on y renonce. Sans doute, de 1849 à 1853, les travaux subissent un temps d'arrêt; mais c'est une période de réorganisation, et jamais Mérimée n'a déployé une aussi grande activité, ni aussi féconde. (Cf. *P. Mérimée de 1834 à 1853*, p. 10, 11.)

1. G. Michaut, *La Mystification de Colomba* (*Annales de l'Université de Paris*, janvier-février 1933, p. 33-58).

2. Tout Corse mêlé à une vendetta se considère, en effet, en état de légitime défense.

3. Parturier, *Précisions sur Mérimée* (*Revue de Paris*, 1er septembre 1932, p. 63); *Lettres aux Grasset*, p. 2.

vies « romancées », nous en avons à ne savoir qu'en faire. Mais qui donc s'est hasardé à écrire une vie *définitive* d'un artiste quelconque? Il ne faut d'ailleurs pas le regretter, ni s'en émouvoir, la sympathie que nous vouons à l'écrivain étant souvent proportionnée à l'ignorance où nous sommes de sa vie quotidienne, et le lecteur s'accommodant d'un certain vague, d'un certain flou qui baigne la réalité sans lui nuire. Particulièrement, toute biographie *définitive* de Mérimée est irréalisable aujourd'hui. Des dossiers considérables ne se sont pas encore ouverts, et les mériméistes avertis savent que l'un des leurs a laissé, après sa mort, des liasses de documents qui rempliraient cinq ou six gros volumes. D'autres dossiers se cachent. Je ne crois pas qu'ils nous apporteraient des révélations importantes, mais, grâce à eux, on procéderait à ces rectifications de détail dont je parlais tout à l'heure. Modestement, depuis une dizaine d'années, j'ai poursuivi mon enquête, et je possède certains documents qui, sans être de première importance, interdisent pour l'instant toute tentative téméraire. Il faut donc s'armer de patience, de résignation, et ne pas viser trop haut. Mais s'il convient de ne pas vouloir, à tout prix, tout éclaircir dans une vie intime dont les secrets ne nous appartiennent pas, il convient également de ne pas épaissir le mystère autour de Mérimée. On a tendance à nous représenter l'auteur de *Colomba* comme un être fuyant, insaisissable, inexplicable : « Ce diable d'homme a tant d'esprit qu'il échappe aux dissertations les plus studieuses », nous affirme-t-on[1]. Or s'il existe en Mérimée, comme en tout artiste, comme en tout homme, une part irréductible, un asile inviolable, il est exagéré de prétendre que l'amant de Mme Delessert nous glisse délibérément entre les doigts. Non, Mérimée n'est pas si énigmatiqne qu'on le suppose. C'est même l'énigme qui lui manque le plus. Moins difficile à saisir qu'un poète lyrique ou un mystique, l'homme est moins complexe, moins « diable » qu'on ne le dit, et l'artiste se laisse assez aisément définir. Il n'est, pour s'en convaincre, que de relire les articles si intuitifs, si profonds de Sainte-Beuve. Vieux de près d'un siècle, ils ont besoin de rectifications et d'une mise au point fatalement nécessaire ; mais ils subsistent dans leur valeur morale et humaine, et on ne les a pas dépassés.

Si c'est une illusion de croire que l'on pourra écrire *ne varietur* la vie de Mérimée, c'en est une autre de croire que l'on peut entreprendre une « correspondance générale, chronologiquement distribuée », de l'écrivain, dût-on faire appel aux mériméistes les plus éminents[2]. Nul, à l'heure actuelle, n'est qualifié pour cette entreprise pleine de difficultés et de périls. Trop de lettres restent et resteront encore longtemps cachées, trop de secrets de famille s'opposent à certaines publications, trop de *veto* subsistent pour qu'on puisse espérer constituer un ensemble, comme on l'a fait pour Voltaire, comme on

1. Parturier, *Lettres aux Grasset*, p. 1.
2. Henriot, *Préface* des *Lettres de Mérimée à la famille Delessert*, p. v.

le fait pour Jean-Jacques. Jamais, d'ailleurs, la correspondance de Mérimée ne sera complète, non plus que celle de Rousseau, de Voltaire, ni d'aucun artiste. Une foule de lettres ont été dispersées, vendues, et circulent à travers le monde; les rattrapera-t-on jamais? Il en existe, non seulement en France, mais en Angleterre, en Espagne, en Suisse, en Italie, en Russie, ailleurs sans doute... M. Henriot parle un peu à la légère d'un regroupement, qui absorberait l'activité, non pas d'un ou de deux chercheurs, mais d'une équipe entière. D'ailleurs, dans cette correspondance prétendue complète, que de billets insignifiants, de lettres sans valeur, dont Mérimée n'aurait sans doute jamais autorisé la publication! Nous surchargeons à plaisir la postérité, sans grand profit pour l'écrivain. Il est vrai que la postérité fait son tri, ou se venge par l'indifférence.

Il faut avancer lentement, se résigner aux inévitables lacunes, aux tâtonnements et aux erreurs. On a cru devoir souligner que mes livres consacrés à Mérimée « ne marquent pas un but[1] ». Tout le monde en est persuadé, et l'auteur plus que quiconque. Dans le domaine de la critique — et de l'art — nous ne marquons jamais que des étapes : heureux encore lorsque nous en marquons une! La vérité se constitue lentement par la somme de nos erreurs mêmes. Si j'ai, au cours de cet article, relevé ce qui me paraît défectueux dans les publications actuelles, ce n'est pas pour le plaisir mesquin de souligner des insuffisances, auxquelles nous sommes tous exposés; c'est parce que la tendance générale qui s'affirme me paraît dangereuse. Il était admis autrefois que Mérimée fut sec, froid, réticent. On veut nous persuader aujourd'hui que le même homme fut sensible, brûla « de toutes les ardeurs[2] », frémit de toutes les tendresses. La vérité est-elle entre ces deux extrêmes? Il se peut; mais nul n'a le droit de négliger l'une ou l'autre opinion. Il restera toujours que, selon le tempérament de chacun, Mérimée attirera la sympathie ou commandera des réserves. Il est d'une famille d'esprits qui ne contente pas tous les esprits et ne satisfait pas tous les cœurs. Entre beaucoup d'autres, M. P. Bourget le juge « limité »; M. L. Daudet estime qu'il manque d'ouverture sur l'infini, et M. Barrès avait raison d'écrire : « Mérimée est estimable à cause des gens qui le détestent, mais bien haïssable à cause de ceux qu'il satisfait[3] ». Je persiste à être de ceux — j'ai dit ailleurs pourquoi, et les dernières « révélations » sur l'auteur de *Carmen* ne fléchissent pas ma résistance involontaire, — je persiste à être de ceux que Mérimée ne satisfait pas complètement.

PIERRE TRAHARD.

1. Parturier, *Précisions sur Mérimée* (*Revue de Paris*, 1er septembre 1932, p. 63).
2. Parturier, *Introduction* aux *Lettres de Mérimée à la famille Delessert*, p. XIII.
3. Rapporté par M. Parturier : *Lettres aux Grasset*, p. 41.

NOTES INÉDITES DE SAINTE-BEUVE

(*Suite*[1].)

Singulière idée du *paradis*, lieu séparé du globe terrestre *par une muraille de la zone de feu.* Là vont les âmes des Saints qui, à la fin du monde, reprennent leurs corps et vont dans le ciel devant Dieu ; car les âmes ne peuvent sentir sans corps, « quia neque pati... id est carne ». [XLVIII, 4.] Mais que faisaient dans ce paradis provisoire « locum divinae amoenitatis » [XLVII, 13.] les âmes sans corps et *ne sentant rien*, jusqu'à la résurrection générale? Voir aussi Lactance à ce sujet. Ce qu'a fait surtout le christianisme, ç'a été de consacrer qu'il y avait une autre vie *après et ailleurs* ; de même que ce qu'avait fait surtout le mosaïsme, ç'avait été de consacrer qu'il n'y avait qu'*un seul* Dieu. Le reste n'a pas été éclairci par le christianisme.

A cette idée de résurrection, les païens opposaient : « ergo semper moriendum erit ». [XLVIII, 10.] Quoi? faudra-t-il toujours mourir, toujours ressusciter? Tertullien répond : « Si ita rerum... at *nunc* praedicavit ». [XLVIII, 10.] Voilà un *nunc* bien singulier et qui donne à penser.

99. — Oelenschlaeger, poète danois, opposé de Zacharias Werner allemand, pur, doux, tendre, virginal, sophocléen, idéal, fait pour les Eddas ce que Racine a fait pour la bible hébraïque. Chante admirablement la mort de Balder, le dieu bon. Pressentiment du Christ. Adoucit ce qu'il y a de trop bizarre et de trop informe dans le mythe. Sa belle tragédie des amours d'*Axel* et de *Valborg.*

Werner, au contraire, confus, mêlé, raffiné sans idéal, lugubre avant tout, et transportant la subtilité du mythe cosmogonique sous le toit du paysan. *24 février, la Croix aux bords de la Baltique*[2].

100. — *Fragoletta* par La Touche.

Roman d'un tissu peu naturel, peu clair, et singulièrement raffiné. Mais il y a de belles peintures, surtout lascives ; la nièce de douze ans, entre Lady Hamilton et la reine Caroline, la pâmoison, dans la voiture, d'Eugénie aux bras d'Adriani, et, dans le jardin, l'autre pâmoison ; le boudoir de Barras ; il y a là-dedans une grande science voluptueuse de bas-empire. *Tout cela est capricieux, coquet, chatoyant, nouveau*, comme il le dit quelque part ; il y a du serpent au soleil.

1. Voir *Revue d'Histoire Littéraire*, octobre-décembre 1933 et janvier-mars 1934.
2. C'est dans J.-J. Ampère que Sainte-Beuve a trouvé probablement ces renseignements. En 1833, dans *Littérature et Voyages*, Ampère parle entre autres de la légende du dieu Balder, « ce dieu bon et pur ». (Voir aussi notre note au n° 75.)

Tout ce qu'il y a de haineux y est aussi bien peint ; le mot *fiel* y revient souvent, comme *colère* dans Dubois ; *flottant*, *rêve* dans Delorme ; *géant* dans Hugo ; *ingénieux* dans Villemain ; La Touche a dit son secret[1].

La haine démocratique contre les restaurations et le mépris atroce contre les souverains y est parfaitement exprimé.

Il y a beaucoup de mauvais dans la *Fragoletta* de La Touche, mais rien de commun. [Suivent quatre citations de La Touche.]

Lorsque d'Hauteville revoit la maison paternelle dans un village d'Auvergne, cela est d'une jolie peinture, un peu raffinée, à la manière anglaise, mais pleine de vie et de fraîcheur. [Suivent trois citations de La Touche.]

La description du jardin de l'hôtel, où logèrent Eugénie et sa mère, est jolie, minutieuse et à reflets, comme du Wordsworth ou certains intérieurs flamands[2].

101. — *24 heures d'une femme sensible* de Mme la Princesse Constance de Salm. C'est bon parce que c'est d'une femme qui a senti ce qu'elle décrit. Je ne connais que cela de bon de Mme de Salm[3]. [Suit une citation de Mme de Salm.]

102. — [Une citation de Saint-Simon : « Écrire l'histoire de son pays et de son temps, c'est... c'est... c'est se convaincre du rien de tout ».]

103. — Que de choses curieuses dans Saint-Simon ! Le soufflet de Madame d'Orléans à Monsieur de Chartres, qui lui baise la main en pleine cour ; les pétards tirés de nuit par les princesses, dans les jardins et sous les fenêtres de Monsieur ; la querelle à Marly entre la duchesse de Bourbon, Mme de Chartres, d'une part, et Madame la princesse de Conti, de l'autre ; les deux premières surprises en fumant, après dîner, avec des pipes du corps de garde suisse, etc.

104. — Saint-Simon est un grand écrivain, comme Régnier et Mme de Sévigné. Grand peintre de portraits[4].

1. La matière de cet alinéa a été introduite dans l'étude sur Sénancour, du 18 mai 1833. (*P. C.*, I, 162-163.)

2. *Fragoletta* a paru en 1829. En 1851, dans *C. L.*, III, 493-494, Sainte-Beuve a repris une des citations qu'il avait déjà transcrites dans le *D. 569*. Il a repris aussi (485) l'image « du serpent au soleil » et il a défini Latouche (487) un « esprit coquet, chatoyant, inquiet, furtif, lascif et fascinateur ». — Cette note sur *Fragoletta* a certainement été écrite avant 1833, puisque, comme nous venons de le dire, la matière d'un paragraphe a été reprise, à cette date, par Sainte-Beuve, dans un de ses articles. — En marge du dernier paragraphe de la note, Sainte-Beuve a inscrit le nom de Guttinguer. Peut-être a-t-il voulu indiquer la comparaison que l'on pourrait faire entre la description de Latouche et la description que fait Guttinguer, dans *Arthur*, de la maison de la mère de Julie. Cela aussi est fait à la façon de « Wordsworth et de certains intérieurs flamands ». (Voir Guttinguer, *Arthur*, Paris, Les Presses françaises, 1925, p. 77 sv.) La mention « Guttinguer » dans la marge serait alors une adjonction postérieure, puisque le roman d'*Arthur* a paru en 1836.

3. Sainte-Beuve fait mention de ce roman de Mme de Salm en 1833. (*P. C.*, II, 104.)

4. Les *Mémoires* de Saint-Simon paraissent en 1829-1830. Sainte-Beuve dut prendre ces quelques notes sur le mémorialiste à ce moment-là.

105. — [Trois citations de Saint-Simon, sur une femme « qui fourmillait d'amis et d'amies » ; sur Mme de Castries ; sur Pussort[1].]

106. — [Une citation de P.-L. Courier, *Correspondance inédite*[2] : « Je corrige un Plutarque... », etc., reprise *C. L.*, VI, 333.]

107. — Colomb, au lit de mort, rend témoignage à la bonté d'Américic Vespuce, et Mirabeau serre la main de Barnave.

108. — [Deux citations de P.-L. Courier, *op. cit.* : « Surtout gardez-vous bien de croire... », etc., reprise *C. L.*, VI, 329, et « Contentons-nous, Monsieur... », etc., reprise *C. L.*, VI, 339.]

109. — « De bonnes gens ne sont pas des hommes bons. »

SÉNANCOUR[3].

110. — Les hommes qui ont l'esprit malade, méditatif, les yeux en dedans, voyant çà et là des [ ][4] dans l'obscurité comme les hiboux, sont Maine de Biran, quands ils sont philosophes, et Sénancour, quand ils sont poètes.

111. — Wieland, dans son poème de *Musarion*, est doux, élégant, finement railleur et philosophique, mais maniéré, sentant le dix-huitième siècle et les boudoirs, un peu à la façon de l'Anacharsis de Barthélemy. Il mêle à chaque instant les réminiscences du temps présent aux mœurs de la Grèce. Andrieux a imité de là son *Anaximandre*[5].

112. — Hemsterhuis, comme Bonstetten à Genève, comme Ancillon à Berlin, comme Reid et Dugald Stewart à Édimbourg, a protesté dès la fin du 18e siècle contre le matérialisme et le fatalisme. Il a vengé l'instinct et la spontanéité.

113. — [Six citations de Sénancour, *Obermann*[6] :

1. Il y a des hommes... reviennent au tric-trac. P. 35.
2. De tous les moments... qu'il me serait donné d'aimer. P. 136.
3. Vous me demandez... qui corrompaient la morale. P. 181.
4. L'homme connaîtrait-il... du charme de la vie perdue. P. 101.
5. Pour moi je me mis à rêver... de plaisir. P. 264.
6. Maintenant je suis... à oublier de vivre. P. 406.]

114. — Au lieu de nous peindre l'île Bourbon et l'île de France,

1. Sainte-Beuve a repris, en juin 1829, un mot du portrait de Pussort, dans son étude sur J.-B. Rousseau. (*P. Litt.*, I, 136.) La note n° 105 a donc dû être prise avant.

2. Les *Mémoires, Correspondance et Opuscules inédits* de Courier, ont paru en 1828.

3. La phrase est dans *Obermann* (Bibliothèque Charpentier, s. d., p. 127). — Dans son étude sur Sénancour, de 1832 (*P. C.*, I, 149-150), Sainte-Beuve dit avoir « rencontré, pour la première fois, les deux volumes d'*Obermann* » à l'époque où il achevait *Joseph Delorme*, donc vers 1828-1829. Les citations consignées dans le *D. 569* sont peut-être de ce moment.

4. Un mot illisible.

5. Voir *P. Litt.*, I, 290 (17 mai 1833).

6. Nous renvoyons à l'édition courante de la Bibliothèque Charpentier.

théâtre de ses amours avec Éléonore[1], Parny ne parle que de Paphos et de Cythère.

115. — [Une citation de Moïse Mendelssohn, *Supplément au Phédon.*]

116. — [Une citation d'Auger[2], sur « le public en littérature ».]

117. — [Une citation de Hemsterhuis, *Sophyle.*]

118. — *Gertrude*, bon roman de la famille de *Corinne*, *Delphine*, d'une morale de sentiment (*il y a plus de morale dans un sentiment que dans toute la raison*) comme dans *Stella*, d'une morale d'êtres *supérieurs* mis au-dessus de la petite morale et de la loi. — Bien du pathos sentimental, surtout à la fin. — Rodrigue ressemble trop aux héros de Byron. — C'est bien, d'ailleurs, d'avoir osé faire passer aux âmes supérieures et fortes l'obstacle des petits devoirs et des scrupules vulgaires; c'est bien, au moins en roman. En lisant *Corinne* ou *Delphine*, je m'impatientais de ces misérables obstacles que se font à elles-mêmes les grandes âmes et qui détruisent leur bonheur. Chez Mme Allart, deux amants s'aiment, la femme est mariée, eh bien ! elle divorce. — Mais le livre est un peu fait au hasard, comme par une femme; l'exécution en est défectueuse en divers points, et l'idée n'est pas menée à terme, d'un pas ferme et sûr[3].

119. — [Cinq citations de Stendhal, *Lettres sur Haydn*[4], et une note inspirée par la même lecture :

1. Cette conversation française... le commerce armé de deux vanités. P. 66.
2. Haydn, ainsi que Buffon... il ne lui venait pas une idée. P. 83.
3. Haydn, sentant... couchers de soleil. P. 132-133.
4. Pour moi, je l'avouerai... n'est plus une aussi belle tragédie. P. 213.
5. Haydn était (très religieux (comme Newton) [ajoute Sainte-Beuve]... On lit à la fin de toutes : *Laus Deo.* P. 243-244.]

La musique donne les plus vifs et plus purs plaisirs. Les fleurs jetées à Mme Malibran, les schals tombant aux pieds de Haydn assistant presque mourant à sa *Création*, voilà la vie !

120. — Il y a beaucoup d'esprit, peut-être trop, dans l'ode de Cowley à l'Esprit, *To wit. Il ne faut pas attacher des joyaux au nez et aux oreilles*; on finit par douter si *la voie lactée est composée d'étoiles, tant il y en a*[5]. C'est lui qui le dit.

1. Dans la marge : « les Pamplemousses ».
2. Auger est mort en 1829. A ce moment parurent ses *Mélanges philosophiques et littéraires.*
3. *Gertrude* a paru en 1826. Selon Séché (*H. Allart de Méritens.* Paris, Mercure de France, 1908), c'est en 1831 que Sainte-Beuve fit la connaissance de Mme Allart.
4. Nous renvoyons à l'édition du Divan, Paris, 1928. — Pour la date où furent probablement prises ces notes stendhaliennes, voir notre propre note au n° 2. La cit. 3 est reprise *P. C.*, III, 167.
5. Sainte-Beuve a repris ce mot de Cowley, en l'appliquant à Joubert, dans *C. L.*, I, 168.

Les *Essais*[1] (ou discours en vers et prose) de Cowley sur divers sujets sont ingénieux, instructifs et moraux ; c'est sur *la liberté*, sur *la solitude*, sur *la vie des champs*, sur *la brièveté de la vie* ; il a un peu la manière de Sénèque, de St-Évremond, du Chevalier Temple. Sa prose est plus simple et naturelle que ses idées.

Pour dire que la solitude n'est pas bonne pour les âmes que tourmente une passion : « Nos passions, dit Cowley, sont dans le monde et la foule, comme des filous qui nous tiraillent et nous vident la poche; dans la solitude des bois, elles sont comme des brigands qui nous brisent et nous tuent ». Il veut que le poète ait, comme l'alouette, son nid à terre dans les blés, son vol et son chant dans les cieux.

121. — Évelyn est une espèce d'Atticus.

122. — Pope a eu avec Miss Martha Blount une longue liaison amico-amoureuse du genre de celle de Swift avec Stella et Vanessa.

123. — Abraham Cowley est un poète bel esprit métaphysicien, à allusions mythologiques, d'un goût détestable. C'est pis que St-Évremond. Sa *Mistress* ou son recueil de billets doux est du Scudéry bien épicé. Il ne répond pas mal à Marin, à Gongora et à Benserade.

124. — Une des meilleures pièces de Cowley, et de moins mauvais goût, est celle intitulée *The Complaint*. La Muse lui apparaît et reproche indirectement au Roi la pauvreté du poète, et le poète, en gourmandant la Muse, réclame ingénieusement du Roi un sort meilleur.

125. — La plaisanterie de Swift dans *The tale of a tub* me fait l'effet d'un bon pudding anglais, avec des raisins de Corinthe, bien conditionné, bien friand, bien confortable, mais à couper au couteau.

126. — Priestley, Thomas Payne et M. Mackintosh répondirent à Burke, les deux premiers assez brutalement, Th. Payne mieux que Priestley, Mackintosh mieux et plus décemment que tous deux. Il y a beaucoup de faits, d'instruction et de talent dans sa *Vindiciae gallicae*.

127. — Le *Conte du tonneau* (*The tale of a tub*) est le type de la plaisanterie anglaise — plaisanterie de *plumpudding*, à la fois fine et épaisse, richement épicée, avec des raisins, à trancher au couteau. — On en est vite rassasié ; c'est une plaisanterie de forte digestion, truffée, haute en saveur, du Chester.

128. — Swift compare les critiques aux chiens qui aboient d'autant plus violemment qu'ils trouvent moins à dévorer.

129. — La plaisanterie de Swift est du *pudding*[2] comme celle de

1. Dans la marge : « à propos d'Émile Deschamps ».
2. Entre les lignes : « appliquer cela au *Mascurat* ».

Théofilo Folengo est du *macaroni*, comme celle de Voltaire est du *champagne*. — Règle générale : la plaisanterie d'une nation ressemble à son mets ou à sa boisson favorite [1].

130. — Le mot de *nef* s'applique très bien au corps des anciennes églises gothiques; quelle légèreté et quelle finesse! St-Ouen sans ses tours et ses clochers ressemble à une frégate démâtée. — Otez à St-Paul ses tours et son dôme, vous n'aurez plus qu'une carcasse de proue ou de gabarre.

131. — On peut appliquer à Sieyès ce que Juvénal dit de certains hypocrites du Stoïcisme :

Rarus sermo illis, et magna libido tacendi [2].

132. — *La bataille des Livres* de Swift a été écrite lorsqu'il était secrétaire du Chevalier Temple. Celui-ci, dans son essai sur *les Anciens et les Modernes*, avait mentionné les *Lettres de Phalaris* dont M. Boyle avait récemment donné une édition. Mais Wotton, aidé du célèbre Bentley, attaqua l'authenticité des *Lettres de Phalaris* en même temps que celle des *Fables* d'Ésope, et railla le Chevalier Temple de les avoir accueillies. Swift vengea son patron en se déclarant pour les Anciens. L'aventure de l'Araignée et de l'Abeille, tournée en apologue par Ésope, est fort ingénieuse.

133. — Les petites ballades de Hugo, *La Chasse du Margrave*, *Le Pas d'armes du Roi Jean*, sont des vitraux gothiques encore plus que des bas-reliefs gothiques. On voit sur la phrase poétique la brisure du rythme comme celle de la vitre sur la peinture, et il n'y a pas de mal à ce qu'on la voie. L'essentiel est l'allure, la tournure, la dégaine cléricale, monacale, épiscopale, royale, seigneuriale, etc., du personnage [3].

134. — L'âme humaine, un peu fortement constituée [4], ne se relève jamais avec plus d'énergie qu'à l'instant qui suit sa chute; elle se rachète par un élan d'avoir succombé, comme le coursier abattu qui se relève en frémissant, comme le noble vaisseau qui, après avoir plongé sous l'orage et caché son pont sous les vagues, se redresse tout humide et frémissant et remonte sur la crête d'une autre vague, emporté vers les cieux [5].

1. La note est précédée d'une croix dans la marge et marquée d'un trait. — Elle a été reprise par Sainte-Beuve, le 15 mars 1841, dans son article sur Toepffer. (*P. C.*, III, 236.)

2. Repris, en décembre 1851, *C. L.*, V, 208.

3. Dans la marge, en tête de cette note, et d'une écriture qui semble plus récente que la note, Sainte-Beuve a inscrit : « Phrase à mettre dans les *Pensées de Joseph Delorme* ». — Il l'a, en effet, introduite dans l'édition de 1840.

4. Entre les lignes : « assez haute de cœur ».

5. Dans la marge, en tête de cette note (écriture plus récente), Sainte-Beuve a inscrit : « Phrase à mettre dans les *Pensées* des *Consolations* ». Mais il n'a jamais donné suite à ce projet de *Pensées* destinées à compléter son second recueil poétique.

135. — Gulliver, Abraham Adams, mon oncle Toby, le Caporal Trim, Sir Roger de Coverley, M. Primerose, Humphrey Clinker, vieux caractères anglais, dignes des pinceaux de Hogarth et de Cruikshank. — Les *Mémoires de Martinus Scriblerus* furent écrits en commun par Pope, Arbuthnot et Swift pour railler le pédantisme de certains *scholars*. La manière sent le Swift d'une lieue.

136. — Je lis le poème de Cats[1], *Ritus nuptiarum*, l'art du mariage, en latin. Comme chaque littérature a tout d'abord ses images, comme tout pays son premier aspect. Ce sont dès l'abord des comparaisons de poissons, de nasses, de canards, de gibier à la broche, dans la bouche de ces jeunes filles. La caque sent toujours le hareng. D'ailleurs de jolis vers :

> Virgo licet taceat, pro virgine nubilis aetas
> Exigit, et patrem, vel sine voce, monet :
> Ora petunt, roseaeque genae, tumidaeque papillae ;
> Solvitur in tacitas tota puella preces.

137. — L'abbé Desfontaines écrivait à l'abbé Prévost, qui lui envoyait sa traduction des *Lettres* de Cicéron, qu'il y rendrait justice, mais tout en faisant son métier de critique : « Alger, disait-il, meurt de faim, lorsqu'il est en paix avec tout le monde[2]. »

138. — C'est à Pétrarque qu'on doit d'avoir retrouvé les *Lettres* de Cicéron : charmante gloire d'érudit pour le tendre poète.

139. — Cicéron, de Cilicie où il était proconsul, écrivait à Célius : « Rome, Rome, c'est là qu'il faut vivre... Urbem, urbem, mi Rufe, cole... [la suite de la citation jusqu'à :] Omnes fructus... non confero[3]. »

140. — Petit livre curieux intitulé : *Mémoires de Mme de La Guette, écrits par elle-même* (à La Haye), 1681.

Très curieux pour les mœurs du temps de la Fronde[4]. Femme de gentillâtre soldat attaché au Cte de Marsin ; elle, virago du temps de Clélie, mais d'un autre ton, brave chevalière qui connaît beaucoup les dames Molé, Mme de Sévigné, quand elles vont à Grosbois près Sully-en-Brie, où elle demeure.

141. — Il y a des noms qui déconcertent la gloire. Si Lamartine avait continué de s'appeler de Prat, sa lyre n'aurait pas si bien sonné.

1. Une traduction du *Ritus nuptiarum*, avec le texte latin en regard, a paru, en 1831, chez Barrois l'aîné, à Paris. — Au-dessus du nom de Cats, Sainte-Beuve a écrit : « du Hollandais ».

2. Dans la marge, et d'une écriture qui semble plus récente, Sainte-Beuve a noté : « Ceci revient au mot que cite Mme de Girardin, dans la préface de l'*École des Journalistes* : « Ils me feront tant d'amis qu'ils m'ôteront tout mon esprit ». L'*École des Journalistes* date de 1839.

3. Dans la marge, d'une écriture peut-être plus récente : « Ovide en Scythie. Bayle loin de Paris. *Et ego Helvetius!* » — Cette note en marge (sinon la note tout entière) serait donc postérieure au séjour à Lausanne (1837-1838). — Sainte-Beuve a utilisé cette citation de Cicéron, en 1845, dans un article sur Gresset. (*P. C.*, V, 101.)

4. Entre les lignes : « Style de cuisinière ».

Montecuculli ne vaudra jamais Turenne. Boileau reste à sec sur le Leck, et Cicéron, vainqueur en Cilicie, renonce à rien faire de Pindenissum.

Et pourtant Racine, Corneille et Boileau ne sont pas de si grands noms par le sens littéral. Catulus, Cicéron et Nason, chez les Romains, ne sonnaient pas si haut dans leur acception propre; tous ces illustres noms, moyen âge de l'Italie, *Grand Can* et les autres, surent rehausser et ennoblir leurs étymologies.

142. — Voisenon (*Anecdotes littéraires*) dit du musicien Marais, dont l'opéra d'*Alcyone* renferme une *tempête* qui fit fureur : « Il semble que la musique ait suivi le taux de l'argent; ce qui faisait autrefois une somme considérable en ferait une bien mince aujourd'hui[1]. »

143. — Dans les *Singularités hist. et litt.* de Dom Liron, tome I, p. 328, il y a un article détaillé sur *Rotrou* qu'on ne s'aviserait pas d'aller chercher là.

144. On lit dans les *Lettres* de Mlle Aïssé (1727) :

« Il y a ici un nouveau livre intitulé *Mémoires d'un homme de qualité*... en fondant en larmes. » Ce n'est que de la première partie des *Mémoires d'un homme de qualité* que peut parler Mlle Aïssé; 190 pages qu'on lit en fondant en larmes, n'est-ce donc rien [2] ?

145. — Trois citations des *Mémoires* de Casanova[3], et une note inspirée par cette lecture :

1. La femme est comme un livre... » etc. (Édit. Garnier, in-8°, s. d., I, 191.)
2. Il n'y a point de ville... tant qu'ils veulent. (I, 259-260.)
3. Casanova tenait de M. de Malipiero, son premier maître en l'art de bien vivre, cette maxime : « Quand on veut faire pleurer, m'avait dit cet habile homme, il faut pleurer soi-même le premier... *Si vis flere*,... etc. Mais quand on veut faire rire, il faut savoir garder son sérieux. » — C'est ce que fait toujours Mérimée et jamais Ferdinand Denis[4].
4. Elle me mettait ainsi... sans sentir ma paupière humide. (I, 496.)

146. — Dans le livre intéressant de Vitet sur Dieppe, on voit que le Monsieur de Sigogne, gouverneur de la ville, cité dans l'histoire pour sa belle réponse de refus à la St-Barthélemy, était au contraire un des plus rusés et cruels persécuteurs des protestants, et que s'il a

1. En marge de cette note, Sainte-Beuve a écrit : « La découverte de l'Amérique fit baisser le taux de l'or, de même que la découverte de l'imprimerie fit baisser le taux des manuscrits ».

2. Sainte-Beuve a introduit cette note dans son étude sur l'abbé Prévost (*P. Litt.*, I, 278, n. 1), mais seulement dans l'édition des *P. Litt.* de 1844.

3. Sainte-Beuve a publié, le 1er juillet 1833, un article sur Casanova (*Pr. L.*, II). Une édition de Casanova commence précisément à paraître en 1833.

4. Le passage de Casanova que Sainte-Beuve rappelle ici se trouve au t. I, p. 440 de l'édition Garnier. — Sainte-Beuve a marqué cette note de trois croix dans la marge, et il l'a complétée par ces mots : « En effet, le comique est dans un désaccord; de là inférieur et sublunaire. Les anges ne rient pas. » Cette dernière phrase se retrouve dans *P.-R.*, II, 335.

répondu *non* à la St-Barthélemy, c'est qu'il les avait déjà bien assez matés à l'avance et que le trop était inutile.

On voit qu'un navigateur nommé Cousin a peut-être découvert l'Amérique avant Colomb et le passage du Cap avant Gama ; qu'un de ses pilotes, Vincent Pinnon, serait peut-être le même Portugais qui alla ensuite avec Colomb. — Il faudrait ajouter ce Cousin à la foule des *grands hommes inconnus*[1].

147. — Nos bonnes qualités empêchent souvent d'autres bonnes qualités et d'autres défauts de se produire avec talent : c'est l'anneau d'or dans la chaîne d'airain, de Mme Dudevant. Ces bonnes qualités sont comme des mères tendres et pieuses qui retiennent à temps l'enfant prodigue près de s'échapper; et cet enfant prodigue est souvent ce que le monde appellerait talent et à quoi il accorderait renom[2].

148. — La vertu souvent, ou une bonne qualité, tient en échec une qualité moins bonne qui sans elle se débloquerait et s'en irait par le monde sous le nom de talent et gagnant la gloire[3].

149. — M. D... a la nuit des attaques nerveuses et de somnambulisme ; il recommence tous les matins à être *grand homme*, mais cela se défait toutes les nuits. Son esprit est comme un acier trempé, mais d'une trempe un peu aigre, qui frappe mais casse à tous coups. Voilà pourquoi son esprit n'est pas l'épée de Roland...

Alma poesis
Nec minus arridens interdum sermo pedestris[4].

150. — La condition d'art si précieuse est une cause de lenteur et de rareté dans les productions de l'esprit. La pensée qui en est venue à exiger cette forme et qui ne peut plus se produire sans elle est comme une eau qui ne pourrait plus courir qu'à condition d'avoir sa surface gelée et transparente sous la lune ; il faut du temps et certaines coïncidences pour que cette surface arrive à bien geler et que ce soit juste sous la lune, tandis que toutes les autres eaux courent à toute heure et en toute saison[5].

1. L'*Histoire de Dieppe* de Ludovic Vitet a paru en 1838.

2. Sainte-Beuve a repris cette note en février 1835 (*P. C.*, II, 164). L'*André* de George Sand a paru en cette même année 1835. — Dans le *D. 569*, la note est marquée d'un trait dans la marge.

3. Note marquée d'une croix et d'un trait dans la marge. En outre Sainte-Beuve a inscrit la mention suivante : « à mettre quelque part sur *P.-R.* » — Cf. *P.-R.* VI, 106-107.

4. La note est marquée de trois croix dans la marge. — Sainte-Beuve l'a reprise presque textuelle, dans les *Pensées* de *C. L.*, XI, 495. On apprend alors que M. D... est Dubois. — Nous n'avons pu savoir de qui est la citation latine qui termine la note. — Enfin, Sainte-Beuve a écrit, au-dessous de la note, entre parenthèses : « Le père Ampère ». Peut-être Sainte-Beuve a-t-il songé au génial savant en prenant cette note. Ne parle-t-il pas, en effet, dans son étude sur Ampère, de février 1837, de « cette organisation laissée pour ainsi dire... à la merci des choses » et de ce « bouillonnement intérieur » qui « reste à découvert » ? (*P. Litt.*, I, 361.)

5. La note est marquée de trois croix dans la marge.

151. — [Trois citations de Victor Jacquemont[1] : (*Correspondance de Victor Jacquemont*. Bruxelles, H. Dumont, 1836.)

1. « La forêt vierge de M. de Clarac... toute la forêt. » I, p. 34-35.
2. « Ajoutez à ces difficultés... desséchés par la soif. » I, p. 69.
3. « Thomas Moore n'est pas... j'ai quitté Dehli. » I, 267-268.]

152. — [Une citation de Quatremère de Quincy[2]. « Il y a deux manières de goûter les ouvrages de l'art. ».]

153. — M. Quatremère de Quincy est l'homme de la périphrase noble et solennelle, idéale perruque... « *Sur les bords des antiques voies de l'ancienne capitale du monde* », et ailleurs, « *près de la ville capitale de Sicile... à l'âge où le cœur s'ouvre aux jouissances de la vie* », — pour *Rome*, *Palerme* et *Jeunesse*. — Il est de ceux dont Pascal a dit : « *Il y en a qui masquent la nature; il n'y a pas de Paris pour eux, mais une capitale du royaume*[3] ».

154. — Il vient un âge critique pour les hommes après l'âge de la création et de l'invention féconde passée. Ils tournent les uns à l'aigre et au sur, au chagrin envieux et mécontent des choses, quelques autres au fade et douceâtre (ce qui n'est pas mieux) : Droz, Viguier. Je crains pour Jouffroy.

Je l'élève, je l'abaisse, jusqu'à ce qu'il comprenne qu'il est un monstre incompréhensible, dit Pascal de l'homme en général. Cela n'est pas moins vrai de l'homme en particulier, des individus. Que d'énigmes ! Le bon, du très bon, à côté d'un mauvais qui en ferait désespérer : Lerminier, Dumas, Hugo[4] ! Que de grandes parties à côté d'autres qui, vues exclusivement, sembleraient mortelles. Oh ! plus je vois, plus chaque homme me semble un inconcevable mélange[5].

155. — Les beaux-arts (et la poésie) sont des industries singulières et en partie secrètes, des franc-maçonneries (à certains égards) d'esprits merveilleux, des *savoir-faire* dédaliens, où n'atteint pas le vulgaire, mais à quoi il finit par croire sur la foi des connaisseurs et des autorités : L'infinité des gens ne comprendra jamais les manières des arts[6].

1. En marge de la troisième citation, Sainte-Beuve a noté, à propos de Thomas Moore : « Villemain l'appelle, dans son article Byron, la bouquetière de l'Orient ». En 1836, Sainte Beuve note (*P. C.*, II, 375) que la biographie de Byron par Villemain était « récente ». D'autre part, la première édition de la *Correspondance* de V. Jacquemont date du début de 1834.

2. En 1834, Quatremère de Quincy a réuni ses *Notices historiques* lues à l'Académie des Beaux-Arts.

3. La note est marquée de deux croix dans la marge.

4. Dans la marge : « A tout moment il faut revirer sur leur compte ».

5. Le début de cette note se retrouve dans Sainte-Beuve : *Mes poisons*, p. 51. — Sur Viguier, voir une note de 1835 dans *N. L.*, XIII, p. 227. — Le second paragraphe est repris en partie dans *Volupté*, ch. XVIII, p. 261. La note est donc d'avant juillet 1834.

6. En tête de la note, dans la marge, Sainte-Beuve a écrit « Dans Chateaubriand ». En outre, la note est marquée d'une croix. Il a introduit cette réflexion dans une étude, non pas sur Chateaubriand, mais sur Villemain, en janvier 1836. (*P. C.*, II, 392.)

156. — Critiques qui *inventent* dans le jugement quotidien, dans le détail actuel, différents des critiques qui expliquent et développent après coup les choses constatées. Différence de l'excellent médecin hippocratique au savant descripteur des maladies anciennes[1].

Quatremère de Quincy, mauvais critique (au lit du malade), est un critique de génie dans la vue de certaines choses du passé.

Ph. Chasles manque tout à fait de critique actuelle, mais non pas de critique sur les choses établies.

157. — Laurea debetur Phoebo, si virgo negatur.

(Ausone.)

Daphnis en laurier, Laure elle-même en laurier : pour le poète l'amour se change bientôt en laurier, en œuvre de gloire, se recouvre d'une écorce qui n'est plus lui[2].

158. — Raconter son amour, c'est déjà moins aimer.

159. — « Tantôt le besoin de gagner de l'argent... tantôt la faiblesse de mon caractère me faisait prendre des engagements, et je me séchais à la portraiture. »

(Mme Lebrun, *Mém.*, t. 2.)

Sa facilité, son goût vif à peindre ; elle peint tout, les personnes, les cascades ; vite le pinceau, le pastel, et tout cela est frais, léger, charmant ; elle peint facilement, vivement, d'après nature ou de souvenir, comme d'autres versifient, chantent, dansent[3] ; assez de rapport entre elle et Delille. Car aussi les couleurs[4] passent et ces frais pastels, si on les revoit, sont fanés. Elle a fait, dit-elle, à peine en tout (y compris les portraits) 4 ouvrages dont elle fût tout à fait contente ; du nombre était sa *Sybille*. — Comme Delille ses *Géorgiques*.

Monde aimable, léger, brillant ; elle cite à Vienne M. de Langeron (après le Prince de Ligne) à ajouter au Chevalier de Boufflers, au Vicomte de Ségur, au Comte Louis de Narbonne. — Mme Lebrun aimant les princes, l'ancien monde, royaliste de mœurs, d'habitudes, comme Delille absolument : artistes un peu de même genre.

Elle dit (à propos de son séjour à St-Pétersboug) qu'elle préfère la musique pendant le dîner à toutes les causeries des gens qui dînent, quoique l'abbé Delille ait dit souvent « que les morceaux caquetés se digéraient beaucoup mieux[5] ».

1. Dans la marge : « Le savant anglais, le docteur Thomas Young, si profond dans la découverte des causes en physique et en toute matière, était le plus irrésolu et le plus insuffisant praticien à côté de ses malades ».

2. Sainte-Beuve a cité ce vers d'Ausone avec un commentaire voisin de la note du *D. 569*, dans un article sur Jules Lefèvre, en septembre 1833. (*P. C.*, II, 257-258.) La note du *D. 569* est marquée d'une croix et d'un trait dans la marge.

3. Dans la marge : « Comme l'oiseau chante et gazouille. On sent cela en la lisant. Elle est *chose légère*. [Suit une citation : « Nous allâmes d'abord voir les cascatelles... ces belles chutes d'eau. » (*Souvenirs de Mme Vigée-Lebrun*, Paris, Charpentier, s. d., t. I, p. 179.) Et Sainte-Beuve ajoute :] « Cela me peint l'image de son talent ».

4. Entre les lignes : « séduisantes d'abord ».

5. La note est marquée de deux croix dans la marge, une au début, l'autre à la

160. — L'abbé Delille[1]. Qu'est-ce qu'il y a *de si naïvement tendre et de si curieusement nouveau* sur sa naissance, que ne veut pas dire la M^se^ de Créquy. (*Mém.*, t. V, p. 124.)

[Suivent quelques extraits des *Mémoires* de la pseudo-marquise de Créquy, concernant Delille. On trouvera ces renseignements sur Delille au tome VI des *Mémoires* (édition Delloye, Paris, 1840, pages 99 sv.) A propos d'une phrase de Mme de Créquy affirmant que « les ouvrages de l'abbé Delille n'ont aucunement le caractère ou la physionomie de sa personne et de sa conversation », Sainte-Beuve a ajouté :] « *J'ai entendu dire tout le contraire à M. de Ch.* »

161. — Voir Grimm, La Harpe, correspondance sur Delille. Il est comparé au petit chien qui secoue des pierreries, à propos des *Jardins*. Voir ce qu'en dit Émile Desch, dans sa Préface des *Études franç.*[2].

162. — Un jour, entendant un naturaliste parler d'un éléphant, il s'écria après un moment de surprise : « Mais en voilà un que je n'ai pas encore décrit ! »

163. — Il n'a jamais abandonné ses anciennes affections royalistes et du vieux monde ; rien sur Bonaparte qu'un mot d'une Préface, et encore qu'y a glissé Michaud.

164. — Voir tout ce qu'en dit *passim* Mme Lebrun dans ses *Souvenirs*, t. I, et, à la fin, en *portrait* sous son nom[3].

165. — Villemain en a écrit une page charmante : *Discours sur la critique* (*Premiers mélanges*) ; ne pas l'oublier. Et dans son *Cours de littérat.*[4].

166. — Tout en nous dépend du tour des caractères, quand ils sont donnés par la nature un peu décidément. Voltaire reçoit, jeune, des coups de bâton d'un grand seigneur et il n'en reste pas moins ami de la noblesse, du beau monde, et l'opposé en cela de Jean-Jacques. Mme Desbordes-Valmore, jeune fille, va en Amérique, d'où, après des pertes et d'affreux malheurs, elle revient élégiaque, éplorée, tandis que Désaugiers revient de là[5], même après des malheurs pareils, le plus gai des chansonniers du Caveau. Delille, enfant natu-

fin. — Le 1er avril 1836, Sainte-Beuve dit qu'il parcourait « il y a quelque temps » les *Souvenirs* de Mme Lebrun. (*Pr. L.*, II, 291 ; voir aussi 292, où un ou deux termes de la note sont repris.) Les *Souvenirs* ont paru en 1835. — Sainte-Beuve a aussi tiré parti de la note du *D. 569* pour son article sur Delille, du 1er août 1837. (*P. Litt.*, II, 80.)

1. Les notes 160-165 ont servi à la préparation de l'étude sur Delille, du 1er août 1857. (Voir *P. Litt.*, II, entre autres, p. 78, 84, 85, 93, 102.) — Les *Souvenirs* de la pseudo-marquise de Créquy ont paru en 1834. Ils sont l'ouvrage d'un mystificateur, Causen de Courchamps.

2. Dans la marge : « Qu'est-ce que Rivarol sur les choux ? » « Lebrun. »

3. La note est marquée d'une croix dans la marge, Sainte-Beuve a noté, dans la marge aussi : « Mme Lebrun écrivait de Rome, en 89, au peintre Robert : Comment va notre cher abbé Delille ? »

4. Marqué de deux croix, l'une au début de la note, l'autre à la fin.

5. Dans la marge : « de St Domingue ».

rel, élevé par charité, n'en est pas moins dès son premier pas dans le monde le petit abbé le plus espiègle et le bel esprit le plus charmant [1].

167. — Pour bien juger Voltaire il faut lire sa *Correspondance* avec le Pdt de Brosses. [2 cit. lettres Pdt de Brosses, reprises *C. L...*, VII, 118 et 119.]

Si on lit, en outre, ce qui est dit d'Arouet dans le *Journal* de Mathieu Marais (*Revue rétrospective*) sur ses insolences et ses folies de jeunesse, on verra bien à nu tout un côté essentiel de ce génie que sa longévité et sa gloire immense déguisent un peu si on n'y regarde de près. Voir surtout la jolie anecdote de Voltaire à une représentation d'*Inès* près d'un vieux seigneur, le Comte de Verdun, et l'insolence piquante de sa répartie qui fait dire à Mathieu Marais : « Gare à la répétition des coups de bâton ». Avril 1723. (*Revue rétrospective*, 28 février 1837 [2].)

168. — Excellent jugement de Mathieu Marais sur l'abbé Fleury, juillet 1723.

[Sainte-Beuve cite ce jugement et ensuite deux autres passages du *Journal*, sur Destouches (septembre 1723) et sur les papiers du duc d'Orléans (décembre 1723).]

169. — Article Millevoye, à propos des romances et ballades [3]. Que cette cour et ce monde de la Reine Hortense se peignent bien dès les deux premiers chapitres des *Mémoires* de Mlle Cochelet : l'art qu'elle préférait est bien les tableaux de Ducis neveu (Épisodes de la vie du Tasse), le chien du Saint-Bernard avec un enfant sur le dos, par Vaffart, et pour romance : *Partant pour la Syrie* de M. Alexandre de Laborde. C'est bien là le style d'art 1813. La Reine Hortense et le Prince Eugène sont deux figures populaires à la portée de l'enthousiasme bourgeois et parisien; mettez-y les petits dessins de Mlle Cochelet, les assiettes qu'elle envoie à l'Empereur Alexandre [4]; c'est là une date en fait d'art et de petit goût. Les premières *Messéniennes* vont naître et continuer *le beau Dunois* dans une nuance plus forte; les études se sont renforcées, voilà tout; mais toujours même goût, même idéal de bourgeoisie [5]. *Casimir Lavigne* (style populaire) qui, d'ailleurs, se rattache, par une alliance, à cette cour de la Reine Hortense, est juste comme le prince *Ugène* un gentil sujet, le meilleur des médiocres, l'idéal de l'enthousiasme parisien.

170. — Virgile, comme tous les grands poètes, au début, fut nova-

1. Cette note est reprise dans l'article sur Delille, du 1er août 1837. (*P. Litt.*, II, 68-69.)

2. La *Correspondance* de Voltaire avec le Pdt de Brosses a été publiée en 1836. — La référence à la *Revue rétrospective* date la note 167 d'après le 28 février 1837.

3. Note reprise en partie, le 1er juin 1837, dans un article sur Millevoye. (*P. Litt.*, I, 426.) Les *Mémoires* de Mlle Cochelet ont paru en 1836 (Paris, Ladvocat).

4. Dans la marge : « lequel la vient voir et prendra le thé dans son entresol ».

5. Entre les lignes, Sainte-Beuve avait écrit « d'honnête », puis il a biffé cette épithète.

teur. Lui-même il nous dit qu'il voulut sortir des sujets usés (omnia jam vulgata) et tenter une voie nouvelle (tentanda via est). Dans ses *Églogues* il mérita la critique des contemporains puristes qui trouvaient que le *cujum pecus* était trop rustique d'expression et que le *tegmine fagi* ressemblait trop à la couverture (tegmen) d'un manteau.

171. — Notice sur M. Gonthier, ministre du St Évangile. Il passa neuf ans à Nîmes, pasteur, sans voir une seule fois la mer, qui n'est pourtant qu'à quelques lieues, tant il était absorbé dans les devoirs de la charité. Il a recueilli dans un recueil de *Lettres chrétiennes* de différents temps un volume des lettres de Du Guet dont on faisait un cas immense et qui a cours parmi toutes les communions [1].

172. — Les années doivent se peser, aussi bien qu'elles se comptent, dans la supputation de l'âge de la vie.

173. — Suivant la remarque ingénieuse de l'abbé Prévost à propos de Molière, il y a un moment où les grands écrivains arrivent si haut et s'établissent si bien, que les louanges qu'on en peut faire n'intéressent plus que l'honneur de ceux qui les font [2].

Il y a des écrivains si haut placés, que les louanges qu'on en peut faire n'intéressent plus que la vanité et l'honneur de ceux qui les font. On leur est redevable d'avoir à les citer; leur nom devient une illustration dans le discours : c'est comme un vase d'or qu'on emprunte et dont notre logis se pare [3].

174. — Toute femme qui fut belle a régné.

Toute femme belle, quelle que soit sa condition, *bouquetière*, *boutiquière ou duchesse*, a vu la vie sous un jour brillant et par une fenêtre bien éclairée [4].

175. — Janin a de l'entrain; — oui, mais parce que le train de derrière [5] se détache bien souvent, ne suit pas, et reste je ne sais où, tandis que l'équipage va de plus belle et ne tire rien.

176. — Les grands hommes, les grands écrivains et poètes, arrivés à un certain point de leur carrière, sont comme des fleuves démesurément larges à leur embouchure et trop ouvertement navigables; tous les connaissent et ils connaissent tous. C'est une banalité que leur gloire. Oh! que je les aime bien mieux plus haut, plus proches de leur origine, presque infréquentés, quand leur cours est si mystérieux, si voilé encore, que deux vieux saules penchés sur

1. Dans *P.-R.*, I, 29, Sainte-Beuve signale une *Vie de M. Gonthier*, de 1838. (Voir aussi *P.-R.*, IV, 288, et VI, 49-50.)
2. Dans la marge, en tête du second paragraphe de la note : « autrement dit : »,
3. Dans la marge, Sainte-Beuve a noté : « employé ».
4. Dans l'interligne : « et comme d'un balcon bien éclairé ». — La note est marquée de trois croix dans la marge.
5. Dans l'interligne : « l'idée ». — Cette note a été reprise, partiellement, dans les *Cahiers de Sainte-Beuve*, p. 8.

chaque rive peuvent se toucher du front et leur servir de berceau [1]!

177. — A propos de Voltaire écrivain en prose ou de quelque autre, dire un jour ceci :

Si j'avais à classer les génies des écrivains prosateurs français comme écrivains, ce serait de la sorte :

Premier groupe : Bossuet et Pascal, Mme de Sévigné et La Bruyère.

Bossuet et Pascal sur le même rang, Bossuet passant le premier, si l'on veut, en qualité d'évêque.

A la première ligne du second groupe et à une certaine distance des précédents, comme *écrivains prosateurs*, Montaigne, J.-Jacques, Fénelon, Montesquieu, Buffon.

A une seconde ligne : Voltaire, Diderot, Fontenelle, La Rochefoucauld, Saint-Simon.

178. — Pétrarque habillé d'une simple veste de cuir passé écrivait dessus les pensées qu'il craignait de perdre, à proportion qu'elles se présentaient à son esprit. Cette veste [2] pleine d'écriture et couverte de ratures était encore, en 1527, conservée et respectée, comme un monument précieux de littérature par Jacques Sadolet, Jean Casa et Louis Bucatello, noms fameux dans la république des lettres. La vénération qu'on avait pour les livres de St Athanase faisait dire à un abbé qu'au défaut de papier il fallait les écrire sur ses habits. (*Nouveau Traité de Diplomatique*, I, 477 [3].)

179. — Miss Edgeworth me semble avoir grand rapport de finesse, de pureté contenue et sévère, avec Mme Necker de Saussure. Son *Hélène* [4] est une lecture charmante de détails, bien que d'une action lente et sans passion. On y lit mille traits délicats et ingénieux. [Suivent deux citations de l'ouvrage.]

180. — Les poètes, indépendamment des organes communs à tous, des chagrins qui sont le fond de l'humanité, sont doués d'une trompette et d'un aiguillon. Cet aiguillon, ils prennent plaisir à se l'enfoncer eux-mêmes dans les flancs (*Heautontimoroumenos*, *Self-tormenters*), pour se donner occasion de sonner plus fréquemment de la trompette. — Poètes, artistes, insectes merveilleux, espèce particulière d'abeilles [5].

181. — Il y a un jour décisif et fatal, après la première jeunesse, où toutes nos forces apparaissent au complet et déployées. Au sortir des gorges et des rampes étroites, où nous avons gravi longtemps,

1. La note est marquée d'une croix et Sainte-Beuve a inscrit dans la marge : « employé ». — Dans *Mes Poisons*, p. IV, on apprend que Sainte-Beuve envoya cette pensée, en 1836, au recueil de *Fleurs sur une tombe* dédié à Élisa Mercœur. Introduit aussi, en 1836, dans les *Crit. et Portr. Litt.*, II, 65 (aujourd'hui, *P. C.*, I, 303-304).

2. Dans la marge : « Plus d'un sonnet à Laure fut écrit sur cette veste ». — Sainte-Beuve fait allusion à cette veste de Pétrarque, *P.-R.*, IV, 599[n].

3. Il s'agit du *Nouveau Traité de diplomatique* de dom Toustain et de dom Tassin, paru de 1750 à 1765.

4. *Hélène* a paru en 1834.

5. La note est marquée de trois croix dans la marge.

nous nous trouvons sur le plateau, dans la plaine; ce qui semblait tout à l'heure une nuée de troupes à notre suite n'est souvent plus alors qu'une poignée qui ne saurait tenir campagne.... C'est ce jour-là qu'on distingue celui qui n'était qu'un hardi brigand, un partisan heureux, de celui qui va être un vrai général, un illustre capitaine. Hugo le lyrique n'était évidemment aujourd'hui qu'un brigand heureux; il ne saurait tenir la plaine [1].

182. — Mettre cela au prochain article sur Hugo :

Il serait dur, mais pas trop invraisemblable, de conjecturer qu'en écrivant les vers suivants Chénier a songé au jour où il se sentit déçu et démenti dans son admiration complète pour Lebrun[2]. (Voir l'édition de Guyot et Renduel.)

[Suivent 25 vers d'André Chénier, que l'on trouvera dans l'édition Dimoff, II, 225-226[3].]

183. — [Citation de quatre vers d'André Chénier (édition Dimoff, III, 160, les quatre premiers vers du fragment n° 6).]

184. — [Le folio 228 est couvert, au recto, de noms d'auteurs et de titres d'ouvrages. L'écriture est très difficile à déchiffrer. Au verso, un fragment de lettre de ?[4].]

185. — *Guiscriff, Scènes de la Terreur dans une paroisse bretonne, précédé d'une notice historique sur la Chouannerie* (Dentu, Palais-Royal).

Bon roman local. Le style de l'auteur manque de transparence. Guère littéraire, mais il est assez simple, sans effort de pittoresque; il y a trop de mots abstraits, appartenant à la langue des affaires, des discussions; il y a abus du mot *incomber* :« à George INCOMBA *le soin de sauver* », etc. L'idée est assez belle; c'est le déclin de la foi et de

1. La note est marquée d'une croix dans la marge. — Sainte-Beuve l'a reprise dans son article sur Villemain, de janvier 1836 (*P. C.*, II, 365-366), mais il a supprimé l'application à Hugo. La note aurait-elle été prise, en 1835, à la lecture des *Chants du Crépuscule* ?

2. Dans la marge : « André Chénier put écrire cela quand il fut démenti dans son admiration complète sur Lebrun ».

3. Sainte-Beuve put lire ces vers de Chénier, — comme, d'ailleurs, ceux de la note n° 183, — dans l'édition de Chénier, parue à la fin de 1833. (Charpentier et Renduel.) Il a introduit les huit premiers vers de la première citation dans son article sur les *Chants du Crépuscule*, en novembre 1835. (*P. C.*, I, 455.) Le texte dont Sainte-Beuve accompagne ces vers, dans le *D. 569*, révèle mieux encore que le texte de l'article ses sentiments à l'égard de Victor Hugo. — Il convient de faire remarquer que ce passage de Chénier se rattache à un développement satirique sur les « Cyclopes littéraires », et l'on sait que Sainte-Beuve reprendra cette image du Cyclope à propos de Hugo.

4. Parmi le fouillis de noms inscrits au recto, on distingue : Quatremère de Quincy. — *Huetiana.* — Demander à M. Daunou [?]. — *Camilla*, de Miss Burney. — *Lettres* de Descartes. — *Opuscules* de Fleury. — *Mémoires* de Huet, évêque d'Avranches. — Jacobi et le *Banquet*. — *Mémoires* de l'abbé de Choisy. — Brissot. — *Revue Européenne*. — Demander *Mémoires* de la Margrave de Bareith, de la Princesse de Condé. — *Contes* de Tieck. — *Œuvres* de Lemontey. — *Éducation progressive*, Necker de Saussure. — *Comtesse de Savoie* de Mme de Fontaine. — *Diarium* de Burckart.

toutes les vertus dans l'âme d'un prêtre qui s'est laissé aller à une première faute; mais cette scène psychologique intérieure n'est pas suffisamment déroulée, éclairée dans ses détails. Le Capit. Florent est un scélérat trop convenu, *athée* de caractère; un tel homme, mélange de Collot d'Herbois et de Fouché, n'existait pas aux armées et ne deviendra pas général Cte Florent, chambellan et sénateur: Napoléon n'aimait pas les terroristes. Mais toutes les scènes de Landes, les descriptions de Morbihan, les groupes de Bonaventure et des chouans, la loge de Perric-Dall, l'intérieur de la maison d'Ursule ont un grand intérêt de vérité et de nature; la Bretagne bretonnante y est peinte dans sa sauvagerie, d'un style, il est vrai, un peu dur et sans flexibilité de pinceau, mais le vrai s'y voit et l'on y est pris. L'émotion résultante du livre est bonne, et l'on est reporté vers des sentiments religieux élevés[1].

186. — Mettre peut-être cela à l'article sur Mme Guizot.

Voir[2] les articles sur elle par Guizard, *Globe*, tome 7, 1829. La comparer avec Mmes Necker de Saussure et de Rémusat. Avec Mme de Staël et Mme de Condorcet[3], les trois femmes supérieures.

Les Jansénistes (Lancelot et autres) ne sentent, n'aiment pas la nature... à part Racine dans sa jeunesse... Ils ne trouvent personne que l'abbaye de P. R. des Ch. soit autre chose qu'un lieu sauvage et horrible, du reste...

Le culte de la nature, l'amour qu'elle inspire, supposent de l'abandon, de l'optimisme, de la facilité... une certaine sensualité plus ou moins délicate... Quand, dans Homère, Jupiter et Junon se voilent sur l'Ida de nuages d'or, la terre dessous fleurit en hyacinthes, roses, etc. (Voir). Reste de culte phrygien, *genialis*, Cybèle, Diane d'Éphèse. (Mais ces choses-là étaient l'orgie de la nature.) Virgile, description du printemps, *Georgiques*, peint de même l'amour de Jupiter (l'Air) pour la Terre, qu'on a cru imité de cet endroit d'Homère.

....*vere tument terræ.* (Liv. II, vers 324.)

Lucrèce : *Invocation.*

Dans notre *Roman de la Rose* (de Jean de Meung), nos bons aïeux émus par la bonne nature; le Dieu des bonnes gens; discours de Génius[4].

Lancelot et Genièvre. Lancelot portait en tout temps, hiver et été, sur la tête, un chapelet de roses fraîches, excepté le vendredi et les

1. Il s'agit d'un roman de Louis de Carné, paru en 1835. Il est annoncé dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1835. — La note de Sainte-Beuve est donc probablement de ce moment-là.

2. Dans la marge : « Lire les *Mémoires* de Suard et de Morellet, l'article de Guizot sur Suard ». — L'article de Guizard a paru le 7 août 1827, non pas 1829.

3. Dans la marge : « insister sur cette dernière ». (Voir *P. F.*, 231, où Sainte-Beuve, en effet, compare Mme de Condorcet et Mme Guizot.)

4. Dans la marge : « Le grand-prêtre Génius est le pape de qui relève l'abbaye de Thélème » et « la nature s'y qualifie [dans le *Roman de la Rose*] de chambrière de Dieu ».

vigiles des hautes fêtes. Nos bons aïeux, faciles de mœurs, sentent bien la nature, le printemps, le rossignol, ne tarissent pas là-dessus.

Même les catholiques (certain catholicisme éclatant, brillant, riant...). Ce que disent du printemps et du renouveau les auteurs du *St-Graal* (Gauthier de Coincy).... fête de la nature et roses.... dans Calderon (combat des roses du jardin et de l'écume des flots. Lys du Carmel [1]).

Si un certain catholicisme sent et aime la nature [2], un certain protestantisme aussi... celui de Luther, du retour à la nature, au mariage, à la fécondation, au bon Génius, en ses grasses petites maisons... Mais le calvinisme et le jansénisme d'autre part, non. Tout occupé du salut, de la foi, de la destinée, du mal... toujours à combattre, à se méfier, croit peu à l'œuvre et cette grande œuvre de Dieu ne lui semble que douteuse et semée de pièges..., il craint toujours (en s'y plaisant) de trouver la bête féroce, le serpent sous le pêcher...

M. Ampère a dit (dans une leçon excellente d'où plusieurs de ces considérations sont tirées) que c'était toujours du panthéisme, plus ou moins, qu'il y avait dans cet amour de la nature. Il a cité le Génius du *Roman de la Rose*... Boulanger, d'Holbach, Obermann, Shelley... Mais il y a, dans un certain catholicisme (St-Graal, Calderon, Fénelon, Rapin), dans un certain protestantisme (Luther, les pasteurs protestants mariés, heureux, le *Vicaire de Wakefield*), un certain déisme, rigoriste d'ailleurs (Jean-Jacques, Bernardin) et un athéisme véritable (Obermann), sentiment de cette nature.

Rousseau l'a eu [3] à un haut degré en contradiction non pas avec sa méfiance... son côté... mais la haine de l'art et des cités et des hommes, et une poésie intime l'y avaient rejeté... Mme de Staël, parmi les élèves de Rousseau, l'a aimée de tête, d'imagination, pour les cimes et les saules pleureurs, plus que pour elle-même (préjugé de la belle nature). (Mme Roland aimait y *cochonner*, comme Luther, comme Génius). M. de Chateaubriand l'a aimée par solitude, tristesse, incurable rêverie de peintre et de songeur.... Les doctrinaires pas... calvinistes en cela... *Mme de Broglie*, *Mme Guizot* [4]..., pas un arbre.... Occupé du bien, du salut, de la règle, du retranchement, de la discipline comme les Jansénistes, des limbes intérieures, en cette terre et dans ce crépuscule gris et triste [5] de l'exil... ne s'apercevant pas même [6] que les fontaines étaient douces et... au moment où elles le quittent.

Luther dans son jardin de Wittemberg [7].

1. Dans la marge : « La Vierge attendrit singulièrement et fleurit le catholicisme en lui ouvrant toute une scène de nature chaste, odorante, fleurie ».
2. Entre les lignes : « (dans les anciens Pères, St Basile, Fénelon, Rapin, poète des jardins) ».
3. Dans la marge : « Cowper, calviniste, l'a eu... ».
4. Dans la marge : « faux ».
5. Entre les lignes : « dans ce désert affreux ».
6. Entre les lignes : « comme Philoctète ».
7. Cette longue note a servi non pas à l'article du 15 mai 1836 sur Mme Guizot,

187. — Dans les âmes honnêtes et fortes, l'indignation, *la haine vertueuse*, prend bien souvent l'expression effrayante de la cruauté, du crime ! Tant l'homme est faible, et tant la passion est là qui se mêle à tout.

En voici trois mémorables exemples et authentiques. Le premier président Lamoignon était si *pompéien*, nous dit Guy Patin, qu'il dit un jour à ce dernier[1] : « Si j'eusse été au Sénat, quand on y tua Jules César, je lui aurais donné le 24e coup de poignard ».

M. de Malesherbes (singulier rapprochement) disait à M. de Chateaubriand (j'ai lu la note autographe de ce dernier dans l'exemplaire de l'*Essai sur les révolutions* appartenant à M. Soulié), en parlant de ses liaisons avec les anciens philosophes, qu'il abhorrait depuis : « Si je tenais en mon pouvoir M. de Condorcet, je ne me ferais aucun scrupule de l'assassiner ».

M. Viollet m'a conté que, dînant chez Édon avec Bernardin de St-Pierre et parlant des philosophes révolutionnaires pratiques, des athées en bonnet rouge, des Dorat Cubières, des Rétif de la Bretonne, des Sylvain Maréchal, etc., etc., le vertueux vieillard[2] s'indignait au point de s'écrier, tout en rougissant, que s'il les tenait entre ses mains, il les étranglerait, tant son exécration contre eux était violente.

Après cela, qu'on apprenne à compatir à la faiblesse humaine ; qu'on apprenne à être tolérant et à pardonner ; puisque de si nobles âmes ont pu s'égarer en de telles paroles, d'autres peuvent être excusées d'avoir faibli[3].

188. — [Liste très embrouillée de noms d'auteurs et de titres d'ouvrages. On distingue :] « Tableaux de genre. — Barrière. — *Affinités électives*. — Montgomery. — *Hist. des Gaulois*, Am. Thierry. — Broussais. — *Mémoires* de la duchesse d'Orléans. — *Doyen de Killerine*. — *Amelia* de Fielding. — Percy. — Miss Burney. — Miss Edgeworth. — Poussin. — Michel-Ange. — *Tom Jones*. — Volkmar Gertrude. — Héraut de Séchelles. — Parnell. — Klopstock. — Ballanche, *Homme sans nom*. *Nuits élyséennes* de Gleizes. — L'*Obermann* de Sénancour. — *Lina* de Droz. — *L'Amour* de Sénancour. »

189. — [Brouillon inachevé d'une lettre à propos de la versification de *Cromwell*, lettre parue dans les *Débats*, le 13 août 1828. (Voir cette lettre dans Michaut, *Sainte-Beuve avant les Lundis*, p. 604.)]

CHARLY GUYOT.

mais à l'étude sur Bernardin de Saint-Pierre, parue, en octobre de la même année, en tête d'une édition de *Paul et Virginie* (chez Curmer).

1. Dans la marge : « Note inexacte. C'est Guy Patin qui dit cela au Président et non ce dernier. »

2. Dans la marge : « Sa haine contre Garat à l'Institut, et les idéologues... Il défend Dieu avec aigreur. Combien Saint-Martin plus profond, plus vrai, répondant à Garat. » Sainte-Beuve a repris ce jugement, en 1836 (étude sur Bernardin de Saint-Pierre, *P. Litt.*, II, 128-129).

3. L'essentiel de cette note a été repris par Sainte-Beuve en marge de son étude de 1836 sur Bernardin de Saint-Pierre (*P. Litt.*, II, 115-116).

COMPTES RENDUS

Gustave Cohen, **Le théâtre en France au Moyen Age.** *I. Le théâtre religieux. II. Le théâtre profane.* Deux vol. in-12 de 80 et 112 pages (*Bibliothèque générale illustrée*, nos 6 et 18). Paris, Rieder.

On connaît la formule des ouvrages de la *Bibliothèque générale illustrée* : un texte court, suivi d'une soixantaine d'images. Je me méfie des livres abondamment illustrés : pour faire nombre, on insère parfois des images dont la valeur documentaire est nulle et qui peuvent même inspirer des idées fausses. Ici, l'illustration est vraiment instructive : voyez, par exemple, la Madeleine habillée en costume du xve siècle, le *theatrum* circulaire du Térence des Ducs dans lequel le *populus romanus* regarde les *joculatores* masqués, la mise en scène si économique du Térence de Trechsel, les tapisseries de Nancy auxquelles M. Georges Doutrepont a consacré une savante étude (*La condamnation de banquet*, Bruxelles, 1931), etc.

Le texte contient un historique forcément succinct, mais qui repose sur un grand nombre de travaux personnels et sur une riche documentation, des analyses pleines de verve et des extraits heureusement choisis.

I. — En retraçant l'histoire du drame religieux, M. Cohen évite le défaut de maints vulgarisateurs qui simplifient à outrance et mettent des cloisons étanches entre les différentes périodes. Il n'y a pas, dit-il, de changements brusques et complets : le drame liturgique, plus ou moins altéré, a survécu dans certaines églises jusqu'à la fin du Moyen Age et au delà. J'ajoute que le mystère, plus ou moins mêlé de tragédie ou de pastorale, a prolongé, au xviie siècle, dans les petites villes et dans les campagnes, une existence sans gloire.

Chemin faisant, M. Cohen a indiqué les sentiments qui animaient les auteurs de mystères et qu'ils s'efforçaient d'inspirer à la foule. Il s'agissait surtout de la convaincre de l'importance du Salut : celui de l'humanité que le sacrifice du Sauveur a rachetée (*Passions* précédées de la représentation de la Chute et encadrées du procès de Paradis), celui d'un individu qui est l'enjeu d'une lutte violente et incessante entre Dieu et Lucifer. Mais, vers la fin du xve siècle, bien des municipalités songent plus aux recettes, à l'afflux des étrangers qu'au but édifiant, et la grosse majorité du public exige toujours plus de supplices, de prodiges, d'injures, de coups, de gaudrioles. Ainsi se produit, entre la foule et les âmes pieuses, un désaccord que l'on sentait poindre dès 1370 dans les paroles de Nicole Oresme et que de nombreux scandales aggraveront ; comme les princes cessent de s'intéresser aux mystères, le second parti finira par l'emporter : peu d'années après la représentation parisienne des *Actes des Apôtres*, où le texte, les acteurs et le public donnèrent de justes sujets de plainte, l'édit de 1548 proscrivit les mystères.

M. Cohen ne pouvait s'attarder à décrire le discrédit et le déclin de ce

genre dramatique ; mais, au sujet de son influence, il a exprimé dans ce livre et ici même (tome XXXVIII, p. 320) une idée importante : d'après lui, il y aurait eu dans le théâtre, depuis le XIe siècle jusqu'à nos jours, une évolution continue ; au XVIe siècle, la tragédie scolaire en latin aurait servi de chaînon entre le mystère et la tragédie des humanistes ; dans la première moitié du XVIIe siècle, c'est la tragi-comédie qui aurait rempli cet office entre le mystère et la tragédie classique. Je ferai à cette théorie quelques objections.

1. J'ai montré que certains éléments du *Christus Xylonicus* et de *Philanira* étaient empruntés aux mystères. Mais les pièces latines de Buchanan et de Muret, qui ont tant contribué à la formation de la tragédie de langue française, ne leur doivent rien : il y a une solution de continuité entre l'art des mystères et celui de Buchanan, Muret, Grévin, Garnier, Montchrestien.

2. Dans leurs tragédies de propagande protestante Théodore de Bèze et Des Masures s'inspirent plus ou moins de la technique des mystères. Mais le genre qu'ils ont créé a bientôt disparu sans exercer d'influence sur le développement de la tragédie française.

3. A partir de 1590 environ, tandis que la tragédie régulière et oratoire des humanistes déclinait, on jouait et on publiait en province quantité de « tragédies » hybrides, où se mêlent dans des proportions variables la tradition des mystères et celle des tragédies de la Renaissance. A Paris même, les acteurs de l'hôtel de Bourgogne usèrent assez longtemps du décor simultané et des accessoires des confrères de la Passion ; on imprimait quelques tragédies telles que le *Timoclée* et le *Scédase* de Hardy, où le public assistait aux préludes d'un viol, à des meurtres, à l'exhumation des cadavres. La décision que prit Corneille de chercher des sujets dans le Martyrologe a pu être partiellement influencée par les représentations des martyres de sainte Agnès et d'autres saints, qui avaient lieu assez souvent en province[1]. Mais ses tragédies religieuses n'ont rien emprunté à cette médiocre littérature, et les tragi-comédies que l'on a jouées à Paris sous Louis XIII doivent beaucoup plus aux romans et à la *Comedia* espagnole qu'aux mystères. Bref, je ne vois pas d'intermédiaires entre ceux-ci et *Cinna* ou *Horace*, et je me tiens à mi-chemin de M. Cohen, qui me paraît exagérer l'influence des mystères, et de M. Carrington Lancaster, qui n'a pas assez mis en lumière les traces de cette influence. Mais le seul moyen d'arriver à une conclusion sûre consisterait à rechercher dans le théâtre parisien des années 1610-1640 les vestiges de la technique des mystères.

II. Dans le *Théâtre profane*, M. Cohen a su caractériser brièvement une matière plus complexe. Peut-être eût-il pu insister sur les épisodes comiques qui abondent dans nos mystères et dont certains sont dignes des meilleures farces. Mais il a commenté d'une façon très heureuse les Jeux artésiens du XIIIe siècle et la farce de Pathelin, et il a attiré l'attention sur les imitations de Plaute en vers latins[2].

Ces deux études, aussi chaleureuses que savantes, intéresseront certainement à notre ancien théâtre un public étendu.

R. LEBÈGUE.

1. Le public provincial, habitué à voir conduire sainte Agnès au lupanar, ne fut pas choqué par la *Théodore* de Corneille.

2. Il eût été bon de citer le prologue du *De raptu duarum puellarum* qui atteste l'existence, au XVe siècle, de représentations scolaires en latin. P. 62 : en 1613, à Draguignan, on songea encore à jouer l'*Histoire de la destruction de Troie*, sans doute une version abrégée et modernisée de l'œuvre de Milet. P. 68 : la pièce française de l'*Enfant prodigue*, qui fut jouée à Laval dès 1504, n'est pas imitée de l'*Acolastus* de l'humaniste hollandais Gnapheus ; par contre, elle fut plagiée par le Hollandais anonyme qui écrivit *De parabel van den Verloren Zoon*.

Frédéric Lachèvre, **Nouvelles Glanes bibliographiques et littéraires.** Un vol. in-8° de 371 pages. Les Bibliographies nouvelles, Giraud-Badin, Paris, 1933.

M. Lachèvre avait déjà, en 1929, dans deux volumes de *Glanes bibliographiques et littéraires*, recueilli, complété et au besoin mis à jour un assez grand nombre d'articles écrits à diverses époques pour diverses revues, notamment pour le *Bulletin du Bibliophile* et pour la *Revue d'Histoire littéraire*. Les *Nouvelles Glanes* forment le troisième volume de ce recueil. A en juger par la dédicace émouvante qui les ouvre, M. Lachèvre y verrait l'achèvement de sa tâche. Nous nous permettons d'exprimer le vœu très sincère que la littérature française ne perde pas si vite le bénéfice d'une activité si heureuse et d'une compétence si sûre.

La majeure partie de ces *Nouvelles Glanes* porte sur le XVIIe siècle. On y trouve deux importantes études sur des problèmes d'attribution : *L'Occasion perdue recouverte* est-elle de Cantenac ou de Pierre Corneille? Charles Sorel est-il l'auteur du *Francion* de 1623? — quatre biographies de petits poètes : Pierre Corneille Blessebois, auteur de poésies religieuses; Etienne Durand, poète ordinaire de Marie de Médicis; Hercule de Lacger, le maître de poésie de Mme de La Suze; Martin de Pinchesne — et des notes sur un rarissime recueil collectif de poésies, sur un périodique sans lendemain et sur l'édition originale des *Plaintes d'Acante* de Tristan l'Hermite. Pour le XVIe siècle, surtout les pièces de la controverse qui mit aux prises M. Lachèvre et M. Eugène Parturier à propos de l'attribution à Maurice Scève du *Petit Œuvre d'amour et gage d'amitié*. Pour le XIXe siècle, M. Lachèvre fait connaître quelques textes curieux et jusque-là inconnus qui intéressent le débat classico-romantique de 1820-1830. Enfin il reproduit quelques lettres de son ami Pierre Louys sur divers sujets littéraires, qui redonnent de la vie à la mémoire de ce bel écrivain et de cet ingénieux critique, et quelques articles polémiques, dont on admire la verve et le bon sens. Une table des principaux noms cités facilite l'utilisation du volume.

Tout cela est vivant au plus haut point. M. Lachèvre est maître dans l'art d'animer même l'érudition la plus menue. Toutes ces petites destinées, toutes ces petites beautés prennent ici un relief inattendu. On suit le guide avec un égal intérêt et avec une égale confiance à travers l'époque romantique comme à travers l'époque classique. Toujours bien informé, souvent heureux dans la quête du document probant, il reste prudent dans l'affirmation. Sans doute il aime résoudre les problèmes, mais il éprouve déjà de grandes satisfactions à en mettre en pleine lumière les données. L'œuvre de M. Lachèvre est un bel exemple de probité littéraire.

René Bray.

G.-L. van Roosbroeck, **Unpublished poems by Voltaire, Rousseau, Beaumarchais, Anne d'Urfé, Helvétius, Gresset, etc.** Un vol. in-8° de 143 pages. New-York, Publications of the Institute of french studies, Londres (Columbia University, 1933).

Ajoutons à ce qu'indique le titre des épigrammes de Lully, des poèmes dispersés de Mlle de Scudéry et de Mlle Descartes, de Saint-Amant, Fontenelle, l'abbé de Chaulieu et l'étude de poèmes faussement attribués à Corneille, J.-B. Rousseau, Voltaire, etc.

La plupart de ces œuvres inédites, non recueillies ou faussement attribuées ne sont guère que des curiosités. Mais M. van Roosbroeck n'a pas tort de croire que tout peut prendre une importance et qu'on n'a pas tort de vouloir tout connaître et exactement. Les enquêtes témoignent dans tous les cas de

la vaste érudition de M. van Roosbroeck et surtout de la qualité de cette érudition. Il n'entasse pas au hasard; il sait poser les problèmes, découvrir et discuter les preuves. Par surcroît, la chasse ne procure pas seulement du menu gibier; elle donne de temps à autre quelque pièce plus importante que l'on n'aurait pas trouvée si l'on n'était pas parti en chasse. Il n'est pas sans intérêt de savoir qu'une Épître à Samuel Bernard, souvent attribuée à Voltaire, n'est certainement pas de lui; que de prétendus derniers vers soi-disant écrits avant sa mort ont été publiés par lui en 1769. Il importe de prendre une fois de plus en flagrant délit de mensonge un érudit tel qu'Edouard Fournier; on y apprend à se défier prudemment de ses plus vraisemblables assertions. Surtout on devra à M. van Roosbroeck trois textes importants : *Épître à Athenaïs, A Mademoiselle du ***, Méditation pour le carême de 1753 ou Epître contre D*[*ieu*]. Il attribue les deux premiers à Voltaire, le troisième à Helvétius. Les raisons sont bonnes, surtout pour Voltaire. M. van Roosbroeck sait qu'elles ne sont pas décisives; des attributions faites par les contemporains, même concordantes, peuvent être erronées. Peu importe, d'ailleurs, car nous savons que le jeune Voltaire était déiste et qu'Helvétius, vers 1753, était athée. Mais les deux premiers textes sont un des plus agréables et des plus précis témoignages du déisme épicurien vers 1730, et la *Méditation pour le carême* un des rares témoignages écrits que l'on puisse réunir, avant et vers 1750, pour y trouver une expression formelle du matérialisme.

D. Mornet.

J. Gastard, Docteur de l'Université, **Chateaubriand; la jeunesse de René en Bretagne**. Un vol. in-12 de VII-317 pages, Rennes, Larcher, 1933.

C'est un bon livre et qui sera fort utile. Il n'apporte pas de documentation nouvelle, exception faite pour l'histoire d'un procès criminel intenté à de lointains ancêtres de Chateaubriand, fort curieux, mais qui n'a rien à voir avec l'histoire de l'écrivain. Pourtant, les recherches sur ces ancêtres et sur la jeunesse de René sont nombreuses, dispersées, parfois difficilement accessibles. On les trouvera résumées dans ce livre avec une clarté élégante. La biographie n'est jamais romancée; ce qu'il y a de poésie, d'atmosphère légitime et nécessaire dans un pareil sujet sort discrètement des faits et des décors réels, non de l'imagination de l'historien.

Quelques remarques. Pourquoi présenter, en sous-titre, « un essai d'explication de l'inexplicable cœur ». Disons plutôt « description », car, en cette matière, les explications sont bien fuyantes et ployables à tous sens. Lesage ou Fréron étaient bretons, et si différents de René. Ou bien ces explications sont des évidences que Chateaubriand a lui-même données : ni Combourg ni Lucile n'étaient faits pour donner de l'équilibre à un jeune homme nerveux et tourmenté. Pour tout le reste nous sommes dans les mystères obscurs de l'hérédité et des troubles nerveux. — L'étude des collèges où Chateaubriand fut instruit appelle quelques corrections. Il est tout à fait probable, en l'absence de renseignements précis, que soit à Dol, soit même à Rennes, Chateaubriand n'a pu apprendre vraiment que du latin. Même dans les collèges plus ouverts aux nouveautés, on ne donnait que des prix de latin et de français; le peu de grec, d'histoire, de mathématiques qu'on y faisait n'ayant pas de sanction restait forcément négligé. Si Chateaubriand sort du collège à quinze ans, c'est l'âge alors normal pour ceux, nombreux, qui ne font pas leur philosophie. Par contre, M. Gastard a tout à fait raison de remarquer que les turbulences du jeune Chateaubriand et de ses camarades étaient peu de choses pour le temps; on en voyait bien d'autres dans d'autres collèges. Dans le détail, M. Gastard insiste avec raison sur des points importants. C'est l'*Histoire ecclésiastique de Bretagne* de l'abbé Deric qui a fait connaître à Chateaubriand le

« druidisme » qui tiendra une place si heureuse dans *les Martyrs*. Ce sont bien, essentiellement, les cérémonies religieuses de Combourg qu'on retrouve dans le *Génie du Christianisme*. Renseignements intéressants sur le commencement d'incendie du collège de Rennes. Il est juste de démontrer avec précision que la famille de Chateaubriand avait une fortune de quelque 500 000 livres qui correspondait bien à quelque 8 ou 10 millions de notre monnaie, des revenus représentant 700 000 ou 800 000 francs de notre monnaie. Elle était riche et ce n'est pas une gêne orgueilleuse qui explique l'atmosphère glacée de la vie à Combourg.

Pourquoi M. Gastard s'intitule-t-il « docteur de l'Université »? On est ou docteur ès lettres ou docteur de telle Université.

D. Mornet.

Stendhal, **La Chartreuse de Parme**, texte établi et présenté par Pierre Jourda. 2 vol. petit in-8°; tome I : xxxviii-342 pages; tome II : 343 pages (Les Textes français : Collection des Universités de France), Paris, Les Belles-Lettres, 1933.

M. Pierre Jourda, à qui nous devions déjà une excellente édition de *Rouge et Noir*, nous présente, dans la même collection, une *Chartreuse de Parme*. A tous ses mérites propres, qu'on devine rien qu'à lire le nom de M. Jourda, cette édition joint celui d'être la dernière et d'avoir pu utiliser les plus récents travaux : on ne se lasse point de scruter la *Chartreuse*. M. Jourda rend très gentiment hommage à ceux qui, avant lui, ont édité ou étudié le roman, et notamment à M. Arbelet et à moi-même. On n'avait pas besoin de ce geste de courtoisie pour lui passer le séné auquel il a droit... Mais cela rend bien difficile de prolonger l'éloge... et je passe tout de suite à fixer quelques points de divergence et à proposer quelques explications complémentaires.

L'*Introduction*, richement informée et mise très à point, comprend : I : une *histoire du roman*; II : une étude sur *les sources*; III : des considérations sur sur *le sens et la portée du roman*. Rien à dire sur le II, où M. P. Jourda traite comme sources, aussi bien que les manuscrits ou les livres, les souvenirs personnels dont est faite la moelle de l'œuvre, ni sur le III, où la complexité du livre et son charme tout spécial sont fort bien décrits.

Pour expliquer la genèse, presque miraculeuse à cause de sa rapidité, de la *Chartreuse*, M. P. Jourda adopte l'hypothèse de M. Arbelet, et même il l'affirme avec plus d'énergie. On a retrouvé, on le sait, dans les manuscrits italiens de Stendhal, un sec résumé de chronique : *Origine delle grandezze della famiglia Farnese*, qui contient l'essentiel des faits de la vie de Fabrice. Mais il y avait bien peu de parti à tirer de ces cancans historiques, présentés sans art et rédigés avec maladresse, sans le moindre détail pittoresque. Par contre, on trouve dans la *Correspondance* (éd. Paupe, t. III, p. 80; voir 103) une dizaine de pages, datées de 1832, que Stendhal donne comme le début de la traduction d'un manuscrit italien, et qui sont un récit brillant de la jeunesse d'Alexandre Farnèse, le modèle idéal de Fabrice (reproduit dans l'éd. Jourda, t. I, p. 324). La présence de ces pages dans la *Correspondance* est bizarre et la date de 1832 peut soulever quelques difficultés, encore qu'elle corresponde à la découverte, par Stendhal, d'un lot de vieilles chroniques italiennes. M. Arbelet a très ingénieusement supposé qu'il s'agirait là d'une sorte de première esquisse de *La Chartreuse*, et M. P. Jourda, en reprenant l'opinion à son compte, reporte à 1838, très peu de mois avant l'écriture du roman, la composition de ces quelques pages. Aucune preuve. Personnellement je suis porté à croire que nous avons là une authentique chronique italienne; mais j'avoue que je ne l'ai point retrouvée, malgré quelques sondages dans plusieurs fonds d'archives. Il y a toutefois un indice assez

sérieux qui m'encourage à tenir pour l'explication la moins fatigante, et à juger inutile la *lectio difficilior* : une note marginale de Stendhal sur un exemplaire interfolié des *Promenades dans Rome* : « ... Paul III Farnese. J'ai acheté vingt francs les mémoires manuscrits de la vie intime de ce pape. Elle a émerveillé et amusé l'une de mes soirées. Il se sauve du haut du château Saint-Ange avec une corde » (L. Royer, *Les Livres de Stendhal...*, 1923, p. 27). Vingt francs, en 1835, pour payer la dizaine de feuillets de l'*Origine delle grandezze*, qui n'est, d'ailleurs, qu'une copie moderne ! Toute une soirée pour lire ces quelques pages ! Quelle pompeuse appellation : « Mémoires de la vie intime », et qui, d'ailleurs, ne correspond nullement au contenu ! Il est plus facile de penser que Stendhal a eu réellement en mains une chronique scandaleuse de la vie de Paul III, et que l'*Origine delle grandezze* est une autre chronique du même genre. Rien n'empêche dès lors d'admettre que la « lettre » de 1832 est bien une traduction (elle a des traits de couleur locale qu'il paraît difficile d'imaginer) et même de 1832.

L'annotation de M. P. Jourda est fort intéressante, bien que discrète. Elle recueille un grand nombre de variantes ou de corrections extraites de l'exemplaire Chaper, et elle les mélange avec les notes explicatives. L'inconvénient est moins grand qu'il ne paraît d'abord, car la plupart des variantes ou des corrections ont une valeur explicative. Quant aux notes, M. Jourda a, avec raison, surtout éclairé les passages où l'on pouvait rappeler quelque souvenir, quelque pensée intime de Stendhal; bien souvent, la *Chartreuse* n'est qu'un écho lointain d'impressions qui, dans *De l'amour*, avaient encore toute la fraîcheur de l'émotion première.

Voici quelques notes complémentaires : Tome I, p. 15, 20, 59 : Dans le texte imprimé, Stendhal a insinué avec une extrême discrétion que Fabrice n'était pas le fils du marquis del Dongo, mais bien le fils du lieutenant Robert (« ... Il venait justement de se donner la peine de naître quand les Français furent chassés... Il se trouvait par le hasard de la naissance le second fils »; sa mère porte le deuil après le départ de Robert; elle entretient Robert, qu'elle appelle par son prénom, de l'éducation de Fabrice; le bonheur que Robert, devenu comte d'A..., aurait eu à voir Fabrice sur le champ de bataille de Waterloo...). Ce déni de la paternité légitime est, on le sait, très essentiel pour le héros stendhalien. Rien d'étonnant que l'exemplaire Chaper ait apporté une précision (T. I, p. 305) : « il passait même dans le temps pour le fils de ce beau lieutenant Robert ». — T. I, p. 64 (note, p. 300) : Le souvenir est beaucoup plus précis dans la *Vie de H. Brulard* (éd. du Divan, t. II, p. 137) : « J'eus une peur complète, bien plus grande que celle que j'eus, arrêté dans un *chanvre* en Silésie (campagne de 1811), en voyant venir vers moi tout seul dix-huit ou vingt cosaques ». — T. I, p. 188 : L'abbé Blanès lit son planisphère placé sur un grand vase de terre cuite éclairé intérieurement. Même souvenir dans Rousseau, *Confessions* (éd. Hachette, t. VIII, p. 172). — T. I, p. 271 : Fabrice, à San Stefano, dans une chapelle latérale, derrière la statue d'un tombeau. Souvenir de Stendhal (*Corresp.*, éd. Paupe, t. III, p. 79 : 15 août 1832) : « Je m'étais glissé dans la saillie de la statue d'un tombeau... ». — T. II, p. 175 : Le *Te Deum* que les prisonniers font chanter pour la guérison de Fabio Conti : voir *Promenades dans Rome*, éd. Lévy, t. I, p. 330, sur l'excessive dévotion des carbonari emprisonnés au château Saint-Ange. — T. II, p. 128 (note, p. 333) : Pour les signaux de Fabrice, il faut renvoyer non à Pellico et à Andryane, mais aux *Mémoires de la cour des Deux-Siciles* de M. Palmieri de Micciché. Même indication dans *Mémoires d'un Touriste*, éd. du Divan, t. I, p. 466. — T. II, p. 201 : Le sonnet de Pétrarque imprimé sur un mouchoir de soie. Deux vers en sont cités (t. II, p. 284) : « Quel n'était pas mon bonheur quand le vulgaire... ». Paraphrase probablement du premier sonnet si aimé par Stendhal : Voi ch'ascoltate in rime sparse... Ma ben veggi' or come al popol tutto Favola fui gran tempo... Plus loin, Clelia se répète à elle-même deux vers de Pétrarque :

« Non, vous ne me verrez jamais changer, Beaux yeux qui m'avez appris à aimer ». Probablement sonnet LXXIX : Cosi potess' io ben chiuder in versi... ; deuxième quatrain : Ma voi occhi beati ond' io soffersi Quel colpo ove non valse elmo nè scudo...

PIERRE MARTINO.

L.-F. BENEDETTO, **Indiscrétions sur Giulia**. Un vol. in-32, de 181 pages. Paris, le Divan (Etudes stendhaliennes, n° 10), 1934.

Giulia Rivieri de' Rocchi n'est pas une inconnue pour les stendhaliens : un érudit italien, F. Martini, puis J. Boulenger et F. Boyer avaient révélé aux amis du *Milanese* une intrigue mystérieuse dont l'auteur de l'*Amour* avait été, aux alentours de 1830, le héros tour à tour ému et amusé. Mais leurs enquêtes laissaient dans l'ombre plus d'un point d'une piquante anecdote. M. L.-F. Benedetto, à qui l'on doit déjà de curieuses précisions sur les séjours de Stendhal en Toscane, reprend ces données, les coordonne, les éclaire, et, dans un petit livre savant et délicat, narre d'ensemble cette aventure amoureuse.

Qui était Giulia ; — comment, adoptée par le sigisbée de sa mère, le commandeur Berlinghieri, ministre de Toscane à Paris, elle connut, chez Cuvier, Henri Beyle ; — comment, désireuse de se marier, elle se jeta (d'ailleurs très sincèrement) à la tête de Stendhal qui demanda sa main, et quel fut l'échec de ce projet de mariage après que le romancier, qui s'était laissé griser un moment, eut veillé sur elle pendant les journées de juillet ; — comment, enfin, elle épousa prosaïquement un de ses compatriotes, c'est ce que M. Benedetto conte d'alerte façon.

Amitié amoureuse et tout intellectuelle? La liaison de Giulia et de l'écrivain quinquagénaire ne fut peut-être, à ses débuts, que cela. Elle devint très vite autre chose, une aventure qui dut flatter Stendhal et lui paraître un roman exquis où trouvaient à se satisfaire, à la fois, le roué et le poète qu'il était. L'étonnement, le plaisir, l'émotion sincère, la curiosité transparaissent tour à tour dans les notes sibyllines, confidences de ses réactions en ces heures où il jouait, au naturel, le *Matrimonio segreto*. Le commandeur Berlinghieri le repoussa, le jugeant un mari peu souhaitable. Beyle partit pour Civita Vecchia, mais n'oublia jamais l'ardente jeune fille dont il avait cru, poignante illusion, qu'elle l'avait aimé. Tout cet épisode amoureux est narré avec une exactitude, un luxe de précision à quoi l'on n'a rien à reprocher.

C'est à la fin de janvier 1830 que Stendhal reprit ce manuscrit de *Julien* qui devait devenir *Le Rouge et le Noir*, et ce au moment même où Giulia vient de lui avouer son amour. Partant de ce fait, M. Benedetto propose de voir en Giulia le modèle principal dont le romancier s'est inspiré pour peindre Mathilde. M. Parturier et moi-même avons montré ce que la fin du *Rouge* doit à l'aventure dont un ami de Mérimée, E. Grasset, fut le héros malheureux, et comment Stendhal lui-même avouait avoir eu « devant les yeux », en racontant l'histoire de Mlle de la Mole, le « caractère de Méry », Mlle de Neuville, la fugitive conquête de Grasset. M. Benedetto doute que cette hypothèse soit exacte. Méry ne fut pas, c'est évident, le seul modèle de Stendhal. Mathilde est Mlle de Cordon autant que Mary de Neuville. Il semble pourtant impossible de négliger l'aveu de Stendhal et d'oublier que c'est au moment précis où se déroule la fugue de Grasset que le romancier se remet à son livre : il y a là au moins une coïncidence curieuse. Si l'hypothèse de M. Benedetto était la seule exacte, pour qu'il y ait inspiration directe et utilisation de sa propre aventure dans le roman, il faudrait qu'au printemps de 1830, au moment même où Beyle conte l'histoire de Mathilde, sa demande

en mariage ait été repoussée (comment, sans cela, Giulia eût-elle pu dès lors « rester fidèle à son amour héroïque »); or ce n'est qu'en novembre 1830, — et le *Rouge* est alors achevé, presque imprimé, — que le commandeur Berlinghieri refuse à Stendhal la main de sa fille. Stendhal eût-il pu, dès mai-juillet 1830, à l'heure où il rédigeait la fin de son livre, prévoir pareil dénouement et savoir son amour condamné à l'échec? C'est précisément le moment de ses plus grands espoirs... Que Mathilde ait plus d'un trait de Giulia, la chose est possible : les rapprochements très justes signalés par M. Benedetto paraissent probants. Il reste que la malheureuse aventure de Grasset avait fourni à l'écrivain des éléments dont il manquait, et la preuve qui pouvait appuyer son analyse, ce fait réel d'une jeune fille de l'aristocratie française aimant, malgré toutes les hypocrisies sociales, un simple plébéien. Par là était rendue plus vraisemblable la passion de Mathilde pour Julien. Mal renseigné sur l'intrigue de Berthet avec Mlle de Cordon, sur quoi on avait gardé le silence aux assises, et qui, d'ailleurs, mal connue à Paris du public cultivé, ne faisait pas foi, Stendhal dut être ravi de pouvoir s'appuyer sur un fait qui rendait plus vraie la seconde partie de son roman et de pouvoir répondre à ceux qui se seraient refusés à admettre l'erreur de Mathilde, fille d'un ministre, en leur citant l'exemple de Mlle de Neuville, fille d'un ministre, alors qu'il ne pouvait, — et M. Benedetto le remarque pertinemment, — citer sa propre intrigue avec une *étrangère*, même patricienne. D'où l'utilisation de l'aventure de Méry. On ne saurait soutenir que Mathilde ne doive rien à cette dernière. Ce serait aller contre les déclarations formelles et répétées du romancier. Je chercherais, — mais ce n'est qu'une hypothèse, — si ce n'est pas dans la Clélia Conti de la *Chartreuse* que l'on retrouverait surtout Giulia, Clelia restant fidèle à Fabrice même après son mariage avec le marquis Crescenzi, comme Giulia, mariée, continue à voir avec plaisir celui qu'elle aurait voulu épouser.

Les rapprochements faits par M. Benedetto n'en sont pas moins très suggestifs. Ils prouvent, et, sur ce point, tous les stendhaliens sont d'accord avec lui, la complexité des héros peints par Henri Beyle; on saura gré à l'historien, en éclairant un épisode mal connu de la vie de Stendhal, d'avoir montré une fois de plus combien il entre d'éléments réels, de souvenirs, d'émotions personnelles dans une œuvre qui reste, avec tout son romantisme, un modèle d'objectivité.

PIERRE JOURDA.

CLAUDIUS GRILLET, **Un grand vigneron, Lamartine**. Un vol. in-16 de 234 pages. Librairie Emmanuel Vitte, Lyon, Paris, 1933.

L'article que M. l'abbé Grillet avait donné naguère au *Correspondant* s'est étendu aux proportions d'un livre. Il est vrai que la deuxième partie du volume n'est rattachée à l'étude sur Lamartine vigneron que par une habileté de langage dans son titre : *l'éditeur au secours du vigneron*. La troisième partie est formée des quarante lettres inédites qu'annonce la couverture du livre; de ces lettres, quelques-unes ne sont que de simples billets, dont l'original est précieux, sans doute aux amateurs d'autographes, mais dont le texte enrichit peu l'histoire littéraire; d'autres apportent quelques témoignages nouveaux sur la détresse et, comme on dit, « les abois » du vieux poète perdu de dettes. (A noter que la lettre circulaire datée du 30 mars 1863 avait déjà été publiée par E. Dupuy dans son livre *Alfred de Vigny, ses amitiés, son rôle littéraire*, tome I, avec les gloses implacables que le châtelain du Maine-Giraud avait inscrites dans la marge.)

L'ouvrage se lit facilement; M. Grillet, qui est l'auteur d'un « art d'écrire » (*Le style à la portée de tous en 35 leçons*), donne ici avec bonne grâce une

démonstration de sa manière; peut-être les pointes, à force de se multiplier, finissent-elles par être incommodes; quelques-unes, néanmoins, amusent. Un indulgent *imprimatur* couvre quelques gaillardises, et jusqu'à des à-peu-près rabelaisiens (p. 42), que lui ont paru racheter, je pense, certaines phrases de l'épilogue sur les funérailles de Jaurès, appréciées comme il convient (p. 230).

La matière, au total, est mince, et souvent en ces pages une agréable littérature tient la place de ces documents substantiels que réclame la critique contemporaine; mais il y a, au fil de cette prose, de ci, de là, quelques justes remarques (« Son étendue ne doit pas nous faire oublier sa grandeur, » dit excellement M. Grillet du *Cours Familier de Littérature*, aujourd'hui encore si méconnu, p. 143), quelques vigoureux croquis et, à l'égard de la légende orale qui vit, en Mâconnais, autour du nom de Lamartine, une salutaire défiance que l'on ne saurait trop louer (p. 86 : « La légende est toujours un peu dorée... »).

Quelques inadvertances apparaissent aussi : On a peine à croire, d'abord, que M. Grillet ait pu tenir pour authentique (p. 25) cette description de Milly que Lamartine, dans le *Cours Familier de Littérature*, donne pour avoir été écrite par lui à Belley (« il n'a que *douze* ans et il est *encore* élève au collège de Belley ». Or, Lamartine *entra* à Belley dans les derniers jours d'octobre 1803, à treize ans); p. 80 : « Fin *octobre* 1848... Lamartine vient d'échouer contre Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République »; p. 122 : M. Grillet semble croire que, depuis 1829 jusqu'à 1857, Lamartine ne vit plus s'approcher de lui la menace de la vente de Milly. Cependant, les fascicules d'août et septembre 1849 du *Conseiller du Peuple* portaient déjà, au bas de leur dernier feuillet, l'annonce tragique : « A vendre à l'amiable. Terre patrimoniale de Milly... »; un jugement tout à fait étrange, et injuste, sur la femme du poète (p. 163) : « Elle n'avait jamais été jeune... Le temps l'a rendue acariâtre... ». Enfin, sur l'abbé Dumont, deux pages (34-35) qu'il faudrait entièrement reprendre.

Henri Guillemin.

Pierre Charreyron, **La famille limousine de Victor Hugo. Une Carmélite, cousine et correspondante du poète.** Un vol. grand in-8° de 27 pages, Documents inédits, Limoges, Imp. des journaux, 1933.

Deux poèmes dans la *Légende des Siècles* sont consacrés à Louis Hugo, frère du général Léopold-Sigisbert Hugo, père du poète : *Le Cimetière d'Eylau* et *Paroles de mon oncle*. Sur la personnalité de Louis Hugo et sur sa descendance, M. Pierre Charreyron apporte dans son étude des renseignements précis et nouveaux.

Louis Hugo avait une fille du nom de Marie, qui, après avoir été élevée à Saint-Denis, épousa en 1854 un avocat, M. Chirac; mariage blanc : l'époux tomba malade le jour même des noces et mourut six mois après; Marie Hugo devint postulante au monastère du Carmel de Tulle et y prit le voile comme professe après deux années de noviciat, le 16 juillet 1858.

Nous connaissions une seule lettre de Victor Hugo. Elle est datée de 1855. Les éditeurs de la Correspondance ont commis l'erreur d'imprimer : « A Sœur Sainte-Marie-Joseph ». En 1855, l'expression *Sœur* est inexacte : Marie Hugo n'était encore que postulante.

Cette lettre de Victor Hugo, pleine d'émotion et d'admiration pour l'immolation et le sacrifice et à un moment ou l'anticléricalisme de l'exilé se déchaînait, a engagé M. Pierre Charreyron à rechercher au Carmel de Tulle les traces du reste de la correspondance.

Il n'a pu lui être communiqué aucun texte, mais ses recherches n'ont pas été absolument sans profit.

« Les traditions du monastère de Tulle, écrit-il, disent que de Marine-Terrace comme d'Hauteville-House, Hugo n'a pas cessé de correspondre avec la Carmélite ; que ses lettres ont toujours été empreintes du plus grand intérêt pour les particularités de la règle et du cloître, de la plus sincère sympathie pour les moniales ; que Marie Hugo, devenue Sœur Marie-Joseph, versifiait elle-même avec une grande facilité ; que ces vers, d'après la chronique du couvent, étaient plus remarquables par la forme que par le fond, mais qu'ils contrevenaient quelquefois aux règles de la prosodie ; qu'elle n'a jamais cessé de prier avec tout le monastère pour la conversion de son oncle et de tous les siens et que la mort de Victor Hugo, le 22 mai 1885, déclarant dans son testament : « Croire en Dieu, mais refuser les prières de toutes les églises », fut pour la religieuse et pour toutes ses compagnes l'occasion de profonds regrets, d'un redoublement de prières et de sacrifices. L'antithèse n'est-elle pas touchante et n'eût-elle pas ému le grand cœur du poète : Un monastère de Carmélites, priant dans l'ombre d'un cloître, au fond d'une lointaine province, la nuit même de la grande apothéose de mai 1885, sous l'Arc de Triomphe ? »

PAUL BERRET.

EDMOND GRÉGOIRE, **L'astronomie dans l'œuvre de Victor Hugo**. Un vol. grand in-8°, 246 pages, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liége, Fascicule LVII. Paris, E. Droz, 1933.

Le livre de M. Edmond Grégoire est avant tout, comme il le dit lui-même, une étude du métaphorisme de V. Hugo. Edmond Grégoire s'est proposé, dit-il, d'élucider : 1° de quelle façon, par quels moyens V. Hugo a exprimé, rendu, dessiné, donc déformé le ciel et ses détails; 2° les pensées que l'astronomie et le ciel ont suscitées en lui; 3° s'il est possible de rattacher, en ce domaine, V. Hugo à une tradition quelconque.

Le premier chapitre énumère les descriptions du ciel qu'on rencontre dans l'œuvre de V. Hugo depuis les *Odes et Ballades* jusqu'à la fin de sa carrière.

Le second chapitre, beaucoup plus étendu, passe en revue, en s'efforçant de les grouper logiquement, les métaphores innombrables qui forment le détail des tableaux descriptifs, et qui s'appliquent au ciel nocturne, tantôt vu sous son aspect architectural (voûte), tantôt représenté comme un décor (tente), comme un être humain (front), métamorphosé en animal, ou bien assimilé à une surface terrestre (pré, mer). Mêmes procédés pour les astres, les étoiles, le soleil, les planètes ou les constellations.

L'imagerie florale ou animale s'enrichit de pittoresque, soit en filant les images au gré de l'imagination du poète, soit par des procédés de comparaisons ou d'antithèses. Victor Hugo use de la personnification jusqu'à l'abus.

La vue du ciel, ainsi décrit, suscite, par ailleurs, chez Victor Hugo, de constants aperçus sur les grands problèmes philosophiques et cosmogoniques qui ont été sa grande préoccupation pendant l'exil. Il médite le problème de la pluralité des mondes habités, et tantôt exalte, tantôt humilie la Science humaine.

Edmond Grégoire résume ainsi lui-même ce qu'il pense des devanciers de Victor Hugo : « Nous avons, dit-il, recherché dans les œuvres de Chateaubriand et de Lamartine les influences qu'ils ont pu exercer. Chateaubriand lui-même, inspiré par Milton, a certainement influencé Hugo. Chateaubriand a touché, ne fût-ce que rapidement, à presque toutes les hypothèses et idées d'ordre astronomique développées par Victor Hugo; il a demandé à l'astronomie des images propres à relever l'expression de ses idées. Mais son imagination, au point de vue astronomique, n'atteint jamais le degré de puissance de Victor Hugo. La distance devient plus grande encore entre Hugo et Lamartine

qui ne connaît que les métaphores traditionnelles, images exsangues, dépourvues de vie. Lamartine, en ce qui concerne le domaine des phénomènes célestes, n'a retiré nul profit des exemples déjà suggestifs que lui donnait Chateaubriand, lequel est le vrai poète. »

On peut être surpris de la sévérité d'Edmond Grégoire à l'égard de Lamartine : chez aucun poète plus que chez Lamartine le spectacle du ciel n'a remué aussi profondément la sensibilité et l'intelligence, dans le sens du spiritualisme. Il suffit de songer à l'*Infini dans les Cieux*.

Mais la raison du jugement qu'Edmond Grégoire porte sur Lamartine dérive de la conception particulière de son étude; il est préoccupé presque exclusivement de la forme, de « l'imagerie », comme il le dit lui-même. Par là son livre, résultat de recherches consciencieuses et éclairées, constitue une suite et un très utile complément aux études d'Edmond Huguet : *Le sens de la forme* et *La couleur, la lumière et l'ombre dans les métaphores de Victor Hugo*.

Paul Berret.

John Sellards. **Dans le sillage du romantisme, Charles Didier (1805-1864)**. Un vol. in-8° de xi-249 pages. Paris, Champion (Bibliothèque de la *Revue de Littérature comparée*), 1933.

Le nom de Charles Didier n'évoque d'ordinaire qu'un titre, — *Rome souterraine*, — et une page entre les pages du livre d'amour de George Sand. Un professeur américain, M. John Sellards, vient de dégager, dans un volume fortement documenté, l'intérêt historique et romanesque que présente l'existence si mélancolique de ce Genevois, dont il a pu consulter treize cahiers de journal intime et des lettres inédites, dont il est allé chercher les traces à Genève même, à Londres, à Florence, à Rome dans la bibliothèque du Risorgimento, dont il a relevé soigneusement les témoignages, redressant les inexactitudes ou les omissions de son œuvre par des comparaisons avec le journal intime (p. 154, 157). Et il nous permet de deviner le secret de ce visage énigmatique, à la fois hautain et douloureux, qui fixe, au seuil de son livre, un regard de froide ambition.

Son secret, peut-être M. Sellards aurait-il pu le demander au génie même de Genève. Cette ville, où l'historien de Didier a séjourné, lui aurait livré, dans son âpre et puissante énergie, d'autres documents que ceux des archives; si les vieux thèmes de la race, du climat passent parfois pour surannés, ils s'imposent toujours à qui veut comprendre les hommes et les choses des bords du Léman. Non pas que Didier ait eu, plus aisément que son compatriote Jean-Jacques, la faveur des siens : la plupart d'entre eux l'ont méconnu ou traité sans indulgence. Mais comment le détacher de cette petite école genevoise, qui entendit le romantisme à sa manière, aima la France, mais en lui dictant une mission à sa convenance; médit de Paris, mais en rêvant toujours de le conquérir? Le caractère de Didier nous sera plus intelligible quand nous posséderons les monographies de ces hommes auprès de qui il grandit, et dont le plus fameux est son ami Imbert Galloix, qui précéda Charles Didier dans le suicide. Comme eux, il se tint au carrefour des idées et des pays. Sans doute, il détesta l'Angleterre, — ce qui n'est pas un sentiment commun à Genève : on le sait depuis l'étude de Vreeland (*Étude sur les rapports littéraires entre Genève et l'Angleterre*, 1901); sans doute aussi, il ne sut pas l'allemand; mais il visita l'Allemagne à deux reprises; il joua un rôle d'apaisement, en 1848, entre Prussiens, Autrichiens et Polonais, et il s'acquitta, avec intelligence et mesure, de la délicate mission que Lamartine lui avait confiée sur ce terrain mouvant; surtout, comme tant de Suisses, comme son maître Bonstetten, comme son ami Vieusseux, comme Sismondi,

Mme de Staël, Léopold Robert, avant lui, comme un Marc Monnier, un Gaspard Vallette, ou, plus près de nous, un Ziegler, il a aimé passionnément l'Italie; il a suivi cette voie de Genève à Rome que tant d'autres ont prise en artistes, en rêveurs, en curieux, et où il a apporté une autre humeur, d'autres desseins que ses prédécesseurs, — cherchant, en philosophe et en politique, le travail profond des institutions et des hommes, ouvrant les yeux plus souvent sur le présent que sur le passé, sur les Italiens d'aujourd'hui que sur le décor pittoresque. Le Genevois se décèle à ces soucis de cosmopolite. Il se décèle aussi à ce perpétuel et scrupuleux examen de conscience où il note, comme Amiel, ses amertumes de chaque jour.

Ce journal de Didier, comme nous voudrions que M. Sellards en eût cité des extraits plus nombreux encore! Sur la société, sur les groupes littéraires, sur les femmes de 1830, quel document impitoyable! Cet étranger qui arrive à Paris, — Sainte-Beuve le lui dit, — avec « des idées étranges et non parisiennes », — jette un regard claivoyant sur les grands hommes qui l'accueillent. La gloire n'en impose pas à cet original, qui prétend la forcer. Ayant vu Chateaubriand « vieux et cassé », « triste, morne, abattu », il inscrit dans son journal : « Qu'est-ce donc, la gloire, si elle mène là? » Victor Hugo, avec qui il s'entretient d'Imbert Galloix, lui semble se faire illusion sur lui-même, et il décide que Mme Hugo, qui « a l'air d'une folle avec ses cheveux ébouriffés », a toujours été « bête » et ne comprend rien; Vigny lui « paraît une nature affectée et pas bonne »; Sainte-Beuve, dont il fut d'abord l'ami, lui déplaît par son « excitation féminine », et il se brouillera avec lui, — pour une question d'article, nous dit M. Sellards, — peut-être aussi, ajouterais-je volontiers, parce que le groupe des Lamennais et des George Sand, dont Didier fut le satellite, l'entraînait loin du captieux critique. Dans cette « coterie George Sand, Lamennais, Liszt », où Sainte-Beuve, avec un sourire amer, range Didier, et qui deviendra le groupe du *Monde*, l'auteur de *Rome souterraine* surprend de menus scandales et de noires médisances qu'il note : selon lui, les *Illusions perdues* sont l'histoire de George Sand; on a insinué à Lamennais « qu'il serait cardinal de Rome s'il se soumettait »; deux petits paysans vivent auprès de l'auteur des *Paroles d'un croyant*, et des bruits courent « sur ses goûts soi-disant grecs »; il est jaloux de Lamartine qui s'est emparé de la popularité... Ce long chapitre que M. Sellards a consacré aux relations de Didier et de Lamennais est l'histoire d'une « grande déception »; mais quelle amitié ne se changea, autour de ce Genevois infortuné, en décevante et pitoyable aventure?

Quelle amitié féminine, surtout? Ce jeune homme aux cheveux blancs, qui fut tenté parfois par la débauche, et qui, parfois aussi, se refusa farouchement à l'amour, traîne derrière lui, dans la vaine légende des amours romantiques, un cortège séduisant. Hortense Allart nous dit qu'il a « touché *son* âme »... comme tant d'autres, et elle lui fait une place dans la longue liste de ses *Enchantements*; Aglaé Hanonnet, qu'il épousa, lui apporta la promesse d'une fortune, qui se dissipa dans le divorce et la haine mutuelle; avec Mme d'Agoult et Mme de Gramont, il s'efforça de demeurer aux frontières indécises de l'amitié, et il lui fallut « beaucoup de diplomatie pour naviguer sur cette mer difficile et périlleuse » : encore Marie d'Agoult sut-elle l'attirer au delà des limites qu'il s'était fixées, et, un jour, après le récit d'un souper chez la fougueuse comtesse, il dut jeter sur son journal ces deux simples mots : « La nuit, le mystère... », — discret aveu d'une histoire dont l'épilogue se devine en une autre page du même journal, ce 11 avril 1842, où il rencontra chez son amie Alfred de Vigny.

Un soir, surtout, dans une de ces « nuits fantastiques » du quai Malaquais, où George Sand se grisait avec ses amis, deux mains de femme caressèrent les cheveux blancs du Genevois; et, le lendemain, à la fin d'un nouveau souper, ces deux mains se nouèrent autour de lui, et George Sand, qui avait le

vin tendre, échangea avec Didier, ivre comme elle, son écharpe en cachemire contre un foulard blanc. Gages de cet orageux amour, dont M. Sellards a suivi les épisodes dans un copieux chapitre. L'histoire littéraire, qui devient, de plus en plus, l'histoire des alcôves, demandera sans doute : « Quel jour? A quelle heure?.. » Mais M. Sellards ne tente pas de préciser ce précieux détail. Notons seulement, pour notre part, qu'en mai 1836, Didier juge encore qu'en séjournant chez lui, rue du Regard, la romancière lui impose une « épreuve dangereuse », lui fait jouer un « rôle », mais qu'à partir du 18 juin il vivra à Nohant « les cinq heureux jours de *sa* vie ». C'est donc, sans doute, en juin 1836 que les folles heures d'orgie s'achevèrent en une heure suprême, et que cette femme volontaire et insaisissable commença ce jeu cruel, dont elle fit palpiter et souffrir Didier, après tant d'autres, avant tant d'autres... Qu'elle affecte un jour l'indifférence et l'oubli, qu'elle prononce négligemment, au moment même où elle est enlacée à lui, la tête appuyée sur sa poitrine, le nom de Michel de Bourges[1], on sent grandir dans ce cœur d'homme une sourde rage qui va « jusqu'à la pensée de l'assassinat », jusqu'au désir avoué de s'affranchir d'elle « en la tuant ».

C'est là un de ces cris désespérés qui trahissent le fond d'une âme vouée au suicide. Dans ce journal intime, ce n'est pas seulement la société de Didier que nous chercherons à la suite de M. Sellards : c'est Didier lui-même. Et, assurément, l'auteur de ce volume nous aide à le retrouver, et nous donne maints traits vivants de son caractère : ce fils d'une ville protestante, vaguement tenté par le catholicisme (p. 168), cette âme trempée dans l'austère Genève, et qui en garde les scrupules au milieu de la folie du Paris romantique, tandis que Didier échange avec Lélia ivre des étreintes de convives avinés; ce cœur triste qui vécut dans un monde vertigineux dont les rires le blessaient, et qui éclatait en sanglots en plein salon de Mme d'Agoult; cet orgueilleux qui sentit sa propre misère, et cet ambitieux qui connut son irrémédiable faiblesse; cet homme susceptible et délicat, qui ne sortit jamais des situations fausses, et qui se vengea de ses abdications en fouaillant celles des autres, — M. Sellards le laisse parler assez souvent pour que nous ne nous fassions pas d'illusions sur lui; et les silences mêmes de Didier, — les lettres qu'il a détruites, les pages de son journal que sa famille a jetées au feu, — aggravent encore le malaise que son caractère nous inspire. Mais M. Sallards ne semble pas avoir éprouvé ce malaise, ou, du moins, il a mis quelque coquetterie à être du parti de son auteur. Il l'imagine entouré d'ennemis, de persécuteurs, accablé par l'acharnement de sa femme Aglaé, de son ancien ami Lamennais. Il ne perçoit pas, dans cette existence d'aventurier, je ne sais quel relent de duplicité, une superbe désinvolture de mari complaisant, qui mène grand train, quelques mois, avec l'argent de sa femme, et qui vivra, dans sa bohème abandonnée, de la pension qu'elle devra lui fournir; il fait grâce au fier républicain, qui gagne la faveur des salons royalistes avec le récit de sa visite au duc de Bordeaux... Peut-être a-t-il raison : l'histoire doit ménager ceux qui ne l'ont conquise; et l'on sent, chez ce naufragé, comme un besoin désespéré de pureté, de réhabilitation.

Plus que son indulgence nous serions tenté de regretter dans ce livre quelques passages trop rapides, qui ne satisfont pas toute notre curiosité. Il ne s'efforce pas toujours d'identifier les personnages anonymes que l'on voit mêlés à la vie de son héros : chez qui a-t-il été précepteur (p. 10)? Quel est le nom du fondateur du *Monde* (p. 87)? Nous apprenons l'amitié de Didier et de la princesse Belgiojoso, puis leur brouille (p. 111), sans rien deviner de plus de ce curieux épisode. Nous voudrions suivre Didier dans ses voyages en Espagne,

1. Il y a lieu de remarquer que M. Sellards lit cette initiale de M. tantôt Michel de Bourges (p. 60, 67), tantôt Musset (p. 66), sans que l'on sache si ces lectures différentes sont arbitraires ou imposées par le contexte.

au Maroc, savoir les livres qui l'ont informé de ces pays, ou de l'Italie, de l'Allemagne, apprendre les idées nouvelles qu'il a pu en rapporter. Tourgueniev nous dit que certaines idées de Didier ont soulevé des clameurs en Allemagne et en Russie (p. 127) : n'est-il pas resté trace de ces clameurs? Il a écrit dans maints journaux : ces articles (en particulier ceux du *Monde*, du *Siècle*) n'auraient-ils pu être retrouvés? Et, d'une manière générale, M. Sellards, qui a étudié avec tant de diligence la vie de son auteur, n'a-t-il pas trop négligé son œuvre, ses tendances, ses sources, sa filiation littéraire? M. Sellards nous dit qu'il n'a pas pris pour modèles les romans qu'il admirait (p. 186); mais il avait, du moins, un idéal littéraire, qui a peut-être exercé quelque influence, puisqu'il a fait transformer *Lélia* par George Sand, et qu'il a donné des conseils à Lamennais. Quel était cet idéal? Admirateur de Walter Scott (p. 188), il a écrit comme lui des romans d'aventures; admirateur de Gœthe, de Balzac (p. 186), il a voulu être européen comme le premier, peindre la société comme le second; admirateur d'*Obermann* (p. 52), il a eu les mêmes ambitions stériles que Senancour. Ne pourrait-on pas rechercher, dans les livres de Didier, quelques reflets de ces maîtres, ou, dans ses vers, quelques échos de Joseph Delorme [1]?

Mais Didier approuverait son biographe d'avoir parlé plus volontiers de l'homme qu'il fut que de l'auteur qu'il voulut être. S'il appartient à une famille littéraire, c'est à ce « troupeau des infortunés » qu'il évoque dans une page de son journal, et où il se range sans doute lui-même, à côté de Jean-Jacques... Plaçons le livre de M. Sellards sur le même rayon que les *Confessions*, que le journal d'Amiel, en attendant que l'on nous donne une édition du journal de Charles Didier.

PIERRE MOREAU.

L. SCHOUMACKER, docteur ès lettres, **Erckmann-Chatrian**, *Étude biographique et critique d'après des documents inédits*. Un vol. in-8° de 409 pages. Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg, fascicule 62. Paris, Belles-Lettres, 1933.

L'étude *biographique* est neuve, intéressante et bien faite, d'après divers papiers, des manuscrits d'Erckmann, le livre de comptes commun tenu par Chatrian, près de 500 lettres inédites de l'un à l'autre et plus de 750 lettres de famille, ou non, de l'un ou de l'autre. Chasseur subtil, méthodique et heureux, M. Schoumacker a épuisé, semble-t-il bien, ce que tout cela pouvait donner en ce qui concerne les origines des deux écrivains, le travail à deux, où le rôle de Chatrian n'est pas négligeable, le lancement, le succès de chaque pièce ou roman, comme aussi la longue intimité, cordiale et drue, dont chacun tire profit, et les causes lentes de la brouille, lamentable, qui se résout en démêlés judiciaires : Erckmann lui-même, qui eut gain de cause, en sort pour nous un peu diminué. Tout cela, et les habitudes ou manies de chacun, et la genèse de ces œuvres simples et savoureuses dont plus d'une enchanta notre jeunesse, est conté avec beaucoup d'agrément, de vie, d'intelligente sympathie, de mouvement aisé, malgré quelques redites, et s'éclaire encore, comme il convenait, de citations nombreuses, souvent bien choisies, un peu longues et massives parfois, mais truculentes à l'occasion. Ce livre sera indispensable à quiconque voudra connaître d'un peu près cette double figure, curieuse et qu'on oubliait.

L'étude *critique* vaut moins. Pour la critique des textes, ce qu'elle en pou-

1. Ajoutons encore une menue réserve à ces réserves menues : quelques lapsus semblent s'être glissés dans la transcription de M. Sellards. En particulier, p. 37, dans la lettre de Sainte-Beuve, nous lirions volontiers non pas « votre caractère, ni élevé, ni honorable, mais : « *si* élevé, *si* honorable ».

vait comporter donnera satisfaction, je crois. Mais, en matière de critique littéraire, il n'en va pas de même.

Certains aperçus auraient pu être groupés; et d'autres, poussés davantage. Surtout en ce qui concerne cette question, qui s'imposait : Erckmann-Chatrian et l'Allemagne. On a fait plus ou moins (p. 239, 247, 265, 342) le groupement des paysages allemands qu'ils ont évoqués, du décor, des personnages qui l'animent. Pourquoi ne l'a-t-on pas tenté pour les lectures allemandes d'Erckmann? Il ne savait pas l'allemand, nous dit-on vers la fin : et les traductions, qui se multiplient? On voit passer Hoffmann (version X. Marmier, indique la Bibliographie : pourquoi pas, plutôt, celle de Champfleury, ou même de Loève-Veimar?), Zschokke, Kant, Hegel même. Le rôle de Hoffmann paraît apprécié avec assez d'exactitude; il mord peu sur une robuste originalité de terroir. M. Léon Lemonnier ne s'en est pas moins demandé si Hoffmann et Poe n'ont pas exercé sur Erckmann une action assez analogue, et comme équilibrée (*Revue de Littérature comparée*, 1931). Et le reste est peu de chose : encore faudrait-il qu'on eût essayé de le montrer. On parle un peu littérature allemande (p. 341-345). On nous dit Chatrian assez enthousiaste d'abord : y a-t-il eu sur ce point action intellectuelle, au moins passagère, de Chatrian sur Erckmann? (comme aussi, peut-être, par ailleurs, de la mentalité religieuse de Chatrian sur Erckmann? P. 319, Erckmann « néglige la religion protestante » : ou s'il la ménage?). Et le livre *De l'Allemagne*? Est-il à croire que l'un ou l'autre, l'un et l'autre, ne l'ait pas dévoré, comme ce fut le cas de tant d'autres Français, moins qu'eux préparés au sens des choses germaniques?

On le montre bien (p. 262, 264), l' « amour du pays » fut le vrai fonds d'Erckmann, et sa force. Sa faiblesse parfois aussi : il a les yeux fermés à tout ce qui n'était plus cela, soit à Granville (p. 254), soit en Egypte, où nous sommes assez surpris de le voir (p. 157 ss., cf. 394 note). Et l'on n'y insiste pas assez. Eut-il l'esprit fermé aussi aux lettres allemandes? Il eût valu la peine de l'établir.

La pensée d'Erckmann, plus encore que celle de Chatrian peut-être, paraît bien avoir été quelque chose d'aborigène si l'on veut, et de peu évolué, de rudimentaire et d'assez gros. On la grossit encore, et plus qu'il n'est juste, semble-t-il. On y voit ici du Pythagore : d'où, par qui? Par les saint-simoniens? Ce n'est pas sûr. Par Bonnet, dont Erckmann avait à lui la *Palingénésie*? Ceci, du moins, est positif; mais il eût fallu, pour en juger, aller voir un peu à Bonnet lui-même, et ne pas se contenter de l'ouvrage ancien de Lemoine.

On nous dit là : « du Rousseau ». Mais quoi de Rousseau? Expliquer par lui la politique, la religion, la pensée d'Erckmann, citer bonnement, à la Bibliographie, Höffding (qu'on appelle Harold) et les trois volumes de P.-M. Masson, et ne rien préciser, c'est un peu désinvolte. Ailleurs, je suis tenté de me demander : et Bernardin ou Buffon (p. 303)? et Quinet (p. 170, 321, même 304, 311, 319), de qui Erckmann a suivi des cours, jadis, et qu'on rangeait bénévolement (p. 70) parmi les quatre « chefs de l'école romantique »? Ailleurs encore : et Lavater (p. 319)? et tel ou tel théoricien français du Progrès (p. 315), fût-il connu d'Erckmann seulement par des échos de gazettes, ou par les loges, puisque loges il y eut? Et peut-être, aussi, Proudhon ou Maury, et déjà Michelet ou Thiers? même Ballanche? même Gobineau? Et surtout, sans doute, George Sand (p. 84, 111, 125; même p. 65, 81, 97) : action réduite? il se peut. Comment n'a-t-on pas eu souci de la mesurer avec quelque exactitude?

On nous dit p. 383 : « Erckmann n'a jamais rien inventé de toutes pièces ; il serait assez facile... de retrouver la source écrite, orale ou vécue, de chacune de ses œuvres, le modèle de chacun de ses personnages, l'original de chacun de ses épisodes ». Nous n'en demandions pas tant. Et pour le détail biographique, M. Schoumacker nous a fourni beaucoup. Mais, par ailleurs, il

se vante un peu, et ne s'est guère embarrassé, ou il a été assez embarrassé, d'y aller voir.

Ce gros volume se lit avec plaisir. Une bibliographie exacte des *Œuvres* ne l'eût pas allongé beaucoup. On eût aimé avoir, sinon une liste des livres qu'Erckmann possédait, au moins une sorte de carte de ses lectures. La liste des ouvrages consultés a quelques erreurs de graphie et n'est pas classée (sauf par ordre alphabétique, ce qui n'est guère), ni critique le moins du monde.

L'excellent Erckmann fut-il simplement, et par une sorte de miracle rare, le produit brut et non adultéré de son cher Phalsbourg, aujourd'hui encore si évocateur, un peu grâce à lui, et malgré tout ce qui n'y est plus, tout ce qui s'est passé? Ce serait une constatation bien intéressante, à laquelle il ne perdrait rien. M. Schoumacker ne la hasarde pas, ni ne la justifierait nettement.

Y a-t-il lieu, au contraire, d'étudier ce qu'Erckmann et Chatrian eurent de pensée, ou même de simple « littérature »? Si oui, l'on devra s'y remettre après M. Schoumacker, je le crains. On lui sera reconnaissant de tous les éléments neufs qu'il a versés au procès. Mais ce procès, il l'esquive un peu, ou semble trop l'ignorer.

HENRI TRONCHON.

STÉPHANE MALLARMÉ, **La dernière mode**, with an Introduction by S.-A. RHODES. Un vol. in-4°. New-York, Institute of french studies, inc. 1933.

M. S.-A. Rhodes réimprime une série d'articles publiés par Mallarmé dans *La Mode*, *La Gazette de la Fashion*, *La Gazette et Programme de la Quinzaine*, etc. Ce sont assurément des documents fort curieux, plusieurs fois signalés, mais pratiquement inacessibles. Ils méritaient d'être réimprimés car ils révèlent ou plutôt précisent un côté essentiel du caractère de Mallarmé. Tout en voulant transporter la poésie dans un monde surnaturel de contemplation ou d'intuition pure, il reste fort sensible aux réalisations de la beauté sensible surtout lorsqu'elle offre un caractère de création absolue, de jeu esthétique, comme il arrive dans l'art du bijou, de la décoration, du costume féminin. Cette création absolue ne s'apparente-t-elle pas avec les libres feux de sonorités, d'images, de contemplations abstraites où Mallarmé veut hausser et enfermer la poésie?

M. Rhodes fait un grand effort pour nous démontrer qu'en eux-mêmes les articles sont l'œuvre du génie. L'effort est pénétrant, éloquent et subtil. J'avoue que, pour ma part, si je n'avais pas été prévenu je n'aurais pu y trouver que l'écriture d'un homme intelligent, absolument incapable d'écrire pour le grand public, accablé sous la nécessité de ne pas lui déplaire, résigné constamment pour y parvenir à des platitudes (elles sont surtout sensibles, éclatantes dans les jugements sur les romans, le théâtre, la poésie ; qu'on voie, par exemple, p. 81-82, l'éloge d'Emmanuel des Essarts et de François Coppée) et qui, de temps en temps, s'évade pour exprimer, dans un style subtil, d'ailleurs, subtil et contourné, des sensations délicates et des visions harmonieuses. Mais il vaut mieux avouer qu'on a ou qu'on n'a pas le sens complet de Mallarmé. M. Rhodes est de ceux à qui la nature ou la culture l'ont donné; il est en fort bonne compagnie.

D. MORNET.

ALBERT MOCKEL, **Émile Verhaeren poète de l'énergie**. Un vol. in-12 de 255 pages. Paris, Mercure de France, 1933.

L'ouvrage est précieux à plus d'un titre. Il est écrit sur un poète par un

poète. Il est l'œuvre d'un homme qui a connu ce poète, qui l'a vu vivre. Par surcroît, cette étude écrite par un poète qui fut l'un des représentants les plus notoires de l'école symboliste est remarquable par sa lucidité, sa clarté, je dirais presque sa simplicité. Albert Mockel sait, dans la critique, la valeur des faits; il n'ignore rien de ce qu'on a écrit d'intéressant sur Verhaeren ; il connaît le prix des dates exactes, des variantes, des éditions remaniées. Mais cette érudition de bon aloi aurait fort bien pu ne pas le défendre contre la tentation des commentaires abscons et des explications où l'on s'imagine lutter de profondeur en ajoutant aux mystères du texte ceux des explications. Rien de tout cela dans ce *Verhaeren*. Point de recours au freudisme, aux refoulements, ni même aux sublimations ou cristallisations; point de langage psycho-pathologique ou métapsychique. Ce *Verhaeren* est merveilleusement aisé et comme transparent. J'ose croire qu'il n'est pas diminué et je tiens pour certain que son critique en est grandi.

Il va sans dire que limpidité ne signifie pas banalité et platitude. On ne fait bien comprendre un poète qu'en l'expliquant poétiquement. Le secret, pour un critique, est justement d'allier, de fondre les explications claires et ces nuances de style qui traduisent le secret de la poésie. Ce n'est pas facile. Albert Mockel a les dons du poète et la clairvoyance, l'art d'élucider qui sont, à mon compte, nécessaires au critique. La rencontre de ces dons n'est pas commune ; elle donne à ce livre une rare valeur.

J'accepterais volontiers l'étiquette « poète de l'énergie » ; j'ajouterais seulement, s'il ne fallait pas à un titre plus de brièveté « et de la fougue » ; ce qui est autre chose que l'énergie. La marque de Verhaeren est bien de n'avoir pas mis à son énergie de contrôles et surtout de n'en avoir jamais contrôlé l'expression par des mesures et des prudences. Est-il bien vrai, comme le pense Albert Mockel, qu'il heurte en cela les instincts français d'équilibre, d'harmonie calculée, de correction? Ce n'est pas sûr. Comme il n'est pas sûr que le verbe de Verhaeren ait été plus hardi vers 1900 que celui de Victor Hugo vers 1850. Dans ces pièces de Verhaeren, qui sont des chefs-d'œuvre, aucune des hardiesses verbales ou rythmiques ne me choque. Je crois que beaucoup sentent comme moi. Ajoutons, en effet, à l'histoire de Verhaeren ce petit fait : certaines de ses œuvres, dont quelques-unes des plus hallucinées (*Les Flambeaux noirs, Les Apparus dans mes chemins, Les Campagnes hallucinées*, etc.) ont été inscrites au programme d'agrégation. La prudence et la tradition scolaires les ont acceptées.

D. Mornet.

Florence Hier. **La musique dans l'œuvre de Marcel Proust**. Un vol. in-12 de 137 pages. Publications of the Institute of french studies, Columbia University, New-York, 1933.

On avait déjà étudié le rôle de la musique dans l'œuvre de Proust. Mais l'essai de Mlle Florence Hier est le plus complet et plus méthodique. Le milieu musical où a vécu Proust, les dons naturels qui l'ont rendu si profondément sensible à la musique, les connaissances techniques précises qu'il a acquises sont étudiées avec précision et pénétration. Son chapitre sur la métaphore musicale chez Proust; on aurait pu en préciser la signification par quelques comparaisons avec les sensations et les métaphores auditives chez les écrivains français qui ne sont pas musiciens (vrais et c'est la plupart) et chez ceux qui le sont. Étude intéressante sur le rôle joué par la musique dans la vie des personnages du roman ou leur indifférence à la musique. Enfin, tentative intelligente, attachante pour expliquer le rôle de la musique dans la théorie artistique de Proust. Je dis tentative plus que réussite; Mlle Hier met fort bien en lumière la correspondance entre les impressions musicales de Proust

et sa conception de la vie profonde, ce qu'il s'efforce d'atteindre et de recréer par l'art; mais je n'ai pas très exactement compris ni la nature de ce qu'il faut atteindre ni surtout les moyens de l'exprimer. Ce n'est sans doute pas de la faute de Mlle Hier. Je n'ai pas davantage compris ou pas plus clairement, par exemple, l'exposé donné par Proust de sa théorie artistique dans *Le temps retrouvé*. Et je dirais que c'est ma faute si les commentaires qu'on en a donnés n'étaient pas souvent parfaitement contradictoires. L'œuvre de Proust est, dans son ensemble, extrêmement complexe mais claire; il suffit de prendre le temps d'y tracer ses sentiers. Les raisons que Proust s'en est données et nous en a données le sont beaucoup moins.

Il reste, d'ailleurs, un problème important que Mlle Hier ne traite pas, sans doute parce qu'elle le nie. « En lisant Proust, écrit-elle, je crois écouter une musique incessante, intérieure comme le battement du cœur. » Or, lorsque je lis Proust, je suis constamment gêné, glacé non par la complexité des phrases, mais par leur absence complète d'harmonie. Rien n'empêche, si l'on veut, que Mlle Hier ait raison et non moi. Mais il reste deux faits irrécusables. Le premier est que la phrase de Proust est constamment en contradiction brutale avec le génie de la phrase française; où qu'on tourne les yeux, on ne voit rien qui lui ressemble; Proust a fait violence à toutes les habitudes de tous depuis quatre siècles au moins. Le second est qu'il y a *des* et non pas *un* style de Proust, ou du moins *des* et non pas *un* système. Il y a chez Proust, assez souvent, des tableaux, des phrases, des fins de phrases, des métaphores dont le rythme, l'harmonie sont un enchantement, où l'on retrouve les rythmes et les harmonies qui nous ont enchantés chez d'autres écrivains de génie et que Proust retrouve avec non moins de génie. Et puis, il y a les longues phrases inorganiques, celles du moins où la vie organique est absolument différente de celle qui a animé nos styles français. Sans compter, bien entendu, celles où rythme et arythmie (dans le sens de rythme et arythmie traditionnels) se mêlent. Il faudrait étudier de près un si curieux problème. Il subsiste, qu'on admire ou qu'on n'admire pas tout ou partie du style de Proust, pour les raisons que j'ai dites. Peut-être (ce n'est qu'une suggestion) trouverait-on l'explication en changeant un mot dans une phrase de Mlle Hier. M. Proust ajoute « au rythme fondamental du temps la signification de la mélodie, et toutes les couleurs de l'orchestre, pour en faire une véritable musique ». Le rythme fondamental du temps, c'est « le grand trottoir roulant » ou le « rythme obsesseur » du style de Flaubert dont Mlle Hier semble faire, avec d'autres admirateurs de Proust, peu de cas. Je dirais plutôt qu'à la place de la mélodie, qui est une ligne sonore simple et continue, Proust a essayé de mettre dans la phrase une harmonie qui est ou peut être une combinaison simultanée de lignes. Effort intéressant, mais contraire à la nature même des choses, au génie de la race et de sa langue et que je crois qui a échoué.

Daniel Mornet.

CHRONIQUE

DÉPOUILLEMENT DE CATALOGUES D'AUTOGRAPHES

(*Suite.*)

XIXe ET XXe SIÈCLES (*Suite*).

Gourmont (Rémy de). — Notes autographes. Brouillons sur J. Laforgue, la séparation des Églises et de l'État, le mariage, etc. — (Vente Andrieux, 17 mars 1933.)

— Fiches de livres de sa bibliothèque et rédigées par lui. Environ 165 notices. — (Vente Andrieux, 17 mars 1933.)

Guizot. — Lettre autog. sig. Val Riche, 20 juillet 1839. — Lettre relative à *L'Histoire d'Écosse* de Jean-Baptiste Teulet. — (Catalogue Cornuau, 192.)

Hérédia (J.-M. de). — 1° Six lettres autog. sig. à Mme Commanville, relatives à la mort de Flaubert, à sa succession... — 2° Six lettres autog. sig. à Mme Commanville (1880-1881), relatives à Bouvard et Pécuchet, aux inédits de Flaubert. — (Vente Andrieux, 17 mars 1933.)

— Huit lettres, huit cartes écrites, autographes et signées à Gaston Calmette. Manuscrit autographe, signé, d'une pièce de vers. — 1° Lettres écrites de 1895 à 1904. Hérédia envoie au *Figaro* son « Salut à l'Empereur » que Paul Mounet dira à la cérémonie du pont Alexandre III ; il espère que ses vers seront publiés intégralement, ayant charge officielle de parler au nom du pays... — 1900. Il craint qu'un article de Jules Huret ne le fasse passer pour « quelque peu gâteux ». Il recommande un *instantané* destiné au *Figaro* et qui est d'un « jeune auteur plein de talent », Jean de Tinan. — 2° « Pégase ». Fragment d'un poème à la gloire de Victor Hugo. Manuscrit autographe signé de 34 vers. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig. à Mme Aubernon de Nerville. — Il s'excuse de ne pouvoir se rendre à une invitation. — (Catalogue Degrange, 23.)

— Lettre autog. sig. à Moréas, le remerciant de l'envoi du *Pèlerin passionné*. — (Vente Andrieux, 31 octobre 1933.)

— Lettre autog. sig. à une dame. Vendredi soir, 1880. — « ... Je dois voir demain Jules Breton. Par lui, je saurai officiellement la réception de vos deux portraits qui, d'ailleurs, était assurée d'avance. Je ne crois pas qu'une

visite à Lafenestre soit nécessaire. Je le verrai également demain. C'est un vieux camarade et un artiste auprès duquel le nom de votre oncle sera la meilleure des recommandations... » — (Catalogue Cornuau, 193.)

Houssaye (Arsène). — 94 lettres aut. signées à P. de Saint-Victor, relatives à ses principaux ouvrages. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

Hugo (Victor). — *Toute la lyre ! Ombre*, fragment manuscrit original contenant environ quarante-trois vers depuis :

Ah ! qu'est-ce donc ? Dis, qu'est-ce, abîme ?

jusqu'à :

Astres, de quoi vous mêlez-vous ?

Les douze vers qui suivent et qui commencent par les mots :

En vain, j'essaie et je m'élance

sont inédits et ne figurent pas dans l'imprimé. — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

— Sept contrats signés avec Renduel, relatifs à Lucrèce Borgia (10 janvier 1833) ; *Marie Tudor* (14 septembre 1833) ; *Odes et Ballades*, *Orientales*, *Feuilles d'Automne* et *Chants du Crépuscule* (24 juillet 1834) ; *Chants du Crépuscule* et *Angelo, tyran de Padoue* (13 mai 1835) ; *Angelo, tyran de Padoue* (26 janvier 1835) ; *Notre-Dame de Paris* et les drames (3 juillet 1835) ; *Voix intérieures* (31 mai 1837). — [Vente Renduel, 5 mai 1933.]

— Une pièce autographe et une lettre autographe signée à Renduel, relatives à Juliette Drouet. — (Vente Renduel, 5 mai 1933.)

— 1° Cinq contrats signés (avec Renduel) : *a.* pour le droit d'impression de *Marion Delorme* (20 août 1831) ; — *b.* pour la cession de 4000 exemplaires des *Feuilles d'Automne* (24 octobre 1831) ; — *c.* pour la réimpression de ses premiers romans (2 février 1832) ; — *d.* pour l'impression de 2000 exemplaires de *Littérature et Philosophie mêlées* (15 mars 1832) ; — *e.* pour droit d'impression de 2000 exemplaires de *Le Roi s'amuse* (30 août 1832). — 2° Pièce autographe : corrections pour *Marion Delorme* (V, 2). — [Vente Renduel, 5 mai 1933.]

— Six lettres autog. sig. à Renduel, en date : *a.* du 17 octobre 1832 ; — *b.* du 20 novembre 1832 ; — *c.* fin 1832 ; — *d.* 3 décembre 1832 ; — *e.* 5 septembre 1832 ; — *f.* 17 décembre 1832. — (Vente Renduel, 5 mai 1933.)

— Deux lettres autog. sig. à Renduel. — (Vente Renduel, 5 mai 1933.)

— Pièce aut. Début d'un appel au peuple :

« Citoyens,

« L'Empire va se faire. Faut-il voter ? Faut-il s'abstenir ? Telle est la question qu'on nous adresse.

« Dans le département de la Seine, un certain nombre de républicains, de ceux qui jusqu'à ce jour se sont abstenus, comme ils le devaient, de prendre part, sous quelque forme que ce fût, aux actes du gouvernement de M. Bonaparte, sembleraient aujourd'hui ne pas être éloignés de penser qu'à l'occasion de l'empire, une manifestation opposante de la ville de Paris par la voix du scrutin pourrait être utile et que le moment serait peut-être venu d'intervenir dans le vote, etc. » — (Catalogue H. Saffroy, 65.)

— Pièce autographe (1843), trente-sept lignes avec cinq dessins à la plume. C'est un fragment, projet pour son drame *Les Burgraves*. — (Catalogue G. Charavay, 51.)

— Cinq lettres autog. sig. — 1° Il écrit à un poète qui lui avait envoyé des

vers. Ces vers, un « heureux hasard » les lui a fait retrouver et relire : « Je ne me souviens plus si mes yeux malades m'ont permis l'automne passé de vous remercier », si oui, il estime que « deux méchantes lettres en prose » ne seront pas trop pour reconnaître cette « charmante lettre en vers », 4 février 1839.

2° Lettre adressée à l'acteur Beauvallet pendant les répétitions des *Burgraves*. Beauvallet tenait le rôle de Job, burgrave d'Heppenheff. Victor Hugo lui écrit : « Puisque nous sommes en train, voici encore une coupure non moins stupide que les autres... Sauve-la ! — Vous croyez qu'il faut que je la sauve ? »

Suivent six vers, au bas desquels Victor Hugo se dit le « collaborateur et ami » de son interprète.

En se reportant aux éditions courantes des *Burgraves*, on voit que le passage copié par Victor Hugo se trouvait ainsi amputé de huit vers (scène III de la troisième partie).

3° Pour annoncer en même temps que la lettre l'envoi d'une somme d'argent. « C'est l'allocation la plus élevée qu'on accorde dans la pénurie actuelle. »

4° Réponse à quelqu'un qui lui demandait son aide. Victor Hugo promet un chaleureux concours, mais il lui faut la permission de communiquer cette lettre au ministre.

5° Un billet de quatre lignes : « Je mets à vos pieds, Madame, mon émotion et mon applaudissement ». — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Hugo (Victor). — Quarante lettres autog. sig. à Paul de Saint-Victor (1857-1880). — Jugements littéraires, remerciements pour les articles, considérations sur ses œuvres (*Notre-Dame de Paris, Les Misérables,* son théâtre...). — [Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.]

— Lettre autog. sig. à Alexandre Dumas, datée de Marine Terrace, 1854. — Victor Hugo, par l'intermédiaire d'un ami, a reçu quatre lignes le concernant, découpées dans le *Mousquetaire*. Remerciements. — (Vente Andrieux, 31 janvier 1933.)

— Lettre autog. sig., 16 mars 1843. — Lettre relative aux *Burgraves*. « Je n'ai pu, Monsieur, à mon grand regret, vous envoyer que trois places pour la première représentation des *Burgraves*. Maintenant, je pourrai mettre une loge entière aux pieds de Madame G... le jour où cela lui conviendrait. Soyez assez bon pour le lui dire de ma part. Il serait très important que je pusse vous entretenir de plusieurs choses essentielles en ce moment où la publication de la pièce est prochaine. Quel jour et à quelle heure (demain vendredi excepté) pourrais-je vous voir, soit chez vous, soit chez moi ?... » — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Lettre autog. sig. à M. Langlois, lundi 19 février. — Lettre en faveur d'une généreuse et malheureuse mère dont le fils a été condamné. « Tâchez d'attendrir pour elle la commission dite des grâces... ». — (Catalogue H. Saffroy, 70.)

— Lettre autog. sig. à David d'Angers, 25 mars. — A force d'attendre le jour où il sera libre d'aller le voir, il craint de finir par devenir absurde et de ne pas répondre aux gracieuses lettres que son correspondant lui écrit et aux admirables médailles qu'il lui envoie. « ... Pardonnez-moi et aimez-moi. Nous espérons que Mme David est bien et heureusement délivrée. Nous l'irons féliciter en personne sous peu de jours... » — (Catalogue Degrange, 28.)

— Lettre autog. sig. à M. le Président, son cher collègue, 16 mai 1846. — Il s'excuse de n'avoir pu assister à la première séance du Comité polonais et

donne son adhésion : « Elle est acquise d'avance à tous les actes qui manifesteront, dans une question qui intéresse la civilisation même de l'Europe, la sympathie de la France pour la Pologne ». — (Catalogue Degrange, 27.)

Hugo (Victor). — Lettre autog. sig. au directeur du *Corsaire*, 2 août. — Il s'étonne des attaques du *Corsaire*... « Moi, l'ami de l'ordre, l'ami des lettres, l'ami de la liberté de la presse, moi qui vous suis si anciennement et si cordialement attaché... ». Il croit à un malentendu et proteste de son amitié. — (Catalogue Degrange, 27.)

— Lettre autog. sig. — Il informe son correspondant, qui, sans doute, avait fait appel à sa générosité, qu'il est lui-même très embarrassé. « On donne des lectures publiques des *Châtiments* et de *Napoléon le Petit* pour les blessés, pour les pauvres; j'abandonne mes droits d'auteur, c'est tout simple et je suis heureux de ce sacrifice qui est un devoir... ». Ce qu'il regrette, c'est qu'il en résulte pour lui une certaine gêne. — (Catalogue Degrange, 23.)

— Lettre autog. sig. à un poète; Paris, 28 septembre 1879. — Lettre où il remercie de ses beaux vers. « Je suis heureux de les avoir lus et heureux de vous remercier. Je salue votre noble esprit. » — (Catalogue G. Charavay, 51.)

— Lettre autog. sig. à M. Chambolle, 19 janvier 1842. — « ... Soyez assez bon pour lire, quand vous en aurez le loisir, les deux cents dernières pages du livre que j'ai eu l'honneur de vous adresser, elles ont un but national, et j'ai tâché de les faire dignes de ce but... » — (Catalogue Cornuau, 192.)

— Lettre autog. sig. à un confrère, 8 juin. — (Catalogue Cornuau, 194.)

— Lettre autog. sig. datée de Bruxelles où il était exilé, 14 juillet. — Il lui rappelle la parole donnée à Guernesey. « N'oubliez pas que je vous y attends. Je vous invite à mes tempêtes. Elles sont dignes de votre vaillant et robuste esprit... » — (Catalogue Degrange, 24.)

— 1° Lettre autog. sig. à MM. Marescq et Cie (Jersey). Marine Terrace, 22 octobre 1853.

2° Lettre autog. sig., 5 janvier.

3° Pièce autog. sig. à la troisième personne. — La première de ces lettres concerne la publication de ses œuvres. « ... Mes deux amis... ont dû vous dire que j'avais vivement regretté de n'avoir point été consulté sur la manière de remplir les vides de certaines livraisons et de compléter les feuilles. Je vous aurais indiqué un procédé parfaitement simple, c'eût été la reproduction des feuilletons les plus célèbres de J. Janin, Th. Gautier, Paul Meurice, Vacquerie, sur les drames mêmes de la livraison. Ces feuilletons reproduits sous forme de notes eussent vivement intéressé le public. Le morcèlement du livre intitulé *Littérature et Philosophie mêlées* est très regrettable; d'autant plus regrettable qu'à mon avis vous devez publier un ouvrage qui sera le complément de tous les autres et qui donne la clef à beaucoup de choses dans mes œuvres. Si vous ne le publiez pas, et sous son titre, en un corps d'ouvrage, tel qu'il est, votre édition à quatre sous sera une édition incomplète, ce qui, dans un temps donné, lui nuira. A votre place donc, je ne tiendrais aucun compte des quelques fragments de ce livre inconsidérément ajoutés à certaines livraisons, et je publierais le tout purement et simplement... Est-ce qu'il serait impossible de publier mes discours dans les quatre jours... » — (Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

— 1° Lettre autog. sig. à Urbain Canel ; 14 décembre.

2° Lettre autog. sig. Victor Hugo à Jacques Arago; ce lundi (8 février 1842).

1° Lettre relative aux *Annales romantiques*. « J'ai l'honneur de rappeler à M. Urbain Canel que je lui avais écrit il y a près d'un mois pour le prier de ne pas négliger de me faire envoyer l'épreuve de ce que je lui ai donné pour les *Annales romantiques*. Il est absolument indispensable que je lise une épreuve... »

2° « Je suis bien tranquille..., avec les deux charmantes données, vous avez fait, à coup sûr, deux charmantes pièces. Il va sans dire que je lirai de très grand cœur ; mais en attendant je vais toujours parler comme si j'avais lu. J'irai ce soir au 8, exprès pour cela... » — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

Hugo (Victor). — Lettre autog. sig. Hauteville-House, 6 mai 1867. — Il autorise la réimpression de sa lettre sur *Dovalle* dans la nouvelle édition des œuvres de ce poète. — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

Hugo (Victor) et Mme. — Lettre autog. sig. des deux noms, relative à *Victor Hugo raconté*, 7 août 1863. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— Lettre autog. sig. à Lamartine (21 avril 1850). Invitation. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

Huysmans (J.-K.). — L'Art moderne. Paris, Charpentier, 1883. — Édition originale. Lettre autographe, signée de l'auteur, jointe, à son éditeur. Il lui donne quelques indications au sujet d'une édition, se plaint de rhumatisme et réclame « quelques sols ». — (Vente Andrieux, 10 décembre 1932.)

— A Rebours. Paris, Charpentier, 1884. — Édition originale. Une lettre autographe de Huysmans, signée, à François Coppée, est jointe. Il vient de relire la pièce de Coppée sur Paris. « Que vous avez raison de maudire les saccages que nous infligent les iconoclastes des Ponts et les extra-ordinaires voyous qui remplissent le Conseil Municipal. On est tout de même content de se trouver, dans une telle époque, quelques-uns ayant des idées communes et d'analogues regrets !... » — (Vente Andrieux, 10 décembre 1932.)

— Marthe, histoire d'une fille. Bruxelles, Gay, 1876. — Édition originale. Est jointe une lettre autographe de Huysmans, signée, relative à une pièce écrite en collaboration avec L. Hennique : *Pierrot Sceptique* ; puis il parle de son mauvais état de santé. — (Vente Andrieux, 10 décembre 1932.)

— La Cathédrale. Paris, Stock, 1898. — Édition originale. Sont ajoutées deux pages du manuscrit autographe de l'auteur (p. 164 et 217 du volume). — (Vente Andrieux, 10 décembre 1932.)

Janin (Jules). — Dix-huit lettres autog. sig. à Paul de Saint-Victor (1870-1872) sur Hugo et son œuvre. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— Lettre autog. sig. à « son bon Armand Bertin ». — Lettre relative à son œuvre : *La Bretagne*, qu'il a écrite pour ne pas abandonner l'éditeur de la *Normandie*. Il réclame son aide. « ... Je suis accablé de toutes parts, je porte mille inimitiés qui ne me tuent pas, mais qui me fatiguent. » Il le prie enfin de lui placer « entre deux filets » son livre et la dédicace à M. de Chateaubriand. — (Catalogue Degrange, 24.)

— Lettre autog. sig. à une dame, 27 septembre 1849. — Lettre où il s'excuse de ne pouvoir encore se rendre à sa deuxième invitation. A la première, il était très loin, et, cette fois-ci, il a à travailler « comme un cheval de labour », « attelé à un feuilleton que je ne puis faire à l'avance, puisque toutes ses pièces nouvelles se donnent demain... ». — (Catalogue Degrange, 24.)

Janin (Jules). — Lettre autog. sig. à Léon Gozlan. — Lettre relative à son livre : *Le Chemin de traverse*, sur lequel Gozlan doit écrire un article

pour la *Revue des Deux Mondes*. Janin l'avertit que Buloz est très en peine au sujet de ce livre, car, dit-il : « Les hommes de génie ne veulent pas qu'on parle de moi dans la Revue ; *Volupté* aurait honte de se trouver avec le *Chemin de traverse*, *Chatterton* aussi, et, enfin, tous... ». Un de ses amis avait écrit un article trop élogieux ; Buloz préfère en avoir un écrit par Gozlan. « Ainsi, mon ami, écris et juge-moi. Et demande-toi s'il est bien moral à Buloz de si mal accueillir un livre qui a du succès et que je viens de corriger de fond en comble... Je t'écris pour te dire où en sont les choses ; ce que Buloz attend de toi : quelque bonne critique anodine, et ce que moi j'en espère : un loyal concours, une critique franche, mais douce et amie,... etc. »

En post-scriptum, il annonce qu'il a rencontré H. Heine « aussi amoureux que Léandre ». — (Catalogue Degrange, 26.)

Labiche (**E.**). — Six lettres autog. sig. (1885-1887) sur la reprise de la *Station*, Chambaudet, *Edgard et sa bonne*, et sur la *Grammaire*. — (Vente Andrieux, 26 mai 1933.)

— Trois lettres autog. sig. à Deslandes, directeur du Vaudeville. — Il y parle notamment de *La Poudre aux yeux*. — (Vente Andrieux, 26 mai 1933.)

Lacordaire (**Le P.**). — Page autographe ; fragment d'un discours qui paraît écrit en 1831, pour la mort du comte de Montalembert, père de Montalembert. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig. à M. Martin-Doisy. Paris, 5 mai 1843. — Il a reçu le livre dont il a bien voulu lui faire présent ; il a été pour lui une nouvelle preuve de son zèle à défendre la vérité et la charité ; il espère en faire mention dans l'*Ere Nouvelle*. — (Catalogue N. Charavay, 645.)

— Lettre autog. sig. à Pascal Duprat. Sorèze, 30 octobre 1855. — Il remercie son ancien collègue de l'Assemblée constituante de lui avoir envoyé la *Libre Recherche*, journal qu'il venait de fonder à Bruxelles. Il n'est pas d'accord avec lui sur les points fondamentaux. « A mes yeux, le christianisme est le mot suprême de l'humanité, et tout ce qui s'accomplira jamais de bien dans le monde sortira de son sein, soit qu'il le contienne d'une manière explicite, soit qu'il n'en renferme que le germe obscur et comme en éveil. Ceux-là mêmes qui ne sont pas chrétiens partent, à leur insu, du christianisme, et sa force est telle que ses ennemis sont ses instruments plus qu'ils ne le pensent et ne font bien souvent, dans leurs œuvres, que continuer et accroître la sienne. » — (Catalogue N. Charavay, 646.)

— Lettre autog. sig. Toulouse, 4 mars 1854. — « M. l'abbé Donneau m'a remis... la lettre que Votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire... et dans laquelle elle veut bien m'expliquer le désir d'avoir le R. P. Deschamps pour prêcher dans la cathédrale le carême de 1855. C'est bien volontiers, Monseigneur, que j'adhère à ce désir.... » — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Lettre autog. sig. à M. Léon Clauzel, 23 mars 1858. — Pièce qui montre l'action qu'eut Lacordaire sur la jeunesse de son époque. Il répond à un jeune homme, sur la question métaphysique de la liberté de l'homme et de l'omniscience de Dieu. « Je vous avais dit : « L'homme prévoit les actions de ses semblables et sa prévoyance ne nuit en rien à la liberté des actions qui tombent sous sa prévision ». Vous me répliquez que l'homme ne prévoit pas, mais pressent.... » Et le grand orateur analyse minutieusement l'acte libre, ses conditions, expose des exemples, le rapproche de la parfaite connaissance divine et conclut : « Je pense, monsieur, que cela est décisif. Je souhaite bien que vous en soyez satisfait et que de petites difficultés mille fois répétées par les grands métaphysiciens ne vous arrêtent pas sur la pente du bien et de la vérité. » — (Catalogue Degrange, 25.)

Lacordaire (Le P.). — Lettre autog. sig. à M. de Brianson, 27 septembre 1858. — Lettre relative à l'admission du fils de son correspondant comme élève au collège de Sorèze qu'il dirige. — (Catalogue H. Saffroy, 70.)

Lamartine (A. de). — 1° Dossier de seize lettres qui lui furent adressées entre 1842 et 1849 par : Aimé-Martin, Dupin, Caro, Méry, Ponsard. — 2° Cinquante lettres autog. adressées à P. de Saint-Victor et relatives à Lamartine. Il en est dix de Dargaud, quatre de E. Dubois, quatorze de Milhaud et Mirès.... — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— Trois lettres autog. sig. — 1° Une de 1850 (7 août) au retour du deuxième voyage d'Orient. — 2° Une de 1861 relative à l'édition en souscription de ses œuvres complètes. — 3° Une du 12 février 1866. Document sur ses dernières années. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— 1° Trois lettres autog. sig. sur son travail et les difficultés financières qui l'accablent. — 2° Quatre lettres autog., dont trois signées, sur les pages qu'il vient d'écrire, les exigences de ses créanciers et sa reconnaissance pour Paul de Saint-Victor. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— Trois lettres autog. sig. à propos des *Nouvelles Confidences*. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— Huit lettres autog. sig. relatives aux tractations à mener avec MM. Mirès et Milhaud. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— Cinq lettres autog. sig. (décembre 1849-janvier 1850) relatives à la rédaction du *Conseiller du Peuple*. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— Quatre lettres autog. sig., dont l'une (écrite de Naples) où Lamartine se défend presque d'être poète; une datée de Florence (1821); les deux autres postérieures. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

— *Jocelyn*. Furne et Ch. Gosselin, 1836. — Édition originale enrichie d'une lettre autographe de Lamartine, signée, écrite à un ami poète en lui envoyant *Jocelyn* : « Acceptez l'hommage de mon pauvre livre.... Si j'avais eu besoin de modèle pour poser devant moi et d'une âme où trouver tous ces sentiments tristes, nobles, poétiques, grandioses et bons, je n'aurais eu qu'à penser à vous.... » — (Vente Andrieux, 25 mars 1933.)

— Lettre autog. sig. à M. Laforêt. Milly, 2 décembre 1831. — Il le remercie de la lettre qu'il a insérée dans le journal de Saône-et-Loire, sous le nom d'une femme, à l'occasion de sa candidature dans le département du Nord et à Mâcon ; le hasard lui a fait découvrir que l'article était de lui et il lui envoie l'assurance de toute sa reconnaissance. — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

— Lettre autog. sig. à M. Dubois. Monceau, 6 décembre 1849. — « Je reçois dans la réponse de M. Mirés (banquier) l'arrêt fatal. Je reçois à la même heure des nouvelles aussi mauvaises des ventes de propriété d'ici à quelques mois. Je suis navré et entre nous mécontent. J'ai travaillé au-dessus des forces humaines pour cette œuvre. J'ai remis, outre mes articles doubles d'étendue, outre le *Père du tems* dont j'aurais eu ce que j'aurais voulu, outre la brochure..., tout ce que j'ai cru devoir concourir à un succès où ces MM. étaient plus intéressés que moi, ils m'avaient promis 50 000 francs au mois de novembre ; j'y ai compté, cette promesse manquée et la nullité du produit de mes vins cette année m'ont mis à la merci des expédients. Dieu est le maître ! Ce sera mon dernier cri, mais les hommes de France sont pour moi odieux. Je sais bien qu'il y a une conspiration d'argent pour me perdre. Je ne me défends plus à dater d'aujourd'hui... J'écris ce soir à un Journal

de Paris pour essayer une ressource suprême par un travail mensuel.... » — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

Lamartine (**A. de**). — Lettre autog. sig., où il est question d'un volume : *Compendium*, publié par Lamartine. — (Vente Andrieux, 31 octobre 1933.)

— Lettre autog. sig. à M. Grandperret, à Lyon. Florence, 2 août 1826. — Lettre où il le félicite sur ses vers et où il manifeste sa sympathie pour les Grecs. « Je ne connaissais pas votre beau talent poétique. Je vous remercie de me l'avoir fait admirer et de m'avoir associé à vos nobles pensées. Je vous répondrai, j'espère un jour, dans une langue plus digne de celle que vous me parlez, mais, pour le moment, je suis forcé à ne vous répondre qu'en courant et en vile prose. »

« Dans *Child Harold*, j'ai dit tout ce que je savais sur les Grecs. J'ai tâché de les faire plaindre et admirer, que dirais-je à présent que tout le monde a tout dit ? Je le répéterai moins bien peut-être que beaucoup d'autres. « Si je n'étais pas marié, j'irais me battre pour eux, sans aucun doute, et leur porter quelques secours pécuniaires, c'est le seul emploi un peu héroïque à faire d'une vie inutile dans le temps présent. » — (Catalogue G. Charavay, 51.)

— Lettre autog. sig. à M. Laudeau, 8 octobre 1836. — Il le remercie de l'envoi de ses vers qu'il a lus avec le plus vif intérêt. — (Catalogue H. Saffroy, 65.)

— Lettre signée à M. P. Roussel. Paris, 23 février 1843. — Lettre de remerciement pour l'envoi de poésies. — (Catalogue H. Saffroy, 65.)

— Lettre signée. Paris, 14 mai 1842. — Il tient à obliger Mme de Circourt et la recommande tout particulièrement auprès de son correspondant. — (Catalogue H. Saffroy, 65.)

— 1° Lettre autog. sig. à Mgr B. du Trousset d'Héricourt, évêque d'Autun, 27 janvier (1835). — « Je quitte M. le Garde des sceaux. Il m'a paru regretter bien vivement qu'un homme de votre capacité et de votre énergie administrative ne voulût pas employer ces dons si rares parmi les hommes, dans un pays plus étendu et plus difficile que le nôtre.... »

2° Lettre signée. Mâcon, 20 juin 1842. — Il promet un article d'économie politique pour le journal de son correspondant. — (Catalogue H. Saffroy, 71.)

— Lettre autog. sig., 26 juin (1849). — Il a déjà dit à plusieurs de ses amis combien il était heureux du choix de son nom par le Loiret, mais on lui a écrit depuis ce temps qu'il fallait une déclaration éventuelle d'option pour ce département : « ... Je ne puis la faire, malgré tous les motifs que j'ai de croire que j'opterai en effet pour Orléans, mais je n'ai pas de certitude absolue et je ne puis pas donner ce que je n'ai pas. J'ignore donc maintenant s'il reste quelques chances à ma candidature ; je ne la provoque pas, je l'accepte avec dévouement. » — (Catalogue Degrange, 28.)

— Lettre autog. sig. à un ami. Mâcon, 23 septembre 1843. — Lettre relative à son *Histoire des Girondins*. Il donne toute autorisation à son ami de traiter de la vente du manuscrit de cette œuvre « en quatre volumes de 400 pages chacun, livrables à l'éditeur par mois, le premier volume au 1er janvier 1844, le deuxième au 1er janvier 1845 et ainsi de suite.... Ceci n'étant que pour la forme et mon amitié s'en fiant à vous du reste. » — (Catalogue Degrange, 28.)

— Lettre signée. Paris, le 14 septembre 1862. — Lettre dans laquelle il expose les raisons qui l'ont amené à chercher lui-même des souscripteurs pour ses œuvres. « ... Je n'ai pas d'autre moyen digne de vous et de moi de

payer ma dette à ceux qui souffrent de mon insolvabilité présente. Je dois les satisfaire avant de mourir avec le prix de toutes les lignes que j'ai écrites dans ma laborieuse vie... » — (Catalogue Degrange, 28.)

Lamartine (A. de). — 1° Lettre autog. sig. à un ami. Saint-Point, 2 juillet 1843. — Lettre d'invitation. « Cher maître en horticulture et cher confrère en politique. Saint-Point et Mme de Lamartine se souviennent des promesses d'une année à l'autre; ils ont besoin de vous pour conseil et pour plaisir,... etc. »

2° Lettre autog. sig. Paris, 1er avril 1859. — Lettre relative à un héritage pour le règlement duquel M. Crémieux a donné des indications. « ... Nous ne l'acceptons que dans sa partie bienfaisance pour les pauvres et nous voulons que tout le reste demeure à la famille. C'est vous dire tous les égards que nous vous recommandons pour les héritiers du sang... » — (Catalogue Degrange, 27.)

— 1° Lettre autog. sig., 24 juillet 1860. — Il attend l'arrêt du tribunal, et il sait, d'après les dispositions et les conseils de M. Crémieux, qu'ils n'ont d'autres partis à prendre que d'eux-mêmes. Il plaint ses pauvres de L... et de Saint-Point. « ... Le plus vrai est qu'il faudra payer pour notre bonne intention en faveur des indigents. »

2° Lettre autog. sig. à Brizeux. Paris, 4 avril 1856. — « Mon cher confrère en poésie. J'ai réussi ! J'en suis plus heureux que vous. Lisez ! Renvoyez-moi cette lettre précieuse à conserver. » — (Catalogue Degrange, 26.)

— Lettre autog. sig. à un ami. Paris, 14 novembre 1850. — Lettre où l'on voit le grand homme se débattre désespérément dans d'innombrables difficultés pécuniaires et autres. « ... Vous n'êtes pas de ceux qui désertent avec la fortune... Je ne vous en veux pas de me dire des vérités; hélas ! qui le sait mieux que moi ? Liquidez ! Liquidez, vendez ! vendez ! Mais qui donc fait depuis deux ans des efforts comparables aux miens pour liquider et vendre. — Est-ce que je n'ai pas été jusqu'à Londres offrir Monceau et Milly ?... Est-ce que j'ai refusé cinq francs ?... Ne me démoralisez pas au milieu d'une lutte impossible. J'ai besoin de plus que mes forces et le découragement en enlève plus de la moitié,... etc. » — (Catalogue Degrange, 23.)

— Lettre autog. sig. Paris, 1er décembre 1856. — Il pense bien que c'est plus par bienveillance personnelle que par curiosité littéraire que son correspondant s'est abonné à son *Cours de Littérature* pour l'année 1856. Il le prie de renouveler cet abonnement pour l'année 1857. « Soyez assez bon pour m'adresser votre réponse le plus tôt possible, afin de m'éviter les frais très onéreux d'impression et de poste inutiles,... etc. » — (Catalogue Degrange, 23.)

— Pièce signée. Paris, 24 mars 1862. — Circulaire à ses amis littéraires pour solliciter de chacun d'eux un prêt de 100 francs « par tête ou plutôt par cœur ». Il lui manque encore 120000 francs pour prévenir la vente judiciaire d'une de ses propriétés. — (Catalogue N. Charavay, 646.)

— Lettre autog. sig. à « son cher ami Victor Hugo », 25 décembre 1868. — Il lui recommande vivement M. Lechevalier, homme très distingué de ses amis, qui désire être introduit auprès de son frère Abel. « Laissez-moi vous répéter tous mes sentiments toujours croissants comme votre gloire. » — (Catalogue Degrange, 25.)

— Lettre autog. sig. au directeur (des Postes). Paris, juillet 1839. — Il lui recommande un jeune employé des postes qui, par son travail, son assiduité et sa bonne conduite, mérite qu'on s'intéresse à lui. Il est actuellement

employé à Beauvais, sa famille est de Saône-et-Loire et Lamartine demande qu'il soit nommé, si possible, employé de deuxième classe à Auxerre. — (Catalogue Degrange, 25.)

Lamartine (A. de). — Lettre autog. sig. à M. le directeur général (des Postes), novembre 1839. — Il lui recommande Mme Cartillier, veuve d'un brave militaire, chevalier de la Légion d'honneur, qui désirerait obtenir un humble emploi dans l'administration de son correspondant. « Vous la sauveriez de la ruine, vous feriez une bonne action et vous m'obligeriez infiniment. » — (Catalogue Degrange, 24.)

— Lettre autog. sig. à M. de Thomas. Neuilly, 11 juillet 1851. — Lettre dans laquelle il annonce à son correspondant l'envoi de quelques-uns de ses prospectus de « ferme agricole », en le priant de les adresser à ceux de ses amis qui pourraient être intéressés par cette entreprise. — (Catalogue Degrange, 24.)

— 1° Lettre autog. sig. Florence, 11 janvier 1827. — 2° Lettre autog. sig. à M. Joseph Corvaïa ; Paris, 27 février 1842. — 1° « Serez-vous assez bon, Monsieur, pour faire remettre ce mot à M. (Casimir) Delavigne. Je ne sais plus son adresse. Ses vers nouveaux m'ont enchanté. Je le trouve supérieur à lui-même. Que devient mon exemplaire de Chateaubriand ? Mettez pour moi, chez M. Durant, un exemplaire de ces *sept Nouvelles Messéniennes.* »

2° « Je viens de lire, avec un grand intérêt et toute l'attention que mérite l'importance du sujet, les deux brochures remarquables que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer... Je conçois les difficultés que vous éprouvez à faire connaître et discuter votre système, les idées neuves et hardies ont bien de la peine à se faire jour. » — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

— 1° Pièce de vers autog., Florence, 1827. — 2° Lettre autog. sig. à la troisième personne à M. Provost (1837). — 3° Deux lettres sig. — 4° La question d'Orient, la guerre, le ministère, article avec de nombreuses corrections autographes. — 1° Pièce dont voici le commencement (A Manzoni) :

> Étoile du matin, mon espoir et ma joie,
> Lève-toi dans ta grâce et ta sérénité !
> Que ce beau front voilé sous ses boucles de soie
> Répande autour de nous....

2° Fragment des *Harmonies.* — (Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

— Lettre autog. sig. ; Paris, 25 mai 1852. — « Vos vers me prouvent une fois de plus que l'âme est indépendante de son atmosphère. Puisque l'asile des infirmités et des détresses humaines vous en inspire d'aussi parfaits que les sites les plus splendides de la nature. Jamais on ne sentit mieux que Dieu est avec les infortunes de ce triste monde. Je suis moi-même en ce moment en détresse comparative et en souffrances... » — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Lettre autog. sig. à Eugène Sue. — (Vente Renduel, 5 mai 1933.)

— Lettre autog. sig. (4 janvier 1863) à un de ses abonnés. — Lettre relative à sa situation financière et à ses entretiens. — (Vente Andrieux, 28 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig. à la comtesse..., 4 septembre 1866. — « Madame la comtesse, à Dieu ne plaise que je dise insolemment petite amie ! C'est grande et belle que je voudrais dire, mais n'en parlons pas, je n'ai plus d'yeux que pour admirer et de bouche que pour me taire, je vous recopie ici les quatre mauvais vers que vous voulez bien regretter, mais, je vous en ferais bien

d'autres, comme à vingt ans, si les vers n'étaient pas un feu follet d'extrême jeunesse... j'avais cru, en effet, que mes affaires et ma santé allaient mieux, le dernier jour où je vous ai vue; c'était malheureusement un mirage du soleil de vos yeux; l'Empereur, à son insu sans doute, m'a fait proposer par ses ministres des offres qui seraient un outrage si il les avait connues. Je ne puis rien accepter de lui, l'honneur est avant tout dans une âme comme la mienne. — (Catalogue Cornuau, 193.)

Lamartine (A. de). — Lettre autog. sig. relative à un voyage à Mâcon. — (Catalogue Cornuau, 192.)

Lamartine (Mme de). — 1° Quinze lettres et deux billets autographes. Documents sur la vie du poète à Monceau et à Saint-Point. — 2° Deux manuscrits autographes : *a*. Visite à un presbytère de campagne; *b*. Copie d'une lettre de Lamartine à Béranger. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

Lamennais (F. de). — 1° Contrat signé avec Renduel pour l'impression des *Paroles d'un Croyant* (24 mars 1834). — 2° Lettre autog. sig. à Renduel (25 janvier 1835) relative aux *Paroles d'un Croyant*. — (Vente Renduel, 5 mai 1933.)

— 1° Lettre autog. sig. à Ed. Mounier; Paris, 18 novembre 1822. — 2° Lettre autog. sig. à M. Jani de Ferranti; La Chênaie, 4 février 1836. — 3° Lettre autog. sig. à M. Arago; Paris, 1er octobre 1849. — 1° Lettre relative à M. Laval, ministre protestant à Condé-sur-Noireau, qui l'a informé « que, convaincu de la vérité de la religion catholique et de la fausseté de la sienne, il éprouvait un grand désir de rentrer dans le sein de l'Église ». Mais il en est empêché par différents scrupules que Lamennais énumère longuement et en détail.

2° « Je regrette beaucoup de ne pouvoir profiter de votre séjour à Paris pour avoir l'avantage de faire votre connaissance personnelle. Mais la solitude où je me suis retiré est à cent lieues de cette ville, et c'est une longue distance... Personne, en lisant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, ne devinerait que le français n'est pas votre langue maternelle. La traduction en vers italiens que vous y avez jointe m'a paru très belle... »

3° Il demande de procurer au Dr Sallar l'entrée du secrétariat de l'Académie des sciences. — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

— Manuscrit autog. sig. — Article destiné à l'impression. Plaidoyer en faveur de la liberté de l'Église de France. Il termine par l'annonce du voyage que ses collaborateurs et lui vont faire à Rome pour aller consulter le pape « ... prosternés aux pieds du pontife que J.-C. a préposé pour guide et pour maître à ses disciples, nous lui dirons : O Père, daignez abaisser vos regards sur quelques-uns d'entre les derniers de vos enfants qu'on accuse d'être rebelles à votre infaillible et douce autorité,... etc. » — (Catalogue Degrange, 24.)

— Manuscrit autog.; brouillon d'une lettre au père Ventura, le 25 janvier 1833. — Il veut « montrer à son cher ami, son cœur tout entier ». Cette lettre est écrite au lendemain de la condamnation de l'*Avenir*, à la veille de la publication des *Paroles d'un Croyant*. Il expose d'abord avec beaucoup de détails la situation de l'Église en France : la politique d'asservissement du gouvernement, les intrigues des Jésuites pour obtenir la conversion de Louis-Philippe et lui donner un confesseur; le scandale de la réclamation d'indemnité faite par l'archevêque, l'expulsion du prêtre Auzon et l'appui donné par la police à une parodie impie des saints mystères par la loge maçonnique des

Templiers. Diverses faveurs accordées au haut clergé l'indignent : l'archevêque a, par la reine, la nomination des évêques ; des évêques sans zèle chrétien sont nommés, tels l'abbé Vaudoyer, Guillon, Sébastiani ; le grand cordon est donné à l'évêque de Cambrai, ancien constitutionnel. Cependant, le petit clergé, privé par la Chambre du droit de citoyen, est déclaré *paria*. Il apporte à chaque fait un mot, une anecdote, blâme encore l'éducation donnée aux enfants et les doctrines les plus étranges qui se répandent dans les séminaires. — (Catalogue Degrange, 25.)

Lamennais (F. de). — Lettre autog. sig. à une dame. — (Catalogue Jeanne, 35.)

— Lettre autog. sig. — (Vente Andrieux, 26 juin 1933.)

— Manuscrit autographe. — Article relatif aux progrès de l'opinion républicaine. Il établit un parallèle entre l'œuvre de la République et les projets des royalistes. « ... La République a diminué de plus des deux tiers l'impôt des lettres, l'impôt du sel, et aboli celui des boissons. Que veulent les royalistes ? Rétablir ces impôts qui pèsent sur le peuple, pour échapper à celui qu'on y devoit substituer, l'impôt sur le revenu, qui pèserait sur eux... » Aux paysans s'est joint le peuple des villes et le plus grand nombre des citoyens des diverses classes de la bourgeoisie. Comment donc la République pourrait-elle périr ? Tout autre régime amènerait la guerre civile, la ruine universelle, l'anarchie. Tous ces partis sont forcés de se combattre... » — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Deux lettres autog. sig., l'une à Victor Hugo. — Lettre datée de la fin de 1825. Déjà vivement attaqué, il écrit : « Je n'ai d'aide nulle part... Et pourtant qu'ai-je fait ? Ai-je varié ? Ce que je dis aujourd'hui, ne l'ai-je pas dit toujours ?... S'il y a une voix dans la tombe, on entendra encore sortir de la mienne les mêmes paroles. »

Il attend impatiemment une nouvelle œuvre de Hugo : « Tout ce qui vient de vous m'est cher, et parce que c'est beau, et parce que c'est de vous. »

Lamennais parle du livre auquel il travaille ; ensuite il ira voir Victor Hugo. « Il faut que nous nous embrassions avant la tempête qui s'approche et qui peut nous séparer pour longtemps. »

L'autre lettre adressée au marquis d'Herbouville, 8 février 1821. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Laprade (Victor-Richard de). — Lettre autog. sig. Aurillac, 2 février 1871. — Il ne connaît pas personnellement M. Gennadios, instigateur du mouvement des Hellènes en faveur de la France, à qui il a dédié sa pièce, mais il peut dire qu'il séjourna à Lyon où il hésita à joindre ses volontaires à Garibaldi ou à un corps français. — MM. Yemenis et Higuard l'ont rencontré alors. — (Catalogue Degrange, 23.)

Delatouche (Henri). — Trois lettres autog. sig. à Renduel (1833) relatives à l'édition des œuvres d'André Chénier. — (Vente Renduel, 5 mai 1933.)

— Deux lettres dont une à Ambroise Tardieu, son éditeur, pour lui demander un temps de sursis pour la correction des épreuves et la mise en vente de son nouveau livre qui s'imprime : « Le recueil de M. de Vigny fait beaucoup d'effet dans le monde, celui de Mme Valmore paraît. Il serait mieux de différer... que de tomber les uns sur les autres comme des capucins de cartes. » — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Lebrun (Pierre-Antoine). — Lettre autog. sig. à Frédéric Cuvier, vendredi 19 juillet 1839. — Toute relative à la situation de Fr. Cuvier au Conseil d'État. — (Catalogue H. Saffroy, 70.)

Leconte de Lisle (Charles-Marie). — Lettre autog. sig. à sa sœur; Paris, 12 septembre 1892. — (Catalogue N. Charavay, 647.)

Legouvé (Ernest). — Lettre autog. sig. — Il a lu avec attention l'histoire du petit orphelin. « Si disposé que je sois à croire que votre appréciation est juste, je ne saurais donner le nom de chef-d'œuvre à ce récit, mais il renferme des qualités et a assez d'intérêt pour n'être pas indigne de l'attention de l'Académie... » — (Catalogue N. Charavay, 647.)

Lemaître (Jules). — En marge de l'Odyssée. *Le Secret de Pénélope.* Manuscrit autog. sig. — Il comporte quelques curieuses suppressions et variantes.

Jointes : une lettre et une carte-lettre autographes signées, relatives à la publication de ce conte dans le *Figaro*. Jules Lemaître va être obligé d'interrompre la série de ses contes, la préparation de ses conférences sur Chateaubriand réclamant tout son temps... — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

— Seize lettres ou cartes-lettres autog. et sig., adressées la plupart à Gaston Calmette. — Ces lettres ont trait aux articles publiés par Jules Lemaître dans le *Figaro*. Il renonce à une étude sur Mallarmé « qui conviendrait peu à notre clientèle bourgeoise » et préfère traiter de la mode des conférences... — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Lemercier (Népomucène). — Lettre autog. sig. à une dame, relative aux poésies d'André Chénier. « Les élégies contiennent encore une quantité de beaux et doux passages. Son âme était libre et passionnée, on le sent partout. » — (Catalogue H. Saffroy, 66.)

Loti (Pierre). — Six manuscrits autog. — 1° Berlin vu de la mer des Indes. — 2° Visite à la reine (Madrid, avril 1898). — 3° En route vers l'Inde. — 4° Les deux déesses des Boxers. — 5° Préface pour « la Galilée ». — 6° Les petites sœurs de l'Assomption. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

— Quatre-vingt-dix lettres autog. et treize cartes-lettres adressées à Gaston Calmette [1889-1908]. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932).

— Sept lettres autog. sig., à Gaston Calmette, lettres relatives aux *Désenchantées* et qui présentent le complément du dossier des lettres de Loti à ses *Désenchantées*. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

— Huit lettres autog. sig., à un ami Turc; écrites de Turquie et de Rochefort, et dont certaines sont relatives aux *Désenchantées*. — (Vente Andrieux, 28 novembre 1932.)

— L'Inde sans les Anglais. Paris, 1903. On y joint une lettre autog. sig., de Loti à L. de Robert, écrite « en mer » (24 novembre 1899). — « ... La griserie de la mer et de l'orient sont commencées pour moi. Si vous saviez dans quel recul cela plonge les choses passées et quel repos, quel rajeunissement d'âme... » — (Vente Andrieux, 10 décembre 1932.)

— Reflets sur la sombre route. Paris, Calman-Lévy, 1899. — Édition originale, enrichie d'une lettre autographe de Loti, signée, à Louis de Robert. Il lui annonce qu'il vient de quitter le *Figaro* après une discussion avec cet « imbécile de R*** (ceci confidentiel, n'est-ce pas) ». Il reprend à ce journal un article qu'il lui avait donné, *Musiques d'Espagne*, et demande conseil à L. de Robert pour le publier ailleurs. — (Vente Andrieux, 10 décembre 1932.)

— Lettre autog. sig., Constantinople, 11 octobre 1903. — « ... Vous avez été si gentil pour mon ami Moustafa-Kamel que je n'hésite pas à vous envoyer ce petit article de lui... que je crois plein d'intérêt pour vos lecteurs!

Je suis très heureux de voir enfin un musulman bien accueilli au *Figaro* qui leur est plutôt hostile... » — (Catalogue Cornuau, 196.)

Loti (Pierre). — Lettre autog. sig. Il enverra sous peu un article sur le nouveau livre de *Mme Adam.* Il compte toujours sur un bel article pour Moustafa Pacha. Il recommande ensuite son ami Vedel, qui rentre d'Espagne avec des notes ravissantes. — (Catalogue Cornuau, 195.)

Lettre autog. sig.; Hendaye, jeudi, dans laquelle il s'indigne d'un traquenard... « La fureur d'Achille comparée à la mienne semblerait de la camelote. Je me retire sous ma tente et je prépare ma vengeance, elle sera effroyable. » — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Lettres autog. sig. à son ami Rechia ben Aïad, à Galata, 6 décembre 1905. Sur divers sujets : Il a envoyé ses livres, il fera la commande de Mme Chopart et le remercie des flambeaux de mosquée. Il voudrait l'adresse de Mouktar Mey. Il lui recommande enfin Chukri, son ancien cavas, dont il fait l'éloge. « — J'ai bien souvent la nostalgie de Stamboul, allez!... » — (Catalogue Degrange, 25.)

— Lettre autog. sig. J. Viaud. — Il adresse divers reproches à son photographe pour l'exécution des épreuves... que celui-ci a adressées par erreur à Hendaye, ce qui retarde d'un mois son travail de dessins. Il est surtout fâché que quelques-uns de ses clichés soient égratignés. « Ces épreuves collées que je destinais à des personnes difficiles ne sont pas offrables. »

— 2° Lettre autog. sig. J. Viaud à son photographe. — Il lui envoie une boîte de clichés d'académies dont il le prie de tirer le meilleur parti possible. « Sans doute ils ne sont pas très bons, mais ce sont des poses dont j'aurai besoin quand même. » Il les renverra au nom de M. Pierre Loti. — (Catalogue Degrange, 27.)

— Lettre autog. sig. à G. Calmette, directeur du *Figaro*, Hendaye, lundi. — Il est navré de voir le *Figaro* « marcher pour la suppression du port de Rochefort ». L'article de Maurice Loir a ému ses concitoyens à qui il a été obligé de promettre de renoncer à sa collaboration au journal. Il lui demande d'accepter un article prouvant « que la supression de l'arsenal serait une monstrueuse faute au point de vue de la défense nationale ». Il lui rappelle sa promesse au sujet de Mohamed Farid. « Soyez tranquille, je ne vous demanderai plus rien pour la cause égyptienne; la cause de Rochefort me suffit. » — (Catalogue Degrange, 27.)

— 1° Carte autog. sig. à une amie. — « Je crois bien que je suis heureux de vous savoir rétablie! Vous avez même dû me trouver bien indifférent de ne pas m'être informé plus tôt, mais il vient de m'arriver la même chose qu'à vous, dix jours de grande fièvre qui m'ont anéanti... Voyez-vous, le surmenage et les inquiétudes de toutes sortes me tuent... ». — 2° Lettre autog. sig. à Gaston Calmette, directeur du *Figaro*. — Il regrette de s'être moqué « un peu, pas méchamment, du beau chapeau (création Lenthéric) », mais, malgré les désabonnements, il ne faut pas exagérer le désastre, et cet article moins dur que la réponse à l'*Italia illustrata* n'a été critiqué que par les journaux italiens, pas une lettre d'injures, mais de vibrantes félicitations. « Des Italiens patriotes m'écrivent même qu'ils me remercient d'avoir dit à leur pauvre pays, en avertissent ce que l'histoire lui dira plus tard en termes plus cruels... ». — (Catalogue Degrange, 26.)

— 1° Lettre autog. sig. à une dame. — Il la remercie de la lettre qu'elle a bien voulu lui écrire. « J'avais entendu parler de vous par votre amie exquise; rien ne pouvait me faire plus de plaisir qu'une lettre de vous approuvant ce petit portrait d'elle que j'ai tenté de graver... ». — 2° Carte-

lettre autog. sig. à un éditeur, à bord du « Javelot », Hendaye. — Relative à une œuvre qu'un de ses amis de Biarritz a fait éditer à ses frais chez cet éditeur sous le pseudonyme de « Florio ». L'éditeur a consenti à condition que cette œuvre ne serait pas vendue. L'auteur voudrait obtenir la permission de la faire vendre au bénéfice des pauvres : « Laissez-moi dire que l'œuvre un peu étrange-extravagante n'est nullement banale et ne ferait pas déshonneur à votre nom. Cet ami (qui est du reste une femme et charmante) espère que vous ne me refuserez pas cette permission-là... » — (Catalogue Degrange, 23.)

Loti (Pierre). — Deux lettres autog. sig., datant de sa jeunesse (écrites à dix-neuf ans), lettres familières. — (Vente Andrieux, 29 mai 1933.)

— (*Loti, Proust, Barrès, Zola, Daudet.*) — L. de Robert. De Loti à Proust (1928) on y joint cinq lettres et trois cartes autog., savoir : trois lettres de Loti (sur l'élection académique de M. Prevost, sur Benarès); une lettre de M. Proust (sur la présentation des *Deux Swann* au prix Goncourt); une lettre de Barrès (sur son élection académique); deux cartes de visite de Zola ; une carte de Daudet, où il est question de Taine. — (Vente Andrieux, 28 novembre 1932.)

Louys (Pierre). — Manuscrit autog. sig. avec nombreuses ratures et corrections. — (Catalogue Cornuau, 193.)

— Manuscrit autog. sig. « Le Victorieux »; manuscrit ayant servi pour l'impression. — Article sur *Le Victorieux*, drame par A.-F. Hérold. — Nombreuses corrections et ratures. — (Vente Andrieux, 10 décembre 1932.)

— Quatre lettres autog. relatives à Corneille et Molière. — (Catalogue Blancheteau, 24.)

— Lettre autog. sig. à un ami; jeudi. — Il promet sa collaboration à une revue. « Laissez-moi vous répéter que pour tous les lecteurs, les *Arts Lyriques* concernent les Artistes Lyriques, c'est-à-dire les chanteurs et chanteuses de toutes classes, depuis le Concert jusqu'au Café-Concert. Je crois que c'est un titre bien dangereux... ». — (Catalogue G. Chavaray, 52).

Mallarmé (Stéphane). — Lettre autog. sig. à Francis Magnard, directeur du *Figaro*, Valvins, 31 juillet. — Il lui fait savoir qu'il ne garde « qu'une page, mais essentielle, du premier article où il a traité la question à fond et simplement. ». — (Catalogue Degrange, 25.)

— Lettre autog. sig. à Laurent Tailhade, Valoins, septembre (1898), réponse à une protestation de L. Tailhade qui n'avait pas vu son nom figurer dans certain comité. « Comme votre réclamation est juste, bien dans votre voix; je l'entends et l'apprécie, Tailhade... Je viens d'écrire au parfait secrétaire que j'ajoutais, à la main, sur les cartes miennes : Laurent Tailhade, en attendant qu'on en réimprimât... etc. — 2° Lettre autog. sig. à Gustave Geffroy, Paris, juin (1893), lettre de félicitations au sujet des « merveilleux petits tomes de la *Vie artistique* ». « ... On reste à songer, devant tel éclair en fin d'alinéa génial. Votre Rodin est en pied superbement; et que de délices, ces *Entrées de Danseuses*. Ah! qu'il soit possible d'écrire ainsi presque à l'instant me confond;... etc. ». — (Catalogue Degrange, 28.)

— Réunion de six lettres ou billets autog. à Jean Moréas. — Lettres flatteuses au sujet d'*Eriphyle* et du *Pèlerin Passionné*. « ... Vous projetez à un futur inappréciable, mais certain, avec le caractère de perpétuité pris alors, des écrits qui sourdent maintenant d'une vie neuve spirituelle; et quoi de plus enchantant que ce mélange et d'ingénuité et de vétusté, — à travers

votre maîtrise. » D'autre part : « ... Tout cela est neuf, exact, suggestif, me retient et, voyez, enchante de tous côtés; j'en suis heureux, cher Moréas, et vous remercie de ce Pèlerin Passionné. » Mallarmé parle aussi des *Syrtes*, « un des livres de poésie les plus captivants », et toujours très enthousiaste : « ... Vous êtes un des seuls aujourd'hui qui idéalisiez chaque vers, dans sa perfection propre. Et pas l'ombre de farce ou de chic : un dandysme de goût fort pur... ». — (Vente Andrieux, 31 octobre 1933.)

Mallarmé (Stéphane). — Deux lettres autog. sig. à Francis Magnard. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Maupassant (Guy de). — 1° Manuscrit autog. : étude sur les ballons. — 2° Deux lettres autog. sig. au rédacteur en chef du *Figaro*. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig. — (Catalogue Degrange, 24.)

— Carte-lettre autog. sig. à M. R. Baschet, 21 mars 1889. — Il déplore la lenteur qu'il met à lui renvoyer les épreuves de son manuscrit et lui propose l'exemple de son éditeur Ollendorff. « Voici mon travail interrompu depuis une semaine. » — (Catalogue Degrange, 25.)

— Carte autog. sig. à un directeur de Revue, Paris, 23 avril 1884. — Il le remercie pour son aimable lettre et l'avise que, venant d'avoir une assez longue interruption de travail, il se trouve fort retardé pour l'achèvement de son petit roman. « ... Je vous l'enverrai le premier juin de notre calendrier et je ne le ferai pas paraître dans le *Figaro* avant le 15 juillet. Comme il est beaucoup moins long que *Une vie*, je pense que vous pourriez le faire paraître en un seul numéro... » — (Catalogue Degrange, 27.)

— Carte-lettre autog. sig. — Il remercie son correspondant de son aimable lettre et de la proposition qu'elle contient. Il n'est qu'un « attacheur de grelots, ayant une vie trop occupée et surtout trop errante pour poursuivre jamais l'exécution d'un projet », mais il va le mettre en rapport avec les personnes qui lui ont écrit dans le même sens. Il faut d'abord qu'il cause avec deux personnes qui leur seraient d'une utilité capitale. — (Catalogue Degrange, 23.)

— Lettre autog. sig. à Deslandes, directeur du Vaudeville. — Relative à la distribution de la *Paix du Foyer* (devenue le *Pain de Ménage*) et à Réjane. — (Vente Andrieux, 29 mai 1933.)

— Lettre autog. sig. à un ami; La Guillette (Étretat, 6 octobre 1884). — « J'ai tardé beaucoup à vous envoyer *Yvette* parce je voulais le relire entièrement, et, pour finir, je ne l'ai pas relu, à cause de mes yeux qui ne pourraient vraiment supporter deux fois ce travail; je n'ai à faire, du reste, que des corrections de mots... Vous recevrez... 5 contes. Je pense que cela suffira à faire un volume compact. Hâtez-vous le plus possible car Marpon prépare son volume illustré à 5 fr. et il faut que nous paraissions avant lui... » — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

— Lettre autog. sig. à Th. de Banville, ce 7 mai, dans laquelle il parle de *Mademoiselle Fifi* et de *La Maison Tellier*. — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

Meilhac (H.). — 1° *La Petite Marquise*. Manuscrit autog. sig., donné à Samuel par l'auteur. — 2° Huit lettres autog. sig., où il est question de Réjane... — (Vente Andrieux, 26 mai 1933.)

Mendès (Catulle). — Dossier de vingt-huit lettres autog. sig., la plupart adressées à Gaston Calmette. — Il parle du théâtre et de Henri Bernstein,

« qui a tout de suite conquis une belle place parmi les jeunes » ; il présente au *Figaro* Mme Jane Catulle Mendès : « avez-vous lu à la *Presse* ses critiques théâtrales ? »... etc. — Joint : un poème en prose de Mendès, *Les Chevelures*, pour défendre les longues chevelures des poètes contre les *chauves Vaudevillistes* et les *échotiers glabres*. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Mérimée (Prosper). — Deux lettres autog. à Albert Stapfer. Chacune d'elles accompagne une traduction latine entièrement autog. [octobre 1852]. — (Vente Andrieux, 28 novembre 1932.)

— Deux lettres autog. sig. Cannes et Londres, 1865 et 1866. — (Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

— Lettre autog. sig. à M. Horace de Viel-Castel, lettre dans laquelle il « somme » son ami de se rendre au café Lemblin et ce nonobstant toutes invitations antérieures, dîners de grands-parents et autres fâcheux obstacles. Delacroix part pour le Maroc, il faut absolument lui dire adieu. — (Catalogue H. Saffroy, 70.)

— Lettre autog. sig. à (Autran), Paris, « samedi soir ». — Il est navré de ne pouvoir se rendre à l'invitation de son correspondant : « Mercredi, c'est le jour de notre dîner des bibliophiles, dont j'ai l'honneur d'être membre quoiqu'indigne. J'ai fait changer le jour de notre réunion et je ne saurais y manquer ; veuillez me plaindre un peu, je vous prie, et présenter mes humbles excuses à Mme Autran. Ma grippe m'a empêché d'aller lui faire ma cour... ». — (Catalogue Degrange, 26.)

— Lettre autog. sig. à Bellenderker, Cannes, 10 février (1861). — Il ne veut pas prendre son correspondant en traître, aussi l'informe-t-il qu'il a reçu une dépêche lui annonçant que M. Ellac ne pourra venir à Cannes que le mercredi. « Voudriez-vous lui faire le plaisir de dîner ce jour-là, avec lui, chez moi et ce qui serait encore plus aimable, ne rien changer à notre engagement pour demain. » — (Catalogue Degrange, 23.)

— Lettre autog. sig. à une dame et remplie de détails sur sa santé et sur ses amis. Il vit « en ours », dit-il... — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Michelet (Jules). — Trois lettres autog. sig. à P. de Saint-Victor. — 1° 25 janvier 1867. Il y parle de sa *Bible de l'Humanité*. — 2° 30 octobre 1867. Il y est question de son volume sur Louis XVI. — 3° 10 mai 1872. A propos de *l'Histoire du XIXe siècle* [tome I]. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— Lettre autog. sig. (9 janvier 1867) à Paul de Saint-Victor. — Réponse à son article sur *l'Oiseau*. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— Lettre autog. sig. à un historien, Nantes, 23 août 1853. — Rentrant chez lui après un long voyage il a trouvé la lettre de son correspondant. « ... Mon gendre m'avertit en même temps qu'il a reçu pour moi à Paris votre important travail sur l'Influence de Luther », je le lirai avec le plus vif intérêt... » — (Catalogue Degrange, 26.)

— Lettre autog. sig., Bains d'Acqui, 29 juin 1854. — Il a appris trop tard la visite de Boursot à Nervi ; mais il n'aurait pu rien lui dire : « ... ce n'est que depuis le 23 juin que la question est changée en Europe ». Il fait une préface aux *Légendes du Nord* et demande des nouvelles de sa première édition mise en vente le 21 janvier. — (Catalogue Degrange, 23.)

— Deux lettres autog., l'une sig. — Une lettre est relative à ses cours, 1851 ; l'autre remercie Villemessant d'une note publiée, 1856. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Mignet (F.-A.-M.). — Lettre autog. sig. — Il met son correspondant au courant d'un entretien qu'il a eu avec le ministre auprès duquel il l'a prié de tenter une démarche au sujet des prix de l'Institut. « Je lui ai dit que c'était l'usage de l'Institut qui l'avait jugé bon puisqu'il l'avait adopté et qui n'avait jamais été refusé par aucun ministre de l'Instruction publique. Je vous prie de faciliter sa décision à l'aide de vos arguments,... etc. — (Catalogue Degrange, 24.)

Millevoye (Charles-Hubert). — Lettre autog. sig. à son « cher voisin ». Paris, 28 juillet 1810. — Il lui envoie la procuration demandée. Il lui parle ensuite de différents personnages avec une verve assez caustique. « ... L'Institut n'a pas été de votre avis au sujet de Saint-Ange : qu'il vient de recevoir dans son sein. Rochefort ne le valait pas, mais ni l'un ni l'autre ne sont des aigles. Le premier aurait plutôt de l'affinité avec le dindon, car il en a l'orgueil et la bêtise »... etc. — (Catalogue Degrange, 23.)

Mirbeau (Octave). — Deux manuscrits autog. sig. — 1° La *postérité* (écrit en novembre 1887). — 2° A propos du duel. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

— Huit lettres autog. sig. la plupart à Gaston Calmette. — Il est question d'Ed. Rod, d'Hervieu, de R. de Bonnières, et aussi d'une « dame de lettres » assez malmenée. Mirbeau envoie son article sur les *Chauves-Souris* de R. de Montesquiou. « Il n'est pas ce que j'aurais voulu qu'il fût, mais j'étais dégoûté de le recommencer une troisième fois. » — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

— Cinq lettres ou cartes-lettres autog. sig. à Victorien Sardou. — Une lettre pour féliciter Victorien Sardou de son discours sur un prix de vertu « qui donne à tous l'envie de devenir vertueux ». Mirbeau termine en disant : « Après vous avoir dû beaucoup de joies littéraires, je vous dois aujourd'hui ma conversion ». — Les autres lettres ont trait à la première d'une pièce de Sardou, et aux concours du Conservatoire ; à une entrevue avec Clemenceau. — (Vente Andrieux, 4 mars 1933.)

— Quatre lettres autog. sig. — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Deux lettres autog. sig. ; 1900. Correspondance relative à l'organisation de représentations... — (Vente Charavay, catalogue 645.)

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

INTRODUCTION A UNE HISTOIRE DE LA PLÉIADE

Considérations bibliographiques

(*suite et fin*[1]).

C. — LES ÉTUDES.

Et maintenant, sur quels travaux s'appuiera notre propre ouvrage ? Le nombre en est considérable, et quelques-uns d'entre eux sont de tout premier ordre.

I. — XVIIIe SIÈCLE.

Sans méconnaître aucunement la valeur des efforts tentés par Teissier[2], Baillet[3] ou Ménage[4], on peut dater de Bayle[5] le premier essai vraiment sérieux pour introduire dans l'histoire la méthode et l'esprit critique. N'a-t-il pas entrepris son grand *Dictionnaire* pour « marquer les fautes de Moréri, et celles de tous les autres dictionnaires qui sont semblables au sien[6] » ? C'est dire qu'il recherche en tout l'exactitude. Ses articles sur *Belleau*, *Daurat*, *Jodelle* et *Ronsard*, — les seuls qu'il ait consacrés à la

1. Voir la *Revue* d'octobre-décembre 1933, p. 481, et de janvier-mars 1934, p. 1.

2. *Additions* aux *Eloges des hommes savans tirez de l'Histoire de M. de Thou.* Genève, 1683, deux volumes in-16. — Voyez I, 185 (du Bellay), 508 (Belleau), 570 (Peletier); II, 29 et 419 (Ronsard), 87 (Dorat), 360 et 430 (Tyard). — Rien sur Baïf ni sur Jodelle, ainsi que chez de Thou.

3. *Jugemens des sçavans sur les principaux ouvrages des auteurs.* Paris, 1685, neuf volumes in-16. — Consulter l'édit. La Monnoye (1722); table générale à la fin du t. VII. — Les notices sur la Pléiade sont au t. IV, 412 (du Bellay), 431 (Jodelle), 437 (Belleau), 456 (Ronsard), 472 (Dorat), 482 (Baïf). Il est question de Peletier, III, 291, et de Tyard, V, 35.

4. *Anti-Baillet.* La Haye, 1688, deux volumes in-16. — Consulter l'édit. La Monnoye (1730); table à la fin du volume. — Ménage s'est occupé surtout de du Bellay.

5. *Dict. hist. et crit.* (1697; 2e édit., 1702). — Plusieurs réimpressions posthumes (1715-1741).

6. Préface de la première édition.

Pléiade, — sont, à cet égard, significatifs. Sans doute, il ne faut pas demander à Bayle de combattre et de rectifier l'opinion générale du XVIIe siècle sur l'œuvre littéraire de Ronsard et de ses amis. Telle n'est pas sa pensée, et peut-être, aussi bien, ne les a-t-il pas lus. Il n'est préoccupé que de biographie. Avec une richesse qui prouve l'étendue de son information, il accumule les témoignages, les confronte, les oppose, en discute le sens, en pèse la valeur, accusant nettement ce que certains d'entre eux ont d'invraisemblable ou d'absurde, toujours soucieux de faire le départ entre la légende et l'histoire. N'était un goût trop vif pour les gauloiseries, sa critique ne mériterait guère que des éloges. Telle qu'elle est, précise et forte, elle ouvre la voie à l'érudition.

Et c'est la voie où l'ont suivi La Monnoye, son contemporain, le P. Niceron et l'abbé Goujet, ses successeurs.

La Monnoye n'a rien publié qui forme proprement un tout. Son œuvre critique est éparse et fragmentaire. Elle consiste en additions, en corrections, en réflexions plus ou moins étendues, parfois en simples notes, les unes insérées au *Menagiana*, dans l'édition due à ses soins[1] (1715), les autres mises en bas de pages, dans sa réimpression des *Jugemens* de Baillet[2] (1722). D'autres, enfin, laissées en manuscrit, sur les *Bibliotheques Françoises* de La Croix du Maine et de du Verdier, sont allées enrichir en 1772 l'édition procurée par Rigoley de Juvigny[3]. Plusieurs de ces notes visent la Pléiade : elles sont judicieuses, parfois même piquantes[4].

L'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*[5] n'a pas eu le temps de parler ni de Baïf ni de Ronsard ; mais il a rédigé sur les autres[6] des notices biographiques et bibliographiques d'une admirable probité. S'il n'est pas le premier, sans doute, à rechercher dans leur « histoire » la précision des dates et des faits, il est du moins le premier à dresser un « catalogue raisonné » de leurs ouvrages : il a vu de ses yeux, presque toujours, les éditions qu'il cite et

1. Paris, 1715 (nouv. édit. 1729), quatre volumes in-16.

2. Paris, 1722, sept volumes in-4°. — La Monnoye dit dans sa *préface* : « Persuadé qu'on ne sait rien qu'autant que ce qu'on sait est vrai, j'ai tâché de mettre, en divers endroits des sept volumes que j'ai examinés, la principale chose qui me paroissoit y manquer, j'entens l'exacte vérité. »

3. Paris, 1772, six volumes in-4°.

4. Voyez notamment ses notes sur Dorat et Ronsard (La Croix du Maine, I, 414 et II, 317).

5. Paris, 1727-1745, quarante-trois tomes en quarante-quatre volumes in-16. Le t. X est en deux parties.

6 Du Bellay, XVI, 390 (complément XX, 101); Tyard, XXI, 292; Peletier, XXI, 366; Dorat, XXVI, 109; Jodelle, XXVIII, 243; Belleau, XXXI, 169.

qu'il décrit. Il est encore le premier — et c'est un point qu'on n'a jamais mis en relief — à risquer des appréciations sur leur valeur littéraire. Il s'arrête aux sonnets des *Regrets* : « Du Bellay, note-t-il, avoit un talent particulier pour cette sorte de poësie. La plupart des sonnets que l'on a de lui ont quelque chose de noble, et des graces que le temps n'a point fait vieillir[1]. » Il observe que Jodelle, grand lecteur des anciens, « n'a voulu s'assujettir à les imiter que dans la forme de leurs pieces, se trouvant assez de force pour suivre son propre genie dans le reste[2] ». Il explique intelligemment les vicissitudes de sa renommée[3]. « Au reste, conclut-il, quoique Jodelle soit tombé dans la disgrace commune des poëtes de son siecle, il ne laisse pas de meriter une partie de la réputation qu'il a eue, par la facilité surprenante avec laquelle il composoit ses vers[4]. » Par contre, il lui faut constater, non sans regret, la médiocrité générale des productions de Jean Dorat[5]. Et quant à Pontus de Tyard, n'a-t-il pas raison d'avancer que, chez lui, la philosophie et la science ont fait tort à la poésie, et que trop souvent ses écrits sont « un chaos d'érudition mal digerée[6] » ?

Aussi consciencieux que son devancier, l'auteur de la *Bibliotheque Françoise*[7], le bon abbé Goujet, n'a passé sous silence aucun poète de la Pléiade[8]. S'aidant des travaux antérieurs, qu'il complète toujours par ses propres efforts, il retrace à grands traits la vie de chacun d'eux, et, s'il commet parfois lui-même des erreurs de faits ou de dates, il a parfois aussi le don de corriger celles des autres.

Psychologue à ses heures, il relève au passage des traits de caractère, reproduit le portrait qu'Aubert a dessiné de du Bellay[9], rapporte les vers où Baïf s'est peint au naturel[10]. Il définit Jodelle un « philosophe un peu cynique », qui « se plaignoit toujours d'être négligé », mais qui « ne savoit ni faire sa cour, ni profiter de sa réputation[11] ». Il signale chez Peletier son

1. XVI, 398.
2. XXVIII, 244.
3. XXVIII, 244-247.
4. XXVIII, 247-248.
5. XXVI, 112-114.
6. XXI, 294-295.
7. Paris, 1740-1756, dix-huit volumes in-16.
8. Voici le relevé de ses huit notices : XII, 117 (du Bellay), 167 (Jodelle), 192 (Ronsard), 291 (Belleau), 307 (Peletier); XIII, 286 (Dorat), 340 (Baïf); XIV, 34 (Tyard). — Catalogue bibliographique à la fin des t. XII et XIV.
9. XII, 124.
10. XIII, 357. « C'est, dit-il, par ces sortes de peintures qu'on connoît un auteur. »
11. XII, 180.

« inquiétude naturelle[1] », et blâme chez Ronsard son orgueil excessif, sa tendance trop accusée à toujours se louer lui-même[2].

Goujet a surtout le mérite d'avoir lu pour son compte les auteurs dont il parle. Il analyse leurs ouvrages, au moins les principaux d'entre eux ; il en fait souvent des extraits, et les citations qu'il retient sont d'ordinaire bien choisies. Dans une langue aimable, élégante, un peu trop fleurie peut-être, il présente aux lecteurs de son temps, qui ne les connaissaient pas, d'anciens poètes avec lesquels il a pris un contact personnel. Sans doute, il est timide encore, et, par sa formation classique, il se montre étroit dans ses goûts. Il est sévère à Peletier[3], dont il ne saisit pas les tentatives originales. Il reprend sur Ronsard les jugements de Malherbe, de Balzac, de Boileau ; il répète après eux que le disciple de Dorat « força les Muses Françoises à parler le langage d'Athénes et celui de Rome[4] ». Et cependant, certains aveux de ci de là trahissent des impressions neuves : il reconnaît au poète des *Amours*, malgré tous ses défauts, « du feu, de l'imagination, du génie poëtique[5] » ; il résume la « matière » des *Odes*, un peu surpris de voir « combien elle est variée[6] » ; il trouve encore du « génie » dans les *Hymnes*[7], qu'il n'est pas loin de préférer à tout le reste ; il rapporte avec intérêt la polémique des *Discours*[8]. On ne peut, conclut-il, refuser à Ronsard l'*esprit poétique* : « les présens qu'il avoit reçus de la nature de ce côté-là étoient grands, *on les apperçoit en mille endroits de ses écrits* ; mais il les a défigurés, ces présens, par un zéle mal entendu pour une poësie dont il n'avoit pas approfondi le caractère[9]. » Plus indulgent pour du Bellay que pour Ronsard, il a sur ses divers recueils des vues judicieuses et sensées. Il goûte surtout les *Regrets* : « C'est, selon moi, dit-il, un de ses meilleurs ouvrages ; c'est du moins un de ceux que j'ai pris plus de plaisir à lire[10] ».

L'érudition portait ses fruits, et ce n'était point peu de chose, que ce premier contact avec les textes, issu d'une investigation plus scrupuleuse de l'histoire. Trente ans plus tard (1778), les

1. XII, 309.
2. XII, 205.
3. XII, 310-314.
4. XII, 199.
5. XII, 213.
6. XII, 218.
7. XII, 229.
8. XII, 232 sqq.
9. XII, 248.
10. XII, 127.

Annales Poëtiques ou Almanach des Muses, en offrant au lecteur de nombreux extraits de nos vieux poètes, attestaient que leurs deux auteurs, SAUTREAU DE MARSY et IMBERT, avaient bien saisi la portée de la révolution tentée par la Pléiade. Après avoir dit que Marot joignait aux charmes de la naïveté toutes les grâces de l'esprit, ils ne craignaient pas d'ajouter : « Nous allons entendre un nouvel idiome ; notre langue a pris un caractère nouveau ; le génie plus hardi des poëtes va apprendre aux Muses Françoises à parler comme les Muses Grecques et Latines. La grandeur des images, la hardiesse des métaphores, le grand secret des épithètes, sont connus. *En un mot, jusqu'à présent, nous avons assisté, pour ainsi dire, aux concerts des Grâces ; nous allons entendre les accens de la Poësie*[1]. »

II. — XIXe SIÈCLE.

On était enfin sur la voie d'une plus exacte justice. La réhabilitation devait venir un jour. Elle vint de SAINTE-BEUVE.

Le jeune étudiant en médecine, que l'espoir de gagner un prix académique plongeait, en 1826, dans la lecture approfondie de nos vieux poètes de la Renaissance, a bien mérité de l'histoire littéraire. Le livre qui, deux ans plus tard, est sorti de tout son travail, le *Tableau de la poésie française au XVIe siècle*[2], est un de ces livres qui font date. Ce n'est pas seulement parce qu'il est le brillant début d'un auteur qui devait porter la critique à sa perfection. C'est encore et surtout que cette œuvre réparatrice est le point de départ de toutes les études qu'on a, depuis cent ans, consacrées à la Renaissance[3]. Ces études si nécessaires, après un si long oubli, Sainte-Beuve les a le premier abordées dans un esprit de curiosité sympathique, sans lequel il n'est rien qui vaille.

Les soixante pages où se résument ses vues neuves sur la Pléiade[4] peuvent nous paraître aujourd'hui bien courtes et bien insuffisantes. On peut lui reprocher, sans doute, de trop considérer les hommes, abstraction faite des milieux ; de ne pas assez pénétrer dans l'analyse des ouvrages ; de s'occuper moins des idées que de la forme littéraire et des questions d'art poétique. Et l'on

1. *Annales Poëtiques* (Paris, 1778), IV, 42. — Déjà cité dans mon *Joachim du Bellay*, 501-502.
2. Paris, Sautelet, 1828, un volume in-8° de 396 pages.
3. Cf. sur ce point l'introduction de mes *Origines*, 3 sqq.
4. Édit. orig., 55-118. — Elles correspondent aux pages 45-94 de l'édit. de 1843.

peut regretter aussi qu'il fasse œuvre de polémique, en rattachant à la Pléiade la défense du romantisme[1]. Il reste cependant que ces pages sont substantielles, d'une information déjà précise et sûre, d'une largeur de vues qui fait honneur à ce jeune homme de vingt-trois ans. Sobrement, mais d'un trait ferme et net, il marque dès le début la patriotique ambition qui fut l'âme de la Pléiade, et qui la reliera toujours à la tradition nationale[2]. Il nous montre, s'élevant en silence, sous la forte discipline des humanistes, cette génération ardente et studieuse, « qui se prenait à la fois d'une admiration jalouse pour les chefs-d'œuvre antiques et d'une vive compassion pour cette langue maternelle jusque là si délaissée[3] ». Il dit de ces « jeunes cœurs », que les « lauriers d'Athènes et de Rome » empêchaient de dormir, et qu'éblouissait l'Italie moderne : « Ils rêvaient pour leur pays une gloire littéraire pareille à celle dont resplendissait pour la seconde fois l'Italie[4]. » Après avoir remarqué justement que certains genres, préconisés par la nouvelle école, étaient déjà cultivés par l'ancienne, il en vient aux fautes commises. Mais il ajoute : « La part une fois faite à la sévérité, nous reconnaîtrons que l'erreur de du Bellay et de Ronsard n'a pas été une erreur vulgaire; qu'elle suppose une rare vigueur de talent, de longues veilles, un dévoûment profond, une pure et sainte conception de la poésie... Tant d'efforts, après tout, n'ont pu rester sans effets[5]. »

Les pages qui suivent, sur du Bellay, puis sur Ronsard, sont pleines de ces notations qui sont aussi justes que fines. Il dit du chef de la Pléiade : « Admirateur des anciens avec une certaine indépendance d'esprit, au lieu de les traduire, il les imita; toute son originalité, toute son audace, est d'avoir innové cette imitation[6]. » N'avons-nous pas dans cette phrase la formule du classicisme? Il dit encore un peu plus loin : « Sommes-nous en droit de nier, je le demande, que Ronsard ait été de son temps réellement sérieux et sublime, et, tout en cessant de le goûter et de le lire, pouvons-nous lui reprocher autre chose que le malheur d'être venu trop tôt, et le tort d'avoir marché trop vite[7]? » Et son plaidoyer se

1. « Surtout, dit-il dans sa préface (juin 1828), je n'ai perdu aucune occasion de rattacher ces études du XVIe siècle aux questions littéraires et poétiques qui s'agitent dans le nôtre. »

2. C'est ce qui fait dire à Vigny, dans sa lettre à Sainte-Beuve, du 8 août 1828 : « Quel service vous rendez aux lettres en relevant et rattachant ces anneaux perdus ou rouillés de la chaîne des poètes! » (*Correspondance*, édit. Sakellaridès, 18.)

3. P. 56.

4. P. 57-58.

5. P. 69.

6. P. 87-88.

7. P. 91.

termine (car c'en est un, aussi judicieux que modéré) sur l'espoir qu'il aura réussi peut-être « à venger sans fanatisme et à relever sans superstition une grande mémoire déchue[1] ».

A l'appui de ce plaidoyer, un second volume apportait les preuves[2]. Avec beaucoup d'habileté, Sainte-Beuve faisait suivre une courte *Vie de Ronsard* de 148 extraits de son œuvre, choisis à dessein dans ce qu'elle avait de plus abordable et de moins abstrus[3]. Des notes discrètes, d'un sens littéraire fin et délicat, mettaient en valeur les textes cités, et tendaient à montrer l'auteur sous l'aspect d'un poète artiste, dont la Muse gracieuse et légère avait surtout redit l'amour, la nature et la joie de vivre.

J'ai cru devoir insister quelque peu sur ce premier effort de Sainte-Beuve. S'il n'a pas eu des effets immédiats, il a du moins préparé l'avenir.

Douze ans plus tard, libre de toute attache avec le romantisme, uniquement préoccupé de faire en critique œuvre d'historien, il est revenu momentanément au XVIe siècle. Une demi-douzaine d'études, publiées de 1840 à 1842 dans la *Revue des Deux Mondes*, se sont ajoutées comme un complément à la seconde édition du *Tableau*[4]. De ces études, deux seulement se rapportent à la Pléiade. L'une, sur *Joachim du Bellay*[5], reste un modèle de portrait psychologique et littéraire. L'autre, sur *Anacréon au seizième siècle*[6], établit avec finesse comment les jolies odelettes révélées par Henri Estienne ont libéré Ronsard et ses amis des outrances du pindarisme, en les ramenant au ton de la grâce.

Plus mesuré que le premier, plus réfléchi, plus pénétrant, ce nouvel effort du critique n'a porté ses fruits qu'à la longue : c'est seulement entre 1850 et 1870 que diverses études relatives à la Pléiade ont prouvé que l'action de Sainte-Beuve n'avait pas été vaine.

La thèse publiée par Eugène GANDAR, en 1854, sur *Ronsard con-*

1. P. 95.

2. *Œuvres choisies de Pierre de Ronsard, avec notice, notes et commentaires.* Paris, Sautelet, 1828, un volume in-8° de XXXV-350 pages.

3. Rien de la *Franciade*... que la préface; rien des *Odes pindariques*, jugées « détestables et presque illisibles », sauf le début et la fin de l'ode à Michel de L'Hospital; un seul fragment des *Hymnes*; et, des *Amours*, plus de chansons que de sonnets.

4. Paris, Charpentier, 1843, un volume in-12 de 509 pages.

5. *Revue des Deux Mondes*, 15 oct. 1840. — Reproduite en tête de l'édit. des *Œuvres choisies de J. du Bellay*, par Victor PAVIE, Angers, 1841 [cf. à ce sujet André PAVIE, *Médaillons Romantiques* (Paris, 1909), 173-194], cette étude a pris place à la suite du *Tableau* (1843), 333-364.

6. *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1842. — *Tableau* (1843), 440-456.

sidéré comme imitateur d'Homère et de Pindare[1], si vieillie qu'elle nous paraisse, est une œuvre de probité, remarquable pour l'époque. L'auteur a montré le premier qu'il était impossible de faire de Ronsard une étude vraiment sérieuse sans recourir à chaque instant aux éditions originales, et, s'il n'a pu toujours les atteindre lui-même, c'est un mérite à lui d'avoir si nettement formulé le principe[2]. Il a d'ailleurs fait davantage. Le premier encore, il a bien montré l'importance de l'hellénisme dans la formation de Ronsard. A l'étudier dans ses rapports avec Homère, avec Pindare, il a pu conclure à bon droit : « Imitateur des Grecs, Ronsard ouvre la voie à Racine, à Fénelon, à Chénier[3]. » Mais surtout, ses recherches l'ont conduit à juger incomplète et timide la réhabilitation tentée par Sainte-Beuve. Il a, le premier, réagi contre l'opinion, que le vrai Ronsard, le seul Ronsard intéressant, était celui des odelettes et des pièces légères : « C'est lorsqu'il imite les Grecs, — ose-t-il écrire, — et lorsqu'il se livre tout entier à son goût pour la poésie élevée, que Ronsard est véritablement lui-même[4]. » On ne vit pas impunément dans le commerce des dieux. A fréquenter les grands génies, même si l'on ne parvient pas à se hausser jusqu'à leur taille, il reste toujours l'avantage d'avoir éprouvé leur grandeur. Et Gandar a raison encore de conclure, en disant de Ronsard[5] : « Émule d'Homère et de Pindare, quel que soit le mérite de son *Iliade*[6] et de ses odes, *la France lui doit le langage de la poésie élevée*[7]. »

En 1860, un savant Bourguignon, Abel Jeandet, a publié sur Pontus de Tyard un travail couronné l'année précédente par l'Académie de Mâcon[8]. Les exigences du concours, qui obligeaient les candidats à replacer le personnage dans le mouvement intellectuel de la Renaissance, en insistant sur l'action exercée par la Pléiade, ont contraint l'historien à bâtir une introduction beaucoup trop sommaire et trop vague pour n'être pas superficielle :

1. Metz, Blanc, 1854, in-8° de 211 pages, dont 39 de « recherches bibliographiques ».
2. Cf. l'*appendice* de sa thèse, p. 173 sqq.
3. P. 170.
4. P. 5.
5. P. 170.
6. Il s'agit de la *Franciade*, dont Gandar a fait, le premier, un examen critique tout à fait judicieux.
7. On pourra voir, dans deux articles des *Causeries du Lundi*, XII, 57-92, comment, un peu surpris de tant de hardiesse, Sainte-Beuve s'est efforcé de maintenir sa position, en alléguant qu'il n'avait eu d'autre pensée que de faire « un acte de goût » (p. 63).
8. *Pontus de Tyard, seigneur de Bissy, depuis évêque de Chalon*. Paris, Aubry, 1860, in-8° de XII-240 pages (Bibl. Nat., 8° Ln^{27} 2033).

il n'avait pas les moyens d'embrasser un si vaste sujet. C'est une des faiblesses de son livre. Une autre est la constante médiocrité du style : on a rarement uni plus de platitude et de prosaïsme à plus de fausses élégances[1]. Ces réserves faites, il faut reconnaître qu'un louable souci d'exactitude a conduit Jeandet à rechercher et découvrir des documents de toute sorte, qui lui ont permis de fonder solidement son étude biographique[2]. Des dates erronées, dont son auteur pour une part est responsable, ont pu lui faire croire que Pontus de Tyard, poète d'avant-garde, avait précédé Ronsard et du Bellay dans la réforme poétique[3]. Du moins a-t-il eu le mérite, ayant lu ses poèmes, d'en parler sans jamais s'en exagérer la valeur[4], et le mérite aussi de signaler à l'attention l'intérêt tout particulier que présente son œuvre en prose, philosophique et scientifique[5]. Ajoutons que son *appendice* complète heureusement son livre. Il a su fixer à l'année 1521 la date de naissance de Pontus, déterminer durablement l'exacte graphie de son nom, retracer avec précision l'histoire de sa bibliothèque. Grâce à Jeandet, le plus obscur poète de la Pléiade est le premier qu'un travail diligent ait remis en pleine lumière.

En 1861, l'anthologie d'Eugène Crépet[6], en offrant au public quelques pièces choisies des poètes de la Pléiade, faisait précéder ces extraits de notices particulières, demandées par l'éditeur à des lettrés de l'époque[7], et qui se recommandent, toutes ou presque toutes, par la qualité des idées, la finesse des aperçus et l'heureuse tenue de la présentation. Les pages consacrées à Ronsard par Théodore de Banville sont restées justement célèbres[8]. Moins bril-

1. Voici, prélevé au hasard, un échantillon de ce style : « Les années passent sur la tête de Pontus de Tyard; elles argentent sa chevelure sans y répandre la neige des hivers; son esprit vigoureux ne se ressent ni de l'assoupissement, ni des glaces de la vieillesse. » (P. 103.)

2. Il a pu se rendre à lui-même ce juste témoignage (56, n. 1) : « Nous dirons ici, une fois pour toutes, que c'est après de longues et minutieuses recherches dans des documents originaux, dans les débris des papiers de Pontus et dans ses divers ouvrages, que nous avons établi les faits et les dates que l'on trouve dans ce travail. »

3. Pages 83-85, 126, 189-191.

4. « Hélas! il y a beaucoup plus d'ivraie que de bon grain, dans ces gerbes de poésies négligemment glanées dans les champs des Muses par l'amoureux Pontus. » (P. 144.)

5. « Les véritables titres littéraires de notre auteur résident précisément dans ceux de ses écrits qui sont le plus oubliés. » (P. 172.)

6. *Les Poëtes Français...* (Paris, Gide, 1861), t. II.

7. En voici la liste : Pierre de Ronsard (1-13), par Théodore de Banville; Pontus de Tyard (35-42), par Abel Jeandet; Joachim du Bellay (55-62), par C.-L. [je n'ai pu réussir à percer le secret de ces initiales]; Rémy Belleau (101-106) et Antoine de Baïf (129-134), par Charles Asselineau; Étienne Jodelle (145-153), par Pierre Malitourne.

8. Banville les a recueillies à la suite de son *Petit traité de poésie française*.

lantes, sans aucun doute, mais d'une information sérieuse, celles où Pierre Malitourne étudie Étienne Jodelle ont le mérite assez nouveau de ne pas se restreindre au théâtre, mais d'embrasser l'ensemble de son œuvre.

Dès lors, articles et travaux tendent à se multiplier. C'est, en 1864, Édouard Turquety, qui, dans le *Bulletin du Bibliophile*[1], trouve moyen, en écrivant sur du Bellay, d'exciter l'intérêt, même après Sainte-Beuve. C'est, en 1866, Charles Lenient, qui, parcourant dans son étendue *la Satire en France, ou la Littérature militante au XVIe siècle*[2], caractérise à larges traits les parties satiriques dans l'œuvre de la Pléiade : la *Deffence*, les *Regrets*, le *Poëte courtisan*, les *Discours* de Ronsard contre les huguenots. C'est, en 1867, Charles Revillout, qui, retrouvant à la bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier une copie, faite un siècle plus tôt par le président Bouhier, de quelques lettres de J. du Bellay, en tire un substantiel mémoire sur les derniers mois du poète[3]. C'est, en 1867 encore, Barbey d'Aurevilly, qui, dans des pages dithyrambiques, à propos du *Ronsard* de Blanchemain, glorifie magnifiquement celui qu'il appelle « le divin Ressuscité[4] ». C'est, en 1867 toujours, Sainte-Beuve, qui, prenant occasion du premier volume de la *Pléiade Françoise* procurée par Marty-Laveaux, insère au *Journal des Savants*[5] trois longs articles où il s'attache à résumer le chemin parcouru, les efforts dépensés, les résultats acquis, et dit son dernier mot sur l'œuvre méritoire du pauvre du Bellay, si digne de vivre et fauché si tôt. C'est enfin, en 1869, Émile Egger, qui, dans ses savantes leçons sur *l'Hellénisme en France*[6], établit avec netteté ce que Ronsard et ses amis, dans leurs recueils les plus divers, doivent aux bienfaits de la culture grecque.

Les trente années qui ont suivi la guerre de 1870 ont fourni leur contribution aux études sur la Pléiade. Un grand fait nou-

1. Novembre 1864, p. 1125.

2. Paris, Hachette, 1866, un volume in-8°. — L'ouvrage a reparu en deux volumes in-12 (1877). La nouvelle édition, revue et corrigée, contient à la fin du t. II une « table générale », qui rend faciles les recherches.

3. *Mémoires lus à la Sorbonne en 1867* (Paris, Impr. Impér., 1868), 375-408. — Cf. dans la *Correspondance* de Sainte-Beuve (édit. C. Lévy, 1878), II, 247, une lettre du critique à Revillout, à propos de son mémoire.

4. *Nain jaune*, 15 septembre et 28 octobre 1867. Ces pages ont été recueillies, sous le titre *Ronsard*, dans *les Œuvres et les Hommes*, série des *Poëtes* (Paris, Lemerre, 1889), 1-15.

5. Avril, juin, août 1867. — *Nouv. Lund.*, XIII, 266-356.

6. Paris, Didier, 1869, deux volumes in-8°. — Voir, au t. I, les leçons 10 à 17.

veau s'est produit : le XVIe siècle, longtemps méconnu de l'enseignement officiel, qui ne jurait que par Boileau, est devenu matière d'instruction dans les lycées et les collèges, puis dans les universités[1]. Parmi les nombreux ouvrages scolaires qui sont nés de ce mouvement, il en est un très remarquable, à qui le temps n'a rien ôté de sa valeur : c'est le petit volume que Darmesteter et Hatzfeld, en 1878, ont donné sous ce titre : *Le seizième siècle en France. Tableau de la littérature et de la langue*[2]. Au courant des derniers résultats de la science, d'une rare précision bibliographique, ce modeste « manuel » est presque toujours excellent[3]. Les trente pages qu'il consacre à l'histoire de la Pléiade[4] s'imposent dès l'abord par la sûreté de l'information, la plénitude des idées, l'originalité des vues, la justesse des conclusions. C'est être déjà dans la vérité, que déclarer tout au début : « La Pléiade, malgré ses allures révolutionnaires, se relie par plus d'un point aux écoles qui précèdent[5]. » Après en avoir apporté la preuve, c'est rester dans la vérité, que reconnaître à la Pléiade le mérite d'avoir créé, avec des rythmes tout nouveaux, un style poétique distinct de la prose[6]. Et c'est dire toujours quelque chose de vrai, que la proclamer l'initiatrice de la poésie classique, en concluant : « Elle est plus grande par le mouvement qu'elle a suscité que par les œuvres mêmes qu'elle a produites[7]. »

En dehors des livres scolaires, peu de travaux sont à noter avant 1890.

La thèse présentée à Lyon, en 1875, par Georges Chalandon : *Essai sur la vie et les œuvres de P. de Ronsard*[8], est de bien médiocre valeur. Son enquête biographique n'ajoute rien à celles de ses devanciers. Quelques idées intéressantes se mêlent à beaucoup d'erreurs, quand il étudie les églogues, les satires, la philosophie du poète. Le « parallèle » de cent pages qu'il institue entre Ronsard et Victor Hugo est un de ces jeux illusoires où pouvait se complaire l'ancienne rhétorique, mais dont sourit une science éprise du vrai.

Combien différente et meilleure est la thèse d'Édouard Bourciez

1. Cf. sur ce point l'introduction de mes *Origines*, 21-28.
2. Paris, Delagrave, 1878, un volume in-12 (2e édit., 1883 ; 3e édit., 1887).
3. Sur cet ouvrage, cf. le compte rendu de Tamizey de Larroque, *Polybiblion*, XXII (numéro d'avril 1878), 334.
4. P. 96-126 (dans toutes les éditions).
5. P. 81.
6. P. 118.
7. P. 125.
8. Paris, Simon Raçon, 1875, un volume in-8e de 286 pages.

(1886) : *Les mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II*[1]. Jamais encore on n'avait mis tant d'intelligence et de pénétration à ressusciter le milieu social qui fut celui de la Pléiade : milieu complexe, où des influences italiennes modifient peu à peu les survivances du Moyen Age; où le goût du chevaleresque et de l'héroïque se mêle au goût du merveilleux et de l'astrologie; où l'amour galant de jadis prend des teintes platoniciennes; où l'on se travaille à la politesse, dames et seigneurs causant, au cercle de la reine, comme les devisants de l'*Heptaméron;* où, de tous les côtés, l'érudition coule à pleins bords; où toutes les formes de l'art revêtent un caractère mythologique et païen; où la cour de France elle-même, dans la beauté de son décor et dans la splendeur de ses fêtes, apparaît aux regards comme un nouvel Olympe, modelé sur l'Olympe antique, et dont Ronsard est l'Apollon.

Trois ans avant Bourciez (1883), Émile Faguet avait donné sa thèse sur la Tragédie de la Renaissance[2]. On a dès longtemps établi que les fondements historiques en sont ruineux; mais il subsiste encore, il restera toujours la finesse des analyses, la sûreté des jugements, bref, l'excellence d'une critique délicate, incisive, hardiment personnelle. Les six pages qui traitent des deux tragédies de Jodelle[3] sont, en leur concision, d'une telle sagacité, qu'on n'y a par la suite ajouté que bien peu.

C'est le même défaut de rigueur historique, ce sont aussi les mêmes dons d'acuité, de vigueur et de pénétration, qui caractérisent le petit volume d' « études littéraires » sur le *Seizième siècle*[4], publié par Faguet en 1894. La Pléiade n'y figure que par deux de ses membres, — les deux plus marquants, il est vrai : Ronsard[5] et du Bellay[6]. Ces deux « portraits » sont conçus d'après la même méthode : l'auteur étudie successivement la vie des poètes, leur caractère, leurs idées, leur œuvre, leur art. Ses notices biographiques sont d'une grande sécheresse et d'une information peu sûre[7]. Mais ses analyses d'idées, son examen des œuvres, ses remarques sur l'art, sont d'une intelligence très souple et très déliée. Personne avant lui, pas même Sainte-Beuve, n'avait apprécié si subtilement la rythmique de Ronsard[8].

1. Paris, Hachette, 1886, un volume in-8° de 437 pages.
2. *Essai sur la Tragédie française au XVIe siècle.* Paris, Hachette, 1883, un volume in-8° de 391 pages.
3. P. 83-89.
4. Paris, Lecène et Oudin, 1894, in-12.
5. P. 199-288.
6. P. 289-324.
7. Il place « vers 1549 » la substitution de la *Pléiade* à la *Brigade* (p. 201) ; « vers 1550 », l'amour de Ronsard pour Marie (p. 204) ; il croit que du Bellay, étudiant à Poitiers, a connu les dames des Roches (p. 290); etc.
8. P. 271-284.

A l'époque même où Faguet donnait en Sorbonne des cours dont la substance devait passer dans son petit volume de 1894, Ferdinand Brunetière, à l'École Normale, formait de futurs professeurs par ses lumineuses leçons. Son éloquence inoubliable animait des idées mûrement réfléchies, toujours appuyées sur une solide documentation, et qui prenaient tout leur relief d'un exposé aussi vivant que méthodique. Cet actif éveilleur d'esprits a beaucoup fait pour orienter certains de ses élèves vers le XVIe siècle[1]. A cette période de la Renaissance, il a consacré tout un cours en quarante-cinq leçons (1886-1887). Il en a repris des parties, concernant l'Italianisme, dans un autre cours sur « les influences étrangères dans la littérature française » (1890-1891). Ces cours sont restés inédits. L'auteur en a tiré plus tard la matière du tome Ier de son *Histoire de la littérature française classique*[2] (1904), dont le livre III tout entier est relatif à la Pléiade[3]. Mais c'est aux environs de 1890 qu'il convient de placer son action véritable. L'étude qu'il a faite alors du mouvement de la Pléiade était approfondie et neuve. Elle invitait à la recherche, en élargissant l'horizon. Comment pourrait-on s'étonner que j'en aie tiré le plus grand profit?

III. — XXe SIÈCLE.

C'est en m'inspirant de ces doctes leçons, en prenant aussi pour modèle, en certaines de ses parties, le très beau travail de M. Joseph Vianey sur *Mathurin Régnier*[4], que j'ai préparé l'ouvrage qui fut ma thèse en 1900 : *Joachim du Bellay*[5]. Pour la première fois, depuis Jeandet, un poète de la Pléiade était l'objet d'une monographie. On a bien voulu souvent me redire que cet ouvrage, qui tentait d'appliquer expressément la méthode historique, et qui faisait marcher de pair, dans la mesure du possible, le récit de la vie et l'étude des œuvres, avait servi de guide à ceux qui sont

1. Sur la fécondité de son enseignement, cf. l'introduction de mes *Origines*, 29-31. Cf. aussi Victor Giraud, *Brunetière* (Paris, Flammarion, 1932), 85-93.

2. Paris, Delagrave, s. d. (1904), in-8°.

3. P. 231-484. — Plusieurs chapitres de ce livre ont paru, de 1900 à 1904, dans la *Revue des Deux Mondes* : 1° La Pléiade française (15 décembre 1900) ; 2° La poétique de la Pléiade (1er janvier 1901) ; 3° Joachim du Bellay (1er février 1901) ; 4° L'œuvre de Pierre de Ronsard (15 octobre 1904). — Auparavant, délégué par l'Académie Française aux fêtes d'Ancenis (2 septembre 1894), Brunetière y avait prononcé sur le héros du jour, Joachim du Bellay, un discours magistral, que publièrent les *Débats roses* du lendemain et que l'auteur a recueilli dans ses *Discours académiques* (Paris, Perrin, 1901).

4. Paris, Hachette, 1896, in-8°.

5. Lille, Le Bigot, 1900, un volume in-8° de XVI-545 pages.

venus après, sur d'autres poètes de la même école. Je veux bien croire qu'il n'était pas sans qualités; mais à distance, avec le temps, j'en vois nettement les défauts[1].

Il était à peine paru que, sur un point fondamental, il se révélait inférieur. Une précieuse communication faite au Congrès d'histoire comparée de 1900 par M. Joseph Vianey[2] mettait en lumière que, si l'auteur de l'*Olive* avait bien imité, comme je l'avais dit, les sonnets amoureux de Pétrarque et d'Arioste, il avait aussi, plus souvent encore, imité le *Roland furieux* et les poètes pétrarquistes dont les chefs-d'œuvre avaient été réunis, de son temps même, en d'élégants recueils imprimés à Venise, de 1545 à 1549, par Gabriel Giolito. Ces neuves recherches, complétées par d'autres, qu'enregistra de 1901 à 1904 le *Bulletin Italien*, devaient aboutir en 1909 au magistral ouvrage : *Le Pétrarquisme en France au XVIe siècle*[3], un de ces livres substantiels, d'une érudition précise et sobre, d'une forme élégante en sa simplicité, qui sont œuvres de goût autant que de science, et qui, sur les questions traitées, apportent des résultats qu'on peut tenir pour définitifs.

Huit ans après ma thèse, une jolie trouvaille de Pierre Villey venait jeter un jour nouveau sur la *Deffence*, en démontrant que son auteur avait traduit de l'italien à peu près tous les arguments qui constituaient son plaidoyer pour le français[4]. Une simple transposition avait permis à du Bellay de faire servir à l'apologie de son « vulgaire » ce que Sperone Speroni, dans son *Dialogue des Langues* (1542), avait dit en faveur du sien contre les prétentions d'un latin tyrannique.

Ainsi, du point de vue de l'Italianisme, ma thèse de 1900 laissait à désirer, et son information était insuffisante. Du point de vue de l'Humanisme, elle apportait plus de nouveau, sans être encore assez poussée[5]. Ayant travaillé plus d'un quart de siècle à procurer de mon poète une édition critique qui relève ses

1. Sur ces qualités et sur ces défauts, on pourra consulter les comptes rendus donnés à l'époque par J. Vianey, *R. H. L. F.*, 1901, p. 151 ; par M. Pellisson, *Rev. Péd.*, 15 décembre 1900, p. 638 ; par V. Giraud, *Rev. des Cours et Conf.*, 18 avril 1901, p. 285. Cf. aussi deux articles publiés en Belgique, par A. Doutrepont, *Musée Belge*, 15 novembre 1901, p. 267, et H. Pergameni, *Rev. de l'Instr. publ. en Belg.*, 1902, p. 39.

2. *Les Sources italiennes de l'Olive*. Mâcon, Protat, 1901, plaq. de 36 pages, in-8°.

3. Montpellier, Coulet, 1909, un volume in-8°. — L'enquête sur le Pétrarquisme avait été, dès 1895, amorcée par M. Piéri, dans sa thèse sur *Pétrarque et Ronsard* (Marseille, Laffitte, 1895, in-8°) ; mais elle était, sur plus d'un point, incomplète et superficielle.

4. *Les Sources italiennes de la « Deffense et illustration de la langue françoise » de Joachim du Bellay*. Paris, Champion, 1908, plaq. in-12 de XLVIII-162 pages.

5. M. Vianey l'a noté dans son compte rendu, p. 154, à propos de mon chapitre sur les *Antiquitez de Rome*.

sources, je vois mieux aujourd'hui qu'autrefois ce que j'aurais dû faire. J'aperçois clairement l'intérêt d'une étude consacrée à son humanisme, et qui distinguerait par des traits décisifs, du groupe de ses compagnons, tout férus de culture grecque, le Latin qu'il resta toujours.

Ces réserves faites en toute probité, peut-être m'accordera-t-on qu'il subsiste de mon travail des parties assez importantes, pour que j'aie pu légitimement en reprendre quelques-unes dans le présent ouvrage.

D'autres poètes de la Pléiade ont, à leur tour, obtenu les honneurs d'une monographie.

La thèse présentée à Caen, en 1907, par l'abbé Clément Jugé, sur *Jacques Peletier*[1], est un « essai » fort estimable, mais qu'on voudrait plus concentré, d'une science plus avertie, d'une critique plus pénétrante et plus sagace[2]. Il est bon de la compléter par l'excellente introduction de M. André Boulanger à sa récente édition de l'*Art Poëtique* de 1555[3].

La thèse consacrée à Baïf, en 1909, par Mathieu Augé-Chiquet[4], — un jeune savant ravi trop tôt à nos espérances! — est un livre de premier ordre, que les ans n'ont pas fait vieillir[5]. Bien conçu, bien mené, d'une construction simple et claire, d'une information étendue et riche, il joint à la solidité le mérite de l'élégance, étant écrit d'un bout à l'autre dans une langue remarquable de précision, de finesse et de verve. C'est une fort jolie étude, où l'on constate avec plaisir, dans l'art délicat de juger, autant de largeur que de goût. N'était-ce pas vraiment gagner une gageure, que réussir à composer, sur un auteur si souvent ennuyeux et si souvent ingrat, une œuvre qui ne l'est jamais?

C'est de la Hongrie que nous est venu le meilleur travail sur Rémy Belleau : une thèse encore, écrite en français, par M. Alexandre Eckhardt[6]. L'étude est bien documentée, et l'érudi-

1. *Jacques Peletier du Mans* (1517-1582). *Essai sur sa vie, son œuvre, son influence.* Paris, Lemerre, 1907, un volume in-8° de xv-450 pages.

2. Cf. le compte rendu de J. Plattard, *R. H. L. F.*, 1911, p. 451.

3. Strasbourg, 1930.

4. *La vie, les idées et l'œuvre de Jean-Antoine de Baïf.* Paris, Hachette, 1909, un volume in 8° de xix-618 pages.

5. Cf. l'élogieux compte rendu de J. Vianey, *R. H. L. F.*, 1911, p. 204. « Cette étude sur Baïf, — conclut M. Vianey, — si substantielle et si bien ordonnée, est désormais un des ouvrages fondamentaux qu'on devra lire de près, quand on voudra étudier le mouvement littéraire à l'époque de la Renaissance Elle classe son auteur à côté des critiques les plus réputés pour leur connaissance et leur intelligence du xvi° siècle. » On ne peut que souscrire à cette conclusion.

6. *Remy Belleau, sa vie, sa Bergerie. Étude historique et critique.* Budapest, Németh, 1917, un volume in-8° de 238 pages.

tion est assez discrète pour n'y faire pas tort à l'esthétique[1]. Si la *Bergerie* en forme le centre, si sur elle a porté le principal effort, ce n'est pas à dire, pourtant, que le reste soit sacrifié. Un très bon exposé de la vie de Belleau, de sa formation littéraire, de son heureux séjour au château de Joinville, dans un milieu social où l'on goûtait l'art et la nature, permet à l'auteur de nous expliquer le caractère original de ce poète si artiste à pratiquer la description.

C'est autour de Ronsard, comme de juste, que les travaux de toute espèce se sont étendus et multipliés. Dès 1902, un pénétrant article de M. Henry Guy sur ses sources françaises[2], une thèse judicieuse de M. Pierre Perdrizet sur ses rapports avec la Réforme[3] nous donnaient, sur des points différents, des contributions de grande valeur. C'est l'époque où M. Paul Laumonier poursuivait courageusement les longues et patientes recherches qui devaient le conduire à ses thèses magistrales de 1909.

Il ne saurait être question de faire une revue complète des études de tout ordre, historiques, critiques, bibliographiques, qui en ont été la préparation[4]. Déjà s'y révélaient des qualités de prix : le souci minutieux de la vérité, le désir d'aller au fond des choses, la sagacité dans l'enquête, le goût des solutions précises et sûres, en un mot une méthode rigoureuse au service d'un esprit critique très averti.

J'ai dit ailleurs[5] les difficultés toutes spéciales auxquelles se heurtait M. Laumonier, et comment il les a vaincues. Ses thèses ont été le fruit de dix longues années d'efforts à peu près quotidiens.

Je ne reviendrai pas sur son *Claude Binet*, modèle accompli d'édition critique[6]. Mais je dirai bien haut que sa thèse sur *Ronsard poète lyrique*[7] est une œuvre qui fera date dans l'histoire de la Pléiade, et qu'après Sainte-Beuve et Gandar, elle est la troisième et *définitive* réhabilitation du grand poète méconnu. Non que l'auteur ait voulu faire un plaidoyer. Même en face du génie, sa liberté d'appréciation n'abdique pas, et peut-être même estimera-t-on qu'il ne l'a pas toujours assez grandi, que sa justice est

1. Cf. le compte rendu analytique de J. Plattard, *R. S. S.*, 1920, p. 262.
2. *R. H. L. F.*, 1902, p. 217-256.
3. *Ronsard et la Réforme*, Nancy, 1902, un volume in-8° de 182 pages. — Cf. le compte rendu de R. Harmand, *R. H. L. F.*, 1902, p. 690.
4. M. Laumonier en a donné lui-même le relevé chronologique dans la bibliographie de sa thèse complémentaire, 246-247.
5. Cf. mon compte rendu de ses deux thèses, *R. H. L. F.*, 1910, p. 634-642.
6. Voir *R. H. L. F.*, janvier-mars 1934, p. 6.
7. Paris, Hachette, 1909, un volume, in-8° de LI-806 pages.

trop sévère, et donc injuste, à ne faire de lui qu'un « Marot supérieur[1] ». Mais, en laissant parler les textes, toujours revus sur les originaux, en replaçant son personnage dans toute la vérité de son cadre historique, en dévoilant par le détail la richesse et la variété de ses sources d'inspiration, il a projeté sur son œuvre une si complète lumière qu'elle en est maintenant éclairée à jamais. Déterminer, en se fondant sur la chronologie et le dépouillement des éditions originales, les phases diverses qui marquent chez Ronsard l'évolution de son lyrisme ; étudier de près ses modèles grecs, latins et néo-latins, et, par de fines analyses, montrer l'usage qu'il en a fait; indiquer comment sa rythmique contribue de façon heureuse à l'expression des sentiments et révèle, le plus souvent, un artiste égal au poète; rendre saillantes ces idées, que Ronsard eut des précurseurs dans les écoles antérieures et jusque dans le Moyen Age, et qu'en dépit des apparences, on doit le replacer dans la tradition nationale; que son lyrisme, bien loin d'être un lyrisme artificiel et vide, vient au contraire des émotions les plus intimes et trouve son point de départ dans la réalité vécue ; bref, que sa poésie, dans ce qu'elle a de meilleur, est une admirable expression de la nature et de la vie : — c'était là tâche ardue, mais que M. Laumonier a su toujours mener à bien. Et la récompense d'un pareil effort, c'est que son nom sera toujours inséparable de celui du poète auquel il a donné toute son âme de savant[2].

Cette œuvre maîtresse, pourtant, ne doit pas nous faire oublier d'autres travaux contemporains qui lui servent de compléments.

L' « essai de biographie » publié par M. Henri Longnon[3] en 1912 n'est que la reprise, un peu remaniée, d'une thèse soutenue en 1904 à l'École des Chartes. La modestie du mot *essai* dissimule assez mal une impatience toute juvénile, — pour ne pas dire un manque de justice, — à l'égard de certains devanciers[4]. L' « essai » lui-même, quoique inégal dans son ensemble, est pour nous d'un grand intérêt. Si l'historien des « enfances » de Ronsard et de ses « amours de jeunesse » n'a pas toujours fait le départ indis-

1. « Après quelques excès, d'abord au delà, puis en deçà du juste milieu, Ronsard mit sa réforme au point et fut le Marot supérieur qu'il avait voulu être primitivement, et qu'il eut raison de rester. » (P. 712-713.)

2. Les thèses de M. Laumonier ont fourni l'occasion à M. André Bellessort de publier sur « notre Ronsard », dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er et du 15 octobre 1911, une très délicate et très jolie étude, qu'il a recueillie dans son volume *Sur les grands chemins de la poésie classique* (Paris, Perrin, 1914).

3. *Pierre de Ronsard. Les ancêtres. La jeunesse.* Paris, Champion, 1912. Un volume pet. in-8° de XII-512 pages.

4. Voir notamment dans le numéro de la *R. H. L. F.* de janvier-mars 1934, la note 1 de la p. 4.

pensable entre les données authentiques et les fragiles conjectures; en revanche, le chartiste, qui a su retrouver dans la poussière des archives l'origine de sa famille et la série de ses ancêtres, a fait un solide travail dont les conclusions demeurent acquises[1].

Le *Ronsard* de J.-J. Jusserand[2] (1913) est une de ces charmantes monographies, — comme en contient plus d'une la collection des *Grands écrivains français*[3], — qui, dans le raccourci de leurs deux cents pages, trouvent moyen de nous offrir, sous une forme très agréable, l'image la plus vivante d'un auteur et de son œuvre. Petit volume riche d'idées, qui n'est pas simplement une exacte synthèse des travaux antérieurs, mais qui présente à chaque instant des aperçus nouveaux et des vues personnelles. Ce livre fervent, qui place Ronsard « sur un piédestal, en fière posture », communique au lecteur la flamme qui l'anime, — il entraîne la sympathie[4].

Le grand ouvrage publié par M. Pierre de Nolhac en 1921, après des années de recherches, sur *Ronsard et l'Humanisme*[5], est d'un tout autre caractère. Non qu'il ait moins de séduction pour le lecteur : il a, dans son austérité, toute la tenue littéraire que l'on était en droit d'attendre du lettré délicat qui s'est révélé poète à ses heures. Non qu'il témoigne aussi d'une moindre piété : on sait le culte de l'auteur pour les hommes de la Pléiade. Mais son dessein est différent. Loin d'étudier Ronsard dans son ensemble, il n'en étudie qu'un aspect; mais quel aspect! Un des plus importants, et non des plus connus, celui qui l'explique le mieux. Il examine en profondeur, si l'on peut dire, ses rapports avec l'Humanisme, mais aussi ses rapports avec les humanistes. Sur le second point, c'était chose nouvelle de préciser ses relations avec Amyot, Buchanan, Muret, Turnèbe, Lambin, Passerat, Ramus, etc., sans oublier ceux du dehors, les humanistes étrangers, qui travaillèrent ardemment à propager sa renommée. Sur le premier point, qui n'était pas neuf, il fallait creuser davantage, suivre en détail, dès le début, sa formation intellectuelle, déterminer l'action de Jean Dorat sur ses études, sur ses lectures, sur sa méthode de travail; il fallait mesurer l'étendue de sa dette envers l'antiquité classique, surtout mettre en lumière le rôle trop méconnu de l'Humanisme italien et de la poésie qui s'y rattache, la poésie néo-latine. Tout

1. Cf. le compte rendu de R. Sturel, *R. H. L. F.*, 1912, p. 939.
2. Paris, Hachette, 1913. Un volume in-16 de 217 pages (collection des *Grands Écrivains français*).
3. 57 volumes, Hachette.
4. Cf. le compte rendu de P. Laumonier, *R. H. L. F.*, 1913, p. 952.
5. Paris, Champion, 1921. Un volume in-8° de XI-365 pages.

cela, M. de Nolhac l'a fait avec une ampleur d'information, avec une sûreté de critique, qui confèrent à son ouvrage une autorité sans réserve[1].

Dans sa thèse de 1922, M. Henri Franchet s'est attaché spécialement à définir *le Poète et son œuvre d'après Ronsard*[2]. Tâche intéressante, à coup sûr, et qui valait d'être entreprise, mais qui n'allait pas sans difficultés. Ces difficultés, l'auteur en a-t-il triomphé toujours? Son travail s'annonçait comme un exposé de doctrine, fondé sur les écrits théoriques de Ronsard. En fait, souvent, il se transforme en une simple étude de son œuvre réelle. Il confond les principes et leurs applications, si bien, suivant une fine remarque, qu'on a fréquemment « l'impression de lire un portrait de Ronsard poète, plutôt qu'un portrait du poète rêvé par Ronsard[3] ». Ce défaut est surtout sensible dans le livre second, qui traite de « l'œuvre poétique », encore que certains chapitres, notamment celui sur « le monde et l'homme », apportent d'utiles précisions ou de suggestifs aperçus. Le premier livre est plus heureux, et la structure en est plus nette. C'est bien le poète *idéal*, que M. Franchet nous dessine, tel que le concevait Ronsard. Il nous montre ingénieusement les rapports que, dans sa doctrine, l'idée de poésie soutient avec quatre idées cardinales : la « fureur », la vertu, la gloire, le savoir. Les pages qui retracent sa théorie de l'inspiration, empruntée à Platon et Marsile Ficin, sont nouvelles, judicieuses, excellentes. Elles ouvrent éloquemment une œuvre où l'auteur a mis, on le sent, beaucoup de l'émotion qu'a fait naître en son cœur un long commerce admiratif avec Ronsard.

La célébration du quatrième centenaire de sa naissance (1924) ne pouvait pas manquer de susciter, sur le poète vendômois, toute une série de notices, d'éloges, de discours, d'études, d'articles, dont il serait vain ici de dresser la nomenclature[4].

Parmi les œuvres qui se groupent autour de cet événement, quelques-unes méritent une attention spéciale.

Le volume de M. Gustave Cohen, *Ronsard, sa vie et son œuvre*[5],

1. Cf. le compte rendu de J. Plattard, *R. S. S.*, 1922, p. 83.
2. Paris, Champion, 1922. Un volume in-8° de XI-356 pages.
3. Cf. le compte rendu de M. Raymond, *R. S. S.*, 1923, p. 214.
4. On pourra consulter sur ce point la *Muse Française* du 10 février 1924 ; — la *Chron. des lettr. franç.*, 1924, pp. 461-469, 846-847 ; 1925, pp. 5-26, 130-140, 851-852 ; — et surtout la plaquette de M. Alliot et J. Baillou, *Ronsard et son quatrième centenaire* (7e cahier des *Études françaises*, 15 janvier 1926).
5. Paris, Boivin, 1924. Un volume pet. in-8° de VIII-289 pages. — Une deuxième édition a vu le jour en 1932. Elle contient un précieux appendice bibliographique : c'est le travail d'information le plus complet que nous possédions à cette heure pour les dix dernières années.

sorti de leçons faites en Sorbonne au cours de l'année 1922, est une excellente mise au point des derniers résultats dûs à l'érudition. Il était difficile, sur un pareil sujet, de resserrer en moins d'espace une plus complète synthèse[1].

Le volume de M. Jean Martellière sur *Pierre de Ronsard, gentilhomme vandômois*[2], rassemble diverses études données en des revues locales par un savant avoué, compatriote du poète, et que des fouilles patientes dans les archives de province ont conduit quelquefois, quand il évite les assertions imaginaires et fantaisistes, à des découvertes généalogiques ou biographiques d'un réel intérêt.

Le petit livre de M. Roger Sorg, *Cassandre, ou le Secret de Ronsard*[3], reprend, refond, complète par de nouvelles recherches deux articles sensationnels publiés antérieurement : l'un au début de 1922, dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*[4], l'autre dans la *Revue de France* du 1er avril 1924[5]. S'il se permet plus d'une fois d'aventureuses hypothèses, que la critique a discutées (et qu'il nous faudra, le moment venu, discuter encore), il apporte aussi, bien souvent, des suggestions aussi curieuses que nouvelles, dont on aurait grand tort de ne pas tenir compte.

La thèse de Mlle Margaret de Schweinitz, *Les Epitaphes de Ronsard*[6], nous donne, sur les origines du genre et ses anciennes variétés, sur la formation du recueil, sur la valeur tant historique que littéraire des pièces qui le constituent, une bonne et solide étude, d'une érudition scrupuleuse, d'une irréprochable méthode, d'une critique très avertie[7]. Elle fait regretter que nous n'en ayons pas d'analogues sur d'autres parties de l'œuvre de Ronsard, ses *Hymnes*, par exemple, ses *Élégies* et ses *Poëmes*.

L'ouvrage de M. Pierre Champion sur *Ronsard et son temps*[8] est beaucoup plus et mieux qu'une monographie. Un sentiment d'admiration, qui par instants confine à l'enthousiasme, pour le libre esprit de la Renaissance, donne à l'œuvre un attrait spécial. Soucieux avant tout de trouver dans le poète qui l'incarne un écho fidèle et vivant de son époque tout entière, l'auteur s'est attaché surtout à ressusciter cette époque par l'abondante production de documents de toute espèce. Il passe vite, un peu trop vite, sur le

1. Cf. le compte rendu de J. Plattard, *R. S. S.*, 1924, p. 330.
2. Paris, Lemerre, 1924. Un volume pet. in-8° de 284 pages.
3 Paris, Payot, 1925. Un volume in-12 de 263 pages.
4. P. 1-16 : *Le Secret de Ronsard.*
5. P. 515-546 : *La Jeunesse de Ronsard.*
6. Paris, Pr. univ. de Fr., 1925. Un volume in-8° de XIX-189 pages.
7. Cf. le compte rendu de P. Laumonier, *Mod. Lang. Notes*, janvier 1926, p. 60.
8. Paris, Champion, 1925. Un volume in-8° de XVIII-508 pages.

règne d'Henri II, qui fut cependant pour Ronsard le temps des neuves tentatives, celui des créations les plus originales. Par contre, il insiste à dessein sur la période, moins connue, de Charles IX et d'Henri III, et cette partie de son livre est d'un remarquable relief[1].

Il restait à mesurer *l'Influence de Ronsard sur la poésie française* de son temps : c'est précisément le sujet qu'a traité dans ses thèses, en 1927, M. Marcel Raymond[2], avec une ampleur d'investigation, une sûreté de méthode, une finesse de critique, qui lui ont valu les suffrages des juges les plus compétents[3]. Ce beau travail, qui s'impose également par sa qualité scientifique et par sa tenue littéraire, est la démonstration lumineuse, péremptoire, définitive, d'une idée qui, désormais, a pris force de vérité[4]; c'est à savoir que l'action de Ronsard s'est très vite étendue, de ses compagnons d'armes, à tous les poètes ses contemporains, et que, dès 1550, et cela pour un demi-siècle, l'auteur des *Odes*, par le prestige de son génie, est devenu le grand modèle dont tous se sont plus ou moins réclamés, plus ou moins inspirés. Ainsi s'est retourné, dès le début, contre la Pléiade le principe qu'elle avait posé de ne pas imiter les auteurs nationaux; ainsi s'est constitué, dès l'origine, en face du vrai classicisme, instauré par Ronsard et ses amis, un pseudo-classicisme qui a préféré hardiment à l'imitation des anciens la simple imitation de leurs imitateurs[5].

L'exposé qui précède est loin d'être complet. Il n'avait pas la prétention de relever *tous* les travaux que, dans ces dernières années, on a consacrés à Ronsard; il en est dont je n'ai rien dit, et que j'aurai plus tard l'occasion de citer, comme de juste, en les utilisant. J'ai voulu seulement, dans cette introduction, marquer les lignes essentielles de l'évolution historique, détacher les œuvres maîtresses, indiquer les efforts tentés dans les diverses directions, consigner le meilleur des résultats acquis.

L'éclat radieux dont brille le chef de la Pléiade a fait un peu

1. Cf. les comptes rendus de J. Plattard, *R. S. S.*, 1925, p. 431, et de P. Laumonier, *R. H. L. F.*, 1928, p. 111.

2. Paris, Champion, 1927. Deux volumes in-8° de 398 et 376 pages, qui se complètent par un volume de *Bibliographie critique* de 150 pages.

3. Cf. les comptes rendus d'A. Lefranc, *R. S. S.*, 1927, p. 414, et de P. Laumonier, *R. H. L. F.*, 1930, p. 97.

4. Cette idée, les thèses antérieures de M. Henri Busson sur *Charles d'Espinay* (1922) et de M. Nicolas Banachévitch sur *Jean de La Péruse* (1923) l'avaient déjà produite, à propos de deux cas particuliers. C'est le mérite de M. Raymond d'en avoir vigoureusement prouvé la portée générale.

5. Une déviation analogue s'est produite au XVIIIe siècle, quand les *modernes* ont substitué à l'imitation des anciens, défendue par Boileau, l'imitation des grands classiques du siècle précédent.

perdre de vue ses compagnons : depuis quelque dix ou douze ans, il semble qu'ils soient éclipsés. On a signalé de curieux emprunts faits à Jean Second par Rémy Belleau[1] : diligente étude de sources qui complète sur un point la thèse de M. Eckhardt. Jodelle attend toujours, chez nous, son historien[2]. Pontus de Tyard, plus heureux, aura le sien dans quelque temps[3].

Seul, Joachim du Bellay, dont on s'occupe par intervalles, n'a rien perdu de son prestige. En 1922, M. Pierre de Nolhac a célébré noblement son « centenaire oublié » par une pénétrante étude[4], qui joint à l'émotion d'un pieux hommage toutes les qualités d'une forte synthèse. Plus récemment, un autre fervent du poète, M. Francis Ambrière, a pensé l'honorer en lui consacrant une de ces biographies romancées[5] dont notre époque est si friande, et qui suppléent cavalièrement aux silences de l'histoire par la vivacité de l'imagination[6]. Bien plus véridique, et d'un intérêt plus réel, est le petit volume où M. Joseph Vianey, prenant pour centre les *Regrets*[7], a su grouper autour de ce chef-d'œuvre toute une étude, fine et nuancée, de leur auteur.

Peut-être sera-t-on surpris que je n'aie fait nulle mention des travaux rédigés en langues étrangères par des savants qui, pour n'être pas de chez nous, n'en sont pas moins dignes d'estime. Ce n'est point, de ma part, ignorance ou dédain; et, par la suite, il m'adviendra d'y recourir et d'y renvoyer le lecteur. Comment pourrait-on méconnaître la valeur des contributions apportées à cette partie de notre histoire littéraire, en Italie, par MM. Nat. Addamiano[8], Franc. Torraca[9], A. Sainati[10], Ferd. Neri[11]; en Allemagne, par

1. Article de M. Georges Prévot, *R. H. L. F.*, 1921, p. 321-339.

2. Le travail entrepris par M. Charles Pédagnel, depuis bientôt un quart de siècle, ne paraît pas avoir eu de suite.

3. M. Jean Baillou prépare une thèse sur ce sujet.

4. *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1922.

5. *Joachim du Bellay*, Paris, Firmin-Didot, 1930. Un volume petit in-8° de 203 pages.

6. M. Ambrière s'en défend : « Ce livre, dit-il au début, n'est pas le moins du monde romancé ; et pour avoir essayé de le rendre vivant, l'auteur ne pense point mériter le reproche de fantaisie. » Malheureusement, il le mérite à tous les pas. Les dates alléguées et les faits racontés ne s'appuient *jamais* sur aucun document. C'est un parti pris d'ignorer l'histoire.

7. *Les Regrets de du Bellay*, Paris, Malfère, 1930. Un volume in-12 de 163 pages. — L'ouvrage fait partie de la collection des *Grands événements littéraires*. Les *Regrets* sont, à juste titre, un de ces « grands événements ».

8. *Delle opere poetiche francesi di Joachim du Bellay e delle sue imitazioni italiane* (Cagliari, 1921). — *Il Rinascimento in Francia : Pietro Ronsard* (Rome, 1925).

9. *Gl' imitatori stranieri di Jacopo Sannazaro* (Rome, 1882).

10. *Jacopo Sannazaro e Joachim du Bellay* (Pise, 1914).

11. *Nota aï « Regrets » dï J. du Bellay*, dans l'*Athenaeum*, juillet 1919, p. 185. — *Il Chiabrera e la Pleiade francese* (Turin, 1920).

MM. Heinr. Nagel[1], Reinh. Besser[2], Herm. Wagner[3], A. Rosenbauer[4], Ed. Stemplinger[5], Const. Bauer[6], Karl Bühler[7]; en Angleterre, par MM. Walt. Pater[8] et Arth. Tilley[9]; en Amérique, par MM. Edg. Sh. Ingraham[10], Rob. V. Merrill[11], Wm. A. Nitze[12], et Walt. H. Storer[13]? Comment pourrait-on oublier que Jodelle en particulier n'a guère été qu'à l'étranger l'objet de recherches précises[14]?

Quel que soit l'intérêt de toutes ces études, il est clair néanmoins que ce sont surtout des savants de France qui ont mis en valeur ces poètes de France. Et, somme toute, c'était justice.

Henri Chamard.

1. *Die metrischen Verse J. A. de Baïf's* (Leipzig, 1878).
2. *Das Verhältniss von Remy Belleau's Steingedicht « Les amours et nouveaux eschanges des pierres precieuses... » zu den früheren Steinbüchern und den sonstigen Quellen* (Oppeln, 1886).
3. *Remy Belleau und seine Werke* (Leipzig, 1890).
4. *Die poetischen Theorien der Plejade nach Ronsard und du Bellay* (Leipzig, 1895).
5. *Joachim du Bellay und Horaz*, dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, CXII (1904), 80-93. — *Ronsard und der Lyriker Horaz*, dans la *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, XXVI (1904), 1re part., 70-91.
6. *Die Elegien Pierre de Ronsart's* (Leipzig, 1907).
7. *Ronsard und seine Stellung zur mittelalterlichen französischen Literatur* (Francfort, 1917).
8. *Joachim du Bellay*, notice de 1872, recueillie dans le volume *The Renaissance, studies in art and poetry* (Londres, 1889).
9. *Literature of the French Renaissance* (Cambridge, 1904), chap. XVI et XVII. — *Dorat and the Pléiade*, dans le volume *Studies in the French Renaissance* (Cambridge, 1922).
10. *The sources of les Amours de Jean Antoine de Baïf* (Columbus, Ohio, 1905).
11. *The Platonism of Joachim du Bellay* (Chicago, 1923).
12. *The sources of the ninth sonnet of « les Regrets »*, dans les *Mod. Lang. Notes*, avril 1924, p. 216.
13. *Virgil and Ronsard* (Paris, Champion, 1923).
14. S. Hoffmann, *Die Dramen Jodelle's*, dans l'*Archiv...*, LII (1874), 293-324. — H. Fehse, *Estienne Jodelle's Lyrik*, dans la *Zeitschrift...*, II (1880), 183-227. — F. Neri, *La prima tragedia di Étienne Jodelle*, dans le *Giornale storico della Letteratura Italiana*, 1919, p. 50. — Et surtout, le récent travail de Kar. Horvath, *Étienne Jodelle* (Budapest, 1932). Ce travail est écrit en hongrois. L'auteur y a joint, *en français*, un résumé de 22 pages.

MALHERBE CORRECTEUR DE TRAGÉDIE

(*Suite*[1].)

Prépositions. — Au vers 2072, qui a été modifié pour éviter la tournure *tardé-je point trop, parler avec luy* a été remplacé par *parler à luy*. Un passage où se trouvait *mal-gré de* a été supprimé (A, 1085).

L'ordre des mots. — *L'inversion.* — Malherbe attachait une grande importance à l'ordre des mots, et il condamnait toutes les fortes inversions[2]. Aussi a-t-il dû imposer à Montchrestien la correction des phrases suivantes : *je ne puis jetter l'œil sur votre face que d'ennui sans mourir cent fois je ne trépasse* (194); *quoy, ces maux avenus quiter vous la feront?* (272); *et moy... qui n'ay peu de diffame que par la mort delivrer une captive femme* (2067); *selon le merite N'est la punition* (623-624). Peut-être faut-il attribuer au même motif la suppression de ce vers qui contient une dure inversion : *d'elle je ne suis moins qu'elle de moi maîtresse* (198).

Notons aussi ces changements : A, *qui chassera du mal le triste souvenir* (232), — B, *qui du mal chassera*, etc...; A, *l'ami doit de l'ami les fautes réparer* (1277), — B, *l'amy doit les defauts de l'amy reparer.*

En 1596 on avait écrit : *ils ont trop eu de repos* (1050); B a interverti *trop* et *eu.*

On connaît l'entretien que Malherbe eut avec Gombaud sur l'expression *ce redouté monarque*, et l'axiome du législateur du Parnasse : « les adjectifs qui ont la terminaison en *é* masculin, ne doivent jamais être mis devant le substantif[3] ». Sur une marge de son Desportes il avait écrit : « Ces participes ont mauvaise grâce étant transposés, comme *troublé courage, détruites murailles...* ». Or, dans la deuxième rédaction de *Sophonisbe*, toutes les infractions à cette règle ont disparu; B a corrigé *le presenté danger* (754), *un fortuné bonheur* (850), *le delié filet* (928), *un refusé bonheur*

1. Voir le numéro de la *Revue d'Histoire Littéraire* d'avril-juin 1934.
2. Cf. *Doctr.*, 496 ss.
3. Cf. Pellisson et Ménage, cités dans la *Doctrine*, 504, et par Brunot, III, 675. Les poésies de Malherbe contiennent deux exceptions à cette règle : *l'assuré secours* et *ton assuré secours* (t. I, p. 73 et 91).

(930), *un entassé monceau* (1038), *des hallés laboureurs* (1264), *d'un emplumé renom* (1506), *le merité salaire* (1525), *la main du pratiqué cocher* (1582), *un delié coton* (1612), *l'emmiellé propos* (1972), *un courbé laboureur* (2181). Par inadvertance Montchrestien a écrit au vers 205 de la deuxième édition : *un asseuré courage*, mais en 1604 *asseuré* sera remplacé par *généreux*.

Malherbe étendait certainement cette règle aux participes présents. En effet, si B conserve *dens craquetantes*, *horreurs pallissantes*, etc., il corrige tous les passages où le participe présent précédait le substantif auquel il servait d'épithète. On peut discuter sur la cause de quelques-unes de ces corrections, mais les autres prouvent l'existence de cette règle. Voici la liste de ces passages : *les brillonnans flambeaux* (47), *ces sanglotantes plaintes*[1] (181), *ses endormans pavos* (359), *un étraignant lien*[2] (364), *l'éclerant Phoebus* (430), *leurs trotignantes eaux* (476), *un geinant torment*[3] (535), *les suppliantes voix* (701), *du tremblotant chasseur* (1086), *les volans étendards*[4] (1093), *nos bouffans étendars*[5] (1188), *le gouvernant timon* (1653), *éclerans yeux* (1858), *le branlant berceau*[6] (2200).

B et C ont conservé la construction *l'ennemi gendarme* (A, 450).

L'apposition. — En 1596 Montchrestien faisait le plus grand usage d'une tournure que les poètes de la Pléiade avaient mise à la mode : l'apposition d'un adjectif ou d'un nom au sujet ou au complément du verbe.

Substantifs apposés au sujet[7] : *soient victime plaisante atournés de lauriers* (662), *il a foudre de guerre fait trembler* (795), *l'amour qui, tiran, te martyre* (1683).

Adjectifs apposés au complément : *les bœufs qu'on voudra, beuglans, sacrifier* (661), *qu'il te plaise benin user* (711), *la presse qui d'un clabaudement, importuné, le presse* (1087), *quel demon conjurer t'a contraint miserable* (1436), *le sensuel commande à la raison, la chassant, mutine, de sa propre maison* (1573).

Le plus souvent l'adjectif est apposé au sujet; voyez les vers 36, 128, 384, 611, 664, 750, 756, 765, 822, 905, 1084, 1115, 1133, 1169, 1313, 1396, 1438, 1575-1577, 1603, 1631, 1637, 1835, 1871,

1. B : *de vaines complaintes.*
2. B : *le col estraint d'un vergoigneux lien.*
3. B : *un plaisant tourment. Plaisant* était couramment employé comme adjectif.
4. B : *les sanglans étendars.*
5. B : *nos vainqueurs estandars.*
6. Dans les œuvres de Malherbe j'ai trouvé un seul exemple de cette construction, et il remonte à 1575 : *leurs soupirans vers* (*Les larmes du sieur Malherbe*, v. 140).
7. M. Brunot cite deux exemples analogues tirés de Ronsard (II, 410).

1913, 2108, 2131, 2140. Cet adjectif a souvent une valeur adverbiale : *dont j'use liberal* (2108), *tenter hardie une etrangere foy* (750), *remettre benin la faute à l'ennemi* (905),... etc.; aussi les grammairiens classent-ils ces phrases sous la rubrique de « l'emploi adverbial de l'adjectif »[1], mais il s'en faut qu'elle convienne à tous les cas[2].

Malherbe n'admet pas cette tournure; quand il la rencontre dans les œuvres de Desportes, il la souligne et, généralement, il prend la peine d'écrire en marge de l'adjectif l'adverbe correspondant[3]. Or elle a presque entièrement disparu de la deuxième édition de *Sophonisbe* : c'est un des changements où l'on reconnaît le mieux l'intervention de Malherbe.

Par exception, trois phrases ont été conservées par B : *je ne sçavois, douteuse, auquel d'eux me ranger* (A, 384), *vos mains qui versent liberales des graces* (611), *vagabonde, elle court* (1603); et il ajoute *combattre, avantureux* et *il saute brusque et pront* (v. 890 et 367). Mais il est remarquable que la troisième édition ne contienne aucune de ces cinq phrases, sauf la dernière.

Selon Lücken, la dernière rédaction des tragédies contiendrait vingt exemples de cette construction; mais sa statistique est trompeuse. En effet, il fait entrer en ligne de compte l'emploi adverbial de *soudain* et de *possible*, qui était tout à fait normal. Parmi les vingt exemples on ne peut retenir que ceux-ci : *le plus fort des Grecs honteux se retiroit* et *la plupart fuit legere* (éd. P. de J., p. 62), *il ne peut malheureux sa douleur secourir* (p. 75), *pronte et legere elle fend la nue* (p. 102), *diligent il employe les mains* (p. 122) et *il saute brusque et pront* (p. 123).

La construction de la phrase. — Voici une application du principe de symétrie qui était cher à Malherbe[4]. Montchrestien avait coordonné deux compléments d'espèces différentes : *Apres la mort et qu'avons atteint le bord* (1772); on lit dans B : *Apres la mort, quand nous allons voir le bord.*

1. Du Bellay leur avait donné l'exemple dans la *Defense et illustration* : « Use des noms pour les adverbes, comme *il vole leger* pour *legerement* (éd. Chamard, p. 285), et aussi Peletier du Mans (*Art poétique*, éd. Boulanger, p. 120).

2. M. Brunot remarque avec raison que dans de nombreux cas la qualification peut porter à la fois sur le nom et sur le verbe (*Doctr.*, p. 361).

3. Cf. *Doctr.*, 360-362. Dans ses propres œuvres on a trouvé seulement deux exemples de cette construction : *qui réserve tardif son ouvrage aux neveux* (traduction d'un vers de Virgile cité dans les *Lettres à Lucilius*, t. II, p. 671), *esprits qu'une licence porte inconsidérés à leurs contentements* (vers pour la Cour, t. I, p. 300).

4. Cf. *Doctr.*, 508, et Brunot, III, 701. Les premières poésies de Malherbe contiennent quelques exemples d'asymétrie (cf. *Œuvres*, V, p. LIII).

Le Vocabulaire.

Un très grand nombre de mots qui figurent dans la première rédaction de *Sophonisbe* ont été exclus de la deuxième. Ceux d'entre eux qui sont bas ou indécents seront énumérés au chapitre des bienséances. On trouvera ici ceux qui ont dû sembler archaïques à Malherbe; mais il se pourrait que quelques-uns fussent mieux placés sous la rubrique des bienséances : à trois siècles de distance on hésite souvent sur la cause du discrédit d'un mot.

Substantifs. — 1. *Mots formés par dérivation.* L'infinitif substantivé est fréquemment employé par Montchrestien[1], Malherbe[2] et leurs contemporains[3]. Mais Malherbe blâme chez Desportes le substantif *esperer*[4]. *Le crier* a été volontairement supprimé par B (A, 452); d'autres infinitifs ont disparu, peut-être pour d'autres motifs : *C'est au vent le parler*[5] (534), *le commander* (15, pass. suppr.), *le mourir* (1827, pass. suppr.), *au lever d'un peu d'aise*[6] (1358). En 1601, Montchrestien n'a pas conservé *le vouloir* (A, 393), mais ailleurs il l'introduit (B, v. 1386); en 1604, ce substantif, que Vaugelas déclare « vieilli », disparaît de la pièce.

Adjectifs substantivés. Deux adjectifs désignant des personnes ont été volontairement supprimés : *un privé*[7] (A, 1758) et *ses haineux* (1734, 2093, 2154). Au sujet du substantif *haineux*, que les poètes du XVIe siècle employaient souvent, Malherbe écrit dans le *Commentaire* : « il faut en user discrètement[8] ». Plusieurs adjectifs désignant des choses abstraites ont disparu : *le chaut du jour* (A, 314), *sous le chaut* (529), *le sensuel*[9] (1572), *le doux... beaucoup d'amer* (1569-1570), *le plus froid de ton ame* (744, pass. suppr.); deux passages où se trouvait le substantif *le vague*, dans le sens d'*air*, ont disparu (A, 1301 et 2013), mais au vers 532 ce mot a été conservé, et Racan emploie l'expression *le vague des airs*. Malherbe avait écrit sur son Desportes : « Ces adjectifs pour

1. Cf. Lücken, *Zur Syntax Montchrestiens*, et Wenzel, *Studien über Montchrestien* (thèse d'Iéna), 1885.
2. Dans ses traductions de Sénèque. (Cf. édit. Lalanne, V, p. XXXIX).
3. Cf. Brunot, III, 203.
4. Cf. *Doctr.*, 442.
5. C'est-à-dire : *autant parler dans le vent.*
6. C'est-à-dire : *quand un peu d'aise commence.* L'*Astrée* contient des constructions analogues, par exemple : *au seul estinceler de l'Aurore* (Brunot, III, 204).
7. C'est-à-dire : *un simple citoyen.*
8. Ed. Lalanne, IV, p. 394.
9. B : *l'apetit.*

substantifs ne sont pas tous indifféremment recevables », et il en avait souligné quelques-uns[1].

Substantifs formés par dérivation propre. Trois noms ont été exclus : *charton*[2] (1589) et les diminutifs *enfançon* et *archerot* (1065-1069); B a ajouté *archerot* au vers 949, mais C le supprimera.

2. *Synonymes et mots ayant plusieurs formes.* — Certains mots auxquels on commençait à préférer des synonymes de même origine ont disparu de la première édition : *renom*[3] (1825), les *rais* du soleil (2026, pass. suppr., et 236), les *rais* des yeux d'une femme[4] (1862, pass. suppr., et 1131), *conquests* (1918, pass. suppr.), la *darde* (1861, pass. suppr.), son *épouzée*, les *épouzés* (1043, 1063), les *nuaux*[5] (1231, sûr), le *pâme*[6] (2086, sûr). *Oppresse*, qui aux yeux de Malherbe « ne valait du tout rien[7] », a été conservé par B, mais C aura soin de le supprimer (A, 1227).

Le pluriel *naux* est remplacé par *nefs* (1135), mais C le rétablit, on le trouve encore dans *Hector. Bouclair*, que les poètes aimaient faire rimer avec *esclair*, est remplacé par *escu*[8] (582, 1068). *Scadron*[9] a été supprimé dans les vers 478 et 1424, mais B l'a introduit au vers 905, et C au vers 371.

Enfin le mot *soldart*, *soudart*, pris dans le sens de *soldat*, mérite une étude spéciale[10]. En 1596, Montchrestien le place généralement à la rime; dans ce cas B transforme *soudars* en *soldars* (cf. A, 452, 516, 585, 678, 1092, 1422); une fois il change *soudars* en *soldats*, qu'il place à l'intérieur du vers (cf. A, 480). Quand A emploie *soldart* ou *soudars* à l'intérieur d'un vers, B et C écrivent *soldat* (cf. A, 1191 et 1216). Aux vers 892 et 939 B introduit à la rime *soldars*. En général, C conserve ce mot, mais parfois il le transforme en *soldats* (cf. A, 452) ou bien il le supprime (cf. A, 585 et 678).

3. *Autres substantifs.* — Ont disparu les substantifs *arrétail*[11]

1. Cf. *Doctr.*, 351, et Brunot, III, 202.
2. Conducteur d'un char. Cf. Huguet, *Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle.*
3. Au sens de la Renommée.
4. Malherbe n'emploie pas le mot *rais*, mais ses disciples s'en servent, et dans la deuxième édition Montchrestien introduit les *rais du soleil* (B, v. 374 et 1552), expression que Vaugelas condamnera (Cf. Brunot, III, 234).
5. Nuages.
6. Pâmoison.
7. Cf. *Doctr.*, 268, et Brunot, III, 117.
8. Cf. l'article *bouclier* dans le *Dictionnaire du XVIe siècle*, et surtout la citation d'Henri Estienne.
9. Cf. Huguet, *Quomodo Amyot sermonem d'Audiguier emendaverit*, p. 51.
10. Malherbe a trois fois souligné *soldart* dans son Desportes (Cf. *Doctr.*, 281).
11. Arrêt. Godefroy mentionne *arestal.*

(794, pass. suppr.), *arroi*[1] (123), les *Austres*[2] (288, sûr, et 136), le *brandon*[3] de l'Amour (1097), à mon *dam*[4] (1470, sûr, et 1857), *diffame*[5] (719, 2066), *étorce*[6] (1359, sûr), *guerdon*[7] (1534, 1663), *lame* au sens de *pierre tombale*[8] (1726, 1771), *los*[9] (1665 et 1724, pass. suppr., et 900), *pard*[10] (1729), de grand *randon*[11] (1089), *soulas*[12] (33, 349, 506), suivre au *trac*[13] (1481).

L'expression *la gent romaine* n'a pas été gardée (A, 1425), mais je ne crois pas qu'on ait voulu éviter le mot *gent* ; il figure dans un poème de Malherbe, et Vaugelas en admet l'emploi en poésie. Le mot *fère*[14], qui, selon Malherbe, « ne valait rien », se trouvait dans A aux vers 852 et 2135 ; dans le premier passage il n'a été supprimé qu'en 1604, dans le second le distique dont il faisait partie a été supprimé par B. Le mot *nef*, dont Malherbe ne fait pas usage, a été conservé au vers 1596, et ailleurs il remplace *naux* ; mais il a disparu du vers 1342, et au vers 1347 on lui a substitué le mot *navire*. B et C conservent le vieux mot *ost*, *hot*, et le substantif *chef*, que Malherbe qualifiera sur son Desportes de « mauvais mot ».

Adjectifs. — Beaucoup d'adjectifs n'ont pas été conservés par B. En voici la liste.

1. *Adjectifs verbaux.* — *Tremblotante d'effroy* (402, sûr), *Bouffans étendars* (479, 1188), *brillonnans*[15] *flambeaux* (47, sûr), *trotignantes eaux* (476, sûr), *roy fleurissant*[16] (773), *bien-heuré* (963), *coleré* (1871, pass. suppr.), *embesogné*[17] (30, pass. suppr.),

1. C introduit ce mot au vers 335. Cf. Brunot, III, 13.
2. L'Auster, vent du sud.
3. B l'a conservé à la rime (A, 1806). Malherbe et les puristes lui sont peu favorables (cf. *Doctr.*, 241, et Brunot, III, 168).
4. Cf. Brunot, III, 109. Cependant, Malherbe l'emploie dans une lettre en 1620 et dans un poème en 1600.
5. Déshonneur. Cf. Nicot.
6. Atteinte. Cf. Nicot et Godefroy.
7. B l'introduit au vers 1568, mais C le remplace par *loyer* ; ailleurs B et C l'ont conservé (A, 1281). Cf. Brunot, III, 113.
8. Ailleurs, B conserve ce mot, mais C le supprime (A, 1896). Cf. Brunot, III, 148. — Pourquoi B a-t-il remplacé *sous sa lame funeste* (A, 1075) par *sous son glaive funeste* ?
9. Malherbe n'a employé ce mot que dans l'Ode à M. de La Garde, et selon Mlle de Gournay, les puristes le condamnaient (Brunot, III, 115).
10. Panthère. Cf. Godefroy.
11. Cf. Brunot, III, 119, et Huguet, *Quomodo Amyot...*, p. 50.
12. Une fois B et C l'ont conservé à la rime (A, 204). Cf. Brunot, III, 142.
13. C a introduit *trac* au vers 364. Cf. Brunot, III, 143.
14. Bête sauvage. Cf. *Doctr.*, 296, et Brunot, III, 112.
15. Brillant. Cf. *Dictionnaire du XVIe siècle.*
16. Cf. le chapitre de la morphologie.
17. Cf. Brunot, III, 130.

emmiellé (1972, pass. suppr.), *ensoufré* (1013, pass. suppr.), *mignardé*[1] (1149, 1903), *pourtraite*[2] (604).

2. *Adjectifs dérivés avec suffixe.* — *Decevable* (1615, pass. suppr.). *Nuital* (1058, pass. suppr.). *Fretillard* (1880, pass. suppr.), *fuiart* (148, sûr), *gazouillard* (48, sûr), *rongeart* (1341, sûr), *sein viellard* (2229). *Astré* (40, métaphore suppr.).

Angoisseux[3] (320, 1685), *aréneux* (2001, pass. suppr.), *chagrineux* (333), *charmeux* (1476, sûr), *crineux* (372, sûr), *haineux*[4] (585), le coq *matineux*[5] (355), *menteux* (339), *naufrageux* (1355, 1600), *nerveux*[6] (685), *nuiteux* (339), *odoreux* (648, pass. suppr.), *piteux*[7] (965), *rayonneux* (2212, sûr), *vagueux*[8] (1598).

Coleric (342). *Val terrien*[9] (562). *Maisonnier* (640), *nopcier* (1930, 2133), *blédier*[10] (278, pass. suppr.). *Nez trétif* (1872, pass. suppr.). *Cœur marbrin*[11] (1883, pass. suppr.).

3. *Diminutifs.* — Cf. supra *tremblotant* et *trotignant*. B et C conservent *vermeillet* (A, 545).

4. *Adjectifs tirés de noms propres.* — Sont supprimés *letheane* (442, 1763), *ausonien* (809, sûr), *numidien* (2061, pass. suppr.), *getulois* (168, sûr), *itaquois* (1624). B et C gardent *argolides* (A, 1134) ; B garde *numidique* et *thracien* (v. 853 et 430) et introduit *ciprien* (v. 429), mais C les supprime.

5. *Adjectifs composés.* — Malherbe a blâmé les mots composés chez Desportes[12]. En 1596, Montchrestien en employait un grand nombre, parmi lesquels les seuls substantifs sont *guide-dance* et *hoche-bride*. Tous ont disparu sauf *doux-amer*[13] ; B n'en a ajouté

1. Au sens de *mignard*, que C a employé au vers 1472.

2. B : *emprainte*. Malherbe emploie *pourtraire* et exclut *portraire*, mais il critique chez Desportes la forme *pourtraite* (*Œuvres*, IV, 442 et 447). Le 1er dictionnaire de l'Académie n'admet que *portraire*, et seulement à l'infinitif.

3. Malherbe, qui « paraît avoir été particulièrement hostile aux adjectifs en *eux*, si chers à la Pléiade », jugeait celui-là « étrange » (cf. *Doctr.*, 285, et Brunot, III, 105 et 197).

4. Malherbe le blâme chez Desportes (cf. Brunot, III, 113, et IV, 233).

5. Selon Vaugelas, *matineux* ne se dit que des personnes (cf. Brunot, III, 115).

6. Au lieu de *ceste nerveuse main*, B écrit : *ceste guerriere main* ; chose curieuse, il a écrit au vers 1132 : *ces nerveuses mains*, et C remplacera *nerveuses* par *guerrieres*.

7. Malherbe le souligne sur son Desportes (cf. Brunot, III, 118, et IV, 233).

8. B a ajouté *vergoigneux* (v. 292).

9. La terre. La première édition du dictionnaire de l'Académie n'indique pas cet emploi de l'adjectif *terrien*.

10. B conserve *sorcier* dans le sens figuré d'ensorcelant.

11. B conserve *ebenin* (v. 953). Malherbe qualifiait de « drôleries » les adjectifs en *in* (*Doctr.*, 284).

12. Cf. *Doctr.*, 290, et Brunot, III, 216.

13. Petit de Julleville a relevé dans les autres tragédies de Montchrestien *doux-cuisant* et *haut bruyant*.

aucun : on reconnaît là l'intervention de Malherbe. Voici la liste des mots supprimés, que nous avons classés d'après le mode de leur formation.

Les plus nombreux sont composés d'un verbe à l'impératif et de son complément : char *donne-clarté* (429), Sénat *donne-loy* (1450), present *donne-mort* (2176), avril *enfante-fleurs* (242), peur *gele-veine* (365), le *guide-dance* (89), astre *guide-jour* (427), le *hoche-bride*[1] (1582), Jupin *lance-foudre* (819), sort *maîtrise-tout* (89), fils *porte-brandon* (2039), peuple *porte-loy*[2] (1689), mer *porte-voiles* (2015), ennuy *ronge-cœur* (352), Dieu *route-univers* (2024), bouclair *sauve-coup* (1068).

Verbe et adverbe. — Archer *tire-droit* (608). — Participe précédé de son complément ou d'un adverbe : *loin-volante* gloire (1287), *tout-pouvant* Jupin (1894), œil *tout-voiant* (1753), Geans *terrenés* (109, 1981). — Substantif et adjectif : cheval *pié-sonnant*[3] (1089). — Deux adjectifs : encens *doux-fumeux* (650), *doux-cruel* (713), discours *doux-amer*[4] (1973, pass. suppr.), *noires-brunes* ailes (2206).

6. *Adjectifs formés irrégulièrement.* — Sont supprimés *flo-flotant* (391) et *fanfa-fan-farant* (485) formé d'après le *taratantara* d'Ennius ; C se contente de *fanfarant* (v. 373).

7. *Adjectifs tirés du latin.* — Sont supprimés *oblivieux* (2179, pass. suppr.), *le Lethe irremeable* (2180, pass. suppr.), *le triquétre Neptune* (386).

8. *Autres adjectifs.* — Sont supprimés les adjectifs suivants : *besson*[5] (1872, pass. suppr.), d'une saison *bonace*[6] rendant calme son onde (290), une *gloute*[7] faim (1021, pass. suppr.), pour estre *asseur*[8] de l'orage (978, sûr), regard *have*[9] et louche (373), *adextre*[10] à (580), *bravache*[11] (454), *ocieux*[12] (1060, pass. suppr.),

1. L'action de tirer sur la bride.
2. Les Romains.
3. Cf. *Achille pied-vite* (Ronsard).
4. Mais B et C ont conservé *poison douce-amere* (A, 1130).
5. Cf. Brunot, IV, 326.
6. Cet adjectif, que l'on rencontre encore dans *Hector* et dans la *Reine d'Écosse*, servait à qualifier la mer calme. B l'a remplacé par le substantif *bonace*, que Malherbe emploie souvent au figuré.
7. Cf. Brunot, III, 134.
8. A l'abri de.
9. B l'a remplacé par une platitude : le mot *clair*. On lit dans Nicot et dans d'Aubigné : *les yeux haves* ; dans Ambroise Paré : *regard have*.
10. Ce mot a peut-être été supprimé pour éviter la rime avec le simple *dextre*. Cf. Nicot.
11. Cf. Brunot, IV, 327 et 356.
12. En 1606, Malherbe a employé cet adjectif à la rime, mais il tombait en désuétude (cf. Brunot, III, 116).

la *vive* memoire, que je vous rende *vive*[1] aux ennemis (1286, 1327).

Verbes. — Ont disparu : *absconser*[2] (1862, pass. suppr.), *absenter* de quelqu'un[3] (1884, pass. suppr.), *s'absenter* de quelqu'un, de quelque chose (2115 et 2209, pass. suppr.), *accallir*[4] (211, pass. suppr.), *accouardir* (1638, pass. suppr.), *allenter*[5] (1007), *allentir*[6] (738 et 1879, pass. suppr.), *apprehender*[7] (914), *arranger*[8] (468), *atterré*[9] sous les coups (1216, sûr), *attoucher*[10] à quelque chose (1579, sûr), *béer* après quelque chose[11] (216, sûr), *béqueter* (635, 1115), faire *brandiler* la flamme (1831, pass. suppr.), *cendroyer*[12] (1133 et 1981, sûr), faire *colerer*[13] l'onde (945, sûr), l'amitié nous *conjoint*[14] ensemble (1273, sûr, et 1546, pass. suppr.), *consommer*[15] (1575, 1801), *se contre-balancer* (1666, pass. suppr.), *contre-roler*[16] (1299), *contr'imiter* (1615, pass. suppr.), *se contrister* (409), *créper*[17] une pique (1423), *culebuter* (791, pass. suppr.), *darder* les rais, le tonnerre, les traits, la colère[18] (236, sûr, 591, 709, 66), *dechasser*[19] le jour (875), *déjoins* (1267), ceste amour vostre honneur *diffame*[20] (1207, pass. suppr.,

1. Mais on lit dans B : *poussés moy toute vive au manoir de Pluton* (v. 47). En 1694, le dictionnaire de l'Académie cite seulement les expressions *carpe vive, poisson vif, chair vive.*

2. Cf. Huguet, *Quomodo Amyot*, p. 45, et Brunot, III, 104.

3. Selon Mlle de Gournay, les puristes avaient condamné cette tournure (Brunot, *ib.*).

4. Endurcir.

5. Ralentir.

6. Apaiser. Ce verbe fut assez souvent employé dans la 1re moitié du XVIIe siècle (cf. Livet, *Lexique de la langue de Molière*, I, 86).

7. Saisir par la pensée, concevoir. Malherbe a employé ce verbe dans ce sens en traduisant Sénèque.

8. Mettre en rang.

9. B : *abatu sous les coups.* En 1606, Malherbe a employé ce verbe dans le sens de *jeter à terre.* Chapelain l'admet dans la haute poésie (Brunot, IV, 612).

10. Cf. le chapitre de la syntaxe.

11. Aspirer à.

12. Réduire en cendres.

13. Cf. Brunot, III, 128.

14. En prose, Malherbe emploie *conjoindre* pour les choses. On lit dans le dictionnaire de l'Académie de 1694 : *conjoints d'amitié.*

15. Consumer. Ailleurs, B a conservé *consommer* (A, 334), mais au vers 1398, il écrit correctement *consumée.* Malherbe a relevé une quinzaine de fois la confusion que Desportes faisait entre *consommer* et *consumer* (Cf. *Doct.*, 311, et Brunot, III, 230).

16. Vaugelas préfère écrire *controoler* (*Remarques*, II, 397).

17. Brandir.

18. C'est peut-être à cause de *rais* que l'on a supprimé *darder les rais.* Au XVIIe siècle on emploie *darder* avec *rayons, flèches, javelots,* et Malherbe admet *darder la foudre, le tonnerre.* (*Œuvres*, IV, 445).

19. On trouve ce verbe au vers 862 de la *Sophonisbe* de 1601 et dans la *Reine d'Écosse* (P. de J., p. 88) ; il fait défaut dans les dictionnaires de la fin du XVIIe siècle (Brunot, IV, 248).

20. Déshonorer. Cf. le vers du *Cid* cité dans le Lexique de Cayrou.

et 2095), *s'éjouir*[1] (504, 1384), *emmenotter*[2] (1465, pass. suppr.), le pleur *enaigrit*[3] le mal (175), *enceindre* (1145), *enceptrer*[4] (619, pass. suppr.), *engraver*[5] (1285), *enjoncher* (1445, pass. suppr.), *ensucrer* (634), *s'entrelivrer* le choc (389, sûr), *s'entre-devancer*, *s'entre-pousser* (507-8), *entre-rompre*[6] quelqu'un, mots *entre-rompus* (2076, pass. suppr., et 449), *homicider*[7] (266, sûr), *horribler*[8] (454), *juzer* les pavos[9] (359, sûr), *martirer*[10] (976, sûr, et 1683), *nouer*[11] (441 et 2179), *obtemperer*[12] (1107, 1401, 1697 et 2131), le malheur m'*oppresse*[13] (1508), *oreiller*[14] (60, pass. suppr.), *se paoner*[15] (481), *plomber* de coups sa poitrine (1043, sûr), le taon *point*[16] (101 et 1435), le tonnerre *postillonne* dans les cieux[17] (948, sûr), *r'accoiser*[18] son ire (401, sûr), *ravaler*[19] le courage du vainqueur (1041, sûr), *rebruler* (1551, pass. suppr.), vous m'avez *recouru*[20] (583, sûr), *redonder*[21] (1967, pass. suppr.), *rentrôner*[22] (1208, pass. suppr.), Dieu *repurge* leur delit par leur malheur (312), *respiter*[23] (2032, pass. suppr.), *ribler*[24] (769, pass. suppr.), ses yeux *rouent*[25] (374, sûr), *serener*[26] mon front, mes jours (240, sûr, et 1859, pass. suppr.),

1. Cf. Brunot, IV, 235.
2. Mettre les menottes à quelqu'un.
3. Dans la première version de la *Consolation à Du Périer*, qui est antérieure à 1599, on lit : « Les discours enaigrissent la douleur » ; mais Malherbe a blâmé chez Desportes *enaigrir une plaie*. En corrigeant le vers 175 on a peut-être voulu remédier à un enjambement.
4. Mettre le sceptre sur...
5. Cf. Brunot, III, 131.
6. Interrompre.
7. Cf. Brunot, IV, 242 et 255.
8. Rendre horrible.
9. Presser pour faire sortir le jus.
10. Cf. Brunot, IV, 242 et 258.
11. Nager.
12. « Mot vieux, qui n'a plus d'usage que dans le Palais » (Dictionnaire de l'Académie, 1694).
13. On lit dans la *Prière pour Henri le Grand : ceux qui l'oppressoient.*
14. Selon Nicot le sens habituel était : prêter l'oreille.
15. Faire le paon.
16. Malherbe trouve ce mot mauvais (*Doctr.*, 271, et Brunot, III, 118).
17. Parcourir rapidement les cieux.
18. Calmer. Sur *accoiser* cf. Brunot, III, 124. Au vers 291, *raccoiser* a été conservé en 1601.
19. Abattre.
20. Retirer. Au début du 4e acte d'*Amyn*, Montchrestien emploie avec le même sens l'infinitif *recourir*.
21. Venir en abondance. Cf. Nicot.
22. Rétablir sur le trône.
23. Sauver. Cf. Nicot.
24. Nicot : « avec port d'armes troller çà et là, et courre sus à chacun ».
25. Tourner. Cf. Brunot, III, 120.
26. Montchrestien l'emploie dans *David* (éd. Petit de Julleville, p. 210), et au vers 219 de la *Sophonisbe* de 1601.

tourne-bouler[1] (790, pass. suppr.), *trajeter*[2] (1921, pass. suppr.), les étendards *vaguent* au vent (479).

Malherbe critique chez Desportes le mot *œillader*[3]; mais, si ce verbe a disparu du vers 802, c'est peut-être parce que dans la 2e édition Montchrestien l'introduisait trois vers plus haut. *S'accoustrer*, au sens de *s'habiller*, est considéré comme archaïque dans les dictionnaires de Furetière et de l'Académie; mais si, au vers 514, il a été remplacé par *s'apprester*, c'est peut-être à cause de la rime.

Je ne sais pourquoi le vers 67

Faites que je devale au manoir de Pluton

est devenu :

Poussés moy toute vive au manoir de Pluton;

le verbe *devaler* est assez souvent employé dans la première moitié du XVIIe siècle[4]. Le correcteur paraît avoir toléré l'emploi transitif de ce verbe, car le vers 2223 (*nos cors on devale*) a été reproduit dans les deux éditions ultérieures, et elles contiennent un autre exemple de *devaler* transitif (B, v. 1504, et C, v. 1359). *Brasser sa ruine* a été remplacé par *chercher sa ruine* (A, 1409, cf. aussi 160); mais ce verbe était d'un usage fréquent, et on le rencontre dans *Sophonisbe* (A, 305, et B, v. 233 et 872) et dans les autres pièces de Montchrestien. Enfin un distique où on lisait *les ours esveillent son martire*[5] (1731) a été complètement modifié.

Quelques diminutifs ont disparu : *baisoter* (404, sûr, et 1865, pass. suppr.), *sauteler* (480), *succoter* la moëlle des os, les roses de Sophonisbe (1122 et 2010, pass. suppr.), *venteler* (537). Au chapitre des bienséances nous reparlerons de *baisoter* et de *succoter les roses*.

Adverbes. — Ont disparu : *moitement* (646) et *refrongnement* (410).

Le Style.

Les bienséances. — On sait que Malherbe et les Précieux ont exclu du vocabulaire un grand nombre de termes qui leur ont

1. Renverser.
2. Traverser. On trouve *trajecter* dans *Hector* (éd. P. de J., p. 13).
3. Cf. *Doctr.*, 280, Brunot, III, 116, et le lexique de l'édition de Montchrestien.
4. Cf. Brunot, IV, 334 et 357, et Montchrestien, éd. P. de J., p. 68, 141, 149, 156 et 271.
5. L'édition Fries porte, par erreur, *écueillent*.

semblé familiers, bas ou indécents[1]. En marge de certains mots employés par Desportes son censeur écrit *bas, plébée*. L'étude des corrections de *Sophonisbe* confirme et complète ce que nous savions déjà des idées de Malherbe en cette matière.

1. Bien des termes qui désignent des parties du corps humain sont proscrits par les délicats[2]. Malherbe ne pouvait supporter dans les poésies de Desportes les mots *poitrine* et *estomac*. Dans la *Sophonisbe* de 1601 il n'est plus fait mention des *tétins* de la nourrice, de la triste *poitrine* de Sophonisbe, de l'*estomac* de Massinissa, du *coton* ou du *poil frisé* de la joue (A, 2200, 1330, 1073, 1613).

2. Les termes qui ont trait à l'amour physique donnent matière à de plaisantes remarques. Le ton et le vocabulaire de Malherbe changent du tout au tout, selon qu'il fait des vers érotiques pour son plaisir et pour celui d'amateurs de gaillardises, ou qu'il compose selon l'usage des poèmes galants pour les dames de la Cour et des ruelles. Dans le premier cas, l'homme à qui ses vanteries et ses propos salés avaient valu le sobriquet de *Père Luxure*, s'exprimait avec une entière crudité : il est impossible de citer un sonnet dont il a particulièrement soigné la facture et qui fut publié en 1620 dans les *Délices satyriques*. Dans le second, il devenait un amoureux transi, un pur esprit; il mourait par métaphore, il ne nommait parmi les charmes de sa belle que ceux que tout le monde pouvait voir, et ne faisait aucune allusion aux plaisirs physiques[3]. Je suppose que ce « précieux un peu tartufe[4] » a souligné d'un trait sévère *mon fertille flanc* (A, 2199-2200), *porté des flans d'une paillarde*[5] (A, 764), et ces vers qui font partie de passages supprimés par B :

Étraignant ton mari dans le tour de tes bras (1929),

. . . . . .

Languir entre vos bras, et succoter ses roses (2010).

C'est lui, sans doute, qui biffa la voluptueuse description du visage de Sophonisbe, qui remplissait vingt-deux vers[6]. Enfin, en 1601, *les charnelles délices* deviennent *les mignardes délices* (A, 1163), et la flamme de Massinissa n'est plus *lascive* ou *impu-*

1. Cf. *Doctr.*, 237-247, et Brunot, III, 151-179.
2. Pour *estomac, poitrine, seins, mammelles*, cf. Brunot, III, 156-159.
3. Voir les vers généralement médiocres que la vicomtesse d'Auchy lui a inspirés.
4. *Doctr.*, 237.
5. Par contre, l'expression *au sortir du ventre de sa mere* a été conservée (6).
6. A, 1864-1885. Voici quelques expressions qui ont dû alarmer sa pudeur : *baisoter, entrelacer, langue fretillarde, sucer d'un baiser l'essence de son ame.*

dique, mais *amoureuse* (cf. A, 1096, 1206, 1292); cette suppression a probablement été exigée par Malherbe[1].

Mais son triomphe fut passager, et dans la tragédie de *David* Montchrestien revint à ses errements; s'il ne tira pas prétexte du bain de Bethsabée pour la décrire de la tête aux pieds, du moins il insista avec un réalisme brutal sur le résultat de ses amours avec le roi, et l'on entendit celui-ci exhorter Urie à « caresser sa femme ». Ne soyons pas étonnés de ces grossièretés: il y en a de pareilles dans la plupart des tragédies du temps[2].

3. Dans les entretiens amoureux Malherbe ne tolère pas plus le ton familier que les expressions indécentes. Il est piquant de mettre en parallèle les rédactions successives des tendres propos que Massinissa adresse à sa belle captive. Voici la première :

> Allons ne tardons plus, il faut nous combler d'aise,
> Sus, sus mon petit cœur, je vous pri' qu'on appaise
> Tous ces ardens soupirs: un chacun est fâché
> De voir ce front poli, de crasse ainsi taché.
> Sus oubliés vos maux, que pas ne vous en reste
> Le triste souvenir, vous vous rompés la téte,
> Mon bien, mon tout, mon ame, il n'y faut plus penser,
> Ou bien a tous les coups il faut recommencer.

Dans le premier vers l'amoureux manifestait une impatience indécente, et le *on* du second vers était familier. Dans la deuxième édition, Montchrestien a remplacé ces expressions naturelles et vives par l'amphigouri pétrarquiste qui était à la mode :

> Nous n'en viendrons pas là, douce et chere Beauté,
> Ce vous seroit fureur, et à moy cruauté.
> Vos yeux les doux Soleils qui luisent à mon Ame,
> Et qui bruslent mon cœur de l'amoureuse flame,
> Voudroient-ils bien cesser de verser dedans moy
> L'amour de vos beautés, le respect et la foy.
> Et moy pourois-je voir la lumiere éclipsee,
> Qui seule doit donner le jour à ma pensée.
> A vos tourmens passés il ne faut plus penser,
> Ce seroit à la fin toujours recommencer.

Malherbe condamna toutes ces tendres appellations : *mon tout* (A, 868, 937, 1317), *m'amie* et *mamie*[3] (1326, 1336), *mon petit*

1. C rétablit *impudique* au vers 812; B et C le conservent à la fin du troisième acte (A, 1412).
2. Cf. Lebègue, *Garnier* (*Revue des Cours* du 30 juin 1932, p. 545).
3. Cf. Brunot, III, 171.

cœur[1] (A, 868, 932), *mon cœur*[2], *mon mieux*, *mon soin*, *mon bon époux*, *ma petite ame* (1314-1317), *ma bien aimée*, *ma seule amour*, *douce vie*, *chere ame*[3] (1923, 2000, 2006, 2032).

Là aussi, Montchrestien ne resta pas fidèle à la doctrine de Malherbe, et on peut lire dans la deuxième édition d'*Aman*, et surtout dans la première, des expressions amoureuses qui appartiennent au style de la comédie[4].

4. B garde l'adjectif *mon* devant le nom d'un ami que l'on interpelle; Scipion s'écrie : *mon Massinisse* (A, 1542); de même, Assuérus dira : « *te voici, mon Aman* ». Dans le théâtre de Corneille et de Racine seuls les amoureux useront de cette expression, non pour interpeller l'être aimé, mais pour parler de lui en son absence :

Mon Polyeucte touche à son heure dernière.

B conserve la formule de politesse *ô gentil Massinisse* (A, 1699, et B, v. 1430 et 1493). Sophonisbe ne dit plus à la nourrice : « *adieu, cher soucy* » (2126), mais « *chere nourrice, adieu* »; cependant B et C conservent l'apostrophe suivante : « *nourice, mon soucy* » (A, 2156), et l'on sait qu'une pièce de Malherbe commence par *Beauté, mon beau soucy*.

5. Après les termes de tendresse et d'amitié passons aux termes de commisération. L'un d'eux, l'adjectif *pauvre*, a été jugé indigne du style tragique, et en 1601 il n'en reste plus trace; les expressions suivantes *ha povre mal-heureux*, *ha povre Massinisse*, *le povre homme*, *povre Syphax*, *povre creature*, *povre moi*, *le povre lion*, ont été remplacées par *mon grand amy*, *infortuné Siphax*, *le lion genereux*,... etc. (A, 410, 799, 833, 1357, 1435, 1508, 1834, 1852, 1939, 1950, 2103). B a écrit : *le pauvre Massinisse*, *une pauvre captive* et *pauvre Siphax* (v. 1113, 1021 et 1257), mais C aura soin de supprimer la malencontreuse épithète.

6. Plusieurs dialogues ou répliques ont été jugés trop prosaïques, par exemple : *Et bien que dit le cœur?... Et quoi donc, qu'avés vous?... Il y a du courroux* (1171), *Et bien comme vous*

1. B, v. 728 : *soyés mon cœur*.

2. Dans sa correspondance Henri IV appelle ainsi, — et le même jour, — Marie de Médicis et Henriette d'Entragues. Cf. *Revue des Cours* du 15 juillet 1932, p. 660.

3. De même, en 1609, d'Audiguier remplaça dans l'*Histoire éthiopique* d'Amyot *douce amie, chere amie, ma bien aimée* par *belle Chariclée, ô ma belle* (Huguet, *Quomodo Amyot...*, p. 39). Ces scrupules indignaient Mlle de Gournay : « Quoi donc, écrivait-elle, le mari d'une belle jeune femme... ne l'oseroit appeler son cœur, son âme, et menon et menonnette? » Cf. aussi Livet, *Lexique de la langue de Molière*, I, 416.

4. Qu'as-tu, ma chere amour, mon petit œil, mon ame...

va? — Tout ainsi comme à vous (1316), *hola di* (415), *baste, ce m'est tout un* (724),

> Vous venés fort à tens. Bon-jour mon Massinisse;
> Comme vous portés vous? — Pour vous faire service
> O grand duc des Romains. — Je vous fusse allé voir
> Si ne fussiés venu : mais allons nous assoir.
>
> (1542-1545.)

7. Parmi les termes que Malherbe a dû taxer de vulgarité et qui ont été supprimés, citons *Jupin*, que Montchrestien avait employé sans intention comique (A, 9, 92, 819, 1728, 1869, 1894, 1978) et *ça bas*[1] (902, 2049, 2217), qui sera critiqué sur l'exemplaire de Desportes.

Il est à remarquer que B et C ont conservé le mot *femelle* (*fine, acorte*), par lequel Scipion ose désigner Sophonisbe, que les trois éditions contiennent le substantif *galant*, pris ironiquement[2] (A, 595), et que B a employé *homme* dans le sens d'*époux* (v. 1426).

8. Voici encore d'autres expressions qui ont peut-être été condamnées pour le même motif : *bons Dieux*[3] (423, 1902, 2190), le sort qui *comme on diroit* se plaît (861), ta *vieille* poitrine[4] (381), Massinisse *attrapé* dans les rets[5] (1142), les interjections *sus, or sus*[6] (932, 939, 1005, 1040, 1058, 1211), l'adjectif *brave* appliqué aux animaux[7], le proverbe *fol qui lave le More afin de le blanchir*[8] (1491), ce *sale* appetit (1209, pass. suppr.), *qui ça, qui la*[9] (1597), *furibond*[10] (995), chevaux *gaillards*[11] (1577), *aguacer* ton malheur (1419), je ne *me* puis *souler de* reduire[12] (1658), émouvoir une *stupide souche* (1477).

9. Sous l'influence de Malherbe le jeune poète a supprimé tout ce qui concernait les objets vulgaires ou malpropres et les actions basses ou comiques. Exemples : peau *velue* du lion[13] (377), *moites* doigts (653, pass. suppr.), front de *crasse* taché (934), recuit dans

1. Cf. Brunot, III, 355, et Malherbe, éd. Lalanne, IV, 370.
2. Cf. *Revue des Cours* du 15 juillet 1932, p. 653, et Brunot, III, 237-240.
3. Ailleurs B a conservé cette exclamation, et même l'a ajoutée, mais C l'a supprimée (A, 1199; B, v. 1010 et 1681).
4. B : *au fonds de ta poitrine.* C reproduit le texte primitif.
5. B : *Massinisse gagné des attraits d'une femme.*
6. Cependant Malherbe a fait entrer *sus* et *or sus* dans ses vers en 1615 et en 1622.
7. A, 1576 : *cinq braves chevaux.* B : *cinq genereux chevaux.*
8. B : *son corps seroit plustost à force d'eau blanchy.*
9. Cette locution était très répandue (cf. Brunot, III, 299).
10. B : *inhumain.*
11. En outre, C remplacera par *joyeuses* l'épithète *gaillardes* que B avait placée devant *caroles* (B, v. 1626).
12. B : *je ne suis jamais las de reduire.* En prose Malherbe emploie l'expression *se souler de quelque chose.*
13. B : *peau herissee.*

le *fourneau* des adversités (283), la fumée sortait de ses naseaux comme de deux *fourneaux*[1] (376), dans les *gluots* tendus du pipeur (1617), dans les *gluots* enduits du miel des voluptés (1153), goblet plein de *fiel*[2] (1568), torrent de *fiel* (1847, pass. suppr.), frain *baveux* (1584),

> Que ne me fis tu naistre en la basse maison
> D'un pitaut, ou le vent soufle en toute saison
> Par mille et mille trous, où l'artiste aragnée
> Est a tistre son fil tou-jours embesongnée?
> Ou les roués sont fumeux, ou les foibles paroys
> Sont d'argille petrie et de fein et de bois[3] (27-32),

un medecin ôte le mal par *julets cordiaux*, *salutaires bruvages*, *herbes des monts... meslées aux drogues du levant* (1674-1680), la *peccante humeur* de ce mal (1684), *faineant il mangeoit sans rien faire le jour* (1637), *j'ay ronflé le somme au vent* (631), *Dieu qui furettes les dédales du cœur* (2026, pass. suppr.), l'Amour nous *poche* les deux yeux (1793), *humer d'un avide gosier le vin* (2172), *humer* les accors de sa gorge (1867, pass. suppr.), *Harpies, vous estes trop lon-tens sans rien faire accroupies*[4] (1049), l'onde *pirouette* une nef (390).

On a toléré le verbe *allaiter* (A, 2199), mais non cette phrase : *le lait qu'epuroit de ses mains la nourrice en sa bouche* (1483); est-ce à cause de l'image ou de l'enjambement?

En corrigeant, au vers 1275, *les desirs chatouillent les hommes*, on a certainement voulu éviter le verbe *chatouiller*; cependant nous le rencontrons au sens figuré dans les vers de Malherbe, de Corneille, de Racine,... etc.[5].

Au vers 1326 Massinissa disait à Sophonisbe : *plutôt mes mains se contamineront dans votre sang*; dans la 2e édition le verbe a été remplacé par *seront taintes*; peut-être a-t-il paru impoli à l'égard de l'héroïne.

La mythologie. — Parmi les ornements poétiques la mythologie occupe une place prépondérante[6]. Aux yeux de Malherbe,

1. B : *comme du Vesuve elle sort à monceaux.*
2. B : *le sucre empoisonné.*
3. B remplace cette description réaliste par des expressions générales :

> Tu me devois tirer d'une ignoble maison,
> Et me tenir cachée en quelque bas village.

4. Le 3e livre de l'*Énéide* enseignait aux Français, dès le collège, ce que les Harpies avaient coutume de faire, une fois accroupies. Du Perron n'a pas craint de leur comparer Luther et Calvin, qui « gâtent les viandes celestes ». (Cf. Jacquinet, *Les prédicateurs du XVIIe siècle*, 2e éd., p. 68.)
5. Cf. le lexique de Cayrou.
6. Cf. *Doctr.*, 168-171.

c'est le meilleur moyen d'embellir un sujet. Mais il ne faut pas commettre d'inexactitudes[1], aussi Malherbe relève-t-il toutes les erreurs de Desportes; et on doit éviter le pédantisme[2] et l'obscurité[3]. Les corrections qu'il a imposées à Montchrestien sont tout à fait conformes à son commentaire de Desportes. Voici les expressions que B a corrigées : (comme Prométhée) *votre poumon est-il d'un aigle le repas renaissant*[4] (1720), *l'Orque noir* (73), *l'Orc' infernal*[5] (821), *les Dires* (1046), *Erynne*[6] (1006, 1053), *Atropos*[7] (3, 927, 992, 1309, 1725, 1965), *Clothon* (653, pass. suppr.), *quand Titan se plonge en l'eau* (1781), *quand du clair Titan la tresse blonde luit*[8] (328), *le bleu Nerée ceint de ses bras flottans* (895, pass. suppr.), *Amphiarée* (1982, pass. suppr.), *si vous aves esté quelque-fois Prométhée*[9] (1718). Il a remplacé *la dame idalienne* par *la molle ciprienne* (A, 517).

Parmi les images bizarres qui ont été supprimées, certaines se rapportaient à la mythologie : mariniers errant *sur le dos du triquétre Neptune* (386), *frappant du pied l'échine de Latone* (482), *qui m'avés recouru du gosier de la Parque*[10] (583), *la vermeille Aurore qui reconduit sur nous le char qui nous redore*[11] (358), *un Orion de maux grele dessus le chef un éssain de travaux*[12] (599).

Eaque, que B avait conservé, a été remplacé dans la dernière édition par *Minos* (A, 999).

Les comparaisons homériques. — Au XVIe siècle, les comparaisons homériques ne sont pas réservées à l'épopée. On en trouve dans l'éloquence d'apparat, dans les odes pindariques de Ronsard,

1. En 1654, son ancien élève Racan se souvenait encore de la « rude réprimande » qu'il s'était attirée pour avoir confondu le poète Lycophron avec la ville où Cassandre habitait.

2. Cf. le commentaire de Desportes : « *Lachésis*, mot pédant... *Léthé*, pédanterie... *Némésis* : ce mot a du pédant ».

3. Malherbe ne s'en est pas toujours préservé. Sa première ode à Marie de Médicis contient ces vers prétentieux et obscurs :

Et cette valeur indomptée,
De qui l'honneur est l'Eurysthée.

4. B : *un vautour allés vous repaissant?* Le mot *poumon* constituait une inexactitude.

5. B : *l'Enfer ombreux*. L'*Orque* figure dans les *Épithètes de M. de La Porte* (1571); mais au XVIIe siècle ce latinisme est tombé en désuétude.

6. Tisiphone, Alecton et Megere sont conservées.

7. Par exception, B et C l'ont conservée dans le chœur du 4e acte. Malherbe ne paraît avoir nommé cette Parque que dans sa mauvaise ode à La Garde.

8. B : *Quand le clair flambeau de Phoebus nous reluit*. Selon M. de La Porte, « Titan, frère de Saturne, est ordinairement pris pour le Soleil »; mais, au XVIe siècle, on cessa de désigner le Soleil par ce nom. Malherbe ne l'employait qu'au pluriel.

9. B est plus clair : *fustes vous en amour un second Promethée?*

10. B : *desgagé de la Parque*.

11. B : *qui l'Orient de lis et de roses colore*.

12. Ici, remarquez en outre l'incohérence des métaphores.

dans les tragédies de Garnier[1] et de ses imitateurs. En bon disciple de Garnier, Montchrestien en avait parsemé sa première tragédie. Or, en 1601, trois seulement n'ont pas été supprimées ou raccourcies : celles des ruisseaux et de la nef ballottée sur les flots (A, 474-476, 385-398 et 1342-1357). La banale comparaison de la nef qui se brise sur un écueil, a été réduite de dix à six vers (A, 1596-1605), et celle des chevaux attelés à un char passe de quatorze à dix vers[2] (A, 1576-1589). En elles-mêmes ces réductions sont peu significatives, mais il est remarquable que cinq comparaisons aient disparu : celles de la grêle, du chasseur de lions, de la guerre civile, du citoyen révolté contre le tyran et du médecin qui guérit par des drogues[3] (A, 275-280, 1080-87, 1594-95, 1668-73, 1674-80). En 1616, dans la harangue de Scipion du Périer, Malherbe supprimera les longues comparaisons homériques, sauf une.

(A suivre.) RAYMOND LEBÈGUE.

1. Cf. Lebègue, *Robert Garnier (Revue des Cours* du 30 juin 1932, p. 528 et 534).
2. En particulier, on a supprimé ces expressions trop techniques : *les chevaux embouchés amenent le cocher sur leurs fortes dens.* — Cette imitation du *Phèdre* sera complètement supprimée entre 1601 et 1604.
3. Nous avons mentionné ce passage dans le chapitre des bienséances.

THE CHARACTERISTICS OF FRENCH COMEDY DURING THE PERIOD 1815-1848.

(*Suite et fin*[1]).

Although *Trente Ans* is a melodrama, and hence introduces certain lurid details and fantastic scenery, this in no way detracts from the fact of its belonging as well to the *genre* of *drame*. The melodrama does not study characters but types, and is indeed *drame* with the addition of various extraneous details. The settings are sometimes foreign and hence « romantic ». The melodrama is a development of the *Roman noir*, and I think that this latter is descended from the early XVIIth century English « horror tragedy », and for the following reason. — In this tragedy we find a weakening from the Elizabethan tradition in that the author merely studies types, relies on pathos for his effects and arouses the emotions of his public by external means, not from the complicated inner conflict going on within the soul of his characters. The same is true of the melodrama, and of the *drame* as well, though this *genre* has not always the same sensational details. Moore's *Gamester* fulfills these requirements also.

Another play, appearing at the same period, and classed with *The Gamester* both for its style and its influence, has been, I think, misjudged. It is Lillo's *George Barnwell*. This play is superior to that of Moore, but was not so instrumental in producing the *drame* as was *The Gamester*. It is derived in part from the English « domestic tragedy » of the XVIth century, and has certain elements of greatness scarcely understood at the time : it forms one of the few links between *A Woman killed with kindness* and, let us say, *The Tragedy of Nan*. But Moore's *Gamester* was in the very spirit of the age in which it was written, and it is of course extremely interesting to find it repeated in *Trente Ans ou la Vie d'un Joueur*. It will perhaps be useful to search for any other manifestations of the spirit of the *drame* and the teachings of Mercier that may have existed during our period. In the first place it should be stated that nearly every play was written with the intention, avowed or

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire* d'avril-juin 1934.

overt, of teaching the public a lesson. Even if the play were strictly according to all the rules, yet still there would be one character charged with the duty of appearing at the correct moment to utter a moral platitude, and of drawing the moral at the end of the piece. This may even occur in every-day plays whose subjects seem quite banal and conventional and with scarcely a hint of sadness in the theme. For example Cogniard's *Plus de Loterie* has no more than a tinge of tragedy; it is quite a gay little piece, but it carefully instils into the reader the fact that to win in a lottery is well-nigh impossible, however laboriously one follow a combination or a system. The point which I wish to emphasise is that the moral lesson set before the audience in very many of our plays is not merely inherent in the subject-matter itself but is, in addition, presented in a few lines uttered by the honest moraliser. This is the style of the generality of the more serious pieces appearing before a *bourgeois* audience, but it was sometimes not wholly confined to a serious play, or at least to one avowedly such. Thus Scribe's *La Charge à payer* is only a *comédie-vaudeville* and is written in the exaggerated style suitable to the class of drama to which it belongs. Yet it is in reality an earnest satire on the mercenary outlook towards marriage, and, as if the whole play itself were not enough, the moral has to be expounded at the end by honest Durand — his very name is an indication — in the following words :

> Oui, votre fils parviendra, je parie,
> S'il veut goûter mes conseils, et s'il croit
> Que le travail, le temps, l'économie
> Sont, pour payer les charges que l'on doit,
> Le vrai moyen, le plus sûr, le plus droit ;
> Mais, par un hymen mercenaire,
> En se vendant, quand on croit acquitter
> Un riche emploi, trop cher à supporter,
> On perd l'estime, à mes yeux bien plus chère,
> Car on ne peut jamais la racheter.

At the end of Bonjour's *L'Argent*, the father exclaims, on seeing the spectacle of the lovers united :

> Mais, hélas ! dans dix ans, vaudront-ils mieux que nous ?

Empis' *Héritière* reveals to the world a scoundrel, a dowry-hunting villain, but the terms of opprobrium are so violent, the moral so continuously insisted upon, that this is a veritable *drame*, a melodrama set in the sphere of every-day life, — everyday, because Empis was indeed pouring scorn on an occur-

rence which was quite common in French life of the period. The exaggeration in this play is part of the *drame* tradition, although the founders would perhaps have denied this, but theory and practice are not often identical. Diderot and Mercier of course prided themselves on their realism, — Diderot who wished to establish a drama treating of the middle-classes, and Mercier, more intrepid, who declared for the introduction of those engaged in commerce and industry and even those belonging to the lower ranks of life. He wished to see on the stage, instead of a king or a marquis, « le cultivateur honnête », « le tisserand », « l'ouvrier », « le journalier », in order to complete the picture which he desired « des mœurs actuelles ». But he became lost in the side-paths of lacrymose sentiment, and wished to have « Greuze en action ». He quite forgot that the true province of comedy is not to present a tearful panegyric of any one social class, but to observe the follies, comment on the errors and finally to provoke laughter. He insists too much upon the moral aim which, in his opinion, the playwright should have, and seems to be quite lacking in theatre-sense, or he would have realised that a play cannot be merely an excuse for pointing a moral, and nothing else.

All this bore fruit during our period, and the plays written then seem cast in the mould which Diderot and Mercier elaborated from the materials already prepared for them by La Chaussée or Moore. The drama treating of middle-class life was a good innovation, but the perpetuel anxiety for a moral is responsible for much harm and is undoubtedly one serious reason why the plays of the period 1815-1848 have not so far received all the attention they deserved. Of course this fault can also be found with the Romantic theatre, but in that case, the plays, faulty and undramatic as they are, are yet compounded of genius, and clothed in a lovely poetry which won for them the recognition that they enjoy.

The theatre with which we are concerned at the moment was without these attributes and did not achieve anything more than a popular and transitory success. The fact of the open and avowed moral aim simply proves that writers could not think clearly. The dramatic art is the most impersonal of all the branches of literature, or should be, and by continually obtruding their personality in little moral precepts and thus making their work subjective instead of objective, our authors altered the nature of what they were producing. A work of art written to do good is no longer a work of art, but a moral instrument. It is however

hardly just to complain because our dramatists were not clear-sighted enough to think beyond their age and to see, as was to be realised later on, that art must be produced for itself alone or it is not true art, and that if from art there springs a moral, well and good; but this is in another province of spiritual activity. Nature herself does not point a moral in so many words, but if one choose to see it, it is there waiting. This was not, however, the view of the age, which was given over to the amelioration of the institutions of society and was still under the sway of the pernicious doctrines of Rousseau. The issues were confused and a considerable amount of clear thinking was necessary to make them straight again; that generation found much difficulty, except in isolated cases, in constructive thinking at all. There are of course certain exceptions which might with advantage be pointed out: Balzac's *Mercadet* for one, *Robert-Macaire* for another. This latter seems to be a first view of the class of pitiless and evil scoundrels of whom an example is met with later in Tenancier. But this is removed from the sentimental type and is bordering on realism. The two divisions which we have made so far, here become one, and we may see this statement further exemplified in those pieces which presage the second manner of Dumas fils and of Augier; such reveal a vice or a failing, indeed, but in no sentimental, Romantic way. It is the *bourgeois* point of view speaking here, in its almost pharasaical common-sense. A good example is to be found in Empis and Mazère's *Une Liaison.*

In this play, an adventuress, Henriette Saint-Brice, has attracted to herself Eugène, comte de Rainville. Their *liaison* has lasted for three years and, for love of her, Eugène has left his country and his family. They are both becoming indifferent to each other, but Henriette, wishing to assure her future, is trying to lead him to marry her. She achieves her aim in the end, not through any efforts of her own, but owing to the foolish and vindictive behaviour of Eugène's mother in attempting to have Henriette arrested.

The whole piece turns on the manner in which the courtesan is presented. Empis has made her a beast of prey who must be repressed at whatever cost. This is exactly the outlook which Lillo had expressed in *George Barnwell.* Here, in the person of Milwood and in Lillo's idea, lay the germ of the whole presentation of the theme of the courtisan as it was to pass from Lillo, through Palissot[1], to Empis and then to *Le Mariage d'Olympe* or

1. He, however, makes the mistake, from the point of view of his thesis, of pre-

Le Demi-Monde. The courtesan is a *bête sauvage* who may indeed live in her own sphere, but may never leave it, nor be allowed any wish for better things: « Vous n'admettez donc pas de Madeleines repentantes? », as someone asks in *Le Mariage d'Olympe*.

« Si fait, mais au désert seulement, » is the reply.

There is no sentiment wasted here on an unfortunate creature, and whatever sensibility or sympathy the author does create is for the wretched young man and his mourning mother.

So in *Une Liaison*, one has a combination of the teaching of a lesson and of the absence of a moral. Nor is there any pandering to the popular taste by introducing the conversion and reformation of the evil person at the end of the play. It is a very important point to remember that at the second performance of *Une Liaison*, the conclusion was altered, and Henriette was made to tear up the marriage-contract, setting Eugène free. This of course completely changed the nature of the piece and did away with the author's view of the courtesan, which was the same as Augier's, and had been presented by Lillo in the preceding century. The question of the marriage itself was not original, as Mercier had already outlined it, in his *Du Théâtre*. Thus:

« Pourquoi ne tonneroit-il[1] pas contre l'homme foible et lâche, qui, vaincu par les artifices d'une femme, ou bravant la décence publique, donne son nom et sa main à une prostituée, et souille ainsi la vertu irréprochable de ses ancêtres? Ses filles n'oseront un jour nommer leur mère et l'imiteront toutefois[2]. »

If, then, we have seen that the playwrights of the period 1815-1848 shew tendencies towards realism, towards decadent classicism, towards sensibility, towards maudlin moralising, towards the correcting of a fault, without excessive moral tone, and in the manner of the school of Augier and Dumas fils, and that they owed much to their predecessors of the XVIIIth century, perhaps more than has been so far realised, and that in a fumbling and uncertain way they helped to develop various themes which were not to be fully treated until the modern age[3]; if then, we have discovered the aforesaid characteristics in the non-tragic drama of the time, it would seem that this was a very full period and that no other style of

senting his courtesan, Rosalie, in too amiable a light, and thus preventing his theory from standing foursquare.

1. Mercier is suggesting new subjects for the dramatist.

2. Chapter X.

3. Cf. *La Mère et la Fille* (1830) and *Un Secret de Famille* (1834) wich foreshadow *L'autre Danger* (1903).

comedy need be sought. That would be an error, for the dramatists under consideration had yet another method of revealing the foibles and follies of their contemporaries, and this was the orthodox form of legitimate, light-hearted comedy, - not *comédie-vaudeville*, but comedy itself. With it may perhaps be classed certain of the *proverbes dramatiques* which the period produced. This follows of course in the true classic line of tradition, but it is refreshing to find such everyday acquaintances as a *préfet* or an *agent de change* placed in a play which contains witty and pungent remarks on various weaknesses or even malpractices of the day, and yet keeps within the bounds of comedy and, without any shadow of sombre feeling, any upbraiding, any sentimentality or any preaching, yet contrives to drive the point home. Such an example may be found in Romieu's *proverbe Les Élections* where a prefect, on learning that his candidate has failed to be elected, exclaims:

Il faut qu'il y ait un malentendu. Le tableau des électeurs a été composé d'une manière sûre; j'ai fait diminuer les contributions des gens douteux; tous les fonctionnaires ont reçu la désignation de leur vote;.... je n'y conçois rien.

Or again, such a play as Léon Guillard's *Les Moyens dangereux*[1] might be taken as an interesting example. It shews a radical change in the person of the elector. Until then, he had been a man without character or will, whom it was easy — and quite sufficient — to dupe with fine promises. Here, for the first time, he is a man as cunning as the duper. We have already remarked on the change in conception which had been coming since 1830; in *Mercadet*, the duper and the duped are quits. Everyone by then had learned ruse and artifice; stupidity was no more. The spectacle of calculating and hypocritical electors gives a value to a play which would otherwise be of little worth. Scene III of Act IV repays reading in this connection.

Or one might cite La Ville de Mirmont's *Le Cabinet d'un Ministre*[2] which is an interesting *comédie à tiroirs*, evidently written for a purpose, but yet keeping within the bounds of comedy. He remarks in his preface that although everyone cries out against favouritism in promotion, still in reality they consider it perfectly natural :

Un Ministre n'est à nos yeux qu'un honnête imbécile, quand il ne

1. Acted at the Odéon, on November 9, 1843
2. This author is not always so serious as he is in *Le Libéré* or *Les Intrigants*.

profite pas du temps où il est au pouvoir pour assurer une position à ses parents et à ses amis.

However, this *genre* of comedy is not so freely exemplified as are the other classes we have found, and the reason for this is fairly apparent : it is a higher and more difficult style of writing and one which necessitates more talent than the majority of the dramatists possessed. It is easier to supply an interesting little plot performed by types who do as they are told and reveal an aspect of life according to the author's pattern, than to produce a true comedy containing living persons who utter witty comments on life as it is and as they see it — which need not necessarily be how the author sees it. Hence one deduces from this that, for the most part, the playwrights of the period were not of any outstanding rank. That is true, but they nevertheless attempted a singularly large field of action. There can be scarcely anything that they did not seek to develop, even to the question of politics — elections, ministerial intrigues and ambition — which had hardly been thought of, as a dramatic subject, before their day. It is a fact that Mercier demanded a political theatre to laud great men to the skies, and that, following on this declaration, our period provides such plays, in which all is fair and ideal. This is entirely non-dramatic, but there were other political plays produced in the first half of the XIXth century, which were satirical and attacked so-called enemies of the state in very bitter terms. Such pieces had appeared during the Revolution; a few came in 1815[1], a large number around the eighteen-thirties[2] and again in 1848[3].

The foregoing constitutes another form of theatrical activity in this hitherto disdained period, namely that of satirical, political comedy. Some is strikingly bold, and the insults to living persons outrage one's sense of the fitness of things. But it was the heat of the hour which produced this railing, jeering spirit. Men's feelings flame up and overflow when the thin veneer of civilisation is torn away by sudden emotion.

In spite of the fact of the vast production of the years 1815-1848, of its touching on so many different aspects of life and manners, of its forming an interesting and important link in the history of

1. Cf. *La Manie des Trônes* by J. Vézian, 1816, a violent anti-Napoleonic piece.
2. Cf. *Une Commission de Censure* (1827), *Les Barricades* (1830), *Le Sacerdoce littéraire ou le Gouvernement des Hommes de Lettres*, par M. Aristophane, citoyen de Paris (1832), *Rome, Londres et Paris* by C. R. de Saint-Maurice (1830), and others.
3. Cf. *Les Filles de la Liberté* by Clairville, *Les Lampions de la Veille et les Lanternes du Lendemain* by Dumanoir and Clairville, *Pierrot Ministre* and so on.

the theatre, between decadent classicism and the school of sensibility on the one hand, and realism, the school of Augier and Dumas fils and the modern drama on the other, in spite of all this, is there any justification for bringing forth from the dusty vaults of time, what constitutes in effect so much trash, so much effort well-meant yet devoid of genius? It might be argued, as I have said, that there are indeed two or three outstanding works, such as *Mercadet*, *La Marâtre* — that striking piece — or *Robert-Macaire*, which could be pleaded as an excuse. Even so, this would not be sufficient, but one may find amother reason, more vital and so important that it need be an excuse no longer. There is of course the historical link-interest which is very real and which I trust is clear to follow, but it is not that of which I am thinking at the moment. It is the fact that from the trash itself, from odd phrases gathered here and there amidst desert wastes of trivialities and indeed from these very trivialities, one may compose a picture of the age, and gradually see the men and women who moved upon that forgotten stage. *Les Supériorités modernes ou le baron de Soussussous* has already been instanced in this respect, in an earlier part of the present paper, and its help is apparent, for in this play of jungle density, of many foolish exaggerations, one may find a few pearls like the following :

VIEUGREDIN.

Tout ce qu'il désire, c'est le ministère des finances, ne fût-ce que pour un jour.

LE DUC.

Et qu'espère-t-il donc en vingt-quatre heures?

VIEUGREDIN.

Le cordon bleu !

LE DUC.

Comment ! le baron de Soussussous aspire à ces colifichets ?

VIEUGREDIN.

Colifichets !.... Écoutez donc, cher duc, le cordon bleu !.... C'est le beau idéal de la finance moderne[1] !

A few examples of the many facets of the component members of that world may here be given, to illustrate the point in question.

The traditional view of the father's consideration for money in a marriage is well developed in Bonjour's *L'Argent*, and one remark among a number may be chosen :

1. Act. IV, scène II.

JULES.

Il lui reste sans doute une fortune honnête.

. . . . . .

M. DE BELLEVILLE.

Mon fils, je ne suis point amoureux, j'ai ma tête,
Et je n'accepte point une fortune honnête[1].

In the hands of Balzac this theme became bitterly poignant, as for instance when he makes Mme Mercadet exclaim to her daughter :

Julie, votre père et moi, nous sommes comptables de votre avenir envers vous-même, et nous ne voulons point un jour être accusés justement par vous, car l'expérience des parents doit être la leçon des enfants. Nous faisons en ce moment une rude épreuve des choses de la vie. Va, ma fille, marie-toi richement[2].

Mme Huguet was to give the same advice to her son, in *La Jeunesse*, but Augier has scarcely attained the solemn tone of

Va, ma fille, marie-toi richement.

Or one may gain a glimpse of the lottery fever and of its spreading to persons in every class, in such a piece as Mazère's little one-act comedy, *Le Bureau de Loterie*, where, amidst much that is banal and exaggerated, one meets such vignettes as the following :

Et le cabinet particulier !

LOQUET.

O ! c'est là que l'on voit de drôles de figures !

DUCLOS.

Des petites dames qui jouent ce que les maris donnent pour la toilette.... et qui trouvent ensuite d'autres moyens de payer la toilette....; de gros banquiers qui laissent leur équipage dans la rue voisine, et viennent modestement à pied placer les fonds de leurs clients[3].

Or again, there is the general attitude of one man towards another, of one social class towards another. In connection with this latter, one may indicate the glorification of the workman, a manifestation of fear, in its continuance from Revolutionary days when it was merely a reflex from customary habits. Its origin is also to be found in the vogue for simple, country pleasures, in

1. Act. III, scène IX.
2. *Mercadet*, Act. I, scène X.
3. Scène VII.

the latter part of the XVIIIth century. By 1820 however, it was the result of a combination of Socialism on the one hand, and, as I said, of fear on the other. This explains why in Brazier and Francis' *Les Ouvriers* (1824), one has such an absurd little piece of propagandist moralising as the following :

.... Les braves gens....
Ces gens de rien
Font souvent du bien,
D'autres ont du bien
Et ne font rien ;
S'agit-il de quelque bonne œuvre,
De s'appauvrir le riche a peur !
Mais l'ouvrier, mais le manœuvre
Ne prend conseil que de son cœur.
Ces gens de rien, etc.
Comblés des dons de la fortune,
Les riches se battent entr'eux ;
Les pauvres font bourse commune,
Ah ! que les pauvres sont heureux !
Ces gens de rien, etc. [1].

Perhaps these quotations may suffice, as examples chosen in a haphazard fashion, to prove that, whether the play be great or paltry, it is none the less capable of giving certain fairly accurate glimpses of the different aspects of the world of its time. But yet it is only to one who is not discouraged by the mass of almost meaningless work which forms the major part of the drama of the age, that the full significance of such passages is revealed, being enveloped as they are in much that is useless and antiquated, and often in a form which seems at first sight to do nothing but obtrude upon the path of realism.

The vaudeville, for instance, would appear an impossible vehicle, but the truth triumphs on occasion turning it indeed into a most useful form. The quotation given above from *Le Bureau de Loterie* was meant to be sung as part of the actual « vaudeville » itself. It is certainly recognised that the use of the *comédie-vaudeville*, dating at least from Picard and coming through Scribe's capable hands, was extremely instrumental in bringing forth the form of modern, realistic comedy. The « well-made » play was Scribe's invention, not Sardou's. All that had to be done — and Scribe had really arrived at this — was to omit the songs and conventionalities, and then the realism and

1. Scene III.

the audacious hits which had always been allowed in the *vaudeville* from the time when it was not a *vaudeville* but a *comédie-parade* or a boulevard play, achieved the dignity of a legitimate *genre*.

The *vaudeville* was better constructed, technically speaking, than the *drame*, the dovetailing and the means of comedy being clearly understood by the more outstanding vaudevillists. Of the serious dramatists, however, there are some who have an instinct for the theatre which leads them to create a dramatic interest, an atmosphere impregnated, I will hardly say with impending doom, but at least with something inclining towards the profound and sombre. One might cite in this respect Empis' *La Mère et la Fille*, or perhaps Souvestre's *Pour Arriver*, a sentimental play, but containing some amount of passion and interest. This is of course usually absent from the more frivolous *genre* of the *comédie-vaudeville*. As an example of this class of piece, we may consider for a moment Picard's little *Maison en Loterie*.

This play is not badly set up; the contradictions and the turning hither and thither, like a game of battledore and shuttlecock, though perhaps petty as well as confusing, yet serve to maintain the interest. The characters, who are pure types, cannot really awaken curiosity in the spectator, which is all occasioned by the reactions to events. The manner of the exposition is somewhat awkward, a fault which often appears during our period. The characters gaily come before the public to announce their names and titles, for all the world like a troupe of artistes at a variety performance. Rigaudin enters and says to himself :

Me voilà clerc de monsieur Jacquillard, notaire de ce bourg.

He remarks a little later :

Ah ! mademoiselle Verneuil, la marchande, la coquette du bourg.

Even to Toinette, who comes in saying :

Ah ! quel métier que celui de servante d'un notaire de campagne !

During the years 1815-1848 one is not too frequently troubled by strange recognitions, unexpected coincidences and surprising occurrences to help the author out of his difficulties. One impossible marriage may perhaps be forgiven, though not the recurrence of this habit too often. As a rule, the exposition is very palpably a setting-forth of facts which it is desirable for the audience to know, but at least it is soon over, and at once one

is plunged into the execution of a piece which usually unrolls with vivid speed. Such is the case with Scribe's *Charge à payer* where the action flows on rapidly and smoothly. Each *péripétie* is brought forward with some amount of plausibility, and the events in a *vaudeville* are very often of sufficient interest to arouse a certain mild wondering as to what effect they may produce upon the persons of the play.

Such, then, is the typical nature of the *comédie-vaudeville*. In a piece like Scribe's *Mariage de Raison* a transformation is in process of taking place. In reality it is a *drame*, but the form is still that of the *vaudeville*, complete even to the little songs. It is extremely interesting to watch the evolution actually in process of happening.

One point of progress to be noted is that the *vaudeville* was written in prose, excepting the verse of the little ditties, whereas most of the more pretentious plays were still in verse. This latter was an arbitrary clinging to convention, but the « poetry » of these comedies does not flow easily, and such things as « chevilles » and absurd inversions abound. On the other hand, the prose which is employed, while not distinguished, has at its best the merit of clarity. There are undoubtedly many long, wordy phrases, especially in the more moralising plays, and certain incorrect passages may be found, while polish is scarcely to be looked for. Still, the comedies and *vaudevilles* that are written in a merry vein, do achieve some measure of simplicity and directness, and a higher order is attained by one author at any rate, namely Théodore Leclercq. He is, indeed, on a different plane from that of the rank and file, and some of his work is true literature. It is recognised how much Musset owes to him, not only for his form but for the witty and original cast which Leclercq has given to it. It may perhaps be wondered why Musset is not considered in this paper, seeing that his was undeniably a contribution to the non-tragic drama of the first half of the XIXth century. It seems to me, however, that his work stands apart, a lovely thing belonging to no age in particular but to all time, not fitting in to any special groove or classification. It consists of an airy charm, an intangible delight and a solemn depth which are all the more astounding in that they came forth in that common-place age. But the period has nothing whatever to do with it, and Musset might have been born at any time, without his genius being palpably different. It is genius that he had, but no amount of pretence will enable

us to discover its presence in the authors we have been considering, nor, in consequence, can it be reckoned as one of the characteristics of French comedy of the early XIXth century.

I trust that these characteristics are now sufficiently plain, so that there is no need for any further insistence upon them. Perhaps one might remind oneself of the part taken by classicism in the drama that has been reviewed, and remember that if the influence of Diderot and Mercier is large, that of tradition is also marked. Thus *Trente Ans ou la Vie d'un Joueur* derives from *Beverley*, as has been seen, but the subject of the ravages of gaming had been treated in the XVIIth century as well, and the colder, more realistic method of that age finds a counterpart in our period also. Or again, the theme of the rival mother, invented by Donneau de Visé and Quinault, was revived by Casimir Bonjour in *La Mère rivale* (1821) and by Théaulon in *La Mère au Bal et la Fille à la Maison* (1826). This latter is a lively little play, and shews that the type had not grown old or out-of-date.

But if the classic themes and some vague echo of the classic manner were still alive, the degenerate classic form, held together by hide-bound rules, was in reality dead, though, like king Charles II, it was an « unconscionable time a-dying ». Our period was to witness its passing, however, and also the coming of the newer, more compressed and pregnant modern style, which had been prepared, as we have seen, by the *vaudeville*. It is at once as a place of burial and as one of incubation that the years 1815-1848 present themselves to a final view, and that is perhaps the true estimate of this time. Producing nothing perfect, it yet gathered from past years seeds of futurity, on which it was to spend considerable though often unintentional effort, and from which was to come forth the drama of more recent years. There is therefore no break in the continuity of the history of French Comedy. And, while elaborating the coming drama, the playwrights of the early XIXth century drew their materials from the life around them which thus stands forth, albeit seen in a prism and distorted. That which is revealed according to these plays is a complex figure; from the exterior points on which stress is for the most part laid, one may occasionally pierce through to the passions moving silently in the dark, and producing the external effects which are all that the world, with its superficial glance, can perceive.

SYLVIA-L. ENGLAND.

UNE SOURCE PEU CONNUE DU ROMANTISME

La galerie de tableaux du duc d'Orléans.

Il s'en faut de peu qu'on puisse la dire inconnue. Mais elle fut découverte par Ernest Dupuy et signalée dans ses études sur A. de Vigny[1].

Jusqu'à cette journée retentissante et mémorable[2], Alexandre Dumas n'était qu'un écrivain assez obscur. Entre deux poèmes de circonstance, une *Élégie*, improvisée à la mort du général Foy[3], et un dithyrambe : *Canaris*, écrit l'année suivante et vendu au profit des Grecs, il avait mis au jour quelques pièces de vers perdues — ou peu s'en faut — dans *La Galerie du Palais Royal*[4] et dans *La Psyché*[5].

On sera peut-être surpris comme d'une antinomie de nous voir mêler le Prince des Français moyens aux origines d'un mouvement par essence anti-bourgeois. Et il y a lieu, en effet, de quelque explication.

Précisons d'abord qu'il s'agit d'un commentaire explicatif en prose et en vers de ces tableaux, — qui ne sont pas toujours de style romantique ni même seulement troubadour, — joint à des reproductions[6] par la gravure et la lithographie, alors dans la fleur de sa vogue[7]. L'ouvrage est d'autant plus précieux qu'un

1. V.-E. Dupuy, *Alfred de Vigny : Ses amitiés, son rôle littéraire*, I, p. 266.

2. Il s'agit de celle du 11 février 1829, de la première de *Henri III et sa Cour*.

3. Le 28 novembre 1825, Dumas était entré dans les bureaux du duc d'Orléans sur la recommandation du général, qui avait connu son père. — Cf. *Mémoires*, III, p. 195.

4. Publication artistique dirigée par Vatout et reproduisant par la gravure et la lithographie les tableaux du duc d'Orléans. C'est le document essentiel de la présente étude.

5. Journal fondé par Merle, en 1834, comme moyen de propagande d'une réforme de l'orthographe. — Les autres journaux du temps de Louis-Philippe sont, parmi les organes monarchistes : *La Gazette de France*, *La Quotidienne*, *Le Journal de Paris*, *L'Aristarque*, *Le Drapeau blanc*, *L'Étoile*, *Le Pilote*; parmi les libéraux : *Le Miroir*, *Les Débats*, *Le Figaro*, *La Minerve*, *Le Corsaire*, *La Pandore*, *Le Nain Jaune*. — Sur l'atmosphère voir, comme sources générales : *La Muse française*, publiée par Jules Marsan, *La Bataille romantique* du même, *Le Cénacle de la Muse française, 1823-1827*, de L. Séché, *Le Centenaire du Cénacle* de H. Girard, *Le Romantisme* de Lasserre. Il nous arrivera de renvoyer aux trois volumes in-12 de *La Psyché* (Setier, 1826) et aux *Mémoires* d'Alexandre Dumas (Calmann-Lévy). — Cf. aussi : Hatin, *Histoire de la Presse en France*, t. VIII, p. 582 sq., et *Bibliographie de la Presse, passim*, notamment p. 597.

6. Galerie lithographique des tableaux de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans publiée par MM. J. Vatout et J.-P. Quenot (Paris, Ch. Motte, 1824-1829), 2 vol. in-fol., 50 livraisons.

7. C'est en 1800 que Pleyel — l'éditeur de musique — et Niedermayer — de

grand nombre de pièces ont été détruites ou endommagées lors du sac du Palais Royal en 1848[1]. Édité sur grand papier demi-colombier, à vingt-cinq francs la livraison, il est devenu rare[2]. Le futur Louis-Philippe a eu le mérite d'assembler la collection.

Ami des lettres et des arts, il s'entoura de toutes les notabilités, et l'accueil le plus bienveillant fut fait aux peintres : Gérard, Gros, Géricault, Girodet, Horace Vernet; aux écrivains, notamment Casimir Delavigne et Alexandre Dumas, qui faisait jouer avec succès *Henri III* au Théâtre-Français. Il savait aussi, avec un tact et une délicatesse rares, consoler et indemniser les esprits indépendants de la persécution ou de l'injustice des gouvernements[3].

Déjà, pour lui, tout ce qui était national était sien. Louis XVIII redoutait sa popularité. Comme il lui reprochait d'avoir dans sa galerie des tableaux comme les batailles de Montmirail et de Champaubert : « C'est que j'aime tout ce qui est français[4] ». D'autre part, Vatout, homme de suprême confiance du duc[5],

Strasbourg — firent un essai malheureux. Senefelder, l'inventeur du procédé, et son associé André en 1802, Choron en 1808, White en 1809, ne furent pas plus heureux. En 1814, le comte Charles-Philibert de Lasteyrie organise un atelier à Paris, cette fois avec succès. Godefroy Engelmann fonde à Mulhouse un établissement semblable qu'il transporte à Paris en 1816. (Voir Maigne, cité par d'Alméras, p. 328, note 1.) Dès lors, la lithographie est populaire. Témoin, dans *Les Bolivars et les Morillos* (pièce jouée aux *Variétés* en 1819) par Armand Dartois et Gabriel, le couplet sur la lithographie : *Vive la lithographie!* | *C'est une rage partout.* | *Grands, petits, laide, jolie,* | *Le crayon retrace tout.* | *Les boulevards tout du long* | *A présent sont un Salon* | *Où sans même avoir posé* | *Chacun se trouve exposé.* (Cf. d'Alméras : *La Vie parisienne sous la Restauration*, p. 327 sq., Paris, in-16, s. d., Albin Michel.) Voir en tête de la *Galerie* les vers de C. Delavigne à S. A. R. la Duchesse d'Orléans : *De la gravure émule ingénieuse* | *Un art plus prompt sur la pierre amollie* | *Grave sans peine et présente à vos yeux* | *Les traits naïfs du pinceau qu'il copie.* | *Fier de les rendre à vos regards charmés* | *Il en transporte et la forme et la vie* | *Sur ces feuillets par sa touche animés* | *Et le burin au crayon porte envie.*

1. M. de Montalivet a fait le relevé des œuvres disparues ou endommagées; on trouve la liste dans le tome V des *Mémoires d'un bourgeois de Paris* du docteur Véron (voir p. 57 sq.). Au Palais Royal et à Neuilly, les vandales ont détruit 914 œuvres d'art, tableaux, pastels ou aquarelles.

2. C'est à M. le Docteur de Santi que je dois la communication de ces beaux volumes qu'il a bien voulu laisser à ma disposition en même temps que des notes personnelles dont j'ai tiré grand parti. Pour la bibliographie, voir Quérard, *France littéraire*, 1833, t. V, p. 369; 1839, t. X, p. 66, et *Supercheries littéraires*, 1869, t. II, col. 949 et note 1.

3. Marquis de Flers, *Le Roi Louis-Philippe. Vie anecdotique*, Paris, 1891, p. 82.

4. *Ibid.*, p. 88.

5. Il était le chef de la police privée de Louis-Philippe. Cf. *Physiologie historique, politique et descriptive du Château des Tuileries par l'auteur des Mémoires d'une Femme de qualité* [Lamothe-Langon], Paris, Lachapelle, 1842, in-32, 127 pages. La police militaire est dirigée par le colonel A.(thalin); la politique est confiée à M.(ontalivet). « Au-dessus d'elle et couverte d'un voile triple existe une troisième police supérieure et partant plus méticuleuse. Soupçonneuse, âpre et surtout mieux servie, elle veille sans cesse; portant ses yeux, ouvrant ses oreilles, non seulement sur le château, mais sur toute la France. Son chef unique, proche parent de S. M., prend le titre d'*homme de lettres*, que les vrais hommes de lettres ne lui accordent pas. Ses agents principaux sont riches et titrés : il a eu à choisir parmi

auteur par ailleurs de supercheries littéraires, a été cette fois un prête-nom du prince[1].

Nous sommes ici, pour ainsi dire, aux origines de cette compénétration de la peinture et de la poésie qui donnera son caractère à la description romantique. On a parfois reproché à V. Hugo de peindre un Orient qu'il n'avait pas vu. Il le peignait de seconde main[2]. La peinture troubadour a pris, pour sujet de maints tableaux, les Croisades. Le poncif du décor oriental vient des Ansiaux, des Vermay, des Ducq, des Laurent, des Delécluse et des Servière, aujourd'hui parfaitement oubliés. C'est dans la Galerie de Louis-Philippe que l'exercice a commencé. A. Dumas, en y collaborant comme poète, s'y est rendu compte *quid valerent humeri*[3]. Voici l'inventaire succinct de la galerie telle qu'elle était au temps où l'auteur de *Henri III* se crut l'émule de Hugo, Lamartine, Nodier et Théophile Gautier, cependant que Lassagne lui conseillait, en raison de sa situation dans les bureaux, de ne pas afficher trop haut ses ambitions littéraires[4].

GALERIE LITHOGRAPHIQUE DES TABLEAUX DE S. A. ROYALE Mgr LE DUC D'ORLÉANS

publiée par MM. J. Vatout et J.-P. Quenot. Paris, Charles Motte[5], 1824-1829, in-f°, 50 livraisons[6].

les notabilités modernes (p. 26, 27). Les habitants, les familiers du château connaissent les polices A. et M. et soupçonnent celle V. (p. 98).

1. Cf. Quérard : M. Vatout a pris le nom de Bergami pour écrire l'autobiographie de ce groom, de même qu'il avait écrit celle du duc de Montpensier sous le nom de ce prince (*Supercheries littéraires*, préface, col. 35, note 1). Louis-Philippe s'est abrité sous son nom pour écrire les *Notices historiques sur les tableaux de la Galerie de S. A. R. le duc d'Orléans*, Paris, 1825, in-8° (*ibid.*, p. 36).

2. Ainsi, Navarin devient à la fois la « ville aux maisons peintes » et la « blanche Navarin ». Dans *Namouna*, les couleurs sont divisées :

> Si d'un coup de pinceau je vous avais bâti
> Quelque ville aux toits bleus, quelque blanche mosquée.

Il est superflu de rappeler comment Gautier passe insensiblement du pinceau à la plume et le caractère éminemment descriptif de sa poésie.

3. Cf. ses *Mémoires*, t. III et IV. Soulié et *La Folle de Waterloo* (III, p. 246 sq.). Destitution de Casimir Delavigne (278). Le Salon de la rue de Chaliot (279). Les peintres, leurs luttes (IV, p. 119). La Galerie. Collaboration de Dumas sollicitée par Vatout (p. 241 sq.). Mme Desbordes-Valmore et Mme Tastu (p. 244).

4. *Mémoires*, t. III, p. 195 sq., 212 sq.

5. Cf. Quérard, *France littéraire*, 1833; t. V, p. 369, 1839, t. X, p. 66. *Supercheries*, 1870, t. II, col. 949 et note 1. Motte, l'imprimeur de la collection, est le beau-père de Deveria. (Cf. *Mémoires* de Dumas, X, p. 230.)

6. Après le titre du tableau en grandes capitales, nous donnerons, sans autre indication, le nom du peintre en petites capitales, celui du lithographe en romain, celui de l'auteur du texte en italique. † à côté du titre indiquera la destruction de la pièce en 1848. L'ouvrage est précédé d'une dédicace en vers à S. A. Royale la Princesse Marie-Amélie, duchesse d'Orléans. *Casimir Delavigne*. Éloge du procédé nouveau de la lithogravure. Tableaux signalés de Gérard, Vernet, etc. Grâce à ces « Raphaëls nouveaux », la Princesse pourra se croire en Italie.

TOME I

† PORTRAIT DE LA DUCHESSE D'ORLÉANS

GÉRARD. Grevedon. *J. Vatout.*

[Notice sur la duchesse.]

† GRAND ESCALIER DU PALAIS ROYAL

BOUHOT. Arnout. *J. Vatout.*

Historique du palais Cardinal devenu Palais Royal. Escalier bâti par Contant, dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle.

MORT DE MASACCIO

COUDER. Weber. *Anonyme.*

Citation de vers italiens de Caro (Annibal) pour la tombe du peintre, et de vers de Delille sur la mort de Raphaël. Caro est l'auteur du *Poème de la Figue* paraphrasé dans *La Figuéide* de Molza, traduit et édité par Liseux (en 1886, tirage à 300). Le tableau de genre montre le peintre — empoisonné sans doute — mourant devant la toile en cours d'exécution. Tandis que ses enfants s'affolent, un moine prie, debout.

COMBAT D'AVANT-POSTES ENTRE DES FRANÇAIS ET UNE GUERILLA ESPAGNOLE DANS LA GUERRE D'ESPAGNE EN 1810

HORACE VERNET. Villeneuve. *Casimir Delavigne.*

Le dessin est d'Asselineau, les figures de F. Grenier. Les vers sont tirés d'un poème sur la guerre d'Espagne. Le poète supplie les Français de ne pas se déshonorer, de conserver la renommée acquise sur d'autres champs de bataille, évoque contre eux les ombres du Cid et de Pélage, les avertit enfin de la résistance sauvage qui les attend.

Le combat est représenté acharné. Au premier plan, un cavalier sabre un Espagnol, cependant qu'un autre Espagnol le vise de son fusil. Paysage de rochers escarpés. Un pont sur un torrent. Affreux décor en rapport avec le drame.

PHILIPPE-AUGUSTE A BOUVINES

BLONDEL. Collin. *Vatout.*

Dans sa notice sur l'histoire du roi, Vatout cite vingt-sept vers d'*Agnès de Méranie*, tragédie de Pierre-Nicolas Bert, journaliste et auteur dramatique. Né à Paris le 13 février 1788, rédacteur à plusieurs journaux, il fait jouer à l'Odéon, avec O. Leroy, *L'Esprit de Parti*, comédie en cinq actes et en vers (1817). Il fait une ode sur la délivrance de la Grèce (Paris, *Tardieu*, 1821, 8 pages in-8°). Sa tragédie fut reçue au Théâtre-Français. Même la *Biographie portative* annonce la représentation prochaine en 1834. Bert a fait partie, en 1822-1823, avec Nodier, Taylor, Latouche, etc., du Comité de lecture

du *Panorama dramatique* (cf. L. Séché, *Le Cénacle de la Muse française*, p. 320, note 3).

LAVEMENT DE PIEDS D'UN CAPUCIN DANS LE COUVENT DE LA PLACE BARBERINI A ROME

GRANET. Renoux. *G. D.*

Notice sur le couvent. Citation de Chateaubriand sur les Capucins. G. D. doit être Desjardins, l'un des critiques de la *Muse française*. C'est lui qui, dans la troisième livraison, analyse et critique le *Saül* de son ami Soumet. Le tableau est bien composé. La scène, dans une obscure clarté, a quelque chose de simple et d'austère.

EMBUSCADE ESPAGNOLE

HORACE VERNET. Villeneuve. *J. Vatout.*

Les détails de la notice ont dû être fournis à Vatout par des témoins. La scène se passe sur une route contournant un ravin. Un soldat français, précédant une pointe d'avant-garde, se dirige vers un arbre déchiqueté derrière lequel deux paysans arment leurs escopettes, cependant qu'un « fraîle » les exhorte en levant la croix.

L'AMOUR ET PSYCHÉ

PICOT. Grevedon, Planat[1] et Courtin. *Anonyme* (Vatout).

La notice est presque toute en citations de Corneille, de La Fontaine, plus cinq vers de Casimir Delavigne sur le sujet. Le tableau est dans la manière voluptueuse du Corrège. L'amour, absolument nu, découvre, en sautant hors du lit, le corps de Psyché endormie, sur laquelle il jette un dernier regard.

LA DRUIDESSE

HORACE VERNET. Maurin. *Delphine Gay.*

Morceau intitulé : *Chant prophétique*. La vierge prévoit qu'un autre culte s'annonce protégé par la reine Clotilde et qui sera l'origine d'autres exploits pour la race gauloise. Allusion à Chateaubriand qui fera revivre l'Armorique :

O berceau des Gaulois, Armorique sauvage,
Adieu ! d'un long oubli tu subiras l'affront
Jusqu'au jour où sur ton rivage
Naîtra le Barde au sublime langage
Dont les chants te ranimeront...
Ces chants dans le passé ranimeront l'histoire,
Ils te rendront à l'immortalité.
Ton malheur deviendra ta gloire
Dès que ta voix l'aura chanté.

1. Dessin de Grevedon et Planat.

La Druidesse, échevelée, couronnée de feuilles de chêne, la lyre en main, porte un air à la fois inspiré et mélancolique.

UN OFFICIER DES CHASSEURS A CHEVAL DE LA GARDE IMPÉRIALE

Géricault. Volmar. *J. Vatout.*

Notice enthousiaste, et du tableau, qui est d'un très beau mouvement, et du corps d'élite dont il propose un si vivant échantillon; enfin, du peintre mort à trente-deux ans (1825). Citation d'un fragment de son oraison funèbre par l'avocat Mocquart.

DAPHNIS

Gérard. Gelée. *Fragment de la Pastorale de Longus traduite par Courier.*

Daphnis, assis mélancoliquement devant la chaumière de Chloé, tourne bien la tête vers le public afin de faire voir ses traits attristés, près des myrtes unis de lierre où il allait tendre ses filets aux oiseaux.

ALLAN MACK AULAY PORTANT LA TÊTE D'HECTOR CHEF DES ENFANTS DES BROUILLARDS

Horace Vernet. Bellay. *G. D.* [Desjardins?]

Citation d'un long fragment du roman de Scott : *L'Officier de fortune.* Le héros domine toute la composition, portant l'affreux trophée. Il est vêtu en Écossais, en marche, très animé. Le paysage représente les montagnes brumeuses d'Écosse.

CHAPELLE SAINT-ROCH

Bouton. Renoux. *J. V*[*atout*].

Devant l'autel du Christ — où l'on aperçoit deux soldats qui semblent s'éveiller, — un moine fait, d'un geste théâtral, une sorte de salut à la romaine. La figure ne tient pas grande place dans l'ensemble qui est surtout la représentation de la chapelle. La notice donne quelques détails sur elle et cite un fragment du *Paradise lost* sur la nécessité de l'Incarnation pour racheter le monde.

SERMENT DES TROIS SUISSES

Steuben. Weber. *Pichald.*

Cinquante-quatre vers sur le sujet. Éloge de la liberté. Qui fonda son autel? L'accord de trois bergers. Description de la nuit, des rochers du Grütli, des glaciers. Verner, Valther, Furst et Melchtal ont fui leur canton.

> Complice des forfaits l'ombre ici les rassemble,
> Mais c'est pour les vertus qu'ils conspirent ensemble.

Ils rappellent les épreuves de leur pays : Guillaume Tell obligé de tirer sur son fils; Melchtal, de labourer à la place de ses taureaux enlevés; son père aveuglé et réduit à tendre la main, en punition de

sa résistance. Ils échangent, un peu théâtralement, les serments :

Déjà sur les sommets des Alpes vengeresses
La flamme du signal brille et Guillaume Tell
Au chemin de Kusnack tend son arc immortel.

MAZZOCCHI, BRIGAND DE L'ÉTAT ROMAIN

MICHALLON. Bellay. *J. Vatout.*

Réhabilitation du « héros illégitime ». Traits de chevalerie mêlés à ses brigandages. Gracié, il fut invité à une soirée où, repris de ses mauvais instincts, il vole le grand seigneur, son hôte. Il retourna ensuite dans sa montagne où il reçut la mort d'un « vrai Romain », brigand comme lui. Il est campé, appuyé sur son fusil, dans un costume presque trop pittoresque.

VUE DE GROTTA FERRATA

MICHALLON. Victor C. *Anonyme* (Vatout?).

Delphine Gay qui « a prêté de si nobles inspirations à la Druidesse », a célébré une tradition populaire dans un poème : *La Tour du Prodige.* Un chevalier qui y a reçu l'hospitalité entend prier une jeune captive. Il essaie de la séduire en se faisant passer pour l'ange Gabriel. Mais le ciel, irrité de cette imposture, le foudroie. Échantillon du pur style troubadour, successivement trop colorié et plat.

FÊTE DE VILLAGE

Mlle LESCOT. Bellay. *Anonyme.*

Il s'agit encore de Grotta Ferrata. Des musiciens juchés sur un mur sont écoutés par un auditoire pittoresque. Trente-neuf vers d'un poème inédit de Parseval Grandmaison sur la peinture. Description d'une fête de village. Il y a comme un avant-goût du réalisme.

Pour les représenter, oh! que n'ai-je en mes mains
Le pinceau qu'échauffait la verve de Rubens!
L'un qui tient sa danseuse et d'un bras la soulève
Rougit d'un gros baiser des charmes pleins de sève.
Quel trésor de couleurs, quelles riches études
De traits, d'expressions, de gestes, d'attitudes!
Voyez l'orchestre même où tels que des ballons
De gros ménétriers gonflant tous leurs poumons,
Sous leurs doigts font crier leur aigre cornemuse
. . . . . .
Auprès d'eux du hameau le curé respectable
Sans regarder les jeux tient le bout de la table,
N'entend pas, ne voit pas ce qu'il ne doit point voir
Et laisse tout passer sans s'en apercevoir.

VUE D'UNE CASCADE D'AUVERGNE

Michallon. [Simon Fort, dit] Lefort. *Delille.*

Cinquante-deux vers du chant III des *Jardins*, alors classique Description des cascades.

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE LOUVIERS

Truchot. Courtin. *Vatout.*

Dans cette notice, d'abord purement historique, les dernières lignes témoignent de la vogue de la pièce de Raynouard, *Les Templiers* (1805). « C'est près de cette église que, vers la fin du XIIe siècle, quelques chevaliers du Temple vinrent s'établir dans une maison qu'ils firent élever et où ils restèrent jusqu'en ces jours de vengeance et de deui qui virent périr ces guerriers dont les pieux concerts montaient, avec la flamme des bûchers, vers le ciel qu'ils prenaient à témoin de leur innocence. »

LES TROIS AGES

Gérard. Marin (Marin Lavigne). *Anonyme.*

Jeune femme tenant un enfant sur son giron, entourée d'un jeune homme et d'un vieillard. La notice se réduit à une simple note. « A la manière dont les personnages se trouvent groupés dans le tableau, on devine que la pensée du peintre a été de faire sentir que la femme est le lien de tous les âges comme elle en fait le charme et la consolation. » Soixante-deux vers du chant VI de l'*Imagination* de Delille.

† RUINE DES CASEMATES DU CHATEAU-GAILLARD

Renoux. Renoux. *J. Vatout.*

Le tableau est animé par la présence sur la gauche d'un moine et de deux jeunes seigneurs. La notice est dans le ton romantique. Vatout rappelle les drames qui s'attachent au souvenir de Marguerite de Bourgogne et de Blanche, épouse de Charles le Bel. Il cite un fragment de la *Philippide* de Viennet, alors inédit[1]. Description sur le mode troubadour du château, à l'époque où Blanche de Castille et Constance de Bretagne arrivent à la cour de Philippe-Auguste. Vatout évoque une vieille pauvresse assez mystérieuse qui habitait, ces derniers temps, les ruines et ne se doutait pas des événements qui y étaient rappelés.

ÉTABLE A VACHES[2]

H. Vernet. Volmar. *Anonyme* (Vatout).

Il y a de la prose et des vers. La prose est assez prétentieuse.... « Lorsque Junon, pour se venger de la beauté d'une femme la métamorphosa en vache, elle ne se doutait pas qu'un jour ce serait une vache qui conserverait aux femmes leur beauté. » Il y a un pot-pourri

1. Édité en 1828, 2 vol. 18°, t. 3 et 4 des œuvres.
2. En note : « Fait d'après nature dans le parc d'une maison de Sèvres. »

de citations dues à Casimir Delavigne, Soumet, Delille (*Géorgiques* : Io). La première est la fable de *La Vache*, tirée des poésies de Montesquiou, parues en 1821 (A. Eymery). Le comte Anatole de Montesquiou-Fezensac, ancien aide-de-camp de l'Empereur, avait publié en 1820 un premier recueil (in-12, Nozeran), et un autre en 1821 (Didot). Quérard signale une deuxième édition en 1826 chez Ladvocat.

LE PÊCHEUR NAPOLITAIN, IMPROVISANT SUR LES BORDS DE LA MER

Léopold Robert. Bellay. *Jules Lefèvre.*

Soixante-dix vers, prologue d'un poème inédit sur Masaniello. Opposition de la vie calme, heureuse, prospère du pêcheur napolitain et de celle du laboureur du Nord. Il ne lui manque que la liberté! Appel à la révolte en souvenir de Masaniello qui, lui aussi, passa de la barque à la lutte pour l'affranchissement. Une note dit : « L'heureuse et sage politique de S. M. le Roi de Naples vient d'exaucer les vœux du poète pour l'indépendance des peuples[1]. » Lefèvre-Deumié est l'auteur du *Parricide* et de *La Mort du général Foix*. Il est un des fondateurs du premier romantisme, ami de Soumet, Guiraud, V. Hugo, E. Deschamps. Il collabora avec Latouche au classement des œuvres de Chénier, fut du Cénacle. Il était enthousiaste de Soumet[2]. Son œuvre est peu considérable mais sincère, et l'on voit par la pièce citée ici que son libéralisme en avait à la fois au régime théocratique de Rome et au despotisme impérial. Vatout a supprimé une strophe, la huitième[3], qui lui a paru trop violente.

LA FOLLE DE BEDLAM

H. Vernet. Maurin. *F. Soulié de Lavelanet.*

Pièce composée pour le tableau qui représente une femme belle, mais aux yeux égarés, qui tient sur sa gorge nue une épaulette. Le poème dit qu'Anglaise, elle a oublié sa nation pour son amour, mais son fiancé n'a pas oublié le sien pour sa patrie. Il est mort sur le champ de bataille avec la garde entière. Elle l'attend toujours, en prononçant les mots :

Waterloo! Waterloo! Waterloo[4]!

VUE DES RUINES DU THÉATRE DE TAORMINA

Michallon. Deroy. *J. Vatout.*

Description. Vingt-cinq vers inédits de Jules Lefèvre-Deumié[5], tirés

1. Vatout aurait voulu, pour illustrateur poétique du tableau, Rességuier. Il lui écrivit le 5 août 1825 (cf. P. Lafont : *Aube romantique*, p. 107). Rességuier ayant dû se récuser, il s'adressa à J. Lefèvre, ami des collaborateurs de la *Muse française*. (Cf. Séché : *Le Cénacle de la Muse française*, p. 163.) Lefèvre, qui travaillait à un poème sur Masaniello, y ajouta le prologue composé pour la *Galerie*.

2. Il est l'auteur de la notice sur lui qui sert de préface à la *Jeanne d'Arc* (1845).

3. Voir en note l'atténuation.

4. Alexandre Dumas reproduit cette pièce, la première qui ait été imprimée. Cf. *Mémoires*, III, 246.

5. Sur lui cf. ce qui a été dit à propos du tableau de *Masaniello*. Voir les ouvrages cités dans Quérard et *Le Cénacle de la Muse française*, de L. Séché.

d'un *Voyage en Italie* en projet. Poésie des Ruines, souvenir de Rousseau. Le morceau n'a pas été composé exprès, mais était inédit.

LE DUC D'ORLÉANS A VENDOME

H. Vernet. H. Vernet et Marin. *J. Vatout.*

Note sur l'épisode représenté. Le duc (alors de Chartres) était allé prendre à Vendôme le commandement du 14e dragons. Il réussit à sauver de la fureur populaire un prêtre insermenté et son père. Il reçut de ce chef la couronne civique de la municipalité de Vendôme. (Voir de Flers, *op. cit.*, chapitre I.) Cinquante-quatre vers d'une *Épître au duc d'Orléans* se rapportant au sujet du tableau. Le duc, au premier plan, couvre de sa poitrine les deux hommes menacés, lui-même mis en joue à brûle-pourpoint par un des fanatiques. Épître inédite.

SOUVENIRS DES BORDS DE L'ISÈRE

Bidault. Richebois. *S. Delorme*[1].

Paysage dominé par le clocher de Saint-André. Trente-deux vers. Sur le bord du fleuve, le poète retrouve le souvenir d'un amour qui lui fut cher, mais qu'il sacrifie à son présent bonheur :

Et sous les lois d'une épouse adorée,
Heureux et fier, je ne cherche plus rien.

LE CUIRASSIER

Géricault. Volmar. *J. Vatout.*

Notice sur le corps célèbre dont les éléments ont été fournis, de l'aveu de l'auteur, par le général Exelmans.

† JULES CÉSAR SE RENDANT AU SÉNAT LE JOUR OU IL Y FUT ASSASSINÉ, L'AN DE ROME 709

Abel de Pujol. Chrétien. *J. Vatout.*

Dialogue de Jules César avec Calpurnia, cité en anglais. Renvoie à *La Mort de César* de Voltaire. Calpurnia tombe défaillante sous les yeux de César qui jette sur elle un œil de pitié, mais sans s'arrêter. Expressions diverses des assistants.

† CADMUS COMBATTANT LE DRAGON

Alaux. Barathier. *Vatout.*

Soixante vers de la traduction d'Ovide par F(ariau) de Saint-Ange. Son vrai nom est Ange-François Fariau[2]. Il est né à Blois en 1747, mort en 1810. Une édition de ses œuvres venait de paraître (Michaud, 9 vol. in-12, 1823). C'est de là qu'est tiré le fragment cité. Fariau avait été professeur aux Écoles centrales de Paris et au Lycée Charlemagne; il était, quand il mourut, professeur de littérature latine à la Faculté des Lettres de Paris. Baour l'a malmené.

1. Inconnu.
2. Voir Quérard, VIII, 320.

Saint-Ange radieux, poussant un cri de joie,
S'élève pesamment sur les ailes de l'oie. (*Dernier mot.*)

Il dit de Delille :

Faudra-t-il, immolant le goût à la raison,
Lui préférer Saint-Ange assassin de Nason?
Lui qui peint Marsyas que le dieu de la lyre
Punit, en l'écorchant, d'une injuste satire
Et qui ne songe pas qu'à son original
Lui-même il fait subir le supplice infernal. (*Premier mot.*)

Il est visé à deux reprises dans le *Second mot*. C'est un des coryphées de *La Décade* et de *La Clef des Cabinets*. Le tableau représente Cadmus. C'est un nu de l'école de David.

SACRISTIE DE SAINT-WANDRILLE

BOUTON. Courtin. *Alex. Guiraud.*

Cent trente vers en treize strophes tirés de son poème inédit : *Le Prêtre*. Éloge du prêtre qui se tient à son rôle d'alléger ici-bas toutes les souffrances, même celles du condamné à mort.

Prenez un noble essor loin des vulgaires yeux.
Attendez qu'ici-bas nos soupirs vous demandent
Et, pour mieux nous conduire où tous nos vœux prétendent,
Tenez vous rapproché des cieux.

Les vers ne s'adaptent guère au sujet : une chapelle gothique au fond de laquelle on aperçoit un artiste assis, crayonnant sur une planche. C'est un inédit[1].

LE CONVOI D'ISABEAU DE BAVIÈRE

TRUCHOT. Deroy. *J. de Rességuier.*

La Reine, dans un simple linceul blanc, qui contraste avec la teinte de crépuscule répandue sur le tableau, est attendue par un évêque mitré et des moines. Quarante-huit vers de Jules de Rességuier pour le sujet[2]. Il croit que c'est une cérémonie en l'honneur d'une vierge et frémit en apprenant que c'est pour la Reine qui a tant nui à la France. Cependant c'est une reine.

Dieu seul en ce moment semblait la protéger.
Et, d'un pieux respect conservant l'apparence,
Des moines tristement conduisaient son cercueil
Pour qu'il ne fût pas dit qu'une Reine de France
Descendît au tombeau sans cortège et sans deuil.

On connaît la date de composition par deux lettres de Vatout le remerciant le 5 août et le 12 octobre 1825[3]. Dans une de ses lettres,

1. Voir les *Œuvres complètes* de Guiraud et la lettre de Vatout à Rességuier du 5 août 1825. Guiraud lui avait promis ce morceau, attendu avec impatience.
2. Insérés en 1827 dans les *Tableaux Poétiques* (4e pièce du recueil).
3. Publiées par Paul Lafond, *Aube Romantique*, p. 106-107. Le *Tombeau* avait paru en plaquette chez Tastu en 1826.

Vatout se plaint de la paresse d'Émile Deschamps, de Soumet et de Guiraud qui ne lui envoient pas les pièces promises. *Isabeau de Bavière* aurait paru plus tôt, mais la lithographie a dû être refaite, une mauvaise presse ayant été employée la première fois. Le poème paraissait ravissant à Saint-Valry[1].

LOUIS XI

***. Maurin. *J. Vatout.*

Le portrait en pied du roi a été attribué sans motif à Vinci. Notes d'histoire.

SAINT PAUL, PRISONNIER, PRÊCHANT DANS LES SOUTERRAINS DU THÉATRE DE MARCELLUS, A ROME

Granet. Maurin. *Villemain.*

Longue notice terminée par la citation du passage fameux de Bossuet : « Il ira, cet ignorant dans l'art de bien dire... », etc.

LE CHATEAU DE PIERREFOND

Régnier. Villeneuve. *Alex. Guiraud.*

Soixante-cinq vers pour le sujet. Au cours d'une promenade avec une femme, le poète évoque l'histoire, puis parle de son amour. Mais ils ne peuvent être l'un à l'autre. Elle le précédera là où ils iront tous deux et reviendra avant trois mois au lieu chéri.

J'y reviendrai pour toi, la nuit, jusqu'à l'aurore,
Seule, et sur ces débris je passerai longtemps;
J'aurai, comme aujourd'hui, de longs voiles flottants,
Mais je serai plus pâle encore.
Près de moi, sans me voir, tu m'entendras marcher.
Suis-moi, suis-moi toujours et crains de m'approcher.
Dieu défend, tu le sais, qu'ici rien nous rassemble.
Il est un lieu pourtant où nous serons ensemble :
J'y serai la première et viendrai te chercher...

C'est l'élégie troubadour dans le genre sombre à la mode du jour.

† L'HOSPICE DU SAINT-GOTHARD

H. Vernet. Vathier. *Vatout.*

Paysage de montagnes. Au premier plan deux voyageurs frappent à la porte de l'abri d'où sort une tête de moine. Trente-huit vers de l'Épître de Vatout au duc d'Orléans. Il explique l'épisode. Le duc demanda en vain asile. Le moine lui fait signe d'aller dans un hangar où des muletiers s'abritaient. L'homme qui frappe à la porte est un domestique du nom de Baudoin. C'est le 27 août 1793. Le duc avait laissé sa sœur au couvent de Brungarten. (Voir Flers, *op. cit.*, chapitre IV.)

1. Lettre à Rességuier. P. Lafond, p. 133.

† ISMAYL ET MARYAM

H. Vernet. Vathier. *Comte de Forbin.*

Prose empruntée à ses souvenirs de Sicile. Ismayl a été sauvé de la mort par une chrétienne, Maryam. Destinée à un harem, elle s'enfuit avec lui. Sa religion l'empêche de l'épouser. Elle succombe, et lui-même disparaît dans un orage. Le tableau le montre près de la vierge endormie, calme, les mains croisées sur la croix. Ismayl, désolé, se penche sur elle, portant sur sa poitrine la trace des blessures qui l'ont mis en danger. L'on connaît Louis-Nicolas-Philippe-Auguste, comte de Forbin, né en 1779, à La Roque (Bouches-du-Rhône), directeur général des Musées de France, membre de l'Académie royale des Beaux-Arts, auteur de *Souvenirs de Voyage* et d'un roman sentimental, *Charles Barrimore* (1817). C'est en 1823 qu'il publia, sous le titre *Souvenirs de Sicile*, une plaquette renfermant l'épisode d'Ismail et Myriam avec la reproduction du tableau de Vernet (Paris, imprimerie du Roy — Delaunay — 1823, in-8°, fig. 6 f., et velin, 12 f.). C'est là que Vatout a pris la notice. L'épisode parut traduit en espagnol en 1828[1]. Saint-Valry, dans un article de *La Muse française* (2e livraison, août 1823), avait fait un compte rendu très élogieux des *Souvenirs en [sic] Sicile*. « Peintre habile, écrivain distingué, placé par sa naissance dans les premiers rangs de la société, M. le comte de Forbin a toutes les qualités. Tout le monde voudra lire les *Souvenirs en Sicile*, certain d'y trouver de belles pages et des descriptions bien faites, dignes de rappeler le beau talent du peintre. » Il proteste néanmoins du point de vue de l'orthodoxie légitimiste. « Comment ne pas être surpris et affligé qu'en rendant compte de la révolution napolitaine, M. le comte de Forbin n'ait pas trouvé dans son âme plus d'énergie pour protester contre l'abaissement et les douleurs de la royauté? Assurément je suis bien loin de vouloir donner ici un acte d'accusation, mais j'ose croire que, si les circonstances avaient placé l'auteur des *Martyrs*, que M. de Forbin semble quelquefois prendre pour modèle, en présence de ces grands événements, ils eussent été autrement jugés; sa voix éloquente se fût élevée au-dessus du tumulte des séditions, et quelques paroles d'un homme de génie auraient servi de contre-poids au bouleversement d'un empire. » C'est le résumé du programme de *La Muse française* pendant sa courte existence. Fidélité à la royauté, à la religion... et à Chateaubriand. C'est celui-ci que le groupe — exception faite de Saint-Valry — devait suivre le plus longtemps.

VUE DE SAN GERMANO, DANS LE ROYAUME DE NAPLES

Bidauld. Villeneuve. *J. Vatout.*

Paysage avec fabrique. Notice genre « Guide des Voyageurs », avec une digression sur le mont Cenis.

1. *Historia d'Ismail y Mariam*, novela orientale traducida del castellano, Paris. Vve Wincop, 1828, in-8°.

L'ENFANT ABANDONNÉ

VIGNERON. Bellay. *A Soumet, de l'Académie.*

La Pauvre Fille a été composée par Soumet quand il était auditeur au Conseil d'État en 1813-1814. On citait la plainte de l'enfant abandonnée :

J'ai pleuré quatorze printemps
Loin des bras qui m'ont repoussée.
Reviens, ma mère ! je t'attends
Sur la pierre où tu m'as laissée.

† GUILLAUME TELL S'ÉLANÇANT DU BATEAU DE GESSLER

STEUBEN. Weber. *J. Vatout.*

Trente-trois vers, fort plats, du marquis de Lally-Tollendal, extraits de ses *Lettres sur la Suisse* (non citées par Quérard). Recueil, dit la note, de pièces relatives au monument de Lucerne (1821).

LE MARCHAND DE POMMES

DROLLING. Bellay. *J. Vatout.*

La jeune fille tombe épuisée sur la neige. Un paysan la relève. Un enfant s'empresse avec un fagot. Le sujet n'a pas impressionné Vatout, qui s'égare dans une dissertation sur les pommes, depuis celle qui perdit le genre humain jusqu'à celles, cuites, qui sont l'horreur des comédiens médiocres.

CLAIR DE LUNE[1]

Mlle SARRAZIN DE BELMONT. Deroy. *Vatout.*

Cortège funèbre dans un paysage lunaire. Servilius, retour d'un long exil, va placer les os de sa femme Fulvia dans le tombeau de ses ancêtres. Le tableau a dû être démarqué et s'appeler *Clair de lune* pour répondre à la citation du poème de Lemierre (*Fastes*), assez banale, bien qu'il se dise inspiré par le lever de la lune :

Et je sens que Diane est la sœur d'Apollon.

MARIA GRAZIA, FEMME D'UN BRIGAND DE L'ÉTAT ROMAIN

PEINT A ROME, D'APRÈS NATURE, PAR M. SCHNETZ.

Marin Lavigne. *J. Vatout.*

Longue notice, due sans doute, pour les éléments, à Schnetz et Michallon. La jeune femme sauve son enfant de la mêlée, où son mari, brigand, est sur le point de trouver la mort, peu de temps avant d'être capturée elle-même.

1. Sous le tableau, ce titre est remplacé par celui de *Servilius.*

CENDRILLON

LAURENT. Bellay. *Saint-Valry.*

Soixante-dix-huit vers de son poème encore inédit et composé pour le sujet[1]. Joli petit tableau de genre représentant Cendrillon dans l'âtre qui lui donne son nom, un chat à ses pieds. Le poète fait l'éloge des contes de fées et spécialement de celui de Cendrillon, aussi de la vertu modeste de Pérault (*sic*), Homère des enfants :

Quel poète n'a dit : Mes vers les plus heureux
Pourront-ils vivre autant que ces vieux contes bleus ?

LE TURC

GIRODET. Marin Lavigne. *F. Pouqueville.*

Notice peu sympathique sur les Turcs et leurs mœurs. François-Charles-Hugues-Laurent Pouqueville, docteur en médecine, membre de la Commission des Sciences et des Arts d'Égypte, consul général de France auprès d'Ali Tebelen, pacha de Janina, sous l'Empire ; ensuite, consul à Patras jusqu'en 1817, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, de l'Académie ionienne de Corcyre, des Académies de Marseille, Bonn, Tubingen, — né à Merlerault (Orne), le 4 novembre 1770, est le spécialiste des Balkans à cette époque. (Nombreux ouvrages sur la Grèce, l'Albanie, la Turquie. Voir ses *Mémoires à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*) De 1821 à 1830, il collabore, lors des affaires de Grèce, aux *Débats*, au *Constitutionnel*, au *Drapeau blanc*, au *Courrier français*. Quérard dit que ses articles réunis feraient huit volumes in-octavo, chacun de trente feuilles. C'est probablement un de ces articles que Vatout a suivi pour le *Turc*.

MADAME DE LA VALLIÈRE ET MADAME DE THÉMINES DANS LE COUVENT DE LA VISITATION, A CHAILLOT

DUCIS. Maurin. *Delphine Gay.*

Cent huit vers en stances irrégulières sur le sujet :

Une seule était malheureuse
Et pourtant toutes deux pleuraient.

C'est l'ancienne favorite qui conserve de criminels regrets. Elle est torturée par ses souvenirs.

Mais le bruit de sa gloire arrive jusqu'à moi.
Tout me rend au péril dont je m'étais sauvée.
Le lieu même où je viens l'oublier aujourd'hui
M'ordonne de prier pour lui.
Par mille souvenirs je m'y vois éprouvée.

1. La « jeune », la « belle » Anna à qui il s'adresse est sa fille. La pièce, de circonstance, est publiée avec de légères variantes dans ses *Fragments de Poésie*, dédiés à la duchesse de Berry (Dentu, 1833, p. 189).

Le pauvre en me nommant réclame mon appui
Et sur l'aumône enfin son image est gravée.

Comment n'eût-elle pas cédé à tant de gloire unie à tant de mérite ? Du moins, aucun calcul vil ne l'a guidée.

Mais un espoir me reste en ma misère extrême :
Non, la postérité ne me confondra pas
Avec ces cœurs impurs qui, cédant sans combats,
N'adoraient en Louis que son pouvoir suprême,
Puisqu'à force d'amour j'ai retrouvé l'honneur
Et que son épouse elle-même
M'avait pardonné mon bonheur.

Mais ses maux lui vaudront le pardon du Ciel, et sa fille, quand elle sera enchaînée par le devoir à l'amour d'un époux, n'aura pas honte d'elle.

Tu pourras sans rougir lui parler de ta mère !
Alors on entendit résonner le beffroi.
La pénitente sœur qu'un noble espoir seconde
Plus calme regagna sa retraite profonde
Et son amie alla, dans le palais du Roi,
Retrouver en pleurant les délices du monde.

INTÉRIEUR MAURESQUE

TROCHET. Renoux. *J. de Rességuier*.

Soixante vers. C'est la pièce alors inédite : *L'Odalisque*, à laquelle il a ajouté huit vers pour l'adapter :

Le signal attendu se montre sur les tours.
Un esclave séduit guide par cent détours
Le jeune amant aimé vers l'asile où repose
La beauté d'Orient sur sa couche de rose.
Ils s'enivrent d'amour et se parlent tout bas
Et laissent passer l'heure et n'aperçoivent pas,
Sous les plis du rideau qui lentement se lève,
La tête du sultan qui regarde son glaive.

Le jeune homme est, en effet, auprès de la vierge la plus innocente :

Mon miroir seul a vu mes charmes
Et mon bain seulement a touché mes attraits[1].

Le tableau montre le sultan derrière le rideau, dans le fond.

1. La pièce avait paru en août 1823 dans la deuxième livraison de la *Muse Française* avec une note : « Cette élégie est tirée de la Gaule poétique ». Avait-il l'idée d'un recueil de ce titre ? Ou bien veut-il dire qu'il s'inspire de Marchangy qui a, comme on sait, chanté les beautés de l'Yémen (voir notre : *Genre troubadour et les Origines françaises du Romantisme*, p. 61). La pièce reste sans changement dans les *Annales romantiques* de 1825. La dernière édition de la *Muse Française* la signale dans l'édition des *Tableaux poétiques* (Paris, Urbain Canel, 1828, in-8°.

† MARINE

(sous l'image : Pêcheurs débarquant du poisson).
Eugène Isabey fils. Jacottet. *Anonyme* (Vatout).

Quarante-quatre vers de Delille tirés de l'*Homme des Champs* (III).

DAVID CHARMANT LA MÉLANCOLIE DE SAÜL

Gros. Fragonard. *Anonyme.* (Vatout).

Vers tirés de la tragédie de *Saül*, de Soumet (imprimée en 1822, chez Ponthieu).

BATAILLE DE JEMMAPES

H. Vernet. Marin Lavigne. *J. Vatout.*

Notice précise. Le tableau a été commandé par le duc d'Orléans. Place d'arrière-plan faite au duc de Chartres. Regret que certains personnages n'aient pas été mis dans le tableau.

LE BAC DE NEUILLY

Michallon. Villeneuve. *J. V(atout).*

Notice sur le château de Neuilly. Vers de Siméon Fort (46) sur la mort de Michallon. Il commande le deuil à la nature qui ne sera plus sous son regard. Sa mort fut au moins un deuil pour l'art. Voir dans le catalogue de la vente après décès de Talma (1827) à propos de deux paysages de Michallon : « Pourquoi faut-il que la Parque cruelle ait tranché si tôt les jours de ce jeune paysagiste qui promettait de devenir pour la France un second Claude Lorrain? »

LA VISITATION DE LA VIERGE

Blondel. Barathier.

Fragment de l'Évangile de saint Luc relatif à la Visitation.

EUCHARIS ET TÉLÉMAQUE

Monvoisin. Barathier.

Passage de « Télémaque » relatif à la séparation de Télémaque et de son amante (VII).

Mentor entraîne farouchement le jeune homme qui jette un œil de regret sur la vierge éplorée.

PRAIRIE DE HOLLANDE

Verboeckhoven. Volmar. *J. V(atout).*

Notice et douze vers des *Géorgiques françaises* de Delille (*L'Homme des Champs*, chant IV).

Cf. t. I, p. 70-72, de l'édition Marsan). En réalité, aux sept derniers vers de la première facture, Rességuier en a substitué huit qui font raccord avec les intercalaires. La nouvelle pièce a soixante vers au lieu de cinquante-quatre.

ENTREVUE DU DUC DE MONTPENSIER ET DU COMTE DE BEAUJOLOIS, SON FRÈRE, DANS LA TOUR DU FORT SAINT-JEAN DE MARSEILLE

Le duc de Montpensier. Bellay. *Fragment des Mémoires du duc de Montpensier et note probablement du duc d'Orléans.*

Les *Mémoires* étaient alors inédits. On rend compte de certaines modifications apportées par le peintre à la scène telle qu'elle est contée dans les *Mémoires*. Le duc de Montpensier avait, paraît-il, lithographié son œuvre lui-même. « Mais la lithographie a fait, depuis, des pas de géants. » Né en 1775, emprisonné en avril 1793, il partit pour l'Amérique, mourut en Angleterre et fut enseveli à Westminster (1807).

LE DUC D'ORLÉANS A REICHENAU

Couder. Chrétien. *J. Vatout.*

Ce tableau se rapporte au temps où le duc d'Orléans était maître d'école en Suisse (octobre 1793-août 1794). Dix vers de l'Épître au duc d'Orléans. Voir les *Mémoires* de Dumas (X, p. 117). Il avait obtenu la place de professeur d'histoire et de mathématiques au collège de cette ville. Voir de Flers, *op. cit.*, ch. IV.

INTÉRIEUR D'UNE ÉGLISE DE BOULOGNE

Gassies. Courtois. *E. d'Anglemont.*

Pièce de cent vingt-deux vers : *Le Jeune Prêtre.*

L'auteur n'a rien de commun avec Alexis Privat d'Anglemont, « vrai poète de l'école pseudo-romantique de Soumet ». (L. Séché.) Édouard-Hubert-Scipion d'Anglemont avait vingt-sept ans en 1825. « Original et bon garçon du reste », dit Harel à V. Hugo. Il avait publié en 1823 une ode sur la *Pacification de l'Espagne* et, en 1824, son Louis XVIII. Il réunit ces pièces à d'autres dans un recueil de 1825 : *Odes* (Paris, J.-C. Blosse, 1825, in-18) dont fait partie *Le Jeune Prêtre*. Le thème rappelle Jocelyn. Deux jeunes gens s'aiment pendant la Révolution, mais le père de la jeune fille, en reprenant son titre et son orgueil, ne veut plus d'un plébéien pour gendre. Le jeune paysan se fait prêtre, bénit le mariage de la jeune fille, puis tombe inanimé. Trois ans après, il reçoit le cercueil de celle-ci dans la même église de Boulogne. E. d'Anglemont a fait aussi *Berthe et Robert*, et un opéra : *Tancrède*. C'est dans la préface des *Légendes françaises* (1828), qu'il partit en guerre contre V. Hugo, E. Deschamps et Vigny, c'est-à-dire contre l'école romantique. (Voir L. Séché, *V. Hugo et les Poètes*, I, p. 194-197.)

NAPOLÉON MÉDITANT SUR UNE CARTE MILITAIRE

(autre titre sous le tableau : CHARLEROI, 1815). Hor. Vernet.

Dessiné par Marin Lavigne. Weber. *Gaspard de Pons.*

Celui-ci a fait un poème pour le sujet, dédié à M. Horace Vernet. Cent trente vers. Pièce inédite.

C'est l'homme que le monde eut peine à renfermer...
Le premier des soldats et des soldats français...
Aux yeux de l'étranger son ombre menaçante
Remplit encor nos camps de sa grandeur absente...
Ton règne va cesser, mais tu règnes encore.

Le poète respectera le prisonnier de Sainte-Hélène :

J'ai béni ton déclin, je le bénis encore,
Car de la liberté ton destin fut l'aurore,
Mais pur et par mon âge à ton règne étranger
Je ne forcerai pas ma lyre à t'outrager.

Enfant, il rêvait de verser son sang pour le héros unique :

Salut, toi qui, frappant ton siècle d'épouvante
Révélais à mon cœur l'antiquité vivante.
Au bruit des flots jaloux, sur ton humble cercueil
Le laurier de César se courbe avec orgueil.
Dans ton humble berceau, pour affronter l'orage,
Il t'abritait déjà d'un invisible ombrage
Malgré ta chute immense et l'envie en fureur
Tu naquis général et mourus Empereur !

Gaspard de Pons est le compagnon d'armes de Vigny, le collaborateur des premiers romantiques. Exalté par Biré, il a été rabaissé par E. Dupuy (cf. Séché : *Le Cénacle*, p. 42, 166, 309. — E. Dupuy : *Vigny*, I, 114.) C'était un « romantique inconscient » (Séché), un « classique épris de formes nouvelles » (Séché). Certains vers de cette pièce sont au-dessus de ceux dont E. Dupuy dit : « Couplet de facture du vaudeville ». On voit que, sans être bonapartiste, il reste en marge du romantisme catholique et légitimiste et est prêt à passer au romantisme libéral.

† LABAN CHERCHANT SES IDOLES

Ronmy. Bellay. *Anonyme.*

Notice d'après la Bible.

VUE DE GRENOBLE

Gudin. Deroy. *Champollion-Figeac.*

Notice historique sur Cularo devenu Grenoble au temps de Gratien. Éloge de ses grands hommes. Comparaison de Bayard et de Lesdiguières.

JEUNE PÂTRE ROMAIN ENDORMI

Monvoisin. Aubry Lecomte. *Alex. Dumas.*

Sept strophes de dix vers pour le sujet. Deux strophes en plus dans

les *Mémoires*. Il avait déjà produit l'*Ode au général Foy* (non imprimée), dont il cite une strophe : « la seule qui soit restée dans ses souvenirs ». Il consacre quelques lignes attendries à cette pièce, son début dans l'impression, comme poète (IV, p. 241).

JEUNE PAGE SE PARANT DE VIEILLES ARMURES

LAURENT. Bellay. *Anonyme* (Vatout).

Courte notice. Citation des *Derniers moments de Bayard* (Soumet), vingt-deux vers. Sans relation avec le sujet. La notice dit que le jeune page est « prêt à prendre la défense des opprimés en la personne (*sic*) d'une colombe qu'un épervier emporte ». Il porte une main à son casque et l'autre à son épée.

LES APPRÊTS D'UN MARIAGE A PARIS

VIGNERON. Vallou de Villeneuve. *Anonyme.*

Description assez piquante du tableau anecdotique.

VIEUX BERGER D'ITALIE

SCHNETZ. Marin Lavigne. *J. Vatout.*

Quarante-cinq vers sur le sujet mêlés à la prose. Déclamation libérale contre la décadence de l'Italie.

> Et le pâtre en son ignorance
> S'endort avec indifférence
> Sur la tombe des Scipions.

Thème commun. Cf. Jules Lefèvre, Alex. Dumas (*Ode à Foy*), Casimir Delavigne, Saint-Valry (*L'Italie*), Hugo (*Muse française* : sur l'institution du jury [1819].)

> On verrait tout se taire ainsi qu'aux bords du Tibre
> Et la pensée aux fers quand l'homme se dit libre.
> (*Concours à l'Académie 1819.*)

BACCHUS ENFANT

Mlle DUVIDAL. Maurin. *Demoustier.*

Fragment des *Lettres à Émilie* sur la mythologie (prose et vers).

† MARINE (CÔTES DE NORMANDIE)

GUDIN. Deroy, *Lamartine.*

Adieux à la mer. Soixante-quinze vers en quinze strophes. Lamartine n'appartient ni au groupe monarchiste et chrétien des jeunes poètes lyriques autour de V. Hugo, ni au *romantisme* libéral stendhalien, tout proche du milieu du Palais-Royal. Aussi ne refuse-t-il pas à Vatout. « Tout en ayant des rapports d'amitiés avec certains poètes du Cénacle, tout en visitant volontiers V. Hugo quand l'occasion le ramène à Paris, Lamartine se développe à l'écart et, s'il influe de loin sur ce groupe de littérateurs, il échappe à leur influence. » (E. Dupuy, *Jeunesse des Romantiques*, p. 56.) C'est aussi vrai du Palais Royal que

du Cénacle. Voir la pièce dans les *Nouvelles Méditations* (20, éd., 1823, 21, éd. 1824).

† INTÉRIEUR D'UN CAFÉ

Boilly. Bellay. *J. Vatout.*

Cinquante-quatre vers assez amusants sur le sujet.

VUE PRISE EN AUVERGNE D'UNE RIVIÈRE COULANT SOUS LES ARBRES

Michallon. Deroy. *J. de Rességuier.*

Cinquante-huit vers : *Ondine ou la Nymphe de l'Eau, Pour un tableau de Michallon représentant une source en Auvergne.*

C'est le deuxième des *Tableaux poétiques*, avec cette épigraphe de Delille :

Pour achever de vivre, elle attendait l'amour.

C'est ce vers qui a inspiré la pièce à peu près identique avec celle qui a paru aux *Annales romantiques*. Variante au vers 50 :

1° Je désire des pleurs, je désire l'amour ;
2° Je demande des pleurs, je demande l'amour ;

outre que le mot est plus expressif, il évite la répétition (désire, au vers 53).

Les vers 8 et 9 rappellent *Rolla* :

Et les jeunes ondins qui parmi les roseaux
Élèvent en chantant leur beau corps sur les eaux ;

le vers 42, le thème du sonnet d'Arvers :

Ta vie a des secrets que je ne connais pas.

LE GRENADIER DE WATERLOO

H. Vernet. Weber. *Casimir Delavigne.*

Quarante-huit vers inédits (?) sur Waterloo. Adaptation ? Vatout donne en note l'épître en vers d'Anatole de Montesquiou, adressée en 1818 à Vernet sur son tableau.

MARIE DE MÉDICIS, REINE DE FRANCE

? Bellay. *J. Vatout.*

Dans le fond du tableau : Cologne. Notice historique. Notes malveillantes.

UNE FILEUSE ET SES ENFANTS (La Pauvre Famille).

Géricault. Weber. *J. Vatout.*

Notice sur la fausse mendicité. Description anticipée de la Cour des Miracles avec un peu de la verve du Hugo de *Notre-Dame de Paris.*

PAYSAGE (Effet de Neige).
Malbranche. Renoux. *Saint-Lambert.*

Vingt-quatre vers des *Saisons.*

† LA VICTOIRE DE MARATHON ANNONCÉE DANS ATHÈNES
Couder. Chrétien. *Anonyme.*

Notice sur le soldat expirant après avoir fait son message. Tableau classique.

† GUSTAVE WASA A LA DIÈTE DE SUÈDE EN 1560
Hersent. Weber. *Vatout, Casimir Delavigne.*

Dix vers pour le sujet mêlés à une longue note historique.

LOUIS XIII ROI DE FRANCE
Philippe de Champaigne. Marin Lavigne. *J. Vatout.*

Notice malveillante.

VUE DU PARC DE NEUILLY
Watelet. Deroy. *Vatout.*

Soixante-dix vers pour le sujet.

TOME II

PORTRAIT DE S. A. R. LE DUC D'ORLÉANS

dessiné sur pierre, d'après nature, par Mauzaisse[1]. Épître de *Vatout* à Louis-Philippe, duc d'Orléans (212 vers).

ENTRÉE DE LA CAVÉE DANS LE PARC DE SAINT-LEU
Régnier. Deroy. *Anonyme.*

Courte notice sur Saint-Leu.

BATAILLE DE MONTMIRAIL
H. Vernet. Marin Lavigne. *Anonyme.*

Vatout a dû rédiger la notice assez technique sur les renseignements d'Atthalin, aide-de-camp du duc, alors colonel du génie, représenté sur le tableau.

(A suivre.) H. Jacoubet.

1. Champfleury conte, dans ses *Excentriques*, la rencontre de Mauzaisse avec un rapin romantique qui, l'ayant identifié avec l'auteur de *L'Arabe et son coursier*, lui saute à la gorge : « Je veux mettre fin à tes jours ». Des gardiens l'arrêtent, parlementent. Il n'en veut pas à l'homme, mais au membre de l'Institut. « L'homme m'inquiète peu, son pinceau seul m'offusque. — Jeune homme, brisez mes pinceaux, je le veux bien, mais n'essayez plus de briser mes membres à l'avenir. »

MÉLANGES

LE « PROUMENOIR DE MONTAIGNE »

En 1594, Abel L'Angelier, libraire à Paris, publiait un petit ouvrage de Mlle de Gournay qu'elle avait nommé le *Proumenoir de Montaigne*, en honneur de son défunt père d'alliance.

Selon G. Reynier[1] et Mario Schiff[1] le sujet de cette nouvelle aurait été tiré de Plutarque. Cependant, la lettre-préface qui précède l'œuvre de Mlle de Gournay semblerait indiquer que sa lecture des chapitres de Plutarque sur l'amour ne fut que l'amorce, pour ainsi dire, de cette petite composition. On en jugera par l'extrait qui suit :

« Vous entendez bien, mon père, que je nomme cecy vostre Proumenoir, parce qu'en nous promenant ensemble, il n'y a que trois jours, je vous contay l'histoire qui suit ; comme la lecture que nous venions de faire d'un subject de mesme air (c'est des accidens de l'Amour en Plutarque) m'en mit à propos. L'ocasion qui m'esmeut à la coucher maintenant par escrit, et l'envoyer depuis vostre partement, courir après vous, c'est afin que vous ayez plus de moyen d'y recognoistre les fautes de mon stile, que vous n'euste en mon récit qui passa soudain. »

Un peu plus loin, Mlle de Gournay déclare elle-même qu'elle rapporte l'argument de ce conte « d'un petit livre que je l'euz d'aventure, il y a quelque an et d'autant que ie ne l'ai sçeux revoir onques puis, i'ai mesme oublié son nom et celuy de l'auteur encore. »

La source du *Proumenoir de Montaigne* était donc encore inconnue, et personne, à notre connaissance, n'avait remarqué, ou du moins indiqué, que Colletet, dans son manuscrit sur *Les Vies des Poëtes François*[3], avait déjà montré que cette source n'était autre qu'une petite nouvelle de Claude de Taillemont qu'il avait introduite dans ses *Discours des Champs faez*[4].

Une comparaison des deux textes nous a montré que Mlle de Gournay avait suivi de très près la petite histoire à dénouement tragique de Claude de Taillemont. Nous dirions même de trop près. On serait

1. *Le Roman Sentimental avant l'Astrée*, Paris, 1908.
2. Mlle de Gournay, *La fille d'alliance de Montaigne*, Paris, 1910.
3. Bib. Nat., Nouv. Acq. franç., 3073.
4. 1571. Bib. Nat., Réserve, Y². 2079.

tenté de soupçonner qu'elle ne reproduisait pas vraiment de mémoire le petit livre qu'elle avait « leu d'avanture, il y a quelque an », mais qu'elle avait bel et bien le modèle devant les yeux, car il n'est pas vraisemblable que l'auteur du *Proumenoir* ait pu garder bien longtemps dans sa mémoire des détails reproduits avec autant de fidélité dans son adaptation.

Le cadre est identique, les caractères ne changent pas de nom que (sauf le héros, nommé Léontin dans les deux versions). L'intrigue est la même, et ce n'est qu'au dénouement que Mlle de Gournay altère légèrement son modèle pour y faire mourir Léontin de sa propre dague tandis que dans l'histoire de Taillemont il s'en va mourir dans une région lointaine.

Le *Proumenoir* est d'environ un quart plus long que son prototype. Les additions de l'auteur consistent en dissertations de genre moral, plus ou moins fatigantes et pédantesques qui n'ajoutent rien à la valeur de l'œuvre. C'est ce qui a peut-être fait dire à M. Schiff[1] que le titre seul de cette histoire était intéressant. Dans la version plus courte et énergique de Taillemont on remarque au contraire quelques situations touchantes peintes avec art et vérité. Jules Pilet de la Mesnardière la considéra digne de mérite, car il en fit une tragédie[2].

On pourrait conclure que si Montaigne encouragea sa fille d'alliance à écrire cet ouvrage, ce fut pour lui plaire, pour l'encourager et pour la guider dans l'art de la composition littéraire.

G.-L. Michaud.

1. *Op. cit.*, p. 6.
2. *Alinde*, tragédie, 1643. Bib. Nat., Réserve, Yf, 579.

NOTES SUR UN POÈTE PROTESTANT BRETON : RENÉ GENTILHOMME, SIEUR DE LESPINE ET DE KERVAUDU

En 1862, L.-J.-M. Bizeul, dans son étude sur les poètes du Croisic et de Blain[1], publiées après sa mort, par Ch. Dugast-Matifeux, signalait l'existence d'un poète protestant croisicais, René Gentilhomme (ou Le Gentilhomme), sieur de Lespine ou de Kervaudu (Kervaudoué, La Ville-Dieu[2]). Cet écrivain de troisième plan n'était pas inconnu d'ailleurs, quoique son œuvre ait été de tout temps presque introuvable[3]. Au XVIIIe siècle, en effet, René Chevage, de Nantes, avait possédé quelque temps[4] un exemplaire de ses poésies, et c'est lui qui, le premier, a tiré le rimeur breton de l'oubli, où il était déjà plongé.

Cependant, le travail de M. Bizeul, si consciencieux soit-il, renferme des erreurs, qui peuvent être rectifiées, car les affirmations qui sont contenues en cet article ont été généralement acceptées. Les modestes conclusions que nous proposons ont l'avantage d'être certaines; mais seules, de nouvelles vérifications permettront de parfaire la notice biographique d'un petit écrivain et de fixer un point très secondaire de l'histoire littéraire du XVIIe siècle.

* * *

I. — M. Bizeul parle, à propos du sieur de Kervaudu, d'un autre sieur de Lespine, René-Timothée, qui serait aussi croisicais et aurait écrit des vers au début du XVIIe siècle. Le fait en lui-même est exact. Ce poète, en effet, a fait paraître, entre autres, à Liége, en 1606, un petit volume in-12, *La Parure des Dames*, et il est mort en 1610.

1. *Annales de la Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, t. XXXIII, 1862, in-8, p. 94-132.

2. Petit manoir existant encore dans la presqu'île du Croisic, et bien connu des promeneurs qui séjournent l'été sur la côte. Il est bien conservé et présente une jolie tourelle.

3. Article de Ch. Dugast-Matifeux sur un portrait du poète dans *Revue des Provinces de l'Ouest*, t. VI, p. 267. Il n'existe plus, en effet, qu'un exemplaire de cet ouvrage, conservé à Nantes dans une collection particulière.

4. Détruit dans l'incendie de la maison de Chevage à Nantes. Voir lettre du dit Chevage dans *Mercure de France*, juin 1745, deuxième partie, p. 113. *Correspondance inédite de Louis Racine et de René Chevage*, publiées par Dugast-Matifeux, 1858, in-8. Cf. aussi Miorcec de Kerdanet, *Notice sur les écrivains de Bretagne*, 1818, in-8, p. 329. *Œuvres nouvelles de Desforges-Maillard*, publiée par A. de La Borderie et R. Kerviller, t. II, 1882, in-8, p. 174. Cailloxjeune, *Notes sur le Croisic*, 1892, in-8, p. 196. René Gentilhomme est inconnu de Moréri, Bayle, Baillet, Nicéron, Titon du Tillet, Goujet. M. Lachèvre lui consacre un article dans *Bibliographie des recueils collectifs de poésies de 1597 à 1700*, t. III, 1904, in-4, p. 346. Cf. aussi Halgan, Gourcuff et Kerviller, *Anthologie des poètes bretons du XVIIe siècle*, 1884, in-8.

Cet écrivain, d'ailleurs, est connu[1]; son ouvrage n'est pas rare. Mais il ne fait pas partie de la famille bretonne des Gentilhomme, et s'appelle de son vrai nom de famille de Lespine. Il n'est pas originaire d'Armorique, mais de Beauvaisis, comme le prouve le titre de son recueil[2]. Il n'est donc pas allié de notre Croisicais[3].

L'erreur faite à ce sujet remonte à Miorcec de Kerdanet. Elle a été repétée par Bizeul (qui a d'ailleurs entrevu la difficulté pour établir la filiation entre les deux poètes), par Levot, par M. de Veillechèze, etc.[4] Un travailleur récent, M. Moret, a aussi conseillé la plus grande prudence dans le rapprochement, né simplement de l'identité des noms[5].

En résumé, il n'y a rien de commun entre le poète de 1610, René-Timothée de Lespine, « beauvoisin », et le sieur de Kervaudu, breton, qui vécut de 1610 à 1671.

* * *

II. — On attribue à notre auteur une vie pittoresque et mouvementée, d'après les renseignements autobiographiques contenus dans ses poésies.

Le sieur de Kervaudu a écrit deux recueils de vers[6] : *Le Temple des Poètes*, « dédiée à Monsieur, frère unique du roy, par R.-G. de Lespine, croisiquais »; Blois, F. de La Saugère, 1638, et *Les Poésies rares et nouvelles d'auteurs extraordinaires*, Paris, Michel Landron, imprimeur dans l'île du Palais, 1662.

Je n'ai trouvé aucune trace du premier ouvrage. Quant au second, comme il a été déjà dit, il n'en subsiste qu'un exemplaire, conservé à Nantes, dans la collection de l'avocat Maugars. Comme il a été étudié de près et analysé avec soin par M. Bizeul, on peut l'utiliser fructueusement. C'est d'ailleurs d'après les poésies qui y sont conservées que l'on peut reconstituer la vie de René Gentilhomme et que ses biographes se sont cru autorisés à faire de son existence un véritable roman d'aventures, sans s'inquiéter des contradictions indéniables qui en résultaient. Ces érudits savants, mais naïfs, ont oublié que des affirmations de poètes ne sont pas toujours exactes et que ce n'est guère la vérité qui sort des lèvres des Muses.

1. Goujet, *Bibliothèque française*, t. XI. Tricotel, *Variétés bibliographiques*, 1863, in-8, p. 227. *Bulletin du Bibliophile*, année 1868, in-8, p. 154. Lachèvre, *op. cit.*, t. II, p. 222, 223. Il ne faut pas non plus confondre René Timothée avec un de ses contemporains, Charles de Lespine. La « Macette » du poète de Beauvais (1609) œuvre de valeur, a été rééditée en 1875 par E. Courbet.

2. Bibl. nat., R 24113.

3. On ne peut lui attribuer la parenté directe, puisqu'on connaît le nom du père du poète du Croisic; ce Gentilhomme se nommait Jean.

4. M. de Veillechèze, *Le manoir de Kervaudu et ses anciens propriétaires*, dans *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, t. XLIII, 1902, in-8, p. 186.

5. H. Moret, *Le Croisic et la presqu'île croisicaise et ses environs*, 1917, in-8, p. 154.

6. Lachèvre, *op. cit.*, t. III, p. 346.

L'ouvrage dont il s'agit parut donc en 1662[1]; il renferme trente-quatre pièces (plus ou moins développées) du sieur de Lespine, avec d'autres poésies (dont beaucoup concernent notre héros) et qui sont dues à « l'historiographe » Colin, H. de Picou, Jean-Baptiste Babin, général des finances à Nantes, l'avocat Louis Morel de Champagne, Jacques Pineau, sieur des Boisbriands, D. Merlaud, Daniel Del May, M[arie] A[mperoux], M[arie] L[oyseau], J. Du Tertre, le pasteur Philippe Le Noir, Henri de La Vernade, chanoine de Reims, Suzanne Vigneu, Armand de La Vernade, René Ternebac, Pierre Le Prince, sieur de Malaguet, D. Mas, N. de La Pigeonnière, Petrus Guiardus.

Ces poésies, qui se rapportent en général à notre homme, forment donc bien un recueil composé par lui ou dans son entourage; elles donnent des renseignements sur sa vie, son caractère. Mais on a de plus quelques documents très certains qui permettent des précisions évidentes.

Ainsi, grâce à l'état civil réformé, on sait que Gentilhomme était protestant, qu'il naquit au Croisic (à Kervaudu?) en juillet 1610, et fut baptisé par André Le Noir, ayant pour parrain René Macé, pour marraine Marie Pineau[2]; son père se nommait Jean.

René fit partie de la maison du prince de Condé, puis peut-être de celle de Gaston d'Orléans. Il était en tous cas auprès de ce prince, sur les bords de la Loire, en 1637, et lui prédit de façon singulière la naissance de Louis XIV[3]. La prédiction se réalisa, comme l'on sait, et lui fit une grande réputation dans un petit cercle, comme le prouvent les vers du chanoine de La Vernade, cités par Bizeul. Un autre de ses amis le traita même à ce propos de « poète des lis ». Ce n'est là qu'une désignation littéraire : et voir en lui un « poète royal », « un historiographe » semble une erreur et une exagération. Gentilhomme a une haute estime de lui-même; il prétend avoir été renommé pour sa science, avoir accompli des exploits militaires, avoir joué un rôle diplomatique! Que faut-il croire de tout cela?

En tout cas, il ne réussit pas dans sa cour près de Gaston d'Orléans[4], eut de graves soucis, de grands procès; il se prétendait de plus persécuté par un ennemi acharné. On ne peut préciser ces événements, et nous devons sur tout cela l'en croire sur parole. Il a dû aussi sérieusement s'appauvrir : car il quémande auprès de Christine

1. Cet ouvrage est décoré d'une figure représentant un phénix adorant le soleil, avec cette devise : *Musarum in odore quiescet.*

2. Registre de l'état civil réformé, cité par Dugast-Matifeux dans l'article de Bizeul, p. 105, note 1.

3. Cf. Sonnet republié par Bizeul, adressé à un ministre (Brienne), p. 113. A propos de la naissance de Louis XIV, voir P.-M. Bondois, *Les documents de la cassette de Richelieu, l'affaire du Val-de-Grâce,* 1637, 1928, in-8 (Extr. de la *Bibl. de l'École des Chartes*). Cf. aussi, au sujet des poésies échangées entre Lespine et Marie Loyseau, femme d'un gentilhomme de la région, René Bertrand, Dugast-Matifeux, *Les Gentilshommes verriers de Mouchamps,* dans *Annales de la Société académique de Nantes,* t. XXXII, 1861, in-8, p. 218.

4. Ce qui n'a rien d'étonnant, après la prophétie faite au prince.

de Suède, en 1656, auprès de Louis XIV, lors de son voyage à Nantes en 1661[1]. Il avait cependant en sa possession un cabinet de curiosités (portraits, tableaux, statues) et une bibliothèque; il s'intéressait aux peintres « miniaturistes » de l'époque[2] et fit aussi partie de la petite académie de Blain, où se réunissaient autour de Jacques Pineau des Boisbriands les beaux-esprits de la région.

Revenu, en effet, dans son pays natal, notre poète était resté fidèle à sa foi et mourut protestant le 12 novembre 1671, âgé d'environ soixante ans[3]. Il fut enterré à Sucé[4].

Voilà tout ce que l'on peut savoir de précis et de sûr sur son compte à l'heure actuelle. La plus grande partie de ces renseignements vient donc de ses dires. Malheureusement ses poésies sont vagues, grandiloquentes, sans précisions, et pour la majorité des faits, aucun document ne vient confirmer ou infirmer des affirmations sujettes à caution, par suite des licences que s'accordent les poètes en parlant d'eux-mêmes.

* * *

III. — Mais la légende s'est emparée du modeste rimailleur. En effet, ceux qui se sont occupés de lui, depuis Dugast-Matifeux, ont pris texte de l'historiette de Tallemant des Réaux sur Gaston d'Orléans, pour narrer à son sujet une mirifique histoire.

Tallemant, en effet, d'une plume toujours piquante, raconte la triste aventure d'un protestant, qu'il nomme de Lespinay et dit natif de Normandie. Ce gentilhomme, ayant courtisé à Tours la maîtresse de Gaston d'Orléans, Louison Roger (Louise Roger de La Marbelière), fût disgracié et dut fuir la colère du prince[5]. Réfugié en Hollande, à La Haye, il « cajola » la fille de la reine de Bohême[6], Louise-Hollandine de Bavière, la future abbesse de Maubuisson[7]. Les membres de la famille de la jeune princesse prirent fort mal des assiduités déplacées, et, finalement, le galant fut assassiné par des sicaires anglais, stipendiés par un des frères de l'héroïne, Philippe[8].

L'histoire racontée par Tallemant est vraie : elle fit scandale, comme bien l'on pense, et plus d'un contemporain en a parlé[9]. Mais l'anecdo-

1. Voir l'article de Bizeul, plus prudent dans l'interprétation que Dugast-Matifeux.
2. Chartier, Louis Du Guernier, Gribelin, Jean Petitot, Toutin.
3. *Registre de l'état civil protestant de Nantes*, publié par le marquis de Granges de Surgères, 1897, in-8, p. 7. Note additionnelle de Dugast-Matifeux à l'article de Bizeul, p. 132.
4. Sucé, Loire-Inférieure, arrondissement de Nantes, canton de La Chapelle-sur-Erdre.
5. *Historiettes*, éd. Monmerqué et Paris, t, II, 1854, in-8, p. 285 à 287.
6. Élisabeth Stuart, reine de Bohème, veuve de Frédéric V, électeur palatin.
7. La fille aînée de la reine, la savante princesse Élisabeth, contribua à ce drame, parce que son rigorisme n'admettait pas la conduite de sa sœur.
8. 1627-1650.
9. *Journal de Bassompierre*, éd. Chantérac, t. IV, 1872, in-8, p. 427.

tier a été précis et exact à son habitude[1]; il se montre bien informé. Il s'agit bien, comme l'a noté P. Paris, d'un gentilhomme de la vénerie de Gaston, Jacques d'Espinay, sieur de Vaux et de Mézières. Le fait se trouve confirmé par M. G. Cohen dans son ouvrage sur les *Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle*[2]. Le héros de cette tragédie était devenu capitaine-major d'infanterie, et le diplomate Henri Brasset a donné, dans ses lettres[3], des renseignements sur ce meurtre, renseignements qui confirment absolument le récit de Tallemant. Aucun doute n'est donc permis sur la personnalité du « Don Juan » qui joua le premier rôle en l'affaire.

Or, Dugast-Matifeux n'a pas hésité, en publiant l'article de Bizeul, à porter au compte du petit poète croisicais cette sanglante aventure. Tallemant, d'après lui, se serait trompé doublement en parlant d'un Lespinay, normand, alors qu'il s'agirait d'un Lespine, breton. Cette difficulté, rectifiée avec élégance, n'embarrasse donc pas notre historien.

Il était moins aisé d'expliquer comment l'acte de décès de l'amoureux, décédé à La Haye en 1639, pouvait porter la date de 1671, et était enregistré à Sucé en Bretagne. — Qu'à cela ne tienne! Quand on a commencé les hypothèses, il est toujours facile de tout expliquer! Et voilà comment l'histoire fut arrangée: quoique grièvement blessé, le héros put être sauvé, regagna sa province, et mourut trente ans plus tard, après avoir souvent chanté ses misères et ses malheurs!

Ainsi s'expliqueraient aisément les allusions mystérieuses de l'œuvre poétique du sieur de Kervaudu. Les tirades enveloppées, où il parle des chagrins de son existence, feraient allusion à sa fuite de Tours et à sa malheureuse idylle de Hollande....

Il n'est pas besoin d'insister davantage pour prouver qu'il faut renoncer à cette explication ingénieuse, mais qui ne tient pas. C'est une légende qui doit être abandonnée, et le petit rimeur ne fut pas le héros de doubles et brillantes amours, celles de la maîtresse d'un prince et d'une fille de reine!

P.-M. Bondois.

1. Comme l'a montré M. E. Magne, dans deux intéressants ouvrages sur Tallemant.
2. 1920, in-8, p. 624.
3. Publiées dans *Œuvres de Descartes*, éd. Tannery et Adam, t. IV, 1901, in-4° p. 450-451.

A PROPOS DE L' « INCESTE DE PHÈDRE »

L'inceste de Phèdre a déjà empli tant de pages de la *Revue d'Histoire Littéraire* que je me ferais scrupule d'ajouter de nouveaux commentaires sur cette action, ou plutôt cette intention, regrettable. Pourtant, permettez-moi de laver la malheureuse d'un soupçon que l'excellent article de M. Jean Cousin, dans la *Revue* de juillet-septembre 1932, p. 397, laisse peser sur elle : « Nous apprenons que Phèdre est allée jusqu'à élever un temple à Hippolyte et à y offrir des sacrifices ». C'est la Phèdre d'Euripide qui est coupable de cette étrange latrie (et encore, pas tout à fait, ce me semble). Celle de Racine est, en dépit de son péché mortel, plus décente : « Je *lui* bâtis un temple » se rapporte à Vénus ; et c'est par une aberration dont elle s'accuse, que, lorsque sa bouche y implore « le nom de la déesse », elle « adore Hippolyte » (v. 285-286). Le vers :

J'offrais tout à ce dieu que je n'osais nommer

(tandis que celle d'Euripide nomme, ὠνόμαζεν) doit s'entendre en un sens subtil, et Phèdre n'est pas « allée » aussi loin que son critique le suppose ; les sacrifices étaient pour Vénus, et leur objet était précisément de « détourner » les « feux » de la déesse.

Au surplus, la démonstration de M. Cousin m'a convaincu que Phèdre est incestueuse et qu'elle n'est pas janséniste. Mais je ne la voudrais pas « folle de son corps » à ce point....

Pierre Moreau.

CORRESPONDANCE INÉDITE
ENTRE THOMAS ET BARTHE (1759-1785)

(*Suite.*)

Après avoir parlé d'elle, comment parler de littérature? Je voudrais cependant votre avis sur cette comédie de caractère en cinq actes qui a, dit-on, un grand succès, *Le Séducteur*[1], que vous avez vu sans doute quoique vous alliez rarement au spectacle. Je vous prierais de me l'envoyer, si je n'avais donné cette commission à mon ami Cavailhez. Joignez cependant, si vous le voulez bien, un second exemplaire au recueil des *Œuvres de M. de Pompignan*, six volumes *in-octavo*[2], qui viennent de paraître chez Nyon et que vous ferez prendre pour moi chez Moutard. Vous pourrez d'abord le parcourir, et me l'adresser ensuite par la poste en un paquet ou deux (dans ce dernier cas par deux courriers successifs), bien empaqueté, enveloppé, ficelé s'il le faut, et sous le pli de mon aimable et très obligeant camarade d'études M. d'Arboulin de Richebourg neveu[3]. On le trouve toujours à la poste après dix heures. Cette importante commission sera sans doute recommandée à Maurice. Une ligne ou deux de votre main à M. de Richebourg. Si, dans le cours de l'hiver, on donne quelqu'autre brochure ou livre digne d'attention, voudrez-vous bien me l'adresser par la même voie ? J'ai chez votre libraire un compte ouvert.

Je dine aujourd'hui chez Bertrand. Nous avons parlé et nous parlerons encore de vous. Vous lui avez inspiré vénération et tendresse, et Mademoiselle Bertrand parle aussi de Mademoiselle Thomas. Ne sont-elles pas toutes deux amantes de leurs frères ? Si le mot d'amante est un peu fort, convenez que le mot d'amitié serait trop faible.

De tendres respects à Mademoiselle Thomas. De tendres compliments à M. de la Saudraye. J'ai à peine le temps de relire et de cacheter cette lettre. Adieu. Comptez sur une amitié qui ne finira qu'avec la vie ; il me semble que je vous aime encore plus, depuis que j'aime une enchanteresse.

Suscription : A Monsieur Monsieur Thomas, de l'Académie française, cour du Louvre, pavillon de la rivière, à Paris.

CLII. — *Thomas à Barthe.*

[Paris], ce 8 janvier 1784.

Si j'ai tardé à vous écrire, je n'ai pas tardé du moins à faire vos commissions. Il y a longtemps que vous avez dû recevoir deux petites boîtes où étaient les six volumes de M. de Pompignan, avec la comédie du *Séducteur*. Je les

1. *Le Séducteur*, comédie en cinq actes, en vers, par le marquis de Bièvre ; première représentation à la Comédie-Française le 8 novembre 1783. C'est le début de cet auteur.

2. Les *Œuvres de Pompignan*, parues chez Nyon l'aîné, à Paris, en 1784, in-8°, se composent de quatre volumes, auxquels sont ajoutés un tome V, *Traductions des tragédies d'Eschyle*, et un tome VI, *Mélanges de traductions de différents ouvrages grecs, latins*, etc.

3. D'Arboulin de Richebourg était alors administrateur général de la poste aux lettres. Il avait dans son service l'Orléanais, la Touraine, le Maine, l'Anjou, la Picardie, les Flandres et l'Artois.

ai envoyées sur-le-champ à M. de Richebourg qui m'a fait dire qu'il se chargeait de les faire partir. Les six gros volumes auront plutôt satisfait votre curiosité que votre goût. Les vers des quatre premiers sont pour la plupart bien au-dessous de ce que promettaient l'auteur de *Didon* à vingt-quatre ans. Ce n'est point le cas de le dire :

« Chaque fleur du printemps devient un fruit d'automne. »

L'auteur probablement sera plus récompensé de son travail dans l'autre monde que dans celui-ci, et il a plus travaillé pour l'éternité que pour l'immortalité. Je crois cependant que ce n'est pas là son compte, et que le dévot était encore assez mondain pour vouloir plaire ici-bas. Il n'a pas même nommé l'abbé Delille dans la longue préface qui est à la tête de ses *Géorgiques*. Il pouvait cependant le faire sans se déshonorer, et sans se compromettre. Peut-être a-t-il cru ensevelir tellement l'ouvrage de l'abbé par le sien, que désormais il n'en serait plus question, et que la postérité ne saurait plus de quoi il a voulu parler. Vous aurez vu s'il a réussi.

A l'égard du *Séducteur*, il a eu aux représentations un succès éclatant. On a dit que Molé y contribuait beaucoup pour sa part. On louait, surtout le style, que l'on comparait de loin à celui du *Méchant*. L'impression n'a pas été si favorable, et l'on a cherché, comme il est juste, à se venger d'un succès.

On a donné dernièrement la tragédie des *Brames* de Mr de la Harpe[1]. L'auteur l'a retirée, après la seconde représentation ; il se plaignait beaucoup du jeu de Brizard, qui avait un rôle de huit cents vers, et qui a, dit-on, fort mal joué. Il réserve sa pièce pour des temps plus heureux. On dit qu'il y a de beaux détails. Je ne la connais pas.

A lundi la première représentation de *Macbeth*[2]. Larive est ivre de son rôle, et y produira, à ce que j'espère, un grand effet. C'est une bataille que votre ami va livrer, car on a été si irrité du succès de sa dernière pièce, qu'à celle-ci on fera, je crois, bonne défense. Elle est, comme toutes les autres, un mélange de beautés et de défauts. *Infelix operis summa.* Le style d'ailleurs est fort négligé. Il a perdu la plume avec laquelle il avait écrit les belles scènes d'*Œdipe*, on ne s'est pas donné la peine de s'en servir. Ce génie irrégulier mais tragique, content de remplir l'âme de terreur, semble dédaigner le suffrage de l'esprit. Mais l'esprit qui est un personnage assez vain, ne pardonne pas à celui qui le néglige, et qui a l'audace de vouloir réussir sans lui.

La Harpe, infatigable, vient de faire un *Coriolan* qu'il a lu aux Comédiens et qui ne tardera pas à être joué[3]. Il fait comme le roi de Prusse qui, dans la dernière guerre, le lendemain d'une bataille perdue, courait à cinquante lieues de là en livrer une autre, essayant la fortune sur tous les terrains, et occupant toujours de sa renommée ou ses ennemis ou ses amis.

Vous vivez loin de tous ces orages au sein de l'amour et de l'amitié, et de tous les plaisirs de Marseille. Vous avez là une activité paresseuse, ou si vous voulez une paresse active, qui sans rien faire ne se repose jamais, et attrape toujours le plaisir en courant. Ce n'est point là tout-à-fait mon système. Mes organes trop faibles ne résisteraient pas à ce genre de vie, et mon âme n'est point faite pour les exercices violents. Je vis calme sous un ciel de brouillards, ou parmi des gelées rigoureuses ; car le froid a été ici jusqu'à quatorze degrés, et le dégel ensuite a fait de Paris un cahos de boue, de glace et de neige fondues.

Ce n'est point là Nice où nous avons eu de si beaux jours et un si beau soleil. Cependant, pour me consoler, M. de Raimondis vient de me mander que le mois de décembre avait été très pluvieux. Les anglais s'en irritent, et sont fort mécontents du roi de Sardaigne qui ne met point ordre à cela.

1. Première représentation, 15 décembre 1783. Étonné de la chute de cette tragédie, un mauvais plaisant répétait : *Les bras me tombent.*
2. Créé le 12 janvier 1784.
3. Première représentation le 2 mars 1784.

Je travaille toujours un peu, mais lentement, et je ne sais pas trop si ce que je fais est bon. Au moins, je consume mon temps, si je ne l'emploie pas, et les jours s'écoulent.

Madame de Saint-Huberty a les plus brillants succès dans la *Didon* de Marmontel. Elle a donné l'idée d'un jeu qu'on ne connaissait point à l'Opéra, et on la compare aux plus grandes actrices[1]. Le second acte a le plus grand mérite, dit-on, pour la musique[2]. On prépare la *Chimène* de Sacchini[3], qui a fort réussi aux répétitions et à Fontainebleau. Voilà la liste de nos plaisirs, qui ne sont pas les miens, car je ne vais point au spectacle.

On prétend que la reine va venir demeurer parmi nous. Du moins on prépare son appartement aux Tuileries. Les femmes qui l'occupaient ont reçu leur congé du ministre, et on va travailler aussi à un appartement pour le roi dans l'ancienne salle des Machines. Comme le projet est de rebâtir Versailles, on dit que la famille royale viendra s'établir les hivers à Paris.

Nous avons élu Marmontel secrétaire de l'Académie, et Suard son concurrent a eu six voix pour lui[4]. L'abbé Delille fait un poëme sur l'*Imagination*. Il sera divisé en trois chants. Il considère l'*Imagination*, par son influence sur les arts et la poësie, sur le bonheur ou le malheur de l'homme, et sur les usages, les mœurs, le caractère et les opinions des peuples. Cette division est riche et féconde, et lui fournira sûrement de beaux détails et de beaux vers[5]. Sa santé d'ailleurs a été très mauvaise depuis quelque temps; il paraît un peu dégoûté du monde et vouloir se rapprocher de la retraite qui l'effraye en l'attirant. Je ne sais s'il pourra la supporter. Au reste je crois qu'il n'aura jamais que des demi-passions. Il est plus fait pour la dissipation que pour le bonheur, et il manquera toujours un peu d'ensemble dans sa vie comme dans ses ouvrages.

Nous avons fait depuis quelque temps l'essai du riz que vous nous avez envoyé, et il s'est trouvé excellent. Ma sœur n'en a jamais vu de si beau. Elle me charge de tous ses remerciements, auxquels je joins tous les miens, comme y étant encore plus intéressé qu'elle. Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de M. Bertrand, que ses amis regrettent à Paris, et qu'ils envient à ses amis de Marseille. Vous avez sûrement le plaisir de le voir souvent et chez lui et chez vos amis communs. Je voudrais pouvoir en augmenter le nombre; mais il y a apparence qu'il ne viendra guère plus souvent à Paris que je n'irai à Marseille. Les hommes sont quelquefois des plantes qui voyagent, mais elles restent toujours plantes, et il faut qu'elles soient attachées à un sol. Heureuses celles au moins qui sont toujours éclairées d'un beau soleil. Jouissez du vôtre au moins pendant l'hiver, et revenez nous voir quand il reviendra nous visiter.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous souhaite continuation de plaisirs et de santé.

Suscription : A Monsieur Barthe, de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, rue du Paradis, à Marseille.

1. A la douzième représentation de *Didon*, une couronne fut lancée aux pieds de la cantatrice. C'est la première ovation de cette nature.

2. Les critiques du temps sont d'accord pour vanter surtout le second acte et pour attribuer le succès à Piccini et à Madame Saint-Huberty.

3. Première représentation à Fontainebleau le 18 novembre 1783, à l'Opéra le 9 février 1784.

4. La place de Dalembert a été donnée à Marmontel le 27 novembre 1783. Bachaumont, d'accord avec Thomas, ne cite que Suard comme concurrent à Marmontel (*Mémoires secrets*, tome XXIV, p. 64), mais, dans ses *Mémoires d'un père*, livre XI, Marmontel raconte qu'il a eu deux concurrents: Beauzée et Suard, et que, sur 24 voix, il en a eu 18.

5. Le premier chant de ce poëme, lu à l'Académie le 26 février 1784, a été très apprécié.

CLIII. — *Thomas à Barthe.*

A Paris, ce jeudi 18 février 1784.

Nous avons reçu, ma sœur et moi, avec bien de la reconnaissance et autant de plaisir la caisse d'oranges de Malte que vous nous avez fait l'amitié de nous envoyer. Elles ont été parfaitement conservées; pas une ne s'est trouvée ni gâtée, ni froissée, ni meurtrie. Elles étaient arrangées avec tant de précaution et de soin qu'elles paraissaient avoir fait la route sans mouvement et être tombées de l'arbre même dans nos mains. Vous avez mis même dans votre lettre une petite coquetterie inutile en nous les annonçant moins grosses que celles d'Hyères et du Portugal. En arrivant, elles ont réfuté cette calomnie, et sont rentrées dans tous les honneurs qui leur sont dûs. La plupart sont très belles, et les plus médiocres ont encore un air de famille avec leurs sœurs dont elles relèvent le prix sans trop se déparer elles-mêmes. C'est en tout du très beau fruit, le goût en est excellent et quelquefois même un peu aromatique. Nous ne pouvons trop vous remercier de votre attention obligeante. Ma sœur n'est pas moins sensible à tout ce que vous lui dites d'agréable dans votre lettre; elle voudrait au moins en avoir mérité une partie, et pour le reste elle est reconnaissante des illusions mêmes de l'amitié.

Je n'ai pas eu bien loin pour faire vos compliments à M. de la Saudraye, car il demeure avec nous. En arrivant à Paris, il fut épouvanté de l'idée d'aller occuper le même appartement qu'il avait partagé avec une femme, l'objet de ses plus tendres regrets. Il y avait la même répugnance qu'on aurait à entrer dans un tombeau. Nous lui offrîmes un appartement au Louvre; il l'accepta, vint avec nous à la campagne à Auteuil, est revenu avec nous à Paris, et il y est encore. Il tient aisément à la place qu'il occupe, et n'aime point à en changer. Nous mangeons ensemble et vivons sous le même toit. Il a donc goûté avec nous de vos oranges qu'il a trouvées très bonnes, et me charge de vous faire passer la portion de remerciements qu'il vous doit.

Vous êtes en vérité bien heureux d'avoir passé votre hiver à Marseille. Nous avons ici un hiver qui n'a point eu son semblable à Paris, de mémoire d'homme. Depuis trois mois et demi la gelée, la neige et la glace n'ont point été interrompues. Paris ressemble à une ville de Pologne ou de Russie. Les rues, les places, n'offrent que des monceaux de neiges entassées. Près de six mille hommes sont sans cesse employés par la police et le gouvernement à nettoyer les rues, et sans ce travail, ni les voitures, ni les hommes ne pourraient y passer. Le bois manque presque tout à fait dans Paris; on a craint qu'il n'y en eût pas même assez pour chauffer les fours des boulangers, et il y a plus de trois semaines qu'on n'en délivre, même pour les plus grandes maisons, qu'une demie voie à la fois. Encore est-il fort renchéri, et une voie de bois que nous avons fait venir il y a deux jours de Vincennes, nous a coûté près de 48 livres. C'est dans ce piège que j'ai donné au sortir des deux hivers de Hyères et de Nice. Le hasard ou l'amour de la patrie vous a beaucoup mieux servi.

Je me suis assez bien porté depuis quelque temps, mais ma santé s'affaiblit depuis que je ne puis plus monter à cheval, et j'ai été malade ces jours derniers. Jouissez de votre climat, de votre imagination, de votre estomac et de vos forces. Moi, je suis privé de tous ces avantages[1], et j'attends avec impa-

1. Quelques jours avant la date de cette lettre, le roi avait établi une commission d'écrivains, tous membres de l'Académie française, chargés de l'examen des poèmes lyriques destinés à concourir aux prix fondés par Sa Majesté. Thomas fait partie de cette commission, avec Gaillard, l'abbé Arnaud, l'abbé Delille, Chamfort, Lemierre et Suard, investi des fonctions de secrétaire du comité. « Ces Messieurs, dit Bachaumont, jouiront de leurs entrées aux loges et amphithéâtre, et ils sont invités à se

tience le printemps, qui ne sera encore qu'un printemps de Paris, c'est-à-dire bien peu de chose après ceux que j'ai vus.

Adieu, je vous embrasse. Mille compliments à Messieurs vos frères, à M. Bertrand et à toute votre famille, si elle veut bien encore se souvenir de moi.

Suscription : A Monsieur Monsieur Barthe, de l'Académie des Belles-Lettres et des Sciences de Marseille, rue du Paradis, à Marseille.

CLIV. — *Thomas à Barthe.*

A Marly, vendredi 6 août 1784.

Il y a plus de huit jours que votre lit est fait rue du Sentier[1], et vous n'arrivez point. On vous attend de jour en jour. J'y ai envoyé plusieurs fois ; j'y ai passé moi-même ; on m'a dit que personne n'avait de vos nouvelles. Vous me faites enfin l'amitié de m'en donner, vous me rassurez, car je craignais qu'il ne vous fût arrivé quelqu'accident en chemin. Heureusement, vous êtes, ou du moins vous étiez encore à Montpellier, et vous y faites des vers qui seront faits à la Grande Chartreuse. Je crois que ces sortes d'ouvrages gagnent beaucoup à être faits sur les lieux mêmes qui doivent les inspirer. Je désire à ces vers, et surtout à la première moitié, je désire au tout plus de profondeur et je ne sais quoi de plus nouveau. Je crois qu'il ne fallait les faire et qu'il ne faut les corriger que dans la Chartreuse même. Alors vous confronterez le tableau avec l'objet que vous aurez sous les yeux. Il me semble en général que, pour l'expression et l'idée, cela n'est ni assez doux ni assez fort, que la marche des vers n'est point assez ferme et que ce sont plutôt des vers faits sur des vers que sur la nature physique et morale que vous voulez peindre.

Je ne vous écris qu'un mot et en courant, parce que je suis à Marly, et qu'il faut que ma lettre parte aujourd'hui vendredi pour être demain à Paris et de là partir pour Lyon. Il y a apparence que je serai encore à Marly à votre retour, car j'y resterai probablement jusqu'au 23 ou 24. Si vous n'arrivez que le 20, je vous verrai le lendemain ou le surlendemain. Si vous arrivez le 15 ou le 16, j'espère qu'après avoir été à l'Opéra une ou deux fois, vous viendrez passer un jour ou deux dans notre ancien Marly.

Ma sœur ne se porte pas bien ; elle est ici avec moi et va prendre des bains pour sa santé. Elle me charge de vous faire tous ses compliments. Nous faisons tous bien des vœux pour que vous échappiez la nuit aux honnêtes gens qui débarrassent les passants d'une partie de leur or. M. de Raimondis nous a conté qu'il avait été arrêté et volé l'année dernière en allant à Nice. J'espère qu'il ne vous en arrivera point autant, et que vous n'aurez point une histoire intéressante à conter.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

CLV. — *Thomas à Barthe.*

[Paris], ce jeudi 9 septembre [1784].

Vous me mandez de Lyon que vous me ferez l'amitié de venir me chercher à Marly, dès que vous serez arrivé à Paris. Je serai très charmé de vous voir, mais ce sera au Louvre, où je suis depuis quelques jours. J'ai quitté la campagne pour n'y plus retourner, et je suis même prêt à quitter Paris pour aller passer le reste de l'automne et l'hiver dans les provinces méridionales. Si

trouver aussi aux répétitions des ouvrages nouveaux, pour contribuer par leurs observations au succès de la mise de ces ouvrages au théâtre. » (*Mémoires secrets*, tome XXV, p. 111.)

1. C'était alors le domicile de Barthe à Paris, chez M. de Lavalette.

vous aviez accompli vos premières promesses d'arriver ici vers la fin de juillet, j'aurais eu du moins le plaisir de vous voir pendant deux mois; mais, de retard en retard, vous arrivez en septembre, et moi je fais déjà les préparatifs de mon voyage qui est fixé vers le 20 du mois.

Madame Necker est depuis quelque temps d'une santé très faible et même alarmante pour ses amis. Elle doit passer l'hiver ou en Provence ou en Languedoc, ou à Nice. Elle n'est pas encore décidée. Mais je la suivrai où elle ira. Ma sœur et M. de la Saudraye, qui ne nous a point quittés, partiront avec moi.

Je doute que, d'ici mon départ, j'aie le temps de faire avec vous la revue de votre poëme, avec toute l'exactitude que mérite une dernière édition. Je vais être fort occupé et fort distrait pendant ces derniers jours; mais si vous voulez me le confier, ou me l'envoyer par la poste quand je serai fixé, je ferai cet examen à tête reposée et je vous l'enverrai par la même voie avec mes dernières remarques; car je crois qu'il est temps de l'imprimer, et vous feriez bien de le faire paraître cet hiver.

Adieu. Faites-moi avertir dès que vous serez arrivé, ou plutôt venez dîner avec nous tout simplement. Nous causerons de tout cela plus en détail. Je vous embrasse de tout mon cœur. Ma sœur vous fait mille compliments.

CLVI. — *Thomas à Barthe.*

A Coppet, ce 10 octobre [1784].

Je n'ai pu tenir ma parole et vous envoyer de la route même les feuilles que je vous avais promises et que vous me redemandiez. La fatigue du voyage et le tracas des auberges sont peu favorables au travail. Mais lorsque j'ai eu quelques moments de calme, je les ai employés à revoir votre second chant. Je l'ai arrangé tout entier, ou du moins les deux premiers tiers, sur un nouveau plan. Vous trouverez presque tous les morceaux déplacés, et dans un nouvel ordre.

Mon arrangement du moins vous indiquera ce que je désire, et vous pourrez, en conservant le plan général, placer autrement quelques morceaux particuliers. Je n'ai pas indiqué formellement la troisième époque, mais elle l'est dans le chant même par le morceau où vous peignez tous les dangers qui menacent la passion de votre élève, et par ce vers :

J'observe, et vois les mois et les jours s'écouler.

Peut-être seulement faudrait-il ajouter dans cet endroit un mot qui marque que c'est pour ainsi dire l'*hiver* de l'amour. Vous m'entendrez mieux sur ce mot, quand vous aurez lu ma première feuille.

Si vous adoptez l'épisode, il faut qu'il soit travaillé avec soin, et en beaux vers. Ce sera un contraste et un changement de ton, et une occasion heureuse pour de la poésie noble. J'ai fait de mon mieux, c'est à vous d'achever, en vous jugeant vous-même avec sévérité[1]. Je ne vous renvoie point la copie de votre chant, parce que je crois que vous en avez d'autres, et que ce serait grossir beaucoup le port inutilement.

Je suis à deux lieues de Genève chez M. Necker. J'habite un très beau château qui domine sur le lac[2]; mais je compte le quitter dans deux ou trois jours, pour me remettre en route, et me rendre à Avignon.

1. Cet épisode de Rosemonde et Lautrec (la lettre suivante de Thomas le précise) se passe au temps de la chevalerie. Nous ignorons si Barthe l'a conservé dans son poëme. En tous cas, son deuxième chant se termine par un épisode de Céphise et Valcour, publié dans l'*Almanach des Muses* de 1800, p. 141.

2. Le château de Coppet a été acheté dans le courant de l'année 1784 par Jacques Necker pour la somme de 500000 livres au fils de son ancien associé, Pierre-Germain Thélusson. M. Othenin d'Haussonville décrit le château dans *Le salon de Madame Necker*, VIII (*Revue des Deux Mondes*, 1881, tome I, p. 850).

Je ne sais encore où j'irai passer l'hiver, si c'est à Nice ou au Languedoc. Ainsi, je ne puis vous donner une adresse sûre pour m'écrire. Quand je serai fixé, je vous le ferai savoir. Peut-être m'arrêterai-je à six lieues d'Avignon dans les terres, et loin du Rhône qui contribue beaucoup au froid d'Avignon dans l'hiver. Mais tout cela est encore incertain[1]. Ce qui ne l'est pas, c'est le désir bien vif que j'ai que vous mettiez la dernière main à votre ouvrage, que vous le fassiez paraître, qu'il ait un grand succès et qu'il vous porte enfin à l'Académie, où vous avez des droits que vous négligez un peu trop.

Moi, de mon côté, je vais aussi employer le temps de mon absence de Paris, et profiter d'un plus beau ciel pour faire quelques chants nouveaux que je vous lirai à mon retour. J'ai entrepris l'ouvrage éternel. Je veux du moins en faire une partie, et la faire, s'il est possible, de manière que vous et les véritables gens de lettres en soyiez contents.

Adieu, je vous embrasse. Portez vous bien, et conciliez au moins le travail et les plaisirs. Moi, je tâcherai, si je peux, de concilier le travail et la santé. Ma sœur et M. de la Saudraye vous font mille compliments. J'ai vu M. de Raimondis à Bourg-en-Bresse sa patrie, et il m'a fait les honneurs de sa ville.

CLVII. — *Thomas à Barthe.*

A Nice, ce 20 novembre [1784].

J'espère que vous avez reçu une lettre de moi datée de Coppet auprès de Genève, et dans laquelle j'avais inséré quelques feuilles qui contenaient mes remarques et mes idées sur votre second chant. Je n'ai pu alors vous donner d'adresse pour m'écrire, car je ne savais encore véritablement où je passerais l'hiver. J'hésitais entre le Cantal, le Languedoc et Nice. Nice l'a emporté, et j'y suis établi. Nous avons pris une maison à la campagne qui appartient au chevalier d'Aiguines, avec qui vous faisiez de temps en temps des parties il y a deux ans[2]. Sa maison est petite, mais assez jolie, et très bien exposée. Elle est un peu élevée, entourée de côteaux, a une vue très riante.

Et le mont la défend des outrages du Nord.

Elle nous coûte vingt-cinq louis. M. Covin est venu nous offrir la sienne, mais elle était trop grande pour notre petit ménage, et par conséquent trop chère.

Tout le monde ici m'a demandé de vos nouvelles, à commencer par Madame Laval, et Madame de Cézolles. Toutes deux s'intéressent toujours à l'*Art d'aimer*, et m'ont demandé s'il avait paru, s'il paraîtrait du moins cet hiver. Elles l'attendent avec impatience, et la théorie même leur en paraît agréable. Le

1. Thomas hésite entre Nice et le Languedoc, pour y passer l'hiver, parce qu'on avait conseillé à Madame Necker un voyage à Montpellier, où elle devait trouver les soins d'un médecin célèbre, le docteur Lamurre, et Thomas était tout disposé à suivre ses amis dans cette ville. L'année suivante, il avait encore songé à se rapprocher du ménage Neck[illegible] « Si j'étais assez heureux, écrit-il le 13 avril 1785 à Madame Necker, pour que [illegible] affaires et les arrangements de M. Necker vous permissent de retourner à Cop[illegible] la Suisse deviendrait ma patrie pour tout le temps que vous y seriez... Peut-être nous pourrions trouver quelque appartement à Varsoix ou dans une autre ville du voisinage; car je n'ose me flatter qu'il fût possible d'en trouver dans la ville même de Coppet, ce qui me conviendrait bien mieux. Tout serait alors parfaitement bien concilié; mes malades (sa sœur et M. de la Saudraye) seraient chez eux, et moi je serais auprès de vous. Je pourrais vous voir tous les jours et à toutes les heures que vous auriez de libres. Je vivrais votre vassal et celui de M. Necker. Jamais féodalité ne m'aurait paru plus douce; vous savez bien qu'il y a longtemps je vous ai juré foi et hommage; je l'ai juré au génie, aux vertus et à l'amitié la plus tendre. » (*Œuvres complètes de Thomas*, tome VI, p. 470.)

2. Barthe a dédié au baron d'Aiguines une *Épître sur les beautés de l'art et de la nature dans les campagnes.*

comte de Saint-André, chez qui je dînais il y a quelques jours, en m'envoyant des biscuits à la crême, me rappela que vous les aimiez beaucoup.

Nous n'avons point passé par Lyon en quittant Genève. Nous avons pris la route de Chambéry et de la Savoie, et nous sommes rentrés en France par le Dauphiné. Nous avons passé à quelque distance de Grenoble, et nous ne nous sommes point écartés cependant pour aller voir la Grande Chartreuse. Il faut se réserver encore des plaisirs pour l'avenir.

Nous avons eu presque partout d'affreux chemins, des chevaux fatigués, des postes indignement servies. Nous avons vu en traversant l'Esterel des têtes et des bras suspendus aux arbres des forêts. Ce sont d'horribles moments qui effraient à la fois et qui rassurent. Quoique nous prissions la sage précaution de ne pas voyager de nuit, cependant nous nous sommes vus forcés une fois de marcher près de deux heures dans la plus sombre obscurité entre des rochers et des bois, et dans des lieux très menaçants, la nuit surtout, où les yeux ne distinguent rien, et où l'imagination suppose tout ce qu'elle ne voit pas. Ma sœur était assez alarmée ; cependant, il ne nous est rien arrivé.

J'ai repris en arrivant ici ma vie ordinaire. Je monte à cheval, je me promène et je travaille. J'ai recommencé un nouveau chant, et je demande des vers au soleil qui les inspirait autrefois quand il avait une lyre et un char. Il a perdu tout cet appareil, mais il a encore conservé sa puissance, et ce climat sûrement est plus favorable à l'imagination que le triste méridien de Paris.

Vous qui avez conservé toute la chaleur de la Provence, et qui l'avez encore rallumée pendant dix-huit mois sous les cieux de Marseille, vous devez vous sentir moins qu'un autre du froid et des brouillards de la Seine. Votre sang bien méridional bouillonne et bouillonnera encore longtemps dans vos veines. Profitez de cet avantage pour achever enfin votre poëme et lui donner sa dernière perfection.

Par tout ce que j'en ai entendu dire ici, car plusieurs personnes m'en ont parlé, il paraît que ce sont les deux premiers chants qui y ont le plus réussi, et le premier plus encore que le second. On a conservé un souvenir moins agréable et moins vif des deux autres ; on y a trouvé des longueurs et des lenteurs. Peut-être faut-il, en effet, les rendre plus courts, et leur donner une marche plus précipitée et plus rapide. A mesure qu'on avance, on épuise les idées de ce sujet, et les idées mêmes sont moins piquantes et moins neuves.

Je n'ai encore rien écrit sur votre quatrième chant. J'attends de savoir où vous en êtes, quel jugement vous avez porté sur les notes que vous avez reçues. Admettez-vous le bouleversement que je vous ai indiqué, l'épisode de Rosemonde et de Lautrec, et ces peintures des mœurs de la chevalerie, qui sont assez à la mode aujourd'hui, et qui m'ont paru pouvoir mettre un ton de poésie dans la première partie du chant qui, avec de jolis détails, est cependant un peu froide et peut-être monotone par la suite des détails même. J'ai cru qu'un morceau un peu étendu et qui présente une sorte d'action et d'intérêt, pourrait rompre cette uniformité. Mandez-moi l'impression que tout cela aura fait sur vous, et ne m'épargnez pas en tout ce qui pourra vous être utile. Je désire et je ferai en sorte, si je peux, que vous ne vous sentiez pas de mon absence. Envoyez-moi vos vers quand vous en aurez fait un certain nombre ; je vous en dirai mon avis avec ma franchise ordinaire.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Donnez-moi promptement de vos nouvelles, c'est-à-dire de vous et de votre travail. Ma sœur et M. de la Saudraye vous font mille compliments.

Suscription : A Monsieur Monsieur Barthe, de l'Académie de Marseille, rue du Sentier, boulevard Montmartre, maison de M. Lavalette, à Paris.

CLVIII. — *Thomas à Barthe*

A Nice, ce 4 décembre 1784.

Je vous renvoie sous l'adresse de M. de Richebourg les deux chants que vous m'avez confiés; j'ai lu et relu le quatrième avec soin; il est sûr que sa marche est lente et manque tout-à-fait de rapidité. Il a près de neuf cents vers, et c'est beaucoup trop, surtout après trois autres. Il faudrait le réduire à six cents au plus, et ce serait bien assez. Je crois que le défaut général de ce chant tient surtout à ce qu'il paraît composé de morceaux détachés. Il n'est peut-être ni assez passionné, ni assez gai. Il y a beaucoup moins que dans les autres de ces plaisanteries piquantes et fines exprimées en vers heureux, il n'y aurait point de mal, si elles étaient remplacées par des beautés d'un autre genre, et par un intérêt soutenu. Mais le plus grand défaut est dans la marche. J'ai tâché de vous indiquer les remèdes, autant que j'ai pu; mais je ne sais si j'aurai réussi; voyez vous-même et méditez votre propre ouvrage d'après mes observations; surtout n'y ajoutez pas de morceaux, il n'y en a déjà que trop. Tout ce qui y est, est bien; il n'y faudrait peut être qu'une autre forme. Mais il faut à coup sûr beaucoup de retranchements. Mandez-moi votre avis sur mes avis. Consultez quelqu'autre personne en qui vous ayez confiance. Mais, surtout, consultez-vous vous-même.

Adieu, je vous embrasse. Quand Chabanon sera de retour, voyez-le; il a du goût, et il a de l'amitié pour vous. Il pressent assez bien les effets. Songez surtout qu'en vous lisant, il faut qu'on soit arrivé à la fin du chant, sans s'être aperçu qu'on faisait une lecture. Il faut qu'il ait le caractère d'une conversation vive, rapide et chaude.

Je vous renvoie quelques lettres que je vous prie de faire mettre à la petite poste. J'ai profité de l'occasion du contre-seing.

Nous avons toujours ici le plus beau temps possible. Que je vous plains, au milieu de vos brouillards et de vos neiges!

J'ai reçu votre seconde lettre; la première m'était aussi parvenue, malgré vos craintes. Votre imagination va souvent plus vite que les malheurs. Mais l'imagination rend d'ailleurs tant de services à un poëte, qu'il faut bien lui pardonner quelques inconvénients. D'après votre dernière lettre, j'ai différé encore mon envoi d'un courrier. J'ai revu le chant avec une sévérité nouvelle. J'ai ajouté les morceaux dont vous aviez eu l'idée, en les retravaillant un peu; enfin j'ai rempli ma tâche en conscience; il ne vous reste plus qu'à remplir la vôtre. Quinze jours de travail et de Marly avanceront bien cette besogne. Je désire fort que vous puissiez imprimer cet hiver, que vous ayez un grand succès, que vous tourniez la tête à toutes les femmes, que l'Académie vous donne une place que vous devriez avoir depuis longtemps.

Voilà donc Voltaire et Pompignan réconciliés au tombeau[1], si les dévots pardonnent même après la mort! Il y aurait un joli dialogue des morts à faire entre ces deux hommes. L'abbé Maury[2] doit se donner bien du mouvement.

1. Lefranc de Pompignan est mort le 1er novembre 1784.

2. Jean Siffrein Maury, né à Valréas le 26 juin 1746, publia, en 1766, un *Éloge funèbre du Dauphin* et un *Éloge de Stanislas*. L'année suivante il envoyait aux concours de l'Académie française un *Éloge de Charles V* et une étude sur *Les avantages de la paix*. Plus tard, il prononçait devant l'Académie le *Panégyrique de saint Louis*; puis il collaborait avec l'abbé de Boismont à des *Lettres secrètes sur l'état actuel du clergé et de la religion en France*. Bientôt il ambitionna de remplacer à l'Académie son collaborateur mais n'y réussit pas. La Harpe l'avait combattu par des calomnies. Marmontel voulut tirer l'affaire au clair; il invita à dîner les deux adversaires, et, en présence de Thomas et de Gaillard, réputés pour leur intégrité et leur sagesse, La Harpe exposa ses griefs contre l'abbé Maury, sans pouvoir rien établir de précis à sa charge. Après quoi, Marmontel et ses amis soutinrent vigoureusement la candidature de l'abbé. A la mort de Lefranc de Pompignan, Thomas était loin de Paris

Je suis fâché que la *Cléopâtre* n'ait pas eu plus de succès; j'en ai entendu plusieurs lectures, et les trois premiers actes avaient toujours fort réussi. Il a refait les deux derniers quatre ou cinq fois. On ne refait jamais bien ce qu'on refait si souvent[1]. Si par hazard elle s'imprime, je serais bien aise de l'avoir. Demandez-en un exemplaire à Marmontel pour moi, en lui faisant bien des compliments de ma part.

Mon adresse, est à Nice, maison de campagne de Monsieur le chevalier d'Aiguines. Vous recevrez directement et à votre adresse mes papiers et mes notes, comme vous me l'avez marqué. Je souhaite qu'ils vaillent l'argent qu'ils vous coûteront. Le reste est adressé à M. de Richebourg par le même courrier. Vos deux chants y sont, et de plus quatre lettres. Je vous prie de faire remettre à la petite poste celles qui sont pour M. Chabry[2], Madame Mounet et M. Gerbaud, un de mes neveux qui est à l'abbaye de Sainte-Geneviève. A l'égard de la quatrième qui est pour ma sœur religieuse, faites-moi l'amitié de l'envoyer à Marianne au Louvre, avec un billet de vous qui lui marque de la porter elle-même à ma sœur et de la lui remettre en main propre, car on décachette les lettres des religieuses quand elles arrivent par la poste. Mille pardons de ces petites peines.

CLIX. — *Thomas à Barthe.*

A Nice, ce 15 janvier [1785].

Je vous renvoie par le même courrier vos trois chants sous l'adresse de M. de Richebourg avec le poëme anglais sur l'Amour. Bon Dieu! quel poëme! C'est un ouvrage de médecin qui se porte bien; c'est tout le physique de l'amour; ce sont tous les préceptes qu'on ne peut lire qu'à quinze ans, où il n'y rien ni pour le sentiment, ni pour la délicatesse et la grâce, « sans quoi l'amour n'est qu'un besoin honteux », dit Voltaire. Il n'y a donc dans tout cela ni un vers ni une idée qui puisse nous servir.

J'ai revu vos trois chants avec ma sévérité ordinaire, mais que votre talent est en état de supporter, et vous trouverez tous mes papiers avec les vôtres dans cette lettre. J'ai ajouté quelques idées qui me sont venues. Je n'ai pas rejeté quelques vers qui se sont présentés à ma plume. Prenez-les pour de la prose. Ce ne sont là que des matériaux. Je n'ai pas mis de notes comme vous me l'avez demandé; car je vous avoue que tout cet examen que j'ai fait avec attention, m'a pris beaucoup de temps. Et puis ces notes, si vous en voulez faire, vous viendront plus aisément qu'à moi. Sans vous flatter, vous êtes mieux fait pour ce genre que moi.

J'ai reçu tous vos paquets et les brochures que vous avez eu la bonté de m'envoyer, la *Cléopâtre*, les trois volumes sur la *Nature*[3], le *Décret de la*

et ne put faire campagne pour lui; mais il se doutait bien de tout le mouvement que se donnait le candidat. Reçu le 27 janvier 1785, l'abbé Maury, ayant à faire l'éloge d'un adversaire des philosophes, sut ménager toutes les susceptibilités. Nommé en 1789 député du clergé par le bailliage de Péronne, Maury devint évêque, puis cardinal en 1794. Ambassadeur de Louis XVIII à Rome, il y mourut le 11 mai 1817.

1. Au bout de trente-quatre ans, Marmontel s'est avisé de rajeunir sa tragédie de *Cléopâtre*. Donnée d'abord devant la cour, elle a été reprise à la Comédie-Française le 15 novembre 1784. Les trois premiers actes ont bien plu; mais les derniers ont paru mauvais.

2. La lettre de Thomas à Chabry, datée du 4 décembre, est publiée dans ses *Œuvres complètes*, tome I, p. CXXV. Né en 1753 à Clermont-Ferrand ou dans la banlieue de cette ville, Pierre Chabry passa dans la tristesse et les tourments une vie misérable à laquelle il mit fin par le suicide en avril 1785. Il était l'auteur d'un *Traité de la Monarchie française et de ses lois* (1783-1784) qui, très remarqué, avait obtenu un prix de l'Académie française.

3. Sans doute, *Études de la Nature*, par Bernadin de Saint-Pierre, trois volumes in-12, Paris, Didot le jeune, 1784, dont Grimm donne une analyse détaillée dans la *Correspondance littéraire*, février 1785.

faculté de médecine, qui m'a rappelé vos *Statuts sur l'Opéra* : il y a plusieurs traits qui ont la même tournure, et le même genre d'esprit. Mille remerciements de toutes ces nouveautés.

Je vous exhorte à achever sérieusement votre ouvrage, et à y mettre enfin la dernière main. Ne le risquez point à l'impression sans avoir consulté sur tous les chants M. de Saint-Lambert, sans lui avoir remis votre manuscrit. Il est poëte, homme d'esprit et homme du monde. Sous ces trois titres, il peut et doit vous juger, et vous donner d'excellents conseils.

Il faut que cet ouvrage vous ouvre enfin les portes de l'Académie. Il ne saurait être trop bon[1]. Mais vous avez déjà pour cela de grandes avances.

J'ai remis dans le paquet de M. de Richebourg, quelques lettres que vous voudrez bien faire tenir, une à Marianne, une à M. Pointard, qui contient des certificats de vie pour toucher de l'argent. (Vous voyez que cela est essentiel presque autant que de beaux vers), une autre à Mademoiselle d'Oby qui m'a écrit pour m'adresser une dame française qui est venue passer l'hiver à Nice, et à qui je fais réponse. Vous pourrez faire mettre la dernière à la Petite poste. Je désirerais que les deux autres fussent remises en mains propres, celle de Marianne et celle de M. Pointard.

Voilà donc M. l'abbé Maury de l'Académie. Voilà M. Target prêt à en être. Il y a une élection qui m'intéressera plus que celles-là. Adieu, je vous embrasse. Ma sœur vous fait mille compliments.

CLX. — *Barthe à Thomas.*

Marseille, ce 21 [février 1785].

Quæ tibi, quæ tali reddam pro munere dona?

Je fus moi-même à la poste chercher votre lettre. Je n'attendais pas pour la lire, d'être paisiblement seul au coin de mon feu. Je lisais dans la rue et je heurtais les passants, qui m'auraient sans doute excusé s'ils avaient pu vous lire ou vous entendre. J'accepte avec reconnaissance et sans excepter une ligne tout ce que vous avez écrit. Je ferai mon profit de tout. Le début est très heureusement corrigé. Cette légère satire des femmes est mieux dans la bouche d'une espèce de Sage, d'un Alceste, que dans la mienne. Le pauvre homme en cheveux gris qui aimait encore la veille et n'avait point été heureux : cela est plaisant. J'aime surtout qu'à la clarté pâle et tremblottante de la lampe qui veille, cette jeune femme dans la nuit tire les billets de son sein où ils reposent; qu'elle les relise, que tout à coup elle imprime des lèvres ardentes sur le plus tendre et le plus passionné. Au même instant elle rougit et regarde avec inquiétude autour d'elle, comme si elle craignait d'être surprise. Et plus bas : « Vous ne savez plus vous défendre contre l'absent; effrayée, vous vous reculez tout à coup. » Voilà deux traits d'imagination que je chéris et qui, même en prose, sont du plus grand effet. Je vous en citerais d'autres, mais il faudrait en grande partie recopier. J'ai d'ailleurs tant de choses à vous dire ! et l'heure presse.

Depuis votre dernière lettre, j'ai relu mes quatre chants avec un esprit de vérité vraiment paternelle. J'ai cru voir que l'ouvrage n'était pas mal, mais qu'il y faudrait un peu plus de poësie, de couleur; surtout plus de comparaisons. J'ai relu quelques chants du Tasse, je me suis creusé, et voici ce que je vous envoie. Vous verrez que j'ai fait tout mon possible, et pour améliorer ce poëme et pour abréger la peine que vous allez prendre. Je suis sûr qu'avec ces changements, exécutés en bons vers, et ce qu'il vous plaira sans doute d'imaginer encore, mon travail de plusieurs années ne sera point perdu.

1. Les critiques sont d'accord pour vanter les qualités de l'*Art d'aimer* de Barthe. Voir : Bachaumont, *Mémoires secrets*, tome XXIX, p. 116, et Grimm, *Correspondance littéraire*, juillet 1785.

Je ne sais si vous trouverez la plupart de ces comparaisons assez neuves, assez piquantes, surtout assez dramatiques ou passionnées; car c'est là le point. Permis à vous de les approuver, désapprouver, d'en créer d'autres. Au reste quoique votre imagination poëtique, épique, éloquente, soit naturellement féconde, et votre travail facile quand vous vous portez bien, je vous demande en grâce de ne pas tendre les nerfs de votre cerveau pour mon compte, et de laisser telle de ces comparaisons désirées, qui ne se présentera point d'abord. Surtout prenez du temps : ne vous piquez point cette fois de diligence : croyez que sous le ciel de Marseille et à l'école de l'amour, j'ai appris à être patient. Je saurai très bien attendre huit, dix, douze jours. Je vais, en attendant, m'occuper de ces cinq ou six pages que votre écriture a si bien embellies. Vous ne dites point si la mienne a eu votre suffrage, si vous avez été content de ma prose poëtique. Je me flatte peut-être, mais il me semble que même à côté de la vôtre, elle ne figure point mal cette fois...

Je viens de me lever, de regarder ma montre; j'ai vu avec frayeur qu'il me reste un quart d'heure à peine. Oserai-je vous dire que j'adresse pour vous à M. d'Arboulin de Richebourg et par ce courrier une centaine d'oranges de Malte, dans une caisse à part; avec les lettres initiales de vos noms, avant ou après les siens, en gros caractères : A. T., Antoine Thomas. J'ai presque l'air de vouloir vous séduire; en conséquence j'ai eu l'idée un moment de supprimer ces oranges. Pardon si je ne l'ai pas suivie. Faut-il, après tout, parce le mistral ou vent du nord qui soufflait depuis plusieurs jours a cessé, et qu'il nous arrive enfin des provisions de Malte, faut-il que je cesse de m'occuper de votre santé au moment précis où je vous consulte sur quelques pages de prose? Ces oranges du *second envoi* vous étaient depuis longtemps destinées.

Vous recevrez même par le courrier de mercredi ou par celui de vendredi une seconde caisse de cent oranges. C'est peut-être abuser des bontés de M. de Richebourg; mais il a écrit une si aimable lettre pour me remercier de la première cinquantaine, et votre santé me tient si fort à cœur, et les fruits rafraîchissants entrent si bien dans votre régime, que je lui en adresse pour lui la même quantité par ce courrier. Hâtez-vous d'envoyer deux fois Maurice à la poste, et que ces oranges, plus avancées que celles du *premier envoi*, à cause de la saison, soient déposées dans un lieu ni chaud, ni froid, ni humide.

Votre lettre à mon frère datée de janvier ne lui a point été remise. Il en est désolé. Je suis témoin qu'il a voulu, tous ces jours-ci, répondre à cette lettre qu'il n'a point reçue. Il est malheureusement surchargé d'affaires, mais il aura le plaisir de vous écrire au premier jour. C'est lui qui m'a avancé (payable dans six ans) la somme de six mille livres que je viens de placer sur la tête d'une de ses filles et sur la mienne. Car je n'avais et je n'ai pas le sou. J'aime à m'occuper du sort de ses enfants.

Mes plus tendres respects à mademoiselle Thomas. Je voulais lui envoyer avec les oranges deux bouteilles de la Sainte ampoule (de Marasquin) mais je n'ai osé. Cela est liquide et fragile; je les lui porterai moi-même quelque jour. Je parle souvent d'elle et de vous avec Bertrand, très flatté de son souvenir, et avec beaucoup d'autres.

CLXI. — *Barthe à Thomas.*

[Paris, 10 mars 1785.]

J'aurais le plus grand plaisir à vous écrire, à vous revoir, à vous entendre. Sûrement vous n'en doutez pas. Votre absence est d'une longueur insupportable, et vous ne parlez pas encore de votre retour. Je crois même que vous passerez encore l'été et l'hiver prochain hors de Paris. Au moment de votre départ vous me parûtes décidé à ne pas revenir de longtemps. Ce souvenir m'attriste. Je vous ai surtout regretté quand j'ai appris la fâcheuse nouvelle de la mort de ma belle-sœur. Vous l'aviez connue à Marseille; elle était

jeune encore. Elle laisse trois enfants, plus à plaindre que leur père; les filles surtout, dont l'éducation sera privée de ses vertus et de son exemple, et qui ne seront plus instruites que par des livres. L'avenir de ces enfants m'inquiète; je tremble qu'ils ne soient nés pour être malheureux. Ils n'ont d'autre soutien que leur père; s'il venait à mourir, ces pauvres enfants seraient absolument sans ressource[1]. Mon frère est en vérité bien coupable de ne les aimer que pour les embrasser. Pardonnez-moi ces réflexions que je devrais peut-être épargner à votre amitié.

Est-ce le moment de vous dire qu'on a joué depuis peu *l'Ami du mari ou les Perfidies à la mode* sur le théâtre de M. le Baron de Bézenval[2]. Une partie de la Cour y était : M. le Comte d'Artois, M. le Duc d'Orléans, le Maréchal de Ségur[3], le prince de Beauveau, le Comte de Vaudreuil, la belle duchesse de Polignac, toutes les Coigny, et la pièce a eu beaucoup de succès; et cependant je puis vous le dire entre nous, elle a été fort mal jouée. Le Vicomte de Ségur[4] s'est tiré très passablement du rôle du chevalier, mais celui du comte a été détruit par le Comte de Narbonne. Molé soufflait. Le Vicomte de Ségur est venu chez moi pour me demander le manuscrit de la part de M. le Duc d'Orléans et de Madame de Montesson, qui veulent la faire donner sur leur théâtre. Un intendant des Menus m'a prié de faire apprendre les rôles aux comédiens, à Fleury et à Molé. On a si bien parlé de cette pièce à la Cour, que M. le Comte d'Artois, qui me félicita sur le succès, veut la revoir et la faire connaître à la reine.

Je n'ai pas reçu de compliment, le jour de la représentation et depuis, sans vous le renvoyer du fond du cœur; j'en dis autant pour les lectures de l'*Art d'aimer* qui se multiplient[5]. Je vous enverrai quelque jour la dernière édition du quatrième chant. Je n'ai pu trouver encore un moment pour le transcrire. J'ai fait de nouvelles corrections au second, Mme d'Houdetot, M. de Saint-Lambert, Marmontel, l'abbé de Boismont[6] ont paru enchantés

1. Les tristes pressentiments de Barthe sur l'avenir malheureux de ses neveux se sont réalisés. On trouve dans les archives de la Comédie-Française (carton 178) une supplique adressée au Comité, le 17 janvier 1816, par Adélaïde Barthe, nièce et légataire universelle de l'auteur dramatique, qui expose sa situation précaire. Un certificat du maire de Marseille fait connaître qu'elle n'a pas de ressources, et qu'elle est divorcée d'un sieur Honoré Astoin, colon français à Saint-Domingue, dont elle est sans nouvelles depuis dix ans, et qu'on croit décédé. — Le 16 février suivant, elle reçoit la réponse suivante : « Par délibération prise en son assemblée d'hier et motivée sur le souvenir du talent de feu M. Barthe et sur vos malheurs, le comité a arrêté de faire revivre en votre faveur et à dater de ce jour, le droit d'auteur sur quatre représentations des *Fausses Infidélités* et sur quatre représentations de la *Mère jalouse*, si cette pièce vient à être reprise. » — Après avoir remercié, Adélaïde Barthe écrit, le 6 mai, pour solliciter une avance de deux cents livres, afin de pouvoir se rendre à New-York, pour y régler des intérêts de famille. Mais cette avance ne lui est pas accordée.

2. Pierre Victor baron de Bézenval, né à Soleure en 1722, a fait sa carrière dans les gardes suisses est devenu maréchal de camp en 1757 et lieutenant général, inspecteur des Suisses et des Grisons en 1763. Il avait une réputation d'esprit et de courage. Très lié avec M. et Mme Necker, c'est sans doute par eux qu'il aura été engagé à faire représenter l'*Ami du mari* sur son théâtre. Il a laissé des *Mémoires* publiés en 1806 par son héritier le Vicomte de Ségur.

3. Philippe Henri, marquis de Ségur, maréchal de France, gouverneur de la Franche-Comté, ministre de la guerre en 1781 (1724-1801).

4. Second fils du Maréchal de Ségur, le vicomte de Ségur (1756-1805) était passionné pour le théâtre.

5. « J'ai entendu le premier chant de l'*Art d'aimer*, écrit Chabanon à Thomas, le 3 février 1785, il m'a paru ravissant. Castellax prépare les voies à Barthe pour entrer à l'Académie. Vous savez avec quelle joie je contribuerai à l'y placer. » (Lettre inédite.)

6. L'abbé de Boismont, de l'Académie française, est l'auteur de *Lettres sur l'état du clergé et de la religion en France*, en collaboration avec l'abbé Maury.

du premier et du troisième. Je dois leur lire dans huit à dix jours le second et le dernier. Vos confrères et madame d'Houdetot ont parlé depuis, avec beaucoup d'estime, des deux chants qu'ils ont entendus. Je ne puis en ce moment donner d'aussi bonnes nouvelles qu'à vous. Je suis bien sûr que vous ne les lirez pas avec indifférence.

Où comptez-vous passer l'été prochain ? dans le voisinage de Forcalquier ? Et quand quittez-vous Nice ? Je vous ai envoyé plusieurs brochures : le *Cultivateur américain*[1], l'ouvrage de Lacretelle[2], des morceaux de morale extraits de Plutarque, l'*Almanach des Muses*, des poëmes traduits de l'anglais par M. de La Borde de Marchais[3], peut-être autre chose encore ; je dis peut-être, car je ne garde point de note. Je voudrais savoir si vous avez reçu tout cela. Et le discours de l'abbé Maury[4] ?

On reçoit aujourd'hui M. Targot[5]. Je vous envoie aujourd'hui un ouvrage nouveau par l'abbé de Mably[6] et un poëme sur les *Quatre âges de l'homme*, où il y a, dit-on, des détails et qui du moins est très bien imprimé[7]. Beaumarchais est depuis deux jours enfermé à St Lazare par ordre exprès du roi[8]. Il a imprimé dans le *Journal de Paris* une lettre où il parlait de lions et de tigres. Le roi s'est, dit-on, reconnu au mot Lion[9]. Je vous envoie cette lettre. Votre confrère M. Suard est son ennemi déclaré, ils sont en guerre ouverte[10]. Dans la préface du *Mariage de Figaro* qui allait enfin paraître, Beaumarchais l'appelle « un auteur auquel il n'a rien manqué qu'un peu plus d'esprit pour être un écrivain médiocre[11] ».

1. *Lettres d'un cultivateur américain, écrites à M. W. S., écuyer, depuis l'année 1770 jusqu'à 1781, traduites de l'anglais par M...*, 2 vol. in-12. Le traducteur est M. de Crèvecœur.

2. L'ouvrage de Lacretelle, c'est le *Discours sur le préjugé des peines infamantes*, couronné à l'Académie de Metz, suivi de : *Lettre sur la réparation qui serait due aux accusés jugés innocents, Dissertation sur le Ministère public, Réflexions sur la réforme de la justice criminelle*. Thomas écrit dans le *Mercure de France* du 2 juillet 1785 un article élogieux sur le *Discours* récompensé.

3. Jean Benjamin de La Borde, littérateur et musicien, né à Paris le 5 septembre 1734, fut successivement fermier-général, receveur-général des finances, premier valet de-chambre de Louis XV, et de nouveau fermier-général. Père de Madame de Marchais, devenue en secondes noces Madame d'Angivilliers, il est mort victime de la Révolution le 22 juillet 1794. Il a traduit de l'anglais, en 1785, un *Voyage dans les deux Siciles*, de Schwinburne.

4. L'abbé Maury a été reçu le 27 janvier 1785.

5. La réception de Target à l'Académie française est du 10 mars 1785, ce qui nous a permis d'assigner une date exacte à la précédente lettre.

6. L'abbé Mably, mort le 23 avril 1783, a publié dans les dernières années de sa vie : *Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique*, 1783, *De la manière d'écrire l'histoire*, 1783, avec une seconde édition en 1784 ; *Observations sur le gouvernement et les lois des États-Unis d'Amérique*, dont la seconde édition est de 1784, et la troisième de 1785.

7. Poëme par Alix et Mlle Dormoy, la future Madame Mérart de Saint-Just, Paris, Moutard, 1782, in-8°.

8. Bachaumont annonce, le 9 mars 1785, que Beaumarchais vient d'être conduit à Saint-Lazare par ordre du roi. Le 11 mars, les *Mémoires secrets* donnent des détails sur l'arrestation de l'auteur du *Mariage de Figaro*, qui a été détenu pendant six jours.

9. Voir, dans le *Journal de Paris* du 7 mars 1785, la lettre de Beaumarchais, du 2 mars dans laquelle on a persuadé à Louis XVI que la phrase suivante s'appliquait à lui : « Quand j'ai dû vaincre *lions* et *tigres* pour faire jouer une comédie..., etc. ».

10. La lettre anonyme, attribuée à Suard, a paru dans le *Journal de Paris* du 23 février 1785. C'est à cette lettre que Beaumarchais a répondu le 7 mars.

11. La préface du *Mariage de Figaro*, parue en avril 1785 ; était déjà connue du public depuis décembre 1784.

Vous êtes loin de toutes ces misères. Il vaut mieux, lorsque, par le plus grand hasard du monde, on en a le talent ou le génie, s'occuper d'un poëme épique. Je vous remercie et vous embrasse mille fois. Depuis longtemps, je n'ai point de vos nouvelles. Je n'ai pas le temps de relire cette lettre, mais je vous aime de tout mon cœur et vous embrasse et remercie mille fois. Mes plus tendres hommages à mademoiselle votre sœur.

Suscription : A Monsieur Monsieur Thomas, de l'Académie française, maison de campagne de Monsieur le chevalier d'Aiguines, à Nice.

(*A suivre.*)

M. Henriet.

NOTES SUR LES SOURCES DE LA « PRÉFACE DE CROMWELL »

De tous les grands romantiques, Victor Hugo a été sans conteste le penseur le moins original. C'est peut-être pour cela même que ses manifestes littéraires ont eu le retentissement que l'on sait : il a été à la portée du grand nombre des jeunes en littérature, écho des idées de l'époque, écho sonore en vérité, et d'autant plus sonore qu'il est toujours resté poète et poète admirable jusque dans ses moindres exposés esthético-théoriques. Bien qu'il se constitue expressément le champion de Victor Hugo penseur, M. Maurice Souriau lui aussi a dû reconnaître dans l'avant-propos de son édition de la *Préface de Cromwell* (Introduction, texte et notes, Paris, Boivin) que « ce n'est pas la nouveauté des idées qui est le vrai mérite de la *Préface* ». Cependant, ayant tout de même une idée un peu trop haute de l'originalité des conceptions du poète vénéré, M. Souriau a été empêché de déterminer toujours avec précision la filiation immédiate des idées dont la conglomération fait la force de ce manifeste de l'école nouvelle de dramaturges. Il entreprend, en effet, comme il le dit lui-même, de montrer « la genèse de la *Préface de Cromwell* ». Mais il ne sait pas se libérer tout à fait de l'emprise de l'idée si répandue de l'universalité du génie de Victor Hugo, et il surfait un peu la capacité prodigieuse de sa mémoire et de l'immensité de ses lectures. C'est pourquoi, dans son introduction et dans ses notes si utiles, si indispensables même, il se contente souvent d'indications générales au lieu de renvoyer à une source précise. Par exemple, au lieu de chercher où Victor Hugo a bien pu trouver ses affirmations sur le théâtre grec (qu'il ne connaît certainement pas dans les textes ni même, à ce qu'il paraît, dans des traductions *in extenso*), il se contente de discuter les opinions émises en les confrontant avec les résultats des travaux récents. Sans vouloir le moins du monde contester l'utilité de pareils rapprochements, il faut bien dire qu'il importerait de serrer d'un peu plus près la questien des sources proprement dites. A-t-il pu s'inspirer de l'abbé Barthélemy ? Que doit-il, au juste, à Schlegel et ses contemporains ? D'autre part, nous cherchons en vain le nom de Herder dans les annotations de toute cette partie de la préface où Hugo nous parle du développement de l'humanité et de l'art lyrique et dramatique et qui nous semble pourtant, par endroits, comme un écho des *Idées pour une histoire de la philosophie de l'humanité.*

Mais tout cela demanderait des recherches spéciales et parfois un peu malaisées, parce qu'il est bien certain que Victor Hugo ne connaît les écrivains allemands en question que par l'intermédiaire de la

littérature française et par le truchement des littérateurs français qui s'y sont intéressés. D'ailleurs, c'est précisément la contribution des compatriotes et des précurseurs immédiats de Hugo à la genèse de la préface qui n'est pas en tous endroits appréciée à sa juste valeur. M. Souriau n'a pas toujours su repérer, comme il en convient, d'ailleurs, lui-même, ces citations presque toujours un peu mutilées et ces références souvent vagues dont Hugo aime à parsemer son texte. Qu'il nous soit permis d'apporter quelques éclaircissements concernant des points de détail.

En général, M. Souriau a fait ressortir excellemment l'influence considérable qu'ont eue sur la *Préface* les articles que Stendhal a publiés sous le titre de « Racine et Shakespeare ». Mais, d'abord, il n'a pas remarqué que la fausse modestie dont Hugo fait étalage au commencement de la *Préface* le montre bien un peu entiché de beylisme. Plus loin, il ne voit pas que cette observation de Hugo : « La vérité de l'art ne saurait être, ainsi que l'ont dit plusieurs, la réalité absolue » (*Préface*, Souriau, p. 260-261) et ce qui suit est directement influencé par l'entretien qu'ont dans *Racine et Shakespeare* l'Académicien et le Romantique sur l'illusion parfaite au théâtre (voir surtout p. 11-14 de l'éd. Calmann-Lévy) qui, lui-même s'est visiblement inspiré des considérations sur l'unité du temps que l'on trouve dans le chapitre XVIII des *Cours de littérature dramatique* de Schlegel (3e éd., publiée par E. Böcking, Leipzig, Weidmann, 1846, tome II, p. 24-25). A la question que Souriau se pose (*loc. cit.*, p. 261, n. 1) : « Quels sont ces *plusieurs* critiques? Je n'ai pu en découvrir un seul », il faut donc répondre : Ce sont d'abord, Stendhal et Schlegel. Ce ne sont pourtant pas les seuls. Hugo ne peut pas ne pas avoir lu les trois articles « Des Unités » que Duvergier de Hauranne a publiés dans le *Globe* (nos du 24 décembre 1825, des 7 et 14 janvier 1826), où la même question est traitée à fond avec force références[1]. Ce « plusieurs » de Hugo est donc bien mieux fondé que M. Souriau le semble croire.

Un peu plus tard, l'embarras où le commentateur se trouve se révèle de nouveau. On lit dans le texte : « D'autres, ce nous semble,

1. Dans *Le Romantisme défini par Le Globe* (Paris, Les Presses françaises, 1925, Avant-Propos, p. xvi), Pierre Trahard se prononce comme suit sur l'importance des articles de Duvergier de Hauranne pour la *Préface* : « Je n'ai donc pas négligé les articles que Duvergier de Hauranne consacre aux « unités » et au « mélange du comique et du tragique » : inspirés de Manzoni, ces articles contiennent en germe la *Préface de Cromwel.* » On y retrouve, en effet, quelques-unes des idées principales et la source directe de quelques passages de moindre importance de la *Préface*. Que l'on compare, par exemple, pour ne citer qu'un détail :

En général, toutes ces formes, toutes ces règles si vantées ont un double désavantage ; elles garottent le génie et soutiennent la médiocrité. Ce sont des lisières dont l'enfant ne peut se passer, mais qui gênent tous les mouvements de l'homme fait. Retirez les règles et les Corneille s'élèveront ; retirez les règles, et les Campistrons tomberont. (D. de H., « Des Unités », III.)

Ce sont là, pourtant, les pauvres chicanes que depuis deux siècles la médiocrité, l'envie et la routine font au génie ! C'est avec les ciseaux des unités qu'on leur a coupé l'aile. Et que nous a-t-on donné en échange de ces plumes d'aigle retranchées à Corneille et à Racine ? Campistron. (*Préface*, éd. Souriau, p. 237.)

l'ont déjà dit, le drame est un miroir où se réfléchit la nature ». La note de M. Souriau nous laisse dans le doute : « Qui a dit cela ? Je l'ignore. » Il s'agit, cependant, de nouveau de remarques de Stendhal, que nous trouvons dans le chapitre X, III, dans ses réflexions sur le beau, où il parle d'abord de peintres-miroirs, puis, par extension, de peintres-miroirs « dans tous les genres » et enfin, expressément, de dramaturges qui auraient été « les miroirs de la nature » ! (*Loc. cit.*, p. 100-101.)

Il y aurait encore bien d'autres remarques à faire. Il nous semble, par exemple, que la conversation avec Talma, dont Hugo nous parle dans une de ses propres notes (éd. S., p. 280), est un entretien fictif, parce que la phrase : « Ce sont... les beaux vers qui tuent les belles pièces » est une formule bien stendhalienne et que tout le passage fait penser à une remarque de Stendhal sur la déclamation de Mlle Mars et de Talma (*R. et Sh.*, p. 91). Il est vrai que le « Témoin de sa vie » semble confirmer les dires de Hugo. Mais ce témoignage est, par malheur, comme l'on sait depuis longtemps, infiniment suspect et ici, comme dans la plupart des cas, sans aucune valeur[1].

Tout au commencement de la *Préface* Hugo se sert de l'expression un peu étrange : *Che sara, sara.* La note au bas de la page dit : « *Che sara, sara* est italien, et semble vouloir dire : Advienne que pourra. Cette phrase, aujourd'hui, ne serait pas correcte, et je doute qu'elle l'ait jamais été. Il faudrait dire « cio che sara » ou « quel che sara ». *Che* tout seul ne veut pas dire *ce qui.* (Communication de M. Tréverret, professeur à l'Université de Bordeaux.) Nous avons vu, du reste, dans l'introduction, que V. Hugo connaissait seulement l' « italien des îles ». La remarque est judicieuse en ce qui concerne l'italien défectueux de la citation de Hugo. Mais elle s'arrête là. La citation est, comme toujours, inexacte. Hugo ne connaît, en effet, pas du tout l'italien. Il se rappelle vaguement et sans le vérifier un passage d'un auteur français, qui aime les citations italiennes et qui ne peut être que Stendhal. On lit en effet dans *Racine et Shakespeare* :

Là-dessus est arrivé le maître de musique, qui lui a fait chanter, en ma présence, le duetto de l'*Italiana in Algeri :*

Sarà quel que sarà
Ai capricci della sorte, etc. (Acte I.)

C'est donc une citation de seconde main, car il me semble presque évident que Hugo ne connaît pas le texte italien de l'opéra-bouffe de Rossini, mais bien seulement le passage de Stendhal.

Ce qui nous semble bien trahir le secret de retrouver les citations non encore identifiées de la *Préface de Cromwell.* Celles-ci ne sont guère les fruits d'immenses lectures. Elles sont prises la plupart du

1. Pour la « véracité » du passage en question, voyez E. Biré, *Victor Hugo avant 1830*, nouvelle édition, Paris, Didier, 1902, p. 417-423.

temps dans les écrits de ses contemporains et prédécesseurs immédiats, et mutilées, bien entendu.

Ceci dit, il faut cependant expliquer pourquoi l'excellent connaisseur de l'époque qu'est M. Souriau, et qui, en général, s'est rendu compte de l'influence de Stendhal sur l'auteur de la « Préface », n'a pas relevé quelques-uns des échos de « Racine et Shakespeare » dont nous avons parlé. Il me semble que c'est parce que la métaphore du miroir, le passage sur Talma et l'allusion à l'opéra de Rossini se trouvent dans cette partie des articles composant « Racine et Shakespeare » qui n'a été publiée qu'après la mort de leur auteur. Mais, comme M. Martino l'a bien fait voir dans l'introduction à son excellente édition de *Racine et Shakespeare* chez Champion, Stendhal en a lu des fragments un peu partout dans les milieux littéraires. Et c'est là que Hugo en a pu prendre connaissance, si même il n'a pas eu le manuscrit sous les yeux.

Les exemples cités font ressortir, à ce qu'il me semble, que des recherches méthodiques sur la *Préface de Cromwell* pourraient bien donner encore des résultats intéressants pour l'histoire littéraire de l'époque. D'ailleurs, ces études ne sauraient porter préjudice à la gloire de Hugo, attendu que l'originalité d'un poète et d'un penseur est toujours enclose dans des limites bien humaines et que le fait d'avoir des sources et des prédécesseurs ne saurait porter atteinte à sa réputation. Seulement, pour bien saisir la filiation des idées dont un grand homme comme Victor Hugo se fait le porte-parole, il faut clairement distinguer entre les sources directes et les sources indirectes si l'on ne veut pas se perdre dans des rapprochements lointains ou difficilement contrôlables.

KURT JÄCKEL.

Apologie pour Sainte-Beuve :

SAINTE-BEUVE ET H. DE LATOUCHE
ou
LES SOUFFRANCES DE L'HOMME DE LETTRES[1]

« Je suis un hypocrite. J'ai l'air de n'y pas toucher et je ne pense qu'à la gloire. »
SAINTE-BEUVE
(*Mes Poisons*, p. 4. Éd. V. Giraud).

La distance qui sépare un Sainte-Beuve d'un H. de Latouche n'est peut-être qu'une nuance, mais cette nuance est un abîme. Tous les deux furent des hommes de lettres, et les deux ont aimé la gloire. Mais, chez H. de Latouche, cet amour livré à lui-même et sans contrepoids a fini par le faire souffrir comme une plaie qui s'envenime. Chez Sainte-Beuve, arrivé, après mille souffrances, à une maîtrise de soi, au moins apparente, l'amour de la gloire a peu à peu fait place à un sentiment plus fort et qui touche à l'abnégation, le sentiment de la destinée. Ne l'exprimait-il pas déjà dans ces beaux vers qu'il écrivait en 1829, dans la neuvième de ses *Consolations*? Il eut dès sa jeunesse le pressentiment qu'il vieillirait seul, mais à la manière du sage de Rembrandt :

Noble sublimité dans une vie obscure,
Rembrandt, tu l'as comprise; et ton pinceau divin,
Tantôt puisant la flamme au front du Séraphin,
Tantôt rembrunissant sa couleur plus sévère,
Nous peint l'homme ici-bas qu'un jour lointain éclaire,
Le peint vieux, à l'étroit et manquant d'horizon
Recueilli dans lui-même au fond de sa maison.
. . . . . .
C'est le symbole vrai des justes en ce monde;
Plus qu'à demi-voilés d'obscurité profonde,
Toujours ils ont passé, Rembrandt, et passeront
Tout en noir et dans l'ombre, une lumière au front.

Le grand humaniste que devint Sainte-Beuve, et qui se défiera de plus en plus de l'esprit de système, n'a rien tant évité que la philosophie. Il aimait à le dire : « Ne faisons pas de philosophie, mais ayons une philosophie ». C'est ce sentiment philosophique qui anima son œuvre, soutint sa vie, et qui manqua le plus à l'artiste, à l'homme distingué que fut H. de Latouche.

1. A propos de l'ouvrage de M. Frédéric Ségu, *Henri de Latouche*. Paris, Les Belles-Lettres, 1931.

Sainte-Beuve nous a dit un jour ce qu'il pensait de la gloire. Il la regardait comme un ressort. « Divin ou humain, il me faut un ressort dans la vie, sans quoi tout se relâche. La non-croyance à l'immortalité sous une forme ou sous une autre est sujette à produire de ces chutes. » Il songe à celle dans laquelle s'engloutit la belle intelligence épicurienne à l'excès du marquis de La Fare. La paresse d'un La Fare est pire à ses yeux que l'envie qui rongea Latouche. « Mieux vaudrait encore un démon au cœur, s'écrie-t-il, que cette absence de tout ressort, de tout mobile élevé »[1].

Mais la sagesse vaut mieux que la gloire et c'est une sottise que l'envie. Quelle sagesse attirait Sainte-Beuve? Oh! non pas même l'incomparable sagesse du chrétien, qui n'est pas accessible à tous, ni l'orgueilleuse constance stoïcienne, qui n'appartient qu'à quelques-uns, mais la sagesse désenchantée d'Obermann, à laquelle Sainte-Beuve aboutit et qui ne console pas le cœur, certes, mais soutient une intelligence capable de tout comprendre et de tout accepter, même l'universelle illusion, même le néant de la gloire et la mort de tout ce qu'on aime, et finalement l'oubli.

> Hélas! pensai-je alors, la tristesse dans l'âme,
> Humbles hommes, l'oubli sans pitié nous réclame,
> Et sitôt que la mort nous a remis à Dieu,
> Le souvenir de nous ici nous survit peu;
> Notre trace est légère et bien vite effacée...

Quand l'accent chez Sainte-Beuve cessera d'être pascalien, il deviendra spinoziste. D'où la grande noblesse de son pessimisme. « Une femme très supérieure, Mme Hortense Allart, m'écrivait, dit George Sand, en me parlant de Sainte-Beuve : « Il a toujours été tourmenté des choses divines ». Le mot est beau et bon et m'a résumé mon propre tourment[2]. » Les femmes qui ont le plus aimé H. de Latouche ont généreusement parlé de lui, mais n'ont pu lui rendre un si haut témoignage.

*
* *

Une thèse de doctorat récente que M. Frédéric Ségu a consacrée à H. de Latouche soulève, quand il aborde les relations de Latouche avec le grand critique, quelques problèmes de premier ordre[3]. Il en est un qui dépasse actuellement tous les autres, puisque entre tant de questions intéressantes que suscite la destinée douloureuse de cet homme de lettres qui s'est cru méconnu, il y a celle de l'équité, de la véracité de Sainte-Beuve, qui sont mises en cause.

On incrimine le fameux article nécrologique qu'il a publié sur Latouche, en 1851, et, d'une façon générale, l'attitude selon certains,

1. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, X, 405.
2. G. Sand, *Histoire de ma vie*, IV, 302.
3. Frédéric Ségu, *H. de Latouche*, 1785-1851. Paris, Les Belle-Lettres, 1931. In-8°.

pleine de duplicité qu'il aurait eue envers Latouche vivant et Latouche mort. La chose mérite un examen minutieux. Que valent les reproches faits à Sainte-Beuve? Et, s'ils ne sont pas justifiés, ne serait-ce pas le moment de rendre justice au critique trop aisément attaqué de nos jours, en évaluant le degré d'objectivité de ses conclusions, quand il juge ses contemporains? Nous sommes de ceux qui croient qu'il les a beaucoup mieux vus, tels qu'ils étaient, qu'on ne prétend, ces grands passionnés d'un âge de notre histoire, extraordinairement instable, âge génial, sans doute, et vraiment admirable, mais tout de même trop souvent outrancier, théâtral et déclamatoire. S'il a paru presque toujours chercher à les dépouiller de leur prestige, ce n'était pas de sa part, nous le pensons du moins, un désir malveillant de porter atteinte à leur simple mérite, qu'il a toujours senti et signalé; mais il était dans la nature de cet esprit lucide et fin, que guidait une connaissance morale de l'homme, singulièrement rare à ce degré, de ne pas s'illusionner sur leurs misères.

Une psychologie aussi sérieuse, aussi avertie que la sienne, et fondée sur les plus solides traditions morales de l'humanisme et du christianisme étroitement unis, devait faire peu de cas de la théorie du surhomme qui fut de mode à l'époque romantique. L'éclipse même de l'idée de Dieu ne lui donnait aucune envie de déifier l'homme. Il le connaissait trop à fond. Sainte-Beuve avait horreur des idoles. Il était, par ses origines assez humbles et par son goût très sincère des petites gens, plus naturellement *républicain* que les grands bourgeois et les aristocrates de l'École romantique. Sa sympathie était acquise à Proudhon, par exemple, beaucoup plus qu'à Alfred de Vigny. Il aurait signé ce mot exquis du « fils du tonnelier » à un de ses amis qui voulait voir en lui un grand homme : « Parlez-moi donc comme à votre compagnon, et non pas comme à un *porteur d'idée*, à un Newton, à un initiateur du genre humain. » Jamais il n'entra dans la tête de Sainte-Beuve que la poésie fût l'égale de la politique et qu'il fallût confier à des poètes la direction de la société. L'inspiration était pour lui chose sérieuse, sacrée même; seulement elle s'exerçait sur un autre plan que celui de l'action. Elle avait un autre domaine. Romantique si l'on veut, par son sens si aigu de la poésie intérieure et la profondeur presque morbide, dans sa jeunesse au moins, celle de Joseph Delorme, de sa sensibilité personnelle, il se sauva du messianisme, si l'on peut dire, en demeurant classique en psychologie et chrétien en morale. La publication intégrale de ses notes, de ses pensées intimes, de ses cahiers, depuis ceux de son adolescence jusqu'à ses fameux *Poisons*, nous prouve que la vie de ce grand liseur a été avant tout un perpétuel examen de conscience. Ces confessions que furent les *Poésies* de Joseph Delorme et le roman de *Volupté* montrent bien qu'il a pris sévèrement sa mesure avant de prendre celle des autres. L'examen de conscience est la source profonde de l'esprit critique chez Sainte-Beuve. C'est avec sa propre expérience des passions qu'il conférera

sans cesse l'expérience d'autrui. On remarque le goût qu'il eut toujours des amateurs de journal intime, qu'il s'agisse de Benjamin-Constant ou de Sénancour, de Maine de Biran ou d'Eugénie de Guérin. Vraiment insatiable de psychologie vécue, il ne se contentait pas des livres; il savait, par la conversation, ou par ses lettres toujours investigatrices, parfois vrais questionnaires de clinicien, éveiller les confidences, susciter les aveux. Il y aurait eu un directeur de conscience chez Sainte-Beuve (songer, par exemple, à son rôle auprès de George Sand) si son scepticisme, croissant avec l'âge, n'avait pas entraîné jusqu'au dilettantisme renanien, diront les uns, jusqu'à l'élaboration, diront les autres, d'une sorte système quasi scientifique, sous le nom de botanique des esprits, cette immense enquête sur la nature humaine. Quoi qu'il en soit, à l'origine de son œuvre critique, il y eut quelque chose d'infiniment naturel et qui le caractérise dès sa jeunesse, et cela en plein débordement lyrique et romantique, le désir de se bien connaître, de se connaître exactement, scrupuleusement, par le menu, de se prêter à tous les sentiments comme à toutes les idées pour faire des expériences, avec la condition implicite de n'être dupe de soi ni des autres qu'aussi peu que possible. Aussi le désespoir de Joseph Delorme était-il gros du pessimisme de La Rochefoucauld. C'est ce qu'on oublie quand on lit Sainte-Beuve. Le critique était doublé d'un moraliste; et, parce que, dans l'œuvre, il cherche à discerner l'homme, et parce qu'il croit n'avoir compris l'œuvre que lorsqu'il s'est rendu compte à quel homme il avait affaire, on a suspecté presque toujours derrière ces merveilleuses analyses psychologiques je ne sais quel dessein cruel, malin, inavouable. On se plaît à dénoncer Sainte-Beuve, quand il dit le mal qu'il aperçoit chez un de ses contemporains dont l'œuvre l'intéresse; mais on laisse trop souvent dans l'ombre le bien qu'il sait en dire. Ce que nous croyons avoir observé, et qui est difficilement contestable, c'est qu'il dit à la fois le bien et le mal, comme un peintre, dans l'art du portrait, se sert de l'ombre pour sculpter en quelque sorte la lumière. La manière de Sainte-Beuve n'est pas seulement d'un réalisme profond, elle est d'un art accompli. La tâche serait infiniment délicate et d'un labeur immense de le prouver en s'attachant à l'ensemble de ce grand sujet, vaste comme les trois quarts du XIXe siècle : *Sainte-Beuve critique de ses contemporains.* Mais on peut l'amorcer, en la restreignant, comme dans cette étude sur Sainte-Beuve critique de Latouche, à un cas précis, très particulier.

Ce cas est même tout à fait caractéristique, car on va voir bientôt que Sainte-Beuve a eu à se plaindre de Latouche. Il a été un jour vivement blessé par le spirituel pamphlétaire; il lui en a voulu, et nous avons des témoignages de sa colère. Mais les années passèrent. La sensibilité irritée fit place peu à peu à l'esprit critique, et nous estimons qu'à la fin de la vie de son ancien adversaire, devant le paysage moral d'une vie d'homme écoulée, le moraliste, comme il

arrive toujours chez Sainte-Beuve, se montre digne de lui et de son modèle. Quand il écrivit l'article nécrologique de 1851, ce sont vraiment toutes les nuances d'un portrait merveilleusement contrasté, qu'il sut ménager, pour être vrai sans être cruel.

*
* *

Qu'on le veuille ou non, c'est tout particulièrement sous la forme d'un procès à instruire que se présente le cas d'H. de Latouche, et, qu'on le veuille encore ou non, c'est Sainte-Beuve qui a réuni le premier les principales pièces du procès, à savoir les dépositions des témoins de sa vie : la longue lettre si intéressante d'Émile Deschamps, qui fut le collaborateur et l'ami de sa jeunesse, et qui a dit : « Les tortures de son caractère ont passé dans son style » ; le témoignage incomparable de Marceline Desbordes-Valmore, qui ne contredit pas Deschamps, mais le complète, sur « l'énigme obscure et brillante » dont elle a cru avoir subi « l'éblouissement et la crainte ». C'est elle qui a dit, avant M. Jacques Boulenger : « Non, ce n'était pas un méchant, c'était un malade », et c'est à Sainte-Beuve qu'on doit cette citation. Enfin, le mot si profondément humain de George Sand sur son vieux maître: « Cette âme n'était ni faible, ni lâche, ni envieuse, elle était navrée, voilà tout ». Or, les causes de ce désespoir de l'homme de lettres désenchanté, déçu, aigri même, c'est bien Sainte-Beuve, moraliste comme pas un, Sainte-Beuve acteur autant que spectateur du drame intime qu'il a raconté, qui les a démêlées, dans la fameuse étude qu'on peut lire au tome III des *Causeries du Lundi*. M. Frédéric Ségu, qui a fait de ce beau sujet, à la fois psychologique et littéraire, une thèse de doctorat des plus documentées, a bien eu, comme il convenait, l'étude de Sainte-Beuve présente à l'esprit, en composant son ouvrage, mais, à notre avis, il ne l'a pas interprétée comme il faut.

Quel était cet homme amoureux de la gloire que donnent les Lettres, qui ne l'a pas atteinte, et que l'amour de la littérature n'a pas consolé? Hyacinthe et non Henri de Latouche est né à La Châtre en 1785, mort à Aulnay, dans son ermitage de la Vallée-au-Loup, près de Paris, en 1851. Berrichon comme George Sand qu'il découvrit, et qu'il précéda d'ailleurs dans la description des beautés locales du Berry, et comme Émile Deschamps avec lequel il collabora, si Latouche ne fut pas l'amant, resté mystérieux de la délicieuse Marceline, car, enfin, qu'il le fût, la chose est plausible, probable même, mais M. Jacques Boulenger, auquel M. Ségu se réfère sur ce point si discuté, est le premier à dire qu'elle n'est pas prouvée; il reste l'auteur de *Fragoletta* et de la *Reine d'Espagne*, œuvres dans lesquelles circule l'humeur sceptique et lascive du plus inquiétant XVIIIe siècle, celui de Crébillon fils et de Casanova. Ce libertin n'en fut pas moins le poète intermittent et le romantique à la fois sincère et contredisant, qui n'a pas

craint d'écrire dans la *Revue de Paris* d'octobre 1829 le plus mordant et spirituel pamphlet qu'aient inspiré les mœurs littéraires du temps, qui sont celles, hélas! de tous les temps : la *Camaraderie littéraire*. Littré nous dit qu'il a renouvelé l'usage du mot dans cette acception-là. Ce qu'il faut dire, et Sainte Beuve n'y a pas manqué, à l'honneur de ce journaliste qui fonda le premier *Figaro* et qui fut plus encore un chroniqueur parisien qu'un vrai critique (ses fameuses malices envers Sosthène de La Rochefoucauld, envers Mme de Duras, etc., relèvent, en effet, de la chronique parisienne : on riait de tout cela sur le boulevard, chez Tortoni et au Café anglais il y a cent ans), ce qu'on préfère noter au crédit de Latouche, c'est qu'il nous a révélé, un jour d'intuition merveilleuse, les *Poésies* d'André Chénier. Leur manuscrit, errant de mains en mains (celles de Daunou nous rassurent) risquait de se perdre sans son initiative vraiment supérieure. D'autre part, il a deviné, aidé dans leurs débuts hasardeux G. Sand et Balzac. Il avouait avec une spirituelle amertume : « J'ai fait plus d'auteurs que d'ouvrages », et c'était rigoureusement vrai. Ce qu'il faut dire encore, c'est que, si ses rivaux, et Gustave Planche en tête, se sont cruellement vengés de ses innombrables épigrammes, en essayant de le clouer au pilori, comme un Zoïle hargneux, haineux, insupportable (voir la réplique à la *Camaraderie*, la *Haine littéraire*, dirigée par Planche contre lui, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1831), nul n'a jamais mis en doute ce que Sainte-Beuve appelle « la distinction de son esprit », ni même le fond poétique et généreux de sa nature d'homme et d'artiste incomplet. Certes, il n'est pas arrivé, malgré tant d'efforts, à s'exprimer dans l'art qu'il adorait, à créer l'œuvre dont il rêvait.

Devant cette impuissance qui confine au désespoir dans un tempérament malade, atteint d'une névrose semblable, sans doute, à celle de Rousseau, les plus indulgents comme les plus sévères, ou, si l'on veut, ceux même qui lui furent tour à tour indulgents et sévères ont plus ou moins compris sa peine secrète. M. Ségu semble n'avoir pas vu que Sainte-Beuve était de ceux-là, et que c'est l'intelligence de ce secret qui explique la sympathie très largement marquée du critique : sympathie qui ne peut s'expliquer que par une profonde ressemblance. Nous n'en devons pas moins de la reconnaissance à l'ouvrage considérable et si bien informé de M. Ségu; il renouvelle quantité de questions esthétiques, psychologiques et morales, que suscite le cas de cet homme de lettres qui fut si malheureux. C'est en songeant à lui que Mme de Girardin a écrit, dans une de ses plus fines chroniques parisiennes, le *portrait de l'homme le plus malheureux qui fût au monde*, le monde des lettres, bien entendu. Aucune des aventures ou mésaventures de Latouche, il faut en rendre hommage à son mérite personnel, n'a laissés indifférents les artistes ni les critiques, les moralistes ni les érudits, de Sainte-Beuve à Jules Lemaître, d'Émile Deschamps à M. Jacques Boulenger et à M. Descaves, de l'auteur de la

première notice importante qui lui ait été consacrée, Charles de Comberousse jusqu'à M. Frédéric Ségu.

*
* *

Plaçons-nous d'abord au point de vue esthétique, pour juger l'œuvre d'un artiste de second ordre, qui a empoisonné sa vie du regret d'avoir manqué la gloire. Méritait-il d'atteindre l'objet d'une ambition si haute et chez lui si mal déguisée : la renommée que donne la réussite d'une grande œuvre? Qu'est-ce que nous pouvons retenir de l'œuvre de Latouche? Hélas! pas grand'chose, et l'homme, ce qui n'était pas pour déplaire à Sainte-Beuve, psychologue avant tout, est bien plus intéressant que ce qu'il a laissé.

Résumons sa bio-bibliographie d'après l'excellent exposé de M. Ségu : années de formation d'un écrivain originaire du Berry, qui est venu chercher fortune dans le Paris de la fin de l'Empire et du début de la Restauration. Il portera, dans la magnifique première moitié du XIXe siècle, si féconde en esprits originaux et puissants, le poids de l'héritage du siècle précédent, et même celui de l'école de Delille. S'il fut curieux de littérature étrangère, le fut-il beaucoup plus que tant d'autres, après l'élan donné par Mme de Staël? Il le fut comme bien d'autres et c'est déjà beaucoup. S'il s'est plaint qu'on lui eût volé ses donjons et ses cloîtres, ses fantômes et ses fées, c'était plus spirituel que vrai. En fait de goût pour le gothique, le fantastique et la rêverie, il ne faut pas lui donner le titre d'initiateur. Réservons-lui cet honneur, quand il donna, en 1819, la première édition d'André Chénier. Ses essais poétiques et surtout ses traductions, publiés par lui seulement en 1833, en admettant qu'ils soient réellement de dix et de vingt ans antérieurs, ce qu'il est assez difficile de contrôler, ne méritent pas un traitement d'exception. Le titre d'« Hésiode du romantisme » convient bien plus à Nodier qu'à Latouche. Et puis, l'initiative dont il se prévalait est le fait de la génération de la fin du XVIIIe siècle, dont il était un des plus jeunes. Chacun sait aujourd'hui, grâce aux travaux de MM. Monglond, Mornet et leurs émules (et Sainte-Beuve nous avait maintes fois renseigné à cet égard), qu'il y eut un préromantisme, et Latouche, comme tant d'autres, a été porté par cette vague immense de curiosité des littératures étrangères et par cette puissante effusion de sentimentalisme qui fit craquer les cadres de la littérature pseudo-classique, et s'épanouit en gerbes merveilleuses autour de 1830. Latouche ne fut jamais en poésie qu'un Fontanes plus vif, un Chênedollé plus coquet (ces rapprochements exacts sont de Sainte-Beuve), avec le parfum persistant en pleine Restauration des désordres du Directoire. Dès sa jeunesse, cet épigone hésitera entre le lyrisme et le roman, le théâtre et le journalisme et, tout compte fait, n'aura laissé aucune trace profonde dans aucun de ces genres.

Individu-paradoxe s'il en fut, révolutionnaire et rêveur, aristocrate

et républicain, il eut le malheur, d'ailleurs cherché par lui, cultivé même, d'être libéral et anticlérical, quand tous les romantiques étaient encore monarchistes et catholiques ; puis, quand ses confrères en poésie opérèrent après 1830 une conversion dans le sens libéral, où il les avait précédés, il se garda bien de leur en savoir gré, et, tout en se brouillant avec l'élite des poètes et des artistes, il eut, il est vrai, la noblesse de rester fidèle à son vieil idéal poétique et politique, quand la bourgeoisie en masse prit en horreur, à partir de 1843, et le romantisme et la république. Tout cela Sainte-Beuve l'a bien vu. Ainsi s'aigrit le caractère de Latouche parmi tant de déceptions, d'échecs et de contradictions.

Naturalité grondeuse et rageuse. Latouche, en somme, supporta moins bien que la plupart des autres romantiques la grande épreuve de la vie. C'est que ceux-ci, les grands, avaient la conscience du génie pour les aider à supporter les incompréhensions et les hostilités de leurs contemporains. Ils avaient en eux la présence de leur monde intérieur, et, hors d'eux, l'autorité discutée, mais cependant réelle, de leurs œuvres, ce qui est une présence encore et qui soutient l'homme supérieur, isolé, insatisfait. Nous croyons que ce qui a manqué à Latouche, c'est la renommée, sans doute, objet de ses souhaits, mais c'est encore plus le sentiment de présence que donne une vie intérieure intense, ou le sentiment sévèrement acquis par la connaissance de soi-même de ses limites et de son impuissance. Il lui a manqué le génie ou la modestie. N'a pas qui veut la tour d'ivoire de Vigny. N'opère pas qui veut le repli modeste et sincère d'Émile Deschamps.

En pleine époque du grand réveil artistique et littéraire du siècle, où Lamartine et Balzac ont été bien plus discutés que Latouche, où Victor Hugo et Vigny n'ont eu souvent pour refuge que leur magnifique orgueil, où Sainte-Beuve, Gautier, G. Sand ont même, dans leur jeunesse désorientée, failli mourir de désespoir, témoins le pessimisme d'*Albertus*, le nihilisme navré de *Joseph Delorme*, celui très caractéristique de *Lélia*, que pèsent les songes poétiques traversés d'éclairs et les nuées, aux formes souvent si gracieuses, de l'ermite de la *Vallée-au-Loup*, ses *Adieux*, ses *Agrestes*, auprès je ne dis pas des *Méditations* ou des *Voix intérieures*, mais même auprès des élégies divines de Marceline Desbordes-Valmore, qui sut porter avec une grâce incomparable le fardeau de sa pauvre vie? Si sa destinée se confondit, comme on tend à le croire, par l'impérieuse sympathie de l'amour, avec la destinée de l'adorable poétesse, comment se fait-il qu'il ne sut pas jouir de ce sourire du sort? Le pauvre Amaury de *Volupté* n'a pas été plus gâté que lui, moins peut-être, mais il réagit autrement. N'en concluons d'ailleurs absolument rien, sinon que l'histoire du cœur est triste, et que le grand artiste lui-même qui a su en faire jaillir des cris immortels n'en a pas été pour autant plus heureux.

Que dire de sa spirirituelle, mais inquiétante *Fragoletta*, où il a su

si joliment tracer un tableau de la France et de l'Italie napolitaine au temps du Directoire? Que dire de ses romans rustiques et républicains, si l'on compare ces œuvres si distinguées, soit à la *Séraphita* de Balzac ou à *Mademoiselle de Maupin* de Gautier, qui lui doivent en partie leur inspiration, soit au *Mauprat* de George Sand ou à ses *Maîtres Sonneurs*? Enfin, pour ne parler que de sa seule pièce de théâtre qui compte, qu'est-ce que sa *Reine d'Espagne*, qui fit scandale, auprès de *Ruy-Blas*, qui en est inspiré? Même quand Latouche paraît initier, il demeure à la suite. Qui niera que ce ne dût être pénible, mais à qui devait-il s'en prendre? Latouche était un fou, qui ne vendait pas la sagesse. Devant le magnifique paysage du grand réveil romantique qu'il avait su deviner, pressentir, il ne sut voir que les ombres. Au lieu d'applaudir comme son vieil ami Deschamps, il lui arriva de siffler. Le grand concert étouffa sa voix, quelque séduisante qu'elle fût, et, dans sa retraite misanthropique d'Aulnay, au fond de cette vallée, où Condorcet, Chénier, ainsi que Chateaubriand ont passé, et où de nos jours médita et rêva Sully Prudhomme, il a mis vingt ans, d'ailleurs, à mourir de jalousie et de colère.

* * *

Que pouvaient faire en face d'une telle attitude, excusée par la maladie, certes, comme l'a plus qu'un autre remarqué M. Jacques Boulenger (*Marceline Desbordes-Valmore*, p. 119), mais soutenue, prolongée, aggravée pendant des années, ceux mêmes qui ont aimé Latouche, et qui appréciaient sa nature et même son talent?

C'est ici, devant ce passionnant problème de psychologie morbide que pose le cas de Latouche, c'est-à-dire celui de l'amour-propre blessé de l'homme de lettres, que nous nous séparons de M. Ségu.

M. Ségu récuse le témoin le plus judicieux, à notre sens, et le mieux averti du procès, Mais voilà : ce témoin s'appelle Sainte-Beuve !

Sainte-Beuve, selon nous, n'avait pas d'intention maligne, quand il écrivit son article nécrologique, si nuancé, si apaisé. Sur quel ton s'informe-t-il, le 7 mars 1851, auprès d'Émile Deschamps, des commencements de Latouche? « Je voudrais parler, écrit-il, de ce terrible, mais, hélas ! trépassé Latouche. Je voudrais en parler et être tout simplement juste sur son compte, juste littérairement, en laissant dans le demi-jour le caractère. Vous l'avez connu ; vous l'avez eu comme collaborateur ; en un mot, son esprit a dû se montrer au vôtre par ses côtés les plus brillants et dans une saison qui pour lui était encore heureuse. Dites-m'en un mot, s'il vous plaît. »

Nous ne relevons pas les remarques fâcheuses dont M. Ségu, s'appuyant cette fois encore sur M. Jacques Boulenger, accompagne son commentaire de la réponse pourtant fort équitable de Deschamps. Il réédite la lettre de Deschamps ; il a bien fait. On n'a qu'à la relire. Cette page pénétrante et fine, écrite au courant de la plume par un vieillard charmant qui se souvient, sent bien peu l'homme de

lettres. Elle est d'un galant homme de la race des Doudan, des Joubert. Elle se défend toute seule. Ne disons qu'un mot sur Émile Deschamps. L'aimable homme n'était pas un *raté* puisqu'il n'entreprit jamais rien qui dépassât ses forces. Il écrivait agréablement en vers ; il aurait pu pasticher supérieurement Hugo ; de sa prose spirituelle et fine il reste quelques pages qui, par rapport aux grands événements littéraires qu'elles évoquent, ont une valeur critique. C'était un essayiste dans le sens même du mot. Il adorait les lettres, et la littérature était sa grande affaire, entendez par là qu'il était de la lignée des grands connaisseurs-amateurs qui ont fait la parure et la grâce de l'ancienne société. M. Jacques Boulenger a peut-être trouvé l'étoffe de son esprit un peu mince. Ce fin lettré, de tradition classique, qui tint généreusement, en pleine bataille romantique, école d'admiration pour les grands novateurs, nous l'avons bien appelé un bourgeois dilettante. C'était marquer sa place et ses limites, et c'est seulement sous ce titre et dans ce rôle qu'il eût souhaité lui même que sa mémoire fût conservée.

Laissons Émile Deschamps, et revenons à Sainte-Beuve. Ce qui est d'un grand intérêt, c'est l'opinion qu'il faut avoir du jugement définitif porté par lui, en 1851, sur Latouche.

M. Ségu accordera que Sainte-Beuve et Victor Hugo, quand ils furent vivement attaqués par Latouche, en 1829, dans le pamphlet de la *Camaraderie littéraire*, étaient en droit d'être blessés, le fussent-ils à juste titre. L'indignation exprimée par Hugo, dans une lettre à Sainte-Beuve datée du 2 novembre 1829, paraît justifiée à M. Ségu : « Cris émouvants, dit-il, qu'aucune protestation directe ne suivit ; les œuvres, il est vrai, suffisaient pour décider qui avait raison dans le débat ». A notre avis, le jugement vaut pour Sainte-Beuve autant que pour Victor Hugo. Sainte-Beuve, certes, à cette date, n'avait encore écrit que son *Tableau de la poésie au XVIe siècle* ; il était l'auteur de *Joseph Delorme* ; il allait publier les *Consolations*. Qui sait si ces œuvres-là, aux yeux de la postérité, pleinement éclairée, ne vaudront pas de l'or, si l'on se place au point de vue de la profondeur psychologique et de l'inspiration originale, grosse d'avenir, de ces poésies en demi-teinte, que Barbey d'Aurevilly compare au clair-obscur d'un Rembrandt poète. Qui sait si elles ne contrebalanceront pas un jour l'apport plus brillant et retentissant du jeune Hugo avant 1830 ? Il y va, dans la controverse actuelle, de l'opinion qu'on a de la qualité de l'œuvre artistique de Sainte-Beuve, autant que de l'objectivité de ses jugements critiques. M. Ségu ne tient aucun compte de la valeur d'une œuvre pourtant si singulière, qui révélait à cette date un tempérament complexe d'intellectuel artiste, de poète, de mystique et de moraliste, fort en avance sur la sensibilité moyenne de son temps. A nos yeux, la complexité même de l'œuvre et son accent nouveau à cette date plaide pour l'auteur et elle explique l'attitude de l'homme.

L'attitude de Sainte-Beuve, qui ne suivit pas Latouche sur le ter-

rain de la polémique, est jugée hypocrite et peu fière. « Écoutons M. Ségu : « Quand on connaît l'intelligence de Sainte-Beuve, — eh bien ! n'est-ce donc rien ? M. Ségu devait-il ajouter : la perfidie de ses insinuations, la joie de sa médisance, la liberté de ses calomnies, on est surpris de rencontrer, alors que la blessure était encore saignante, de simples et anodines remarques. » (*Revue des Deux Mondes*, 1831, 1re série, vol. III, p. 256.) « M. de Latouche, dans son piquant article de la *Camaraderie*, a mis sur le compte d'une société qui n'était plus celle-là, beaucoup de travers qu'il avait remarqués lui-même, et peut-être excités pour sa part, durant le premier enivrement de la Muse. »

Un fragment des *Portraits littéraires* (I, 430) porte pour titre : *Les soirées littéraires, ou les poètes entre eux*. Une note avertit que cet article, écrit en 1831, avait d'abord été destiné au *Livre des Cent-un* : « On y répondait indirectement et sans amertume à un article de la *Camaraderie littéraire* qui fit du bruit en son temps, et que le très spirituel auteur (M. de Latouche) me permettra de qualifier de partial et d'exagéré ».

Pourquoi noter avec ironie cette maîtrise de soi qui est simplement la marque d'un esprit supérieur ? Pourquoi s'étonner surtout de quelques remarques si nettes et si claires ? Sainte-Beuve trouve notamment que les critiques de Latouche portaient plutôt sur le Cénacle de la *Muse Française* que sur celui de la rue Notre-Dame-des Champs. Tous les historiens du romantisme seront d'accord pour lui donner raison. De même tous les hommes de goût sauront gré à Sainte-Beuve d'avoir éliminé de ses *Poésies complètes*, sinon publiées par lui, du moins revisées sous ses yeux, en 1869, avant sa mort, la médiocre satire intitulée la *Vallée au Loup*, et que lui avait inspirée dans un moment d'humeur son ressentiment assez naturel contre Latouche. Il n'y a aucun abîme de perfidie dans la composition de cette satire.

Rien de plus simple à expliquer que sa composition. La différence est éclatante pour le fond et la forme, entre cette pièce née sous le coup de l'affront et l'étude sereine que Sainte-Beuve a consacrée, vingt ans plus tard, à H. de Latouche.

Si nous en croyons la note inscrite par Sainte-Beuve en bas de la page 180 de la première partie de l'édition de ses *Poésies*, publiées en 1861, et dans laquelle cette satire a paru pour la première fois, dix ans après la mort de Latouche, Sainte-Beuve ne l'aurait publiée à cette date si tardive que dans un souci d'art pur, et « pour conserver un exemple de ce qu'il était capable de faire dans la satire ». Ce n'est pas un chef-d'œuvre, sans doute ; mais est-ce une mauvaise action ? En aucune façon. A cette date, Latouche était mort, elle ne pouvait plus blesser personne : et, si c'était comme œuvre d'art que Sainte-Beuve, ménager du travail de ses veilles comme un vrai paysan picard, nous a conservé cette satire, ainsi qu'une multitude

d'autres pièces curieuses, d'ailleurs, qui encombrent son œuvre poétique et nuisent à l'effet qu'elle ne manquerait pas de produire si elle se réduisait à ses plus belles inspirations et à ses incontestables réussites, c'est à lui qu'il a nui et à personne autre. Nous ne refusons pas de voir ce qui est évident : le vif amour-propre d'auteur de Sainte-Beuve, mais c'est une faiblesse commune à bien des artistes et elle n'a rien au fond que de très honorable.

« Que ne publia-t-il cette satire, a-t-on dit, du vivant de Latouche ? » Cela eût été courageux, accordons-le, et dangereux pour lui dans ses relations avec le pamphlétaire. Reconnaissons que Sainte-Beuve s'est montré prudent, mais il évitait en même temps de paraître irascible et cruel. Peut-on lui savoir mauvais gré de s'être refusé une cruauté, ne fût-ce que pour conserver la paix ?

Donc, sous le coup de la colère, dans les mois qui suivirent la publication du pamphlet de la *Camaraderie*, qui est d'octobre 1829, Sainte-Beuve a écrit sa satire imitée de l'antique : il l'a datée du mois de mai sans millésime et publiée dans l'édition de 1861. S'il faut en croire la note précitée, l'article de Planche sur la *Haine littéraire* serait un peu postérieur. Celui-ci étant du 15 novembre 1831, il faudrait dater la satire du 15 mai 1831. C'était le moment le plus pathétique de ses relations avec le ménage Hugo. Notre poète était alors dans tout le feu de la passion et de la colère ; cette satire violente, cruelle est tout de même émaillée de traits justes :

> Amoureux de la palme et n'osant la cueillir,
> Et ne pouvant, il ronge et creuse son loisir.

N'est-ce pas bien vu ? Est-ce si mal dit ? Il découvre la plaie de Latouche. Et le vers suivant n'en dit-il pas très long à son tour sur le fond réel de souffrance de Sainte-Beuve et sur le mal que lui a fait l'ironie malencontreuse de Latouche ?

> Quand on gémit, parfois rit un écho railleur.

C'est cet écho qui mit à l'époque notre poète hors de lui. Vingt ans après, il n'y pensait plus. Ainsi l'homme, au cours d'une vie un peu longue, évoque avec indifférence le souvenir d'un événement, d'une passion qui l'avait précédemment agité, ou charmé. Sainte-Beuve avait longtemps gardé cette satire dans son tiroir. Est-ce une preuve de lâcheté ? Aurait-il eu peur de Latouche ? On en vient tout de suite aux gros mots avec Sainte-Beuve. Certes, il n'a pas voulu envenimer l'affaire qu'il eut avec Latouche. Devait-elle l'empêcher, plus tard, lors des rééditions successives des *Poésies* d'André Chénier (1833, 1839, 1840), de signaler avec éloge le service que Latouche avait rendu aux lettres françaises ? On ne manquerait pas de le lui reprocher, s'il y avait manqué. Est-il admissible que Sainte-Beuve ait toujours tort ? N'est-ce pas lui qui répétera à propos de l'éditeur d'André Chénier, en 1851, ce qu'il avait toujours dit ;

« M. de Latouche, en cette occasion, fit un acte de goût original et courageux, ce qui est aussi rare et plus rare encore qu'un acte de courage dans l'ordre civil. Honneur donc à M. de Latouche d'avoir senti ces adorables poésies d'André Chénier, de les avoir reconnues, en poète et en frère, et de nous les avoir rendues (sauf quelques points de détail) telles qu'il les avait reçues. »

L'homme, qui parle ainsi d'un ancien adversaire, parlait lui-même le langage de la postérité.

Nous ne tenons en aucune façon à surfaire la valeur morale de Sainte-Beuve, et nous l'acceptons tout entier avec tous ses défauts de caractère, avec ses faiblesses. Nous le soumettons volontiers à l'examen psychologique auquel il soumettait les autres, par souci d'exactitude et pour toucher le vrai. Ce que nous constatons, c'est que sa grande intelligence l'a toujours défendu contre lui-même. Il n'a pas seulement remis bien des fois ses idées à la refonte, il a retouché, corrigé, fortifié son caractère au cours de sa vie. L'ascèse intellectuelle à laquelle cet être si sensible s'est patiemment soumis a une valeur morale, et les autres ont souvent profité de ses efforts pour atteindre la paix intérieure, que cherchait en gémissant Joseph Delorme, et qu'Amaury eut tant de peine à trouver, à l'époque où parut *Volupté*. H. de Latouche est de ceux qui ont bénéficié de ce progrès vers la sérénité, qui est une des leçons de la vie de Sainte-Beuve. L'artiste et le grand critique restèrent en bons termes jusqu'à la fin, et, quand Latouche mourut, nous constaterons que Sainte-Beuve tint à honneur de lui rendre justice. A cette date il n'eut aucun effort à faire pour se montrer équitable. L'homme de goût qu'il était, le bénédictin et le travailleur acharné, le solitaire qu'il fut toujours, l'ennemi des coteries et des chapelles était, dans la critique des mœurs littéraires de son temps et de tous les temps, du même avis que Latouche.

Dans la médiocre satire de 1831, nous voyons un poète irrité qui se laissait emporter au courant de son âcre bile. Vingt ans après, c'est le grand critique qui parle. Nous avons bien des fois relu son article de 1851. Nous n'avons pas réussi à le trouver venimeux. C'est un lettré qui est là, mais c'est aussi un moraliste. Il veut voir clair dans le cas d'un homme comme Latouche.

Ce que nous allons démontrer maintenant, c'est que Latouche, en 1829, quand il attaqua Sainte-Beuve dans sa *Camaraderie*, n'avait rien démêlé, malgré toute sa finesse, de la situation dans laquelle se trouvait Joseph Delorme auprès des Hugo, mari et femme.

Sur quoi s'appuie-t-on pour dire que Latouche a été diffamé par Sainte-Beuve, alors que c'est tout le contraire qui s'est produit? Latouche, dans son pamphlet de la *Camaraderie littéraire* (*Revue de Paris*, octobre 1829), avait vivement pris à partie Sainte-Beuve et Victor Hugo. Il avait nettement mis en doute la sincérité des liens qui les unissaient alors et que personne ne discute aujourd'hui. Il suspectait le désintéressement d'une amitié qui, selon lui, s'affichait par trop

comme une résurrection des temps chevaleresques et n'était que le masque d'une entreprise quasi commerciale pour conquérir le succès. M. Ségu, comme tous les adversaires de Sainte-Beuve, aurait dû prendre garde que cette fameuse amitié était encore admirablement étroite cette année-là. 1829, c'est l'année des *Consolations*, parues dix mois après les *Poésies de Joseph Delorme* et toute baignée de l'atmosphère de tendresse mystique qu'inspiraient à Sainte-Beuve l'amitié et l'amour (un amour qui probablement s'ignorait encore), confondus dans un sentiment complexe et qui s'explique fort bien, quand on connaît la jeunesse si douloureuse de Joseph Delorme et le bien que lui fit l'amitié des Hugo. C'est l'année de la guérison du mal dont il se consumait, pendant laquelle s'écoulèrent « les six mois célestes » dont il gardera le souvenir et le parfum toute sa vie. Or cette année même, encore parfaitement pure, dans l'histoire de ses relations avec les Hugo (la période clandestine et, si l'on veut, coupable de cette histoire s'étend de 1831 à 1834 pour achever de s'épuiser en 1837), c'est cette année que, par un contre-sens dont il ne pouvait d'ailleurs pas se rendre compte, et que seul Sainte-Beuve à cette date pouvait percevoir, Latouche dénonçait avec une ironie cruelle comme un symbole de cette fâcheuse camaraderie (il n'y avait, encore une fois, rien de cela dans la tendresse de Sainte-Beuve pour le ménage Hugo à cette époque, c'était bien autre chose!). Or Latouche, n'observant que le plan de la vie littéraire et des mœurs, n'y avait vu qu'un commerce assez vil de services réciproques et d'éloges concertés en vue de conquérir l'audience du public et d'assurer contre les derniers efforts du parti pseudo-classique le triomphe de l'école romantique. Sainte-Beuve, profondément blessé, en aurait conçu une rancune d'autant plus implacable que son habileté, on dit même son hypocrisie, l'obligèrent de la dissimuler pendant de longues années, pour n'éclater assez lâchement qu'après la mort de son adversaire, en 1851, dans le fameux article incriminé.

Réalisons les faits sous le seul signe admissible, celui de la chronologie. En 1829 Sainte-Beuve, ne put que sourire avec amertume du manque de clairvoyance, facile à comprendre, de Latouche, qui ne pouvait juger que dudehors l'intimité de Sainte-Beuve et du ménage Hugo. Il ne pouvait, d'autre part, que se taire par discrétion sur des faits d'ordre intime et qui ne regardaient que lui. La lecture de la belle préface qu'il mit cette année même en tête de ses *Consolations*, qui sont dédiées à Victor Hugo, plaide pour lui et reste devant nous sa meilleure défense. Cet hymne à l'amitié rend le son de la plus éclatante sincérité. Il est vrai que Latouche n'avait pu la lire. Les *Consolations* furent publiées au début de 1830 et son pamphlet dans la *Revue de Paris* en octobre 1829. Si Sainte-Beuve avait donc les apparences contre lui et paraissait alors comme le vassal intéressé du chef de l'École romantique, qui connaît bien Sainte-Beuve le croira très capable, non pas d'avoir combiné un tissu de noirceurs, mais d'avoir profité de la leçon donnée.

Nous avons l'impression qu'il dut oublier assez vite la volonté d'injure que comportait le pamphlet de Latouche. Le 2 juillet 1838, à Guttinguer, qui lui révélait que Latouche était le *Loup* de la *Vallée*, dont Marceline avait été la *Colombe*, Sainte-Beuve répondait : « Je ne savais pas que ce fût pour le *Loup* que la Colombe avait tant gémi... Elle veut me le faire connaître. En vérité, je ne le crains pas trop. Quel mal peut-il me faire désormais, ou même vouloir? Nous sommes un peu tous des débris. »

Voilà un mot qui confirme la cruelle et poignante sentence de *Volupté* (I, p. 214) : « Il n'y a point de Panthéon ici-bas; il n'y a de vrai Capitole pour aucun mortel; tout triomphe en ce monde, même pour les fronts rayonnants, n'est jamais, je m'imagine, qu'une défaite plus ou moins déguisée... Pour qui se rend justice à lui-même, pour qui lit dans son cœur, après le triomphe comme avant, pour Dieu qui voit le fond et qui compte les morts en nous, il n'est que vrai, j'en suis sûr, de dire : Le triomphe humain n'existe pas. »

Eh quoi! Amaury, c'est-à-dire Sainte-Beuve, à trente ans, savait déjà et de si près ces choses? Et Latouche ne les a jamais entendues?

Quant à son pamphlet, personne n'était plus à même d'en apprécier le fort et le faible que Sainte-Beuve lui-même. En tant que critique de son amitié pour Hugo, Dieu sait s'il portait à faux! Songeons au destin pathétique et si triste de son affection pour les Hugo, mari et femme; le pauvre Joseph Delorme, qui s'était presque guéri de son mal en les fréquentant, dans cette aventure quasi merveilleuse pour lui, avait joué toute son âme, et l'ironie d'un Latouche et ses flèches légères n'étaient pas capables d'atteindre la profondeur de ses courtes joies ni de sa longue peine? Autant dire qu'il ne s'était aperçu de rien. Et dans ce que le pamphlet avait de vrai, le plus piquant de l'affaire, c'est qu'il ne pouvait heurter la pensée de Sainte-Beuve.

Qu'on relise l'article incriminé. Nous l'avons résumé dans la première partie de cette étude en le comparant sans cesse à l'apport que l'on doit à M. Ségu pour la biographie de l'auteur. Il faut en pénétrer la pensée profonde : nous voyons transparaître la conception que se faisait le jeune Sainte-Beuve de la littérature. Elle est assez originale pour qu'on y réfléchisse. Il faut, bien entendu, l'éclairer par la lecture du *Tableau de la poésie au XVIe siècle* et par celle de *Joseph Delorme* et des *Consolations* et de toutes les préfaces de Sainte-Beuve avec leurs commentaires. Elle est d'autant plus intéressante pour nous qu'à la date où elle s'exprime chez lui en 1829, elle marque une opposition très nette avec l'idée sociale et humanitaire que les grands romantiques allaient se faire de plus en plus de la littérature sous l'influence du courant révolutionnaire du siècle et de la propagande de certains philosophes socialistes comme Pierre Leroux.

Sainte-Beuve reste fidèle à la source purement intérieure, quasi religieuse, en tout cas tout individuelle et, si l'on peut dire, psychologique d'où le premier romantisme, celui de René, d'Obermann et

d'Adolphe avait jailli à ses débuts. Quel avait été le rêve de jeunesse de Sainte-Beuve pris entre les derniers remous de l'intellectualisme des idéologues et des encyclopédistes et le renouveau mystique dont le Philosophe inconnu, Saint-Martin, l'homme de désir, était pour lui l'apôtre? L'amour des lettres était conçu par le jeune Sainte-Beuve à la manière d'une sorte d'initiation, comme un moyen d'atteindre Dieu, si l'on veut, c'est-à-dire la conscience universelle par la connaissance de l'homme. La Littérature est fille, selon lui, de la Solitude; elle fuit le forum, où règne l'éloquence. Cette Muse qu'il a volontairement dépouillée de toute grâce extérieure, et qui avait l'air, pour des regards superficiels, d'une pauvre fille malade, a horreur de la Camaraderie. Elle ne veut rien devoir ni aux comités ni aux cénacles. Nous la retrouverons chez Baudelaire, le disciple génial de Joseph Delorme. Elle est celle de Sully Prudhomme, un autre méconnu de l'heure actuelle. La poésie est donc pour Sainte-Beuve, en 1829, et elle restera l'intuition et l'expression du monde intérieur, le « monde des pensées », suivant le mot du philosophe Saint-Martin, qu'il aimait à répéter. Elle se ramenait, en somme, à ceci : à l'aide de mots choisis, par une incantation particulière au véritable artiste, partir « de la vie privée, c'est-à-dire d'un incident domestique, d'une conversation, d'une promenade, d'une lecture, pour faire apparaître, par un miracle de l'analogie, les trésors de spiritualité enfouis dans la mémoire, « agir sur le fond de la réalité la plus vulgaire pour l'élever à une plus haute puissance de poésie ». Tel fut le dessein de Sainte-Beuve artiste : susciter, à propos de la moindre anecdote, du fait le plus infime de la réalité quotidienne, l'infini du monde intérieur; au milieu des « divertissements » de la vie pratique et sociale, réaliser cette merveille : l'instant éternel. Faut-il ajouter qu'il ne concevait pas le roman autrement que comme l'analyse de ce dont la poésie offrait la synthèse. Psychologique et poétique, le roman n'a de valeur à ses yeux que comme confession, et tant vaut l'âme qui se confesse, tant vaut l'œuvre d'art. Pour tout dire, il y avait chez Sainte-Beuve plus qu'une grande intelligence, il y avait une âme infiniment délicate et rare. C'était un moraliste, un mystique et un poète. Ces trois qualités, ces essences supérieures de son individualité l'ont préservé, dans une certaine mesure, de son tempérament. Elles l'ont mis en garde, sinon contre la tentation de l'amour et les surprises des sens, du moins contre celles de l'ambition. Elles ne l'ont pas arraché à lui-même; elles lui ont laissé ses défauts, ses faiblesses. Elles ont seulement permis à l'écrivain de se réaliser dans toute sa complexité, avec toutes ses nuances, et c'est ainsi qu'il a pu exprimer, cinquante ans à l'avance, devant un public non préparé pour le comprendre, un état de la sensibilité morale et même une esthétique, qui ne devaient se développer en France, dans la poésie et le roman, qu'avec les disciples de Baudelaire et de Verlaine, avec ceux de Barrès autour de 1900.

Que pouvait inspirer à Sainte-Beuve vieillissant le souvenir de ce

pauvre Latouche qu'il avait connu, et dans lequel il s'était maintes fois reconnu, comme un frère? Rien que le regret qu'une nature d'artiste trop ambitieuse n'ait pas eu assez de concentration pour résister à la redoutable épreuve de la vie pour un homme de lettres, à toutes les tentations et à tous les mille petits supplices auxquels elle soumet, dans les relations de la société littéraire, la susceptibilité de l'artiste, son amour-propre ombrageux, et, pour tout dire, sa vanité? En résumé, Latouche n'avait pas assez de fond pour créer un monde à l'image de son intérieur, ni assez de force, dans la poursuite de la renommée, pour trouver un refuge soit dans l'orgueil, comme Hugo ou Vigny, soit dans la modestie, comme un Deschamps. Que ne put-il se contenter d'être un galant homme comparable à ces honnêtes gens des XVIIe et XVIIIe siècles, ces connaisseurs-amateurs au meilleur sens du terme, lesquels rougissaient presque d'écrire, mais adoraient « ces choses littéraires qui ne devraient engendrer que douceur, aménité et grâce ».

Que ces mots sont vraiment dignes de Sainte-Beuve, apprécié selon son mérite et vraiment mieux connu!

On nous dit qu'il a poursuivi la mémoire de Latouche d'une haine hypocrite. Nous répondrons que sa profonde sympathie lui a fait trouver une magnifique image, un grand symbole poétique pour exprimer le supplice de cet amant des lettres et de la poésie, qui commit la faute de ne pas s'oublier dans le culte de ce qu'il aimait et d'entrevoir follement, dans l'art, qui est un but, un moyen, le moyen de satisfaire son amour-propre. « Il fut puni, dit notre moraliste, et son exemple est un des plus sensibles qu'on puisse alléguer de cette torture du Prométhée enchaîné, intelligent, impuissant dans l'ordre littéraire, un Prométhée qui n'a pu transmettre l'étincelle et qui n'a rien créé. »

Sainte-Beuve pouvait-il être plus noblement indulgent pour Latouche, quand il fixa cette belle image? Il se montrait poète sans cesser d'être le plus pénétrant des critiques et des moralistes, car Sainte-Beuve n'aurait jamais tant aimé la littérature, s'il n'avait pu trouver en elle un profit moral.

Le cas de Latouche étant éminemment celui de l'homme de lettres, il conclut en ces termes, où, pour qui sait lire Sainte-Beuve, il est difficile de ne pas voir un de ces examens de conscience qui donnent à sa critique la vie, sa noblesse, son impitoyable et secrète justice : « L'exemple de M. de Latouche nous apprend à ne point accueillir, à ne point entretenir dans notre cœur ces passions amères, qui, une fois qu'elles s'y sont logées, y deviennent maîtresses, y sévissent en furieuses, et y corrompent ce qu'il y a de plus doux et de plus consolant au monde et ce qui est recommandé par les sages comme le remède souverain des maux, je veux dire le sincère amour des lettres et le charme innocent des Muses. »

HENRI GIRARD et PIERRE POUX.

A PROPOS DE « EN MARGE DE BAUDELAIRE »

Monsieur le Rédacteur en chef,

J'ai lu avec intérêt, dans un de vos derniers numéros, la note intitulée *En marge de Baudelaire*, « *Le voyage* » *et ses sources*, où M. Drougard signalait quelques « souvenirs de lectures » qui se trouvent enchâssés dans le fameux poème baudelairien.

Dans mon étude sur *l'Originalité de Baudelaire*, parue à Bruxelles en 1927[1], j'avais eu l'occasion de faire moi-même quelques-uns des rapprochements qui sont repris par M. Drougard. Vous me permettrez sans doute de revendiquer cette priorité auprès de vos lecteurs.

A la p. 226, je rapproche du vers baudelairien :

Amer savoir, celui qu'on tire *du voyage!*

le vers d'*España* :

Le voyage est un maître *aux préceptes amers.*

A la p. 216, je signale l'image du Juif errant, empruntée par Baudelaire au poème *Destinée* de Gautier[2]. A la p. 217, je rappelle un autre poème de Gautier, *Le Cavalier poursuivi*, dont un passage fait penser aux vers baudelairiens :

... Il est, hélas! des coureurs sans répit
A qui rien ne suffit...
Pour fuir ce rétiaire infâme...

Et, p. 273, je donne la source de *La Mort des pauvres*, qui est aussi dans Gautier :

Elle prête des lits à ceux qui...
... n'ont jamais dormi.

De la même *Mort des pauvres*, M. Drougard donne deux autres sources tirées de Gautier et de Pétrus Borel. Elles se trouvent toutes deux à la p. 272 de mon livre. Et j'y signale que le rapprochement avec Gautier avait déjà été fait par M. H. Dérieux, dans son très intéressant article paru en 1917 au *Mercure de France* : « La plasticité de Baudelaire et ses rapports avec Théophile Gautier ».

1. Robert Vivier, *L'Originalité de Baudelaire.* Ouvrage couronné par l'Académie de langue et de littérature françaises de Belgique. Bruxelles, *La Renaissance du Livre*, 1927.

2. Et, p. 273, je cite un autre emploi par Gautier de la même image, dans la *Comédie de la Mort.* C'est un rapprochement que je retrouve dans la note de M. Drougard.

De même, à la p. 203 de mon ouvrage, M. Drougard aurait pu trouver le rapprochement entre ce passage du *Gouffre* baudelairien :

> *Sur le fond de mes nuits* Dieu *de son doigt* savant
> *Dessine* un cauchemar *multiforme* et sans trêve

et les deux vers de Gautier (*Le Puits mystérieux*) :

> A travers la forêt *de folles arabesques*
> Que *le doigt* du sommeil *trace au mur de mes nuits...*

« L'influence de Gautier éclate presque à chaque page des *Fleurs du Mal* », dit à peu près M. Drougard. J'avais dit, à la p. 200 de mon étude : « On est surpris de l'abondance des *détails* d'idées, de forme, d'images, dont l'auteur des *Fleurs du Mal* est redevable à celui de la *Comédie de la Mort*. Des sujets identiques les ont hantés : la beauté, la mort. Nous verrons, lorsque nous étudierons les sources du contenu psychologique, comment l'*expression* baudelairienne du sentiment de la mort a puisé largement dans les poèmes de Gautier. »

Le rapprochement avec les *Confessions d'un mangeur d'opium* de Quincey, à propos de l'expression « ton Electre », se trouve à la p. 206 de mon ouvrage. Mais, si je suis d'accord avec mon honorable confrère pour l'identification de la source, je ne puis guère souscrire au commentaire qui accompagne sa remarque. « On reste surpris, dit-il, devant ces rappels précis de la tragédie grecque. Baudelaire était-il vraiment assez familier avec les dramaturges helléniques pour que ces deux noms pussent s'offrir à son esprit avec une telle spontanéité dans le symbole? Non, sans doute... ». M. Drougard sait cependant que M. Ernest Raynaud, dans sa belle étude sur Baudelaire, a signalé les succès du lycéen, notamment en latin *et en grec*. En rappelant ce détail à la p. 159 de mon livre, j'ajoutais : « Un parfum antique en est resté sur toute son œuvre. Rappelons certains titres : *Semper eadem*, *L'Héautontimoroumenos*, et les nombreuses épigraphes grecques et latines, dont plusieurs ont d'ailleurs disparu lors de la publication définitive des *Fleurs du Mal*. » En note, je donnais ces épigraphes, que l'on peut d'ailleurs trouver dans n'importe quelle édition critique des *Fleurs du Mal*, et parmi lesquelles je relève une citation d'Eschyle, en grec[1].

Enfin, l'auteur de la note donne un bref aperçu des diverses conceptions de la mort chez Baudelaire. Je l'avais fait aux pages 123 à 127 de mon étude, et j'y avais ajouté, aux pages 271 à 281, un relevé des sources de ces diverses conceptions, relevé où je faisais leur part aux découvertes de M. Dérieux[2].

1. Aux pp. 174-175, je cite les métaphores empruntées par Baudelaire à l'antiquité païenne.

2. Me sera-t-il permis d'ajouter que la conclusion de M. Drougard, par un accord dont je suis heureux, rencontre le point de vue qui constitue la thèse essentielle de mon ouvrage, à savoir que l'originalité de Baudelaire consiste souvent dans une *naturalisation* personnelle et dans une mise en valeur extrêmement puissante d'éléments empruntés à des lectures? Comme l'auteur de la note, je prononce à cette occasion le mot de « classicisme » (p. 327).

Si les coïncidences que je viens de me permettre de signaler montrent mon accord avec M. Drougard pour beaucoup des rapprochements qu'il fait, il n'en est pas moins vrai que pour plusieurs autres notre manière de voir accuse une certaine divergence.

Par exemple, je rapproche les « astrologues *noyés dans les yeux d'une femme* » de Baudelaire, de cette source chronologiquement très proche, et bien connue du poète, qu'est le *Don Juan* de Musset :

> Le voilà *se noyant dans des larmes de femme...* (p. 189).

La source du passage de l'*Aube spirituelle :*

> Sur les débris fumeux des stupides orgies
> Ton souvenir plus clair, plus rose, plus charmant,
> A mes yeux agrandis voltige incessamment,

est, je pense, une phrase de *Volupté* : «... à l'instant, ce qu'inspirait cette femme impure a disparu comme une fumée, et, dans l'extinction des sens, l'image de la première recommence à se montrer plus enviable, plus belle et luisant en nous sur notre honte » (p. 232 de mon livre).

Aux « Colombs qui n'ont pas su trouver leur Amérique », de Gautier, ne peut-on pas opposer, pour rendre compte de « l'inventeur d'Amériques » de Baudelaire, ce passage des *Feuilles d'Automne* (p. 215)?

> Ces hommes...
> Dont l'âme, boussole obstinée,
> Toujours cherche *un pôle inconnu!...*
> Tout à coup de la mer profonde
> Ils ressortent avec leur sonde...
> Tu reviens de *ton Amérique!*
> *Ton monde est trouvé!...*

Et ce « pôle inconnu » préfigurerait déjà le vers :

> Au fond de l'inconnu pour trouver du nouveau...

Vers dont les sources sont multiples, ce qui veut dire qu'il traduit tout un courant de sensibilité. M. Drougard cite ici Chateaubriand et Lamartine, et accorde surtout de l'importance à un passage du *Robinson suisse*. P. 214, je rappelle le poème que Gautier a consacré au *Voyage*, et dont le refrain est :

> Je veux voir *des sites nouveaux.*

L'épigraphe, empruntée à La Fontaine, est la suivante :

> *Il me faut du nouveau,* n'en fût-il plus au monde.

A la p. 282, j'invoque Byron : « *Pour trouver du nouveau*, il fût volontiers descendu *au séjour des ombres* » (*Child-Harold*) et Poe (*Manuscrit trouvé dans une bouteille*). Et, si le *Robinson Suisse* nous apporte l'image du capitaine, celle de l'appareillage est, tout au moins sous forme indirecte, dans O'Neddy (*Feu et Flamme*) :

> Jetez l'ancre, dirai-je, allons! qu'on prenne terre! (p. 282).

Il s'agit du voyage de l'homme chassé par sa destinée à la recherche de son idéal. C'est le sujet même du *Voyage* baudelairien. Et ce que je retrouve ici, en même temps que l'image des manœuvres nautiques (O'Neddy commande de *jeter l'ancre*; mais, si Baudelaire la fait lever, c'est pour aller vers une terre inconnue où l'on pourra aborder), c'est l'*humeur* même de la finale baudelairienne, cette humeur aventureuse, faite de virilité, de hardiesse et d'un enthousiasme amer, qui est bien la qualité la plus remarquable de cette conclusion lyrique.

M. Drougard a apporté un rapprochement précieux entre l'image de « l'après-midi qui n'a jamais de fin » et un passage de Tennyson. Je le chicanerai cependant, encore une fois, sur ses *attendus*. Comment peut-il dire que Baudelaire n'aurait pas pensé de lui-même aux Lotophages d'Homère à cause de « l'abîme qui sépare l'esprit naïf et concret du vieux rhapsode du hardi symbolisme baudelairien? » C'est bien de la source homérique, cependant, qu'il s'agit dans ce passage du *Joueur généreux* (*Petits poèmes en prose*) : « ... les mangeurs de lotus, quand... ils sentirent naître en eux... le désir de ne jamais revoir leurs pénates, leurs femmes, leurs enfants, et de ne jamais remonter sur les hautes lames de la mer. »

Mais le rapprochement qui me paraît le plus difficile à admettre, c'est celui que M. Drougard fait entre l'idée générale du *Voyage* (la déception, l'inutilité du voyage) et un passage de l'épitre V de Boileau :

> C'est au repos d'esprit que nous aspirons tous;
> Mais ce repos heureux se doit chercher en nous...
> Le bonheur, tant cherché sur la terre et sur l'onde,
> Est ici comme aux lieux où mûrit le coco...

Je ne nie pas, *a priori*, la possibilité d'une influence de Boileau sur Baudelaire (voir mon livre, p. 160). Mais ici, comment ne pas voir que l'idée de Baudelaire est tout à fait différente de celle de Boileau? L'idée de Boileau, idée *optimiste*, c'est que le bonheur n'est pas seulement au loin, mais en nous-mêmes, et qu'en somme on le trouve aussi bien partout :

> ... Est ici comme aux lieux...

L'idée de Baudelaire, idée *pessimiste*, c'est que le bonheur n'est proprement nulle part, *pas plus* au loin qu'en nous-mêmes, car partout l'on trouve les hommes avec leurs vices et leur ennui. Les sources de cette conception remontent à l'époque classique, mais pas à cette épître de Boileau. Voyez mon livre, pp. 225-226, où j'invoque un passage de Fontenelle : « ... N'êtes-vous pas content de votre voyage?... Dites-nous ce que vous avez remarqué de plus singulier chez les Sarrasins. — Monsieur, répondit-il, je vous ferai un aveu que d'autres voyageurs ne feraient peut-être pas volontiers. J'ai perdu mes pas, je n'ai rien vu de remarquable. — Comment... Et tous ceux qui reviennent de ces pays-là nous en rapportent tant de merveilles!... —

Pour moi, j'ai vu des Grecs, des Turcs, des Sarrasins, des Tartares même : mais je n'ai vu que des hommes, et j'en avais vu en France. » Nous avons déjà ici ce ton de dialogue, émerveillé et questionneur d'une part, désabusé et amer de l'autre. Quant au développement sur « le spectacle ennuyeux de l'immortel péché », il est dans une œuvre de jeunesse de Delille, l'*Épître sur les Voyages* :

> Je sais que de nos cœurs, impérieuses reines,
> Les mêmes passions sont partout souveraines...
> Depuis l'affreux Huron qui, mugissant de joie,
> Égorge les vaincus, et dévore sa proie,
> Jusqu'aux Européens, brigands ingénieux,
> Qui, sans se dévorer, s'égorgent encor mieux[1]...
> En parcourant le monde il a vu les mortels,
> Chacun à son idole élever des autels;
> Et, séduits par l'orgueil, conduits par l'habitude,
> De leurs préventions chérir la servitude...

Qu'on se reporte au texte du *Voyage* : on apercevra la filiation.

Il me reste à m'excuser de la longueur de ma lettre. Le fait que des rapprochements que l'on pouvait trouver dans mon ouvrage aient été présentés comme neufs dans la note que vous publiez m'incline à croire que la reproduction des citations qui précèdent n'était pas superflue, ne fût-ce que pour signaler à l'intention des baudelairistes une étude consacrée entièrement aux sources et à l'originalité de Baudelaire, et parue en 1927. J'espère que vous voudrez bien publier cette lettre.

Veuillez croire, Monsieur le Rédacteur en chef, à mes sentiments très distingués.

ROBERT VIVIER,
Professeur à l'Université de Liége.

1. Même idée dans les *Carnets* de Baudelaire : « ... L'homme ... est toujours semblable à l'homme ... que l'homme *enlace sa dupe* sur le boulevard ou *perce sa proie* dans des forêts inconnues... »

BAUDELAIRE ET LES ARTS PLASTIQUES

Nous recevons la note suivante :

Voulez-vous me permettre de revenir sur la Note relative à Baudelaire et à Callot, que la *Revue d'Histoire Littéraire* a publiée dans le numéro de janvier-mars 1933?

M. R. Gavelle y écrit (p. 101) : « L'influence de Callot,... on la retrouve chez Baudelaire, dans une pièce où, croyons-nous, elle n'a pas été signalée. Il s'agit des *Bohémiens en voyage*. Les deux premières strophes... décrivent exactement les *Bohémiens* de Callot... »

J'ai déjà rapproché ce sonnet de cette planche dans la *Revue d'Histoire Littéraire* de 1930 (p. 529, n. 1). M. Gavelle est fort excusable de n'avoir pas connu cette note. Si je la rappelle ici, c'est pour attirer l'attention sur les sources plastiques de Baudelaire.

Qui sait, par exemple, si les quatrains de *Tristesses de la Lune* ne procèdent pas de l'*Enlèvement de Psyché*, de Prud'hon, « ce poète et ce peintre » (*Cur. Esth.*, éd. J. Crépet, p. 211)?

Ce n'est pas tout. On rapproche ordinairement *Don Juan aux Enfers* du *Naufrage de Don Juan*, de Delacroix. J'ai essayé de montrer (*Revue des Cours*, 15 février 1930, pp. 414-415) que la poésie rappelle bien davantage *le Dante et Virgile aux Enfers*, du même peintre. Baudelaire a fait une sorte de *contaminatio* des deux sujets. Mais ce n'est pas lui, semble-t-il, qui en a eu la première idée. Voici quelques lignes de *L'Artiste* de 1841 (t. VIII, p. 343, Gravures et Lithographies) : « Sous le titre de *Don Juan aux Enfers*, M. S. Guerin vient de publier une composition d'une singulière valeur poétique.... Au milieu d'un crépuscule sinistre,... sur un fleuve à l'eau froide et terne, glisse silencieusement une barque funéraire. D'abord on voit le Commandeur dans une attitude méditative, son bâton de commandement à la main, son casque de pierre sur la tête, sombre, immobile, menaçant ; derrière lui, couchée sans vie sur son manteau de duchesse, Donna Anna... ; debout, et fixant sur elle un regard consterné, Don Juan, à demi drapé dans son manteau, harcelé par ses remords et les Furies vengeresses, connaît à cette heure qu'il est un Dieu vengeur... ; derrière, enfin, groupées dans une attitude désolée, funèbre escorte d'un funèbre convoi, sont à demi couchées, Elvire, Zerline et quelques-unes des autres victimes de Don Juan.... Tout est lugubre, funéraire, dramatique ; à part les Furies, qui rappellent un peu trop les figures du tableau de Prud'hon, *La Vengeance poursuivant le Crime*, nous n'avons que des éloges à donner à cette étude qui,

mûrie encore par la réflexion et exécutée dans un bon sentiment, pourrait devenir un très remarquable tableau. »

Il est facile de relever les différences que cette lithographie présente avec la pièce de Baudelaire, soit dans le choix et l'attitude des personnages, soit surtout dans la *moralité* : le poète rejette la tradition que suit l'artiste ; son Don Juan ne paraît avoir « ni remords ni regrets ». Mais le titre, le cadre et le sujet, notamment l'idée des victimes qui font escorte par derrière, semblent bien dus à S. Guerin.

J. Pommier.

MAUPASSANT ET « LES DÉRACINÉS »

L'influence possible de Maupassant sur Barrès n'a jamais été considérée. Ces deux écrivains paraissent appartenir à deux planètes différentes, séparés qu'ils sont l'un de l'autre par les conceptions esthétiques et morales les plus opposées. Cette impression tient surtout à ce que l'opinion commune s'obstine à ne voir en Maupassant qu'un naturaliste brutal, à la vision éclatante, mais bornée. Celui-ci perce, par maints endroits, le masque étroit de sa légende. Le psychologue mondain, qui s'était peu à peu développé en lui, se trouve vers 1888 en une étrange sympathie de préoccupations, voire même de sujets, avec son contemporain et ami Paul Bourget, chacun sait cela[1]. Le Normand attaché à son pays natal, lors même qu'il le représente sous un jour assez mesquin, n'a-t-il pas aidé, vers la même époque, son cadet, Maurice Barrès, à s'orienter dans la recherche d'une vérité qui nourrisse et dépasse son *moi*?

Barrès arrive à Paris en 1882, au moment où Maupassant est déjà connu du grand public. Il y fait ses débuts de journaliste, de critique, et pénètre peu à peu dans le monde des lettres. Vers 1888 nous le voyons très lié avec Paul Bourget, et il serait fort possible qu'il lui ait dû de faire la connaissance de Maupassant, à moins qu'il n'ait rencontré celui-ci chez Goncourt ou chez Alphonse Daudet. De toutes manières, il a lu, sans aucun doute, les œuvres si répandues de son célèbre aîné.

La plupart des récits normands de Maupassant respirent la défiance, l'antagonisme de la province et de la capitale, sans que l'auteur donne toujours l'avantage à cette dernière. Il lui arrive de nous dire avec quel plaisir il se retrouve de temps à autre, pour quelques mois, au milieu des verdures reposantes et des calmes fermiers du pays de Caux. *Bel-Ami* nous raconte l'histoire d'un « déraciné » avant la lettre, d'un Racadot plus habile et plus heureux. Transplanté des environs de Rouen à Paris, sur le point d'y succomber à une existence morne et étouffante, il se lance tout à coup de victoire en victoire; à force de cynisme et de sécheresse morale, il arrive enfin au triomphe; mais quel jeune homme bien né appellerait ainsi des millions acquis au mépris de tout scrupule et de toute dignité? Bel-Ami n'aurait-il pas développé plus harmonieusement son génie s'il était resté au pays natal, près de cette terre paternelle à laquelle il ne cesse, d'ailleurs, de s'intéresser[2]? Son malheur est d'avoir transporté

1. Maynial, *La Vie et l'Œuvre de Guy de Maupassant*, 203.
2. *Bel-Ami*, édition Conard, 60, 193-194, 256, 328.

à Paris la soif de gain, la passion d'arrondir sans cesse son domaine, qui possèdent le paysan cauchois. Telles pouvaient être les réflexions que le jeune Barrès sentait se lever en lui à la lecture du roman de Maupassant. L'auteur, fidèle à ses principes, se gardait bien d'avancer le moindre jugement sur la destinée de son héros. Cependant la composition même du récit, la lettre au père Duroy, le voyage à Rouen en particulier, sans parler de certaines indications dispersées, semblaient autoriser, sinon suggérer, un tel train de pensée.

Deux ans après, en tous les cas, Maupassant exprimait nettement quelle place tenait à ses yeux le pays natal dans la vie d'un homme :

> J'aime ce pays, et j'aime y vivre parce que j'y ai mes racines, ces profondes et délicates racines qui attachent un homme à la terre où sont nés et morts ses aïeux, qui l'attachent à ce qu'on pense et à ce qu'on mange, aux usages comme aux nourritures, aux locutions locales, aux intonations des paysans, aux odeurs du sol, des villages et de l'air même[1].

Cette phrase, qui se trouve tout au début du *Horla*, n'a pas attiré, semble-t-il, l'attention qu'elle méritait. Elle fait la part de toutes les attaches qui lient un homme à la terre ancestrale ; en peu de mots, c'est un programme complet de régionalisme qu'elle contient. Elle indique à un écrivain débutant des recherches et des curiosités de toutes sortes. Derrière ses mots choisis avec un souci égal de simplicité et de précision, se laisse entrevoir une œuvre pittoresque et idéologique à la fois, qui s'adresse à l'esprit comme aux sens. Il n'est pas, jusqu'à son rythme, pesamment et savamment appuyé, qui ne conseille la solidité et la résonance féconde de fondations locales pour toute construction individuelle. Cette haute leçon est enfermée, et comme enserrée, dans l'image des racines, que reprendra si souvent Barrès dans *Les Déracinés*.

Sans doute, derrière cette idée de Maupassant, comme derrière les théories semblables que devait développer Barrès, c'est Taine qu'il faut trouver. Le philosophe de l'influence du milieu, pour qui un arbre était le modèle même de « l'acceptation des nécessités de la vie[2] », a été le maître intellectuel de Barrès, comme le disciple l'a maintes fois exposé. Il avait eu, d'autre part, l'occasion de rencontrer Maupassant chez Flaubert ; il le revit à plusieurs reprises dans la suite[3]. Celui-ci, sans se soucier beaucoup de raisonnements et de doctrines, trouvait dans la pensée de Taine comme un encouragement à ses propensions esthétiques et morales[4]. Faut-il en conclure que Taine étant la source commune des idées et presque du vocabulaire traditionnalistes de Barrès et de Maupassant, celui-ci n'a pu exercer aucune influence sur celui-là ?

L'excitation intellectuelle dont Barrès avait besoin, c'est Taine, et

1. *Le Horla*, édition Conard, 3.
2. Voir tout le chapitre VII des *Déracinés* : « L'arbre de M. Taine ».
3. Lumbroso, *Souvenirs sur Maupassant*, 280-281.
4. Victor Giraud, *Taine*, 106, 189.

non Maupassant, qui la lui a donnée. Mais il ne suffisait pas au jeune écrivain de s'intéresser à une théorie pour qu'il fût amené à en faire l'âme d'une œuvre vivante. Nous savons que, pour lui plaire, un livre devait unir à un enseignement les qualités de l'art[1]. Taine est son professeur. Maupassant lui montre les préceptes du maître animant, inconsciemment sans doute, une création artistique qui s'impose à l'admiration de la foule sans répugner aux délicats. S'inspirer de Taine et de Maupassant à la fois, en un livre qui ne fût ni une thèse ni un simple roman d'observation, telle a été l'ambition de Barrès en écrivant *Les Déracinés*. Il s'est défendu nettement d'avoir proposé une doctrine et d'avoir imaginé arbitrairement des personnages et une intrigue destinés à la justifier. Le titre même de son ouvrage, qui peut sembler tendancieux, s'est imposé à lui, nous a-t-il dit, tant le mot revenait souvent au cours du récit. Sans s'interdire réflexions et raisonnements, il veut faire une œuvre d'art qui sorte de la réalité des choses et non de son seul cerveau. Pour être moins forte que celle de Taine, l'influence, plus exactement l'exemple de Maupassant, traditionnaliste par instinct, a agi sur Barrès, traditionnaliste par volonté, et l'a écarté tant soit peu, pas toujours assez peut-être, du jeu des idées et de l'échafaudage des thèses abstraites.

Nous trouvons, dans les *Cahiers* de Barrès, diverses indications qui témoignent de l'intérêt qu'il portait à Maupassant. Les premières datent de 1898, l'année qui suivit la publication des *Déracinés* :

> Maupassant était comme les chevaux normands qui se développent et gagnent très tard. Sans instruction et sans goût d'art au début, il observa, se compléta. Il serait allé très loin ayant commencé par des récits de commis-voyageur[2].

N'est-ce pas montrer l'œuvre interrompue au moment où le traditionnaliste commençait à se dégager du « commis-voyageur », et le désir de la reprendre au point où celui-ci l'avait laissée, de la poursuivre, plus consciente et plus méthodique, mais également vivante? D'ailleurs, Maupassant n'est-il pas Lorrain par son père? Autre raison de l'estimer et de le mettre sur le même pied qu'Hugo et Chopin parmi « les fort bons résultats » du « sage milieu lorrain[3] ». Peu après, Barrès se rend compte d'un autre point commun d'importance entre Maupassant et lui. Auvergnat par sa famille paternelle, né en Lorraine d'une mère lorraine, il est devenu plus Lorrain que les Lorrains pur sang, de même que Maupassant, né en Normandie d'un père d'origine lorraine et d'une mère normande, incarne la province maternelle dans sa personne comme dans ses romans. Aux critiques malicieux qui le chicanaient sur son sang mêlé — et ils ne manquèrent pas — ne pouvait-il pas répondre par l'exemple de Maupassant pour montrer que la stricte hérédité importe moins que l'adoption d'un

1. Tharaud, *Mes Années chez Barrès*, 288.
2. Barrès, *Mes Cahiers*, II, 42.
3. Barrès, *id.*, III, 117.

certain milieu ? Aussi demande-t-il en 1903 à Paul Mariéton de lui donner des renseignements précis sur l'ascendance lorraine de son confrère en transplantation, et les obtient-il, par cet intermédiaire, de la mère du romancier[1].

Au total, même s'ils ne se sont jamais rencontrés, les points de contact ne manquent pas entre Maupassant et Barrès, plus particulièrement le Barrès des *Déracinés*, du culte et de l'exaltation de la petite patrie. Parler d'influence, en pareil cas, serait grossir à l'excès les correspondances subtiles que nous avons essayé d'indiquer. Certains côtés de l'œuvre de Maupassant faisaient entendre au jeune Barrès comme un écho, trop vague encore à son gré, des théories de Taine. *Bel-Ami* lui montrait un « déraciné », méprisable vainqueur d'un Paris plus méprisable encore. Certaines phrases éparses ça et là, celle qui se trouve au début du *Horla*, par exemple, formulaient déjà la doctrine qu'il devait développer dans la suite. N'était-ce point la preuve espérée, attendue, nécessaire peut-être, que le roman convenait aussi bien, sinon mieux, que l'essai philosophique, à l'illustration des liens, des « racines », qui attachent l'homme au sol natal ? Par ailleurs, l'hérédité lorraine des Maupassant et leur parfaite transplantation en Normandie intéressaient tout naturellement Barrès, Lorrain d'adoption plus encore que de naissance. Aussi n'est-il pas étonnant qu'en dépit de tant de différences par ailleurs, l'auteur de *Bel-Ami* ait pu aider l'auteur des *Déracinés* à dégager sa vocation.

Les chimistes ont reconnu depuis longtemps l'existence de corps qu'ils appellent *catalyseurs*, et dont la présence est indispensable pour que certaines réactions se produisent sans qu'ils paraissent y prendre la moindre part. Proust s'est servi de ce mot pour caractériser certaines personnes dont la seule présence, semble-t-il, provoque le succès d'une entrevue ou d'une réunion mondaine encore qu'elles n'y contribuent pas d'une manière active. C'est un rôle de ce genre qu'a joué Maupassant par rapport à Barrès, et il conviendrait, peut-être, que la critique abandonnât parfois le domaine des dépendances et interdépendances mesurables et définies, pour étudier ces phénomènes de « catalyse littéraire », plus difficiles à circonscrire sans doute, mais dont l'action ne saurait être négligée.

JEAN CANU.

1. Barrès, *Mes Cahiers*, III, 141-142.

COMPTES RENDUS

MARGARET MANN. **Érasme et les débuts de la Réforme française (1517-1536).** Un vol. in-8° de XIX-228 pages. (Bibliothèque littéraire de la Renaissance, t. XXII.)

Prolongeant sur un point précis et limité la savante enquête de M. Renaudet, miss M. Mann s'est proposé d'étudier le problème capital des rapports entre l'humanisme et la réforme avant 1540. Dans quelle mesure Érasme, maître incontesté des études classiques, a-t-il vu ses idées adoptées ou rejetées par les précurseurs de Luther et de Calvin? Question délicate et complexe : la réponse que l'on y fera peut éclairer l'idée que nous nous faisons de l'évolution de la Renaissance. Miss M. Mann expose les données du problème en suivant l'ordre chronologique, étudiant les rapports de l'auteur des *Adages* avec les lettrés de Paris, Lefèvre d'Étaples, le groupe de Meaux, Berquin et Calvin, analysant sobrement les controverses qui opposèrent Érasme et les Évangélistes, et concluant à un divorce de jour en jour plus net entre celui qui donnait à la raison, au « *cuyder* », dans la vie religieuse une place éminente et ceux qui ne voulaient s'en remettre qu'à l'Écriture et aux élans du cœur.

Son exposé, puisé aux sources (correspondance d'Érasme, recueil d'Herminjard, éditions de textes sacrés procurées par Érasme ou Lefèvre, traductions françaises des écrits érasmiens), montre avec objectivité à la fois les hésitations des esprits cultivés devant la révolution intellectuelle et religieuse qui se préparait, et comment, très tôt, les esprits en France s'orientèrent vers une rupture, qui allait se révéler décisive, entre le rationalisme et l'évangélisme.

En ce qui concerne Lefèvre, Berquin, Calvin, les conclusions de miss M. Mann s'avèrent très probables. S'ils ont subi l'influence d'Érasme, pratiqué ses méthodes, utilisé ses travaux, ils se sont séparés de lui sur la doctrine. Pour la Reine de Navarre, si miss M. Mann indique très justement qu'elle n'eut, pour Érasme, que peu de sympathie, l'auteur semble prendre un peu trop nettement parti dans une controverse bien délicate : des conclusions, sur ce point, doivent être précautionneusement nuancées; les amitiés de la princesse sont connues, et les tendances de sa pensée et de son cœur; mais elle n'est pas allée jusqu'au schisme. Et, dès lors, que conclure? Même en 1525-1531, si elle favorise Lefèvre et Briçonnet, c'est sans jamais couper les ponts. Il conviendrait donc, ici, tout en notant la froideur de la Reine à l'égard d'Érasme et son dédain pour le rationalisme, indiquer ses réserves, politiques peut-être, mais réelles.

Le livre de miss M. Mann, sérieux, objectif, bien informé, apporte une utile contribution à l'histoire des idées au XVIe siècle.

PIERRE JOURDA.

Bernard Guyon, **Un inédit de Balzac : « Le Catéchisme social » précédé de l'article « Du Gouvernement moderne. »** Un vol. in-8° de 229 pages. (Nouvelle Bibliothèque Romantique). Paris, La Renaissance du Livre, 1933.

Ce petit livre est très bien ordonné, bien nourri, bien intéressant, et pour les opinions tranchantes de Balzac, homme politique, et pour les commentaires savants que l'éditeur y a parsemés. A vrai dire, le premier opuscule, par l'aveu même de M. Guyon, n'est pas un « inédit », puisqu'il a paru, avec une courte introduction par Spoelberch de Lovenjoul, dans la *Grande Revue* (décembre, 1900). Mais il lui manquait tout l'apparat critique que M. Guyon a pourvu. Il nous donne non seulement les faits relatifs à la composition de chaque ouvrage, mais il le situe dans son milieu littéraire et politique. Il montre les rapports des deux opuscules avec certains romans de *la Comédie humaine* (notamment *le Médecin de campagne* ou *le Curé de village*), avec des circonstances dans la vie de Balzac, tel son entichement pour Mme de Castries, qui les ont presque enfantés, et avec l'influence exercée sur lui par divers auteurs et journaux. Au premier rang il faut mettre Bonald et *le Rénovateur*, organe légitimiste pour lequel l'article « Du Gouvernement moderne » avait été préparé (1832). Nous acceptons les raisons qui ont amené le journal à refuser l'article. Nous suivons « l'évolution » selon laquelle le Balzac sociologue qui a composé le « Catéchisme social » (vers 1840-1842) n'était plus le jeune candidat, l'ambitieux soupirant de 1832, Dans tout le travail de M. Guyon nous admirons également la méthode et le savoir.

Il y a donc peu de remontrances à faire, mais il y a quelques doutes à suggérer. Malgré son état de parfaitement « inédit », nous ne croyons pas que le deuxième article soit supérieur au premier. Depuis longtemps le « Catéchisme social » dort enseveli dans la Collection Lovenjoul ; il semble y avoir contracté quelque maladie poussiéreuse qui lui rend l'haleine bien courte; ce n'est, en somme, qu'une poignée de notes, bien décousues, bien hâtivement écrites. Il est vraiment difficile à voir comment on peut qualifier ces morceaux comme « l'effort le plus important que Balzac ait jamais fait pour donner un aperçu *systématique* de sa pensée politique et sociale ». Voici une observation qui penche trop vers l'absolu; et nous faisons la même critique lorsque M. Guyon croit que Balzac fait « l'apologie de l'ancien régime du *seul* point de vue esthétique ». Mais non, il y a plus que cela : il y a l'admiration pour l'ordre et pour le « pouvoir » qui se soutient par les grands hommes. Et, en vue de cette admiration et de sa défense de l'arrivisme, peut-on croire que « Balzac est avant tout anti-individualiste... tout près d'être étatiste »? Sous n'importe quel régime il veut qu'on laisse de l'espace pour que les jeunes talents percent et se fassent jour. Enfin, il n'est pas du tout certain que l'influence de Mme Hanska ait contribué fortement à développer les tendances mystiques et religieuses de son amant.

Mais ce qu'il y a de trop peu relatif dans ces aperçus de l'éditeur est bien mince à côté de l'Absolutisme magnifique de Balzac. Et c'est regrettable, car, comme M. Guyon l'a bien indiqué, il se rencontre même en 1832 des semences de ce « naturalisme balzacien » — positif, relatif, terre-à-terre, si vous voulez — qui trouvera son efflorescence dans l'*Avant-propos* de dix ans après. « Naturalisme », c'est bien le mot, parce que dans son rapprochement de la société avec l'état naturel, Balzac est bien plus près de Darwin et de Spencer que de Rousseau. Dès le *Gouvernement moderne* il comprend bien la lutte pour la vie et ce qu'il a appelé ailleurs « le pouvoir ascensionnel de l'argent ». Mais il y a deux domaines que sa vision réaliste des choses laisse intactes : l'Église et la monarchie. La Légitimité, c'est Dieu, et Bonald est son prophète. Autrement dit : « En France, la légitimité, c'est l'hérédité et c'est par conséquent le pouvoir royal ». Même quand, dans le *Médecin de campagne* (où il a fondu en grande partie ce premier article), Balzac évolue à l'écart du

parti légitimiste, c'est toujours la monarchie absolue qu'il prône. Partout il défend le droit divin, il trouve l'égalité impossible, la liberté un non-sens, le gouvernement représentatif une chimère. Selon lui, les « préjugés philosophiques » n'ont fait qu'enfanter des révolutions néfastes. Comme l'a dit Bonald, c'est la Réforme qui a eu comme engeance la Révolution et les Républiques.

Anti-bourgeois jusqu'au fond de son âme, Balzac veut rendre la Chambre passive; il rejette la « gérontocratie » des doctrinaires; il veut comme chef un homme d'État machiavélique; il loue « le Torysme anglais ». Pour le peuple ignorant et qui doit rester tel... il faut leur accorder *panem et circenses*. Ne craignons pas trop « l'accession de la classe pauvre à la propriété »; il y a peu de danger. Il ne s'agit pas de faire revivre l'ancienne noblesse (cf. *La Duchesse de Langeais* et *Le Cabinet des antiques*). Elle est bien périmée. Il faut une nouvelle Aristocratie, « les supériorités créées par l'argent, le pouvoir et l'intelligence ». Dans « Le Catéchisme social », toute l'emphase porte sur la gradation hiérarchisée des genres sociaux. L'état familial de la tribu mène nécessairement à la monarchie absolue, sans élections ni volonté populaire. En somme : « Quand le pouvoir vient du peuple, il est vacillant; quand il vient de Dieu, il est fixe... Telle est la science de l'histoire. »

Idées et sentiments bien arriérés, bien inefficaces? Attendez! D'abord M. Guyon prouve qu'il y a beaucoup d'analogies entre ces deux articles et l'école politique de M. Maurras. Mais regardons plus loin. Il existe actuellement au moins trois pays où de tels préceptes — on n'a qu'à substituer la création d'un dictateur pour la ressuscitation d'un monarque — seraient reçus d'un accueil assez favorable. La moitié de l'Europe n'a jamais été libéralisée de fond en comble. Et l'autre moitié aujourd'hui? Où en sommes-nous? Applaudissons provisoirement au dictum de M. Walter Lippmann : ce n'est pas aux pays « étatistes » de montrer le chemin que suivront les pays — l'Angleterre, la France, l'Amérique — où une tradition déjà très longue voudrait à la fin peut-être conserver la liberté contre l'Absolu.

Quoi qu'il en soit, pour la lumière qu'il projette sur la pensée de Balzac et de son époque, pour la richesse des renseignements et des comparaisons, ce mince volume est presque « sans défauts ». Il vaut seul certaine grande thèse où la « thèse » est par trop évidente.

E. Preston Dargan.

S. de Korwin-Piotrowska, **Balzac en Pologne**. *Essai de bibliographie*. — **Balzac et le monde slave**. *Madame Hanska et l'œuvre balzacienne*. 2 vol. in-8° de 119 et 519 pages. Paris, Champion, 1933. Tomes 93 et 94 de la Bibliothèque de la « Revue de Littérature comparée ».

Mme Sophie de Korwin-Piotrowska vient de publier chez l'éditeur H. Champion — qui devient l'éditeur balzacien par excellence, — deux importants ouvrages sur les relations entre Balzac et le monde slave.

De *Balzac en Pologne* (*Essai de bibliographie*), il n'y a rien à dire, sinon que tout y est absolument neuf et qu'un ouvrage aussi soigneusement documenté que celui-là apporte des éclaircissements très importants sur toute une partie de l'histoire littéraire française encore si mystérieuse, celle qui concerne les rapports entre la littérature française et les pays slaves au cours du XIXe siècle. Nous ne nous égarerons pas dans un domaine réservé aux « Comparatistes », mais nous voudrions analyser plus longuement l'autre thèse de Mme S. de Korwin-Piotrowska qui s'intitule : *Balzac et le monde slave, Madame Hanska et l'œuvre balzacienne*. A vrai dire, pour donner une idée plus exacte du contenu de ce beau livre, il faudrait en renverser le titre : des rapports de Balzac et du monde slave, il n'est pas dit grand chose dans ces

500 pages, mais, en revanche, les relations entre le romancier et son inaccessible princesse polonaise sont étudiées avec une extrême finesse et d'une façon qui nous paraît définitive. Mme S. de Korwin-Piotrowska, dès les premières pages de son Introduction, nous affirme d'ailleurs que les « influences slaves sur Balzac se résument presque toutes dans la personne de Mme Hanska [1] ». Peut-être a-t-elle raison. Mais voilà sans doute ce qui nous explique que Balzac, malgré une liaison de près de vingt ans avec cette étrangère, ait été si peu « slavisé ». Car c'est bien là ce qui se dégage le plus clairement du livre même de Mme de Korwin-Piotrowska : les influences slaves sur Balzac se réduisent à peu près à rien, si ce n'est à l'apparition de quelques personnages de second plan dans des romans d'importance secondaire. — Sans doute, Mme Hanska eut-elle une influence considérable sur Balzac, comment pourrait-on le nier? Mais cette femme, élevée dans un milieu aristocratique, nourrie de littérature occidentale et plus spécialement française; cette femme, qui se trouve dans son milieu naturel aussi bien à Dresde qu'à Rome ou qu'à Paris, nous paraît avoir été un véritable écran entre le romancier et le monde slave. C'est elle qui l'a attiré en Pologne et en Russie, mais c'est elle aussi qui l'a empêché de bien voir ces pays nouveaux, d'éprouver devant eux les réactions que nous attendrions. Et, après avoir lu ces chapitres de la première partie du livre de Mme de Korwin-Piotrowska où sont évoquées avec tant de charme les années d'enfance et de jeunesse de Mme Hanska, nous nous demandons avec étonnement comment il est passé si peu de chose de ce mystère, de cet exotisme, de cette poésie étrange dans l'œuvre du romancier. En vérité, quelque ingéniosité que déploie Mme de Korwin-Piotrowska dans ses habiles rapprochements entre le *Curé de Village* et certains romans de Dostoïewsky, quelque frappante que soit l'admiration exprimée par le romancier russe lui-même pour son grand modèle français, nous persistons à trouver en Balzac un génie aussi peu slave que possible [2]. Qu'on se rappelle les pages si pénétrantes qu'A. Gide a écrites sur ce sujet dans son admirable ouvrage sur Dostoïewsky [3].

* * *

Si Mme Hanska n'a pas « slavisé » Balzac, que lui a-t-elle donc apporté? Mais, d'abord et avant tout, un extraordinaire roman d'amour. Autour de ce roman une ardente bataille se livre depuis plusieurs années entre partisans et adversaires de Mme Hanska. Dans cette lutte sans merci, M. M. Bouteron, véritable paladin moderne, a pris chevaleresquement parti pour cette femme attaquée presque unanimement... Femme et Polonaise, nous devinons sans peine de quel côté va se ranger Mme de Korwin-Piotrowska. Son livre est un plaidoyer très ferme, très serré, très solide en faveur du rôle joué par Mme Hanska auprès du romancier. Tout ce qu'elle dit à ce sujet nous paraît non seulement équitable, mais, ce qui vaut mieux encore, extrêmement vrai, de cette vérité psychologique si difficile à atteindre et dont elle a une intuition si précise et si délicate. Aussi ne songeons-nous nullement à lui faire grief d'avoir pris parti dans ce débat, d'autant plus que sa position n'est jamais partiale; mais nous eussions aimé qu'elle eût mieux distingué deux éléments qui nous paraissent absolument distincts dans cette grande querelle : d'une part, l'élément psychologique et moral; de l'autre, l'élément

1. P. 13.

2. La façon dont il parle des Slaves, et plus particulièrement des Polonais, dans son œuvre est très caractéristique de sa réaction spontanée d'Occidental en face d'une race pour lui inexplicable. Mme de K.-P. ne l'ignore pas et, comme elle aime à la fois Balzac et la Pologne, elle est très souvent embarrassée.

3. A. Gide, *Dostoïewsky*, pp. 144-149, Plon, 1923.

d'histoire littéraire. Le psychologue, le moraliste, le romancier, d'une part, l'histoire littéraire, d'autre part, ont leur mot à dire sur cette grande aventure; mais il est nécessaire que chacun d'eux reste exactement dans les limites de son domaine.

Deux êtres se sont aimés — ou ont cru s'aimer. — Durant de longues années ils se sont attendus — ou fait attendre. — Les mobiles de leurs sentiments étaient plus ou moins nobles, plus ou moins intéressés. Ils se sont fait souffrir — cruellement, parfois. De tant de joies et de tant de souffrances, lequel fut d'abord responsable? A qui reviennent les premiers torts? Questions passionnantes pour le psychologue et pour le moraliste, mais qui n'intéressent l'histoire littéraire que dans la mesure très stricte où cette aventure sentimentale, qui se prolongea pendant plus de quinze ans, eut une influence réelle sur l'œuvre du romancier. Aussi, lorsque Mme de Korwin-Piotrowska nous dit en commençant son étude : « Nous voulons seulement montrer qu'elle (Mme Hanska) fut digne en tous points de l'amour et de l'estime de Balzac[1] », devons-nous lui répondre que là n'est pas la question. Mais lorsqu'elle nous invite à « rechercher patiemment dans l'œuvre de Balzac l'influence incontestable de l'Étrangère[2]... » alors nous la suivons volontiers, alors vraiment nous sommes dans le style qu'elle-même a posé : Mme Hanska et l'œuvre balzacienne.

*
* *

Influence « incontestable », en effet, mais qui agit par intermittences et ne s'exerce vraiment profondément qu'en deux ou trois occasions privilégiées. C'est ce que nous révèle l'étude patiente, minutieuse à laquelle s'est livrée Mme de Korwin-Piotrowska.

Dès le début de cette liaison mystérieuse, l'imagination du romancier se met en branle. Au moment où s'engage sa correspondance avec l'Étrangère, Balzac est plongé dans la composition de son *Médecin de Campagne*. Aussitôt il y introduit le nom de la femme aimée : Eve Hanska devient *Evelina*. Puis, il invente ce personnage mystérieux et mélancolique de la Fosseuse dont les origines slaves sont si étranges. Mais il y a plus : ce nouvel amour de Balzac eut une influence beaucoup plus profonde encore sur la composition de ce roman puisqu'il amena Balzac à en transformer complètement plusieurs éléments essentiels[3].

L'influence exercée par Mme Hanska sur Balzac se précise naturellement au cours des mois qui suivent, après leurs deux rencontres à Neuchâtel et à Genève en septembre et en décembre 1834. Et dès cette date nous pouvons discerner quelle orientation donneront à l'esprit du romancier ces nouvelles amours. D'une part, Mme Hanska, profondément religieuse, catholique, pratiquante, certainement encline au mysticisme, entraînera l'auteur des *Contes Drôlatiques* dans une direction religieuse et mystique; d'autre part, elle l'obligera à transformer assez profondément sa position en face du problème de l'amour. Tels sont les deux apports essentiels de Mme Hanska dans l'œuvre balzacienne. Ils sont extrêmement importants et l'on n'y saurait trop insister. Certes, plusieurs biographes de Balzac avaient déjà signalé la part qu'il convient de faire à l'influence de l'Étrangère dans la composition du *Livre Mystique* et particulièrement de *Séraphita*, qui lui fut d'ailleurs dédiée; mais dans son ouvrage, Mme de Korwin-Piotrowska nous apporte une masse de renseignements et de documents précieux qui viennent confirmer

1. P. 19.
2. P. 14.
3. Nous comptons développer longuement cet aspect de l'influence exercée par Mme Hanska sur Balzac dans une étude que nous publierons prochainement sur *La Genèse du Médecin de Campagne*.

d'une façon définitive ce qui n'était encore jusqu'ici qu'une hypothèse assez vague[1]. Mais, ce qui nous paraît le plus important dans les conclusions de Mme de Korwin-Piotrowska sur ce chapitre, c'est la liaison qu'elle établit entre la crise du mysticisme de Balzac et son amour pour cette femme religieuse et peut-être, à ses yeux, trop obstinément attachée par scrupules religieux à ses devoirs d'épouse. Cela aussi nous pouvions le deviner, le pressentir à la lecture de certains passages des lettres à l'Étrangère; mais, ici encore, par un rapprochement habile de dates et de textes, Mme de Korwin-Piotrowska emporte notre conviction : il nous apparaît désormais d'une façon certaine que *Séraphita* fut une œuvre entreprise par le romancier pour transporter sur un plan métaphysique et idéal leur amour terrestre et charnel, pour le légitimer aux yeux de la Polonaise plus scrupleuse qu'une Mme de Berny et surtout qu'une duchesse d'Abrantès, pour se hausser, enfin, lui-même à sa hauteur. Dès lors le livre prend une signification toute nouvelle : il n'est plus à nos yeux un ennuyeux effort de philosophie accompli par un romancier aux prétentions de penseur, mais bien la tentative émouvante d'un amant désireux de rassurer et d'exalter la maîtresse qu'il a conquise.

Cette double influence religieuse et morale de Mme Hanska, le livre de Mme de Korwin-Piotrowska nous montre bien qu'elle s'exerça sur Balzac jusqu'à la fin : des œuvres comme *Ursule Mirouët* et *L'Envers de l'Histoire contemporaine* sont là pour en témoigner. Mais le plus grand intérêt de ce livre est peut-être de nous révéler que cette influence ne s'exerça que par intermittences et qu'elle subit de longues éclipses. Personne, jusqu'ici, je crois, n'avait aussi nettement signalé en particulier cette espèce de trou béant des années 1836-1842 pendant lesquelles les amants, constamment éloignés, se détachent l'un et l'autre insensiblement, et ne s'écrivent que de rares lettres de reproches et de protestations. Au contraire, après la mort du comte Hanski, Balzac, saisi d'un espoir fou et ne tenant aucun compte des réalités pratiques, se retourne vers sa « chère étoile » et rentre à nouveau dans son obédience : c'est l'époque d'*U. Mirouët* et surtout d'*A. Savarus*, le grand roman de son amour pour Mme Hanska (comme *Le Lys dans la Vallée* est le roman de son amour pour Mme de Berny et *La Duchesse de Langeais* celui de sa passion malheureuse pour la Marquise de Castries).

Nous ne pouvons songer naturellement à suivre ici dans toutes ses conclusions la patiente biographe de Mme Hanska. Sur de très nombreux points de détails, elle nous apporte beaucoup de neuf, en nous montrant l'influence directe ou indirecte de Mme Hanska sur des œuvres comme *La Recherche de l'Absolu*, *Pierrette*, *Modeste Mignon*, *Les Paysans*, *Le Curé du Village*, *La Rabouilleuse*, *La Fausse Maîtresse*, etc. Sans doute sur bien des points nous aimerions discuter, et les arguments apportés dans tous les cas ne nous paraissent pas également probants, mais ce serait là querelles de détails. L'essentiel est d'avoir bien mis en lumière cette double influence morale et religieuse exercée par l'Étrangère sur Balzac et sur laquelle nous venons à notre tour d'insister ici.

Ajoutons enfin qu'à côté de ces conclusions positives, une conclusion négative semble se dégager de ce livre : Mme Hanska n'aurait exercé sur les sentiments politiques de l'auteur de la *Comédie humaine* à peu près aucune influence. Elle était catholique, aristocrate, prudemment soumise au régime tzariste, mais Balzac, au moment où il la connut, avait déjà fait publiquement profession de foi monarchique et conservatrice. Il semble bien pourtant qu'indirectement la noble comtesse polonaise ait exercé quelque action sur les tendances politiques de Balzac, d'une part, en renforçant en lui l'admiration pour la noblesse héréditaire et pour le système de la grande propriété, d'autre part, en le faisant pénétrer (à Vienne d'abord, en 1835, puis à Dresde

1. Cf. en particulier les p. 201-203 sur Henri Rzewuski, le frère de Mme Hanska.

plus tard) dans cette aristocratie internationale qu'il connaissait fort mal et qu'il admirait de loin ; enfin, en l'amenant, au cours des dernières années de sa vie, à proclamer d'une façon de plus en plus éclatante sa sympathie et son admiration pour le régime tzariste... (à mesure qu'il sentait davantage la nécessité de se concilier ce régime pour faciliter son mariage avec l'héritière du comte Hanski). Sur ces différents points, Mme de Korwin-Piotrowska nous apporte quelques renseignements précieux, mais insuffisants à notre gré. On ne saurait, il est vrai, lui en faire grief. Elle nous dit elle-même dans sa préface quels obstacles elle a rencontrés pour sa documentation.... Ces questions ne pourront être définitivement éclaircies que lorsque les archives de certains pays se seront de nouveau ouvertes à nos recherches.

Bernard Guyon.

Charles Nodier, **Statistique Illyrienne**, articles complets du *Télégraphe Officiel* de l'année 1813 rédigés et annotés par France Dobrovoljc. — Introduction par Janko Tavzes, docteur ès lettres. Un vol. in-8° de xvi-160 pages, Ljubljana, 1933, Édition « Satura ».

On sait comment Charles Nodier qui, depuis deux ans, musardait en Franche-Comté, se décida à s'expatrier à la fin 1812. Par l'influence d'Étienne il fut nommé, le 20 septembre, directeur du *Télégraphe* de Laybach et bibliothécaire de la ville.

Il se trouvait, écrit M. Janko Tavzes, docteur ès lettres, qui a précédé le recueil d'une excellente introduction historique, transplanté dans une contrée slave, où, depuis beaucoup de siècles, trois grandes cultures se rencontraient, dans un pays curieux par sa situation et son histoire, par la diversité des langues, par les mœurs et les coutumes des habitants ; il rencontrait un peuple qui, contrairement aux pays vaincus allemands, montrait à son arrivée déjà une grande bonne volonté à l'égard des nouveaux maîtres ; puis il entrait en relations avec les hommes studieux et zélés par la science, qui sont partout l'élite des peuples et que l'Illyrie comptait par centaines, « savants qui, d'après Nodier lui-même, dans les derniers temps, avaient enrichi de tant de notions importantes et nouvelles l'histoire, la langue et la littérature de ces belles contrées[1].

Ceci posé, dans quel esprit dirigea-t-il le journal qui lui était confié? Quelle y fut sa collaboration personnelle? C'est ce que l'on savait assez mal jusqu'ici, l'unique collection complète de la feuille illyrienne ayant été conservée, se trouvant à Ljubljana, où bien peu de chercheurs pouvaient aller la consulter.

M. France Dobrovoljc, ajoutant ainsi un nouveau volume à l'œuvre de l'auteur de *Jean Sbogar*, aura eu le singulier mérite de nous restituer tous les articles publiés par lui. Sous le titre de *Statistique Illyrienne*, emprunté au premier d'entre eux et très heureusement choisi, il a rassemblé une trentaine de courts essais qui, effectivement, constituent une description de l'Illyrie.

Les prédécesseurs de Nodier au *Télégraphe* n'avaient su que reproduire sans discernement les articles extraits des journaux français. Son mérite fut de comprendre qu'il intéressait davantage les lecteurs en leur parlant de leur pays, que sa curiosité naturelle aussi bien le portait à étudier. De là, une série de notes et de réflexions sur l'histoire, la poésie et la langue de l'Illyrie, qui rendent ce recueil encore plus précieux pour les Yougoslaves que pour nous

Tout pénétré de sympathie envers les populations parmi lesquelles il vit, le nouveau directeur s'efforce de présenter à leur intention, dans des pages à la fois agréables, instructives et superficielles, un état de leur civilisation,

1. Nodier, *Souvenirs de la Révolution et de l'Empire*, t. II, p. 306.

de susciter des œuvres originales[1]. Son point faible, c'est son ignorance de la langue slave. Il ne rendra compte que de ce qui lui sera adressé en latin, allemand, italien ou français. Ses sources sont donc étrangères, toujours de seconde main et le plus souvent italiennes ou allemandes. Malgré cette infériorité, par le choix même de ses sujets, il aboutit à l'exaltation du sentiment national, et l'on comprend que Ljubljana lui garde un souvenir reconnaissant. Fouché, dont il était le collaborateur, pouvait aussi lui savoir gré d'interpréter si bien sa pensée.

A ce point de vue, il faut citer particulièrement l'article intitulé « *Provinces illyriennes, Laybach, 11 août*[2] ». On y trouve l'origine d'une page célèbre des *Souvenirs de la Révolution et de l'Empire*, celle où Nodier rapporte l'entretien nocturne qu'il aurait eu avec le gouverneur, au sujet des arrestations de paysans. Que cet article ait été suggéré par l'ancien ministre de la police; que le directeur du *Télégraphe*, comme il le laisse entendre, n'ait fait qu'interpréter sa pensée intime, il n'en est pas moins significatif et montre que le récit des *Souvenirs* repose sur un épisode authentique. Ce n'est pas du roman, comme on aurait pu le craindre, connaissant l'imagination du bibliothécaire de l'Arsenal, ni peut-être tout à fait de l'histoire, mais un compromis cependant digne de créance entre l'histoire romancée et les mémoires.

Nous ne suivrons pas Nodier dans l'analyse des différents articles qu'il a publiés au cours de son bref séjour de neuf mois. Quoiqu'ils ne fussent pas signés, M. Dobrovoljc a su les distinguer de ceux de ses collaborateurs et, vraiment, pour qui a l'habitude du style et de la manière de Nodier, son choix, délicat à établir, ne laisse rien à redire. Les autres notices publiées en fin du volume qu'elles complètent utilement, à la fois plus précises et moins élégantes, ne sont évidemment pas de sa plume. De copieuses notes, qui représentent un travail considérable, éclairent ces textes oubliés.

Les quatre articles sur les *Provinces Illyriennes* sont les plus riches de substance au double point de vue de la partie slave de l'œuvre de Nodier et de la littérature comparée. C'est là que nous trouvons ces histoires de vampires, point de départ de *Smarra*, l'analyse de la *Complainte d'Azan Aga*, qu'il traduira, et une version du *Ver luisant*, premier état *La Luciole*; c'est là aussi qu'une belle page sur le chant morlaque (p. 43)[3], et des développements sur la Guzla, annoncent deux épisodes de *Jean Sbogar*[4] : la Fête du Farnedo, au début du roman, et la rencontre de la diligence par les bandits entre Sistiana et Duino[5]. De retour en France, Nodier reprendra plusieurs fois encore ces articles qui lui sont chers[6]. Mais, assurément, il n'a pas encore conçu le personnage de Sbogar, car, dans une étonnante étude sur les Sciences et les Lettres en Allemagne, il dira de Charles Moor, que « Schiller se flattait d'avoir inventé, qu'il n'est qu'un Oreste déguisé en voleur » (p. 53).

On reconnaît aussi dans ces pages où l'étymologiste-fantaisiste s'est donné librement carrière, l'amateur d'histoire naturelle. Et si l'on a parfois également la surprise d'une formule ingénieuse et qui fait penser[7], on s'étonne

1. Voir page 68 : « De la manière d'écrire l'histoire d'Illyrie ».
2. Paru le 12 août dans le numéro 64 du *Télégraphe*.
3. Dans cette page aussi Nodier s'est souvenu des impressions qu'il rapportait dans une belle lettre à Charles Weiss, à son arrivée à Ljubljana.
4. Voir sur cet ouvrage notre étude : « Les Romans Illyriens » de Charles Nodier, dans la *Revue de Littérature comparée* d'avril-juin 1931, pages 285-314.
5. Voir pages 43, 63 et suiv. de l'édition Nelson.
6. Voir les notes de la page 138.
7. Par exemple : « Ce qu'on appelle le goût dans les arts d'imagination est absolument identique avec ce qu'on appelle le discernement dans les connaissances exactes » (p. 7). « On sent quel avantage immense les philosophes devaient tirer de ce genre (la fable), qui exerce la même censure morale que la satire, sans tomber dans son insultante personnalité et qui est, par conséquent, bien plus propre à instruire et à corriger les hommes qu'une leçon immédiate » (p. 12). « Pour un homme

de certains articles, tel ce compte rendu dithyrambique de *Marie ou les peines de l'amour*, par Louis Bonaparte. Lequel, de Nodier ou de Fouché, désirait ménager le frère de l'Empereur retiré à Gratz? Et certains jugements ne laissent pas d'être déconcertants. Nodier, vraiment, a-t-il jamais écrit ceci :

> En général, il faut beaucoup se défier de ces apothéoses anticipées que décernent les contemporains. Il est bien rare qu'elles aient la sanction de la postérité qui assigne les rangs de la hiérarchie littéraire en dernier ressort. Nous sommes fort étonnés maintenant qu'une princesse de la cour de France ait cru devoir un baiser à la bouche d'Alain Chartier pour les belles choses qu'elle avait dites, qu'une grande souveraine ait consacré à *Ronsard* un Parnasse d'argent avec cette inscription dédicatoire : « A l'Apollon de la source des Muses »; et que les poètes du temps de Jodelle se soient réunis pour lui offrir un bouc aux cornes dorées, des festons de fleurs et des dithyrambes. Il pourrait bien se faire que l'avenir ne confirmât pas mieux les jugements du présent (p. 30).

Nodier « s'est contenté d'écrire dans sa langue maternelle des pages charmantes, qui méritent mieux que de dormir oubliées dans la poussière d'une bibliothèque étrangère », écrivait il y a près d'un demi-siècle l'abbé Pisano [1]. Le vœu du premier historien du *Télégraphe* de Laybach est aujourd'hui satisfait. Si les pages qui dormaient dans ce vieux journal n'ajoutent pas grand chose à la gloire de l'auteur de *La Fée aux Miettes*, on a vu qu'elles aident à le mieux comprendre et sont à l'origine de nouvelles curiosités. Son œuvre fait ainsi de lui un précurseur du rapprochement intellectuel entre la Yougoslavie et la France qui, de nos jours, a trouvé tant de bons ouvriers. Dans cette équipe honorable, M. France Dobrovoljc a d'emblée conquis sa place et non la moindre.

René Dollot.

Jean Boucoiran. **La Sylvie de Gérard de Nerval**. Un vol. in-8° de 106 pages. Nîmes, Mme Lapeyre-Tallez, s. d. (1933).

C'est un livre sobre, judicieux, précis, élégant et charmant; je veux dire, au moins, qui me charme. On a beaucoup écrit sur Gérard de Nerval et sur *Sylvie*, et des choses excellentes. M. Boucoiran a lu toutes ces études avec soin et discernement; il a fait lui-même son enquête et il a trouvé dans l'inépuisable collection Lovenjoul des documents utilisés et fort intéressants, notamment quelques feuillets où s'ébauche une histoire d'Emerance très proche de certains détails de *Sylvie* et qui s'oppose à certains rapprochements de M. A. Marie. Surtout il a trié et mis au point. M. Adrien Marie, Jacques Boulenger, Pierre Audiat ont dépensé des trésors d'ingéniosité et de patience pour retrouver les souvenirs exacts de Gérard et reconstituer le travail de sa création littéraire; mais il leur est arrivé de dépasser la signification de leurs preuves; ils ne s'accordent pas toujours; on trouve chez l'un ce qui manque à l'autre. Il restait à trier et, dans une certaine mesure, à élaguer. Je pense que M. Boucoiran y a parfaitement réussi. Il a fait avec beaucoup de prudence la part des certitudes, celle des hypothèses probables, celle de l'inconnu. Dans le détail, on pourra toujours chicaner; mais la conclusion d'ensemble me semble bien inébranlable, tant qu'on n'aura pas trouvé de documents contradictoires : il y dans *Sylvie* des morceaux de réalité sans cesse complétés, rajustés, transformés par le rêve intérieur; Adrienne, Sylvie sont des fantômes qui n'ont pas plus existé que Virginie ou Julie d'Etanges.

Il n'a fallu à M. Boucoiran que 103 pages d'une impression peu dense

de lettres, et surtout pour un homme de lettres qui voyage, un pays c'est une langue » (p. 25). « L'histoire naturelle est une science de faits et, à la dépouiller de ses plus beaux attributs, on l'assimilerait à une science de signes » (p. 28).

1. *Bulletin critique* du 15 novembre 1887.

pour nous conduire à cette conclusion. Je lui en sais gré. Non pas que je conteste l'utilité, la nécessité, l'intérêt de travaux beaucoup plus copieux tels que ceux de MM. Adrien Marie et Audiat. Il faut tracer cent chemins à travers la forêt inconnue avant de la connaître et de choisir les routes aisées et directes qui nous mènent vers ses plus harmonieux spectacles. M. Boucoiran a profité de l'expérience et des cent chemins des autres. Mais il convenait qu'il y eût, de cette œuvre si gracieuse et presque si frêle qu'est *Sylvie* où tout est grâce délicate et mesure subtile, un commentaire qui gardât quelque chose de sa sobriété. Par surcroît M. Boucoiran s'est débarrassé du mystère du génie ou plutôt de la partie vraiment mystérieuse de ce génie. On peut déterminer avec clarté et sans mystère quels sont les souvenirs vécus de Gérard, quels sont ses souvenirs livresques, des dates exactes d'ébauches, retours, remaniements. Tout cela est essentiel. Mais tout cela n'est pas tout. Car Gérard n'est pas seul à avoir ainsi tiré son œuvre d'une réalité transposée, transfigurée par son rêve intérieur. Mais pourquoi ce rêve a-t-il pris cette puissance de vie; pourquoi s'est-il animé pour toujours alors que tant de copies scrupuleuses du réel ne vous semblent plus que des conventions? Il n'est pas vain de se le demander; et l'on pourrait écrire sur *Sylvie* une étude analogue à la pénétrante *Aurélia* de M. Audiat. Mais il faudrait faire peser sur cette délicate *Sylvie* le poids d'analyses freudiennes, psychopathologiques ou même simplement lourdes de science esthétique et psychologique. Ce qui me charme, pour un tel ouvrage, est que M. Boucoiran nous ait simplement conduit par un chemin net et judicieux jusqu'au seuil précis du mystère.

D. Mornet.

Rimbaud raconté par Paul Verlaine. — Introduction et notes de Jules Mouquet. Un vol. in-12 de 261 pages, Paris. Mercure de France, 1934.

M. J. Mouquet a réuni dans ce volume tout ce que Verlaine a dit de Rimbaud : études, souvenirs, correspondance. Il y a joint les pièces de l'affaire Verlaine-Rimbaud, les poèmes de Verlaine inspirés par Rimbaud et les jugements de Rimbaud sur Verlaine. Une courte introduction résume avec beaucoup de précision tout ce que l'on sait sur les relations des deux poètes. L'ouvrage sera fort utile; ces documents étaient plus ou moins dispersés; leur rassemblement a été fait avec beaucoup de conscience et de précise sagacité; les notes brèves disent tout l'essentiel. Espérons même qu'on n'en cherchera pas plus long. On a beau ne pas aimer la littérature pudibonde et moralisante; on a beau savoir que les chefs-d'œuvre de Verlaine, les ébauches de chefs-d'œuvre de Rimbaud planent dans une vie supérieure, dégagés des misères de leurs auteurs, on est bien forcé d'être las du spectacle de ces destinées lamentables. Ce qu'on en sait suffit assurément pour comprendre de Verlaine et de Rimbaud tout ce qui ne s'éclaire que par leurs vices et leurs tourments. M. Mouquet pourrait répondre qu'on aurait pu en dire autant alors qu'on ne connaissait guère sur eux que des on-dit et qu'il n'était pas inutile de rectifier, compléter, préciser. Je serais forcé d'en convenir. Mais je garde pourtant l'impression qu'on sort désormais de la littérature pour entrer dans les domaines de la dégénérescence alcoolique et de la « psychopathia sexualis ».

D. Mornet.

Albert Samain. — **Des Lettres (1887-1900)**. Un vol. in-12 de 228 pages. Paris, Mercure de France, 1933.

M. J. Mouquet nous a rendu le grand service de réunir et de publier ces

quelque 90 lettres. Elles rendront de grands services. Ce sont enfin des documents irrécusables et directs qui permettront de mieux connaître le poète, ses lectures, ses goûts, ses états d'âme. Sur bien des points elles confirment et précisent ce que nous savions de lui; cette existence paisible, toute vouée à la vie intérieure, quand elle n'était pas tourmentée par la maladie, est certes fort différente des existences ambitieuses et pittoresques d'un Chateaubriand, d'un Lamartine, d'un Hugo ou des vies inquiètes d'un Baudelaire ou d'un Verlaine. Mais comme elle est, malgré cela, ou plutôt à cause de cela attachante et touchante. Surtout ces lettres permettront de rejeter tout à fait dans la légende l'image d'un Samain poète livresque, sans originalité, faisant des vers symbolistes, ou baudelairiens, ou idylliques parce que le genre est à la mode et qu'il y trouve tout au plus un divertissement intellectuel. Non. le *Jardin de l'Infante* ou *Aux flancs du vase* sont bien le rêve intérieur, deux aspects du rêve intérieur de Samain, profondément sincères, d'autant plus sincères que sa vie était plus terne et plus dénuée de beauté. Ces lettres en sont la preuve évidente (voir notamment les lettres du 7 juillet 1891, 12 septembre 1897). Mais on aime ou on n'aime pas Albert Samain.

DANIEL MORNET.

HENRI PEYRE, **Qu'est-ce que le classicisme? Essai de mise au point.** Un vol. in-8° de 231 pages. Paris, librairie E. Droz, 1933.

Ce livre est sorti de quelques années d'enseignement dans une Université américaine. Cela se voit à l'abondance des références anglo-saxonnes et aussi au point de vue adopté par l'auteur. Il s'agit surtout d'animer, de rendre vivante pour des étudiants étrangers une littérature qui, dans les salles d'école, prend trop souvent l'aspect d'une galerie de musée. Mais croit-on que les écoles françaises soient très différentes à cet égard des écoles américaines? J'ai l'audace de penser que M. Peyre a écrit ce livre aussi bien pour ses compatriotes français que pour ses étudiants de la Yale University.

Son propos est net : non pas comme tant d'autres, et comme l'a fait encore récemment M. Fidao-Justiniani, apporter une théorie nouvelle sur l'essence philosophique ou historique du classicisme, mais bien « mettre au point » toutes les recherches antérieures et avec ces traits divers composer un portrait d'ensemble que son éclectisme n'empêche point d'être cohérent et fidèle.

Les citations sont abondantes : pas de page sans référence. Mais ce ne sont pas seulement les historiens de la littérature qui sont mis à contribution : autant et davantage les écrivains contemporains, Valéry, Gide, Suarès, Croce, T. S. Eliot. M. Peyre a fait une large enquête : il aligne 183 numéros dans une bibliographie critique où se coudoient Français, Espagnols, Allemands, Italiens, Anglais, Américains, Polonais et Suisses; il y renvoie à deux douzaines au moins de revues différentes. Et encore, pour mesurer l'ampleur de ses lectures, il faudrait ajouter mainte référence en bas de page renvoyant à des ouvrages utilisés d'une façon trop épisodique pour figurer dans la bibliographie terminale.

Le plan satisfait à toutes les curiosités. D'abord une étude de vocabulaire sur le mot « Classicisme »; ensuite quelques vues générales sur l'époque classique; au centre, un long chapitre sur les « traits fondamentaux du classicisme français : rationalisme, intellectualité, impersonnalité et universalité, nature et vérité, les règles, l'art et la morale, le classicisme et l'antiquité »; un chapitre sur « l'idéal d'art du classicisme »; quelques vues rapides sur le classicisme et les beaux-arts, le classicisme français et l'étranger, le classicisme et le néo-classicisme.

Tout cela est traité avec beaucoup de bon sens et beaucoup de verve.

M. Peyre ne se perd pas un instant dans le maquis de ses lectures. Sans parti pris, sans injustice il examine des centaines d'opinions et leur fait un sort. Il profite des enquêtes faites par les historiens de la littérature sans prendre une position d'érudit. Il utilise les méditations des critiques sans verser dans les paradoxes auxquels conduit parfois la méconnaissance des circonstances qui entourent les chefs-d'œuvre. Tous ces conflits d'idées pourraient rendre l'ouvrage confus : il n'en est rien ; la figure du classicisme, le livre fermé, se dessine devant le lecteur avec netteté et pourtant dans toute sa complexité. Le but que se proposait M. Peyre est atteint : il a dépouillé cette littérature de son aspect scolaire, il l'a rendue vivante.

Un critique pointilleux remarquerait sans doute çà et là que la verve de l'auteur l'a entraîné à quelques petites imprudences de langage. Mais c'est la rançon d'une précieuse qualité. D'ailleurs ces bavures sont assez rares et ne valent même pas d'être signalées ici. Personne ne peut hésiter à recommander la lecture de ce livre en guise d'introduction à toute étude sur la littérature classique.

René Bray.

CHRONIQUE

DÉPOUILLEMENT DE CATALOGUES D'AUTOGRAPHES

(*Suite.*)

XIXe ET XXe SIÈCLES (*Suite et fin*).

Mistral (**Fr.**). — Lettre autog. sig. (15 avril 1864), à Paul de Saint-Victor, sur *Mireille*. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— 1° Lettre autog. sig. à un sculpteur. Maillane, 31 juillet 1884. — 2° Lettre autog. sig. Maillane, 26 septembre 1868. — 1° Il vient d'apprendre officiellement que le ministre lui avait commandé son buste. Il compte revenir à Paris avant l'hiver pour le cas où *Mireille* serait reprise avec succès à l'Opéra-Comique. — 2° Lettre relative à une affaire d'argent. — (Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

— Lettre autog. sig. Maillane, 29 septembre 1896. — Il remercie de la bienveillance et de la discrétion d'un interview « qui lui a valu quand même une amicale protestation d'Alphonse Daudet ». — (Catalogue Degrange, 25.)

— Lettre autog. sig. à Mme Beluze. Maillane, 31 mars 1887. — Lettre au sujet de la mort de M. Beluze qu'il vient d'apprendre. « ... J'avais reçu de lui, l'an passé, sa *Vie de Monseigneur Dauphin*, ce charmant et doux recueil des souvenirs de sa jeunesse. Pour moi, comme pour tous, M. Beluze était un Saint. Il a consacré à sa foi, à notre foi catholique toute l'activité, toutes les forces de sa vie ; ... la chute de son corps est le triomphe de son âme. Votre ardente piété, Madame, n'a pas besoin de nos pauvres consolations... » — (Catalogue Degrange, 23.)

— Lettre autog. sig. et datée du 23 février 1894. — Lettre à Jean Moréas, « cher et gai poète ». Mistral est plein d'enthousiasme pour *Le Pélerin Passionné* : « J'y ai retrouvé ma foi de dix-huit ans aux belles Néréides et aux Hamadryades et à toutes les visions de ma jeunesse un peu païenne... Je vous félicite et remercie ; vous m'avez donné ou plutôt redonné une réelle sensation de Parnasse et de Cour d'amour... » — (Vente Andrieux, 31 octobre 1932.)

— Lettre autog. sig., datée de Maillane, septembre 1874. Carte de visite portant sept lignes autographes et sa signature au verso. — Lettre pour recommander à l'auteur de la musique de *Calendal* « un tambourinaire pro-

vençal qui vient à Paris tenter le succès » et qui pourrait peut-être être employé dans *Calendal* si le compositeur y met des tambourins.

Au verso de sa carte de visite, Mistral annonce sa venue à Paris et donne l'adresse où devront lui être adressés « les envois relatifs à *Nerto* ». — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Monnier (Henri). — Lettre autog. sig. Montpellier, 21 juin 1850. — « Je me trouvais l'autre jour à Aiguesmortes, à moitié chemin de Montpellier à Nîmes et je me dis puisqu'en une demi-heure on peut aller dire quelques bêtises avec un ami... » — (Catalogue Cornuau, 194.)

— Lettre autog. sig. à Méry, 12 juillet 1840. — Il recommande un artiste de Tarbes. — (Catalogue Cornuau, 193.)

Montalembert (Charles, comte de). — Lettre autog. sig. à M. de Launay. La Roche-en-Brenis, 10 octobre 1864. — Il lui demande d'aller voir si la Bibliothèque de l'Institut contient deux ouvrages qu'il lui indique. « ... Si l'on a et si l'on veut bien me confier ces deux ouvrages, vous pourrez les remettre avec les autres à Mlle le Duc, qui doit revenir d'Allemagne, ou, si elle manquait d'ici au 28, M. Cochin qui doit venir ici vers ce temps-là voudrait bien peut-être se charger du paquet... » — (Catalogue Degrange, 25.)

— Lettre autog. sig. La Roche-en-Brenis (Côte-d'Or), 14 octobre 1861. — Lettre relative à l'abandon dans lequel se trouve une chanoinesse du nom de Tryon-Montalembert, qui n'est pas sa parente directe, quoique portant le même nom. Il indique comment on pourra la sauver de la misère en s'adressant à un lointain parent. — (Catalogue H. Saffroy, 65.)

— Lettre autog. sig., 23 décembre 1856. — Lettre relative à la mort du comte de Salvandy, son collègue à l'Académie. Il fait l'éloge du défunt, et, malgré leur divergence politique, il avait pour lui une vive sympathie. « C'est le propre des nobles luttes de la vie publique, d'apprendre à rendre justice et hommage à d'illustres adversaires, et de transformer les oppositions désintéressées en profondes et puissantes sympathies. J'ose dire qu'à l'Académie nul n'appréciait plus que moi M. de Salvandy et ne le suivait plus volontiers. » — (Catalogue H. Saffroy, 68.)

— Lettre autog. sig. à un évêque. — Relative à diverses questions d'actualité politico-religieuse. — (Catalogue Degrange, 23.)

Moreau (Hégésippe). — Pièce de vers autog. sig. à M. Lebrun. — Pièce qui commence ainsi :

> Nymphes de la Voulzie, unissez sur vos fronts
> Le laurier du Parnasse aux roses de Sarons.
> Lebrun vient embellir nos bords par sa présence ;
> Dans les foyers témoins des jeux de son enfance,
> Dans les bois confidents de ses premiers plaisirs,
> Lebrun vient parmi nous chercher des souvenirs.

(Catalogue H. Saffroy, 69.)

Moréas. — Deux poésies autog. sig. — (Vente Andrieux, 31 octobre 1933.)

— Lettre autog. sig. à un confrère. Vendredi. — Il parle des *Stances* et d'*Iphigénie*. — (Catalogue Cornuau, 193.)

Murger (Henri). — Lettre autog. sig. à « son cher Thomas ». — Lettre relative à des affaires de théâtre. Il vient de parler à Porcher de la pièce de son correspondant et lui a dit que Royer lui avait confié à lui, Murger, la réception de cette pièce. (Royer était alors le directeur de l'Odéon.) « Si Royer

l'a dit, m'a répondu Porcher, c'est que cela est sûr,... etc. » — (Catalogue Degrange, 27.)

Muger (Henri). — Lettre autog. sig. à une dame, 17 novembre. — M. Porcher lui a fait espérer que sa correspondante pourrait lui avancer quelque argent encore. Depuis la veille, Murger a appris qu'on allait reprendre *La Vie de Bohème* aux Variétés. « On doit la jouer le dimanche à compter de dimanche prochain, m'a-t-on dit au théâtre... » Il lui demande, en faveur de cette reprise, de porter l'avance à 100 francs. Il espère que sa dette flottante sera éteinte dans le courant de l'hiver. « Ce qui serait fait si on n'avait fait défendre officieusement la pièce que j'avais fait recevoir au Gymnase... » — (Catalogue Degrange, 23.)

— Lettre autog. sig. à un ami, septembre 1841. — Lettre qui touche aux événements littéraires et politiques de l'été de 1841 et dans laquelle Murger parle très curieusement de lui-même. Il est à Paris, rêvant toute la semaine au dimanche qu'il passera à la campagne : « Nous avons depuis quinze jours maraudé au moins 300 livres de raisin mûr ou non ». Très pauvre, il se promène en chaussons, « ne pouvant avoir de bottes » ; mais il est plein de confiance ; il a demandé un emploi en Russie et espère « d'un jour à l'autre la réponse du Czar ». — (Vente Andrieux, 29 mai 1933.)

— Lettre autog. sig. à Lemercier de Neuville. Marlotte, 20 décembre 1859. — Neuville ayant demandé à Murger de fournir quelques « propos de ville et de théâtre » aux *Nouvelles de Paris*, qu'il vient de fonder, Murger répond qu'il habite « un petit village perdu dans la forêt de Fontainebleau » et poursuit l'antithèse des propos de ville réduits pour lui aux caquets des commères, au bavardage des pies dans les bois ; le théâtre se bornant à quelques marionnettes sur la petite place, etc. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

A. de Musset. — Pièce de vers autog. avec corrections. — *Charles-Quint à Saint-Just.* — (Catalogue G. Charavay, 53.)

— Poésie autog., décembre 1849. — Manuscrit d'une poésie intitulée *Rondeau* dédié à Mme Caroline Tattet. En voici le début :

Dans son assiette, arrondi mollement,
Un pâté chaud, d'un aspect délectable,
D'un peu trop loin m'attirait doucement.
J'allais à lui ; votre instinct charitable
Vous fit lever pour me l'offrir gaiement.
. . . . . .

(Vente Cornuau, 7 février 1933.)

— 1° Lettre autog. sig. à sa sœur Hermine. — 2° Un dossier de lettres relatives au poète, contenant copie de nombreuses lettres de lui par P. de Musset, Mme Lardin, Mlle Colin. — (Vente Andrieux, 26 mai 1933.)

— Pièce sig. Paris, 30 mai 1854. — Avis de paiement d'une somme de 100 francs ; arrérages dus à M. Alfred de Musset, auteur dramatique. — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

— Lettre autog. sig. à Renduel, relative au *Spectacle dans un fauteuil* (1832). — (Vente Renduel, 5 mai 1933.)

— Lettre autog. sig. — Il envoie bien volontiers à son correspondant l'autorisation d'insérer dans son recueil « ceux de ses ouvrages qui pourront lui sembler en valoir la peine » et le charge de remercier M. David. « Sa musique m'a fait grand plaisir. » — (Catalogue Degrange, 26.)

— Lettre autog. sig., dimanche 15 février 1857. — Il a reçu la visite de

l'homme d'affaires de son correspondant. Ce dernier désire que Musset signe les comptes qu'il lui présente : mais le poète s'étonne qu'il prétende ne pas être tenu de lui donner 200 francs par mois « si ce n'est par complaisance ». « En agissant ainsi, vous avez sans doute oublié les termes de notre traité... Je puis reconnaître ce qui est juste, mais non céder à des menaces inutiles. » — (Catalogue Degrange, 23.)

A. de Musset. — Lettre autog. sig. (1853). — « Il y a encore dans ces épreuves beaucoup de corrections. Je prie qu'on y fasse grande attention... » — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

— Lettre autog. sig. à Janin, jeudi. — « Je quitte mon frère qui m'a dit que l'article dont nous parlions n'est pas de lui. Tout ce qu'il écrit au *National* est signé, et il est étranger au reste. Il n'a d'ailleurs jamais eu la pensée de rien dire qui put être désobligeant pour vous. Voilà toute sa réponse. J'espère donc que vous oublierez bien vite une attaque déplacée, et, pour moi, je n'oublierai pas la manière amicale et excellente dont vous m'avez reçu. » — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

Nerval (G. de). — Lettre autog. sig. (21 juillet 1853) à Paul de Saint-Victor. — Sur Eugène de Stadler. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— Lettre autog. sig. à Renduel (Marseille, 11 novembre 1832), relative aux œuvres littéraires du moment. — (Vente Renduel, 5 mai 1933.)

— Lettre de 1855, pour demander trois places de théâtre à Alph. Royer. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Nodier (Ch.). — 1° Sept contrats sig. avec Renduel : 27 novembre 1831, pour *Jean Sbogar*, *Thérèse Aubert*, *Adèle*, *Trilby*... ; 6 avril 1832. *Rêveries littéraires, morales et fantastiques* ; 22 juin 1832, pour *Diana de Marsan* ; 14 décembre 1832, pour les *Girondins* ; 21 février 1833, pour *Souvenirs et portraits de la Révolution* ; 23 avril 1833, pour *M. Cazotte* et *Contes en prose et en vers* ; 9 mai 1834, pour *Notions élémentaires de linguistique*. — 2° Manuscrit autog. sig. d'un conte : *L'Amulette*. — 3° Deux lettres autog. sig. à Renduel, relatives à ses œuvres (5 avril 1833 et 4 octobre 1834). — (Vente Renduel, 5 mai 1933.)

— Cinq contrats sig. passés avec l'éditeur Renduel. — (Catalogue Degrange, 28.)

— Lettre autog. sig., lundi 22, à Malot. — Il lui dit qu'il l'a « inutilement et tristement attendu » et qu'ayant compté absolument sur lui, il ne s'est pas adressé ailleurs, même où il était sûr de réussir, « et aujourd'hui où je suis si pressé, je ne me croirais pas le droit d'accepter les propositions les plus brillantes... mais encore vaudrait-il mieux tard que jamais, et je vous prie de me répondre pour demain ». — (Catalogue Degrange, 27.)

— Lettre autog. sig à M. Pompée (11 décembre 1840). — Lettre de recommandation. — (Catalogue Cornuau, 194.)

— Lettre autog. sig. — Relative à l'impression d'un ouvrage. — (Catalogue Cornuau, 193.)

Pailleron (Édouard). — Lettre autog. sig. à un ami (pendant le siège de 1870). — Lettre dans laquelle il l'invite à dîner. « Augusta a expié son crime d'être grasse. C'est toujours mercredi soir que nous procédons à ses convoi, service et engouffrement. Si votre ami Gouzien veut bien considérer le présent avis comme une invitation, il fera plaisir à la famille,... etc. » — (Catalogue Degrange, 28.)

Ponsard (François). — Lettre autog. sig. à son « petit Lireux », Vienne, 20 juin. — Il revient de Florence et le voilà dans ses montagnes. Il lui demande de toucher les 5000 francs du prix que l'Académie vient de lui accorder, de payer les dettes qu'il a envers Michel, Solars, Thénard et Lireux lui-même, et de demander le rapport de Sainte-Beuve. Il est heureux du grand succès d'Augier. « ... Je m'en doutais et j'aurais voulu qu'il eût signé seul sa pièce ». Il forme le projet de se présenter à l'Académie, envoie ses amitiés à Janin, Meissonier, etc. — (Catalogue Degrange, 24.)

Proust (M.). — Quatre lettres autog. sig. à Louisa de Mornand. — (Catalogue Blancheteau, 24.)

— Douze lettres autog. sig. à M. Max Daireaux, contenant de nombreux renseignements sur son caractère, sa vie et son œuvre. — (Vente Andrieux, 28 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig, à Mlle Louisa de Mornand. — Il se rappelle tout à coup que son amie lui a dit qu'elle viendrait le voir aujourd'hui. « Je vous demande de n'en rien faire, car je suis excessivement souffrant et je ne pourrais facilement vous voir, étouffant, etc. » Il s'inquiète du succès de Mlle de Mornand dans une pièce nouvelle à l'Odéon. — (Vente Andrieux, 19 avril 1933.)

— Lettre autog. sig. à Mlle Louisa de Mornand. — Marcel Proust voulait passer au Vaudeville pour voir son amie, mais sa santé a rendu toute sortie impossible. — (Vente Andrieux, 19 avril 1933.)

— Lettre autog. sig. à Mlle Louisa de Mornand. — Proust vient d'éprouver un deuil ; le « mot exquis » qu'il a reçu de son amie l'a profondément touché. Il a tardé à répondre parce que, dit-il, « dans la détresse où je suis les lettres mettent longtemps à suivre les pensées ». Au milieu de ses angoisses, Proust a pourtant ressenti de la joie en apprenant les succès de Louisa de Mornand dans une nouvelle pièce au Vaudeville ; il l'en félicite chaudement. — (Vente Andrieux, 19 avril 1933.)

— Quatorze lettres autog. sig., adressées à Gaston Calmette. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Quinet (Edgar). — Lettre autog. sig. (25 février 1870) à Paul de Saint-Victor. — Sur *La Création*. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

Récamier (Mme). — Lettre autog. sig. au baron Taylor (20 janvier 1829). — « J'ai reçu une lettre de M. de Chateaubriand que je voudrais communiquer à M. le baron Taylor je le prie de vouloir bien me donner un moment le plutôt possible. Je serai demain depuis deux heures jusqu'à six... » — (Vente Corneau, 5 avril 1933.)

— Lettre autog. sig., jeudi matin. — « Ma santé est toujours si incertaine, Monsieur, que je n'ai pas osé répondre hier à votre très aimable invitation. Je suis enfin bien aujourd'hui pour avoir l'espérance d'accepter tout ce que vous voulez bien m'offrir... » — (Catalogue Cornuau, 195.)

Renan (Ernest). — Sept lettres autog. sig. à Paul de Saint-Victor. — Recommandations, invitations. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— Lettre autog. sig. à MM. Parfait et Vallier. — Note qui révèle le grand souci de précision dans le détail, et de correction dans le style, du célèbre écrivain. Remarques sur la ponctuation, sur l'orthographe de certains mots, qu'il faut régler « conformément à l'Académie ». Il demande qu'on vérifie les allégations historiques concernant Monge, Merlin (de Thionville), le baron

Louis, les mémoires de Dupont de Nemours sur Turgot,... etc. — (Catalogue Degrange, 25.)

Renan (Ernest). — Lettre autog. sig., Paris, 10 septembre 1858. — Il exprime le désir qu'un journal allemand annonce la publication de la seconde édition de son *Histoire générale des Langues sémitiques* qui vient de paraître. « ...Je travaille activement à mon second volume des langues sémitiques... Je fais paraître bientôt une traduction de *Job* avec une critique du livre. Enfin je publierai sans tarder un des mémoires dont je parle dans la préface de ma deuxième édition, celui qui a pour objet la vraie notion du monothéisme sémitique... » — (Catalogue Degrange, 27.)

— Lettre autog. sig., Paris, 20 septembre 1855. — Lettre de félicitations au directeur de la *Libre Recherche*. Il pense aussi qu'aucune école et aucun parti ne peut suffire au succès d'un grand recueil périodique et il espère que cette revue sera « le miroir parfait de l'esprit humain ». Le premier numéro a déjà un caractère universel et cosmopolite. Il en apprécie fort la tenue littéraire et les nouvelles de la république des lettres... « Quel service vous nous rendrez si vous pouvez ramener enfin un genre de critique simple et sensée et nous délivrer des articles de complaisance et du pathos de la réclame ! » — (Catalogue Degrange, 26.)

— 1° Lettre autog. sig. à Lockroy ; Perros-Guirec ; 7 septembre 1890. — Il l'informe que M. Petiteville, consul général de France à Beyrouth, demande la Légion d'Honneur pour M. Dominique Khadra, qui fut leur compagnon de voyage à son correspondant et à lui-même, en Syrie. « J'écris à M. Ribot pour lui faire connaître les services que M. Khadra rendit à la mission. S'il vous plaisait de joindre votre témoignage au mien, le ministre serait encore mieux éclairé... »

— 2° Lettre autog. sig. à Lockroy, alors ministre de l'Instruction publique. Paris, 26 novembre 1888. — Il lui rappelle James Darmesteter, son collègue, pour lequel il avait demandé la croix de la Légion d'Honneur, au précédent mois de juillet. « Une des objections contre sa promotion (objection faible assurément) était que son frère aîné Arsène Darmesteter, professeur à la Faculté des Lettres, ne faisait pas partie de la Légion d'Honneur... » Ce frère étant mort, il y a quelques jours, l'objection tombe d'elle-même. Il fait remarquer que cinq collègues du Collège de France ne sont pas encore décorés. « On nous avait vraiment bien négligés dans ces dernières années... » — (Catalogue Degrange, 23.)

— Lettre autog. sig. Paris, 19 décembre 1853. — Renan comptait écrire un article sur le livre d'un ami, mais c'est désormais Ch. de Mazade, que Renan connaît peu, qui signe la Chronique, et c'est lui qui en parlera : « J'aurais préféré, je l'avoue, rédiger moi-même la note, et je crains bien que vous ne soyez pas apprécié comme je l'aurais voulu ». — Mais Renan compte annoncer ce livre sur lequel il s'étend en éloges, dans le *Bulletin du Bibliographe*, « là j'espère pouvoir dire tout ce que je pense... à mon aise et sous ma propre responsabilité. » — (Vente Andrieux, 29 mai 1933.)

— Vie de Jésus. Paris, Michel Lévy, 1863. — Édition originale. — Est jointe une lettre autog. d'E. Renan, sig., datée du 17 octobre 1883. « ... Je voudrais avoir vos vingt ans, pour apprendre une foule de choses que je ne saurai jamais. Le travail est évidemment le but de la vie, puisque à vingt ans il est si bon de travailler et que, à soixante ans, cela est délicieux encore... » — (Vente Andrieux, 29 mai 1933.)

— Deux lettres autog. sig. à la direction du *Figaro*, datées de 1885 et 1888. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Renard (Jules). — Une lettre, une carte-lettre de six lignes, et une carte de visite portant deux lignes, autographes et signées, à Gaston Calmette. — Lettre qui accompagnait l'envoi de la photographie du père Rigaud, doyen des maires de France, maire de Marigny-sur-Yonne, pour être exposée dans la salle du *Figaro*. « La photographie date d'au moins vingt ans ! depuis, le père Rigaud ne fait que rajeunir. » — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Rochefort (Henri). — Lettre autog. sig. à Ménorval, 7 juillet 1893. — Il l'encourage à accepter la candidature qui lui est offerte dans le quatrième arrondissement. « Allez donc de l'avant, mon cher ami, nous vous soutiendrons ferme à l'*Intransigeant* et nous tâcherons de mettre tous les atouts dans votre jeu. » — (Catalogue N. Charavay, 646.)

Rostand (Edmond). — Lettre autog. sig. à Rodenbach. — Lettre relative à son œuvre. Il le remercie des paroles de réconfort qu'il lui a adressées la veille. Qu'il dise à Mlle Moreno qu'elle a produit les impressions les plus favorables, « que sa silhouette en ce rôle est définitive, que sa voix y fut céleste, et que ses mains longues tenant ces fleurs sont inoubliables. *Le Voile* est un gros succès. » — (Catalogue Degrange, 26.)

— Six lettres autog. sig. — (Catalogue Jeanne, 35.)

— 1° Sept lettres autog. sig. à Gaston Calmette. Il y est question notamment de la *Princesse lointaine*. — 2° Deux lettres à G. Calmette, relatives à *Cyrano*. — 3° Une pièce de vers autog. sig. *A Krüger*. — 4° Une ballade aut. sig. *Ballade de ceux qui vont quêter*. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Sainte-Beuve. — 1° Contrat signé relatif à la vente d'*Arthur* (29 juin 1830). On y joint : une lettre de Guttinguer à Renduel (25 octobre 1836). — Deux lettres autog. sig. à Renduel en date du 23 août et du 25 septembre 1841. — (Vente Renduel, 5 mai 1933.)

— 1° Deux lettres autog. sig. à Ampère. — 2° Deux lettres autog. sig. à Bussière. — 3° Lettre autog. sig. à Lassailly (16 janvier 1834). — 4° Billet autog. sig. — 5° Lettre autog. sig. à E. Souvestre ; 16 novembre 1833. — On y joint deux lettres écrites par son secrétaire et une carte de visite. — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

— Lettre autog. sig., mercredi matin. — Remerciements pour un excellent et obligeant volume. Fixation d'un rendez-vous avec le Dr Raulin. — (Catalogue H. Saffroy, 67.)

— Lettre autog. sig. à M. Veyne. — Il le prie d'aller voir, demain dimanche, sans faute, une parente qui a un mal au genou. — (Catalogue N. Charavay, 647.)

— Lettre autog. sig. (Sainte-Beuve), Paris, 3 août 1834. — Lettre relative à son labeur d'écrivain et à des questions littéraires. Il confie d'abord à son correspondant combien il se sent seul depuis son départ. « Je vous ai bien regretté, pauvre cher !... Je travaille, voilà la consolation ; j'imprime, petit à petit, *Port-Royal*, et donne des articles aux revues... Nisard vient d'écrire en tête de ses articles de critique recueillis, une incroyable préface où il se compare à Racine et autres avec la différence pourtant, ajoute-t-il modestement, du génie au talent. Excusez du peu... Janin qui voyage en Italie, à la suite de Demidoff, fait des gambades sur Machiavel, Dante et Michel-Ange,... etc. » — (Catalogue Degrange, 23.)

— 1° Quelques mots signés : Voici les volumes qui vous rentrent. Nouvel acompte. — 2° Une page datée 18 mai : Je vous renvoie toujours neuf volumes

à compte. Troubat vous remettra en mains propres la petite brochure des lettres d'H. Vernet. — 3° Une page datée 5 juin 1863, signée : Mon cher ami, voici douze volumes Vernet que je rends; si je puis avoir le pamphlet contre l'archevêque Harlay et le paquet de lettres, tout est au mieux. — (Catalogue Jeanne, 33.)

Sainte-Beuve. — Manuscrit autographe plusieurs fois signé; Boulogne-sur-Mer, 1815-1818. — Manuscrit de jeunesse intitulé : *Événements remarquables et Anecdotes choisies.* Il contient des extraits de nombreux ouvrages, des thèmes, etc. — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Deux lettres autog. sig. à Flaubert. — 1° Le 25 avril 1857. — 2° 10 mai 1857. — Toutes deux relatives à *Mme Bovary.* — (Vente Andrieux, 20 mars 1933.)

— Deux lettres autog. sig. — L'une à Aimé-Martin, pour lui dire à quel point il est occupé, et ne peut accepter son invitation. Cette lettre est de 1834. — L'autre, de 1863, remerciement pour « des paroles indulgentes » à l'égard de ses « nouveaux volumes ». « Je sais m'accommoder d'être accepté, même à moyennes doses, et je sais gré à de vigoureux esprits... de vouloir bien me prendre à ce taux-là. » — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Samain (Albert). — Lettre autog. sig. à un poète, 27 avril 1899. — Il a lu avec beaucoup d'intérêt le recueil manuscrit que son correspondant lui a envoyé. « ... Vous vous tournez, comme avec une sorte de protestation vers la joie, vers la lumière, vers les formes heureuses de la vie... Peut-être y a-t-il dans vos réalisations quelque hâte... mais cela c'est l'impatience et la fièvre de la jeunesse, de la jeunesse qui, chez un Musset, devient divine et s'appelle le Génie... » — (Catalogue Degrange, 24.)

Sand (George). — Quatorze lettres autog. sig. à Paul de Saint-Victor (1858-1871) relatives à certaines de ses œuvres (*Le Marquis de Villemer*), aux feuilletons de son correspondant, aux événements du jour. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— Quatre lettres autog. sig. — 1° Lettre de 1832 à Amédée Pichot, accompagnant une nouvelle : *La Marquise.* — 2° Lettre à M. le comte d'Aure. — 3° Lettre à A. Denis, rédacteur en chef du « Messager des Théâtres », à propos de *Françoise* (1856). — 4° Lettre à une dame (1882). — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig. à Mme Mathieu Saint-Hilaire. — (Vente Renduel, 5 mai 1933.)

— Lettre autog. sig. à Alexandre Dumas. — Lettre dans laquelle elle lui exprime et son manque de sympathie pour lui et son vif désir d'aller voir représenter *Don Juan.* « ... Je n'étends pas mes antipathies de votre personne à vos œuvres; ... répondez-moi donc aujourd'hui. Je crois que la Chevalerie dont vous savez si bien ressusciter l'esprit, vous ordonne un peu d'être obligeant pour moi, aux termes où nous en sommes. » — (Catalogue Degrange, 24.)

— Lettre autog. sig. à M. Zurcher; Nohant, 31 juillet 1862. — Elle le remercie de ses traductions et du résumé qui les accompagnait ainsi que son ouvrage sur l'*Atmosphère.* Elle attend le retour de ses enfants : « Ils sont heureux, ils s'aiment et je suis aimée d'eux, c'est vous dire que je suis heureuse. » — (Catalogue Degrange, 25.)

— Lettre autog. sig. à M. Geoffroy Saint-Hilaire; Nohant, 12 juillet 1839. — Elle regrette de n'avoir pu faire connaissance avec son fils et le remercie de

la médaille et du beau livre qu'il lui a envoyés. « Vous n'avez pas besoin de mon suffrage pour triompher des controverses que vous avez la gloire de susciter. C'est le sort du génie de soutenir une lutte acharnée contre l'erreur du siècle ou la mauvaise foi des contemporains. ... Je regarderais comme un honneur de me ranger publiquement parmi vos adeptes les plus convaincus... » Contrainte au métier assidu et journalier d'institutrice auprès de ses enfants, elle arrachera de temps en temps une heure à ses devoirs pour réfléchir et rêver profondément sur cette œuvre. — (Catalogue Degrange, 25.)

Sand (George). — 1° Lettre autog. sig. à une dame ; Nohant, par La Châtre, 12 août 1862. — Elle a lu avec le plus grand intérêt les ouvrages de son mari. « ... Je sais combien par son caractère cet homme d'une si puissante imagination et d'un talent si saisissant est digne de vos regrets. » Elle est touchée d'apprendre qu'il avait de la sympathie pour elle.

— 2° Lettre autog. sig. G. S. à M. Pernet. — Elle regrette d'avoir manqué sa visite, hier, étant « devenue bien vagabonde le soir » ; elle lui envoie des épreuves corrigées et attend celles de *Consuelo* qu'elle ne voudrait pas être obligée de lire précipitamment. « ... J'ai aussi à vous parler de Joseph Mazzini dont j'ai reçu une lettre intéressante. Enfin, je vous envoie le manuscrit *Plaire* et désire qu'il vous plaise ; à présent, je m'en lave les mains. » — (Catalogue Degrange, 26.)

— Molière. Drame en quatre actes (1851) avec quatre feuillets autographes. — (Catalogue Blancheteau, 24.)

— Lettre autog. sig. à Madame ... ; Paris, 16 février. — Elle regrette, étant souffrante, de ne pouvoir lire les ouvrages qu'elle a bien voulu lui envoyer. « Il faut que je m'occupe exclusivement d'un travail qui me commande. » — (Catalogue G. Charavay, 52.)

— Lettre autog. sig. à un docteur. Dimanche. — « Cher Docteur, venez me voir aujourd'hui après une heure. Chopin a appris la mort de son père, il en est brisé, moi aussi par contrecoup. Il ne veut voir personne de la journée, mais moi je veux vous parler de lui, ne demandez donc que moi. » — (Catalogue Cornuau, 192.)

— La Mare au diable (1848). On y joint une lettre autog. à un candidat à une place administrative qui lui avait demandé sa recommandation. — (Vente Andrieux, 19 janvier 1933.)

— Lettre autog. sig. à Étienne Arago relative à des coupures et des changements à apporter à une pièce de théâtre dont elle est probablement l'auteur. — (Vente Andrieux, 29 mai 1933.)

— Lettre autog. sig. datée de Nohant, 10 juin 1866. — Elle charge un domestique de préparer sa maison, « des draps blancs », « de quoi manger pendant deux ou trois jours ». — (Vente Andrieux, 29 mai 1933.)

— Lettre autog. sig. à M. Geoffroy-Saint-Hilaire, août 1838. — « Mille remerciemens, Monsieur, mille actions de grâce pour la généreuse sollicitude que vous voulez bien témoigner à mon jeune ami..., son grand but c'est de s'instruire en vous écoutant... J'attends avec impatience l'article de l'*Encyclopédie* ». — (Catalogue Cornuau, 196.)

— Lettre autog. sig. à M. Geoffroy Saint-Hilaire (11 janvier 1835). — « J'accepte le troc avec orgueil et je n'aurais pas osé le proposer. De même que je n'aurais pas osé vous aller voir... Je sens trop la mince étoffe dont nous sommes vêtus, nous autres poètes, pour aller insolemment m'abriter sous le vaste et noble manteau de la science. Mais je suis bien fière et bien

reconnaissante de vous voir m'accorder quelques instants de bienveillance et d'enseignement... Je voudrais bien pouvoir mettre mon cerveau dans ce plâtre et le reprendre après qu'il aura posé quelques années en votre compagnie. » — (Catalogue Cornuau, 194.)

Sand (George). — Lettre autog. sig., Nohant, (16 juin 1875). — (Catalogue Cornuau, 193.)

— Lettre autog. sig. à Victor Borie. 14 mars 1848. — Lettre écrite dans l'effervescence de la révolution de 1848. Georges Sand compte sur Victor Borie pour donner à Lyon une édition de la brochure qu'elle vient de publier à Paris (une de ses deux *Lettres au Peuple*) ; mais l'édition de Paris est « criblée de contre-sens » ; elle peut paraître sur papier moins beau, et être vendue deux ou trois sous, juste pour couvrir les frais... — (Vente Andrieux, 31 janvier 1933.)

— Lettre autog. sig., Paris, 5 septembre 1866. — « Je pense que je serai partie quand le *Lis du Japon* sera broché. Voulez-vous avoir l'obligeance d'envoyer quelques exemplaires au Vaudeville, et à quelques-uns de mes amis... Théophile Gautier, Paul de Saint-Victor, Sainte-Beuve, Gustave Flaubert... Dumas fils... M. Taine, M. Édouard Rodrigues... Mme Arnoult Plessy. » — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

Sandeau (Jules). — Trois lettres à Villemessant et Félix Pyat. — Jointe une carte de visite avec quelques mots autog. de Paul de Musset, et une lettre autog. de Mme Lardin de Musset. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Sardou (V.). — Manuscrits autog. — 1° *Fleur de Liane*, cinq actes, restée inédite. — 2° *Les Gens nerveux* (deux premiers actes au net ; premier état du troisième acte). — 3° *Macbeth*, traduction de la scène IV de l'acte III. — 4° *Madame Sans-Gêne*, trois actes. — 5° *Maison neuve*, cinq actes (notes pour les actes I, III, IV, troisième acte presque complet, quatrième et cinquième actes complets). — 6° *Marquise*, trois actes. — 7° *Les Merveilleuses* (principales scènes et nombreuses notes). — 8° *La Perle noire*, nouvelle en prose. — (Vente Andrieux, 4 mars 1933.)

— Manuscrits autog. — 1° *Piccolino*, scénario complet des trois actes. — 2° *Les Prés Saint-Gervais*, deux actes. — 3° *Riche*, trois actes. — 4° *Le Secret de Delia*, trois actes. — 5° *Séraphine*, cinq actes, avec les différentes versions de l'acte modifié. — 6° *Sous les étoiles*, quatre actes, inédits en France. — 7° *Spiritisme* (études, notes et brouillon des trois actes). — 8° *Thermidor*, quatre actes. (Toutes les notes et tous les brouillons.) — (Vente Andrieux, 4 mars 1933.)

— Dossier de plus de cent quinze lettres, cartes-lettres, cartes de visite écrites, autog. et sig. à Gaston Calmette. — Et de deux manuscrits autog. sig. — Correspondance où Sardou parle de son théâtre : les succès, les coups de sifflets, les attaques enveloppées, les accusations de plagiat (*Fédora* prise aux *Chouans* de Balzac) ; il se défend vigoureusement ; ces lettres évoquent nombre de ses contemporains, dramaturges ou hommes de lettres, ses interprètes,... etc. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

— Manuscrits autog. — 1° *Bernard Palissy*, trois actes en vers. — 2° *Les Bourgeois de Pont-Arcy*, cinq actes. — 3° *Carlin* (roman), deux états : manuscrit de premier jet, et manuscrit mis au net. — 4° *Les Chercheurs d'or au XIXe siècle* (poème), inédit. — 5° *Cléopâtre*, cinq actes. — 6° *Daniel Rochat* (notes et brouillons). — 7° *Les Diables noirs*, quatre actes. — 8° *Don Quichotte*, trois actes. — 9° *Les Exilés* (scénario du deuxième acte et des deux derniers tableaux du troisième). — (Vente Andrieux, 4 mars 1933.)

Scribe (Eugène). — Lettre autog. sig. à M. Prin, agent des auteurs dramatiques, Bordeaux, 2 mai 1827. — Scribe l'informe qu'il va tirer sur lui deux traites de cinq cents francs. Il est satisfait de la tournée qu'il fait dans le Midi : « Bordeaux doit être une de nos meilleures villes, on y aime beaucoup le spectacle, et malgré la présence de Mlle Mars au Grand Théâtre, le Théâtre français y est très suivi ; ici ainsi qu'à Toulouse notre répertoire du Gymnase donne beaucoup... » — (Catalogue Degrange, 23.)

Ségalas (Anaïs). — Lettre autog. sig., 27 août. — Lettre dans laquelle elle s'excuse d'un rendez-vous manqué. (Catalogue H. Saffroy, 66.)

Senancour (Étienne de). — Pièce autog. (à Mme C. Robert). — « L'aveu de nos incertitudes et le bonheur des nobles inspirations religieuses, voilà ce qui reste à l'homme quand il ne veut plus de fables. La vraie loi ne peut périr ; mais on prétend l'interpréter définitivement, comme on explique les discours des hommes, et c'est mal la comprendre. » — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

— Lettre autog. sig., dans laquelle Senancour, qui se présente à l'Académie des Sciences morales, passe en revue les personnalités favorables à sa candidature : M. Jay, le Président Dupin et son frère, M. de Gérando, M. de Schonen,... etc. Senancour fait valoir sa candidature, s'autorise de la tendance morale et philosophique de tous ses écrits. — (Vente Andrieux, 29 mai 1933.)

Staël-Holstein (Mme de). — Lettre autog. sig. à M. Hentsig. 15 janvier 1811. — Lettre d'affaires pour le prier de lui remettre six mille livres pour M. de Lessert et lui rappeler qu'il ne manque pas de l'informer s'il apprenait « quelque chose qui pût l'intéresser sous le rapport de la fortune ». — (Catalogue Degrange, 26.)

— Billet autog. à M. le comte de Souza. — « Cher dom Pedre le voyageur Humboldt sort de chez moi, il reviendra après dîner. Venez et soyez un peu libre pour une telle soirée, j'ai renoncé au spectacle. » — (Catalogue Cornuau, 194.)

— Lettre autog. sig. à M. Marcet, à Londres, 8 avril 1814, pour inviter M. Marcet à venir dîner « au coin de son feu » et pour lui redemander de la mine de plomb, non pas préparée, « mais telle qu'elle sort de la terre ». — (Vente Andrieux, 31 janvier 1933.)

— Lettre autog. sig. à M. Ricci. — « D'après les renseignements que j'ai pris relativement aux biens de rediti, signore, je suis entièrement de votre avis à cet égard ; ainsi je vous prie d'aller en avant pour la villa Nerli si cela vous convient... je m'en tiens à votre choix puisque c'est votre caractère personnel qui motive ma confiance dans cette affaire... » — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

Stendhal. — Lettre autog. sig. Henri à sa sœur Pauline Périer. Paris, 4 février (1813) : « J'ai reçu ta lettre avec bien du plaisir, c'est la première depuis six mois et demi. Je sais que M. D. a écrit à mon oncle. Cela m'a ôté un grand embarras, je ne savais comment trouver la manière la moins affreuse d'annoncer une si triste nouvelle. Quel est ce M. F. qui pourrait devenir notre beau-frère ? nomme-le moi en toutes lettres. Passe-tu l'hiver à...? Je pense qu'... une course à Lyon ou Genève variera vos jouissances. Je suis très fatigué, mais non malade. J'ai un froid interne... Parle-moi de Victorine et de M. Félix,... etc. Voilà les deux objets de ma curiosité. » — (Catalogue Cornuau, 193.)

Sully Prudhomme. — Lettre autog. sig. à un ami (1897). — Relative à l'article qu'il désire faire paraître au *Figaro* : « J'ai reçu, il y a cinq jours, les épreuves, je les ai renvoyées corrigées avec le bon à tirer... je n'en ai plus eu de nouvelles... il y a de cela quatre jours. Je ne comprends rien à l'attitude du *Figaro*. Je suis vivement contrarié pour vous et un peu humilié pour moi-même... » — (Catalogue Degrange, 28.)

— Lettre autog. sig. à M. Duvivier, Paris, 24 avril 1872. — Il s'informe si le portrait est gravé et s'il est réussi. « Je suis impatient de recevoir l'avis que je puis voir chez vous votre travail ou chez Lemerre. » — (Vente Charavay, Catalogue 647.)

— Manuscrit autog. sig. — Préface. — (N. Charavay, Catalogue 645.)

Tailhade (Laurent). — Lettres familières. Paris, 1904. — Edition originale. On a ajouté une lettre autographe de l'auteur, adressée à sa mère. — (Catalogue Nourry, 251.)

Taine (Hippolyte). — Lettre autog. sig. Orsay. — Il s'excuse de ne pouvoir collaborer à des discussions qui ont sa sympathie, mais son ami Flaubert a dû expliquer la circonstance spéciale... — (Catalogue Cornuau, 193.)

— Lettre autog. sig. à Mme Commanville (1883). — Relative aux lettres qu'il a reçues de Flaubert. — (Vente Andrieux, 17 mars 1933.)

Tastu (Mme Amable). — Trois lettres autog. sig., 1836. — (Catalogue H. Saffroy, 68.)

— Deux lettres autog. sig., l'une à M. Duplessis, l'autre à M. Tremblay. — Dans la première elle annonce l'envoi de la copie qu'on lui a demandée; dans la seconde, elle remercie son correspondant de son affectueux souvenir et lui assure qu'elle plaint avec lui les affligés « les Martyrs », « même et surtout les martyrs de leurs fautes et de leur folie. Puisse Dieu les consoler et les éclairer !... ». — (Cat. Degrange, 27.)

— Lettre autog. sig., 11 avril 1849. — Elle n'a aucune réponse relativement à la lettre de Samson. Elle prie de hâter la solution de cette affaire. — (Catalogue Cornuau, 195.)

Troubat (Jules). — Trois lettres autog. sig., à Paul de Saint-Victor. — Sur la santé de Sainte-Beuve dans les dernières années. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

Vacquerie (Aug.). — Soixante-dix-neuf lettres intimes à Paul de Saint-Victor, consacrées la plupart à Hugo et à son œuvre. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— Trois lettres autog. sig. à Paul de Saint-Victor (septembre 1866). — Relatives à Victor Hugo et à Mme Victor Hugo. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

Vallès (Jules). — Deux lettres autog. sig. (1865-1866), à Paul de Saint-Victor. — Sur les *Réfractaires*, la *Rue*. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— Lettre autog. sig. (14 janvier 1882), à Guy de Maupassant. — A propos de Coquelin. — (Vente Andrieux, 29 mai 1933.)

Verlaine (Paul). — Lettre autog. sig. à un confrère (juin 1894). — Relative à « quelque chose » de lui qui paraît dans le *Figaro* de ce jour. — (Catalogue Degrange, 28.)

Verlaine (Paul). — Dans les limbes (1894). — On y a joint un autographe de Verlaine (poésie de trois pages et demie). — (Catalogue Nourry, 253.)

— Manuscrits autog. — 1° De cinq poèmes du Livre Posthume :

Dis, sérieusement...
J'ai magnifié de vertus...
Lorsque je t'écrivais des vers...
Te rappelleras-tu mes colères injustes...
Et voici l'instant où tu meurs...

2° De « Le Poète a fini sa tâche ». — 3° De « Pâques » (25 mars 1894). — 4° De « A la même ». Douze quatrains. Dédicace 85. — (Vente Andrieux, 29 mai 1933.)

— Quatre pièces autog. — 1° Une lettre à Renucci. — 2° Une pièce de vers « pour S... ». — 3° Une page de notes « pour Vanier ». — 4° Une pièce de six vers sur Moréas. — (Vente Andrieux, 28 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig. à un confrère. Paris, 7 juillet 1895. — « ... On me demande... mon avis sur les « Amateurs » et les « professionnels » en fait de « Poésie ». Ces trois mots me semblent s'exclure, car si leur pauvreté n'a pas empêché Homère et Villon d'être, leur richesse n'entrava guère, que je sache, dans leurs œuvres, Byron, Gœthe et Victor Hugo. Il est vrai qu'il y a l'*otium cum dignitate* et l'*aurea mediocritas*. Mais ça c'est la pie au nid et me paraîtrait même, si j'avais le loisir et l'idée d'y penser pour en écrire, l'un des plus ardus problèmes sociaux de tous les Temps... ». — (Catalogue Cornuau, 194.)

— Pièce de vers autog. sig. (7 février 1891).

« A Monsieur le docteur Chauffard,
Le poète n'est, parbleu! pas ce que l'on croit.
Il n'a que quand il veut toutes les ignorances
Sans trop d'âpre verdeur ou de préjugés rances;
Et parfois même il voit profond et pense droit;
Son regard va cruel et précis comme un doigt
Et sa tête qui sait mûrir les apparences de souffrances. »
. . . . . .

La même pièce porte la nomenclature de ses œuvres. Nombreuses corrections. — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Lettre autog. sig., 7 février 1894. — « Je prie Mlle Krautz de bien vouloir s'informer à propos de la musique de M. Hahn et de l'argent y afférent, si argent pour moi, confiez-le lui. Ci-joint un poème extrapatant dont 5 francs m'indemniseraient parce que c'est vous. Merci d'avance... Ah! donnez-lui aussi pour moi le portrait de ma mère... A quand donc les histoires comme ça et les dédicaces; quant à Varia, nous en causerons sérieusement... ». — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Lettre autog. sig., 6 juin 1894. — Relative aux honoraires qu'il doit toucher pour sa poésie : « O triste, triste était mon âme! » qui a été mise en musique. — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

Veuillot (Louis). — Lettre autog. sig. à Mgr Guilbert, lettre relative à la fondation du journal l'*Univers*. Il remercie son correspondant des paroles si gracieuses qu'il lui a écrites au sujet des *Odeurs de Paris* et lui annonce son intention de faire du journalisme afin d'offrir à la Sainte Église les forces qui lui restent. N'ayant pu rentrer au *Monde*, il a pensé à fonder l'*Univers* et la permission vient de lui en être accordée, mais il veut avant tout aller consulter le Pape. « ... S'il me dit d'aller, j'irai contre vent et marée; s'il désire

que je m'abstienne, ce sera tout de suite fait et je reviendrai content, quoi qu'il ordonne, parce que j'aurai obéi... ». — (Catalogue Degrange, 24.)

Veuillot (Louis). — Lettre autog. sig. Paris... 1850. — Sur la publication de l'histoire des Visitandines et leurs fondations de Pologne. — (Catalogue H. Saffroy, 65.)

— Lettre autog. sig. à Salvandy. — Il vient de recevoir l'avis d'une audience; mais, comme il part pour Versailles, il lui est impossible de s'y rendre; il attendra un nouvel avis et demande pour quel motif il doit cet honneur. — (Catalogue Charavay, 647.)

— Lettre autog. sig. à M. Venet. — Il donne des renseignements au sujet de la propagande d'un Comité électoral présidé par Montalembert. — (Catalogue N. Charavay, 646.)

Vigny (Alfred de). — Lettre autog. sig. à Sainte-Beuve, 26 décembre 1835. — (Vente Renduel, 5 mai 1933.)

— Lettre autog. sig. à une amie (Pauline Duchambge), 5 novembre 1841, lettre relative à la fille de Sedaine, à laquelle il a obtenu que le Gouvernement rende la pension qu'elle tenait de l'Empereur. Il voudrait que le théâtre de l'Opéra-Comique fît de lui-même l'offre d'une représentation au bénéfice de la fille d'un Poète qui a donné trente-trois opéras à Feydeau. « Tâchez de piquer d'honneur cet Opéra-comique qui chante de tout son cœur : *O Richard, o mon roi!* tandis que la fille de l'auteur pourrait répondre : *l'Univers m'abandonne*. Si l'on ne se souvenait quelquefois du beau nom qu'a laissé le *Philosophe sans le savoir* et qu'elle a l'honneur de porter. » — (Catalogue Degrange, 24.)

— La Trinité humaine, sonnet autog. sig. — (Catalogue Degrange, 25.)

— Lettre autog. sig. Il félicite son correspondant d'avoir vu « cette Italie qui rend tous les poètes amoureux d'elle » et d'en avoir rapporté une *Stella* « qui souvent mérite le nom de *Diva*. » Il lui parle ensuite du sujet qu'il a proposé pour le prix de poésie à l'Académie et qui a été adopté : *L'Algérie* ou *la Civilisation conquérante*. « ... Je voudrais vous voir entrer dans ce champ clos, la visière baissée; je pourrais peut-être vous deviner, Monsieur, à la marche vive et élégante de vos vers. » — (Catalogue Degrange, 28.)

— Lettre autog. sig. à une amie anglaise, 26 octobre 1862. — Il cite les vers d'Échouard Lebrun à Buffon :

> Vivant, nous blessons le grand homme,
> Mort, nous tombons à ses genoux...

etc. « C'est une triste vérité dont vous me citez un exemple de plus par la lettre de ce pauvre Robert Burns. » — Il rappelle alors les vers du lackiste Wordsworth sur Burns. Il voudrait faire lui-même une bonne traduction d'une chanson de ce dernier. Il donne à ses sœurs « les plus aimables et les plus semblables du monde » des nouvelles de sa chère Lydia « qui souffre beaucoup et l'afflige profondément par son état actuel ». — (Catalogue Degrange, 26.)

— 1° Lettre autogr. sig. à M. Landres, 23 novembre 1859. — Il lui envoie deux billets pour une séance de l'Académie qui sera intéressante et dont son correspondant conservera le souvenir. Il lui conseille vivement d'arriver à onze heures à l'Institut, car, plus tard, il aurait peine à trouver place. Si quelque chose s'oppose à la venue de son correspondant, il le prie d'offrir les deux billets à un professeur ou à des amis très connus, ou, sinon, de les déchirer.

Vigny (Alfred de). — 2° Lettre autog. sig. (à Crépet, éditeur), 8 novembre 1862. — S'il n'avait été souffrant, il l'aurait remercié plus tôt de l'excellent livre que son correspondant lui a envoyé. Ces quatre volumes forment à son avis une véritable pierre de touche sur laquelle on peut éprouver le goût poétique de l'époque. « Quand même votre Anthologie, que j'aurais voulue intitulée ainsi, ne produirait qu'un poète qui, peut-être, la découvre ce soir et s'y forme, ce serait de quoi vous récompenser de vos très nobles efforts... » — (Catalogue Degrange, 23.)

— Lettre autog. sig. (22 avril 1854) à Mme Drouyn de Lhuys. — (Vente Andrieux, 28 novembre 1932.)

— Lettre autog sig. 17 janvier 1850. — « Si vous voulez, si vous pouvez partir avec un compagnon de voyage ce matin, jeudi 17 janvier à midi, vous serez placé dans la même tribune de l'Institut où vous étiez il y a peu de temps et vous assisterez à la réception de mon ami Alexis de Saint-Priest et ambassadeur de Portugal dont on fera un académicien. Il est bon que vous sachiez comment on donne la bénédiction à son prochain dans notre église Mazarine. Réveillez-vous, Seigneur Étudiant, moi qui suis malade je reste chez moi. » — (Catalogue Cornuau, 196.)

— Lettre autog. sig. à M. Fournier, 22 janvier 1843. — « Si cette amitié si douce, si modeste et si tendre que vous n'avez cessé de me témoigner vous porte encore à aimer nos entretiens calmes et poétiques. Voulez-vous venir chez moi..., nous parlerons au coin du feu des plus belles choses de la vie. Elle en renferme bien plus qu'on ne le veut croire. L'amitié en est une et la mienne, vous le savez, vous est acquise pour toujours... » — (Catalogue Cornuau, 195).

— Poésie autog. sig. : les seize premiers vers du « Cor ». — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Lettre autog. sig. mardi 16 octobre 1855. — Il explique pourquoi il a intitulé son livre *Servitude et Grandeur militaires*. — « Devant l'étranger les hommes de guerre sont des Chevaliers et des Héros antiques universellement admirés; voilà leur grandeur. Devant leur nation, devant le peuple malfaisant et incertain, ils sont des sauveurs maudits par toutes les factions et, remarquez-le bien, à peine remerciés, timidement et en secret, par les familles intéressées à l'ordre dont ils ont protégé la vie et les biens et qu'on a vues, trop souvent, n'osant pas même les recevoir dans la maison qu'ils venaient de préserver de l'incendie. Voilà la servitude... » — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

Villemain. — Lettre autog. sig. à un confrère. — « Vous êtes maintenant à Londres, j'espère que vous ne nous oublierez pas au commencement du mois prochain. Je ne me permets pas d'insister sur ce point, bien persuadé que ceux qui honorent un corps aiment toujours à s'y réunir. » — (Catalogue N. Charavay, 646.)

Walckenaer (C.-A.). — Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine. Paris, Nepveu ; de Bure, 1824. — Exemplaire de l'auteur, couvert de notes et de corrections faites en vue d'une quatrième édition qu'il n'a jamais donnée ; ces notes sont donc restées inédites. — (Vente Andrieux, 21 avril 1932.)

Zola (Émile). — Billet autog. sig. à M. Bloch. — Il fera ce qu'il pourra pour le Salon de son correspondant, mais il est bien peu influent. — (Catalogue H. Saffroy, 67.)

— Il donne son avis au sujet d'un buste. « Je crains que les vagues, autour

d'un buste, ne soient mal comprises ; d'autre part, la tête appuyée sur le poing fermé nécessitera un grand développement du buste. » — (Catalogue Degrange, 26.)

Zola (**Émile**). — Lettre autog. sig. à un confrère. Médan, 25 juillet 1892. — Il se souvient parfaitement de la conversation qu'il a eue avec son correspondant et il attend que celui-ci lui soumette son travail « tout en gardant la liberté de l'accepter ou de le refuser ». « Vous ai-je dit que je tenais beaucoup à ce que les nombreuses bêtes que j'ai mises dans mes romans soient traitées comme des personnages et aient chacune sa fiche ? » — (Catalogue Degrange, 23.)

— Lettre autog. sig. à une dame. Médan, 22 novembre 1879. — Lettre relative à la composition de *Nana*. « J'aurais besoin d'un renseignement pour *Nana* et vous seriez bien aimable de me le donner. Dans le grand monde, lors d'un mariage, donne-t-on un bal, et quel soir ? le soir du contrat ou le soir de l'église... si le bal est tout à fait impossible, puis-je faire donner une soirée ?... si c'était le soir du contrat, quelle serait la toilette de la mariée ?... On me traque tellement que je n'ose plus risquer un détail. Je viens de me disputer avec ma femme sur toutes les questions que je vous pose... je ne dirai à personne que vous avez collaboré à *Nana*... » — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

— Réunion de douze lettres autog. sig., 1877-1898. — Correspondance dans laquelle il parle de *Nana*, de *Germinal*, de Daudet, Tourguéneff, Sardou, Goncourt, Sarcey, Réjane, etc. — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

— Réunion de onze lettres autog. sig., 1877-1900. — Correspondance dans laquelle il parle de l'*Assommoir*, du *Rêve*, des *Rougon-Macquart*. — (Vente Cornau, 7 février 1933.)

— Quatre lettres et une carte-lettre autog. sig. à Raymond Deslandes, directeur du Vaudeville (la carte-lettre à H. de La Pommeraye), 1er-29 mars 1887. — Correspondance relative à sa pièce *Renée*. Zola déclare : « Je n'aurai aucune exigence... La distribution n'est pas commode, c'est au théâtre à livrer honorablement la partie. Moi j'accepte tout. » — Pourtant, quelques jours plus tard, il fait part à M. Deslandes de ses préférences très nettes : « J'ai réfléchi à votre idée de Duflost dans le rôle de Saccard, cette idée maintenant me paraît excellente. » Zola voit Duflost faisant de son rôle une création remarquée, tandis que Montigny y serait simplement bien. Il destinerait alors à Montigny, bien qu'il soit très jeune, le rôle de Béraud du Châtel, « car il faut de l'autorité dans ce personnage ». — (Vente Andrieux, 29 mai 1933.)

— Lettre autog. sig. Bordeaux, 13 février 1871. — Compte rendu de la première Assemblée nationale. « Je sors de la première séance tenue par l'Assemblée nationale. Vous devez savoir qu'on a transformé le grand Théâtre de Bordeaux en Palais législatif. Imaginez une chapelle ardente... C'est là que le sort de la France va être décidé. On cherche le bourreau dans les coins d'ombre. Dans les loges, aux galeries, beaucoup de dames, un public de premières. Les mains gantées tiennent des lorgnettes... La droite est formidable. Ces messieurs sont venus en toute hâte pour la curée du pouvoir. » — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Lettre autog. sig., 15 avril 1884. — Il y est question de la partition que Massenet compte tirer de la *Faute de l'abbé Mouret*. — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Dix lettres autog. sig. à M. ou Mme Charpentier. — Il y parle de Flaubert, Goncourt, Daudet et de *La Terre*. — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

Zola (Émile). — Cinq lettres autog. sig. et deux cartes écrites à Mme Charpentier (18981899). — Écrites pendant l'affaire Dreyfus, lors de son exil volontaire. — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Cinq lettres autog. sig. et une carte autog. à Charpentier (1875-1891). — Il y est question de *Nana,* de la *Faute de l'abbé Mouret*, de *Son Excellence Eugène Rougon*, du *Rêve* et de *Germinal.* — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Deux lettres autog. sig. à Charpentier (30 juin 1875 et 27 août 1889). — Sur *Son Excellence Eugène Rougon*, l'*Assommoir,* la *Bête Humaine* et le *Vœu d'une Morte.* — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Lettre autog. sig. à Mme Charpentier (21 août 1877). — Relative à *Une Page d'Amour*, à *Nana,* à l'*Assommoir* et à *Thérèse Raquin.* — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Correspondance avec M. ou Mme Charpentier : neuf lettres autog. sig. (1871-1888) ; deux cartes autog. sig. ; six cartes de visite autog. sig. — Il y est question de Tourgueneff, de la première représentation de *Spartacus.* — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Dossier de vingt lettres autog. sig., de dix-neuf cartes de visite adressées à Francis Magnard ou à Gaston Calmette. — Ces lettres dépassent les détails concernant l'impression de ses articles au *Figaro* ; deux d'entre elles étaient d'ailleurs destinées à être publiées, l'une qui donne son sentiment sur le drame d'adultère dont Mme Weiss fut l'héroïne ; l'autre, touchant les auteurs des fameuses *Soirées de Médan.*

Dans une autre lettre Zola défend sa candidature à l'Académie. Moralement, il en prend possession, quels que puissent être les votes, par ce verbe : « Du moment qu'il y a une Académie en France, je dois en être ». La lettre se termine par plusieurs lignes de défi aux puissances académiques qui, malgré qu'il les ait raturées, se laissent lire. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

MALHERBE CORRECTEUR DE TRAGÉDIE

(*Suite et fin*[1].)

Les métaphores. — J'ai constaté, après Scholl[2], que la dernière édition des tragédies de Montchrestien contenait encore plus d'images que celle de 1601. Les métaphores foisonnent dans ses vers comme dans ceux de Robert Garnier. Mais si l'on compare l'une à l'autre les deux premières rédactions de *Sophonisbe*, on constate que Malherbe a exercé sur les métaphores une censure rigoureuse. Un très grand nombre d'entre elles ont été supprimées pour des motifs variés. Je ne reviendrai pas sur celles qui étaient contraires aux bienséances[3].

Citons d'abord les images hyperboliques. Une douzaine d'années plus tôt, Malherbe pratiquait encore le « forcènement », et il s'était plu à décrire en ces termes la douleur de S. Pierre :

> C'est alors que ses cris en tonnerre s'éclatent,
> Ses soupirs se font vents qui les chênes combattent,
> Et ses pleurs, qui tantôt descendoient mollement,
> Ressemblent un torrent qui des hautes montagnes
> Ravageant et noyant les voisines campagnes,
> Veut que tout l'univers ne soit qu'un élément.

Depuis, son goût s'est épuré, et bientôt il poursuivra de ses sarcasmes les métaphores outrées de Desportes[4]. Dans *Sophonisbe* il paraît avoir épargné le vers 35 :

> Mes yeux, debordez-vous en deux larges ruisseaux[5] ;

1. Voir la *Revue d'Histoire Littéraire* d'avril-juin et juillet-septembre 1934.
2. *Die Vergleiche in Montchrestiens Tragödien* (Thèse de Munich), 1894, 68 p.
3. Cf. *supra*, les *gluots* des voluptés, les *fourneaux*, les *drogues* et les *julets*, le *gosier* de la Parque, *pocher* les yeux, *pirouetter* la nef.
4. Cf. *Doctr.*, 206.
5. A mon avis il n'y a aucune ironie dans la remarque de Malherbe que M. Brunot

mais il a fait supprimer cette ridicule exclamation de l'héroïne :

Je nage sur les flos d'un torrent fait de pleur (72).

La nourrice répondait à Sophonisbe dans le même style :

Assechés les ruisseaux de ces larmes contraintes (182);

B baisse le ton, et lui fait dire :

Ne noyés plus de pleurs vos lumieres esteintes.

Le censeur de *Sophonisbe* a condamné les métaphores incohérentes, telles que *ancrer dans le giron du port* (1345) ou *Furies, que votre flambeau votre rage éperonne* (1005), et les métaphores qui présentent à notre esprit une image bizarre ou absurde[1]. Dans cette dernière catégorie on peut ranger : *presser leurs yeux d'un bandeau d'airain* (440), *l'appetit qui veut te maitriser a prins aux dents la bride* (1223), *le flot où le soleil plonge son œil*[2] (1507), *lancer de loin son œil* (407), *parmi la main calleuse des laboureurs l'amour ne trouve lieu* (1263), *choses closes sous la clef d'un front déguisé ou d'un œil deceveur* (2028), *distiller le miel de son eloquence dans mon oreille* (1493), *le fard de sa voix*[3] (1509), *la nef flotte sur le sel ondoiant*[4] (1348), *un navire voguant sur l'echine des flots* (135, pass. suppr.), *ce coral soupirant*[5] (1151), *emousser la pointe de la rage de la fortune* (170), *l'eclat de sa peau rebouchoit la pointe de ma veüe* (370), *l'image des dieux, du pinceau de leurs doigts pourtraite sur le visage des rois* (604), *ma nef battue par les vents de martire et de peine* (1343), *se laisser couler aval les flos de l'ire*[6] (699), *la douleur dedans tous ses membres se roule* (1386), *le Ciel se ferme à l'ardeur de ma plainte, montrant que son oreille est atteinte de mon mal*[7] (42), *le sein emaillé de l'épouse du Ciel* (243), *le hazard gouvernoit le timon de son ame* (1079), *mon malheur vint remouvoir la braise de mes maux assoupis* (362), *donner un fau-bond*

a reproduite : « *C'est trop peu de deux torrents...* » (*Doctr.*, p. 207, et Brunot, III, 247) : il reproche à Desportes de ne mettre aucune progression à la fin de son poème; comparez avec le sonnet de H. de Porchères à Mme de Beaufort.

1. De même Malherbe a critiqué chez Desportes *les flammes ruissellent, les regards respirent merci, sous un peu de miel cent tonneaux d'amertume* (IV, 359, 259, 423). Mais il est parfois tombé lui aussi dans le même défaut : cf. son Lexique, p. LXXIII.

2. Mais la métaphore *l'œil du soleil* n'est pas condamnée : cf. A, 236, et B, v. 172.

3. B : *les beaux effets de sa voix.*

4. B : *sur la bruyante mer.* L'expression est banale, mais elle a l'avantage de n'être ni bizarre ni énigmatique.

5. Cette audacieuse alliance de mots, digne de la préciosité italienne et que seul le contexte permettait de comprendre, B l'a remplacée par *ceste bouche vermeille.* L'expression est plate à souhait, mais elle ne met pas à la torture le cerveau des lecteurs.

6. B : *se laisser emporter aux mouvements de l'ire.*

7. B : *le Ciel, attentif à ma plainte, en pourra recevoir quelque legere attainte.*

à ce naissant honneur (1713), *couver en son ame une flame amoureuse* (1472).

Dans une tirade sur la toute-puissance de l'amour Montchrestien avait écrit : *il n'y a rien qui ne soit sujet à l'amoureuse entorse* (1103), cette expression alambiquée a été supprimée par B.

Il n'y a pas lieu de regretter ces métaphores; mais beaucoup d'autres, qui eussent pu être conservées, ont dû déplaire à l'esprit pointilleux de Malherbe; par exemple celles-ci : *ce venin se glisse par la porte des yeux*[1] (1120), *Furies, il faut que nos ardeurs se coulent dans leurs os au lieu du feu d'amour*[2] (1051). *piqué de l'ep'ron de la concupiscence*[3] (1562), *nulle passion hors des bornes n'emporte le char de son esprit* (1560), *razer le fort où se retire l'amour*[4] (1682), *les pavillons astrés*[5] (40), *les pavillons des Cieux* (88, pass. suppr.), *toute cette rondeur de la mer enlacée*[6] (102), *un lien conjugal enlace avec moy la fille d'Asdrubal* (1475), *le logis de mon ame* (1231), *le logis de Neptune*[7] (565), *la poissonneuse plaine* (1599). *l'humide plaine, le giron de la mer* (2063), *ly, comme en grosse lettre, en mon ame* (2030, pass. suppr.), *sans écouter la bride*[8] (1586), *les soldats versoient sur ma tête une moisson de dars*[9] (586), *tes desirs t'apastent*[10] *de vains plaisirs* (1413), *Nature a dedans l'homme enté le desir du repos* (103), *décocher sa colère sur quelqu'un*[11] (1002).

Les métaphores où entre le mot *dos* disparaissent : *dessus le dos vagueux de la mer* (1598), *razerois-je le dos de la mer* (2015, pass. suppr.), *sur le dos d'un vert pré*[12] (633), *humecter le dos des autels du sang de mainte hostie* (646).

Une série de métaphores empruntées à l'art dramatique a été conservée, sauf le mot *avant-jeu*, qui commençait à être archaïque (A, 1026-29).

On a supprimé ces phrases : *point du tan d'honneur, quel tan*

1. B : *par le canal des yeux.* Cette métaphore fait partie du style pétrarquiste.
2. B : *nos ardeurs s'allument...*
3. B : *r'allumant son ardeur en la concupiscence.*
4. On rencontre parfois dans la littérature galante du temps ce genre d'allégories.
5. C'est-à-dire les tentes, les demeures célestes. On entend Malherbe bougonner : « Je n'ai jamais vu de pavillons dans le ciel! »
6. Que la mer entoure.
7. B : *les ondes de Neptune.*
8. B *n'escoutans ni la voix ni la main.* On a voulu éviter le rapprochement d'*écouter* et de *bride*, car B emploie des métaphores où entre ce dernier mot (*lascher la bride au desespoir, retenir la bride aux passions*), et Malherbe use d'expressions analogues.
9. B : *un orage de dars.*
10. B : *t'allechent.* On disait couramment *apaster des oiseaux.*
11. B : *exercer...*
12. B : *couché sur le verd pré.*

de nouveauté t'a point (A, 101 et 1435), à cause du verbe archaïque *point*; mais il est probable que Malherbe ne goûtait pas l'alliance de mots *tan d'honneur*, *tan de nouveauté*, puisque le texte de 1601 ne la contient pas.

En 1596, Montchrestien avait écrit *tes desseins buttent à l'honneur* (849); dans la 2e édition *buter* est remplacé par *viser*[1]. L'expression *faire joug à quelqu'un* a été supprimée dans les vers 1106-09, mais au vers 731 elle a été maintenue; du reste, elle était souvent employée.

Une jolie image, *un printens riche en fleurs de liesse* (A, 246), est remplacée par cette tautologie : *un printemps de joye et de liesse*. Au lieu de *jeter sur mon front mille horreurs pallissantes* (A, 370), on lit dans B : *faire naistre en mon cœur...* Dans cette phrase : *la nef ecraze son flanc contre celui d'un roc ou d'un banc* (A, 1605), *celui* est remplacé par *costés*. Probablement à cause du mot *esprit* on a modifié celle-ci : *les chevaux gouvernés par l'esprit de leur frain* (A, 1580).

Caresser, au sens figuré, n'a pas été conservé : *caressé de la fortune* (540, sûr, et 679), *le sort vous caresse*[2] (863, pass. supp.). Le verbe *bourreler* est souvent employé au XVIIe siècle à propos d'un sentiment; Montchrestien s'en était servi pour une souffrance physique : *il est bourrelé de la goute* (A, 1403), cette métaphore ne figure pas dans la 2e édition. A la place de *l'Amour embrase sa chaleur* (1127), B écrit : *son feu s'embrase*.

Je ne m'explique pas la correction suivante : *sa gloire*,

Emprainte sur l'airain du temple de memoire (A, 1501),

Escrite en lettre d'or sur l'autel de memoire[3] (B, v. 1290);

car on rencontre plusieurs fois dans *Sophonisbe* la métaphore *empraint sur le visage* (A, 271; B, v. 203 et 511; C, v. 479), et les *Larmes de S. Pierre* contiennent une expression analogue (v. 91).

En 1596, Scipion disait que Sophonisbe portait *plus d'apas, de rets et d'hameçons que* Thétis ne porte de poissons (1700); en 1601, elle *seme plus d'apas et tend plus d'hameçons*.

Malherbe admet les comparaisons rares, un peu pédantes, pourvu qu'elles n'offrent pas d'obscurités. Dans un de ses plus mauvais poèmes il a écrit : *les faveurs humaines sont héméro-*

1. Cet emploi métaphorique de *buter* est mentionné dans le dictionnaire de l'Académie (1694), dnas le lexique de Cayrou, ... etc.
2. Cf. Brunot, IV, 328.
3. Cette métaphore n'a pas été conservée par C.

calles d'un jour. On en rapprochera la comparaison faite entre Massinissa amoureux et le pyrauste, animal fabuleux, qui, comme la salamandre, était censé vivre dans les flammes [1]. Elle a été conservée, mais les trois rédactions successives marquent un progrès vers la clarté : *Massinisse vit, pirauste, en sa flamme* (A, 1143),... *vit, pyrauste d'Amour, au milieu de la flame* (B),... *se plaist comme un Pirauste à vivre dans la flame*[2] (C).

Les images ajoutées par B sont quelquefois heureuses, par exemple celle-ci :

> Vous dont l'espoir sur un rozeau se fonde (v. 433).
> ... tout homme qui se fonde
> Sur le sable mouvant des grandeurs de ce monde [3] (v. 66).

D'autres étonnent ou sont risibles : *Syphax fait la planche aux Romains* (v. 112), *l'hiver pave les eaux de verre* (v. 805), *t'effacer du marbre de mon cœur* (v. 1652), *ton olivier soit enté sur ta palme* (v. 708),

> Du vent de vos soupirs [4] vous allumés le feu,
> Qui par le cours des temps s'esteindra peu à peu (v. 127).

Les périphrases. — Elles ne doivent pas être énigmatiques : au lieu des *peuples écaillés*, B écrit *les poissons escaillés* (A, 1104). Montchrestien a dû s'apercevoir que dans la seconde rédaction *escaillé* était réduit au rôle d'épithète homérique, aussi, en 1604, a-t-il reproduit le texte primitif.

Les descriptions, narrations et amplifications. — Des tirades plus ou moins longues ont été supprimées ou abrégées. Quelques descriptions, que nous avons mentionnées plus haut, ont disparu pour des raisons de bienséances. D'autres passages ont probablement semblé inutiles ou trop longs ; on ne retrouve pas dans la seconde édition la gracieuse amplification sur les fleurs (A, 53-58), les considérations sur l'inconstance du sort (129-146), une tirade ampoulée sur les Enfers (217-222), la description des souffrances des amoureux (1636-57). On a abrégé la description de l'aurore (A, 427-432), le récit de la défaite de Syphax (433-510), les interminables plaintes de Massinisse (1912-2061), etc. Du reste, à

1. M. Brunot cite des comparaisons faites par Hardy et par le P. Garasse entre le pyrauste et les hommes (III, 220).
2. En 1601, Montchrestien a inventé une expression aussi galante : il qualifie Scipion de *Xénocrate d'Amour* (v. 1562).
3. A : *sur les fréles honneurs qu'il possede en ce monde.* Voir aussi les images des vers 68 et 86.
4. Cf. B, v. 1390 et 1396 : *le vent de ses desirs, le vent de raison.*

chaque revision de ses tragédies, Montchrestien supprimait beaucoup plus de vers qu'il n'en ajoutait; par exemple, dans la dernière édition d'*Aman*, il a réduit de trente-deux à quatre vers la description de la beauté d'Esther.

Les répétitions de mots. — B s'abstient de répéter un mot dans la même phrase[1], il corrige donc les phrases suivantes : *tandis que l'homme vit, il vit plein de misere* (5), *ton heur surpassast l'heur de tous autres rois* (120), *tout ce tout* (632), *l'espoir, espoir qui...* (268), *leur soin n'a soin de nous aider* (80), *donné... donné* (1736), *son pouvoir... le pouvoir* (1368), *la mort dedans la mort* (1340), *abbatu... il l'abbat* (1219-21), *la soif... ta soif* (1201), *tint... tenir* (746). Mais il fait une exception, quand le mot est en antithèse avec lui-même : il conserve *laissant l'amour, à l'amour recourir* (A, 1253), *c'est voulour par la flame éteindre une autre flame* (A, 1254), *dont l'extréme beauté la beauté méme passe* (A, 856).

B évite de réunir dans une phrase des mots de même racine[2]; il corrige les phrases suivantes : *ancre... ancrée* (285-286), *à la fin finalle*[3] (1604), *epoint de pointures cruelles* (1646, pass. suppr.), *nul n'y peut forcer ses fortes destinées* (298), *le vent le plus fort son industrie force* (394), *il renforce sa force par la force de son vainqueur* (1218), *nous force... notre force est sans force* (1259), *l'obscurité... obscurcit* (1503), *dire bon jour au jour* (355), *ne bornans leurs desirs des bornes de la terre* (110), *le renom de ton nom* (689, pass. suppr.), *horrible... horreur* (370-382).

Les répétitions oratoires. — Dans le traité de l'*Éloquence française*, Du Vair blâmait la répétition des mots, sauf quand elle était voulue, et que, semblable à « une recharge et redoublement de coup, elle frappait et imprimait en la mémoire de l'auditeur quelque chose de conséquence[4] ». Les dramaturges du XVIe siècle, en particulier Jodelle[5] et Garnier, ont usé et abusé de ces répétitions emphatiques, qui étaient si commodes pour remplir les vers. Montchrestien avait fait comme eux, mais Malherbe lui en a fait supprimer le plus grand nombre[6] : *acourés Alecton, acourés Tizi-*

1. Malherbe et Vaugelas blâmaient la répétition de mots : cf. *Doctr.*, 198, et *Remarques*, éd. Chassang, II, p. 139 et 264.

2. De même, dans sa première ode à Marie de Médicis, Malherbe a corrigé le vers 140 : *vous jouir et se réjouir*.

3. De même, d'Audiguier évite ce pléonasme (cf. Huguet, *Quomodo...*, p. 29).

4. Ed. Radouant, p. 165-166.

5. Cf. Darmesteter et Hatzfeld, *Le XVIe siècle en France*, p. 160.

6. Il prêchait d'exemple, car, à part *Non non* qu'il a employé souvent (I, p. 30,

phone[1] (1004), *allons... allons* (2000), *armés vous, armés vous* (1210), *c'est trop, c'est trop lon-tens* (1000), *ce n'est, brave empereur, ce n'est que l'ordinaire* (1480), *ce n'étoit pas assés de* (1448 et 1451), *comment, comment* (335), *faut-il, helas, faut-il* (2116), *il faut donc, il faut donc* (2006), *il n'est il n'est si dur* (1956), *il veut* (917 et 918), *je repute à faveur..., je repute à grand bien* (2156), *laissez... laissez tous ses propos* (223), *maint et maint* (687), *mais c'est, mais c'est trop peu* (1034), *mais en fin, mais en fin* (637), *ne sçavés-vous pas...* (175, 177 et 179), *non, non* (273, 736, 1260, 1414, 1500, 1712, 1976), *o jour..., o jour..., o jour...* (2192-93), *penson... et penson* (1557), *plútót plútót* (1982), *prenés prenés courage* (273), *quitte donc cét amour, quitte donc Sophonisse* (1698), *Scipion, Scipion* (1850), *Sire, Sire* (2084), *tu devois mon Syphax, mon Syphax tu devois*[2] (151), *uze, uze contre moy* (717), *voiés, voiés* (1855) et peut-être *je vous rens grace, o Dieux* (579 et 594).

Répétitions gardées par B : *avalle, avalle* (A, 2186), *un roy qui..., un roy que..., un roy que* (2089-93), *que je crain... que je crain* (1156), *helas ! helas !* (2190), *nous leur disons : arme, arme* (449), *je te salue... je te salue* (565, 567). C n'a pas conservé les deux premiers exemples.

Répétitions ajoutées par B : *non, non* (v. 1668), *c'est trop, c'est trop* (v. 1345), *plustost, plustost* (v. 1461), *mais j'ay perdu mon temps, mais j'ay perdu ma peine* (v. 1278), *n'ayés plus..., n'ayés plus* (v. 201), *aimant mieux..., aimant mieux* (v. 21 et 23), *courons..., courons..., courons à l'eau* (v. 1023),

> Et taire le voulant, taire je ne le peux,
> Tu le peux donc sçavoir si sçavoir tu le veux (v. 279-80),
> Qui trionfant d'autruy peut trionfer de soy (v. 1408),

ça ça (v. 1329). C n'a gardé que les deux derniers exemples.

Montchrestien s'est souvenu du précepte de Malherbe ; d'une étude que j'ai faite jadis des variantes d'*Aman*, je détache le passage suivant :

> En 1601, les répétitions involontaires ou oratoires étaient nombreuses ; mais entre 1601 et 1604 Montchrestien les a corrigées avec un soin minutieux, s'abstenant d'employer le même mot à plusieurs vers de distance.

40, 66, 78, 135, 154, 161, 202, 210, 256, 296, 304), je ne trouve dans les cent premières pages de l'édition Lalanne que la répétition de *loin* (p. 90). Cf. *Doctr.*, 198.

1. C reproduit ce vers.

2. Les tragédies de Garnier contiennent aussi des hémistiches répétés en forme de chiasme.

Les antithèses. — On rencontre maintes antithèses dans la première rédaction de *Sophonisbe*, par exemple, aux vers 2031 et 2167 ; B en a ajouté un grand nombre : entre l'olivier et le laurier ou la palme, la boue et le trône, la paix et la guerre, la folie et la sagesse, la jeunesse et la vieillesse, la hauteur et la petitesse, le gain et le dommage (v. 407, 708, 521, 22, 110, 567, 596, 1802). Il a multiplié les antithèses dans lesquelles un mot était opposé à lui-même ou à un mot de même racine[1], par exemple : *le digne fils d'une si digne mere* (v. 604), *doux à l'ennemy, fier à l'ennemie* (v. 616), *mesme en souspirant il convient respirer* (v. 151), *de l'essence invisible une visible image* (v. 512), *en me perdant perdre toute ma race* (v. 504), *tout plaisir ne me fait que desplaire* (v. 41), *l'autre en desespoir le veut faire esperer*[2] (v. 1714). Le fin du fin est d'aboutir à une contradiction apparente, et ce sont des concetti tels que ceux-ci : *je me repentirois de m'estre repenty* (v. 1048 et 1052), *pour te garder la foy, on viole la Foy* (v. 1320), *vous fausser la foy pour vous garder la foy* (v. 1740), *mon deshonneur m'a d'honneur ennobly* (v. 542), *la captive qui peut son ame captiver* (v. 1116), *tu mourras pour te rendre immortelle* (v. 1642-46). Malherbe n'était pas ennemi de ces concetti, et on lit dans un de ses poèmes, écrit en 1596 : « Le remords les a laissés plus morts que s'ils étoient morts[3] ».

Les stichomythies. — La stichomythie est un dialogue où chaque réplique s'étend seulement sur un vers et s'oppose à la parole de l'interlocuteur. Celle des vers 1741-49 et 1755-60 a été améliorée ; celle des vers 1232-52 a été abrégée.

La versification[4].

La prosodie. — Certaines corrections prouvent que Malherbe s'est préoccupé du problème de l'*e* muet. B a évité les mots dans lesquels une voyelle était suivie d'un *e* muet non élidé ; il a donc supprimé les groupes suivants : *Lelie qui*, *Lelie puisse* (1174, 1228, 1272, 1284), *vie de ma vie* (1858), *battue par* (1343), *tue*

1. J'ai constaté la même progression en comparant la 2e rédaction d'*Aman* à la première.

2. Cf. dans les *Larmes de S. Pierre* :

Une fidèle preuve à l'infidélité.

3. Cf. aussi dans les *Larmes de S. Pierre* : « ...l'âme née pour ne mourir jamais, meure éternellement ».

4. Cf. Hermann Lotz, *Der Versbau A. de Montchrestiens* (thèse de Giessen), 1905, 69 p.

son (1043), *combatue se* (1155), *ma chenue vieillesse* (197, pass. suppr.), *les plaies de l'amour* (1248), *dans les nues épaisses* (2043), *ayes de moi pitié* (1273), *qui sur roues se traine* (1587).

Dans A *vraiement* comptait pour trois syllabes (891); mais B n'a pas conservé ce mot.

B garde *broie*, *ennuye* et *aye* (A, 820, 1054 et 1273), et il ajoute *aye de moy pitié* et *Furies de l'Enfer* (v. 1084 et 843); C supprime tout cela.

Pour les pluriels en *ent* je me contenterai de citer quelques exemples : la désinence compte pour une syllabe dans *nouent* (A, 2179), *saluent* (A, 357, et B, v. 285), *noient* (A, 36), *attribuent* (B, v. 1082). Elle ne compte pas dans *soient*, *avoient*, *flamboient* (B, v. 302, et C, v. 278), *pourroient* (A, 1477, et B, v. 1266).

B écrit *oubli'roit* (v. 403); mais il n'a conservé ni *ep'ron* (A, 1562) ni *goblet* (A, 1568).

Comme Robert Garnier et Desportes, Montchrestien recourait volontiers à l'élision; Malherbe ne la tolère pas[1], il « interdit absolument la licence poétique qui consistait à élider l'*e* féminin partout où il était un obstacle à la versification[2] ». Aussi les passages suivants ne figurent-ils plus dans B ni dans C : *ell'ne*, *ell'nous* (787, 788, 993), *je te pri' par*, *je vous en pri'*, *Madame* (189, 703, 811, 837, 880, 932, 1272), *domestic' plus* (1212), *Anté' renforce* (1218), *Neptun' qui* (2044), *Telef' : c'est* (1256), *Morphé vient* (332).

Mais Montchrestien a quelque peine à renoncer à un usage si commode; il conserve dans la 2e édition *cordeau servil face* (A, 2160) et *Promethé l'audacieux* (A, 1802); au lieu de *je te pri, s'il* (A, 2106), il écrit *je te pri' s'il*, et sans le faire exprès il ajoute *peut-ell' vous*, *ell' tourmentée* et *je te pri' de* (v. 204, 270 et 657). C'est seulement l'édition C, qui, sur ce point, sera tout à fait conforme à la doctrine de Malherbe.

Sur la marge de l'exemplaire de Desportes Malherbe a écrit : « *si* ne se mange jamais ». Aussi dans la 2e édition Montchrestien n'a pas conservé *s' elle* et *s'on le veut* (1851 et 2077); par inadvertance il a écrit *s'elle* aux vers 46 et 1668, mais ils seront modifiés dans l'édition C.

Quatre vers qui contenaient cette apocope : *tu peusse' endurer*, ont été supprimés[3] (A, 323).

1. Dès 1565-1568 Grévin avait supprimé l'élision de l'*e* muet et l'apocope de l'*s*, en revisant son théâtre (cf. *R. H. L.*, 1924, p. 128).

2. *Doctr.*, 518.

3. Malherbe a pris la peine de critiquer une dizaine de fois cette licence sur son Desportes (*Doctr.*, 409).

B n'a conservé ni *suivrions*, ni *vivrions* (1905 et 1910), probablement parce qu'ils étaient comptés pour deux syllabes.

L'hiatus et la cacophonie. — Selon Lotz, on rencontre fréquemment dans les tragédies de Montchrestien l'hiatus de *i* ou de *u* et d'une autre voyelle ; il compte, en outre, plusieurs exemples de *peu à peu*, *çà et là*, etc. Aussi est-il intéresssant de constater que presque tous les hiatus de la 1re édition de *Sophonisbe* ont disparu en 1601 : on reconnaît là l'intransigeante doctrine de Malherbe[1]. Hiatus corrigés : *ou en Scylle*[2] (397), *vrai Anté*[3] (1218), *tu as*, *tu avois*, *tu antidates* (152, 681, 1028, 1030, 1416), *qui au*, *qui ont*, *qui a til? de qui est-ce? qui en* (423, 425, 680, 1177, 1522, 1957), *ou il* (1393), *je n'y ai*, *il y a*, *y avoit* (349, 1173, 1489), *si obstinés* (497), *ami estre* (1182), *lui apporte* (1429), *loy est* (1760), *luy ôte* (1166), *lui oter*[4] (1742), *pleu à* (916), *je te suppli encor* (839), *et obtempere* (1697), *peu à peu* (1119, 1169, 1197), *main à main*[5] (1071), *d'an en an*[6] (660, 671).

Six hiatus seulement n'ont pas été corrigés par B : *peu à peu* (176), *elle a eu* (1492), *à elle* (883), *et au* (886), *il n'y a* (1102), et l'hiatus apparent *va il* (511).

Mais, en modifiant certaines expressions, Montchrestien en a ajouté par mégarde quelques-uns : *a esté* (v. 182), *j'ay eu* (v. 491), *icy arrestée* (v. 269), *qui ait* (v. 638), *si après* (v. 685), *moy et* (v. 743), *où est* (v. 1019), *obstiné à* (v. 1280), *et à* (v. 1287), *qui a* (v. 1309), *et au* (v. 1371), *j'ay eu* (v. 1687), *tu iras* (v. 1771).

Il est digne de remarque qu'aucun des hiatus conservés ou ajoutés par B ne figure dans la 3e édition, sauf *va il*, *peu à peu* et *obstiné à*[7]. Ainsi donc, sur ce point, l'enseignement de Malherbe continua de porter ses fruits[8].

On sait qu'il évitait les répétitions de consonnes ou de voyelles qui étaient contraires à l'harmonie. S'il s'est rendu coupable d'un

1. Cf. la satire IX de Régnier :

> Prendre garde qu'un *qui* ne heurte une diphtongue,
> Épier si des vers la rime est brève ou longue,
> Ou bien si la voyelle à l'autre s'unissant,
> Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant.

2. B : *ou dans Scile.*
3. B : *fort Antée.*
4. C l'a rétabli pour éviter la cacophonie « *ravir la vie* ».
5. C l'a rétabli pour remplacer un adjectif que B employait dans un sens adverbial.
6. Les classiques se permettent assez souvent l'hiatus des voyelles nasales. C'est probablement à cause de la cacophonie que la locution d'*an en an* a été supprimée.
7. Dans la *Sophonisbe* de 1604 Lotz signale un autre hiatus au vers 55 (*qui à*).
8. De même, les hiatus de la première rédaction d'*Aman* ont été corrigés dans la deuxième.

malapta, il ne manqua pas de reprocher à Des Yveteaux l'horrible *parablalafla*, et il a souligné dans les œuvres de Desportes force *toutéton*, *tantaten*, *tateinte*, *nennuno*, *dudu*, *lanla*,... etc. Aucune des corrections de *Sophonisbe* ne peut être attribuée avec certitude au désir d'éviter la cacophonie ; mais c'est vraisemblablement pour ce motif que B n'a pas reproduit *d'an en an*, *tu antidates ton trépas* (1416), et *ce songe qui vous ronge*[1] (353).

La rime. — Quelques rimes méritent d'être signalées pour la phonétique. B a ajouté des rimes normandes ; du reste, Lotz en a fréquemment rencontré dans les éditions des tragédies de Montchrestien, et Malherbe lui-même en a fait usage jusqu'en 1609[2]. B et C conservent la rime *soleil-oeil* (A, 235) : Lotz a noté dans les tragédies de 1601 huit exemples analogues, et dans celles de 1604 six. B et C continuent à faire rimer l'imparfait *pensois* avec *rois* (A, 119).

Mais voici des changements : en 1601, Montchrestien évite de faire rimer *ivoire* avec *claire*, *memoire* avec *plaire*, *paroitre* avec *maitre* (A, 1150, 249, 2098) ; il commet l'étourderie de terminer deux vers par *acroistre* et *naistre* (v. 631-632), mais ces mots disparaîtront en 1604. Il évite les rimes suivantes dont la poésie du XVIe siècle offrait maints exemples : *est-ce* et *tristesse* (A, 425), *reste-tête* (935), *digne-domine* (891), *assinée-empennée* (607), *avienne-letheane* (1762). Il n'a pas conservé certains passages où *je décoeuvres* rimait avec *levres* (1872), *pays*, compté pour une syllabe, avec *forfaits* (621) *regrés* avec *astrés* (39), *sujéte* avec *le Lethe* (1990).

Malherbe, nous dit Régnier, « épiait si la rime était brève ou longue ». C'est peut-être pour cette raison qu'un distique où *sommes* rimait avec *fantômes* n'a pas été reproduit en 1601 (A, 337). Mais je n'ose l'affirmer, car B fait rimer *grace* avec *audace* et *face* (v. 487 et 583), et pour rimer avec *parole* il remplace *contrerole* par *Pole*[3] (v. 1106). C ne conserve pas cette dernière rime.

Le correcteur exige que les mots riment pour l'œil comme pour l'oreille : *laqs* qui rimait en 1596 avec *appas* (1510) est remplacé par *pas*.

Quelques rimes de mots homonymes ont disparu dans la 2e édition : *plaine* et *pleine* (1032), *marri* et *mari* (1988), *presse* et

1. Dans l'acte V d'*Aman* Montchrestien corrigera en 1604 cet hémistiche rocailleux : « *tu n'es donques content* ».
2. Cf. éd. Lalanne, V, p. LXXXV.
3. Dans les œuvres mêmes de Malherbe on rencontre quelques rimes analogues (cf. *ibid.*).

presse (1086, pass. suppr.), *force* et *force* (393 et 1258) ; mais je ne sais si c'est exprès, car B a conservé *le vague* et *la vague* (A, 532), *point* et *point* (1434), et il a ajouté *goute* et *goute* (v. 1200).

Selon Racan, Malherbe proscrivait la rime du simple et du composé ou de mots de même racine. Cette règle semble avoir été appliquée aux rimes suivantes qui n'ont pas été conservées : *davantage-avantage* (513), *cheute-décheute* (919), *clore-s'éclore* (1618), *ensemble-assemble* (1547), *espoir-desespoir* (853), *fois-mainte fois* (941), *aise-malaise* (863, 1456, 1840), *honneur-deshonneur* (1656, pass. suppr.), *permis-transmis* (1916). Mais B conserve *pris-espris* (A, 885), et il ajoute *semble-resemble* (v. 595), *ensemble-assemble* (v. 53), *ouverts-couverts* (v. 253), *reposer-disposer* (v. 1639), *prendre-entreprendre* (v. 1661). Aussi je préfère ne rien affirmer.

B corrige un vers à rime léonine :

Avec le monde né les miseres sont nées (297),

et C en a supprimé un qui était de l'invention de B :

Je ne retins pour moy nulle chose de moy[1] (v. 1468).

Malherbe blâmait dans les poésies de Desportes les rimes « à demi-vers », « au milieu du vers[2] » ; mais ces deux changements ont peut-être pour cause la répétition de *né* et de *moy*, et non la rime léonine.

B a abrégé une séquence de quatre vers dans laquelle on trouvait à la rime *encor* et *encore* (A, 705)[3].

La césure. — Je n'ai remarqué qu'une correction qui ait eu pour effet de placer la césure après le 6e pied :

Elle est l'épouze, et moy je suis l'époux fidelle (A, 884).
Elle est l'unique espouze, et moy l'espoux fidelle (B, v. 744).

Mais il m'a semblé que dans la 2e édition Montchrestien renonçait à couper le vers en deux parties absolument distinctes. Le vers 2230

Recourons au licol ; cette mort n'est honneste,

devient :

Suffoquons nos esprits d'un licol deshonneste.

1. Lotz compte dans les tragédies de Montchrestien huit exemples de rimes léonines.
2. Edition Lalanne, IV, 358 et 363.
3. C a corrigé la séquence *pensée-penser*, que B avait ajoutée (v. 788).

Ces phrases juxtaposées :

Appaisez vos regréts, mettez l'ame au repos :
Retenez ces soupirs, resserrés ces complaintes (A, 224),

sont remplacées par des phrases de 12 ou 24 syllabes[1].

D'autre part, l'auteur a corrigé en 1601 presque tous les vers qui étaient répartis entre deux interlocuteurs : A, 347, 351, 414-426, 474, 1171, 1172, 1180, 1238, 1239, 1269, 1270, 1314-1321, 1518, 1543, 1544, 1744, 1747, 1756, 2114. Dans B il n'en reste plus que cinq, aux vers 349, 423, 424, 1473 et 1685.

L'enjambement. — Lotz se trompe complètement, quand il affirme que la proportion des enjambements ne diminue pas dans les éditions de 1601 et de 1604. Je ne me suis pas occupé de l'édition C, mais je puis assurer que B en contient beaucoup moins que A, et l'enjambement est la seule cause possible de nombreux changements. Là encore je reconnais l'influence de Malherbe; car, en 1596, Montchrestien recourait constamment à cette licence poétique. Il a fallu les objurgations de son compatriote pour qu'il y renonçât et qu'il modifiât sa première rédaction. Voici quelques exemples pris entre cent :

... Je suis de ce malheur
La premiere origine. Or soient donc sur ma teste...
(A, 164.)

... Je suis de ce malheur
La cause principale et la seule origine[2].
(B, v. 116.)

.. Quante-fois tout cassé
Sous le fais du harnois, ay-je au creux d'un fossé...
(A, 629.)

Quantesfois estendu dans le creux d'un fossé,
Ay-je passé la nuit ayant pour lit la terre.
(B, v. 534.)

Je ne logé jamais és détours de mon ame
Aucune cruauté. (A, 696.)

La rigueur n'eut jamais de puissance en mon ame.
(B, v. 588.)

Elle parloit ainsi : Quoy? Syphax penses-tu
En aimant les Romains faire acte de vertu?
(A, 1498.)

1. Cf. aussi les vers 215, 285, 307, 313, 317, 851 de l'édition A, que B a modifiés de façon analogue.
2. C a remplacé ce délayage par une troisième rédaction.

Siphax, me disoit-elle, et à quoy penses-tu?
En aimant ces Romains tu haïs la vertu[1].
(B, v. 1287.)

B a conservé ou ajouté des enjambements qui s'étendent sur tout le second vers et qui sont permis par la versification classique; par exemple :

... Un asseuré courage
Ne s'estonne jamais pour le bruit de l'orage.
(B, v. 205.)

Çà et là il a conservé ou bien ajouté des enjambements défendus par Malherbe, mais ces exceptions sont trop peu nombreuses pour infirmer mon opinion.

III

Conclusion.

De l'étude minutieuse à laquelle nous avons dû nous livrer, il ressort que les deux premiers états de cette tragédie sont de précieux témoins de l'évolution qu'ont subie, sous Henri IV, dans certains milieux littéraires, la langue, le style et la versification.

D'autre part, puisque c'est à l'instigation de Malherbe que la première version de *Sophonisbe* a été si profondément remaniée, il nous a été possible de reconstituer approximativement la plus ancienne de ses trois œuvres de critique grammaticale et littéraire, les deux autres étant le commentaire des poésies de Desportes et le remaniement de la harangue de Scipion du Périer.

Au bas des pages précédentes nous avons fait de nombreux renvois à la thèse de M. Brunot sur la *Doctrine de Malherbe*. Aussi bien y a-t-il une concordance frappante entre les remarques de Malherbe sur les vers de Desportes et la plupart des modifications que le réviseur a demandées à l'auteur de *Sophonisbe*. Nous l'avons surabondamment montré dans les deux premières parties de cet article, et nous ne reviendrons pas là-dessus, mais il ne sera pas inutile de récapituler, d'abord, les quelques divergences que nous avons constatées entre la « doctrine » de Malherbe et les corrections de *Sophonisbe*, et ensuite les faits que celles-ci nous ont révélés et qui ne sont pas signalés dans l'ouvrage de M. Brunot.

1. Cf. aussi A, 367, 376, 712, 1028, 1071, 1189, 1220-1221, 1291, 1453, 1559, 1631, 1659, 1692, 1715-1722, 2089, 2118, 2152..., etc.

Les divergences sont peu importantes: Malherbe paraît proscrire en 1598-1599 le *t* euphonique, lui-même il ne commence à l'employer qu'en 1605, et pourtant il le recommande dans son commentaire de Desportes. Le verbe *aller* suivi d'un participe présent a été maintenu dans la deuxième édition. *Chef* dans le sens de *tête* a été conservé. L'interjection *sus* que Malherbe a employée deux fois dans ses vers, a été proscrite.

Voici le complément que nous apporte la collation des *Sophonisbe* de 1596 et de 1601 :

Orthographe. — Le réviseur ne permet pas d'écrire *secour'*, *tou-jour'*. Il paraît hostile aussi bien à *puisse-t-il*, *a-t-il* qu'à *puisse-il*, *a-il*.

Morphologie. — Nous constatons la disparition de *m'amour*, *s'amie*, des verbes transitifs *élancer* et *moquer*, du verbe neutre *accroistre*, des verbes pronominaux *s'altérer* et *se paroistre*, de la construction interrogative *tardé-je*, des indicatifs *épart* et *deult*, des subjonctifs *deule*, *disse* et *voise*, des prépositions *amont*, *dessur* et *sus*, des adverbes et conjonctions *à tous les coups*, *lon-tens-a*, *lors* (?), *n'y a gueres*, *tant loin que*, *ne... ne*. Le réviseur n'admet pas que la première personne du singulier de l'indicatif présent ait la désinence *es*.

Syntaxe. — Quand le substantif est sujet de la phrase, le réviseur exige l'article devant *fortune*, mais non devant *nature*; quand il est complément déterminatif, l'article continue à être omis devant les noms abstraits. La tournure *frais dépouillé* n'est plus admise. Le réviseur paraît hostile au pronom explétif. *Mien* et *celui* ne sont plus employés comme adjectifs. *Celui-là qui* tend à disparaître. Il en est de même de la locution formée de *c'est trop* et d'un participe passé. Aux verbes dont Malherbe a critiqué l'emploi transitif dans les vers de Desportes, s'ajoutent *trébucher*, et peut-être *bourgeonner*, *grêler* (*les coups*), *sommeiller*. *Éclairer* n'est plus employé sans complément. *Fuir* et *attoucher* ne sont plus suivis de compléments indirects. *Découvrir* ne peut plus régir une proposition infinitive. Dans la tournure *maudit soit la mer* le réviseur exige l'accord du participe avec le substantif. Dans une réponse négative il n'admet pas la négation *non* devant le verbe *être*. Le participe présent ne peut plus précéder le substantif auquel il sert d'épithète.

Vocabulaire. — Parmi les très nombreux mots qui ont été exclus, signalons les diminutifs : *enfançon*, *tremblotant*, *trotignant*, *baisoter*; les substantifs *Austre*, *bouclair*, *chaut*, *crier*, *dam* (*à mon*), *épouzé*, *étorce*, *lame* (pierre tombale), *los*, *nef*, *nuaux*, *pâme*,

privé, *scadron*, *soulas*. Pour exprimer l'idée d'hommes armés et enrégimentés le réviseur préfère *soldats*, tolère peut-être *soldars*, mais exclut *soudars*. Adjectifs proscrits : *bouffant*, *mignardé*, — en *ard* : *fuiart*, *gazouillard*, *rongeart*, — en *eux* : *charmeux*, *crineux*, *naufrageux*, *rayonneux*..., etc., — la plupart des adjectifs tirés de noms propres, — *nopcier*, *flo-flotant*, *fanfa-fan-farant*, *asseur*, *hâve* (*regard*), *vif* (?). Verbes proscrits : *s'absenter de*, *béer*, *cendroyer*, *colérer*, *homicider*, *juzer*, *martyrer*, *nouer* (nager), *obtempérer*, *plomber*, *rouer*, *séréner*, — de nombreux verbes composés avec *contre*, *en*, *entre*, *re*, ou dérivés avec le suffixe *onner* (*brillonner*, *postillonner*).

Style. — Les corrections nous renseignent sur les plaisants scrupules du Père Luxure en matière de vocabulaire érotique ou de termes d'affection (*mon tout*, *m'amie*, *mon cœur*, *ma bien aimée*...). Nous apprenons que l'adjectif *pauvre*, dans le sens de *malheureux*, était contraire aux bienséances. Autres expressions condamnées pour le même motif : *bons dieux*, *se souler de faire une chose*, et tout ce qui désignait les actions et les objets vulgaires (*crasse*, *bave*, *ronflement*...). Les comparaisons homériques sont abrégées, ainsi que les plaintes, les descriptions et les récits.

Enfin, le chapitre de la **versification** complète ce que nous savons par ailleurs sur les idées de Malherbe : le réviseur proscrit les mots dans lesquels un *e* non élidé suit une voyelle, les hiatus, les cacophonies, les rimes mauvaises pour l'œil. La diphtongue *oi* cesse de rimer avec la diphtongue *ai*. On renonce à couper les vers en deux parties distinctes soit par une forte ponctuation, soit par un changement d'interlocuteur. Le réviseur interdit les enjambements, et on doit reconnaître que sur ce point ses conseils ont eu l'effet le plus heureux : grâce à lui, la rédaction de 1601 s'éloigne plus que la première de la prose rimée.

RAYMOND LEBÈGUE.

Errata. — P. 161, n. 1, lire *Cartaginoise*. P. 171, l. 16, corriger *571* en *591* ; p. 172, l. 24, *1376* en *1369* ; l. 32, *objet* en *abjet* ; p. 173, l. 13, *1172* en *1163* ; n. 2, *LXXXVI* en *LXXVI* ; p. 174, n. 7, *304* en *394* ; p. 175, l. 1, *587* en *687*. P. 345, 5e ligne du bas, lire *conjuré* ; p. 347, 8e ligne du bas, lire : *il en faut user*. P. 348, l. 9, corriger *1825* en *1285* ; p. 360, 6e ligne du bas, *599* en *299*. P. 357, n. 3, ajouter avant *cf.* : (*les Avis*, 1641, p. 427).

L'INCRÉDULITÉ ET LA PENSÉE ANGLAISE EN FRANCE AU DÉBUT DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

I. — Un Magistrat Spinoziste et Newtonien : M. Pérelle.

En parlant du *Club de l'Entresol*, le marquis d'Argenson fait mention dans ses *Mémoires* d'un certain Pérelle, conseiller au Grand Conseil, qui faisait partie de cet embryon de l'Académie des Sciences morales et politiques. Quérard affirme qu'il s'agit d'Antoine-Robert Pérelle, mort en 1735, sans pourtant indiquer ses sources. Ces renseignements peuvent être exacts, car, au moment de son admission au *Club de l'Entresol* pendant, ou après, l'année 1729, ce personnage inconnu devait être d'âge mûr; la robe longue du Conseil du Roi représentait en général la récompense d'une longue carrière judiciaire, comportant non seulement la préséance sur les conseillers du Parlement, mais aussi la noblesse transmissible au premier degré. D'Argenson lui-même dit de Pérelle et de trois autres *Entresoliens* que « c'était des espèces d'honoraires qui écoutaient, qui aidaient la compagnie de leurs lumières et de leur expérience dans les affaires du monde ». En outre, ses manuscrits récemment découverts[1] font voir que ce magistrat s'occupait surtout des questions philosophiques traitées par Bayle et par Malebranche, avec lequel il avait été en relations personnelles. Il était donc vraisemblablement de leur génération. De toute façon, il n'est pas mort avant la fin de 1731, puisque d'Argenson ne le classe pas avec les membres morts pendant la durée de l'*Entresol*.

En politique religieuse, c'était un gallican décidé, mais on verra que le gallicanisme n'était pour lui qu'une simple question de politique, en raison de son scepticisme. Duclos raconte dans ses *Mémoires Secrets*[2] comment Dubois s'est efforcé, en septembre 1720, de faire recevoir la Déclaration royale touchant la bulle *Unigenitus* par le Grand Conseil, espérant par ce moyen gagner le chapeau de cardinal, et en même temps se passer d'un enregistrement formel de la part du Parlement récalcitrant. Le Régent,

1. Bibliothèque Nationale, ms. fr. 14708. — Lettres de M. Pérelle sur différentes questions de philosophie et de grammaire.
2. Édition de Paris, 1864, t. II, p. 91.

averti de l'opposition des conseillers, et se prévalant d'un droit désuet, se fit accompagner des princes, des ducs et pairs, des maréchaux de France, afin de s'assurer une majorité de voix. Plusieurs magistrats opinèrent avec force contre la Déclaration royale, et Pérelle appuya leur avis en alléguant les principes du droit public français. Le chancelier d'Aguesseau, qui venait de quitter ses opinions gallicanes pour plaire à Philippe d'Orléans, ayant demandé à Pérelle où il avait puisé de telles maximes, en reçut cette réponse accablante : « Dans les plaidoyers de feu Monsieur le Chancelier d'Aguesseau! » Voilà le seul geste de Pérelle qui l'ait signalé à la postérité. Quant à l'enregistrement forcé, personne ne le regarda comme valable; le pape lui-même n'en fut pas satisfait.

Comme bien d'autres magistrats de cette époque, Pérelle avait reçu une instruction cartésienne propre à aiguiser son esprit pénétrant, à le rendre foncièrement rationaliste. Les controverses scientifiques et philosophiques le passionnaient; il suivait avec un intérêt particulier les expériences des Anglais, s'appropriait leurs théories. C'est ainsi qu'on le trouve en rapport avec l'abbé Antonio Conti, Italien remuant qui a beaucoup fait pour répandre la pensée anglaise en France pendant la Régence. Parmi les ouvrages imprimés de celui-ci se trouve une lettre[1] datée de Paris le 20 août 1721 et adressée à « Monsieur Perel, Conseiller au Grand Conseil ». Le début de ce morceau révèle le point de vue scientifique, contempteur des métaphysiciens et des orateurs, que partageaient les deux correspondants : « Il est vrai, Monsieur, la question, si les femmes sont aussi propres que les hommes aux gouvernements, aux sciences et à la guerre, est très rebattue; mais quel est l'auteur qui l'ai (*sic*) réduite à son vrai point de vue, et traitée par principes? On a recueilli un grand nombre d'histoires d'hommes et de femmes, on a comparé les unes aux autres; mais on a parlé en orateur, ou en critique. Le seul qui a (*sic*) regardé physiquement cette question est le Père Malebranche : mais aussi n'a-t-il fait que l'effleurer; ce n'est pas qu'on en doive composer un grand infolio; toute question a une, ou deux, raisons fondamentales, et l'art du philosophe est de les proposer avec netteté, et de les développer avec précision et avec ordre... » Ensuite Conti se fait fort de démontrer l'incapacité des femmes par des arguments d'ordre physiologique tels que la faiblesse du pouls féminin. La légèreté, la vivacité des femmes les rendent, dit-il, incapables de

1. Au tome II, p. LXV, de la *Prose et Poésie del Signor Abate Antonio Conti* (Venezia, 1756). On n'a pas retrouvé la lettre de Pérelle sur ce sujet.

gouverner, besogne qui demande trop de fermeté et de prévoyance. Il termine ainsi : « Si elles ont quelquefois régné avec beaucoup de gloire pour leur nom et avec grand profit pour leur peuple, vous savez le proverbe anglais qui dit : le règne des femmes est toujours heureux; car ce sont les hommes qui gouvernent. Vous dites dans votre lettre, Monsieur, que, pour les exclure du gouvernement, une seule observation suffit, c'est qu'elles ont beaucoup plus d'imagination que les hommes, et que les moindres défauts extérieurs les frappent et les préviennent contre tout le reste; nous convenons dans le fond de la raison; mais il fallait en chercher la cause physique pour la détacher des objections qu'on peut tirer de l'éducation ; c'est pourquoi je ne parlerai ni des vertus ni des vices des femmes, il m'est impossible de les démêler, non seulement de l'éducation, mais encore de la morale, de la religion, des mœurs et des lois du pays, et je ne veux dire ici rien que de physique... ». Cette prétention d'expliquer les différences psychologiques par des raisons physiologiques est bien d'un cartésien qui aurait parfait son éducation scientifique au pays de Locke. Il est d'ailleurs évident que l'ami de Pérelle ne méconnaissait pas l'importance des facteurs sociaux, — éducation, tradition, mœurs, — qui ne sont pas pour rien dans des questions pareilles. C'est un commencement de sens historique chez le scientiste.

Pérelle, quoiqu'il avoue dans ses notes manuscrites avoir appris de Conti une grande partie de ce qu'il sait de l'Angleterre, voyait lui-même des Anglais, savait quelque chose de leur langue, et questionnait les savants français qui avaient traversé la Manche. La première pièce de son recueil est la copie d'une lettre du 13 août 1715 qui ne porte pas le nom du destinataire, qui prouve que l'auteur avait déjà lu Newton et avait adopté des opinions passablement sceptiques. Cette lettre commence ainsi :

Vous me demandez mon sentiment sur l'endroit des pensées diverses où Bayle attaque la preuve vulgaire de l'existence de Dieu tirée du bel ordre et de l'arrangement de la nature, et où, masqué en Stratonicien, il rétorque cet argument sur ses adversaires; vous me demandez aussi ce que je pense de cet argument banal des prédicateurs; je vais tâcher de vous satisfaire sur l'un et l'autre point...

A propos des observations de Bayle, Pérelle rappelle à son correspondant inconnu qu'il en avait parlé dans une lettre écrite pendant les dernières vacances, dans laquelle il avait démontré que Bayle ne sauvegarde la preuve cartésienne qu'en prêtant perfidement à Descartes et à ses disciples un sentiment qu'ils désavouent presque tous. « S'ils n'admettent la mutabilité des essences, dit-il,

je crois en effet cette rétorsion forte. Mais elle paraît d'abord sophistique et ne frappe point tant que d'autres dont Bayle aurait pu se servir et que je vous ferai entrevoir dans l'examen de la preuve en question. » C'est donc un cours de scepticisme pour suppléer aux leçons de Bayle que fait Pérelle depuis au moins l'automne précédent.

Puis ce magistrat peu orthodoxe en vient à la seconde partie de sa réponse. Pour le moment il se contente de retourner contre les cartésiens la théorie du plein et du mouvement, quoique peu convaincu de sa solidité, comme il le dira plus tard. Certaines de ses phrases laissent voir une ironie à peine voilée, et l'assurance froide du scientiste devant le spectacle grandiose de la nature : « Toute la force de la preuve dont il s'agit ici consiste en ce que l'on ne connaît pas qu'une puissance aveugle ait pu produire cet ordre et cet arrangement qu'on remarque dans l'univers, qui, au fond, n'est pas une si grande merveille. Car ce n'est autre chose qu'une poussière divisée à l'infini qui, étant agitée circulairement, fait une infinité de tours en un instant autour du centre de son mouvement. Nous appelons ce petit amas de matière un tourbillon d'une grandeur immense et l'instant que dure ce tournoiement une durée presque infinie, qu'est-il besoin d'intelligence? Le seul mouvement suffit pour produire tous les effets que nous admirons tant dans la nature. Car vous sçavés (*sic*) sans doute qu'on peut démontrer que tout étant plein, quand même chaque partie de la matière n'aurait pas commencé par pirouetter mais qu'elle se serait müe en un sens quelconque, elle aurait été bientôt contrainte à prendre le mouvement circulaire dont suivent nécessairement les tourbillons,... etc. Mais, me dirés-vous, au moins faut-il admettre une intelligence qui ait créé cette matière et l'ait mise en mouvement. Quant à la création, outre qu'on ne la conçoit guère, il est aisé de prouver à un cartésien que la matière a dû toujours exister et qu'elle existera toujours .. ». Contre cette objection qu'il faut toujours supposer une cause intelligente qui ait mû la matière, Pérelle maintient qu'alors il faudrait supposer aussi que la matière soit indifférente au repos comme au mouvement, et qu'elle ait besoin d'une force intelligente qui la déterminerait à l'un ou à l'autre ; donc le mouvement et le bel ordre, conséquence du plein, pas plus que l'autre manière d'être — le repos — ne prouverait l'existence d'un entendement infini.

La suite prouve qu'il était lié avec Malebranche, qui devait mourir deux mois plus tard, le 13 octobre 1715. La lettre continue : « Mais on peut aller encore plus loin, et dire avec

M. Newton : nous ne connaissons point la nature des corps, tous ceux que nous voyons sont en mouvement, le mouvement ne leur serait-il pas essentiel? S'il était vrai, je crois que tous les philosophes qui regardent le bel ordre comme une preuve incontestable de l'existence de Dieu s'avoueraient vaincus; j'en excepte cependant le P. Malebranche et M. Leibnitz : car j'ay ouï dire plusieurs fois au premier (qui aime tant les volontés générales) qu'il ne croyait pas que Dieu eût employé à la création du monde les volontés générales, mais qu'il l'avait produit tel qu'il est par une volonté particulière, en sorte cependant qu'il peut le conserver en ne se servant que des lois générales; à la vérité je ne lui ai jamais entendu donner aucune preuve de ce sentiment, et je ne me souviens point d'en avoir lu dans aucun de ses livres. Ainsi, attendu que les grands noms ne servent de rien, cette instance ne serait fort à craindre. Pour M. Leibnitz, il donne de la force aux corps, mais il croit qu'une cause intelligente a dû leur donner l'arrangement nécessaire pour que, venant ensuite à se mouvoir, ils puissent produire les effets que nous remarquons. Ce sentiment ne serait pas non plus fort à craindre, car il n'est pas fort clair, et si on se donnait la peine de l'éclaircir, il deviendrait un stratonisme moderne, comme il paraît par un petit manuscrit de cet auteur dont je vous ai parlé cet hiver dernier[1]. »

Après avoir affiché son indépendance à l'encontre des plus grands philosophes, Pérelle se dit prêt à accueillir les objections et termine sur une note légèrement railleuse : « Au reste vous ne devez avoir aucune peine à abandonner cette preuve de l'existence de Dieu pour peu qu'elle vous paraist si bien attaquée, il y en a tant d'autres si belles et si démonstratives. C'est faire tort à une aussi bonne cause que de vouloir faire armes de tout, et ce n'est pas sentir son avantage que de deffendre avec tant d'opiniastreté un mauvais argument quand on en a tant d'autres bons. C'est cependant ce que font tous ces zélés indiscrets; sitôt que quelqu'un attaque un auteur dont la conclusion est : donc il y a un Dieu, fût-elle mal tirée, il crie à l'athée! Je consens cependant qu'on ne décrédite point cette preuve, elle donne lieu aux prédicateurs de faire d'amples énumérations et de magnifiques descriptions. Elle fait une grande impression sur l'auditoire, plus touché ordinairement d'un discours pathétique et bien prononcé qui souvent ne prouve rien, que d'une preuve géométrique sèche mais démonstrative. » Voilà déjà, avant la fin du Grand Règne, le pro-

1. Quel serait le petit manuscrit de Leibnitz de l'hiver 1714-1715? Peut-être l'*Entretien de Philarète et d'Ariste* que cite Pérelle, (voir p. 508).

cédé qui va être en honneur pendant un demi-siècle, l'insinuation qui tendrait à faire abandonner certaines preuves de Dieu en faveur d'autres plus probantes qu'on ne produira pourtant jamais.

Quelques semaines plus tard, après la mort de Louis XIV, Pérelle écrivit au même correspondant une « Seconde Lettre sur la preuve de l'existence de Dieu tirée du bel ordre qu'on remarque dans la nature ». Elle commence par une invitation à l'inconnu de ne pas dérober ses œuvres au public par modestie ou par crainte de tomber dans des erreurs. Ensuite Pérelle répond aux objections contre ses remarques sur le repos et le mouvement. Il insiste sur le fait que le repos a autant besoin de cause que le mouvement, que le repos n'est point un mode négatif, mais un mode positif — la preuve en est que le repos a de la force pour résister au mouvement, une force d'inertie. C'est l'appel en dernier ressort à l'expérience, révélatrice et garantie de la certitude.

La réponse à la seconde objection est ainsi conçue, l'inconnu ayant soutenu que quand même le mouvement serait essentiel aux corps, et quand même le repos aurait besoin de cause comme le mouvement, il faudrait un Dieu pour diriger ces corps pour qu'ils puissent produire les effets qu'on remarque :

J'avoue que cette objection est embarrassante et la solution que j'y vais donner ne vous paraîtra pas d'abord aussi démonstrative que celle de l'objection précédente. Mais j'espère que bien méditée elle ne vous paraîtra pas moins solide. Je crois vous avoir dit dans ma dernière lettre qu'il est facile de prouver que les corps doivent essentiellement se mouvoir suivant les lois générales que la nature observe; et que de ces lois les tourbillons et les phénomènes généraux suivent nécessairement. Vous ne m'arrêtez point là-dessus, mais vous me dîtes que vous ne concevez point que ces lois aient été suffisantes pour organiser les corps des animaux (c'est-à-dire que vous voulez me jeter dans l'explication des phénomènes particuliers, à laquelle je me suis bien donné garde de m'engager); à cela je répons que je ne puisse pas faire voir d'une manière détaillée comment les animaux ont été produits en conséquence des lois générales, il ne s'ensuit pas que leur production n'est pas une suite de ces lois. Car l'arrangement du corps des animaux étant si composé que nous n'avons pu jusqu'à présent en découvrir qu'une très petite partie, et, de plus, la nature des parties qui entrent dans cette composition (c'est-à-dire l'arrangement des parties des parties) étant entièrement inconnue, il est impossible de savoir de quelle manière les lois générales ont produit ces petits mondes. Il en est de cela comme des phénomènes chimiques; il y en a une infinité dont vous ne sauriez assigner les causes mécaniques; vous êtes cependant convaincu qu'ils en ont et qu'elles suivent des lois générales...

A la suite de cette preuve négative, ou plûtot ce plaidoyer en faveur de l'attitude scientifique qui consiste à ne pas conclure, à s'abstenir d'affirmations hasardées en attendant les données complémentaires de l'expérience, notre conseiller s'efforce de fournir une preuve positive. Celle-ci sert à nous faire connaître quelque peu l'évolution intellectuelle de ce cartésien transfuge. La voici :

Dieu agit toujours d'une manière uniforme; par conséquent, il a dû choisir pour créer le monde des lois telles que par leur moyen il pût produire tous les arrangements de corps qu'il voudrait, et ce n'est pas raisonner d'objecter que Dieu ne les a pas suivies mais qu'il a fait tout d'un coup les animaux tels qu'ils sont aujourd'hui; car le P. Malebranche, qui en dit autant de l'univers, ne nie point que cet univers ait pu être produit par ces lois générales. Donc, quand même les animaux auraient été formés dès le commencement tels qu'ils sont à présent, il ne s'ensuivrait pas qu'ils ne pussent avoir été produits en conséquence des lois générales; ce qui me suffit; car s'ils ont pu être organisés par les seules lois générales, ces lois étant une suite du mouvement, et le mouvement n'ayant pas plus besoin de cause que le repos, il ne prouve pas plus l'existence de Dieu que le repos, et c'est la seule proposition que j'aie avancée comme vraie. Passons à présent aux choses que j'ai mises en avant seulement comme probables.

Je commencerai par les systèmes de M. Newton, qui soutient qu'on ne connaît pas la nature du corps. Vous me demandés dans quels livres on peut s'instruire des sentiments de ce grand homme : *je crois que c'est dans la préface de ses Principia Philosophiae naturalis mathematica*, dont j'ai lu peu de choses[1]. Mais ce que je vais vous dire, je l'ai appris des lettres et des conversations de l'abbé Conti, et pour avoir parlé plusieurs fois avec des Anglais et des savants qui ont demeuré quelque temps en Angleterre. Voici donc à peu près de quelle manière je conçois que raisonne ce philosophe. Nous ne pouvons avoir de connaissances exactes des corps que par l'expérience; l'erreur dans laquelle vous êtes tombés, Messieurs les Cartésiens, en suivant une route différente vous en devrait être une preuve, et vous deveriez (*sic*) être devenus sages à vos dépens. Vous avez imaginé un être qui n'a d'autres propriétés que l'étendue, la mobilité, la divisibilité et l'impénétrabilité : vous en avez construit votre monde. Vous avez rendu raison assez heureusement des effets généraux de la nature; la pesanteur a été le premier obstacle que vous ayez rencontré dans votre chemin. Sur l'évidence de vos principes vous avez cru qu'elle ne vous arrêterait pas longtemps; cependant toutes vos hypothèses particulières, suites nécessaires (à ce que disait chaque auteur en particulier) de l'hypothèse générale, n'ont pu suffire

1. Ouvrage paru vers juin 1687. Cette phrase est soulignée dans le manuscrit.

à expliquer ce phénomène général. Mais tous les corps que nous connaissons sont pesants, ou, ce qui revient au même, tendent à s'approcher d'un certain point en même temps qu'ils se meuvent autour; de plus, les tourbillons sont montrés impossibles par l'expérience (c'est l'opinion de tous les Anglais); par conséquent, il y a du vuide; non qu'il n'y ait partout de l'étendue, mais il n'y a pas des corps partout. Qu'en conclurons-nous, Messieurs? Que les corps sont quelque-chose de plus que cette étendue que vous aviez supposé constituer seule la nature; et que ce quelque-chose de plus, c'est d'être pesants. Or, puisque les expériences nous ont fait découvrir cet effet, celles que nous ferons dans la suite nous en apprendront peut-être le fondement ou même d'autres propriétés que nous ne connaissons point actuellement. Mais il faudra faire une infinité d'expériences pour découvrir tous les effets des corps et les fondements de ces effets; par conséquent, la nature des corps sera toujours inconnue, ou, comme dit M. Newton, la physique est impossible. Pour moi je pousse le doute encore plus loin et je crois qu'on ne connaît pas même la nature de l'étendue. Quant à la force que vous ne pouvez concevoir dans les corps, ce n'est pas une preuve qu'elle n'y soit. Car vous ne la concevés pas dans Dieu, dans lequel vous l'admettez cependant. »

Après cette charge à fond contre les causes finales en matière de science, Pérelle rapporte les nouvelles de la mort de Louis XIV et des premières mesures prises par le Régent. Il termine ainsi :

A Dieu, mon cher ami. La première lettre que vous m'écrirés, adressez-là à Paris et les autres en droiture à La Tabaize comme à votre ordinaire.

Son correspondant se trouvait donc en province et lui-même partait apparemment pour sa propriété à La Tabaize[1].

A la suite de ces deux lettres sur la preuve de l'existence de Dieu, on trouve deux autres lettres de cette année 1715. Pérelle intitule la première, du 12 novembre, « Lettre sur le système des degrés d'être de l'auteur de la Prémotion Physique ». C'est une réfutation de l'ouvrage de Boursier, paru en 1713 et réédité en 1715 sous le titre : « *La Prémotion Physique ou de l'action de Dieu sur les créatures* ». Pour ce qui est de la prémotion physique, il suffit de citer la définition succincte de l'*Encyclopédie* de Bouillet :

C'est, suivant la croyance des Thomistes, une action de Dieu qui prévient et meut la volonté humaine, l'affectant intérieurement et la déterminant à agir, sans que pour cela la liberté de la créature soit

1. On ne retrouve nulle part ce nom de lieu, que Pérelle a peut-être camouflé par prudence.

contrainte. C'est un des moyens qu'on a proposés pour concilier la grâce et la liberté.

Quant au livre de Boursier, son adversaire Malebranche en a rendu compte dans une lettre du 2 octobre 1714 :

Mon écrit sur la *Prémotion Physique* n'avance guères, et quand même il serait fait, je ne croirois pas le devoir faire imprimer. Il y a trop de chaleur et de prévention dans les esprits. Il les faut laisser calmer. Je crois que c'est présentement le temps de se taire. On a supprimé par arrêt du Parlement cet ouvrage, et il me paraît qu'il détruit et renverse toutes les idées naturelles qu'on a de la liberté, et que, selon son système, Dieu n'est ni sage, ni juste, ni bon que de nom; en un mot, que tout y est plein de contradictions. Mais apparemment le livre ne demeurera pas sans réponse[1].

Malebranche avait raison; Pérelle aussi se chargeait d'y répondre, malgré les « *Réflexions sur la Prémotion Physique* » que Malebranche fit paraître au cours de cette année 1715. Il n'hésite pas à s'aventurer dans cette querelle de théologiens, son manuscrit étant destiné à un ami de toute confiance, car la prémotion physique était liée au problème de la matière et des corps qu'il avait récemment discuté.

Boursier, voulant éclaircir la nature de l'âme, avait avancé l'hypothèse que la perfection de l'âme est une augmentation d'être. Le sceptique Pérelle objecte qu'on ne sait point quelles modifications un corps peut subir, qu'on ne peut concevoir des « degrés d'être », et surtout que la substance spirituelle de l'âme est simple. Sous le prétexte de tirer au clair cette théorie ténébreuse, il ruine ainsi les définitions des « êtres parallèles » et des « êtres modifications » :

Je remarque qu'on pourra dire de même, qu'en même temps que mon âme et la vôtre sont des êtres parallèles l'une à l'égard de l'autre, elles sont des êtres modifications par rapport à la substance divine, et voilà une des absurdités du Spinozisme déduite des principes de l'auteur! Je fais ensuite une réponse plus précise, en lui disant que tout ce que je conçois est ou substance ou mode de substance, qu'ainsi ses degrés d'être sont ou des substances ou des modes de substances, qu'il faut opter...

L'on sait que d'après Spinoza Dieu est une substance constituée par une infinité d'attributs, dont nous ne connaissons que deux, la pensée et l'étendue; le monde est l'ensemble des modes de ces deux attributs, et l'homme est une collection de modes de l'éten-

1. E.-A. Blampignon, *Étude sur Malebranche*, suivie d'une *Correspondance inédite* (Paris, 1862), 2e partie, p. 2.

due et de la pensée; il n'y a entre Dieu et le monde qu'une différence de point de vue.

Plus loin, Pérelle souligne l'accusation de panthéisme en analysant « l'augmentation d'être ». Et, vers la fin de sa lettre, il y revient de cette façon tout en protestant qu'il ne méprise pas le malencontreux Boursier :

Et quelle estime peut-on avoir pour un homme qui ne dit rien que de confus, et dont les paroles présentent *in sensu obvio* le plus impertinent et le plus impie des systèmes métaphysiques? On a mieux aimé penser qu'il ne sait ce qu'il dit lorsqu'il parle philosophie, que de dire avec les Jésuites que cet homme a dessein d'introduire le Spinozisme sous le masque de la dévotion; on a trouvé de plus que c'était un orgueil mal entendu à un homme qui ne sait un mot de géométrie de faire semblant de raisonner à la manière des géomètres en donnant les noms qui sont en usage en géométrie à de longs verbiages confus et peu exacts...

S'il y a doute en ce qui concerne les intentions de ce janséniste remuant qu'était Boursier, on peut à plus forte raison se demander si Pérelle voulait réellement dénoncer une doctrine qui lui répugnait. D'autres écrits dont il sera parlé par la suite autorisent la pensée que sa désapprobation pouvait atteindre l'exécution et non l'intention, pouvait masquer le désir de répandre ces idées d'une manière plus efficace sans s'exposer à la colère de l'Église. C'était la tactique de son rusé contemporain Boulainvilliers.

Ses dernières remarques sont intéressantes à cause des nouvelles qu'elles renferment :

On a reconnu à Londres le mérite de l'abbé Conti; il est actuellement membre de la Société Royale. On me mande de Paris que les *Exaples* (*sic*) et le *Témoignage de la Vérité* ont été condamnés[1]. Ces faits nous font espérer qu'il n'y aura point de partialité sous le gouvernement du Régent, et qu'il réprimera également les insolences des deux partis. A Dieu, mon cher ami.

Comme bien d'autres magistrats gallicans, Pérelle ne sympathisait ni avec l'ultramontanisme, ni avec le jansénisme récemment délivré de la persécution royale.

Il y a une « Seconde Lettre sur le Système des Degrés d'Être », datée de La Tabaize le 11 décembre 1715. Elle aide un peu à nous fixer sur les vraies opinions de Pérelle, grâce à cette conclusion :

Au reste, je ne puis m'empêcher d'être surpris que vous n'ayés

1. Les *Hexaples* (1714) et *Le Témoignage de la Vérité* (1714), de tendances jansénistes et même richéristes, furent condamnés le 29 octobre 1715 par l'Assemblée du Clergé.

pas renoncé encore plus facilement aux autres principes du livre de l'action de Dieu, dont les conséquences ne sont pas moins absurdes, et qui, de plus sont opposés aux notions les plus claires et les plus distinctes que la lumière naturelle puisse fournir...

Toujours le même empressement à mettre son correspondant en garde contre les démonstrations trop faciles des articles de la foi! Il est évident que le savant conseiller se conduit en tout par la « lumière naturelle » dont il parle. Cependant, il est possible que le spinozisme tout court lui semblât à cette époque trop éloigné du rationalisme français pour mériter auprès de ses pareils un accueil enthousiaste. C'est précisément pour cette raison que la diffusion de la doctrine spinoziste en France a été assez lente. Ajoutons, toutefois, que l'attitude de Pérelle s'est modifiée un peu plus tard.

Cette lettre finit sur une phrase qui indiquerait que le correspondant inconnu habitait dans le Midi :

J'ai reçu hier une de vos lettres où vous me mandez qu'il y a à Montpellier un méchant opéra; tout méchant qu'il est, je crois que vous feriés bien d'y aller si cela dépendait de vous.

Mais on ne voit guère la raison de cette recommandation.

L'écrit suivant du recueil est une « *Nouvelle Preuve de l'Existence de Dieu* ». C'est une modification de la preuve ontologique de Descartes, mais elle conclut seulement à un être qui existerait nécessairement, non à un Dieu parfait. Serait-ce une autre perfidie du sceptique? Elle s'achève sur ces réflexions troublantes :

On ne saurait détruire cette preuve qu'on ne détruise toutes les autres preuves de l'existence de Dieu, car on ne saurait le faire qu'en démontrant que l'existence nécessaire implique contradiction. En un mot, ce raisonnement se réduit à ceci : si l'existence nécessaire est possible, il y a un être nécessaire, et quiconque peut démontrer qu'elle est impossible peut démontrer qu'il n'y a point de Dieu.

On a le droit de retenir cette hypothèse de perfidie, à cause de cette réponse, ajoutée à la preuve, qui n'a rien d'orthodoxe :

Il faut sans doute, Monsieur, que je me sois bien mal expliqué, puisqu'il paraît par votre lettre que vous n'avez nullement compris le sens de la mienne. Je n'ai jamais eu dessein d'y prouver autre chose que l'existence d'un être nécessaire, sans m'embarrasser si cet être est Dieu, la matière, ou quelque autre chose; en quoi ma preuve diffère totalement de celle de Descartes, car ce grand homme conclut immédiatement l'existence d'un Dieu de ce que l'existence nécessaire est renfermée dans l'idée d'un être infiniment parfait; au lieu que pour conclure de mon raisonnement l'existence d'un Dieu, il faut prouver

qu'un être qui existe nécessairement doit être infiniment parfait.

Ici on ne peut s'empêcher d'apercevoir le bout de l'oreille d'un incroyant, puisqu'il ne se soucie pas de distinguer Dieu de la matière! Même si le mot de spinozisme l'inquiète encore un peu, la pensée panthéiste lui est familière. On se rappellera comment, dans sa première lettre, il affirme que le bel ordre de l'univers découle des effets de la matière, ce qui rend inutile l'hypothèse d'un Créateur. Maintenant il commence à dévoiler ses vraies opinions, son correspondant l'ayant probablement prié de fournir quelque chose de positif après tant de critiques destructives.

Un ouvrage que Pérelle a dû goûter particulièrement est cité après sa « *Nouvelle Preuve de l'Existence de Dieu* », sous le titre *Traité de la Raison Humaine*, et on ne saurait affirmer que les citations n'aient pas servi à renforcer ses arguments rationalistes. Il ne s'agit pas, comme on a pu le croire un moment, du traité *De la Raison* attribué à Du Marsais et publié par Naigeon dans son *Recueil Philosophique* de 1778. Les passages assez longs que notre magistrat a copiés, ou fait copier, sont tirés d'une traduction du *Treatise of Humane Reason*, paru à Londres en 1674 sans nom d'auteur. Cet ouvrage de l'Anglais Martin Clifford a eu du succès en France, car la traduction française eut trois éditions entre 1682 et 1705, imprimées naturellement à l'étranger[1]. Cette précaution n'était point inutile, vu que l'évêque anglican d'Ely a exprimé le désir de voir brûler tous les exemplaires du livre avec l'auteur, qui, selon lui, érigeait en juge de la religion le caprice personnel de n'importe qui. A plus forte raison les autorités catholiques auraient sévi contre l'imprimeur d'un tel ouvrage. Ce sont les arguments contre l'Église catholique, contre son unité et son orthodoxie imposées à une société où les hommes, les mœurs, les langues, et même les croyances varient naturellement, qui ont retenu l'attention de Pérelle. Cet échantillon extrait de la page 56 par le conseiller suffira à en faire la description; le passage avertit d'abord ceux qui s'attendent à une « illumination infuse », puisque cette sorte de lumière peut provenir d'un feu follet porté par des esprits malins, aussi bien que du Père des lumières :

Il en est autant de ceux qui se soumettent à une autorité humaine; si cette autorité les conduit dans les voies de la vérité, ils ont du

1. La bibliographie de M. Lanson dit que la traduction est de Poppel, citant l'édition de 1682 et la troisième de 1705. Nous n'avons pu voir que la deuxième édition de 1699 (Amsterdam) et une autre de 1744, imprimée à Francfort-sur-le-Mein. La pagination semble indiquer que Pérelle se servait de la deuxième édition.

bonheur et rien que du bonheur en s'y soumettant; mais si elle les meine (*sic*) dans des erreurs ils en sont inexcusables, parce qu'ils n'ont rien à alléguer pour la raison de leur obéissance... Ainsi, tout ce qu'on peut tirer de mieux de toutes ces opinions contraires à la nôtre, c'est qu'en fermant les yeux, dans le grand nombre de ces fausses portes si l'on rencontre l'entrée de la véritable, c'est au hasard seulement qu'on doit ce bonheur. Mais aussi, si par événement on la manque, Dieu ne demandera pas seulement un jour pourquoi on n'est pas entré par là, mais il demandera pourquoi par un aveuglement volontaire on a augmenté les incertitudes et rendu les périls du passage plus éminents qu'ils n'étaient.

L'ouvrage était bien de nature à réjouir un rationaliste à tous crins et devait être assez rare pour mériter les honneurs de la citation.

A la suite de ce traité, on trouve encore des citations, sans indication d'origine. Cette fois-ci, elles sont tirées d'un écrit de Leibniz, dialogue français intitulé *Entretien de Philarète et d'Ariste, suite du Premier Entretien d'Ariste et de Théodore.* Toutes elles se rapportent, on ne s'en étonnera pas, au problème de la matière et de l'étendue [1].

Abordons maintenant une pièce d'un intérêt exceptionnel, un fragment du journal de Pérelle pour le mois d'avril 1718. Ces notes précieuses permettent de saisir sur le vif l'action de la pensée anglaise sur un savant français; aussi n'hésitons-nous pas à reproduire les morceaux les plus frappants et les plus curieux :

Master Kownte ce 3 avril m'a dit que M. Newton croit que des temps de Numa Pompilius on soutenait que la terre tournait et que le soleil était immobile...

This Tuesday fifth of April 1718 I have seen Master Kownte, il m'a montré une lettre de Milady Marec [2]; je n'ai guères vu tant d'exactitude avec tant de vivacité, elle lui fait le recit de son voyage à Constantinople, où elle est ambassadrice d'Angleterre. Elle parle de peuples qu'elle a vus sur son chemin qui, de crainte de se tromper, honorent Mahomet et J.-Chr. Ils vont les vendredis aux mosquées et les dimanches à la messe, et ils disent qu'après leur mort ils sauront quel est le véritable prophète... On voit dans toute cette lettre un esprit indifférent, dégagé de préjudice, et conséquemment très tolérant. Elle se mocque des différentes sectes des Turcs et les compare avec les luthériens, les calvinistes et les Romanistes... Dans sa lettre elle paraît aimer fort la vérité et surtout à dire librement son senti-

1. Gerhardt, *Die Philosophischen Schriften von G. W. Leibniz* (Berlin, 1875-1890), t. VI, p. 579.

2. Pérelle s'est-il trompé de nom, ou l'a-t-il changé ? On ne trouve rien sur cette femme remarquable au nom breton dans les dictionnaires anglais de biographie.

ment. Elle a un fils qu'elle élève elle-même, elle a défendu à tous ses domestiques de lui parler ni de Dieu ni du Diable et elle prétend l'accoutumer à faire son devoir par honneur, elle ne lui a jamais donné un soufflet, elle lui rend raison de tout.

Le même homme m'a dit une particularité sur le règne du Roy Guillaume qu'il tient de la Princesse de Galles. Il est (*sic*) que le fameux évêque de Salisburi (*sic*), dans ce temps-là le Docteur Burnet, était le principal promoteur de la révolte contre Jacques 2.

This Wednesday the sixth of April the same m'a dit que plusieurs dames anglaises portaient dans leurs poches un globe terrestre dans lequel est renfermée une sphère. Qu'on avait trouvé depuis peu une machine pour peser l'air qui se mettait dans la poche.

Nous avons eu aussi une conversation sur le génie de la langue française. Je lisais le poème anglais de Milton du *Paradis Perdu*, et il m'a fait remarquer qu'on ne pouvait traduire la première phrase de ce poème en français dans le même ordre et qu'elle y serait ridicule de cette façon, au lieu qu'elle serait très élégante en italien ; d'où il a conclu que les langues anglaise et italienne étaient plus propres à la poésie que la nôtre et moins gênantes pour les poètes, puisque la longueur et l'inversion (que je serais tenté d'appeler bouleversement) des phrases leur étant permise, ils pouvaient faire une infinité de différentes transpositions qui toutes ajoutèrent des grâces à leur poésie, comme la transposition d'un vers à un autre en adjoute à la nôtre. Je lui ai demandé si ces prétendues grâces de leurs poésies ne leur coûtaient pas la clarté. Il m'a répondu que non, et voici le raisonnement qu'il m'a fait... » (les Français étant très vifs n'ont pas la patience d'écouter de longues phrases, ils aiment la repartie prompte, une longue attention les fatigue. Les Anglais et les Italiens sont silencieux et méditatifs, ils gardent un moment le silence avant de répondre, l'application leur est naturelle. « Leur deffiance, et le long examen qu'ils font des gens avant que de se lier avec eux, et leur goût pour la politique, prouve que l'attention ne leur coûte rien » — donc ils emploient des phrases et des transpositions plus compliquées).

J'ai su de la même personne plusieurs particularités de la vie de M. Newton... (comment celui-ci se fit géomètre).. Dès qu'il eut inventé ces méthodes qui ont élevé la géométrie au point où nous la voyons, il songea à les appliquer à quelque chose d'utile, car l'utile a toujours été le but de ses études, et il n'a jamais été d'humeur à travailler sur toutes sortes de problèmes. Il dit qu'il ne s'est jamais appliqué à la solution d'aucun problème qu'il ne lui ait paru utile, court et élégant... Il fit donc sa théorie du monde, qui n'est point fondé sur des simples hypothèses, mais il ne suppose que des faits incontestables dont il déduit des conséquences justes, appuyées des raisonnements de la plus sublime géométrie. Ses amis l'engagèrent à publier cette théorie, et c'est le livre intitulé *Principia Philosophiae Naturalis Mathematica*... En général il n'estime que les faits, tant en morale

qu'en métaphysique et en physique. Il croit aussi que les faits sont le seul fondement de la théologie ; il passe en Angleterre pour un grand théologien, et pour donner une idée de sa théologie il suffit de dire qu'on le croit l'auteur du *Nouveau Système de Tolérance* presché par l'évêque de Bangor devant le roy et défendu par le Docteur Clarke. L'abbé de la Pollontere [1] et beaucoup d'autres croient que tous ces docteurs ne sont que les organes de M. Newton, qui n'aime point à être acteur dans une dispute littéraire...

Il s'est fort appliqué à l'histoire, et il a fixé l'époque du voyage des Argonautes dans un ouvrage manuscrit qui est actuellement entre les mains de la Princesse de Galles, qu'il a prié qu'on ne fît imprimer qu'après sa mort. Voici ce que M. Kownte m'en a dit... On voit par là qu'il rapproche fort l'époque du siège de Troye. Il ne croit pas les monarchies fort anciennes. Il dit que les rois d'Égypte du temps de Moïse étaient de très petits seigneurs, semblables à peu près à ceux qu'Abraham battit... Il regarde la Bible comme le plus ancien livre que nous ayons, mal écrit, peu instructif pour l'histoire, et cependant fort retouché par Samuël et Esdras. « He believe (*sic*) that J.-C was a man, not God's son, who hath given us a very good Morale... »

J'ai eu un entretien avec la même personne sur la géométrie ; il m'a fait remarquer qu'on n'avait pu rien faire en cas d'éléments qui valût Euclide ; que l'on avait éprouvé dans les Académies de l'Angleterre, de Hollande et d'Allemagne qu'un jeune homme, après avoir étudié les éléments de géométrie de M. Arnaud ou de M. de Bourgogne, les infiniment petits de M. le marquis de l'Hôpital, et tous les autres livres purement d'analyse, n'est point géomètre ; mais que celui qui a étudié Euclide commence à être au fait de la géométrie. Il m'a dit aussi que M. Newton croyait qu'il n'y avait point d'autre voie de démontrer que la synthèse ; que l'analyse est seulement *via inveniendi*, que lorsqu'on a trouvé une proposition par analyse on est presque sûr qu'elle est vraie, mais on ne l'est entièrement que lorsqu'on en a donné une démonstration synthétique...

Ce morceau de journal est de nature à faire regretter le reste, qui a été perdu — ou que Pérelle n'a peut-être pas daigné écrire. De toute façon, le fragment témoigne de l'intérêt qu'il portait à l'Angleterre, et surtout aux idées de Newton concernant la tolérance religieuse, le déisme appuyé sur les faits aux dépens de la foi, le principe d'utilité, l'esprit géométrique [2]. Qu'un magistrat haut placé ait fréquenté les savants étrangers tels que Master Kownte, c'est déjà un indice de la nouvelle curiosité intellectuelle qui a remplacé l'attitude tant soit peu indifférente du siècle pré-

1. Encore un nom inconnu sur lequel les renseignements font défaut.

2. Ces préoccupations étaient bien celles de sa génération. Voir l'étude de M. Hazard sur « Les Rationaux ». (*Revue de Littérature comparée*, octobre-décembre 1932.)

cédent. Que notre conseiller ait pu lire en 1718 le *Paradis Perdu* en anglais, et même rédiger certains passages compromettants de son journal dans cette langue, cela est remarquable. Pour les quelques Français qui connaissaient Milton, le poète puritain faisait figure de régicide et d'écrivain politique subversif[1]. Les *Mémoires de Trévoux* ont traité en 1710 le *Paradis Perdu* de poème séditieux et son auteur d'athée. Il est vrai qu'en 1717 *Le Journal Littéraire* avait publié une dissertation sur la poésie anglaise, dans laquelle on avait loué le plan et l'élément pastoral de ce poème épique, mais Milton ne fut vraiment connu en France qu'à partir de 1728, au moyen de l'*Essai sur la Poésie Epique* de Voltaire et d'une traduction du poème par Dupré de Saint-Maur.

Ces contacts personnels avec les savants de différents pays ont dû donner une puissante impulsion à la pensée de bien des Français au début du XVIIIe siècle. Malheureusement, la circonspection des lettres échangées ne découvre pas souvent la réelle hardiesse des esprits, et les traces d'influences étrangères, comme on en trouve dans ce journal inédit de Pérelle, sont trop rares. Or, comment Pérelle s'est-il lié avec ce mystérieux Master Kownte? Le nom n'est point anglais; on ne le trouve nulle part dans les ouvrages anglais de biographie. Pour établir l'identité du personnage, il y a une hypothèse à la fois simple et sûre : Kownte serait une variante phonétique du mot anglais Count, qui correspond au mot italien Conti! Nous retrouvons le cosmopolite abbé Conti, dont Pérelle fait mention dans ses lettres philosophiques de 1715. En effet, Conti avait quitté Paris en avril 1715 pour faire des recherches astronomiques au pays de Newton, d'où il était reparti en octobre 1716 pour voyager en Hollande et en Allemagne. Puis, passant par le Hanovre, il s'en fut en Angleterre visiter Oxford et Cambridge, avant de rentrer en France en 1718, au moment où Pérelle se met à rédiger son petit journal. Songeons que Kownte compare les langues anglaise et italienne, à propos de Milton, et qu'il parle des recherches en géométrie des académies d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne. Tout cela sert à étayer la supposition que Conti et Kownte étaient le même. Mais il y a un autre détail qui donne la certitude absolue. Kownte a rendu compte à Pérelle de l'opuscule de Newton sur la chronologie ancienne, dont la Princesse de Galles gardait le manuscrit; voilà le fait capital, car ce document serait resté inconnu en

1. Voir K. John, *Life of Milton, together with Observations on Paradise Lost, by Louis Racine* [Introduction] (Londres, 1931), et G Ascoli. *La Grande-Bretagne devant l'opinion française au XVIIe siècle* (2 vol., Paris, 1930).

France pendant longtemps si Conti n'avait pu en faire une copie. De retour à Paris, il la confia à Fréret, qui était fort versé dans l'histoire ancienne. Celui-ci fit imprimer l'ouvrage, au grand étonnement de Newton, avec des observations en 1725 ; et Conti d'y répondre par une lettre, imprimée l'année suivante, sous le titre : *Réponse aux Observations sur la Chronologie de M. Newton.* Ces faits bien attestés ne permettent pas de douter de l'identité commune de Master Kownte et de l'abbé Antonio Conti.

Les rapports de Pérelle avec Conti ont un autre aspect important. Pérelle, autant que son ami italien, a dû connaître Fréret, qui passe pour avoir été entaché de spinozisme, comme d'ailleurs ses familiers Duclos, Boulainvilliers, et quelques autres habitués du *Café Procope*. En outre, Conti et Pérelle connaissaient tous deux le comte de Plélo, autre membre du Club de l'Entresol ; celui-ci forma vers 1725 une espèce de concile spinoziste pour étudier un ouvrage impie du curé Guillaume, et il avait pour ami Dortous de Mairan, jeune savant qui, l'un des premiers en France, avait approfondi la doctrine du juif hollandais. Toutes ces personnes se connaissaient sûrement et se rencontraient sans doute dans différentes maisons de Paris, fort probablement dans le salon de Mme de Caylus ou dans celui de Bolingbroke. Les manuscrits de Pérelle fournissent donc quelques détails de plus sur ce milieu particulier de libre-penseurs, dont au fond on ne sait presque rien [1].

Mais revenons aux reliques littéraires de notre conseiller à robe longue. Le fragment de journal est suivi de nombreux « Extraits philosophiques du Dictionnaire de Bayle sur le Spinozisme ». Ces passages tirés des articles *Abélard*, *Abumustimus*, *Anaxagoras*, *Aristote*, *Averroès*, etc., ont trait naturellement au problème de la matière et de ses attributs, quelquefois aussi aux démêlés des cartésiens avec les théologiens. Pourtant, non satisfait de tels extraits, Pérelle y a ajouté un résumé qu'il intitule « Sentiment de Pithagore et de Platon touchant l'Ame du Monde, suivi des Principes du P. du Tartre » (*sic*). Ce dernier morceau traite des idées abstraites, et notamment de la question, si l'on peut concevoir l'étendue en dehors des corps. (Bayle dit lui-même, dans la note A de son article *Spinoza*, que le dogme de l'Ame du Monde est, dans le fond, celui de Spinoza.) Puis, ayant réuni toutes ces

1. M. Lanson en a parlé à plusieurs reprises. Voir *Revue des Cours et Conférences*, le 2 et le 23 décembre 1909 (« Origines et premières manifestations de l'esprit philosophique... »), et *Bulletin de la Société d'Histoire moderne*, 1911 (« La guerre des philosophes contre l'Église et la religion dans la première moitié du XVIIIe siècle »).

opinions anciennes et modernes, Pérelle exprime sa pensée personnelle dans des *Remarques*, qui semblent bien lui valoir le nom de spinoziste, comme il l'avoue. Elles sont au nombre de trois, avec une *Remarque téméraire* intercalée :

1° Nous ne connaissons distinctement aucune substance ; seulement nous savons qu'il y en a, et de spirituelles, et de corporelles, mais nous ne savons point au juste quelle est leur nature. Toutes nos connaissances un peu distinctes se terminent à la surface des choses ; à l'étendue, qui n'est qu'une qualité pour ainsi dire extérieure de la matière ; à quelques actions et modifications de notre âme, par lesquelles elle se fait sentir sans se découvrir ni se montrer elle-même.

2° N'ayant point d'idée claire et distincte, ni de l'âme, ni du corps ; faire des raisonnements qui dépendent de ces idées, c'est s'exposer à autant d'erreurs qu'on tire de conclusions ; erreurs d'autant plus ridicules qu'on est plus hardi à donner de telles conclusions pour évidentes.

Remarque téméraire. — Est-il en effet rien de plus ridicule que conclure hardîment la distinction de l'âme et du corps, et l'existence d'un Dieu, des idées que nous avons de ces substances ? N'est-il pas plus prudent de dire que nous ne connaissons point les substances, mais que selon toutes les apparences l'âme n'est que de la matière jointe à un accident absolu nommé Pensée, et que le corps n'est que la matière jointe à deux accidents absolus, l'un appelé étendue et l'autre force ; mais qu'il n'y a qu'une seule substance qui par le moyen d'accidents se déguise de différentes manières, et qu'on pourra appeler Dieu, Principe de toutes choses, pour ne scandaliser personne. Ce système, à la vérité, est un peu spinoziste, mais qu'importe ? — il s'accorde si bien avec le mystère de la Transsubstantiation ! Courage, mes R. R. P. P., vous avés attaqué la morale, vous en voulés maintenant à la métaphysique [1] !

3° Par conséquent, les raisonnements de l'auteur fondés sur des fausses idées de l'esprit et de la matière étants (*sic*) faux, ils ne peuvent ni ne doivent nous empescher de supposer doresnavant les idées communes, qu'ont tous les hommes, des facultés de ces deux substances, et surtout de l'esprit par rapport à la formation de ses idées et à la production de ses actes libres ; jusqu'à ce que nous soyons venus aux endroits où l'on traittera et où l'on produira expressément ces choses.

En écrivant ces remarques, comme, du reste, toutes ses lettres philosophiques, Pérelle avait une arrière-pensée. Il cherchait à

1. Pérelle paraît viser ici les Jésuites, et le P. Dutertre en particulier ; celui-ci, suivant la politique de son ordre, venait d'attaquer l'Oratorien Malebranche dans sa *Réfutation d'un nouveau système de métaphysique proposé par le P. M[alebranche]* (Paris, 1715).

démontrer que Malebranche, par ses attaches cartésiennes, était tout près du panthéisme, malgré l'horreur que lui inspirait « le misérable Spinoza »; que la distinction établie par Malebranche entre le monde réel et le monde « intelligible », entre l'étendue créée et l'idée de l'étendue, était fausse. Selon notre magistrat, l'Oratorien aurait eu peur de pousser ses raisonnements jusqu'à leur conclusion rigoureuse. Dutertre avait aussi porté cette accusation de spinozisme contre Malebranche.

Seulement, dit M. Paul Janet, comme le Père Dutertre comprend Spinoza à la manière de Lamy et de Fénelon, il a soin de distinguer Malebranche et Spinoza au moment où il les rapproche; mais comme cette distinction repose sur une fausse interprétation, on peut dire qu'en réalité c'est le vrai spinozisme que Dutertre signale dans Malebranche, tout en évitant de le confondre avec le spinozisme convenu qui avait cours à cette époque[1].

Pérelle sait fort bien, lui, ce qu'est le vrai spinozisme, et en bon logicien il se plaît à relever les erreurs de Malebranche en même temps que les bévues de ses adversaires Boursier et Dutertre. Si seulement on savait quel était le correspondant de province pour lequel il se donnait tant de mal!

Or, il y a lieu d'admettre à ce sujet une hypothèse, moins solide certes que celle qui concerne master Kownte et l'abbé Conti, mais assez plausible et intéressante. On sait que le jeune Mairan, après avoir quitté Paris, où Malebranche avait bien voulu l'aider dans ses études géométriques, tomba par hasard sur les ouvrages de Spinoza[2]. Vivement frappé par ce système si bien lié et effrayé par ses conséquences dangereuses, il écrivit de Béziers, sa ville natale, pour prier Malebranche de lui indiquer le vice de la théorie panthéiste. Au cours de leur correspondance, qui va du 17 septembre 1713 au 6 septembre 1714, Mairan se montra de plus en plus pressant et Malebranche de plus en plus gêné, car le jeune mathématicien entrevit dans la doctrine du vénérable théologien les principes spinozistes que celui-ci voulait renverser. Malebranche, avec force excuses sur sa vieillesse, sa mauvaise santé et l'impossibilité de philosopher par lettres, défend péniblement sa distinction entre l'étendue « intelligible » et l'étendue réelle, corporelle. Mairan, animé du désir de sauvegarder sa foi, soutient que cette étendue « intelligible » n'a rien qui la distingue de l'éten-

1. *Les Maîtres de la Pensée moderne*, « Le Spinozisme en France » (Paris, 1883).
2. Voir F. de Conches, *Méditations métaphysiques* et *Correspondance de Malebranche avec Mairan* (Paris, 1841), et V. Cousin, *Fragments de Philosophie cartésienne* (Paris, 1845), « Correspondance de Malebranche et de Mairan ».

due, attribut divin, telle que la conçoit Spinoza, qui en fait également « l'idée » ou « l'archétype » de l'étendue; que, hors de cette idée, il ne peut y avoir que des modes; que les corps pour Malebranche comme pour Spinoza sont des modes de Dieu. Le pieux Oratorien, poussé à bout, finit par prier le jeune raisonneur irréductible de s'adresser à l'auteur de toute vérité et de laisser là une correspondance qui ne les conduit à rien. Dans sa dernière lettre il dit clairement sa pensée :

Pour moi, je ne bâtis que sur les dogmes de la foi dans les choses qui la regardent, parce que je suis certain par mille raisons qu'ils sont solidement posés.,.. Je prie J.-Chr. qui est notre sagesse et lumière, et sans lequel nous ne pouvons rien, qu'il vous découvre les vérités qui vous sont nécessaires pour vous conduire dans la voie qui conduit à la possession des vrais biens.

Un an après cette lettre, Malebranche n'était plus. Les inquiétudes de Mairan subsistant toujours, on ne trouvera pas étonnant que celui-ci se soit mis en rapport avec un ami de Malebranche, géomètre comme l'Oratorien, pour approfondir ces graves problèmes. Au mois d'août 1715, Pérelle fait mention des lettres qu'il avait écrites pendant l'hiver de 1714-1715, et nous croyons qu'il s'est mis à correspondre avec Mairan tout de suite après la dernière lettre de Malebranche. Nous avons vu également que son correspondant ne se trouvait pas loin de Montpellier; à cette époque Mairan était à Béziers, assez mal dans ses affaires, et commensal de l'évêque de cette ville, laquelle est à soixante-douze kilomètres de Montpellier. Pérelle prie son ami, qui devait être au seuil d'une carrière de savant, de ne pas dérober ses œuvres au public par modestie; Mairan s'appliquait à Béziers à ses études mathématiques qui allaient lui ouvrir, en 1718, les portes de l'Académie des Sciences. Les deux premières lettres de Pérelle discutent la preuve de l'existence de Dieu, fondée sur le bel ordre de l'univers, qu'elles ramènent à la question du mouvement et surtout de l'*étendue*, pierre d'achoppement pour Mairan et pour Malebranche. Quant aux deux lettres sur le livre de la prémotion physique, elles aussi témoignent de la probabilité de notre hypothèse; Mairan a plusieurs fois demandé l'avis de Malebranche sur les arguments du livre de Boursier, supprimé par arrêt du Parlement, et Malebranche lui a signifié son intention d'y répondre pour défendre son système de la grâce. Mais c'est Pérelle qui en fournit une analyse détaillée pour le correspondant de province, profitant de l'occasion pour démontrer combien il est difficile de prouver les articles de la foi, et combien facilement un cartésien peut tomber sans y

penser dans le panthéisme. Malgré l'absence d'indications positives, la *Nouvelle Preuve de l'Existence de Dieu*, les *Extraits du Dictionnaire de Bayle sur le Spinozisme*, et les *Remarques* sur le livre du Père Dutertre, conservés par Pérelle comme suite de ses lettres philosophiques, ont dû aussi servir à l'assaut de la foi que Mairan tenait de son éducation religieuse. Enfin, Victor Cousin rapporte que « les notes marginales que Mairan a déposées sur ses minutes [*de la correspondance avec Malebranche*]... nous apprennent qu'en 1730, il avait revu ses papiers, et il ne paraît pas qu'il ait alors rejeté les opinions ici exprimées ». Si, comme nous sommes tout prêts à croire, les écrits de Pérelle ont été destinés à être lus de Mairan, ils ont peut-être contribué à le réconcilier avec la doctrine qui d'abord l'avait effrayé. De toute façon, on a le droit de mettre Pérelle à côté de Boulainvilliers, de Fréret et de Plélo dans cette petite « cellule » d'où se répand la doctrine insidieuse de Spinoza.

Pour achever l'esquisse de cet esprit intrépide et curieux, il faut ajouter que son recueil contient plusieurs petits traités sur des sujets de grammaire, sur les noms, les pronoms et les verbes, suivis d'observations sur la langue française. Ces morceaux ne sont pas écrits de la même main que les autres, mais on a vu que la première pièce du volume s'intitule « Copie d'une lettre... »; Pérelle a probablement fait copier par son secrétaire les écrits dangereux, pour des motifs qu'on devine, mais des études de grammaire n'exigeaient pas la même précaution. Il y a ensuite un essai sur l'orthographe, dans lequel l'auteur rappelle les diverses réformes qu'on avait voulu introduire, et sans aboutir à une conclusion bien nette il se demande « s'il ne serait pas plus à propos de se conformer à l'usage ». Peut-être Pérelle a-t-il voulu réagir contre les innovations phonétiques préconisées par le « filosofe », l'abbé de Saint-Pierre, membre lui aussi du Club de l'Entresol. Évidemment, Pérelle n'était pas de ces novateurs qui voudraient tout démolir par simple amour du changement; et ses préoccupations linguistiques font voir que ce raisonneur habile ne dédaignait point des matières moins sublimes que la métaphysique, à l'époque où cet autre libre-penseur Du Marsais continuait la grande œuvre grammaticale de Port-Royal.

Il ne nous reste plus qu'à rendre compte du dernier écrit du recueil, qui est d'un intérêt exceptionnel. C'est un petit essai sur la poésie pastorale, sans aucune indication de date ni d'origine. Cependant, des allusions à « Mr Dryden » et à « notre Spenser » ont permis d'établir qu'il s'agit d'une traduction très fidèle du

Discourse on Pastoral Poetry que Pope ajouta, en 1717, à la nouvelle édition de ses poésies pastorales. Selon toutes les apparences, on retrouve ici l'influence de l'abbé Conti. Il a traduit lui-même *La Boucle de Cheveux Enlevée*, poème que Pope avait fait imprimer en Angleterre quelques mois avant le voyage de Conti à Londres; il a discuté le *Paradis Perdu* en 1718 avec Pérelle, qui, fort vraisemblablement, tenait de lui son exemplaire du poème de Milton et la récente édition des poésies de Pope. Le magistrat s'est exercé à traduire le discours qui servait d'avant-propos à ces dernières; mais, comme il a dû s'apercevoir que Pope empruntait ses idées aux traités de Rapin et de Fontenelle, il a négligé de le faire imprimer. Une autre traduction de ce discours a paru, mais bien plus tard, en 1753 seulement. Malgré son peu d'empressement, c'est pourtant à Pérelle que revient l'honneur d'avoir le premier présenté à ses compatriotes ce jeune poète anglais; il a fait paraître, au début de l'année 1719, un petit volume de trente-trois pages, sans lieu, sans date et sans nom d'auteur, sous le titre *Traduction de la première partie de la Préface de l'Homère Anglais de Monsieur Pope*[1]. M. Audra n'hésite pas à l'attribuer à « Pérelle, conseiller au Grand Conseil », et l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale porte une note manuscrite : « Pour M. l'Abbé Sallier », avec une autre d'une écriture différente : « Donné par M. Pérelle ». Le *Journal des Savants* a parlé en mars 1719 de « l'Anonyme qui a traduit en Français avec tant d'élégance cette première partie de la Préface de M. Pope ». L'ouvrage a retenu l'attention des partisans de la Querelle d'Homère, car c'est lui qui inspira à Madame Dacier ses *Réflexions sur la Préface de Monsieur Pope*. En outre, lorsque l'abbé Desfontaines donna au public, en 1728, ses *Remarques sur Homère* avec une traduction de l'*Essai* [de Pope] *sur la Vie et les Écrits de ce Poëte*, il y joignit la traduction de Pérelle avec cet avertissement :

> L'ouvrage qu'on va lire a déjà paru, et il a été très bien reçu du public; c'est la traduction de la première partie de la *Préface de l'Homère Anglais* de M. Pope. Cette pièce fugitive était devenue rare; et comme elle mérite d'être réimprimée, j'ai cru qu'on la trouverait bien assortie avec celle qui précède. S'il m'était permis de nommer l'auteur de cette traduction, ce serait à juste prix qu'elle paraîtrait digne de l'estime qu'on lui a faite.....

Cette considération que ses contemporains ont accordée à

1. E. Audra, *Les Traductions françaises de Pope, 1717-1825*, « Étude de Bibliographie » (Paris, 1931), liv. II, ch. II.

Pérelle, et dont son élection au *Club de l'Entresol* est une marque insigne, s'explique par ce qu'on sait dès maintenant de son activité intellectuelle. Philosophe hardi, esprit cosmopolite et largement ouvert, cartésien affranchi par les leçons de l'expérience, premier traducteur français de Pope, ne mériterait-il point quelque place parmi les penseurs secondaires, mais combien intéressants, du déclin du grand règne et de la Régence? Nous serions très heureux si cette étude contribuait à ajouter un profil, jusqu'ici inconnu, à la galerie des portraits littéraires de cette époque, et à provoquer d'autres recherches sur le grand problème de la propagation en France du spinozisme.

II. — Deux Amis Orthodoxes de Pérelle.

Les relations de Pérelle avec les autres membres du *Club de l'Entresol* suggèrent des réflexions au sujet des débats religieux qui de temps en temps ont dû se dérouler à huis clos dans cette académie secrète. Dans une réunion de composition aussi disparate, il est probable que si quelques membres de la même trempe que le comte de Plélo se montrèrent prêts à accueillir la doctrine spinoziste, d'autres y opposèrent une résistance tenace. D'Argenson, par exemple, n'a jamais voulu se départir d'un déisme semblable à celui de son ami Voltaire, qui trouvait absurde de « faire Dieu astre et citrouille, pensée et fumier, battant et battu ». Certains habitués de l'assemblée étaient encore plus éloignés de suivre l'aventureux Pérelle. Tel Ramsay, le disciple fidèle de Fénelon. L'esprit souple de l'archevêque de Cambrai, comme l'a bien fait remarquer Paul Janet, aurait pu exposer et réfuter mieux peut-être que personne de son temps la doctrine de Spinoza — n'eût été qu'il la connaissait seulement par les observations de Bayle et du Père François Lamy. Sa propre réfutation, publiée en 1718 dans la seconde partie du *Traité de l'Existence de Dieu*, porte à faux, puisqu'il y combat un système qui n'est pas celui de Spinoza. Il est même exact de dire que la doctrine qu'il lui oppose ressemble beaucoup plus au vrai système spinoziste que celui qu'il combat. Ramsay donc, en zélé défenseur de la foi et malgré son culte pour Fénelon, a cru devoir corriger et altérer le texte du *Traité de l'Existence de Dieu* dans les passages où l'auteur semblait avoisiner Malebranche. Il s'est aussi attaqué au spinozisme dans les *Voyages de Cyrus*[1]. La nouvelle préface de l'édition augmentée

1. V. Cousin et P. Janet ont omis de parler de Ramsay dans leurs articles sur le spinozisme M. Chérel a comblé cette lacune. *Un Aventurier Religieux au XVIIIe siècle, André Michel Ramsay* (1926), p. 146 et p. 186.

de 1730, dont l'*Entresol* a eu les prémices avant l'impression, comme d'Argenson n'a pas oublié de le rapporter, affirme que les Mages du roman représentent Spinoza. Anaximandre, autre tenant du panthéisme, est réfuté tout particulièrement dans cette édition par Pythagore, qui est chargé de soutenir la distinction entre la pensée et la matière comme de prouver que la pensée et l'étendue ne sont pas démontrées accidents de la même substance. Les rencontres régulières de Ramsay avec des *Entresoliens* plus ou moins incrédules n'ont pu manquer de l'avertir des progrès d'une croyance bien autrement troublante que le déisme courant. Ce n'est donc pas le hasard qui l'amène en 1730 à renforcer les arguments contre le panthéisme et à insister sur le but des *Voyages de Cyrus*. Ce but est de confondre les Mages spinozistes par les raisonnements des déistes Zoroastre, Hermès et Pythagore, lesquels déploient tous les arguments tirés du bel ordre de la nature, des sentiments de l'homme et des principes de la raison; après quoi, Éléazar le Socinien pourra souligner l'insuffisance de leur déisme païen, et Daniel, enfin, justifier aux yeux de celui-ci le Christianisme intégral par les faits historiques étayés de raisonnements touchant les miracles et la réalisation des prophéties. C'est là un dessein assez ingénieux, propre à tirer avantage des opinions différentes coexistant dans l'*Entresol* et dans la société contemporaine. Du reste, la lutte contre le spinozisme a certainement occupé ses dernières années, car, dans les *Philosophical Principles of Natural and Revealed Religion*, ouvrage posthume paru en 1749, il s'en prend de préférence à Spinoza, quelquefois aussi à Malebranche et à Berkeley. Déjà en 1735 il avouait que le spinozisme n'était point « un matérialisme grossier », mais « l'idéalisme le plus pur, le malebranchisme consommé ». Et, dans ce dernier ouvrage, il emploie contre Spinoza, vraisemblablement à bon escient, des arguments qui atteignent tout autant Fénelon et Malebranche. L'aurait-il fait si ses fréquentations ne l'avaient pas convaincu de la nécessité d'une telle démarche, et où aurait-il pu s'en apercevoir mieux que dans les discussions secrètes et donc plus franches du *Club de l'Entresol*?

Le cas d'un autre *Entresolien* mérite d'être signalé, comme exemple d'une attitude assez commune au début du XVIIIe siècle, mais exactement opposée à celle de Pérelle. Vers 1729 ou 1730, époque de l'admission de celui-ci au *Club de l'Entresol*, cette assemblée s'adjoignit un autre magistrat, M. de La Fautrière, de la Chambre des Comptes. Il venait de se distinguer par ses opi-

nions gallicanes et par ses intrigues contre le ministère, et cette opposition lui valut d'être exilé en 1732 en même temps que les autres meneurs de la résistance parlementaire. C'était évidemment un vrai Parlementaire, fortement ancré dans la tradition de sa caste, malgré une certaine culture scientifique.

La Bibliothèque Nationale possède quelques opuscules imprimés de La Fautrière qui ont passé inaperçus. Le premier, petit in-12 anonyme avec un permis d'imprimer du 25 octobre 1738, s'intitule *L'Idée du Vuide. Ode Métaphysique.* Cette ode, au sujet rébarbatif et aux vers de sept syllabes, a pour but de décrier les idées de Newton sur l'espace en défendant la théorie cartésienne du plein. L'auteur croit avoir pris une route nouvelle en cherchant à démontrer que le vide « est un être de raison qui ne peut exister phisiquement (*sic*) dans la nature »; l'Argument dit qu'on se propose « de prouver que l'idée de l'Étendue ou de l'Espace pur ne nous est venue que de la décomposition purement intellectuelle de la matière ». Et, dans une lettre du 10 décembre 1738, dans laquelle La Fautrière répond à une critique de l'abbé Granet, il dit :

Si jamais la question du plein et du vuide a pu paraître importante, il me semble que c'est à présent, attendu les progrès de la philosophie anglaise[1].

Il y avoue en vouloir à Lucrèce et à Épicure autant qu'à Newton.

L'année suivante, le libraire Gissey mit en vente un autre ouvrage du magistrat sous le titre : *Examen du Vuide, ou espace newtonien relativement à l'idée de Dieu.* A la suite de critiques renouvelées, La Fautrière fit paraître chez le même libraire une *Lettre de l'auteur de l'Examen du Vuide à M. l'Abbé Desfontaines*, où il s'explique sans détours : « Il s'agit véritablement ici de prouver que l'hypothèse des Vacuistes newtoniens conduit au matérialisme ». En cartésien attardé, il insiste sur la nécessité du plein que les anglophiles battent en brèche, parce que si on ne considère pas la matière comme étendue, on nie le dualisme d'où dépendent les dogmes de l'immortalité et du libre-arbitre. Par le mot « matérialisme » il entend le sensualisme de Locke, comme tous ses contemporains; il réprouve expressément le philosophe anglais dans cette lettre :

La raison, dites-vous, est de l'essence de l'homme. J'en conviens; mais heureusement je n'ai point affaire ici à quelque disciple de

1. Lettre insérée dans les *Mémoires de Trévoux* pour février 1739.

M. Lock qui... me dirait gravement qu'il est possible qu'un corps pense.

Pour lui la distinction cartésienne entre la matière et la pensée est le fondement de toute la métaphysique. On peut lui appliquer en toute justice et exactitude la description du cardinal de Polignac qu'on trouve dans une étude de M. Lanson sur la faveur dont jouissait Lucrèce auprès des libertins du XVIIe siècle finissant :

> De cette faveur sort aussi l'*Anti-Lucrèce*, réfutation en vers latins du cardinal de Polignac, qui confondra dans sa lutte contre l'atomisme épicurien les doctrines anglaises, la science de Newton avec sa théorie de l'attraction, et la philosophie positive et sensualiste de Locke. Il croira que, quels que soient la piété personnelle de Newton et le sentiment religieux de Locke, l'attraction et le sensualisme sont des doctrines menant à l'athéisme.

Ajoutons qu'en 1739 La Fautrière revint à la poésie avec une *Épître newtonienne sur le genre de philosophie propre à rendre heureux*, écrite en vers octosyllabiques mélangés d'alexandrins et de vers de dix syllabes, où il recommande une retraite obscure et l'étude de l'astronomie.

Mais malgré son goût pour les expériences métriques et en dépit de ses protestations (car il désavoue « l'esprit sistématique »), La Fautrière représente en tous points le parti conservateur en matière de science que M. Mornet à décrit dans *Les Sciences de la Nature au dix-huitième siècle*, surtout au chapitre qui traite des systèmes et de cette querelle entre Cartésiens et Newtoniens. Lui et Pérelle font voir, chacun à sa manière, combien les progrès de l'esprit scientifique et de l'incrédulité sont étroitement liés dans la première moitié du siècle; mais la ressemblance s'arrête là. A tous les autres égards ces deux magistrats forment un contraste piquant : l'esprit de tradition en face de l'esprit d'observation, de la curiosité scientifique; l'un attaquant la politique ultramontaine pour conserver la vraie religion gallicane, foi de ses aïeux, l'autre attaquant cette politique pour sauvegarder contre les Jésuites la liberté de la pensée. Comme on voudrait posséder le procès-verbal des séances du *Club de l'Entresol*, où une vingtaine de tels esprits s'affrontaient régulièrement!

III. — Fragments tirés des Rapports d'Espions policiers (1726-1741).

Après avoir rendu compte dans notre premier article des manuscrits d'un seul auteur, nous voulons ici étendre un peu plus loin notre enquête sur l'esprit philosophique et l'influence anglaise, au moyen de documents d'un genre peu ordinaire, qu'on a cependant trop négligés. On savait que les ministres de l'ancien régime avaient perfectionné, surtout au XVIIIe siècle, un service d'espionnage pour surveiller l'opinion publique dans la capitale. Les gazetins, rédigés chaque jour par des mouches qui se faufilaient un peu partout, ont été conservés en partie dans les Archives de la Bastille, à la Bibliothèque de l'Arsenal. La série qui nous reste va, avec quelques lacunes, du mois d'août 1725 jusqu'en octobre 1741. On y trouve de tout, racontars de la cour et de la ville, bruits venus de la province, opinion des porteuses d'eau ou des forts du Port aux Foins, conversations dans les jardins publics et les cafés, même dans les cercles privés. Le dépouillement de ces quelque cinq mille feuilles manuscrites ne laisse pas, malgré de nombreux morceaux fastidieux, d'être fort instructif, puisqu'elles fournissent des détails quelquefois piquants sur les idées qui avaient cours à cette époque parmi les bourgeois parisiens[1].

Les rapports de l'année 1726 ne disent rien d'intéressant sur les deux sujets dont nous nous occupons, et il faut arriver jusqu'au mois de juillet de l'année suivante pour trouver une mention touchant les Anglais. Un espion nota, en donnant les nouvelles du début de juillet (ms. 10157, f. 130) que « le 3 on représenta sur le théâtre une nouvelle pièce intitulée *Le Français à Londres* ; le sujet de cette pièce est tiré du Parallèle des Français et des Anglais ». Cette pièce ne peut être autre que la comédie en un acte de Louis de Boissy, auteur fécond qui travaillait pour le Théâtre-Français aussi bien que pour les Italiens et le théâtre de la Foire ; elle fut donnée dix-sept fois de suite au Théâtre-Français à cette époque, jouissant d'un succès d'actualité à la suite d'une première escarmouche de l'anglophilie. On se souvient que Béat de Muralt, en donnant en 1725 ses *Lettres sur les Anglois*

1. Nous ne reproduisons ici que les passages concernant la religion ou l'Angleterre ; nous avons l'intention d'étudier ailleurs les réactions de l'opinion publique à Paris devant les difficultés politiques et économiques du ministère du Cardinal de Fleury.

et les François, s'est attiré une réplique de la part de l'abbé Desfontaines, qui fit imprimer l'année suivante l'*Apologie du caractère des Anglais et des Français*. Dans sa comédie, Boissy s'efforce de donner des conseils de modération et cherche à démolir les vieux préjugés; la fatuité du galant marquis de Polinville égale la maussaderie du marchand taciturne Jacques Rosbif, et la fille du Lord Craff leur préfère le baron de Polinville, cousin raisonnable du marquis qui sait apprécier la probité de ses amis anglais et qui leur fait admirer les brillantes qualités de l'honnête homme de Paris. Marivaux, qui s'intéressait aux Anglais, fit, quelques mois plus tard, une critique de la pièce de Boissy dans le *Prologue de l'Éloge de la Raison*.

Le 30 juillet de cette année 1727, l'espion amateur de nouveautés littéraires informa le Lieutenant de Police que :

le sieur de Marivaux vient de composer une comédie dont le sujet est tiré du voyage de Guliver (*sic*) qui doit être incessamment jouée sur le théâtre français, et le sieur Romanchy en a fait une autre sur le même sujet pour le théâtre italien.

Parus en octobre 1726, les *Voyages de Gulliver* furent traduits par Desfontaines au début de 1727. Marivaux voulut en exploiter le succès dans une comédie à thèse, *Les Petits Hommes ou l'Isle de la Raison*, qui subit, le 11 septembre, un échec complet. La parodie du sieur Romanchy, *L'Isle de la Folie*, eut du succès vers la fin du mois à l'Hôtel de Bourgogne[1]. On a ici la preuve de l'intérêt que pouvaient susciter certains ouvrages venus d'outre-Manche, mais les gazetins font voir que d'autres écrivains anglais ne rencontraient pas la même faveur immédiate. Pour ce qui est du succès de Gulliver, on en trouve d'autres témoignages, laissés par deux personnages dont nous avons eu occasion de parler. Le jeune et brillant comte de Plélo, qui revint en 1719 d'un séjour assez long en Angleterre, se tenait au courant de tout ce qui s'y passait; il suivait les péripéties de la lutte entre Bolingbroke et Walpole; il commentait l'optique et la fameuse chronologie de Newton, et il goûtait particulièrement la satire du docteur Swift[2]. Un autre *Entresolien*, l'abbé de Saint-Pierre, a mis par écrit des *Réflexions sur quelques ouvrages*, où il parle de Gulliver, et aussi de *Robinson Crusoë*. Ce dernier roman avait été

1. Miss Goulding donne des détails sur ces deux pièces, mais elle ne paraît pas connaître l'auteur de celle qu'on joua au théâtre italien. Elle ne parle non plus de Plélo, ni de l'abbé de Saint-Pierre. Voir *Swift en France. Essai sur la fortune et l'influence de Swift en France au XVIIIe siècle* (1924).

2. E. J. B. Rathery, *Le Comte de Plélo, un gentilhomme français au XVIIIe siècle* (1876), p. 42.

traduit en 1721, six ans avant *Gulliver*, mais on ne saurait dater exactement les *Réflexions* de l'abbé ingénu ; elles n'ont vu le jour qu'en 1884, lorsque le comte de Villeneuve-Guibert publia *Le Portefeuille de Madame Dupin.*

Pendant l'année 1728 et longtemps après, ce sont les disputes concernant la « Constitution » ou la bulle *Unigenitus* qui font le plus souvent les frais des conversations publiques. Le 7 janvier (ms. 10158, f. 8), une mouche rendit compte ainsi de sa promenade dans les jardins du Luxembourg :

> On y a lu une chanson sur la Constitution qui fronde l'un et l'autre parti, et par laquelle l'auteur donne à connaître qu'il les méprise tous deux, et dit qu'il n'est d'aucune secte et n'a pour toute religion que le bon sens ; c'est un particulier qui l'a donné à lire au commissaire Dubois.

Voilà un écho de l'indifférence et de la méfiance engendrées par les querelles interminables entre Jésuites et Jansénistes. C'était un état d'esprit qui allait donner beau jeu aux philosophes quand ils auraient déclenché leur offensive contre l'Église. On verra du reste que la propagande irréligieuse n'a pas tardé à s'intensifier.

Par exemple, on retrouve Newton le 4 août 1728 (f. 111 verso), dans cette chronique policière. L'espion a été écouter dans le Café Procope, lieu de prédilection des libre-penseurs comme Duclos, Fréret et Du Marsais, où il a recueilli ces détails :

> On s'y est entretenu d'un ouvrage posthume de M. Newton en forme de dissertation sur les prophètes et sur l'apocalipse (*sic*), où l'auteur, dit-on, explique les figures et lève toutes les difficultés, mais on doute cependant qu'on en permette l'impression... D'aucuns assurent qu'on travaille sous main pour extorquer une permission.

Il s'agit ici, à n'en pouvoir douter, des *Observations upon the Prophecies of Daniel and the Apocalypse of Saint John*, où le mathématicien devenu théologien explique les songes de Daniel et cherche à éclaircir le lien entre l'Apocalypse et les livres de Moïse et de Daniel. On ne saisira l'importance de ce petit passage qu'en se rappelant que les *Observations* furent imprimées à Londres, pour la première fois, en 1733. N'y a-t-il pas là une preuve frappante de la promptitude avec laquelle les idées anglaises pouvaient franchir le détroit? L'auteur, mort en 1732, n'avait jamais voulu communiquer cet ouvrage, même à ses amis; par quel moyen donc cette copie du manuscrit se serait-elle trouvée à Paris cinq ans avant l'édition anglaise? Il fallait bien l'avoir en mains pour tâcher de la faire approuver. Mais on ne réussit pas à obtenir

l'approbation, puisque l'ouvrage n'a pas été traduit en français. Après l'affaire de la chronologie newtonienne on songerait tout de suite à l'abbé Conti, n'eût été que celui-ci avait quitté Paris en 1726 pour soigner sa santé en Italie. Il faudrait chercher ailleurs, parmi les savants anglais ou français fraîchement débarqués en France.

Le 12 septembre de cette même année 1728 (*ibid.*, f. 151), un espion rencontra « dans les Cordeliers » un abbé philosophe qu'il connaissait pour être entaché de scepticisme :

M. l'abbé Bochard ne discontinue pas ses conversations sur la religion, il dit hardiement que toutes les religions sont bonnes, qu'il est permis à chacun de se former une divinité ainsi que la connaissance le permet ; que comme le culte que l'on rend à Dieu est de l'invention de l'homme, il lui est permis de se former une divinité à sa fantaisie ; il a pareillement tenu ce discours dans le Luxembourg au scandale de ceux qui l'ont entendu.

On croirait relire ici, tant la pensée est semblable, une citation du *Traité de la Raison Humaine* de Martin Clifford, que lisait Pérelle ; le rapprochement est d'autant plus intéressant qu'il fait voir un étalage sur la place publique des mêmes idées que quelques années plus tôt Pérelle transcrivait au fond de son cabinet. Et il ne paraît pas que le Lieutenant de Police ait fait enfermer ce déiste déclaré, puisque le 10 novembre (f. 281) l'espion rapporte qu'au Luxembourg il a entendu « la conversation de M. l'abbé Bouchard, qui continue d'être d'un athéisme (*sic*) et de parler avec peu de respect des mystères les plus sacrés... » Cette fois l'ecclésiatique incrédule s'attache surtout à démolir le dogme de l'Incarnation pour faire de Jésus-Christ un homme. Cela encore fournit un parallèle avec la croyance que Pérelle attribue à Newton — « he believe that J.-Chr. was a man, not God's son, who hath given us a very good Morale » — croyance qui ne craignait plus de s'exprimer en français.

Un autre écho des propos libertins tenus dans le Café Procope se trouve à la date du 22 octobre (f. 226) :

On y a parlé de l'opéra nouveau, où l'on a trouvé par rapport au poème plusieurs vers qui soufflent le pur athéisme ; tel est celui-ci :

La nature produit ses effets d'elle-même.

Et un autre que l'on a cité où Alcippe dit que « la foudre ne vient pas toujours du courroux des dieux et part quelquefois de la nature ».

Il serait intéressant de retrouver cet opéra pour découvrir si vraiment le livret exprimait des sentiments déistes ou matérialistes.

En 1729 le soleil printanier ramène dans les jardins du Luxembourg l'abbé sceptique, car le 14 avril (ms. 10159, f. 123), on a noté que :

M. l'abbé Bouchard n'est pas meilleur qu'il était ci-devant. Il continue de plaisanter sur les points les plus essentiels de la religion; il dit naturellement que les mystères que l'église solemnise dans ce saint temps sont absurdes et que la fable est bien controuvée. Il convient cependant qu'il y a un dieu, mais que ce dieu a toujours été impassible.

Le 17 mai (f. 186), on trouve une mention d'un intérêt particulier dans le rapport d'un espion qui venait de se promener « en différents endroits ». Il s'agit du poème de Milton que Pérelle lisait en anglais onze ans plus tôt :

Le *Paradis Perdu*, traduit de l'anglais, est regardé par les justes estimateurs des choses comme un poème dangereux pour les faibles et pour les incrédules, car outre les images extravagantes dont il est plein, il jette un ridicule sur l'homme ouvrage de Dieu qui peut ébranler la foi, et même il résulte de la lecture du dit poème beaucoup de conséquences qui attaquent manifestement les attributs de la divinité; et quoiqu'il raisonne sur la grâce et sur la liberté suivant les principes catholiques il ne l'est guère sur la prévision et sur beaucoup d'autres points du dogme non contestés. Il est assez mal reçu du public et tombe des mains du lecteur malgré lui.

Cette traduction est celle de Dupré de Saint-Maur (qu'on devait rééditer neuf fois au cours du XVIIIe siècle), parue en 1728, quelques mois après les fameuses remarques de Voltaire sur la poésie épique en Angleterre. D'après ce rapport la première introduction de Milton en France n'aurait guère réussi, à cause des disputes théologiques qui détournaient l'attention du côté poétique de l'ouvrage; mais si la première réaction fut telle que la mouche le dit, les lecteurs se sont ravisés un peu plus tard. L'abbé Mareuil, par exemple se dépêchait de profiter en 1730 d'une renommée croissante, en lançant sa traduction du *Paradis Reconquis* et des poèmes lyriques du poète puritain[1].

Il n'y avait pas que l'abbé Bouchard pour prêcher le déisme aux badauds parisiens. Le 14 juin 1729 (f. 219) un espion qui faisait sa ronde dans les galeries du Palais de Justice écrivit :

On a eu plusieurs fois la conversation d'un particulier, tant dans le Palais le matin que dans le Luxembourg les après-midi. On croit être obligé en confiance d'en rendre compte, parce qu'elle est des plus

1. Voir l'introduction de K. John, *Louis Racine. The Life of Milton...* (Londres, 1931).

athéistes (*sic*). Il dit en premier lieu que la religion n'est qu'un ouvrage humain, que Moïse était un tyran qui a su s'assujettir les peuples de son temps par la tyrannie, qu'il a inventé un culte pour leurer (*sic*) ce même peuple, que les potentats de la terre suivent son exemple....

Ensuite cet inconnu s'efforçait de prouver que l'Incarnation est physiologiquement impossible, que l'Eucharistie est une invention humaine, que ce sont les papes qui ont fabriqué la religion chrétienne et les grands qui s'en servent pour maintenir en tutelle le peuple. Cette critique de la religion frise de très près la politique, mais, conclut l'espion, « il ne perd néanmoins point le respect envers les ministres; il se nomme Gautier et il demeure rue aux fevre (*sic*) près Saint-Germain-le-Viel ». (Il veut dire apparemment rue des Orfèvres, près Saint-Germain-l'Auxerrois.) Il est évident que l'alliance du trône et de l'autel n'était pas sans inconvénients, et que le discrédit qui tombait sur une partie au moins de l'Église pouvait comporter des réflexions peu respectueuses à l'égard des autorités politiques et sociales. Cette conception de la religion comme moyen de dompter le peuple dérive fort probablement de la méfiance qu'inspiraient les intrigues et l'ambition des Jésuites; on peut rapprocher de cet extrait un autre tiré du gazetin du 3 octobre 1728 (ms. 10158, f. 180), où l'on apprend que, dans le café de Maugis, on avait parlé d'un livre en voie de composition par un auteur non nommé,

qui traite de la doctrine et des sentiments des religieux de toute sorte d'ordre; qu'il fait voir que ces sortes de gens n'ont qu'une religion payenne, qu'il commence par les Jésuites qui ont, dit-il, travaillé à prouver la grandeur de Dieu, mais qu'en même temps qu'ils font l'éloge de son immensité, ils prétendent que c'est à eux que Dieu est redevable de l'avoir fait connaître à tous les hommes, et qu'ils doivent marcher de pair avec lui....

On dirait presque un écho des *Lettres Provinciales*, qui avaient dévoilé si habilement la soif jésuitique de domination.

Les gazetins des années 1730 et 1731 ont malheureusement disparu. Pourtant, parmi plusieurs nouvelles à la main se trouve une feuille volante du 26 août 1730 (ms. 10161, f. 20), qui témoigne de l'intérêt qu'on portait aux événements d'outre-Manche :

Relation véritable et remarquable d'une terrible émotion arrivée à Londres.... On écrit d'Oxfort qu'il est arrivé à Londres[1] une grande émotion au sujet du corps d'un homme que les écoliers de cette université auraient demandé pour faire la dissection, lesquels sur le refus

1. Il faut évidemment lire : « On écrit de Londres qu'il est arrivé à Oxford une grande émotion... ».

des officiers de la justice l'avaient enlevé par force et porté au collège de Lincoln : on ajoute que ce corps avait été pris et repris à diverses fois, tantôt par les officiers de la justice, tantôt par les écoliers, qu'enfin les premiers trouvèrent le moyen de le mettre en sûreté au Château, que vers les onze heures du soir, croyant que tout le monde était retiré, ils voulurent l'emporter dans une barque, mais plusieurs écoliers qui s'étaient mis en embuscade attaquèrent la barque, enlevèrent le corps et le portèrent au Collège de Christ où il est resté. Permis d'imprimer et distribuer, le 26 aoust 1730. Hérault.

Ce récit peu banal fait voir non seulement les mœurs estudiantines d'Oxford il y a deux cents ans, mais aussi le genre d'imprimés que pouvaient vendre aux Parisiens les colporteurs de gazettes.

La présence de nombreux Anglais à Paris pendant la paix est attestée par le gazetin du 9 février 1732 (f. 91) en ces termes :

Changement dans le ministère. On a dit mystérieusement au café de la rue Dauphine, où il y a ordinairement beaucoup d'Anglais, que Monseigneur le cardinal de Fleury se retirait sérieusement et qu'il se faisait remplacer par Monsieur le Garde des Sceaux, qui travaillerait seul avec le Roi; qu'ainsi son Éminence serait toujours en autorité quoique derrière le rideau, comme on dit.

Ce bruit, on pourrait presque dire cet espoir, renaissait chaque année malgré les prompts démentis du cardinal octogénaire, qui, à en juger par l'ensemble des rapports policiers, s'obstinait trop longtemps à ne pas vouloir mourir. Quant aux Anglais qui fréquentaient le café de la rue Dauphine, cela n'a rien d'étonnant; on sait, notamment par les travaux d'Emmanuel de Broglie[1], combien ils aimaient à passer une grande partie de leur temps dans l'abbaye fameuse de Saint-Germain-des-Prés, foyer de la science bénédictine; et à leurs heures de délassement ils trouvaient tout près ce café, qui comptait parmi les plus importants de la ville.

Pendant les années 1732 et 1733 les mouches avaient suffisamment de besogne en se bornant au compte-rendu des discussions publiques touchant les querelles politiques entre le ministère et le Parlement de Paris. C'est pourquoi les gazetins de cette période n'offrent plus de ces faits divers dont nous nous occupons ici. De 1734 et de 1735 il nous reste peu de rapports, la plupart ayant probablement passé dans des collections particulières. En 1736, les espions recommençaient à parler sur le même ton qu'avant la crise politique. Par exemple, la feuille du 4 octobre (ms. 10165, f. 420) concerne un individu irréligieux :

1. Surtout dans *Bernard de Montfaucon et les Bernardins, 1715-1750.* (Paris, 1890, 2 vol.).

On croit devoir aussi rapporter qu'il y a certaines gens qui se mêlent de philosopher et de révoquer tout en doute, ils disent entre autre chose qu'il n'y a nulle histoire sacrée ni profane auxquelles (*sic*) on soit obligé d'ajouter foi; un abbé qui se nomme Bertier dit que l'assomption de la Vierge est une pieuse invention de la part des premiers pasteurs de la primitive église, et il prétend que la Sainte Vierge n'a jamais été enlevée encore dans le ciel, il cite saint Irénée à ce sujet; il tient ces discours au Luxembourg et dans le café de Procope.

Voilà un autre abbé qui voudrait élaguer les dogmes de la religion et qui allait de pair avec le déiste Bouchard. Il semble bien que, parmi les incrédules de cette époque, les abbés désœuvrés étaient en bon nombre; ils n'avaient pris pour la plupart que les ordres mineurs, qui ouvraient la voie aux abbayes lucratives sans engager irrévocablement au célibat, et c'était justement cette aisance qui leur facilitait des lectures et des fréquentations aboutissant assez souvent à l'ébranlement de leur foi.

Le 19 octobre 1736 (f. 445 verso) on a nommé un autre ecclésiastique hétérodoxe au cours d'une conversation au Palais de Justice :

On dit aussi que le Père Courrayer, ci-devant bibliothécaire de Sainte-Geneviève, a fait un nouveau livre en faveur de l'ordination que peuvent faire les évêques protestants. Bien des ecclésiastiques adoptent ce livre, et disent pour raison que l'ordination des évêques protestants est aussi bonne que celle des évêques grecs, et puisqu'on permet aux prêtres grecs de dire la messe en France, par la même raison il devrait être aussi permis aux prêtres ordonnés par un évêque protestant de la dire, attendu, dit-on, que les évêques grecs et protestants sont séparés de la cour de Rome.

Cette fois, nous avons affaire à un personnage connu, car une étude récente[1] a fait le jour sur le rôle très curieux de Le Courayer, cheville ouvrière du mouvement de rapprochement entre les anglicans et les gallicans. M. Préclin a pu écrire à propos de lui :

Au printemps et à l'été de 1726, des esprits généreux peuvent espérer que la première entente cordiale politique conclue entre la France et l'Angleterre est sur le point de se compléter par une entente intellectuelle et religieuse.

Mais la *Dissertation sur la validité des ordinations des Anglais* (1723) du Père Le Courayer fut condamnée en 1728, ainsi que la *Défense*, dont

la partie historique... a été préparée par les Anglicans de Paris...,

1. E. Préclin, *L'Union des églises gallicane et anglicane. Une tentative au temps de Louis XV. P.-F. Le Courayer et Guillaume Wake* (Paris, 1928).

de Lambeth et de Cambridge, qui ont, les uns et les autres, recherché les documents. Ces documents, Wake et Le Courayer les ont lus et interprétés. Les deux premiers volumes de la *Défense* sont le résultat d'une véritable collaboration franco-britannique.

Lorsque Le Courayer se réfugia chez ses amis, en Angleterre, Mathieu Marais écrivit au président Bouhier :

C'est un maître moine que ce Père Le Courayer et on est heureux d'en être défait, car il a de terribles opinions sur la religion : il ne peut à présent que gâter un pays déjà tout gâté.

D'après M. Préclin ce serait là l'opinion la plus répandue, mais que dire alors de cette conversation tenue au Palais de Justice huit ans après la condamnation du génovéfain transfuge? La solidité de ses arguments historiques continue apparemment d'influencer le jugement des gens d'Église en France au moment où il fait paraître une traduction de l'*Histoire du Concile de Trente* de Fra Paolo Sarpi, en rompant nettement avec le catholicisme. La politique du cardinal de Fleury n'aurait donc pas réussi à enrayer toute la sympathie qu'avait rencontrée la tentative de rapprochement.

Avant de passer à l'année 1737, signalons une mention curieuse du rapport du 20 octobre 1736 (f. 483, verso), au sujet d'une nouvelle pièce de théâtre, « *L'Enfant Prodigue*, tragédie janséniste d'une morale pure qui fait verser des larmes ». Cette pièce est la *comédie* de Voltaire, jouée avec succès pendant ce mois d'octobre. L'espion, qui avait été au Palais de Justice et dans différents cafés, ne la connaissait évidemment que par ouï-dire et l'appelait *tragédie* à cause de ce qu'il venait d'entendre sur l'effet produit chez les spectateurs. Qu'il la dise « d'une morale pure », cela est assez compréhensible, vu l'intrigue et les sentiments de la pièce; mais la qualifier de « janséniste » (et peut-être ne faisait-il que répéter une épithète employée dans la conversation des cafés), c'était révéler jusqu'à quel point les préoccupations religieuses empiétaient sur le domaine littéraire, d'une façon encore plus frappante que dans le cas de la traduction du *Paradis Perdu*. Cette description succincte a aussi le rare mérite de suggérer un aperçu ingénieux sur les rapports entre la morale et la sensibilité nouvelle qui faisait « verser des larmes »; la « bienfaisance » et l'altruisme tant prônés à cette époque représentent la phase intermédiaire, car ayant fait dériver la morale de l'instinct social confusément senti, et ayant accepté le devoir de soulager, par bonté naturelle et par intérêt éclairé, les maux de ses concitoyens, on arrivait facilement

à s'attendrir sur le pathétique du sort humain. A cet égard, la morale « laïque » des philosophes agissait dans le même sens que le pieux exemple des Jansénistes. On peut dire aussi, comme l'espion le laisse sous-entendre, que dans l'esprit du public c'était bien « la morale pure » qui servait de pierre de touche pour distinguer les Jansénistes d'avec les Jésuites.

Les disputes entre le parti ultramontain et ses adversaires, lesquelles de religieuses devenaient politiques en s'envenimant, créaient dans certains milieux un état d'esprit et une lassitude qui allaient favoriser l'effort des philosophes. On le voit par des conversations des 25, 26 et 27 mai 1737 (ms. 10166, f. 189) entendus au Palais, dans les cafés et diverses promenades publiques :

On dit assez communément, et nommément des ecclésiastiques, que la religion catholique est sur le penchant de sa ruine en France.... D'autres disent que la religion n'est plus qu'un trait de politique pour contenir le vulgaire ignorant, que néanmoins on ne peut pas parvenir à en imposer à ce même vulgaire, attendu qu'il voit parfaitement que la cause de tous les désordres qui règnent dans le siècle présent n'est occasionné (*sic*) que par la dépravation des mœurs des ecclésiastiques.

Inutile de dire qu'on ne reprochait pas aux Jansénistes cette dépravation de mœurs.

Le 9 janvier 1738 (f. 459) un autre propagateur de la libre-pensée fait son apparition dans cette chronique policière :

On croit devoir rapporter qu'il y a un nommé M. Dumont qui est porte-manteau de chez le Roi qui va journellement dans le café de Procope vis-à-vis la Comédie Française, qui tient des conversations qui sentent infiniment l'athéisme, il a pour maxime de prétendre que l'homme est incapable d'offenser Dieu, et que par conséquent il n'a pas à craindre les peines de l'enfer, et autres discours semblables.

Si, pour lui, comme pour d'autres habitués du café Procope, Dieu voulait dire « M. de l'Être », rien ne l'empêchait de prêcher à cœur joie la morale épicurienne.

Les gazetins pour la période de dix-huit mois entre mai 1738 et décembre 1739 ne se trouvent pas à la Bibliothèque de l'Arsenal. Par contre, ceux de l'année 1740 y sont en bon nombre; ils ont trait surtout aux questions de religion. Le ministère du cardinal de Fleury, de sympathies ultramontaines, avait encore des démêlés avec le Parlement qui, sans être janséniste, défendait âprement les doctrines gallicanes. Le public redoutait évidemment l'influence des Jésuites, tout-puissants à la cour, et son ressentiment, sa méfiance à leur égard se font jour d'une façon très claire

dans les conversations rapportées le 27 mai 1741 (ms. 10168, f. 246) :

... D'autres disent que presque tous les ecclésiastiques en général sont d'une débauche qui surpasse celle des gens du siècle, que cela n'est autre chose que le fruit que la Constitution a produit, attendu que cette bulle a retranché de la morale ce qu'il y avait de plus pur pour y substituer une doctrine qui ne peut être connue que de ceux dont elle tire sa source et son origine.

Voilà l'idée qu'on se faisait de la casuistique.

Ajoutons-y ce passage significatif du gazetin du 26 octobre (f. 342) :

On dit aussi que M. l'abbé de Ventadour fut ordonné prêtre les quatre temps derniers, et que pour marquer son dévouement aux Jésuites, il a été dire sa première messe dimanche dernier dans leur couvent du noviciat; bien des gens disent que c'est dommage que ce seigneur fréquente de tels gens, parce qu'il a réellement un bon fonds de doctrine, laquelle il ne tardera pas, dit-on, de perdre en fréquentant les pères de cette société; on prétend aussi que ce qui le détermine à être dévoué aux Jésuites, c'est qu'il a envie d'être fait évêque promptement.

Ces deux extraits expriment nettement le grief principal du public, pour lequel Jansénisme voulait dire piété et austérité, tandis que la Société de Jésus était devenue le symbole des accommodements, des marchandages, des intrigues de cour, surtout des persécutions de curés appelant contre la « Constitution » ; et les appelants comptaient parmi les personnages les plus aimés des habitants de Paris ! Les disputes théologiques se résolvaient en questions de morale et de conduite pour un public peu embarrassé de subtilités métaphysiques. C'est ainsi qu'à partir de 1738, il est souvent question, dans les conversations rapportées, des prédicateurs de la capitale que le public apprécie comme on le ferait aujourd'hui pour les romans; et, fait capital, il les approuvait ou les condamnait, quel que fût leur talent, selon qu'ils prêchaient la casuistique ou « la morale pure », — sans celle-ci, aucune approbation !

La perte des gazetins pour la période qui suit 1741 nous empêche de suivre plus loin dans ces documents d'un genre si peu ordinaire les manifestations de l'opinion publique à Paris. C'est grand dommage, mais il y a vraiment lieu de se féliciter qu'on possède au moins une partie de la collection des rapports policiers. Les fragments que nous en avons extraits révèlent quelques cas frappants

de l'infiltration de la pensée anglaise et quelques témoignages de l'intérêt qu'on portait à l'île voisine, lesquels ne se trouveraient peut-être nulle part ailleurs. Cependant, l'ensemble du recueil ne prouve pas l'action sur les Parisiens d'une influence anglaise fortement caractérisée, même sur les habitués des cafés où l'on voyait des Anglais et où l'on s'intéressait à leur pays. Le courant des idées britanniques agit très clairement sur certains penseurs comme Pérelle et le comte de Plélo, probablement aussi dans quelques cercles restreints comme le *Club de l'Entresol*; en dehors de ces cas exceptionnels et jusque vers 1740, nos documents peuvent seulement ajouter quelques détails à ce qu'on sait de l'anglophilie à cette époque, sans indiquer les limites de son rayonnement[1].

A l'égard de l'incrédulité, l'apport des gazetins est plus considérable. Ce qu'on appelle l'esprit philosophique a emprunté aux penseurs anglais des éléments assez importants, bien entendu, mais cet esprit nouveau s'est disséminé imperceptiblement dans la bourgeoisie, *les circonstances aidant*, grâce aux efforts d'un noyau de militants souvent inconnus. Il fallait de l'argent et de l'instruction pour goûter les écrits libres de Voltaire, Montesquieu, d'Argens, ou les manuscrits d'auteurs moins marquants qui circulaient sous le manteau, comme M. Mornet le fait remarquer dans la première partie de son important ouvrage sur les *Origines intellectuelles de la Révolution française*. Par contre, les petites gens et même les manœuvres pouvaient entendre dans les jardins du Luxembourg ou des Tuileries, dans la galerie du Palais ou du monastère des Cordeliers, des orateurs incrédules dont le souvenir s'est conservé seulement dans les rapports policiers. M. Mornet dit que la surveillance des livres clandestins semble avoir été un peu molle et intermittente; on peut en dire autant, paraît-il, des conversations. Les discours réitérés des abbés Bouchard et Bertier, de Gautier et de Dumont, prouvent que l'autorité civile ne jugeait pas toujours opportun de sévir promptement contre des raisonneurs obscurs qui osaient étaler leurs doutes. (Il faut ajouter que les mouches ont l'air de ne parler de tels incidents que quand une personne s'est signalée par sa persistance dans l'impiété ou par son outrance.)

L'évidence n'interdit pas de supposer que l'irréligion a pu se répandre au delà des milieux qui recherchaient la libre élégance du salon d'une Ninon de Lenclos, car les honnêtes bourgeois et

1. La suite de l'ouvrage de M. Ascoli sur *La Grande-Bretagne devant l'opinion française au dix-septième siècle* doit prochainement indiquer les limites de ce rayonnement.

les ouvriers aimaient à retrouver les discoureurs des cafés, les nouvellistes des jardins publics[1]. S'ils n'auraient rien compris aux discussions métaphysiques du *Café Procope* (et même là M. Dumont au moins ne voilait pas sa pensée), ils pouvaient se familiariser avec les idées hardies à force d'écouter un abbé Bouchard ou un Gautier; les moins timorés ont pu s'accoutumer ainsi à tirer des conclusions peu favorables aux autorités religieuses et sociales. Les conversations paraissent avoir quelquefois dépassé en hardiesse les écrits médiocrement compromettants de la plupart des philosophes avant la lettre, et le pouvoir de la parole sur les classes qui lisaient peu a pu être considérable. En l'absence de témoignages plus nombreux et plus décisifs, il n'est pas possible d'établir jusqu'à quel point l'opinion publique a évolué. Néanmoins, les indications rassemblées dans cet article renforcent l'avertissement de M. Mornet, qui écrit : « Rien ne prouve... que l'opinion moyenne n'a pas devancé ou dépassé l'opinion des gens de lettres. C'est une grave erreur en histoire littéraire et en histoire tout court que de déterminer l'opinion générale par celle des gens qui font métier d'écrire : il faut prouver la concordance de ces opinions et non pas la supposer. » N'excluons donc pas la possibilité d'une pénétration des idées nouvelles dans les classes moyennes, voire ouvrières, bien que le scepticisme trouve sans doute un terrain plus propice dans les esprits instruits.

Parmi les circonstances favorables à l'épanouissement des opinions incrédules, il faut évidemment mettre au premier plan les dissensions religieuses. Massillon le dit sans ambages dans une lettre du 17 novembre 1724, en accusant le jansénisme « d'avoir mis dans la bouche des femmes et des simples laïques les points les plus relevés et les plus incompréhensibles de nos mystères, et d'en avoir fait un sujet de conversation et de dispute. C'est ce qui a répandu l'irréligion, et il n'y a pas loin pour les laïques de la dispute au doute et du doute à l'incrédulité ». La chanson anonyme sur la bulle *Unigenitus* et le livre sur les ordres religieux, qui font le sujet de deux conversations rapportées par une mouche, donnent pleinement raison au prédicateur indigné. En combattant le parti ultramontain, les appelants tendaient la main au parti philosophique naissant. Leur aversion commune recouvrait des visées fort différentes: car les gallicans de la trempe de Pérelle se réjouissaient de voir mater les jansénistes en même

1. Voir F. Funck-Brentano, *Les Nouvellistes* (Paris, 1905).

temps que leurs adversaires. Chose encore plus grave, des chrétiens sincères apportaient leurs secours à ce parti appelant disparate, sans vouloir toutefois appuyer le jansénisme. C'était le premier pas sur le chemin glissant qui menait fatalement à l'hétérodoxie et à l'opposition politique.

M. Préclin en a fait connaître un exemple remarquable qui nous dispense d'insister là-dessus; il suffit de citer ce passage sur « les appelants précurseurs des philosophes[1] » : « Sous la plume d'un anonyme, auteur des *Très humbles et très respectueuses remontrances des Fidèles* (1738), l'historien lit avec surprise cette remarque :

> On pourrait être appelant par bien des motifs, sans avoir pris aucune part aux affaires du jansénisme, ou en regardant le livre de Jansénius bien condamné.

Tout indique que cette supposition n'est pas métaphysique. Nous avons montré que sur les listes d'appel les noms des gallicans, des âmes généreuses hostiles à tout absolutisme, fût-il épiscopal, pontifical ou royal, retrouvaient ceux des zélateurs de la grâce efficace. Malgré les défections des plus sceptiques dues à l'intérêt, les appelants comptaient encore dans leur sein des contempteurs du jansénisme. Avant 1730, Philippe Boidot, alors supérieur du séminaire des Trente-Trois, avait réuni autour de lui une poignée de prêtres qui étaient aussi peu favorables à la grâce efficace qu'aux pouvoirs discrétionnaires du Pape et des évêques. Avant son exil, le P. Le Courayer, vrai moliniste, assistait aux réunions, comme le vieil abbé de Longuerue, aux tendances protestantes, comme l'ardent abbé de Bonnaire. Le polygraphe Goujet, l'académicien Étienne Mignot se rattachaient à ce groupe, ainsi que deux incrédules : MM. de Folard et Carré de Mongeron, que les miracles allaient rejeter dans le camp des convulsionnaires. Après la disparition, inexpliquée, de ce petit cénacle, le salon de Mme Doublet devait perpétuer la même tendance. L'appelant Xaupi... en devait être l'âme et l'illustration. La première manifestation d'activité des richéristes laïcisants est la publication, par l'abbé de Bonnaire, d'une *Lettre à M. Nicole sur son principe de la plus grande autorité visible*, réquisitoire en forme contre le bon moraliste... qui confie l'autorité suprême dans l'Église à un concile d'évêques. Faiblesse dont le reprend

[1] E. Préclin, *Les Jansénistes au XVIIIe siècle et la Constitution civile du Clergé. Le développement du richérisme. Sa propagation dans le bas clergé, 1713-1791* (Paris, 1929), p. 166. Nous lui devons aussi la citation tirée de la lettre de Massillon. (*Ibid.*, p. 105.)

l'auteur de la *Lettre*, parce que ni dans la Synagogue ni dans l'Église, « la vraie règle de la Foi ne fut jamais la plus grande autorité visible, mais bien l'Écriture... »

« Cette apologie du libre examen est généralement désaprouvée par les appelants. Ils gardent le silence pour ne point ouvrir de polémique fort inutile à cette époque où le jansénisme est aux abois. Plusieurs années se passent. Mais voilà qu'après 1730, le mouvement philosophique naissant, le Parlement aux prises avec les évêques, les apologistes audacieux des miracles et des convulsionnaires, accueillent des suggestions semblables à celle de la *Lettre à M. Nicole*. Il est temps de les réfuter. L'abbé d'Étemare, une des autorités du parti, s'y emploie... » Malgré la *Défense de M. Nicole*, que lança l'abbé d'Étemare en 1733, les idées de l'abbé de Bonnaire continuèrent de cheminer et de s'enraciner à mesure que l'extirpation du jansénisme épiscopal poussait le parti à se fonder uniquement sur les curés et les fidèles, en accentuant la tendance laïcisante du richérisme. Quant aux opinions des membres de cette assemblée mystérieuse, on sait que Le Courayer passa en Angleterre où il abjura le catholicisme; M. Mornet rappelle que l'abbé de Bonnaire mourut en 1752 « déiste solennel et notoire »; et les mémoires de Bachaumont ne laissent aucun doute sur le scepticisme de son amie Mme Doublet et de son cercle. Ainsi les controverses religieuses ont contribué à accélérer le glissement des esprits instruits vers le déisme ou le scepticisme, comme à provoquer une propagande de plein air capable d'agir sur les masses.

Quels que fussent les succès de cette double action, la division irrémédiable du corps ecclésiastique eut des conséquences plus directes et immédiates. La teneur des gazetins prouve que le gros du public tenait assez à ses attaches religieuses pour soutenir ses pasteurs contre le haut clergé arrogant, souvent corrompu et volontiers persécuteur; certains rapports parlent des menaces proférées par le peuple à l'égard de Mgr. de Vintimille, qui succéda à l'appelant Mgr. de Noailles dans l'archevêché de Paris, avec la mission de réprimer l'opposition janséniste et de contraindre les curés appelants du diocèse. La tactique habile de Fleury ne parvenait pas plus que les violences de Dubois à faire accepter une politique contraire aux traditions de la nation; chacune de ses mesures avait son contre-coup dans la vie des classes laborieuses qui conservaient des relations affectueuses avec les humbles curés et vicaires des paroisses. Il est certain que les différentes péripéties de la campagne contre les appelants ont profon-

dément remué les habitants de Paris et de certaines autres villes favorables au jansénisme, Orléans, par exemple. La persécution, incompréhensible aux fidèles peu instruits qui en ont imaginé les explications rapportées dans les gazetins cités, a fini par engendrer chez eux une sourde rancune, par ébranler leur obéissance religieuse et politique. Des émeutes contre la répression épiscopale et gouvernementale ne prouveraient pas nécessairement l'affaiblissement de la foi et du sentiment monarchique; mais la continuation et l'aggravation d'une politique détestée creusaient un abîme entre le peuple et ses gouvernants, ce qui pouvait aboutir à la haine de l'Église et surtout du régime. Nous croyons pouvoir décrire les premières phases de cette évolution politique au moyen d'autres passages remarquables des rapports policiers; comme ils sont trop nombreux pour trouver ici leur place, nous les examinerons dans une étude ultérieure.

E. R. Briggs.

UNE SOURCE PEU CONNUE DU ROMANTISME

La galerie de tableaux du duc d'Orléans.

(*Suite et fin.*)

ENTERREMENT DE VILLAGE

ROGER. Bellay. *J. Vatout.*

Trois strophes sur l'analogie des destins d'une jeune fille et d'une fleur. Notice sur le même thème.

PORTRAIT DU GÉNÉRAL FOY

H. VERNET. Mauzaisse. *Casimir Delavigne : Ode au général Foy.*

Cent soixante-cinq vers et dix-huit strophes. Beau portrait servi par une lithographie excellente.

INTÉRIEUR (de cuisine).

GENOD. Maurin. *Anonyme.*

La femme qui épluche les légumes est la femme du peintre. Éloge en vers de la cuisine dont le ton humoristique est dans la manière de Vatout.

PROMÉTHÉE LIVRÉ AU VAUTOUR

LÉON PALLIÈRE. Marin Lavigne. *Anonyme.*

Notice banale : « Je débutai dans le *Miroir* », dit Jal, « si je ne me trompe, en avril 1821, par un article nécrologique sur un peintre de grande espérance, mort très jeune, nommé Léon Pallière ». En note : « Nous avons vu, de cet artiste, quelques toiles appréciées, mais il a surtout attiré l'attention du public par des tableaux de genre fort spirituels, ou d'un gracieux sentiment. » (*Souvenirs*, p. 455.) Ici, il a abordé la grande peinture. Le vautour est un aigle (variante de la légende).

MORT DU PRINCE PONIATOWSKY

HOR. VERNET. Weber. *Alex. Dumas.*

Notice en prose. Vingt vers inédits tirés d'un poème sur la bataille de Leipsig. Le tableau montre le héros prêt à se précipiter dans le gouffre. Le poète dit sa disparition :

> En cercles élargis le tourbillon s'efface
> Et des gouttes de sang montent à la surface.

1. Voir la *Revue d'Histoire Littéraire* de juillet-septembre 1934, p. 375.

VOYAGE EN POSTE

SWEBACH. Bellay. *Anonyme.*

Citation de Mme de Staël sur les voyages. Quarante-six vers de Delille (*L'Imagination*, chant IV).

LAITIÈRE ROMAINE

MICHALLON. Gelée. *Anonyme.*

Note sur les conditions dans lesquelles le peintre a fait ce portrait de la laitière qui lui portait son lait, alors qu'il était atteint de la poitrine :

La mort vient : adieu, gloire ! Adieu, douce patrie !
On aime, on souffre, on meurt : hélas ! voilà la vie !

MARINE. GROS TEMPS (aquarelle)

GUDIN. Deroy. *Pierre Lebrun.*

Le Vaisseau, ode. Six strophes de dix vers.

† BÉNÉDICTION DE MAISONS A ROME

GRANET. Marin Lavigne. *Anonyme.*

Citation de Mme de Staël (impression des cérémonies romaines[1]).

L'ITALIE (ROUTE D'ITALIE).

DUCLOS. Dupressoir et Adam. *Saint-Valry.*

Trente-quatre vers sur le tableau qui représente l'attaque d'une voiture par des brigands. Ceux-ci interrompent parfois les promenades des Cardinaux, forçant telle Éminence :

D'une épargne trop longue à faire pénitence,

Ils surgissent tout à coup, l'espingole à la main :

S'échappant des débris d'un aqueduc romain...

Tel est l'heureux sujet du tableau de Duclos.

Souillard de Saint-Valry, couronné en 1823 aux Jeux Floraux pour une *Ode à La Pérouse* et *La Jeune Malade*, fut en rapport avec Hugo au *Conservateur* et l'un des fondateurs de la *Muse française*. Nodier fut le trait d'union entre Saint-Valry et Deschamps. Il était d'une grande taille. Ses opinions légitimistes le brouillèrent avec V. Hugo après 1830. (Cf. Fragments de poésie. Épître à Sainte-Beuve[2].)

LES FEMMES GRECQUES

SCHEFFER. Maurin. *Anonyme.*

Quarante-deux vers sur le sujet, imités des *Messéniennes*. Tandis

1. La scène a l'air de se passer plutôt en France, probablement en Languedoc, d'après les costumes.

2. La pièce n'est pas dans les recueils publiés de 1826 à 1836. Sur son amitié avec Nodier, comme lui bibliothécaire, cf. Dumas, *Mémoires*, V, p. 124. — Léon Séché, *Le Cénacle de la Muse française*, p. 135.

que, dans le lointain, les hommes se battent, les jeunes filles et les femmes se pressent dans une grotte aux pieds de la Vierge.

CHAMBRE D'UN CORDONNIER

SENAVE. Zwinger. *Anonyme.*

Dissertation sur la chaussure.

MOULIN DE MARIENKERKE PRÈS OSTENDE

GUDIN. Deroy. *Anonyme.*

Fragment d'une lettre de femme écrite d'Ostende.

VUE PRISE DANS LES ENVIRONS DE RIOM EN AUVERGNE

RÉGNIER. Bichebois. *Anonyme.*

Vers cités de Delille sur la Limagne (*Homme des Champs*, IV).

BERNARDO STROZZI FAISANT LE PORTRAIT DU GÉNÉRAL DES CAPUCINS

GRANET. Marin Lavigne.

Notice tirée de la *Biographie universelle* de Michaud.

LE CARDINAL MAZARIN

PHILIPPE DE CHAMPAIGNE. Chrétien. *Vatout.*

Notice historique.

BATAILLE DE HANAU

HORACE VERNET. Grenier. *Anonyme.*

Fragment du baron Fain (1815)[1]. La note, intéressante, a été vraisemblablement fournie par Vernet.

L'ABRI CHAMPÊTRE

LEOP. LEPRINCE. Renoux et V. Adam.
Comte Anatole de Montesquiou.

Soixante-dix-huit vers sur Bligny, déjà publiés dans ses *Poésies.*

JEUNE PAYSANNE ROMAINE SE FAISANT DIRE LA BONNE AVENTURE PAR UNE SORCIÈRE (BOHÉMIENNE).

ALAUX. Weber. *Al. Soumet.*

Quarante-quatre vers de circonstance inédits. La seule pièce composée pour la Galerie. Ses autres contributions sont d'anciens fragments. 1824, qui vit sa brouille avec la *Muse française*, et la date critique de la vie de Soumet. C'est celle de son apostasie du romantisme, de sa candidature à l'Académie. A partir de cette date, le « Bourmont littéraire » n'a plus rien écrit. Cette pièce est la dernière, vraisemblablement, qu'il ait composée. Norma, la bohé-

1. Secrétaire du duc d'Orléans, fit la proclamation du 31 juillet 1830. Il achetait les tableaux pour le compte du duc. Cf. Flers, *op. cit.*, p. 248 *sq.*, 291, 443.

mienne, prétend, malgré son air beaucoup plus jeune, qu'elle est âgée de cent ans. Ayant regardé la main de la jeune fille, elle refuse de lui en dire plus long :

Ainsi[1] de mes refus Norma victorieuse
M'attirait doucement, séduite et curieuse.
Mais, ô terreur! sitôt que soumise à ses vœux
J'eus de mon front sans voile écarté les cheveux,
Sitôt que j'eus permis que sa bague azurée
Ornât ma main timide à ses regards livrée
Elle pâlit, trembla, puis, me cachant ses pleurs :
« Laisse-moi, jeune abeille, et retourne à tes fleurs;
Que le ver du mûrier s'enveloppe avec joie
Des fils aériens de son tissu de soie,
Qu'il s'enchante à tramer son merveilleux réseau :
Je ne lui dirai point qu'il se creuse un tombeau! »
Elle dit et dans l'ombre, à travers nos campagnes
Rejoignit en fuyant ses magiques compagnes.

UN CAMP DE LAPONS

Ronmy. Sabatier et V. Adam. *J. Vatout.*

Notice sur le voyage du duc d'Orléans en Suède. Renseignements fournis par le Prince. Cf. de Flers, *op. cit.*, chap. IV.

LE JEUNE MARI MALADE

Decaisne. Maurin. *Anonyme.*

Trente-neuf vers sur le sujet. Le duc d'Orléans était très amoureux, on peut dire trop amoureux de sa femme; il ne devenait sage que quand la maladie l'en avertissait :

Un malade est toujours docile à la sagesse
Et notre époux jura d'observer le traité.
Mais lorsqu'il eut repris la force et la santé,
Ma muse ne sait pas s'il garda sa promesse.

Le ton érotique et sensé à la fois correspond au caractère, et, si on peut dire, au génie du prince.

INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE DES MINUTOLI DANS LA CATHÉDRALE DE NAPLES

Lemasle. Courtin. *J. V[atout].*

Notice historique.

MARIE STUART

École de Clouet. Grevedon. *J. Vatout.*

Notice historique mêlée de citations de Brantôme.

2. Comparaison avec le serpent qui attire une belette.

† LA MER

ROQUEPLAN. Deroy. *Alex. Dumas.*

Quarante vers inédits en dix strophes. Espèce de rêverie sur la gloire et l'amour à propos de la mer :

J'ai contre les attraits d'un bonheur éphémère
Échangé sans regret mon immortalité.

LA BERGÈRE D'ITALIE

MONVOISIN. Baron Atthalin. *Mélanie Waldor*[1].

Soixante vers sur le sujet en six strophes.

VUE PRISE EN AUVERGNE

MICHALLON. Deroy. *J. Vatout.*

Lettre à un ami datée de Randan (château de la Grande Mademoiselle), le 5 juillet 1827, sur les séjours de Mademoiselle à Randan. Cf. Raoul Arnaud, *Adélaïde d'Orléans*, p. 235. Les Princes, Atthalin, Montlosier, Paër en étaient les hôtes.

SCÈNE DE JALOUSIE

FRANQUELIN. Weber. *L***, Comtesse de***.*

Trente-six vers sur la jalousie en six strophes d'une gentillesse féminine :

Mes yeux ne regardent que toi.
Ma bouche ne sourit qu'à toi.
De toi seul mon âme est remplie.
Je donnerais mes jours pour toi...
Si je suis jalouse de toi,
L'amour est donc la jalousie.

ATELIER DE TRUCHOT

MONTHELIER. Bellay. *Monthelier.*

Notice sur Truchot, représenté en train de peindre *le Convoi d'Isabeau de Bavière*, son « dernier et plus beau tableau », son triomphe au Salon de 1822. Il mourut le 18 août de cette année, à vingt-quatre ans.

COMBAT DE CORSAIRES AU LEVER DU SOLEIL

HORACE VERNET. Maurin. *J. Vatout.*

Vers tirés de la *Bacriade ou Guerre d'Alger* de Barthélemy ou Méry. Peinture des pillages exercés par le Dey. Passages d'un ton involontairement comique et parfaitement plats :

1. L'attention a été reportée récemment sur Mélanie Villeneuve, dame Waldor (1795-1871), poète, romancière et journaliste (elle avait comme pseudonyme : *Un Bas bleu*), par l'article de M. Édouard Beaufils : *Paul Foucher et Mélanie Waldor* (*Mercure de France*, 1er novembre 1931.)

Vers le milieu du jour, dans les longs vestibules,
Il se plaît à monter ses quatre cents pendules
Et de leur carillon le bon prince étourdi
Pendant une heure et plus entend sonner midi.

VUE EXTÉRIEURE DE LA MAISON DE BEAUMARCHAIS A PARIS

Bouhot. Renoux. *Anonyme* (peut-être le duc d'Orléans).

Détails sur la maison du faubourg Saint-Antoine, aujourd'hui détruite.

LE CARDINAL DE RICHELIEU

Philippe de Champaigne. Chrétien. *J. Vatout.*

Notice tirée de Voltaire en général.

PAYSAGE (Une femme frappée de la foudre dans une forêt est renversée de son cheval a côté de son chien qui la pleure).

Vallin. Asselineau. *Vatout.*

Vatout a composé sur ce sujet une pièce troubadour :

Elvire, sur ton blanc coursier,
Où vas-tu par ce temps d'orage?

A une fête. Elle n'observe pas les nuages. De quel secours cependant peut lui être sa toilette, ses « brillants atours »?

Et cette gaze blanche et claire,
Et cette écharpe dont l'azur
A le tendre éclat d'un œil pur,
Que seront-ils lorsque la pluie
Aura compromis leur fraîcheur?

L'éclair luit. Elle tombe :

Adieu danses, plaisirs et jeux!
Son corps roule sur la bruyère
Et son cheval en liberté,
Agitant sa blanche crinière,
Frémit, se rejette en arrière
Et la regarde épouvanté.
Et toi, qu'éleva sa tendresse,
Médor, par tes gémissements
Tu redemandes ta maîtresse.
Malheureux, à tes hurlements
L'écho seul des bois s'intéresse
Et quand le pasteur du hameau
La bénira par sa prière
Tu la suivras au cimetière
Et tu mourras sur son tombeau.

OLIVIER CROMWELL (Portrait).

? Grevedon. *Anonyme.*

Notice d'après la *Vie de Cromwell* de Villemain.

MORT DU PEINTRE JACONE

Granet. Jourdy. *Anonyme.*

Courte biographie du peintre siennois.

LAURENT DE MÉDICIS ENTOURÉ DE SA FAMILLE ET DES HOMMES CÉLÈBRES DE SON TEMPS. (Léonard de Vinci, Michel-Ange, Titien, Demetrio Chalcondyle, Bernardo Ruccellai, Comtesse Cibo, Pic de la Mirandole, Laurent de Médicis, Rafael, Jean de Médicis [futur Léon X], Politien, Lascaris, Arioste, Bramante, Machiavel, etc.)

Mauzaisse, Aubry-Lecomte. *Anonyme.*

Notice faite sur les renseignements donnés par Mauzaisse.

VUE DE SUBIACO

Michallon. Deroy. *Comte.*

Cinquante-six vers. Vatout, dans une note, explique que ces vers inédits *Sur la perte de l'Anio de Tivoli* sont extraits d'une Lettre de Lamartine à Madame de... C'est une femme justement célèbre par la grâce héréditaire de ses talents et de son esprit[1].

L'ÉTALON

Géricault. Volmar. *Rosset.*

Trente vers tirés d'un poème sur l'*Agriculture* (1774-1782). Pierre Fulcran de Rosset, conseiller à la Cour des Aides de Montpellier, mort à Paris en 1788, n'eût pas figuré probablement dans la *Galerie* si, de ce poème, justement oublié, où il n'y a pas un vers saillant, le morceau cité par Vatout n'avait pas été donné dans les *Poètes français* de Champagnac (Lamothe-Langon), anthologie parue en 1825 (tome VI, p. 44 du recueil).

SAUVETAGE DE L'ÉQUIPAGE DE LA GABARRE « L'ALOUETTE »

Crépin. Asselineau et V. Adam. *Anonyme.*

Notice extraite des Archives de la Marine (1816).

COMBAT DE CAVALIERS CONTRE DES FANTASSINS

Taunay. Bellay. *Anonyme.*

Soixante vers du Poème de Fontenoy, à laquelle, selon la notice, se rapporterait l'escarmouche.

1. Mme de Broglie? Mme de Duras?

LE MARCHAND DE TISANE (1796)

BOILLY. Jourdy. *Anonyme.*

Courte notice sur la populaire estampe de Boilly. Elle est dans le ton de Vatout. Les vieux soldats, à cette époque, montraient leur uniforme déchiré dans les petits métiers. Celui-ci va, la cloche en mains, annonçant « le punch de la petite propriété ».

VUE AUX ENVIRONS DE GRINDELWALD DANS LE CANTON DE BERNE

MICHALLON. Deroy. *J. V(atout).*

Courte citation en épigraphe de Delille et citation en prose des *Tableaux pittoresques de la Suisse* de Laborde.

BATAILLE DE VALMY, 20 DÉCEMBRE 1792

H. VERNET. Marin Lavigne. *J. Vatout.*

Longue notice due sans doute pour le fond au duc d'Orléans et à Vernet. Sur la brillante conduite du prince, cf. de Flers, *op. cit.*, ch. II.

INTÉRIEUR D'UNE ÉGLISE

(VALENTINE DE MILAN). CLERIAU. Rulen. *Anonyme.*

Le succès de *Roméo et Juliette* à l'Odéon engagea Soulié à consacrer des vers à Valentine; « son amitié », dit l'auteur, évidemment Vatout, « me les a confiés et je m'empresse d'en enrichir mon ouvrage ».

Savez-vous quelle était cette douleur profonde
Qui frappa sa jeunesse et l'exila du monde?
Quel était ce suprême bien
Dont la perte causa tant de mélancolie
Qu'elle dit à son fils, à l'âge où l'on oublie :
« Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien? »
Cette douleur c'était celle qui brise l'âme,
Que l'homme peut guérir et dont meurt une femme,
Qu'on cache plus avant que le plus doux trésor,
Qui fait qu'en perdant tout, on ne sent qu'une perte,
Qui nous mène prier quand l'église est déserte
Et qui vit de l'espoir qu'on mourra jeune encor.

Éloge du prince de Valois qui portait sur son heaume :

Les fleurs de lys de France et les clefs d'Orléans.

Conclusion :

Si vous avez aimé son nom et son histoire,
C'est Valentine de Milan.

MARINE (Navire prenant un pilote).

Eug. Isabey. Saint-Aulaire et Victor Adam. *Alex. Dumas. Ode sur La Pérouse.* (Cf. *Mémoires*, IV, p. 24.)

La Pérouse resta à la mode au commencement du XIXe siècle. M. Lœillard d'Avrigny avait composé un poème vanté par Delille dans ses *Pièces fugitives*. D'Avrigny appelait le navigateur l'*Ulysse des Français*. Saint-Valry fait couronner aux Jeux Floraux une ode sur La Pérouse en 1823. (Cf. *Fragments de Poésie*, 1833, p. 57.) Les journaux, nous apprend A. Dumas (*Mémoires*, V, p. 9) annonçaient qu'on avait retrouvé des traces de son naufrage. On contait que sa femme avait fait vœu de rester voilée jusqu'à son retour. Elle était morte dans l'attente en tenant cette parole :

L'impatient désir de retrouver l'époux
Qu'à ses embrassements ravit le sort jaloux
Lui fit voir sans terreur les voûtes infernales. (Delille.)

Cette fidélité conjugale avait eu du retentissement. A. Dumas a dû composer son morceau en 1826. C'est pendant qu'il était au bureau des Archives du duc d'Orléans qu'il en donna lecture à Parseval Grandmaison. (*Mémoires*, V, 7.)

INTÉRIEUR D'UNE COUR DE ROULAGE
DANS LA RUE SAINT-DENIS A PARIS

Bouhot. Viard. *Anonyme.*

Dans le ton de Vatout. Il donne un intérêt anecdoctique en parlant de la jeune fille qui confie sa lettre au postillon.

HENRI RUZÉ COËFFIER, MARQUIS DE CINQ-MARS

Le Nain. Grevedon. *J. Vatout.*

Notice historique.

PANTHÈRE ET SES PETITS

Berré. Volmar. Fragment des *Pionniers* de Fenimore Cooper.

Lutte d'un chien avec une panthère et son petit qui sauve deux jeunes filles.

† LE PARC DE WINDSOR.

W. Daniell. Pic de Léopold.

Quarante-deux vers de *Pope* en anglais avec la traduction : *Windsor forest.*

LA LAITIÈRE (Escalier de Drolling).

Drolling. Weber. *Désaugiers.*

Sa pièce : *Paris à cinq heures du matin*, était célèbre ainsi que celle qui est intitulée : *Paris à cinq heures du soir*. Quatre vers se rapportent à Perrette qui lui apporte un lait encore chaud.

Jamais mon oreille
N'eut frayeur pareille :
Tout Paris s'éveille,
Allons nous coucher.

RUINES DE PALMYRE

TURPIN DE CRISSÉ. Courtin et V. Adam. *A. Dumas.*

Vers pour le sujet. Six strophes de quatre vers inédites. Mélancoliques réflexions :

Palmyre, que ses fils disaient impérissable,
S'est couchée en silence en son linceul de sable
Et dort dans la paix des déserts.

Ainsi les débris muets du vieux Parthénon ne sont plus hantés que du spectre d'Athènes. Rome est une ruine; son peuple, roi jadis, chante au bruit de ses fers. Et plus tard, on dira :

Le florissant Paris, la reine des Cités.

L'AMERICA

THÉODORE GUDIN. Sabatier et V. Adam. *Anonyme.*

Épisode de l'émigration du duc d'Orléans. Amusant récit de la visite de l'*America* par un corsaire français.

MORT DE SAINT ANTOINE

GRANET. Asselineau et Léon Noël. *Anonyme.*

LE DUC D'ORLÉANS PASSANT LA REVUE DU 1er RÉGIMENT DE HUSSARDS EN JANVIER 1815

H. VERNET. Marin Lavigne. *Anonyme.*

Résumé de la vie militaire du Duc. Il est représenté en compagnie de ses aides-de-camp Atthalin et Camille de Sainte-Aldegonde. Le colonel Oudinot prend ses ordres.

VUE DE LA CATARACTE DU NIAGARA DANS L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE

PEINT PAR LE DUC DE MONTPENSIER. Deroy. *Vatout.*

Notice sur le voyage des trois princes en Amérique. Citation de Chateaubriand.

UNE LIONNE ET SES PETITS

BERRÉ. Volmar. Passage de *Buffon.*

MARINE (PÊCHEURS NORMANDS.)

MAUZIN. Saint-Aulaire et V. Adam. *Émile Deschamps.*

Dix-huit vers de son épitre : *A mon ami le comte Jules de Rességuier.* Comparaison du fleuve dont le cours, quelles qu'en soient les vicissitudes, finit par s'engloutir, et de la vie.

† VUE INTÉRIEURE DE LA VILLA MÉCÈNE A TIVOLI

GRANET. Drulin et Léon Noël. *Sismondi.*

Fragment emprunté à l'*Histoire des Républiques italiennes* et relatif à l'assassinat de Vitellozo par César Borgia (31 décembre 1502). Le corps, dépouillé, est étendu au fond d'un cachot. Un religieux lit des prières à la faible lueur d'un cierge. En haut passe un garde.

† LA PÉLERINE

BONNEFOND. Aubry-Lecomte. *J. de Rességuier* : *L'Année Sainte*, pièce composée pour le sujet.

Soixante-douze vers, dont Rességuier changea le titre, ayant publié *Le Pèlerin*. Voir le billet de Vatout à Rességuier (P. Lafond, *L'Aube romantique*, p. 90). Les *Tableaux poétiques* parurent en 1827. L'*Année Sainte* y figure la dernière. Lafond n'a pas compris, ignorant la *Galerie*.

VUE DE REICHENAU

RONMY. Leborne et V. Adam. *A. Dumas.*

Quatre-vingts vers lyriques sur le retour du duc d'Oléans dans le pays où il a jadis enseigné. Comparaison avec le chasseur de chamois qui est tombé dans un précipice et qui se souvient avec joie plus tard du péril dont il s'est échappé. Aussi le Duc a-t-il voulu revoir ce pays où, victorieux du malheur par la constance, il

N'a point chez l'étranger mendié l'existence

et a laissé l'exemple

D'un prince qui pliant l'orgueil de sa naissance
D'écoliers entouré, du doigt montrait la France
Et des yeux implorait le Ciel.

PORTRAIT DE MADEMOISELLE D'ORLÉANS

GÉRARD. Weber. *Anonyme* (le duc ?).

ENTERREMENT D'UNE JEUNE FILLE A GENESANO, PRÈS DU LAC DE NEMI

RONMY. Wanderbourg et Adam. *A. Dumas.*

Cinq strophes de six vers de circonstance, intitulés : *Les Dernières cérémonies*. Comparaison des divers cortèges d'un prince, d'un brave, d'une jeune vierge (le plus émouvant de tous).

A la rose donnez des pleurs.

VUE DE TOKONO, SUR LES BORDS DU TÉNESSÉE DANS L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE

STORELLI. Viard et V. Adam. *Anonyme.*

Les sauvages sont peints d'après nature par le duc de Montpensier.

PORTRAIT DE S. A. R. MARIE-AMÉLIE-THÉRÈSE, PRINCESSE DES DEUX-SICILES, DUCHESSE D'ORLÉANS, TENANT PAR LA MAIN S. A. R. FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS D'ORLÉANS, DUC DE CHARTRES, SON FILS

Gérard. Marius. *Vatout.*

Vers célébrant — assez maladroitement — les succès d'écolier du duc de Chartres — qui, selon Dumas, était un élève médiocre.

VUE DES ÉCHELLES DE SAVOIE

Gudin. Deroy. *Delphine Gay.*

Son poème : *L'Écho des Alpes.*

† VUE DU CAP NORD

Crépin. Saint-Aulaire et V. Adam. *J. V(atout).*

Voyage du duc d'Orléans, représenté sur le tableau.

† PORTRAIT DE NAPOLÉON

Mauzaisse. Mauzaisse. *Vatout.* Ode.

Sur ce portrait, voir une anecdote dans les *Mémoires* de Dumas, t. V, p. 172.

LA MORT D'HIPPOLYTE

Court. Marin-Lavigne. *Anonyme.*

Long fragment de l'*Hippolyte* de Garnier (1573). Les vers de Racine passent de mode. Dans le fameux récit, le Théramène de Racine profite de l'accablement douloureux de Thésée pour décrire le monstre et le détail du combat. Dans Garnier, Thésée, curieux comme un Grec, provoque le récit :

Quelle figure avait ce monstre si énorme?

LA MORT D'ADONIS

Baltard. Pic de Léopold. *Anonyme.*

Citation des *Lettres sur la Mythologie* : mort d'Adonis. Cypris recueille son sang et en fait naître l'éphémère anémone.

† COMBAT DE BÉNOUTH EN ÉGYPTE, 8 MARS 1799

Langlois. Jourdy. *Anonyme* (le duc?).

† TOMBEAU DE SAINT-OMER
DANS L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE SAINT-OMER

Aquarelle de Bonington. Lecamus et Adam.
Vie des Saints (Extraits).

† PAYSAGE SUISSE

Horace Vernet. Marin. *Anonyme.*

Le Duc, « en simple professeur », adossé à un sapin dans un paysage de convention.

PAYSAGE DE COMPOSITION

WATELET. Tirpenne. *Casimir Delavigne.*

Quarante six vers :

Vallon aimé des cieux, vallon tranquille et sombre...

PORTRAIT DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

GÉRARD. Mauzaisse. *Vatout.*

Fait d'après le pastel de Latour. Philippe d'Orléans l'avait vu en 1764 à Ermenonville et pria Gérard de lui en faire la copie. Rousseau est en Arménien.

VUE DU PALAIS-ROYAL (côté jardin).

Frontispice de l'imprimeur Motte.

Je suis le premier à plaider coupable pour la sécheresse de cet exposé. Il est toujours difficile de proportionner un travail d'érudition. Je ne pouvais songer à donner le document au complet : c'était la matière d'une petite thèse. L'utiliser à fin de démonstration suppose de l'art et impose un point de vue. J'ai adopté la forme du répertoire analytique, du résumé, correspondant à l'intérêt limité de cette petite, toute petite contribution à l'histoire des origines du romantisme.

J'aurais pu être tenté d'en faire comme un chapitre détaché de celle du préromantisme troubadour dont on commence à voir, me semble-t-il, que c'est plus qu'un filet capricieux et insipide perdu à un moment dans le grand flot; qu'il est vraiment la source presque purement française du romantisme français, je dis du romantisme *extérieur* surtout, dont la définition se confond à peu près avec celle du retour au décor et à la mystique d'amour moyen âge. C'eût été un exemple concret des commencements de la compénétration à cette époque de la littérature et des beaux-arts.

Mais la Galerie du duc d'Orléans n'est pas une galerie troubadour, comme eût été celle de Joséphine, dont M. Masson n'a pas hésité à faire, pour avoir favorisé les Fleury Richard et les Forbin, une sorte de grand-mère du Romantisme. A côté du pur *troubadour*, — tantôt trop plat, tantôt trop colorié, — de quelques versificateurs de l'acabit de Parseval-Grandmaison, nous avons eu parfois comme un avant-goût du réalisme, de la prose en peinture, de l'école du bon sens. Le duc d'Orléans incarne un goût « tournant ». Par lui, le préromantisme libéral voisine avec le préromantisme troubadour et la poésie bourgeoise. Il domine un genre varié dans le moyen, à égale distance de tout excès. Il n'a pas les partis pris nécessaires de l'artiste.

Tant y a qu'autour de lui nous rencontrons, avec Dumas poète et son groupe, une atmosphère où voisinent le « héros illégitime » cher à la Lamiel de Stendhal, parent de Gastilbetza, « l'homme à la carabine », et du Klephte pas encore charrié dans le *Roi des Montagnes* ; et encore l'enfant grec des *Orientales* et le « père au sourire si doux » qui donne à boire au fanatique mourant, et l'Ali Tebelen de *Monte Cristo* ; les brumes écossaises de Walter Scott et, au Château-Gaillard, le mélo de la *Tour de Nesle* ; la Cour des Miracles de *Notre-Dame de Paris* et la morne plaine de Waterloo ; la chanson timide de Fortunio et le sonnet du pudique Arvers.... On juge aujourd'hui avec quelque faveur le second roi des Français, si français lui-même, courageux dans la bataille mais sacrifiant la politique de prestige à la paix. Peut-être y avait-il lieu de le réhabiliter un peu aussi dans l'histoire de l'art et des lettres.

Henri Jacoubet.

P.-S. — A propos de la *Psyché*, est-il utile de signaler, sinon aux érudits du moins aux curieux de l'histoire du romantisme, que l'ouvrage de M. Frédéric Lachèvre : Bibliographie sommaire des KEEPSAKES et autres recueils collectifs de la Période romantique (1823-1848, *2 vol in-8°*, *Paris*, 1929) contient le dépouillement complet des *Annales Romantiques* et de la *Psyché* (pp. 6-95) — dépouillement qui dispense de longues et fastidieuses recherches.

MÉLANGES

CORRESPONDANCE INÉDITE ENTRE THOMAS ET BARTHE (1759-1785)

(*Suite.*)

CLXII. — *Barthe à Thomas.*

[Paris], ce mardi 12 [avril] 1785.

Je voudrais vous écrire quatre ou cinq pages et les remplir encore des marques de ma reconnaissance; mais je *déménage*. C'est vous peindre d'un mot des embarras qui exercent ma philosophie et qui altèrent ma santé même. Je quitte en ce moment des ouvriers; je vais en rejoindre d'autres, espèce de gens qui n'ont ni foi ni intelligence, qui aiment mieux le vin que le travail, et que même avec beaucoup d'argent on ne fait point aller aussi vite qu'on veut. O mademoiselle Thomas! pour venir à bout d'eux, que n'ai-je vos talents? C'est dans cette intéressante société que je passe mes jours.

J'ai cependant passé au Palais-Royal; car j'avais à vous envoyer des lettres, et j'ai voulu voir si l'on ne pourrait pas aussi vous envoyer des brochures. Voici ce que j'ai trouvé. Si ce recueil est médiocre ou mal fait, ne me grondez pas. J'aime mieux vous envoyer du médiocre que rien du tout. S'il me fallait attendre des livres dignes de vous, que pourrais-je vous adresser? Je ne veux point être soupçonné d'inexactitude ou de paresse. Ne donnez que des coups d'œil; que mademoiselle Thomas ou Monsieur de la Saudraye lisent pour vous s'ils en ont le temps, et qu'ils vous rendent compte à dîner ou à souper de leurs lectures. (J'ai cru aussi que ce livre d'anecdotes pourrait les amuser.)

Comment vous trouvez-vous de l'usage du petit-lait? Et le retour du printemps à Nice? A Paris, il me rajeunit de quinze ou vingt années. J'aime à croire qu'il vous rend le même service.

J'attends une réponse du jeune d'Eymar. Je lui ai envoyé un remède contre la goutte et un fameux livre d'Hoffmann [1] sur *la Goutte*. Je fais aussi pour sa santé de très sincères vœux.

Où passerez-vous l'été? J'ai rarement de vos nouvelles, mais je me console en me disant à moi-même : lorsqu'il n'écrit point des lettres charmantes, il fait de beaux vers, et si j'avais à lui demander un service, pour me le rendre il interromprait son poëme. Daignez cependant m'écrire où je dois désormais vous adresser les nouveautés et vos lettres.

On joue ce soir aux Français *Les deux Frères*, drame de M. de Rochefort [2]. On reprend les *Fausses Infidélités* la semaine prochaine. Molé jouera Valsain;

1. Hoffmann Frédéric, médecin allemand, né à Halle (Saxe) le 19 février 1660, mort à Berlin le 12 novembre 1742, est l'auteur d'*Observations sur la cure de la goutte et du rhumatisme*, traduites par J.-J. Brohier d'Ablaincourt, Paris, 1747, in-12.

2. La comédie en 5 actes, en vers, des *Deux Frères*, jouée le 12 avril 1785, n'a eu aucun succès. M. de Rochefort était membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il avait traduit l'*Iliade* et l'*Odyssée*.

Fleury, Dormilly; Mlle Coutat, Dorimène. Vous ai-je marqué que l'*Ami du mari* avait eu un grand succès, quoiqu'assez mal joué sur le théâtre de M. le baron de Bézenval?

Mes tendres hommages à mademoiselle votre sœur. Je vous embrasse vingt fois.

CLXIII. — *Barthe à Thomas.*

[Paris, 17 Mai 1785][1]

Je viens d'écrire une assez longue lettre à notre ami M. d'Eymar, le jeune malade de la goutte. Je lui avais envoyé du bourgeon de sapin de Russie, nouveau remède très vanté. Il me mande qu'il se trouve mieux, et que vous vous êtes promis de vous revoir. Comme je n'ai point de vos nouvelles, cruel homme que vous êtes et que vous avez sans doute quitté Nice, (est-on à Nice encore le 17 du mois de mai?) je lui envoie un petit paquet à votre adresse. S'il n'a pas le bonheur de vous le remettre lui-même, du moins saura-t-il où vous prendre et vous le renvoyer soit à Lyon, soit ailleurs.

Marianne Prudhomme et moi, nous sommes fort en peine de vous et de mademoiselle votre sœur : vous le verrez par un billet de Prudhomme. Je ne sais plus où vous adresser des brochures et le second, le troisième et le quatrième chant élagués, augmentés, corrigés[2] d'après vos excellentes remarques. Quelque plaisir que j'éprouve à lire votre prose et vos vers, j'ai quelquefois désiré d'avoir rarement de vos lettres : il faut savoir s'immoler soi-même, et votre temps est plus précieux que jamais. Mais aussi, vous abusez de mon désir, et c'est me prendre au mot cruellement que de passer deux ou trois mois sans me donner signe de vie.

Passerez vous l'été à Lyon ou dans une terre de madame Necker[3]? Reviendrez-vous à Paris? C'est en vérité ce que vous devriez faire. Des trois partis, c'est le meilleur. Je ne m'accoutume point à vivre sans le plaisir d'aller au Louvre, et s'il me fallait opter entre le fauteuil que vous m'offrez et celui que vient d'obtenir Monsieur l'abbé Morellet[4], votre nouveau confrère et l'oncle de Madame Marmontel[5], vous savez bien auquel des deux je donnerais la préférence. Revenez, je vous prie, c'est mon dernier mot; je suis impatient de vous posséder dans ma nouvelle demeure : *boulevard Montmartre, vis-à-vis de l'hôtel de Montmorency.*

CLXIV. — *Thomas à Barthe.*

A Lyon, 28 mai 1785.

Il y a longtemps que je voulais vous écrire, et vous répondre, et vous remercier de plusieurs paquets que vous m'avez envoyés à Nice; mais l'occupation d'un chant de mon poëme que je voulais finir, mais mon départ de Nice, mon voyage, mon arrivée à Lyon, la vie beaucoup trop dissipée que je suis obligé d'y mener, tout cela a retardé malgré moi le plaisir que je me promettais de causer quelque temps avec vous.

1. La date du jour, 17 mai, se trouve indiquée dans le corps de la lettre. Quant à la date de l'année, elle est établie par la lettre précédente et par une lettre de d'Eymar fils à Thomas. D'Eymar raconte, le 30 mai 1785, qu'il vient de recevoir de Barthe un paquet de bourgeons de sapin.

2. Chants de l'*Art d'aimer*.

3. Madame Necker était alors, pour raison de santé, au château de Marolles, près de Fontainebleau.

4. L'abbé Morellet venait d'être élu à la place de l'abbé Millot, et il devait être reçu le 16 juin 1785.

5. Madame Marmontel était la fille de la sœur de Morellet, Madame veuve Leyrin de Montigny. Sur son mariage, consulter les *Mémoires d'un père pour servir à l'instruction de ses enfants* (livre X), par Marmontel.

Votre dernier paquet n'est arrivé à Nice qu'après que je l'ai quitté. Le consul de France l'a gardé chez lui jusqu'à mon retour, car il n'a pas de moyen de me le faire passer. Ainsi je ne sais pas ce qu'il contient, il m'a seulement donné avis qu'il l'avait reçu. Aussi je vous dois de la reconnaissance pour un bienfait inconnu.

J'ai trouvé à Lyon Monsieur et Madame Necker qui y ont passé quinze jours. Ils sont partis pour se rapprocher de Paris [1]; et moi j'ai loué une maison de campagne à une petite lieue de Lyon, à *Oullins*, dans l'endroit où est située la maison de campagne de l'archevêque [2]. Il a de très beaux jardins qui seront les miens. Mais l'endroit est fort peuplé, et je crains bien de n'y pas trouver la solitude et le repos dont j'ai besoin pour mon travail.

J'ai été invité d'assister à une séance de l'Académie de Lyon. On m'y a parlé du plaisir qu on avait eu de vous y entendre [3]. On m'a cité des vers de l'*Art d'aimer*. On demande quand cet ouvrage paraîtra. Je n'ai pu leur répondre, car je ne sais plus où vous en êtes sur cet objet. Vous m'aviez promis de m'envoyer vos derniers chants. Je n'ai rien reçu.

Plusieurs personnes de Paris m'ont écrit sur les lectures qu'elles avaient entendues. Il y en a qui craignent que vos chants ne soient trop longs. Plusieurs seraient d'avis de les racourcir, pour augmenter leur effet. Personne n'est plus en état que vous d'en juger; car le ciel de Provence et votre tempérament de feu vous ont donné l'instinct de la rapidité. On ne peut être plus rapide que vous dans chaque morceau. Mais il faut craindre que les morceaux trop multipliés, quoique très bien tous séparement, ne nuisent à l'ensemble.

J'ai vu à Lyon le comte de Toulonjon, colonel d'un régiment qu'il allait rejoindre en Languedoc. Il a vu la représentation de l'*Ami du Mari* [4]. Il m'en a paru très content; mais il n'est point de votre avis sur la moralité profonde de l'ouvrage. Il croit qu'il est impossible qu'on le mette au théâtre.

J'ai achevé mon chant des *Mines*. Monsieur et Madame Necker l'ont entendu et le trouvent un des meilleurs de mon poëme [5]. Je vais en recommencer un autre. Je n'ai pas l'espérance de le finir cet été. Je ne serai ni assez solitaire ni assez tranquille. Mais j'en ferai du moins une partie, et j'irai l'achever à Nice. Car ce lieu est de tous ceux que je connais le plus favorable à mon travail. Je m'y sens infiniment plus de facilité qu'ailleurs.

Je suis épouvanté de mon âge. Les années me gagnent, et mon poëme est encore peu avancé. Je ne puis ni le quitter ni le finir. Il m'attache et m'entraîne malgré moi. Je voudrais d'ici au printemps, terme de mon retour à Paris, avoir fait au moins un chant et demi. Alors, dans le cours de l'été prochain, je pourrais en avoir huit à peu près d'achevés. Ce nombre là me donnerait du courage pour le reste.

Pour vous, il me semble que vous ne pouvez trop vous hâter de mettre la dernière main au vôtre. Il faut sûrement qu'il paraisse l'hiver prochain. Employez l'été et l'automne à le corriger encore : et vous pourrez alors le risquer sans crainte. Il est bien écrit, plein de choses charmantes; l'esprit y étincelle. Une foule de vers heureux et à retenir; des morceaux de passion; on est même étonné d'y trouver quelquefois de la morale. Il peut être lu par les femmes, les jeunes gens du monde, les gens de lettres. Il doit vous ouvrir

1. Ils sont au château de Marolles.

2 Antoine Malvin de Montazet, né en 1712, évêque d'Autun en 1748, archevêque de Lyon en 1758, était membre de l'Académie française depuis 1757. On a de lui : *Lettre à l'archevêque de Paris*, 1760, *Mandement et instruction pastorale portant condamnation d'un libelle intitulé : Critique du catéchisme* (de Berruyer), 1772, *Les Sources de l'Incrédulité*, 1776. — Il est mort le 2 mai 1788.

3. Barthe était membre de l'Académie de Lyon.

4. Chez le baron de Bézenval.

5. L'appréciation de M. et Madame Necker semble juste. Quelques vers du chant des *Mines* sont bien frappés, par exemple la visite souterraine du czar Pierre.

les portes de l'Académie. On s'étonne à Lyon que vous ne vous présentiez pas. On voudrait enfin que vous fissiez violence à votre modestie.

A Paris il est question de M. Guibert pour la première place [1]. Je sais que plusieurs personnes l'engagent à se mettre sur les rangs. Tant que vous vous tiendrez en arrière, d'autres se mettront en avant. Sedaine [2] a déjà eu onze voix, à la dernière élection. C'est presque un garant sûr de succès pour la prochaine.

Il est temps enfin que vous preniez un parti. S'être présenté, c'est déjà avoir un titre de plus. Les ennemis, les critiques, les cabaleurs jettent leur premier feu. On dit tout, tout s'épuise et la porte s'ouvre. Monsieur le duc d'Orléans et Madame de Montesson s'intéressent à Monsieur Lefèvre [3]. Il y a déjà trois ou quatre ans qu'il frappe à la porte [4]. S'il donnait une tragédie qui eût le succès de *Zuma*, on profiterait sûrement de cette circonstance. Enfin je crois qu'il n'y a plus pour vous de temps à perdre.

Ducis vient de faire un voyage à Chambéry ; de là il doit aller à la Grande-Chartreuse. Il portera au milieu de ces déserts son âme mélancolique et forte. Il y regrettera de ne pas s'être fait chartreux, et en revenant dans sa chaise de poste, il méditera le plan ou plutôt les scènes d'une nouvelle tragédie [5]. Je l'attends à Lyon ; il m'a promis d'y venir passer quelques jours avec moi ; nous y parlerons de vous.

J'ai fait ici la connaissance d'un homme fort estimable et qui a de l'esprit et des talents. C'est monsieur le comte de Laurencin [6]. Il fait très bien les vers. J'ai entendu de lui une pièce extrêmement touchante sur la mort de son fils qu'il avait fait inoculer, malgré la répugnance et l'avis de la mère [7]. C'est une scène vraiment dramatique et pleine de sensibilité. Il m'a demandé

1. M. de Guibert a eu, en effet, la première place à l'Académie, celle que la mort de Thomas a rendue vacante. Il a été reçu le 13 février 1786.

Le comte de Saint-Germain, devenant en 1775 ministre de la guerre, se l'était attaché pour réaliser des réformes nécessaires dans l'administration militaire et l'organisation des troupes. Il prit une part active à la rédaction de l'ordonnance de 1776 sur les manœuvres d'infanterie. Nommé brigadier en 1782, membre et rapporteur du conseil d'administration de la guerre en 1787, maréchal de camp en 1788, il avait donné d'importants ouvrages techniques : *Essai général de tactique* (1773), *Défense du système de guerre moderne* (1779), *Mémoire au public et à l'armée sur les opérations du système de guerre* et *Traité de la force publique* (vers 1789). Il cultivait avec succès les belles-lettres, avec des *Eloges de Catinat, du chancelier de l'Hôpital, du Roi de Prusse*, de *Mademoiselle de l'Espinasse*, éprise pour lui d'un amour qui fit le désespoir de D'Alembert. Il ne réussit pas dans la tragédie : *Le Connétable de Bourbon, La Mort des Gracques, Anne de Boulen*. — Né à Montauban le 12 novembre 1743, il mourut à Paris le 6 mai 1790.

2. Sedaine fut élu académicien le 9 mars 1786.

3. Pierre-François-Alexandre Lefèvre, né à Paris le 29 septembre 1741, avait donné, le 22 janvier 1777, à la Comédie-Française, *Zuma*, qui réussit malgré d'énormes défauts dans le plan, l'emphase du style et l'incohérence des pensées.

4. Il a renoncé à se présenter à l'Académie, ne voulant pas faire les visites réglementaires.

5. Ducis, dans sa chaise de poste, a été victime d'un accident qui a failli lui coûter la vie. Thomas le raconte en détail dans une lettre du 27 juin 1785 à Madame Necker. (*Œuvres complètes*, tome VI, p. 493.)

6. Jean-Espérance-Blandine, comte de Laurencin (1741-1812), était militaire. Chevalier de Saint-Louis, il était des Académies de Lyon, de Villefranche et de Rouen. A la suite de blessures, ne pouvant continuer la carrière des armes, il se consacra aux lettres. En relations avec Voltaire, J.-J. Rousseau, Ducis, Thomas, il dirigeait une société pour l'agrandissement de la ville de Lyon. Outre l'*Épître sur l'Inoculation de son Fils*, on connaît de lui : *La Mort du Juste* (1771), *Palémon* (1775) et *Stances sur le Bonheur de la Vie champêtre* (1776). Vers harmonieux, idées ingénieuses, traits brillants.

7. La comtesse de Laurencin, née Julie d'Assier de la Chassaigne, a eu plusieurs poèmes couronnés aux concours des Palinods de Rouen. Elle a pris une part active

la lecture de quelques chants de mon poème ; je serai charmé d'épier l'impression qu'ils feront sur lui.

Si vous me faites l'amitié de m'écrire, mon adresse est à *Oullins, maison de M. Fleury, près de Lyon.* Ma sœur vous fait mille compliments. Elle a quelque expérience dans les embarras d'un déménagement, vous a plaint beaucoup d'avoir à vous occuper d'un pareil soin. Mais je l'ai rassurée un peu. J'ai cru que le choix de meubles élégants, la disposition heureuse des glaces, l'embellissement d'un boudoir, la manière de placer les « molles ottomanes », enfin toutes ces recherches de luxe qui ne vous déplaisent pas plus dans vos appartements que dans vos vers, vous serviraient de distraction et vous consoleraient un peu de vos peines. Je crois, dans le fond, ne m'être pas beaucoup trompé. Tout se compense dans le monde ; et, dans la société, comme dans la nature, il y a équilibre de bien et de mal.

Adieu, je vous embrasse. Donnez-moi de vos nouvelles quand vous n'aurez rien de mieux à faire. Je crois que cet été vous irez peu à la campagne. Il faudra bien jouir à Paris de votre nouvel appartement et du fruit de vos travaux.

On a beaucoup parlé ici de la *Comtesse de Chazelles* et de son auteur[1]. On dit que Beaumarchais, depuis sa dernière aventure, s'est voué à la retraite et au deuil au fond de sa....

(Les deux dernières lignes sont déchirées.)

Suscription : Monsieur Barthe, des Académies de Marseille et de Lyon, demeurant anciennement rue du Sentier, maison de M. Lavalette, aujourd'hui sur le boulevard entre le boulevard Richelieu et le boulevard Montmartre, à Paris.

CLXV. — *Barthe à Thomas.*

Paris, ce samedi [11 juin 1785][2].

Boulevard Montmartre, vis à-vis les jardins de l'hôtel de Montmorency.

Vous écrivez rarement, mais vos lettres dédommagent des rigueurs d'un long silence. Cet aveu est plus tendre qu'il n'est adroit ; il peut encourager votre négligence à m'écrire. N'importe, je ne puis vous céler que j'ai lu et relu votre tardive épître avec le plus grand plaisir. Elle m'a consolé ; j'avais besoin de l'être : elle vous a rendu tout l'empire qu'un silence de trois mois aurait dû vous faire perdre. J'ai vu : 1° à la vivacité du style, à l'aimable désordre qui anime ces trois pages, que vous avez rapporté de Nice une santé non languissante ; et vous n'ignorez pas que votre santé est une de mes passions. 2° J'ai vu que vous êtes content de votre hiver, et du séjour que vous avez fait à Lyon, et du chant que vous venez de composer ; peut-être même de moi. Seriez-vous content de tout, excepté de votre ami ? Cela ne se peut.

Avec quel touchant intérêt vous me parlez de l'*Art d'aimer*, et du succès de ma vieille comédie de l'*Ami du Mari*, et de la moralité profonde que Monsieur le Comte de Toulonjon n'a pas su y découvrir.

Savez-vous l'idée que m'a donnée une seconde lecture de votre lettre ? l'idée de vous aller joindre à Lyon. Vous parlez de retourner à Nice l'hiver prochain ; je serais condamné à passer dix-huit mois sans le plaisir de vous revoir, le calcul est effrayant ; et pour preuve, je suis très tenté de renoncer

au mouvement alors à la mode en faveur de l'allaitement maternel et a écrit sur ce sujet une *Épître* en 1774, et, en 1777 : *Alceste et Méloé*, sur le même sujet.

1. *La Comtesse de Chazelles* a été créée aux Français le 5 mai 1785. Elle n'a eu aucun succès. Mme de Montesson s'est déclarée l'auteur, après la chute, pour ne pas laisser peser l'échec sur une des personnes auxquelles on attribuait à tort cette comédie.

2. La date de cette lettre nous est indiquée par les nouvelles qu'elle contient, notamment par la mention de la première représentation de *Roxelane*, de Maisonneuve, tragédie jouée le 6 juin 1785.

aux jardins de Marly, de donner jusqu'au mois de septembre la préférence à ceux d'Oullins. Je passerais entre vous et mademoiselle votre sœur deux ou trois mois, je lirais le chant que Monsieur et Madame Necker viennent d'entendre et dont ils ont paru si satisfaits ; je relirais ceux qui précèdent. Ajouterais-je que je retirerais quatre ou cinq mille livres hypothéquées sur une maison à Lyon, maison qu'il s'agit de vendre : c'est une affaire qui vient d'être jugée au parlement de Paris, que j'ai gagnée, et du dénouement de laquelle est chargé M. Morel, procureur à Lyon, place du Change, aimable et honnête homme, quoique procureur. Non, non, je veux compter pour rien ces quatre ou cinq mille livres : c'est aux ouvriers chargés de l'embellissement de mon nouveau domicile de les compter pour quelque chose. Je ne veux point, moi, qu'un intérêt d'argent se mêle au plaisir de vous revoir.

Il faut avoir, si l'on peut, l'âme aussi noble que tendre : comme Zéhangir, rôle enchanteur et du plus grand effet dans une tragédie nouvelle qui réussit beaucoup, qui vient d être accueillie avec des transports et des cris d'admiration. Elle est intitulée : *Mustapha et Roxelane*[1]. C'est le même sujet que Chamfort a traité[2]. Je ne l'ai point vue, mais je l'ai entendue d'une coulisse. Elle m'a fait pleurer. Je n'avais pleuré depuis longtemps à une tragédie. Il y a surtout au quatrième acte une scène admirable. Le cinquième, comme tous les autres, a des beautés, mais languit. J'ai imaginé pour le ranimer un incident, un mouvement très dramatique. Il a du moins paru tel à plusieurs gens de lettres. Je leur ai aussi communiqué l'idée d'un changement pour une scène du troisième acte, et j'ai vu que cette idée réunissait encore les suffrages. Ce qui me ferait croire que la tragédie (quoi qu'on dise) est plus facile à faire que la comédie.

Mais j'ai dû vous apprendre le succès de l'*Ami du Mari* avant M. le Comte de Toulongeon. A Versailles surtout, on a très bien parlé de ce petit acte. Ce succès, je l'avoue, a renouvelé mes regrets : j'aurais dû faire une collection de petites pièces.

Vous m'exhortez à employer l'été et l'automne à corriger l'*Art d'aimer* ; je ne sais si je me trompe, si je me flatte ; mais en vérité je crois la chose faite. Je ne vous parlerai point de l'*Art d'aimer* à Oullins. Tout à l'heure, je viens de lire à Sannois[3] le quatrième chant. Il m'a paru faire le plus grand plaisir à madame d'Houdetot, à Monsieur de Saint-Lambert, et à madame de La Briche[4] et à Monsieur Target. J'en ai fait deux lectures en 24 heures, et trois lectures de l'épisode. A mon retour de Lyon, je ne perdrai pas un moment pour me faire imprimer. Je veux paraître dans le mois de décembre, au plus tard ; et pour lors, si une place vient à vaquer à l'Académie, je suivrai votre obligeant conseil, je me présenterai avec confiance[5], tout prêt à la céder à M. Sedaine, mais à la disputer à M. de Florian[6].

Je vous envoie ce quatrième chant. Je vous prie de le lire, le crayon à la

1. *Roxelane et Mustapha*, tragédie en cinq actes, de Maisonneuve, créée le 6 juin 1785 à la Comédie-Française. Le *Mercure de France* du 18 juin déclare « l'ordonnance de cette nouvelle tragédie pleine de sagesse, les caractères de Soliman, de Roxelane, de Mustapha et de Zéhangir marqués à des traits qui annoncent un esprit juste, une tête raisonnable et un cœur chaud », ... etc.

2. Le *Mercure de France* du 25 juin compare la tragédie de Maisonneuve à celle de Chamfort. Il félicite de la sincérité de leur jeu Larive, Saint-Phal et Mme Vestris.

3. Résidence de la comtesse d'Houdetot.

4. Mme de la Briche, née Prévost, était la belle-sœur de la comtesse d'Houdetot. Marmontel en trace ce portrait séduisant : « Parfait modèle de bienséance, sans aucune affectation, aisée dans sa politesse, facile dans ses entretiens, ingénue dans sa gaîté, contant bien, causant bien, elle était simplement et naturellement aimable ». (*Mémoires d'un Père*, livre X.)

5. Barthe n'aura pas le temps de faire paraître l'*Art d'aimer* et ne se présentera pas à l'Académie, car cette lettre est sa dernière, et il mourra le 13 juin.

6. Florian n'est entré qu'en 1788 à l'Académie française.

main, et de me dire dans votre réponse, qui sans doute ne se fera point attendre, si vous êtes de l'avis des personnes que je vous ai nommées. Je vous communiquerai quelque jour le second. J'y ai fait aussi tout ce que j'ai pu faire ; et j'ai cru voir aux lectures qu'il allait bien. Marianne et Prudhomme ont été, comme moi, longtemps inquiets de votre silence. Voici une lettre ou deux sous enveloppe que Prudhomme m'a fait remettre hier.

J'y joins un *Journal de Paris* où vous lirez une trop célèbre chanson du chevalier de Boufflers[1]. Cette chanson fait supprimer le *Journal* ; le roi l'a lue avec colère : en conséquence, un ordre de suppression a été expédié par Monsieur le Garde des Sceaux à deux heures du matin, Paris est affligé. Les rédacteurs du *Journal* sont désolés ; ils perdent chacun neuf à dix mille livres de rente, et soixante familles, qu'ils faisaient vivre aussi, meurent de faim. Cette funeste gaieté du chevalier de Boufflers fut faite il y a plusieurs années pour ou contre la feue abbesse de Remiremont, sœur de la feue dauphine et tante de Louis XVI.

On disait hier que madame la duchesse de Choiseul, que feu son mari[2] a, par testament, chargée de payer ses dettes et à qui il devait revenir deux cent mille livres de rente, se retire dans un couvent et se réduit à une pension de cent pistoles, jusqu'à ce que les dettes du duc de Choiseul soient entièrement payées[3]. Vous voyez qu'il est encore des vertus dans le monde, même parmi les grandes dames. Cela fait plaisir à ceux mêmes qui n'en ont pas.

Mille tendres hommages à Mademoiselle Thomas. Je me flatte qu'elle ne sera pas insensible au plaisir que j'aurai d'embrasser le frère ou la sœur. Et monsieur de la Saudraye ? Aime-t-il encore un peu Valmont[4] ? Vous avez sans doute fait retirer à la poste restante une lettre de M. d'Eymar et un paquet que je vous avais adressé à Apt en Provence[5]. Je lui envoie par ce courrier un second ouvrage sur la goutte[6].

Portez-vous bien et aimez-moi.

CLXVI. — *Cavailhès à Thomas.*

A Paris, du 22 juin 1785.

Je pense, Monsieur, que vous aurez été instruit par quelqu'un de vos amis de la perte presque subite que nous venons de faire de M. Barthe, notre ami commun. Je ne doute pas de la surprise et du chagrin que cette nouvelle vous aura causés, et je juge de votre douleur par la mienne. La révolution que j'en ai éprouvée, et les premiers embarras nécessaires que j'ai eus, m'ont empêché de vous faire part sur le champ, comme je le devais, de ce funeste événement. J'ai été ensuite passer quelques jours à la campagne pour me remettre un peu, de quoi j'avais grand besoin.

Ce pauvre malheureux, après avoir, depuis plusieurs mois, joui d'une santé et d'une gaieté telle qu'il n'en a pas eu de pareille depuis bien long-

1. Voir dans le *Journal de Paris* du 31 mai 1785 cette chanson intitulée *L'Ambassade*. « Elle court depuis sept ou huit ans au moins dans les sociétés, dit le rédacteur ; mais elle n'était pas encore imprimée. »

2. Le duc de Choiseul est mort le 8 mai 1785.

3. Voir *La disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul*, par Gaston Maugras. Paris, Plon, 1903, p. 400. La duchesse a payé jusqu'à la Révolution plus de 300 000 livres par an pour éteindre le passif de la succession de son mari.

4. *Le comte de Valmon ou Égarements de la raison, Lettres recueillies et publiées par M...* (l'abbé Gérard). La septième édition a paru chez Montard en 1785.

5. Eymar fils a en effet écrit à Thomas, de Forcalquier, le 30 mai 1785. Il lui parle du bourgeon de sapin et du *Traité sur la goutte*, que Barthe lui a envoyé, et dont il est question dans la lettre CLXIII.

6. Une lettre du chevalier d'Eymar à Thomas (7 juillet 1785) nous apprend que c'est le *Traité méthodique de la goutte et du rhumatisme*, de G.-B. Ponsart, médecin des eaux de Spa, Paris, 1770, chez Desventes, in-12.

temps, mais entre autres sujets de contentement, enchanté de son nouvel appartement, et de la manière dont il l'avait arrangé, s'est trouvé lundi 13 à 7 heures du matin, attaqué d'une violente descente, que tout l'art de plusieurs chirurgiens n'a pu faire rentrer, et pour y parvenir, au bout de douze heures, il a fallu l'opérer. Ce long terme, la chaleur qu'il faisait, et sans doute aussi l'âcreté de son sang, ont occasionné la gangrène, qui l'a emporté. Pendant ce temps là, j'étais à la campagne, où on m'a envoyé un exprès, et je n'ai pu arriver auprès de lui que le mardi matin, pour lui voir souffrir des douleurs cruelles, et le voir expirer le mercredi 15, à dix heures du matin. Au milieu de quelques impatiences que lui causaient ses souffrances, et l'état de contrainte où le tenaient les suites de l'opération, j'ai eu la consolation de ne lui voir que des sentiments de douceur, de courage, de résignation, et même de sang-froid pour l'instant qui le séparait de la vie, qu'il a très bien vu, et mieux vu que ses chirurgiens et médecins. J'ai été saisi à la fois de surprise, d'admiration et de douleur, et je vous assure, Monsieur, que ce moment sera éternellement empreint dans ma mémoire et dans mon cœur[1].

Notre malheureux ami a voulu faire son testament avant l'opération, et il a fait appeler pour cela Monsieur Aleaume, son notaire. Ce testament est fort court. Il m'a nommé son exécuteur testamentaire, et il vous a fait, à vous, Monsieur, un legs conçu en ces termes : *Je donne et lègue à Monsieur Thomas, de l'Académie française, mon ancien ami, tous mes manuscrits et autres ouvrages et écrits de littérature et ma bibliothèque entière à l'exception des quarante volumes dont je vais disposer.* Dans l'article suivant il lègue ces quarante volumes à Monsieur le Marquis de Villevieille[2], qui était présent dans ce moment, et qui lui rendait quelque service.

Le mercredi matin, quelques heures avant sa mort, il a dicté à l'un des deux garçons chirurgiens qui le gardaient un codicile qu'il a signé. Comme je me disposais à aller chez lui, il a envoyé deux fois coup sur coup chez moi pour hâter mon arrivée, disant qu'il avait absolument besoin de me parler avant sa mort, que j'étais bien éloigné de croire si prochaine, parce que je l'avais quitté la veille à onze heures du soir assez bien pour son état. Je me suis trouvé auprès de lui à 9 heures, et il m'a remis son codicile, en me recommandant bien de le faire exécuter. Dans ce codicile, entre autres legs, il y en avait un de vingt-cinq louis pour Mademoiselle votre sœur, et un pour moi de cent volumes à prendre dans sa bibliothèque.

J'ai fait part de toutes ces dispositions à sa famille en lui faisant observer

1. Bachaumont, qui n'a jamais été favorable à Barthe, annonce en ces termes sa mort : Le poëte Barthe est mort avant-hier par un accident très malheureux. Il avait soupé le dimanche en vrai gourmand, comme il était. De là une indigestion dans la nuit. Il fait tout ce qu'il peut pour vomir, et il en résulte des efforts si considérables qu'un bandage qu'il avait pette ; que sa hernie devient affreuse, et que, ne pouvant faire rentrer l'intestin, on est obligé de lui faire l'opération qui, quoique bien faite, n'a pas empêché qu'il n'ait succombé. — M. Barthe était séparé de sa femme. Comme elle ne l'avait point vu durant sa maladie, ni été appelée, on présume qu'il est mort philosophiquement, car la première démarche du confesseur aurait été d'exiger, suivant l'esprit de sa religion, qu'il se réconciliât avec Madame Barthe. » (*Mémoires secrets*, tome XXIX, p. 95.)

2 Philippe-Charles, marquis de Villevieille, maréchal de camp, originaire des environs de Nîmes, collaborateur de l'*Encyclopédie*, était en relations avec Voltaire. Il est l'auteur de quelques poésies fugitives. Il est mort à Paris le 11 mai 1825. — « La veille de sa mort, dit Grimm, Barthe ayant reçu la visite du marquis de Villevieille, lui dit tranquillement : « Mes médecins disent que je suis mieux ; je sens trop à l'excès de mes douleurs que je n'en puis revenir; mais ce n'est pas de cela qu'il faut s'occuper, laissez-moi jouir du plaisir de vous voir, et donnez-moi des nouvelles de l'Opéra. » Paraissant oublier ainsi son état et ses souffrances, il ne lui parla plus que d'*Iphigénie* et des succès de mademoiselle Dozon, dont les talents dans ce rôle l'avaient singulièrement intéressé. » (*Correspondance littéraire*, juillet 1785.)

que le codicile n'étant point écrit de la main du mourant, ni de celle des notaires, il n'avait point de valeur par la loi, mais seulement par la volonté des héritiers, et par le respect qu'ils voudraient témoigner pour les dernières intentions de leur frère ; ainsi je suis obligé d'attendre leur décision à cet égard.

Comme vous n'êtes point ici, Monsieur, pour recevoir votre legs, et que je serai obligé d'en faire la délivrance avant votre retour, pour pouvoir laisser la liberté aux héritiers de vendre ou louer l'appartement ; pour opérer cette délivrance, je vous prie de donner votre procuration à quelque personne qui puisse vous représenter, et qui mérite assez votre confiance pour lui livrer les objets du legs ; je vous envoie pour cet effet un modèle de procuration ; j'y en joins un aussi pour Mademoiselle votre sœur, à qui je vous prie de présenter mes respects, pour le cas où les héritiers voudraient faire exécuter le codicile.

C'est ici, Monsieur, un bien triste office que je fais, et j'aurais bien désiré, d'avoir eu une occasion moins fâcheuse, qui m'ait procuré l'avantage de vous assurer des sentiments d'estime et de respect, avec lesquels j'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

CAVAILHÈS
rue des Fossés Montmartre, N° 30[1].

Ayant envoyé chez vous pour avoir votre adresse de votre domestique, elle m'a fait dire qu'elle avait porté lundi 13, chez Monsieur Barthe, quatre lettres pour vous, pour les faire contresigner. Je n'ai point vu ces lettres ; peut-être vous ont-elles été envoyées ; mais si cela n'est point, il faudra que vous ayez la bonté de les attendre un peu de temps, car elles auront sans doute été mises sous le scellé avec les autres papiers, et on ne pourra lever ces scellés qu'après avoir reçu des nouvelles et des procurations de la famille. Si je les trouve, je ne manquerai pas de vous les faire passer.

CLXVII. — *Thomas à Cavailhès.*

A Oullins, près de Lyon, 5 juillet 1785.

J'ai été, Monsieur, aussi consterné que surpris d'apprendre la mort si imprévue et si prompte de notre malheureux ami. J'étais si loin de m'y attendre, que je l'attendais lui-même de jour en jour à Lyon. Il m'avait mandé qu'il allait partir pour me rejoindre, et passer le reste de l'été avec moi. C'est dans ces circonstances que la funeste nouvelle de sa mort m'est parvenue. C'est de l'état de pleine santé, c'est de la situation la plus agréable et la plus douce, qu'il est passé dans le tombeau !

Il était heureux et content, je le voyais par ses lettres. Il me parlait de cet appartement qu'il avait fait arranger et embellir. Son poème avait le plus grand succès dans toutes les sociétés. Il était à la veille d'avoir une place à l'Académie française, à laquelle il aspirait depuis longtemps. Mourir au milieu

1. C'est la première fois qu'au cours de cette correspondance nous voyons l'indication du numéro d'une maison. « On avait commencé à numéroter les maisons des rues, dit Sébastien Mercier ; on a interrompu, je ne sais pourquoi, cette utile opération. Quel en serait l'inconvénient ? Il serait plus commode et plus facile d'aller tout de suite chez M. un tel, n° 87, que de trouver M. un tel au *Cordon bleu*, ou à la *Barbe d'argent*, la quinzième porte cochère à droite, où à gauche après telle rue ; mais les portes cochères, dit-on, n'ont pas voulu que les inscripteurs les numérotassent. En effet, comment soumettre l'hôtel de M. le Conseiller, de M. le Fermier-général, de Monseigneur l'Évêque à un vil numéro, et à quoi servirait son marbre orgueilleux ? Tous ressemblent à César ; aucun ne veut être le second dans Rome : puis une noble porte cochère se trouverait inscrite après une boutique roturière. Cela imprimerait un air d'égalité, qu'il faut bien se garder d'établir. » (*Tableau de Paris*, tome II, p. 120, édition d'Amsterdam, 1783.)

de tant de sujets de joie, et mourir encore avec douleur, et d'une opération cruelle ! Ah ! je savais combien la douleur lui était insupportable. Ces moments ont dû être affreux pour lui. Je ne puis penser à tout cela sans attendrissement et sans terreur.

Vous avez eu du moins la triste consolation de lui rendre les devoirs d'un ami dans ces derniers moments. Oui, je suis sûr que le plaisir de vous voir et de vous confier ses dernières volontés, a adouci pour lui l'amertume de ce passage. Il avait une âme sensible et faite pour aimer. Si la nature lui eût épargné des passions un peu trop vives et un caractère trop ardent, il aurait pu vivre le plus heureux des hommes et faire à jamais le bonheur de tout ce qui l'entourait.

Il n'y a que ses amis qui ont pu connaître son âme toute entière. Je l'ai été pendant trente ans, et personne au monde ne l'a vu plus que moi sous toutes les faces et dans toutes les circonstances de sa vie. Il fallait quelquefois le plaindre ; mais on était toujours obligé de l'estimer [1]. Je n'ai connu personne qui eût autant de franchise, de droiture, d'horreur pour toute espèce d'injustice, et qui eût une probité plus exacte. Son extrême vivacité faisait les grâces de son esprit et sa sensibilité pouvait rendre heureux les autres, toutes les fois qu'elle ne faisait pas son propre tourment. Tout cela n'est plus et n'existera que dans la mémoire de ses amis. Je recueillerai, du moins, tous ses ouvrages où il a peint encore plus son esprit que son âme. Ce sera du moins un monument après lui qui pourra conserver son souvenir.

Le don qu'il m'a fait de sa bibliothèque sera pour moi un présent cher et douloureux que j'accepte avec reconnaissance. J'ai fait passer une procuration que j'adresse à M. Pointard, qui m'a offert ses services pour l'acceptation et la délivrance du legs. La procuration est adressée sur la forme que vous avez bien voulu m'envoyer. Elle est également pour ma sœur et pour moi, dans le cas où la famille consentirait à ratifier le codicile. Mais, dans la forme de procuration, il est marqué que le codicile est signé du 16 juin, et cependant notre malheureux ami est mort le 15. Est ce une erreur, ou du codicile, ou du projet de procuration ? Je n'ai osé y rien changer, et j'ai laissé la date du 16, comme je l'ai trouvée dans le projet. Si le codicile est daté du 15, comme cela doit être, il faut alors corriger cette date dans la procuration. On a laissé en blanc le nom de M. Pointard, parce que je ne sais ni ses noms de baptême, ni la paroisse sur laquelle il demeure.

Mon consentement à la délivrance des cent volumes de la bibliothèque, que notre ami commun vous a légués par ce codicile, est inséré dans la procuration Toutes les volontés de mon ami me sont sacrées, et il n'y a pas besoin de formes et de notaires entre nous. Si, quand on lèvera les scellés, on trouve les lettres qui avaient été portées chez lui, et qui étaient pour moi, je vous prierai de bien vouloir les renvoyer à ma domestique, au Louvre. Je ne sais si une lettre que je lui avais écrite, et qui, je crois, n'a dû arriver chez lui qu'après sa mort que j'étais si loin de soupçonner, sera tombée entre vos mains. Hélas ! je lui donnais une commission pour m'apporter deux pots de rouge qu'on m'avait demandés à Nice. Il y avait dans la lettre un petit échantillon attaché avec une épingle. Si par hasard vous aviez la lettre, oserai-je vous prier d'envoyer ce petit échantillon qui est plié dans un papier, à ma domestique, au Louvre, en lui faisant recommander de le garder, jusqu'à ce que je lui envoie des ordres sur cette misère [2].

Je vous demande mille pardons de vous charger d'une pareille bagatelle, tandis que vous êtes occupé de soins si tristes et si douloureux pour votre

1. Voir lettre de Thomas à Mme Necker (*Œuvres complètes de Thomas*, tome VI, p. 497).

2. La dernière lettre écrite par Thomas à Barthe est perdue, bien qu'elle soit parvenue à destination, comme le prouve la réponse suivante de Cavailhès (CLXVIII).

cœur. Le mien partage trop tous vos sentiments pour n'être pas infiniment touché de vos propres peines. Ah ! je voudrais être assez heureux pour que vous voulussiez bien me transporter une partie de l'amitié que vous aviez pour M. Barthe. Ce serait pour moi le legs le plus précieux de sa succession. Agréez tous les sentiments bien profonds de reconnaissance et d'attachement avec lesquels je serai toute ma vie, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

THOMAS.

SUSCRIPTION : A Monsieur, Monsieur Cavailhès, ancien banquier, rue des Fossés-Montmartre, nº 30, Paris.

(*Cachet de la poste : Lyon.*)

CLXVIII. — *Cavailhès à Thomas.*

A Paris, du 14 juillet 1785.

Votre douleur, Monsieur, s'exprime d'une manière si énergique et si touchante sur la perte que nous venons de faire, qu'elle a encore ranimé la mienne. Je vous avouerai, cependant, que les éloges que vous faites de notre ami, et que l'amitié et vérité vous ont dictés, ont un peu soulagé mon cœur et ont, en quelque sorte, adouci l'amertume de mes regrets. Ah ! Monsieur, comme vous peignez son âme, sa probité, sa sensibilité, cette sensibilité qui faisait quelquefois son malheur, et qui donnait lieu aux ennemis, aux envieux, aux gens superficiels, de charger les fautes qu'elle lui faisait commettre, sans vouloir approuver les bonnes qualités, dont en même temps elle était la source.

J'espère, Monsieur, qu'un jour, soit dans la préface d'une édition de ses œuvres posthumes, soit ailleurs, vous trouverez le moyen de le faire mieux connaître du public, que vous vengerez sa mémoire des torts faits à sa réputation pendant sa vie. La connaissance profonde que vous aviez de tout ce qui concernait votre ami, votre liaison si ancienne et si intime avec lui, la sévérité connue de vos principes sur la vérité et sur l'honneur, ne peuvent que donner un poids infini à votre témoignage, et il n'est pas à croire que quelqu'un osât réclamer contre ce que vous en direz.

J'ai vu il y a quelques temps Monsieur de Lacretelle qui m'a dit, qu'il voulait faire pour le *Mercure* un morceau sur les ouvrages et la personne de notre ami; il m'a demandé votre adresse que je lui ai donnée, pour vous écrire à ce sujet. Il aurait désiré aussi avoir en communication le manuscrit de l'*Art d'aimer*; mais je lui ai répondu que, comme mon ministère était un ministère de rigueur, je ne pouvais la lui donner que de votre consentement.

J'ai rencontré hier au soir Monsieur Garat, qui m'a dit qu'il avait eu aussi l'intention de parler de Monsieur Barthe dans le *Mercure*, mais que comme il était prévenu par Monsieur de Lacretelle, il ferait insérer ses extraits et ses éloges dans le *Journal de Paris*[1]. Ces messieurs m'ont paru être dans les meilleures dispositions du monde pour bien s'acquitter de cet office ; et quand vous, Monsieur, vous viendrez à couronner l'œuvre et y mettre la dernière main, il n'y aura plus rien à désirer pour les amis du pauvre défunt, et pour ceux qui s'intéresseraient à lui.

Je suis fort aise que vous ayez envoyé votre procuration à Monsieur Pointard; je le connais pour avoir eu souvent affaire à lui en l'absence et pour les affaires de Monsieur Barthe. Le codicile est daté du 13, et la date du 16 est effectivement une erreur qu'il faudra rectifier. Les héritiers ni leurs porteurs de procuration ne se sont pas encore expliqués sur l'exécution de ce codicile ; ils attendent sans doute pour cela d'être mieux éclairés sur l'événement de la succession.

1. Numéro du 26 juillet 1785, p. 855.

Je vous fais, Monsieur, tous mes remerciements sur votre consentement à la délivrance des cent volumes ; je n'en attendais pas moins de votre générosité et de vos procédés. Vous n'ignorez pas sans doute que votre portrait se trouve parmi les effets de la succession, j'ai empêché qu'on ne l'inventoriât, et je le ferai remettre à Monsieur Pointard, pour qu'il suive vos ordres pour sa destination[1].

On a commencé avant-hier à lever les scellés, et mon premier soin a été de chercher les quatre lettres à votre adresse qui y étaient, je les ai trouvées, et les ai remises à votre domestique. J'avais aussi reçu précédemment une lettre pour Monsieur Barthe timbrée de Lyon ; je me doutais bien qu'elle était de vous, mais comme je n'en étais pas sûr, j'attendais la confirmation que vous m'en donnez ; j'ai aussi remis à votre domestique cette lettre dans l'état que je l'ai reçue, c'est-à-dire cachetée ; elle m'a dit qu'elle en avait encore deux autres pour vous, et qu'elle attendait vos ordres sur toutes ces lettres.

Si j'étais assez heureux pour que vous voulussiez accepter mes services dans ce pays-ci et que je pus suppléer l'ami que vous avez perdu, au moins pour vos commissions, j'en serais infiniment flatté. Je le suis plus que je ne puis vous le dire, de la demande que vous avez la bonté de me faire de mon amitié ; je puis vous répondre, Monsieur, que si elle est de quelque prix pour vous, vous l'avez déjà depuis longtemps. J'ai toujours été plein d'admiration pour votre génie, et de respect pour vos vertus ; mais mon ami, dans les fréquentes conversations que j'avais avec lui, m'a si souvent entretenu de vous, de vos excellentes qualités, de votre attachement mutuel, qu'il m'a inspiré un intérêt très vif, et très amical pour vous.

En retour de tous ces sentiments réunis, oserai-je vous prier de me donner vous-même un peu de part dans votre amitié, qui m'eût été si précieuse dans tous les temps, mais qui le deviendrait bien davantage dans une circonstance comme celle-ci, où les pertes qu'on a faites rendent bien plus chères les acquisitions qu'on fait. Je n'y ai d'autre titre, je le sens bien, et je ne la mérite que par ces mêmes sentiments, avec lesquels je ne cesserai d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Cavailhès.

CLXIX. — *Pointard à Thomas.*

Paris, ce 30 août 1785.

Monsieur,

J'ai différé à avoir l'honneur de vous écrire touchant la succession de Monsieur Barthe, jusqu'à ce qu'il y eût quelque chose de décidé à ce sujet. Le testament est enfin consenti, et l'on va me remettre vos livres et les manuscrits qui vous sont légués, ainsi que votre portrait que j'ai réclamé lors de l'inventaire où j'ai assisté. Je ferai apporter les livres chez moi, afin de pouvoir vérifier d'après le catalogue que l'on m'a donné si tout y est, et ensuite je ferai porter avec les précautions nécessaires chez vous, ce que je pourrai faire à mon aise. Le codicile n'est pas consenti, faute des formalités dont il n'est pas revêtu.

Monsieur Cavailhès m'a fait une demande qui n'est pas juste et que j'ai en conséquence refusée. Il prétendait que vous deviez tenir compte à la succession des frais qu'avait occasionnés votre legs, pour les vacations qu'il avait fait faire lors de l'inventaire, ce qu'il évalue à 500 livres. Feu Monsieur Barthe en vous léguant, Monsieur, ses livres et ses manuscrits n'a point entendu vous charger des frais de scellés et d'inventaire ; cela ne s'est jamais vu. Vous

1. Il a déjà été question du portrait de Thomas, par Duplessis. Il s'agit sans doute ici d'un autre, peint du temps où Thomas était secrétaire du ministère des Affaires étrangères.

ne devez payer que votre droit de contrôle et d'insinuation, dont vous n'êtes point déchargé par le testament, et rien autre chose[1]. Ainsi, Monsieur, dans le cas où Monsieur Cavailhès vous écrirait à ce sujet, ayez la bonté de lui répondre que ces frais ne vous regardent pas. Je vous prie, Monsieur, de me marquer si je puis vous envoyer encore votre argent sur Lyon. Aussitôt votre réponse, je vous le ferai passer.

Monsieur Gerbaud, de Sainte-Geneviève, m'a fait demander quarante-huit livres que je lui ai données. Vous voudrez bien me mander si à l'avenir il me demandait encore quelque chose, si je puis le lui donner.

Je vous prie, Monsieur, de faire agréer mon respect à Mademoiselle votre sœur.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

POINTARD.

SUSCRIPTION. — A Monsieur, Monsieur Thomas, de l'Académie française, maison de M. Fleury à Oullins près de Lyon, à Lyon.

M. HENRIET.

1. La correspondance littéraire des deux amis de trente ans se termine ainsi sur de misérables questions d'intérêt, dans lesquelles ni la famille du défunt ni Cavailhès n'ont le beau rôle. Cavailhès a cherché à faire payer par Thomas des frais qui incombaient à la succession, et les héritiers de Barthe ont manqué à la mémoire du défunt en profitant d'un vice de forme pour refuser la délivrance de quelques legs particuliers, dont un souvenir pour Mlle Thomas. Quelles réflexions amères le chantre du *Czar* a dû faire, avec son emphase coutumière, sur toutes ces mesquineries.

Le 17 septembre, Thomas s'éteignait à son tour dans les bras de son confrère de l'Académie, l'archevêque de Lyon, Mgr de Montazet. Il était dans sa cinquante-deuxième année. Un des fidèles disciples de Thomas, Garatt, lui a consacré, dans le *Mercure de France* du 8 octobre 1875, p. 71, un touchant article nécrologique. Il passe en revue les ouvrages du défunt et insiste sur ses vertus et sa prudente sagesse. « Il était, dit Garat, également bon à consulter sur une tragédie et sur une comédie, sur un discours et sur un poëme, sur une histoire et sur un livre philosophique : il ne nous éclairait pas seulement sur vos défauts, ce qui n'est jamais très difficile, il vous indiquait les sources des beautés, et souvent en faisait sortir à l'instant même des beautés très frappantes. La littérature était sa passion, et il n'en parlait jamais sans éloquence, jamais sans cette chaleur qui crée ou qui féconde. En le quittant, on aimait plus la gloire, on avait plus d'ardeur pour la mériter, plus d'espérance de l'obtenir; on allait prendre la plume ou chercher la solitude; on songeait surtout à épurer son âme pour embellir son talent.... Plus on approchait de cette âme, plus on avait pour elle d'amour et de vénération.... Ses amis ne se croyaient pas assez près de lui lorsqu'ils n'avaient pas la même demeure, C'est M. Thomas surtout qui faisait sentir que le plus grand charme de la vie est dans le commerce d'une âme pure et douce, d'un esprit fécond et éclairé, qui réveille à chaque instant dans votre esprit et dans votre âme une multitude de sensations qui les perfectionnent l'un et l'autre. » Ces lignes de Garat ne résument-elles pas l'impression exacte qui se dégage de la correspondance de Thomas avec Barthe, qu'Anne-Rose Thomas avait songé à publier. Elle avait consulté, à ce sujet, les amis de son frère : Deleyre et Mme Necker. Deleyre lui écrivit le 30 août 1790 : « Je crois, comme vous le penserez avec Mme Necker, que la correspondance de M. Thomas avec M. Barthe ne peut honorer la mémoire d'un stoïcien qui n'avait rien de commun que du talent avec un épicurien de la classe la plus relâchée ». Souhaitons que les lecteurs jugent avec plus d'indulgence les lettres de l'épicurien, et honorent son juste prix la mémoire du stoïcien!

UNE CONSULTATION DE SAINTE-BEUVE SUR XAVIER DE MAISTRE

Pour écrire ses articles, Sainte-Beuve constituait de véritables dossiers de notes, extraits et copies dont la Collection Lovenjoul possède une admirable série, intitulée « Dossiers littéraires », sous les cotes D 538 (1979) à D 567 (2008), soit un ensemble de 31 dossiers reliés en toile grise d'environ 400 feuillets chacun. Mais quand le personnage dont il préparait le portrait était un contemporain, il aimait à l'interroger lui-même; si le personnage était mort ou s'il ne voulait pas s'adresser directement à lui, Sainte-Beuve interrogeait quelqu'un de ses intimes. Il appelait cela faire poser un modèle; de ces interrogatoires il reste des notes en désordre sur des feuilles de papier. Beaucoup plus curieuses sont les réponses écrites reçues par Sainte-Beuve. Ce sont, pour employer un mot anglais tout moderne, mais passé dans le langage courant, de véritables « interviews ».

Sainte-Beuve ayant eu l'intention de faire le portrait de Xavier de Maistre pour une galerie de *Portraits Littéraires* contemporains où figuraient déjà Ballanche, Villemain, Chateaubriand, etc., s'adressa à l'auteur du *Lépreux de la Cité d'Aoste*. Voici cette réponse. Il est regrettable que l'on ne possède pas le questionnaire de Sainte-Beuve comme pendant.

Lettre de Xavier de Maistre à Sainte-Beuve[1].

[24 mars 1836.]

Je n'ai pas répondu tout de suite à votre lettre et je le fais avec quelque embarras ne sachant trop comment satisfaire à vos demandes au sujet de ma vie littéraire ni comment vous donner le désir que j'aurais de vous voir renoncer à votre projet. Je ne suis point littérateur, Monsieur, le petit volume de mes œuvres produites pendant une longue vie de 72 ans doit suffire pour vous en persuader et je vais tâcher de vous le prouver, voulant répondre de mon mieux à votre aimable prévenance.

J'ai passé toute ma jeunesse en service militaire en différentes villes du Piémont et je dois à la vérité d'avouer que dans cet espace de temps j'ai fait consciencieusement la vie de garnison sans songer à écrire et assez rarement à lire. Il est probable que vous n'auriez jamais entendu parler de moi sans la circonstance dont j'ai parlé dans mon *Voyage autour de ma chambre* qui me fit garder les arrêts pendant quelque temps. Vous comprendrez facilement, Monsieur, combien je dois peu désirer que ces confidences soient publiées. J'écrivis alors mon premier opuscule et bientôt après, dans une visite que je fis à mon frère Joseph à Lausanne je lui portai mon manuscrit. Mon frère était mon parrain et mon protecteur et me loua de la nouvelle occupation que je m'étais donnée et garda le brouillon qu'il mit en ordre après mon départ.

1. Ms collection Lovenjoul, D 606 (2046), fol. 33 et 34.

Quelque temps après j'en reçus un exemplaire imprimé et j'eus la surprise qu'éprouverait un père en revoyant adulte un enfant laissé en nourrice. J'en fus très satisfait et reçommençai aussitôt l'expédition nocturne. Mais mon frère auquel je fis part de mon entreprise m'en détourna. Il m'écrivit que je détruirais tout le prix que pourrait avoir cette bluette en la continuant. Il me parla d'un proverbe espagnol qui dit que toutes les secondes parties sont mauvaises et me conseilla de chercher quelque autre sujet. Je n'y pensai plus.

Voici maintenant l'origine du *Lépreux*, écrit 20 ans après le premier voyage; dans cet intervalle les événements m'avaient conduit en Russie ; en 1810 me trouvant à Saint Pétersbourg à une réunion de personnes parmi lesquelles était mon frère, la conversation tomba sur la lèpre des Hébreux. Quelqu'un dit que cette maladie n'existait plus. J'eus l'occasion de parler dn lépreux de la cité d'Aoste que j'avais connu et je le fis avec assez de chaleur pour intéresser mes auditeurs et pour m'intéresser moi-même à cette histoire dont je n'avais jamais parlé à personne ; la pensée me vint de l'écrire ; mon frère m'y encouragea; il approuva l'essai que j'en fis et le fit imprimer en y joignant le premier voyage chez Pluchard imprimeur libraire à Saint-Pétersbourg 1811, mais il ne fut guère connu en France avant 1820 ou 1821, lorsque j'écrivis les trois autres opuscules : l'*Histoire de la Jeune Sibérienne* que j'avais apprise en partie d'elle-même, les *Prisonniers du Caucase* et l'*Expédition nocturne* dont j'avais retrouvé les premiers chapitres commencés depuis trente ans; ces trois derniers ouvrages furent écrits à la demande de quelques amis auxquels j'en avais promis la propriété et qui les firent publier à Paris chez Dondey Dupré en deux volumes in-12 formant en 400 pages mes œuvres complètes. Cet habile libraire est même parvenu à faire des marges et des pages blanches à remplir deux volumes in-8°.

Vous me demandez si j'ai été à Paris. Hélas, non, Monsieur, à mon grand regret ni même en France. Seulement à mon retour de Russie, à l'âge de soixante-deux ans, j'ai traversé un petit angle de votre belle patrie en venant de Strasbourg par Besançon à Genève; je n'ai donc pu connaître aucun de vos hommes de lettres. Le seul auteur célèbre que j'ai connu personnellement est M. de Lamartine, que j'ai rencontré en Italie et que des liens d'amitié et de parenté unissent depuis longtemps à ma famille.

Voilà, Monsieur, mon histoire littéraire aussi complète que mes œuvres. Vous avez, je le sais, mieux que personne le pouvoir de redorer les réputations qui s'affaiblissent, mais vous n'auriez aucun moyen de le faire en ma faveur, d'après les données que je viens de vous offrir, mes petits ouvrages sont des productions anormales qui n'ont point de rapport avec ma vie ordinaire. Laissons-les valoir ce qu'ils valent et ne trahissons pas le secret de ma confession.

Avant de finir, je veux vous témoigner toute ma reconnaissance pour la déférence que vous avez eue pour moi en me prévenant de votre intention, ce dont les auteurs biographes se dispensent quelquefois. C'est pour répondre à ce bon procédé que je suis entré dans autant de détails, gardez-les pour vous de grâce et employez votre heureux et fécond génie à des productions plus intéressantes que ma biographie.

Recevez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Naples, le 24 mars 1836.

X. DE MAISTRE.

Cependant l'article ne fut pas écrit en 1836 et ce n'est que trois ans plus tard que Sainte-Beuve, toujours curieux et guettant l'actualité, profita, pour le mettre au point, du séjour du comte Xavier de Maistre à Paris.

Celui-ci avait soixante-douze ans et venait à Paris pour la première fois; il descendit rue Duphot, 8, et il ne manqua pas de se rendre, un jour, à l'invitation de Sainte-Beuve qui l'interrogea de nouveau longuement. Le critique reprit ses notes anciennes, emprunta les œuvres *Le Lépreux de la cité d'Aoste*, *Le Voyage autour de ma chambre*, qu'il voulait relire, et se hâta d'écrire l'article qui parut dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1839, quelques jours avant son départ pour l'Italie.

Dès lors la méthode de Sainte-Beuve est courante : il interroge celui qu'il veut « pourtraicturer »; il prend séance avec lui et lui pose des questions pendant toute une matinée : ainsi a été écrit l'article sur Monselet. Il préfère cet interrogatoire direct auquel on ne peut se dérober au questionnaire par lettre plus facile à éluder. D'ailleurs, il ne se contente pas du modèle lui-même; il s'entretient avec ses amis, et leur fait subir oralement ou par écrit tout un interrogatoire. Ainsi, pour faire le portrait de Fauriel (après sa mort, il est vrai), il s'adresse à Victor Cousin et à Mohl; pour Gavarni, il va voir les Goncourt; c'est ainsi que pour son grand article sur Viollet-le-Duc il écrit à Mérimée qui passe l'hiver à Cannes.

On pourrait, pour de nombreux articles des *Lundis*, transcrire en marge, à la façon d'un commentaire, ou mieux, ainsi que des gloses pittoresques, les lettres que Sainte-Beuve a reçues : ainsi l'on surprendrait mieux sa méthode de recherches ; les lettres permettraient de connaître ses sources d'information, de deviner ses lectures, de savoir quels contemporains il a interrogés. C'est pourquoi l'édition de la *Correspondance générale de Sainte-Beuve* qui commencera de paraître dans quelques semaines à la libraire Stock insérera ces réponses à leur date, comme autant de documents utiles pour la littérature française du XIXe siècle.

Jean Bonnerot.

UNE SOURCE DE « SALAMMBÔ »

Pour composer *Salammbô*, Flaubert eut à lire quantité de livres dont le docteur Merry Delabost a publié en 1911[1] une liste, que complète celle établie par Arthur Hamilton en 1917[2].

Pour se procurer les ouvrages dont il avait besoin, et dont quelques-uns étaient peu communs, il eut recours à ses amis et surtout aux bibliothèques. C'est ainsi qu'il passa plusieurs semaines à « s'ahurir » dans les salles de lecture, lorsqu'en septembre 1860, au moment de repartir à Croisset, il eut besoin d'un livre de Christophorus Hendrich intitulé *Carthago sive Carthaginiensium Respublica* pour documenter, dans son chapitre 9, le passage où il parle des supplices infligés aux prisonniers. Il trouva le livre à la Bibliothèque Impériale sous la cote d'alors 331 A, mais n'eut pas le temps de lire en détail les 637 pages de ce volume, composé en grande partie de citations de poètes et d'historiens de l'antiquité. Il songea donc à l'emprunter et s'adressa au « Conservatoire » de la Bibliothèque Nationale, qui était la réunion des Conservateurs s'assemblant à époque fixe pour examiner les demandes et les questions en suspens; mais il se heurta à un refus. L'on objecta, paraît-il, que l'auteur de *Madame Bovary* étant un romancier n'avait pas le droit d'emprunter des livres de travail réservés aux seuls érudits et savants.

Flaubert s'adressa donc à Sainte-Beuve pour lui faciliter l'emprunt de ce livre. C'était un usage, courant alors, de prêter aux personnalités connues, et c'est ainsi que l'on peut relever sur les lourds registres de prêts de la Bibliothèque Nationale les noms de : Lamartine, Victor Hugo, Chateaubriand, Sainte-Beuve et combien d'autres.

Le plus terrible emprunteur fut certainement Sainte-Beuve, et l'on peut évaluer à plusieurs centaines le nombre des ouvrages que le critique emprunta, par l'entremise de Magnin ou de tel autre bibliothécaire, pour documenter pendant près de trente ans ses articles du « Lundi ». La liste, d'ailleurs, en sera prochainement publiée.

Mais Flaubert n'avait pas, au jugement de ces Messieurs les Conservateurs de la Bibliothèque Impériale, des titres nécessaires pour être

1. Dans *Notre Vieux Lycée. Bulletin de l'Association des Anciens Élèves du Lycée de Rouen*, avril 1911.

2 *Sources of the religious element in Flaubert's Salammbô*, fascicule 4 des *Elliot Monographs in the romance languages and literatures*, éd. by Ed. Armstrong, p. 118-128.

admis à la faveur du prêt. Saint-Beuve s'interposa et écrivit à Taschereau le 4 septembre 1860 :

Ce 4 septembre 1860.

Mon cher ami [1],

Je viens solliciter auprès de vous pour un ami et vous demander qu'on revienne sur un refus qui ne me paraît pas juste. M. Gustave Flaubert a demandé et désire emprunter à la Bibliothèque Impériale quelques ouvrages notamment :

De Republica Carthaginiensium
Hendrich 331 A.

Il me semble que M. Flaubert est dans les conditions dans lesquelles le prêt peut être accordé et permettez-moi de vous dire (toute amitié à part) ce qu'il est.

L'auteur de *Madame Bovary* (livre des plus remarquables et qu'il ne faut pas juger par les criailleries des puritains) est le fils d'un savant chirurgien, le Dupuytren de Rouen, le frère du plus célèbre chirurgien de cette ville. Il est lui-même un savant; il fait un livre sur l'ancienne Carthage; il est allé exprès visiter les lieux six mois avant M. Beulé; il passe sa vie quand il est à Paris à la Bibliothèque de l'Institut; il en sait plus long sur cette ancienne civilisation carthaginoise, dont on sait si peu de choses, que tous les membres de l'Académie des Inscriptions, trois ou quatre exceptés. Il est personnellement recommandable par son caractère. Il a de plus de la fortune et un domicile à Paris.

Vous, homme sans préjugés, est-ce juste, parce qu'il a fait un roman qui restera et contre lequel on a crié, qu'on lui refuse une faveur qui est généralement accordée à qui a publié un ouvrage et peut justifier de ses Études et de sa moralité?

Quand j'ai autrefois demandé cette autorisation pour moi-même, Raoul Rochette (à qui je le pardonne) fut d'avis dans le Conservatoire de me la refuser comme Romantique.

J'en appelle du Conservatoire, s'il a jugé dans ce cas, à vous, mon cher ami, et je vous assure que l'autorisation d'emprunter ne saurait être accordée à un homme de talent qui en fasse mieux usage que M. Flaubert. Notez qu'il est actuellement le seul homme sans doute qui ait besoin de l'ouvrage en question : *De Republica Carthaginiensium.*

Excusez cette longue requête et croyez-moi tout à vous.

S[ain]te-Beuve.

Taschereau invoqua sans doute le règlement et chercha à justifier son refus par l'abus de ces prêts trop fréquents qui laissaient dans la bibliothèque des rayons entiers à demi privés de leurs livres.

Sainte-Beuve dut insister de nouveau afin d'obtenir pour Flaubert une faveur qui, pour le cas particulier, ne semblait pas extraordinaire, et, le 6 septembre 1860, il écrivait de nouveau à Taschereau :

Ce 6 septembre 1860.

Mon cher ami,

Vous parlez d'or; j'ai été conservateur autrefois et je me suis souvent

1. Les autographes de ces deux lettres à Taschereau ont été donnés récemment à la Bibliothèque de l'Institut.

arrêté devant ces rayons à moitié dégarnis et qui ne se remplissaient plus, à tel point que j'ai été heureux, en quittant cette place, d'être déchargé de la responsabilité.

Dans le cas particulier, voudriez-vous accorder dans quelques jours la permission spéciale, au moins pour le livre sur les Carthaginois? Un ami de M. Flaubert ira, si vous le permettez, rappeler cette demande; lui-même est retourné travailler près de Rouen à la campagne.

Voici la note Choiseul dans toute sa sincérité.

Mille remerciements

et tout à vous,

S[AIN]TE-BEUVE.

Cette fois-ci l'Administration de la Bibliothèque se montra moins intransigeante et accorda la faveur sollicitée. Mais Flaubert était parti à Croisset. Il dut charger son ami, Eugène Crépet, de faire pour lui les démarches nécessaires et de lui envoyer les ouvrages. Flaubert écrivit en effet à Crépet, avec un peu de mauvaise humeur, bien justifiée, il faut l'avouer, pour cette mesquinerie qui avait retardé de près de quinze jours cette lecture :

« Voici la lettre pour le Taschereau. Est-ce ça? Ai-je compris? Faites tous mes remerciements à Sainte-Beuve. Mais entre nous, je ne vous cache pas que je trouve tous ces manèges et tiraillements d'un piètre goût et si je n'avais pas craint de fâcher notre ami, j'aurais tout envoyé faire f... carrément (telle fut ma première idée). C'est bien de l'embarras pour peu de chose! Donc allez à la Bibliothèque, mon bon, et envoyez-moi le Hendrich (marqué au catalogue 331 A) dans une petite boîte adressée à Monsieur Achille Flaubert, Hôtel-Dieu, Rouen, pour M. G. F.... »

Eugène Crépet, muni de cette demande en règle de Flaubert, vint, le 22 septembre 1860, à la Bibliothèque Impériale et emprunta au nom de Flaubert, dont il inscrivit l'adresse : 32, boulevard du Temple, les deux volumes suivants : Beugnot, *Chute du Paganisme en Occident*, 2 volumes, 1835, et Hendrich[1], *Carthago...*, 1664. Ils les inscrivit sous les numéros 2558 et 2559 et signa dans la marge réservée.

Flaubert reçut les livres à Croisset et y prit maintes notes, et notamment pages 242 à 248, il leur emprunta quelques détails atroces des supplices infligés aux prisonniers à l'occasion des funérailles.

Deux ans plus tard, *Salammbô* parut et Sainte-Beuve, en rendant compte dans le *Constitutionnel* des 8, 15 et 22 décembre 1862, reprocha à Flaubert d'avoir « inventé » ces supplices infligés aux prisonniers. Flaubert lui répliqua, dans sa grande lettre des 23 et 24 décembre 1862, lettre qui est un véritable plaidoyer; il se défendit d'avoir inventé en quoi que ce soit ces détails, et invoqua à

1. Ce volume ne figure pas dans les listes dressées de livres consultés pour *Salammbô*.

l'appui de son dire et de son affirmation les textes cités par Hendrich. Il ne se souvenait plus, sans doute, que c'était Sainte-Beuve qui lui avait facilité l'emprunt et la lecture attentive de ce volume; mais le rapprochement est curieux à faire aujourd'hui, et ces deux lettres de Sainte-Beuve intervenant auprès de ses amis de la Bibliothèque sont à verser au dossier de l'histoire de *Salammbô* pour les érudits de l'avenir.

Jean Bonnerot.

BIBLIOGRAPHIE DE PIÈCES DE THÉATRE PARUES EN FRANCE DE 1815 A 1848

Avec indication des pièces ayant un caractère social ou une tendance sociale.

te bibliographie comprend toutes les comédies et les drames, sauf les comé-storiques et les pièces-féeries, qui ont paru en France entre les années 1815 . On y trouvera aussi quelques pièces napoléoniennes, parce que celles-ci ne nt pas appartenir au genre de la comédie historique, mais à celui de la pièce onstance. Il est reconnu que, malgré les soins qu'on a eus, les omissions sont bles. Les pièces à intention sociale probable sont marquées d'un astérique. raison pour les blancs dans cette bibliographie est double : ou je n'ai pas à trouver la pièce, ou l'exemplaire que j'ai vu n'a pas donné les détails aires.

TEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
	Deux Normands.	Vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, 15 décembre 1839.
Brousse.	Les Suites d'un coup d'Épée.	Comédie en un acte, en prose.	Odéon, 27 octobre 1828.
et Laurent.	L'Homme en place.	Pièce.	Publiée en 1831.
Labrousse t.	Juliette.	Drame en trois actes et six tableaux.	Gaîté, 4 mars 1834.
a, Carlos. t.	La Chute d'un Ministre.	Pièce.	Parut en 1829.
	Un An, ou le Mariage d'amour.	Drame en trois actes, en prose.	Théâtre-Français, 8 mai 1831.
—	Charlotte, ou le Mariage d'amour.	Drame en quatre actes.	Ambigu-Comique, 26 mars 1833.
—	Un Divorce.	Drame en un acte.	Vaudeville, 28 juin 1831.
—	L'Escroc du grand monde.	Drame en trois actes, mêlé de chant.	Vaudeville, 10 avril 1833.
—	Henriette, ou deux Ans après.	Pièce.	Parut en 1830.
—	L'Important.	Comédie en trois actes et en vers.	Odéon, 4 décembre 1827.
—	Léontine.	Drame en trois actes et en vers.	Vaudeville, 20 mai 1831.
—	Le Régent.	Comédie en trois actes, mêlée de couplets.	Vaudeville, 23 février 1832.
—	La Robe déchirée.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 5 juillet 1834.
et Bour-	Père et Parrain.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 11 novembre 1833.
et Buquet.	La Morte.	Drame en quatre parties.	Nouveautés, 6 juin 1831.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Ancelot et de Comberousse.	L'Ami Grandet.	Comédie en trois actes.	Vaudeville, 24 octobre 183
—	Le Domino rose.	Comédie-vaudeville-anecdote en deux actes.	Variétés, 25 février 1834.
—	La Fille du Soldat.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 24 octobre 1832.
—	Mme d'Egmont, ou Sont-elles deux?	Comédie en trois actes, mêlée de chants.	Variétés, 25 avril 1833.
—	Un Secret de famille.	Drame en quatre actes.	Vaudeville, 2 juillet 1834.
—	Le Tapissier.	Comédie en trois actes, mêlée de chants.	Variétés, 5 janvier 1835.
Ancelot et Cordier.	Clémentine.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 7 décembre 1
Ancelot et Dandré.	L'Article 960 ou La Donation.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 20 août 1839.
Ancelot et Duport.	Dieu vous bénisse!	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 14 février 183
—	Un Mariage sous l'Empire.	Comédie en deux actes, mêlée de couplets.	Vaudeville, 29 octobre 183
Ancelot et Foucher.	Une Rivale.	Drame en trois actes.	Vaudeville, 22 novembre 1
Ancelot et Laborie.	Heureuse comme une princesse.	Comédie en deux actes.	Théâtre-Français, 17 ju 1834.
(?) Ancelot et Léon.	Le Dandy.	Comédie en deux actes, mêlée de chants.	Vaudeville, 15 octobre 183
(?) Ancelot et Leroux.	Trop heureuse ou Un jeune Ménage.	Comédie en un acte, mêlée de chants.	Vaudeville, 25 mars 1837.
Ancelot et Lurine.	La Peur du mal.	Comédie en un acte, mêlée de chants	Vaudeville, 25 novembre 1
Ancelot et Mazères.	L'Espion.	Drame en cinq actes.	Théâtre-Français, 13 déc bre 1828.
Mme Ancelot.	Clémence ou la Fille de l'Avocat.	Comédie en deux actes, mêlée de couplets.	Gymnase, 2 novembre. 183
—	Les Femmes de Paris ou l'Homme de loisir.	Drame en cinq actes, en prose.	Gaîté, 5 octobre 1848.
—	Les Honneurs et les Mœurs ou le même Homme.	Comédie en deux actes.	Gymnase, 7 mai 1840.
—	Marguerite.	Comédie en trois actes.	Parut en 1840.
—	Un Mariage raisonnable.	Comédie en un acte, en prose.	Théâtre-Français, 4 nove 1835.
—	Le Père Marcel.	Comédie mêlée de chant, en deux actes.	Variétés, 19 janvier 1841.
D'Anglemont, Ader et Lesguillon.	Le Cachemire.	Comédie en un acte et en vers.	Odéon, 16 décembre 1826.
Anne et Jadin.	Le Pari.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 11 octobre 18
Anne et René.	Le Noble et l'Artisan.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 4 février 1831

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
ntier.	L'Agrafe.	Drame en trois actes.	Ambigu-Comique, 31 juillet 1837.
—	Bugg ou les Javanais.	Mélodrame en trois actes.	Ambigu-Comique, septembre 1828.
—	Les six Degrés du Crime.	Mélodrame en trois actes.	Ambigu-Comique, 30 novembre 1831.
—	Pierre le Rouge.	Comédie en trois actes, mêlée de chant.	Vaudeville, 12 octobre 1836.
Antier, Alexis et Brienne.	L'Abolition de la Peine de mort.	Drame en trois actes et en six tableaux.	Ambigu-Comique, 22 février 1832.
Antier et de Comberousse.	L'Honneur d'une Femme.	Pièce.	Parut en 1840.
ntier et de Comberousse.	Le Marché de St-Pierre.	Mélodrame en cinq actes.	Gaîté, 20 juillet 1839.
ntier et Couailhac.	Plock le pêcheur.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 1er août 1838.
ntier, St-Amant et Paulyanthe.	L'Auberge des Adrets.	Mélodrame en trois actes, à spectacle.	Ambigu-Comique, 6 décembre 1823.
ntier, St-Amant et Villemot.	Le Remplaçant.	Mélodrame en trois actes.	Ambigu-Comique, 26 juin 1828.
ntier et Sandrin.	A quoi ça tient !	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 23 juillet 1837.
Arago, E.	Les Aristocraties.	Comédie en cinq actes et en vers.	Jouée le 1er novembre 1847.
—	L'Honneur d'une Femme.	Pièce.	Jouée le 31 décembre 1837.
—	Mandrin.	Mélodrame en trois actes, à grand spectacle.	Porte-St-Martin, 3 avril 1827.
rago et Alhoy.	Les Chemins de fer.	Vaudeville-revue composée à la mécanique.	Vaudeville, 31 décembre 1832.
rago et Bayard.	Le Démon de la nuit.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 18 mai 1836.
—	Le Cousin Frédéric.	Pièce.	Parut en 1829.
rago et Bourgeois.	La Fille du Portier.	Drame en trois actes.	Gaîté, 1er février 1827.
rago et Desvergers.	L'Avocat.	Mélodrame en trois actes et à spectacle.	Ambigu-Comique, 16 juin 1827.
—	Lia ou une Nuit d'absence.	Drame-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 9 mars 1826.
ago et Duvert.	27, 28 et 29 juillet.	Tableau épisodique des trois journées.	Vaudeville, 17 août 1830.
ago et Le Poitevin de St-Alme.	Un Jour d'embarras.	Comédie-vaudeville en un acte.	Ambigu-Comique, 8 mars 1824.
ago et Lubize.	Arriver à propos.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 7 septembre 1836.
ago et Varin.	Une Invasion de Grisettes.	Vaudeville en deux actes.	Palais-Royal, 16 décembre 1843.
ago et Victor.	L'Amour et la Guerre.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 22 août 1825.
go et de Villeneuve.	Les quatre Artistes.	Comédie-vaudeville en un acte.	Ambigu-Comique, 1er mars 1827.
—	La Fleuriste.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 4 juillet 1827.
—	Le Prix de Folie.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 31 décembre 1833.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Arago, J. E. et Lurine.	Chabert.	Histoire contemporaine, en deux actes, mêlée de chant.	Vaudeville, 2 juillet 1832.
Arnould et Fournier.	La Poupée ou l'Écolier en bonne fortune.	Comédie mêlée de couplets, en un acte.	Vaudeville, 11 juin 1831.
—	La Sœur cadette.	Comédie en un acte et en vers.	Odéon, 22 février 1833.
*Arnoult, Stephen.	Le Tyran municipal ou la Journée d'un Maire.	Pièce.	Parut en 1829.
D'Artois.	Mon ami Pierre.	Comédie en un acte.	Nouveautés, 8 septembre 18
—	La petite Babet.	Comédie-vaudeville en un acte	Variétés, 6 juin 1823.
—	Les Enragés.	Tableau villageois en un acte.	Variétés, 20 octobre 1829.
—	La Grand'Maman.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 30 avril 1825.
—	L'Imprimeur sans caractère ou le Classique et le Romantique.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 18 août 1824.
—	Le dernier Jour d'un Condamné.	Époque de la vie d'un Romantique en un tableau.	Variétés, 15 mai 1829.
—	Les Mystères de Passy.	Parodie-vaudeville en onze tableaux et cinq actes.	Folies-Dramatiques, 5 m 1844.
—	Jean Picot, ou Cinq Ans d'un Conscrit.	Vaudeville en cinq parties.	Variétés, 11 octobre 1824.
—	La Route de Poissy.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 17 janvier 1823
—	Les Suites d'un Mariage de raison.	Drame en un acte, mêlé de couplets.	Nouveautés, 6 mai 1829.
—	Deux Systèmes.	Vaudeville en deux actes.	Variétés, 15 juin 1840.
*D'Artois, Adolphe et Desforges.	Le Portefeuille.	Comédie en deux actes, mêlée de couplets.	Nouveautés, 29 décembre 18
D'Artois et Anne.	La Saint-Henri.	Divertissement à l'occasion de la fête de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Bordeaux.	Théâtre de la Cour, à Sa Cloud, 14 juillet 1825.
D'Artois et Brisset.	Le Retour à la Ferme.	Pièce.	Vaudeville, 4 novembre 1
D'Artois et Brisset.	Le Traité de Paix.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 16 août 1824.
D'Artois et Dupin.	Le Perruquier et le Coiffeur.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Variétés, 19 février 1824.
—	Le Rideau levé ou le Siège du Parnasse.	Bataille en couplets.	Vaudeville, 9 avril 1818.
—	La Villageoise somnambule.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Variétés, 15 octobre 1827.
D'Artois et Francis.	Le Capitaliste malgré lui.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 10 mars 1826.
D'Artois, Francis et Gabriel.	Les Personnalités.	Vaudeville épisodique en un acte.	Variétés, 11 octobre 1824.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
D'Artois, Francis et Gabriel.	M. Pique-Assiette.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 18 mai 1824.
D'Artois et Léon.	Angeline ou la Champenoise.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 5 avril 1819.
D'Artois et Rochefort.	Le Diable d'Argent.	Revue en un acte et en vaudevilles.	Variétés, 5 décembre 1820.
D'Artois et Saintine.	L'Isle des Noirs.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 14 mars 1823.
—	L'Orage.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 9 juin 1823.
—	Le Séducteur champenois ou les Rhénois.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 16 décembre 1819.
D'Artois et Signol.	Le Calendrier vivant.	Revue-folie de l'an 1817.	Vaudeville, 31 décembre 1817.
—	Le Caporal et le Paysan.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Variétés, 3 mars 1828.
D'Artois et Théaulon.	Le Candidat.	Comédie-vaudeville en cinq actes.	Variétés, 8 juin 1826.
—	Le Laboureur, ou tout pour le Roi, tout pour la France !	Comédie en un acte et en prose.	Théâtre-Français, 24 août 1823.
—	La Suite du Folliculaire.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 8 août 1820.
D'Artois et Vanderburch.	La Grisette mariée.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 1er juin 1829.
D'Artois et Warner.	Le Bourgeois de Paris ou la Partie de plaisir.	Pièce en trois actes et en cinq tableaux.	Nouveautés, 10 septembre 1828.
—	Le Château de M. le Baron.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 12 février 1828.
D'Artois et Xavier.	La Curieuse.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 6 mai 1824.
D'Artois, Achille.	Trois Cœurs de Femmes.	Vaudeville en trois actes.	Variétés, 17 novembre 1836.
—	L'Espionne, imité du Théâtre de Clara Gazul.		Vaudeville, 1er juin 1829.
—	Le Jeu de Cache-Cache ou la Fiancée.	Comédie en deux actes, mêlée de chants.	Nouveautés, 25 mai 1827.
—	La Sorcière des Vosges.	Vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 24 décembre 1824.
D'Artois et d'Artois, Armand.	Le Champenois.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 11 mai 1825.
D'Artois et Anne.	Alfred ou la Bonne Fête.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 11 juin 1824.
D'Artois et Dupin.	La Lingère du Palais ou la nouvelle Manon.	Vaudeville en trois actes.	Variétés, 24 juillet 1830.
D'Artois et Lebas.	Les Frères rivaux.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 3 août 1827.
D'Artois, Rougemont et Dupeuty.	Jean-Jean Don Juan. (Parodie de Don Juan d'Autriche.)	Parodie en cinq pièces.	Variétés, 15 décembre 1835.
D'Artois et Théodore.	Le Mariage de Convenance.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 15 mars 1824.
Derivers Félix.	La Course au Clocher.	Comédie en trois actes, en vers.	Théâtre-Français, 8 mars 1839.
—	Deux Maîtresses.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 15 mars 1836.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Arvers Félix.	Le second Mari.	Comédie en trois actes et en vers.	Théâtre-Français, 7 avril 18
Arvers, Bayard et Foucher.	En Attendant !	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 30 novembre 18
D'Aubigny, Baudouin.	Les Inséparables.	Mélodrame en trois actes et à grand spectacle.	Panorama-Dramatique, 20 n 1823.
* —	Les petits Protecteurs.	Comédie.	Odéon, 17 septembre 1816.
—	Les deux Sergents.	Drame en trois actes et à spectacle.	Porte Saint-Martin, 20 févr 1823.
D'Aubigny et Boirie.	Les Paratonnerres.	Comédie en un acte et en prose.	Porte Saint-Martin, 21 n vembre 1821.
D'Aubigny et Hyacinthe.	Le Lépreux de la Vallée d'Aoste.	Mélodrame en trois actes.	Porte Saint-Martin, 13 a 1822.
D'Aubigny et Poujol.	L'Homme gris.	Comédie en trois actes et en prose.	Odéon, 23 septembre 1817.
—	La Visite domiciliaire.	Drame en un acte.	Gymnase, 15 novembre 18
Aude.	La Critique de Mme Angot au Sérail.	Pièce en un acte et en vers.	Ambigu-Comique, 10 fév 1817.
* —	La Nuit d'un Joueur ou le petit Beverley.	Comédie en un acte.	Variétés, 30 juillet 1827.
*Auger, H.	Benoit ou les Deux Cousines.	Pièce.	Gaîté, décembre 1842.
—	Mlle Bernard ou l'Autorité paternelle.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 8 juillet 1838.
—	Un Dévouement.	Drame en un acte.	Théâtre-Français, 11 octo 1836.
* —	Marcel ou l'Intérieur d'un ménage.	Drame en quatre actes.	Gaîté, 7 février 1838.
* —	Les Mœurs et la Loi.	Drame en cinq actes et en prose.	Publiée en 1832, mais non jo
*Auger et Cornu.	Pauvre Mère.	Drame en cinq actes.	Gaîté, 11 novembre 1837.
*Augier Émile.	L'Aventurière.	Comédie en quatre actes, en vers.	Théâtre-Français, 23 m 1848.
—	La Ciguë.	Comédie en deux actes, en vers.	Odéon, 13 mai 1844.
—	Un Homme de Bien.	Comédie en trois actes, en vers.	Théâtre-Français, 18 noven 1845.
Balzac.	La Marâtre.	Drame intime en cinq actes et huit tableaux.	Théâtre-Historique, 25 1848.
* —	Mercadet.	Comédie en trois actes, en prose.	Théâtre de la Républi 10 octobre 1848.
—	Paméla Giraud.	Pièce en cinq actes.	Gaîté, 26 septembre 1843.
* —	Vautrin.	Drame en cinq actes.	Porte Saint-Martin, 14 1840.
Barbier Jules.	Vautrin et Frise-Poulet en Icarie.	Pièce.	Parut en 1848.
*Baron Acarie.	Une Charge à payer.	Comédie en un acte et en vers.	Odéon, 27 décembre 1841.
Barthélemy et Fillot.	Le Camarade de chambrée.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gaîté, 4 décembre 1836.
—	L'École de Danse.	Tableau-vaudeville en un acte.	Gaîté, 23 avril 1837.
—	Les petits Métiers.	Tableau populaire en un acte.	Gaîté, 27 mai 1836.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Barthélemy et Jaime.	Une Course en Fiacre.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Ambigu-Comique, 4 mars 1832.
Barthélemy et Lhérie.	L'Art de ne pas monter sa Garde.	Vaudeville en un acte.	Parut en 1833.
—	L'Épée, le Bâton et le Chausson.	Vaudeville en quatre tableaux.	Variétés, 21 juin 1830.
Barthélemy et Vanderburch.	L'Ennemi intime.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Ambigu-Comique, 22 février 1836.
Bastide Louis.	Tisiphone.	Satire populaire.	Parut en 1834.
Bayard.	John Bull au Louvre.	Vaudeville en trois tableaux.	Variétés, 13 septembre 1827.
—	Un Château de Cartes.	Comédie en trois actes, en vers.	Théâtre-Français, 13 décembre 1847.
—	Les Comptes de Tutelle.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 15 juin 1826.
—	La Foire aux Places.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 25 septembre 1830.
—	Les Gants jaunes.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 6 mars 1835.
—	M. Gogo à la Bourse.	Vaudeville en un acte et un tableau.	Variétés, 16 mai 1838.
—	Guillaume et Marianne.	Drame en un acte et en prose, imité de l'allemand.	Odéon, 25 novembre 1823.
—	Le Lansquenet.	Pièce.	Gymnase, 18 mai 1845.
—	La Lectrice.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 16 septembre 1834.
—	Madeleine la Sabotière.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 23 février 1836.
—	Une Mère.	Drame en deux actes, mêlé de couplets.	Gymnase, 23 novembre 1833.
—	L'Octogénaire.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Vaudeville, 6 octobre 1835.
—	Paul et Jean.	Vaudeville en deux actes.	Variétés, 13 mai 1837.
—	Résignée ou Deux Ménages.	Comédie en deux actes, mêlée de couplets.	Variétés, 20 septembre 1837.
—	Roman à vendre, ou les Deux Libraires.	Comédie en trois actes et en vers.	Odéon, 10 février 1825.
ayard et Alphonse.	Le Poltron.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 9 octobre 1835.
ayard et de Bouin.	La Jeune Fille et la Veuve.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 20 décembre 1828.
—	La Vieille Fille.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 10 novembre 1834.
ayard, Brazier et Mélesville.	Ils n'ouvriront pas !	Prologue-vaudeville.	Palais-Royal, 6 juin 1831.
ayard et de Comberousse.	Frétillon.	Vaudeville en cinq actes.	Palais-Royal, 13 décembre 1834.
—	Les Deux Nourrices.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 3 février 1835.
ayard et de Courcy.	L'Année sur la Sellette.	Revue mêlée de couplets.	Palais-Royal, 1er janvier 1837.
?) Bayard et Davesne.	Le Muet d'Ingouville.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 5 octobre 1836.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Bayard et Desaugiers.	La Porte secrète.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 7 mai 1825.
*Bayard et Deslandes.	Théodore ou Heureux quand même.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 17 octobre 183
Bayard et Desnoyers de Biéville.	Les Couleurs de Marguerite.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 4 octobre 1845.
—	Les Enfans de la Troupe.	Comédie en deux actes, mêlée de chant.	Gymnase, 16 janvier 1840.
—	Geneviève la Blonde.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 22 mai 1839.
* —	Horace et Caroline.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 19 mai 1848.
—	Jérôme le Maçon.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 19 novembre 1847
—	Les Nuits blanches.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 20 mai 1847.
—	De l'Or ! ou le Rêve d'un Savant.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Gymnase, 11 novembre 18
—	Phoebus.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 21 mars 1839.
Bayard et Devorme.	Moiroud et Compagnie.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 4 mai 1836.
Bayard et V. Doucet.	Léonce ou Propos de jeune Homme.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Variétés, 4 août 1838.
Bayard et Dumanoir.	Suzette.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 18 décembre 1837
—	La Vicomtesse de Lolotte.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Vaudeville, 12 mai 1847.
Bayard et Duport.	Claire d'Albe.	Comédie en trois actes.	Vaudeville, 25 décembre 18
—	La Fille de l'Avare.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 7 janvier 1835.
—	Le Frotteur.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 6 juin 1831.
* —	Marie Mignot.	Comédie historique, mêlée de couplets.	Vaudeville, 7 octobre 1829
Bayard et Duvert.	Le Mari de la Dame de Chœur.	Vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 12 décembre 1
Bayard et d'Ennery.	La Comtesse de Sennecy.	Drame en trois actes, mêlé de chants.	Gymnase, 11 septembre 1
Bayard et Dumanoir.	Le Capitaine Charlotte.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Palais-Royal, 3 décembre 1
* —	Judith.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 3 juin 1837.
—	Madame et Monsieur Pinchon.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 5 avril 1838.
Bayard et Gabriel.	Manette.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 28 avril 183
Bayard et Gabriel.	La Salle d'armes.	Comédie en un acte, mêlée de chant.	Palais-Royal, 4 août 1843.
Bayard et Jaime.	Le Réveil du Lion.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 2 octobre 1847.
Bayard et Laurencin	Mon Gendre.		Gymnase, 1840.
* Bayard et Laurencin.	Mathilde ou la Jalousie.	Comédie en trois actes, mêlée de chants.	Vaudeville, 3 juin 1835.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Bayard et Laurencin.	Vingt Ans plus tard.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 26 juin 1834.
—	Rage d'Amour ou la Femme d'un Ami.	Vaudeville en un acte.	Gymnase, 22 décembre 1848.
Bayard et Lemoine.	André.	Comédie en deux actes, mêlée de couplets.	Vaudeville, 28 novembre 1835.
—	La Niaise de Saint-Flour.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 19 juin 1846.
Bayard et Leroux.	Une Fille à établir.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 16 mai 1834.
—	Le vieux Pensionnaire.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 17 septembre 1829.
Bayard et Mathon.	Les deux Manières.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 17 décembre 1836.
Bayard et Merville.	Les Comptes de Tutelle.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 15 juin 1826.
Bayard et Paulin.	L'Incendie.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Vaudeville, 27 juin 1829.
Bayard et Picard Léon.	Mathias l'Invalide.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 5 juin 1838.
—	Une Poule.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 10 mai 1848.
Bayard et Saint-Laurent.	Le Roman de la Pension.	Comédie mêlée de vaudevilles.	Palais-Royal, 15 novembre 1844.
Bayard et Sauvage.	Les trois Beaux-Frères.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Palais-Royal, 16 septembre 1839.
—	Les Chiffonniers.	Pièce en cinq actes, mêlée de couplets.	Palais-Royal, 4 août 1847.
—	Le Gant et l'Éventail.	Comédie en trois actes.	Vaudeville, 6 juin 1846.
Bayard et Simonnin.	Le petit Homme gris.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 15 mars 1845.
Bayard et Théaulon.	Le Père de la Débutante.	Vaudeville en cinq actes.	Variétés, 28 octobre 1837.
Bayard et Vanderburch.	Un premier Amour.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Vaudeville, 14 mai 1834.
—	Les deux Créoles.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 9 septembre 1835.
—	Le Gamin de Paris.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 30 janvier 1836.
—	Le Serrurier.	Comédie en un acte, mêlée de vaudevilles.	Gymnase, 2 avril 1832.
Bayard et Varin.	Les deux font la paire.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés. 26 juin 1832.
Bayard et Varner.	La Belle et la Bête.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 22 mars 1845.
—	C'est Monsieur qui paie.	Vaudeville en un acte.	Variétes, 12 novembre 1838.
—	La Chipie.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 30 mai 1833.
—	Le Mari d'une Muse.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 6 février 1834.
—	Un Ménage d'Ouvriers.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 7 juin 1834.
—	Les deux Novices.	Comédie-vaudeville en trois époques.	Palais-Royal, 24 novembre 1831.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Bayard et Varner.	L'Oiseau bleu.	Pièce en trois actes, mêlée de chants.	Palais-Royal, 8 juin 1836.
—	Paris malade.	Revue mêlée de couplets.	Palais-Royal, 31 décembre 1832.
—	Le Petit-Fils.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 8 mai 1846.
—	Une Soirée à la Mode.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 17 septembre 182
Bayard et Wailly.	Anglais et Français.	Comédie à-propos, en un acte.	Salle Favart, 22 octobre 182
* —	Ma Place et ma Femme.	Comédie en trois actes.	Odéon, 30 avril 1830.
—	L'Oncle Philibert.	Comédie en un acte et en prose.	Odéon, 30 avril 1827.
Belderbusch, le Comte de.	Adolphe et Caroline, ou le Danger des Divisions politiques dans l'intérieur des Familles.	Comédie en cinq actes et en prose.	Non jouée ; publiée en 1824.
Belle.	La Circulaire.	Comédie en un acte et en prose.	Gaîté, 10 juin 1828.
* Benjamin et Alexis.	L'Incendiaire.		Porte Saint-Martin, 24 mai 1831.
Benjamin et Édouard.	Le Garçon de recette ou la Rente.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Ambigu-Comique, 12 décembre 1826.
Benjamin et Hyacinthe.	Le Cinquième Acte.	Drame-vaudeville en trois actes.	Ambigu-Comique, 9 février 1833.
Benjamin et N***.	Rochester.	Drame en trois actes.	Porte-Saint-Martin, 17 janvier 1829.
* Benjamin, Armand Ov... et Adrien.	Le Watchman.	Drame en trois actes, en prose.	Ambigu-Comique, 16 septembre 1831.
Benjamin et Ponet.	Le Grenier du Poète.	Vaudeville en un acte.	Ambigu-Comique, 13 mai 1824.
Benjamin, Ponet et Séville.	La Liquidation.	Comédie-vaudeville en un acte et en prose.	Vaudeville, 17 novembre 182
Bernay, Camille.	L'Héritage du Mal.	Drame en quatre actes et en vers.	Odéon, octobre 1842.
Berrier, Constant.	Le Mari confident.	Comédie-vaudeville en un acte.	Ambigu-Comique, 2 août 18
* Berrier et Frédéric.	L'Ouvrière.	Drame-vaudeville en trois actes.	Panthéon, 1er septembre 18
—	Six Mois de Constance.	Comédie en un acte.	Gaîté, 17 février 1825.
* Boirie et Léopold.	Le Paysan grand Seigneur, ou la pauvre Mère.	Mélodrame en trois actes.	Gaîté, 27 avril 1820.
Boivin J.	Monsieur Lombard.	Comédie en un acte, en prose.	Gaîté, 14 mai 1818.
* Bonjour Casimir.	L'Argent.	Comédie en cinq actes et en vers.	Théâtre-Français, 12 octobre 1826.
* —	L'Éducation ou les deux Cousines.	Comédie en cinq actes et en vers.	Théâtre-Français, 10 mai 18
* —	Naissance, Fortune et Mérite.	Comédie en trois actes et en prose.	Théâtre-Français, 13 mai 18
* —	Le Presbytère.	Comédie en cinq actes et en vers.	Théâtre-Français, 21 février 1833.
* —	Le Protecteur et le Mari.	Comédie en cinq actes et en vers.	Théâtre Français, 5 septembre 1829.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Boulé L.	La Fille du Bourreau.	Folie-vaudeville en un acte.	Théâtre Molière, 27 septembre 1833.
—	Jeanne.	Drame en six parties et en deux époques.	Ambigu-Comique, 28 mai 1844.
—	Le Passé.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 2 octobre 1836.
Boulé et de Bouin.	Adriane Ritter.	Drame en cinq actes.	Porte Saint-Martin, 2 juillet 1838.
Boulé et Mallian.	La Tache de Sang.	Drame en trois actes.	Gaîté, 19 novembre 1835.
Boulé et Parisot.	Le Noir d'Aïoumbo.	Drame en quatre actes.	Panthéon, 12 octobre 1832.
Boulé et Potier.	Les 20 000 Francs.	Drame en un acte, mêlé de chants.	Panthéon, 18 septembre 1832.
Boulé et Rimbaut.	L'Honneur de ma Mère.	Drame en trois actes.	Ambigu-Comique, 6 mai 1837.
Boulé, Rimbaut et Dupré.	Emery le Négociant.		Jouée le 15 août 1842.
Bourgeois, Anicet.	La Pauvre Fille.	Mélodrame en cinq actes.	Porte Saint-Martin, 15 mars 1838.
Bourgeois, Anicet et Brisebarre.	Le premier Coup de Canif.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 14 août 1848.
Bourgeois et Dumanoir.	Les deux Coupables.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 14 novembre 1836.
—	Le Docteur noir.	Drame en sept actes.	Porte Saint-Martin, 30 juillet 1846.
Bourgeois et Foucher.	La Justice de Dieu.	Drame en cinq actes et six tableaux.	Gaîté, 18 mars 1845.
Bourgeois et Mallian.	La Nonne sanglante.	Drame en cinq actes.	Porte Saint-Martin, 17 février 1835.
Bourgeois et Tournemine.	Clarisse ou la Femme et la Maîtresse.	Drame en trois actes.	Ambigu-Comique, 22 juillet 1829.
Bourgeois et de Villeneuve.	L'Audience du Prince.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 6 juin 1815.
Brazier.	Le Boulevard du Temple.	Vaudeville en un acte.	Cirque-Olympique, 8 février 1817.
—	La Laitière de Montfermeil.	Vaudeville en cinq années, imité du roman de Kock.	Vaudeville, 26 août 1827.
—	Feu M. Mathieu ou le singulier Homme.	Chanson de Désaugiers, mêlée de prose.	Palais-Royal, 6 décembre 1831.
—	La Noce de village.	Comédie en un acte, à l'occasion du mariage du duc de Berry.	Gaîté, 15 juin 1816.
—	Les Vendanges de Champagne.	Divertissement en un acte.	Variétés, 5 octobre 1818.
Brazier et d'Artois.	Les Enragés.	Tableau villageois en un acte.	Variétés, 20 octobre 1829.
Brazier et Capelle.	La Fête de Reconnaissance.	Impromptu en vaudevilles.	Théâtre des Menus-Plaisirs du Roi, 15 février 1817.
Brazier et Carmouche.	L'Accordée de Village.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 10 février 1824.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Brazier et Carmouche.	Les Adieux sur la Frontière.	A-propos-vaudeville, à l'occasion du retour d'Angoulême.	Variétés, décembre 1823.
—	Les Bêtises de l'Année.	Revue-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 29 décembre 182
—	Les Chapeaux séditieux.		Vaudeville, 27 janvier 1832.
—	Le Contrebandier.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 29 mai 1832.
—	La Cordonnière de Biberack.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Folies-Dramatiques, 22 novembre 1838.
—	Les Demoiselles.	Pièce en deux actes.	Gaîté, 15 avril 1830.
—	M. Duroseau ou l'Homme flexible.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Palais-Royal, 26 décembre 183
—	L'Homme incombustible.	Parodie en un acte.	Variétés, 20 août 1828.
—	Les Manuels à la mode.	Comédie-vaudeville en un acte.	Nouveautés, 23 juillet 1829.
—	Oh ! Qu' Nenni.	Parodie de *Hernani* en cinq tableaux.	Gaîté, 26 mars 1830.
—	Le Palais, la Guinguette et le Champ de bataille.	Prologue d'Inauguration en trois tableaux.	Cirque-Olympique, 31 ma 1827.
—	Pierre ou le Couvreur.	Vaudeville en un acte et en cinq tableaux.	Nouveautés, 1er septemb 1829.
—	Les petites Saturnales.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Gymnase, 26 février 1824.
Brazier Carmouche et de la Salle.	La Servante justifiée.	Pièce en un acte, imitée de Kotzebue.	Variétés, 21 août 1822.
Brazier et Courcy.	Anacharsis.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 18 avril 1835.
Brazier et Désaugiers.	Le Berceau du Prince.	A-propos-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 13 octobre 1820.
Brazier et Dubois.	Le Bureau de location.	Pièce en un acte, mêlée de couplets.	Gaîté, 26 juillet 1817.
—	Les Bouquets des Poissardes ou la Fête du Roi.	Divertissement en un acte, mêlé de chant et de danse.	Gaîté, 23 août 1815.
—	Le Concert d'Amateurs.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Vaudeville, 22 octobre 1821.
—	L'Enfant du Régiment.	Tableaux militaires en un acte.	Gaîté, 17 janvier 1818.
—	Mme Frontin ou les deux Duègnes.		Parut en 1819.
—	L'Héritage de Jeannette.	Pièce en un acte, et en prose.	Gaîté, 7 août 1819.
—	Une Heure sur la Frontière.	A-propos en un acte, mêlé de couplets.	Gaîté, 24 novembre 1818.
Brazier et Dumersan.	L'Amphigouri.	Salmis dramatique en quatre actions.	Variétés, 10 mai 1831.
—	Le vieux Berger.	Comédie en un acte.	Variétés, 22 juin 1819.
—	Les Bonnes d'Enfans.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Variétés, 7 novembre 1820.
—	Clari à Meaux-en-Brie.	Pantomime burlesque.	Variétés, 8 août 1820.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
razier et Dumer-zan.	Le Coin de Rue.	Comédie grivcise en un acte, mêlée de couplets.	Variétés, 24 janvier 1820.
—	Les Cuisinières.	Comédie en un acte.	Variétés, 14 avril 1823.
—	L'École de village.	Comédie en un acte.	Variétés, 5 septembre 1818.
—	Élise ou la Sœur de l'Artiste.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 23 août 1827.
—	Les Entrepreneurs.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 16 août 1825.
—	La Femme du Ménage.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Variétés, 8 juin 1824.
—	Les Paysans ou l'Ambition au ménage.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Variétés, 28 février 1821.
—	Les ci-devant Rosières.	Comédie villageoise en un acte.	Variétés, 1er mars 1817.
—	La Table d'Hôte.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Variétés, 12 janvier 1828.
razier et Francis.	Les petits Acteurs.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 28 mai 1822.
—	Le Fabricant ou la Filature.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 29 octobre 1823.
—	La Fille mal gardée.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 19 juin 1822.
?) —	Les Moissonneurs de la Beauce.	Comédie-vaudeville en un acte, mêlée de couplets.	Variétés, 1er septembre 1821.
—	Les Ouvriers ou les Bons Enfans.	Comédie grivoise en un acte, mêlée de couplets.	Variétés, 27 avril 1824.
azier et Gabriel.	Les Alsaciennes.	Folie-vaudeville en un acte.	Variétés, 19 juillet 1826.
—	L'Auvergnate ou la principale Légataire.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 26 avril 1826.
—	Les petites Biographies.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 29 avril 1826.
..	Le Cadran bleu et la Courtille.	Comédie en deux actes, mêlée de couplets.	Vaudeville, 5 avril 1826.
—	Le Diable à Paris.	Folie fantastique en un acte.	Gaîté, 29 décembre 1836.
azier, Gabriel et Dumersan.	Les Passages et les Rues.	Vaudeville en un acte.	Variétés, 7 mars 1827.
azier et Gersin.	Les Dames à la Mode.	A-propos-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 5 janvier 1826.
azier et Lafon-aine.	M. Furet ou l'Homme aux Secrets.	Comédie en un acte et en prose.	Variétés, 15 novembre 1819.
azier et Léon.	Le Paysan picard.	Vaudeville en un acte.	Gaîté, 17 août 1822.
azier et Leuven.	La Famille Jabutot.	Comédie en un acte.	Gaîté, 9 juillet 1832.
azier et Méles-ille	Le Baril d'Olives.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gaîté, 1er février 1825.
—	Les Dieux à la Courtille.	Vaudeville grivois en un acte.	Porte Saint-Martin, 10 février 1820.
—	Le Philtre champenois.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 19 juillet 1831.
—	Tony ou Cinq Années en deux heures.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 10 février 1827.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Brazier et Mélesville.	Le Vieillard et la Jeune Fille.	Comédie-vaudeville.	Variétés, 8 mars 1824.
Brazier, Mélesville et Delestre-Poirson.	L'An 1840 ou Qui vivra, verra !	Comédie épisodique.	Variétés, 29 décembre 1817.
Brazier et Merle.	Le Garde-Chasse de Chambord.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Variétés, 30 avril 1831.
—	Préville et Taconnet.	Vaudeville grivois en un acte.	Variétés, 18 janvier 1817.
—	Rose et Bleu.	Divertissement en un acte, à l'occasion de l'accouchement de S. A. R. Madame la Duchesse de Berry.	Variétés, 1817.
—	Sans Tambour ni Trompette.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 23 janvier 1822.
Brazier et de Rougemont.	Le Fils adoptif.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 10 mai 1834.
—	Les deux Mariages.	A-propos en un acte, à l'occasion du mariage de S. A. R. Monseigneur le Duc de Berry.	Variétés, 15 juin 1816.
—	M. Tranquille ou l'Incendie au Village.	Comédie en un acte, mêlée de vaudevilles.	Porte Saint-Martin, 25 av 1820.
Brazier et Simonnin.	Les Rosières de Paris.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 22 avril 1825.
Brazier et de Villeneuve.	Les Locataires et les Portiers.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 6 avril 1833.
—	Le Marchand de la rue Saint-Denis.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Nouveautés, 21 août 1830.
Brunswick.	Le Conseil de Revision.	Tableau-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 4 août 1832.
Brunswick et Barthélemy.	Le Prix de Vertu.	Comédie-vaudeville en cinq tableaux.	Porte Saint-Martin, 5 fév 1834.
Brunswick et Dumanoir.	Deux Femmes contre un Homme.	Comédie-vaudeville.	Variétés, 4 août 1834.
Brunswick et Dumersan.	Gothon du Passage Delorme.	Imitation en cinq endroits et en vers de *Marion Delorme*. Burlesque (avec des Notes grammaticales).	Variétés, 29 août 1831.
Brunswick et Julien.	Le Secret de la Future.	Vaudeville en un acte.	Variétés, 9 juin 1832.
* Brunswick et Lhérie.	Les Croix et le Charivari.	A-propos en un acte, mêlé de couplets.	Variétés, 4 juillet 1831.
—	Le Mort sous le Scellé.	Folie en un acte, mêlée de couplets.	Nouveautés, 8 décembre 1
Brunswick et de Leuven.	La Chasse aux Maris.	Comédie en trois actes, mêlée de couplets.	Folies-Dramatiques, 21 j vier 1843.
—	Le Diable à quatre.	Vaudeville en trois actes.	Variétés, 13 octobre 1845.
—	Florider le Choriste.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 10 mai 1841.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
runswick et Varin.	Un Voyage sentimental.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Théâtre de la Montansier, 1er avril 1848.
E. C. et G. F. D.	Une Commission de Censure.	Scènes non historiques, par le Sieur Luc.	Non jouée; publiée en décembre 1827.
Caigniez, L. C.	Honneur et Séduction.	Mélodrame en trois actes.	Ambigu-Comique, 28 septembre 1822.
apelle et Moreau.	Les deux Gaspard.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 3 février 1817.
Capuran, L. B.	Les Intrigans.	Pièce.	Parut en 1827.
armouche.	La Carte à payer.	Vaudeville en un acte.	Variétés, 21 février 1818.
—	Le Démon familier.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Montansier, 2 juin 1848.
—	Les Duels ou la Famille Darcourt.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 25 juin 1834.
—	Il n'y a plus d'enfans.	Tableau en vaudevilles.	Variétés, 15 décembre 1817.
—	N. i, Ni, ou le Danger des Castilles.	Amphigouri-romantique en cinq actes et en vers sublimes, mêlés de prose ridicule.	Porte Saint-Martin, 12 mars 1830.
—	Les Poissons d'Avril.	Amorce en un acte.	Porte Saint-Martin, 1er avril 1816.
—	Le Soldat et le Fournisseur.	Comédie en un acte.	Gaîté, 20 août 1827.
—	Un second Théâtre-Français.	Revue en un acte, mêlée de couplets.	Variétés, 20 juillet 1818.
—	Tristine, ou Chaillot, Surêne et Charenton.	Trilogie sans préambule et sans suite, en trente actes d'une scène, et en vers alexandrins.	Ambigu-Comique, 26 avril 1830.
—	Une Visite à Charenton.	Folie-vaudeville en un acte.	Variétés, 24 juin 1818.
et Boirie.	Les deux Forçats.	Drame en trois actes.	Porte Saint-Martin, 3 octobre 1822.
rmouche, Boirie et d'Aubigny.	Chacun son Numéro.	Comédie-vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, décembre 1821.
rmouche et de Courcy.	Les Deux Aveugles.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Vaudeville, 3 février 1823.
—	Le Coq de Village.	Tableau-vaudeville de Favart, avec des changemens.	Porte Saint-Martin, 16 juillet 1822.
—	Les Corsaires pour rire.	Vaudeville en un acte.	Gaîté, 5 juin 1821.
—	Les Étrennes à la Halle.	Comédie grivoise en un acte, mêlée de couplets.	Ambigu-Comique, 30 décembre 1824.
—	Les deux Grivet.	Imbroglio en deux actes, mêlé de couplets.	Palais-Royal, 22 septembre 1832.
—	Isabelle et Gertrude.	Pièce de Favart avec des changemens.	Gaîté, 20 novembre 1832.
—	Manon Lescaut.	Roman en six chapitres et en trois actes.	Odéon, 26 juin 1830.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Carmouche et de Courcy.	Les deux Mariés.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Ambigu-Comique, 26 août 18
—	Maris à vendre ou les Dispenses anglaises.	Comédie-vaudeville-anecdotique en deux actes.	Variétés, 14 mai 1833.
—	Une Nuit de Paris.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Vaudeville, 28 mars 1829.
—	Le Parisien à Londres.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 7 janvier 1829.
*(?) —	La Partie fine ou le Ménage du Marais.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gaîté, 27 septembre 1821.
—	La Pension de retraite.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gaîté, 18 juillet 1823.
—	La Place et le Dîner.	Comédie-vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, 17 n 1828.
—	La Robe et l'Uniforme.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Ambigu-Comique, 20 s tembre 1826.
—	La Romance et la Gavotte.	Comédie anecdotique en un acte.	Panorama-Dramatique, 4 j let 1823.
—	Spectacle gratis.	Tableau-vaudeville en un acte, à l'occasion de la Saint-Louis.	Gaîté, 24 août 1823.
—	La Vieillesse de Frontin.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 23 août 1825.
—	In Vino Veritas.	Comédie-vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, 24 a 1825.
—	Le Voleur.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Palais-Royal, 11 août 1831.
Carmouche, de Courcy et Dupin.	La petite Corisandre.	Vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, 11 octo 1820.
—	Cadet-Roussel Procida.	Parodie en un acte et en vers des Vêpres siciliennes.	Porte Saint-Martin, 23 nov bre 1819.
—	Le Marchand d'Amour.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gaîté, 3 juin 1823.
Carmouche et Dieulafoi.	Le Portrait du Pendu.	Pièce comique en trois actes.	Porte Saint-Martin, 5 octo 1827.
Carmouche et G. Duval.	Les Cancans.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Variétés, 25 septembre 182
Carmouche et Franconi jeune.	L'Hospitalité.	Anecdote militaire en un acte et à grand spectacle.	Cirque-Olympique, 20 nov bre 1820.
Carmouche et Gersin.	L'Appartement garni.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 20 février 1826
Carmouche et Henry.	Le Leycester du Faubourg ou l'Amour et l'Ambition.	Vaudeville grivois en un acte.	Gymnase, 1er mai 1824.
Carmouche et Laloue.	Le Bambocheur.	Vaudeville en un acte.	Cirque-Olympique, 21 octo 1839.
—	Le Sac à charbon ou le Père Jean.	Comédie-vaudeville en un acte.	Cirque-Olympique, 15 nov bre 1838.
Carmouche et La Salle.	Cricri et ses Mitrons.	Petite parodie en vers et en cinq tableaux d'une grande pièce en cinq actes.	Variétés, 7 mars 1829.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
ırmouche et Mé-lesville.	Le Bonhomme Richard.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Palais-Royal, 29 septembre 1841.
—	Le Fruit défendu.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 5 février 1848.
—	Ourika ou la petite Négresse.	Drame en un acte, mêlé de couplets.	Variétés, 25 mars 1824.
—	La Permission de Dix Heures.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 17 avril 1841.
—	Polly.	Drame en trois actes.	Vaudeville, 14 avril 1837.
ırmouche et No-dier.	Le Vampire.	Mélodrame en trois actes.	Porte Saint-Martin, 13 juin 1820.
ırmouche et Pou-jol.	Parga ou le Brûlot.	Mélodrame en trois actes, à spectacle.	Porte Saint-Martin, 15 décembre 1827.
ırmouche, Sain-tine et de Rouge-mont.	M. Bonnefoi ou le nouveau Menteur.	Comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles.	Porte Saint-Martin, 8 juillet 1823.
ırmouche et de la Salle.	Les Frères féroces.	Grand mélodrame en un acte, à spectacle.	Porte Saint-Martin, 21 septembre 1819.
.rmouche et Scri-be.	Le Fondé des Pouvoirs.	Vaudeville en un acte.	Gymnase, 18 février 1824.
.rmouche et Van-derburch.	La Salle de Police.	Tableau militaire en un acte.	Gaîté, 4 novembre 1826.
armouche, Varin et Huart.	Le Puff.	Revue en trois tableaux, ornée de *Ruy-Blag*.	Variétés, 31 décembre 1838.
.rmouche et Xa-vier.	Antoine et son Compagnon.	Tentation en 3 actes, mêlée de chant et de spectacle.	Variétés, 3 septembre 1832.
	L'Oiseleur et le Pêcheur.	Vaudeville en un acte.	Variétés, 10 août 1822.
samajor (Mme de)	Le Nœud Gordien.	Drame en cinq actes.	Théâtre-Français, 5 novembre 1846.
stelet (A. du).	Dix Dialogues politiques.		Publiés en 1839.
—	Les Veillées de Province, ou la Politique mise à la Portée des Classes populaires.		Publiés en 1835.
vé et Ditmer.	Les Soirées de Neuilly.	Esquisses dramatiques et historiques.	Publiées en 1827-1828.
cconi P.	La Mort de Napoléon.	Drame en cinq actes.	Publié en 1840.
ès-Caupenne (C. de) et Tyrtée-Tastet.	La Réputation d'une Femme.	Mélodrame en trois actes.	Ambigu-Comique en 1832.
arles.	La petite Guerre.	Comédie en un acte et en prose.	Odéon, 22 avril 1816.
arles.	Le Suicide ou le vieux Sergent.	Mélodrame en deux actes, en prose et à grand spectacle.	Gaîté, 20 février 1816.
arles et de Ville-neuve.	La Révolte des Femmes.	Vaudeville en deux actes.	Palais-Royal, 30 décembre 1833.
arles et Xavier.	Brelan d'Amoureux.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 2 mars 1825.
arrin.	Amour, Honneur et Devoir ou le Rapt.	Drame en trois actes et en prose, imité de Calderon.	Ambigu-Comique, 25 mai 1815.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Charton, Charles.	Le Martyr de Sainte-Hélène.	Pantomime en quatre tableaux.	Funambules, 1er juin 1844.
Chavanges.	L'Amour raisonnable.	Comédie en un acte et en prose.	Ambigu-Comique, 8 décembre 1829
C'airville.	Un Banc d'Huitres.	Revue de l'année 1847, en quatre actes et sept tableaux.	Palais-Royal, 21 décembre 1847.
—	Gentil Bernard.	Comédie en cinq actes.	Variétés, 16 mars 1846.
—	Les Gamins de Paris.	Folie de carnaval.	Vaudeville, 13 février 1844.
—	Les Hures-Graves.	Travestissement en un acte. Trifouillis en vers et contre les *Burgraves*. Parodie en trois actes.	Palais-Royal, 21 mars 1843.
—	Jean le Pingre et Pierre Lelarge.	Drame-vaudeville en un acte.	Gaîté, 1er mars 1840.
—	Lavater.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 10 janvier 1848.
—	Léonard le Perruquier.	Comédie en quatre actes.	Variétés, 22 avril 1847.
—	Le Retour de Sainte-Hélène.	A-propos national en un acte.	Porte Saint-Martin, 17 décembre 1840.
—	Le Trottin de la Modiste.	Vaudeville en deux actes.	Palais-Royal, 14 mai 1847.
Clairville et Cordier.	L'Avenir dans le Passé ou les Succès au Paradis.	A-propos vaudeville en un acte.	Vaudeville, 30 septembre 1
—	Ah ! Enfin !	Pièce d'ouverture en trois actes et deux entr'actes.	Vaudeville, 28 avril 1848.
—	Le Chemin de Traverse.	Comédie-vaudeville en trois actes. Tirée du roman de M. Jules Janin.	Vaudeville, 30 septembre 1
—	Le Club des Maris et le Club des Femmes.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 4 juin 1848.
—	Les Filles de la Liberté.	A-propos vaudeville en un acte.	Gymnase, 14 mars 1848.
—	Les Parades de nos Pères.	Folie en trois tableaux.	Montansier, 6 octobre 184
—	Un Petit de la Mobile.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 10 août 1848.
—	La Propriété c'est le Vol.	Folie-socialiste.	Vaudeville, 28 novembre 1
Clairville et Damarin.	Satan ou le Diable à Paris.	Comédie-vaudeville en quatre actes.	Vaudeville, 23 juillet 184
Clairville et Dumanoir.	Clarisse Harlowe.	Drame en trois actes.	Gymnase, 5 août 1846.
—	Jacques le Fataliste.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Palais-Royal, 15 novembre 1847.
—	Les Lampions de la Veille et les Lanternes du Lendemain.	Revue de l'année 1848 en cinq tableaux, mêlée de couplets.	Théâtre Montansier, 19 décembre 1848.
—	La Poudre-Coton.	Revue de l'année 1846, en 4 actes.	Palais-Royal, 11 décembre 1846.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Clairville et Faulquemont.	La grande Bourse et les petites Bourses.		Vaudeville, 8 novembre 1845.
Clairville et Fournier.	L'Ombre d'un Amant.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 19 octobre 1839.
Clairville et de La Tour de la Jonchère.	Les Mines de Blagues.	Revue fantastique, à spectacle, mêlée de couplets.	Ambigu-Comique, 31 décembre 1838.
Clairville et Théaulon.	Une Veuve de la Grande Armée.	Pièce en quatre actes.	Folies-dramatiques, 15 mai 1841.
Clairville et Varin.	Le Carlin de la Marquise.	Vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 11 mai 1844.
Cogniard, Hippolyte et Brunswick.	Le Pays Latin.	Folie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 4 juillet 1832.
Cogniard et Desnoyer.	Le Royaume des Femmes ou le Monde à l'envers.	Pièce fantastique en deux actes.	Ambigu-Comique, 5 décembre 1833.
Cogniard et de Kock.	Dupont, mon ami.	Folie-vaudeville en trois actes.	Ambigu-Comique, 15 avril 1834.
—	Les Femmes, le Vin et le Tabac.	Vaudeville en un acte.	Folies-Dramatiques, 31 décembre 1836.
Cogniard et Lubize.	Vive le Galop.	Folie-vaudeville en un acte.	Folies-Dramatiques, 11 février 1837.
Cogniard et Tournemine.	M. Benoît ou les deux Idées.	Folie-vaudeville en un acte.	Ambigu-Comique, 20 octobre 1832.
Cogniard Hippolyte et Théodore.	Bobèche et Galimafré.	Vaudeville-parade en trois actes.	Palais-Royal, 3 juillet 1837.
Cogniard frères (H. et T.).	Les deux Borgnes.	Folie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 22 août 1834.
—	Mes Bottes neuves.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 12 mars 1837.
—	Bruno le Fileur.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Palais-Royal, 31 août 1837.
—	Le Café des Comédiens.	Silhouette-dramatique mêlée de chant.	Palais-Royal, 4 novembre 1837.
—	Le Chouan.	Drame-épisodique, mêlé de chants.	Ambigu-Comique, 24 juin 1832.
—	La Cocarde tricolore.	Épisode de la Guerre d'Alger; vaudeville en trois actes.	Folies-Dramatiques, 19 mars 1831.
—	Le Conseil de Discipline.	Tableau en un acte mêlé de vaudevilles.	Palais-Royal, 10 août 1836.
—	Coquelicot.	Vaudeville en trois actes.	Folies-Dramatiques, 24 janvier 1836.
—	La Courte-Paille.	Drame-vaudeville en trois actes.	Folies-Dramatiques, 24 août 1833.
—	Les deux Divorces.	Comédie-vaudeville en un acte.	Nouveautés, 2 novembre 1831.
—	Les Enfans du Délire.	Tableau populaire en un acte.	Palais-Royal, 3 avril 1838.
—	Les Enfans du Soldat.	Vaudeville en deux actes.	Folies-Dramatiques, 4 juin 1832.
—	Le Fils de Triboulet.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 5 février 1835.
—	Le Garçon parfumeur.	Vaudeville en un acte.	Folies-Dramatiques, 29 janvier 1833.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Cogniard frères.	L'Ile de la Folie.	Revue en un acte, mêlée de couplets.	Palais-Royal, 1er janvier 1
* —	L'Ile de Tohu-Bohu.	Galimatias en trois actes.	Porte Saint-Martin, 31 octo 1848.
—	Le Modèle.	Croquis d'atelier. Folie-vaudeville en un acte.	Nouveautés, 3 juillet 1831.
—	L'Ouragan.	Drame-vaudeville en trois actes.	Folies-Dramatiques, 25 a 1840.
* (?) —	Pauvre Jacques !	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 15 septembre 1
* —	Plus de loterie !	Vaudeville en un acte.	Porte Saint-Antoine, 14 vier 1836.
—	Rothomago.	Revue en un acte.	Palais-Royal, 1er janvier 1
—	Simplette la Chevrière.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 14 avril 1839.
Cogniard frères et Adolphe.	L'Apprenti ou l'Art de faire une Maîtresse.	Vaudeville en un acte.	Variétés, 15 mai 1834.
Cogniard frères et Cordier.	Les Trois Dimanches.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Palais-Royal, 19 août 183
Cogniard frères et Jaime.	A bas les Hommes !	Vaudeville en deux actes.	Variétés, 10 mai 1838.
Cogniard frères et de Kock.	L'Agnès de Belleville	Comédie-vaudeville en trois actes.	Folies-Dramatiques, 25 1835.
—	Au Rideau ou les Singeries dramatiques.	Revue-prologue à grand spectacle.	Cirque Olympique, 9 déce 1834.
Cogniard frères et Muret.	Les Bamboches de l'Année.	Revue mêlée de couplets.	Palais-Royal, 29 décembre
—	Les Coulisses.	Tableau-vaudeville en deux actes.	Palais-Royal, 27 novembre
* —	Pour ma Mère !	Drame-vaudeville en un acte.	Folies-Dramatiques, 15 1837.
Cogniard frères et Rimbault.	Les Dîners à Trente-Deux Sous.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 16 mai 184
Cogniard frères et Saint-Aguet.	Le Rapin.	Scènes d'atelier mêlées de couplets.	Palais-Royal, 26 septe 1836.
Cogniard frères et Valory.	Les Chauffeurs.	Mélodrame en trois actes et quatre tableaux.	Folies-Dramatiques, 20 ja 1835.
—	La Révolte des Modistes.	Vaudeville en trois actes.	Folies-Dramatiques, 15 1834.
*De Comberousse.	L'Ultra ou la Manie des Ténèbres.	Comédie en un acte et en vers.	Publiée en 1818.
De Comberousse et Ancelot.	L'Ami Grandet.	Comédie en trois actes.	Vaudeville, 24 octobre 1
De Comberousse et Antier.	Le Colleur.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 20 août 183
* —	L'Incendiaire.	Drame en trois actes.	Porte Saint-Martin, 24 1831.
De Comberousse et Arago.	Les Maris vengés.	Comédie-vaudeville en cinq actes.	Vaudeville, 5 février 183
De Comberousse d'Artois et Lemaitre.	Le Prisonnier amateur.	Comédie mêlée de couplets.	Ambigu-Comique, 15 juin
De Comberousse et Jaime.	L'Autorité dans l'Embarras.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 14 janvier 1835
De Comberousse et Lauzanne.	Le Violon de l'Opéra.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 3 juillet 1835.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
e Comberousse et Mélesville.	Le Capitaine de Vaisseau.	Vaudeville nautique en deux actes.	Gymnase, 14 juillet 1834.
e Comberousse et Roche.	Le Tireur de Cartes.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 25 mai 1838.
e Comberousse et de Rougemont.	Les Jumeaux de La Réole	Drame en trois actes et sept tableaux.	Nouveautés, 22 février 1831.
omte, Mme Aglaé.	Mme de Lucenne ou une Idée de Belle-Mère.	Comédie en trois actes et en prose.	Théâtre-Français, 11 avril 1845.
—	Lucile ou l'Honneur d'une Fille.	Drame en prose, en trois actes et en deux époques.	Odéon, 28 février 1844.
Cormenin (Maître P. de).	Dialogues politiques.		Publiés en 1835.
—	Dialogues utilitaires.		Publiés en 1835.
Cormon et de Bouin.	Le Beau-Père.	Comédie-vaudeville en un acte.	Renaissance, 18 avril 1841.
?) Cormon et Brot.	Les Enfans du Fermier.	Drame en trois actes.	Porte Saint-Antoine, 11 mars 1837.
rmon et Dupeuty.	Deux Dames au Violon.	Pochade en un acte.	Variétés, 11 mai 1841.
rmon et Grangé.	Le Journal d'une Grisette.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Folies-Dramatiques, 22 décembre 1847.
—	Les premiers beaux Jours.	Vaudeville en trois actes.	Folies-Dramatiques, 21 octobre 1847.
—	Un Mari qui se dérange.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 25 mars 1846.
rmon et Labouaye.	Les Faussaires anglais.	Mélodrame en trois actes.	Ambigu-Comique, 17 décembre 1833.
—	Un Parent millionnaire.	Comédie en deux actes, mêlée de chants.	Vaudeville, 21 juillet 1837.
rmon, Lefebvre t Saint-Amand.	La Fille du Tapissier.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Renaissance, 1er mars 1841.
rmon et Lagrange.	Un Aveu.	Pièce.	Parut en 1834.
—	César Birotteau.	Drame-vaudeville en trois actes.	Panthéon, 4 avril 1838.
—	Les Honneurs sans Profits.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Parut en 1832.
—	Le Prisonnier d'une Femme.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 7 mars 1836.
mon et Mallian.	Le Vagabond.	Drame populaire en un acte.	Variétés, 1er janvier 1836.
ta (Mendes da).	Le Dey d'Alger chez M. de Polignac.		Publié en 1830.
Courcy et Langlé.	Les Quinze ou les Déménagemens.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 14 août 1824.
Courcy et Rousseau.	Le Duel par Procuration.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Vaudeville, 5 novembre 1822.
Courcy et S.	Le Vieillard de Viroflay.	Tableau villageois en un acte et en vaudevilles.	Vaudeville, 20 juillet 1826.
rnol, Hippolyte.	Le Majorat.	Drame en cinq actes et en vers.	Théâtre-Français, 23 septembre 1829.
elier et Caron.	La fausse Aveugle.	Drame en un acte et en prose.	Cirque-Olympique, 25 novembre 1823.
—	Louise ou l'heureux Retour.	Drame-vaudeville en un acte.	Panthéon, 3 avril 1832.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
B. D***.	L'École des Époux.	Comédie en cinq actes et en prose.	Non jouée. Publiée en 1829.
Davesne et Alzay.	Marie ou un Dévouement de Jeune Fille.	Drame-vaudeville en trois actes.	Folies Dramatiques, 13 janv 1842.
*Debraux E.	Les Barricades de 1830.		Publié en 1830.
Décour et Amédée.	M. Bontems ou la Belle-Mère et la Bru.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Panthéon, 25 juin 1836.
Decourcelle.	Le Roi de Cœur.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 21 novembre 18
Decourcelle et Battu.	Les Extrêmes se touchent.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 27 janvier 1848.
Delavigne Casimir.	Les Comédiens.	Comédie en cinq actes, en vers.	Odéon, 6 janvier 1820.
—	Le Conseiller Rapporteur.	Comédie en trois actes, en prose.	Théâtre-Français, 17 avril 18
—	L'École des Vieillards.	Comédie en cinq actes, en vers.	Théâtre-Français, 6 décem 1823.
—	La Popularité.	Comédie en cinq actes.	Théâtre-Français, 1er décem 1838
—	La Princesse Aurélie.	Comédie en cinq actes.	Théâtre-Français, 6 mars 18
Delestre et Laurencin.	L'Embarras du Choix, ou Quatre Filles à marier.	Comédie-vaudeville.	Gymnase, 20 décembre 184
Delestre et Varin.	Le Jeune Homme à marier.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 14 mars 1832.
Deligny.	La Roue de la Fortune.	Comédie.	Variétés, 28 avril 1848.
Deligny et Bouchardy.	Le Fils du Bravo.	Comédie-vaudeville en un acte.	Ambigu, février 1836.
Denis, A.	L'Ami du Mari ou la Bague.	Comédie en un acte et en vers.	Odéon, 12 mars 1822.
*Dénoyer F. M.	Guerre entre la Raison et les Jésuites.	Pièce en cinq actes et en vers, d'après le passé, touchant au présent et à l'avenir.	Publiée en 1830.
Depuntis.	Le Protecteur supposé.	Comédie en un acte.	Parut en 1819.
*Derville, Varin et Desvergers.	Le nouveau Préfet ou le Juste Milieu.		Parut en 1831.
Desaugiers.	Les Visites bourgeoises ou le Dehors et le Dedans.	Petite esquisse d'un grand tableau.	Vaudeville, 1er janvier 181
Desaugiers et Gentil.	Le Bouquet du Roi ou le Marché aux Fleurs.	A-propos en un acte, mêlé de vaudevilles.	Variétés, 23 août 1815.
Desaugiers, Gentil et Gersin.	La Route de Bordeaux.	A-propos en un acte.	Théâtre-Français, 10 décem 1823.
Desaugier et Saint Laurent.	Les Couturières.	Tableau-vaudeville en un acte.	Variétés, 11 novembre 182
Deschamps H. et Fontaine.	Sarah la Juive.	Drame en trois actes.	Panthéon, 13 juin 1838.
Desforges.	L'Arrivée du Courrier ou la Charte sauvée.	A-propos patriotique, mêlé de chant.	Grand Théâtre de Lyon, 9 1830.
Desnoyer Charles.	Le petit Chapeau ou le Rêve du Soldat.	Drame fantastique en six parties.	Gaîté, 9 septembre 1837.
—	Le Facteur.	Drame en cinq actes.	Ambigu-Comique, 9 décem 1834.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Desnoyer Charles.	La Femme du Voisin.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 1er août 1833.
—	Le Général et le Jésuite.	Drame en cinq actes et en prose.	Ambigu-Comique, 7 novembre 1833.
—	L'Ile d'Amour ou le Bal et la Mort.	Drame en trois actes.	Gaîté, 2 octobre 1832.
—	Je serai Comédien.	Comédie en un acte.	Ambigu-Comique, 16 juillet 1821.
—	Une Jeunesse orageuse.	Comédie en deux actes, mêlée de couplets.	Gymnase, 13 mai 1842.
—	Le Papier timbré.	Comédie en un acte. mêlée de couplets.	Ambigu-Comique, 12 septembre 1828.
—	Les Polonais ou Février 1831.	Impromptu mêlé de couplets.	Gymnase, 16 mars 1831.
—	Le Puits de Champvert.	Drame en trois actes.	Ambigu-Comique, 24 septembre 1836.
(?) —	Le Séducteur et son Élève.	Drame en deux actes.	Ambigu-Comique, 22 avril 1829.
Desnoyer et ***	Un Enfant.	Drame en quatre actes.	Gaîté, 21 juin 1834.
Desnoyer et Brot.	Alix ou les deux Mères.	Drame en cinq actes.	Porte Saint-Martin, 13 février 1838.
esnoyer et Chasse-reau.	Paul et Julien.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Ambigu-Comique, 9 avril 1837.
esnoyer et Cogniard.	Le Royaume des Femmes.	Pièce fantastique en deux actes, mêlée de chant et de danse.	Ambigu-Comique, 5 décembre 1835.
Desnoyer et Davesne.	Le Ménage du Maçon.	Pièce dramatique en six journées.	Variétés, 31 janvier 1829.
esnoyer et Dubois.	Julien et Justine.	Tableau villageois mêlé de couplets.	Ambigu-Comique, 12 août 1828.
esnoyer et Edan.	Alice ou les Fossoyeurs écossais.	Mélodrame en trois actes.	Gaîté, 24 octobre 1829.
Desnoyer et Gérau.	La Folle.	Drame en trois actes.	Ambigu-Comique, 26 janvier 1836.
esnoyer et Holbein.	Enfant chéri des dames.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 7 février 1845.
esnoyer et Labat.	La Vie d'un Comédien.	Comédie en quatre actes.	Odéon, 23 décembre 1841.
esnoyer et Labie.	L'Ombre de Nicolet.	Vaudeville épisodique en un acte.	Gaîté, 9 septembre 1837.
esnoyer et Lafont.	La Branche de Chêne.	Drame en cinq actes.	Ambigu-Comique, 5 février 1839.
esnoyer et Léonce.	Rose et Marguerite ou Faut-il des époux assortis ?	Comédie en trois actes, mêlée de chant.	Vaudeville, 14 septembre 1847.
snoyer et Lopez.	Aubray le Médecin.	Mélodrame en trois actes.	Gaîté, 7 mai 1840.
esnoyer et Nus.	Le Trésor du Pauvre.	Drame en trois actes.	Vaudeville, 6 décembre 1847.
snoyer et Philippe.	Un Soufflet.	Comédie-vaudeville en un acte.	Ambigu-Comique, 22 mai 1834.
sprez et Huron.	Paris, le 29 septembre 1820.	Impromptu en un acte, mêlé de couplets.	Porte-Saint-Martin, 8 octobre 1820.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Desvergers.	Le dernier Jour de deuil.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 7 mai 1830.
Desvergers et Arago.	Départ, Séjour et Retour.	Roman-vaudeville en trois époques.	Nouveautés, 27 juillet 1827.
—	C'est demain le treize!	Comédie en un acte.	Ambigu-Comique, 12 ma 1826.
Desvergers et Cuvelier.	Le Pont de Kehl ou les deux Témoins.	Mélodrame en trois actes.	Ambigu-Comique, 6 août 18
*Desvergers et Dubourg.	Industriels et Industrieux.	Revue de l'Exposition de 1839.	Gymnase, 1er juin 1839.
Desvergers et Duport.	Christophe.	Vaudeville en un acte.	Gymnase, 23 octobre 1833.
Desvergers et Duvert.	La Couturière.	Comédie en trois actes.	Nouveautés, 28 octobre 18
—	La Famille de l'Apothicaire.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 12 juillet 1830.
—	La Matinée aux Contre-Temps.	Comédie-vaudeville en un acte.	Nouveautés, 16 juillet 1828.
Desvergers et Leroux.	Mal noté dans le Quartier.	Tableau populaire en un acte.	Vaudeville, 2 décembre 18
Desvergers et Rochefort.	Follet ou le Sylphe.	Vaudeville en deux actes.	Palais-Royal, 26 juin 1832.
Desvergers et Varin.	Les Jeunes Bonnes et les Vieux Garçons.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 15 octobre 18
—	Le Choix d'une Femme.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 24 juillet 1829.
—	Les Femmes d'Emprunt.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 23 août 1833.
—	Le vieux Général.	Comédie-vaudeville en deux actes, imitée de Kotzebue.	Gymnase, 11 novembre 18
—	Le Malade par circonstance.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 17 juin 1829.
Desverger et Villeneuve.	L'Enfant et le Vieux Garçon, ou la Réputation d'une Femme.	Comédie-vaudeville en un acte.	Nouveautés, 4 mars 1828.
Devaux et Dupuis.	Passé midi	Folie-vaudeville en en un acte.	Panthéon, 3 août 1839.
*Deyeux.	La Comtesse de Vatevenne.	Drame en trois actes.	Folies-Dramatiques, décem 1837.
Dieulafoi et d'Artois.	La pauvre Fille.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 27 octobre 182
Dieulafoi et Gersin.	Brouette à vendre ou le nouvel Harpagon.	Comédie en un acte.	Vaudeville, 7 mars 1818.
—	Sans-Gêne chez lui, ou Chacun son Tour.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 3 décembre 1
Didier et Deslandes.	Un véritable Amour.	Drame en trois actes.	Théâtre-Saint-Marcel, 15 vier 1838.
Dinaux.	Clarisse Harlowe.	Drame en cinq actes et en prose.	Théâtre-Français, 27 mars 1
*Dinaux et Legouvé.	Louise de Lignerolles.	Drame en cinq actes.	Théâtre-Français, 6 juin 1
Dinaux et Lemoine.	Nicolas Nickleby ou les Mendians de Londres.	Drame en cinq actes et six tableaux.	Ambigu-Comique, 29 jan 1842.
*(?) Dinaux et Lesguillon.	Tout pour de l'Or.	Drame en cinq actes.	Gaîté, 17 juin 1844.
Dinaux et Sue.	Pierre le Noir.	Drame en cinq actes et six tableaux.	Gaîté, 3 novembre 1842.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Domingie J.	Achille ou les Républicains de 1832.	Drame en cinq actes et en vers.	Non jouée ; publiée en 1832.
Doucet, Camille.	L'Avocat de sa Cause.	Comédie en un acte.	Odéon, 5 février 1842.
—	Le dernier Banquet de 1847.	Comédie-revue en trois tableaux, en vers.	Odéon, 30 décembre 1847.
—	La Chasse aux Fripons.	Comédie en trois actes, en vers.	Théâtre-Français, 27 février 1846.
Dragne J.	Que deviendra-t-elle ?	Drame, avec préface adressée au siècle.	Non jouée ; publiée en 1835.
Dubois J.-B.	Trois Bienfaits pour un.	A-propos vaudeville pour le baptême du duc de Bordeaux.	Gaîté, 30 avril 1821.
Ducange.	Adolphe et Sophie.	Mélodrame en trois actes.	Ambigu-Comique, 23 mars 1816.
—	Agathe.	Comédie en deux actes.	Variétés, 13 juin 1831.
—	L'An 1835 ou l'Enfant d'un Cosaque.	Mélodrame en trois actes.	Ambigu-Comique, 23 mars 1815.
—	L'Artiste et le Soldat.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Nouveautés, 9 novembre 1827.
—	Le Colonel et le Soldat ou la Loi militaire.	Drame en trois actes, en prose et à grand spectacle.	Ambigu-Comique, 11 juillet 1820.
—	Les trois Filles de la Veuve.	Pièce.	Parut en 1826.
—	Hasard et Folie.	Comédie en trois actes et en prose	Ambigu-Comique, 3 août 1819.
—	Il y a seize ans.	Drame en trois actes, mêlé de musique	Gaîté, 20 juin 1831.
—	Lisbeth ou la Fille du Laboureur.	Mélodrame en trois actes, à spectacle.	Ambigu-Comique, 18 novembre 1823.
—	Mac-Dowel.	Drame en trois actes.	Gaîté, 12 octobre 1826.
—	La Maison du Corrégidor.	Comédie en trois actes et en prose.	Porte Saint-Martin, 10 juillet 1819.
—	La Suédoise.	Mélodrame en trois actes et à spectacle.	Ambigu-Comique, 11 août 1821.
—	La Tante à marier.	Comédie en un acte.	Porte Saint-Martin, 2 février 1819.
—	Le Testament de la Pauvre Femme.	Drame en cinq actes.	Gaîté, 1er septembre 1832.
?) —	Thérèse ou l'Orpheline de Genève.	Mélodrame en trois actes.	Ambigu-Comique, 23 novembre 1820.
—	La Vendetta ou la Fiancée corse.	Drame en trois actes.	Gaîté, 27 octobre 1831.
Ducange et Bourgeois.	Le Couvent de Tonnington.	Drame en trois actes et en prose.	Gaîté, 12 mai 1836.
—	Sept Heures.	Mélodrame en trois actes.	Porte Saint Martin, 23 mars 1829.
—	Plus de Jeudi.	Vaudeville en deux actes.	Variétés, 2 septembre 1835.
Ducange et Brisset.	Les deux Raymond.	Roman en six chapitres.	Porte Saint-Martin, 27 août 1829.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
*Ducange et Dinaux.	Trente Ans de la Vie d'un Joueur.	Mélodrame en trois journées.	Porte Saint-Martin, 19 ju 1827.
*Ducange et Pixerécourt.	Le Jésuite.	Drame en trois actes et en six tableaux.	Gaîté, 4 septembre 1830.
* —	Polder ou le Bourreau d'Amsterdam.	Drame en trois actes.	Gaîté, 15 octobre 1826.
Dulong.	La Famille corse.	Drame en un acte.	Cirque-Olympique, 16 ju 1829.
—	Le Rival en l'Air.	Vaudeville en un acte.	Ambigu-Comique, 1er ma 1825.
Dulong et Henri.	Les Hussards dans l'Etude.	Folie-vaudeville en un acte.	Ambigu-Comique, 6 décemb 1823.
Dulong et Léopold.	La Muse du Boulevard.	Songe en deux époques.	Ambigu-Comique, 1er ma 1825.
—	Le Voile bleu.	Folie-vaudeville en un acte.	Variétés, 29 décembre 1828
Dulong et Saint-Amand.	Peblo ou le Jardinier de Valence.	Mélodrame en trois actes, à grand spectacle.	Ambigu-Comique, 4 mars 18
Dulong et Valory.	Le Futur de toutes les Femmes.	Comédie en un acte.	Ambigu-Comique, 14 août 18
Dumanoir et Camille.	Une Fille d'Ève.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 25 novembre 1833
Dumanoir, Cordier et Clairville.	Les Parades de nos Pères.	Folie en trois tableaux, tirée des anciennes parades.	Théâtre de la Montansier, 6 tobre 1848.
Dumanoir et Laurey.	Le Sénateur.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 4 février 1832.
Dumas Adolphe.	L'École des Familles.	Pièce.	Parut en mai 1847.
*Dumas Alexandre.	Angèle.	Drame en cinq actes, en prose.	Porte Saint-Martin, 18 cembre 1833.
* —	Antony.	Drame en cinq actes, en prose.	Porte Saint-Martin, 3 mai 18
—	Halifax.	Comédie en trois actes et un prologue.	Variétés, 30 novembre 1842
—	Intrigue et Amour.	Drame en cinq actes et neuf tableaux, traduit de Schiller.	Théâtre Historique, 11 j 1847.
—	Kean ou Désordre et Génie.	Comédie en cinq actes et six tableaux.	Variétés, 31 août 1836.
* —	Richard Darlington.	Drame en trois actes et en huit tableaux.	Porte Saint-Martin, 10 cembre 1831.
* —	Teresa.	Drame en cinq actes, en prose.	Salle Ventadour, 6 février 1
Dumas et Bourgeois.	Le Mari de la Veuve.	Comédie en un acte, en prose.	Théâtre-Français, 4 avril 1
Dumas et Leuven.	La Chasse et l'Amour.	Vaudeville en un acte.	Ambigu-Comique, 22 tembre 1825.
Dumersan Marion.	Les Amours de Paris.	Comédie en deux actes, mêlée de chant.	Variétés, 25 juillet 1832.
—	Les Arbitres ou les Querelles de Village.	Comédie en un acte et en vers.	Théâtre-Favart, 10 décem 1818.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
(?) Dumersan. Marion.	Aurélie ou les trois Passions.	Drame en quatre actes.	Porte Saint-Antoine, 29 décembre 1835.
—	M. Bon-Enfant.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 26 novembre 1816.
—	Les Boutiquiers.	Comédie en deux actes.	Variétés, 31 mars 1834.
—	Le Despote.	Comédie en trois actes.	Odéon, 1er novembre 1843.
—	La Gamine de Paris.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Gaîté, 12 avril 1836.
—	Mme Gibou et Mme Pochet ou le Thé chez la Ravaudeuse.	Pièce grivoise en trois actes, mêlée de couplets.	Variétés, 20 février 1832.
—	Les Immoralités.	Pièce morale en un acte.	Variétés, 15 septembre 1834.
—	Marie honnête.	Imitation burlesque de *Marie*. Comédie en trois actes et en trois époques.	Variétés, 24 décembre 1536.
—	Le Méchant malgré lui.	Comédie en trois actes et en vers.	Théâtre-Français, 29 mai 1824.
—	MM. Panoufle, père et fils.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gaîté, 4 septembre 1831.
—	Pauline ou Brusque et Bonne.	Comédie en trois actes.	Théâtre-Français, 6 juin 1826.
(?) —	Les Peuples au Cabaret ou Chacun son Écot.	Scènes contemporaines mêlées de couplets.	Variétés, 27 juillet 1831.
—	La petite Rose, ou qui est-ce qui connaît les Femmes ?	Comédie en un acte.	Odéon, 26 octobre 1815.
—	Le Tyran peu délicat.	Mélodrame burlesque en trois actes, en prose et à grand spectacle.	Variétés, 15 février 1817.
Dumersan et Alexandre.	La Femme du Peuple.	Drame en deux actes.	Variétés, 1er décembre 1835.
Dumersan et Aubertin.	Zoé, ou l'Effet au Porteur	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Porte Saint-Martin, 28 décembre 1820.
Dumersan et Béraud.	Napoléon.	Drame en trois actes et cinq tableaux.	Théâtre Saint-Marcel, 25 mai 1839.
Dumersan et Brazier.	M. Cagnard ou les Conspirations,	Folie du jour en un acte.	Variétés, 5 février 1831.
—	Les Cochers.	Tableau grivois.	Variétés, 10 octobre 1825.
—	L'Étameur ou la Place Maubert.	Vaudeville en un acte.	Variétés, 5 juin 1827.
—	Les Garçons et les Gens mariés.	Comédie en deux actes.	Palais-Royal, 3 novembre 1832.
—	L'Idiot.	Tableau villageois en un acte, mêlé de couplets	Variétés, 18 août 1831.
—	La Journée d'un Flâneur.	Comédie en quatre actes	Variétés, 3 novembre 1827.
—	Deux Tableaux de Paris.	Esquisses de mœurs.	Variétés, 29 novembre 1828.
Dumersan, Brazier et Carmouche.	Les Femmes d'Employés.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Vaudeville, 15 mars 1832.
Dumersan et Carmouche.	La Chambre de Suzon.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Variétés, 15 décembre 1825.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Dumersan et Carmouche.	Les Comédiennes.	Comédie en un acte et en prose.	Odéon, 23 mars 1816.
Dumersan et de Courcy.	Trilby ou la Batelière d'Argail.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Vaudeville, 20 mars 1823.
Dumersan et Delaborde.	Guillaume le Débardeur.	Drame populaire mêlé de chants, en cinq actes.	Gaîté, 23 mai 1848.
Dumersan et Dupin	L'Actionnaire.	Pièce.	Jouée en 1841.
—	L'École des Béquillards ou Il faut des Epoux assortis.	Imitation burlesque en un acte de l'*École des Vieillards.*	Variétés, 6 janvier 1824.
Dumersan et Duvert.	Les belles Femmes de Paris.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 17 juillet 1839.
*Dumersan et Gabriel.	Le Fils d'une grande Dame.	Drame-vaudeville en trois actes.	Gaîté, 1er août 1846.
—	Le Maître de Forges.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 25 avril 1827.
—	Victorine ou la Nuit porte conseil.	Drame en cinq actes, mêlé de couplets.	Porte Saint-Martin, 21 avr 1831.
Dumersan et Honoré.	Le Lendemain de la Fin du Monde.	Folie en trois tableaux.	Porte Saint-Martin, 7 févri 1831.
Dumersan et Merle.	La Fête d'un Bourgeois de Paris.	Comédie en trois actes.	Odéon, 17 février 1816.
Dumersan et Mélesville.	Le Défunt et l'Héritier.	Comédie-vaudeville en un acte.	Nouveautés, 31 décembre 182
Dumersan et Nézel	Le Sabotier ambitieux.	Drame comique en quatre actes.	Porte Saint-Martin, 14 jui 1836.
Dumersan et de Rougemont.	La Visite du Prince.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 25 novembre 181
Dumersan et Vanderburch.	Les Noceurs.	Drame en trois actes.	Gaîté, 24 août 1848.
Dumersan et Varin.	Les Saltimbanques.	Comédie-parade en trois actes, mêlée de couplets.	Variétés, 25 janvier 1836.
Dupeuty et Bourgeois.	Lucrèce.	Comédie en trois actes, mêlée de chant.	Palais Royal, 25 juillet 1841.
*Dupeuty, Brunswick et Lhérie.	Faublas.	Comédie en cinq actes, mêlée de chants.	Vaudeville, 23 janvier 1833.
Dupeuty et de Courcy.	Le Magasin pittoresque.	Revue en quinze livraisons.	Variétés, 31 décembre 1833.
—	La Maîtresse de Poste.	Comédie en un acte, mêlée de chant.	Palais-Royal, 29 mai 1841.
Dupeuty et Fontan.	Le pauvre Idiot.	Drame en cinq actes et huit tableaux.	Gaîté, 6 juin 1838.
Dupeuty, Fontan et d'Avrigny.	Arthur ou Seize Ans après.	Drame-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 12 avril 1838.
Dupeuty, Fontan et Cogniard.	Le Fils de l'Empereur.	Histoire contemporaine en deux actes.	Vaudeville, 10 septembre 183
Dupeuty et Gabriel.	Argentine.	Comédie en deux actes, mêlée de couplets.	Palais-Royal, 23 septemb 1839.
Dupeuty et Henri.	L'Humoriste.	Vaudeville en 1 acte.	Vaudeville, 13 août 1829.
Dupeuty et Régnier,	Napoléon ou Schœnbrunn et Sainte-Hélène.	Drame en neuf tableaux.	Porte Saint-Martin, 20 octob 1830.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
)upeuty et de Rougemont.	La belle Bourbonnaise.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 6 décembre 1839.
)upeuty et Vanderburch.	Balochard ou Samedi, Dimanche et Lundi.	Vaudeville en trois actes.	Palais-Royal, 29 avril 1839.
)upeuty et Villeneuve.	La petite Somnambule.	Comédie-vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, 2 octobre 1824.
)upeuty, Villeneuve et Ferdinand	La Dette d'honneur.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 17 octobre 1826.
(?) Dupeuty, Villeneuve et Saint-Hilaire.	Léonide ou la Vieille de Suresne.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Vaudeville, 17 janvier 1824.
upeuty et Xavier.	Angélique et Jeanneton.	Comédie-vaudeville en quatre actes.	Vaudeville, 24 novembre 1830.
—	Les Poletais.	Comédie-vaudeville en deux parties.	Vaudeville, 8 mai 1828.
)upin H.	L'Amour vient après.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 10 mars 1838.
—	Batardi, ou le Désagrément de n'avoir ni père ni mère.	Existence d'homme en cinq portions.	Variétés, 30 mai 1831.
—	Le Délit politique,	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Gymnase, 28 juin 1831.
upin, Félix et Scribe.	L'Homme noir.	Énigme en un acte mêlée de vaudevilles.	Vaudeville, 18 novembre 1820.
upin et Jules.	Tigresse Mort-aux-Rats ou Poison et Contre-Poison.	Médecine en quatre doses et en vers.	Variétés, 22 février 1833.
uport, Paul.	L'Auteur et l'Avocat.	Comédie en trois actes et en vers.	Théâtre-Français, 2 septembre 1825.
— et Ancelot.	Une Camarade de Pension.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 20 mai 1835.
— —	La Grisette et l'Héritière.	Comédie en deux actes mêlée de chant.	Vaudeville, 7 novembre 1839.
)uportetÉdouard.	La Contrelettre ou le Jésuite.	Drame en deux actes.	Nouveautés, 23 août 1830.
)uport et Laurencin.	La Belle-Sœur.	Drame en deux actes.	Gymnase, 3 juillet 1838.
—	Casimir ou le Commis-Voyageur.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 30 janvier 1838.
uport et Mélesville.	Émmeline, ou la Porte secrète.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 27 décembre 1831.
uport et Monnais.	La première Cause.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 5 novembre 1821.
uport, Petit et Léonce.	La Mère et la Fiancée.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 17 août 1835.
uport et Romain.	Les deux Sœurs de Charité.	Comédie en deux actes mêlée de couplets.	Vaudeville, 22 septembre 1831.
uport et Saint-Hilaire.	Nathalie.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 19 janvier 1837.
port et Vulpian.	La Dédaigneuse.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 18 novembre 1831.
urand et Beauregard.	Les Contrastes.	Comédie en un acte.	Odéon, 10 avril 1843.
rantin, A.	La Guimard.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Publiée en 1841.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Durantin A.	L'Italien et le Bas-Breton ou la Confusion des Langues.	Comédie-vaudeville en un acte	Publiée en 1843.
—	L'Oncle à succession.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Publiée en 1844.
Durantin et Deslandes.	Un Mariage par procuration.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 8 juin 1848.
*Durantin et Fontaine.	Les Spéculateurs.	Drame en cinq actes, en prose.	Théâtre-Français, 27 juin 18
Durantin et de Rieux.	Les Amours d'un Rat.	Vaudeville en un acte.	Publié en 1842.
—	Un Tour de Roulette.	Comédie en un acte et en prose.	Publiée en 1843.
Duval, Alexandre.	Le Faux Bonhomme.	Comédie en cinq actes et en vers.	Théâtre-Français, 7 avril 18
—	La Fille d'honneur.	Comédie en cinq actes et en vers.	Théâtre-Français, 30 décem 1818.
—	Le Jeune Homme en Loterie.	Comédie en un acte et en prose.	Gymnase, 17 mars 1821.
—	La Manie des Grandeurs.	Comédie en cinq actes et en vers.	Théâtre-Français, 21 octo 1817.
—	L'Officier enlevé.	Comédie en un acte et en prose.	Opéra-Comique, 4 mai 18
—	L'Orateur anglais ou l'École des Députés.	Comédie en cinq actes et en vers.	Écrite en 1819.
Duval, Georges.	L'Adjoint dans l'Embarras.	Comédie en trois actes et en prose.	Odéon, 13 février 1830.
—	Les Contrebandiers.	Tableau en trois actes.	Variétés, 12 décembre 1
Duval, Georges et Dumersan.	Le Protégé ou le Danger de la Faveur.	Comédie-anecdote en trois actes.	Odéon, 20 mai 1828.
Duvert F.-A.	Le Dernier des Romans.	Prologue.	Vaudeville, 4 novembre 1
*Duvert F.-A., Ancelot et Étienne.	Cagotisme et Liberté.	Revue de l'année 1830, en deux parties.	Vaudeville, 31 décembre 1
Duvert F.-A. et Desvergers.	La Couturière.	Comédie en trois actes mêlée de couplets.	Nouveautés, 28 octobre 1
Duvert F.-A. et Henri.	Le Fils du Colonel.	Drame un un acte mêlé de couplets.	Vaudeville, 31 octobre 183
—	Le Singe et l'Adjoint.	Folie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 7 février 1
Duvert et Lauzanne.	La Clef dans le Dos.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 12 février 1848.
—	Le Commissaire extraordinaire.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 30 décembre 1
—	Un Docteur en herbe.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Palais-Royal, 1er avril 184
—	Elle n'est plus! [suite de *Simple Histoire.*]	Comédie-vaudeville en un acte.	Gaîté, 22 janvier 1836.
—	Ce que Femme veut!	Comédie-vaudeville en deux actes.	Palais-Royal, 14 avril 184
—	La Filature.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Palais-Royal, 28 octobre
—	Heur et Malheur.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 19 avril 1831.
—	Paul et Pauline.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Palais-Royal, 5 juin 1837

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Duvert et Lauzanne.	Pécherel l'Empailleur.	Vaudeville en un acte.	28 avril 1834.
—	Prosper et Vincent.	Vaudeville en deux actes.	Variétés, 7 novembre 1833.
—	Un Scandale.	Folie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 18 janvier 1834.
Duvert, Lauzanne et Paulin.	M. Chapolard ou le Lovelace dans un grand Embarras.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 25 juin 1831.
Duvert et Monnier.	La Famille improvisée.	Scènes épisodiques.	Vaudeville, 5 juillet 1831.
Duvert et Nicole.	Les Habits d'emprunt.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 4 novembre 1824.
—	Le Jour des Noces.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 14 octobre 1824.
—	Le Mort vivant ou les Suites d'un Cartel.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 6 décembre 1823.
—	Une Visite en prison.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 24 juillet 1824.
Duvert et Paulin.	La dernière Heure de Liberté.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 20 août 1825.
—	Kettly.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 28 janvier 1825.
Duvert et Vianadt.	Ma Femme se marie.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 11 décembre 1824.
Duvert et Xavier.	Le jeune Maire.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 21 mai 1827.
Duveyrier, Anne Honoré.	La Fête du Mari ou Dissimulons.	Comédie en un acte.	Gaîté, 24 décembre 1817.
Duveyrier, Charles.	Faute de s'entendre.	Comédie en un acte, en prose.	Théâtre-Français, 18 juin 1838.
—	L'Ingénieur.	Mélodrame en trois actes et en prose.	Gaîté, 9 février 1836.
—	Le Monomane.	Drame en cinq actes.	Porte Saint-Martin, en 1835.
Duveyrier et Mélesville.	Maurice.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 13 février 1839.
—	Michel Perrin.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 19 février 1834.
Empis, Adolphe.	La Dame et la Demoiselle.	Comédie en quatre actes et en prose.	Théâtre-Français, 14 octobre 1830.
—	L'Héritière.	Comédie en cinq actes et en prose.	Théâtre-Français, 4 septembre 1844.
—	L'Ingénue à la Cour.	Comédie en cinq actes et en prose.	Odéon, 20 mars 1846.
—	Un jeune Ménage.	Drame en cinq actes. et en prose.	Théâtre-Français, 6 septembre 1838.
—	Julie ou une Séparation.	Comédie en cinq actes et en prose.	Théâtre-Français, 2 mai 1837.
—	La Mère et la Fille.	Comédie en cinq actes et en prose.	Odéon, 11 octobre 1830.
—	Lord Novart.	Comédie en cinq actes et en prose.	Théâtre-Français, 27 février 1836.
Empis, Adolphe et Mazères.	Un Changement de Ministère.	Comédie en cinq actes et en prose.	Odéon, 12 mars 1831.
—	Une Liaison.	Comédie en cinq actes et en prose.	Théâtre-Français, 21 avril 1834.
Empis, Adolphe et Picard.	L'Agiotage.	Comédie en cinq actes et en prose.	Théâtre-Français, 25 juillet 1826.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
D'Ennery.	Les Bohémiens de Paris.	Drame en cinq actes et huit tableaux.	Ambigu-Comique, 27 s tembre 1843.
D'Ennery.	Changement d'uniforme.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 2 juin 1835.
—	La Dette à la Bamboche.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Folies-Dramatiques, 29 janv 1841.
* (?) —	Dolorès.	Drame en trois actes.	Gaîté, 3 novembre 1836.
* —	L'Honneur de ma Fille.	Drame en trois actes.	Ambigu-Comique, 17 déce bre 1835.
—	Le Marché de Londres.	Drame en cinq actes et huit tableaux.	Ambigu-Comique, 6 jui 1846.
D'Ennery et Bourgeois.	Gaspard Hauser.	Drame en quatre actes.	Ambigu-Comique, 4 juin 18
d'Ennery et Clairville.	Les trois Révolutions.		Ambigu-Comique, 18 m 1848.
D'Ennery et Cormon.	Mademoiselle Agathe.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 19 août 1847.
—	L'Homme qui se range.	Vaudeville en un acte.	Variétés, 25 février 1837.
—	L'Idée du Mari.	Comédie-vaudeville en un acte.	Ambigu-Comique, 12 jui 1834.
* —	Les Paysans.	Drame en cinq actes.	Ambigu-Comique, 16 nov bre 1847.
* D'Ennery et Grangé.	Amour et Amourette.	Drame-vaudeville en cinq actes.	Folies-Dramatiques, 12 a 1842.
—	Feu Péterscott.	Vaudeville en deux actes.	Variétés, 24 décembre 184
—	Le Tour de Faction.	Drame-vaudeville en un acte.	Variétés, 20 juillet 1837.
D'Ennery et Lafitte.	L'Angélus.	Drame en cinq actes et six tableaux.	Gaîté, 10 novembre 1846.
D'Ennery et Lemoine.	L'Article 213.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 16 novembre 1
* —	La Grâce de Dieu.	Drame en cinq actes mêlé de chant.	Gaîté, 16 janvier 1841.
D'Ennery et Saint-Yves.	Le Mariage d'Orgueil.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 23 mars 1838.
D'Epagny V.	Les Convenances d'Argent.	Comédie en trois actes et en vers.	Odéon, 18 décembre 1848.
* —	L'Homme habile ou Tout pour parvenir.	Comédie en cinq actes et en vers.	Odéon, 19 février 1827.
* —	Les Hommes du lendemain.	Comédie en un acte, en vers.	Odéon, 11 septembre 1830.
* —	Luxe et Indigence.	Comédie en cinq actes et en vers.	Odéon, 17 janvier 1824.
* D'Epagny V. et d'Aubigny.	Les Adieux au Pouvoir.	Comédie en un acte.	Publiée en 1838.

(*A suivre.*)

SYLVIA-L. ANGLAND.

COMPTES RENDUS

Correspondance de Benjamin Constant et d'Anna Lindsay, publiée par la baronne Constant de Rebecque, préface de Fernand Baldensperger. Un vol. in-16 de xxix-240 pages. Paris, Plon, 1933.

Ondoyant et divers, Constant est toujours semblable à lui-même. Il n'use pas de procédés de style ; ses phrases sont des verres sans défauts, à travers lesquels son image se reconnaît entre mille. Il avait besoin d'amour. Il savait, certes, se faire aimer, mais, pour son malheur, ne savait pas aimer. C'est très masculin. Mais de subtiles délicatesses tempéraient cet égoïsme. La cruauté de Constant est pleine d'égards pour ses victimes, traversée de repentirs sincères. Sa sévérité clairvoyante ne lui montre presque jamais, cependant, qu'à la poursuite de la satisfaction il manque le chemin du bonheur. Ses lettres à Mme Lindsay enrichissent son portrait sans le renouveler. Toutes sont intéressantes pour la connaissance du cœur. Plusieurs sont admirables. Écrites avec du feu, elles méritent de prendre place dans l'anthologie universelle des « plus belles lettres d'amour ». Amant d'Anna Lindsay, Constant a goûté avec elle un accord facile et délicieux, un bonheur physique qu'aucune autre femme peut-être ne lui a donné. Mais des liens moins élémentaires, plus solides, plus durables, le ramenaient auprès de Mme de Staël. Il voulait garder l'une sans perdre l'autre. Dans leur liaison, assez courte, dix fois Anna Lindsay le traita de *perfide*. Il se défendait, employant à prouver sa loyauté une dialectique qui ne prouve que son talent.

A ceux qui voyaient en Mme Lindsay le modèle d'Ellénore, on répondait naguère encore que cette femme était trop mal connue pour que l'identification fût plausible et significative. M. A. Monglond, M. F. Baldensperger dépensèrent, voici quelques années, beaucoup d'ingéniosité pour arracher les voiles de cette inconnue et nous introduire dans son intimité. Les lettres tirées par la baronne de Constant d'une caisse de famille, féconde en surprises, apportent à l'heureuse intuition de ces chercheurs une confirmation miraculeuse. Désormais, nous connaissons Mme Lindsay. Nous la connaissons même mieux que l'héroïne du roman de Constant, qu'il a dessinée d'un trait beaucoup moins net que son héros. Ne faudra-t-il pas maintenant que les historiens, empressés à retrouver dans les ouvrages romanesques les personnages de la réalité demandent aux mânes de Benjamin Constant de repeindre, avec plus de détails et de précision, le portrait d'Ellénore ?

Est-ce à dire que l'Ellénore d'*Adolphe* soit faite à la ressemblance fidèle de Mme Lindsay ? Ce que les biographes de Constant et de Mme de Staël écrivaient autrefois sur « le problème d'Ellénore » se trouve, reconnaissons-le sans arrière-pensée, fort ébranlé par les publications nouvelles. Dans la *Note biographique* qui introduit la *Correspondance* Constant-Lindsay, Mme de Constant remarque « que les contradictions mêmes du caractère d'Ellénore et de son attitude témoignent de la dualité des modèles, que l'auteur n'a pas suffisamment amalgamés durant la trop rapide rédaction du célèbre roman ». Cette phrase est pleine de sens, mais on en peut éplucher les termes. On

peut, d'une part, contester le défaut d'unité que Faguet et Anatole France ont discerné dans le caractère de l'héroïne, et marquer dans son changement d'attitude l'effet naturel de l'épreuve qu'elle subit. D'autre part, on peut parler de *multiplicité* des modèles, au lieu de *dualité*. Au début du roman, Ellénore ressemble beaucoup à Mme Lindsay ; même passé fâcheux, même situation actuelle. Quoique la rupture d'Anna et de Benjamin n'ait pas été sans convulsions, sans éclats frénétiques dont leurs lettres nous rapportent l'écho, il nous paraît que, à la fin du récit, les scènes qui mettent aux prises les deux amants et le ton même que prend la maîtresse déçue, rappellent davantage les dissentiments passionnés qui, bien avant que Constant écrivît *Adolphe*, troublaient sa liaison avec Mme de Staël. Sans doute, dans la mesure où le permet la silhouette un peu floue d'Ellénore, il y aurait lieu de préciser, de distinguer, au risque d'ergoter. Cette mise au point minutieuse ne va-t-elle pas tenter un biographe de Constant ? Nous serions surpris que, même en tenant le plus large compte du dossier Lindsay, on puisse, en définitive, infirmer tout à fait le jugement de Rosalie de Constant sur le roman de son cousin, où certains, dès sa publication, reconnaissaient Mme Lindsay, tandis que d'autres y retrouvaient Mme de Staël : « On ne doit y chercher que la vérité idéale et les applications peuvent devenir calomnieuses[1] ».

PIERRE KOHLER.

MARIE-JEANNE DURRY, **La Vieillesse de Chateaubriand (1830-1848)**. Deux volumes in-8°, de 600 et 544 pages, Paris, Le Divan, 1933.

A lire certains érudits, on pourrait croire qu'il n'est de génie que dans la jeunesse. Ce ne sont que *jeunesses de Stendhal, de Victor Hugo, de Renan* ; et nous pouvons nous demander, avec impatience ou mélancolie, pourquoi tel maître ne nous montre Sainte-Beuve qu'avant les *Lundis* ; tel autre, Gautier que dans ses années romantiques. Leur vieillesse n'aurait-elle rien à nous apprendre? Après tant de « Jeunesses » auxquelles M. André Monglond vient

1. Cité par G. Rudler, édition critique d'*Adolphe* (Manchester, 1919), p. 155. — Pour l'état de la question avant le dossier Lindsay, on nous permettra d'indiquer aussi notre étude sur *Adolphe et la Vie de Benjamin Constant*, en tête d'une édition documentaire d'*Adolphe*, éd. Spes, Lausanne, 1921. — En faveur de la thèse Lindsay, voir : Andre Monglond, *Clés d'Adolphe*, dans *Vies préromantiques*, 1925 (cf. *Revue de Paris*, 15 mai 1925, et une réponse de G. Rudler, *ibid.*, 15 novembre 1925). Fernand Baldensperger, *Dans l'intimité d'Ellénore* (*Revue de Littérature comparée*, janvier-mars 1926). — On trouvera de nouveaux arguments en faveur de la thèse qui voit dans Ellénore un personnage composite, fortement marqué par Mme de Staël, dans les publications italiennes de M. Carlo Pellegrini, l'éditeur de la correspondance de Sismondi : *Realtà e fantasia nel romanzo di Benjamin Constant*, *La nuova Italia*, Firenze, 20 Luglio 1933 (reprend le problème d'Ellénore, à propos de la publication de Mme Constant de Rebecque) ; *Lettere inedite di B. Constant al Sismondi*, Estratto da *Pègaso*, 1932 (très belles lettres de Constant à Sismondi, confident de sa passion pour Mme de Staël).

Signalons aux « staëliens » de France et d'ailleurs que M. Pellegrini vient de publier la correspondance de Mme de Staël et de Sismondi : Sismondi, *Epistolario*, vol. primo, Firenze, 1933 (les lettres de Sismondi, jusqu'à 1814) ; *Il gruppo di Coppet, Mme de Staël e i suoi amici secondo nuovi documenti*, Estratto dagli *Annali della R. Scuola Normale di Pisa*, Bologna, 1934 (les lettres de Mme de Staël).

De la Correspondance de *Benjamin Constant et d'Anna Lindsay*, il faut rapprocher les *Lettres de Julie Talma à Benjamin Constant*, Plon, 1933, publiées également par la baronne Constant de Rebecque, et qui nous font connaître en Julie Talma une épistolière de grand style. Mme de Constant vient de tirer encore de sa caisse merveilleuse les lettres de Charlotte de Hardenberg, qui devint Mme Benjamin Constant (*Revue des Deux Mondes*, mai et juin 1934). Tous ces volumes et fascicules forment désormais un ensemble indissoluble.

encore d'en ajouter de nouvelles, que l'on nous apporte enfin quelques « Vieillesses »; que l'on nous montre cette heure indécise, d'où la chaleur de la vie se retire, mais où une lumière subtile succède à la flamme. Chateaubriand s'écrie, à propos de la vieillesse de Poussin : « Admirable tremblement du temps! Souvent les hommes de génie ont annoncé leur fin par des chefs-d'œuvre : c'est leur âme qui s'envole. » Il ne nous suffit plus de savoir comment les grands poètes ont abordé la vie : nous voulons savoir comment ils l'ont quittée. L'histoire, trop complaisante aux origines et aux genèses, y gagnera une nouvelle perspective : elle enseignera l'art difficile de vieillir, et aussi celui de mourir. C'est Chateaubriand encore qui déclare : « On aimerait à avoir un recueil des derniers mots prononcés par les personnes célèbres; ils feraient le vocabulaire de ces régions énigmatiques des Sphinx par qui, en Egypte, l'on communique du monde au désert. »

Mme Marie-Jeanne Durry vient de donner un excellent modèle de cette histoire des « Vieillesses ». Deux gros volumes in-octavo (car son pastel a les dimensions d'une fresque), riches de faits, d'inédits, et d'un talent que plusieurs contributions historiques et de savantes éditions avaient déjà attesté Et n'allons pas sourire, rappeler le mot de Mme Durry elle-même sur Mme Récamier : « infirmière d'âme des vieillards », ou le goût de la Mariane de Molière pour les cheveux blancs : il est des cheveux blancs, — ce livre le dit, — qui sont soyeux, des débris, — c'est un mot de Quinet sur Mme Récamier, — qui sont magnifiques, des vieillesses où demeure l'attrait d'une jeunesse immortelle.

Notre plaisir, ou, pour mieux dire, notre mélancolie aurait été gâtée de voir « s'envoler cette âme » avec un pesant cortège de notes, de bibliographie, de pièces d'archives. Tant d'appareil critique l'aurait alourdie, retenue à la terre. Mme Durry l'a senti. Elle a réparti son travail minutieux et passionné en deux actes, deux tomes dont l'un compose le drame même qui se joue sur la scène fastueuse où a vécu Chateaubriand, tandis que l'autre est comme l'humble et nécessaire boîte du souffleur, d'où sortent, quand nous les demandons, les dates, les références, les preuves cachées de l'érudition. Et quelle érudition exigeante, presque gourmande! Alerte, aussi, qui va puiser partout, fait lever, comme en se jouant, des liasses du *Haus- Hof und Staatsarchiv* de Vienne, de l'étude d'un notaire, des papiers de famille, vingt sujets de livres nouveaux, qu'elle effleure et prépare. Scrupuleuse, Mme Durry transcrit ces rapports secrets ou ces lettres oubliées, sans en omettre une faute d'orthographe; mais elle ne peut cacher le tressaillement d'émotion, le saisissement de la trouvaille. Que ce soient 42 livres manuscrits des *Mémoires d'Outre-Tombe*[1] ou des pages ignorées destinées à ces *Mémoires*[2], ou encore les traités authentiques d'une vente des œuvres de Chateaubriand, elle les fait surgir, avec la même curiosité, des coffres à trois clefs ou des dossiers poudreux. Elle aime aussi ces livres mêlés, où l'auteur vide ses armoires et répand ses confidences : « Tant mieux, » dit-elle, et, s'il y brouille tout, il lui donne le plaisir de tout débrouiller. Elle trouve je ne sais quel pathétique balzacien aux détails techniques qui rebutent le profane. Avidement, elle voudrait recueillir jusqu'aux moindres détails qui éclairent une physionomie méconnue, la nuance précise d'une sympathie ou d'une inimitié; ne rien laisser perdre, interroger les témoins vivants comme les archives mortes. Ce n'est pas seulement le petit calepin de Mme de Durfort qui l'initie à l'âme de Chateaubriand : c'est Mme de Durfort elle-même; c'est un vieil ami du foyer des Chateaubriand, qui a gardé,

1. M.-J. Durry, *Un manuscrit retrouvé des Mémoires d'Outre-Tombe* (*Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1931.)

2. M.-J. Durry : *En marge des Mémoires d'Outre-Tombe, fragments inédits*, Paris, Le Divan, 1933, in-8°.

jusqu'en 1931, le souvenir d'une visite de son enfance; ce sont ces hommes spirituels et savants, qui tiennent à l'histoire du siècle passé par les liens subtils de leurs goûts et de leurs amitiés, un abbé Mugnier, un comte Primoli. Comment s'étonner que tant de sujets se renouvellent, au long de cette insatiable enquête, que, non contente d'ajouter des chapitres insoupçonnés au vieux livre de Biré sur *Les dernières années de Chateaubriand*, elle complète, par de rapides éclairs, les livres mêmes qui traitent d'autres sujets? Comme sans y prendre garde, elle entre, par une vue rétrospective, dans celui de M. Beau de Loménie, et apporte, sur l'époque de la guerre d'Espagne, des rapports d'ambassadeur et des notes de diplomatie secrète. Et qu'importe, au milieu de tant de révélations et de découvertes, si quelque inadvertance se glisse, si elle appelle Ximénès Doudan Xavier (pp. 271, 544) ou le maréchal Victor général (p. 274)[1]?

Mais cette science même serait vaine, si l'esprit critique ne l'assaisonnait. Mme Durry se garde du scepticisme malveillant, mais elle a cette nuance de salutaire malice qui se défie, compare, n'accepte un témoignage que si la partie adverse le corrobore. Elle décèle les préméditations, les arrangements. Si elle fait crédit à un récit d'Hortense Allart, c'est qu'il a le franc caractère de la vérité. Mais elle a si peu d'illusions sur la sincérité des hommes, qu'elle est toute surprise que deux narrations du même fait, chez Chateaubriand et le préfet Gisquet, s'accordent entre elles : que cela est « amusant », s'écrie-t-elle. Elle excelle à dépister les sources, à relever les moindres indices où se trahit la genèse d'une œuvre, à signaler, dans de menues variantes, les retouches qui déguisent la forme première d'une idée. Elle avoue sa joie, à voir se dissiper les ténèbres où s'accomplit le travail du génie, à le suivre pas à pas sur les routes de ses voyages ou de sa pensée. Face à face, elle place les pages historiques de Martignac et celles du *Congrès de Vérone*, une phrase de ce livre et une lettre de Mme Récamier, une pensée manuscrite du maître et un passage des *Enchantements de Prudence*. Elle relève les changements innombrables des *Mémoires d'Outre-Tombe*, et y suit, « bouleversée », la palpitation du génie. Derrière la page qui semble jaillie d'un seul jet, elle cherche les preuves de l'adroit polissage, du patient labeur; elle s'efforce de remonter au premier brouillon, que Chateaubriand s'efforce de lui dérober. Rêve ou hantise dont elle confesse la puissance : discerner les causes infimes ou accidentelles de l'étincelle créatrice, reconstituer ce qui la préparait obscurément... Des hypothèses, parfois, mais prudentes : si Mme Durry met un nom auprès de ceux que l'on a voulu lire au travers de la *Confession délirante*, — le nom de la Louisianaise Célestine, — « je ne tiens pas à Célestine », ajoute-t-elle négligemment. Pourtant, elle ne renonce jamais à savoir qu'à la dernière extrémité : s'avouer vaincue par la difficulté, se heurter à une énigme insoluble, — telle phrase a-t-elle été empruntée par les *Mémoires* au *Congrès de Vérone*, ou par le *Congrès* aux *Mémoires*? — sentir se dérober, sous un masque d'apparat, tel visage qui ne veut pas livrer son mystère comme celui de Mme Récamier, ce sont là de petites défaites, qu'elle n'avoue pas sans un peu de dépit.

On pourrait appliquer à son livre ce qu'elle dit du *Congrès de Vérone* : « Une ordonnance tripartite[2]... A la fois la nervosité des développements

1. Pourtant, puisqu'il ne faut pas ménager les chicanes aux meilleurs livres, posons, ici ou là, quelques points d'interrogation : p. 32, ne faut-il pas lire « la monarchie élective » au lieu d'*electorale*; p. 49, dans la citation de Chateaubriand, « il n'a trahi que pour servir mieux » au lieu de *trahir mieux*; p. 370, ligne 3, « stimulant » au lieu de *simulacre*; p. 424, à la onzième ligne de la lettre de Chateaubriand à Mme de Marigny, « de ta belle sœur » au lieu de *la*; p. 432, ligne 2, « nos arbres » au lieu de *vos*? Et une remarque encore sur le t. II, p. 42-43, où une note répète, à quelques lignes de distance, la même idée dans des termes identiques.

2. A cette ordonnance on pourrait, il est vrai, faire quelques objections : en

coupés et la cohésion du discours continu... Une sorte de montée à l'assaut par étapes,... des répétitions voulues,... une apparence de caprice, des chapitres incidents,... de brusques enjambées d'un chapitre à l'autre .. Tout cela bouge et court dans un style.. haché, pressé, pressant, qui s'élargit brusquement sur des images romantiques... Quand elle cherche l'effet, il arrive qu'elle le force, mais presque toujours elle l'atteint, avec, dans sa puissance et son imprévu, une justesse. Même quand la phrase est longue, elle est faite le plus souvent de membres détachés...; et c'est tout un assemblage de soudainetés, de faits, de rapprochements inopinés... » Mme Durry a pris quelque peu de l'accent de ces derniers livres de son héros, où elle trouve « l'inattendu, l'insolite, les sursauts qui réveillent l'attention », l'art de « bondir d'un sujet à un autre », de « faire briller les facettes d'une perpétuelle variété ». Elle passe d'un récit soutenu à des fragments juxtaposés de témoignages, d'une méthodique analyse à une suite de notations chronologiques. Tantôt elle dialogue avec ses personnages; tantôt, comme vaincue par le nombre de leurs lettres ou de leurs souvenirs, elle les laisse monologuer, elle n'intervient plus dans leurs citations accumulées : pourquoi interrompre la voix chevrotante de Mme de Marigny, la voix aigre de Mme de Chateaubourg, tandis qu'elles font leurs remontrances à ce grand fou de génie qui est leur frère? Et ne serait-ce pas profaner ces agonies que de les commenter de réflexions personnelles ?... Plus souvent, elle interroge ses héros et ses héroïnes; elle sollicite leurs confidences, se mêle à leurs émotions, et les enveloppe de ce « doux art de cajolerie » qu'elle semble avoir emprunté à Mme Récamier.

Car le *moi* n'est pas absent de cette longue enquête psychologique. Pour voir vivre ses personnages, l'auteur s'est mêlé à leurs « dialogues des morts »; elle est entrée dans leur société, et, « le cœur un peu serré », elle a assisté à plus d'un drame muet. Elle a voyagé à travers le monde, aux lieux mêmes où René a passé, et elle a vu de ses yeux le cadre de tant de mélancolies et de chimères. A chaque page des *Mémoires*, elle peut évoquer ses propres souvenirs, et une couleur, un parfum : l'odeur vanillée et tiède de cette journée de printemps qu'elle a passée à Genève, aux Pâquis; le goût de feuilles mortes et de Toussaint qu'elle a trouvé à Prague, l'année du Jubilé. Elle s'est penchée, à Venise, aux fenêtres de l'hôtel de l'Europe d'où Chateaubriand pouvait voir le campanile de San Giorgio et la coupole de la Salute; à Padoue, elle est montée, un jour d'octobre, à l'*albergo* de la *Stella d'Oro*, d'où le voyageur romantique pouvait regarder, à travers les hautes fenêtres à corniche, la place où se dresse aujourd'hui « l'inévitable statue de Garibaldi ». Jeux d'interférences qui, à travers les vieilles pierres et les paysages, permettent à une âme d'aujourd'hui de communiquer avec des âmes d'autrefois.

Celles-ci ne se livrent pas si aisément. Dans l'action même et la vie publique, elles gardent plus d'un secret. Chateaubriand est-il le ministre négligent et distrait que nous représentent les notes d'ambassade exhumées par Mme Durry? Ou faut-il, avec elle, voir dans cette apparente négligence le machiavélisme d'un homme d'action qui échappe aux écueils d'une politique tout embarrassée de conférences, où l'action était condamnée — déjà! — à traîner sans cesse, derrière elle, les lentes et verbeuses négociations?

suivant, dans une première partie son héros de 1830 à 1848, puis en reprenant sa vie publique de cette époque dans la deuxième partie, et sa vie privée dans la troisième, ne s'expose-t-elle pas à séparer des traits qui s'éclairent l'un l'autre, — car il n'est pas de vie privée ni de vie publique qui soient plus mêlées l'une à l'autre? D'autre part, elle doit reprendre trois fois le fil des mêmes années, le tisser trois fois sur des dessins différents. Elle l'avoue quelque part : « Il faut revenir en arrière, remonter le cours des années et encore une fois le redescendre... »; voyage en va et vient dont nous ne saurions nous plaindre.

Mme Durry devine que l'image de l'homme d'État que fut Chateaubriand a été travestie par les diplomates, les fonctionnaires et les journalistes de son temps; elle sent bien (mieux, peut-être, que M. Dechamps, qui vient de consacrer, — sous le titre *Chateaubriand en Angleterre*, Paris, Albert, 1934, — un livre si curieux et consciencieux à la politique de Chateaubriand vue d'Angleterre) qu'il est des grandeurs dont les jugements du *Times* et les petits papiers du Foreign Office ne donnent pas la mesure, et qu'il ne faut consulter qu'avec réserve les officines d'Outre-Manche où se fabriquaient, contre Chateaubriand, des pièces apocryphes. Par delà les petites intrigues de cabinets et d'antichambres, elle sent passer les grands frissons de la politique éternelle, des passions qui poussent les peuples et qui défient les sages équilibres. Même, elle ne se défend pas de songer aux événements d'hier et d'aujourd'hui, qui font, dans l'Europe de notre temps, comme un vivant et sanglant commentaire à ceux de l'Europe de 1830 (p. 239-240).

Mais c'est aux sentiments, aux nuances insaisissables d'un amour, d'une amitié, d'une coquetterie, d'un jeu d'âmes, d'une stratégie féminine (comme celle de Mme Récamier avec Jean-Jacques Ampère), qu'elle prête l'attention la plus passionnée, la plus finement sensible : profils perdus de Mme Récamier et de Mme de Chateaubriand, — subtiles connivences et légère comédie d'une situation fausse qui devient une habitude, se revêt de décence, — souple marge des tendresses et des amours, où nulle démarcation rigide ne peut être tracée, et où une pénombre discrète noie les contours, — silences où se refoulent tant de desirs... Parfois, dans un être, un autre être inconnu se revèle en un éclair, pour s'ensevelir de nouveau. Le Chateaubriand qu'Hortense Allart a connu, est-ce le même que celui de l'Abbaye-aux-Bois? Mme Durry se garde d'évoquer la psychanalyse et le freudisme; mais elle se plaît à éclairer, avec une tendre malice, les sentiments inavoués et les inconscients mobiles. Avec une sûre délicatesse de notations, elle recompose un cœur de femme; cherche, sur un visage rasséréné, les traces de larmes brûlantes; force, dans sa retraite, une jalousie qui s'est glacée de fierté ou voilée de résignation; perçoit un sacrifice dans le geste où les médisants veulent voir une vengeance. Traits vifs et pénétrants d'une plume de femme, qui sait atteindre à cette préciosité sans apprêt qui est le secret des amateurs d'âmes : « ... cette plasticité que les hommes aiment à trouver chez les femmes, parce qu'ils se promettent alors de les ciseler à leur guise », « ... son *désir d'être meilleure*, à peine distinct du désir de plaire »; ou encore : « ces demi-aveux qui ressemblent au geste simple et caressant par lequel on prend le bras d'un ami pour s'y appuyer sans peser ».

Non point que cet « ouvrage de dame » tourne à la broderie ou au parfilage : la pensée y est aussi vigoureuse que délicate. Autour du grand homme, les grands esprits de tous les temps forment un chœur de génies fraternels, et telle phrase de Chateaubriand évoque Pascal, telle autre ce Stendhal dont Mme Durry connaît si profondément l'œuvre. Elle dessine, dans les marges de la vieillesse de son héros, quelques traits de celle de l'olympien Goethe; en marge de sa hantise de la mort, l'obsession cosmique d'un Jean-Paul; en marge de ses frénésies, celles de « cet autre frénétique, mais si dissemblable », Wagner. Dans le filigrane de cette biographie, voici nos figures d'aujourd'hui, ou celles de la trouble fin de siècle, un mot de Rimbaud, l'ombre de Barrès, la mémoire de Proust, l'expérience de Gide, un vers du *Cimetière marin*. La solitude du sachem se peuple d'échos. Sa biographe convoque autour de lui ceux qui ont senti comme lui leur misère ou gardé mieux que lui leurs énergies, Gérard de Nerval et ses réminiscences, le Michelet des derniers jours, Hugo défiant l'âge de son « corps noueux », Lamartine luttant avec un dénuement plus cruel, dans un renoncement plus tragique... Dans son histoire d'une âme, Mme Durry a voulu enfermer,

par de rapides rappels, celle d'autres âmes, d'autres agonies. Aveu d'une obsession, de ce charme poignant qui se dégage de ces agonies héroïques. Maurice Barrès avait dit celle du dieu foudroyé, Lamartine ; Mme Durry vient d'écrire, à son tour, et à sa manière, une « Abdication du poète ».

Pierre Moreau.

Dorothy Doolittle, **The relations between literature and mediaeval studies in France from 1820 to 1860.** Bryn Maur, Pennsylvania, 1933, VII-145 pages in-8°.

C'est un joli sujet et une recherche profitable. Le travail est, évidemment, un peu bien conçu « à l'américaine » : un sujet ambitieux et une exécution rapide ; un large terrain broussailleux, où l'on se borne à faire un premier défrichage, et où l'on arrête l'entreprise avant la mise en valeur du sol : ce sera l'affaire du second propriétaire. La partie bibliographique est poussée assez loin : trois appendices d'une quarantaine de pages à eux trois, qui donnent : 1° une liste des éditions ou rééditions de textes en vieux français ; — 2° une liste des principales études érudites sur la littérature française du Moyen-Age ; — 3° l'indication d'un certain nombre de comptes rendus de journaux et de revues sur les éditions d'œuvres médiévales (l'information a été ici assez capricieuse ; quelques périodiques seulement ont été dépouillés ; il ne s'agit que de sondages, effectués d'ailleurs avec un flair appréciable). Cette bibliographie aidera des recherches ultérieures et précisera des curiosités.

Les dates extrêmes de 1820 et de 1860 sont très aisément défendables. La première est marquée dans l'histoire littéraire : 1820 est bien le moment où le romantisme devient en France autre chose qu'une discussion théorique. La seconde intéresse plutôt l'histoire de la philologie médiévale : en 1860, l'époque des « amateurs » prend fin ; l'influence de l'érudition allemande commence à dominer ; Gaston Pâris publie en 1861 son étude sur le rôle de l'accent dans la langue française ; il achève la préparation de ses thèses sur la légende de Charlemagne. Une ère nouvelle s'ouvre pour le médiévisme français. Les subdivisions que l'auteur introduit : *a.* 1820-1830 ; *b.* 1830-1845 ; *c.* 1845-1850, sont beaucoup plus incertaines et l'évolution qu'il prétend marquer dans l'activité érudite et la curiosité des gens de lettres n'est pas très sensible. Mais il faut bien des points de repère pour marquer une courbe ; et ce qui intéresse dans cette courbe, ce n'est pas l'exactitude rigoureuse de tel ou tel segment, mais le profil général.

Les conclusions sont un peu minces, comme il n'est que trop naturel pour un travail d'un caractère aussi exclusivement bibliographique. L'auteur s'étonne de trouver bien peu de contact entre les travaux des érudits, dont elle a fourni une longue liste, et les œuvres des poètes et romanciers, dont elle n'a pu fournir que quelques spécimens ; elle se rend compte, avec une certaine mélancolie, que les écrivains ont bien peu lu les travaux des scholars, qu'ils se sont très mal documentés, souvent avec des articles de médiocre vulgarisation ; et elle conclurait volontiers que les écrivains romantiques ont moins profité des travaux érudits que les érudits n'ont fait des suggestions romantiques. Il est évident que cette confrontation de notices successives ou parallèles, qui opposent des valeurs d'ordre différent, ne pouvait donner de grands résultats.

Il fallait chercher à recréer une atmosphère, des ambiances, et peut-être bien eût-il été plus profitable de prendre quelques cas spéciaux : par exemple, étudier les progrès de la connaissance des légendes de Charlemagne et de Roland. On les ignorait à peu près complètement au début du XIXe siècle. Les pages que Marchangy consacre à Roland sont très pauvres ; les poèmes

de Vigny (*La Neige*, *Le Cor*) ne révèlent point de contact avec les sources directes. Quelle différence, quand on arrive au poème d'Anne Bignan (qui n'est pas mentionné), paru après la publication de la *Chanson de Roland* en 1837, et surtout à la *Légende des Siècles* ! De même, une étude raisonnée des *Ballades* de V. Hugo et de leurs sources aurait permis d'inventorier le matériel assez restreint qui était à la disposition des premiers poètes romantiques.

Et le sujet se serait tout à fait élargi, si l'on avait envisagé les causes profondes de ce succès du Moyen-Age : l'influence des préoccupations politiques, la propagande astucieuse poursuivie en faveur des époques bénies de foi religieuse et monarchique ; l'influence des doctrines allemandes sur la prééminence des littératures populaires et primitives ; l'effet, plus ou moins direct, des doctrines de Schlegel et de Herder ; la connaissance qu'on eut des théories de Bouterwek ; la lecture des livres d'histoire de Sismondi, etc. On aurait été conduit à rechercher les rapports entre la ballade française et le lied allemand (c'est le sujet d'une thèse, toute récente, de M. Duméril). On aurait écrit un chapitre sur le rôle de Fauriel, un autre sur celui de Paulin Pâris, etc., au lieu de se borner, sur eux, à quelques indications, à la rencontre. On aurait classé les thèmes qui s'offraient, ceux en quête desquels on se mettait, qu'on fabriquait ; décrit les effets de la rencontre entre le Moyen-Age que l'on désirait trouver et celui qui s'exhumait par morceaux, de ci, de là.

Il s'est constitué alors une imagerie nouvelle, empruntée au Moyen-Age, qui est très vite devenue un poncif. Il suffira d'évoquer celle que créera l'époque symboliste, inspirée par la naissance de l'école philologique française après 1860, pour sentir combien sont différents le Moyen-Age de 1830 et celui de 1890. Le travail de Dorothy Doolittle aidera les historiens qui voudront faire le recensement des thèmes et des modes littéraires de la première époque ; et peut-être bien provoquera-t-il une nouvelle recherche sur les sources du symbolisme médiéval dans le XIXe siècle finissant ; la recherche serait probablement beaucoup plus fructueuse que pour la période romantique.

PIERRE MARTINO.

HENRI JACOUBET, **Les romans de Stendhal**, Grenoble, X. Drevet, 1933. (Extrait des *Annales de l'Université de Grenoble.*) Un vol. grand in-8°, 207 pages.

Ce livre est sans ambition. M. Jacoubet récuse comme lecteurs ses collègues, professeurs de littérature française et même ses étudiants. Il n'en veut qu'aux auditeurs de son cours public, qui ne lisent pas Stendhal, et qui, sans doute, ne le liront pas. Avec eux, devant eux il a lu les romans de Stendhal et il a tâché de donner les raisons qu'un Grenoblois très moyen a de s'intéresser à l'œuvre et à l'auteur ; ces raisons ne sont pas toujours excellentes, mais l'intention est si bonne !

PIERRE MARTINO.

NAPOLÉON TREMBLAY, Ph. D., **La Critique littéraire d'Edmond Scherer**. Étude complétée par des articles et des notes inédits. Un vol. in-8° de 134 pages. S. l. n. d. (Université d'Arizona), 1932.

La partie bibliographique rendra service : œuvres de Scherer, ouvrages, brochures et articles à lui consacrés, traductions ou éditions anglaises, et table générale des matières contenues dans les *Études sur la Littérature contemporaine* ; liste complète, considérable, inédite (établie par Scherer) de ses contributions au *Temps* et autres journaux ou revues, à partir de 1861 : un

grand nombre, littéraires ou non, non littéraires surtout, ne furent jamais recueillies. En sorte qu'on se demande si Scherer journaliste, et journaliste politique, n'a pas fait tort à Scherer critique. Tout cela établi avec soin ; l'on rectifiera aisément quelques fautes de noms propres. M. Tremblay donne aussi des indications sur la « salle Scherer » à la bibliothèque de Versailles, une étude sur les *Misérables*, refusée par *Le Temps* comme « trop rigoureuse », et gardée comme telle à l'état d'épreuves (p. 108, en note, lire p. 48, non 46), des lettres inédites dont une d'Amiel, onze billets de Sainte Beuve, publiés déjà, mais qui avaient ici leur place, et le texte-spécimen d'un des articles de Scherer en anglais. L'Introduction (p. 1-31) rappelle utilement cette face de son activité de publiciste, son année d'Angleterre à seize ans, avant le baccalauréat, ses années d'études théologiques à Strasbourg, puis d'enseignement à l'École libre de théologie néo-calviniste de Genève.

Cette Introduction n'est qu'une partie d'une dissertation de doctorat (1932) qui avait plus de deux cents pages. Pour donner une « meilleure connaissance de Scherer critique littéraire », on étudie son évolution intellectuelle et philosophique, le désaccord qu'il y eut entre son hégélianisme et son « passé religieux », et puis son œuvre « à la lumière des principes relativistes ». Il a été parlé souvent déjà de l'influence hégélienne sur Scherer. M. Tremblay essaie de détailler quels principes essentiels il lui a dus. Est-ce bien à Hegel que son remarquable interprète critique les doit tous ? Depuis l'article fameux de la *Revue des Deux Mondes* (1861), ce hégélianisme de Scherer est-il resté le même toujours ?

M. Tremblay reconnaît combien une pruderie morale qui, aujourd'hui surtout, déconcerte, a fait tort à une pensée critique perspicace. Il situe Scherer par rapport à Sainte Beuve son maître, un maître suivi à demi. Il voit en lui un devancier de Brunetière et « le critique le plus éclectique de la deuxième moitié du XIXe siècle ». Ceci paraîtra discutable. On comprendra peu l'omission totale de Vinet. Mais on sera d'accord que « le vif sentiment littéraire et la haute probité intellectuelle » de Scherer auraient dû lui valoir plus d'estime, plus générale et plus soutenue.

HENRI TRONCHON.

Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau, t. XXI, 1932. Un vol. in-8°. A Genève, chez A. Jullien, éditeur.

Nous avons signalé ici même l'intérêt qui s'attache à la rédaction primitive des *Lettres de la Montagne*, que M. Spink avait commencé de faire paraître dans le tome XX des *Annales Jean-Jacques Rousseau*. On sera heureux d'apprendre que le tome XXI achève cette publication : la seconde partie ne le cède pas à la première pour le soin donné à l'appareil critique, l'abondance des variantes, leur richesse de suggestion. C'est un excellent instrument de travail offert aux curieux de Jean-Jacques. Le même volume leur réserve d'autres nouveautés qui ont du prix. MM. Louis-J. Courtois et Cecil-Hugh Constable nous révèlent, avec quelques lettres inédites, un admirateur anglais de Rousseau : William Constable, d'une ancienne famille catholique du comté d'York, vient ainsi se joindre au cortège d'aristocrates qui firent leur cour à l'auteur du *Contrat social*. On aime à entrevoir, dans ses phrases parfois un peu trop pittoresques, cette figure de grand seigneur valétudinaire, philosophe et voyageur. Au mois de mai 1770, se trouvant à Lyon en même temps que Rousseau, il désira l'approcher, et, sans s'embarrasser de l'étiquette, il lui adressa une épître dont la chaleur un peu emphatique et la grandiloquente incorrection n'étaient pas pour déplaire à l'apôtre de la Nature. La suite de la correspondance, malheureusement assez fragmentée, montre que ces avances ne furent pas perdues : une fois de plus s'engagea le commerce d'hommages sentimentaux et de politesses ombrageuses qui

s'est répété si souvent entre le citoyen de Genève et ses puissants amis. W. Constable, qui n'avait peut être cédé d'abord qu'à une curiosité de touriste britannique, paraît bientôt enthousiasmé : l'homme farouche était si charmant! « So simple, so modest, so candid, so honestly, so nobly confiding, at the same time so eloquent. » Avec cela : « pretty shaped nose and mouth, most elegantly neat in his person ». C'est le ton ordinaire des liaisons naissantes avec Rousseau; il semble que cette fois le destin favorable, en espaçant les relations prévint le désenchantement. — Une autre lettre nous revient de Pologne grâce aux soins de M. Olszewicz : écrite par Rousseau, le 18 janvier 1765, à Conzié, comte des Charmettes, elle le montre tenté de quitter Motiers-Travers pour quelque « azile agréable et paisible » en terre de Savoie : nostalgie des années d'adolescence, plus puissante sur l'homme vieillissant. — Enfin, Mme Marguerite Richebourg, avec son répertoire détaillé des ouvrages cités par Rousseau, apporte un guide très précieux pour les futurs chercheurs de sources Suivent les bibliographies et la chronique qui font honneur, comme toujours, à la diligence, à l'érudition et au sens critique des collaborateurs des *Annales J.-J. Rousseau*.

E. Carcassonne.

Dorothy Madeleine McGhee, Voltairian narrative devices as considered in the authors contes philosophiques. Menasha, Wisconsin, 1933.

Voici une étude d'un genre assez rare en France, mais qui tente souvent les chercheurs étrangers : il s'agit de déterminer les procédés de narration, de composition et de style employés par Voltaire dans ses romans. Le livre est divisé en quatre parties : le roman philosophique au XVIIIe siècle, la Composition générale des Romans de Voltaire, les Méthodes particulières de composition, les Procédés spécialement destinés à l'Ironie.

Je passe sur la première partie, assez élémentaire, dont le chapitre III apporte seul quelques précisions intéressantes, tirées de la Liste choisie des livres de Voltaire actuellement à Leningrad, que MM. Havens et Torrey ont publiée en 1929. Le corps même de l'étude est constitué par les trois autres parties ; et ici je dois faire une réserve liminaire concernant leur objet lui-même. Miss McGhee reconnaît (p. 8) qu'il est impossible de faire le départ entre le procédé conscient et la tendance inconsciente; dès lors, les mots de *procédés* et de *méthodes*, qui reviennent constamment à propos de tous les aspects artistiques de ces romans, risquent de fausser la réalité en masquant la spontanéité et parfois la quasi-improvisation qui sont à l'origine de ces œuvres légères; l'analyse systématique risque de faire oublier qu'il s'agit d'abord d'une synthèse. Il devrait être bien entendu, pour ce genre de travail, que la matière est plus artistique et même psychologique que « technique », et qu'il ne peut être question de trouver la « formule » du roman voltairien, surtout quand cette formule est représentée par des lignes brisées (voir pages 50, 53, 55,... etc.) dont le tracé souvent arbitraire prétend rendre compte de la structure de tel ou tel récit.

Cette observation nous permettra d'apprécier à la fois les défauts et les qualités du livre. Prenons, par exemple, la deuxième partie; on y distingue la présentation du sujet et le plan ; trois sortes de présentations : le conflit, comme dans l'*Ingénu* (Nature contre Civilisation); le panorama critique (*review*), comme dans la *Princesse de Babylone*; le problème, comme dans *Zadig* (la Providence), et deux sortes de plan : direct, l'intrigue allant droit au but, comme dans *Micromégas* ; et alterné (*vacillating*) par une série d'antithèses, comme dans *Babouc*. Mais un tel classement, commode et peut-être utile du point de vue pédagogique, s'avère d'abord très artificiel, puisque *Zadig* se rattache aussi bien au panorama qu'au problème, *Candide* au pro-

blème et au conflit; tous les classements sont possibles et se justifient, mais ce ne sont bien souvent que des jeux d'esprit. (On nous proposera encore dans la *Conclusion*, page 178, un nouveau classement général, tout à fait inutile, qui complique les précédents, déjà fort enchevêtrés.) D'autre part, cette répartition des romans dans plusieurs casiers démontables n'aboutit vraiment pas à un résultat substantiel. A la fin de cette deuxième partie (page 64), après avoir montré que le plan « alterné » est plus fréquent que le plan « direct », Miss McGhee déclare que l'étude des dates ne permet pas d'en conclure une évolution de Voltaire; et c'est « inconsciemment » qu'il a employé tantôt l'un, tantôt l'autre. Ainsi l'étude perd beaucoup de son intérêt, surtout si l'on remarque que le choix du plan ne correspond pas nécessairement au fond du sujet, puisque l'*Ingénu*, tout en présentant un conflit, se développe non selon un plan alterné, mais selon un plan direct (page 60). Donc beaucoup de verbalisme et trop d'ingéniosité dans tout ce début.

Par contre, dès que l'analyse, abandonnant les schémas et les dissections organiques, passe à l'étude du style, la même ingéniosité qui tout à l'heure était trop subtile se fait maintenant finesse. La quatrième partie est la plus solide et la plus vraie; malgré quelque confusion (surtout dans le chapitre III), ces soixante pages réunissent une très judicieuse collection d'exemples de l'ironie voltairienne, depuis les figures générales de la répétition, de l'antithèse, de la gradation, jusqu'à des moyens plus spéciaux ou plus rares, auxquels on peut donner des noms moins classés : parenthèse, rapidité, construction logique apparente, et tant d'autres. Les amateurs de rapprochements nuancés trouveront là une cueillette savoureuse, qui pourrait devenir aisément un curieux chapitre de l'*Art de la Prose*, et qui contribue à faire de ce travail bien moins une thèse qu'un recueil séduisant de commentaires littéraires[1].

Raymond Naves.

P.-E. Schazmann, **La Comtesse de Boufflers**. Un vol. in-12 de 231 pages. Paris, Fernand Roches, 1933.

L'ouvrage est intéressant, convenablement documenté. Il rassemble et complète sur quelques points de détail les études et documents plus ou moins dispersés. Il présente agréablement une femme charmante et une vie pittoresque. J'ai pourtant l'impression qu'on aurait pu préciser encore sur bien des points cette histoire. La Bibliographie qui termine l'ouvrage ne donne pas l'impression d'une rigueur très scrupuleuse. Que signifie *Correspondance de Mme du Deffand, Paris, 1877* ? Il y a plusieurs correspondances de Mme du Deffand. De même pour *Correspondance de Mlle de Lespinasse, Paris, 1876*, etc.

J'ignore si l'on aurait pu découvrir un plus grand nombre de documents d'archives. Mais il est certain qu'il est question de Mme de Boufflers non pas seulement dans quatre recueils de correspondances et dans sept mémoires du temps, mais dans un bien plus grand nombre. Il aurait fallu, sans doute, essayer non pas seulement de ne rien dire qui ne soit dans ces textes contemporains, mais de les confronter et vérifier les uns par les autres sur quelques points qui peuvent n'être que des légendes.

Je ne pense pas, d'ailleurs, que ces précisions auraient ajouté rien d'essentiel à cette « image vivante et charmante du XVIe siècle féminin ». Mais j'aurais aimé, pour mon goût, que M. Schazmann s'en soit tenu moins stricte-

1. Dans le détail, je relève seulement une amusante faute de français, insérée dans une citation de Voltaire : « Amasis le fit [*à* Mambrès] surintendant de la maison de sa fille. » Faut-il y voir un hispanisme fourvoyé, ou, tout simplement... un méridionalisme ?

ment à une biographie plus ou moins anecdotique et à un portrait à la façon de Sainte-Beuve. Encore Sainte-Beuve savait-il parfaitement chercher dans un de ses portraits l'image plus générale des mœurs et de la société contemporaines. La vie de Madame de Boufflers nous propose deux sujets de réflexion dont M. Schazmann ne dit à peu près rien. Elle est l'une de ces grandes ou moindres dames que l'on tenait pour des modèles de vertu parce qu'elles s'en tenaient — qu'il y eût ou non un mari — à un seul amant. Elle marque, comme Mme d'Houdetot, Mme de Sabran, Mlle Volland et d'autres, le compromis réalisé entre le XVIIIe siècle sensuel et le XVIIIe siècle conjugal, vertueux et sensible. En deuxième lieu, elle est la reine d'un salon qui, lui aussi, est un compromis entre les salons purement mondains, aristocratiques et les salons « philosophes » et « citoyens ». Elle est la maîtresse d'un prince du sang; elle est, elle-même, une grande dame. Chez ce Prince de Conti on a toutes sortes de complaisances pour les idées nouvelles, et Mme de Boufflers est l'amie de Jean-Jacques. Mais on reste cependant très grand seigneur et préoccupé de luxe, de fêtes, tout autant que d'idées, de lumières. Ce n'est le milieu ni d'une Mme Helvétius, ni d'une Mme Necker. J'aurais voulu trouver dans le livre non seulement l'image d'une femme, si charmante fût-elle, mais encore celle d'un certain milieu. On reste beaucoup trop fidèle, quand on aborde l'histoire de la vie mondaine au XVIIIe siècle, à l'image qu'en ont donnée les Goncourt. Ils l'ont vue en romanciers et en amateurs de bibelots et d'élégances beaucoup plus qu'en historiens; leur vérité n'est qu'une partie de la vérité.

D. MORNET.

JEAN DE LA FONTAINE, **Fables choisies mises en vers**, texte établi et présenté par FERDINAND GOHIN. Deux volumes in-8° de LXX-228 et 394 pages. Paris, Les Belles-Lettres, Collection des Textes français, 1934.

La Collection des Textes français reprend quelque activité et l'on s'en réjouit : car, dans le flot des collections de classiques qui nous assaillent depuis quelques années, elle garde son utilité, sa valeur, son rang, je dirais volontiers sa prééminence. Cette fois, c'est La Fontaine qui y prend place. On nous promet une édition de ses Œuvres complètes et, pour commencer, on nous livre coup sur coup les *Contes* et les *Fables*, quatre volumes en tout.

Sans doute nous ne manquions point d'éditions des *Contes* ou des *Fables*, illustrées ou non, savantes ou classiques, de luxe ou à bon marché. Et pourtant celle-ci n'est pas superflue. Sa présentation soignée, son prix modeste, la solidité et la sobriété de ses notes lui donnent déjà une figure à elle. Mais surtout nous avons là le La Fontaine authentique, c'est-à dire un texte absolument sûr dans tous ses éléments, y compris l'orthographe et la ponctuation, trop souvent négligées par les éditions même savantes. Ce texte est celui de la dernière édition revue par l'auteur : pour les *Fables*, celui de 1692-1694, corrigé par La Fontaine jusque pendant l'impression. Les douze livres sont reproduits, en deux volumes, tels que la fabuliste les avait établis : c'est dire qu'on n'en a pas exclu *La Matrone d'Ephèse* et *Belphegor*, qui sont pourtant des contes et non des fables, mais qui ont paru, par la volonté du poète, dans le 5e tome des *Fables*; ni *Philémon et Baucis* et *Les Filles de Minée*. On a joint aux douze livres, en appendice, deux fables qui avaient paru séparément, sous simples initiales ou sans nom d'auteur, que La Fontaine n'avait pas reprises en 1694 et qui figurèrent dans ses *Œuvres posthumes* en 1696 : *Le Soleil et les Grenouilles* et *La Ligue des Rats*.

L'édition est précédée d'une importante Introduction. Ce n'est point une biographie ni une étude complète de l'art du fabuliste. Mais elle nous donne l'essentiel de ce qui peut faire comprendre l'auteur et son œuvre. M. Gohin

a utilisé les travaux les plus récents, y compris les siens, et a même pu profiter d'un manuscrit inédit qu'il a découvert à la Bibliothèque nationale et où il a lu entre autres choses que La Fontaine aurait écrit ses premiers contes pour Fouquet, donc plus tôt qu'on ne le supposait généralement. Une biographie sommaire, un portrait du fabuliste, quelques pages sur les raisons qui l'ont amené à écrire des fables, d'autres sur le succès des *Fables*, sur leurs dédicaces, sur leurs éditions, enfin sur la présente édition composent cette Introduction.

Si j'avais un reproche à faire à M. Gohin, ce serait peut-être de nous présenter un La Fontaine un peu trop sérieux. Je sais bien que ce n'est pas du tout le folâtre et le pitre que l'on a quelquefois crayonné, que c'est un homme de lettres attaché à son œuvre. Pourtant, il a pris la vie avec quelque gaieté ; il n'a point fui les divertissements, ni dans sa jeunesse, ni dans sa vieillesse, ni dans sa maturité. On l'oublie parfois à lire M. Gohin.

Je regrette aussi que cette Introduction soit quelque peu déparée par des fautes d'impression, des mots sautés (p. XXXIII, p. XLVII). La note de la p. LXIII ne se rattache à aucun appel : elle semble même contredire le bas de la page et le commencement de la suivante.

Les notes sont excellentes. Mais elles ne sont pas très commodes à utiliser. Chacune porte en tête le numéro du vers de la fable dont elle explique un mot. Mais les vers des fables ne sont pas numérotés dans le texte, comme ils le sont généralement dans les éditions savantes ou classiques. Peut-être eût-il mieux valu utiliser le système habituel, bien qu'encombrant, de la numérotation suivie des appels de notes.

Encore un léger flottement dans la disposition de ces notes : l'indication de la page où se trouve la fable annotée est tantôt après la nomenclature des sources, tantôt avant le titre.

Ce ne sont là que vétilles. Et j'aurais honte de les relever si on ne désirait trouver parfaites, non seulement dans leur composition mais dans leur présentation, ces si utiles éditions des Textes français.

René Bray.

J. Larnac, **Louise Labé. La belle Cordière de Lyon (1522 ?-1566)**. Un vol. in-16, de 216 pages. Paris, Firmin-Didot, s. d. (1934).

Cette nouvelle biographie de la belle Cordière, pittoresque et vivante, s'adresse surtout au grand public. M. J. Larnac utilise les recherches et les travaux de ses devanciers, surtout ceux de miss D. O'Connor, et si sur quelques points (date de naissance de L. Labé, — fut-elle ou non courtisane?) il défend d'autres hypothèses que les leurs, dans l'ensemble son livre est fondé sur leurs études. Ce qu'il y faut chercher surtout, c'est un récit coloré de la vie de L. Labé, un portrait psychologique de la poétesse. M. Larnac s'est attaché à replacer la jeune femme dans son milieu, à décrire son existence dans ce Lyon tumultueux et lettré de 1550 que l'on comparait à Florence, puis à analyser l'état d'âme de celle qui écrivit quelques-uns des plus beaux vers d'amour de notre langue. Ce qu'il dit des espoirs enfiévrés de la jeune fille, des émois amoureux de la jeune femme, des tristesses et des déconvenues de sa fin paraît vraisemblable. S'il est un point où, appliquant la méthode qu'il défend dans son avant-propos, il est permis de faire appel aux conjectures, c'est bien celui-ci : le texte même des œuvres de Louise fournissent les éléments réels, il est permis d'en déduire une analyse psychologique. M. Larnac insiste à bon droit sur le rôle mondain joué par la poétesse, devancière de Mme de Rambouillet, et qui s'inspirait des théories de Castiglione.

Mais le désir d'écrire un livre alerte et moins « rébarbatif » que les livres érudits ne laisse pas d'entraîner quelques étourderies. Il semble difficile

qu'en 1522 (p. 2) François Ier ait pu boire en compagnie du *cardinal* de Tournon; ce dernier n'avait pas encore reçu le chapeau; — rien ne prouve que L. Labé ait été l'élève de M. Scève : l'hypothèse est séduisante, mais ce n'est qu'une hypothèse; — il paraît peu vraisemblable qu'en 1538, L. Labé ait pu lire « un psaume de Marot ou quelque nouvelle de Marguerite de Navarre » (p. 62) : peut-être la traduction de certains psaumes courait-elle sous le manteau[1], — et ce n'est pas sûr, — mais on doute qu'à cette date la reine de Navarre ait déjà commencé à rédiger des contes; — on regrette, p. 108 et 186, que Vittoria Colonna soit mise, en apparence au moins, au rang des courtisanes, même honnêtes! L'auteur d'une récente thèse sur L. Labé, miss D. O'Connor est présentée, p. 106, comme un homme. Ce sont là vétilles inaperçues du grand public, mais qui montrent combien la méthode indiquée p. VI réclame de prudence. Et M. J. Larnac est capable d'éviter ces menues négligences : elles n'enlèvent rien à l'attrait d'un livre où l'érudition se marie à la vivacité du récit pour le plus grand plaisir du lecteur.

P. Jourda.

Edmond Pilon, **Muses et Bourgeoises de jadis,** Un vol. in-12 de XIV-243 pages. Paris, Edition Excelsior, 1933.

J'ai dit, à plusieurs reprises, dans cette Revue, le charme des évocations de M. Edmond Pilon. Peut-être y aurait-il, dans deux ou trois des présents portraits, un peu trop de charme pour mon goût, un peu de « papillotage », des touches trop fines, trop rapides par quoi l'image miroite plus qu'elle ne se dessine, par exemple dans *Madame d'Aulnoy*. D'autre part M. Edmond Pilon, par tempérament, est surtout sensible au côté féminin, au côté « muse » de ses héroïnes. Et je voudrais, par exemple, marquer un peu plus dans *Septimanie*, dans la comtesse d'Egmont, que je connais, comme Edmond Pilon, par la comtesse d'Armaillé et M. Maximilien Buffenoir, le côté « tête froide » et raisonneuse. Mais ce ne sont là que des nuances. On trouvera dans ce livre le même mérite qui naît de l'alliance de deux mérites rarement unis. M. Edmond Pilon, sans être à proprement parler un érudit, a le goût de l'érudition. Il ne craint pas d'aller au delà de la vérité historique, de celle des textes et documents, de recréer ce qu'ils ne disent pas, mais ce qu'ils permettent d'imaginer. Seulement il a le soin de s'informer d'abord scrupuleusement de cette vérité historique. C'est elle qui l'appuie pour prendre son élan. Et puis il recompose, il fait vivre. Son grand art est de nous donner l'impression des âmes délicates ou subtiles ou curieuses; il est pastelliste et portraitiste délicat plus que réaliste. Mais il sait choisir les sujets qui conviennent à son talent. Par surcroît il sait créer des atmosphères qui sont à la fois justes et suggestives : On lira *Madame Denis ou « maman » Voltaire* pour entrer ainsi dans une certaine atmosphère voltairienne, *Manon Vagangelt* pour mieux comprendre une certaine atmosphère où se mêlent, à la fin du XVIIe siècle, des restes de préciosité galante, d'esprit mystique et la naissante philosophie, etc.

Il ne me semble pas que M. Edmond Pilon connaisse sur Mme d'Aulnoy et son Voyage d'Espagne les travaux si précis de Fouché-Delboscq.

D. Mornet.

1. C'est en 1539 seulement que paraît à Strasbourg la traduction de douze psaumes.

CHRONIQUE

XVe SIÈCLE

Villon. — Émile Henriot. Nouvelles vues sur François Villon. — (*Le Temps*, 26 juin 1934.)

— Gerhard Moldenhauer. Stand und Aufgabe der Villon-Philologie. — (*German.-roman. Monatschrift*, Marz-April 1934.)

XVIe SIÈCLE

On annonce la publication par la librairie Droz, rue de Tournon, Paris, 6e d'une revue trimestrielle, *Humanisme et Renaissance* (Directeur : Jean Porcher), consacrée à l'histoire de l'humanisme en général et plus particulièrement à l'histoire politique et littéraire de l'époque de la Renaissance.

Du Bellay. — H. Jacoubet. A propos de deux vers de Du Bellay. [Ce n'est pas Du Bellay, c'est Ronsard qui s'est rajeuni.] — (Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, 12e série, t. 11, 1933.)

Montaigne. — Émile Henriot. Montaigne et son temps. — (*Le Temps*, 16 janvier 1934.)

— P. Michel-Côte. Le « Nobilisme » de Montaigne. — (*Mercure de France*, 1er juin 1934.)

— Albert D. Menut. Montaigne and the *Nicomachean Ethics*. — (*Modern Philology*, febr. 1934.)

— Paul Courteault. La Mère de Montaigne. — (*Revue Historique de Bordeaux*, janvier-février, mars-avril 1934.)

Rabelais. — Jean Plattard. Rabelais à l'Université de Montpellier. — (*Revue Bleue*, 7 avril 1934.)

Ronsard. — A. Tilley. Ronsard's poetic growth. — (*The Modern Language Review*, janvier 1934.)

— Voir Du Bellay.

— René Johannet. Le Tombeau de Ronsard. — (*Le Temps*, 13 juin 1934.)

— Alfred Péreire. A propos d'une édition originale rarissime de Ronsard [Les Trois Livres des Nouvelles Poésies]. — (*Bulletin du Bibliophile*, juin 1934.)

Théophile de Viau. — Émile Henriot. Sylvie, Théophile et Garasse. — (*Le Temps*, 20 mars 1934.)

XVIIe SIÈCLE

Académie française. — J.-G. Prodhomme. Valentin Conrart et la fondation de l'Académie française (1634). — (*Le Temps*, 6 août 1934.)

Balzac (Jean-Louis Guez de). — Émile Henriot. L'autre Balzac. — (*Le Temps*, 17 avril 1934.)

Corneille. — F.-J. Tanquerey. Le héros cornélien. — (*Revue des Cours et Conférences*, 15 juillet 1934.)

— Émile Henriot. L'affaire Corneille et Pierre Louys. — (*Le Temps*, 21 novembre 1933.)

— Pierre Lièvre. Chronique cornélienne. — (*Le Divan*, n° 186, février-mars 1934.)

— Gustave Michaut. Le *Nicomède* de Corneille et le drame moderne. — (*Annales de l'Université de Paris*, 1934, n° 2.)

— Louis Schneider. Un tricentenaire. Quatre comédies de Pierre Corneille. — (*Le Temps*, 4 avril 1934.)

Descartes. — L. Dugas. Descartes humaniste. — (*Revue Bleue*, 17 mars 1934.)

Fénelon. — A. Chérel. Fénelon : le Triomphe de Mme Guyon. — (*Revue des Cours et Conférences*, 15 et 30 mai 1934.)

François de Sales (Saint). — Jeanne Streicher. Contribution à l'étude de l'*Introduction a la vie dévote*. — (*Revue Universitaire*, mai et juin 1934.)

Huet (Daniel). — Clementina de Courten. Quelques lettres inédites de Montausier à Huet. — (*Revue Catholique d'Histoire, d'Archéologie et de Littérature de Normandie*, mars-mai 1933.)

— Clementina de Courten. Huet et le Moyen-Age au XVIIe siècle. — (*Revue Catholique d'Histoire, d'Archéologie et de Littérature de Normandie*, septembre 1933.)

La Bruyère. — Julien Benda. A Jean de La Bruyère. — (*Revue de Paris*, 1er janvier 1934.)

Molière. — Dussane. Trois grands rôles de Molière. — II. Tartuffe. (*Revue Hebdomadaire*, 28 avril 1934.) — III. Alceste. (*Ibidem*, 5 mai 1934.)

— Henry Prunières. *George Dandin* et le Grand Divertissement royal de Versailles. — (*Revue Musicale*, janvier 1934.)

Pascal. — Z. Tourneur. Pascal « ramasseur de coquilles ». Un contresens de Sainte-Beuve. — (*Revue Universitaire*, janvier 1934.)

— Henri Busson. Pascal et « ces trognes armées ». — (*Mercure de France*, 15 juillet 1934.)

— Z. Tourneur. A propos des *Pensées* de Pascal. L'art d'interpréter les textes. — (*Mercure de France*, 15 mai 1934.)

Perrault (Ch.). — Edward Latham. A propos d'une erreur littéraire. — (*Mercure de France*, 1er juillet 1934.)

Racine. — A. Chaboseau. Racine et les Colbert. — (*Mercure de France*, 15 juillet 1934.)

Régnier (Mathurin). — G. Raibaud. Sur l' « humanisme » de Mathurin Régnier. — (*Revue Universitaire*, juin 1934.)

Scudéry (Georges et Madeleine de). — Émile Henriot. Au pays du Tendre. — (*Le Temps*, 27 mars 1934.)

— Barbara Matulka. The Main Source of Scudéry's *Le Prince déguisé : the Primaleon.* — (*The Romanic Review*, january-march 1934.)

XVIIIe SIÈCLE

Bayle (Pierre). — J.-L. Gerig and G.-L. Van Roosbroeck. Unpublished letters of Pierre Bayle. — (*The Romanic Review*, january-march 1934.)

Chénier (André). — Raymond Schwab. Comment M. Fualdès perdit les manuscrits de Chénier. — (*Nouvelles Littéraires*, 3 février 1934.)

Crébillon (fils). — Pierre Lièvre. Crébillon a-t-il menti ? — (*Revue de Paris*, 15 avril 1934.)

Florian. — Luigi Cappiello. Le Favole del Florian. — (*Rassegna di Studi Francesi*, gennaio-febbraio 1933.)

Histoire de la Culture intellectuelle. — R. Vaultier. La vie de château en Beauce au XVIIIe siècle [Plaisirs, divertissements intellectuels, etc.]. — (*La Dépêche d'Eure-et-Loir*, 26 janvier, 15 février, 8 mars, 8 avril 1934.)

Laclos (Choderlos de). — L. Deffoux. Sur le mariage de Ch. de L... — (*Mercure de France*, 15 mars 1934.)

Lesage. — C.-S. Gutkind. Lesage's comödie *Turcaret.* — (*Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, Band 55, Heft 5-6.)

Mouvement des Idées. — *Voyages en France de François de La Rochefoucauld (1781-1783)*, publiés pour la Société de l'Histoire de France, par Jean Marchand (1933). — En novembre 1782, La Rochefoucauld visite Ferney et la « maison » de M. de Voltaire. Brève description des jardins, de la salle de bains, de la chambre à coucher, du tombeau « de laine et de toile » élevé par M. de Villette. Quelques jours après, il fait une visite au comte de Couzié, en son château des Charmettes. Le nom de J.-J. Rousseau n'est pas même mentionné, non plus que la maison, toute voisine du château, que Jean-Jacques avait habitée, en 1738, avec Mme de Warrens. Une seule note sur le paysage : « Les jardins [de M. de Couzié] m'ont paru agréables, quoique sauvages. » — (J. Plattard.)

Marivaux. — Émile Henriot. La *Vie de Marianne.* — (*Le Temps*, 29 mai 1934.)

Montesquieu. — Pierre Escoube. Le Bicentenaire d'un grand livre [*Les Considérations*]. — (*Mercure de France*, 15 juillet 1934.)

Restif de la Bretonne. — Jean-Jacques Brousson. Restif de la Bretonne insulaire. — (*Nouvelles Littéraires*, 7 avril 1934.)

Roland (Mme). — Mme Clemenceau-Jacquemaire. Au château d'Agy. Deux inédits en appendice à la vie de Mme Roland. — (*Le Temps*, 1er avril 1934.)

— Paul Soupiron. Une lettre de Mme Roland. — (*Le Temps*, 8 juillet 1934.)

Rousseau (J.-J.). — Claude Ferval. Deux amies de Jean-Jacques Rousseau. — (*Revue de France*, 15 mai 1934.)

— Victor Giraud. La correspondance générale de Rousseau. — (*Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1934.)

— Émile Henriot. Jean-Jacques et les femmes. — (*Le Temps*, 3 juillet 1934.)

— Marcel Rouff. Le Visage réel de Jean-Jacques. — (*Revue Bleue*, 2 juin 1934.)

Saint-Pierre (L'abbé de). — Septime Gorceix. Du nouveau sur un vieux projet de paix perpétuelle. — (*Mercure de France*, 1er mai 1934.)

Vauvenargues. — Armand Lods. Les Éditions originales des œuvres de Vauvenargues. — (*L'Intermédiaire*, 30 juin 1934.)

Vivant-Denon. — Marcel Gastineau. Un hôte oublié du quai Voltaire. Le baron Denon. — (*Nouvelles Littéraires*, 17 février 1934.)

Voltaire. — Félix Gaiffe. Quelques précisions sur *Tancrède* de Voltaire. [Histoire du texte et de la pièce. Sources. Structure. Caractères. Langue et Style.] — (*Revue Universitaire*, avril 1934.)

— Jean Tannery. L'Édition originale de la *Princesse de Babylone*. — (*Bulletin du Bibliophile*, mai 1934.)

— Jean Tannery. L'Édition originale de *Candide*. — (*Bulletin du Bibliophile*, février 1934.)

XIXe et XXe SIÈCLES

Ackermann (Mme). — B. Barbery. Le séjour de Louise Ackermann à Nice. — (*L'Archer* [Toulouse], avril 1934.)

Anicet Bourgeois. — Paul Féval. Victorien Sardou. — Georges Mouly. La Vérité sur le *Bossu* [Lettres et documents inédits]. — (*La Nouvelle Revue*, 15 mai au 15 juillet 1934.)

Arène (Paul). — J. Bonfils. Paul Arène conteur et sa collaboration aux *Lettres de mon Moulin*. — (*Rassegna di Studi Francesi*, nov.-dic. 1933.)

Balzac (Honoré de). — Marcel Bouteron. Balzac et le monde slave. — (*Nouvelles Littéraires*, 3 février 1934.)

— G. Lenôtre. Mademoiselle Hanska. — (*Le Temps*, 10 mars 1934.)

— P. Van der Perre. Bibliographie des véritables originales de Balzac publiées en Belgique. — [*Bulletin du Bibliophile*, janvier 1934 (*Honorine*); mars (*Dinah Piédefer*); avril (*Histoire des Treize*)]; mai (*Modeste Mignon*); juin (*le Père Goriot*); juillet (*les Petits Manèges d'une femme vertueuse*).

— Marquis du Four de la Londe. Les Singularités de la vie de Balzac. — (*La Revue Belge*, 1er mai 1934.)

— Hermann H. Thornton. Balzac precursor of Eugene O'Neill. — (*The French Review*, february 1934.)

Barrès (Maurice). — H. Kayer. Entwurzelungsprobleme in Maurice Barrès « Les Déracinés ». — (*Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, Band LVII, Heft 5-6, 1933.)

Barbey d'Aurevilly. — Comtesse Xavier d'Abzac. Une femme dans l'ombre de Barbey d'Aurevilly. — (*La Revue Belge*, 15 mars, 1er avril 1934.)

Baudelaire. — Marcel Coulon. La Revision du procès Baudelaire. — (*Mercure de France*, 1er mars 1934.)

— Jacques Crépet. Notes sur le complément aux Fleurs du Mal. — (*Bulletin du Bibliophile*, février 1934.)

— Émile Henriot. Baudelaire en Sorbonne. [Thèse de M. André Ferran.] — (*Le Temps*, 6 février 1934.)

— Jules Mouquet. Baudelaire, le *Constance* et l'*Invitation au Voyage*. — (*Mercure de France*, 1er mars 1934.)

— Émile Henriot. Le vrai Barbey d'Aurevilly. — (*Le Temps*, 5 juin 1934.)

— Voir Flaubert.

Bourges (Élémir). — Raymond Schwab. Un dernier « grand esprit » : Élémir Bourges. — (*Nouvelles Littéraires*, 17 février 1934.)

Brunetière. — Pierre Mille. Sur Ferdinand Brunetière. — (*Le Temps*, 21 janvier 1934.)

Chateaubriand. — Jean Pommier. *Amour et Vieillesse*. [Étude sur le manuscrit édité par Victor Giraud, avec la restitution d'un fragment et de nouvelles lectures.] — *Bulletin de la Fac. des lettres de Strasbourg*, février 1934.

— Société Chateaubriand. Compte rendu de la séance du 13 décembre 1933. — (*Mercure de France*, 15 janvier 1934.)

— Georges Mongrédien. Les Bagages de Chateaubriand. — (*Nouvelles Littéraires*, 20 janvier 1934.)

— André Thérive. C. R. de la *Conversion de Chateaubriand*, par Pierre Moreau. — (*Le Temps*, 18 janvier 1934.)

— Joachim Müller. Chateaubriand als Dichter. — (*German.-roman. Monatschrift*, janvier-février 1934.)

— J. Pommier. Un amour d'exil : Chateaubriand et Charlotte Ives. — (*L'Alsace Française*, 15 avril 1934.)

Colet (Louise). — Jean Bonnerot. Un drame inconnu de Louise Colet et des lettres inédites de Sainte-Beuve. — (*Grande Revue*, janvier 1934.)

— Émile Henriot. La femme Colet. — (*Le Temps*, 3 avril 1934.)

— Auriant. Louise Colet et les Pachas. — (*Mercure de France*, 15 avril 1934.)

Constant (Benjamin). — Charlotte de Hardenberg. Lettres à Benjamin Constant. — (*Revue des Deux Mondes*, 1er et 15 mai, 1er juin 1934.)

— L. Constant de Rebecque. Charlotte de Hardenberg. — (*Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1934.)

— Émile Henriot, Benjamin Constant et sa femme Charlotte. — (*Le Temps*, 15 mai 1934.)

Courier (Paul-Louis). — André Lelarge. Bibliographie critique des œuvres de Paul Louis Courier. — (*Bulletin du Bibliophile*, janvier, mars, avril, mai, juin, juillet 1934.)

Custine (Marquis de). — Lettres inédites, II (1849-1855). — (*Revue de France*, 1er juillet 1934.)

Daudet (Alphonse). — Henri de Régnier. Alphonse Daudet. — (*Nouvelles Littéraires*, 27 janvier 1934.)

— Comte Hubert de la Massuë. Une contradiction d'Alphonse Daudet. — (*La Grande Revue*, juin 1934.)

— Voir Arène (Paul).

Desbordes-Valmore. — F. Vandérem. Marceline et les Almanachs. — (*Bulletin du Bibliophile*, juillet 1934.)

Dumas (fils). — Émile Henriot. Factures et reliques. [Inventaire après décès des meubles, effets et papiers de la Dame aux camélias.] — (*Le Temps*, 4 février 1934.)

— H. Stanley Schwarz. The Influence of Dumas fils on Oscar Wilde. — (*The French Review*, novembre 1933.)

Féval (Paul). — Voir Anicet Bourgeois.

Flaubert. — Lucien Descaves. Gustave Flaubert et le théâtre. — (*Nouvelles Littéraires*, 20 janvier 1934.)

— R. Dumesnil et D.-L. Demorest. Bibliographie de Gustave Flaubert : *Madame Bovary*. — (*Bulletin du Bibliophile*, janvier à juillet 1934.)

— Jean-Jacques Mayoux. Flaubert et le Réel. — (*Mercure de France*, 15 février 1934.)

— Heinrich Becker. Flaubert als Briefschreiber. — (*Zeitschr. für französ. und englischen Unterricht*, 1934, Band 33, Heft 2.)

— Jules Marsan. Gustave Flaubert et le monde des lettres. — (*L'Archer* [Toulouse], avril 1934.)

— Irwin A. Johnson. Notes on *Madame Bovary*, les *Fleurs du Mal* and modern Symbolism. — (*The French Review*, décembre 1933.)

Gautier (Théophile). — Gérard Bauer. Comment on aime Théophile Gautier. — (*Nouvelles Littéraires*, 13 janvier 1934.)

— Émile Henriot. Les cent ans de Mlle *de Maupin*. — (*Le Temps*, 1er mai 1934.)

— H. Bedarida. Impressions d'art dans le *Voyage en Italie* de Th. Gautier [1850]. — (*Revue de l'Université de Lyon*, juin 1933.)

— Henri Bedarida. Théophile Gautier et l'Italie [IV] : Après 1850. L'Italie rêvée et les retours à l'Italie réelle. — (*Revue des Cours et Conférences*, 30 juin 1934.)

Gide (André). — E. Lewalter. A. Gide und die geistige Situation Europas. — (*Zeitschrift für französ. Sprache und Literatur*, Band 58, 1934.)

Gobineau. — André Suarès. Gobineau, soleil de minuit. — (*Nouvelles Littéraires*, 10 mars 1934 [protestation des descendants de Gobineau dans les *Nouvelles Littéraires*, 24 mars].)

— Numéro spécial de la *Nouvelle Revue Française*, 1er février 1934, sur Gobineau et le Gobinisme (avec des inédits de Gobineau).

Goncourt (Ed. et J. de). — Bernard Barbery. L'enfance de Fragonard. Un roman des Goncourt. — (*Mercure de France*, 1er juin 1934.)

Guérin (Maurice et Eugénie de). — L'amitié guérinienne. — (*Bulletin trimestriel des amis des Guérin*, janvier-mars 1934 [lettres inédites d'E. et M. de Guérin,... etc.].)

Hugo. — Une fable inédite de Victor Hugo. — (*Bulletin du Bibliophile*, avril 1934.)

— Gabriel Audisio. Victor Hugo à l'île d'Elbe. — (*Nouvelles Littéraires*, 10 mars 1934.)

— Paul Berret. L'affaire des *Jumeaux* de Victor Hugo. — (*Mercure de France*, 15 février 1934.)

— Lucien Descaves. A propos des *Misérables*. — (*Nouvelles Littéraires*, 24 février 1934.)

— Maurice Du Bos. Juliette Drouet, comédienne. Ses débuts à Bruxelles. — (*Mercure de France*, 15 mars 1934.)

— Auguste Dupouy. Victor Hugo présenté par Fernand Gregh. — (*Revue Bleue*, 21 avril 1934.)

— A. Franz. Die Geschichte der Titel in V. Hugo's *Contemplations*. — (*Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, Band LVII, Heft 7-8, 1933.)

— Émile Henriot. Le général Hugo. — (*Le Temps*, 6 mars 1934.)

— F. Michaux. A travers les œuvres de Victor Hugo. — [*Bulletin du Bibliophile*, février 1934 (*Bug-Jargal*, *Han d'Islande*) ; avril 1934 (*Odes et Poésies*).]

— Pierre Mille. Sur *Les Châtiments*. — (*Le Temps*, 9 janvier 1934.)

— Erwin Schneider. Victor Hugos *Hernani* in der Kritik eines Jahrhunderts 1830-1930. — (*Romanische Forschungen*, Band XLVII. *Erlangen*, 1933.)

— Henri Charrier. Trois lettres inédites [1867-1870] de V. Hugo. — (*Annales de Bourgogne*, 1934, fasc. II.)

— Hanns Heiss. Victor Hugos Gedicht vom Spinnrad der Omphale. — (*Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, mars 1934, 165ème Band, 1-2 Heft.)

Huysmans (J.-K.). — Léon Deffoux. Un croquis parisien de J.-K. Huysmans. — (*Nouvelles Littéraires*, 14 avril 1934.)

Jacquemont (Victor). — Émile Henriot. Le Secret de Victor Jacquemont. — (*Le Temps*, 24 juillet 1934.)

Jarry (Alfred). — Jules Trohel. Alfred Jarry et les huissiers. — (*Mercure de France*, 1er mai 1934.)

Krüdener (Mme de). — Abel Hermant. Madame de Krüdener. — (*Revue de Paris*, 1er et 15 décembre 1933, 1er et 15 janvier et 1er février 1934.

Labiche. — Jules Wogue. La Philosophie de Labiche. — (*La Grande Revue*, avril 1934.)

Lamartine. — Lettres inédites (32 lettres à divers, 1853-1865). — (*Revue de Paris*, 1er mai et 1er juillet 1934.)

— A. Chesnier du Chesne. La candidature de Lamartine à l'Académie en 1824. — (*Mercure de France*, 1er mars 1934.)

Lamartine. — A. Chesnier du Chesne. Une pétition de Lamartine. — (*Le Temps*, 22 avril 1934.)

— Henri Guillemin. Lamartine et le catholicisme. — (*Revue de France*, 1er mai 1934.)

— « De l'architecture ». — (*Revue de France*, 1er mai 1934.)

— Maurice Levaillant. Avec Lamartine, à Naples, en 1820. — (*Figaro*, 6 janvier 1934.)

— Armand Lods. Lamartine et son *Cours familier de Littérature*. — (*L'Intermédiaire*, 15 mai 1934.)

— Voir Romantisme.

Lamennais. — André Thérive. C. R. de la *Vie tragique de Lamennais*, par Victor Giraud. — (*Le Temps*, 18 janvier 1934.)

— Giuseppe Mazzini. Controversia col Lamennais. Sei lettere inedite, a cura di Guido Zadei. — (*Pegaso*, maggio 1933.)

Leconte de Lisle. — Émile Henriot. Leconte de Lisle ou l'impossible impassibilité. — (*Le Temps*, 23 janvier 1934.)

Lemaître (Jules). — Émile Henriot. Le Souvenir de Jules Lemaître. — (*Le Temps*, 24 avril 1934.)

Louys Pierre. — Voir Corneille.

Maupassant (Guy de). — Deux lettres inédites de Maupassant, publiées par Léon Deffoux. — (*Nouvelles Littéraires*, 13 janvier 1934.)

— Hans Schneider. M. als Impressionist. — (*Dissertation, Münster*, 1933, 83 p.)

Mérimée. — Maurice Levaillant. Mérimée et son père [lettres inédites]. — (*Figaro*, 7 avril 1934.)

— André Rousseaux. En relisant Mérimée. — (*Figaro*, 6 janvier 1934.)

— Émile Henriot. Mérimée et M. Vitet. — (*Le Temps*, 22 mai 1934.)

Michelet. — Émile Henriot. Michelet en Italie. — (*Le Temps*, 13 mars 1934.)

— Émile Henriot. Michelet géographe. — (*Le Temps*, 12 juin 1934.)

Mistral. — Marcel Coulon. Le Baccalauréat de Mistral. — (*Mercure de France*, 15 juillet 1934.)

Musset (Alfred de). — Musset, candidat fonctionnaire. — (*Le Temps*, 25 janvier 1934.)

— Édouard Fey. Der literarische Charakter Mussets und das Problem seiner Beeinflussung. — (*Romanische Forschungen*, Band XLVII, 1933.)

— Herbert J. Hunt. Alfred de Musset et la révolution de juillet. La leçon politique de *Lorenzaccio*. — (*Mercure de France*, 1er avril 1934.)

— Jean Pommier. Un centenaire romantique. La liaison George Sand-Musset. — (*Alsace Française*, 7 janvier 1934.)

— Jean Pommier. Le Théâtre d'Alfred de Musset. — [*Bulletin de la Faculté*

des Lettres de Strasbourg, janvier 1934 (*André del Sarto*) ; février 1934 (*Fantasio*) ; mars 1934 (*On ne badine pas avec l'amour*).]

Musset (A. de). — Maurice Allem. Deux dénouements du *Chandelier*, d'Alfred de Musset. [Lettres et textes inédits.] — (*Revue de France*, 15 mai 1934.)

— Armand Lods. Une lettre inédite d'Alfred de Musset. — (*L'Intermédiaire*, 30 juin 1934.)

— Jean Pommier. A propos d'un centenaire romantique. *On ne badine pas avec l'amour*. — (*Revue des Cours et Conférences*, 15 et 30 avril 1934.)

— Voir Romantisme.

Naturalisme. — Émile Henriot. En relisant *Les Soirées de Médan*. — (*Le Temps*, 30 janvier 1934.)

Noailles (Comtesse de). — Charles du Bos. La Comtesse de Noailles et le climat du génie. — (*Revue Hebdomadaire*, 28 avril et 5 mai 1934.)

Péguy (Charles). — K. Pfleger. Péguy der gute Sünder. — (In : *Hochland*, Jg. 31, 1933-1934, 7, p. 53-76.)

Proust (Marcel). — K. Jäckel. Bergson und Proust. — (*Breslauer, Priebatsch*, 1934, gr. in-8°, 129 p.)

Renan. — Henriette Psichari. La mère d'Ernest Renan [souvenirs et documents]. — (*Revue de l'Alliance française*, janvier 1934.)

— Henriette Psichari. Une lettre d'amour de Renan. — (*Nouvelles Littéraires*, 10 février 1934.)

— Joseph Huby. Ernest Renan séminariste. Sa première année à Saint-Sulpice, 1843-1844. — (*Études*, 5 mai 1934.)

— Georges Raeders Dom Pedro II, empereur du Brésil, et M. Renan [Lettres inédites de Renan]. — (*Le Temps*, 22 juillet 1934.)

Rimbaud (Arthur). — Colonel Godchot. A propos des droits d'auteur de Rimbaud. — (*Ma Revue*, n° 48, 1934.)

— Jules Mouquet. Une version nouvelle d'un poème de Rimbaud [*Comédie en trois baisers*]. — (*Mercure de France*, 1er avril 1934.)

— V. D. La succession d'Arthur Rimbaud. — (*Mercure de France*, 15 avril 1934.)

Rolland (Romain). — R. Gerber. Romain Rolland als Dramatiker. — (*Dissertation, Münster*, 1933, 122 p.)

— M. Jäger. Die Erzählungstechnik R. Rollands im *Jean Christophe*. — (*Münster*, 1933, 43 p.)

Rollinat (Maurice). — Lucien Descaves. Du nouveau sur Rollinat. — (*Nouvelles Littéraires*, 24 mars 1934.)

— Alex. Zévaës. Maurice Rollinat. — (*Nouvelles Littéraires*, 20 janvier 1934.)

Romantisme. — Émile Henriot. La Querelle romantique avant le romantisme. — (*Le Temps*, 20 février 1934.)

— Louis de Mondadon. L'Héritage classique dans le romantisme [Un débat toujours ouvert]. — (*Études*, 5 avril 1934.)

Romantisme. — D Delafarge. Paris dans la poésie romantique et chez les précurseurs du Parnasse : Vigny, Lamartine, Musset. — (*Revue des Cours et Conférences*, 15 et 30 juin 1934.)

— Pierre de Lacretelle. Un personnage balzacien : le docteur Véron. — (*Revue Hebdomadaire*, 12 et 19 mai 1934.)

— J.-L. Vaudoyer. Ingres et ses élèves. — (*Revue de Paris*, 15 avril 1934.)

Sainte-Beuve. — Jean Bonnerot. Bibliographie de l'œuvre de Sainte-Beuve. — (*Bulletin du Bibliophile*, janvier, mars, avril, mai, juin, juillet 1934.)

— S. Posener. Une démarche de Sainte-Beuve d'après des documents inédits. — (*Le Temps*, 8 janvier 1934.)

— Voir Colet (Louise).

— Dr Ch. Fiessinger. Sainte-Beuve et Berlioz, étudiants en médecine. — *Mercure de France*, 1er juillet 1934.)

Sand (George). — Henry Bidou. Sur les pas de George Sand. — (*Le Temps*, 16 mai 1934.)

— Jean Pommier. A propos d'un centenaire romantique : *Lélia*. — (*Revue des Cours et Conférences*, 15 janvier 1934.)

— Jean Pommier. A propos d'un centenaire romantique : *Elle et lui*. — (*Revue des Cours et Conférences*, 30 janvier 1934.)

— André Joubin. George Sand et Delacroix. — Eugène Delacroix. Lettres à George Sand. — (*Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1934.)

Sardou (Victorien). — Voir Anicet Bourgeois.

Staël (Mme de). — Robert de Traz. Mme de Staël entre la Suisse et la France. — (*Revue Bleue*, 17 mars 1934.)

Stendhal. — Petites notes stendhaliennes. — (*Le Divan*, décembre 1933-janvier 1934, février-mars 1934..., etc.) [Ces « petites notes », souvent importantes, jamais négligeables, forment au *Divan* une rubrique régulière, que nous ne pourrons analyser ici.]

— René Dollot. Stendhal et le Casino di San Paolo. — (*Le Divan*, décembre 1933-janvier 1934.)

— Émile Henriot. Où Stendhal veut se marier. — (*Le Temps*, 9 janvier 1934.)

— Émile Henriot. Stendhal au théâtre. — (*Le Temps*, 10 avril 1934.)

— Pierre Jourda. Stendhal et la littérature italienne. — (Extrait des *Mélanges de Philologie, d'Histoire et de Littérature* offerts à Henri Hauvette, p. 567-583, 1934.)

— L. Foscolo Benedetto. Giornate fiorentine dello Stendhal. — (*Pegaso*, maggio 1933.)

— Auguste Dupouy, Notes stendhaliennes en Allemagne sous Napoléon. — (*Revue Bleue*, 20 janvier 1934.)

— Émile Henriot. Stendhal de Milan à Moscou et retour. — (*Le Temps*, 19 juin 1934.)

Stendhal. — Louis Royer. La Légion d'honneur de Stendhal. — (*Le Divan*, n° 187, avril-mai-juin 1934.)

— François Vermale. Stendhal et la Révolution. — (*Annales historiques de la Révolution française*, mars-avril 1934.)

Symbolisme. — Georges Dumas. Le Symbolisme dans la langue. — (*Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*, janvier-février 1934.)

— Georges Lote. La poétique du Symbolisme. — (*Revue des Cours et Conférences* [IV], 30 avril 1934; [V], 30 mai 1934 [depuis le numéro du 15 février].)

Tailhade (Laurent). — Henri de Régnier. Laurent Tailhade. — (*Nouvelles Littéraires*, 3 mars 1934.)

Verne (Jules). — G. Schmökel. Die Belebtheit des Stils in der Darstellungsart des Jules Verne. — (*Dissertation, Rostock*, 1933, 34 p.)

Vigny. — J. Hankiss. La Question d'*Eva* (chez Vigny). — (*Bulletin of the international Committee of historical Sciences*, V, 2, n° 19, mai 1933.)

— F. Baldensperger. L'Adieu de Vigny à Marie Dorval. — (*Revue de Paris*, 15 juillet 1934.)

— W. Suchier. Weiteres zur Entstehung von Vignys Gedicht *Le Cor*. — (*Zeitschrift für französ. Sprache und Lit.*, Band 58, 1934, Heft 1-2, p. 87-103.)

— Voir Romantisme.

Villiers de l'Isle-Adam (Gabriel). — Fernand Baldensperger. Un Villiers de l'Isle-Adam vagabond et agitateur. — (*Mercure de France*, 1er juillet 1934.)

Zola. — Alexandre Zévaës. A propos de la *Confession de Claude*. Émile Zola et le parquet impérial. — (*Nouvelles Littéraires*, 3 mars 1934.)

— Auriant. Quelques sources ignorées de *Nana*. — (*Mercure de France*, 15 mai 1934.)

— Auriant. Les sources de *Nana*. — (*Mercure de France*, 15 juillet 1934.)

— Henri Mazel. Une source de *Nana*. — (*Mercure de France*, 1er juillet 1934.)

Presse littéraire. — Léopold Carteret. « La République des Lettres » (20 décembre 1875-3 juin 1877). Rédacteur en chef : Catulle Mendès. — (*Bulletin du Bibliophile*, février, mars 1934.)

— Jules Bertaut. Presse 1836. Un journal il y a cent ans. — (*Revue de Paris*, 1er mai 1934.)

— Lucien Maury. Émile de Girardin. — (*Revue Bleue*, 21 avril 1934.)

— André Thérive. C. R. de : Émile de Girardin, le créateur de la presse moderne, par Maurice Reclus : et, Les Créateurs de la Grande Presse en France : Émile de Girardin, H. de Villemessant, Moïse Millaud. — (*Le Temps*, 29 mars 1934.)

GÉNÉRALITÉS

Histoire de la Culture intellectuelle. — G. Doutrepont. La littérature et les médecins en France. — (*Bulletin de l'Académie royale de Langue et Littérature françaises de Belgique*, novembre 1933.)

Histoire de la culture intellectuelle. — Émile Henriot. Écrivains français en Italie. — (*Le Temps*, 8 mai 1934.)

— G. Guillaumie. Les Pyrénées dans la littérature gasconne. — (*Revue des Cours et Conférences*, 30 juin 1934.)

Histoire des idées. — Fernand Baldensperger. Intellectuels français hors de France. — (*Revue des Cours et Conférences*, 15 et 30 mai, 15 et 30 juin, 15 juillet [depuis le numéro du 15 janvier].)

— Sarrailh (Jean). Voyageurs français [en Espagne] au XVIIIe siècle. De l'abbé de Vayrac à l'abbé Delaporte. — (*Bulletin Hispanique*, janvier-mars 1934.)

— E. Y. L'Italianisme en Provence. Philippe d'Arbaud-Jouques, 1830. — (*Rassegna di Studi Francesi*, gennaio-febbraio 1933.)

— Pierre Moreau. La France contemporaine racontée par elle-même. Le Témoignage des générations. — (*Rassegna di Studi Francesi*, maggio-giugno-luglio-ottobre 1933.)

Roman. — Paul Morand. Réflexions sur le Roman détective. — (*Revue de Paris*, 1er avril 1934.)

Milieu social. — Albert Flament. Le Salon de l'Europe. — (*Revue de Paris*, 15 juin 1934.)

Archives. — Coyecque (E.). Les vieilles archives des notaires, source capitale d'information historique. — (*Mercure de France*, 1er avril 1933.)

INFORMATIONS

Nous avons reçu, au sujet de l'article de M. Trahard, paru dans notre numéro d'avril-juin 1934, les lettres suivantes :

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de remarquer que la critique vétilleuse, parue dans votre savante revue (avril-juin 1934) sous la signature de M. P. Trahard, manque de sang froid et d'objectivité. Elle manque aussi d'exactitude.

— M. Trahard ne fait que grossir la somme de ses précédentes erreurs en attribuant, par exemple, à l'édition originale de 1833 une phrase de la *Double Méprise*, mise en épigraphe à la préface des *Lettres à la Famille Delessert* (p. I), alors que cette phrase paraît, *pour la première fois*, en 1842 dans l'édition Charpentier.

« Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui... »

— Les *douze* lettres de Mérimée à la Comtesse de Boigne, publiées (avec des suppressions) dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1932, ont été suivies par plus de *cent* lettres réunies en un volume à la librairie Plon (mai 1933). Il était donc légitime, ce me semble, et utile d'annoncer ces cent lettres en septembre 1932, et c'est M. Trahard qui se montre mal informé en omettant dans sa « mise au point » cette publication « essentielle ».

M. Trahard ignore pareillement les lettres de Mérimée à Honoré Clair (*Études*, 20 septembre 1930) et les lettres à Tournal (Jourda. *Narbonne vu par les romantiques*. Toulouse, 1930), plus importantes, n'est-il pas vrai ? que les articles insignifiants qu'il a relevés dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*. Je ne veux pas abuser, Monsieur, de l'hospitalité de votre revue et ces exemples, que je pourrais multiplier, suffiront à montrer ce qu'il faut retenir des affirmations d'un érudit qui a fait couler l'Inn à Botzen et qui a pris Othon Ier de Grèce pour un roi de Bavière.

Au surplus, peut-on suivre M. Trahard dans une querelle de tendance dont les motifs sont inélégants et trop clairs? Faire connaître des documents qu'il n'avait pas su découvrir ou obtenir, montrer ses négligences dans les dépouillements d'archives, les lacunes et les erreurs de ses recherches, voilà, Monsieur, le vrai tort des « chasseurs éhontés » qui ont abattu quelques lièvres que M. Trahard avait manqués.

Dans ces conditions toute discussion est inutile. A quoi bon expliquer à M. Trahard l'intérêt et la possibilité d'un regroupement de la *Correspondance de Mérimée*; on ne peut pas faire boire un « mériméiste » qui n'a pas soif.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très distingués.

M. Parturier.

* * *

Monsieur,

L'article de M. Trahard paru dans la *Revue* d'avril-juin contient quelques passages qui me concernent personnellement : c'est à l'occasion d'un compte rendu que j'ai publié, voici près de cinq ans, de son « Prosper Mérimée de 1834 à 1853 ». Je ne puis ignorer l'attaque sans donner à croire que je suis bien empêché de répondre et je sais bien aussi que la galerie, à qui mon silence prêterait à rire, se divertira de ma réponse, tant l'intérêt de ce débat est minuscule. Mais enfin, les très rares lecteurs que les études mériméennes intéressent vraiment n'ayant pas sous la main la *Revue des Cours et Conférences* du 15 avril 1929 seraient bien en peine de constater l'impertinence (prenez le mot, bien entendu, dans son vrai sens) des reproches que m'adresse M. Trahard.

I. — En ce qui concerne la fortune de Mérimée, M. Trahard cite, p. 262, n. 1, beaucoup de chiffres, d'ailleurs exacts, et qui ne sont pas une révélation, mais qui sont, en revanche, parfaitement étrangers au débat. Dans son livre, M. Trahard avait écrit qu'en 1848 Mérimée « a peur que le nouveau régime ne lui permette pas de *gagner sa vie* ». A quoi mon compte rendu objectait : « *Gagner sa vie* nous semble un souci légitime et, en 1848, Mérimée songe à aller en Espagne donner des leçons de français. Faisons la part de l'exagération. Il n'en est pas moins vrai que sa vieille mère vit encore et qu'il n'est pas sénateur à 30000 fr. par an. » Que me répond M. Trahard? Qu' « à partir de 1852, il a son traitement de sénateur » : j'avais pris soin de le dire... Mais il s'agit de 1848. Or, M. Josserand semble croire qu'en 1848, « Mérimée n'a que son traitement pour vivre et que sa mère lui est une charge ». Au traitement, ajoutons les droits d'auteur : ce que je « semble croire » n'est-il pas la vérité, car, enfin, si son traitement lui avait été supprimé, si son libraire avait fait faillite, si sa mère n'avait plus touché ses rentes? Toutes éventualités que Mérimée n'était pas déraisonnable d'envisager au lendemain de la Révolution de février, et qui suffisent à expliquer son aversion pour le nouveau régime.

II. — A propos des idées politiques de Mérimée, « est-ce une méthode, demande M. Trahard, est-ce une méthode de discussion que de défendre Mérimée, qui n'a pas besoin de l'être, en discutant la bonne foi politique de Victor Hugo, dont ce n'est pas le lieu d'instruire le procès?... » Je réponds : « qui n'a pas besoin de l'être », fausse fenêtre pour la symétrie, car, enfin, si M. Trahard parle de « l'égoïsme et de l'opportunisme de Mérimée en matière politique », je ne sache pas que ce soient des compliments et c'était peut-être, au contraire, le lieu de *défendre* Mérimée. Quant à instruire le procès de la bonne foi politique d'Hugo, M. Trahard se trompe. D'abord parce qu'il ne s'agit pas de bonne foi, mais, au pis, de sincérités... successives. Ensuite, parce que, s'il faut parler de procès, c'est seulement celui de la méthode de M. Trahard que j'instruisais, qui, pour accabler Mérimée, prévenu de versatilité politique, accepte Hugo comme témoin *à charge*! Voici le texte de mon

compte rendu de 1929 : je citais ce passage du livre de M. Trahard : « Voilà l'homme : il se rallie au régime qui sauvegarde ses intérêts et il se ralliera successivement à tous les régimes. Cette attitude peu noble lui vaudra les foudres de Hugo. » Et je répondais : « C'est bien à Hugo à s'indigner ! Pensionné par Louis XVIII, nommé pair de France par Louis-Philippe, votant avec la droite à la Constituante, et à la Législative avec l'extrême gauche, député et sénateur inamovible de la troisième république, le civisme qu'il déploie contre un homme qui n'a jamais aspiré à jouer un rôle politique est au moins intempestif et les manifestations en sont (moralement) négligeables. »

M. Trahard me reproche aussi (p. 262, n. 1) d'avoir déclaré « extravagant » le récit que donne Victor Hugo de la rencontre qu'il aurait faite de Mérimée le 4 décembre 1851. « Ce récit, dit M. Trahard, je m'étais borné à le juger « partial » et je l'avais rapporté parce qu'il explique — en partie — la rupture des deux écrivains. Il se peut que le récit soit inexact, mais nul ne l'a encore démontré. » Vos lecteurs jugeront. Voici les textes : p. 315 de son livre, M. Trahard cite l'*Histoire d'un crime* : « Le 4 au matin (Mérimée) rencontre Victor Hugo. — Tiens, me dit Mérimée, je vous cherchais. » Je lui répondis : « J'espère que vous ne me trouverez pas. » Il me tendit la main, je lui tournai le dos. Je ne l'ai plus revu. Je crois qu'il est mort,... etc. » Mais en note : « Mérimée ne parle pas de cette rencontre, et l'on peut suspecter le récit de Hugo », puis : « Le récit du poète est-il exact ? En tout cas il est partial. » Donner et retenir ne vaut, aussi mon compte rendu demandait : « Pourquoi M. Trahard fait-il état, en les citant tout le long de dix lignes, d'extravagances dont aussitôt il est contraint de faire justice en deux notes ? »

Puisque M. Trahard insiste, j'ajouterai ceci : « extravagant » manque d'objectivité, soit ; et je veux bien déclarer ce récit seulement invraisemblable ; 1° pour une raison de fait : Hugo a oublié, la plume à la main, que le 4 décembre 1851 Mérimée n'était pas encore sénateur de l'Empire, et M. Trahard, en citant Hugo p. 315 oublie les citations de la correspondance de Mérimée qu'il vient de faire p. 313 et 314 : le coup d'État n'éveillait en Mérimée aucun enthousiasme et la superbe insolence de Hugo est anachronique ; 2° pour une raison morale : M. Trahard juge cette anecdote « partiale » ; or, elle est vraie ou fausse. C'est quand Hugo traite Mérimée de *laquais* dans les *Châtiments* qu'on peut trouver le mot « partial ». Quant à l'anecdote du 4 décembre, elle est apocryphe parce qu'elle sue l'invention : elle tient en un mot qui, pour excellent qu'il soit, n'en est pas moins un mot d'auteur. Y voir une explication de la rupture de Mérimée et de Victor Hugo, c'est se méprendre sur la valeur documentaire d'une image d'Épinal.

III. — M. Trahard, dans son livre, p. 277, avait écrit de Mérimée : « Lui, disciple de Voltaire, en vient à regretter l'affaiblissement du sentiment religieux qui lui semble un bon moyen de police ! » Le sens était évident : « Lui, bien que disciple de Voltaire »... et je disais dans mon compte rendu que Mérimée me paraissait, au contraire, en cela un très orthodoxe disciple de Voltaire. « Mais nous sommes d'accord, dit aujourd'hui M. Trahard (p. 262, n. 1), et j'avoue ne pas comprendre la restriction de M. Josserand. » Je ne la comprendrais pas moi-même si je m'en tenais à cette citation adroite que M. Trahard fait en 1934 de sa phrase de 1928 : « J'avais dit que Mérimée parle de l'affaiblissement du sentiment religieux en « disciple de Voltaire »... Vraiment ? « Lui, disciple de Voltaire », signifie : « Lui, en bon disciple de Voltaire ? » Pourquoi alors cette insistance sur ce *Lui*, qui ne s'oppose à personne ? Pourquoi ce point d'exclamation qui souligne l'étonnement que *Lui*, bien que disciple de Voltaire, en vienne,... etc. Si M. Trahard a voulu dire « en disciple de Voltaire », le fait est qu'il ne l'a pas dit et rien ne pouvait mieux justifier mon interprétation que l'obligation où il se trouve de se citer lui-même... imparfaitement.

M. Trahard dit (p. 262, n. 1) que « la critique de M. Josserand demanderait à être reprise point par point ». Et cette interminable lettre — c'est l'infortune de toutes les rectifications — ne répond pas à tous les « points » que M. Trahard a cru pouvoir « reprendre ». J'abandonne la partie.

Un mot encore cependant : p. 264 *in fine* et 265 *in init.*, M. Trahard fait une allusion très claire à ma collaboration éventuelle à une édition générale de la correspondance de Mérimée :

1° J'accorde sans difficulté à M. Trahard que « nul, à l'heure actuelle, n'est qualifié pour cette entreprise pleine de difficultés et de périls ». Mais c'est selon qu'on l'entend, car je ne sache pas qu'une commission de mériméistes soit habilitée à faire subir à l'*entrepreneur* un examen préalable. Souhaitons en tous cas qu'il témoigne, à l'égard de la correspondance de Mérimée, d'une curiosité moins indécise que M. Trahard, aux yeux de qui la recherche de lettres inédites est « une chasse un peu éhontée » (p. 253), — mais qui « se réjouit » deux lignes plus bas « d'une pareille émulation », quitte, sept lignes plus loin, à en rougir derechef : « notre manque de tact, notre indélicatesse »... D'ailleurs, ajoute M. Trahard, « dans cette correspondance prétendue complète, que de billets insignifiants, de lettres sans valeur, dont Mérimée n'aurait sans doute jamais autorisé la publication ! » Le plaisant argument! Voit-on Mérimée autorisant la publication de ses lettres à Mme de Montijo, à Jenny Dacquin, à Mme Delessert — qui ne sont pas des billets insignifiants? Et si M. Trahard estime (p. 265) que les mériméistes publient trop de lettres sans valeur, quoiqu'il convienne (p. 255) que dans le domaine de la précision érudite « il n'y a pas de petits profits », pourquoi reproche-t-il (p. 252, n. 1) à l'éditeur des Lettres à Sophie Duvaucel d'avoir laissé tomber quelques broutilles, dont il prend soin de nous informer que lui-même les recueillera pieusement dans l'édition Champion?

2° Sans plus de difficulté, j'accorde à M. Trahard qu'il serait prématuré d'entreprendre cette édition générale de la Correspondance. Trop de lettres sont encore éparses. « Il en existe, dit M. Trahard, non seulement en France, mais en Angleterre, en Espagne, en Suisse, en Italie, en Russie, ailleurs sans doute... » Ailleurs, oui : à Honolulu notamment. Ce n'est pas une plaisanterie.

Veuillez bien agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

PIERRE JOSSERAND.

* * *

Monsieur,

Dans son étude *A propos de Mérimée*, M. Trahard se demande si ce n'est pas le besoin de découvrir à tout prix du nouveau qui m'a inspiré mon article *La Mystification de Colomba*. A l'appui de cette hypothèse, — à tout le moins peu obligeante, — il institue une discussion où je n'ai point reconnu ma pensée.

Je n'ai jamais dit que « Colomba » *ne fût qu'une* mystification; j'ai dit qu'*il y avait une* mystification dans ce roman. Je n'ai jamais dit que ce n'était pas « une œuvre sérieuse »; j'ai dit que le drame s'achevait en idylle, par une habileté de l'auteur. Je n'ai jamais « nié l'idée de vendetta »; au contraire, ma thèse implique que Mérimée l'a mise au premier plan. Il se peut que « tout Corse mêlé à une vendetta se considère en état de légitime défense »; je ne vois en quoi c'est jouer sur les mots que de dire : Corse ou non, Orso est *réellement* en état de légitime défense.

Selon moi, dans toute la première partie du roman, Mérimée fait prévoir un drame de la vendetta; il nous montre la loi corse, symbolisée et personnifiée par Colomba, reconquérant peu à peu le malheureux Orso; il nous faut attendre avec angoisse l'heure où, malgré lui et pourtant volontairement,

le jeune homme appliquera cette loi implacable. — Et, à ce moment, *il substitue à la vendetta annoncée un cas de légitime défense.* Car, tombé dans un guet-apens, alors qu'il ne songeait qu'à ses amours, ayant essuyé le feu de ses assassins, blessé par eux, exposé à une nouvelle décharge, Orso ne fait que défendre sa vie. C'est l'avis de Lydia ; c'est l'avis du préfet ; c'est l'avis du juge d'instruction ; ce ne peut qu'être l'avis de tout lecteur qui lit attentivement la scène du coup double. Ni moralement ni légalement Orso n'a pris part à une vendetta ; il a usé du droit imprescriptible de repousser une agression. Rien n'est plus justifié que le « non-lieu » dont il bénéficie. Et puisque l'auteur s'est appliqué à nous donner le change, j'ai le droit de dire qu'en cela il nous a « mystifiés ».

G. Michaut.

* * *

Monsieur le Directeur,

De l'article en moulin à vent de M. Trahard, je ne retiendrai que le coup d'aile qui me touche, par aventure. Je n'avais pas la prétention de dire des choses nouvelles sur Mérimée. Je me contente de l'aimer et de parler de lui avec justice. J'ai dit seulement qu'à le lire, on s'apercevait aujourd'hui qu'il y avait à réformer l'opinion courante qu'on avait de lui, et de sa pudeur, injustement prise, jusqu'ici, notamment par M. Trahard, pour manque de cœur et sécheresse. M. Trahard m'assurait de son admiration, tant que j'ai admiré ses ouvrages. Il me trouve un esprit léger et de seconde main, depuis que je me suis permis des réserves. Ces réserves tiennent en deux lignes. J'ai écrit de lui qu'il avait tort de publier de si longs volumes sur un auteur qu'il trouvait court. *Inde irae.* C'est d'un excellent auteur gai ; ce n'est pas d'un très bon critique. Je n'ai rien de plus à répondre à M. Trahard, et à la partie de son factum qui me concerne ; et je m'en remets au lecteur de juger ce qu'il y a lieu de retenir de notre petit différend.

Croyez, Monsieur le Directeur, à mes sentiments les plus distingués.

Émile Henriot.

A propos de « En marge de Baudelaire ».

Monsieur le Directeur,

Parlant de la première lecture qu'il fit des œuvres d'Edgar Poë, Charles Baudelaire a mentionné quelque part l'étonnement profond qu'il éprouva à constater que des pensées qu'il avait eues, des formes de phrases même qu'il avait rêvées, avaient déjà été conçues, été réalisées par le conteur américain.

Mutatis mutandis, c'est un sentiment du même ordre que j'ai éprouvé en lisant dans le dernier numéro de la *Revue d'Histoire Littéraire* la lettre où M. Robert Vivier, professeur à l'Université de Liége, signale que plusieurs des rapprochements faits par moi entre l'œuvre de Baudelaire et celle de Théophile Gautier, au cours de mon article intitulé *En marge de Baudelaire* et paru ici même dans le n° 3 de 1932 (pp. 444 à 459), avaient déjà été effectués par lui-même dans son livre *L'Originalité de Baudelaire*, publié à Bruxelles en 1927.

Je n'écris point ceci pour contester ses affirmations. Cinq rapprochements sur les vingt-six que contient mon étude figuraient déjà, en effet, dans l'ouvrage de M. Vivier, et trois des propositions générales que j'exprime avaient déjà été énoncées par lui. Il a tout à fait raison de revendiquer en ceci la priorité, et j'en aurais fait tout autant.

Je voudrais seulement préciser que le jour où j'ai lu la lettre de M. Vivier,

au reçu de la *Revue*, le 19 novembre dernier, j'ignorais encore le contenu de son livre. Je venais tout juste d'en apprendre l'existence par l'article de M. Randolph Hughes sur *Baudelaire et Balzac*, dans le *Mercure de France* du 1er novembre (pp. 484-485), et je cherchais le nom de l'éditeur, qui n'avait pas été indiqué, pour me procurer l'ouvrage. Je suis confus, à vrai dire, d'avoir à avouer que j'ai attendu si longtemps pour faire connaissance avec l'œuvre de M. Vivier : c'est, en effet, une étude de haute valeur, pleine de choses neuves, et qui mérite de figurer en bonne place dans la bibliothèque de tous les baudelairiens. J'ose croire cependant qu'au moment où j'ai rédigé cette petite étude (fin 1931), — beaucoup plus d'ailleurs pour utiliser quelques notes de lecture que pour tenter un travail exhaustif, — bien des gens étaient logés à la même enseigne, car aucun des amis auxquels je l'ai communiquée, et dont plusieurs sont des baudelairiens avertis, ne m'a jamais signalé avoir déjà vu ailleurs les rapprochements que je faisais ou les idées que j'exprimais. Je me suis assuré, d'ailleurs, encore ces jours derniers qu'il n'y avait eu du livre de M. Vivier aucun compte rendu dans la *Revue d'Histoire littéraire*, ni dans le *Mercure de France*, ni dans la *Revue critique d'Histoire et de Littérature*. Il me semble bien même que, dans le numéro des *Nouvelles Littéraires* qui a publié récemment un conte de M. Vivier et où figure pourtant une liste déjà longue de ses œuvres, *l'Originalité de Baudelaire* n'était pas nommée. J'étais donc, il me semble, tant soit peu excusable, en 1931 surtout, de ne pas connaître ce livre.

Certes, c'est toujours une surprise désagréable pour un chercheur d'apprendre qu'il a enfoncé une porte ouverte. Je m'en console cependant, pour la méthode d'abord, en me disant que les points sur lesquels M. Vivier et moi, travaillant dans deux pays différents, à quatre années d'intervalle, nous sommes cependant rencontrés, prendront de ce fait une force de conviction deux fois plus grande; pour le livre ensuite, puisque cette rencontre aura été pour l'auteur l'occasion de signaler aux lettrés un ouvrage que plusieurs, je pense, seront aussi fâchés que moi d'avoir ignoré si longtemps.

E. Drougard.

P.-S. — Je voudrais profiter de cette occasion pour insister sur deux tout petits points qui peuvent avoir cependant leur importance pour l'étude des sources. P. 432, M. Vivier est certainement dans le vrai quand il dit que je m'avançais peut-être un peu imprudemment en affirmant que Baudelaire n'aurait pu avoir par lui-même l'idée de faire d'Électre, la sœur protectrice d'Oreste, le type de l'amante maternelle. Il est d'accord cependant avec moi pour penser que Baudelaire a trouvé la typification déjà faite dans les *Confessions du Mangeur d'opium anglais*. A la vérité, je n'ai rien trouvé de nouveau sur ce point; mais voici deux exemples de typifications du même ordre et qui se trouvent toutes deux dans le *Voyage* : « ... bonne nuit, mon cher aubergiste, bonne nuit, mon Pylade!... Cette Circé avait fait sur le baron une impression étonnante... » (Hoffmann, *Les Élixirs du Diable*, trad. Alzir Hella et Olivier Bournac, Stock, 1926, pp. 51 et 158. *Voyage*, vers 12 et 134. De même, à propos du vers fameux : « Je préfère au constance, à l'opium, au nuits... », M. Vivier a raison de rappeler les pages du *Voyage à l'Ile de France* où Bernardin de Saint-Pierre a décrit le Vignoble de Constance, près du Cap; raison encore de signaler telle strophe de Bertin à M. le Chevalier de Parny; il aura certainement lu depuis, dans le *Mercure* (I, III, 1934, pp. 305-312), les pages où M. Jules Mouquet établit que Baudelaire a touché au Cap et sans doute visité lui-même le vignoble. Mais est-il inutile d'ajouter que le vin de Constance est nommé une fois dans le *Fortunio* de Théophile Gautier : « ... une consciencieuse rasade de vin de Constance... » (*Nouvelles*, éd. Charpentier, p. 108) ?

Errata. — L'article de M. J. Griveaud sur la *Chronologie des premières Épîtres de Boileau*, que nous avons publié dans notre numéro de juillet-septembre 1933, ayant été imprimé sans corrections d'auteur, un certain nombre de coquilles s'y sont glissées, dont voici les principales :

P. 426, l. 19, au lieu de « Récit de la Noblesse », lire « Récit de la Mollesse ».

P. 428, l. 27, lire : « si je l'osterois [la fable]...

P. 428, l. 33 : supprimer les guillemets.

P. 431, l. 13, lire : « d'abord l'Épître I, ensuite l'Épître sur le passage du Rhin ».

P. 432, l. 3 et 4, lire : « le changement d'attitude de Linière (entre 1668 et 1672).

P. 432, note 4, au lieu de « des vers 187-104 », lire « des vers 187-194 du chant II ».

Communication. — Conjointement à une étude d'ensemble sur l'œuvre de Camille Lemonnier, Mlle H. Landau a l'intention de publier la correspondance de l'auteur du *Mâle*; elle prie tous ceux qui possèdent des lettres de celui-ci de bien vouloir se mettre en rapport avec elle, afin que ce travail constitue un hommage digne du célèbre écrivain.

Prière d'écrire à Mlle H. LANDAU, 106, rue Ten Bosch, Bruxelles.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Henri Chamard. Introduction à une histoire de la *Pléiade*. Considérations bibliographiques *(suite)*..... 1-321

A. Canfield. Les Personnages reparaissants dans la *Comédie humaine*..... 15-198

François Remigereau. Pour une mise au point : Du Fouilloux, E. Binet, Rocoles et V. Hugo (*suite et fin*)..... 32

Jean Demeure. « *Mauroy* »..... 54-215

Raymond Lebègue. Malherbe correcteur de tragédie..... 161-344-481

Sylvia-L. England. The characteristics of french comedy during the period 1815-1848..... 185-362

Henri Jacoubet. Une source peu connue du romantisme. La galerie de tableaux du duc d'Orléans..... 375-539

E.-R. Briggs. L'Incrédulité et la Pensée anglaise en France au début du XVIIIe siècle..... 497

Mélanges.

Charly Guyot. Notes inédites de Sainte-Beuve (*suite*)..... 72-266

Jean Pommier. Les lectures de Renan au séminaire, d'après un « *recueil* » *inédit*..... 87

René Dumesnil. Essai de classement par sujets et par dates des contes et des nouvelles de Guy de Maupassant..... 106

Robert Vigneron. Problèmes de chronologie stendhalienne..... 231

Pierre Trahard. A propos de Mérimée..... 250

G.-L. Michaud. Le *proumenoir de Montaigne*..... 397

P.-M. Bondois. Notes sur un poète protestant breton : René Gentilhomme, sieur de Lespine et de Kervaudu..... 399

Pierre Moreau. A propos de l'*Inceste de Phèdre*..... 404

M. Henriet. Correspondance inédite entre Thomas et Barthe. 1759 1785 (*suite*). 405-553

Kurt Jackel. Notes sur les sources de la préface de *Cromwell*..... 420

H. Girard et Pierre Poux. Apologie pour Sainte-Beuve : Sainte Beuve et H. de Latouche ou les souffrances de l'homme de lettres..... 424

Robert Vivier. A propos de *En marge de Baudelaire*..... 441

Jean Pommier. Baudelaire et les Arts plastiques..... 446

Jean Canu. Maupassant et *Les Déracinés*..... 448

Jean Bonnerot. Une consultation de Sainte-Beuve sur Xavier de Maistre..... 566

— Une source de *Salammbô*..... 569

Sylvia-L'England. Bibliographie de pièces de théâtre parues en France de 1815 à 1848, avec indication des pièces ayant un caractère social ou une tendance sociale..... 573

Comptes rendus.

JEAN PLATTARD. *François Rabelais* (R. LEBÈGUE)..... 128

LIONEL-CH. DUREL. *L'œuvre d'André Mareschal, auteur dramatique, poète et romancier de la période de Louis XIII* (R. LEBÈGUE)..... 129

MARCEL PAQUOT. *Les étrangers dans les divertissements de la Cour, de Beaujoyeulx à Molière* [*1581-1673*] (R. LEBÈGUE)..... 130

PAUL EMARD. *Tartuffe, sa vie, son milieu, et la comédie de Molière* (M. MAGENDIE)..... 131

M. FUCHS. *La vie théâtrale en province au XVIIIe siècle* (D. MORNET)..... 134

GEORGE-R. HAVENS. *Voltaire's marginalia on the pages of Rousseau. A comparative study of ideas* (D. MORNET)..... 135

ÉMILE HENRIOT. *Courrier littéraire, XVIIIe siècle* (D. MORNET)..... 137

SAMUEL DE CONSTANT. *Le mari sentimental : suivi des Lettres de Mrs Heuley et de Mlle de Charrière* (D. MORNET)..... 138

ÉTIENNE GILSON. *Les idées et les lettres* (D. MORNET)..... 138

RICHMOND L. HAWKINS. *Newly Discovered French Letters* (ALBERT SCHINZ)..... 140

Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau [tomes XIX et XX, 1929-1931] (E. CARCASSONNE)..... 141

— (Tome XXI, 1932)..... 613

MARCEL RAYMOND. *De Baudelaire au surréalisme. Essai sur le mouvement poétique contemporain* (PIERRE MARTINO)..... 143

HUGO-P. THIEME. *Bibliographie de la littérature française de 1800 à 1930* (D. MORNET)..... 146

GUSTAVE COHEN. *Le théâtre en France au Moyen Age* (R. LEBÈGUE)..... 285

FRÉDÉRIC LACHÈVRE. *Nouvelles Glanes bibliographiques et littéraires* (RENÉ BRAY)..... 287

G.-L. VAN ROOSBROECK. *Un published poems by Voltaire, Rousseau, Beaumarchais, Anne d'Urfé, Helvétius, Gresset*, etc. (D. MORNET)..... 287

J. GASTARD. *Chateaubriand ; la jeunesse de René en Bretagne* (D. MORNET)... 288

STENDHAL. *La Chartreuse de Parme* (PIERRE MARTINO)..... 289

L.-F. BENEDETTO. *Indiscrétions sur Giulia* (PIERRE JOURDA)..... 291

CLAUDIUS GRILLET. *Un grand vigneron, Lamartine* (HENRI GUILLEMIN)..... 292

PIERRE CHARREYRON. *La famille limousine de Victor Hugo. Une carmélite cousine et correspondante du poète* (PAUL BERRET)..... 293

EDMOND GRÉGOIRE. *L'astronomie dans l'œuvre de Victor Hugo* (PAUL BERRET).. 294

JOHN SELLARDS. *Dans le sillage du romantisme, Charles Didier* [*1805-1864*] (P. MOREAU)..... 295

L. SCHOUMACKER. *Erckmann-Chatrian* (HENRI TRONCHON)..... 298

STÉPHANE MALLARMÉ. *La dernière mode* (D. MORNET)..... 300

ALBERT MOCKEL. *Émile Verhaeren poète de l'énergie* (D. MORNET)..... 300

FLORENCE HIER. *La musique dans l'œuvre de Marcel Proust* (D. MORNET)..... 301

MARGARET MANN. *Érasme et les débuts de la Réforme française, 1517-1536* (P. JOURDA)..... 452

BERNARD GUYON. *Un inédit de Balzac : « Le Catéchisme social », précédé « du Gouvernement moderne »* (E. PRESTON DARGAN)..... 453

S. DE KORWIN-PIOTROWSKA. *Balzac en Pologne. Essai de bibliographie ; — Balzac et le monde slave : Madame Hanska et l'œuvre balzacienne* (BERNARD GUYON)..... 454

CHARLES NODIER. *Statistique Illyrienne* (RENÉ DOLLOT)..... 458

JEAN BOUCOIRAN. *La Sylvie de Gérard de Nerval* (D. MORNET)..... 460

JULES MOUQUET. *Rimbaud raconté par Paul Verlaine* (D. MORNET)..... 461

ALBERT SAMAIN. *Des Lettres*, [*1887-1900*] (D. MORNET)..... 461

HENRI PEYRE. *Qu'est-ce que le classicisme? Essai de mise au point* (RENÉ BRAY). 462

BARONNE CONSTANT DE REBECQUE. *Correspondance de Benjamin Constant et d'Anna Lindsay* (PIERRE KOHLER)..... 605

MARIE-JEANNE DURRY. *La vieillesse de Chateaubriand* [*1830-1848*] (PIERRE MOREAU)..... 606

DOROTHY DOOLITTLE. *The relations between literature and mediaeval studies in France from 1820 to 1860* (PIERRE MARTINO)..... 611
HENRI JACOUBET. *Les romans de Stendhal* (PIERRE MARTINO)..... 612
NAPOLÉON TREMBLAY, PH.-D. *La critique littéraire d'Edmond Scherer* (HENRI TRONCHON)..... 612
DOROTHY MADELEINE MCGHEE. *Voltairian narrative devices as considered in the authors contes philosophiques* (RAYMOND NAVES)..... 614
P.-E. SCHAZMANN. *La Comtesse de Boufflers* (D. MORNET)..... 615
FERDINAND GOHIN. *J. de La Fontaine. Fables choisies mises en vers* (RENÉ BRAY). 616
J. LARNAC. *Louise Labé, la belle cordière de Lyon [1522-1566]* (P. JOURDA).. 617
EDMOND PILON. *Muses et Bourgeoises de jadis* (D. MORNET)..... 618

Chronique..... 148-303-464-619

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

BIBL. SHL WITHDRAWN

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

41e année. N° 1. Janvier-Mars 1934.

Revue d'Histoire littéraire de la France

SOMMAIRE

I. **Henri Chamard.** — Introduction à une histoire de la Pléiade. Considérations bibliographiques (*suite*).

A. Canfield. — Les Personnages reparaissants dans « la Comédie humaine ».

François Remigereau. — Pour une mise au point : Du Fouilloux, E. Binet, Rocoles et V. Hugo (*suite et fin*).

Jean Demeure. — « Mauroy ».

II. *Mélanges.* — Notes inédites de Sainte-Beuve [*suite*] (Charly Guyot). — Les lectures de Renan au séminaire, d'après un « recueil » inédit (Jean Pommier). — Essai de classement par sujets et par dates des contes et des nouvelles de Guy de Maupassant (René Dumesnil).

III. *Comptes rendus.* — Jean Plattard : François Rabelais (R. Lebègue). — Lionel-Ch. Durel : L'œuvre d'André Mareschal, auteur dramatique, poète et romancier de la période de Louis XIII (R. Lebègue). — Marcel Paquot : Les étrangers dans les divertissements de la Cour, de Beaujoyeulx à Molière [1581-1672] (R. Lebègue). — Paul Emard : Tartuffe, sa vie, son milieu, et la comédie de Molière (M. Magendie). — M. Fuchs : La vie théâtrale en province au XVIIIe siècle (D. Mornet). — George-R. Havens : Voltaire's marginalia, on the pages of Rousseau. A comparative Study of ideas (D. Mornet). — Émile Henriot : Courrier littéraire, XVIIIe siècle (D. Mornet). — Samuel de Constant : Le mari sentimental, suivi des Lettres de Mrs Heuley et de Mlle de Charrière (D. Mornet). — Étienne Gilson : Les idées et les lettres (D. Mornet). — Richmond-L. Hawkins : Newly Discovered French Letters (Albert Schinz). — Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau (tomes XIX et XX, 1929-1931) (E. Carcassonne). — Marcel Raymond : De Baudelaire au surréalisme. Essai sur le mouvement poétique contemporain (Pierre Martino). — Hugo-P. Thieme : Bibliographie de la littérature française de 1800 à 1930 (D. Mornet).

IV. *Chronique* : Dépouillement de catalogues d'autographes (*suite*).

Librairie Armand Colin

103, Boulevard Saint-Michel, Paris (Ve)

Publication trimestrielle de la Société d'Histoire littéraire de la France

Société d'Histoire littéraire de la France

18, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, 5e.

BUREAU :

Président..... **M. Gustave LANSON**, Directeur honoraire de l'Ecole Normale supérieure, à Paris.

Vice-Président..... **M. Albert CAHEN**, Inspecteur général de l'Instruction publique à Paris.

Secrétaire..... **M. Daniel MORNET**, Professeur à la Sorbonne.

Trésorier..... **M. Jacques LECLERC**, Éditeur à Paris.

Secrétaire honoraire. **M. Ferdinand BRUNOT**, Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

Secrétaire adjoint... **M. Pierre GASTINEL**, Agrégé des lettres.

Conseil d'Administration :

MM.

Arnould (Louis), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Poitiers.

Barante (Baron de).

Barthou (Louis), de l'Académie française.

Baldensperger (Fernand), Professeur à la Sorbonne.

Bédier (Joseph), Membre de l'Académie française, Professeur au Collège de France, à Paris.

Bernès (Henri), Professeur au lycée Lakanal, Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Champion (Édouard), Éditeur à Paris.

Doumic (René), Membre de l'Académie française, à Paris.

Eichthal (Eugène d'), Membre de l'Institut, à Paris.

Henriot (Émile), Homme de lettres.

Huguet (Edmond), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Lachèvre (Frédéric).

MM.

Luppé (Albert de).

Marsan (Jules), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse.

Nolhac (Pierre de), Membre de l'Académie française, Directeur à l'Ecole des Hautes-Etudes, Conservateur du Musée Jacquemart-André, à Paris.

Omont (Henri), Membre de l'Institut, Conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Paris.

Potez (Henri), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lille.

Rébelliau (Alfred), Membre de l'Institut, Directeur de la Fondation Thiers à Paris.

Reynier (Gustave), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Rudler (Gustave), Professeur à l'Université d'Oxford.

Vianey (Joseph), Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier.

Commission des Publications :

Le Bureau et

MM. H. BERNÈS.
P. DE NOLHAC.
MM. H. OMONT.
A. RÉBELLIAU.
G. REYNIER.

CORRESPONDANTS DE LA REVUE A L'ÉTRANGER :

Angleterre.... M. G. Rudler, professeur à l'Université d'Oxford.

Belgique ..... M. G. Charlier, professeur à l'Université de Bruxelles.

Canada..... M. Gaillard de Champris, professeur à l'École normale de l'Université Laval, Québec.

Danemark.... M. U.-A. Paludan, conservateur à la Bibliothèque royale de Copenhague.

États-Unis... Mr. Carrington Lancaster, professeur à l'Université John Hopkins, Baltimore.
M. H.-P. Thieme, professeur à l'Université de Ann Arbor, Michigan.

Italie..... M. P. Hazard, chargé de Cours de littérature comparée à la Sorbonne.
M. Carlo Pellegrini, professeur à l'Académie Navale, à Ferrare.

Hollande..... M. K.-R. Gallas, professeur à l'Université d'Amsterdam.

Portugal..... M. J. Carvalho, professeur à l'Université de Coïmbre.

Suisse..... M. A. François, professeur à l'Université de Genève.

(Voir la suite, page 3 de la couverture.)

CORRESPONDANTS DE LA REVUE
DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES :

Aix-Marseille....	M. E. Gros, professeur à la Faculté des Lettres.
Alger.....	N.
Besançon.....	M. Ch. Charrot, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Bordeaux.....	M. P. Laumonier, professeur à la Faculté des Lettres.
Caen.....	M. Sauvage, archiviste du Calvados.
Clermont.....	M. Élie Carcassonne, professeur à la Faculté des Lettres.
Dijon.....	M. Pierre Trahard, professeur à la Faculté des Lettres.
Grenoble.....	M. A. Monglond, professeur à la Faculté des Lettres.
Lille.....	M. R. Jasinski, professeur à la Faculté des Lettres.
Lyon.....	M. J. Buche, professeur au lycée.
Montpellier.....	M. E. Bouvier, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Nancy.....	N.
Poitiers.....	M. J. Plattard, professeur à la Faculté des Lettres.
Rennes.....	M. R. Lebègue, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Strasbourg.....	M. J. Pommier, professeur à la Faculté des Lettres.
Toulouse.....	M. J. Marsan, professeur à la Faculté des Lettres.

La **Revue d'Histoire littéraire de la France,**

publiée par la *Société d'Histoire littéraire de la France,* paraît tous les trois mois.

Le numéro de l'année courante . . . . . **14 fr.**
Le numéro des années échues. . . . . **20 fr.**

Abonnement annuel :

France et Colonies . . . . . **50 fr.**
Étranger : *Pays à tarif postal réduit* (1). **55** fr. ; — *Pays à plein tarif postal* (2). **60** fr.

1. **Pays à tarif postal réduit**. — (*Albanie, Allemagne, République Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo belge, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, Esthonie, Éthiopie, Finlande, Grèce, Guatemala, Haïti, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lithuanie (Latvie), Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et Colonies, Roumanie, Salvador, Suisse, Serbie-Croatie-Slovénie, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, U. R. S. S., Union Sud-Africaine, Uruguay, Vénézuéla.*)

2. — *Pays à plein tarif postal* : les pays non compris dans l'énumération ci-dessus.

Il reste quelques exemplaires des années 1894 à 1933 de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*. Chaque année forme un volume in-8°, broché. Le prix de chaque année échue est de **80** fr.

Les **Tables générales** de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* : 1894-1898 et 1899-1908, par M. Maurice Tourneux, sont en vente.

Pour tout ce qui concerne l'Administration de la Revue (Abonnements, commandes de numéros, d'années parues, changements d'adresse, etc.), s'adresser à la LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, Paris, 5e. — Compte de chèques postaux : *Paris, 1671.*

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS (Ve)

Publication de la Société d'Histoire littéraire de la France.

LES DERNIÈRES POÉSIES
de
MARGUERITE DE NAVARRE

publiées pour la première fois avec une *Introduction* et des *Notes*
par ABEL LEFRANC, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Un volume in-8° carré, avec *portrait*, broché..... **30** fr.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulev. St-Michel, **PARIS**

Vient de paraître :

ITALO SICILIANO

FRANÇOIS VILLON

ET

LES THÈMES POÉTIQUES DU MOYEN AGE

En même temps qu'une étude large et approfondie de Villon, c'est un vaste tableau de la poésie française au moyen âge que nous présente M. Siciliano. Il a recherché dans la vie de Villon, dans son âme, dans son milieu, dans son temps, et surtout dans l'ambiance spirituelle de son époque, les faits et les influences qui donnent à son lyrisme un ton personnel, une essence particulière. Après avoir tracé le portrait moral du "vaurien" et fait le récit dramatique de sa vie, il étudie ce moyen âge qui, du XIIe au XVe siècle, forme une masse où Villon a trouvé la source, la matière et l'esprit de sa poésie. En une série de grandes fresques, il retrace l'histoire de ces courants, de ces thèmes poétiques qui circulent invariables jusqu'au jour où Villon les fixe à jamais. Des matériaux considérables viennent étayer cette synthèse du moyen âge et faire revivre la cathédrale poétique. L'ouvrage si substantiel et attachant de M. Siciliano se lit d'un bout à l'autre avec agrément. Les spécialistes y trouveront le plus vaste recueil de faits et de textes ; le public y puisera la connaissance profonde de l'époque la plus originale de notre histoire littéraire et du plus grand poète lyrique de cette époque.

Un volume in-8° raisin (16 × 25), XVIII-572 pages, broché. . . . . **65** fr.

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.